ASSEMBLÉE NATIONALE

TABLE NOMINATIVE

(G à Z)

établie par le Service des Archives de l'Assemblée nationale

Du 1er janvier au 31 décembre 1990

9e Législature

Seconde session ordinaire de 1989-1990	Du 2 avril au 30 juin 1990.
Deuxième session extraordinaire de 1989-1990.	27 août 1990.
Première session ordinaire de 1990-1991	Du 2 octobre au 21 décembre 1990.

G

GAILLARD (Claude)

Député de Meurthe-et-Moselle

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Agence nationale pour l'environnement (p. 3534).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3534, 3535).

Coopération et développement : pays en voie de développement et pays de l'Est (p. 3535).

Déchets (p. 3535).

Eau : agences financières de bassin (p. 3535).

Industrie : éco-industries et éco-produits (p. 3534).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3535).

Plan national pour l'environnement :
- Institut français de l'environnement (p. 3534) ;
- partenariat Etat/collectivité locales et répartition des compétences (p. 3535).

Santé publique et environnement (p. 3535).

Transports : transports collectifs (p. 3535).

GAITS (Claude)

Député des Hautes-Pyrénées

(2e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi relatif à la force maritime de complément (n° 1190) [11 avril 1990] (p. 304).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Enseignement :
- éducation civique (p. 1631) ;
- langues étrangères (p. 1631) ;
- scolarité et intégration des immigrés (p. 1631).

Famille : identité française (p. 1631).

Immigration :
- généralités (p. 1631) ;
- immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1631).

Intégration : mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1630, 1631).

Logement et habitat : logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1631).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- défense commune (nécessité) (p. 3586) ;
- Parlement européen : droit d'initiative et de contrôle (p. 3586) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3588) ;
- politique sociale : Europe sociale (nécessité) (p. 3586).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1693).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Armements classiques : canons de 155 AUF1 (annulation de commandes) (p. 4939).

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) (restructuration) (p. 4939, 4940).

Personnel : effectifs (déflation) (p. 4939).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5337).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 du Gouvernement (définit le statut des vendeurs-colporteurs de presse) (p. 6093) ;

GALAMETZ (Claude)

Député du Pas-de-Calais

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

GALLET (Bertrand)

Député d'Eure-et-Loir

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295) [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6528).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Réglement au nom de la commission de la défense et des forces armées sur la **situation actuelle et future des moyens français d'observation aériens et spatiaux (n° 1767)** [28 novembre 1990].

Proposition de loi tendant à améliorer la **protection sociale des sapeurs-pompiers non professionnels (n° 1867)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Classement des salaires en Europe :** situation économique mondiale ; dégradation du pouvoir d'achat en France ; hausse du chômage ; troisième plan pour l'emploi ; S.M.I.C. : revalorisation ; négociations salariales [28 novembre 1990] (p. 6124, 6125).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1990] :

Communautés européennes (p. 2167, 2168).

Délinquance et criminalité (p. 2168).

Drogue :
- dépénalisation (p. 2167) ;
- prévention (p. 2167) ;
- trafic (importance et répression) (p. 2167, 2168).

Lois :
- n° 70-1320 du 31 décembre 1970 relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses (p. 2167) ;
- n° 87-1157 du 31 décembre 1987 relative à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal (p. 2167)

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Avant l'article 15 :

Amendement n° 52 de M. Bertrand Gallet (supprime l'article 1er de la loi n° 87-1157 du 31 décembre 1987, relatif à la création d'un institut d'enseignement, de recherche, d'information et de prévention sur les toxicomanies) : adopté (p. 2190).

Explications de vote :

Affaires étrangères : drogue : coopération internationale dans la lutte (p. 2194).

Banques et établissements financiers : déclaration obligatoire (p. 2194).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2195).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Sécurité civile : sapeurs pompiers (statut) (p. 5228).

GALLEY (Robert)

Député de l'Aube

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (recherche et technologie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Rapport fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur les **effets des chlorofluorocarbones sur l'environnement et les moyens de supprimer ou de limiter leurs émissions (n° 1573)** [29 juin 1990].

Avis fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XV : **recherche et technologie (n° 1640)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Coopération : engagement financier de la France :** Afrique ; difficultés de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale ; désengagement financier de la B.N.P. [2 mai 1990] (p. 874, 875).

orales sans débat :

- **n° 321,** posée le 21 novembre 1990 : **arts plastiques (enseignement : Aube)** (p. 5768). Appelée le 23 novembre 1990 : école municipale des beaux-arts de Troyes : agrément de l'Etat : retrait le 7 août 1990 ; mesures transitoires pour 1990-1991 ; réforme pédagogique de l'enseignement supérieur des arts plastiques : décret du 10 novembre 1988 (p. 5909, 5910).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne (p. 2110).

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2110) ;
- législation (p. 2110).

Boissons et alcools : vins (champagne) (p. 2110).

Communautés européennes : projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2110).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 16 de M. Christian Bergelin (étend la protection de l'appellation aux emballages, étiquettes, papiers de commerce et factures) : rejeté (p. 2119).

Article 7-5 de la loi du 6 mai 1919 (définition des appellations par décret) :

- *son* amendement n° 41 rectifié (associe les conseils régionaux et généraux à la rédaction des décrets d'agrément) : rejeté (p. 2122).

Collectivités locales (compétences) (p. 2122).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) et coopération décentralisée (p. 4494).

Recherche et Technologie. - *Examen du fascicule avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [31 octobre 1990] :

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (A.N.V.A.R.) (p. 4622).

Chercheurs : recrutement et vieillissement (p. 4623).

Entreprises : effort de recherche (insuffisance) (p. 4634).

Espace :
- Agence spatiale européenne (programmes scientifiques, lanceur européen) (p. 4623) ;
- programme SPOT (p. 4623).

Gouvernement : ministère de la recherche et de la technologie : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4622).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 4622).

Programmes nationaux (p. 4624).

Recherche industrielle (p. 4622) ;

GAMBIER (Dominique)

Député de la Seine-Maritime

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (comptes spéciaux du Trésor) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 44 : **comptes spéciaux du Trésor (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- Mer et littoral [21 juin 1990] :

Ports maritimes (politique portuaire) (p. 2763).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Après l'article 29 :

- *son* amendement n° 395 soutenu par M. Alain Richard (majore de 10,5 p. 100 le tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au fonds national pour le développement des adductions d'eau) (p. 4076) : adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4078).

Article 42 *(équilibre général du budget et état A) :*

- *son* amendement n° 396 (minore de 160 millions l'estimation du prélèvement sur les enjeux du loto sportif affecté au fonds national pour le développement du sport) : non soutenu (p. 4121).

Deuxième partie :

Recherche et Technologie. - *Questions* [31 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : déséquilibre Ile-de-France - province (nécessité d'une politique volontariste de déconcentration) (p. 4460).

Régions (comités consultatifs de la recherche) (p. 4660).

Sciences humaines et sociales (orientations) (p. 4661).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. *Questions* [5 novembre 1990] :

Etablissements scolaires : chefs d'établissement (recrutement, revalorisation) (p. 4739).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions.* [5 novembre 1990] :

Instituts universitaires de formation des maitres (I.U.F.M.) et formation des enseignants : généralisation des I.U.F.M. et relations avec l'université (p. 4772).

Recherche : recherche universitaire (place dans l'enseignement supérieur) (p. 4767).

Commerce extérieur. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe de l'Est (p. 5261, 5262).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : aide personnalisée au logement (A.P.L.) (p. 5336).

Architecture : enseignement (p. 5334).

Enseignement supérieur : étudiants (logement) (p. 5336).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les comptes spéciaux du Trésor [16 novembre 1990].

Audiovisuel : redevance (perception) (p. 5475).

Collectivités locales : compte d'avances (présentation en équilibre et découvert d'exécution) (p. 5475) ;

Comptes spéciaux du Trésor :
- généralités (création, suppression, soldes financiers) (p. 5474) ;
- directions départementales de l'équipement (D.D.E.) : compte de commerce (p. 5475) ;
- Fonds forestier national (p. 5474, 5475) ;
- Fonds national pour le développement des adductions d'eau (F.N.D.A.E.) (p. 5474, 5475) ;
- Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.)

GANTIER (Gilbert)

Député de Paris

(15e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228) [*J.O.* du 8 juin 1990] (p. 6746).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires sociales et solidarité : santé, solidarité et protection sociale) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **réprimer** les **dégradations commises par les auteurs de graffiti et autres inscriptions sur des biens meubles ou immeubles (n° 1320)** [2 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 4 : **affaires sociales et solidarité : santé, solidarité et protection sociale (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Evénements du 12 novembre à Paris :** casseurs ; ordres reçus par la police ; responsabilité du ministère de l'intérieur [14 novembre 1990] (p. 5277, 5278).

à un ministre :

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignement supérieur : universités : locaux et capacités d'accueil : université Dauphine (vente) (p. 457).

orales sans débat :

- **n° 233,** posée le 18 avril 1990 : **circulation routière (réglementation et sécurité)** (p. 402, 403). Appelée le 20 avril 1990 : dépannage des véhicules sur les autoroutes (p. 532, 533).

- **n° 242,** posée le 25 avril 1990 : **risques technologiques (risque nucléaire)** (p. 624). Appelée le 27 avril 1990 : catastrophe de Tchernobyl ; centrales nucléaires d'E.D.F. ; mesures de sûreté (p. 782, 783, 784).

- **n° 278,** posée le 6 juin 1990 : **logement (H.L.M : Ile-de-France)** (p. 2070). Appelée le 8 juin 1990 : conditions d'attribution des logements aidés ; plafond de ressources ; absentéisme des ministres aux séances de questions orales (p. 2205, 2206, 2207).

- **n° 328,** posée le 21 novembre 1990 : **conférences et conventions internationales (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe)** (p. 5769). Appelée le 23 novembre 1990 : C.S.C.E. : tenue du 19 au 21 novembre 1990 à Paris ; conséquences ; circulation ; nuisances ; construction du nouveau Centre de Conférences internationales (p. 5913, 5914).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).**

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Affaires étrangères (Europe de l'Est et réunification allemande) (p. 357).

Chômage (niveau et comparaisons internationales) (p. 356, 357, 358).

Emploi : créations (p. 357).

Entreprises : investissements (p. 357).

Finances publiques :
- débat d'orientation budgétaire (p. 356) ;
- déficit budgétaire (p. 358) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 358) ;
- dette publique (p. 358) ;
- obligations renouvelables du Trésor (O.R.T.) (p. 358).

Impôts locaux : taxe d'habitation (part départementale assise sur le revenu) (p. 357).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : impôt de solidarité sur la fortune (p. 358).

Impôt sur les sociétés (rendement et réduction du taux) (p. 357).

Parlement (rôle en matière budgétaire) (p. 356).

Plus-values : imposition (des entreprises) (p. 357).

Politique économique :
- croissance (p. 356) ;
- salaires (pouvoir d'achat) (p. 358).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 357, 358).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Discussion des articles [19 avril 1990] :

Article 27 *(abrogation) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de M. Yves Fréville (maintient certaines garanties accordées en matière disciplinaire aux enseignants et aux membres de l'enseignement supérieur privé) : retiré (p. 538) ;

- *soutient* l'amendement n° 71 de M. Charles Millon (associe le Conseil régional à toute décision de l'Etat concernant la création et l'implantation des établissements publics d'enseignement supérieur) : rejeté (p. 539).

- **Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

Régie nationale des usines Renault :
- projet de loi n° 1000 du 28 octobre 1987 relatif à la transformation de la Régie nationale des usines Renault en société anonyme (p. 819) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 819) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 819).

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 2459 de M. François d'Aubert (ajoute Renault à la liste des entreprises « privatisables » dans l'article 4 de la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986) : rejeté (p. 846).

Article 1er *(statut de la Régie Renault) :*

- *défavorable* (p. 847) ;

Société anonyme (transformation de Renault en société anonyme) (p. 847) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (précise que la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 sur la démocratisation du secteur public s'applique à la société anonyme Renault) (p. 849) ;

- *soutient* l'amendement n° 2460 de M. François d'Aubert (stipule que la propriété des actions de la société détenues par l'Etat est transférée au secteur public) : rejeté (p. 849).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Accidents du travail : faute inexcusable (p. 1949).

Contrats de travail précaire :
- durée et délais (p. 1949) ;
- requalification et transformation en contrat à durée indéterminée (p. 1948, 1949).

Lois : suivi de l'application des lois (bilan au 31 décembre 1991) (p. 1949).

Travail précaire : recours au travail précaire (limitations) (p. 1949).

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (autorise un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) (p. 1969).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 74 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu un contrat à durée déterminée) (p. 1974).

Article 4 *(art. L. 122-3-1 du code du travail : sanction de l'absence d'écrit) :*

- *son* sous-amendement n° 127 (porte de deux à huit jours le délai accordé à l'employeur) à l'amendement n° 12 de la commission (dispose que le contrat doit être adressé au salarié au plus tard dans les deux jours suivant l'embauche) : vote réservé (p. 1975) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 mai 1990] :

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (incidences de la révision des valeurs locatives) (p. 1817).

Valeurs locatives :
- frais d'assiette (p. 1817) ;
- révision générale (nécessité et méthodes) (p. 1817) ;
- secteurs d'évaluation (p. 1817) ;
- transferts de charges (p. 1817).

Rappel au règlement : s'interroge sur l'utilisation faite par M. Jean-Marie Le Guen de la délégation de vote de Mme Marie-France Stirbois lors de l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme [26 juin 1990] (p. 2959).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1988 (n° 1169).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Collectivités locales : prélèvement à leur profit (p. 2361).

Communautés européennes : prélèvement à leur profit (p. 2361).

Finances publiques :
- crédits : gestion des chapitres (reports) (p. 2362) ;
- déficit budgétaire (p. 2361) ;
- dépenses :
  - niveau et évolution (p. 2361) ;
  - prioritaires (p. 2361) ;
  - sous-évaluation (p. 2361, 2362) ;
- dette publique (p. 2361) ;
- recettes :
  - allégements d'impôts (p. 2361) ;
  - plus-values (p. 2361) ;
  - remboursements et dégrèvements (p. 2361) ;
- Trésor : obligations renouvelables du Trésor (O.R.T.) (p. 2361).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 2361).

Explications de vote [13 juin 1990] :

Finances publiques : dette publique (p. 2372).

Secteur public : privatisations (p. 2372).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 2372).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme)* :
- *ses observations* (p. 2961).

Agriculture : viticulture (hommage) (p. 2961).

- *soutient* le sous-amendement n° 160 de M. André Santini (autorise la publicité pour les alcools inférieurs à 13,5 degrés) à l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) (p. 2966) : rejeté (p. 2967) ;

- *son* amendement n° 56 (rédactionnel) : adopté (p. 2967) ;

- *son* amendement n° 57 (supprime l'interdiction totale de la publicité en faveur des boissons alcoolisées) (p. 2967) : rejeté (p. 2968) ;

- *son* amendement n° 58 rectifié (de conséquence) : rejeté (p. 2968) ;

- *son* amendement n° 59 (supprime l'allusion au nom dans la définition de la publicité indirecte) (p. 2969) : rejeté (p. 2970) ;

- *son* amendement n° 60 (supprime la restriction qui concerne la date de mise sur le marché du produit à la dérogation à l'interdiction de la publicité indirecte) : rejeté (p. 2970) ;

- *son* amendement n° 61 (donne une définition du parrainage) : rejeté (p. 2971) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (permet au ministre chargé de la santé d'autoriser la publicité en faveur de fêtes ou foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales) (p. 2975) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 165 de M.Jean-Paul Fuchs (dispose que l'autorisation est accordée par arrêté préfectoral) à l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (p. 2975) : rejeté au scrutin public (p. 2976) ;

- *son* amendement n° 62 (propose une réglementation qui encadre la publicité autorisée en faveur des boissons alcooliques) : devenu sans objet (p. 2978) ;

- *son* amendement n° 63 : devenu sans objet (p. 2978) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 corrigé de M. André Santini (établit une dérogation pour les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles) : devenu sans objet (p. 2978).

- *son* amendement n° 64 (dispose qu'en cas de récidive le montant maximum de l'amende pourra être porté à 50 p. 100 du montant des dépenses consacrées à la publicité illégale) (p. 2983) : rejeté (p. 2984) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (interdit de vendre des boissons alcooliques dans les points de vente de carburant) (p. 2984).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3803).

Epargne : fiscalité (p. 3804).

Finances publiques :
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3803, 3804) ;
- dette publique (p. 3804) ;
- prélèvements obligatoires (p. 3804) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988 et 1989 (p. 3804) ;
- rétroactivité (ou application immédiate de mesures) (p. 3804).

Impôt sur les sociétés : taux différents selon l'affectation des bénéfices (p. 3804).

Politique économique :
- environnement international (p. 3803) ;
- inflation (p. 3803).

Prévisions et projections économiques (p. 3803).

Secteur public : entreprises publiques (privatisations) (p. 3804).

Sécurité sociale : dépenses (maîtrise) (p. 3804).

T.V.A. :
- taux majoré (baisse) (p. 3804) ;
- taux normal (p. 3804).

Première partie :

Discussion des articles [17, 18 et 19 octobre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 413 (propose un nouveau barème) (p. 3896) : rejeté (p. 3897) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 344 de M. Raymond Douyère (réduit à 18 p. 100 le taux de taxation des contrats d'assurance multirisques incendie) (p. 3900) ;
- *soutient* l'amendement n° 160 de M. Jean-Yves Haby (supprime le plafonnement du quotient familial pour les contribuables ayant au moins trois enfants) : rejeté (p. 3901).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 161 de M. Ladislas Poniatowski (institue la déductibilité fiscale à 50 p. 100 des salaires et cotisations sociales des salariés personnels dans la limite de 75 000 francs) : rejeté (p. 3909).

Article 3 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés) :*

- *ses observations* (p. 3925) ;

Taux différents selon l'affectation du bénéfice (p. 3925) ;

- *soutient* l'amendement n° 392 de M. Michel d'Ornano (supprime l'imposition différentielle des bénéfices distribués) (p. 3926) : rejeté (p. 3927).

Article 4 *(allégement de la taxe professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 362 de M. Fabien Thiémé (de suppression) (p. 3932, 3937) ;

Taxe professionnelle : plancher en fonction de la valeur ajoutée (p. 3932).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jean Tardito (assujettit à la taxe professionnelle toutes les activités liées à l'extraction et au traitement du sel) (p. 3939) ;

Mines et carrières : fiscalité (p. 3939) ;

Rappel au règlement : regrette les retards apportés au déroulement des débats par le Gouvernement (p. 3946).

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 218 (étend le bénéfice de l'article aux préparations et huiles lubrifiantes) (p. 3941) : vote réservé (p. 3942) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3946) ;

Communautés européennes : marché unique (p. 3941).

- *ses observations* sur l'amendement n° 185 corrigé de M. Philippe Auberger (porte à 80 p. 100 la déductibilité pour le fioul domestique utilisé par l'agriculture) (p. 3944) ;
- *son* amendement n° 219 (institue un amortissement exceptionnel sur douze mois des véhicules électriques servant à l'exploitation des entreprises) (p. 3945) : vote réservé ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3946).

Article 6 *(allégement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers afférente aux fiouls lourds à basse teneur en soufre) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 356 de M. Martin Malvy (allège la taxe intérieure sur le gaz naturel et majore celle sur les produits pétroliers à forte teneur en soufre) (p. 3947).

Article 7 *(réduction de la taxe sur les conventions d'assurance applicable à certains contrats de transport) :*

- *favorable* (p. 3949).

Article 8 *(relèvement du plafond des comptes bloqués d'associés) :*

- *favorable* (p. 3950).

Avant l'article 9 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Jean de Gaulle (réduit le taux normal de la T.V.A. à 18 p. 100) (p. 3959) ;

Communautés européennes : harmonisation fiscale et suppression des frontières fiscales (p. 3959) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 131 rectifié de M. Edmond Alphandéry (réduit le taux normal de la taxe sur la valeur ajoutée à 18,2 p. 100 et privatise l'Union des Assurances de Paris) (p. 3959).

Article 10 *(modification de l'indexation du tarif de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 220 rectifié (supprime l'indexation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 3965) : adopté (p. 3966) ;

Parlement : vote de l'impôt (p. 3965).

Avant l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 150 de M. Jean Proriol (porte à 5 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3967) : vote réservé (p. 3968) : rejeté (p. 3975) ;
- *son* amendement n° 338 (porte à 500 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints) (p. 3969) : vote réservé (p. 3972) : retiré (p. 3975) ;

Impôts sur la fortune et le patrimoine (rapport Hollande) (p. 3970) ;

- *favorable* à l'amendement n° 327 de M. Alain Richard (porte à 400 000 F l'abattement opéré sur la part du conjoint survivant) (p. 3973) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 425 du Gouvernement (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe, porte à 330 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant, institue la revalorisation annuelle de ces abattements et supprime le non-cumul d'abattements bénéficiant aux handicapés héritiers collatéraux) (p. 3973, 3975) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 407 de M. François Hollande (institue des abattements spécifiques au profit des donataires âgés de moins de 30 ans) (p. 3975, 3978).

Impôts sur la fortune et le patrimoine :
- donations et successions (conséquences négatives d'un avantage fiscal en fonction de l'âge) (p. 3978) ;
- donations partage (suppression des avantages fiscaux) (p. 3978) ;
- dons manuels (p. 3977) ;

- *soutient* l'amendement n° 337 de M. Claude Wolff (exonère de droits de mutation les terres agricoles figurant dans la succession pour un montant inférieur à 500 000 F si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation) : le rectifie (si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation pour une durée de cinq ans) (p. 3978) : rejeté (p. 3979) ;

- *son* amendement n° 336 (opère un abattement de 50 p. 100 sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984) : rejeté (p. 3985) ;

- *soutient* l'amendement n° 357 de M. Alain Griotteray (opère un abattement de 5 p. 100 par personne à charge occupant le logement, sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984) : rejeté (p. 3985) ;

- *son* amendement n° 224 corrigé (confère la qualification de biens professionnels, pour la détermination de la base de l'impôt de solidarité sur la fortune, à certaines participations détenues dans des sociétés holdings) : rejeté (p. 3985) ;

- *son* amendement n° 225 corrigé (exonère, pendant cinq ans, de l'impôt sur la fortune les dirigeants d'entreprises détenteurs d'une participation inférieure à 25 p. 100 du capital de la société lorsque cette insuffisance résulte d'un partage consécutif à une donation ou à une succession sous réserve qu'ils conservent les titres pendant une durée minimale de cinq ans) (p. 3985) : rejeté (p. 3986) ;

- *son* amendement n° 223 corrigé (confère la qualification de biens professionnels, pour la détermination de la base de l'impôt de solidarité sur la fortune, aux participations au capital d'une société détenues depuis plus de cinq ans lorsque leur propriétaire exerce des fonctions de direction dans cette société ou une de ses filiales) (p. 3986) : rejeté (p. 3987) ;

- *son* amendement n° 312 corrigé (applique un abattement, en fonction de leur durée de détention, aux valeurs mobilières pour la détermination de la base de l'impôt de solidarité sur la fortune) : rejeté (p. 3987).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *défavorable* (p. 3994, 3995) ;

Impôts sur la fortune et le patrimoine (p. 3994, 3995).

- *son* amendement n° 221 (maintient le plafonnement à 70 p. 100 du revenu) (p. 3995) : rejeté (p. 3996) ;

- *son* amendement n° 222 rectifié (intègre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement par rapport au revenu) : rejeté (p. 3996) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Tardito (porte le plafonnement à 100 p. 100 du revenu) (p. 3997) ;

- *son* amendement n° 412 (indexe les tranches du barème sur la hausse des prix des douze derniers mois) : rejeté (p. 3998).

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *défavorable* (p. 3999).

Lois : rétroactivité (p. 3999) ;

- *son* amendement n° 229 (de suppression) : rejeté (p. 3999).

- *son* amendement n° 230 (applique les dispositions de l'article à des cessions réalisées à compter du 12 septembre 1990) : devenu sans objet à la suite de l'adoption de l'amendement n° 422 de M. Raymond Douyère (p. 4001).

- *ses observations* sur l'adoption de l'amendement n° 422 (identique à son amendement n° 230) (p. 4002).

- *son* amendement n° 234 (institue un abattement, de 5 p. 100 par année de détention au-delà de l'année d'acquisition, sur la plus-value réalisée lors de la cession de certains titres non cotés) (p. 4001) : rejeté (p. 4002).

- *son* amendement n° 233 (réduit à 8 p. 100 le taux d'imposition de la plus-value pour certains titres détenus depuis plus de cinq ans) : rejeté (p. 4002).

- *son* amendement n° 232 (exonère de l'imposition sur les plus-values les cessions faites à des détenteurs de plus de 25 p. 100 des droits sociaux si l'acquéreur conserve les titres pendant au moins cinq ans) (p. 4002) : rejeté (p. 4003).

- *son* amendement n° 231 (réduit à 8 p. 100 le taux d'imposition de la plus-value sur les titres d'une société rachetée par les salariés à condition que leur acquéreur les conserve pendant au moins cinq ans) (p. 4003) : retiré (p. 4004).

Entreprises (reprise par les salariés) (p. 4003) ;

- *soutient* l'amendement n° 166 de M. Jean-Pierre Philibert (calcule la plus-value sur les titres acquis avant le 1er janvier 1990 sur leur valeur au 31 décembre 1989) (p. 4004) ;

- *son* amendement n° 236 (exonère les plus-values réalisées à l'occasion de cessions inférieures à 150 000 F par an) : rejeté (p. 4006).

- *son* amendement n° 237 (institue un abattement sur la plus-value de 5 p. 100 par année de détention au-delà de l'année d'acquisition) : rejeté (p. 4006).

- *son* amendement n° 235 (applique les dispositions de l'article à des cessions réalisées à compter du 12 septembre 1990) (p. 4006) : retiré (p. 4008).

Assemblée nationale : ordre d'appel des amendements (p. 4007).

Lois (rétroactivité) (p. 4008).

Article 12 précédemment réservé *(imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises lors de la cession de titres de portefeuille) :*

- *son* amendement n° 226 (de suppression) (p. 4008) : vote réservé (p. 4009) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4012) ;

Lois (rétroactivité) (p. 4008) ;

- *son* amendement n° 227 (impute entièrement les moins-values relevant du taux de 19 p. 100 sur les plus-values) (p. 4010) : vote réservé (p. 4011) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4012) ;

- *son* amendement n° 228 (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 12 septembre 1990) : vote réservé (p. 4011) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4012).

Article 14 *(harmonisation des conditions d'imposition des professions non commerciales avec les professions commerciales) :*

- *son* amendement n° 238 (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 12 septembre 1990) : rejeté (p. 4014) ;

Lois (rétroactivité) (p. 4014) ;

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 334 de M. François d'Aubert (porte à 400 000 F le montant à partir duquel les plus-values sur valeurs mobilières réalisées par les professions non commerciales sont taxées au titre des bénéfices non commerciaux) : rejeté (p. 4015).

Article 15 *(modification du critère de non-imposition pour le bénéfice des dégrèvements d'impôts locaux) :*

- *défavorable* (p. 4015).

Après l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 169 de M. Ladislas Poniatowski (de suppression) (p. 4025) : vote réservé (p. 4029) : rejeté au scrutin public (p. 4032).

Article 16 *(réduction du montant de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) :*

- *ses observations* (p. 4030, 4031).

Logement :

- en région parisienne (p. 4030, 4031) ;

- fiscalité (p. 4030) ;

- *son* amendement n° 309 (de suppression) (p. 4025) : vote réservé (p. 4029) : rejeté au scrutin public (p. 4032).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 310 (réduit à 1,2 p. 100 le droit d'apport majoré, applicable en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de provisions) : rejeté (p. 4035) ;

Entreprises (fonds propres) (p. 4035).

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 239 soutenu par M. Yves Fréville (applique les dispositions de l'article à compter du 1er janvier 1991) (p. 4051) : adopté après modifications (p. 4052).

Article 23 *(suppression et aménagement d'aides fiscales) :*

- *son* amendement n° 240 soutenu par M. Yves Fréville (maintient les régimes d'amortissement exceptionnels en faveur des immeubles affectés à la recherche scientifique et des acquisitions d'actions de sociétés conventionnées ou d'organismes de recherche agréés) : rejeté (p. 4053) ;

Après l'article 26 :

- *soutient* l'amendement n° 171 de M. Ladislas Poniatowski (applique le taux réduit de la T.V.A. au traitement des ordures ménagères assuré par un service public municipal, si les procédés utilisés permettent la production d'énergie ou de compost, le tri ou le recyclage de matières premières) (p. 4071, 4072) : retiré (p. 4073).

Article 29 *(réforme des taxes sur les produits des exploitations forestières) :*

- *défavorable* (p. 4080, 4081).

Communautés européennes (harmonisation fiscale et droit européen de la concurrence) (p. 4080).

Article 36 *(relèvement du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 390 de Mme Elisabeth Hubert (supprime la première majoration de la fiscalité sur le tabac devant intervenir au 1er janvier 1991) (p. 4092).

Article 37 *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *ses observations* (p. 4093).

Article 44, alinéa 3, de la Constitution (usage) (p. 4093).

Article 42 *(équilibre général du budget et état A)* (p. 4103) :

- *défavorable* (p. 4117).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 4117) ;

Finances publiques (dépenses) (p. 4117).

Vote des groupes :

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 4117).

- **Rappel au règlement :** condamne les événements qui se sont produits à Beyrouth [19 octobre 1990] (p. 3994).

Deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Industrie - *Questions* [6 novembre 1990] :

Informatique : Bull (choix stratégiques) (p. 4801).

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (santé, solidarité et protection sociale) [9 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : crédits : inscription aux charges communes (p. 5019).

Gouvernement : ministère des affaires sociales et de la solidarité, secrétariat d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, secrétariat d'Etat aux handicapés :

- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5019) ;
- effectifs (p. 5019) ;
- redéploiement (p. 5020).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : nature (p. 5020).

Parlement : contrôle des dépenses de la sécurité sociale (p. 5020, 5021).

Pharmacie :

- industrie pharmaceutique (dégradation) (p. 5020) ;
- médicaments : contrôle des prix et maîtrise des dépenses de santé (p. 5020).

Sécurité sociale :

- comptes de la sécurité sociale : clarification (p. 5020) ;
- ticket modérateur (p. 5020).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Communautés européennes : contrôle aérien (harmonisation et coordination) (p. 5267).

Compagnies aériennes (restructuration et résultats) (p. 5267).

Gouvernement : crédits de l'aviation civile (montant, évolution, répartition) (p. 5267).

Industrie aéronautique (p. 5267).

Président de la République : engagements (règle du « ni-ni ») (p. 5267).

Trafic aérien (évolution) (p. 5267).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 5267).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Procédure des questions* [16 novembre 1990].

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (imputation sur le budget des charges communes) (p. 5506).

Finances publiques : charges communes (volume) (p. 5506).

Vote des crédits :

Etat C, titres V et VI

Après l'article 53 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 329 de M. Jean-Marc Ayrault (fait obligation aux groupements sportifs affiliés à la Fédération française de football de constituer, avant le 31 décembre 1991, une société anonyme pour la gestion de leurs activités) (p. 5513) ;

Constitution : constitutionnalité de l'amendement (cavalier budgétaire) (p. 5513).

Sports : football et autres sports (moralisation) (p. 5513).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 66 *(augmentation de l'avantage fiscal résultant du crédit d'impôt-recherche) :*

- *son* amendement n° 248 rectifié (élargit le champ du crédit d'impôt-recherche aux dépenses exposées au titre des activités de conception et de création de nouveaux produits) : retiré (p. 5536).

Article 70 *(aménagement des dispositions destinées à économiser l'énergie)*

- *son* amendement n° 249 (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les investissements des collectivités locales destinés à économiser l'énergie et financés en crédit-bail) (p. 5547) : rejeté (p. 5549).

Après l'article 70 :

- *son* amendement n° 324 corrigé (exonère de la taxe professionnelle les investissements destinés à économiser l'énergie effectués à compter du 1er octobre 1990) : rejeté (p. 5549) ;

Article 71 *(aménagement du régime d'imposition des plus-values immobilières des particuliers) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de M. Ladislas Poniatowski (de suppression) (p. 5550) : rejeté (p. 5551) ;

Logement (p. 5550) ;

- *son* amendement n° 317 (maintient la réduction de 5 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value relative aux années antérieures à 1991) (p. 5551) : rejeté (p. 5552) ;

Logement :

- plus-values (coefficient d'érosion monétaire) (p. 5551) ;
- plus-values (réforme de l'imposition) (p. 5551) ;

- *son* amendement n° 318 (applique aux cessions réalisées à compter du 1er juillet 1991 la réduction de 3,3 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value) : rejeté (p. 5553).

Article 73 *(régime fiscal des sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie) :*

- *son* amendement n° 95 (de suppression) (p. 5563) : retiré (p. 5564) ;

Bâtiment et travaux publics (p. 5563) ;

- *favorable* à l'amendement n° 335 du Gouvernement (maintient le régime fiscal des bénéfices et des plus-values provenant d'opérations de crédit-bail conclues avant le 1er janvier 1996 si elles portent sur des immeubles affectés à une activité industrielle et commerciale autre que les locaux à usage de bureaux) (p. 5564) ;

Difficultés d'application : notion de locaux à usage de bureau (p. 5564) ;

- *son* amendement n° 320 (de précision) : adopté (p. 5566) ;

- *son* amendement n° 321 (maintient le dispositif tendant à atténuer l'imposition du locataire-acquéreur lorsque la durée du contrat de crédit-bail est d'au moins quinze ans) : retiré (p. 5566) ;

- *son* amendement n° 322 (de précision) (p. 5566) : retiré (p. 5567) ;

Après l'article 75 :

- *soutient* l'amendement n° 313 de M. Paul Chollet (autorise les conseils municipaux, généraux et régionaux à exonérer, chacun pour leur part et pour une durée de cinq ans, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les terrains nouvellement plantés en vergers et compense à due concurrence les pertes de recettes subies par ces collectivités par une majoration de la dotation globale de fonctionnement qu'elles perçoivent) (p. 5576) : rejeté (p. 5577).

Article 76 *(mesures en faveur des personnes physiques qui donnent des navires en location) :*

- *soutient* l'amendement n° 315 de M. Aimé Kerguéris (porte la déduction du revenu à 50 p. 100 des sommes investies et la plafonne à 100 000 F pour une personne seule et à 200 000 F pour un couple marié, assouplit les conditions mises à son obtention et supprime son imputation sur le prix de revient pour le calcul de l'amortissement des parts de propriété et pour la détermination des plus-values) (p. 5579) : rejeté (p. 5580).

Crédits et dispositions précédemment réservés [19 novembre 1990] :

Article 44 et état B *(mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils)* (p. 5642).

Etat B, titre III :

- *ses observations* sur l'amendement n° 357 du Gouvernement (majore les crédits de l'agriculture et de la forêt de 32 millions de francs) (p. 5638) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 355 du Gouvernement (majore les crédits de l'éducation nationale - enseignement scolaire et enseignement supérieur - de 240 millions de francs) (p. 5638).

Etat B, titre IV :

- *ses observations* sur l'amendement n° 358 du Gouvernement (réduit les crédits de l'agriculture de 32 millions de francs) (p. 5638) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 359 du Gouvernement (majore les crédits des anciens combattants de 7 millions de francs) (p. 5638) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 356 du Gouvernement (majore les crédits de l'éducation nationale - enseignement scolaire et enseignement supérieur - de 200 millions de francs) (p. 5638).

Article 45 et état C *(mesures nouvelles - dépenses en capital des services civils)* (p. 5643).

Etat C, titre V :

- *ses observations* sur l'amendement n° 360 du Gouvernement (majore les autorisations de programme et les crédits de paiement de l'éducation nationale - enseignement scolaire et enseignement supérieur - de 60 millions de francs) (p. 5638).

Après l'article 84 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 361 du Gouvernement (supprime le remboursement partiel du droit de consommation aux petits producteurs d'eaux de vie ne vendant pas directement à la consommation) (p. 5638).

Assemblée nationale : commission des finances (p. 5638).

Parlement (droits) (p. 5638).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 et 14 décembre 1990] :

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 de M. Pierre Méhaignerie (assujettit la totalité de l'indemnité parlementaire à l'impôt sur le revenu à compter de l'imposition des revenus de 1990) (p. 6861, 6862, 6867) ;

Impôt sur le revenu : exonération et abattements spécifiques (p. 6862).

Lois : rétroactivité (p. 6862).

Parlement : élus (frais liés à l'exercice du mandat) (p. 6862).

Article 2 *bis* A nouveau *(assiette de l'impôt sur le revenu des personnes n'ayant pas leur domicile fiscal en France) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 6868).

Article 3 *sexies* nouveau *(modification des règles de calcul du crédit d'impôt dans le cadre du rachat d'une entreprise par ses salariés [R.E.S.]) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) (p. 6870).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de la commission (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6881) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 197 de M. Edmond Alphandéry (intègre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 6881).

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 163 de M. Paul Chollet (maintient l'exonération de certaines cessions prévues par le 2e alinéa de l'article 160 du code général des impôts ainsi que l'étalement ou le report de l'imposition prévus par le paragraphe I (*bis* et 1 du paragraphe I (*ter* du même article) à l'amendement n° 29 de la commisssion (rétablit l'article dans la rédaction considérée comme adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture (p. 6881) : vote réservé (p. 6883) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *son* sous-amendement n° 186 (opère, à certaines conditions, un abattement de 50 p. 100 sur le montant de la plus-value lorsque la cession s'effectue entre partenaires d'une opération de rachat d'entreprise par ses salariés) à l'amendement n° 29 de la commisssion (p. 6881) : vote réservé (p. 6883) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *son* sous-amendement n° 187 (maintient le report d'imposition prévu par l'article 160 du code général des impôts pour les cessions correspondant à des apports d'actifs) à l'amendement n° 29 de la commisssion (p. 6881) : vote réservé (p. 6883) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

- *son* sous-amendement n° 188 (exonére, à certaines conditions, la plus-value lorsque la cession s'effectue entre partenaires d'une opération de rachat d'entreprise par ses salariés) à l'amendement n° 29 de la commisssion (p. 6882) : vote réservé (p. 6883) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *son* sous-amendement n° 189 (impute les moins-values résultant de cessions de droits sociaux mentionnés aux articles 92 B à 92 C du code général des impôts sur les plus-values consécutives aux cessions de droits sociaux mentionnées à l'article 160) à l'amendement n° 29 de la commisssion (p. 6882) : vote réservé (p. 6883) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 17 *bis* *(modification du régime des allégements de taxe d'habitation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de la commission (rétablit l'exonération des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion non titulaires d'un contrat d'insertion) (p. 6914) ;

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (contrats d'insertion) (p. 6914) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 204 du Gouvernement (prévoit que le dégrèvement bénéficiant aux titulaires du revenu minimum d'insertion leur est accordé d'office) (p. 6914) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de la commission (rétablit la réduction de 4 p. 100 à 3,7 p. 100 du taux de plafonnement de la taxe d'habitation en fonction du revenu mentionné à l'article 1414 C du code général des impôts) (p. 6916).

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 206 du Gouvernement (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6918) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 255 de M. Michel Jacquemin (exonère les produits du patrimoine affectés à la couverture des risques maladie et maternité des organismes régis par le code de la sécurité sociale et le code rural et des groupements mutualistes régis par le code de la mutualité) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6916, 6918) : vote réservé (p. 6919) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 256 de M. Michel Jacquemin (porte la franchise à 3 000 F et calcule la décote sur 6 000 F pour l'imposition des produits du patrimoine des associations et relève à 300 000 F l'abattement bénéficiant aux fondations reconnues d'utilité publique) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6916, 6918) : vote réservé (p. 6918) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 257 de M. Michel Jacquemin (exonère les plus-values des organismes d'intérêt général) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6917) : vote réservé (p. 6919) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Après l'article 21 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 207 du Gouvernement (supprime l'exonération de T.V.A. sur la rémunération pour copie privée prévue par le 2e alinéa de l'article 32 de la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985) (p. 6920) ;

Assemblée nationale : amendements (absence d'exposé des motifs) (p. 6920).

Lois : initiatives des services du ministère du budget (p. 6920).

Article 23 *(suppression et aménagement d'aides fiscales) :*

- *son* sous-amendement n° 300 (maintient le dégrèvement pour l'irrigation, la traite mécanique, les treuils mobiles dans l'agriculture et les scies tronçonneuses utilisées pour les travaux forestiers) à l'amendement n° 37 de la commission (rétablit la suppression du dégrèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers applicables à l'essence de pétrole et au pétrole lampant utilisés pour certains travaux agricoles) : vote réservé (p. 6923) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 29 *(réforme des taxes sur les produits des exportations forestières) :*

- *son* amendement n° 199 (de suppression) : retiré (p. 6926) ;

- *soutient* l'amendement n° 196 de M. Philippe Auberger (étend la taxe forestière à toutes les coupes de bois) : vote réservé (p. 6926) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Après l'article 75 A :

- *favorable* à l'amendement n° 167 de M. Adrien Zeller (renforce les obligations comptables des œuvres et fondations et associations reconnues d'utilité publique qui font appel à la générosité publique en utilisant les grands moyens d'information) (p. 6954).

Article 93 *(assiette des revenus salariaux et assimilés et des revenus de remplacement soumis à contribution) ;*

- *défavorable* à l'amendement n° 142 de la commission (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6955) : vote réservé (p. 6956) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 273 du Gouvernement (opère une réduction de 5 p. 100 sur le montant brut des traitements, indemnités, émoluments et salaires) à l'amendement n° 142 de la commission (p. 6956).

Article 99 *bis* *(contrôle du Parlement sur les dépenses de protection sociale) :*

Rappel au règlement : regrette de ne pouvoir expliquer son vote sur l'ensemble de la loi de finances pour 1991 (p. 6957).

Explications de vote :

Assemblée nationale :
- article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6957) ;
- article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6957).

- Projet de loi modifiant les annexes I et II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (n° 1693).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Air France : gestion et stratégie (p. 6136).

Secteur public : nationalisations (règle du « ni-ni ») (p. 6136).

U.T.A. : prise de contrôle par Air France (modalités) (p. 6135).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1990] :

Entreprises : crédit-bail (p. 6284, 6285).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6283) ;
- dépenses (annulations) (p. 6284) ;
- dette publique (p. 6283) ;
- lois de finances rectificatives (nature) (p. 6284) ;
- recettes : plus-values (p. 6283) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988 et en 1989 (p. 6283) ;
- recettes : remboursements et dégrèvements (p. 6284).

Impôts et taxes :
- contrôle fiscal (p. 6285) ;
- droit fiscal (complexité) (p. 6284) ;
- tolérance légale du dixième (p. 6285)

Impôt sur les sociétés : crédit-bail (p. 6284, 6285).

Justice :
- crédits (p. 6283) ;
- remise en cause de décisions de justice par une loi de finances (p. 6284, 6285) ;

Lois : rétroactivité de la loi (p. 6284).

Parlement : conditions d'examen de la loi de finances rectificative (p. 6283).

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Article 3 et état A *(équilibre général) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 91 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article prenant en compte les mesures relatives à la justice et aux lycées et intégrant les mouvements de crédits décidés par les décrets d'avance) (p. 6297) ;

Parlement : conditions d'examen de la loi de finances rectificative : *Gantier (Gilbert)* (p. 6297, 8298).

Etat B, titre III : *Départements et territoires d'outrer-mer :*

- *son* amendement n° 67 (réduit les crédits) : rejeté (p. 6304) ;

Finances publiques : crédits (annulations et ouvertures) (p. 6304) ;

Etat B, titre III : *Economie, finances et budget* - **II. - Services financiers :**

- *son* amendement n° 68 (réduit les crédits) (p. 6304) : rejeté (p. 6305) ;

Finances publiques : annualité budgétaire (p. 6305) ;

Foires et expositions : Séville (p. 6305) ;

Parlement : conditions d'examen de la loi de finances rectificative (p. 6305).

Etat B, titre III : *Equipement, logement, transports et mer :*

- *son* amendement n° 69 (réduit les crédits) (p. 6305) : adopté (p. 6306).

Météorologie : déménagement à Toulouse d'une partie des services de la météorologie nationale (p. 6305) ;

Article 5 et état C *(dépenses en capital des services civils - ouvertures) :*

- *ses* observations sur les amendements n°s 80 à 85 (majorent ou réduisent des autorisations de programme et des crédits de paiement) (p. 6312) ;

Enseignement secondaire (lycées) : responsabilité de l'Etat (p. 6312).

Article 14 *(régime fiscal du crédit-bail) :*

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Arthur Dehaine (supprime l'obligation de ventilation du prix du terrain et de celui de l'immeuble dans le prix de revente du contrat de crédit-bail (p. 6315) ;

- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Arthur Dehaine (supprime le troisième alinéa du paragraphe II, relatif à l'imposition des plus-values réalisées sur un contrat de crédit-bail après une fusion de sociétés) (p. 6315).

Article 18 *(aménagement de la déductibilité des intérêts versés à certains associés) :*

- *ses* observations sur l'amendement n° 27 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6318) ;

Communautés européennes (directives) (p. 6318) ;

Lois : rétroactivité (p. 6318).

Article 21 *(aménagement du dispositif d'incitation au rachat d'entreprise par les salariés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Raymond Douyère (calcule le crédit d'impôt, bénéficiant à la société constituée pour le rachat de l'entreprise, au titre des intérêts d'emprunt, sur la base du taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur l'année précédant le rachat) (p. 6320).

Article 25 *(modalités d'option pour le paiement de l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 58 (permet aux entreprises créées en 1990 d'exercer l'option jusqu'au 31 décembre 1990) (p. 6324) : rectifié par le Gouvernement (exercice de l'option jusqu'au 31 mars 1991 et suppression du financement de l'amendement) : vote réservé (p. 6324) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;

Lois : rétroactivité (p. 6323).

Après l'article 25 :

- *son* amendement n° 59 (permet l'option pour le régime de groupe au titre de la première année d'assujettissement à l'impôt sur les sociétés) (p. 6324) : retiré (p. 6325).

Article 39 *(conséquences des erreurs affectant les procédures de contrôle fiscal) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6332) : vote réservé (p. 6333) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342) ;

Lois (rétroactivité) (p. 6333) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 de M. Yves Fréville (de suppression) (p. 6332) : vote réservé (p. 6333) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342) ;

- *son* amendement n° 45 (de suppression) (p. 6332) : vote réservé (p. 6333) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342).

Article 40 *(aménagement du régime d'exonération de certaines pénalités fiscales) :*

- *son* amendement n° 46 (propose une nouvelle rédaction de l'article, maintenant la non-exigibilité de l'intérêt de retard mais supprimant celle des majorations, en cas d'insuffisance de déclaration n'excédant pas le dixième de la base d'imposition) : vote réservé (p. 6333) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342).

Article 42 *(exonération de T.V.A. des locations de logements meublés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 77 du Gouvernement (précise que les dispositions de l'article s'appliquent à compter du 1er janvier 1991) (p. 6337) ;

Lois : rétroactivité (p. 6337).

- Projet de loi relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international et à l'approbation de la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international (n° 1766).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Affaires étrangères : relations financières internationales : Fonds monétaire international :
- Etats débiteurs : suspension du droit de vote au F.M.I. (p. 6777) ;
- quotas : augmentation de 50 p. 100 (p. 6776) ;
- quotas : modification des quote-parts relatives (p. 6777).

Communautés européennes : union monétaire (p. 6777).

Moyens de paiement :
- parités monétaires fixes (suppression en 1971) (p. 6777) ;
- taux d'intérêt et capitaux flottants (p. 6777).

GARMENDIA (Pierre)

Député de la Gironde

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293) [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

GARREC (René)

Député du Calvados

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 2 avril 1989] (p. 4310).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

GARROUSTE (Marcel)

Député de Lot-et-Garonne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [4 avril 1990].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7580).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347) [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7525).

DEPOTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi n° 983** relatif aux **conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 1226)** [11 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1365) modifié par le Sénat, relatif aux **conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 1421)** [7 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux **conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 1527)** [27 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en nouvelle lecture, sur le projet de loi modifié par le Sénat en deuxième lecture (n° 1504) relatif aux **conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 1532)** [27 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en vue de la lecture définitive du projet de loi relatif aux **conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 1566)** [29 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Contribution sociale généralisée :** équilibre financier ; prélèvements obligatoires ; exonération des bas revenus [18 avril 1990] (p. 410).

à un ministre :

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Communautés européennes : Europe des consommateurs (p. 3087).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Etablissements assurant l'hébergement des personnes âgées : structures d'hébergement (diversité) (p. 426, 427).

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) :

- prestations : prix :
  - généralités (p. 426) ;
  - liberté des prix et protection des résidents (p. 427) ;
  - liberté de choix (p. 427) ;
- relations contractuelles entre résidents et gestionnaires :
  - durée du contrat (p. 427) ;
  - obligation (p. 427).

Discussion des articles [18 avril 1990] :

Article 1er *(champ d'application de l'obligation de contracter)* :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 435) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (permet à la personne âgée de se faire assister d'une personne de son choix pour la signature du contrat) : adopté (p. 435).

Article 2 *(durée et contenu du contrat)* :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 436) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 rectifié de la commission (impose la détermination des conditions de facturation de chaque prestation en cas d'absence ou d'hospitalisation du souscripteur, dans le document annexé au contrat) : adopté (p. 436) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (prévoit la possibilité de conclure un contrat à durée déterminée en cas d'hébergement temporaire et précise les conditions de cette conclusion) (p. 436) : adopté après modifications (p. 437).

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les prix des prestations présentées à la signature du contrat sont fixés après réunion du conseil d'établissement) (p. 437) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. François Rochebloine (ajoute les salaires et les charges sociales dans la composition de l'indice de revalorisation des prestations) (p. 437) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que l'évolution des prix des prestations ne doit pas être supérieure à celle des pensions) (p. 438) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de précision) : adopté (p. 438).

Article 4 *(régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 19 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (impose, dans une conjoncture d'augmentation importante des coûts, au représentant de l'Etat dans le département la consultation et l'accord du conseil d'établissement avant d'exercer ses pouvoirs) (p. 438) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 439) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (attribue au conseil d'établissement les décisions qui sont à l'origine d'une augmentation importante des coûts d'exploitation) (p. 439).

Article 5 *(dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) (p. 439) : adopté aprés modifications (p. 440) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 23 de Mme Muguette Jacquaint (précise le rôle que doit jouer le conseil d'établissement) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 440) ;
- *favorable* au sous-amendement oral de Mme Roselyne Bachelot (permet l'intervention du représentant légal d'une personne incapable de donner son consentement au contrat qui lui est proposé) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 440).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de Mme Muguette Jacquaint (interdit la résiliation du contrat d'un résident de plus de soixante-dix ans à la suite du refus d'une nouvelle prestation) (p. 441).

Après l'article 6 :

Article 165 du code de la famille et de l'aide sociale :

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean-Yves Chamard (permet au service d'aide sociale aux personnes âgées de refuser de participer aux frais de séjour d'une personne âgée dans une maison de retraite non habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) (p. 441).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1990] :

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) : prestations : prix :
- généralités (p. 2276) ;
- encadrement (p. 2276).

Personnes âgées : aide sociale (p. 2276).

Discussion des articles [12 juin 1990] :

Article 1er *(champ d'application de l'obligation de contracter) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Muguette Jacquaint (impose la proposition préalable au conseil d'établissement du contrat passé entre la personne âgée et l'établissement qui l'accueille) (p. 2279) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que le représentant de la personne âgée mentionné à l'article 1er est son représentant légal) : adopté (p. 2279).

Article 2 *(durée et contenu du contrat) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (précise que lorsqu'un préposé de l'établissement est désigné comme gérant de la tutelle, la conclusion de l'avenant doit être soumise à l'autorisation du juge) : adopté (p. 2280) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2280).

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de Mme Muguette Jacquaint (établit un régime d'encadrement de l 'évolution des prix des prestations) (p. 2281) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (établit un régime d'encadrement de l'évolution des prix des prestations) (p. 2282) : adopté (p. 2283) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 10 de M. Jean-Yves Chamard (ajoute les salaires dans la composition de l'indice de revalorisation des prestations) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 2283) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (supprime le rappel du régime applicable aux établissements habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) : adopté (p. 2283).

Article 4 *(régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts d'exploitation) : adopté (p. 2283).

Article 5 *(dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commisslon (de conséquence) : adopté (p. 2283) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de conséquence) (p. 2283) : adopté (p. 2284).

Article 7 *(prise en charge au titre de l'aide sociale des personnes hébergées dans des établissements non habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Yves Chamard (précise qu'il revient au président du conseil général de décider de la participation aux frais d'hébergement au titre de l'aide sociale) (p. 2284) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (dispose que le service d'aide sociale ne peut pas assumer une charge supérieure à celle qu'aurait occasionnée le placement de la personne âgée dans un établissement public délivrant des prestations analogues) (p. 2284) : adopté (p. 2286) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 13 de M. Jean-Yves Chamard (impose la prise en compte d'éventuelles subventions à l'investissement accordées à l'établissement public) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 2285).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1990] :

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) : prix (liberté des prix et protection des résidents) (p. 3093).

Discussion des articles [28 juin 1990] :

Article 2 *(durée et contenu du contrat) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : précise les modalités de conclusion de l'avenant lorsqu'un préposé de l'établissement est désigné comme gérant de la tutelle) (p. 3093) : adopté (p. 3094).

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : régime d'encadrement des prix des nouvelles prestations) : adopté (p. 3094) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : supprime les dispositions relatives aux établissements agréés au titre de l'aide sociale) : adopté (p. 3094).

Article 4 supprimé par le Sénat *(régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) : adopté (p. 3094).

Article 5 *(dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de conséquence) ; adopté (p. 3094).

Article 7 *(prise en charge au titre de l'aide sociale des personnes hébergées dans des établissements non habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en deuxième lecture) : adopté (p. 3095).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [29 juin 1990] :

Parlement : procédure (échec de la commission mixte paritaire) (p. 3183).

- Proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Nouvelle lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1990] :

- *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Mandon (Thierry)* (p. 3196) ; rejetée (p. 3196).
- *soutient* la question préalable opposée par : *Mandon (Thierry)* (p. 3196) ; rejetée (p. 3196).
- *soutient* la motion de renvoi en commission de : *Mandon (Thierry)* (p. 3199) ; rejetée (p. 3199).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Affaires étrangères : G.A.T.T. (négociations agricoles) (p. 5009).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Personnes âgées : dépendance : établissements d'hébergement (statut) (p. 5087).

Sécurité sociale : caisse nationale d'assurance vieillesse (action sociale) (p. 5088).

GASTINES (Henri de)

Député de la Mayenne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1989] (p. 4152).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

QUESTIONS

à un ministre :

- Logement et habitat [17 mai 1990] :

Logement social : prêts locatifs aidés et P.A.L.U.L.O.S. (p. 1465).

GATA (Kamilo)

Député de Wallis et Futuna

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Questions* [12 novembre 1990] :

Wallis-et-Futuna : politique économique et sociale (p. 5163).

GATEAUD (Jean-Yves)

Député de l'Indre

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

GATEL (Jean)

Député du Vaucluse

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (défense : personnels de la défense) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome VI : **défense : personnels de la défense (n° 1638)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Attitude du président du Front national :** déclarations de M. Le Pen ; légalité républicaine ; proposition de loi du parti communiste sanctionnant les incitations au racisme [2 mai 1990] (p. 875, 876).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux fondations et aux fondations d'entreprise et modifiant la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat (n° 1304).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Fondations d'entreprise :
- dotation initiale et programme d'action pluriannuel (p. 1692, 1693) ;
- fondations d'entreprise à but lucratif (p. 1693).

Impôts et taxes (art. 238 *bis* du code général des impôts) : imputabilité fiscale (p. 1693).

Mécénat d'entreprise : loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 relative au développement du mécénat (p. 1692).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales : communes (développement local et coopération intercommunale) (p. 1764).

État : rôle (p. 1764).

Industrie : localisation (aides à l'implantation) (p. 1764).

Politique économique : emploi (p. 1764).

Zones rurales : désertification (p. 1764).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Boissons et alcools : vins (généralités) (p. 2114).

Communautés européennes : projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2114).

Syndicats professionnels (rôle) (p. 2114).

Viticulture (p. 2114).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 de M. Germain Gengenwin (organise la protection des aires géographiques lorsqu'elles sont déclarées d'intérêt public en requérant dans un délai de deux mois l'avis conforme du ministre chargé de l'agriculture après consultation de l'I.N.A.O.) (p. 2119).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [7 novembre 1990] :

Crédits militaires : crédits de fonctionnement (p. 4892).

Personnel :
- condition militaire (amélioration) (p. 4892) ;
- effectifs (déflation) (p. 4893).

Plan Armées 2000 (p. 4893).

Service national : réduction à dix mois (p. 4893).

GATIGNOL (Claude)

Député de la Manche

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

GAULLE (Jean de)

Député des Deux-Sèvres

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (Légion d'honneur - Ordre de la Libération) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 41 : **Légion d'honneur - Ordre de la libération (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Crise ovine :** distorsions de concurrence ; soutien du marché ; revendications des éleveurs [6 juin 1990] (p. 2086, 2087).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 mai 1990] :

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :
- élevage hors-sol (p. 1816) ;
- réforme (nécessité) (p. 1816).

Taxe d'habitation :
- logements sociaux (régime particulier) (p. 1817) ;
- part départementale (p. 1817).

Valeurs locatives :
- coefficient de situation (p. 1816) ;
- commission communale des impôts locaux (p. 1817) ;
- secteurs d'évaluation (p. 1816) ;
- transferts de charges (p. 1817).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1990] :

Article 4 *(mode d'établissement des évaluations cadastrales) :*

- *son* amendement n° 132 (accroit l'amplitude des coefficients correcteurs) (p. 1825) : retiré (p. 1826).

Article 15 *(terrains non bâtis pouvant être classés dans le sous-groupe des terrains constructibles) :*

- *son* amendement n° 135 soutenu par M. Philippe Auberger (prévoit que les terres agricoles ne peuvent être classées dans le groupe des terrains constructibles) (p. 1851) : rejeté (p. 1852) ;

- *son* amendement n° 136 soutenu par M. Philippe Auberger (prévoit que les terres agricoles ne peuvent être classées dans le groupe des terrains constructibles) ; devenu sans objet (p. 1852).

Après l'article 44 :

- *son* amendement n° 138 soutenu par M. Francis Delattre (prévoit, à titre consultatif, la désignation d'un représentant de la chambre d'agriculture au sein de la commission communale des impôts directs) (p. 1878) : rejeté (p. 1879).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 3638).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3638).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3638).

Crise agricole (p. 3638).

Elevage : crise de l'élevage (p. 3638).

Energie (production de biocarburants) (p. 3638, 3639).

Exploitants agricoles : endettement (p. 3638).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3638).

Primes (p. 3638).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Agriculture (crédits, difficultés) (p. 3827).

Chômage (p. 3827).

Culture : crédits (p. 3827).

Emploi : crédits (p. 3827).

Finances publiques :
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3827) ;
- recettes (allègements fiscaux) (p. 3827) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988 et 1989 (p. 3827).

Fonction publique : effectifs (p. 3827).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation (p. 3828) ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 3827).

Prévisions et projections économiques (p. 3827).

Professions libérales et travailleurs indépendants (p. 3827).

Retraites : financement (p. 3828).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3828).

Première partie :

Discussion des articles [17, 18 et 19 octobre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 33 (réduit les taux du barème) (p. 3897) ; rejeté (p. 3898).

Impôt sur le revenu (rendement) (p. 3897).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 8 de M. Jean-Luc Reitzer (rend déductible la totalité du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices agricoles, industriels et commerciaux et non commerciaux) : rejeté (p. 3903) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Bernard Schreiner (Bas-Rhin) (rend déductible la totalité du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices agricoles, industriels et commerciaux et non commerciaux) : rejeté (p. 3903) ;

- *soutient* l'amendement n° 245 de M. Jean-Luc Reitzer (abaisse à 70 ans l'âge à partir duquel les titulaires de pensions d'ancien combattant bénéficient d'une demi-part supplémentaire) : rejeté (p. 3910) ;

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (porte à 17 000 F. les dépenses déductibles au titre des frais de garde) : rejeté (p. 3910) ;

- *son* amendement n° 34 (porte à 17 000 F les dépenses déductibles au titre des frais de garde) : rejeté (p. 3910) ;

- *son* amendement n° 35 (porte à 50 p. 100 la réduction d'impôt, afférente aux dons et aux œuvres, prévue au paragraphe I de l'article 200 du code général des impôts) : retiré (p. 3919).

Article 3 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 36 corrigé (réduit à 39 p. 100 l'imposition des bénéfices distribués) (p. 3926) : retiré (p. 3927) ;

- *son* amendement n° 38 rectifié (de conséquence) (p. 3927) : retiré (p. 3928).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 183 de M. Philippe Auberger (améliore le régime de la provision pour autofinancement bénéficiant aux exploitations agricoles) (p. 3928) : rejeté (p. 3929).

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 42 (porte à 100 p. 100 la déductibilité pour le fioul domestique utilisé par l'agriculture) (p. 3942) : vote réservé (p. 3943) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3946).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 40 (allège les droits de mutation sur les cessions de fonds de commerce) : rejeté (p. 3948) ;

Assemblée nationale : droit d'amendement (p. 3948) ;

- *son* amendement n° 43 deuxième correction (réduit à 15 p. 100 le taux de la taxe sur les conventions d'assurances afférente aux véhicules terrestres à moteur) : rejeté (p. 3949).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (porte à 600 000 F le plafond des comptes courants d'associés pour le bénéfice du prélèvement libératoire de 37 p. 100) (p. 3950) : rejeté (p. 3951) ;

- *son* amendement n° 19 (porte à 600 000 F le plafond des comptes courants d'associés pour le bénéfice du prélèvement libératoire de 37 p. 100) (p. 3950) : rejeté (p. 3951) ;

- *son* amendement n° 44 (porte à 750 000 F l'exonération de droits de mutation pour la première cession d'un bien rural donné à bail à long terme ou de parts de groupements fonciers agricoles) (p. 3954) : vote réservé (p. 3954) : rejeté (p. 3957).

Avant l'article 9 :

- *son* amendement n° 20 soutenu par M. Philippe Auberger (réduit le taux normal de la T.V.A. à 18 p. 100) (p. 3958) : rejeté (p. 3960).

Avant l'article 11 :

- *son* amendement n° 21 rectifié (porte à 9 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3967) : vote réservé (p. 3968) : rejeté (p. 3975) ;

- *son* amendement n° 22 (porte à 330 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 600 000 F ceux en faveur du conjoint survivant ou de handicapés) (p. 3969) : vote réservé (p. 3972) : retiré (p. 3975) ;

Impôts sur la fortune et le patrimoine (rapport Hollande) (p. 3970) ;

- *son* amendement n° 179 (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 500 000 F ceux en faveur du conjoint survivant ou de handicapés) (p. 3969) : vote réservé (p. 3972) : retiré (p. 3975) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 425 du Gouvernement (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe, porte à 330 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant, institue la revalorisation annuelle de ces abattements et supprime le non cumul d'abattements bénéficiant aux handicapés héritiers collatéraux) (p. 3976) ;

- *son* amendement n° 23 (institue au profit des légataires ou donataires une réduction d'impôt de 50 000 F sur l'ensemble des donations ou successions dont ils bénéficient avant l'âge de 30 ans) (p. 3975) : retiré (p. 3977) ;

- *son* amendement n° 45 corrigé (étend l'exonération des droits de mutation pour les trois quarts de leur valeur, prévue pour leur première transmission à toutes les transmissions de parts de groupements fonciers agricoles et de groupements agricoles fonciers) : rejeté (p. 3978) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 346 de M. Augustin Bonrepaux (exonère des droits de mutation à titre gratuit, dans la limite de 100 000 F, les biens de toute nature affectés à une exploitation agricole ainsi que les parts de sociétés représentatives de tels biens si le bénéficiaire s'engage à en maintenir l'affectation pour une durée minimale de cinq ans) (p. 3980) ; le reprend : vote réservé (p. 3982) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

Agriculture : difficultés (p. 3980) ;

- *son* amendement n° 25 corrigé (opère un abattement, de 30 p. 100 plafonné à 1 000 000 F, sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984) : rejeté (p. 3985) ;

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Philippe Auberger (intègre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement par rapport au revenu) : rejeté (p. 3996).

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. Philippe Auberger (applique les dispositions de l'article à des titres acquis à compter du 12 septembre 1990) : rejeté (p. 4000).

Article 12 précédemment réservé *(imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises lors de la cession de titres de portefeuille) :*

- *son* amendement n° 26 (de suppression à l'exception du paragraphe V relatif aux prélèvements sur la réserve spéciale des plus-values à long terme) : vote réservé (p. 4009) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4012).

Après l'article 12 *(amendements précédemment réservés) :*

- *son* amendement n° 172 (porte à 20 000 F, et à 40 000 F pour les couples mariés, l'abattement de 6 000 F sur le montant des plus-values) : rejeté (p. 4013).

Article 14 *(harmonisation des conditions d'imposition des professions non commerciales avec les professions commerciales) :*

- *son* amendement n° 28 (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 1er janvier 1991) : rejeté (p. 4014) ;

Lois (rétroactivité) (p. 4014).

Article 15 *(modification du critère de non-imposition pour le bénéfice des dégrèvements d'impôts locaux) :*

- *son* amendement n° 29 (de suppression) (p. 4016) : vote réservé : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4034).

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 370 soutenu par M. Philippe Auberger (autorise l'acquisition de parts ou actions de sociétés coopératives agricoles et de leurs unions au moyen de la déduction pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition) : rejeté (p. 4033).

Article 23 *(suppression et aménagement d'aides fiscales) :*

- *son* amendement n° 371 soutenu par M. Philippe Auberger (maintient le dégrèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers bénéficiant à l'essence de pétrole et au pétrole lampant utilisés pour certains travaux agricoles) (p. 4053) : vote réservé (p. 4056) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

Article 31 *(relèvement du plafond de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) :*

- *son* amendement n° 32 soutenu par M. Philippe Auberger (porte le plafond à 465 000 F) : adopté (p. 4088).

Article 35 *(majoration des tarifs des droits de timbre relatifs au permis de chasser) :*

- *son* amendement n° 174 soutenu par M. Philippe Auberger (de suppression) : vote réservé (p. 4091) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Après l'article 35 :

- *son* amendement n° 39 soutenu par M. Arthur Dehaine (double les plafonds de la déduction pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition) : vote réservé (p. 4091) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Deuxième partie :

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés.* Rapporteur [23 octobre 1990] :

Médaille militaire : traitement des médaillés (p. 4154).

Ordre de la Libération :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4153) ;
- fourragère (attribution aux régiments décorés de l'ordre) (p. 4154) ;
- missions (p. 4154).

Ordre national de la Légion d'honneur :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4153, 4154) ;
- maisons d'éducation (p. 4153, 4154) ;
- missions (p. 4153, 4154).

Agriculture et forêt. - **B.A.P.S.A.** - *Questions* [30 octobre 1990] :

Communautés européennes : anabolisants et activateurs de croissance : application de la directive européenne par tous les partenaires européens (p. 4608).

Elevage : crise de l'élevage (p. 4608).

Exploitants agricoles :
- jeunes agriculteurs : installation (p. 4608) ;
- revenu (p. 4608).

Exploitations agricoles : succession et transmission des exploitations (p. 4608).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4608).

T.V.A. : compensation forfaitaire (p. 4608).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 67 *(réouverture de l'option pour le crédit d'impôt-formation) :*

- *son* amendement n° 47 (étend le bénéfice du crédit d'impôt-formation aux chefs d'exploitations agricoles, aux membres de leur famille travaillant avec eux ainsi qu'aux associés exploitants de sociétés et groupements agricoles) (p. 5542) : rejeté (p. 5543).

Après l'article 77 :

- *son* amendement n° 42 soutenu par M. Philippe Auberger (institue le dégrèvement, pris en charge par l'Etat, des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 5583) : rejeté (p. 5586) ;

- *son* amendement n° 43 soutenu par M. Philippe Auberger (institue un dégrèvement, pris en charge par l'Etat, de 50 p. 100 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties acquittée par les exploitations agricoles et le plafonne à 6 500 F par exploitation) (p. 5583) : rejeté (p. 5586).

GAYSSOT (Jean-Claude)

Député de la Seine-Saint-Denis

(5e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Pouvoir d'achat et revalorisation du S.M.I.C. :** fixation à 6 500 F ; revalorisation des bas salaires et des pensions ; inégalités sociales [6 juin 1990] (p. 2075).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).**

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Action sociale et solidarité nationale (revenu minimum d'insertion - R.M.I. - et politique en faveur des attributaires) (p. 337).

Chômage (niveau et comparaisons internationales) (p. 335).

Commerce extérieur et balance des paiements (p. 335).

Communautés européennes : marché unique (p. 336).

Coopération et développement (aide et annulation de dettes) (p. 338).

Défense (crédits) (p. 337).

Emploi : précarité (p. 335).

Enseignement : priorité accordée (p. 336, 337).

Finances publiques :
- débat d'orientation budgétaire (p. 335) ;
- dépenses : niveau et évolution (p. 337) ;
- pouvoir d'achat (p. 336).

Impôts locaux : taxe d'habitation (part départementale assise sur le revenu) (p. 337).

Impôts sur la fortune et le patrimoine :
- fiscalité du patrimoine (p. 337) ;
- impôt de solidarité sur la fortune (p. 337).

Impôt sur le revenu :
- assujettis (augmentation du nombre) (p. 337) ;
- avoir fiscal à 100 p. 100 (p. 336) ;
- retenue à la source (p. 337).

Impôt sur les sociétés (rendement et réduction du taux) (p. 336, 337).

Logement (et logement social) : généralités (p. 337).

Marchés financiers (p. 335).

Politique économique ;
- croissance (p. 335).
- inégalités sociales (et rapport du C.E.R.C.) (p. 335) ;
- salaires (pouvoir d'achat) (p. 335) ;
- S.M.I.C. (p. 335, 336).

Postes et télécommunications : statut (réforme) (p. 336).

Retraites (p. 336).

Secteur public : Renault-Volvo (accord) (p. 335).

Sécurité sociale :
- contribution sociale généralisée (p. 337, 338) ;
- prélèvement sur les revenus financiers (p. 338).

T.V.A. : produits de première nécessité (p. 337).

Transports : Airbus A 321 (montage à Hambourg) (p. 335).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- liberté d'opinion (p. 919) ;
- loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 (p. 919).

Justice : jugements (publication dans la presse) (p. 919).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (p. 917, 918).

Racisme :
- causes (p. 917, 919) ;
- crimes et délits (évolution) (p. 917, 919) ;
- idéologies racistes (p. 917, 919) ;
- lutte contre (p. 917, 918, 919)
- prévention (p. 919).

Révisionnisme (p. 919).

Discussion des articles [2 mai 1990] :

Article 1er *(interdiction de toute discrimination raciale) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (précise que l'Etat contribue à lutter contre le racisme notamment à travers les programmes scolaires et les créations audiovisuelles) : rejeté (p. 938).

Article 2 *(organisation chaque année d'une journée d'information et d'action antiraciste)* :

- *son* amendement n° 2 : devenu sans objet (p. 940).

Article 9 *(institution d'un délit réprimant la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 corrigé de M. Gilbert Millet (incrimine la négation de l'existence de l'holocauste nazi) : retiré (p. 956).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 5 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (réprime les propriétaires qui louent des locaux d'habitation ne correspondant pas aux normes) : retiré (p. 960).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité nationale : Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assemblée nationale : usage de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 5391, 5393).

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5393).

Communautés européennes : harmonisation fiscale, mouvements de capitaux et union économique (p. 5393).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- assiette (p. 5392, 5393) ;
- revenus nets de prélèvements sociaux et de C.S.G. (effets de la C.S.G.) (p. 5392, 5393) ;
- taux : augmentations ultérieures (p. 5392, 5393).

Emploi (p. 5393).

Entreprises : charges (p. 5393).

Gouvernement :
- attitude à l'égard des mécontentements (p. 5392) ;
- composition (p. 5395).

Partis et mouvements politiques : parti communiste : attitude (p. 5392, 5394, 5395).

Politique économique : parti communiste : propositions (p. 5393).

Retraites : financement (p. 5393).

Sécurité sociale :
- étatisation (p. 5393) ;
- financement (mode et réformes proposées) (p. 5392, 5393) ;
- système (p. 5393).

GENG (Francis)

Député de l'Orne

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (no 1593) (industrie et aménagement du territoire : tourisme) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à instituer des **placements à risque appelés « eurofonds »** en vue du **développement des pays d'Europe centrale et orientale (no 1447)** [13 juin 1990].

Avis fait au nom de la commission de production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (no 1593).** Tome XI : **industrie et aménagement du territoire : tourisme (no 1640)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales (pays d'Ouche) (p. 315, 316).

- **Action sociale et solidarité nationale** [14 juin 1990] :

Pharmacie : médicaments (commission d'autorisation de mise sur le marché de médicaments) (p. 2441).

- **Mer et littoral** [21 juin 1990] :

Associations : Greenpeace (« agressions » contre des pêcheurs français) (p. 2761).

Pavillon : immatriculation Kerguelen (p. 2761).

Pêches maritimes : filets (utilisation de filets maillants ou filets dérivants) (p. 2761).

Pétrole et dérivés (transport) (p. 2761).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (no 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales :
- communes (développement local et coopération intercommunale) (p. 1745) ;
- départements (Orne) (p. 1745).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1745).

Etat : rôle (p. 1745).

Finances publiques : budget de l'aménagement du territoire (p. 1745).

Gouvernement : ministère de l'aménagement du territoire (création) (p. 1745).

Impôts locaux (p. 1745).

Primes : prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) pour les petits projets (p. 1745).

Régions : solidarité interrégionale (p. 1745).

Tourisme et loisirs (p. 1745, 1746).

Zones rurales : revalorisation et développement (p. 1745).

- Projet de loi de finances pour 1991 (no 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 et 19 octobre 1990] :

Après l'article 8 :

- *son amendement* no 303 rectifié soutenu par M. Michel Jacquemin (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. sur les hôtels 4 étoiles luxe) : rejeté (p. 3958).

Après l'article 37 :

- *son amendement* no 151 soutenu par M. Edmond Alphandéry (crée les eurofonds en vue du développement de l'Europe de l'Est, les fait bénéficier du régime fiscal du capital-risque et améliore ce dernier) (p. 4093) : retiré (p. 4094).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : désertification (p. 4575).

Départements : Orne (p. 4575).

Elevage : bovin (p. 4575).

Régions : classement en zone agricole défavorisée (p. 4575).

Industrie et aménagement du territoire : Industrie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 4787).

Aménagement du territoire : zones d'entreprise (p. 4788).

Automobiles et cycles (p. 4788).

Commerce extérieur :
- compétitivité de l'industrie française (p. 4788) ;
- G.A.T.T. (négociations de l'Uruguay Round) (p. 4788) ;
- solde industriel (p. 4787, 4788).

Energie :
- biocarburants (p. 4788) ;
- économies d'énergie et Agence française pour la maîtrise de l'énergie (p. 4788) ;

Entreprises : petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (p. 4788).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 4788).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4788).

Impôt sur les sociétés (baisse) (p. 4788).

Pharmacie : industrie pharmaceutique (p. 4788).

Pétrole et dérivés : allègement de la fiscalité pétrolière (p. 4788).

Politique économique (p. 4787, 4788).

Recherche :
- Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) (p. 4788) ;
- grands programmes technologiques (p. 4788) ;
- recherche-développement (p. 4788).

T.V.A. : réduction du taux majoré (p. 4788).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 4788).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Décentralisation (p. 4833).

Régions :
- Grand Ouest : désenclavement (p. 4833) ;

- Ile-de-France et grand bassin parisien : déséquilibre avec la province (p. 4833).

Transports : voirie : routes et autoroutes (schéma directeur) (p. 4833).

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme. - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [7 novembre 1990] :

Agriculture : pluriactivité (p. 4853).

Aménagement du territoire :

- fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (diminution des crédits) (p. 4852) ;
- zones rurales : développement du tourisme vert (p. 4852, 4853).

Commerce extérieur : solde positif de la balance touristique (p. 4852).

Emploi : situation de l'emploi touristique (p. 4852).

Equipements touristiques (p. 4853).

Formation professionnelle et promotion sociale : métiers du tourisme (p. 4852, 4853).

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire : crédits du tourisme (montant, évolution, répartition) (p. 4852).

Organismes et structures :

- Fonds d'intervention touristique (F.I.T.) (p. 4852) ;
- Observatoire du tourisme et bilan de l'effort public en faveur du tourisme (p. 4852).

Patrimoine historique et culturel (p. 4853).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 4852).

Vacances scolaires (étalement) (p. 4853).

Questions :

Promotion touristique et Maison de la France : étude du marché touristique (p. 4861).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Après l'article 72 :

- *son* amendement n° 182 soutenu par M. Yves Fréville (crée les eurofonds en vue du développement de l'Europe de l'Est, les fait bénéficier du régime fiscal du capital-risque et améliore ce dernier) : retiré (p. 5562).

GENGENWIN (Germain)

Député du Bas-Rhin

(5e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Pollution des eaux :** activités agricoles ; nitrates [4 avril 1990] (p. 79).

- **Statut des pompiers volontaires :** sapeurs-pompiers volontaires : statut ; prestations sociales ; formation ; recrutement [31 octobre 1990] (p. 4657).

- **Forces françaises en Allemagne :** rapatriement en quatre ans ; négociations avec les syndicats : plan social ; mesures financières ; reclassement professionnel : commission franco-allemande de reclassement [28 novembre 1990] (p. 6123, 6124).

à un ministre :

- **Transports** [3 mai 1990] :

Communautés européennes : Allemagne (instauration d'une taxe sur les poids lourds étrangers) (p. 977).

Politique des transports (p. 977).

Transports routiers : transports exceptionnels (p. 977).

Voirie : routes (financement par les collectivités locales) (p. 977).

orales sans débat :

- **n° 333,** posée le 27 novembre 1990 : **assurance maladie-maternité : généralités (équilibre financier)** (p. 6102). Appelée le 30 novembre 1990 : régime d'Alsace-Moselle : équilibre financier non assuré ; cotisation à la charge des entreprises : création (p. 6229).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Crédit-formation :

- généralités (p. 1015) ;
- champ d'application (définition et extension) (p. 1016) ;
- droit individuel à la qualification (bilan pédagogique préalable) (p. 1015).

Enseignement : formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 1015).

Formation professionnelle :

- marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 1015) ;
- partenariat et consultation (p. 1015).

Organismes de formation professionnelle : contrôle de l'Etat (renforcement) :

- légitimité et moyens du contrôle (p. 1016) ;
- procédure d'évaluation :
  - comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 1016) ;
  - groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 1016) ;
  - procédure d'habilitation (justification et interrogation) (p. 1016).

Régions : compétences (« recentralisation » et rôle de l'Etat) (p. 1015, 1016).

Travail : congés formation (articulation avec le crédit-formation) (p. 1015).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 1er *(principes généraux du crédit-formation)* :

- *son* sous-amendement n° 50 (ajoute les établissements publics à la liste des organismes qui concourent à la mise en place du crédit-formation) à l'amendement n° 1 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1048) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 29 (ajoute les établissements publics à la liste des organismes qui concourrent à la mise en place du crédit-formation) : vote réservé (p. 1048) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 4 *(comité national d'évaluation de la formation professionnelle)* :

- *soutient* l'amendement n° 71 de M. Jacques Farran (précise que le comité national d'évaluation doit être représentatif de l'ensemble des partenaires concernés) : vote réservé (p. 1052) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 30 (précise qu'au moins la moitié du comité national d'évaluation est nommée par le comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de la formation professionnelle continue) : retiré (p. 1052) ;

- *son* amendement n° 22 (impose au comité l'accord de la région concernée pour l'évaluation des programmes de formation auxquels l'Etat ne participe pas) : vote réservé (p. 1053) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 23 (impose au comité national d'évaluation de remettre chaque année un rapport sur l'état de l'offre et de la demande de formation continue en France) : vote réservé (p. 1053) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 7 *(droits des stagiaires dans les organismes de formation)* :

Articles L. 950-5-1, L. 950-5-2, L. 950-5-3 du code du travail :

- *soutient* l'amendement n° 72 de M. Jacques Farran (rédactionnel) : vote réservé (p. 1055) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* sous-amendement n° 77 (supprime la présence d'un représentant de l'Etat au conseil de perfectionnement constitué en commission de discipline) à l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1055) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 24 (dispose que le conseil de perfectionnement procède à l'examen du marché de la formation, se prononce sur la pertinence des stages, et que son avis accompagne la demande d'habilitation déposée par l'organisme de formation) : vote réservé (p. 1056) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 31 (supprime la présence d'un représentant de l'Etat au conseil de perfectionnement constitué en commission de discipline) : vote réservé (p. 1056) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *soutient* l'amendement n° 73 de M. Jacques Farran (autorise le conseil de perfectionnement constitué en commission de discipline à auditionner un représentant de l'Etat) : vote réservé (p. 1056) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 8 *(publicité)* :

- *son* amendement n° 25 corrigé (précise que la publicité mentionne la qualité des personnes chargées de la formation) : vote réservé (p. 1061) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 12 *(habilitation et programmation)* (p. 1063) :

- *soutient* l'amendement n° 74 de M. Francisque Perrut (de suppression) (p. 1063) : vote réservé (p. 1063) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 28 (impose au préfet de région la tenue d'un fichier à jour des organismes de formation habilités) : retiré (p. 1064).

Article 15 *(contrôle de la formation professionnelle continue) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de M. Jacques Farran (supprime les moyens pédagogiques du champ du contrôle administratif et financier de l'Etat) : vote réservé (p. 1067) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 26 (précise que l'avis est adressé à l'intéressé dans un délai de quinze jours avant la date prévue pour un contrôle sur place) : vote réservé (p. 1068) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 27 (dispose que l'organisme doit être informé du résultat du contrôle dans un délai d'un mois) (p. 1068) : vote réservé (p. 1069) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 32 (dispose que le contrôle de l'Etat ne s'applique qu'aux actions au financement desquelles il participe) : retiré (p. 1069) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 82 du Gouvernement (dispose que l'organisme doit être informé du résultat du contrôle dans un délai ne pouvant dépasser trois mois à compter de la fin de la période d'instruction) (p. 1069).

Explications de vote :

Groupe régional d'évaluation (p. 1070).

Vote contre du groupe U.D.C (p. 1070).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1990] :

Organismes de formation professionnelle : procédure d'évaluation :

- comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 2289, 2290) ;

- groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 2290).

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales)* :

Article additionnel L. 333-2 du code de la santé publique (placement à la demande d'un tiers, effectué en urgence) :

- *défavorable* au sous-amendement n° 158 du Gouvernement (supprime l'obligation de présenter un deuxième certificat en cas de procédure d'urgence) à l'amendement n° 18 de la commission (prévoit une procédure d'urgence d'hospitalisation à la demande d'un tiers) (p. 1348).

Article L. 334 du code de la santé publique (certificat du psychiatre de l'établissement) :

- *son* amendement n° 32 corrigé (précise que le psychiatre qui établit le certificat médical après l'admission doit être un psychiatre praticien hospitalier) : rejeté (p. 1349).

Article L. 337 du code de la santé publique (contrôle médical périodique de la personne placée) :

- *son* amendement n° 33 corrigé (de conséquence) : retiré (p. 1350).

Article L. 338 du code de la santé publique (levée d'un placement à la demande d'un tiers) :

- *son* amendement n° 34 corrigé (de conséquence) : retiré (p. 1350).

Article L. 341 du code de la santé publique (registre de l'établissement) :

- *son* amendement n° 35 (accorde un délai supérieur à 24 heures pour l'opération de transcription des informations dans le registre de l'établissement) : rejeté (p. 1352).

Article L. 342 du code de la santé publique (conditions du placement d'office) :

- *son* amendement n° 36 (de conséquence) : retiré (p. 1353).

Article L. 345 du code de la santé publique (mainlevée du placement d'office) :

- *son* amendement n° 37 soutenu par Mme Christine Boutin (insère les mots « praticien hospitalier ») : devenu sans objet (p. 1369).

Article L. 346 du code de la santé publique (saisine du préfet en vue de la levée de l'hospitalisation) :

- *son* amendement n° 38 corrigé (insère les mots « praticien hospitalier ») : devenu sans objet (p. 1369).

Article L. 350 du code de la santé publique (sorties d'essai) :

- *son* amendement n° 39 soutenu par M. Jean-Marie Daillet (supprime la possibilité de bénéficier d'aménagement de conditions de traitement au sein de services ne comportant pas d'hospitalisation à temps complet) : rejeté (p. 1371) ;

- *son* amendement n° 40 corrigé : devenu sans objet (p. 1372).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 mai 1990] :

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :
- élevage hors-sol (p. 1816) ;
- réforme (nécessité) (p. 1816).

Discussion des articles [12 juin 1990] :

Article 4 *(évaluation des programmes de formation professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 du Gouvernement (de suppression) (p. 2293).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Après l'article 31 :

- *son* sous-amendement n° 108 soutenu par M. Jean-Paul Fuchs (dispose que le rapport comportera une étude sur les effets de la répartition dérogatoire des coûts des accidents du travail entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise utilisatrice) à l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le Gouvernement déposera au Parlement un rapport sur l'évolution du volume et des conditions de recours aux formes de travail précaire) (p. 2000) : vote réservé (p. 2002) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne (p. 2095).

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2095) ;
- fraude (prévention) (p. 2095) ;
- Institut national des appellations d'origine (I.N.A.O.) : fonctionnement et financement (p. 2095).

Communautés européennes :
- projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2095) ;
- traditions alimentaires des membres de la C.E.E. (p. 2095) ;

Consommation : exigences des consommateurs (p. 2095).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2095).

Santé publique : tabac (lutte contre le tabagisme) (p. 2095).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *son* amendement n° 39 (interdit l'utilisation du nom géographique constituant une appellation d'origine contrôlée pour tout produit similaire, pour tout autre produit de consommation courante ou pour tout service) (p. 2117) : retiré (p. 2118) ;

- *son* amendement n° 40 (organise la protection des aires géographiques lorsqu'elles sont déclarées d'intérêt public en requérant dans un délai de deux mois l'avis conforme du ministre chargé de l'agriculture après consultation de l'I.N.A.O.) : adopté (p. 2120).

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Alain Brune (prévoit la représentation des consommateurs à l'I.N.A.O.) (p. 2125).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 2134).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Lois de finances (réduction de taxes affectées au budget annexe des prestations agricoles) (p. 2950).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2950).

Santé publique : tabac (lutte contre le tabagisme) (p. 2950).

Sénat (texte) (p. 2950).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2861).

Alcoolisme : lutte contre (p. 2861).

Boissons et alcools : consommation (composition et évolution) (p. 2861).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2861).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2861).

Tabac : consommation (composition et évolution) (p. 2861).

Tabagisme :
- insuffisance de la lutte contre le tabagisme (p. 2861) ;
- loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme (application et prolongement) (p. 2861).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 1er *(interdiction de la publicité directe ou indirecte en faveur du tabac) :*

- *son* amendement n° 2 (autorise la publicité en faveur des produits du tabac dont la teneur en goudron est inférieure à 10 mg) (p. 2891) : rejeté (p. 2892) ;

- *son* amendement n° 152 (autorise la publicité sur les lieux de vente et dans la presse professionnelle) : rejeté (p. 2894 ;

- *son* amendement n° 1 (autorise les opérations de parrainage qui ont pour effet la publicité directe ou indirecte en faveur du tabac) : rejeté (p. 2894) ;

- *son* amendement n° 132 (supprime les dispositions qui précisent les modalités de l'entrée en vigueur de l'article premier) : rejeté (p. 2895).

Article 2 *(modification de la loi du 9 juillet 1976) :*

- *son* amendement n° 133 (autorise la publicité en faveur d'un produit ou d'un organisme dont le nom ou la marque rappelle le tabac ou un produit du tabac) (p. 2897) : rejeté (p. 2898) ;

- *son* amendement n° 134 (autorise la publicité indirecte en faveur du tabac pour les produits dont la date de mise sur le marché est antérieure au 1er janvier 1990) : rejeté (p. 2898) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Serge Charles (prévoit la surface et le sens des mentions qui doivent figurer sur chaque unité de conditionnement de tabac) (p. 2901).

Article 18 de la loi du 9 juillet 1976 (constitution de partie civile des associations de lutte contre le tabagisme) :

- *son* amendement n° 10 (supprime le droit reconnu aux associations de lutte contre le tabagisme de se constituer partie civile pour les infractions aux dispositions de la loi) : rejeté (p. 2903).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 135 (prévoit la création d'un organisme spécialisé dans le contrôle des messages publicitaires relatifs au tabac) (p. 2904) : retiré (p. 2905).

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *son* amendement n° 11 (autorise le parrainage qui a pour effet une forme de publicité autorisée par l'article 19 du texte) (p. 2968) : rejeté (p. 2969) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. Bernard Stasi (autorise le parrainage qui a pour effet une forme de publicité autorisée par l'article 19 du texte) : rejeté (p. 2969) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Jean-Yves Chamard (porte au 1er janvier 1988 la date de mise sur le marché d'un produit au-delà de laquelle aucune forme de publicité indirecte en faveur de l'alcool n'est autorisée) (p. 2970) ;

- *son* amendement n° 156 (autorise la publicité indirecte en faveur de l'alcool pour les produits dont la date de mise sur le marché est antérieure au 1er janvier 1990) : devenu sans objet (p. 2971) ;

- *son* amendement n° 12 (introduit une dérogation pour les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles dont la liste est établie par un arrêté interministériel) (p. 2971) : vote réservé jusqu'à la discussion de l'amendement n° 161 rectifié (p. 2973) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (permet au ministre chargé de la santé d'autoriser la publicité en faveur de fêtes ou foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales) (p. 2974) ;

- *son* amendement n° 12 précédemment réservé (introduit une dérogation pour les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles dont la liste est établie par un arrêté interministériel) : devenu sans objet (p. 2977).

- *son* amendement n° 3 corrigé (fixe au 1er janvier 1993 la date d'entrée en vigueur de la réglementation qui encadre la publicité autorisée en faveur des boissons alcoolisées) (p. 2977) : rejeté (p. 2978) ;

- *son* amendement n° 4 (autorise la publicité sous forme de panneaux d'affichage sur les lieux de production et de vente) : retiré (p. 2979) ;

- *son* amendement n° 5 (autorise la publicité sous forme de messages d'information sur le produit lui-même sans référence à la marque commerciale) : rejeté (p. 2980) ;

- *son* amendement n° 6 (autorise une certaine forme de parrainage sans promotion commerciale des produits ni incitation à leur consommation) (p. 2980) : rejeté (p. 2982) ;

- *son* amendement n° 7 (supprime l'autorisation donnée au tribunal, en cas de récidive, d'interdire la vente de la boisson alcoolique qui a fait l'objet de l'opération illégale) : rejeté (p. 2984).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 157 (dispose que la loi entrera en vigueur trois ans après la date de sa promulgation) (p. 2986) : rejeté (p. 2987).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 décembre 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques : droit de propriété (défense des marques) (p. 6688).

Entreprises : mécénat et parrainage (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 6688).

Prévention : importance de la prévention dans la politique de la santé publique (p. 6688).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 6688).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 6688).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 9 nouveau *(dispositions relatives à la publicité) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (permet de condamner les auteurs, commanditaires ou diffuseurs de publicité incitant directement ou indirectement à enfreindre les dispositions du présent projet) (p. 3275).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

Apprentissage (p. 4405) ;

Collectivités locales : décentralisation et formation professionnelle (p. 4405).

Formation professionnelle et promotion sociale : marché de la formation (désorganisation) (p. 4404).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4404).

Questions :

Apprentissage (sections de haut niveau) (p. 4427).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : personnel (effectifs et revalorisation) (p. 4427).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

- *ses observations* sur l'amendement n° 65 de M. Michel Jacquemin (diminue les crédits inscrits au titre de la rémunération des stagiaires du Fonds national de l'emploi afin de permettre l'augmentation des crédits destinés à l'apprentissage) (p. 4445).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

B.A.P.S.A. : cotisations sociales (p. 4576).

Crise agricole (p. 4565).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (installation) (p. 4565).

Exploitations agricoles : succession et transmission des exploitations (p. 4565).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 4565).

Industrie et aménagement du territoire : Industrie. - *Vote des crédits* [6 novembre 1990] :

- *soutient* l'amendement n° 102 de M. Claude Birraux (réduit les crédits inscrits au paragraphe I - Industrie du titre IV de l'Etat B) : rejeté (p. 4820).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 70 *(aménagement des dispositions destinées à économiser l'énergie) :*

- *son* amendement n° 316 soutenu par M. Yves Fréville (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux usufruitiers de résidences principales) : retiré (p. 5546).

Article 75 *(mesures relatives aux sociétés coopératives agricoles, à leurs unions et aux sociétés d'intérêt collectif agricole) :*

- *son* amendement n° 327 (maintient l'exonération fiscale applicable aux distributions de bénéfices) : rejeté (p. 5570) ;
- *son* amendement n° 325 soutenu par M. Yves Fréville (permet à des sociétés d'intérêt collectif agricole de se transformer en coopérative agricole ou en union de coopératives agricoles sans imposition des plus-values latentes) (p. 5570) : retiré (p. 5571) ;
- *son* amendement n° 326 (assujettit à la taxe professionnelle dans les conditions de droit commun les seules sociétés coopératives agricoles, leurs unions et les sociétés d'intérêt collectif agricole faisant appel public à l'épargne par émisssion sur le marché financier de valeurs mobilières inscrites à la cote officielle ou à celle du second marché) : retiré (p. 5571).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1990] :

Article 36 *(relèvement du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* amendement n° 180 (supprime le relèvement du droit de consommation sur les cigares) : satisfait (p. 6929).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Chômage : de longue durée (p. 6062).

Essaimage (p. 6062).

Entreprises : recrutement : difficultés (p. 6062).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage (aide et revalorisation) (p. 6062).

Handicapés : aide aux travailleurs handicapés (p. 6062).

Insertion professionnelle et sociale :
- généralités (p. 6062, 6063) ;
- conseil national de l'insertion par l'activité économique (mise en place) (p 6062).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : aide au remplacement du salarié en formation (p. 6062).

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 6062).

Stages d'accès à l'emploi (p. 6062)

Travail : aménagement du temps de travail : congé parental : assouplissement (p. 6063).

Travail : travail à temps partiel choisi (p. 6063).

Travail : travail de nuit (p. 6063).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Article 2 *(aide au remplacement des salariés en formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise que le recrutement des travailleurs destinés à remplacer des salariés en formation s'effectue par l'intermédiaire d'entreprises de travail temporaire) (p. 6079).

Article 3 *(aide à la création ou à la reprise d'activité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) (p. 6080).

Article 6 *(conseil national de l'insertion par l'activité économique) :*

- *son* amendement n° 3 (de suppression) (p. 6082) : rejeté (p. 6083).

Article 10 *(congé parental d'éducation) :*

- *son* amendement n° 4 (impose au salarié qui désire travailler à temps partiel l'accord de son employeur) (p. 6085) : retiré (p. 6086).

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 corrigé de la commission (de précision) (p. 6087).

Article 11 *(travail à temps partiel choisi) :*

- *son* amendement n° 5 (supprime l'obligation de négociation sur les conditions de mise en place d'horaires à temps partiel) (p. 6088) : rejeté (p. 6089) ;
- *son* amendement n° 6 corrigé (rend facultatif le contenu des conventions de mise en place d'horaires à temps partiel) (p. 6088) : rejeté (p. 6089) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission (dispose que la possibilité pour les salariés à temps partiel de retravailler à temps complet doit être prévue dans les conventions collectives) (p. 6090).

Article 14 *(contrôle de la durée du travail) :*

- *son* amendement n° 35 (fixe à deux ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094) : rejeté (p. 6095).

Explications de vote :

Industrie : création de sections d'apprentissage (p. 6099).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6099).

- Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Bois et forêts : Office national des forêts : bois : ventes de bois façonné (développement) (p. 6242).

Coopératives agricoles :
- filialisation (p. 6242) ;
- financement et accès aux marchés financiers (p. 6242) ;
- impôts locaux : taxe professionnelle (assujettissement progressif) (p. 6243) ;
- impôt sur les sociétés : assujettissement (p. 6243) ;
- lois de finances : article 75 du projet de loi de finances pour 1991 (dispositions fiscales) (p. 6243) ;
- participation : application du régime de participation des salariés aux résultats (p. 6242) ;
- rapport Fontourcy : propositions (p. 6242).
- sociétés d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.) : faculté de sortir du statut coopératif (p. 6242, 6243) ;
- statut (réforme) (p. 6242).

Viticulture : Tokay pinot gris d'Alsace (p. 6242).

Vote pour du groupe U.D.C.

Discussion des articles [30 novembre 1990] :

Article 9 *(possibilité pour les S.I.C.A. de sortir du statut coopératif) :*

- *ses observations* (p. 6258) ;

Lois de finances : article 75 du projet de loi de finances pour 1991 (dispositions fiscales) (p. 6258).

Après l'article 22 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 du Gouvernement (étend au secteur des produits laitiers d'appellation d'origine le mode de financement en vigueur dans le secteur des vins et eaux-de-vie) (p. 6264) ;

Appellations d'origine contrôlées : prélèvement par les organismes agréés par l'I.N.A.O. de cotisations sur les produits laitiers (p. 6264).

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Jean-Paul Charié (conserve le système actuel de garanties tempête en métropole) (p. 6265).

Explications de vote :

Coopératives : coopération : généralités (p. 6266).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6266).

GERMON (Claude)

Député de l'Essonne

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (équipement et transports : transports terrestres et S.N.C.F.) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 21 : **équipement et transports : transports terrestres et S.N.C.F. (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Plan de restructuration du groupe Bull** : emploi et activité [18 avril 1990] (p. 416, 417).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [16 novembre 1990].

Commerce extérieur : exportation de technologie française par Alsthom (p. 5347).

Entreprises : versement transport (p. 5346).

Gouvernement : transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5345).

Régions : Ile-de-France : transports parisiens et politique tarifaire (p. 5346).

Transports en commun :
- province (p. 5346) ;
- R.A.T.P. : concours de l'Etat (p. 5346) ;
- sécurité (p. 5346) ;
- S.N.C.F. : banlieue parisienne (p. 5346).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement (p. 5345, 5346, 5347) ;
- fret ferroviaire : diminution et relance (p. 5346) ;
- T.G.V. : réseau (p. 5346).

Transports fluviaux :
- Office national de la navigation (O.N.N.) (réforme) (p. 5345) ;
- voies navigables (p. 5345, 5347).

Vote des crédits :

Article 89 *(réforme concernant les voies navigables) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. René Beaumont (précise le rôle de la Compagnie nationale du Rhône) (p. 5466) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. René Beaumont (permet à la Compagnie nationale du Rhône de bénéficier des redevances et taxes nouvelles et lui garantit le maintien des droits existants) (p. 5466) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 232 corrigé de Mme Roselyne Bachelot (fait bénéficier des mêmes ressources que celles de l'Office national de navigation les régions auxquelles les voies navigables ont été transférées) (p. 5467).

GERRER (Edmond)

Député du Haut-Rhin

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Jacques Weber, relative à l'informatisation du Livre foncier dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (n° 1065) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses mesures d'harmonisation entre le droit applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et le droit applicable dans les autres départements (n° 1430) [28 juin 1990] (p. 3146).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat (n° 1430) portant **diverses mesures d'harmonisation entre le droit applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle** et le **droit applicable dans les autres départements (n° 1833)** [13 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Contrats emploi-solidarité** : suppression des travaux d'utilité collective ; réinsertion ; actions de formation [30 mai 1990] (p. 1790, 1791).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses mesures d'harmonisation entre le droit applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et le droit applicable dans les autres départements (n° 1430).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1990] :

Chasse et pêche : lots de chasse : adjudication dans les forêts domaniales (p. 6993).

Déchéances et incapacités :
- curatelle des absents (abandon) (p. 6993) ;
- régime des incapables (unification) (p. 6993).

Difficultés des entreprises : liquidation judiciaire et redressement (p. 6993).

Enfants : tutelle (abandon) (p. 6993).

Mariage et régimes matrimoniaux :
- certificat d'héritier (avec inscription du régime matrimonial du défunt) (p. 6993) ;
- régime matrimonial (publicité) (p. 6993).

Propriété :
- hypothèques et privilèges (inscriptions, mainlevées) (p. 6993) ;
- propriété foncière (publicité des mutations par décès) (p. 6993).

Discussion des articles [17 décembre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean-Louis Masson (applique aux départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin les dispositions de l'article 31 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986) (p. 6998).

Article 2 *bis* *(modification du code forestier) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6998).

Article 13 *(règles de publicité relatives au redressement et à la liquidation judiciaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (met les règles de publicité relatives au redressement et à la liquidation judiciaire appliquées en Alsace-Lorraine en conformité avec celles en vigueur dans les autres départements français) : adopté (p. 6999).

Article 15 *(date d'effet des inscriptions relatives au redressement judiciaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (stipule que l'inscription prend rang à compter du dépôt de la requête) ; adopté (p. 6999).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 de M. Jean-Louis Masson (précise le caractère obligatoire et complémentaire du régime local de sécurité sociale pour les départements d'Alsace-Lorraine) (p. 6999) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean-Louis Masson (précise que le taux des cotisations des assujettis au régime local ne peut être supérieur au niveau existant au 1er janvier 1990) (p. 6999).

GILLIBERT (Michel)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé des handicapés et des accidentés de la vie

puis secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé des handicapés et des accidentés de la vie

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité, chargé des handicapés et des accidentés de la vie. - Décret du 2 octobre 1990 [*J.O.* du 3 octobre 1990] (p. 11983).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Cacheux (Denise)* : fonctionnement des C.O.T.O.R.E.P** : allocation aux adultes handicapés ; conditions d'attribution [18 avril 1990] (p. 410).
- ***Durand (Yves)* : place des handicapés dans le monde du travail** : capacités d'accueil des C.A.T. et ateliers protégés ; handicapés adultes [9 mai 1990] (p. 1079, 1080).

orales sans débat de :

- ***Bouvard (Loïc)* (n° 319) : anciens combattants et victimes de guerre (politique et réglementation)** : revendications des anciens d'Afrique du Nord [5 octobre 1990] (p. 3416, 3417).
- ***Carpentier (René)* (n° 318) : handicapés (établissements)** : établissements d'accueil pour enfants handicapés ; création de nouvelles structures [5 octobre 1990] (p. 3417, 3418).
- ***Demange (Jean-Marie)* (n° 315) : commerce et artisanat (grandes surfaces : Moselle)** : Thionville-Terville ; implantation d'une grande surface ; décisions contraires de la commission départementale et de la commission nationale d'urbanisme commercial ; perspectives [5 octobre 1990] (p. 3419, 3420).
- ***Planchou (Jean-Paul)* (n° 347) : aménagement du territoire (politique et réglementation : Ile-de-France)** : schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) : perspectives ; rééquilibrage est-ouest : nécessité [7 décembre 1990] (p. 6535, 6536).
- ***Hage (Georges)* (n° 343) : handicapés (politique et réglementation)** : aveugles et mal-voyants : livres, édition en braille ; politique et réglementation : protocole d'accord du 27 novembre 1990 [7 décembre 1990] (p. 6538, 6539).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1990] :

Centres d'aide par le travail (C.A.T.) (p. 394).

Personnes âgées dépendantes : action sanitaire et sociale (p. 394).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Discriminations des personnes handicapées ou malades (p. 2643).

Emploi : embauche et licenciement (discriminations liées à l'état de santé ou au handicap) (p. 2643).

Santé publique : S.I.D.A. : discriminations (p. 2643).

Travail : contrats de travail (rupture pour maladie) (p. 2643).

Discussion des articles [19 juin1990] :

Article 1er *(agissements discriminatoires d'une autorité publique : refus du bénéfice d'un droit en raison de l'état de santé ou du handicap) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (interdit les discriminations fondées sur les mœurs) (p. 2646).

Article 2 *(agissements discriminatoires de personnes privées : refus d'un bien ou d'un service, refus d'embauche ou licenciement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Gilbert Millet (punit les personnes refusant de fournir un bien ou un service à des personnes handicapées sur le seul motif de leur handicap) (p. 2647) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 18 de M. Gilbert Millet (n'autorise le refus d'embauche ou le licenciement qu'en cas d'inaptitude médicale totale et définitive) à l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 2647).

Article 2 *bis* *(expertise médicale ordonnée par la juridiction) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 2646).

Article 3 *(exclusion concernant certains contrats d'assurance ou de prévoyance complémentaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2648) ;
- *favorable* à l'amendement n° 11 de M. Philippe Marchand (supprime les dispositions relatives aux obligations des assureurs liées au fichier des risques aggravés déjà prévus dans la loi informatique et libertés) (p. 2648).

Article 4 *bis* *(constitution de partie civile des associations ayant vocation à lutter contre l'exclusion de personnes en état de grande pauvreté) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (étend les cas de constitution de partie civile à l'ensemble des articles du code pénal qui répriment les agissements discriminatoires et exige l'accord de la victime) (p. 2649).

Article 5 *(interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de son état de santé) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (interdit le licenciement d'un salarié en raison de ses mœurs) (p. 2649).

Travail : licenciement pour maladie (p. 2649).

Article 7 *(faits justificatifs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) (p. 2649).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1990] :

Assurances (communication des tests sérologiques par le médecin) (p. 3100).

Emploi : embauche et licenciement (discriminations liées à l'état de santé ou au handicap) (p. 3100).

Mœurs (discriminations fondées sur les mœurs) (p. 3100).

Discussion des articles [28 juin 1990] :

Article 1er *(agissements discriminatoires d'une autorité publique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (revient au texte adopté par l'Assemblée) (p. 3100).

Article 2 *bis* *(expertise médicale ordonnée par la juridiction) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 3101).

Article 3 *(exclusion concernant certains contrats d'assurance ou de prévoyance complémentaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (supprime les dispositions rendant obligatoire la communication par le médecin-conseil des test sérologiques de dépistage à l'assuré ou à son médecin traitant) (p. 3101).

Article 5 *(interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de son état de santé) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée) (p. 3101).

Article 7 *(faits justificatifs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 3101).

Après l'article 8 :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (permet aux associations de se porter partie civile en cas de violences familiales) (p. 3102).

- Projet de loi modifiant la date d'entrée en vigueur de la loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (n° 1434).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales : report de la date d'entrée en vigueur (p. 2631).

Discussion de l'article unique [19 juin 1990] :

Article unique *(report de la date d'entrée en vigueur de la loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales au 31 décembre 1990) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Christine Boutin (impose le dépôt préalable par le Gouvernement d'un rapport d'évaluation sur les problèmes posés par la recherche médicale) (p. 2632).

Après l'article unique :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 corrigé de M. Gilbert Millet (supprime toute recherche biomédicale sur des personnes dépendantes sans bénéfice direct pour leur santé) (p. 2633).

Parlement : débat sur la bioéthique (p. 2633).

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Libertés individuelles : malades mentaux (extension et garanties des droits) (p. 2635, 2638).

Santé publique : psychiatrie : placements psychiatriques : « judiciarisation » (p. 2635).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales) :*

ses observations (p. 2641).

Santé publique : psychiatrie (nécessité d'un débat de fond) (p. 2641).

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Gilbert Millet (requiert l'intervention du président du tribunal de grande instance dans la procédure d'hospitalisation d'office) (p. 2642) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Gilbert Millet (prévoit la mise sous observation du patient et l'information du président du tribunal de grande instance dans les mesures provisoires en cas de péril imminent) (p. 2642).

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [28 juin 1990] :

Droits de l'enfant : convention internationale des droits de l'enfant (p. 3097).

Protection de l'enfance (enfants mannequins) (p. 3097, 3098).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1990] :

Enfance : enfance handicapée (scolarisation) (p. 5058).

Gouvernement : ministère des affaires sociales et de la solidarité, secrétariat d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, secrétariat d'Etat aux handicapés : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5057).

Handicapés :

- accessibilité aux logements et équipements (p. 5058) ;
- action internationale (p. 5059) ;

- affaires étrangères : décennie de l'O.N.U. en faveur des handicapés (p. 5059) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) : crédits (augmentation) (p. 5057) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) : nombre de places (p. 5057) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (C.O.T.O.R.E.P.) (réforme) (p. 5059) ;
- culture : expression artistique (p. 5058) ;
- insertion professionnelle (p. 5057) ;
- maintien à domicile (p. 5058) ;
- service national : aide aux personnes handicapées (p. 5058) ;
- sports : Jeux olympiques d'hiver de 1992 (participation et accueil des handicapés) (p. 5058) ;
- transports : plan pluriannuel pour le transport des personnes handicapées (p. 5058) ;
- victimes d'accidents (indemnisation) (p. 5059).

Réponses aux questions :

Handicapés :

- adultes : maintien dans les établissements d'éducation spécialisée au-delà de l'âge réglementaire (amendement Creton) (Mme Denise Cacheux) (p. 5090) ;
- allocation compensatrice (moralisation) (M. Bernard Bioulac) (p. 5068) ;
- ateliers protégés et centres d'aides par le travail (C.A.T.) (assouplissement de la règle d'antériorité des inscriptions) (M. Yves Durand) (p. 5064) ;
- autistes : éducation (M. François Rochebloine) (p. 5060) ;
- C.O.T.O.R.E.P. : réforme (M. Jean-Claude Lefort) (p. 5066) ;
- foyers à double tarification (adultes lourdement handicapés) (M. Eric Doligé) (p. 5067) ;
- insertion sociale à domicile (M. Denis Jacquat) (p. 5068) ;
- travailleurs handicapés : rémunérations (M. Yves Durand) (p. 5064).

- Projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 novembre 1990] :

Parlement : commission mixte paritaire (travaux) (p. 5721).

GIOVANNELLI (Jean)

Député du Morbihan

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4017-4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (éducation nationale, jeunesse et sports : enseignement supérieur) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre titulaire du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15801).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XI : **éducation nationale, jeunesse et sports : enseignement supérieur (n° 1636)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Universités : plans à court et moyen terme ; aide sociale aux étudiants : constructions ; effort de l'Etat et des collectivités locales ; prêts aux étudiants [23 mai 1990] (p. 1660, 1661).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Enseignants : recrutement (crise des « vocations ») (p. 471).

Enseignement maternel et primaire : professeurs d'école (conséquence en matière de logement de la création du corps) (p. 471).

Enseignement supérieur :

- aménagement du territoire : délocalisation et multiplication des antennes universitaires (refus de la « balkanisation ») (p. 471).
- budget et financement (partage des responsabilités) (p. 471).
- universités :
  - maîtrise d'ouvrage (compétences des collectivités territoriales) (p. 471) ;
  - plan d'urgence (p. 470) ;
  - remboursement T.V.A. (subvention ou fonds de compensation) (p. 471).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [11 juin 1990] :

Enseignement supérieur :

- budget et financement :
  - désengagement de l'Etat (p. 2238) ;
  - effort budgétaire (p. 2237) ;
- universités : locaux et capacités d'accueil (maîtrise d'ouvrage) (p. 2238) ;

Président de la République : engagements (p. 2237).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Enseignement agricole : personnel (p. 4594).

Recherche et technologie. - *Questions* [31 octobre 1990] :

Enseignement supérieur :

- étudiants (allocations de recherche) (p. 4637) ;
- recherche universitaire (p. 4637, 4638).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [5 novembre 1990] :

Bourses et allocations : crédits de bourse (hausse) (p. 4747, 4748).

Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (p. 4748).

Collectivités locales : universités : délégation de la maîtrise d'ouvrage des constructions (p. 4747).

Enseignants :
- recrutement (p. 4747) ;
- revalorisation (p. 4747) ;

Etudiants :
- effectifs (accroissement et prospective) (p. 4748) ;
- logement (p. 4748) ;
- prêts (p. 4748).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4747).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) (p. 4747).

Recherche : recherche universitaire (p. 4747).

Universités :
- délocalisation : réseau universitaire (p. 4747) ;
- locaux (insuffisance et constructions) (p. 4747, 4748).

GIRAUD (Michel)

Député du Val-de-Marne

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (monnaies et médailles) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DÉPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 42 : **monnaies et médailles (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Mesures d'urgence pour l'Ile-de-France :** taxe sur les bureaux ; logement social ; transports collectifs ; autoroutes urbaines [9 mai 1990] (p. 1082, 1083).

à un ministre :

- **Transports** [7 juin 1990] :

Transports routiers :
- Autoroute A 86 (financement) (p. 2145) ;
- schéma directeur routier national (programme Méhaignerie-Faure) (p. 2145).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).**

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Collectivités locales :
- charges (transferts) (p. 358) ;
- concours de l'Etat (dotations et partage des recettes induites par la croissance) (p. 358, 359).

Enseignement supérieur : régions (participation aux dépenses) (p. 358).

Impôts locaux :
- réforme (p. 359) ;
- taxe d'habitation (part départementale assise sur le revenu) (p. 359).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Enseignement supérieur :
- décentralisation :
  - nécessité (p. 472) ;
  - partenariat Etat-collectivités locales (p. 472) ;
- régions (accroissement et transfert de compétences) (p. 472) ;
- universités :
  - autonomie (accroissement) (p. 471, 472) ;
  - carences (p. 472) ;
  - locaux et capacités d'accueil (construction) : plan d'urgence (p. 472).

Discussion des articles [19 et 20 avril 1990] :

Article 18 *(délégation de la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur aux collectivités locales) :*

- *défavorable* (p. 499, 500).

Enseignement supérieur : décentralisation (compétences des régions) (p. 499, 500).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 84 de M. Bruno Bourg-Broc (détermine la composition du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire) (p. 535).

Explications de vote :

Enseignement supérieur : décentralisation (p. 540).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 540).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [11 juin 1990] :

Enseignement supérieur :
- budget et financement : désengagement de l'Etat (p. 2234) ;
- décentralisation : partenariat Etat-collectivités locales (p. 2235).
- universités :
  - autonomie (p. 2235) ;
  - carences (p. 2234) ;
  - locaux et capacités d'accueil : maîtrise d'ouvrage (p. 2234) ;
  - remboursement de la T.V.A. (fonds de compensation) (p. 2234) ;

Abstention du Groupe R.P.R. (p. 2234).

- **Projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 avril 1990] :

Après l'article 20 :

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. Jean-Yves Chamard (supprime les dispositions qui rendent applicable le statut H.L.M. aux logements construits en application de la loi du 13 juillet 1928, dite loi Loucheur) (p. 574) : rejeté (p. 576).

Explications de vote :

Impôts et taxes (p. 580).

Logement social : généralités (droit au logement) (p. 580).

Organismes et structures : concertation (p. 580).

Urbanisme (décentralisation) (p. 581).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 581).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales : département-commune (gestion de proximité) (p. 1723).

Communautés européennes :
- intégration de la France (p. 1722) ;
- politiques régionales : partenariat (p. 1722).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1723).

Enseignement supérieur (p. 1724).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (p. 1723).

Environnement (p. 1724).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 1724).

Impôts locaux (p. 1723).

Industrie : localisation (aides à l'implantation) (p. 1723).

Informatique : télématique et télécommunications (p. 1723).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 1723).

Politique économique et sociale : rôle de l'aménagement du territoire (p. 1722, 1724).

Régions :
- Ile-de-France (réorganisation et équilibrage Paris-province) (p. 1722) ;
- restructuration et regroupement (p. 1723) ;
- solidarité interrégionale (p. 1722, 1723).

Transports :
- infrastructures (p. 1722, 1723) ;
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1724) ;
- voirie : réseaux routier et autoroutier (p. 1724).

Urbanisme : réseaux de villes (développement) (p. 1723).

Zones rurales : revalorisation et développement (p. 1723).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1990] :

Communautés européennes : prise en compte de la dimension européenne (p. 4827).

Enseignement supérieur : universités (schéma national et schémas régionaux) (p. 4828).

Environnement : protection (p. 4827).

Etat : rôle (p. 4827).

Gouvernement : ministère de l'industrie et aménagement du territoire :
- budget de l'aménagement du territoire : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4827) ;
- ministère de l'aménagement du territoire : rattachement au Premier ministre (p. 4826).

Organismes et structures :
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 4827) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 4827) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 4827).

Régions : Ile-de-France et grand Bassin parisien (p. 4827).

Transports :
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 4827, 4828) ;
- voirie : routes et autoroutes (schéma directeur) (p. 4828).

Zones rurales : désertification (p. 4827).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5326).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5326).

Régions : Ile-de-France : situation du logement (p. 5326).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Questions* [16 novembre 1990].

Collectivités locales : coopération intercommunale en matière de transports (p. 5448).

Transports ferroviaires :
- contrat de plan Etat-S.N.C.F. (p. 5448) ;
- programme T.G.V. (p. 5448).

Voirie : routes et autoroutes : schéma directeur autoroutier national (calendrier de réalisation) (p. 5452).

Vote des crédits :

Article 89 *(réforme concernant les voies navigables) :*

- *soutient* l'amendement n° 232 corrigé de Mme Roselyne Bachelot (fait bénéficier des mêmes ressources que celles de l'Office national de navigation les régions auxquelles les voies navigables ont été transférées) : retiré (p. 5467).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour le budget annexe des monnaies et médailles [16 novembre 1990].

Monnaies et médailles :
- généralités (dépenses, recettes) (p. 5473, 5474) ;
- exportations (p. 5474) ;
- pièce de 20 F (p. 5473) ;
- productions (p. 5473, 5474).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 70 *(aménagement des dispositions destinées à économiser l'énergie) :*

- *son* amendement n° 92 (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les investissements des collectivités locales destinés à économiser l'énergie et financés en crédit-bail) (p. 5547) : rejeté (p. 5549).

Article 71 *(aménagement du régime d'imposition des plus-values immobilières des particuliers) :*

- *son* amendement n° 156 corrigé soutenu par M. Philippe Auberger (maintient la réduction de 5 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value relative aux années antérieures à 1991) (p. 5551) : rejeté (p. 5552).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Après l'article 11 E :

- *son* amendement n° 150 soutenu par M. Philippe Auberger (maintient le bénéfice de la réduction d'impôt accordée au titre des investissements immobiliers locatifs pour les constructions ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier avant le 1er octobre 1992 et dont les fondations sont achevées avant le 31 décembre 1992) : vote réservé (p. 6879) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

GOASDUFF (Jean-Louis)

Député du Finistère

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Exploitations agricoles (financement) (p. 312, 313).

- **Mer et littoral** [21 juin 1990] :

Remplacé par : *Lipkowski (Jean de) :* Environnement : eau : protection de la qualité des eaux conchylicoles (normes communautaires) (p. 2765).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).**

Première lecture :

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Article 18 *(adaptation du congé individuel de formation aux conditions d'emploi de certains salariés sous contrat à durée déterminée) :*

Article L. 931-13 du code du travail (principe de l'accès au congé de formation des personnes ayant été titulaires d'un contrat à durée déterminée) :

- *son* amendement n° 53 soutenu par M. Jean-Pierre Delalande (soustrait les professions agricoles aux obligations relatives au congé de formation) : vote réservé (p. 1991) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Agroalimentaire : entreprises (p. 3644).

Commerce extérieur :
- excédent commercial des produits agricoles (p. 3644).
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3644, 3645).

Communautés européennes : entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 3645).

Crise agricole (p. 3645)

Energie (production de biocarburants) (p. 3644).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3644).

Prix agricoles (p. 3645).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Agroalimentaire : industries (p. 4590).

Commerce extérieur : excédent commercial des produits agricoles (p. 4591).

Crise agricole (p. 4590).

Elevage :
- crise de l'élevage (p. 4591) ;
- élevage porcin (p. 4591).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4591).

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Personnel : condition militaire (revalorisation) (p. 4937).

Plan Armées 2000 (p. 4932).

GODFRAIN (Jacques)

Député de l'Aveyron

(3e circonscription)

R.P.R.

Questeur de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé questeur de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à mettre en place un **bilan écologique des entreprises (n° 1664)** [25 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique de la France en Afrique :** sommet de La Baule ; remises de dettes ; dépôt de bilan de la B.I.A.O. ; rôle du Parlement [20 juin 1990] (p. 2677).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Agence pour l'enseignement du français à l'étranger : financement (concours financier de l'Etat) (p. 1445).

Bourses (p. 1445).

Coopération culturelle (p. 1445).

Droits de scolarité (p. 1445).

Enseignants :
- formation (p. 1445) ;
- recrutement et statuts (p. 1444) ;
- rémunérations (p. 1444).

Etablissements d'enseignement français à l'étranger :
- autonomie (p. 1444, 1445) ;
- enseignement post-baccalauréat (p. 1445).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 1445).

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées : fraude (prévention) (p. 2113).

Communautés européennes : projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2113).

Impôt sur la fortune (p. 2112).

Lait et produits laitiers : fromages (p. 2113).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2113).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme)* :

- *favorable* à l'amendement n° 29 de M. René Couveinhes (introduit une dérogation pour les vins de pays, les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles) (p. 2972).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 4 *bis* nouveau *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

- *son* amendement n° 32 soutenu par M. Patrick Ollier (prévoit la consultation des associations d'utilisateurs de véhicules terrestres) : rejeté (p. 3274).

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Généralités (p. 3367).

Intéressement :
- développement et abus (p. 3367) ;
- encadrement législatif (souplesse) (p. 3367).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - **B.A.P.S.A.** - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : aménagement rural et lutte contre la désertification (p. 4553).

Appellations d'origine contrôlées (I.N.A.O.) (p. 4553).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4553).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4543).

Crédit agricole (p. 4554).

Crise agricole (p. 4552).

Démographie (p. 4553).

Etrangers : achat de terres françaises (p. 4552).

Exploitants agricoles : revenu (p. 4553).

Gouvernement : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4554).

Lait et produits laitiers : quotas (p. 4553).

Politique agricole : évolution et modernisation (p. 4552).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Aménagement rural (p. 4836).

Transports : infrastructure (p. 4837).

Zones rurales : personnes âgées (difficultés de déplacement) (p. 4837).

- **Projet de loi modifiant les annexes I et II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (n° 1693).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Air France : gestion et stratégie (p. 6133, 6134).

Secteur public : nationalisations (régle du « ni, ni ») (p. 6133, 6134).

Transports aériens :
- groupe aérien unique (conséquences) (p. 6133, 6134) ;
- province (fermetures de lignes) (p. 6134, 6136).

U.T.A. :
- personnel (interrogations) (p. 6133) ;
- prise de contrôle par Air France (modalités) (p. 6133, 6136).

GOLDBERG (Pierre)

Député de l'Allier

(2e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à assurer la **revalorisation des pensions de retraite** deux fois par an, en prenant en compte l'**évolution des salaires bruts (n° 1448)** [13 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Retraite à soixante ans** : financement [18 avril 1990] (p. 414, 415).

- **Développement économique de l'Auvergne : licenciements chez Michelin** : emploi et activité ; plan social [27 juin 1990] (p. 3014, 3015).

- **Crise du Golfe** : résolution des Nations Unies votée par la France ; risque de guerre ; manifestations pacifistes ; rôle des Etats-Unis ; actions engagées par la France ; conférence internationale en vue du règlement de tous les conflits régionaux [5 décembre 1990] (p. 6397).

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Céréales (interdiction du triage à façon) (p. 314).

Prix agricoles (p. 313).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

- *soutient* la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 1143) : rejetée au scrutin public (p. 1148).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes : directives (p. 1143, 1144, 1145).

Parlement : rôle et contrôle (p. 1145).

Personnel :
- emploi et effectifs (p. 1144) ;
- salaires (p. 1144) ;
- sécurité sociale (protection sociale des agents et des retraités) (p. 1144) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1144) ;
- syndicats (p. 1143).

Poste (la) : zones rurales et de montagne (présence de la Poste) (p. 1145).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1144) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1144) ;
- privatisation (processus) (p. 1144) ;
- prix (politique tarifaire) (p. 1145) ;
- service public (modernisation) (p. 1143, 1144) ;
- usagers (défense et égalité de traitement) (p. 1145).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 1er *(transformation du statut de la Poste et de France Télécom) :*

- *son* amendement n° 101 soutenu par M. Roger Gouhier (de suppression) (p. 1216) ; rejeté (p. 1217).

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

- *son* amendement n° 103 (de suppression) (p. 1234) : rejeté (p. 1235).

Article 28 *(statut du personnel de la Poste et de France Télécom) :*

- *son* amendement n° 107 soutenu par M. Roger Gouhier (maintient les personnels des deux exploitants dans les catégories classiques de la fonction publique (p. 1267) : rejeté (p. 1268).

Article 32 *(création de groupements d'intérêt public pour la gestion des services communs) :*

- *son* amendement n° 115 soutenu par M. Roger Gouhier (inscrit dans le règlement intérieur les conditions de participation des organisations syndicales et des associations de personnel à la définition des orientations générales) : rejeté (p. 1273) ;

- *son* amendement n° 116 (précise que les organisations syndicales et les associations de personnel participent au contrôle de l'utilisation des ressources des groupements d'intérêt public) : adopté (p. 1273).

Article 35 *(création d'une commission supérieure du personnel et des affaires sociales) :*

- *son* amendement n° 118 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit que le personnel représenté par les organisations syndicales est majoritaire) : rejeté (p. 1281).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-7 de la loi du 6 mai 1919 (extension du rôle de l'I.N.A.O.) :

- *son* amendement n° 29 soutenu par M. Jean Tardito (prévoit que l'I.N.A.O. contrôle la formation et l'évolution des prix de la production à la consommation) : rejeté (p. 2123).

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Gilbert Millet (précise la composition des trois comités nationaux) (p. 2124) : rejeté (p. 2125) ;

- *son* amendement n° 38 soutenu par M. Jean Tardito (accroît la représentativité des membres du conseil permanent) (p. 2126) : devenu sans objet (p. 2127).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1648).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Agroalimentaire : entreprises (p. 3603, 3604).

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 3603).

Céréales (p. 3602, 3604).

Commerce extérieur :
- excédent commercial des produits agricoles (p. 3602) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3602, 3603) ;
- viandes (p. 3602).

Commercialisation (intermédiaires) (p. 3603).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3602).

Coopération et développement : lutte contre la faim dans le monde (p. 3603).

Coopératives agricoles : projet de loi sur la coopération agricole (p. 3604).

Crise agricole (p. 3601, 3602).

Elevage :
- crise de l'élevage (p. 3603) ;
- bovin (p. 3602) ;
- ovin (p. 3602, 3603).

Exploitants agricoles :
- cotisations sociales (réforme) (p. 3604) ;
- endettement (p. 3604) ;
- femmes des exploitants (p. 3604) ;
- jeunes agriculteurs (p. 3604) ;
- retraite (p. 3604) ;
- revenu (p. 3602, 3603).

Exploitations agricoles : diminution du nombre (p. 3602).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 3603).

Primes (p. 3602).

Prix agricoles (p. 3603).

Risques naturels :
- bois et forêts (incendies) (p. 3603) ;
- sécheresse (p. 3604).

Tourisme et loisirs : « tourisme vert » (p. 3603).

T.V.A. (p. 3604).

Viticulture (p. 3603).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 373 rectifié soutenu par M. Jean Tardito (majore la déduction pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition) (p. 4032) : rejeté (p. 4033).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1990] :

Agroalimentaire : industries (p. 4551).

Aides (p. 4552).

Aménagement du territoire : aménagement rural et lutte contre la désertification (p. 4551, 4552).

Animaux : prophylaxie animale (p. 4551).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales (réforme) (p. 4552).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4552).

Eau : aménagement hydraulique (p. 4551).

Elevage : crise de l'élevage (p. 4551).

Enseignement agricole (p. 4551).

Environnement (p. 4552).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 4552) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 4551) ;
- revenu (p. 4552).

Exploitations agricoles : financement (prêts bonifiés) (p. 4551).

Gouvernement : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4551).

Prix agricoles (p. 4552).

Risques naturels : sécheresse (p. 4551).

Vote contre du groupe communiste (p. 4552).

GONNOT (François-Michel)

Député de l'Oise

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Risques technologiques :
- information (p. 735) ;
- sécurité nucléaire (p. 735).

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement :** regrette que le débat sur l'environnement ait été retiré de l'ordre du jour [5 juin 1990] (p. 2009).

- **Discussion des conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1185).**

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Agriculture (p. 1670).

Environnement :
- pollution de l'eau (p. 1669, 1670) ;
- qualité de l'eau (p. 1669).

Financement de l'eau (p. 1669).

Rapports sur l'eau (p. 1670).

Vote pour des groupes U.D.C. et U.D.F. (p. 1670).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1990] :

Associations : concertation (p. 3265) ;

Automobiles et cycles : quatre roues motrices (4 × 4) et moto-verte (p. 3264).

Bois et forêts : incendies (p. 3265).

Collectivités locales : pouvoir des maires et des préfets (p. 3265).

Droits de l'homme et libertés publiques : liberté de circulation (p. 3265).

Protection de la nature (p. 3265).

Sénat (texte) (p. 3265).

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de M. Georges Mesmin (de précision) (p. 3266) : rejeté (p. 3267).

Article 4 *bis* nouveau *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

- *son* amendement n° 23 (rend obligatoire une consultation des associations de protection de la nature et des fédérations sportives concernées avant l'élaboration des plans départementaux des itinéraires de randonnée motorisée) : rejeté (p. 3273).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Associations : concertation (p. 6174).

Automobiles et cycles : quatre roues motrices (4 × 4) et moto verte (p. 6174).

Communes : création de gardes champêtres intercommunaux (p. 6174).

Protection de la nature (p. 6174).

Sénat (texte) (p. 6174).

Tourisme et loisirs : scooters des neiges (p. 6174).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 4 *bis* *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

- *ses observations* (p. 6177).

Associations : concertation (p. 6177).

Article 5 *bis* *(gardes champêtres intercommunaux)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 du Gouvernement (de suppression) (p. 6178).

Collectivités locales : pouvoirs de police des maires (p. 6178).

Communes : gardes champêtres intercommunaux (p. 6178)

Police : polices municipales ou départementales (p. 6178).

Commission mixte paritaire :

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [5 décembre 1990] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression de l'article 5 *bis* relatif à la possibilité pour toute commune ou tout groupement de communes d'avoir en commun des gardes champêtres) (p. 6403).

Communes : police municipale (gardes champêtres) (p. 6403).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : enquêtes publiques (p. 3520).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3520).

Communautés européennes : directives (p. 3520).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3520).

Etat : rôle (p. 3520).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3521).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3520).

Parlement : rôle et contrôle (p. 3520).

Plan national pour l'environnement : financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3521).

Politique économique et sociale : conséquences sur l'environnement (p. 3520).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1990] :

Administration : effectifs, personnels, services régionaux (p. 4234).

Associations (p. 4234).

Collectivités locales : partenariat Etat-collectivités locales (p. 4234).

Eau : Institut de l 'eau (p. 4234).

Ministère de l'environnement : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4234).

Organismes et structures : Agence de l'environnement et des économies d'énergie (p. 4234).

Plan national pour l'environnement (p. 4234).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 4234).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Hôpitaux et cliniques : hôpital de Compiègne : rénovation (p. 5062).

- Projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :

- Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (A.N.R.E.D.), Agence pour la qualité de l'Air (A.Q.A.) (fusion des trois agences) (p. 6194) ;
- Conseil d'administration de l'Agence : composition (p. 6194) ;
- délégations régionales de l'Agence (p. 6195) ;
- établissement public et commercial (création d'un nouvel établissement) (p. 6193) ;
- missions et compétences de l'Agence (p. 6194) ;
- personnel de l'Agence : conditions d'emploi et de rémunération (p. 6194).

Associations : partenariat et initiatives (p. 6195).

Bruit (p. 6194).

Collectivités locales : partenariat et initiatives (p. 6194, 6195).

Eau et agences de bassin (p. 6194, 6195).

Gouvernement : ministère de l'environnement : tutelle sur la nouvelle agence (p. 6194).

Installations classées (p. 6195).

Parlement : contrôle parlementaire (p. 6194).

Plan national pour l'environnement : mise en œuvre (p. 6193).

Régions : rôle (p. 6194).

Sols (pollution) (p. 6194).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 1er *(création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)* :

- *son* amendement n° 34 (place l'agence sous la tutelle du ministère de l'environnement) (p. 6205) : rejeté (p. 6206) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 58 de M. Roger Gouhier (précise que les attributions des délégations régionales sont les mêmes qu'au niveau national) à l'amendement n° 4 de la la commission (précise le rôle de l'agence dans les régions par l'intermédiaire des délégations régionales) (p. 6209) ;

Délégations techniques (p. 6209) ;

- *son* amendement n° 35 (précise que l'agence dispose de délégations régionales et de délégations techniques) (p. 6209) : devenu sans objet (p. 6210) ;
- *son* amendement n° 36 (prévoit dans chaque région la création d'un conseil régional de l'environnement) : rejeté (p. 6210) ;

Concertation entre les différents partenaires (p. 6210) ;

- *son* amendement n° 37 (met les inspecteurs des installations classées à la disposition de l'agence) : rejeté (p. 6210).

Article 2 *(conseil d'administration)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime toute précision sur la répartition des sièges) (p. 6211) ;
- *son* amendement n° 39 (supprime la précision relative à la représentation des ministères) : adopté (p. 6211) ;

Gouvernement : ministère de l'environnement (tutelle unique) (p. 6211) ;

- *son* amendement n° 40 (prévoit la présence de membres du Parlement désignés par l'Assemblée nationale et le Sénat) (p. 6211) : rejeté au scrutin public (p. 6212) ;
- *son* amendement n° 38 (prévoit que le président est un membre du Parlement élu par le conseil d'administration) : rejeté (p. 6214) ;

Après l'article 5 :

- *son* sous-amendement n° 42 (de précision) à l'amendement n° 16 de la commission (définit les conditions d'emploi et de rémunératopn des personnels) (p. 6215) : rejeté (p. 6216).

Article 6 *(décret d'application)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (prévoit que le décret précise les modalités d'harmonisation des statuts et des rémunérations) (p. 6217).

Seconde délibération :

Article 2 *(conseil d'administration)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la précision selon laquelle les représentants des collectivités territoriales sont proposés par leurs instances représentatives nationales) (p. 6217).

Explications de vote :

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 6217).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [5 décembre1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :
- conseil d'administration de l'agence : composition (p. 6404) ;
- personnel de l'agence : conditions d'emploi et de rémunération (p. 6404).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 6404).

Gouvernement : ministère de l'environnement (tutelle sur la nouvelle agence) (p. 6404).

Parlement : contrôle parlementaire (p. 6404).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 6404).

GORSE (Georges)

Député des Hauts-de-Seine

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

GOUHIER (Roger)

Député de la Seine-Saint-Denis

(9e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut et au capital de la régie nationale des usines Renault (n° 1228) [*J.O.* du 8 juin 1990] (p. 6746).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229) [*J.O.* du 12 juin 1990] (p. 6874).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Vice-président de cette mission [11 juillet 1990].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Gilbert Millet relative à l'espace forestier et rural méditerranéen (n° 1619) [20 décembre 1990] (p. 7191).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à revaloriser le **revenu minimum d'insertion (n° 1263)** [12 avril 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Hausse des loyers et difficultés des locataires :** spéculation foncière ; logement social ; construction ; rénovation ; aides au logement [13 juin 1990] (p. 2379, 2380).

- **Retard du pouvoir d'achat en France :** revendications salariales ; situation sociale en France ; S.M.I.C. à 6500 F (nécessité) ; revalorisation des moyens et bas salaires : action en cours ; meilleure formation : responsabilité de tous [5 décembre 1990] (p. 6399, 6400).

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Eau ; gestion en métropole (p. 741).

Risques naturels :
- bois et forêts : incendies (p. 741) ;
- sécheresse (p. 741).

- **Transports** [7 juin 1990] :

Régions : Ile-de-France (transports collectifs) (p. 2147).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : prise en charge du fret (p. 2147).

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Commerce et artisanat : ouverture dominicale (p. 3089).

orales sans débat :

- **n° 250,** posée le 4 mai 1990 : transports urbains (fonctionnement : Ile-de-France) (p. 1073). Appelée le 11 mai 1990 : profanation de sépultures à Carpentras ; développement des transports collectifs ; projet EOLE, perspectives ; desserte de Bondy et de Noisy-le-Sec (p. 1181, 1182).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 avril 1990] :

Aides au logement : généralités (p. 553).

Logement social :
- généralités (droit au logement) (p. 552, 553) ;
- concentration en milieu urbain (p. 552, 553) ;
- expulsions (p. 553) ;
- loyers (p. 553).

Organismes et structures :
- communes (p. 553) ;
- Etat : représentant de l'Etat dans le département (p. 553).

Discussion des articles [20 avril 1990] :

Article 1er *bis* supprimé par le Sénat *(cas des gens du voyage) :*

- *son* sous-amendement n° 43 rectifié (prévoit la consultation des organisations représentatives des gens du voyage) à l'amendement n° 6 rectifié de la commission (rétablit l'article) (p. 557) : vote réservé jusqu'après la discussion des articles additionnels après l'article 20 (p. 558) : devenu sans objet (p. 580).

Après l'article 13 :

- *soutient* le sous-amendement n° 44 rectifié de M. André Duroméa (autorise la réquisition par le préfet des logements privés vacants depuis plus de six mois) à l'amendement n° 1 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit l'élaboration de protocoles d'occupation du patrimoine social de façon concertée et contractuelle entre le représentant de l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes H.L.M. ; permet au représentant de l'Etat de désigner aux organismes H.L.M. des familles qu'ils sont tenus de loger) : rejeté (p. 570) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 23 deuxième rectification de la commission (affirme la nécessité que toutes les communes contribuent à l'effort de solidarité) à l'amendement n° 1 deuxième rectification (p. 571) : retiré (p. 572) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 46 rectifié de M. André Duroméa (affirme la nécessité que toutes les communes contribuent à l'effort de solidarité) à l'amendement n° 1 deuxième rectification (p. 571) : retiré (p. 572).

Après l'article 20 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de M. Jean-Yves Chamard (supprime les dispositions qui rendent applicable le statut H.L.M. aux logements construits en application de la loi du 13 juillet 1928, dite loi Loucheur) (p. 576).

Aide au logement (revalorisation) (p. 576).

Loi Méhaignerie (p. 576).

Explications de vote :

Logement social : généralités (droit au logement) (p. 581).

Abstention du groupe communiste (p. 581).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 mai 1990] :

Logement social :
- généralités (droit au logement) (p. 984) ;
- expulsions (réglementation) (p. 984) ;
- parc social (offre) (p. 984).

Sénat (texte) (p. 984).

Urbanisme : droit de préemption urbain (p. 984).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

Amnistie (p. 816).

Automobiles et cycles :
- accord Volvo-Mitsubishi (éventualité) (p. 814) ;
- emploi et effectifs (p. 815, 816) ;
- industrie automobile (p. 815) ;
- Peugeot P.S.A. (alliance franco-française) (p. 816) ;
- rapport Dalle (p. 815).

Commerce extérieur :
- concurrence internationale (p. 816) ;
- Japon (menace des importations japonaises) (p. 815).

Parlement : information (p. 814).

Régie nationale des usines Renault :
- Billancourt (site) (p. 815) ;
- capital : ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 816) ;
- endettement (p. 816) ;
- historique (p. 815) ;
- parts de marché (p. 816) ;
- personnel :
  - conditions de travail (p. 816) ;
  - situation juridique (p. 816) ;
- projet de loi n° 1000 du 28 octobre 1987 relatif à la transformation de la régie nationale des usines Renault en société anonyme (p. 815) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 815, 816) ;
- Volvo :
  - accord Renault-Volvo (p. 815) ;
- lettre d'intention (p. 814).

Syndicats : « dix de Renault » (p. 816).

Rappel au règlement : article 58 du règlement : communication au Parlement de la lettre d'intention entre Renault et Volvo (p. 787).

Rappel au règlement : agriculture : protestations du groupe communiste relatives aux accords de la Communauté européenne sur les prix agricoles (p. 833).

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 19 soutenu par M. Louis Pierna (affirme le rôle de Renault dans la politique sociale mise en œuvre dans le pays) : rejeté (p. 844).

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *son* amendement n° 21 (maintient le statut de la régie défini par l'ordonnance de nationalisation du 16 janvier 1945) : rejeté (p. 848).

Article 2 *(statut et organes dirigeants de la société anonyme) :*

- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (substitue aux alinéas 3 à 6 des dispositions qui augmentent la représentation des salariés élus au conseil d'administration, prévoient celle des usagers de l'automobile et permettent une procédure de consultation du personnel de Renault) (p. 852) : rejeté (p. 853).

Lecture definitive :

Principaux thèmes développés [28 juin 1990] :

Régie nationale des usines Renault :
- statut (transformation en société anonyme) (p. 3096) ;
- Volvo :
  - accord Renault-Volvo (p. 3095) ;
  - lettre d'intention (p. 3095).

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 3096).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 1er *(transformation du statut de la Poste et de France Télécom) :*

- *soutient* l'amendement n° 101 de M. Pierre Goldberg (de suppression (p. 1216) : rejeté (p. 1217).

Emploi et effectifs (p. 1216).

Secteur public : remise en cause du service public (p. 1216).

Article 28 *(statut du personnel de la Poste et de France Télécom) :*

- *soutient* l'amendement n° 106 de M. Marcelin Berthelot (supprime le troisième alinéa relatif à la dérogation générale au statut, en matière de recrutement) (p. 1267) : rejeté (p. 1268) ;

- *son* amendement n° 108 (supprime le dernier alinéa de l'article qui donne la possibilité à certains agents d'être en position de détachement en continuant d'assurer des fonctions propres à l'exploitant public) : rejeté (p. 1268).

Article 30 *(possibilité d'employer des agents contractuels) :*

- *son* amendement n° 109 (de suppression) : rejeté (p. 1270) ;

Emplois précaires (p. 1270).

Article 32 *(création de groupements d'intérêt public pour la gestion des services communs) :*

- *soutient* l'amendement n° 111 de M. Daniel Le Meur (renforce la représentation des personnels au sein du conseil de gestion des groupements d'intérêt public) : rejeté (p. 1272) ;

- *soutient* l'amendement n° 115 de M. Pierre Goldberg (inscrit dans le réglement intérieur les conditions de participation des organisations syndicales et des associations de personnel à la définition des orientations générales) : rejeté (p. 1273).

Article 34 *(création d'une commission supérieure du service public des Postes et Télécommunications) :*

- *son* amendement n° 117 (de suppression) : rejeté (p. 1276).

Article 39 *(modifications du code des postes et télécommunications) :*

- *son* amendement n° 119 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (de suppression) : rejeté (p. 1285).

Explications de vote :

Personnel (p. 1288).

Secteur public : modernisation du service public (p. 1288).

Vote contre du groupe communiste (p. 1288).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Communautés européennes : directives (p. 2605).

Personnel :
- salaires (p. 2605) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 2605, 2606).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 2605) ;
- privatisation (processus) (p. 2605) ;
- service public (modernisation) (p. 2605) ;
- usagers (défense et égalité de traitement) (p. 2605).

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Nouvelle lecture [29 juin 1990] :

Vote contre du groupe communiste (p. 3095).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1578).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *son* amendement n° 16 soutenu par M. Jean Tardito (de précision) (p. 3266) : rejeté (p. 3267).

Article 2 *(exceptions au principe d'interdiction) :*

- *son* amendement n° 17 soutenu par M. Jean Tardito (renforce les dispositions concernant les zones protégées afin de tenir compte des nappes phréatiques et des secteurs de captage d'eau) (p. 3268) : rejeté (p. 3269).

Article 4 *bis* nouveau *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

- *son* amendement n° 18 soutenu par M. Jean Tardito (laisse au département sa liberté de décision pour l'établissement du plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) : rejeté (p. 3273) ;

- *son* amendement n° 19 soutenu par M. Jean Tardito (de précision) : adopté (p. 3274) ;

- *son* amendement n° 20 soutenu par M. Jean Tardito (de précision) : rejeté (p. 3274).

Article 9 nouveau *(dispositions relatives à la publicité) :*

- *son* amendement n° 21 soutenu par M. Jean Tardito (permet de condamner les auteurs de publicité tendant à l'utilisation des véhicules motorisés dans des conditions contraires au présent projet, aux peines prévues par l'article R 34 du code pénal (p. 3275) : rejeté (p. 3276).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Associations : concertation (p. 6173, 6174).

Automobiles et cycles : quatre roues motrices (4 × 4) et moto verte (p. 6173).

Protection de la nature (p. 6173, 6174).

Abstention du groupe communiste (p. 6174).

- Conclusions du rapport de la commission de la production sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues portant dispositions relatives à l'exploitation de la chasse dans les bois, forêts et terrains appartenant à l'Etat (n° 1444, 1596).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [5 octobre 1990] :

Article unique *(exploitation de la chasse) :*

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. René Carpentier (donne à l'Office national des forêts la faculté d'accorder au locataire sortant une priorité au prix de base de l'enchère) : rejeté (p. 3428).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Agence nationale pour l'environnement (p. 3503).

Agriculture : pollution (p. 3502).

Aménagement du territoire : gestion de l'espace rural (p. 3502).

Associations (p. 3503).

Automobiles et cycles : poids lourds (gabarit) (p. 3502).

Bruit (p. 3503).

Communautés européennes : directives (p. 3502).

Coopération et développement : pays en voie de développement et pays de l'Est (p. 3501).

Défense : désarmement (p. 3503).

Eau :
- pollution de l'eau (p. 3502).
- ressources et gestion (p. 3502, 3503).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3501, 3503).

Energie : énergie nucléaire (p. 3502).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3503).

Entreprises (p. 3502, 3503).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3502, 3503).

Plan national pour l'environnement : financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3502, 3503).

Politique économique et sociale : conséquences sur l'environnement (p. 3501).

Qualité de la vie (p. 3501).

Recherche (p. 3502).

Régions : Ile-de-France (p. 3502).

Transports :
- transports collectifs (p. 3502).
- transports ferroviaires (T.G.V.) (p. 3502).
- transports routiers (p. 3502).

Urbanisme (urbanisation et environnement urbain) (p. 3502).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1990] :

Communautés européennes : droit communautaire des télécommunications (p. 3678).

Organismes et structures : commissions consultatives (p. 3678, 3679).

Personnel (p. 3679).

Télécommunications :
- concurrence entre public et privé (p. 3678) ;
- service public : exploitant public (France Télécom) (p. 3678, 3679).

Télécommunications : tarifs (p. 3678).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Cahier des charges (p. 6147) ;

Personnel (p. 6147).

Télécommunications : service public : exploitant public (France Télécom) (p. 6147).

Vote contre du groupe communiste (p. 6147).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1990] :

Administration : effectifs, personnels, services régionaux (p. 4232).

Bruit (p. 4232).

Enquêtes publiques (p. 4232).

Financement et principe « pollueur-payeur » (p. 4232).

Ministère de l'environnement : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4232).

Plan national pour l'environnement (p. 4232).

Transports : transports routiers (p. 4232).

Vote contre du groupe communiste (p. 4232).

Postes, télécommunications et espace. - *Questions* [12 novembre 1990] :

Administration : service public (p. 5109).

Personnel : statut des fonctionnaires et agents publics et qualification (p. 5109).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5321).

Communes : Paris (p. 5321).

Logement social : familles : accès des familles à revenu moyen au logement social (p. 5321).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1990].

Gouvernement : transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5355, 5356).

Régions : Ile-de-France (transports parisiens et politique tarifaire) (p. 5356).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. :
- contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement (p. 5356) ;
- fret ferroviaire : diminution et relance (p. 5356, 5357) ;
- T.G.V. : réseau (p. 5356, 5357).

Transports fluviaux :
- Office national de la navigation (O.N.N.) (réforme) (p. 5356) ;
- voies navigables (p. 5356).

Voirie :
- autoroutes : schéma directeur autoroutier national et péages (p. 5356) ;
- routes : entretien (diminution des crédits) et infrastructure (p. 5356).

Abstention du groupe communiste (p. 5357).

- Projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 novembre 1990] :

Fonction publique territoriale :
- formation (p. 5717) ;
- rémunérations (p. 5718).

Sécurité civile : sapeurs pompiers (statut) (p. 5718).

Abstention du groupe communiste (p. 5720).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrat de construction d'une maison individuelle (n° 1644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1990] :

Accession à la propriété (aides) (p. 5734).

Bâtiment et travaux publics : difficultés des entreprises (faillites) (p. 5734).

Créances et priviléges : surendettement des familles (p. 5734).

Droit au logement (p. 5734, 5735).

Maison individuelle : garantie de livraison (p. 5734).

Vote pour du groupe communiste (p. 5734, 5735).

Discussion des articles [20 novembre 1990] :

Article 1er *(modification des dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à la construction d'une maison individuelle) :*

Article L. 231-5 du code de la construction et de l'habitation (régime de la garantie de livraison) :

- *son* amendement n° 24 (supprime la franchise prévue en cas de dépassement du prix convenu) : rejeté (p. 5756).

- Projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :
- Conseil d'administration de l'Agence : composition (p. 6200) ;
- délégations régionales de l'Agence (p. 6199) ;
- personnel de l'agence : conditions d'emploi et de rémunération (p. 6199, 6200) ;
- ressources de l'agence (p. 6200).

Impôts et taxes : fiscalité écologique et principe « pollueur-payeur » (p. 6200).

Parlement : contrôle parlementaire (p. 6200).

Plan national pour l'environnement : mise en œuvre (p. 6199, 6200).

Abstention du groupe communiste (p. 6200).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 1er *(création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) :*

- *son* sous-amendement n° 58 (précise que les attributions des délégations régionales sont les mêmes qu'au niveau national) à l'amendement n° 4 de la commission (précise le rôle de l'agence dans les régions par l'intermédiaire des délégations régionales) (p. 6209) : retiré (p. 6210) ;

Article 2 *(conseil d'administration) :*

- *son* amendement n° 59 (prévoit la présence de quatre députés et de quatre sénateurs) (p. 6211) : rejeté (p. 6212) ;

Parlement : représentation des groupes (p. 6212).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, insérant au livre II (partie législative) du code de la route un titre VIII relatif à l'enregistrement et à la communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules (n° 1689).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) (observations) (p. 6366) ;
- libertés individuelles (respect) (p. 6366).

Permis de conduire : à points (p. 6366).

Sécurité routière (p. 6366).

Discussion des articles [4 décembre 1990] :

Article 2 *(abrogation de la loi n° 70-539 du 24 juin 1970 concernant la centralisation de la documentation relative à la circulation routière) :*
Vote contre du groupe communiste (p. 6366).

GOULET (Daniel)

Député de l'Orne

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi, adopté par la Sénat, autorisant la ratification d'un accord entre la République française et l'Etat de Koweït sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole interprétatif) (n° 1466) [20 juin 1990] (p. 2751).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un avenant à la convention du 7 février 1982 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat de Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (n° 1467) [20 juin 1990] (p. 2751).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** visant à déterminer les **conditions d'application des directives communautaires,** d'une part **en matière de production et de commercialisation des produits agricoles** et notamment **des viandes,** d'autre part sur le **contrôle de l'utilisation des anabolisants,** et à proposer des **solutions pour remédier aux insuffisances constatées (n° 1582)** [27 août 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1466) **autorisant la ratification d'un accord entre la République française et l'Etat de Koweït** sur **l'encouragement et la protection réciproques des investissements** (ensemble un protocole interprétatif) **(n° 1495)** [21 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1467) **autorisant l'approbation d'un avenant à la convention du 7 février 1982 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat de Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (n° 1496)** [21 juin 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Logement et habitat** [17 mai 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 1464).

Départements : Orne :
- Argentan (p. 1465) ;
- logement locatif : programmation et avances remboursables (p. 1464).

orales sans débat :

- **n° 245,** posée le 28 avril 1990 : **voirie (autoroutes)** (p. 854). Appelée le 4 mai 1990 : construction ; réalisation du schéma directeur autoroutier ; financement (p. 1035, 1036, 1037).

- **n° 268,** posée le 30 mai 1990 : **handicapés (établissements : Orne)** (p. 1777). Appelée le 1er juin 1990 : centre de rééducation fonctionnelle de Juvigny-sous-Andaine ; capacités d'accueil ; restructuration (p. 1914, 1915).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

Collectivités locales : prise en charge du coût du maintien des bureaux de poste ruraux (p. 1170).

Organismes et structures : partenariat (p. 1170).

Personnel :
- conditions de travail (p. 1170) ;
- emploi et effectifs (p. 1170) ;
- formation professionnelle et promotion sociale (p. 1170) ;
- participation (intéressement du personnel) (p. 1170) ;
- sécurité sociale (protection sociale des agents et des retraités (p. 1170).

Poste (La) :
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1170) ;
- zones rurales et de montagne (présence de la Poste) (p. 1169, 1170, 1171) ;

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- endettement (p. 1170) ;
- missions (institution d'un cahier des charges) (p. 1170) ;
- prix (politique tarifaire) (p. 1170) ;
- service public (modernisation) (p. 1170).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 2 *(missions de la poste) :*
ses observations (p. 1219).
Assemblée nationale : amendements : irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la constitution (p. 1219).
Secteur public : mission de service public (p. 1219).
Services (élargissement) (p. 1219).
Zones rurales (p. 1219).
- *son* amendement n° 83 corrigé (précise que la Poste offre les produits d'assurance pour lesquels elle a une compétence déjà reconnue) : rejeté (p. 1223).

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 85 précédemment réservé soutenu par M. Gérard Longuet (prévoit que la Poste et France Télécom participent aux instances nationales, régionales et départementales chargées de l'aménagement du territoire) : adopté (p. 1252).

Article 7 précédemment réservé *(institution d'un cahier des charges) :*

- *son* amendement n° 86 (précise que l'élaboration du cahier des charges se fait après concertation avec les collectivités locales, les représentants des usagers et les socio-professionnels) (p. 1254) : retiré (p. 1255) ;

- *son* amendement n° 87 (prévoit que les cahiers des charges précisent les conditions de la concertation avec les représentants des collectivités locales, des usagers et des socio-professionnels) : retiré (p. 1257).

Article 28 *(statut du personnel de la Poste et de France Télécom) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 107 de M. Pierre Goldberg (maintient les personnels des deux exploitants dans les catégories classiques de la fonction publique) (p. 1268).

Pensions des retraités (p. 1268).

Article 30 *(possibilité d'employer des agents contractuels) :*

- *son* amendement n° 88 (fixe des conditions et des limites précises aux embauches de non-titulaires) : retiré (p. 1271).

Après l'article 36 :

- *son* amendement n° 89 (institue une commission de la communication postale au niveau départemental) (p. 1283) : retiré (p. 1284) ;

- *favorable* à l'amendement n° 190 du Gouvernement (crée des instances de concertation décentralisée dont le niveau est adapté à l'organisation des services et à la spécificité de chaque exploitant) (p. 1284).

- Projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1006).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1990] :

Collèges : financement :
- communes (suppression de leur participation) :
  - dépenses communales (rythme annuel) (p. 1541) ;
  - dépenses de fonctionnement (p. 1541) ;
  - dépenses d'investissement (p. 1541) ;
- décentralisation (financement des transferts de compétences) (p. 1541) ;
- enquête et rapports (p. 1541).

Enseignement :
- agents, techniciens, ouvriers et personnel de service (A.T.O.S.) (p. 1542) ;
- éducation physique et sportive (équipements utilisés par les élèves des collèges (p. 1542) ;
- établissements privés (financement (p. 1542).

Discussion des articles [21 mai 1990] :

Article 3 *(art. 15-3 de la loi du 22 juillet 1983 : participation communale aux dépenses d'investissement des collèges ; rapport du Gouvernement) :*

ses observations (p. 1544).

Etablissements privés (financement) (p. 1544).

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (supprime les dispositions adoptées par le Sénat prévoyant qu'un rapport sera établi par le Gouvernement sur l'évolution des charges résultant des transferts de compétences) (p. 1546).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales :
- communes (développement local et coopération intercommunale) (p. 1762, 1763) ;
- compétences (p. 1762).

Communautés européennes :
- axe Pays-Bas-plaine du Pô : Europe des activités (p. 1761, 1762) ;
- intégration de la France (p. 1761) ;
- politiques régionales : partenariat (p. 1762).

Décentralisation : compétences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1762).

Démographie (déséquilibre français et européen) (p. 1762, 1763).

Etat : rôle (p. 1762).

Zones rurales :
- administration : présence des services publics dans les petites communes (p. 1762) ;
- désertification (p. 1762) ;
- famille (politique familiale en faveur des zones rurales) (p. 1763).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un avenant à la convention du 7 février 1982 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat de Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (n° 1467 rectifié).

Première lecture [26 juin 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Raynal (Pierre)* (p. 2919).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification d'un accord entre la République française et l'Etat de Koweït sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole interprétatif) (n° 1466 rectifié).

Première lecture [26 juin 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Raynal (Pierre)* (p. 2920).

- Discussion des conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur les distorsions de concurrence sur les marchés de la viande plus particulièrement bovine et ovine (n° 1591) et sa proposition de résolution tendant à la constitution d'une commission d'enquête visant à déterminer les conditions d'application des directives communautaires, d'une part en matière de production et de commercialisation des produits agricoles et notamment des viandes, d'autre part sur le contrôle de l'utilisation des anabolisants, et à proposer des solutions pour remédier aux insuffisances constatées (n° 1582).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [5 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : rôle des agriculteurs (p. 3423).

Commission d'enquête : création (p. 3423).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3423, 3424).

Crise agricole (p. 3423, 3424).

Régions (p. 3424).

Explications de vote :

Vote pour des groupes R.P.R., U.D.C. et U.D.F. (p. 3426).

GOURMELON (Joseph)

Député du Finistère

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées.

[*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi modifiant la loi n° 69-441 du 20 mai 1969 sur les transports maritimes d'intérêt national (n° 1191) [11 avril 1990] (p. 304).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (défense : marine) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome VIII : **défense : marine (n° 1638)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [7 novembre 1990] :

Armements classiques :
- bâtiment anti-mines océanique (B.A.M.O.) (p. 4897) ;
- frégates légères de surveillance (p. 4898) ;
- porte-avions nucléaire (p. 4897).

Crédits militaires : montant, évolution, répartition (p. 4897).

Force nucléaire stratégique (F.N.S.) :
- force océanique stratégique (F.O.S.T.) (p. 4897) ;
- missile M 4 (p. 4897) ;
- sous-marin nucléaire lanceur d'engins (S.N.L.E.) (p. 4897).

Marine nationale : crédits (évolution) (p. 4898).

GOUZE (Hubert)

Député de Tarn-et-Garonne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Cesse d'appartenir à cette délégation [*J.O.* du 31 mai 1990] (p. 6476).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Armée de terre : force d'action rapide (F.A.R.) (p. 4941).

Gendarmerie : effectifs (renforcement, revalorisation de la condition) (p. 4936).

GOUZES (Gérard)

Député de Lot-et-Garonne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 31 mai 1990] (p. 6476).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Président de cette commission [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12334).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Encéphalite bovine : conséquences sur les mécanismes européens :** fermeture du marché français aux exportations de Grande-Bretagne ; lenteurs de la commission agricole ; directives vétérinaires ; fonctionnement des institutions européennes [13 juin 1990] (p. 2383, 2384).

- **Sommet de Dublin :** bilan ; union politique, économique et monétaire [27 juin 1990] (p. 3008, 3009).

- **Situation de l'agriculture :** aides et prêts aux exploitants agricoles en difficulté [3 octobre 1990] (p. 3288, 3289).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 avril 1990] :

Commission Perrot (p. 26).

Créances et privilèges : surendettement des ménages (loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 dite loi Neiertz : coordination avec la réforme des procédures civiles d'exécution) (p. 27).

Justice :
- jugements (nombre de jugements rendus en matière civile) (p. 27).
- insuffisance des moyens (p. 27).

Magistrature : ministère public (nouveaux pouvoirs) (p. 27).

Voies d'exécution :
- juge de l'exécution (p. 27).
- saisie-attribution (caractéristiques) (p. 27).

Discussion des articles [3 et 4 avril 1990] :

Article 7 *(institution d'un juge de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (confie les fonctions de juge de l'exécution au juge saisi d'une procédure collective de redressement judiciaire civil en application de la loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 relative au surendettement) (p. 39).

Article 8 *(compétences du juge de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (prévoit que les décisions du juge de l'exécution sont susceptibles d'appel devant le premier président de la Cour d'appel) (p. 41, 42).

- *défavorable* au sous-amendement n° 86 du Gouvernement (retranche de l'amendement les dispositions relatives au sursis à exécution) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 42).

Article 10 *(procédure applicable devant le juge de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (prévoit que, devant le juge de l'exécution, les parties ont la faculté de se faire assister ou représenter) (p. 43).

Article 31 *(prise en charge des frais de l'exécution) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (autorise le juge de l'exécution à mettre les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire à la charge du débiteur) (p. 50, 51).

- *son* amendement n° 106 (autorise le juge de l'exécution à mettre à la charge du débiteur de mauvaise foi les frais des demandes amiables entreprises pour le recouvrement d'une créance) : adopté après rectification (p. 51).

Article 38 *(mission du ministère public) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 53).

Article 20 précédemment réservé *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *ses observations* (p. 106).

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de suppression) (p. 108).

- *favorable* à l'amendement n° 95 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 108).

- *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Pierre Mazeaud (oblige l'agent chargé de l'exécution à dresser un procès-verbal s'il ne peut pénétrer dans le lieu servant à l'habitation et à obtenir l'autorisation du juge de l'exécution s'il est muni d'un titre exécutoire autre qu'une décision de justice) (p. 110).

Après l'article 48 :

- *défavorable* à l'amendement n° 92 rectifié du Gouvernement (n'autorise la personne chargée de l'exécution à pénétrer dans les locaux d'habitation du débiteur que s'il est manifeste que la créance ne peut être recouvrée par une autre voie) (p. 116).

Article 59 *(respect d'un délai supplémentaire d'un mois après le commandement pour procéder à l'expulsion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. François Asensi (porte le délai supplémentaire aprés le commandement pour procéder à l'expulsion de un à deux mois) (p. 121).

Explications de vote [4 avril 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- domicile (inviolabilité) (p. 127).
- expulsions (p. 127).

Justice : efficacité (p. 127).

Voies d'exécution : humanisation des procédures (p. 127).

Vote pour du groupe socialiste (p. 127).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission rectifiée de : *Millon (Charles)* (p. 665).

Principaux thèmes développés :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - champ d'application (p. 666) ;
  - effets juridiques (p. 666) ;
  - « filtres » (p. 665) ;
- projet de loi :
  - Assemblée nationale (travail préparatoire sur le projet de loi) (p. 665, 666, 667) ;
  - opinion publique (état de l'opinion à l'égard du projet de loi) (p. 621) ;
  - généralités (p. 667) ;
  - précédent de 1974 (p. 665) ;
- référendum d'initiative populaire (p. 667).

Décisions du conseil constitutionnel :
- jurisprudence (p. 620) ;
- opinion des députés sur le Consell constitutionnel (p. 621).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 620, 621, 665).

Lois : déclin (p. 621).

Magistrature (indépendance) (p. 621).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) :
- incomptabilités (p. 621, 667) ;
- nomination :
  - des membres (p. 667) ;
  - du président (p. 667).

Parlement (droits) : abaissement (p. 621).

Partis et mouvements politiques (« préoccupations partisanes ») (p. 667, 668).

Pouvoirs du Conseil constitutionnel : indépendance (p. 667).

Président de la République : engagements (p. 667).

Traités et conventions (mise en cause des normes de droit interne par les juridictions internationales) (p. 666).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Communautés européennes : libre circulation des hommes et maîtrise des flux migratoires (p. 1638).

Cultes : islam et laïcité de l'Etat (p. 1639).

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme (généralités) (p. 1638, 1639).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1639).

Intégration :
- généralités (p. 1638) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1637, 1638).

Logement et habitat : logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1638).

Sécurité sociale (protection sociale des immigrés (p. 1638).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission sur le projet de loi n° 1210 de : *Philibert (Jean-Pierre)* (p. 2494).

Principaux thèmes développés :

Avocats :
- avocats étrangers (installation) (p. 2478) ;
- conseil national du barreau (p. 2477) ;
- formation professionnelle (p. 2491) ;
- indépendance (p. 2460, 2477, 2478) ;
- publicité (p. 2478) ;
- rôle et missions (p. 2459) ;
- salariat (p. 2460, 2477, 2491).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 2478).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2459, 2490, 2491).

Rapports : rapport Soulez-Larivière (p. 2478).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 2460, 2478) ;
- principe (p. 2459, 2477, 2490).

Usagers (protection) (p. 2491).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 1er *(art. 1er de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 194 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2520).
- *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission (permet aux avocats de recevoir des mandats confiés par justice) (p. 2522).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession)* :

Favorable (p. 2531).

Salariat (p. 2531).

Indépendance des avocats (p. 2531).

- *défavorable* à l'amendement n° 213 de Mme Nicole Catala (supprime la qualité de salarié et introduit celle de collaborateur d'un avocat) (p. 2540).
- *défavorable* à l'amendement n° 197 de M. Gilbert Millet (supprime le salariat) (p. 2540).
- *défavorable* à l'amendement n° 190 de Mme Nicole Catala (permet à l'avocat salarié de constituer sa clientèle personnelle) (p. 2542).
- *défavorable* à l'amendement n° 199 de M. Gilbert Millet (permet à l'avocat salarié de constituer sa clientèle personnelle) (p. 2544).
- *favorable* à l'amendement n° 228 rectifié de la commission (précise que dans l'exercice de ses missions l'avocat salarié bénéficie d'une indépendance technique et n'est soumis à un lien de subordination que pour la détermination de ses conditions de travail) (p. 2543).
- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Roland Blum (précise que les litiges nés d'un contrat de travail relèvent du tribunal de grande instance après médiation du bâtonnier) (p. 2546).

Article 6 *(art. 12 de la loi du 31 décembre 1971 : formation professionnelle) :*

- *ses* observations sur l'amendement n° 262 du Gouvernement (précise que les élèves avocats peuvent assister aux délibérés des juridictions et sont soumis au secret professionnel) (p. 2555).

Serments (moment de la prestation) (p. 2555).

Article 9 *(art. 17 de la loi du 31 décembre 1971 : attributions du conseil de l'ordre) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean-Pierre Philibert (de suppression) (p. 2556).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau)* :

- *favorable* à l'amendement n° 141 de la commission (de suppression) (p. 2571).
- *favorable* à l'amendement n° 202 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2571).

Article 14 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : situation du personnel salarié de la nouvelle profession* :

- *favorable* à l'amendement n° 142 de la commission (prévoit que les rapports des avocats et des conseils juridiques avec leurs personnels sont régis à partir du 1er septembre 1991 par la convention collective la plus favorable) (p. 2577).

Après l'article 14 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 143 de la commission (prévoit l'affiliation du personnel salarié à la caisse de retraite du personnel des avocats et des avoués à la cour) (p. 2578).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 156 de la commission (exige de toutes les personnes habilitées à donner des consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé, les conditions de diplômes et de moralité requises pour les avocats) (p. 2582).
- *ses observations* sur l'amendement n° 99 rectifié de M. Serge Charles (exige de toutes les personnes habilitées à donner des consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé, les conditions de diplômes et de moralité requises pour les avocats) (p. 2582).

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 162 de la commission (étend la possibilité de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé aux coopératives) : adopté (p. 2591).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 164 de la commission (prévoit une assurance obligatoire pour les personnes exerçant à titre gratuit) (p. 2593).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires)* (p. 2724).

- *ses observations* sur l'amendement n° 177 de M. Serge Charles (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent exercer les professions d'avocat, expert-comptable et commissaire aux comptes, sous réserve d'un régime d'incompatibilité) (p. 2726).
- *ses observations* sur l'amendement n° 210 corrigé de M. Arthur Dehaine (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent exercer les professions d'avocat, expert-comptable et commissaire aux comptes en établissant un régime d'incompatibilité entre les différentes fonctions) (p. 2725).
- *soutient* l'amendement n° 169 de la commission (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent exercer la profession d'avocat tout en excluant la possibilité d'être successivement ou simultanément avocat et administrateur judiciaire pour la même entreprise) : adopté (p. 2725).

Après l'article 41 :

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Serge Charles (prévoit la possibilité de mettre en place un mandataire unique dans le cadre de certaines procédures simplifiées) (p. 2730).

Seconde délibération du projet de loi [20 juin 1990] :

- *ses* observations sur l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 2732).

Explications de vote : Avocats :

- avocats étrangers (installation) (p. 2734) ;
- indépendance (p. 2734) ;

Réforme des professions juridiques et judiciaires :

- équilibre du texte (p. 2734) ;
- nécessité de la réforme (p. 2734).

Sociétés de capitaux des professions libérales : principe (p. 2734).

Usagers (protection) (p. 2734).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2734).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 juin 1990] :

Inscrit contre l'exception d'irrecevabilité sur le projet n° 1211 soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 2459).

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Après l'article 18 :

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Jacques Toubon (prévoit un régime fiscal particulier pour les conventions de partenaires) (p. 2746).

Explications de vote [20 juin 1990] :

Sociétés de capitaux des professions libérales (détention du capital) (p. 2748, 2749).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2749).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Communautés européennes : Parlement européen : droit d'initiative et de contrôle (p. 3588).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Commerce extérieur :
- excédent commercial des produits agricoles (p. 3606, 3608) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3607).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3607, 3608).

Consommation : qualité des produits (p. 3607).

Crise agricole (p. 3606).

Elevage :
- bovins (p. 3606) ;
- ovins (p. 3606) ;

Environnement : pollution (p. 3607).

Exploitants agricoles :
- cotisations sociales (réforme) (p. 3606) ;
- endettement (p. 3606, 3607) ;
- retraite (p. 3606) ;
- revenu (p. 3606) ;

Exploitations agricoles :
- diminution du nombre (p. 3607) ;
- exploitation agricole à responsabilité limitée (E.A.R.L.) (p. 3607) ;
- pluriactivité (p. 3607) ;
- successions et transmission des exploitations (p. 3606).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 3606).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3606).

Marchés agricoles (p. 3607).

Risques naturels :
- calamités agricoles : indemnisation (p. 3607) ;
- sécheresse (p. 3606).

GREZARD (Léo)

Député de l'Yonne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi portant diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1394) [7 juin 1990] (p. 2198).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1394) portant **diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1594)** [2 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Mer et littoral : engins nautiques à moteur (réglementation) (p. 2646).

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1394).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1990] :

Automobiles et cycles :
- carte grise (transfert) (p. 3242) ;
- casque (port par les motocyclistes) (p. 3241).

Sécurité routière :
- accidents de la circulation (p. 3241) ;
- alcootest (p. 3241).

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(contrôles préventifs d'alcoolémie) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Charles Fèvre (supprime la possibilité pour le procureur de la République d'ordonner des contrôles préventifs d'alcoolémie) (p. 3250) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Charles Fèvre (prévoit que les officiers de police judiciaire adressent au procureur de la République un rapport trimestriel) (p. 3251) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Charles Fèvre (prévoit que le procureur de la République prend les mesures nécessaires à l'homogénéité des contrôles) (p. 3251) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Charles Fèvre (prévoit que les maires et adjoints ne pourront ordonner des contrôles qu'après autorisation du procureur de la République) (p. 3251) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Charles Fèvre (prévoit qu'un conducteur à l'arrêt ne peut faire l'objet d'un contrôle) (p. 3252).

Article 2 *(immobilisation et mise à la fourrière des véhicules à deux roues à moteur dont le conducteur circule sans casque) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise qu'au-delà de 48 heures l'officier de police judiciaire peut transformer l'immobilisation du véhicule en mise à la fourrière si l'infraction n'a pas cessé) : adopté (p. 3253).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Jean-Paul Fuchs (interdit le port d'enfants de moins de dix ans sur le siège arrière des motocyclettes) (p. 3253).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Charles Fèvre (réprime le pilotage en état d'ivresse d'un aéronef) (p. 3253).

Article 4 *(dispositions relatives à la sécurité en mer) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3254).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (prévoit que la date d'entrée en vigueur du texte ne pourra être postérieure au 1er janvier 1992) : adopté (p. 3254).

Titre *(projet de loi portant diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3254).

GRIGNON (Gérard)

Député de Saint-Pierre-et-Miquelon

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 271,** posée le 30 mai 1990 : **D.O.M. - T.O.M. (Saint-Pierre-et-Miquelon : transports maritimes)** (p. 1778). Appelée le 1er juin 1990 : remise en état du port de Miquelon ; échéancier des travaux ; financement ; aides aux entreprises de pêches (p. 1917, 1918) ;

- **n° 283,** posée le 6 juin 1990 : **D.O.M.-T.O.M. (Saint-Pierre-et-Miquelon : personnes âgées)** (p. 2070). Appelée le 8 juin 1990 : allocations et ressources ; montant ; pouvoir d'achat ; loi du 30 décembre 1988 ; décrets d'application (p. 2211, 2212).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).**

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Collectivités territoriales : Saint-Pierre-et-Miquelon :
- généralités (p. 2332, 2333) ;
- mer et littoral (p. 2333).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 2333).

Rapport Ripert (p. 2332).

- **Proposition de loi tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Collectivités locales : collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon (statut) (p. 2415).

Déclarations du Gouvernement : débat du 12 juin sur l'égalité sociale et le développement économique des D.O.M. (p. 2415).

Risques naturels (p. 2414, 2415).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Communautés européennes : pêches maritimes : politique maritime communautaire (p. 4461, 4462).

Marine marchande :
- généralités (p. 4461) ;
- copropriété quirataire : dispositions fiscales (p. 4461).

Pavillon français (p. 4461).

Pêches maritimes : situation (p. 4462).

Pétrole et dérivés : transport (rapport Chassagne) (p. 4461).

Ports maritimes et activités portuaires :
- dockers (p. 4461) ;
- D.O.M.-T.O.M. (Saint-Pierre-et-Miquelon et Canada) (p. 4461, 4462) ;
- équipements et voies d'accès (p. 4461).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Politique économique et sociale :
- contrats de plan (p. 5146) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5146) ;
- jeunes : insertion professionnelle (p. 5145).

Saint-Pierre-et-Miquelon :
- généralités (p. 5145) ;
- pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 5145, 5146).

Transports : infrastructures (p. 5146).

Questions :

Saint-Pierre-et-Miquelon : protection sociale (p. 5164).

GRIMAULT (Hubert)

Député de Maine-et-Loire

(2e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 358 soutenu par M. Yves Fréville (applique le taux réduit de la T.V.A. au traitement des ordures ménagères, assuré par un service public municipal, si les procédés utilisés permettent la production d'énergie ou de compost, le tri ou le recyclage de matières premières) (p. 4072) : retiré (p. 4074).

Deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1990].

Aménagement du territoire :
- comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (réunion du 14 novembre) (p. 5354) ;
- intégration de l'Ouest de la France dans l'Europe (p. 5354).

Gouvernement : transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5354).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5354).

Voirie :
- autoroutes : schéma directeur autoroutier national et péages (p. 5354) ;
- routes : entretien (diminution des crédits) et infrastructure (p. 5354).

GRIOTTERAY (Alain)

Député du Val-de-Marne

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1989] (p. 4152).

Membre du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7414).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (industrie et aménagement du territoire : commerce et artisanat) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 25 : **industrie et aménagement du territoire : commerce et artisanat (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Terrorisme et guerre du Golfe :** crise du Golfe : mesures de prévention contre le terrorisme ; contrôle aux frontières : renforcement ; coopération internationale [19 décembre 1990] (p. 7147).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

Communautés européennes : directives (p. 817).

Politique économique et sociale : économie mixte (p. 817, 818).

Président de la République (engagements : règle de la « ni » privatisation « ni » nationalisation) (p. 816, 817).

Régie nationale des usines Renault :
- American Motors Corporation (engagement de Renault) (p. 817).
- capital :
  - ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 817) ;
  - participation des salariés (absence) (p. 817) ;
- évaluation (p. 817) ;
- projet de loi n° 1000 du 28 octobre 1987 relatif à la transformation de la Régie nationale des usines Renault en société anonyme (p. 816) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 817).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 922) ;
- liberté de la presse (p. 922).

Parlement (discussion d'un texte d'origine parlementaire) (p. 921).

Racisme : antisémitisme (p. 922).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Avant l'article 11 :

- *son* amendement n° 357 soutenu par M. Gilbert Gantier (opère un abattement de 5 p. 100 par personne à charge occupant le logement, sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984) : rejeté (p. 3985).

Deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [26 octobre 1990] :

Artisanat :
- apprentissage (p. 4376) ;
- Institut supérieur des métiers (p. 4376).

Chambres consulaires (assistance technique) (p. 4376).

Commerce : ouverture dominicale (p. 4376).

Entreprises commerciales et artisanales :
- emplois (niveau, création et aides) (p. 4376) ;
- impôt sur les sociétés (p. 4376, 4392).

Gouvernement : ministère du commerce et de l'artisanat :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4375) ;
- rôle (p. 4376).

Grandes surfaces : ouverture dominicale (p. 4392).

Publicité : publicité comparative (p. 4376).

Urbanisme : centres villes et zones sensibles (aménagement) (p. 4375).

Vote des crédits :

Article 91 *(revalorisation de la taxe pour frais de chambre de métiers) :*

- *favorable* à l'amendement n° 52 de la commission des finances (majore la revalorisation) (p. 4393).

GRUSSENMEYER (François)

Député du Bas-Rhin

(8e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **distillation, en franchise de droits, d'une partie de la production des récoltants-producteurs d'eau-de-vie naturelle (n° 1236)** [12 avril 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Collectivités locales** [31 mai 1990] :

Départements : sous-préfectures (Wissembourg, Bas-Rhin) (p. 1835).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Communautés européennes : Parlement européen (maintien du siège à Strasbourg) (p. 223, 224).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2876).

Boissons et alcools :
- bouilleurs de cru (rétablissement du privilège) (p. 2876) ;
- consommation (composition et évolution) (p. 2876).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2876).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Audiovisuel : FR 3 (suppression des émissions en dialecte alsacien) (p. 3826).

Communautés européennes : siège de l'Assemblée (Strasbourg) (p. 3826).

Finances publiques : dépenses (niveau et évolution) (p. 3825).

Gouvernement : Alsace (« représentation » au sein du Conseil des ministres) (p. 3826).

Transports : T.G.V.-Est (p. 3826).

Première partie :

Discussion des articles [18 et 19 octobre 1990] :

Avant l'article 3 :

- *son* amendement n° 2 (institue une déduction fiscale, imputable sur l'impôt sur le revenu, de 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition) (p. 3922) : retiré (p. 3923).

Après l'article 34 :

- *son* amendement n° 5 soutenu par M. Philippe Auberger (opère un abattement de 50 p. 100 sur l'assiette des droits de mutation à titre gratuit pour les biens professionnels) : vote réservé (p. 4090) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

- *son* amendement n° 4 soutenu par M. Philippe Auberger (étend les avantages fiscaux des donations-partages aux donations faites à un enfant ou un descendant unique) (p. 4090) : vote réservé (p. 4091) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Assemblée nationale : hommages : commémoration du décès du Général de Gaulle (p. 5081).

Femmes : veuves : pensions de réversion (révision et amélioration) (p. 5081).

Régions : Alsace-Moselle (régime local d'assurance maladie) (p. 5082).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Procédure des questions* [16 novembre 1990].

Communes : Haguenau (contournement) (p. 5443).

Transports ferroviaires : T.G.V.-Est (p. 5443).

Voirie : routes et autoroutes : effectifs du personnel d'entretien (p. 5444).

GUELLEC (Ambroise)

Député du Finistère

(7e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur du projet de loi modifiant la loi n° 69-441 du 20 mai 1969 sur les transports maritimes d'intérêt national (n° 1191) [5 avril 1990] (p. 179).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Prix agricoles :** négociations ; impôt foncier sur les propriétés non bâties ; taxe de coresponsabilité ; revenus agricoles ; prix des produits [2 mai 1990] (p. 878).

- **Conseil européen de la pêche :** C.E.E. : Conseil des ministres de la pêche ; quotas de pêche : réduction de 40 p. 100 ; défense des intérêts des pêcheurs français ; raréfaction de toutes les espèces [12 décembre 1990] (p. 6755, 6756).

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Enseignement supérieur agricole (Institut des sciences et techniques du vivant) (p. 315).

Exploitations agricoles (financement) (p. 315).

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Aménagement du territoire : Loire (construction d'un barrage) (p. 740).

Pollution :
- agriculture (responsabilité) (p. 740) ;
- nitrates : pollution de l'eau par les nitrates (p. 740).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant et complétant la loi n° 85-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures (n° 1217).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 mai 1990] :

Mer et littoral : « aiguilleurs de la mer » (p. 1473).

Pollution en mer :
- contrôle (renforcement des moyens) (p. 1473) ;
- rejets de déchets (p. 1473) ;
- répression (p. 1473).

Traités et conventions : convention de Londres du 2 novembre 1973 dite convention « Marpol » (p. 1473).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Agence nationale pour l'environnement (p. 3518, 3519).

Agriculture : pollution (p. 3518).

Cours d'eau, étangs et lacs : gestion et aménagement (p. 3518).

Déchets (p. 3518).

Eau :
- agences financières de bassin (p. 3518) ;
- droit de l'eau (p. 3518) ;
- pollution de l'eau (p. 3518).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3620).

Crise agricole (p. 3619).

Départements : Finistère (p. 3621).

Enseignement agricole (p. 3620).

Environnement : pollution (p. 3620).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (installation) (p. 3620).

Exploitations agricoles :
- diminution du nombre (p. 3620) ;
- financement (p. 3620, 3621).

Fruits et légumes (p. 3621).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3620).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 3621).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3620).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Collectivités locales : partenariat Etat-collectivités locales (p. 4240).

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 4240).

Equipement, logement, transports et mer : Mer. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Marine marchande : aides (p. 4473).

Pêches maritimes :
- accès des jeunes à la profession (p. 4473) ;
- licence (et permis de mise en exploitation ; P.M.E.) (p. 4473) ;
- ressources (p. 4473).

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1990] :

Agroalimentaire : industries (p. 4546).

Aides (p. 4546, 4547).

Aménagement du territoire : aménagement rural et lutte contre la désertification (p. 4546).

Assemblée nationale : motion de censure (éventualité) (p. 4547).

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales (réforme) (p. 4546) ;
- démantèlement (p. 4546) ;

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4546).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4546).

Environnement (p. 4547).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (installation) (p. 4546).

Exploitations agricoles : financement (prêts bonifiés) (p. 4546).

Gouvernement : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4546).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 4546).

Politique agricole : évolution et modernisation (p. 4547).

Prix agricoles (p. 4546).

Risques naturels : sécheresse (p. 4546).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 4547).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Vote des crédits* [16 novembre 1990].

Article 89 *(réforme concernant les voies navigables) :*

- *son* amendement n° 307 (prévoit que le Gouvernement remettra au Parlement un rapport annexé au projet de loi de finances pour 1992 relatif à l'article 89 du projet de loi de finances pour 1991) : non soutenu (p. 5469).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 4 *(dispositif de contrôle de la mise en exploitation des navires de pêche) :*

- *ses observations* (p. 6832) ;

Pêches maritimes :
- permis de mise en exploitation : modalités (p. 6832) ;
- réglementation (p. 6832).

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (prévoit que l'unité de gestion de flottilles est la région et le type de pêche) (p. 6833).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et à l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture (n° 1649).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Pêches maritimes : organisation interprofessionnelle :
- Comité central des pêches maritimes (C.C.P.M.) : audit et élaboration de l'organisation (rapport Hennequin) (p. 6841) ;
- comités : missions, composition et fonctionnement (p. 6841).

Sénat (texte) (p. 6841).

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 3 *(composition des organes dirigeants des comités) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 de M. André Duroméa (supprime le collège spécifique des organisations de producteurs) (p. 6842) ;

Comité central des pêches maritimes : représentation des salariés (p. 6842).

Explications de vote :

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 6847).

GUICHARD (Olivier)

Député de la Loire-Atlantique

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Généralités (p. 1741).

Collectivités locales : compétences (p. 1742).

Communautés européennes : politiques régionales (partenariat) (p. 1742).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1742).

Enseignement supérieur (p. 1742).

Organismes et structures : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 1742).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 1741, 1742).

Politique économique : emploi (p. 1742).

Régions :
- compétences (p. 1742) ;
- solidarité interrégionale (p. 1741).

Transports : voirie (réseaux routier et autoroutier) (p. 1742).

Urbanisme : réseaux de villes (développement) (p. 1741).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

Assemblée de Corse : mode de scrutin et composition (p. 5824).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse :
- formation professionnelle (p. 5824) ;
- transfert de compétences (principe) (p. 5824).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5823).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5824).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5823).

GUICHON (Lucien)

Député de l'Ain

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Sports : jeux Olympiques d'hiver en 1992 (p. 4218).

GUIGNE (Jean)

Député des Yvelines

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 18 mai 1990] (p. 5987).

Cesse d'appartenir à la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12972).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12972).

QUESTIONS

à un ministre :

- Transports [3 mai 1990] :

Transports fluviaux : Office national de la navigation : réforme du statut et missions (p. 980).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [28 juin 1990] :

- *inscrit* contre la motion de renvoi en commission de : *Stirbois (Marie-France)* (p. 3127).

Principaux thèmes développés :

Racisme : lutte contre (p. 3127).

GUIGOU (Elisabeth)

Ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes

NOMINATIONS

Est nommée ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes. - Décret du 2 octobre 1990 [*J.O.* du 3 octobre 1990] (p. 11983).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- *Mazeaud (Pierre)* : propos tenus par M. Andréotti : prééminence des règlements communautaires : membres permanents du Conseil de sécurité de l'O.N.U ; prééminence du droit communautaire sur le droit interne [3 octobre 1990] (p. 3293, 3294).

- ***Estrosi (Christian)* : avenir de la Communauté européenne** : conférences internationales consacrées à l'Europe ; attitude de François Mitterrand ; Conseil européen : renforcement ; parlements nationaux : rôle [12 décembre 1990] (p. 6759, 6760).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).**

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Affaires étrangères :
- crise du Golfe (p. 3590) ;
- pays de l'Est (association) (p. 3590) ;
- République fédérale d'Allemagne (place dans la Communauté) (p. 3589) ;
- U.E.O. : rôle (p. 3590).

Communautés européennes :
- Congrès (émanation annuelle des parlements nationaux) (p. 3589) ;
- Conseil européen (composition et rôle) (p. 3589) ;
- Délégation parlementaire pour les Communautés européennes (rapport et rôle) (p. 3588) ;
- élargissement de la Communauté européenne (p. 3590) ;
- Parlement européen : déroulement des sessions et siège (p. 3589) ;
- Parlement européen : droit d'initiative et de contrôle (p. 3589) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3588, 3589) ;
- politique monétaire : monnaie unique : ECU (rôle) (p. 3590) ;
- politique sociale : Europe sociale (nécessité) (p. 3590).

Traités et conventions : Uruguay Round (perspectives et négociations) (p. 3590).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1990] :

Accords de Schengen sur la circulation des personnes (p. 4997).

Acte unique européen (p. 5002, 5004).

Affaires étrangères : G.A.T.T. (négociations agricoles) (p. 5004).

Audiovisuel : télévision haute définition (programme Eurêka) (p. 5003).

Budget communautaire (p. 5001, 5002).

Citoyenneté européenne (p. 5002, 5004).

Coopération et développement : aide aux pays concernés par la crise du Golfe (p. 5005).

Crédits : contribution française (montant, évolution, répartition) (p. 5001, 5002).

Droit communautaire (transposition en droit français) (p. 5002).

Europe :
- Association européenne de libre échange (A.E.L.E.) (p. 5002, 5005) ;
- conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (p. 5005) ;
- Conseil de l'Europe (rôle, rapports avec la C.S.C.E.) (p. 5005) ;
- défense européenne (p. 5002, 5004) ;
- Europe centrale et orientale (aide) (p. 5002, 5005).

Europe démocratique (nécessité) (p. 5004).

Europe fédérale (p. 5004).

Europe sociale (nécessité) (p. 5002, 5004).

Fonds européen de développement régional (F.E.D.E.R.) (p. 5002).

Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A., section orientation) (p. 4997).

Parlement européen (rôle accru) (p. 5004).

Président de la République : Confédération européenne (déclaration) (p. 5005).

Recherche :
- électronique (p. 5002) ;
- informatique et micro-informatique (p. 5003) ;
- programme « Esprit » (p. 5002, 5003).

Strasbourg (capitale parlementaire européenne) (p. 5001).

Système monétaire européen : monnaie unique (p. 5004).

Transports :
- train à grande vitesse (T.G.V.) (p. 5003) ;
- transports aériens (p. 5003).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : G.A.T.T. (négociations agricoles) (M. Marcel Garrouste) (p. 5010).

Allemagne : unification, coût et conséquences pour la C.E.E. (MM. André Delehedde et Xavier Deniau) (p. 5007, 5010).

D.O.M.-T.O.M. (économie bananière ; organisation du marché) (M. Guy Lordinot) (p. 5006).

Europe :
- Conseil de l'Europe (rôle) (M. Marc Reymann) (p. 5006) ;
- Europe de l'Est, U.R.S.S. (aide) (M. Emile Koehl) (p. 5005) ;

Politique monétaire : banque centrale européenne (M. André Bellon) (p. 5007).

Strasbourg (capitale parlementaire européenne) (MM. Marc Reymann et Bernard Schreiner [Bas-Rhin]) (p. 5006, 5010).

Union politique (définition) (M. Xavier Deniau) (p. 5008).

GUYARD (Jacques)

Député de l'Essonne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Rapporteur de cette mission [27 juin 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignement supérieur :
- cycles universitaires (premier cycle) (p. 454) ;
- étudiants : conditions de vie et de travail (prêts et revenu minimum) (p. 454) ;
- universités : locaux et capacités d'accueil (insuffisance) (p. 454).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).**

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Déchets (p. 3534).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3534).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3534).

Enseignement supérieur : création de formations relatives à l'environnement (p. 3534).

Recherche (p. 3534).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Déchets : déchets nucléaires (Essonne) (p. 4245).

Organismes et structures :
- I.N.E.R.I.S. (p. 4245) ;
- « Institut français de l'environnement » (p. 4245).

Parlement : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 4245).

Recherche (p. 4245).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. *Questions* [5 novembre 1990] :

Enseignants : revalorisation et recrutement (p. 4720).

Etablissements scolaires : projets d'établissement (développement) (p. 4741).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : application aux enseignants du secteur technique (p. 4720).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Etudiants : logement (aide et prêts) (p 4768).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Aides :
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5313) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5313, 5314).

Bâtiment et travaux publics : construction (p. 5313).

Charges (hausses) (p. 5314) ;

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5314).

Logement social :
- financement : collecte du livret A (p. 5314) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5313, 5314) ;
- réhabilitation (p. 5313).

Régions : Ile-de-France (p. 5314).

Secteur locatif privé (p. 5314).

Vote pour du groupe socialiste (p. 5313).

Questions :

Logement social : réhabilitation (p. 5338).

Secteur locatif privé (p. 5338).

H

HABY (Jean-Yves)

Député des Hauts-de-Seine

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1509 modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation [*J.O.* du 12 octobre 1990] (p. 12393).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Abandon des poursuites pénales pour chèques sans provision :** abandon des poursuites à Rennes ; tribunaux : surcharge ; incidents de paiement : hausse ; commerçants : conséquences ; image de la justice [28 novembre 1990] (p. 6121).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Absentéisme (lutte contre) (p. 3316).

Collectivités locales : décentralisation (influence sur le régime électoral) (p. 3316).

Elections cantonales :
- majorité (crainte de perdre les futures élections cantonales) (p. 3317) ;
- propositions de loi déposées par l'opposition tendant à regrouper les élections (p. 3317) ;
- « politisation » des élections (p. 3316) ;
- renouvellement partiel des conseils généraux (p. 3316, 3317).

Regroupement des élections (modalités) (p. 3317).

Discussion des articles [3 octobre 1990] :

Article 1er *(renouvellement intégral des conseils généraux) :*

- *son* amendement n° 14 corrigé (prévoit un renouvellement par moitié des conseils généraux) (p. 3332) : rejeté (p. 3333).

Article 4 *(délai de convocation en cas d'élection partielle) :*

- *son* amendement n° 15 (regroupe les élections municipales avec le renouvellement de la moitié des conseillers généraux) : rejeté (p. 3333).

Article 5 *(élections cantonales partielles) :*

- *son* amendement n° 16 (de suppression) : retiré (p. 3333).

Article 6 *(concomitance des élections cantonales et régionales) :*

- *son* amendement n° 17 (de conséquence) : retiré (p. 3334).

Article 7 *(réunions des conseils généraux ; élections du bureau des conseils généraux) :*

- *son* amendement n° 18 (de suppression) : retiré (p. 3335).

Article 9 *(prorogation d'un an du mandat des conseils généraux de la série renouvelée en 1985) :*

- *son* amendement n° 19 (prévoit que le mandat des conseillers généraux élus en 1991 expirera en 1995 et celui des conseillers généraux élus en 1994 en 1998) (p. 3335) : rejeté (p. 3336).

Article 10 *(renouvellement des conseillers généraux appartenant à la série renouvelée en 1988) :*

- *son* amendement n° 20 (de suppression) : retiré (p. 3336).

Article 11 *(durée des fonctions des bureaux des conseils généraux formés après les renouvellements de 1992 et 1994) :*

- *son* amendement n° 21 (prévoit que les bureaux des conseils généraux formés après le renouvellement de 1994 seront élus pour un an) : retiré (p. 3336).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [31 octobre 1990] :

Absentéisme (lutte contre) (p. 4666).

« Affaires » (p. 4666).

Calendrier électoral (p. 4666).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 4667).

Elections cantonales :
- mode de scrutin (p. 4666) ;
- renouvellement partiel des conseils généraux (p. 4666).

Regroupement des élections (modalités) (p. 4666).

Discussion des articles [31 octobre 1990] :

Article 6 bis *(interdit le redécoupage des circonscriptions dans l'année qui précède le renouvellement des assemblées concernées) :*

- *son* amendement n° 6 corrigé (prévoit que dans l'année précédant le renouvellement des assemblées locales, il ne peut être apporté aucune modification au découpage des circonscriptions, au mode de scrutin et à la date des élections) : vote réservé (p. 4674) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889) ;

- *son* amendement n° 7 (porte à 18 mois le délai pendant lequel il ne peut être procédé à un redécoupage avant l'échance normale de renouvellement des assemblées concernées) : vote réservé (p. 4674) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889).

Article 8 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *son* amendement n° 2 (prévoit le regoupement des élections régionales et cantonales de 1998) (p. 4675) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889).

Article 9 *(prorogation d'un an du mandat des conseils généraux de la série renouvelée en 1985) :*

- *son* amendement n° 3 (prévoit que le mandat des conseillers généraux élus en 1991 expirera en 1998) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889).

Article 9 *bis* *(recueil des fonds par les associations de financement) :*

- *son* amendement n° 4 (de suppression) : vote réservé (p. 4677) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889).

Rappel au règlement : regrette que le Gouvernement empêche l'Assemblée nationale de voter (p. 4680).

Seconde délibération [7 novembre 1990] :

Article 1er A *(institution d'un suppléant aux conseillers généraux) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Jean-Louis Masson (de conséquence) (p. 4888).

Partis et mouvements politiques (crédit auprés de la population) (p. 4888).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [21 novembre 1990] :

Absentéisme (lutte contre) (p. 5790).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5791).

Elections cantonales :
- mandat : prolongation d'un an (p. 5790, 5791) ;
- mode de scrutin (p. 5791).

Regroupement des élections (modalités) (p. 5790, 5791).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Impôts sur la fortune et le patrimoine : conjoint survivant (successions) (p. 3831, 3832).

Première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 160 soutenu par M. Gilbert Gantier (supprime le plafonnement du quotient familial pour les contribuables ayant au moins trois enfants) : rejeté (p. 3901).

Deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

Chômage : taux de chômage (situation et évolution) (p. 4406).

Collectivités locales : décentralisation et formation professionnelle (p. 4407).

Emploi :
- plan pour l'emploi (p. 4406) ;
- situation générale (p. 4406).

Enseignement : ministère du travail (coordination avec le ministère de l'éducation) (p. 4407).

Entreprises : formation : association des entreprises à la formation initiale et professionnelle (p. 4406).

Formation professionnelle et promotion sociale : évolution et amélioration (p. 4407).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4406).

Lois de finances : régulation budgétaire (crise du Golfe) (p. 4406).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Brevets de techniciens supérieurs (B.T.S.) : perspectives de carrière (p. 4770).

Ecoles d'ingénieurs : fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (F.E.S.I.C.) (accès des techniciens supérieurs) (p. 4770).

Affaires sociales et solidarite nationale : Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99) [15 novembre 1990] :

Article 92 *(institution d'une contribution sociale sur les revenus d'activité et de remplacement) :*

défavorable (p. 5417).

Assiette (p. 5417).

Famille (p. 5417).

Sécurité sociale : assurance : principe (p. 5417).

- *son* amendement n° 255 (de suppression) (p. 5420) : vote réservé (p. 5421) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 5428).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi per la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et profeasionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'applicetion du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 décembre 1990] :

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 7066).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon et 99 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 21 décembre 1990.

Principaux thèmes développés [21 décembre 1990] :

Gouvernement :
- circulaire du 25 mai 1988 et « méthode Rocard » (p. 7205) ;
- confusion des pouvoirs (p. 7205, 7206).

Parlement :
- Article 49, alinéa 3, de la Constitution (utilisation abusive) (p. 7205) ;
- fonctionnement (amélioration des règles de fonctionnement) (p. 7206) ;
- « mépris » affiché par le Gouvernement (p. 7205) ;
- rôle et image du Parlement (p. 7206).

HAGE (Georges)

Député du Nord

(16e circonscription)

Communiste

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (éducation nationale, jeunesse et sports : jeunesse et sports) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Vice-président de cette mission d'information [*J.O.* du 14 novembre 1990] (p. 13961).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **tracé du train à grande vitesse nord-européen (n° 1197)** [2 avril 1990].

Proposition de loi tendant à assurer le **maintien intégral de l'allocation aux handicapés adultes en cas de mariage (n° 1264)** [12 avril 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XIII : **éducation nationale, jeunesse et sports : jeunesse et sports (n° 1636)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation en Afrique francophone et au Gabon :** contestation du régime ; attitude de la France ; coopération [30 mai 1990] (p. 1792, 1793, 1794).

- **Revendications du personnel de la S.F.P. :** licenciements ; programmes ; situation financière de la S.F.P. ; déficit ; plan de sauvegarde [20 juin 1990] (p. 2669, 2670).

- **Rentrée scolaire et universitaire :** moyens financiers ; équipements ; effectifs de professeurs et de surveillants [17 octobre 1990] (p. 3864, 3865).

- **Intégration européenne :** sommet de Rome ; intégration européenne : risques pour la France ; union économique et monétaire [19 décembre 1990] (p. 7134, 7135).

à un ministre :

- **Culture** [5 avril 1990] :

Audiovisuel : publicité (coupures publicitaires à la télévision) (p. 153).

Equipement et grands travaux : Paris-Province (p. 152).

Pratique culturelle des Français (évolution) (p. 152).

orales sans débat :

- **n° 263,** posée le 15 mai 1990 : **télévision (chaînes publiques)** (p. 1355). Appelée le 18 mai 1990 : financement ; publicité ; programmes (p. 1527, 1528, 1529) ;

- **n° 299,** posée le 19 juin 1990 : **sécurité sociale (bénéficiaires)** (p. 2657). Appelée le 22 juin 1990 : régime spécial minier ; financement ; désengagement de l'Etat ; droits des assurés ; mesures relatives à d'autres régimes spéciaux (p. 2804, 2805) ;

- **n° 343,** posée le 4 décembre 1990 : **handicapés (politique et réglementation)** (p. 6382). Appelée le 7 décembre 1990 : aveugles et mal-voyants : livres, édition en braille ; politique et réglementation : protocole d'accord du 27 novembre 1990 (p. 6538, 6539).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Première lecture [3 avril 1990] :

Répond aux rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 24, 26) ; *Toubon (Jacques)* (p. 24, 25).

- **Projet de loi instituant la médiation devant les juridictions de l'ordre judiciaire (n° 836).**

Première lecture [5 avril 1990] :

Exprime ses regrets sur les incidents de séance (p. 177).

- **S'indigne** de la profanation de sépultures à Carpentras [11 mai 1990] (p. 1179).

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture [11 mai 1990] :

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

- **ses observations** sur la réserve des articles 4 à 16 jusqu'après l'examen de l'article 20 (p. 1240).

- **Suspend** la séance en témoignage de l'émotion soulevée par les événements en Israël et dans les territoires occupés [21 mai 1990] (p. 1537).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).**

- **ses observations** sur l'organisation des débats sur les déclarations du Gouvernement (art. 132 du règlement) [29 mai 1990] (p. 1732).

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant (n° 1350).**

Première lecture [13 juin 1990] :

Signale la présence de jeunes dans les tribunes (p. 2389).

- **Donne** acte du dépôt du **rapport de la Cour des comptes** au titre de l'année 1990 [28 juin 1990] (p. 3092).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (ensemble deux annexes et une déclaration) (n° 1478).**

Première lecture [22 juin 1990] :

- **ses observations** sur l'organisation du débat (p. 2814, 2815).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, première partie [18 octobre 1990] :

- **ses observations** sur l'application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3954).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).**

Première lecture [30 novembre 1990] :

- **ses observations** sur l'ordre du jour et les séances du vendredi ou du lundi (p. 6247).

- **Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).**

Première lecture [6 décembre 1990] :

- **Salue** la présence d'un député de Papouasie-Nouvelle-Guinée dans les tribunes (p. 6562).

En qualité de député :

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Crise de l'enseignement : généralités (p. 466).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : instituts universitaires de formation des maîtres (généralités) (p. 467).

Enseignants ;
- professeurs de l'enseignement supérieur : discipline (p. 468) ;
- recrutement :
  - besoins (p. 467) ;
  - crise des « vocations » (p. 466, 467) ;
- revalorisation (insuffisance) (p. 467).

Enseignement supérieur :
- budget et financement :
  - désengagement de l'Etat (p. 467, 468) ;
  - efforts nécessaires (p. 468) ;
- décentralisation : partenariat Etat-collectivités locales (p. 467, 468) ;
- universités : carences (p. 468).

Parlement : procédure (condamnation du choix des mesures présentées) (p. 467).

Discussion des articles [19 et 20 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 40 (précise la nature exacte du titre Ier) à l'amendement n° 1 de la commission (modifie l'intitulé du titre Ier) : rejeté (p. 486).

Article 1er *(affectation des biens des écoles normales primaires aux I.U.F.M.)* (p 486) :

- *son* sous-amendement n° 90 (reprend les termes de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 et rappelle que les I.U.F.M. conduisent les actions de formation professionnelle initiale des personnels enseignants) (p. 487) à l'amendement n° 3 de la commission (rappelle les missions des I.U.F.M.) : adopté (p. 487) ;
- *son* sous-amendement n° 41 (réaffirme que les missions de l'I.U.F.M. relèvent de la compétence de l'Etat et qu'il ne peut les déléguer aux collectivités territoriales) à l'amendement n° 3 de la commission (rappelle les missions des I.U.F.M.) : rejeté (p. 487) ;
- *son* amendement n° 94 (soumet les I.U.F.M. à certaines dispositions de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 relative à l'enseignement supérieur) (p. 487) : rejeté au scrutin public (p. 488).

Article 2 *(possibilités de conventions Etat-départements) :*

- *son* amendement n° 43 (rédactionnel) : retiré (p. 488) ;
- *son* amendement n° 44 (précise que les responsabilités exercées par le département en matière de biens et de personnels s'exercent sur les biens faisant partie de la convention) : devenu sans objet (p. 489) ;
- *son* amendement n° 45 (associe à la signature de la convention le recteur d'académie et le directeur de l'I.U.F.M.) (p. 489) : rejeté (p. 490).

Article 5 *(modalités de conclusion, de révision et de résiliation des conventions Etat-départements) :*

- *son* amendement n° 50 (dispose que la convention doit être passée après la date de création de l'I.U.F.M.) (p. 490) : rejeté (p. 491).

Après l'article 16 :

- *soutient* le sous-amendement n° 54 de Mme Muguette Jacquaint (précise que les activités prévues par l'amendement n° 21 ne peuvent comporter ni installations ni structures à caractère permanent) à l'amendement n° 21 de la commission (permet aux départements d'organiser, dans les locaux des anciennes écoles normales, des activités à caractère éducatif, sportif ou culturel compatibles avec la nature et l'aménagement de ces locaux, même sans avoir passé de conventions avec l'Etat) (p. 495) : rejeté (p. 496).

Article 18 *(délégation de la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur aux collectivités locales) :*

- *défavorable* (p. 500).

Enseignement supérieur ;
- budget et financement (nécessité d'un effort national) (p. 500) ;
- décentralisation (compétences des régions) (p. 500).

Avant l'article 19 :

- *son* amendement n° 80 (modifie le régime juridique du financement public des investissements immobiliers des établissements privés d'enseignement) : rejeté (p. 506) ;
- *son* sous-amendement n° 97 (rend compatible l'amendement n° 91 avec les dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage public) à l'amendement n° 91 de M. Charles Millon (rétablit la neutralité fiscale entre un investissement effectué sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale et un investissement réalisé par un établissement scolaire sur financement de sa collectivité de rattachement) (p. 507) : rejeté (p. 508) ;
- *son* amendement n° 58 (de suppression) (p. 508) : rejeté (p. 509).

Article 19 *(sections disciplinaires des universités) :*

- *son* amendement n° 58 (de suppression) (p. 508) : rejeté (p. 509).

Article 20 *(sections disciplinaires des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger) :*

- *son* amendement n° 59 (de suppression) (p. 535) : rejeté (p. 536).

Article 21 *(sections disciplinaires des établissements publics administratifs d'enseignement supérieur) :*

- *son* amendement n° 60 (de suppression) : rejeté (p. 536).

Article 22 *(pouvoirs de l'instance d'appel des sanctions disciplinaires) :*

- *son* amendement n° 61 (de suppression) : rejeté (p. 536).

Après l'article 24 :

- *son* amendement n° 62 rectifié (étend aux maîtres d'internat et aux surveillants d'externat le bénéfice des dispositions relatives aux commissions administratives paritaires) : rejeté (p. 537).

Explications de vote :

Enseignement supérieur : budget et financement (p. 540).

Abstention du groupe communiste (p. 540).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [11 juin 1990] :

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : personnel (p. 2236).

Enseignants :
- recrutement (crise des vocations) (p. 2236) ;
- revalorisation (insuffisance) (p. 2236) ;

Enseignement supérieur :
- aménagement du territoire : carte universitaire (p. 2236) ;
- budget et financement : désengagement de l'Etat (p. 2236) ;
- universités :
  - locaux et capacités d'accueil : maîtrise d'ouvrage (p. 2236) ;
  - plan d'urgence (p. 2236) ;
  - remboursement de la T.V.A. (fonds de compensation) (p. 2236).

Formation des enseignants : Rapport Bancel (p. 2236).

Parlement : procédure (textes regroupant des dispositions relatives à différents domaines) (p. 2235).

Vote contre du groupe communiste (p. 2236).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 et 27 avril 1990] :

Rappel au règlement : article 58 du règlement : demande que l'Assemblée soit informée du contenu intégral de la lettre d'intention entre Renault et Volvo (p. 749).

Rappel au règlement : Parlement : information relative aux conditions de l'accord conclu entre Renault et Volvo ; communication de la lettre d'intention (p. 757).

Soutient la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 788) : rejetée au scrutin public (p. 799).

Principaux thèmes développés :

Amnistie (p. 795, 796).

Automobiles et cycles :
- accord Volvo-Mitsubishi (éventualité) (p. 791, 792) ;
- Chausson (usines) (p. 797) ;
- emploi et effectifs (p. 794, 795, 798) ;
- industrie automobile (p. 795) ;
- Peugeot P.S.A. (alliance franco-française) (p. 798).

Commerce extérieur :
- concurrence internationale (p. 795, 797) ;
- Japon (menace des importations japonaises) (p. 792, 795, 798).

Communautés européennes : directives (p. 792, 794, 795, 799).

Conseil constitutionnel : contrôle d'opportunité (p. 796, 797).

Parlement :
- commission des affaires culturelles, familiales et sociales (saisine) (p. 792, 793) ;
- commission des finances, de l'économie générale et du Plan (saisine) (p. 792) ;
- information (p. 791, 792, 795, 799) ;
- rôle (p. 791).

Postes et télécommunications (projet de loi) (p. 794).

Président de la République (engagements : règle de la « ni » privatisation, « ni » nationalisation) (p. 789, 790).

Régie nationale des usines Renault :
- American Motors Corporation (engagement de Renault) (p. 798) ;
- Billancourt (site) (p. 791, 798)
- capital : ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 789, 790, 791) ;
- historique (p. 788, 790, 792) ;
- parts de marché (p. 788) ;
- personnel :
  - conditions de travail (p. 794, 795) ;
  - situation juridique (p. 789, 790, 793, 794) ;
- projet de loi n° 1000 du 28 octobre 1987 relatif à la transformation de la régie nationale des usines Renault en société anonyme (p. 788, 789, 791) ;
- Renault Véhicules Industriels (R.V.I.) (p. 795) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 788, 789) ;
- Volvo :
  - accord Renault-Volvo (p. 789, 797) ;
  - lettre d'intention (p. 791, 792, 798).

Secteur public : service public (p. 794).

Syndicats : « dix de Renault » (p. 795).

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Louis Pierna (supprime le deuxième alinéa de l'article relatif à la mise en application du nouveau statut) : rejeté (p. 849).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1990] :

Automobiles et cycles :
- accord Volvo-Mitsubishi (éventualité) (p. 2517) ;
- industrie automobile (p. 2517) ;
- Peugeot P.S.A. (alliance franco-française) (p. 2517) ;
- rapport Dalle (p. 2517).

Parlement : engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 2517).

Régie nationale des usines Renault :
- historique (p. 2517) ;
- projet de loi n° 1000 du 28 octobre 1987 relatif à la transformation de la régie nationale des usines Renault en société anonyme (p. 2517) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 2517) ;
- Volvo : lettre d'intention (p. 2517).

- Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).

Première lecture :

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Après l'article 11 :

- *son* amendement n° 46 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (permet aux salariés de suivre une formation continue pendant leur temps de travail) : vote réservé (p. 1062) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 62 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 4 mai 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [9 mai 1990] :

« Affaires » : généralités (p. 1101).

Amnistie :
- exclusion à l'avenir des infractions liées au financement des campagnes électorales ou des partis politiques (p. 1102, 1103) ;
- infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques (lois n°s 88-828 du 20 juillet 1988 et 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1099, 1100, 1101).

Conseil constitutionnel (p. 1100).

Constitution (révision) (p. 1102, 1103).

Etat (désaffection des Français et crise morale) (p. 1102).

Haute cour de justice : non-constitution (p. 1001).

Justice : « à deux vitesses » (p. 1102).

Motion de censure : effets en cas d'adoption (p. 1101).

Ordre public : racisme (loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 et proposition de loi de M. André Lajoinie) (p. 1102).

Parlement :
- abaissement (p. 1102) ;
- antiparlementarisme (p. 1100).

Partis et mouvements politiques :
- Front national (responsabilités dans sa progression) (p. 1102) ;
- Parti communiste (position sur l'amnistie et financement de son activité) (p. 1099, 1100, 1102).

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 1er *(organisation générale de lutte contre les maladies mentales et droits des personnes hospitalisées en raison de leurs troubles mentaux) :*

Après l'article L. 326-1 du code de la santé publique :

- *son* amendement n° 43 soutenu par M. Gilbert Millet (dispose que nul ne peut faire l'objet d'un placement psychiatrique sur le seul fait que ses idées ou son comportement s'écartent des normes dominantes) : rejeté (p. 1329).

Article L. 326-2 du code de la santé publique (hospitalisation libre) :

- *son* amendement n° 44 soutenu par M. Gilbert Millet (rappelle que les personnes hospitalisées avec leur consentement doivent être considérées comme des citoyens à part entière) : rejeté (p. 1329).

Article L. 326-3 du code de la santé publique (droits des malades hospitalisés sans leur consentement) :

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que la cessation de la contrainte dont fait l'objet une personne hospitalisée sans son consentement, doit être recherchée en toutes circonstances) : rejeté (p. 1330) ;

- *son* amendement n° 47 (impose la recherche de la réinsertion dans le contexte de vie habituel) : retiré (p. 1331).

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales) :*

Article L. 332-3 du code de la santé publique (commission départementale des hospitalisations psychiatriques) :

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Gilbert Millet (impose à la commission le contrôle des personnes qui ont fait l'objet de placements successifs) : rejeté (p. 1344) ;

- *son* amendement n° 99 (prévoit que la commission rend compte également de son activité au président du tribunal de grande instance) : devenu sans objet (p. 1345).

Article L. 333 du code de la santé publique (conditions du placement à la demande d'un tiers) :

- *son* amendement n° 54 soutenu par M. Gilbert Millet (dispose que les deux certificats médicaux ne peuvent dater de plus de cinq jours) : rejeté (p. 1346).

Article L. 334 du code de la santé publique (certificat du psychiatre de l'établissement) :

- *son* amendement n° 55 soutenu par M. Gilbert Millet (précise que le psychiatre qui établit le certificat médical après l'admission doit être un psychiatre praticien hospitalier) : rejeté (p. 1349).

Article L. 350 du code de la santé publique (sorties d'essai) :

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. Gilbert Millet (requiert l'intervention du médecin-chef du secteur dans la procédure de suivi) : rejeté (p. 1372).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la Réunion des musées nationaux (n° 1336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Musées :
- rénovation (p. 1684) ;
- Réunion des musées nationaux :
  - nature juridique (p. 1684) ;
  - privatisation (p. 1685) ;
  - statut du personnel (p. 1684, 1685).

Secteur public : loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (dérogation) (p. 1685).

Vote contre du groupe communiste (p. 1685).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux fondations et aux fondations d'entreprise et modifiant la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat (n° 1304).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Audiovisuel : financement (p. 1689).

Culture : budget de la culture (p. 1689).

Entreprises : stratégie commerciale et mécénat (p. 1688, 1689).

Fondations d'entreprise :
- cadre juridique (p. 1690) ;
- fondations d'entreprise à but lucratif (p. 1688, 1689) ;

Mécénat d'entreprise :
- loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 relative au développement du mécénat : (p. 1689) ;
- nature du mécénat et développement (p. 1689).

Vote contre du groupe communiste (p. 1689).

Discussion des articles [28 mai 1990] :

Article 3 *(régime juridique des fondations d'entreprise : articles nos 19 à 19-14 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987) :*

Article 19-2 de la loi du 23 juillet 1987 (durée et prorogation de la fondation d'entreprise) :

- *son* amendement n° 1 (prévoit la composition du conseil d'administration de la fondation d'entreprise) : retiré (p. 1698) ;

- *son* amendement n° 2 (dispose qu'un représentant de la direction régionale de l'action culturelle siège de droit au conseil d'administration) (p. 1698) : rejeté (p. 1699).

Article 4 *(protection des appellations de « fondation » et de « fondation d'entreprise »)* (p. 1703) : adopté après modifications :

- *son* amendement n° 3 (prévoit le délai de mise en conformité avec la loi des fondations) : retiré (p. 1705).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1990] :

Culture : budget (p. 2837).

Entreprises : stratégie commerciale et mécénat (p. 2837).

Fondations d'entreprise : fondations d'entreprise à but lucratif (p. 2837).

Mécénat d'entreprise : nature du mécénat et développement (p. 2837).

Vote contre du groupe communiste (p. 2837).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la propriété industrielle (n° 1290).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1990] :

Commerce extérieur :
- déficit industriel (p. 2247) ;
- Japon (p. 2247).

Entreprises (p. 2247).

Impôts et taxes (fiscalité sur les dépôts de brevets) (p. 2247).

Participation (intéressement des inventeurs) (p. 2247).

Propriété industrielle :
- brevets d'invention : procédures d'obtention et de défense (p. 2247) ;
- profession de conseil en propriété industrielle (p. 2247).

Recherche (situation des inventeurs salariés) (p. 2247).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Aide juridique et judiciaire (p. 2457).

Avocats :
- indépendance (p. 2457, 2458) ;
- salariat (p. 2458).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- médecine (conséquences des sociétés de capitaux sur la médecine) (p. 2458) ;
- principe (p. 2457, 2458).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 juin 1990] :

- *Soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 2457).

- Projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1990] :

Collèges : financement :
- éducation physique et sportive (participation des collèges au financement des équipements communaux) (p. 2821) ;
- établissements privés (financement des investissements) (p. 2821).

Abstention du groupe communiste (p. 2822).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2858, 2859).

Alcoolisme :
- coût social et économique (p. 2858) ;
- lutte contre l'alcoolisme (p. 2858).

Boissons et alcools : consommation (composition et évolution) (p. 2858).

Enseignement : éducation physique et sportive (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2859).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2859).

Prix et concurrence :
- hausse des prix du tabac (montant et conséquences) (p. 2859) ;
- indice (part du tabac) (p. 2858) ;

Tabac :
- consommation (composition et évolution) (p. 2859) ;
- filière tabac (conséquences de la lutte contre le tabagisme) (p. 2859) ;
- S.E.I.T.A. (missions et évolution) (p. 2859).

Tabagisme :
- coût social et économique (p. 2858) ;
- insuffisance de la lutte contre le tabagisme (p. 2858).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 corrigé de la commission (interdit la vente de tabac aux mineurs âgés de moins de seize ans) (p. 2887) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Serge Charles (interdit la vente de tabac aux mineurs âgés de moins de seize ans) (p. 2887).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 corrigé de la commission (interdit la prise en compte du prix du tabac pour le calcul des indices de prix à la consommation) (p. 2906).

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

ses observations (p. 2964).

Publicité : alcool (impact de la réglementation) (p. 2964).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 8 (prévoit le dépôt par le Gouvernement devant le Parlement d'un rapport sur l'état de la législation internationale en matière de publicité pour le tabac et les boissons alcooliques) : rejeté (p. 2986) ;
- *son* amendement n° 9 (dispose que la loi entrera en vigueur après l'adoption par l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne de dispositions similaires) (p. 2986) : rejeté au scrutin public (p. 2987).

Explications de vote :

Publicité : alcool et tabac (conséquence de la réglementation) (p. 2989).

Prévention : interrogation sur le contenu de la politique de prévention (p. 2989).

Vote contre du groupe communiste (p. 2989).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 décembre 1990] :

Affaires étrangères : projet de convention de lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme (p. 6685).

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 6685).

Alcoolisme : coût social et économique (p. 6685).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 6685).

Prix et concurrence : indice (part du tabac) (p. 6685).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 6685).

Explications de vote :

Alcoolisme (lutte contre) (p. 6697).

Publicité (p. 6697).

Sports (p. 6697).

Intention de vote contre du groupe communiste (p. 6697).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant adaptation de la législation française aux dispositions de l'article 5 de la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 (n° 1604).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1990] :

Affaires étrangères : traités et conventions : convention de Vienne du 20 décembre 1988 (p. 3757).

Banques et établissements financiers : rôle dans le blanchiment (p. 3757).

Délinquance et criminalité : prévention (p. 3757).

Drogue : pays producteurs (p. 3757).

Police : service de l'OCTRIS (p. 3757).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [23 octobre 1990] :

Associations : vie associative (promotion) (p. 4193).

Drogue (p. 4194).

Enfants : rythme de vie de l'enfant (aménagement) (p. 4194).

Enseignement : éducation physique et sportive : généralités et centres régionaux d'éducation physique et sportive (C.R.E.P.S.) (p. 4194).

Gouvernement : secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4193) ;
- héritage du Front populaire (p. 4194) ;
- moyens extra-budgétaires (p. 4193, 4194).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 4194).

Sports :
- éthique sportive et affairisme (p. 4194) ;
- Fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4193, 4194) ;
- pratique sportive (inégalités) (p. 4194) ;
- sport de masse (discrimination) (p. 4194).

Culture, communication et grands travaux : Culture. - *Examen du fascicule* [25 octobre 1990] :

Rappel au règlement : juge procédurière la façon dont a été repoussée en commission des lois la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les renseignements généraux (p. 4328).

Culture, communication et grands travaux : Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 4347).

Presse, édition et imprimerie : aides à la presse (p. 4348, 4349).

Production :
- généralités (p. 4347) ;
- Société française de production (S.F.P.) (p. 4347).

Redevance (p. 4347).

Secteur public : audience, moyens et missions (p. 4348).

Télévisions privées :
- conséquences néfastes (p. 4348) ;
- TF 1 (privatisation) (p. 4348).

Rappel au règlement : reprend, en le corrigeant, l'énoncé des positions de vote du groupe communiste sur les crédits de la culture et de la communication (p. 4353).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1990] :

Démocratisation de l'enseignement (p. 4694).

Education physique et sportive (p. 4693).

Enseignants : recrutement et création d'emplois (p. 4693, 4694).

Formation des enseignants : Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 4693).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4693).

Jeunes : revendications (p. 4692, 4693).

Personnels non enseignants : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 4693).

Taux d'encadrement (p. 4693).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Lycées : plan d'urgence (nécessité) (p. 4766).

Intérieur. - *Examen du fascicule* [13 novembre 1990] :

Rappel au règlement : s'inquiète des mesures budgétaires pour les lycées (p. 5185).

Affaires sociales et solidarité nationale : Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99) [15 novembre 1990] :

Article 92 *(institution d'une contribution sociale sur les revenus d'activité et de remplacement) :*

- *son* amendement n° 145 (de suppression) (p. 5420) : vote réservé (p. 5421) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 5428).

Economie, finances et budget : Charges communes.- Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1990].

Enseignement : D.O.M.-T.O.M. : gratuité des livres scolaires (p. 5480).

Imprimerie nationale :
- généralités (dépenses, recettes, production) (p. 5480) ;
- établissements (Douai, Bondoufle, Evry) (p. 5480) ;
- préretraite des mineurs reconvertis travaillant dans l'établissement de Douai (p. 5480) ;
- personnels : rémunération, déroulement de carrière, conditions de travail (p. 5480) ;
- statut de l'Imprimerie nationale (p. 5480).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : inégalités sociales (aggravations) (p. 5611).

Amnistie : fausses factures (refus de l'amnistie par le groupe communiste) (p. 5611).

Assurances : activités relatives à la protection sociale (p. 5612).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- assiette (p. 5611) ;
- objectifs (p. 5612) ;
- présentation et accueil de l'opinion publique (p. 5613) ;
- système fiscal français (projet de réforme) (p. 5611) ;
- taux (augmentation ultérieure) (p. 5611).

Partis et mouvements politiques :
- parti communiste (opposition à la politique socialiste) (p. 5613, 5614) ;
- union de la gauche (p. 5614) ;
- vote de la censure par le groupe communiste (p. 5614).

Sécurité sociale :
- fiscalisation (p. 5612) ;
- financement (difficultés et solution) (p. 5611, 5612) ;
- système (dysfonctionnements et pérennité) (p. 5611, 5612).

Vote la censure (p. 5615).

- Projet de loi autorisant la ratification de la quatrième convention A.C.P./C.E.E. (et documents connexes), signée à Lomé le 15 décembre 1989 ; l'approbation de l'accord interne de 1990 relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, fait à Bruxelles le 17 juillet 1990 ; l'approbation de l'accord interne relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour l'application de la quatrième convention A.C.P./C.E.E. (n° 1660).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Afrique subsaharienne (p. 6034).

Communautés européennes : Commission : proposition d'annuler la dette des pays A.C.P. (p. 6035).

Commerce extérieur : accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (G.A.T.T.), Uruguay Round (p. 6035).

Convention de Lomé IV :
- crédits (p. 6034) ;
- Fonds européen de développement (F.E.D. : crédits, évolution) (p. 6034) ;
- système de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) (p. 6034).

Coopération et développement :
- aide internationale (diminution) (p. 6035) ;
- dialogue Nord-Sud (p. 6035) ;
- endettement croissant des pays A.C.P. (p. 6035) ;
- investissements directs (évolution) (p. 6035).

Environnement : désertification (lutte contre) (p. 6034).

Europe : pays de l'Est : coopération financière (concurrence avec les pays A.C.P.) (p. 6035).

Organisations internationales :
- Banque européenne d'investissement (prêts) (p. 6034) ;
- Banque mondiale, Fonds monétaire international, interventions (p. 6035) ;

Relations financières internationales : flux financiers (inversion) (p. 6035).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Article 7 *(harmonisation du mode de fixation des taux de cotisations entre les régimes spéciaux de salariés) :*

- *son* amendement n° 28 (de suppression) (p. 6542) : vote réservé (p. 6543) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 8 *(tarification des établissements d'hospitalisation privés) :*

défavorable (p. 6545).

Article 10 *(suppression du régime spécial de la Compagnie générale des eaux) :*

- *son* amendement n° 29 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 6578) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 12 *(mode de financement du régime d'assurance vieillesse des salariés) :*

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : vote réservé (p. 6584) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 2 *bis* nouveau *(associations syndicales maritimes) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. André Duroméa (de suppression) : adopté (p. 6831).

Article 6 *(pêche sous-marine et pêche à pied) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de M. André Duroméa (interdit ou soumet à dérogation l'exercice de la pêche sous-marine) : rejeté (p. 6834).

Article 15 nouveau *(divers équipements et constructions à l'usage du public) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de M. André Duroméa (de suppression) : adopté (p. 6836) ;

Lois : domaine réglementaire de l'article (p. 6836).

Article 16 nouveau *(réalisation d'aménagements à but économique dans les espaces et milieux protégés) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de M. André Duroméa (de suppression) : adopté (p. 6836).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et à l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture (n° 1649).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 6841).

Pêches maritimes : organisation interprofessionnelle :
- comités : missions, composition et fonctionnement (p. 6841) ;
- prud'homies de pêches (p. 6841).

Sénat (texte) (p. 6841).

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 3 *(composition des organes dirigeants des comités) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de M. André Duroméa (supprime le collège spécifique des organisations de producteurs) : adopté (p. 6843).

Comité central des pêches maritimes : représentation des salariés (p. 6842).

Article 4 *(procédure de désignation au sein des organes dirigeants) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de M. André Duroméa (prévoit que les membres du comité national représentant les catégories professionnelles sont nommés sur proposition de leurs organisations syndicales représentatives) : rejeté (p. 6843).

Syndicats : représentation syndicale des marins-pêcheurs (p. 6843) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. André Duroméa soutenu par M. Georges Hage (supprime toute condition d'éligibilité pour les membres des organes dirigeants des comités locaux représentant les catégories professionnelles) : rejeté (p. 6844).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste.

HARCOURT (François d')

Député du Calvados

(5e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à créer une **commission nationale des méthodes substitutives à l'expérimentation animale (n° 1389)** [23 mai 1990].

Proposition de loi tendant à **améliorer l'aide à domicile en milieu rural** tant pour le **service apporté sous forme d'aide à domicile** que celui apporté sous forme d'**aide aux personnes âgées (n° 1753)** [22 novembre 1990].

Proposition de loi tendant à accorder aux **anciens combattants d'Afrique du Nord**, dans des situation socialement difficiles, le **bénéfice de la retraite anticipée** et aux **anciens militaires d'Afrique du Nord le bénéfice de la campagne double (n° 1815)** [12 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : droit à réparation : carte de combattant (p. 4519).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aides (p. 4598).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales (p. 4598).

Crise agricole (p. 4598).

T.V.A. :
- allégement de la T.V.A. sur le fioul (p. 4598) ;
- compensation forfaitaire (p. 4598).

HERMIER (Guy)

Député des Bouches-du-Rhône

(4e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **blanchiment de l'argent de la drogue** et les **cliniques privées à Marseille** et dans le pays **(n° 1180)** [2 avril 1990].

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête** sur les **incendies** dans les **forêts françaises** et les **mesures à prendre pour assurer leur protection, leur développement et leur valorisation (n° 1600)** [2 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Reconnaissance du génocide arménien de 1915 :** proposition de loi communiste [25 avril 1990] (p. 641, 642).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au code des ports maritimes (première partie) : législative (n° 976).**

Première lecture :

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Article 8 *(refonte du livre III relatif à la police des ports maritimes) :*

Avant l'article L. 311-1 du code des ports maritimes :

- *son* amendement n° 60 soutenu par M. André Duroméa (introduit la définition de capitainerie du port) : adopté (p. 3400).

- **Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).**

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : gestion de l'espace rural (p. 3519).

Bois et forêts : protection et mise en valeur (p. 3519).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3519).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3519).

Parlement : Assemblée nationale : demande de création de commissions d'enquête (p. 3519).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 3520).

Sécurité civile : lutte contre les incendies de forêt (p. 3519).

Transports : transports ferroviaires (T.G.V.) (p. 3519, 3520).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et technologie. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [31 octobre 1990] :

Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) (p. 4625).

Chercheurs : recrutement et vieillissement (p. 4624, 4625).

Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4624).

Défense : recherche militaire (p. 4625).

Enseignement supérieur : étudiants (allocations de recherche) (p. 4625).

Gouvernement : ministère de la recherche et de la technologie :
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4624) ;
- Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 4624).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 4624).

Programmes nationaux (p. 4624).

Recherche et développement : budget civil de recherche et de développement (B.C.R.D.) (p. 4624).

Recherche médicale : Institut national de la santé et de la recherche médicale (I.N.S.E.R.M.) (p. 4625).

Recherche industrielle (p. 4624).

Retraites : rachat des services de contractuels pour la pension de titulaire (p. 4625).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Première lecture :

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Article L. 379 du code électoral :

- *son* amendement n° 87 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit qu'un représentant de chaque liste siège à la commission de propagande) : rejeté (p. 5886).

Article 25 *(dissolution de l'Assemblée) :*

- *son* amendement n° 93 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 5928).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs) :*

- *son* amendement n° 97 rectifié soutenu par M. Jean-Claude Lefort (précise la composition du conseil économique, social et culturel) (p. 5948) : rejeté (p. 5949).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *son* amendement n° 107 soutenu par M. Paul Lombard (prévoit que la collectivité territoriale est substituée à l'État dans ses droits et obligations pour définir sur la base du principe de continuité territoriale les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent dans le cadre d'un service public et précise que la collectivité territoriale reçoit une subvention « de continuité territoriale » fixée annuellement par la loi de finances) (p. 5983) : rejeté au scrutin public (p. 5984) ;

- *son* amendement n° 108 soutenu par M. Paul Lombard (précise que les contrats de concession des compagnies assurent l'intégralité du transport des passagers et du fret toute l'année dans le cadre du service public) : rejeté (p. 5986).

Article 69 *(office territorial des transports) :*

- *son* amendement n° 113 soutenu par M. Paul Lombard (définit la composition et la mission de l'office des transports de la Corse) (p. 5986) : rejeté (p. 5987) ;

- *son* amendement n° 114 soutenu par M. Paul Lombard (modifie la composition de l'office) (p. 5987) : rejeté (p. 5988).

HERNU (Charles)

Député du Rhône

(6e circonscription)

Socialiste

Décédé le 17 janvier 1990 [*J.O.* du 20 janvier 1990] (p. 859).

Son éloge funèbre est prononcé le 12 juin 1990 (p. 2301).

HERVÉ (Edmond)

Député d'Ille-et-Vilaine

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322) [*J.O.* du 22 juin 1990] (p. 7263).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (commerce extérieur) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 8 : **commerce extérieur (n° 1635)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Impôts locaux : taxe d'habitation (part départementale assise sur le revenu) (p. 361).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Article 8 *(procédure de classement des propriétés) :*

- *soutient* l'amendement n° 144 de M. Alain Richard (prévoit que la commission communale peut, à sa demande, être entendue par la commission départementale des impôts directs) : adopté après modifications (p. 1845).

Article 44 *(composition de la commission départementale des impôts directs) :*

- *soutient* l'amendement n° 149 de M. Alain Richard (prévoit que les maires sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste) (p. 1876) : adopté (p. 1877) ;

- *soutient* l'amendement n° 70 corrigé de la commission des finances (prévoit une composition particulière pour Paris) : adopté (p. 1877) ;

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission des finances (prévoit que les représentants des propriétaires et des locataires sont désignés par le préfet après consultation des organismes représentatifs) : adopté (p. 1877) ;

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission des finances (de forme) : adopté (p. 1878).

Après l'article 52 :

- *soutient* l'amendement n° 162 précédemment réservé de M. Louis Mermaz (institue une taxe assise sur le revenu pour la part départementale de la taxe d'habitation) (p. 1887) : adopté au scrutin public après rectification et modifications (p. 1900).

Justice fiscale (p. 1889, 1890).

Simulations (résultats) (p. 1889, 1890).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1990] :

Taxe d'habitation : part départementale (causes et conséquences) (p. 3047).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [14 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe de l'Est (p. 5249).

Agriculture : agroalimentaire (p. 5250).

Compagnie française d'assurance pour le commerce exérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 5250).

Coopération et développement (p. 5250).

Energie : conséquences de la crise du Golfe (p. 5250).

Entreprises : investissements à l'étranger (p. 5249).

Français de l'étranger (p. 5249).

Gouvernement : ministère du commerce extérieur :
- aide à la grande exportation (p. 5250) ;
- aide au commerce courant (p. 5250) ;
- centres binationaux de formation (p. 5249) ;
- charte nationale de l'exportation (p. 5249) ;
- crédits : généralités (p. 5249, 5250) ;
- services d'expansion économique à l'étranger (p. 5249, 5250).

Service national : volontaires du service national en entreprises (V.S.N.E.) (p. 5249).

HIARD (Pierre)

Député de la Somme

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

HOARAU (Elie)

Député de la Réunion

(4e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **réorganisation de la Réunion (n° 1607)** [3 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à modifier les dispositions du code électoral relatives à **l'élection des députés à l'Assemblée nationale et à la répartition de la représentation sénatoriale (n° 1608)** [3 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 2334).

Agriculture et agroalimentaire (p. 2334).

Communautés européennes : adaptation des règlements communautaires aux particularités des D.O.M. (p. 2334).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2334, 2335).

Culture : identités régionales (p. 2335).

Décentralisation : départementalisation (historique) (p. 2334).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 2334).

Logement et habitat : parc de logements sociaux (p. 2334).

Président de la République : engagements (p. 2334).

Prestations familiales (p. 2334).

Rapport Ripert (p. 2334).

Salaires :
- pouvoir d'achat (p. 2334) ;
- S.M.I.C. (p. 2334).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. : négociations de l'Uruguay Round (p. 5155).

Démographie : accroissement démographique (p. 5155).

Fonctionnaires et agents publics : situation des fonctionnaires d'Etat en poste dans les D.O.M.-T.O.M (p. 5155).

Politique économique et sociale :
- égalité sociale (p. 5154) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5155) ;
- salaires : S.M.I.C. (rattrapage) (p. 5154, 5155) ;
- sécurité sociale : prestations familiales (p. 5154, 5155).

Réunion (p. 5154, 5155).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1990] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 5200).

D.O.M.-T.O.M. : Réunion (p. 5200, 5201).

HOLLANDE (François)

Député de la Corrèze

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (défense) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Rapport d'information (n° 1415) déposé en application de l'article 145 du Règlement, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du plan, sur la **fiscalité du patrimoine** [6 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 39 : **défense (n° 1635)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Entreprises : transmission (p. 366, 367).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : fiscalité du patrimoine (p. 366, 367).

- Projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Fonds salariaux, plans d'épargne d'entreprise, épargne salariale (p. 3366).

Participation à la gestion (p. 3367).

Participation obligatoire (élargissement aux entreprises de plus de 50 salariés) (p. 3366).

Réserve spéciale de participation (p. 3366).

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 11 (modifie les modalités de calcul de la réserve de participation) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3377) : non soumis au vote (p. 3379).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Déchets (p. 3527).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3527).

Plan national pour l'environnement : financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3527).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Crise agricole (p. 3649).

Communautés européennes :
- harmonisation fiscale (p. 3650) ;
- politique agricole commune (p. 3650).

Exploitations agricoles : successions et transmission des exploitations (p. 3650).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 3650).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3650).

Marchés agricoles (p. 3650).

Prix agricoles (p. 3650).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Commerce extérieur (p. 3830).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 3831).

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3830).

Entreprises :
- charges (allégements) (p. 3830) ;
- transmission (p. 3831).

Epargne :
- niveau (p. 3830, 3831) ;
- orientation (p. 3831).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : fiscalité du patrimoine (p. 3830, 3831).

Politique économique : fonds salariaux (p. 3831).

Prévisions et projections économiques (p. 3830).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3830).

Première partie :

Discussion des articles [18 et 19 octobre 1990] :

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 355 (institue un avantage fiscal spécifique sur les donations d'entreprises lorsque le donateur est âgé de moins de 65 ans et le donataire de moins de 50 ans) : non soutenu (p. 3958).

Avant l'article 11 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 116 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 10 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3968).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : successions (abattement à la base) (p. 3968) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 rectifié de M. Jean de Gaulle (porte à 9 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3968) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 150 de M. Jean Proriol (porte à 5 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3968) ;

- *son* amendement n° 416 (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints et indexe sur les prix de détail les abattements relatifs aux mutations à titre gratuit) (p. 3969) : vote réservé (p. 3972) : retiré (p. 3973).

Impôts sur la fortune et le patrimoine (rapport Hollande) (p. 3971) ;

- *favorable* à l'amendement n° 425 du Gouvernement (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe, porte à 330 000 F celui bénéficiant au conjoint survivant, institue la revalorisation annuelle de ces abattements et supprime le non cumul d'abattements bénéficiant aux handicapés héritiers collatéraux) (p. 3973) ;

- *son* amendement n° 407 (institue des abattements spécifiques au profit des donataires âgés de moins de 30 ans) (p. 3975) : retiré ; repris par M. Jean-Pierre Brard (p. 3977) : rejeté (p. 3978).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : dons manuels (p. 3977).

Deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Allemagne : retrait des forces françaises (p. 4890).

Armée de métier (p. 4890).

Armée de terre : effectifs (déflation) (p. 4890).

Crédits militaires :
- comparaisons internationales (p. 4890) ;
- crédits de fonctionnement (p. 4891) ;
- crédits d'équipement (p. 4891) ;
- montant, évolution, répartition (p. 4890).

Force nucléaire stratégique (F.N.S.) :
- dissuasion nucléaire (doctrine, notion de suffisance) (p. 4891) ;
- missile Air-Sol longue portée (A.S.L.P.) (p. 4891) ;
- missile S 45 (p. 4891).

Industries d'armement : plan de charge (p. 4891).

Loi de programmation militaire :
- lois de programmation de 1987 et de 1989 (exécution) (p. 4890) ;
- loi de programmation de juin 1991 (perspectives) (p. 4890, 4891).

Personnel : condition militaire (amélioration) (p. 4891).

Service national : réduction à dix mois (p. 4890).

Vote des crédits :

Article 47 *(mesures nouvelles, dépenses en capital des services militaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Louis Pierna (supprime les crédits consacrés aux essais nucléaires de Mururoa) (p. 4943).

Après l'article 47 :

- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Louis Pierna (instaure un contrôle parlementaire sur le commerce des armes) (p. 4943) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Louis Pierna (impose au Gouvernement la présentation à l'ouverture de chaque session d'un rapport sur la situation des arsenaux et établissements de l'Etat) (p. 4945).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 71 *(aménagement du régime d'imposition des plus-values immobilières des particuliers) :*

- *favorable* (p. 5550, 5551).

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Ladislas Poniatowski soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 5550, 5551) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 5550, 5551) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 156 corrigé de M. Michel Giraud (maintient la réduction de 5 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value relative aux années antérieures à 1991) (p. 5551, 5552) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 317 de M. Gilbert Gantier (maintient la réduction de 5 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value relative aux années antérieures à 1991) (p. 5551, 5552).

Après l'article 71 :

- *soutient* l'amendement n° 123 de la commission (exonère, à certaines conditions, les plus-values réalisées sur des logements neufs acquis entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 1993) (p. 5553) : retiré (p. 5554).

Logement locatif privé (p. 5553) ;

- *favorable* à l'amendement n° 125 de la commission (autorise les conseils généraux à instituer un barème progressif d'imposition des mutations d'immeubles à titre onéreux, se substituant au droit départemental d'enregistrement et à la taxe départementale de publicité foncière, établit les tranches du barème et le mode de fixation de ses taux) (p. 5557, 5558) ;

Collectivités locales : fiscalité (responsabilité) (p. 5557).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 5557).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : logement (droits de mutation) (p. 5557, 5558) ;

- *soutient* l'amendement n° 122 de la commission (majore la réserve spéciale de participation et porte à 75 p. 100 les taux de 30 p. 100 et de 50 p. 100 permettant de déterminer le montant de la provision pour investissement) (p. 5558) : retiré (p. 5559).

Politique économique : fonds salariaux (p. 5559).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 et 14 décembre 1990] :

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 151 (réduit, à certaines conditions, de 50 p. 100 les droits applicables aux donations portant sur des biens affectés à l'exploitation d'une entreprise individuelle si le donateur est âgé de moins de 65 ans et le donataire de moins de 50 ans et soumet à un droit d'enregistrement de 1 p. 100 les cessions d'actions de sociétés non cotées et les parts de sociétés dont le capital n'est pas divisé en actions) (p. 6876) : vote réservé (p. 6877) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 11 E :

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (institue des abattements spécifiques au profit des donataires âgés de moins de 30 ans) (p. 6879) : retiré (p. 6880).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : dons manuels (p. 6879).

Après l'article 71 :

- *son* amendement n° 253 (maintient le bénéfice de la réduction d'impôt accordée au titre des investissements immobiliers locatifs pour les constructions ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier avant le 1er octobre 1992 et dont les fondations sont achevées avant le 31 décembre 1992) : retiré (p. 6950).

HOUSSIN (Jacques)

Député du Nord

(4e circonscription)

Non inscrit

Devenu député le 3 novembre 1990 en remplacement de M. Bruno Durieux nommé membre du Gouvernement [*J.O.* du 4 novembre 1990] (p. 13480).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 4 novembre 1990] (p. 13480).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13717).

HOUSSIN (Pierre-Rémy)

Député de la Charente

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14026).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Manifestation paysanne à Poitiers, aides en faveur des agriculteurs :** aides et prêts aux exploitants agricoles en difficulté [3 octobre 1990] (p. 3295).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2865).

Alcoolisme : lutte contre (p. 2865).

Boissons et alcools : consommation (composition et évolution) (p. 2865).

Communautés européennes : lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme (nécessité d'une harmonisation) (p. 2866).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2865).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2865).

Rapport Dubois, Got, Tubiana, Grémy et Hirsch (p. 2864).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *soutient* l'amendement n° 153 de M. Jacques Toubon (supprime l'interdiction des opérations de parrainage qui ont pour effet la publicité en faveur des boissons alcooliques) : rejeté (p. 2968) ;

- *favorable* à l'amendement n° 29 de M. René Couveinhes (introduit une dérogation pour les vins de pays, les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles) (p. 2972) ;

- *son* amendement n° 38 (fixe au 1er janvier 1993 la date d'entrée en vigueur de la réglementation qui encadre la publicité autorisée en faveur des boissons alcoolisées) (p. 2977) : rejeté (p. 2978) ;

- *soutient* l'amendement n° 69 de M. Robert-André Vivien (autorise la publicité sous forme de panneaux d'affichage éloignés des établissements d'enseignement public et des installations sportives) (p. 2979) : rejeté (p. 2980) ;

- *son* amendement n° 39 (autorise la publicité sous forme de panneaux d'affichage sur les lieux de production et de vente) : retiré (p. 2979).

- *son* amendement n° 40 (autorise une certaine forme de parrainage sans promotion commerciale des produits ni incitation à leur consommation) (p. 2980) : retiré (p. 2982) ;

- *son* amendement n° 41 (supprime l'autorisation donnée au tribunal, en cas de récidive, d'interdire la vente de la boisson alcoolique qui a fait l'objet de l'opération illégale) : rejeté (p. 2984).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 décembre 1990] :

Alcoolisme : coût social et économique (p. 6683).

Entreprises : mécénat et parrainage (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 6683).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 6683).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 6684).

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Appellations d'origine contrôlées (p. 3647).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 3647).

Crise agricole (p. 3647).

Fruits et légumes (p. 3647).

Viticulture (p. 3647).

HUBERT (Elisabeth)

Député de la Loire-Atlantique

(2e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire d'âge.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 30 octobre 1990] (p. 13232).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Suppression de lignes par Air France :** Air France : suppression de lignes internationales au départ d'aéroports situés en province ; politique d'aménagement du territoire : maintien nécessaire [21 novembre 1990] (p. 5784, 5785).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Enseignement supérieur :
- budget et financement :
  - désengagement de l'Etat (p. 474, 475) ;
  - efforts nécessaires (p. 474) ;
- décentralisation : partenariat Etat-collectivités locales (p. 475) ;
- régions (accroissement et transfert de compétences) (p. 475) ;
- universités : autonomie (accroissement) (p. 475).

- **Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

Handicapés : malades mentaux (droits et hébergement) (p. 1324).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux psychiatriques (personnel) (p. 1324).

Libertés individuelles : malades mentaux (extension et garanties des droits) (p. 1324)

Personnes âgées (internement abusif) (p. 1324).

Santé publique : psychiatrie :
- généralités (p. 1324) ;
- loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés (adaptation) (p. 1324) ;
- placements psychiatriques :
  - commission départementale pluridisciplinaire (composition et compétences) (p. 1325) ;
  - « judiciarisation » (p. 1324) ;
  - sorties et réinsertion (généralités) (p. 1324, 1325).
- sectorisation (p. 1324).

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 1er *(organisation générale de lutte contre les maladies mentales et droits des personnes hospitalisées en raison de leurs troubles mentaux) :*

Après l'article L. 326-3 du code de la santé publique :

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de Mme Janine Ecochard (dispose que tout protocole thérapeutique pratiqué en psychiatrie ne peut être mis en œuvre que dans le strict respect des règles déontologiques et éthiques en vigueur) (p. 1334).

Explications de vote :

Psychiatrie :
- histoire et évolution législative (p. 1376) ;
- urgence psychiatrique (p. 1376).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 1376).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Alcoolisme : coût social et économique (p. 2876).

Communautés européennes : lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme (nécessité d'une harmonisation) (p. 2877).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2877).

Prévention : importance de la prévention dans la politique de santé publique (p. 2877).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2877).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2877).

Tabagisme : coût social et économique (p. 2876).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 13 corrigé de la commission (interdit la vente de tabac aux mineurs âgés de moins de seize ans) (p. 2887) : rejeté (p. 2888).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 3835).

Finances publiques :
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3835) ;
- recettes (allégements fiscaux) (p. 3835).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 3835).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers (abattement forfaitaire) (p. 3835).

Plus-values (imposition) (p. 3835).

Prévisions et projections économiques (p. 3835).

Professions libérales et travailleurs indépendants (p. 3835).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3835, 3836).

Tabac : report de l'augmentation des prix (p. 3836).

T.V.A. : taux normal (p. 3835).

Première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Article 36 *(relèvement du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *son* amendement n° 390 soutenu par M. Philippe Auberger (supprime la première majoration de la fiscalité sur le tabac devant intervenir au 1er janvier 1991) (p. 4091) : vote réservé : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).
- *son* amendement n° 391 soutenu par M. Philippe Auberger (avance au 1er janvier 1991 la seconde majoration de la fiscalité sur le tabac devant intervenir au 30 septembre 1991) : vote réservé : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Deuxième partie :

Affeires sociales et solidarité nationale : Inetitution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5402).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- assiette (p. 5402) ;
- nature (impôt ou cotisation) (p. 5402) ;
- revenus nets de prélèvements sociaux et de C.S.G. (effets de la C.S.G.) (p. 5401, 5402) ;
- taux : augmentations ultérieures (p. 5402).

Gouvernement : dissensions en son sein (p. 5401).

Partis et mouvements politiques : parti socialiste (dissensions) (p. 5401).

Président de la République : attitude à l'égard du Gouvernement (p. 5402).

Professions médicales et paramédicales (p. 5402).

Retraites : financement(p. 5402).

Sécurité sociale : organisation : gestion séparée des branches (p. 5402).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

Assemblée nationale : précipitation et amendements tardifs du Gouvernement (p. 6507).

Hôpitaux et cliniques :
- cliniques privées (forfait biologie, conventions, harmonisation avec le secteur public) (p. 6508, 6509) ;
- hôpitaux (crise) (p. 6508) ;
- projet de loi portant réforme hospitalière (p. 6507).

Sécurité sociale :
- branche vieillesse (déficit) (p. 6508) ;
- dépenses de santé (maîtrise) (p. 6507, 6508).

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Article 9 *(tarification des établissements d'hospitalisation privés) :*

défavorable (p. 6544) ;

- *soutient* l'amendement n° 112 de M. Bernard Debré (de suppression) (p. 6547) : vote réservé (p. 6548) ; non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 150 rectifié du Gouvernement (dispose que la demande de renouvellement de la convention est déposée par l'établissement auprès de la caisse régionale d'assurance maladie un an avant son échéance et qu'en cas d'absence de réponse de la caisse huit mois avant l'échéance, la convention est réputée renouvelée par tacite reconduction) (p. 6551) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 91 de M. Gilbert Millet (autorise les résidents à effectuer des stages de plus d'un semestre dans les centres hospitaliers universitaires) (p. 6567) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (légalise l'existence des personnels « faisant fonction » d'internes dans les hôpitaux généraux) (p. 6568) ;
- *soutient* l'amendement n° 140 de M. Bernard Debré (supprime la possibilité accordée à des étudiants n'ayant pas suivi le premier cycle des études médicales de s'inscrire en second cycle) (p. 6569) : vote réservé (p. 6571) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 9 *(allégement des charges sociales des centres de soins) :*
- *ses observations* (p. 6574).

HUGUET (Roland)

Député du Pas-de-Calais

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

HUNAULT (Xavier)

Député de la Loire-Atlantique

(6e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à insérer une **garantie de paiement** au profit du **locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 1388)** [23 mai 1990].

QUESTIONS

orales sans débat :

- n° 345, posée le 4 décembre 1990 : **élevage (chevaux)** (p. 6382). Appelée le 7 décembre 1990 : chevaux : soutien du marché ; importations en provenance de la Pologne ; G.A.T.T. : négociations ; C.E.E. : absence de réglementation (p. 6533, 6534).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Affaires étrangères : C.S.C.E. (processus) (p. 3584, 3585).

Communautés européennes :
- Parlement européen : droit d'initiative et de contrôle (p. 3584) ;
- politique fiscale (p. 3584) ;
- politique monétaire : banque centrale européenne (p. 3585).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Aménagement rural (p. 4839).

Gouvernement : aménagement du territoire : budget (p. 4839).

Affaires européennes. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Europe : C.S.C.E. (mise en place de structures permanentes) (p. 5006).

HUYGHUES DES ETAGES (Jacques)

Député de la Nièvre

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

HYEST (Jean-Jacques)

Député de Seine-et-Marne

(3e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'indemnisation des commissions d'office en matière pénale dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte (n° 1186) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Bernadette Isaac-Sibille, modifiant la loi organique n° 85-1405 du 30 décembre 1985 tendant à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives par les parlementaires (n° 1086) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Bernadette Isaac-Sibille, tendant à modifier l'article 24 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions afin d'augmenter le nombre de vice-présidents des conseils généraux (n° 1151) [5 avril 1990] (p. 179).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295) [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6528).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322) [*J.O.* du 22 juin 1990] (p. 7263).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (n° 1330) [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7579).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean Briane et plusieurs de ses collègues, tendant à habiliter les associations constituées pour la défense des intérêts du Quart-Monde à exercer l'action civile (n° 1313) [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43) [*J.O.* du 30 juin 1990] (p. 7696).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Edouard Landrain tendant à instituer une garantie de paiement au profit du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 1374) [4 octobre 1990] (p. 3410).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 13 décembre 1990] (p. 15318).

Rapporteur de sa proposition de loi relative à la réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1670) [6 décembre 1990] (p. 6522).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à réprimer les accusations de racisme diffamatoires ou injurieuses (n° 1671) [6 décembre 1990] (p. 6522).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Vice-président de cette mission [20 décembre 1989].

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi organique de M. Henry Jean-Baptiste (n° 891) relative à la **représentation des activités économiques et sociales de l'outre-mer au sein du Conseil économique et social (n° 1530)** [27 juin 1990].

Proposition de loi relative à la **réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1670)** [25 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à **réprimer les accusations de racisme diffamatoires ou injurieuses (n° 1671)** [25 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à **réglementer les écoutes téléphoniques (n° 1616)** [12 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Affaire Nucci : indépendance de la justice :** affaire du Carrefour du développement : commission nationale de contrôle du financement des partis [25 avril 1990] (p. 631, 632) ;

- **Statut des sapeurs-pompiers :** revendications ; statut [10 octobre 1990] (p. 3556, 3557).

à un ministre :

- **Collectivités locales** [31 mai 1990] :

Communes : coopération intercommunale : concertation avec les élus locaux : (p. 1838) ;

- **Police** [31 mai 1990] :

Transports : sécurité dans les transports publics en région parisienne (p. 1838).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 avril 1990] :

Créances et privilèges : surendettement des ménages (loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 dite loi Neiertz : coordination avec la réforme des procédures civiles d'exécution) (p. 31).

Justice : carences (p. 31).

Voies d'exécution :
- frais d'exécution (p. 31) ;
- juge de l'exécution (p. 31) ;
- modernisation des voies d'exécution (nécessité) (p. 31) ;
- saisies :
  - saisie attribution (caractéristiques) (p. 31) ;
  - sociétés de recouvrement amiable (nécessité d'une réglementation) (p. 31).

Discussion des articles [3 et 4 avril 1990] :

Article 31 *(prise en charge des frais de l'exécution) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de la commission (autorise le juge de l'exécution à mettre les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire à la charge du débiteur) (p. 50, 51) ;

- *favorable* à l'amendement n° 106 de M. Gérard Gouzes (autorise le juge de l'exécution à mettre à la charge du débiteur de mauvaise foi les frais des demandes amiables entreprises pour le recouvrement d'une créance) (p. 50).

Article 39 *(obligation de renseignement mise à la charge de certains établissements et entreprises) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 91 du Gouvernement (accorde au procureur de la République le droit de demander le lieu où est tenu le compte) à l'amendement n° 27 de la commission (précise que le procureur de la République peut demander aux établissements habilités à tenir des comptes de dépôt si un compte courant est ouvert au nom du débiteur) (p. 54).

Article 46 *(obligations spécifiques de l'établissement bancaire, tiers saisi) :*

- *son* amendement n° 109 (de suppression) (p. 89) : rejeté (p. 90) ;

- *son* amendement n° 97 (prévoit la saisie des comptes sous réserve des opérations en cours) : retiré (p. 90) ;

- *son* amendement n° 111 (exclut de la saisie les chèques émis, les effets remis et les règlements effectués antérieurement à celle-ci) (p. 90) : rejeté (p. 91) ;

- *son* amendement n° 110 (autorise la banque à ne pas transmettre au juge les opérations créditrices) : adopté (p. 91) ;

- *son* amendement n° 98 (impose une ordonnance du juge pour la transmission des opérations créditrices) : devenu sans objet (p. 91).

Article 20 précédemment réservé *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *son* amendement n° 95 (de suppression) (p. 106) : rejeté au scrutin public (p. 108) ;

- *observations* sur l'amendement n° 99 de M. Pierre Mazeaud (oblige l'agent chargé de l'exécution à dresser un procès-verbal s'il ne peut pénétrer dans le lieu servant à l'habitation et à obtenir l'autorisation du juge de l'exécution s'il est muni d'un titre exécutoire autre qu'une décision de justice) (p. 110) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 88 du Gouvernement (interdit à la personne chargée de l'exécution d'un titre exécutoire, autre qu'une décision de justice, de pénétrer dans un lieu d'habitation en l'absence de son occupant ou contre son gré, sauf si elle bénéficie de l'autorisation du juge de l'exécution) (p. 110, 112) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 112 de M. Michel Sapin (impose à la personne chargée de l'exécution qui ne peut pénétrer dans un lieu servant à l'habitation, de dresser un procès-verbal constatant cette impossibilité et de le signifier à l'occupant) à l'amendement n° 88 du Gouvernement (interdit à la personne chargée de l'exécution d'un titre exécutoire, autre qu'une décision de justice, de pénétrer dans un lieu d'habitation en l'absence de son occupant ou contre son gré, sauf si elle bénéficie de l'autorisation du juge de l'exécution) (p. 113).

Article additionnel après l'article 20 :

- *son* amendement n° 96 (impose la présence, lors de la pénétration dans une habitation, de deux personnes choisies sur une liste établie par le président du tribunal de grande instance, ou d'une autorité de justice ou de gendarmerie) (p. 114) : retiré (p. 115) ;

- *son* sous-amendement n° 107 (introduit la notion « d'ouverture des portes et autres accès ») à l'amendement n° 20 de la commission (impose la présence, lors de la pénétration dans une habitation, de deux personnes choisies sur une liste établie par le président du tribunal de grande instance) (p. 114) : retiré (p. 115) ;

- *son* sous-amendement n° 108 (propose que la présence d'un officier de police judiciaire puisse se substituer à celle des personnes choisies par le président du tribunal de grande instance) à l'amendement n° 20 de la commission (impose la présence, lors de la pénétration dans une habitation, de deux personnes choisies sur une liste établie par le président du tribunal de grande instance) (p. 114) : retiré (p. 115).

Article 89 *(modalités d'application de la loi à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

- *défavorable* (p. 126).

Explications de vote [4 avril 1990] :

Justice : moyens (insuffisance) (p. 126).

Voies d'exécution : modernisation (p. 126).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 127).

- Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du Président de la République et de celle des députés (n° 1183).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 avril 1990] :

Conseil constitutionnel (décision du 11 janvier 1990) (p. 84).

Vie publique (moralisation) (p. 84).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception : comparaisons internationales (p. 648) ;
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 649) ;
- révision :
  - généralités (p. 649) ;
  - précédent de 1974 (p. 648).

Décisions du Conseil constitutionnel : jurisprudence (p. 648, 649).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 648).

Magistrature (indépendance) (p. 649).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) :
- incompatibilités (p. 649) ;
- nomination des membres (p. 649).

Parlement (droits) :
- abaissement (p. 649) ;
- restauration (p. 649).

Pouvoirs du Conseil constitutionnel : indépendance (p. 649).

Président de la République : engagements (p. 649).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 49 du Gouvernement (réintègre la notion de droits fondamentaux) à l'amendement n° 11 de M. Jacques Toubon (supprime, pour le contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception, la référence à la notion de droits fondamentaux et lui substitue la notion de Constitution) (p. 715) ;

- *ses* amendements n°s 28 et 29 : devenus sans objet (p. 716).

Explications de vote :

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 721).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 721).

- Proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Associations (possibilité de se porter partie civile) (p. 921).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits civiques (p. 921).

Etrangers : intégration (p. 921).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (p. 921).

Parlement (discussion d'un texte d'origine parlementaire) (p. 921).

Racisme :
- crimes et délits (évolution) (p. 920, 921) ;
- idéologies racistes (p. 921).

Révisionnisme (p. 921).

Discussion des articles [2 mai 1990] :

Article 2 *(organisation chaque année d'une journée d'information et d'action antiraciste) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 du Gouvernement (prévoit que le 21 mars de chaque année la commission nationale consultative des droits de l'homme remet un rapport public au Gouvernement sur la lutte contre le racisme) (p. 940).

Explications de vote :

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 961).

Racisme (lutte contre) (p. 962).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 961).

- Projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 mai 1990] :

Instigation (définition) (p. 1481).

Irresponsabilité :
- démence (p. 1481) ;
- légitime défense (p. 1481).

Procédure pénale (réforme) (p. 1481).

Peines :
- amendes (p. 1481) ;
- motivation (p. 1481) ;
- sûreté (période) (p. 1481).

Personnes morales (responsabilité pénale) :
- champ d'application (p. 1481) ;
- conditions de mise en œuvre (p. 1481) ;
- principe (p. 1481).

Discussion de l'article unique et annexe [17 mai 1990] :

Article 111-3 du code pénal (principe de légalité des infractions et des peines) :

- *soutient* le sous-amendement n° 67 de M. Jacques Toubon (rédactionnel) à l'amendement n° 3 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1493).

Article 121-2 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que le cumul de responsabilités n'est applicable qu'en cas de faute personnelle des auteurs ou complices des personnes morales) : adopté (p. 1498).

Article 132-21-1 du code pénal (période de sûreté) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 45 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) (p. 1512).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Article 55 *(majoration des prélèvements pour frais d'assiette et de recouvrement) :*

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Yves Fréville (de suppression) : retiré (p. 1883).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1990] :

Banques et établissements financiers :
- déclaration obligatoire et extension à d'autres professions (p. 2159) ;
- secret bancaire (p. 2159) ;
- utilisation des informations (limites) (p. 2159).

Communautés européennes (p. 2158).

Gouvernement : ministère de l'économie et des finances : service de traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (T.R.A.C.F.I.N.) (p. 2159).

Loi n° 87-1157 du 31 décembre 1987 relative à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal (p. 2159).

Magistrature : procureur de la République (rôle) (p. 2159).

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Après l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 53 (exonère les commissaires aux comptes de l'obligation de déclaration) à l'amendement n° 1 de la commission (crée une obligation de déclaration d'opérations au procureur de la République pour des personnes extérieures au secteur financier) (p. 2174) : devenu sans objet (p. 2175) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Marie-France Stirbois (ajoute la provocation à la toxicomanie et la banalisation du blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants à l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse) (p. 2176).

Assemblée nationale : dépôt d'amendements sans rapport avec le texte en discussion (p. 2176).

Après l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 rectifié de M. François Asensi (institue un interdit professionnel pour les personnes condamnées au titre de trafic de stupéfiants ou de blanchiment de l'argent de la drogue et prévoit une amende de 500 000 F à 50 millions de F frappant les organismes financiers ayant contribué à une opération de blanchiment) : rectifié par M. Alain Bocquet (supprime la sanction pénale) (p. 2185).

Avant l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 52 de M. Bertrand Gallet (supprime l'article 1er de la loi n° 87-1157 du 31 décembre 1987, relatif à la création d'un institut d'enseignement, de recherche, d'information et de prévention sur les toxicomanies) (p. 2190).

Assemblée nationale : dépôt d'amendements sans rapport avec le texte en discussion (p. 2190).

Explications de vote :

Affaires étrangères : drogue : coopération internationale dans la lutte (p. 2195).

Banques et établissements financiers : sanctions (p. 2195).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 2195).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Politique économique et sociale : développement économique et social (p. 2420).

Polynésie française (institutions) :
- assemblée territoriale (renforcement de l'autonomie) (p. 2419) ;
- chambre territoriale des comptes et contrôles comptables et financiers (p. 2419) ;
- comité économique et social (p. 2419) ;
- conseils d'archipel (p. 2420) ;
- justice : administration pénitentiaire (répartition des compétences) (p. 2419) ;
- loi n° 84-820 du 6 juin 1984 relative au statut de la Polynésie française (p. 2419) ;
- président du territoire (renforcement des pouvoirs et élargissement du Gouvernement) (p. 2419) ;
- procédure d'élaboration du texte (p. 2420).

Discussion des articles [13 juin 1990] :

Article 1er *(compétences de l'Etat) :*

- *ses* observations sur l'amendement n° 1 de la commission (supprime la compétence de l'Etat pour la définition du régime comptable, budgétaire et financier du territoire) (p. 2427).

Article 5 *(effectifs de la commission permanente) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (augmente le nombre des membres de la commission permanente) (p. 2430).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Aide juridique et judiciaire (p. 2475).

Avocats :
- avocats étrangers (installation) (p. 2477) ;
- cabinets internationaux et concurrence communautaire (p. 2475, 2477) ;
- indépendance (p. 2476) ;
- retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 2476) ;
- salariat (p. 2476).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 2476, 2477).

Experts-comptables (p. 2476).

Interprofessionnalité (p. 2475, 2476).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2475).

« Pressions » exercées sur les députés à l'occasion de l'examen des textes (p. 2475).

Rapports : rapport Saint-Pierre (p. 2475).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 2476) ;
- principe (p. 2476).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*
- *favorable* (p. 2532).

Indépendance des avocats (p. 2532).

Sociétés de capitaux (p. 2534).

- *favorable* à l'amendement n° 228 rectifié de la commission (précise que dans l'exercice de ses missions l'avocat salarié bénéficie d'une indépendance technique et n'est soumis à un lien de subordination que pour la détermination de ses conditions de travail) (p. 2543) ;

- *son* amendement n° 212 soutenu par Mme Nicole Catala (précise que quel que soit son mode d'exercice, l'avocat n'est soumis à aucun lien de subordination) (p. 2544) : retiré (p. 2545) ;

- *ses* observations sur l'amendement n° 129 rectifié de la commission (interdit aux sociétés de capitaux d'avocats l'appel à des capitaux extérieurs ou le recours à des participations croisées entre sociétés d'avocats) (p. 2549).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau) :*

- *favorable* à l'amendement n° 141 de la commission (de suppression) (p. 2570) ;

- *favorable* à l'amendement n° 202 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2570).

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la caisse nationale des barreaux français) :*

- *son* amendement n° 238 (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2574) : rejeté (p. 2576).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 245 de M. Jean-Jacques Jegou (prévoit que les personnes exerçant une activité juridique réglementée à titre secondaire peuvent donner des consultations relevant de leur activité principale) (p. 2584) : rejeté (p. 2585).

Après l'article 58 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *favorable* à l'amendement n° 257 de la commission (permet aux syndicats de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé relatifs aux questions se rapportant directement à leur objet) (p. 2589).

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 161 de la commission (prévoit que les organisations professionnelles constituées en groupement d'intérêt économique peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé) : adopté (p. 2590) ;

- *ses* observations sur l'amendement n° 162 de la commission (étend la possibilité de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé aux coopératives) (p. 2591).

Groupement d'intérêt économique (compétences juridiques) (p. 2591) ;

- *favorable* à l'amendement n° 163 de la commission (n'autorise les consultations juridiques organisées par les organes de presse que dans la mesure où elles sont effectuées par un membre d'une profession juridique) (p. 2592).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 165 de la commission (impose à toute personne donnant des prestations juridiques les régles relatives au secret professionnel et à l'interdiction d'intervenir si elles ont un intérêt à l'objet de la prestation) (p. 2593) : adopté (p. 2594).

Article 62 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 166 de la commission (donne aux organisations représentatives des professions juridiques le droit d'exercer les droits reconnus à la partie civile dans le cadre des infractions à la réglementation de l'exercice du droit) : rejeté (p. 2595).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires)* (p. 2690) :

- *son* amendement n° 239 (permet aux personnes bénéficiant des « passerelles » prévues au paragraphe VII de fournir jusqu'à soixante-cinq ans des prestations juridiques sans entrer dans la nouvelle profession d'avocat) : rejeté (p. 2693) ;

- *favorable* à l'amendement n° 224 rectifié de M. Guy Monjalon (aménage les conditions d'accés à la profession de notaire par les conseils juridiques) (p. 2707) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 260 de M. Serge Charles (prévoit une dispense partielle ou totale de stage) à l'amendement n° 224 rectifié de M. Guy Monjalon (p. 2707).

Après l'article 17 amendements précédemment réservés :

- *son* amendement n° 240 (instaure la fonction de notaire salarié) (p. 2709) : devenu sans objet (p. 2710).

Article 18 précédemment réservé *(art. 50-1 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions requises de l'avocat non communautaire désireux de s'inscrire à un barreau français) :*

- *son* amendement n° 241 (subordonne à l'obtention du C.A.P.A. l'inscription au barreau d'un avocat étranger) (p. 2710) : rejeté (p. 2712).

Article 25 *(art. 81 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : application de la loi dans les territoires d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon) :*

- *ses* observations sur l'amendement n° 167 de la commission (rédactionnel) (p. 2716).

Saint-Pierre-et-Miquelon (application de la loi) (p. 2716).

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 242 corrigé (prévoit que les avocats salariés sont rattachés à la caisse nationale des barreaux français pour le régime d'assurance vieillesse) (p. 2717) : rejeté (p. 2718).

Article 29 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 243 (de conséquence) : retiré (p. 2718).

Article 33 *(modalités de la prise en charge des conseils juridiques libéraux par la caisse nationale des barreaux français) :*

- *son* amendement n° 244 (prévoit un système de compensation au profit de la caisse nationale des barreaux français) (p. 2718) : adopté (p. 2719).

Seconde délibération du projet de loi [20 juin 1990] (p. 2731) :

Article 17 *bis* *(institution du notaire salarié)* (p. 2732) : supprimé (p. 2733) :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 2732) :

Explications de vote :

Experts-comptables (p. 2733).

Notaires (p. 2733).

Réforme des professions juridiques et judiciaires :
- équilibre du texte (p. 2733) ;
- nécessité de la réforme (p. 2733).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 2733).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1990] :

Avocats :
- conseil national du barreau (représentation) (p. 6609) ;
- formation professionnelle (p. 6609) ;
- retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 6609).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 6610).

Sociétés de capitaux des professions libérales : capital social (détention) (p. 6610).

Usagers (protection) (p. 6609, 6610).

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 2 ter *(art. 6 de la loi du 31 décembre 1971 : fonctions de membre du conseil de surveillance d'une société commerciale ou d'administrateur d'une société) :*

- *favorable* à l'amendement n° 85 de la commission (prévoit que les avocats, administrateurs des sociétés commerciales qu'ils conseillent à titre professionnel, ne peuvent recevoir aucune rémunération spécifique au titre de ces mandats sociaux) (p. 6616).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 150 du Gouvernement (supprime l'arbitrage du bâtonnier en cas de conflit opposant l'avocat employeur et l'avocat salarié) (p. 6620).

Article 4 *(constitution de groupements entre avocats appartenant à des barreaux différents) :*

- *son* amendement n° 172 (permet à l'association ou à la société de postuler auprès de chaque tribunal par le ministère d'un avocat salarié inscrit au barreau établi près de ce tribunal) : devenu sans objet (p. 6623).

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession) :*

- *son* amendement n° 173 (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6625) : rejeté (p. 6626) ;
- *son* amendement n° 174 (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6626) : retiré (p. 6627).

Article 7 *(art. 12-1 de la loi du 31 décembre 1971 : spécialisation) :*

- *son* amendement n° 175 (prévoit que les docteurs en droit ont accès directement au C.A.P.A.) : adopté (p. 6628).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau) :*

- *son* sous-amendement n° 176 (prévoit la consultation du conseil national du barreau sur les projets législatifs ou réglementaires intéressant la profession d'avocat) à l'amendement n° 104 corrigé de la commission (prévoit une élection paritaire entre anciens avocats et anciens conseils juridiques au sein du conseil national) : rejeté (p. 6635) ;
- *son* sous-amendement n° 177 (prévoit que seuls les représentants des ordres et des bâtonniers peuvent désigner des délégués au conseil national du barreau) à l'amendement n° 104 corrigé de la commission : rejeté (p. 6635).

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 170 (permet à toute personne ayant exercé pendant cinq ans une activité de juriste dans une entreprise publique ou privée d'accéder à la profession d'avocat) : rejeté (p. 6652) ;
- *son* sous-amendement n° 185 (rédactionnel) à l'amendement n° 182 de M. Jean-Pierre Philibert (substitue la date du 1er janvier 1991 à celle du 1er janvier 1990 pour la régularisation des groupements constitués sous l'empire d'une législation étrangère) : adopté (p. 6654).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 171 (prévoit que les personnes exerçant une activité professionnelle réglementée peuvent rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire nécessaire de leur activité) : retiré (p. 6662).

Article 27 A *(affiliation des avocats salariés au régime général sauf pour l'assurance vieillesse-invalidité-décès) :*

- *son* amendement n° 180 (précise que les cotisations au régime de la caisse nationale des barreaux français sont acquittées pour l'ensemble des avocats salariés par l'employeur) : devenu sans objet (p. 6670).

Article 29 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 181 (prévoit que le chapitre III du titre II du livre IV du code de la sécurité sociale n'est pas applicable aux mandataires sociaux des sociétés de capitaux à objet civil issus de transformation de personnes morales inscrites sur la liste des conseils juridiques) (p. 6670) : adopté (p. 6671).

Explications de vote [11 décembre 1990] :

Administrateurs judiciaires et mandataires-liquidateurs (p. 6715).

Aide juridique et judiciaire (p. 6715).

Avocats :
- conseil national du barreau (représentation) (p. 6715) ;
- formation professionnelle (p. 6715).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 6715).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6715).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1990] :

Avocats : conseil national du barreau (représentation) (p. 7166).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 7166).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 7166).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 décembre 1990] :

Professions juridiques et judiciaires : indépendance (p. 6718).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 6718) ;
- médecine (conséquences des sociétés de capitaux sur la médecine) (p. 6718) ;
- principe (p. 6718).

Sociétés en participation (p. 6718).

Usagers de la justice (protection) (p. 6718).

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 2 *(dénomination de la société d'exercice libéral) :*

- *son* amendement n° 41 (précise qu'un décret en Conseil d'Etat peut prévoir l'exclusion pour une profession de tout ou partie des possibilités ainsi offertes à la société) : retiré (p. 6720).

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *son* amendement n° 43 (limite à cinq ans la détention du capital social par des personnes physiques qui ayant cessé toute activité professionnelle ont exercé ces professions au sein de la société) : adopté (p. 6721) ;
- *son* amendement n° 44 (ramène à cinq ans le délai au terme duquel les héritiers d'une personne détenant des parts sociales doivent céder les parts de la société) : adopté (p. 6722) ;
- *son* amendement n° 45 (de forme) : devenu sans objet (p. 6722) ;
- *son* amendement n° 42 (prévoit que le nombre de sociétés dans lesquelles les personnes visées aux alinéas précédents de l'article peuvent détenir des participations peut être limité par décret en Conseil d'Etat) (p. 6722) : rejeté (p. 6723).

Article 5 *(fraction du capital pouvant être détenue par toute personne) :*

- *son* amendement n° 46 : devenu sans objet (p. 6725).

Explications de vote :

Professions juridiques et judiciaires : indépendance (p. 6732).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 6732) ;
- médecine (conséquences des sociétés de capitaux sur la médecine) (p. 6732).

Sociétés en participation (p. 6732).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6733).

- Proposition de loi organique relative à la représentation des activités économiques et sociales de l'outre-mer au sein du Conseil économique et social (n° 891).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [30 juin 1990] :

D.O.M.-T.O.M. (représentation au sein du conseil économique et social) (p. 3205).

Mayotte et collectivités territoriales d'outre-mer à statut particulier :
- développement économique et social de Mayotte (p. 3205) ;
- représentation au sein du conseil économique et social (p. 3205).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Collectivités locales :
- administration locale (suppression d'un niveau) (p. 3321) ;
- décentralisation (influence sur le régime électoral) (p. 3321).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 3320).

Elections cantonales :
- découpage des cantons (p. 3320) ;
- mode de scrutin (p. 3320, 3321).

Regroupement des élections (modalités) (p. 3321).

Discussion des articles [3 octobre 1990] :

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 7 corrigé (prévoit que les conseillers régionaux sont élus pour cinq ans) (p. 3333) : rejeté (p. 3334).

Article 6 *(concomitance des élections cantonales et régionales) :*

- *son* amendement n° 8 (prévoit le regroupement des élections régionales et européennes) : rejeté (p. 3334).

Article 8 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *son* amendement n° 9 (prévoit le regroupement des élections cantonales et municipales d'une part et des élections régionales et européennes d'autre part) : rejeté (p. 3335).

Article 9 *(prorogation d'un an du mandat des conseils généraux de la série renouvelée en 1985) :*

- *son* amendement n° 10 (prévoit que le mandat des conseils généraux élus en 1991 expirera en 1995 et celui des conseils généraux élus en 1994 en 1998) (p. 3335) : rejeté (p. 3336).

Article 10 *(renouvellement des conseillers généraux appartenant à la série renouvelée en 1988) :*

- *son* amendement n° 11 (de conséquence) : retiré (p. 3336).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 12 (de conséquence) : retiré (p. 3336).

Article 11 *(durée des fonctions des bureaux des conseils généraux formés après les renouvellements de 1992 et 1994) :*

- *son* amendement n° 13 (de conséquence) : retiré (p. 3336).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [31 octobre 1990] :

Absentéisme (lutte contre) (p. 4667).

Elections cantonales : renouvellement partiel des conseils généraux (p. 4667).

Regroupement des élections (modalités) (p. 4667).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

« Affaires » (p. 4165).

Education surveillée : généralités (p. 4165).

Gouvernement : ministère de la justice : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4164).

Magistrature :
- Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) (p. 4164) ;
- effectifs (p. 4164) ;
- « malaise » (p. 4164, 4165) ;
- rémunérations (p. 4164) ;
- statut (p. 4165).

Premier ministre : engagements (1991 : année de la justice) (p. 4164).

Procédure civile et procédure pénale (réforme) (p. 4164).

Service public de la justice :
- lenteur et dysfonctionnements (p. 4164, 4165) ;
- modernisation (p. 4165).

Système pénitentiaire :
- prisons (programme d'équipement des 13 000 places) (p. 4165) ;
- prisons (rénovation) (p. 4165).

Services du premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Fonctionnaires et agents publics : effectifs (p. 4293).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1990] :

Administration : déconcentration (p. 5191).

Collectivités locales :
- décentralisation (p. 5191) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 5191).

Délinquance et criminalité : banlieue parisienne et grandes agglomérations (progression) (p. 5191).

Etrangers : immigration clandestine (lutte contre) (p. 5191).

Ordre public : manifestations lycéennes (p. 5190).

Sécurité civile :
- incendies de forêt (p. 5191) ;
- sapeurs-pompiers professionnels (p. 5191) ;
- sapeurs-pompiers volontaires (p. 5191) ;
- secours (p. 5191).

Questions :

Etrangers : certificats d'hébergement (délivrance) (p. 5213).

Sécurité civile : permis de conduire (suspension administrative) (p. 5226).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

- *soutient* la question préalable opposée par : *Méhaignerie (Pierre) :* retirée (p. 5816).

Principaux thèmes développés :

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5819, 5820).

Ordre public : attentats et violence en Corse (p. 5819).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5819, 5820).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5818, 5819).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5818, 5819).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *défavorable* (p. 5852).

Explications de vote :

Compétences de la collectivité territoriale de Corse : transfert (principe) (p. 5997).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité de la France (p. 5997).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5997).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5997).

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 5997).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629).

Première lecture :

Discussion des articles [26 novembre 1990] :

Article 2 *(initiative des enquêtes ; rapports de la mission) :*

- *son* sous-amendement n° 5 de M. Jean-Jacques Hyest (autorise le chef de la mission à diligenter une enquête s'il constate l'existence de présomptions sérieuses d'irrégularités) à l'amendement n° 2 de la commission (autorise le chef de la mission interministérielle à diligenter une enquête) : non soutenu (p. 6021).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1990] :

Assemblée nationale : annonce des mesures en faveur de la justice (p. 6377).

Cour de cassation : conseillers référendaires (p. 6377).

Crise de la justice (p. 6377).

Magistrature :

- conditions matérielles (p. 6377) ;
- indépendance (p. 6377).

I

INCHAUSPÉ (Michel)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (équipement et transports : aviation civile et météorologie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 18 : **équipement et transports : aviation civile et météorologie - budget annexe de la navigation aérienne (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Transports** [7 juin 1990] :

Transports routiers : tunnel routier du Somport et liaison Pau-Oloron (p. 2144).

orales sans débat :

- **n° 295**, posée le 19 juin 1990 : **télévision (réception des émissions : Pyrénées-Atlantiques)** (p. 2657). Appelée le 22 juin 1990 : émissions en langue basque en provenance du pays Basque espagnol ; retransmission en France ; étude du C.S.A. (p. 2800).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).**

Première lecture :

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Article 5 *(sanctions disciplinaires en cas de défaut de déclaration d'une opération suspecte) :*

- *son* amendement n° 45 (supprime la référence aux employés des organismes financiers) (p. 2182) : retiré (p. 2183) ;

- *favorable* à l'amendement n° 69 de M. Michel Sapin (supprime la référence aux dirigeants et aux employés des organismes financiers) (p. 2182, 2183).

Article 6 *(levée du secret professionnel et absence de responsabilité civile des organismes financiers pour les déclarations faites de bonne foi) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de M. Pierre Mazeaud (étend l'immunité pénale à la dénonciation calomnieuse) : rejeté (p. 2183) ;

- *son* amendement n° 61 (supprime l'immunité pénale des employés des organismes financiers) : retiré (p. 2183) ;

- *son* amendement n° 62 (supprime l'immunité civile des employés des organismes financiers) : retiré (p. 2183).

Article 7 *(immunité pénale pour les opérations exécutées après déclaration dans les conditions prévues par la loi) :*

- *son* amendement n° 63 (supprime l'immunité pénale des employés des organismes financiers) : retiré (p. 2184).

Article 14 *(sanctions disciplinaires en cas de méconnaissance des obligations de vigilance)* :

- *son* sous-amendement n° 64 (supprime la référence aux employés des organismes financiers) à l'amendement n° 20 de la commission (prévoit que l'action d'office faisant suite à un défaut de vigilance des dirigeants ou employés s'exercera conformément aux règlements professionnels) : retiré (p. 2189).

Explications de vote :

Banques et établissements financiers : rôle dans la lutte contre le blanchiment (p. 2195).

Communautés européennes (p. 2195).

Moyens de paiement : transactions en espèces : sanction des transactions irrégulières (p. 2195).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 2195).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Electricité et gaz : installation d'un gazoduc dans les Pyrénées (p. 4243).

Faune : ours des Pyrénées (protection) (p. 4243).

Réserves naturelles : Parc des Pyrénées (p. 4243).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [14 novembre 1990] :

Aéroports :

- équipements et sécurité (p. 5265) ;

- taxe de sûreté (p. 5265).

Compagnies aériennes (restructuration et résultats) (p. 5264, 5265).

Gouvernement :

- crédits de l'aviation civile (montant, évolution, répartition) (p. 5264) ;

- crédits de la météorologie nationale (montant, évolution, répartition) (p. 5265) ;

- crédits du budget annexe de la navigation aérienne (montant, évolution, répartition) (p. 5265).

Industrie aéronautique (p. 5264).

Météorologie nationale : décentralisation des services centraux à Toulouse (p. 5265).

Président de la République : engagements (règle du « ni-ni ») (p. 5265).

Trafic aérien (évolution) (p. 5264, 5265).

Vote des crédits :

Article 90 *(création du budget annexe de l'aviation civile à compter du 1er janvier 1992) :*

- *son* amendement n° 166 (précise que le recouvrement de la taxe de sûreté sera assuré par les comptables du budget annexe de l'aviation civile) (p. 5300) : retiré (p. 5301).

ISAAC-SIBILLE (Bernadette)

Député du Rhône

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 20 octobre 1990] (p. 12713).

Membre de la commision des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 20 octobre 1990] (p. 12713).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Loi du 31 décembre 1989 renforçant les garanties offertes aux personnes assurées contre certains risques :** souscription d'assurance complémentaire ; organismes de couverture ; fonctionnement ; constitution de fonds ; cotisations [13 juin 1990] (p. 2388, 2389).

- **Enseignement privé :** aides de l'Etat ; moyens financiers ; allocation Barangé : suppression [24 octobre 1990] (p. 4257, 4258).

à un ministre :

- **Culture** [5 avril 1990] :

Opéra de Lyon (p. 154).

Politique culurelle : décentralisation (p. 154).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).**

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales) :*

Article L. 331 du code de la santé publique (établissements habilités à recevoir des personnes hospitalisées sans leur consentement) :

- *son* amendement n° 83 (n'accorde l'habilitation à recevoir des malades hospitalisés sans leur consentement qu'aux établissements assurant la sectorisation psychiatrique) : retiré (p. 1340).

Article L. 332-3 du code de de la santé publique (commission départementale des hospitalisations psychiatriques) :

- *son* amendement n° 84 (de suppression) : rejeté (p. 1342).

Article L. 336 du code de la santé publique (placement dans un établissement privé) :

- *son* amendement n° 85 (de suppression) (p. 1349) : rejeté (p. 1350).

- **Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Sociétés de capitaux des professions libérales :

- capital social (détention) (p. 2481) ;
- médecine (conséquences des sociétés de capitaux sur la médecine) (p. 2481) ;
- principe (p. 2481).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Tribunaux de grande instance : Lyon (p. 4182).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. *Questions* [5 novembre 1990] :

Enseignement artistique (développement) (p. 4728).

Médecine scolaire : moyens (augmentation) (p. 4728).

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme. - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1990] :

Agriculture : pluriactivité (p. 4854).

Aménagement du territoire : zones rurales (développement du tourisme vert) (p. 4854).

Associations : octroi de prêts bonifiés (p. 4854).

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire : crédits du tourisme (montant, évolution, répartition) (p. 4854).

Patrimoine historique et culturel (p. 4854).

Tourisme social et associatif (p. 4854).

Affaires sociales et solidarité nationale : Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99) [15 novembre 1990] :

Article 93 *(assiette des revenus salariaux et assimilés et des revenus de remplacement soumis à la contribution) :*

- *défavorable* (p. 5422, 5423).

Contribution sociale généralisée :

- charges de famille (p. 5422, 5423).
- taux : augmentations ultérieures (p. 5422).

ISTACE (Gérard)

Député des Ardennes

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

J

JACQ (Marie)

Député du Finistère

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Emploi : statistiques (p. 4434).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : personnel (effectifs et revalorisation) (p. 4437).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, insérant au livre II (partie législative) du code de la route un titre VIII relatif à l'enregistrement et à la communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules (n° 1689).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :

- commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) (observations) (p. 6366) ;
- libertés individuelles (respect) (p. 6366).

JACQUAINT (Muguette)

Député de la Seine-Saint-Denis

(3e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347) [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7525).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1509 modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation [*J.O.* du 12 octobre 1990] (p. 12393).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la **protection des femmes victimes de violences (n° 1545)** [28 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Revalorisation des allocations familiales : utilisation des excédents enregistrés par les caisses d'allocations familiales [9 mai 1990] (p. 1090) ;

- Contribution sociale généralisée : personnes assujetties ; taux [3 octobre 1990] (p. 3294, 3295) ;

- Construction d'autoroutes dans la région parisienne : liaison A6-A86-A16 ; La Courneuve ; ouverture des travaux ; consultation des riverains [31 octobre 1990] (p. 4653).

orales sans débat :

- n° 246, posée le 28 avril 1990 : **enfants (garde des enfants)** (p. 854). Appelée le 4 mai 1990 : crèches ; capacité d'accueil ; libre choix du mode de garde ; effort des collectivités locales ; prestations familiales ; statut des assistantes maternelles. (p. 1043, 1044, 1045) ;

- **n° 284,** posée le 6 juin 1990 : **textile et habillement (entreprises : Vosges)** (p. 2070, 2071). Appelée le 8 juin 1990 : Remiremont ; filatures de la Madeleine ; licenciements après les inondations de février 1990 : réembauchage en cours ; mesures discriminatoires à l'égard des femmes et des militants syndicalistes (p. 2212, 2213, 2214).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord budgétaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (n° 1134).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 263).

Impôt sur le revenu des enseignants français au Maroc (p. 263).

Langue française (p. 263).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention internationale du travail n° 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (n° 989).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Arts et spectacles (dérogations accordées à certaines activités artistiques) (p. 265, 266).

Convention de l'Organisation internationale du travail :
- contrôle et sanctions (p. 265) ;
- ratification par la France (p. 265).

Enfants (âge minimum d'admission à l'emploi) :
- droits de l'enfant (p. 266) ;
- obligation scolaire (p. 266).

- Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1990] :

Assurances (possibilité pour les malades de contracter une assurance) (p. 391).

Délinquance et criminalité : répression des agissements discriminatoires (généralités) (p. 390, 391).

Emploi : embauche et licenciement (discriminations liées à l'état de santé ou au handicap) (p. 391).

Santé publique : S.I.D.A. (discriminations) (p. 391).

Discussion des articles [17 avril 1990] :

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 10 (étend aux discriminations fondées sur l'état de santé ou le handicap les dispositions de l'article L. 178-2 du code pénal qui réprime les agissements des autorités publiques contribuant à rendre plus difficile l'exercice d'une activité économique) (p. 395) : adopté (p. 396).

Article 2 *(agissements discriminatoires de personnes privées : refus d'un bien ou d'un service, refus d'embauche ou de licenciement) :*

- *son* amendement n° 12 (étend la protection des personnes malades ou des handicapés en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement) : rejeté (p. 397) ;

- *son* sous-amendement n° 11 (étend la protection aux handicapés) à l'amendement n° 1 de la commission des affaires culturelles (étend la protection des personnes malades en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement sauf intérêt légitime de l'employeur) (p. 396) : rejeté (p. 397).

Article 3 *(exclusion concernant certains contrats d'assurance ou de prévoyance complémentaires) :*

- *son* amendement n° 13 (de suppression) : rejeté (p. 398).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 14 (réprime les agissements discriminatoires des personnes privées contribuant à rendre plus difficile l'exercice d'une activité économique à raison de l'état de santé, du handicap ou de l 'âge) : rejeté (p. 399).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 15 (inscrit dans le code du travail l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié à raison de son état de santé ou de son handicap) : retiré (p. 400).

Explications de vote :

Vote pour du groupe communiste (p. 400).

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Etablissements assurant l'hébergement des personnes âgées :
- inadaptation de l'offre à la demande :
  - capacités d'accueil (insuffisance) (p. 429, 430) ;
  - moyens et personnel (carences) (p. 429, 430) ;
- secteur privé :
  - accroissement de son rôle (p. 429) ;
  - inégalités en résultant (p. 429, 430) ;
- structures d'hébergement (diversité) (p. 429).

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) :
- prestations : prix (garanties) (p. 429, 430) ;
- relations contractuelles entre résidents et gestionnaires (obligations) (p. 430).

Personnes âgées :
- action sociale (lutte contre l'isolement) (p. 430) ;
- aide ménagère (augmentation et généralisation) (p. 430) ;
- maintien à domicile (promotion et développement) (p. 430).

Discussion des articles [18 avril 1990] :

Article 1er *(champ d'application de l'obligation de contracter) :*

- *son* amendement n° 16 (permet à la personne âgée de se faire assister d'une personne de son choix, siégeant au sein du conseil d'établissement, pour la signature du contrat) : devenu sans objet (p. 435).

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *son* amendement n° 17 (prévoit que les prix des prestations présentées à la signature du contrat sont fixés après réunion du conseil d'établissement) : adopté (p. 437) ;

- *son* amendement n° 18 (prévoit que l'évolution des prix des prestations ne doit pas être supérieure à celle des pensions) (p. 437) : rejeté (p. 438).

Article 4 *(régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) :*

- *son* amendement n° 19 corrigé (impose, dans une conjoncture d'augmentation importante des coûts, au représentant de l'Etat dans le département la consultation et l'accord du conseil d'établissement avant d'exercer ses pouvoirs) : adopté (p. 438) ;

- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (supprime l'obligation de l'accord du conseil d'établissement) à son amendement n° 19 corrigé (p. 438) ;

- *son* amendement n° 20 (attribue au conseil d'établissement les décisions qui sont à l'origine d'une augmentation importante des coûts d'exploitation) : rejeté (p. 439).

Article 5 *(dispositions transitoires) :*

- *son* sous-amendement n° 23 (précise le rôle que doit jouer le conseil d'établissement) à l'amendement n° 13 de la commission (rédactionel) (p. 439) : rejeté (p. 440).

Après l'article 5 :

- *son* amendement n° 22 (interdit la résiliation du contrat d'un résident de plus de soixante-dix ans à la suite du refus d'une nouvelle prestation) (p. 440) : rejeté (p. 441).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1990] :

Etablissements assurant l'hébergement des personnes âgées :
- inadaptation de l'offre à la demande : capacités d'accueil (insuffisance) (p. 2278) ;
- secteur privé :
  - accroissement de son rôle (p. 2278) ;
  - inégalités en résultant (p. 2278) ;

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) : prestations : prix : encadrement (p. 2278).

Personnes âgées : inégalités sociales (p. 2278).

Discussion des articles [12 juin 1990] :

Article 1er *(champ d'application de l'obligation de contracter) :*

- *son* amendement n° 15 (impose la proposition préalable au conseil d'établissement du contrat passé entre la personne âgée et l'établissement qui l'accueille) : rejeté (p. 2279).

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *son* amendement n° 14 (établit un régime d'encadrement de l'évolution des prix des prestations) (p. 2281) : rejeté (p. 2282).

Article 7 *(prise en charge au titre de l'aide sociale des personnes hébergées dans des établissements non habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Yves Chamard (précise qu'il revient au président du conseil général de décider de la participation aux frais d'hébergement au titre de l'aide sociale) (p. 2284) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 13 de M. Jean-Yves Chamard (impose la prise en compte d'éventuelles subventions à l'investissement accordées à l'établissement public) à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que le service d'aide sociale ne peut pas assumer une charge supérieure à celle qu'aurait occasionnée le placement de la personne âgée dans un établissement public délivrant des prestations analogues) (p. 2286).

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 2286).

Lecture définitive [29 juin 1990] :

Vote contre du groupe communiste (p. 3184).

- Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).

Première lecture :

Discussion des articles [19 avril 1990] :

Après l'article 16 :

- *son* sous-amendement n° 51 (impose l'avis conforme du conseil d'administration de l'I.U.F.M. pour l'utilisation des locaux prévue par l'amendement n° 21) à l'amendement n° 21 de la commission (permet aux départements d'organiser, dans les locaux des anciennes écoles normales, des activités à caractère éducatif, sportif ou culturel compatibles avec la nature et l'aménagement de ces locaux, même sans avoir passé de conventions avec l'Etat) : non soutenu (p. 495) ;
- *son* sous-amendement n° 52 à l'amendement n° 21 de la commission : non soutenu (p. 495) ;
- *son* sous-amendement n° 53 (précise que les activités prévues par l'amendement n° 21 doivent être compatibles avec les principes généraux du service public d'éducation) à l'amendement n° 21 de la commission (p. 495) : adopté (p. 496) ;
- *son* sous-amendement n° 54 (précise que les activités prévues par l'amendement n° 21 ne peuvent comporter ni installations ni structures à caractère permanent) à l'amendement n° 21 de la commission (p. 495) : rejeté (p. 496).

- Projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 avril 1990] :

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 48 de M. André Duroméa (prévoit la possibilité pour le préfet d'imposer la construction de logements sociaux dans les communes où la proportion de logements sociaux dans l'ensemble des résidences est inférieure à 20 p. 100) : retiré (p. 566).
- *soutient* le sous-amendement n° 45 rectifié de M. André Duroméa (prévoit la levée du droit de préemption urbain sur les immeubles en zone urbaine dans le cas où la proportion de logements sociaux de l'ensemble des résidences de la commune est inférieure à 20 p. 100) à l'amendement n° 1 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit l'élaboration de protocoles d'occupation du patrimoine social de façon concertée et contractuelle entre le représentant de l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes HLM ; permet au représentant de l'Etat de désigner aux organismes H.L.M des familles qu'ils sont tenus de loger) (p. 570) : retiré (p. 571).
- *soutient* le sous-amendement n° 47 rectifié de M. André Duroméa (précise que la désignation des personnes prioritaires se fait en priorité dans les communes où l'ensemble des logements locatifs sociaux représente moins de 20 p. 100 des résidences principales) à l'amendement n° 1 deuxième rectification : retiré (p. 572).

Après l'article 20 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Guy Malandain (concerne les délais avant expulsion que le juge peut accorder à un locataire de bonne foi) (p. 578).

Expulsions (p. 578).

- *ses observations* sur l'amendement n° 67 du Gouvernement (cas des gens du voyage) (p. 579).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

soutient la motion de renvoi en commission de : *Lajoinie (André)* (p. 833) : rejetée au scrutin public (p. 843).

Principaux thèmes développés :

Amnistie (p. 834).

Automobiles et cycles :
- accord Volvo-Mitsubishi (éventualité) (p. 838) ;
- emploi et effectifs (p. 834) ;
- industrie automobile (p. 837) ;
- poids lourds (p. 838, 839, 840) ;
- recherche (p. 838).

Communautés européennes : directives (p. 839).

Industrie : construction aéronautique (p. 837).

Parlement :
- commission des affaires culturelles, familiales et sociales (saisine) (p. 842) ;
- commission des affaires étrangères (saisine) (p. 842) ;
- commission des finances, de l'économie générale et du Plan (saisine) (p. 840, 842) ;

- commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République (saisine) (p. 842) ;
- engagement de la responsabilité du Gouvernement (p. 834) ;
- information (p. 833, 834) ;
- rôle (p. 834).

Régie nationale des usines Renault :
- Billancourt (site) (p. 837) ;
- historique (p. 834, 835, 836) ;
- personnel :
  - conditions de travail (p. 836, 837) ;
  - situation juridique (p. 840) ;
- Renault Véhicules Industriels (R.V.I.) (p. 838, 839, 840) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 837) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 837, 840) ;
- Volvo :
  - accord Renault-Volvo (p. 833, 839) ;
  - lettre d'intention (p. 834, 837, 838).

Régions : Ile-de-France (p. 834).

Sécurité sociale (dettes de Renault) (p. 842).

Secteur public :
- entreprises publiques (statut) (p. 840, 841, 842) ;
- service public (p. 838).

Syndicats : négociations et accords (p. 842).

Rappel au règlement : refus d'ouvrir les tribunes du public aux salariés de Renault (p. 825).

Rappel au règlement : possibilité pour l'Assemblée de siéger en comité secret afin que lui soit communiqué le contenu de la lettre d'intention entre Renault et Volvo (p. 833).

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 2457 soutenu par M. Louis Pierna (précise que l'ordonnance du 16 janvier 1945 portant nationalisation des usines Renault est modifiée en fonction de la lettre d'intention) : rejeté (p. 846).

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de M. Daniel Le Meur (de suppression) (p. 847) : rejeté au scrutin public (p. 848).

Article 2 *(statut et organes dirigeants de la société anonyme) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de M. Daniel Le Meur (prévoit le changement de P.D.G.de la régie Renault) : rejeté (p. 851).

- Discussion des conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Explications de vote [2 mai 1990] :

Racisme (lutte contre) (p. 962)

Vote pour du groupe communiste (p. 962).

- Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Apprentissage : revalorisation (p. 1012).

Crédit-formation :
- généralités (p. 1012) ;
- droit individuel à la qualification : reconnaissance et contenu (p. 1013).

Enseignement :
- échec scolaire et illettrisme (p. 1013) ;
- formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 1012).

Enseignement technique et professionnel : lycées d'enseignement professionnel (rénovation et modernisation) (p. 1012).

Organismes de formation professionnelle : contrôle de l'Etat (renforcement) :
- procédure d'évaluation : comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 1013).

Participation des employeurs : efforts financiers (renforcement) (p. 1012, 1013).

Travail : congés formation (articulation avec le crédit-formation) (p. 1013).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 1er *(principes généraux du crédit-formation) :*

- *son* amendement n° 38 (de suppression) : vote réservé (p. 1047) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *son* sous-amendement n° 40 (réduit le nombre des organismes de formation) à l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 1047) : vote réservé (p. 1048) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *son* sous-amendement n° 39 rectifié (autorise le salarié à suivre une formation continue à titre individuel pendant le temps de travail) à l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 1047) : vote réservé (p. 1048) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 2 *(crédit-formation des salariés) :*

- *son* amendement n° 41 (de suppression) : vote réservé (p. 1049) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 3 *(crédit-formation jeunes) :*

- *son* amendement n° 42 (de suppression) : vote réservé (p. 1050) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Avant l'article 4 :

- *son* amendement n° 49 (confie au comité interministériel compétent l'évaluation des programmes de formation) : vote réservé (p. 1051) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 4 *(comité national d'évaluation de la formation professionnelle) :*

- *son* amendement n° 43 (de suppression) : vote réservé (p. 1052) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *son* amendement n° 44 (précise que le comité national d'évaluation doit être composé pour un tiers de représentants des organisations syndicales) : vote réservé (p. 1052) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Germain Gengenwin (impose au comité l'accord de la région concernée pour l'évaluation des programmes de formation auxquels l'Etat ne participe pas) (p. 1053).

Article 9 *(comptabilité des dispensateurs de formation) :*

- *son* amendement n° 45 (dispose que les organismes à activités multiples doivent suivre d'une façon distincte en comptabilité l'activité au titre de la formation professionnelle continue) : vote réservé (p. 1061) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (permet aux salariés de suivre une formation continue pendant leur temps de travail) : vote réservé (p. 1062) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 13 *(participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) :*

- *son* amendement n° 47 (porte de 1,2 à 2 p. 100 le montant de la masse salariale qui doit être consacré par les entreprises au financement des actions de formation) : vote réservé (p. 1064) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* sous-amendement n° 52 (double la contribution obligatoire des entreprises à l'organisme paritaire agréé par l'Etat au titre du congé individuel de formation) à l'amendement n° 16 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1065) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 48 (double la contribution obligatoire des entreprises à l'organisme paritaire agréé par l'Etat au titre du congé individuel de formation) : vote réservé (p. 1065) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Explications de vote :

Rôle de l'éducation nationale (p. 1071).

Participation des employeurs (p. 1071).

Vote contre du groupe communiste (p. 1071).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1990] :

Crédit-formation : droit individuel à la qualification (p. 2289).

Enseignement :
- échec scolaire et illettrisme (p. 2288, 2289) ;
- enseignants (p. 2289) ;
- formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 2288, 2289).

Enseignement primaire : zones d'éducation prioritaires (p. 2289).

Participation des employeurs : efforts financiers (renforcement) (p. 2289).

Président de la République (engagements et déclarations) (p. 2288).

Travail :
- congés-formation (articulation avec le crédit-formation) (p. 2289) ;
- travailleurs précaires (p. 2289) ;
- travaux d'utilité collectivité (T.U.C.) (évolution) (p. 2289).

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Conseil constitutionnel : décisions (principe d'égalité devant la loi) (p. 1409).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (institutions représentatives du personnel : insuffisance) (p. 1409).

Licenciements : conseiller du salarié (listes départementales : composition) (p. 1409).

Représentants du personnel (licenciements) (p. 1409,1410).

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 2 *(procédure de l'entretien préalable) :*

- *son* amendement n° 1 (dispose que les listes départementales sont établies sur proposition des organisations syndicales représentatives des salariés) (p. 1427) : rejeté (p. 1428) ;

- *son* amendement n° 2 (de conséquence) : rejeté (p. 1428).

Article 5 *(autorisation d'absence) :*

- *son* amendement n° 3 (supprime la limite de quinze heures dans le crédit d'heures accordé au conseiller) : rejeté (p. 1430).

Article 9 *(secret couvrant les informations recueillies dans l'exercice de la mission de conseiller du salarié) :*

- *son* amendement n° 5 (de suppression) : retiré (p. 1435).

- *son* amendement n° 6 (propose une autre rédaction fondée sur les dispositions actuelles du code du travail relatives au secret professionnel) : adopté après modifications (p. 1435).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 7 (aligne le statut des assistants prud'homaux sur le statut du conseiller du salarié) (p. 1436) : rejeté (p. 1437).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Article 12 *(obligation de déclaration ou demande de renseignements) :*

- *soutient* l'amendement n° 119 de M. Jean-Pierre Brard (prévoit que la révision s'effectue uniquement par système déclaratif) : retiré (p. 1846).

Article 45 *(date d'incorporation dans les rôles des résultats de la révision) :*

- *soutient* l'amendement n° 127 de M. Jean-Pierre Brard (prévoit que le rapport qui sera remis au Parlement comprendra une étude sur les incidences de la révision sur le potentiel fiscal) : adopté après modifications (p. 1879).

Article 55 *(majoration des prélèvements pour frais d'assiette et de recouvrement) :*

- *soutient* l'amendement n° 129 de M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 1883) : rejeté (p. 1885).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Accidents du travail : vulnérabilité des travailleurs précaires au regard des accidents (p. 1945).

Chômage : indemnisation (p. 1944).

Licenciements : autorisation administrative (rétablissement) (p. 1946).

Salaires : S.M.I.C. et recours au travail précaire (p. 1945).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 1944, 1945) ;
- déqualification (p. 1945) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 1945, 1946) ;
- rémunération (p. 1945).

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (énumère les principes et les objectifs qui fondent l'action du Gouvernement dans le domaine du travail précaire) (p. 1965) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 3 de la commission (dispose que le Gouvernement prendra des mesures spécifiques dans le prochain plan pour l'emploi afin de favoriser la transformation de contrats à durée déterminée ou de travail temporaire en contrats à durée indéterminée) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1965) ;

- *son* amendement n° 109 (abroge les dispositions des lois n° 86-280 du 28 février 1986 relative à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail et n° 87-423 du19 juin 1987 relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail) : vote réservé (p. 1966) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 1er *(art. L. 122-1 et L. 122-2 du code du travail : cas de recours au contrat à durée déterminée) :*

- *son* amendement n° 63 soutenu par M. Louis Pierna (précise la notion d'emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise et oblige le chef d'entreprise à déterminer ses effectifs en tenant compte du taux d'absentéisme) : vote réservé (p. 1966) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 64 (de conséquence) : vote réservé (p. 1966) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Louis Pierna (énumère les cas de recours au contrat à durée déterminée) : vote réservé (p. 1967) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 66 (exige un avis conforme des institutions représentatives du personnel pour le recours au contrat à durée déterminée) : vote réservé (p. 1967) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *son* amendement n° 67 soutenu par M. Louis Pierna (réduit la durée totale du contrat de travail précaire) : vote réservé (p. 1968) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (autorise un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) (p. 1970).

- *son* amendement n° 68 (de conséquence) : vote réservé (p. 1971) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 69 (de conséquence) : vote réservé (p. 1971).

Article 3 *(art. L. 122-2-1 du code du travail : interdiction temporaire de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement pour motif économique) :*

- *son* amendement n° 70 (de conséquence) : vote réservé (p. 1971) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 71 (interdit l'embauche par contrat à durée déterminée pour le motif d'accroissement temporaire de l'activité dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) (p. 1971) : vote réservé (p. 1972) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 72 (supprime l'autorisation de recours au contrat à durée déterminée après un licenciement économique lorsque la durée du contrat non susceptible de renouvellement n'excède pas trois mois ou lorsque le contrat est lié à la survenance d'une commande exceptionnelle à l'exportation) : vote réservé (p. 1972) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 73 (de conséquence) : retiré (p. 1972).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 74 soutenu par M. Louis Pierna (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu un contrat à durée déterminée) (p. 1972) : vote réservé (p. 1974) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 5 *(art. L. 122-3-3 du code du travail : rémunération du salarié sous contrat à durée déterminée) :*

- *son* amendement n° 75 soutenu par M. Louis Pierna (de précision) (p. 1976) : retiré (p. 1977) ;

- *son* amendement n° 76 (définit la notion de rémunération) : retiré (p. 1977).

Article 6 *(art. L. 122-3-4 du code du travail : indemnité de fin de contrat à durée déterminée) :*

- *son* amendement n° 77 soutenu par M. Louis Pierna (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) : vote réservé (p. 1977) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 78 (de conséquence) : vote réservé (p. 1978) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 79 (supprime la dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi pour les jeunes qui travaillent pendant leurs vacances) : vote réservé (p. 1978) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 80 (modifie la dérogation au régime de l'indemnité de précarité en cas de rupture anticipée du contrat) : vote réservé (p. 1978) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 7 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 81 (supprime les dérogations au délai de carence entre deux contrats) : vote réservé (p. 1979) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Louis Pierna (prévoit des sanctions supplémentaires contre la violation des dispositions relatives au contrat à durée déterminée) (p. 1982) : vote réservé (p. 1983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 9 *(art. L. 124-2 et L. 124-2-1 du code du travail : cas de recours aux contrats de travail temporaire) :*

- *son* amendement n° 83 soutenu par M. Louis Pierna (limite les cas de recours au travail temporaire) : vote réservé (p. 1983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 84 (oblige l'employeur à déterminer ses effectifs permanents en tenant compte du taux d'absentéisme) : vote réservé (p. 1983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 85 soutenu par M. Louis Pierna (énumère les cas de recours au travail temporaire) : vote réservé (p. 1983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 86 soutenu par M. Louis Pierna (exige un avis conforme des institutions représentatives du personnel pour le recours au travail temporaire) : vote réservé (p. 1984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 10 *(art. L. 124-2-2 du code du travail (durée et renouvellement du contrat de travail temporaire) :*

- *son* amendement n° 87 soutenu par M. Louis Pierna (réduit la durée totale du contrat de travail temporaire) : vote réservé (p. 1984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 88 soutenu par M. Louis Pierna (de conséquence) : vote réservé (p. 1985) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 94 rectifié (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu de contrat de travail temporaire) : vote réservé (p. 1985) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 12 *(art. L. 124-2-7 du code du travail : interdiction temporaire de recourir à un contrat de travail temporaire après un licenciement pour motif économique) :*

- *son* amendement n° 89 soutenu par M. Louis Pierna (porte de six à douze mois le délai de l'interdiction de recours au travail temporaire fixée par l'article 12) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Louis Pierna (interdit le recours au travail temporaire dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Louis Pierna (supprime l'autorisation de recours au travail temporaire après un licenciement économique lorsque la durée du contrat non susceptible de renouvellement n'excède pas trois mois ou lorsque le contrat est lié à la survenance d'une commande exceptionnelle à l'exportation) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 92 soutenu par M. Louis Pierna (de conséquence) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 13 *(art. L. 124-3 du code du travail : mentions obligatoires du contrat de mise à disposition) :*

- *son* amendement n° 93 soutenu par M. Louis Pierna (précise la notion de rémunération) : retiré (p. 1987).

Article 15 *(art. L. 124-4-4 du code du travail : indemnité de précarité d'emploi) :*

- *son* amendement n° 95 soutenu par M. Louis Pierna (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) : vote réservé (p. 1987) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 96 corrigé soutenu par M. Louis Pierna (de conséquence) : vote réservé (p. 1987) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 97 soutenu par M. Louis Pierna (modifie la dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi en cas de rupture anticipée du contrat) (p. 1987) : vote réservé (p. 1988) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 17 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 98 soutenu par M. Louis Pierna (supprime une dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi) : vote réservé (p. 1988) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 24 *(art. L. 152-3 du code du travail : renforcement des sanctions pénales du marchandage) :*

- *son* amendement n° 99 rectifié (prévoit des sanctions supplémentaires contre la violation des dispositions relatives au travail temporaire) : retiré (p. 1994).

Article 26 *(aménagement de la formation à la sécurité dispensée aux salariés sous contrat à durée déterminée ou de travail temporaire) :*

- *son* amendement n° 100 (précise que la liste des travaux présentant des risques particuliers pour les salariés précaires ne remet pas en cause l'interdiction de travaux particulièrement dangereux fixés par arrêté) : vote réservé (p. 1996) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 27 *(information périodique du comité d'entreprise) :*

- *son* amendement n° 101 (impose la communication au comité d'entreprise d'informations précises sur la qualification des salariés par sexe) : retiré (p. 1998) ;

- *son* amendement n° 102 (précise que le chef d'entreprise est tenu de porter à la connaissance du comité d'entreprise tous les contrats passés avec des entreprises de travail temporaire) (p. 1998) : vote réservé (p. 1999) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *son* amendement n° 103 (permet au comité d'entreprise de formuler ses observations sur les possibilités de réduction du recours au travail précaire) : vote réservé (p. 1999) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 31 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le Gouvernement déposera au Parlement un rapport sur l'évolution du volume et des conditions de recours aux formes de travail précaire) (p. 2001).

Explications de vote :

Travail précaire : abus et évolution (p. 2002).

Vote contre du groupe communiste (p. 2002).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1990] :

Accidents du travail : vulnérabilité des travailleurs précaires au regard des accidents (p. 3028).

Emploi et chômage (chiffres) (p. 3028).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 3028) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 3029).

Vote contre du groupe communiste (p. 3029).

- Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364).

Première lecture :

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 12 (dispose que le taux de la cotisation des allocations familiales est fixé à 9 p. 100 de la charge de l'employeur dans la limite du plafond prévu en application de l'article L. 241-6) : rejeté (p. 2041).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 15 (abroge dans la loi n° 86-1307 du 29 décembre 1986 relative à la famille les articles 4 et 5 relatifs à l'allocation de garde d'enfant à domicile) : rejeté (p. 2044).

Article 4 *(allocation de garde d'enfant à domicile) :*

- *son* amendement n° 16 (de suppression) : rejeté (p. 2045).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 17 (institue une participation financière des entreprises aux différents modes de garde des enfants des salariés qu'elles emploient) : rejeté (p. 2046) ;

- *son* amendement n° 20 (dispose que dans les six mois suivant la promulgation de la présente loi, le Gouvernement déposera un projet de loi portant statut de l'ensemble des assistantes familiales) (p. 2046) : rejeté (p. 2047).

Abstention du groupe communiste (p. 2049).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [27 juin 1990] :

Allocation de rentrée scolaire (A.R.S.) (élargissement du champ d'application) (p. 3024).

Enseignement maternel et primaire : écoles maternelles (p. 3024).

Famille :
- assistantes maternelles (p. 3024) ;
- politique familiale (p. 3024).

Prestation de service « assistante maternelle » (P.S.A.M.) (p. 3025).

Revalorisation des prestations familiales (p. 3024, 3025).

Salaires : S.M.I.C. (revalorisation) (p. 3024, 3025).

Vote pour du groupe communiste (p. 3025).

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Droits de l'enfant : convention internationale des droits de l'enfant (p. 2054).

Obligation scolaire (p. 2054).

Protection de l'enfance (enfants mannequins) (p. 2054, 2055).

Publicité :
- agences de mannequins (statut et obligations) (p. 2055) ;
- recours aux enfants mannequins (p. 2054, 2055).

Travail :
- travail de nuit (enfants mannequins) ;
- travail des enfants (interdiction) (p. 2054, 2055).

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Article 1er *(modification d'intitulé)* :

- *son* amendement n° 23 (rédactionnel) (p. 2057) : devenu sans objet (p. 2058).

Article 2 *(autorisation et agrément relatifs à l'emploi des enfants comme mannequins)* :

Article L. 211-6 du code du travail :

- *son* amendement n° 24 (précise les conditions dans lesquelles doit être délivrée l'autorisation préalable) : rejeté (p. 2058) ;

- *son* amendement n° 25 (précise les conditions dans lesquelles doit être délivrée l'autorisation préalable) : rejeté (p. 2059).

Article 3 *(octroi et retrait de l'autorisation ou de l'agrément) :*

Article L. 211-7 du code du travail :

- *son* amendement n° 26 (définit la composition de la commission départementale de protection de l'enfance) : rejeté (p. 2059) ;

- *son* amendement n° 27 (précise les conditions d'annulation d'agréments ou d'autorisations) (p. 2059) : retiré (p. 2060).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 28 (interdit l'exercice de l'activité de mannequin par un mineur de vingt heures à huit heures du matin) : rejeté (p. 2060) ;

- *son* amendement n° 37 (interdit l'exercice de l'activité de mannequin par un mineur dans certaines circonstances) (p. 2060) : rejeté (p. 2061) ;

- *son* amendement n° 29 (interdit et punit la production de toute image dégradante d'un mineur exerçant l'activité de mannequin) (p. 2060) : rejeté (p. 2061) ;

- *son* amendement n° 38 (interdit l'exercice de l'activité de mannequin avant l'âge de deux ans) (p. 2060) : rejeté (p. 2061) ;

- *son* amendement n° 39 (fixe les horaires et la durée du travail auxquels peut être soumis un enfant exerçant l'activité de mannequin) : rejeté (p. 2060).

Article 4 *(répartition de la rémunération des enfants mannequins) :*

Article L. 211-8 du code du travail :

- *son* amendement n° 40 (de suppression) (p. 2062) : rejeté (p. 2063).

Article 5 *(décrets d'application) :*

Article L. 211-9 du code du travail :

- *son* amendement n° 41 (dispose que les conditions de fonctionnement de la commission départementale de protection de l'enfance sont fixées par décret en Conseil d'Etat) : rejeté (p. 2063).

Article 6 ter *(sanction des infractions aux conditions d'emploi des enfants mannequins) :*

Article L. 261-7 du code du travail :

- *son* amendement n° 42 (sanctionne les infractions aux règles concernant le temps de travail des enfants qui exercent l'activité de mannequins) : rejeté (p. 2064).

Article 7 *(contrat de travail des mannequins et définition de l'activité de mannequin) :*

- *son* amendement n° 43 (supprime la présomption légale de salariat) : rejeté (p. 2065).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 46 (précise le contenu du contrat de travail) : rejeté (p. 2066).

Article 8 *(mannequins, agences de mannequins et utilisateurs) :*

Article L. 763-3 du code du travail (définition de l'agence de mannequins) :

- *son* amendement n° 31 (rétablit les incompatibilités qui s'appliquent aux agences de mannequins) : devenu sans objet (p. 2067).

Article L. 763-4 du code du travail (contrat de mise à disposition d'un mannequin) :

- *son* amendement n° 32 (précise le contenu du contrat de mise à disposition) : rejeté (p. 2067).

Article L. 763-4-1 du code du travail (salaire minimum du mannequin) :

- *son* amendement n° 33 (dispose que les salaires pratiqués dans la profession sont établis par voie de conventions ou d'accords collectifs) (p. 2067) : rejeté (p. 2068).

Article L. 763-4-2 du code du travail (formation des mannequins) :

- *son* amendement n° 34 (précise que l'agence paie l'intégralité des frais de promotion) : devenu sans objet (p. 2068).

Article L. 763-5 du code du travail (congés payés des mannequins) :

- *son* amendement n° 35 (maintient l'obligation de l'affiliation des mannequins à la caisse de congés payés des personnels de spectacle) : rejeté (p. 2068).

Article L. 763-6 du code du travail (responsabilité des conditions d'exécution du travail de mannequin) :

- *son* amendement n° 36 (de précision) p. 2068) : rejeté (p. 2069).

Vote pour du groupe communiste (p. 2055).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [26 juin 1990] :

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Ernest Moutoussamy (interdit l'activité de mannequin aux enfants de moins de deux ans) : rejeté (p. 2947).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Avant l'article 15 :

- *soutient* l'amendement n° 43 de M. François Asensi (impose aux casinos l'obligation d'enregistrer les noms et adresses des personnes qui, au-delà d'un montant fixé par décret, échangent des sommes d'argent contre des plaques ou jouent au moyen de plaques d'un autre casino et supprime les autorisations d'exploitation des machines à sous) : adopté après rectification (suppression de la référence aux machines à sous) (p. 2189).

Article 17 *(coopération administrative internationale sur des opérations paraissant avoir pour objet le blanchiment de capitaux provenant du trafic de stupéfiants)* :

- *soutient* l'amendement n° 44 de M. Alain Bocquet (supprime la possibilité de refuser des échanges d'informations avec l'étranger en cas d'atteinte à la souveraineté, à la sécurité, aux intérêts essentiels de la France ou à l'ordre public) (p. 2192) : rejeté (p. 2193).

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Intéressement : développement et abus (p. 3362, 3363).

Salaires : S.M.I.C (revalorisation) (p. 3362).

Sécurité sociale : financement (pertes occasionnées par le développement des primes d'intéressement) (p. 3362).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [15 octobre 1990] :

Participation au capital (p. 3768).

Salaires : revalorisation (p. 3768).

Vote contre du groupe communiste (p. 3768).

- **Projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 octobre 1990] :

Branche maladie (maîtrise des dépenses et droit à la santé) (p. 3437).

Caisses de sécurité sociale : report des élections (p. 3437).

Cotisation sociale généralisée (C.S.G) (p. 3437).

Financement : débat nécessaire (p. 3437).

Personnel (revendications) (p. 3437).

Discussion des articles [5 octobre 1990] :

Article 1er *(déchéance du mandat d'administrateur pour absences répétées) :*

ses observations (p. 3437).

Article 2 *(renforcement de la tutelle de l'A.C.O.S.S. sur la branche de recouvrement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (établit les nouveaux pouvoirs de contrôle de l'A.C.O.S.S) (p. 3440) ;

- *son* amendement n° 3 : devenu sans objet (p. 3440).

Article 3 *(élection du président de l'A.C.O.S.S.) :*

- *son* amendement n° 4 (augmente le nombre des assurés sociaux au sein du conseil d'administration de l'A.C.O.S.S.) : rejeté (p. 3440).

Article 4 *(régime transitoire de désignation des administrateurs des organismes du régime général) :*

- *son* amendement n° 5 (de suppression) : rejeté (p. 3441).

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 3443).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales (lutte contre la désertification) (p. 4382).

Artisanat : métiers d'art (p. 4382).

Commerce : ouverture dominicale (p. 4382).

Entreprises commerciales et artisanales :
- impôt sur les sociétés (p. 4382) ;
- T.V.A. (franchise) (p. 4382).

Gouvernement : ministère du commerce et de l'artisanat : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4381, 4382).

Grandes surfaces : politique commerciale et prix pratiqués (p. 4382).

Intention de vote contre du groupe communiste (p. 4382).

Article 91 *(revalorisation de la taxe pour frais de chambre de métiers) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de la commission des finances (majore la revalorisation) (p. 4393).

Enseignement technique (p. 4393).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

Crédit-formation (p. 4403).

Emploi :
- plan pour l'emploi (p. 4403) ;
- situation générale (p. 4403).

Femmes : égalité professionnelle et sociale (p. 4404).

Formation des ingénieurs (insuffisance et réforme) (p. 4404).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4403).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 4403).

Politique économique et sociale (p. 4403).

Salaires (revalorisation) (p. 4404).

Questions :

Accidents du travail (prévention) (p. 4431)

Femmes : égalité professionnelle et sociale (travail de nuit) (p. 4425).

Licenciements : salariés protégés (p. 4431).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. *Questions* [5 novembre 1990] :

Enseignement maternel et primaire :
- cycles pluriannuels (p. 4722) ;
- scolarisation des enfants de deux ans (p. 4722).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1990] :

Collectivités locales : élus locaux (probité) (p. 6015).

Communautés européennes : directive n° 89-440 portant coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux (p. 6015).

Entreprises : risques générés par le processus d'harmonisation communautaire (p. 6015).

Organismes et structures : mission interministérielle d'enquête (création) (p. 6016).

Partis et mouvements politiques : « Affaires » (p. 6015).

Procédures de passation des marchés publics :
- publicité préalable à la passation des marchés publics (obligation) (p. 6016) ;
- transparence (p. 6016).

- **Proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses mesures d'harmonisation entre le droit applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et le droit applicable dans les autres départements (n° 1430).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1990] :

Politique économique et sociale : protection sociale (p. 6995).

Traités et conventions : primauté des traités et du droit communautaire sur le droit français (p. 6994, 6995).

JACQUAT (Denis)

Député de la Moselle

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347) [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7525).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires sociales et solidarité : personnes âgées [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome III : **affaires sociales et solidarité : personnes âgées (n° 1638)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Revalorisation des pensions de retraite :** pensions : revalorisation de 1,7 p. 100 au 1er janvier 1991 ; contribution sociale généralisée (C.S.G.) ; pouvoir d'achat des retraités ; indexation des retraites sur l'évolution du salaire moyen ouvrier ; financement de la sécurité sociale : problème de société [12 décembre 1990] (p. 6749).

à un ministre :

Action sociale et solidarité nationale [14 juin 1990] :

Aides ménagères : salaire de base (revalorisation) (p. 2442).

Pensions de reversion : taux de reversion (augmentation) (p. 2442)

orales sans débat :

- **n° 217,** posée le 4 avril 1990 : **armée (armée de l'air).** (p. 58, 59). Appelée le 6 avril 1990 : état-major de la première région aérienne ; transfert de Metz à Villacoublay (p. 186, 187) ;

- **n° 270,** posée le 30 mai 1990 : **cours d'eau, étangs et lacs (pollution et nuisances : Moselle)** (p. 1777). Appelée le 1er juin 1990 : pollution de la Seille ; réglementation relative aux engrais et produits phytosanitaires ; indemnisation des sociétés de pêche (p. 1919, 1920).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Etablissements assurant l'hébergement des personnes âgées :
- secteur privé (accroissement de son rôle) (p. 428) ;
- structures d'hébergement (diversité) (p. 428).

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) :
- prestations :
  - prix (généralités) (p. 428) ;
  - liberté de choix (p. 428) ;
- relations contractuelles entre résidents et gestionnaires :
  - durée du contrat (p. 428) ;
  - obligations (p. 428).

Parlement (nécessité d'un débat sur les personnes âgées) (p. 428)

Discussion des articles [18 avril 1990] :

Article 2 *(durée et contenu du contrat) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement oral du Gouvernement (permet de renouveler le contrat au cours d'une même année) à l'amendement n° 15 de la commission (prévoit la possibilité de conclure un contrat à durée déterminée en cas d'hébergement temporaire et précise les conditions de cette conclusion) (p. 436).

- **Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).**

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales) :*

Article L. 332-3 du code de la santé publique (commission départementale des hospitalisations psychiatriques) :

- *son* sous-amendement n° 148 (établit une incompatibilité pour les membres de la commission) à l'amendement n° 7 de la commission (modifie la composition de la commission) (p. 1342) : rejeté (p. 1343).

Article L. 341 du code de la santé publique (registre de l'établissement) :

- *son* amendement n° 149 soutenu par M. Jean-François Mattei (accorde un délai supérieur à 24 heures pour l'opération de transcription des informations dans le registre de l'établissement) : rejeté (p. 1352).

Article L. 352 du code de la santé publique (sanctions pénales relatives aux entraves à la sortie des malades) :

- *son* amendement n° 150 soutenu par M. Jean-François Mattei (précise les conditions de l'engagement de la responsabilité du directeur de l'établissement) : rejeté (p. 1374).

Article L. 353 du code de la santé publique (sanctions pénales relatives aux vices de procédure) :

- *son* amendement n° 151 soutenu par M. Jean-François Mattei (réduit la liste des vices de procédure susceptibles d'engager la responsabilité pénale du directeur d'un établissement mentionné à l'article L. 331) : rejeté (p. 1374).

Article L. 354 du code de la santé publique (sanctions pénales applicables aux médecins) :

- *son* amendement n° 152 soutenu par M. Jean-François Mattei (incrimine les irrégularités non intentionnelles de toute personne ayant à intervenir dans la procédure d'hospitalisation) (p. 1374) : rejeté (p. 1375).

Article L. 355 du code de la santé publique (mesures d'application de la loi) :

- *son* amendement n° 153 soutenu par M. Jean-François Mattei (prévoit les sanctions pénales qui s'appliquent au directeur d'un établissement non spécialisé accueillant un patient qui souffre de troubles mentaux) : retiré (p. 1375).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux psychiatriques (vétusté) (p. 2637).

Libertés individuelles : malades mentaux (extension et gaanties des droits) (p. 2637).

Santé publique : psychiatrie : placements psychiatriques :
- internements abusifs (p. 2637) ;
- sorties et réinsertion (généralités) (p. 2637).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Abstention du groupe U.D.F. (p. 2637).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Travailleurs saisonniers agricoles : incidence de la réforme du travail précaire (p. 1952).

- Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (prise en compte des ressources) (p. 2029).

Famille :
- familles rurales (structures d'accueil) (p. 2029) ;
- mères de famille (aide et statut) (p. 2029).

Vote pour du groupe U.D.F (p. 2028).

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (abroge les dispositions du code de la sécurité sociale relatives au supplément de revenu familial) (p. 2048) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (reconduit pour deux ans et complète le dispositif de l'allocation de remplacement qui facilite la cessation d'activité des médecins âgés de plus de 60 ans) (p. 2049).

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Protection de l'enfance (enfants mannequins) (p. 2055).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2056).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Article 2 *(missions de la poste)* :

- *soutient* le sous-amendement n° 24 de M. Daniel Colin (exclut les assurances de dommages incendies, accidents et risques divers) à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale pour ce qui concerne les produits d'assurance) (p. 2609) : rejeté (p. 2611).

Communautés européennes : directives (p. 2610).

Concurrence : distorsions (p. 2610).

Parlement : groupes de pression (p. 2610).

Poste (La) :
- assurances (produits) (p. 2610).
- clientéle (« fidélisation ») (p. 2611).
- zones rurales et de montagne (p. 2610).

- Projet de loi modifiant la date d'entrée en vigueur de la loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (n° 1434).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales :
- comités consultatifs de protection des personnes (p. 2632) ;
- report de la date d'entrée en vigueur (p. 2632).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 2631).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions.* [5 novembre 1990] :

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) et formation des enseignants : implantation de l'I.U.F.M. de Lorraine (p. 4769).

Universités : université de Metz (développement) (p. 4768).

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (personnes âgées) [9 novembre 1990] :

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : affectation (complexité) (p. 5027).

Personnes âgées :
- dépendance (définition, développement, prise en charge) (p. 5028) ;
- maintien à domicile (coût et moyens) (p. 5028) ;
- politique de la vieillesse (immobilisme) (p. 5028).

Questions :

Femmes : veuves : pensions de reversion (révision et amélioration) (p. 5062).

Handicapés : insertion sociale à domicile (p. 5068).

Affaires sociales et solidarité nationale : Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5401).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- assiette (p. 5400, 5401) ;
- charges de famille (non prise en compte) (p. 5401) ;
- déductibilité (p. 5401) ;
- revenus nets de prélèvements sociaux et de C.S.G. (effets de la C.S.G.) (p. 5401) ;
- taux : augmentations ultérieures (p. 5401).

Entreprises : charges (p. 5401).

Gouvernement : Premier ministre (« méthode Rocard », « parler vrai » et personnalisation du projet instituant la C.S.G.) (p. 5400).

Parlement : rôle (p. 5401).

Retraites : financement (p. 5401).

Sécurité sociale :
- financement (mode et réformes proposées) (p. 5400) ;
- revenus (redistribution) (p. 5401).

Rappel au règlement : nie avoir demandé au ministre des affaires sociales d'accélérer le débat (p. 5415).

Article 92 *(institution d'une contribution sociale sur les revenus d'activité et de remplacement) :*

- *défavorable* (p. 5417).

Constitutionnalité (p. 5417).

- *son* amendement n° 218 (de suppression) (p. 5420) : vote réservé (p. 5421) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 5428).

Revenus du patrimoine (modalités d'assujettissement) (p. 5417).

Article 93 *(assiette des revenus salariaux et assimilés et des revenus de remplacement soumis à la contribution) :*

- *ses observations* (p. 5421, 5422).

Alsace et Moselle (régime social) (p. 5422).

Contribution sociale généralisée :
- affectation du produit (p. 5421) ;
- assiette (p. 5422) ;
- assiette (travailleurs frontaliers et retraités résidant à l'étranger) (p. 5422) ;
- charges de famille (p. 5422) ;
- déductibilité (p. 5421) ;
- nature (impôt) (p. 5421).

Impôt sur le revenu : assujettis (augmentation) (p. 5422).

son amendement n° 260 (applique les déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels à l'assiette de la contribution) (p. 5425) : vote réservé (p. 5426) ; non soumis au vote : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 5428).

Rappel au règlement : dénonce l'utilisation des clés de vote des députés non inscrits sans délégation de vote [7 décembre 1990] (p. 6541).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

- *soutient* la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 6486) ; rejetée au scrutin public (p. 6489).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- précipitation et amendements tardifs du Gouvernement (p. 6486, 6487) ;
- projet portant diverses mesures d'ordre social (D.M.O.S) (p. 6486).

Gouvernement : « méthode Rocard » (violation) (p. 6488).

Femmes : veuves (ressources) (p. 6487).

Handicapés (p. 6487).

Hôpitaux et cliniques : cliniques privées (forfait biologie, conventions, harmonisation avec le secteur public) (p. 6487).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application et conséquences (p. 6487, 6488).

Personnes âgées : aide à domicile (insuffisance) (p. 6487).

Professions médicales : études médicales (aménagements) (p. 6487).

Retraites : généralités : pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 6488).

Santé publique : dons d'organes (mention sur la carte d'assuré social) (p. 6487).

Sécurité sociale : dépenses de santé (maîtrise) (p. 6487).

Rappel au règlement : dénonce les propos tenus à l'encontre de M. Bernard Debré et demande une suspension de séance au nom du groupe U.D.F. (p. 6520).

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Article 7 *(harmonisation du mode de fixation des taux de cotisations entre les régimes spéciaux de salariés) :*

- *ses observations* (p. 6542).

Santé publique : S.I.D.A. : contentieux des personnes contaminées en milieu hospitalier par le virus HIV (p. 6542).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 146 du Gouvernement (permet aux personnes qui reprennent leur activité après un congé parental de bénéficier du rétablissement immédiat des droits acquis au titre de l'assurance invalidité) (p. 6543).

Article 8 *(tarification des établissements d'hospitalisation privés) :*

- *défavorable* (p. 6544)

- *favorable* à l'amendement n° 79 de M. Jean-Yves Chamard (substitue aux conventions par discipline des conventions par établissement) (p. 6548) ;

- *son* amendement n° 82 (dispose que la convention est renouvelable par tacite reconduction et que le refus de renouvellement doit être motivé) : vote réservé (p. 6551) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;

- *son* amendement n° 52 (supprime l'inclusion des prix d'analyses et d'examens des laboratoires de biologie médicale dans les tarifs d' hospitalisation des cliniques conventionnées) : vote réservé (p. 6551) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 1er précédemment réservé *(vaccinations obligatoires pour les personnels de santé et les étudiants ou élèves des établissements préparant aux professions de santé) :*

- *ses observations* (p. 6558).

Article 2 précédemment réservé *(contrôle des « bonnes pratiques de laboratoire » en matière d'essais non cliniques de médicaments et des matières premières à usage pharmaceutique) :*

- *ses observations* (p. 6559).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 98 du Gouvernement (applique les dispositions européennes relatives à l'exercice des professions de pédicures-podologues, opticiens-lunetiers et audioprothésistes) (p. 6561).

Article 3 précédemment réservé *(durée de l'homologation de certains produits ou appareils à usage préventif, diagnostique ou thérapeutique)* :
- *ses observations* (p. 6562).

Article 4 précédemment réservé *(remplacement de médecins, de chirurgiens-dentistes et de sages-femmes effectués par des étudiants)* :
- *favorable* (p. 6564).
- *son* amendement n° 138 (reporte au 1er janvier 1992 l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions régissant les conditions de remplacement des médecins et des chirurgiens-dentistes) : vote réservé (p. 6564) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 5 précédemment réservé *(lien entre les qualifications des praticiens diplômés avant et après l'entrée en vigueur de la loi du 23 décembre 1982)* :
- *ses observations* (p. 6565).

Article 6 précédemment réservé *(études médicales)* :
- *défavorable* (p. 6565).
- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (légalise l'existence des personnels « faisant fonction » d'internes dans les hôpitaux généraux) (p. 6568) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 9 corrigé de la commission (supprime la possibilité accordée à des étudiants n'ayant pas suivi le premier cycle des études médicales de s'inscrire en second cycle) (p. 6570, 6571).

Article 8 *(suite)* :
- *son* amendement n° 54 (supprime les dispositions relatives au décret d'application) : vote réservé (p. 6573) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;
- *soutient* l'amendement n° 116 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que la dénonciation de la convention doit prévoir un préavis fixé par décret en Conseil d'Etat) (p. 6573) : vote réservé (p. 6574) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;
- *son* amendement n° 55 (supprime l'autorisation donnée aux laboratoires d'accorder une remise aux hôpitaux privés sur les analyses ou examens pratiqués) : vote réservé (p. 6574) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 9 *(allégement des charges sociales des centres de soins)* :
- *ses observations* (p. 6574).

Article 10 *(suppression du régime spécial de la Compagnie générale des eaux)* :
- *favorable* (p. 6577).

Article 11 *(conséquences de la « départementalisation » de la caisse d'allocations familiales de la région parisienne)* :
- *ses observations* (p. 6579).

Article 12 *(mode de financement du régime d'assurance vieillesse des salariés)* :
- *ses observations* (p. 6580).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application et conséquences (p. 6580).
- *son* amendement n° 103 (de suppression) : vote réservé (p. 6584) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

JACQUEMIN (Michel)

Député du Doubs

(2e circonscription)

U.D.C.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de Assemblée nationale pour la planification [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14748).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

Membre suppléant du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15801).

QUESTIONS

à un ministre :

- Transports [7 juin 1990] :

Transports ferrovialres :
- schéma directeur des liaisons ferroviaires à grande vitesse (p. 2146) ;
- T.G.V. Rhin-Rhône (inscription au schéma directeur) (p. 2146).

orales sans débat :

- n° 325, posée le 21 novembre 1990 : **enseignement supérieur (établissements : Franche-Comté)** (p. 5769). Appelée le 23 novembre 1990 : université de Besançon ; fonctionnement ; capacités d'accueil ; engagements gouvernementaux (p. 5910, 5911).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la propriété industrielle (n° 1290).

Première lecture :

Discussion des articles [11 juin 1990] :

Article 5 *bis* nouveau *(prescription de l'action en nullité)* :
- *son* amendement n° 47 soutenu par M. Jean Brocard (de suppression) : adopté (p. 2251).

Après l'article 16 A :
- *son* sous-amendement n° 48 soutenu par M. Jean Brocard (autorise à agir pour une ancienne filiale ou à rendre service à une personne privée ou à une entreprise non liée) à l'amendement n° 38 de la commission (rétablit le monopole de représentation auprès de l'I.N.P.I.) : rejeté (p. 2258).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 et 19 octobre 1990] :

Avant l'article 3 :
- *soutient* l'amendement n° 406 de M. Edmond Alphandéry (institue un crédit d'impôt de 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 3922) : rejeté (p. 3923).

Article 3 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés)* :
- *soutient* l'amendement n° 98 de M. Edmond Alphandéry (maintient le bénéfice du taux réduit de l'impôt sur les sociétés pour les sommes en instance de réinvestissement dans les filiales des sociétés mères) : rejeté (p. 3928).

Article 8 *(relèvement du plafond des comptes bloqués d'associés)* :
- *soutient* l'amendement n° 99 de M. Edmond Alphandéry (accorde le bénéfice du prélèvement libératoire de 15 p. 100 aux intérêts perçus sur les comptes bloqués d'associés si les sommes demeurent bloquées pendant au moins deux ans) : rejeté (p. 3950).

Après l'article 8 :
- *soutient* l'amendement n° 303 rectifié de M. Francis Geng (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. sur les hôtels 4 étoiles luxe) : rejeté (p. 3958).

Avant l'article 11 :

- *son* amendement n° 361 (proroge les dispositions relatives à la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs) (p. 3966) : retiré (p. 3967) ;

Logement : immobilier locatif (aide fiscale) (p. 3966).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *soutient* l'amendement n° 132 de M. Edmond Alphandéry (intègre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement par rapport au revenu) : rejeté (p. 3996).

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *soutient* l'amendement n° 146 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) : rejeté (p. 3999) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 134 de M. Edmond Alphandéry (applique les dispositions de l'article à des cessions réalisées à compter du 1er octobre 1990) (p. 4005) ;

Assemblée nationale : ordre d'appel des amendements (p. 4005).

- *soutient* l'amendement n° 136 de M. Edmond Alphandéry (institue un seuil de 614 000 F de cessions pour l'exonération des plus-values réalisées sur la cession de titres non cotés) : rejeté (p. 4001) ;
- *soutient* l'amendement n° 140 de M. Edmond Alphandéry (permet l'imputation des pertes réalisées à l'occasion de la liquidation ou de la disparition de la société sur les plus-values réalisées lors de la cession de titres cotés) : rejeté (p. 4005) ;
- *soutient* l'amendement n° 135 de M. Edmond Alphandéry (applique les dispositions de l'article à des cessions réalisées à compter du 1er octobre 1990) (p. 4006) : rejeté au scrutin public (p. 4008) ;

Article 12 précédemment réservé *(imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises lors de la cession de titres de portefeuille) :*

- *soutient* l'amendement n° 133 de M. Edmond Alphandéry (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 12 septembre 1990) : vote réservé (p. 4011) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4012).

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *ses observations* (p. 4048) ;
- *soutient* l'amendement n° 143 corrigé de M. Edmond Alphandéry (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 1er octobre 1990) : retiré (p. 4050) ;
- *soutient* l'amendement n° 144 de M. Edmond Alphandéry (exonère les plus-values réalisées par les organismes gérant un régime légal et obligatoire de retraite) : retiré (p. 4050) ;
- *soutient* l'amendement n° 325 de M. Edmond Alphandéry (exonère les plus-values réalisées par les organisations professionnelles et syndicales) : retiré (p. 4051) ;
- *soutient* l'amendement n° 409 de M. Edmond Alphandéry (exonère les plus-values réalisées par les organismes d'intérêt général) : rejeté (p. 4051) ;
- *soutient* l'amendement n° 145 de M. Edmond Alphandéry (exonère les plus-values réalisées par les établissements publics charitables, les mutuelles et les sociétés reconnues d'utilité publique dont les ressources sont affectées à des œuvres d'assistance) : rejeté (p. 4051) ;

Deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Commerce et artisanat. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales (lutte contre la désertification) (p. 4379).

Banques et établissements financiers : prêts bonifiés (p. 4378).

Chambres consulaires (assistance technique) (p. 4378, 4380).

Entreprises commerciales et artisanales : impôt sur les sociétés (p. 4379).

Gouvernement : ministère du commerce et de l'artisanat :

- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4378) ;
- délégations régionales du commerce et de l'artisanat (p. 4379).

Grandes surfaces :

- impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 4379) ;
- politique commerciale et prix pratiqués (p. 4379).

Urbanisme :

- centres villes et zones sensibles (aménagement) (p. 4379) ;
- urbanisme commercial (p. 4379).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Vote des crédits* [26 octobre 1990] :

Etat B, titre IV :

- *son* amendement n° 65 (diminue les crédits inscrits au titre de la rémunération des stagiaires du Fonds national de l'emploi afin de permettre l'augmentation des crédits destinés à l'apprentissage) (p. 4444) : adopté (p. 4445).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 et 14 décembre 1990] :

Après l'article 11 E :

- *son* amendement n° 157 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (maintient le bénéfice de la réduction d'impôt accordée au titre des investissements immobiliers locatifs pour les constructions ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier avant le 1er octobre 1992 et dont les fondations sont achevées avant le 31 décembre 1992) : vote réservé (p. 6879) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* sous-amendement n° 255 soutenu par M. Gilbert Gantier (exonère les produits du patrimoine affectés à la couverture des risques maladie et maternité des organismes régis par le code de la sécurité sociale et le code rural et des groupements mutualistes régis par le code de la mutualité) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6916) : vote réservé (p. 6919) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;
- *son* sous-amendement n° 256 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte la franchise à 3 000 F et calcule la décote sur 6 000 F pour l'imposition des produits du patrimoine des associations et relève à 300 000 F l'abattement bénéficiant aux fondations reconnues d'utilité publique) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6916) : vote réservé (p. 6918) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;
- *son* sous-amendement n° 257 (exonère les plus-values des organismes d'intérêt général) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6917) : vote réservé (p. 6919) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrat de construction d'une maison individuelle (n° 1644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1990] :

Accession à la propriété (aides) (p. 5735).

Assurances : régime de garantie (p. 5735).

Bâtiment et travaux publics :

- difficultés des entreprises : faillites (p. 5735) ;
- évolution économique (p. 5735) ;

- sous-traitance : rapports entre constructeurs et sous-traitants et protection des sous-traitants (p. 5735, 5736).

Commerce et artisanat : entreprises artisanales (p. 5735, 5736).

Consommation : protection et information des acquéreurs (p. 5735, 5736).

Maison individuelle :
- contrats avec et sans fourniture de plan (p. 5735) ;
- garantie de livraison (p. 5735).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 5736).

Discussion des articles [20 novembre 1990] :

Article 1er *(modification des dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à la construction d'une maison individuelle) :*

Article L. 231-12 du code de la construction et de l'habitation (contrat de sous-traitance) :

- *son* amendement n° 28 (raccourcit à sept jours le délai de paiement du sous-traitant par le constructeur) (p. 5760) : rejeté (p. 5762).

- *son* amendement n° 33 (précise qu'en cas de défaillance du constructeur, le sous-traitant bénéficie d'une des garanties de paiement prévues par la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance) (p. 5758) : devenu sans objet (p. 5760) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Guy Malandain (précise qu'en cas de défaillance du constructeur, le sous-traitant bénéficie d'une des garanties de paiement prévues par la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance) (p. 5760) ;

Commerce et artisanat : entreprises artisanales (p. 5760) ;

- *son* amendement n° 28 (raccourcit à sept jours le délai de paiement du sous-traitant par le constructeur) (p. 5760) : rejeté (p. 5762).

Explications de vote :

Bâtiment et travaux publics : sous-traitance (p. 5766).

Consommation : protection et information de l'acquéreur (p. 5766).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 5766).

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1990] :

Aménagement du territoire :
- fonds d'adaptation du commerce rural : création et rôle (p. 6424) ;
- zones rurales (p. 6423).

Communes : mécanisme de répartition de la taxe professionnelle et coopération intercommunale (p. 6424).

Emploi : charges sociales patronales (exonération pour l'embauche d'un premier salarié) (p. 6424).

Formation professionnelle et promotion sociale : formation des commerçants (p. 6425).

Impôts et taxes : déductibilité fiscale des cotisations sociales (p. 6424).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation et non rétroactivité de la péréquation) (p. 6424).

Industrie : rapports avec le commerce et crédit inter-entreprises (p. 6425).

Loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (bilan et modernisation) (p. 6423, 6424).

Sécurité sociale : assurance-maladie (création d'un système d'indemnités journalières pour les commerçants) (p. 6424) ;

Urbanisme commercial :
- commissions départementales d'urbanisme commercial (fonctionnement) (p. 6424) ;
- lotissements commerciaux : développement et détournement de la législation (p. 6424) ;

Villes : politique de la ville et centres-villes (p. 6424).

Discussion des articles [5 décembre 1990] :

Article 2 *(assujettissement des ensembles commerciaux au régime d'autorisation préalable d'urbanisme commercial) :*

- *son* amendement n° 76 (soumet aux commissions départementales d'urbanisme commercial les modifications de structures juridiques) : devenu sans objet (p. 6442).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 46 rectifié de M. Raymond Douyère (prévoit la prolongation du mandat des membres du conseil d'orientation et de surveillance en cas de fusion de caisses d'épargne) (p. 6449).

Article 4 *(répartition de la taxe professionnelle acquittée par les grandes surfaces) :*

- *son* amendement n° 77 (agrandit le rayon de la zone de chalandise à 10 et à 20 km) (p. 6452) : rejeté (p. 6453) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de M. Jean-Jacques Jegou (supprime le plafond au-delà duquel l'article 4 n'est pas applicable) (p. 6453) : rejeté (p. 6454) ;

- *son* amendement n° 78 (élargit les compétences du fonds régional à la formation commerciale, la revitalisation des centres-villes et l'animation commerciale) : retiré (p. 6457).

Explications de vote :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 6462).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6461).

JALTON (Frédéric)

Député de la Guadeloupe

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues, tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues, tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603) [26 avril 1990] (p. 773).

Rapporteur de la proposition de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet, tendant à étendre à l'outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653) [26 avril 1990] (p. 773).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Lucette Michaux Chevry et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) [26 avril 1990] (p. 773).

Cesse d'appartenir à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12972).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12972).

DEPOTS

Rapport (n° 1328) [3 mai 1990], fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de loi :

1° (n° 603) de M. Ernest Moutoussamy tendant à étendre aux **départements et territoires d'outre-mer** les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'**indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ;**

2° (n° 653) de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'**outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles ;**

3° (n° 941) de Mme Lucette Michaux-Chevry tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'**indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ;**

4° (n° 1010) de M. Louis Mermaz tendant à étendre aux **départements d'outre-mer** les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'**indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.**

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi modifiée par le Sénat (n° 1428), modifiant le **code des assurances** et portant **extension aux départements d'outre-mer du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (n° 1439)** [13 juin 1990].

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'Outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Assurances :

- code des assurances : couverture du risque tempête (p. 1190) ;
- taux des primes (p. 1190).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application :

- aux D.O.M. (p. 1189) ;
- aux T.O.M. (après consultation des assemblées territoriales) (p. 1190).

Risques naturels :

- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1189) ;
- indemnisation des victimes (p. 1190) ;
- prévention : plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (p. 1190).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable à titre personnel* à l'amendement n° 4 de M. Ernest Moutoussamy (donne au ministre des départements et territoires d'outre-mer compétence pour décider l'état de catastrophe naturelle après avis ou sur proposition du conseil général concerné) (p. 1201).

Article 1er *(art. L. 122-7 du code des assurances : étend la garantie des assurés contre les tempêtes et cyclones) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de Mme Lucette Michaux-Chevry (étend à toute forme de catastrophe naturelle l'indemnisation prévue au premier alinéa de l'article 1er) (p. 1202).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Ernest Moutoussamy (interdit aux compagnies d'assurances de refuser un contrat relatif à des logements construits selon des normes traditionnelles en cours dans les D.O.M.) (p. 1202).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Assurances : code des assurances :

- articles applicables à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 2414) ;
- articles non applicables aux T.O.M. (p. 2414).

Déclarations du Gouvernement : débat du 12 juin sur l'égalité sociale et le développement économique des D.O.M. (p. 2414).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : généralités (p. 2308).

Audiovisuel : R.F.O. (p. 2308).

Culture : identités régionales (p. 2308, 2309).

Décentralisation : réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2309).

Rapport Ripert (p. 2307).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 5154).

Enseignement secondaire : lycées (p. 5154).

Guadeloupe :

- justice (p. 5154) ;
- situation (p. 5154).

Logement et habitat : logement social (p. 5154).

JEAN-BAPTISTE (Henry)

Député de Mayotte

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1987 sur le caoutchouc naturel (n° 1327) [3 mai 1990] (p. 1030).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1327) adopté par le Sénat, autorisant l'**approbation de l'accord international de 1987 sur le caoutchouc naturel (n° 1407)** [31 mai 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : généralités (p. 2328).

Collectivités locales : collectivités territoriales : Mayotte (p. 2327, 2328).

Communautés européennes : adaptation des règlements communautaires aux particularités des D.O.M. (p. 2328).

Enseignement (p. 2327, 2328).

Politique économique (p. 2327, 2328).

Rapport Ripert (p. 2327).

Salaires : S.M.I.C. (p. 2328).

T.O.M. : statut (p. 2327).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord international de 1987 sur le caoutchouc naturel (n° 1327).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Matières premières : caoutchouc naturel :
- accord international : objectifs (p. 2920) ;
- cours d'intervention (p. 2920, 2921) ;
- pays producteurs (p. 2921) ;
- stock régulateur (p. 2920) ;
- utilisation (p. 2921).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique relative à la représentation des activités économiques et sociales de l'outre-mer au sein du Conseil économique et social (n° 891).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [30 juin 1990] :

Communautés européennes (modalités d'intégration des D.O.M.-T.O.M.) (p. 3206).

Mayotte et collectivités territoriales d'outre-mer à statut particulier :
- développement économique et social de Mayotte (p. 3206) ;
- représentation au sein du conseil économique et social (p. 3206).

Parlement : proposition de loi (inscription à l'ordre du jour) (p. 3206).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Communautés européennes : intégration des départements d'outre-mer (p. 5142).

Démographie : accroissement démographique (p. 5142).

Enseignement : crise de l'enseignement et situation dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5142).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5141, 5142).

Logement et habitat : logement social (p. 5141).

Mayotte : convention de Mayotte (p. 5141, 5142).

Nouvelle-Calédonie (p. 5141).

Politique économique et sociale :
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5141, 5142) ;
- fonds d'investissement pour le développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 5141).

Urbanisme : politique foncière (p. 5141).

JEGOU (Jean-Jacques)

Député du Val-de-Marne

(4e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (imprimerie nationale) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 40 : **Imprimerie nationale (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Etat de droit : grève des magistrats ; application des lois ; décrets ; suivi des lois ; contrôle du Parlement [20 juin 1990] (p. 2670, 2671) ;

- Fissures des logements dues à la sécheresse : fissures dues à la sécheresse ; indemnisation des sinistrés ; attitude de certaines compagnies d'assurance [24 octobre 1990] (p. 4263).

à un ministre :

- Commerce extérieur [10 mai 1990] :

Affaires étrangères : Europe de l'Est (p. 1119, 1120).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (p. 1120) ;

- Consommation [28 juin 1990] :

Commerce et artisanat : vente par correspondance (utilisation de jeux et loteries) (p. 3090).

Créances et privilèges : loi sur le surendettement des particuliers (cautions d'emprunts effectués par des sociétés) (p. 3090).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 9 précédemment réservé *(création de deux conseils d'administration) :*

- *son* amendement n° 145 soutenu par M. Gérard Vignoble (prévoit la représentation des organisations professionnelles) : rejeté (p. 1260).

Article 14 précédemment réservé *(régime comptable)* :

- *son* amendement n° 146 soutenu par M. Gérard Vignoble (spécifie que la comptabilité correspondant aux activités de service public doit être distincte de la comptabilité relative aux activités du domaine concurrentiel) : rejeté (p. 1263).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé)* :

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 245 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que les personnes exerçant une activité juridique réglementée à titre secondaire peuvent donner des consultations relevant de leur activité principale) (p. 2584) : rejeté (p. 2585).

- *son* amendement n° 246 (prévoit que les personnes exerçant une activité professionnelle réglementée peuvent donner des consultations juridiques relevant de leur activité principale) : rejeté (p. 2585).

Article 58 de la loi du 31 décembre 1971 (précédemment réservé) :

- *son* amendement n° 247 (de suppression) : retiré (p. 2589).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1990] :

Communautés européennes : contrôle de constitutionnalité des engagements et règlements communautaires (p. 2773).

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception : champ d'application (p. 2774) ;
- équilibre des pouvoirs (modification) (p. 2774) ;
- projet de loi : modifications apportées par le Sénat (p. 2773, 2774) ;
- révision : principe (p. 2774).

Loi : lois organiques (domaine et modalités d'adoption) (p. 2774).

Magistrature : Conseil supérieur de la magistrature (p. 2774).

Membres du Conseil constitutionnel : Président (nomination) (p. 2774).

Parlement :
- pouvoirs (p. 2774) ;
- renvoi automatique devant l'Assemblée nationale des dispositions jugées inconstitutionnelles (p. 2774) ;
- saisine du Conseil constitutionnel par quinze membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat (p. 2774).

Président de la République : ordonnances prises en application de l'article 38 de la Constitution (signature et saisine du Conseil constitutionnel) (p. 2774).

Traités et conventions : contrôle de constitutionnalité à l'initiative du Parlement (p. 2774).

- Projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).

Première lecture :

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Article 1er *(encadrement des accords d'intéressement)* :

- *son* sous-amendement n° 13 (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise) à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte initial du projet) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3369) ; rejeté (p. 3379).

Article 2 *(possibilité de moduler les critères et les modalités de répartition des produits de l'intéressement)* :

- *son* amendement n° 12 (permet la modulation de l'intéressement si un accord d'intéressement a été conclu dans le cadre d'une convention ou d'un accord collectif de travail) (p. 3375) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3376) ; rejeté (p. 3379).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Balance commerciale (p. 5256, 5257).

Compagnie française d'assurance pour le commerce exérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 5256.)

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. (p. 5256).

Gouvernement : ministère du commerce extérieur :
- crédits : opacité (p. 5256) ;
- efficacité du ministère (p. 5256) ;
- services d'expansion économique à l'étranger (p. 5256).

Langues (apprentissage) (p. 5256).

Service national : volontaires du service national en entreprises (V.S.N.E.) (p. 5256).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour le budget annexe de l'imprimerie nationale [16 novembre 1990].

Imprimerie nationale :
- généralités (dépenses, recettes, production) (p. 5476, 5477) ;
- communautés européennes : marché unique et imprimeries d'Etat européens (p. 5476, 5477) ;
- établissements (Douai, Bondoufle, Evry) (p. 5477) ;
- statut de l'imprimerie nationale (p. 5477).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 et 14 décembre 1990] :

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 154 de M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire des agents publics non titulaires) (p. 6858) ; vote réservé (p. 6859) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 153 de M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire aux régimes par capitalisation prévoyant une sortie en rente) vote réservé (p. 6859) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 175 de M. Christian Kert (institue la déductibilité fiscale des sommes versées à une mutuelle en vue de la retraite et au titre de la prévoyance) : vote réservé (p. 6859) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 161 de M. Pierre Méhaignerie (assujettit la totalité de l'indemnité parlementaire à l'impôt sur le revenu à compter de l'imposition des revenus de 1990) (p. 6859, 6860, 6863, 6865, 6866) : rectifié (à compter de l'imposition des revenus de 1991) (p. 6860) : retiré (p. 6868) ;

Impôt sur le revenu : exonération et abattements spécifiques (p. 6860).

Parlement : élus (transparence) (p. 6865).

Avant l'article 3 :

- *son* amendement n° 155 (institue un crédit d'impôt égal à 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales assujetties à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 6868) : vote réservé (p. 6869) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 156 de M. Edmond Alphandéry (supprime immédiatement la règle du décalage d'un mois de la T.V.A. pour les entreprises nouvelles, fixe un échéancier la supprimant en dix ans pour les autres entreprises et reprend le programme de privatisation) (p. 6875, 6876) : vote réservé (p. 6876) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 176 de M. Michel Voisin (applique le taux réduit de la T.V.A. aux produits alimentaires pour animaux domestiques) : vote réservé (p. 6876) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

Après l'article 11 E :

- *soutient* l'amendement n° 157 de M. Michel Jacquemin (maintient le bénéfice de la réduction d'impôt accordée au titre des investissements immobiliers locatifs pour les constructions ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier avant le 1er octobre 1992 et dont les fondations sont achevées avant le 31 décembre 1992) : vote réservé (p. 6879) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 197 de M. Edmond Alphandéry (intégre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement) à l'amendement n° 27 de la commission (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture (p. 6880) : vote réservé (p. 6881) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 16 :

- *son* amendement n° 158 (institue l'option pour les frais réels en matière de charges afférentes à la location d'immeubles) : vote réservé (p. 6911) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 6947).

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Première lecture :

Discussion des articles [5 décembre 1990] :

Article 4 *(répartition de la taxe professionnelle acquittée par les grandes surfaces) :*

- *son* amendement n° 64 (prévoit la rétroactivité de l'article 4) : non soutenu (p. 6451).

- *son* amendement n° 65 (prévoit l'application de l'article 4 aux établissements situés dans les départements à forte densité de population) : non soutenu (p. 6453).

- *son* amendement n° 66 soutenu par M. Michel Jacquemin (supprime le plafond au-delà duquel l'article 4 n'est pas applicable) (p. 6453) : rejeté (p. 6454).

JONEMANN (Alain)

Député des Yvelines

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à renforcer la **lutte contre le tabagisme (n° 1255)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à autoriser les **collectivités territoriales** à accorder des **subventions d'investissement** aux **établissements privés sous contrat d'association (n° 1272)** [12 avril 1990].

Proposition de loi relative aux **compétences des communes en matière foncière (n° 1611)** [3 octobre 1990].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 219,** posée le 11 avril 1990 : **urbanisme (schémas directeurs : Yvelines)** (p. 242). Appelée le 4 mai 1990 : communes de la boucle de Montesson ; aides de l'Etat ; aménagement régional ; autoroute A 14 (p. 1038, 1039).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Alcoolisme : coût social et économique (p. 2879).

Parlement : procédure (conditions de l'examen du projet relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2880).

Prix et concurrence :
- hausse des prix du tabac (montant et conséquences) (p. 2880) ;
- indice (part du tabac) (p. 2880).

Rapport Dubois, Got, Tubiana, Grémy et Hirsch (p. 2880).

Tabac :
- filière tabac (conséquences de la lutte contre le tabagisme) (p. 2880) ;
- S.E.I.T.A. (missions et évolution) (p. 2880).

Tabagisme : coût social et économique (p. 2879, 2880).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 2 *(modification de la loi du 9 juillet 1976) :*

Article 9 de la loi du 9 juillet 1976 (transposition des directives communautaires relatives à l'étiquetage et à la teneur en goudrons) :

- *son* amendement n° 43 soutenu par Mme Roselyne Bachelot (impose la mention « provoque et favorise le cancer et les maladies cardiovasculaires » sur chaque unité de conditionnement de tabac) : rejeté (p. 2900) ;

- *son* amendement n° 44 soutenu par Mme Roselyne Bachelot (dispose que dans les véhicules où un espace peut être aménagé pour les fumeurs, l'espace réservé aux non-fumeurs ne peut être inférieur aux trois quarts de l'ensemble) (p. 2901) : rejeté (p. 2902)

JOSEPH (Jean-Pierre)

Député du Gers

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Démissionne de ses fonctions de vice-président de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 3622, 3623).

Commerce extérieur : excédent commercial des produits agricoles (p. 3622).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3623).

Crédit agricole (p. 3622).

Crise agricole (p. 3622).

Environnement : protection des sites (p. 3623).

Exploitations agricoles : pluriactivité (p. 3623).

Primes (p. 3622).

Prix agricoles (p. 3623).

Risques naturels : calamités agricoles (indemnisation) (p. 3623).

JOSEPHE (Noël)

Député du Pas-de-Calais

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie, sur le statut et les modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 1641) [30 octobre 1990] (p. 4616).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1641) autorisant l'**approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie sur le statut et les modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 1728)** [21 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie, sur le statut et les modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 1641).**

Première lecture [27 novembre 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Lengagne (Guy)* (p. 6036).

JOSPIN (Lionel)

Ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

DEPOTS

Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de **formation des personnels enseignants**, et portant diverses dispositions relatives à l'**éducation nationale (n° 1200)** [2 avril 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Fèvre (Charles)* : fermeture de classes dans les écoles primaires** : effectifs de personnels ; instituteurs ; zones rurales ; inégalités dans la répartition des moyens [11 avril 1990] (p. 255, 256) ;

- ***Barrot (Jacques)* : financement des établissements secondaires privés** : subventions à la construction ; plafonnement ; jurisprudence du Conseil d'Etat [11 avril 1990] (p. 257, 258) ;

- ***Bonrepaux (Augustin)* : service public de l'enseignement en zones de montagne** : fonctionnement ; effectifs de personnels ; fermetures de classes [11 avril 1990] (p. 258, 259) ;

- ***Sicre (Henri)* : enseignement des langues régionales** : formation des enseignants : C.A.P.E.S. [25 avril 1990] (p. 641) ;

- ***Bocquet (Alain)* : politique à l'égard de la jeunesse** : emploi ; revenus ; formation ; enseignement ; drogue ; droits des jeunes [9 mai 1990] (p. 1083, 1084) ;

- ***Thiémé (Fabien)* : enseignement ; collectif budgétaire** : crimes à caractère raciste ; droit à l'enseignement et à la formation ; budget du ministère de l'éducation nationale ; constructions universitaires ; université de Valenciennes ; dépenses d'armement [16 mai 1990] (p. 1388) ;

- ***Marchand (Philippe)* : agression contre un professeur du collège Zola à Royan** : programmes scolaires ; cours d'instruction civique portant sur la Déclaration des droits de l'homme et la condamnation du racisme [16 mai 1990] (p. 1389, 1390) ;

- ***Bret (Jean-Paul)* : révisionnisme dans les universités** : enseignement de l'histoire ; thèses « falsificatrices » de M. Notin ; saisine de l'instance disciplinaire de l'université [16 mai 1990] (p. 1391, 1392) ;

- ***Durand (Yves)* : enseignement ; journées d'information antiraciste** : mission de l'école ; programmes ; instruction civique [16 mai 1990] (p. 1397, 1398) ;

- ***Giovannelli (Jean)* : universités : plans à court et moyen terme ; aide sociale aux étudiants** : constructions ; effort de l'Etat et des collectivités locales ; prêts aux étudiants [23 mai 1990] (p. 1660, 1661) ;

- ***Richard (Lucien)* : prêts bonifiés pour les étudiants** : financement des études ; proposition de loi R.P.R. n° 829 ; inscription à l'ordre du jour [30 mai 1990] (p. 1794) ;

- ***Barate (Claude)* : plan de constructions universitaires** : financement par l'Etat et les collectivités locales ; choix des filières ; localisations ; dotations en personnel et en moyens de fonctionnement [30 mai 1990] (p. 1795, 1796) ;

- ***Dhinnin (Claude)* : convocations au baccalauréat** : retard de leur réception [6 juin 1990] (p. 2081) ;

- ***Foucher (Jean-Pierre)* : universités : plan Jospin** : montant des crédits alloués par l'Etat et les collectivités locales ; financement des constructions universitaires [6 juin 1990] (p. 2086) ;

- ***Dosière (René)* : organisation du baccalauréat et autres examens** : mobilisation des personnels de l'éducation nationale ; perturbation des établissements scolaires en juin ; calendrier scolaire [6 juin 1990] (p. 2087, 2088) ;

- ***Le Vern (Alain)* : universités** : établissements de la grande couronne ; moyens financiers ; création d'établissements en région parisienne ; déconcentration de Paris [20 juin 1990] (p. 2672, 2673) ;

- ***Barrot (Jacques)* : avenir de l'enseignement supérieur** : bourses ; montant ; prêts aidés aux étudiants [27 juin 1990] (p. 3017, 3018) ;

- ***Roudy (Yvette)* : violence dans les établissements scolaires** : lycée Charles Schmidt de Saint-Ouen ; lycée Paul-Eluard de Saint-Denis ; renforcement des effectifs de surveillance ; incidents graves [17 octobre 1990] (p. 3854, 3855) ;

- ***Piat (Yann)* : violence dans les établissements scolaires** : violence dans les lycées ; effectifs de surveillance ; lycée Paul-Eluard de Saint-Denis ; lycée Joliot-Curie d'Argenteuil [17 octobre 1990] (p. 3861) ;

- ***Raoult (Eric)* : violence dans les établissements scolaires** : violence dans les lycées ; effectifs de surveillance et d'enseignants ; lycée Paul-Eluard de Saint-Denis ; lycée Jean-Renoir de Bondy [17 octobre 1990] (p. 3864, 3865) ;

- ***Hage (Georges)* : rentrée scolaire et universitaire** : moyens financiers ; équipements ; effectifs de professeurs et de surveillants [17 octobre 1990] (p. 3864, 3865) ;

- ***Juppé (Alain)* : malaise de la jeunesse** : fonctionnement de l'enseignement ; sécurité à l'intérieur des établissements ; effectifs de personnel [24 octobre 1990] (p. 4252, 4253) ;

- ***Isaac-Sibille (Bernadette)* : enseignement privé** : aides de l'Etat ; moyens financiers ; allocation Barangé : suppression [24 octobre 1990] (p. 4257, 4258) ;

- ***Bret (Jean-Paul)* : situation dans les lycées** : sécurité dans les établissements scolaires ; rénovation des établissements ; responsabilité des régions ; postes d'A.T.O.S ; délégués d'élèves [24 octobre 1990] (p. 4258, 4259) ;

- ***Blanc (Jacques)* : situation dans les lycées** : lycéens : revendications ; régions : transfert des compétences ; rôle de l'Etat : postes d'enseignants et d'A.T.O.S (création) [31 octobre 1990] (p. 4645, 4646) ;

- ***Poignant (Bernard)* : concertation sur l'enseignement et l'organisation des lycées** : mouvements lycéens ; environnement international ; jeunes : insertion professionnelle et sociale ; création de mille postes d'A.T.O.S. ; sécurité dans les établissements scolaires ; conseils de délégués d'élèves [31 octobre 1990] (p. 4649, 4650) ;

- ***Bourg-Broc (Bruno)* : colère des lycéens** : lycéens : revendications ; effectifs ; rôle de l'Etat ; date d'examen du budget de l'éducation nationale [31 octobre 1990] (p. 4650, 4651) ;

- ***Bayrou (François)* : enseignement scolaire** : élèves : revendications ; égalités des chances ; rôle des régions ; plan « Université 2000 » ; nombre d'élèves : augmentation ; professeurs : crise du recrutement [7 novembre 1990] (p. 4873, 4874) ;

- ***Laffineur (Marc)* : lycées** : attente des élèves ; gestion difficile du ministère de l'éducation nationale ; décentralisation et rôle des régions ; transfert de compétences en matière de gestion du personnel d'enseignement [7 novembre 1990] (p. 4874, 4875) ;

- ***Virapoullé (Jean-Paul)* : enseignement scolaire** : manifestation du 12 novembre 1990 : casseurs ; ouverture des lycées sur le monde professionnel ; moyens financiers (augmentation) ; effectifs des élèves ; conseil supérieur de l'éducation nationale : réunion et rôle [14 novembre 1990] (p. 5275, 5276, 5277) ;

- ***Dehaine (Arthur)* : échec de la politique scolaire** : lycéens : revendications ; décentralisation et déconcentration ; débouchés professionnels ; éducation nationale : mission de l'Etat [14 novembre 1990] (p. 5282, 5283).

à un ministre :

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignants :
- recrutement :
  - publicité (p. 454) ;
- candidats (nombre) (p. 454, 457) ;
  - prérecrutement (allocations d'études et monitariat d'initiation à l'enseignement supérieur) (p. 454, 457) ;
  - programmation (p. 457) ;
- revalorisation :
  - généralités (p. 452, 454) ;
  - dans les zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 456) ;
  - dans l'enseignement supérieur (p. 457) ;
  - taux d'encadrement (Val-de-Marne) (p. 453).

Enseignement en milieu rural (état de la concertation) (p. 455).

Enseignement maternel et primaire :
- cycles de scolarité (extension aux collèges et lycées) (p. 454) ;
- zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) :
  - généralités (p. 456) ;
  - suppression dans le Val de Marne (p. 453).

Enseignement privé :
- loi Falloux : respect de l'équilibre institutionnel (p. 451) ;
- subventions des collectivités locales à l'enseignement secondaire (p. 451, 452).

Enseignement secondaire : orientation scolaire et professionnelle (carences) (p. 455).

Enseignement supérieur :
- bourses :
  - bourses accordées (nombre de) (p. 456) ;
  - bourses accordées aux enfants d'artisans et de commerçants (discrimination) (p. 458) ;
- cycles universitaires (premier cycle) (p. 455) ;
- étudiants : conditions de vie et de travail (prêts et revenu minimum) (p. 456) ;
- universités :
  - autonomie (p. 452) ;
  - inscriptions universitaires (p. 452) ;
  - locaux et capacités d'accueil :
    - insuffisance (p. 452, 453) ;
    - plan d'urgence (p. 452, 453, 455),
    - université Dauphine (vente) (p. 457).

Formation des enseignants (p. 454).

Médecine scolaire (revalorisation) (p. 457).

Parlement : respect de ses prérogatives (plan d'urgence pour les universités) (p. 453).

Rentrée scolaire dans l'Isère (mauvaise répartition des moyens) (p. 458).

Rythmes scolaires :
- aménagement (p. 454) ;
- partenariat avec le monde artistique et culturel (p. 454).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Crise de l'enseignement :
- généralités (p. 482) ;
- échec scolaire et illettrisme (p. 484).

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) :
- biens des écoles normales (affectation aux I.U.F.M.) (p. 461, 462) ;
- conventions Etat-département (p. 462, 480, 481, 485) ;
- évaluation des biens et charges (p. 480) ;
- instituts universitaires de formation des maîtres :
  - généralités (p. 460) ;
  - encadrement et pédagogie (p. 461) ;
  - expérimentation (Reims-Grenoble-Lille) (p. 461) ;
  - implantation universitaire (p. 461) ;
  - structure juridique (p. 461) ;
  - universalité et spécialisation (p. 461, 480, 484).
- personnel :
  - droit d'option pour la fonction publique de l'Etat (p. 462) ;
  - reclassement dans les I.U.F.M. (p. 461) ;
- régime d'internat (suppression) (p. 462) ;
- rôle historique (p. 480).

Enseignants :
- professeurs de l'enseignement supérieur :
  - désenchantement (p. 482) ;
  - discipline (p. 463) ;
- recrutement :
  - besoins (p. 461) ;
  - crise des « vocations » (p. 485) ;
- titularisation des contractuels des universités dans les corps des ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) (p. 463).

Enseignement maternel et primaire :
- instituteurs : indemnité de logement des remplaçants : (p. 463) ;
- professeurs d'école (conséquence en matière de logement de la création du corps) (p. 463).

Enseignement supérieur :
- aménagement du territoire :
  - carte universitaire (p. 463) ;
  - délocalisation et multiplication des antennes universitaires (refus de la « balkanisation ») (p. 462, 463, 481) ;
- budget et financement :
  - partage des responsabilités (p. 481, 482, 483, 484, 485) ;
  - propositions émanant des parlementaires (p. 481) ;
- décentralisation :
  - partenariat Etat-collectivités locales (p. 462, 463, 481) ;
- régions (accroissement et transfert de compétences) (p. 481, 482, 483, 484, 486) ;
- universités :
  - carences (p. 482) ;
  - locaux et capacités d'accueil (construction) :
    - île-de-France (p. 485) ;
    - maîtrise d'ouvrage (compétences des collectivités territoriales) (p. 462) ;
    - plan d'urgence (p. 481, 485) ;
    - remboursement T.V.A. (subvention ou fonds de compensation) (p. 463).

Formation des enseignants : rapport Bancel (« une nouvelle dynamique de la formation des maîtres ») (p. 461).

Loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989 (application et prolongement) (p. 460, 482) ;

Discussion des articles [19 et 20 avril 1990] :

Article 1er *(affectation des biens des écoles normales primaires aux I.U.F.M.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rappelle les missions des I.U.F.M.) : adopté après modifications (p. 487) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 90 de M. Georges Hage (reprend les termes de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 et rappelle que les I.U.F.M. conduisent les actions de formation professionnelle initiale des personnels enseignants) à l'amendement n° 3 de la commission (rappelle les missions des I.U.F.M.) : adopté (p. 487) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 41 de M. Georges Hage (réaffirme que les missions de l'I.U.F.M. relèvent de la compétence de l'Etat et qu'il ne peut les déléguer aux collectivités territoriales) à l'amendement n° 3 de la commission (rappelle les missions des I.U.F.M.) : rejeté (p. 487) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Georges Hage (soumet les I.U.F.M. à certaines dispositions de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 relative à l'enseignement supérieur) (p. 487) : rejeté au scrutin public (p. 488).

Article 2 *(possibilités de conventions Etat-départements) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. François Bayrou (impose à l'Etat la passation d'une convention avec le département si celui-ci en exprime la volonté) : rejeté (p. 488) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise les catégories de biens et de personnels à l'égard desquels peuvent s'exercer les responsabilités des départements) : adopté après modifications (p. 489) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 95 du Gouvernement (supprime le droit d'option des personnels employés par un département qui a passé une convention avec l'Etat) à l'amendement n° 4 de la commission (précise les catégories de biens et de personnels à l'égard desquels peuvent s'exercer les responsabilités des départements) : adopté (p. 489) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Georges Hage (associe à la signature de la convention le recteur d'académie et le directeur de l'I.U.F.M.) (p. 489) : rejeté (p. 490).

Article 5 *(modalités de conclusion, de révision et de résiliation des conventions Etat-départements) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Georges Hage (dispose que la convention doit être passée après la date de création de l'I.U.F.M.) (p. 490) : rejeté (p. 491).

Article 7 *(constatation par convention de dépenses antérieurement supportées par les départements pour le fonctionnement des écoles normales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (précise que les dispositions de l'article 7 s'appliquent aux écoles annexes des écoles normales) : adopté (p. 491) ;
- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (impose la prise en considération des travaux de rénovation) (p. 491) : adopté (p. 492).

Article 8 *(modalités d'évaluation des dépenses précitées) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (établit un système de péréquation et de pondération pour l'évaluation des dépenses mentionnées à l'article 7) (p. 492) : adopté (p. 493) ;
- *défavorable* à l'amendement rectifié de M. Yves Fréville (précise que le montant des dépenses sera actualisé jusqu'à l'année où l'Etat les prendra en charge) : adopté (p. 493).

Article 12 *(état des emplois relevant de la fonction publique territoriale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de la commission (dispose que la convention ne prend effet qu'après approbation par un arrêté du ministre de l'intérieur et du ministre chargé de l'éducation nationale) (p. 494) : adopté (p. 494).

Après l'article 16 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de la commission (permet aux départements d'organiser, dans les locaux des anciennes écoles normales, des activités à caractère éducatif, sportif ou culturel compatibles avec la nature et l'aménagement de ces locaux, même sans avoir passé de conventions avec l'Etat) (p. 495) : adopté après modifications (p. 496) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 37 de M. Yves Fréville (étend aux équipements la possibilité d'utilisation prévue pour les locaux) à l'amendement n° 21 de la commission (permet aux départements d'organiser, dans les locaux des anciennes écoles normales, des activités à caractère éducatif, sportif ou culturel compatibles avec la nature et l'aménagement de ces locaux, même sans avoir passé de conventions avec l'Etat) : rejeté (p. 495) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 54 de Mme Muguette Jacquaint (précise que les activités prévues par l'amendement n° 21 ne peuvent comporter ni installations ni structures à caractère permanent) (p. 495) à l'amendement n° 21 de la commission (permet aux départements d'organiser, dans les locaux des anciennes écoles normales, des activités à caractère éducatif, sportif ou culturel compatibles avec la nature et l'aménagement de ces locaux, même sans avoir passé de conventions avec l'Etat) : rejeté (p. 496).

Article 6 précédemment réservé *(mise à disposition de l'Etat des biens dont les départements sont propriétaires ou locataires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de Yves Fréville (impose la désaffection des biens avant leur utilisation dans des missions exclues du champ d'application de l'article 17 de la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989) : rejeté (p. 497).

Article 18 *(délégation de la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur aux collectivités locales) :*

- *favorable* (p. 502).

Enseignement supérieur : grands travaux et équipements (p. 502, 503) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 504) : adopté au scrutin public (p. 506).

Avant l'article 19 :

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Georges Hage (modifie le régime juridique du financement public des investissements immobiliers des établissements privés d'enseignement) (p. 506) : rejeté (p. 506).

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de M. Charles Millon (rétablit la neutralité fiscale entre un investissement effectué sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale et un investissement réalisé par un établissement scolaire sur financement de sa collectivité de rattachement) (p. 507) : rejeté (p. 508).

Article 19 *(sections disciplinaires des universités)* (p. 508) :

- *ses observations* (p. 508).

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Hage (de suppression) (p. 508) : rejeté (p. 509) ;

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Yves Fréville (précise que la formation disciplinaire ne peut être composée que de membres d'un rang égal ou supérieur à la personne déférée devant elle) : adopté (p. 509).

Après l'article 19 :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Bruno Bourg-Broc (détermine la composition du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire) : rejeté (p. 535).

Article 20 *(sections disciplinaires des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger)* (p. 535) :

- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 535) : rejeté (p. 536) ;

- *soutient* l'amendement n° 96 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 536).

Article 21 *(sections disciplinaires des établissements publics administratifs d'enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté (p. 536).

Article 22 *(pouvoirs de l'instance d'appel des sanctions disciplinaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 536) : rejeté (p. 536) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Bruno Bourg-Broc (suppression du paragraphe I) : rejeté (p. 536).

Après l'article 24 :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 rectifié de M. Georges Hage (étend aux maîtres d'internat et aux surveillants d'externat le bénéfice des dispositions relatives aux commissions administratives paritaires) : rejeté (p. 537).

Après l'article 25 :

- *soutient* l'amendement n° 86 du Gouvernement (accorde aux personnels de direction âgés de cinquante-cinq ans et plus au 1er janvier 1990 une exonération de la condition de mobilité imposée par leur statut pour être inscrit au tableau d'avancement) : adopté (p. 537) ;

- *soutient* l'amendement n° 87 du Gouvernement (permet des promotions dans le corps des directeurs d'études de l'Ecole pratique des hautes études) (p. 537) : adopté (p. 538) ;

- *soutient* l'amendement n° 88 du Gouvernement (valide les nominations intervenues dans l'inspection générale de l'éducation nationale avant la publication du statut des inspecteurs généraux) : adopté (p. 538) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Yves Fréville (maintient certaines garanties accordées en matière disciplinaire aux enseignants et aux membres de l'enseignement supérieur privé) : retiré (p. 538).

Après l'article 27 :

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Charles Millon (prévoit, dans chaque région, un schéma prévisionnel de développement de l'enseignement supérieur, transmis pour avis conforme au Conseil régional) : rejeté (p. 539) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Charles Millon (associe le Conseil régional à toute décision de l'Etat concernant la création et l'implantation des établissements publics d'enseignement supérieur) : rejeté (p. 539).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [11 juin 1990] :

Départements : Martinique (état de l'enseignement) (p. 2241).

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) :
- biens des écoles normales (affectation aux I.U.F.M.) (p. 2233, 2240) ;
- conventions Etat-départements (p. 2233) ;
- Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) :
  - généralités (p. 2233) ;
  - encadrement et pédagogie (p. 2240).

Enseignants :
- recrutement (crise des vocations) (p. 2239, 2240) ;
- revalorisation (insuffisance) (p. 2239, 2240).

Enseignement supérieur :
- aménagement du territoire :
  - carte universitaire (p. 2233, 2234) ;
  - désengagement de l'Etat (p. 2241) ;
  - effort budgétaire (p. 2239) ;
- décentralisation : partenariat Etat-collectivités locales (p. 2234, 2239).
- universités :
  - locaux et capacités d'accueil :
    - Ile-de-France (p. 2239, 2240) ;
    - maîtrise d'ouvrage (p. 2239, 2240) ;
  - plan d'urgence (p. 2239) ;
  - remboursement de la T.V.A. (fonds de compensation) (p. 2234, 2240).

Formation des enseignants : généralités (p. 2240).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1990] :

Assemblée nationale : organisation des débats : budget de l'éducation nationale (modification de date) (p. 4705).

Bourses et allocations d'études (p. 4709, 4710).

Démocratisation de l'enseignement (p. 4707, 4708).

Enseignants :
- recrutement et création d'emplois (p. 4706, 4707, 4708, 4710) ;
- revalorisation de la condition enseignante (p. 4710).

Enseignements artistiques (carences) (p. 4709).

Enseignement maternel et primaire :
- enseignement des langues vivantes (p. 4709) ;
- professeurs des écoles (p. 4710).

Enseignement privé : parité de développement avec le secteur public (p. 4708).

Enseignement technique et professionnel :
- couverture sociale face aux risques d'accidents (p. 4706) ;
- réduction des inégalités, aide aux familles (p. 4709).

Etablissements scolaires :
- comités d'environnement social (p. 4706) ;
- conseils de délégués des élèves (p. 4705) ;
- projets d'établissement (p. 4709).

Formation des enseignants : Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) (p. 4710).

Formation professionnelle et promotion sociale : formation continue des personnels de l'éducation nationale (p. 4709).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4706) ;
- déconcentration (p. 4707, 4710).

Jeunes : revendications (p. 4705).

Lycées :
- cadre de vie (p. 4709) ;
- construction et rénovation (p. 4706) ;
- conseils de la vie lycéenne (p. 4705) ;
- effectifs (p. 4708).

Pédagogie : recherche pédagogique (p. 4709).

Personnels non enseignants :
- agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 4706, 4708, 4710) ;
- allocataires d'enseignement (p. 4706) ;
- surveillants (p. 4706).

Programmes : lecture (insuffisance) (p. 4709).

Régions :
- décentralisation (p. 4705, 4707) ;
- partenariat (p. 4707).

Taux d'encadrement (p. 4708).

Travail : contrats emploi-solidarité (mise à disposition de l'éducation nationale) (p. 4706).

Zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 4709, 4710).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : enseignement supérieur et bassins d'emplois (M. Martin Malvy) (p. 4740).

Bilinguisme et langues régionales (M. Yves Dollo) (p. 4741).

Bourses et allocations d'études (M. Guy Bêche) (p. 4730).

Collectivités locales :
- décentralisation (éducation) : suppression de l'allocation de scolarité (loi « Barangé ») (M. René Beaumont) (p. 4725, 4726) ;
- universités (maîtrise d'ouvrage) (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4730).

D.O.M.-T.O.M. : la Réunion :
- baccalauréat (orientation des bacheliers vers l'enseignement supérieur) (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4729) ;
- enseignants (recrutement) (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4729) ;
- rattrapage du retard éducatif (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4728) ;

D.O.M.-T.O.M. : Martinique : rattrapage du retard éducatif (M. Guy Lordinot) (p. 4742).

Education physique et sportive :
- mise à disposition des installations sportives (obligations des collectivités locales) (MM. Willy Diméglio, Alain Néri) (p. 4727, 4736) ;
- respect des horaires (M. Alain Néri) (p. 4736).

Enseignants :
- formation continue (Mme Martine David) (p. 4730) ;
- revalorisation et recrutement (MM. Jacques Guyard, Jean-Pierre Brard) (p. 4720, 4733).

Enseignements artistiques (développement) (Mme Bernardette Isaac-Sibille) (p. 4728, 4729).

Enseignement maternel et primaire :
- cycles pluriannuels (Mme Muguette Jacquaint) (p. 4723) ;
- zones rurales (regroupements pédagogiques intercommunaux) (M. Augustin Bonrepaux) (p. 4731).

Enseignement privé :
- crédits de fonctionnement (augmentation) (M. Jean-Luc Préel) (p. 4727) ;
- libre choix et recrutement des enseignants (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 4721) ;
- loi Falloux (modification) (MM. Jean-Luc Préel, Eric Raoult) (p. 4727, 4731) ;
- parité (M. Eric Raoult) (p. 4721).

Etablissements scolaires :
- chefs d'établissement (recrutement, revalorisation) (M. Dominique Gambier) (p. 4739) ;
- projets d'établissement (développement) (M. Jacques Guyard) (p. 4741).

Formation des enseignants : instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : application aux enseignants du secteur technique (M. Jacques Guyard) (p. 4720).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale :
- crédits (montant, évolution, répartition) (M. Jean-Pierre Brard) (p. 4733) ;
- déconcentration (M. René Couanau) (p. 4734).

Informatique : plan informatique pour tous (renouvellement) (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 4722).

Jeunes : revendications (M. René Couanau) (p. 4734).

Manuels scolaires (renouvellement) (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 4722).

Médecine scolaire :
- médecins (statut) (M. Michel Fromet) (p. 4735) ;
- moyens (augmentation) (Mme Bernadette Isaac-Sibille, M. Michel Fromet) (p. 4729)

Personnels non enseignants :
- agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (créations d'emploi, formation, revalorisation) (MM. Jean Proveux, Jean-Pierre Brard) (p. 4719, 4733) ;
- surveillants (recrutement) (M. Eric Raoult) (p. 4721).

Programmes : classes de sixième et de cinquième : suppression de la physique-chimie (M. René Carpentier) (p. 4732).

Observations sur le rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 4726).

Vote des crédits :

Article 86 *(conditions de titularisation dans les cadres de la fonction publique des maîtres d'une école privée intégrée dans l'enseignement public)* :

- *soutient* l'amendement n° 100 du Gouvernement (prévoit que les maîtres de l'établissement seront admis au bénéfice des dispositions de la loi n° 85-489 du 9 mai 1985 relative aux conditions de cessation d'activité des maîtres de l'enseignement public ayant exercé dans certains établissements d'enseignement privés) (p. 4742) : vote réservé (p. 4743) ; rejeté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [19 novembre 1990] (p. 4649) ; considéré comme adopté en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [20 novembre 1990] (p. 5767).

Elèves : autorisation de rencontrer un président de conseil régional (p. 4743).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* [5 novembre 1990] :

Bourses et allocations :
- allocations d'enseignement et de recherche (p. 4762) ;
- crédits de bourse (hausse) (p. 4761).

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S.) : personnel (p. 4761).

Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (p. 4762).

Collectivités locales : partenariat (p. 4763).

Cycles universitaires :
- filières courtes professionnalisées (B.T.S. et I.U.T.) (p. 4762) ;
- premier cycle (dysfonctionnements et réforme) (p. 4761).

Ecoles d'ingénieurs : nouvelles formations et accroissement des effectifs (p. 4762).

Enseignants :
- professeur associé (statut) (p. 4762) ;
- recrutement (p. 4760, 4762) ;
- revalorisation (p. 4760, 4762).

Etudiants :
- effectifs (accroissement et prospective) (p. 4760, 4762) ;
- indice social (p. 4761) ;
- logement (p. 4761) ;
- prêts (p. 4761).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4759, 4763).

Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) et formation des enseignants (p. 4762).

Jeunes : orientation (p. 4761, 4762).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) (p. 4760).

Recherche :
- recherche universitaire (p. 4762) ;
- primes de recherche (p. 4762).

Universités :
- bibliothèques (p. 4761, 4763) ;
- délocalisation : réseau universitaire (p. 4763) ;
- inscription : pré-inscription (p. 4761) ;
- locaux (insuffisance et constructions) (p. 4760, 4763) ;
- plan Universités 2000 (p. 4760, 4763) ;
- restaurants universitaires (p. 4761).

Réponses aux questions :

Aménagement du territoire : universités (développement équilibré) (M. Louis Mexandeau) (p. 4767).

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S.) : personnel ouvrier (statut) (M. Jean Proveux) (p. 4775).

Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (M. Jean-Christophe Cambadelis) (p. 4774).

Collectivités locales : concertation et partenariat (M. René André) (p. 4766).

Cycles universitaires : premier cycle (réforme) (M. Jean-Pierre Sueur) (p. 4772).

Enseignants-chercheurs : recrutement (M. Jean-Christophe Cambedelis) (p. 4774).

Etudiants :
- indice social (mise en place) (M. René André) (p. 4765) ;
- logement (aide et prêts) (M. Jacques Guyard) (p. 4768).

Instituts universitaires de formation des maitres (I.U.F.M.) et formation des enseignants :
- déroulement de la formation (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 4765) ;
- généralisation des I.U.F.M. et relations avec l'université (M. Dominique Gambier) (p. 4773) ;
- implantation de l'I.U.F.M. de Lorraine (M. Denis Jacquat) (p. 4769).

Lycées : plan d'urgence (nécessité) (M. Georges Hage) (p. 4766).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : situation et revalorisation (M. Jean Proveux) (p. 4775).

Recherche : recherche universitaire (place dans l'enseignement supérieur) (M. Dominique Gambier) (p. 4767, 4768).

Universités :
- autonomie (M. Bruno Bourg-Broc) (p. 4771) ;
- bibliothèques (rapport Miquel) (M. Jean-Christophe Cambadelis) (p. 4772) ;
- délocalisation et antennes universitaires (MM. Maurice Ligot et Michel Fromet) (p. 4773, 4775) ;
- droits d'inscription (compensation de l'exonération accordée aux étudiants boursiers) (M. Eric Raoult) (p. 4771) ;
- union des établissements d'enseignement supérieur catholiques (U.D.E.S.C.A.) : augmentation de la subvention (M. Jean-Pierre Foucher) (p. 4767) ;
- université de Metz (développement) (M. Denis Jacquat) (p. 4769) ;
- universités d'Ile-de-France (respect des délais de construction) (M. Eric Raoult) (p. 4770).

JOSSELIN (Charles)

Député des Côtes-d'Armor

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 4 avril 1989] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Président de cette délégation [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6693).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (culture, communication et grands travaux : culture) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport d'information établi au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 **(n° 1222)** [6 avril 1990].

Rapport d'information au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 modifiée, **sur**

les relations entre la Communauté européenne et les pays d'Europe centrale et orientale (n° 1536) [27 juin 1990].

Rapport d'information (n° 1628) déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur **l'avenir institutionnel de la Communauté** [4 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 10 : **culture, communication et grands travaux : culture (n° 1635)** [10 octobre 1990].

Rapport d'information supplémentaire déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur **l'avenir institutionnel de la Communauté (n° 1662)** [24 octobre 1990].

Rapport d'information fait au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les communautés européennes sur **l'activité de la Communauté européenne au premier semestre 1990 (n° 1760)** [22 novembre 1990].

Rapport d'information déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée sur la **Conférence des Parlements de la Communauté européenne** (Rome, 27 au 30 novembre 1990) **(n° 1789)** [5 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Conférence de Rome ; conférences sur l'union économique et monétaire et l'union politique ; Conseil de l'Europe :** conférence inter-parlementaire : étape de la construction européenne, perspectives ; initiative franco-allemande : renforcement des compétences du Conseil européen [12 décembre 1990] (p. 6750, 6751).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).**

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Communautés européennes :
- généralités (p. 221) ;
- déficit démocratique (p. 222) ;
- délégations parlementaires pour les Communautés européennes (renforcement de leur rôle) (p. 222) ;
- Parlement européen pouvoirs et compétences (renforcement) (p. 222) ;
- union politique : diversité des conceptions (p. 221).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).**

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Affaires étrangères : pays de l'Est (association) (p. 3563).

Communautés européennes :
- conférences intergouvernementales (p. 3562) ;
- conférence des parlements de la C.E.E. (p. 3562) ;
- Congrès (émanation annuelle des parlements nationaux) (p. 3563) ;
- conseil des ministres (vote à la majorité qualifiée) (p. 3563) ;
- défense commune (nécessité) (p. 3562) ;
- déficit démocratique (p. 3562) ;
- Délégation parlementaire pour les Communautés européennes (rapport et rôle) (p. 3562) ;
- Parlement européen : droit d'initiative et de contrôle (p. 3563) ;
- Parlement européen : mode de désignation (p. 3563) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3563) ;
- politique monétaire : banque centrale européenne (p. 3562) ;
- politique sociale : Europe sociale (nécessité) (p. 3562)

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3645).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3645).

Crise agricole (p. 3645, 3646).

Environnement : pollution (p. 3645).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [25 octobre 1990] :

Arts et spectacles :
- cinéma (p. 4302) ;
- théâtre (p. 4302).

Associations (rôle dans la politique culturelle) (p. 4301).

Bibliothèques : Grande Bibliothèque de France (p. 4302).

Centre Pompidou (évolution et moyens) (p. 4302).

Collectivités locales : compétences dans le domaine culturel (p. 4301, 4302).

Déséquilibre Paris-Province (p. 4302).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 4302).

Gouvernement : ministère de la culture :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4302). ;
- gestion des personnels (p. 4302).

Musée du Louvre (p. 4302).

Opéra Bastille (p. 4302).

Patrimoine :
- archéologie (p. 4302) ;
- école du patrimoine (p. 4302).

Politique culturelle de l'Etat (p. 4301, 4303).

JOURNET (Alain)

Député du Gard

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

JOXE (Pierre)

Ministre de l'intérieur

DEPOTS

Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du Président de la République et de celle des députés **(n° 1183)** [2 avril 1990].

Projet de loi relatif à la **fonction publique territoriale** et portant modification de certains articles du code des **communes (n° 1193)** [2 avril 1990].

Projet de loi organisant la **concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534)** [27 juin 1990].

Projet de loi d'orientation relatif à l'**administration territoriale de la République (n° 1581)** [27 août 1990].

Projet de loi portant **statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692)** [5 novembre 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Colcombet (François) :*** **lutte contre la drogue :** conférence de Londres ; situation en Amérique du Sud [11 avril 1990] (p. 252, 253) ;

- ***Vallaix (Jean) :*** **incendies de forêt en Gironde, renouvellement de la flotte aérienne :** lutte et prévention ; remplacement de bombardiers d'eau [11 avril 1990] (p. 256, 257) ;

- ***Cuq (Henri) :*** **publication des statistiques sur la délinquance :** publication des données relatives à l'année 1989 ; lutte contre la drogue [25 avril 1990] (p. 642, 643) ;

- ***Bertrand (Léon) :*** **immigration en Guyane :** charges financières des communes [25 avril 1990] (p. 643, 644) ;

- ***Colin (Daniel) :*** **Front islamique du salut et communauté islamique en France :** Algérie ; intégrisme ; conséquences en France ; organisation d'un débat parlementaire sur l'immigration [2 mai 1990] (p. 881, 882) ;

- ***Falco (Hubert) :*** **lutte contre les incendies de forêt :** renouvellement de la flotte aérienne de bombardiers d'eau [23 mai 1990] (p. 1653, 1654) ;

- ***Voisin (Michel) :*** **affaire de Carpentras :** traitement des indices ; enquête ; moyens supplémentaires mis à la disposition de la police [30 mai 1990] (p. 1781) ;

- ***Longuet (Gérard) :*** **désarmement de la police :** police nationale et police municipale ; loi de 1985 sur la modernisation de la police ; sécurité des biens et des personnes [30 mai 1990] (p. 1781, 1782) ;

- ***Couve (Jean-Michel) :*** **enquête sur la profanation du cimetière de Carpentras :** moyens mis au service de la police judiciaire [30 mai 1990] (p. 1788, 1789) ;

- ***Estrosi (Christian) :*** **police municipale :** rôle ; port d'arme ; projet de loi à l'étude [30 mai 1990] (p. 1789, 1790) ;

- ***Mestre (Philippe) :*** **enquête sur la profanation du cimetière de Carpentras :** informations sur l'enquête ; rôle du ministre de l'intérieur [6 juin 1990] (p. 2077, 2078) ;

- ***Cuq (Henri) :*** **évolution de la criminalité et de la délinquance :** publication des statistiques pour l'année 1989 ; événements de Carpentras ; durée de l'enquête [13 juin 1990] (p. 2379) ;

- ***Stirbois (Marie-France) :*** **affaire de Carpentras :** appel des questions des députés non inscrits après l'enregistrement télévisé des débats ; enquête sur les événements de Carpentras ; mise en cause du Front national ; secret de l'instruction ; lutte contre le racisme et l'antisémitisme [20 juin 1990] (p. 2680, 2681, 2682) ;

- ***Plat (Yann) :*** **statistiques de la police sur la criminalité :** chiffres de 1989 ; sécurité publique ; politique du Gouvernement ; prévention et répression [27 juin 1990] (p. 3007, 3008) ;

- ***Bouchardeau (Huguette) :*** **accidents au Quartier latin et à Perpignan :** « bavures » ; désarmement des policiers ; formation ; sanctions [27 juin 1990] (p. 3015, 3016) ;

- ***Forni (Raymond) :*** **affaire Doucé :** renseignements généraux : défaillances de quelques fonctionnaires [3 octobre 1990] (p. 3289, 3290) ;

- ***Cuq (Henri) :*** **délinquance et criminalité :** recrudescence de l'insécurité ; accroissement des effectifs de police ; statut des sapeurs-pompiers [10 octobre 1990] (p. 3551, 3552) ;

- ***Catala (Nicole) :*** **mutation d'un inspecteur de la police judiciaire :** inspecteur Antoine Gaudino ; mutation à l'issue d'une enquête concernant un bureau d'études [17 octobre 1990] (p. 3856 à 3858) ;

- ***Brunhes (Jacques) :*** **sécurité du personnel et des usagers des transports en commun :** R.A.T.P. : autobus ; rétablissement de deux agents par voiture pour le service de nuit ; renforcement des effectifs de police [17 octobre 1990] (p. 3858, 3859) ;

- ***Vivien (Robert-André) :*** **incidents survenus le 26 octobre au château de Vincennes :** Vincennes : incidents du 26 octobre 1990 ; effectifs de police ; violence : prévention et répression [31 octobre 1990] (p. 4655, 4656, 4657) ;

- ***Broissia (Louis de) :*** **profanation du cimetière de Carpentras :** Carpentras : profanation de tombes ; propos tenus par le ministre de l'intérieur ; enquête judiciaire : interrogatoires [7 novembre 1990] (p. 4881, 4882) ;

- ***Ehrmann (Charles) :*** **intégrité territoriale de la France :** Corse : statut particulier ; notion de peuple corse ; projet de loi et sa discussion au Parlement [7 novembre 1990] (p. 4882, 4883) ;

- ***Gantier (Gilbert) :*** **événements du 12 novembre à Paris :** casseurs ; ordres reçus par la police ; responsabilité du ministère de l'intérieur [14 novembre 1990] (p. 5277, 5278) ;

- ***Raoult (Eric) :*** **bandes violentes en banlieue :** Bandes de jeunes : violences ; avenir de la jeunesse ; structures urbaines : crédits ; effectifs de police : 400 fonctionnaires supplémentaires [21 novembre 1990] (p. 5778, 5779) ;

- ***Léonard (Gérard) :*** **élections de conseillers municipaux étrangers associés :** vote des étrangers en France : pétition organisée par le R.P.R. ; association des résidents étrangers à la vie communale ; intégration et prévention sociale [21 novembre 1990] (p. 5779, 5780) ;

- ***Ollier (Patrick) :*** **fonctionnement des renseignements généraux :** vol de documents à l'association « SOS-Racisme » ; mission de la police ; formation des personnels ; augmentation des effectifs [28 novembre 1990] (p. 6114, 6115) ;

- ***Doligé (Eric) :*** **immigration en milieu rural :** lutte et prévention ; certificats d'hébergement : réforme de la procédure ; rôle de l'O.F.P.R.A. ; lutte contre les employeurs de main-d'œuvre clandestine [12 décembre 1990] (p. 6753, 6754, 6755) ;

- ***Roudy (Yvette) :*** **lutte contre les ligues antiavortement :** avortement : politique et réglementation ; application des lois de 1975 et 1979 [12 décembre 1990] (p. 6756, 6757) ;

- ***Pasquini (Pierre) :*** **Corse :** liaisons aériennes et maritimes ; grèves ; service minimum ; organisation par l'Etat (nécessité) [19 décembre 1990] (p. 7145) ;

- ***Griotteray (Alain) :*** **terrorisme et guerre du Golfe :** crise du Golfe : mesures de prévention contre le terrorisme ; contrôle aux frontières : renforcement ; coopération internationale [19 décembre 1990] (p. 7147).

à un ministre :

- **Collectivités locales** [31 mai 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : compétence des départements dans la prise en charge des handicapés et des personnes âgées (p. 1839).

Cantons : découpage (p. 1836, 1837, 1842).

Communes : coopération intercommunale :
- concertation avec les élus locaux (p. 1838, 1840).
- modalités des regroupements (p. 1840).

Départements : sous-préfectures :
- Château-Salins (Moselle) ;
- Wissembourg (Bas-Rhin) (p. 1835, 1836).

Elections et référendums : élections locales :
- mode de scrutin (p. 1837, 1842) ;
- regroupement (p. 1837, 1842).

Elus locaux : statut (p. 1840).

Jeux et paris : incidences des loteries sur le financement des associations locales (p. 1838).

Police de la route et circulation routière : circulation et stationnement à Paris (compétence du maire) (p. 1841).

- **Police** [31 mai 1990] :

Drogue : trafic dans les D.O.M. (p. 1841).

Effectifs de police en région parisienne (p. 1839).

Transports : sécurité dans les transports publics en région parisienne (p. 1838).

Service national : incorporation des appelés dans des corps de sapeurs-pompiers (p. 1842).

- **Sécurité civile** [31 mai 1990] :

Bombardiers d'eau (remplacement) (p. 1837).

Incendies de forêt : prévention (p. 1838).

orales sans débat de :

- ***Bonnet (Alain)* (n° 226) : risques naturels (indemnisation : Dordogne) :** Ribéracois et Nontronnais ; classement en zone de catastrophe naturelle [20 avril 1990] (p. 523, 524) ;

- ***Pandraud (Robert)* (n° 275) : départements (élections cantonales) :** date des élections ; découpage cantonal ; publication des décrets [8 juin 1990] (p. 2202, 2203) ;

- ***Planchou (Jean-Paul)* (n° 279) : nomades et vagabonds (stationnement) :** rapport Delamon ; gens du voyage ; accueil et stationnement ; obligation des communes ; situation en région parisienne [8 juin 1990] (p. 2203, 2204) ;

- ***Gantier (Gilbert)* (n° 328) : conférences et conventions internationales (conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) :** C.S.C.E. : tenue du 19 au 21 novembre 1990 à Paris ; conséquences ; circulation ; nuisances ; construction du nouveau Centre de conférences internationales [23 novembre 1990] (p. 5913, 5914).

INTERVENTIONS

Observations sur le rappel au règlement de : *Millon (Charles)* [4 avril 1990] (p. 80).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre) :* possibilité d'interpeller un ministre lors des séances de questions orales sans débat [4 avril 1990] (p. 80)

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre) :* application du règlement ; comparaison avec la procédure britannique [4 avril 1990] (p. 81).

- **Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du président de la République et de celle des députés (n° 1183).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 avril 1990] :

Campagnes électorales : commission nationale de contrôle (p. 83).

Elections cantonales (conditions d'application de la loi) (p. 83).

Lois organiques (procédure législative pour leur adoption) (p. 83).

Partis politiques : financement public (p. 83).

Vie publique (moralisation) (p. 83).

Discussion des articles [4 avril 1990] :

Article 6 *(inéligibilité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Gilbert Millet (prévoit l'inéligibilité pour cinq ans des personnes ayant été poursuivies pour une infraction même amnistiée commise en relation avec le financement des partis politiques et des campagnes électorales) (p. 86).

Article 8 *(candidats proclamés élus dont l'élection est contestée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Marie-France Stirbois (de forme) (p. 87) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 rectifié de la commission (donne compétence au Conseil constitutionnel, saisi d'un recours, pour annuler l'élection du candidat proclamé élu s'il est amené à se déclarer inéligible) (p. 88).

Apres l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de Mme Marie-France Stirbois (prévoit que le Conseil constitutionnel sursoit à statuer jusqu'à la remise des décisions de la commission nationale de contrôle des campagnes électorales lorsqu'il est saisi de la contestation d'une élection) (p. 88).

- **Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Observations sur la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 3330).

Principaux thèmes développés :

Absentéisme (lutte contre) (p. 3299, 3328, 3329).

Calendrier électoral (p. 3300, 3328).

Collectivités locales : décentralisation (influence sur le régime électoral) (p. 3298, 3327).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 3300).

Elections cantonales :
- découpage des cantons (p. 3320, 3322, 3323) ;
- mode de scrutin (p. 3299, 3306, 3326) ;
- renouvellement partiel des conseils généraux (p. 3298, 3326).

Regroupement des élections (modalités) (p. 3297, 3298, 3299, 3322, 3327).

Observations sur les rappels au règlement de : *Lachenaud (Jean-Philippe)* (p. 3322) et *Vasseur (Philippe)* (p. 3323).

Discussion des articles [3 octobre 1990] :

Article 1er *(renouvellement intégral des conseils généraux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 corrigé de M. Jean-Yves Haby (prévoit un renouvellement par moitié des conseils généraux) (p. 3332).

Article 4 *(délai de convocation en cas d'élection partielle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jean-Yves Haby (regroupe les élections municipales avec le renouvellement de la moitié des conseillers généraux) (p. 3333).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 7 corrigé de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que les conseillers régionaux sont élus pour cinq ans) (p. 3334).

Après l'article 6 :

- *favorable* à l'amendement n° 23 de M. Robert Pandraud (prévoit qu'il ne peut être procédé à un redécoupage des circonscriptions électorales dans l'année précédant le renouvellement des assemblées concernées) (p. 3335).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [31 octobre 1990] :

Article 11 *(durée des fonctions des bureaux des conseils généraux formés après les renouvellements de 1992 et 1994) :*

Gouvernement : ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur (rôle) (p. 4681).

Seconde délibération du projet de loi [7 novembre 1990] :

Article 1er A *(institution d'un suppléant aux conseillers généraux)* :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de suppression) (p. 4886) : vote réservé (p. 4887) : adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4889) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Louis Masson (de conséquence) (p. 4888) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que les suppléants doivent souscrire une déclaration de candidature) (p. 4888).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [21 novembre 1990] :

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5794).

Elections cantonales :
- mandat : prolongation d'un an (p. 5794) ;
- mode de scrutin (p. 5794).

Regroupement des élections (modalités) (p. 5794).

Sénat (rejet du projet de loi) (p. 5790).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1990] :

Administration :
- déconcentration (p. 5201, 5204) ;
- préfectures (modernisation) (p. 5204).

Délinquance et criminalité :
- banlieue parisienne et grandes agglomérations (progression) (p. 5204) ;
- drogue (p. 5204, 5205) ;
- évolution (p. 5204, 5205) ;
- prévention (p. 5206).

D.O.M.-T.O.M. : la Réunion (p. 5201).

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques : réglementation (p. 5203, 5204).

Etrangers : immigration clandestine (lutte contre) (p. 5182, 5201, 5205).

Gouvernement : personnels du ministère de l'intérieur (p. 5204).

Ordre public : manifestations lycéennes (p. 5182, 5183, 5184) ;

Police :
- « bavures » (p. 5202, 5203) ;
- effectifs (p. 5201, 5204, 5205) ;
- formation (p. 5203, 5204, 5205) ;
- îlotage (p. 5204) ;
- renseignements généraux (p. 5201, 5202) ;
- statut (revalorisation) (p. 5201).

Observations sur les rappels au règlement de : *Mazeaud (Pierre), Toubon (Jacques), Brunhes (Jacques) et Delattre (Francis)* (p. 5173, 5184 et 5186).

Réponses aux questions :

Administration :
- services techniques déconcentrés (rapprochement) (M. René Dosière) (p. 5228) ;
- sous-préfectures : création d'arrondissements en Ile-de-France (M. Michel Berson) (p. 5243).

Assemblée nationale (création d'une commission d'enquête sur les renseignements généraux) (M. Jacques Toubon) (p. 5242).

Collectivités locales : décentralisation (procédures « autoritaires » de l'Etat en région Ile-de-France) (M. Jean-Pierre Brard) (p. 5212).

Défense : OTAN : services secrets (M. Jean Tardito) (p. 5226).

Délinquance et criminalité :
- commune de Chanteloup-les-Vignes : délinquance (M. Michel Péricard) (p. 5222) ;
- commune de Nice : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (MM. Rudy Salles, Christian Estrosi) (p. 5229, 5239) ;
- commune de Strasbourg : accroissement de la délinquance (M. Marc Reymann) (p. 5241) ;
- manifestations lycéennes (dommages et délits dans le 7e arrondissement) (M. Edouard Frédéric-Dupont) (p. 5223) ;
- quartiers : prévention et développement social (M. Maurice Ligot) (p. 5230).

D.O.M.-T.O.M. :
- Martinique : extension de la compétence territoriale de la police nationale (M. Guy Lordinot) (p. 5228) ;
- recrutement des attachés territoriaux (M. Guy Lordinot) (p. 5240).

Drogue : D.O.M.-T.O.M. (lutte contre) (M. Ernest Moutoussamy) (p. 5211).

Etrangers :
- certificats d'hébergement (délivrance) (M. Jean-Jacques Hyest) (p. 5213, 5227) ;
- délinquance et criminalité (M. Eric Raoult, Mme Marie-France Stirbois) (p. 5209, 5221) ;
- immigration clandestine (M. Jean-Pierre Philibert) (p. 5220) ;
- travail clandestin (lutte contre) (Mme Marie-Josèphe Sublet) (p. 5215).

Jeux et paris : casinos (autorisation d'installation de machines à sous) (MM. Léonce Deprez, Georges Tranchant) (p. 5231, 5232).

Police :
- attitude de la police à l'occasion des manifestations lycéennes (M. Marc Laffineur) (p. 5236) ;
- auxiliaires de police (augmentation des effectifs) (MM. Jean-Pierre Brard, Maurice Ligot) (p. 5211, 5231) ;
- commune de Grigny : installation d'un commissariat de police à la Grande Borne (M. Julien Dray) (p. 5243) ;
- conseil supérieur de l'administration policière (M. Julien Dray) (p. 5235) ;
- effectifs dans le département du Nord (M. Claude Dhinnin) (p. 5238) ;
- effectifs de la petite couronne et de la grande couronne parisienne (différences) (M. Michel Berson) (p. 5236) ;
- fédération autonome des syndicats de police (rôle dans les manifestations lycéennes) (M. Jacques Toubon) (p. 5210) ;
- îlotage (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 5235) ;
- missions (Mme Marie-France Stirbois) (p. 5222) ;
- plan de modernisation (M. François Rochebloine) (p. 5213) ;
- primes : disparité en région Ile-de-France (Mme Marie-Noëlle Lienemann) (p. 5214) ;
- renseignements généraux : activité (M. Jean Tardito) (p. 5226) ;
- renseignements généraux : activité et publication du rapport de l'inspection générale de la police nationale (M. Jacques Toubon) (p. 5242) ;
- renseignements généraux : enquêtes et activités menées par un fonctionnaire (M. Georges Tranchant) (p. 5223, 5224, 5233).

Sécurité civile :
- D.O.M.-T.O.M. : renforcement du dispositif de sécurité pour les cyclones (M. Ernest Moutoussamy) (p. 5211) ;
- incendies de forêt (lutte contre) (MM. Christian Kert, Christian Estrosi) (p. 5214, 5239) ;
- permis de conduire (suspension administrative) (M. Jean-Jacques Hyest) (p. 5227) ;
- sapeurs-pompiers (statut) (M. Christian Kert) (p. 5214).

Observations sur le rappel au règlement de : *Loncle (François)* : proteste solennellement contre la mise en cause nominative d'un fonctionnaire des renseignements généraux (p. 5224).

Observations sur le rappel au règlement de : *Delattre (Francis)* (p. 5231).

Vote des crédits :

Après l'article 91 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 de M. Jacques Blanc (prévoit que les travaux de la commission consultative sur l'évaluation des charges résultant des transferts des compétences entre l'Etat et les collectivités locales doivent faire l'objet d'un rapport au Parlement qui étudiera notamment les transferts de charges résultant des dépenses en matière scolaire) (p. 5244, 5245).

Observations sur les rappels au règlement de : *Pons (Bernard) et Chamard (Jean-Yves)* [21 novembre 1990] (p. 5789).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

Assemblée de Corse : mode de scrutin et composition (p. 5802, 5845).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse :
- enseignement (p. 5802) ;
- transfert de compétences (principe) (p. 5802, 5845).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5802, 5844, 5845).

Elections et référendums : listes électorales (révision) (p. 5802).

Etat : rôle et missions en Corse (p. 5846).

Histoire de la Corse (p. 5801, 5802).

Ordre public : attentats et violence en Corse (p. 5801, 5844, 5846).

Peuple corse :
- déclarations de l'Assemblée de Corse relatives à l'existence du peuple corse : (p. 5802, 5845) :
- reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5801, 5802, 5844,5845) ;

Politique économique :
- continuité territoriale et transports (p. 5844, 5846) ;
- développement économique et investissements (p. 5802, 5844, 5845).

Ressources fiscales et financières (p. 5802, 5803).

Observations sur le rappel au règlement de : *Pasquini (Pierre)* (p. 5841).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*
- *ses observations* (p. 5853, 5857, 5858).

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Emile Zuccarelli (de suppression) (p. 5959) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 201 rectifié de M. Pierre Pasquini (supprime la notion de peuple corse et rappelle l'identité de la Corse) (p. 5959) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Roland Carraz (supprime la notion de peuple corse et la remplace par celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5871) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Jean-Louis Debré (supprime la notion de peuple corse) (p. 5871).

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. Pierre-André Wiltzer (substitue la notion de région insulaire à statut spécial de la Corse à celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5873) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 186 de M. Emile Zuccarelli (dénomme la nouvelle collectivité « région insulaire de Corse ») (p. 5874) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jean-Louis Debré (dénomme la nouvelle collectivité « région Corse ») (p. 5874) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 187 de M. Emile Zuccarelli (dénomme la nouvelle collectivité « région de Corse ») (p. 5874) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de M. Gilbert Millet (fusionne le conseil économique et social et le conseil culturel) (p. 5877) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (fusionne le conseil économique et social et le conseil culturel) (p. 5877) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les textes législatifs relatifs aux régions s'appliquent à la région de Corse sauf lorsqu'ils sont contraires aux dispositions de la présente loi) (p. 5878).

Avant l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (dénomme les membres de l'Assemblée corse, conseillers à l'Assemblée de Corse) (p. 5878).

Article 4 *(dispositions de coordination découlant de l'insertion dans le code électoral d'un titre nouveau relatif à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 5879).

Article 6 *(dispositions de conséquence) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de forme) (p. 5879).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Article L. 364 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Paul Lombard (prévoit le même mode de scrutin que pour les élections régionales) (p. 5881).

Article L. 365 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 5881).

Article L. 366 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Jean-Louis Debré (porte de « six » à « huit » sièges la prime accordée à la liste arrivée en tête) (p. 5882) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Pierre Pasquini (porte de « six » à « huit » sièges la prime accordée à la liste arrivée en tête) (p. 5882) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (réduit de « six » à « cinq » sièges la prime accordée à la liste arrivée en tête) (p. 5882).

Observations sur les rappels au règlement de : *Pasquini (Pierre)* et *Pandraud (Robert)* (p. 5915).

Article 16 *(réunions de l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Pierre-André Wiltzer (de suppression) (p. 5917).

Article 18 *(règles de quorum et de majorité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les parlementaires de Corse sont invités à titre consultatif à participer aux séances de l'Assemblée) (p. 5919).

Article 23 *(compétences de l'Assemblée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 173 corrigé de M. Gilbert Millet (précise que l'Assemblée contrôle le Conseil exécutif) (p. 5922).

Après l'article 23 :

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Paul Lombard (prévoit que les groupes constitués à l'Assemblée sont représentés au sein de tous les offices dépendants de la collectivité) (p. 5923).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Pierre-André Wiltzer (de suppression) (p. 5923) ;
- *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (prévoit que les parlementaires de Corse reçoivent communication des projets établis par le Gouvernement la concernant ainsi que les avis donnés par l'Assemblée sur ces projets) (p. 5923) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 231 corrigé de M. Pierre Pasquini (supprime les dispositions permettant à l'Assemblée de proposer des modifications aux textes relatifs à l'ensemble des collectivités territoriales de Corse) (p. 5925) ;
- *favorable* à l'amendement n° 208 de M. Pierre Pasquini (précise que le Premier ministre doit répondre avant le début de la session suivante) (p. 5927).

Article 25 *(dissolution de l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Guy Hermier (de suppression) (p. 5928).

Article 27 *(composition du conseil exécutif) :*

- *ses observations* (p. 5929).

D.O.M-T.O.M ; identité des statuts de la Corse, de Mayotte et de Saint-Pierre et Miquelon (p. 5929).

- *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Pierre Pasquini (de suppression) (p. 5928).

Article 31 *(pouvoirs du président du conseil exécutif) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Paul Lombard (précise que les arrêtés du président sont co-signés par les membres du Conseil exécutif responsables) (p. 5939).

Article 32 *(rapport annuel présenté à l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Gilbert Millet (prévoit que le rapport est soumis au vote) (p. 5940).

Après l'article 32 :

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (précise que l'Assemblée détermine la politique générale qu'elle souhaite voir mettre en œuvre dans les domaines comprenant des établissements publics) (p. 5940).

Article 33 *(possibilité de faire des suggestions sur le fonctionnement des services publics de l'Etat en Corse) :*

- *ses observations* (p. 5941).

Article 34 *(arrêtés pris par le président du conseil exécutif) :*

- *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (prévoit que le président peut fixer après avis de l'Assemblée la composition du conseil d'administration des offices) (p. 5942).

Article 36 *(mise en jeu de la responsabilité du conseil exécutif) :*

- *ses observations* (p. 5944).
- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Pierre-André Wiltzer (de suppression) (p. 5944).

Observations sur le rappel au règlement de : Pasquini (Pierre) (p. 5944).

- *défavorable* à l'amendement n° 175 de M. Gilbert Millet (supprime le mécanisme de la motion de défiance constructive) (p. 5945).

Article 41 *(contrôle budgétaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 96 de M. Gilbert Millet (prévoit que la saisine de la chambre régionale des comptes n'a pas d'effet suspensif) (p. 5947).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 211 rectifié de M. Jean-Paul de Rocca Serra (précise que le conseil économique, social et culturel comprend deux sections) (p. 5949).
- *favorable* au sous-amendement n° 246 de M. José Rossi (précise que l'effectif maximal du conseil ne peut être supérieur à celui de l'Assemblée de Corse) à l'amendement n° 211 (p. 5949).

Article 46 *(attributions du représentant de l'Etat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 163 corrigé de M. André Rossi (précise que l'Etat est représenté par un préfet nommé en conseil des ministres) (p. 5951) ;
- *favorable* à l'amendement n° 47 de la commission (de forme) (p. 5952).

Article 49 *(carte scolaire des établissements d'enseignement secondaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 142 rectifié de M. Jean-Paul de Rocca Serra (prévoit que la carte scolaire de la Corse est arrêtée par l'Assemblée de Corse sur proposition du conseil exécutif) (p. 5952).

Article 50 *(financement des établissements d'enseignement secondaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 48 de la commission (rédactionnel) (p. 5953).

Article 51 *(enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 177 de M. Gilbert Millet (précise que les décisions en matière de formation supérieure sont prises après avis conforme de l'Université de Corse) (p. 5953) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Gilbert Millet (précise que l'enseignement supérieur s'effectue en Corse dans le cadre de la politique nationale) (p. 5954).

Article 52 *(activités éducatives complémentaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 49 de la commission (supprime les dispositions selon lesquelles l'Assemblée détermine les activités éducatives complémentaires relatives à l'enseignement de la langue corse) (p. 5954) ;
- *favorable* à l'amendement n° 50 de la commission (prévoit que l'Assemblée adopte un plan de développement relatif à l'enseignement de la langue et de la culture corses) (p. 5954).

Article 54 *(compétences de la collectivité territoriale en matière de communication audiovisuelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Gilbert Millet (précise que la collectivité territoriale de Corse conclut des conventions avec la radio et la télévision en vue de garantir l'expression pluraliste en Corse) (p. 5955) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 239 de M. Pierre Pasquini (précise que le conseil de la culture contrôle les émissions de radio et de télévision et élabore un rapport annuel sur toutes les questions relatives aux programmes) (p. 5955).

Article 56 *(compétences de la collectivité territoriale en matière d'environnement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 235 de la commission (étend et précise les compétences de la collectivité territoriale de Corse en matière d'environnement) (p. 5956, 5957).

Article 57 *(plan de développement de la Corse) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 rectifié de M. Jean Tardito (précise que la Corse « dispose » de la solidarité nationale) (p. 5958) ;
- *soutient* l'amendement n° 232 rectifié du Gouvernement (précise que le plan de développement est un des moyens par lesquels s'exerce la solidarité nationale à l'égard de la Corse) : adopté aprés une deuxième rectification (p. 5960) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean Tardito (précise que le développement de la Corse doit s'effectuer de façon complémentaire entre l'intérieur et le littoral) (p. 5960) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 179 de M. Gilbert Millet (étend la consultation pour l'élaboration du plan de développement à l'ensemble des communes) (p. 5961) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 53 de la commission (prévoit la consultation des villes chef-lieu de département pour l'élaboration du plan de développement) (p. 5961).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse) :*

Article L. 144-1 du code de l'urbanisme :

- *ses observations* sur l'amendement n° 194 de M. Emile Zuccarelli (précise que le schéma d'aménagement détermine l'implantation des grands équipements d'infrastructure et les principes de localisation des activités) (p. 5962).

Article L. 144-5 du code de l'urbanisme :

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 5964).

Article L. 144-6 du code de l'urbanisme :

- *favorable* à l'amendement n° 59 de la commission (de précision) (p. 5964).

Après l'article 58 :

- *défavorable* à l'amendement n° 60 rectifié de la commission (institue au profit de la collectivité territoriale de Corse une taxe sur les transports par avion et par bateau à l'arrivée et au départ de la Corse) (p. 5965, 5966) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Pierre Pasquini (crée un fonds permanent d'aménagement et de développement de la Corse financé par une taxe spéciale perçue sur les transports par avion et par bateau) (p. 5965, 5966)).

Avant l'article 59 :

- *défavorable* à l'amendement n° 228 corrigé de M. José Rossi (prévoit qu'une loi de programme fixera les moyens économiques et financiers apportés par l'Etat pour permettre la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la Corse) (p. 5975).

Article 59 *(aides de la collectivité territoriale au développement économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de la commission (précise que les aides directes et indirectes de la collectivité territoriale sont fixées dans le respect des règlements communautaires) (p. 5976) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Gilbert Millet (précise qu'aucune zone économique franche ne peut être constituée en Corse) (p. 5977).

Après l'article 59 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Gilbert Millet (précise la composition du comité de coordination pour le développement industriel de la Corse et son rôle) (p. 5977).

Article 60 *(régime fiscal spécifique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (exonère au titre des investissements les personnes physiques) (p. 5979) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (exonère au titre des investissements les entreprises) (p. 5979) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (réduit le taux de TVA applicable aux ventes d'automobiles) (p. 5979) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (réduit la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5979) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 149 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (exonère des droits de mutation les biens immobiliers situés en Corse transmis par voie de décès ou de donation entre vifs) (p. 5979).

Après l'article 60 :

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Gilbert Millet (prévoit que l'Assemblée pourra décider l'affichage dans les mairies des bénéficiaires des aides économiques de toute nature) (p. 5980).

Article 62 *(office territorial du développement agricole et rural) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que la gestion de l'office est assurée par le président assisté par un directeur nommé par lui) (p. 5981) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 216 de M. Pierre Pasquini (prévoit que la gestion de l'office est assurée par le président assisté par un directeur nommé par lui) (p. 5981).

Article 63 *(office territorial d'équipement hydraulique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 67 de la commission (prévoit que le directeur de l'office est nommé sur proposition du président de l'office par arrêté du Conseil exécutif) (p. 5981).

Après l'article 65 :

- *favorable* à l'amendement n° 69 de la commission (crée une institution chargée de la coordination de l'ensemble des actions de développement du tourisme en Corse) (p. 5982) ;
- *favorable* à l'amendement n° 68 de la commission précédemment réservé (crée un « Chapitre 3 *bis* - Du tourisme ») (p. 5982).

Après l'article 67 :

- *favorable* à l'amendement n° 71 de la commission (précise que la collectivité territoriale est subsituée à l'Etat dans les droits et obligations de celui-ci concernant l'exploitation des transports ferroviaires) (p. 5983).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Guy Hermier (prévoit que la collectivité territoriale est substituée à l'Etat dans ses droits et obligations pour définir sur la base du principe de continuité territoriale les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent dans le cadre d'un service public et précise que la collectivité territoriale reçoit une subvention « de continuité territoriale » fixée annuellement par la loi de finances) (p. 5984) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 196 de M. Emile Zuccarelli (précise que la collectivité territoriale définit les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et toute destination de France continentale) (p. 5985) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 72 de la commission (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) (p. 5985) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 117 de M. Gilbert Millet (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) (p. 5985) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 131 corrigé de M. Jean-Louis Debré (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) (p. 5985) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 197 de M. Emile Zuccarelli (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) (p. 5985) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 217 de M. Pierre Pasquini (supprime les dispositions prévoyant que la collectivité territoriale concède les liaisons maritimes et aériennes immatriculées ou agréées en France) (p. 5986) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Guy Hermier (précise que les contrats de concession des compagnies assurent l'intégralité du transport des passagers et du fret toute l'année dans le cadre du service public) (p. 5986).

Article 69 *(office territorial des transports) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Guy Hermier (définit la composition et la mission de l'office des transports de la Corse) (p. 5987) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 198 de M. Emile Zuccarelli (précise que l'office peut attribuer aux compagnies de transport concessionnaires du service public des subventions) (p. 5987) ;
- *favorable* à l'amendement n° 73 de la commission (prévoit que la gestion de l'office est assurée par un directeur nommé sur proposition du président) (p. 5987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Guy Hermier (modifie la composition de l'office) (p. 5988) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Jean-Louis Debré (précise que les représentants de l'Assemblée aux conseils d'administration des offices sont désignés par l'Assemblée elle même) (p. 5988).

Après l'article 69 :

- *défavorable* à l'amendement n° 218 de M. Pierre Pasquini (prévoit qu'il sera procédé à une évaluation des besoins réels de personnels de manutention pour chacun des ports continentaux et corses) (p. 5988) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 135 rectifié de M. Jean-Louis Debré (prévoit qu'il sera procédé à une évaluation des besoins réels de personnels de manutention pour chacun des ports continentaux et corses) (p. 5988).

Article 70 *(transfert de compétence en matière de voirie) :*

- *favorable* à l'amendement n° 74 de la commission (de forme) (p. 5989) ;

- *favorable* à l'amendement n° 75 de la commission (prévoit que la collectivité territoriale peut déléguer la construction et l'entretien de la voirie aux services de l'équipement) (p. 5989) ;

- *favorable* à l'amendement n° 76 de la commission (de forme) (p. 5989).

Article 71 *(mise en œuvre des stages créés en application des programmes prioritaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 230 corrigé de M. José Rossi (étend la compétence de la collectivité territoriale pour la mise en œuvre des stages) (p. 5989).

Article 72 *(confirmation du droit en vigueur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les équipements et les investissements réalisés par Electricité de France doivent être décidés en concertation avec la collectivité territoriale) (p. 5990) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 182 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que le conseil économique, social et culturel établira un rappport d'information sur la réalisation d'un gazoduc en Corse) (p. 5990, 5991).

Article 73 *(ressources et compensation de charges) :*

- *ses observations* (p. 5991).

Ressources (transfert) (p. 5991).

- *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (de précision) (p. 5992) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 168 de M. Pierre-André Wiltzer (supprime les dispositions créant une dotation générale de décentralisation de la collectivité territoriale de Corse) (p. 5992) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de la commission (supprime les dispositions prévoyant que les charges résultant pour la collectivité territoriale de l'exercice de ses compétences en matière de formation professionnelle continue sont compensées dans les conditions prévues par la loi n° 83-7 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat) (p. 5992).

Article 78 *(inéligibilités) :*

- *soutient* l'amendement n° 244 corrigé du Gouvernement (soumet le Président du conseil exécutif à la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique) : adopté (p. 5994).

Article 80 *(refonte des listes électorales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 222 de M. Pierre Pasquini (de suppression) (p. 5995) ;

- *favorable* à l'amendement n° 79 de la commission (crée une commission chargée de contrôler le déroulement des opérations de refonte des listes électorales) (p. 5996) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 79 : adopté (p. 5996).

Article 82 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 233 du Gouvernement (précise que les dispositions relatives à l'évolution de la dotation de continuité territoriale pour 1991 s'appliquent en 1991) : adopté (p. 5996).

Après l'article 83 :

- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (précise que l'Etat s'interdit toute intervention dans des domaines de compétences transférés à la collectivité territoriale, autrement que par voie contractuelle) (p. 5997).

Son intervention après les explications de vote :

Compétences de la collectivité territoriale de Corse : transfert (principe) (p. 5999).

Ordre public : attentats et violence (p. 5999).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5999).

JULIA (Didier)

Député de Seine-et-Marne

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Agriculture :
- cotisations sociales (p. 364) ;
- fiscalité (p. 364) ;
- prêts (p. 364) ;
- T.V.A. sur le fioul (p. 364) ;
- transmission d'exploitations (p. 364).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 363, 364).

Environnement :
- forêt de Fontainebleau (p. 364) ;
- pollution agricole (p. 364).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 364).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Après l'article 83 :

- *son* amendement n° 68 corrigé soutenu par M. Philippe Auberger (calcule l'assiette de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur en fonction de leur consommation de carburant arrêtée selon les normes de l'union technique de l'automobile et du cycle) : retiré (p. 5595).

- Projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710).

Première lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 1er *(création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) :*

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. Jean-Marie Demange (précise que la mission de l'agence est d'exercer des actions et non de fixer des objectifs) : satisfait (p. 6206) ;

- *son* amendement n° 28 soutenu par M. Jean-Marie Demange (étend le champ d'action de l'agence aux économies de matières premières) (p. 6206) : devenu sans objet (p. 6207).

- *son* amendement n° 29 corrigé (étend le champ d'action de l'agence à la promotion du développement des technologies propres ou économes) : satisfait (p. 6208).

- *son* amendement n° 26 deuxième rectification soutenu par M. Jean-Marie Demange (précise que l'agence dispose d'une délégation dotée de l'autonomie de gestion, assistée d'un comité technique) (p. 6209) : devenu sans objet (p. 6210).

Article 2 *(conseil d'administration) :*

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Jean-Marie Demange (prévoit que le président est nommé par le Premier ministre (p. 6213) : rejeté (p. 6214).

Article 6 *(décret d'application) :*

- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Jean-Marie Demange (prévoit que le décret en Conseil d'Etat fixe l'organisation des délégations techniques) : rejeté (p. 6216).

JUPPÉ (Alain)

Député de Paris

(18e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Malaise de la jeunesse :** fonctionnement de l'enseignement ; sécurité à l'intérieur des établissements ; effectifs de personnel [24 octobre 1990] (p. 4252, 4253) ;

- **Dégradation de l'autorité de l'Etat :** pouvoirs publics : perspectives ; chômage ; enseignement : priorité ; immigration : contrôle ; ordre public : maintien en Corse ; agriculture : crise [14 novembre 1990] (p. 5280, 5281, 5282).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).**

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Communautés européennes : accords de Schengen (p. 1596).

Coopération et développement : aide au développement (accroissement et organisation) (p. 1595, 1596).

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme (généralités) (p. 1594).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1596).

Enseignement primaire : zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) (p. 1595).

Famille : regroupement familial (p. 1596).

Français, nationalité française :
- conditions d'acquisition (p. 1595, 1597) ;
- naturalisation (accélération des procédures) (p. 1595, 1597).

Immigration :
- généralités (p. 1594) ;
- immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1594, 1595, 1596) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1595).

Intègration :
- généralités (p. 1594, 1595) ;
- collectivités locales (rôle et compétences) (p. 1594, 1595) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1594).

Sécurité sociale (protection sociale des immigrés) (p. 1596).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).**

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Affaires étrangères :
- O.N.U. (statut de la France au Conseil de sécurité) (p. 3573) ;
- pays de l'Est (association) (p. 3574) ;
- U.E.O. : rôle (p. 3574).

Communautés européennes :
- conférence des parlements de la C.E.E. (p. 3574) ;
- Congrès (émanation annuelle des parlements nationaux) (p. 3574) ;
- Conseil européen (composition et rôle) (p. 3574) ;
- cour suprême (création) (p. 3574) ;
- déficit démocratique (p. 3572) ;
- élargissement de la Communauté européenne) (p. 3574) ;
- Parlement européen : déroulement des sessions et siège (p. 3573) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3572, 3574) ;
- politique agricole commune (P.A.C.) (p. 3573) ;
- politique fiscale (p. 3573) ;
- politique monétaire : monnaie unique : ECU (rôle) (p. 3574) ;
- politique sociale : Europe sociale (nécessité) (p. 3573).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Communautés européennes : frontières fiscales (suppression) (p. 3870, 3871).

Enseignement : crédits (p. 3869, 3870, 3881, 3882).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3870) ;
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3869, 3870) ;
- dette publique (p. 3870)
- politique menée de 1986 à 1988 (p. 3870, 3871) ;
- recettes (allégements fiscaux) (p. 3870).

Impôt sur le revenu :
- généralités (p. 3871) ;
- revenus fonciers (abattement forfaitaire) (p. 3871).

Logement : fiscalité (p. 3871).

Partis et mouvements politiques : opposition (programme budgétaire) (p. 3872).

Politique économique :
- système monétaire international et européen (p. 3872) ;
- systèmes économiques et « économie mixte de marché » (p. 3872).

Prévisions et projections économiques (p. 3869)

Retraites : financement (p. 3871).

Secteur public : entreprises publiques (privatisations) (p. 3870).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3871, 3872).

K

KASPEREIT (Gabriel)

Député de Paris

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

KERGUÉRIS (Aimé)

Député du Morbihan

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 3641).

Crise agricole (p. 3641).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 3641) ;
- revenu (p. 3641).

Risques naturels : sécheresse (p. 3640).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Équipement, logement, transports et mer : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Communautés européennes : pêches maritimes : politique maritime communautaire (p. 4459, 4460).

Emploi : sauvegarde des emplois dans le secteur maritime (p. 4460).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 4460).

Marine marchande :
- généralités (p. 4459) ;
- copropriété quiritaire : dispositions fiscales (p. 4459).

Pêches maritimes :
- licence et permis de mise en exploitation ; P.M.E. (p. 4459) ;
- ressource (p. 4459) ;
- situation (p. 4460) ;

Ports maritimes et activités portuaires :
- dockers (p. 4460) ;
- équipements et voies d'accès (p. 4460).

Sécurité maritime : signalisation maritime (p. 4460).

Intention de vote contre du groupe U.D.F. (p. 4461).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 76 *(mesures en faveur des personnes physiques qui donnent des navires en location) :*

- *son* amendement n° 315 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte la déduction du revenu à 50 p. 100 des sommes investies et la plafonne à 100 000 F pour une personne seule et à 200 000 F pour un couple marié, assouplit les conditions mises à son obtention et supprime son imputation sur le prix de revient pour le calcul de l'amortissement des parts de propriété et pour la détermination des plus-values) (p. 5579) : rejeté (p. 5580).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Commerce extérieur : déficit de la balance commerciale des produits de la mer (p. 6827).

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 6827).

Littoral : constructions et équipements à usage public (p. 6827).

Marins pêcheurs (p. 6827).

Pêches maritimes : permis de mise en exploitation (P.M.E.) (p. 6827).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et à l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture (n° 1649).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Pêches maritimes : organisation interprofessionnelle :
- comités : missions, composition et fonctionnement (p. 6841) ;
- commercialisation (p. 6841).

KERT (Christian)

Député des Bouches-du-Rhône

(11e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Jacques Jegou, tendant à permettre aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (n° 1058) [5 avril 1990] (p. 179).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation des rapatriés :** revendications ; harkis ; loi d'indemnisation ; échéancier des remboursements [16 mai 1990] (p. 1396, 1397) ;

- **Audiovisuel public :** chaînes publiques : malaise ; déficit d'Antenne 2 ; grève des journalistes de F.R. 3 ; démission de M. Philippe Guilhaume ; présidence commune : nécessité ; moyens financiers : augmentation considérable [19 décembre 1990] (p. 7143, 7144).

orales sans débat :

- **n° 235,** posée le 18 avril 1990 : **S.N.C.F. (T.G.V)** (p. 403). Appelée le 20 avril 1990 : tracé du T.G.V. Méditerranée (p. 529, 530).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux. - Culture. - *Questions* [25 octobre 1990] :

Arts et spectacles : cinéma (p. 4330).

Culture, communication et grands travaux. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (légitimité et missions) (p. 4347).

Presse, édition et imprimerie : aides à la presse (p. 4347).

Production : Société française de production (S.F.P.) (p. 4346).

Radiodiffusion :
- Radio France (p. 4347) ;
- Radio France internationale (p. 4347) ;
- Radio France outre-mer (p. 4347).

Redevance (p. 4346).

Réseaux câblés (p. 4346).

Satellites (p. 4346).

Secteur public : audience, moyens et missions (p. 4346, 4347).

Télévision :
- Antenne 2 : budget (p. 4346) ;
- la S.E.P.T. : diffusion et chaîne culturelle européenne (p. 4346).

Télévisions privées : La Cinq : participation du groupe Hachette (p. 4347).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Sécurité civile :
- incendies de forêt (lutte contre) (p. 5213) ;
- sapeurs-pompiers (statut) (p. 5214).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Audiovisuel : gestion des antennes collectives, de la domotique et du droit au câble par les organisme H.L.M. (p. 5322, 5323).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 175 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (institue la déductibilité fiscale des sommes versées à une mutuelle en vue de la retraite et au titre de la prévoyance) : vote réservé (p. 6859) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 56 du Gouvernement (proroge d'un an le régime d'affiliation à la sécurité sociale des correspondants locaux de la presse régionale et départementale non salariés) (p. 6093).
- *favorable* à l'amendement n° 57 du Gouvernement (définit le statut des vendeurs colporteurs de presse) (p. 6093).

KIEJMAN (Georges)

Ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du garde des sceaux, ministre de la justice. - Décret du 2 octobre 1990 [*J.O.* du 3 octobre 1990] (p. 11983).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Debré (Jean-Louis)* : affaire Urba :** financement des activités politiques ; article 36 du code de procédure pénale : application ; affaire Urba : application des lois d'amnistie [7 novembre 1990] (p. 4880, 4881) ;

- ***Toubon (Jacques)* : considération à porter à la justice :** fonctionnement ; attitude de la Chancellerie à l'égard des personnels de justice ; affaires : gestion des dossiers ; loi sur le financement des partis de 1988 : application ; loi sur le financement des campagnes électorales de janvier 1990 [28 novembre 1990] (p. 6112, 6113, 6114) ;

- ***Michel (Jean-Pierre)* : affaires en cours :** fonctionnement ; financement ; justice : secret de l'instruction ; amnistie des faits survenus avant la loi de janvier 1990 [28 novembre 1990] (p. 6117, 6118) ;

- ***Robien (Gilles de)* : Les affaires et la morale en politique :** indépendance de la justice ; affaires ; fonctionnement de la démocratie en France ; réforme du Conseil supérieur de la magistrature (étude en cours) [28 novembre 1990] (p. 6119, 6120, 6121) ;

- ***Haby (Jean-Yves)* : abandon des poursuites pénales pour chèques sans provision :** abandon des poursuites à Rennes ; tribunaux : surcharge ; incidents de paiement : hausse ; commerçants : conséquences ; image de la justice [28 novembre 1990] (p. 6121) ;

- ***Clément (Pascal)* : la justice :** fonctionnement ; moyens financiers ; magistrats : revendications ; réformes de l'institution et du Conseil supérieur de la magistrature ; malaise de la justice ; effort budgétaire accru [5 décembre 1990] (p. 6388, 6389) ;

- ***Loncle (François)* : la justice :** fonctionnement ; affaire Cogedim : traitement par la justice ; secret de l'instruction ; montant des fausses factures ; inculpations ; enrichissement personnel à vérifier ; loi de janvier 1990 : application éventuelle [5 décembre 1990] (p. 6393).

orales sans débat de :

- ***Galley (Robert)* (n° 321) : arts plastiques (enseignement : Aube)** : école municipale des beaux-arts de Troyes : agrément de l'État : retrait le 7 août 1990 ; mesures transitoires pour 1990-1991 ; réforme pédagogique de l'enseignement supérieur des arts plastiques : décret du 10 novembre 1988 [23 novembre 1990] (p. 5909, 5910) ;

- ***Kiffer (Jean)* (n° 323) : sports (golf : Moselle) :** Amnéville en Moselle : aménagement d'un terrain de golf ; conséquences administratives et judiciaires [23 novembre 1990] (p. 5908, 5909).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant adaptation de la législation française aux dispositions de l'article 5 de la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, faite à Vienne, le 20 décembre 1988 (n° 1604).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 octobre 1990] :

Affaires étrangères :
- traités et conventions : convention de Vienne du 20 décembre 1988 (p. 3755, 3756) ;

Banques et établissements financiers :
- Crédit lyonnais (filiale hollandaise) (p. 3761) ;
- opérations suspectes (signalées avec la création du TRACFIN) (p. 3761) ;
- rôle dans le blanchiment (p. 3761).

D.O.M.-T.O.M. : application de la convention aux T.O.M. (p. 3756).

Droit pénal :
- confiscation des biens (p. 3755, 3756) ;
- mesures conservatoires (p. 3756).

Impôts et taxes :
- paradis fiscaux (p. 3761) ;
- sociétés écrans (p. 3761).

Président de la République (voyage en Colombie) (p. 3760).

Discussion des articles [15 octobre 1990] :

Article 8 *(exécution en France de mesures conservatoires décidées par des autorités judiciaires étrangères) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (empêche les autorités judiciaires françaises de ne pas prononcer des mesures provisoires qui ne pourraient être transformées en condamnation définitive) : adopté (p. 3764).

- *soutient* le sous-amendement n° 13 du Gouvernement (porte à deux ans l'effet des mesures conservatoires) à l'amendement n° 10 de la commission (limite à un an l'effet des mesures conservatoires) : adopté (p. 3764).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Réponses aux questions* [23 octobre 1990] :

Education surveillée : politique générale du Gouvernement (M. Jacques Toubon) (p. 4186).

Magistrature :
- grève des magistrats (position du ministre délégué) (M. Pierre Mazeaud) (p. 4185) ;
- « malaise » (M. Pierre Mazeaud) (p. 4180, 4181).

- Projet de loi rectifié autorisant l'approbation de la convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime (n° 1587) et projet de loi autorisant l'approbation du protocole pour la répression d'actes illicites contre le sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (n° 1586).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique : discussion commune [27 novembre 1990] :

Mer et littoral : plates-formes fixes (p. 6044).

Ordre public : terrorisme en mer (répression) (p. 6043).

Organisation maritime internationale (O.M.I.) : convention et protocole du 10 mars 1988 (p. 6044).

Procédure pénale :
- compétence des juridictions françaises (p. 6044) ;
- extradition (en application de la convention) (p. 6044) ;
- infractions punissables (liste) (p. 6044) ;
- poursuites pénales (p. 6044).

Transports : conventions de La Haye et Montréal sur la sécurité de la navigation aérienne (p. 6044).

- Projet de loi relatif aux atteintes à la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (n° 1588).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. : T.O.M. et Mayotte (application de la loi) (p. 6046).

Droit pénal :
- adaptation du droit national (p. 6046) ;
- juridictions françaises (compétence « universelle ») (p. 6046).

Procédure pénale :
- condamnation pénale des actes de piraterie maritime (p. 6046) ;
- extradition en cas de piraterie maritime (p. 6046).

Traités et conventions : conventions de La Haye et Montréal (modèle) (p. 6046).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707).

Commission mixte paritaire [12 décembre 1990] :

- *ses observations* (p. 6762).

- Proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses mesures d'harmonisation entre le droit applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et le droit applicable dans les autres départements (n° 1430).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1990] :

Chasse et pêche : lots de chasse : adjudication dans les forêts domaniales (p. 6994).

Déchéances et incapacités : régime des incapables (unification) (p. 6994).

Mariage et régimes matrimoniaux :
- certificat d'héritier (avec inscription du régime matrimonial du défunt (p. 6994) ;
- régime matrimonial (publicité) (p. 6994) ;
- registre matrimonial (suppression) (p. 6994).

Propriété :
- hypothèques et priviléges (inscriptions, mainlevées) (p. 6994) ;
- immeubles (ventes forcées) (p. 6994) ;
- propriété foncière (publicité des mutations par décès) (p. 6994).

Discussion des articles [17 décembre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Jean-Louis Masson (applique aux départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin les dispositions de l'article 31 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986) (p. 6998).

Article 2 *bis* *(modification du code forestier) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (de suppression) (p. 6998).

Article 13 *(règles de publicité relatives au redressement et à la liquidation judiciaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (met les règles de publicité relatives au redressement et à la liquidation judiciaires appliquées en Alsace-Lorraine en conformité avec celles en vigueur dans les autres départements français) (p. 6999).

Article 15 *(date d'effet des inscriptions relatives au redressement judiciaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (stipule que l'inscription prend rang à compter du dépôt de la requête) (p. 6999).

Après l'article 17 :

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean-Louis Masson (précise le caractère obligatoire et complémentaire du régime local de sécurité sociale pour les départements d'Alsace-Lorraine) (p. 6999) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean-Louis Masson (précise que le taux des cotisations des assujettis au régime local ne peut être supérieur au niveau existant au 1er janvier 1990) (p. 7000).

- Proposition de loi relative aux marques de fabrique, de commerce ou de service (n° 614).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 décembre 1990] :

Communautés européennes :
- directive communautaire du 21 décembre 1988 sur les marques (p. 7002) ;
- Office européen des marques (création à Strasbourg) (p. 7001).

Marques de fabrique et de commerce : contrefaçons (p. 7001).

Prix et concurrence : prix d'appel et revente à perte (p. 7003).

Discussion des articles [17 décembre 1990] :

Article 4 *(protection des droits antérieurs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 7003) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (supprime la référence à l'image ou à la renommée d'une collectivité territoriale) (p. 7004).

Article 7 *(modalités de l'opposition à la demande d'enregistrement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (fixe à six mois le délai imparti pour statuer sur les demandes d'opposition) (p. 7005).

Article 13 *(protection de la marque) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean-Paul Charié (interdit au propriétaire d'une marque de refuser l'usage de celle-ci pour la revente de produits en provenance d'un Etat membre de la Communauté européenne) (p. 7006) ;
- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (interdit au propriétaire d'une marque de refuser l'usage de celle-ci pour les produits qu'il vend dans la Communauté européenne) (p. 7006).

Après l'article 37 :

- *soutient* l'amendement n° 10 du Gouvernement (précise les règles applicables aux certificats d'addition définis par la loi n° 90-1052 du 26 novembre 1990) : adopté (p. 7009).

KIFFER (Jean)

Député de la Moselle

(8e circonscription)

Apparenté R.P.R.

S'apparente au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative à **l'interdiction du territoire français aux personnes y ayant pénétré ou séjourné sans les titres ou autorisations nécessaires ou y ayant indroduit des substances illicites (n° 1615)** [3 octobre 1990].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 260,** posée le 15 mai 1990 : **politiques communautaires (développement des régions)** (p. 1354). Appelée le 18 mai 1990 : accès aux aides du Fonds européen ; Lorraine ; aménagement de la friche d'Amnéville ; financement (p. 1531, 1532, 1533) ;
- **n° 323,** posée le 21 novembre 1990 : **sports (golf : Moselle)** (p. 5769). Appelée le 23 novembre 1990 : Amnéville en Moselle : aménagement d'un terrain de golf ; conséquences administratives et judiciaires (p. 5908, 5909).

KŒHL (Emile)

Député du Bas-Rhin

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 354,** posée le 11 décembre 1990 : **épargne (livrets d'épargne)** (p. 6736). Appelée le 14 décembre 1990 : livrets d'épargne : livret bleu du Crédit Mutuel ; centralisation par la Caisse des dépôts et consignations : conséquences ; financement du logement social : priorité de la solidarité nationale (p. 6889, 6890).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe : défense européenne (concept) (p. 4938).

Armements classiques :
- avions de combat tactique (A.C.T.) Rafale (p. 4938) ;
- chars Leclerc (p. 4938) ;
- hélicoptères NH 90 (p. 4938).

Affaires européennes. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Europe : Europe de l'Est, U.R.S.S. (aide) (p. 5005).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Urbanisme : droit de préemption : fonctionnement (p. 5334).

KOUCHNER (Bernard)

Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'action humanitaire

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Mesmin (Georges) :* Vietnam et boat-people, politique de la France :** accueil des réfugiés ; droits de l'homme au Vietnam [11 avril 1990] (p. 259, 260) ;
- ***Raoult (Eric) :* action française en faveur de la Roumanie :** message de Doïna Cornea ; élections du 20 mai 1990 ; envoi d'observateurs [25 avril 1990] (p. 638, 639).

orales sans débat de :

- ***Deniau (Xavier)* (n° 277) : voirie (autoroutes : Loiret) :** traversée du département d'est en ouest ; concertation sur le choix du tracé ; environnement ; consultation du ministre de l'équipement ; avis du secrétaire d'Etat chargé de l'environnement [8 juin 1990] (p. 2204, 2205) ;

- ***Gantier (Gilbert)* (n° 278) : logement (H.L.M : Ile-de-France)** : conditions d'attribution des logements aidés ; plafond de ressources ; absentéisme des ministres aux séances de questions orales [8 juin 1990] (p. 2205, 2206, 2207) ;

- ***Loncle (François)* (n° 281) : enseignement (fonctionnement : Eure)** : sous-scolarisation du département ; démographie ; inégalités dans la répartition des crédits entre les différentes académies [8 juin 1990] (p. 2207, 2208).

KUCHEIDA (Jean-Pierre)

Député du Pas-de-Calais

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut et au capital de la régie nationale des usines Renault (n° 1228) [*J.O.* du 8 juin 1990] (p. 6746).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission de la production et des échanges, sur l'**aménagement du territoire (n° 1353)** [17 mai 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Recherche publique et industrielle** : crédits publics de recherche ; affectation aux régions ; inégalités [6 juin 1990] (p 2084, 2085).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Rapporteur de la mission d'information de la commission de la production.

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales :
- communes (développement local et coopération intercommunale) (p. 1727, 1728) ;
- compétences (p. 1727).

Communautés européennes : intégration de la France (p. 1729).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1728, 1729).

Enseignement supérieur (p. 1728).

Etat : rôle (p. 1728).

Finances publiques : subventions (p. 1727).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 1728).

Gouvernement : ministère de l'aménagement du territoire (création) (p. 1726).

Industrie : localisation (aides à l'implantation) (p. 1728).

Organismes et structures : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 1726, 1727, 1728).

Parlement (création d'une structure parlementaire pour le suivi de l'aménagement du territoire) (p. 1726).

Politique économique : pôles de conversion (p. 1728).

Politique économique et sociale : rôle de l'aménagement du territoire (p. 1726).

Prévisions et projections économiques : lancement de programmes de prospective (p. 1727).

Primes : prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) pour les petits projets (p. 1728).

Recherche (p. 1727).

Régions :
- Ile-de-France : réorganisation et équilibrage Paris/province (p. 1728) ;
- restructuration et regroupement (p. 1728) ;
- solidarité interrégionale (p. 1728, 1729).

Transports :
- infrastructures (p. 1727) ;
- voirie : réseaux routier et autoroutier (p. 1727).

Urbanisme :
- agences d'urbanisme intercommunal (création) (p. 1727) ;
- réseaux de villes (développement) (p. 1729).

Zones rurales :
- administration (présence des services publics dans les petites communes) (p. 1728) ;
- revalorisation et développement (p. 1728).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Gouvernement : aménagement du territoire : budget (p. 4840).

Industrie : pôles de conversion (p. 4840).

Organismes et structures : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 4840).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 4840).

Industrie et aménagement du territoire : Industrie. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Enseignement supérieur : Ecole des Mines (p. 4812).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 4813).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5337).

Logement social : droit au logement et logement social (p. 5337).

Secteur locatif privé (p. 5337).

- Projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :
- Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (A.N.R.E.D.), Agence pour la qualité de l'Air (A.Q.A.) (fusion des trois agences) (p. 6202) ;
- établissement public et commercial (création d'un nouvel établissement) (p. 6202) ;
- missions et compétences de l'agence (p. 6202, 6203) ;
- personnel de l'agence : conditions d'emploi et de rémunération (p. 6202) ;
- ressources de l'agence (p. 6202).

Air (p. 6202).

Collectivités locales : partenariat et initiatives (p. 6203).

Déchets (industriels, hospitaliers et ordures ménagères) : traitement et transport (p. 6202).

Eau et agences de bassin (p. 6202).

Energie :
- approvisionnement (p. 6202) ;
- économies d'énergie (p. 6202) ;
- énergies renouvelables (p. 6202).

Gouvernement : ministère de l'environnement (tutelle sur la nouvelle agence) (p. 6202).

Parlement : contrôle parlementaire (p. 6203).

Recherche (p. 6202).

Régions : rôle (p. 6203).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [5 décembre 1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :
- Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (A.N.R.E.D.) et Agence pour la qualité de l'air (A.Q.A.) (fusion des trois agences) (p. 6404) ;
- conseil d'administration de l'agence : composition (p. 6405) ;
- ressources de l'agence (p. 6405).

Collectivités locales : partenariat et initiatives (p. 6405).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 6404).

Parlement : contrôle parlementaire (p. 6405).

L

LABARRERE (André)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 338,** posée le 27 novembre 1990 : **enseignement secondaire (constructions scolaires : Pyrénées-Atlantiques)** (p. 6102). Appelée le 30 novembre 1990 : responsabilité du conseil régional (p. 6233, 6234).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1990] :

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *son* sous-amendement oral (précise qu'il s'agit de la session ordinaire) à l'amendement n° 208 de M. Pierre Pasquini (précise que le Premier ministre doit répondre avant le début de la session suivante) : adopté (p. 5927).

LABBE (Claude)

Député des Hauts-de-Seine

(8e circonscription)

R.P.R.

Vice-président de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé vice-président de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

En qualité de vice-président :

Répond au rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [16 mai 1990] (p. 1399).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. *Questions* [5 novembre 1990] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Brard (Jean-Pierre)* (p. 4726).

Observations sur le rappel au règlement de : *Pons (Bernard)* [21 novembre 1990] (p. 5789).

En qualité de député :

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Article 43 *(commission départementale des évaluations cadastrales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la désignation d'un représentant des organismes d'H.L.M. par le préfet) (p. 1869).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Communautés européennes : directives (p. 5293).

Industrie aéronautique (p. 5292, 5293).

Trafic aérien (évolution) (p. 5293).

LABORDE (Jean)

Député du Gers

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation par la France du Protocole additionnel à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (n° 1681) [30 octobre 1990] (p. 4616).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1681), autorisant l'**approbation par la France du Protocole additionnel à la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (n° 1776)** [29 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Agroalimentaire : foie gras (p. 4600).

Affaires étrangères. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Europe :

- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (Sommet de Paris 19-21 novembre 1990) (p. 4986) ;
- Conseil de l'Europe (p. 4986).

LACHENAUD (Jean-Philippe)

Député du Val-d'Oise

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Première lecture [3 octobre 1990] :

Rappel au règlement : demande des éclaircissements sur le redécoupage des cantons (p. 3322).

LACOMBE (Jean)

Député de l'Hérault

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (équipement et transports : mer) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport d'information fait au nom de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée sur la **politique communautaire en matière de transport maritime (n° 1486)** [21 juin 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome X : **équipement et transports : mer (n° 1637)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- Mer et littoral [21 juin 1990] :

Pêches maritimes :

- Communautés européennes : réglementation de la pêche en Méditerranée (p. 2762) ;
- Méditerranée (protection de la ressource et nécessité d'une réglementation communautaire) (p. 2762).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (permet au ministre chargé de la santé d'autoriser la publicité en faveur de fêtes ou foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales) (p. 2974) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 164 de M. Régis Barailla (de précision) (p. 2975) à l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement : adopté (p. 2976) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 163 de M. Régis Barailla (précise que l'autorisation est accordée par arrêté conjoint des ministres de la santé et de l'agriculture) (p. 2975) à l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement : rejeté (p. 2976).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [29 octobre 1990] :

Communautés européennes :

- concurrence (p. 4456) ;
- « Europe bleue » (p. 4456) ;
- Méditerranée (ressources) (p. 4456) ;
- pêches maritimes : politique maritime communautaire (p. 4456).

Crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4456).

Marine marchande : généralités (p. 4456).

Pavillon :

- français (p. 4456) ;
- Kerguelen (immatriculation) (p. 4456).

Coopération et développement. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) et coopération décentralisée (p. 4493).

Santé publique : S.I.D.A. (extension en Afrique) (p. 4496).

LAFFINEUR (Marc)

Député du Maine-et-Loire

(7e circonscription)

U.D.F.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Lycées : attente des élèves ; gestion difficile du ministère de l'éducation nationale ; décentralisation et rôle des régions ; transfert de compétences en matière de gestion du personnel d'enseignement [7 novembre 1990] (p. 4874, 4875).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 mai 1990] :

Taxe d'habitation :

- logements sociaux (régime particulier) (p. 1809) ;
- part départementale (p. 1810).

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :
- élevage hors-sol (p. 1810) ;
- réforme (nécessité) (p. 1809) ;
- terrains constructibles (p. 1810).

Valeurs locatives :
- révision générale (nécessité et méthodes) (p. 1809) ;
- secteurs d'évaluation (p. 1809) ;
- simulations (p. 1809) ;
- transferts de charges (p. 1809).

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Article 14 *(répartition des propriétés non bâties en groupes, sous-groupes et classes) :*

- *son* amendement n° 102 (supprime le groupe « élevages hors-sol ») (p. 1849) : rejeté au scrutin public (p. 1850).

Article 15 *(terrains non bâtis pouvant être classés dans le sous-groupe des terrains constructibles) :*

- *son* amendement n° 105 (prévoit que les terres agricoles ne peuvent être classées dans le groupe des terrains constructibles) (p. 1851) : rejeté (p. 1852) ;
- *son* amendement n° 106 (prévoit que les terres agricoles ne peuvent être classées dans le groupe des terrains constructibles) : devenu sans objet (p. 1852).

Article 19 *(détermination des tarifs applicables aux propriétaires du huitième groupe) :*

- *son* amendement n° 108 soutenu par M. Francis Delattre (maintient les majorations pour les chemins de fer, les canaux et les carrières et prévoit une évaluation cadastrale particulière pour les terrains et jardins d'agrément) : retiré (p. 1855).

Article 23 *(évaluation cadastrale des installations affectées à l'élevage hors-sol) :*

- *son* amendement n° 103 (de suppression) : retiré (p. 1856).

Article 29 *(obligation de déclaration pour les propriétaires d'installations affectées à l'élevage hors-sol) :*

- *son* amendement n° 104 (de suppression) : devenu sans objet (p. 1858).

Article 32 *(recours à la commission départementale des impôts directs) :*

- *son* amendement n° 107 (prévoit la saisine en appel de la commission départementale des impôts directs) : devenu sans objet (p. 1859).

Article 44 *(composition de la commission départementale des impôts directs) :*

- *son* amendement n° 150 (modifie la composition de la commission départementale) : rejeté (p. 1877).

Après l'article 52 :

- *défavorable* à l'amendement n° 162 précédemment réservé de M. Louis Mermaz (institue une taxe assise sur le revenu pour la part départementale de la taxe d'habitation) (p. 1899).

Demande de suspension de séance pour l'examen de l'amendement déposé tardivement (p. 1888).

Justice fiscale (p. 1899).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Agriculture (crédits, difficultés) (p. 3829, 3830).

Aménagement du territoire (p. 3830).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 3829).

Enseignement : crédits (p. 3829).

Finances publiques : dépenses (niveau et évolution) (p. 3829).

Gouvernement : méthode « Rocard » (p. 3829) ;

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 3829, 3830).

T.V.A. : taux normal (p. 3829).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Crise agricole (p. 4587).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4587).

T.V.A. : compensation forfaitaire (p. 4587).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Police : attitude de la police à l'occasion des manifestations lycéennes (p. 5236).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Aides :
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5315, 5316) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5316).

Gouvernement : urbanisme, logement et services communs : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5315).

Logement social :
- financement : collecte du livret A (p. 5316) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5316) ;
- zones rurales (p. 5316).

Régions : Ile-de-France (p. 5316).

Secteur locatif privé (p. 5316).

Villes : politique de la ville (p. 5315).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 5316).

Questions :

Bâtiment et travaux publics : assurance construction : fonds de compensation de l'assurance construction (p. 5330).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1628).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

Assemblée nationale : précipitation et amendements tardifs du Gouvernement (p. 6497).

Hôpitaux et cliniques :
- budget global (p. 6498) ;
- cliniques privées (forfait biologie, conventions, harmonisation avec le secteur public) (p. 6497, 6498).

Professions médicales : liberté du choix du médecin (p. 6497).

LAFLEUR (Jacques)

Député de la Nouvelle-Calédonie et dépendances

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

LAGORCE (Pierre)

Député de la Gironde

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Transports** [3 mai 1990] :

Transports fluviaux :
- tourisme et loisirs : tourisme fluvial (p. 980) ;
- voie d'eau : développement de l'infrastructure fluviale (p. 980).

orales sans débat :

- **n° 339,** posée le 27 novembre 1990 : **environnement (politique et réglementation : Gironde)** (p. 6102). Appelée le 30 novembre 1990 : vallée de la Garonne : exploitation des gravières ; extension : conséquences ; matériaux de démolition ; recyclage nécessaire ; taxe sur les granulats : rétablissement [30 novembre 1990] (p. 6231, 6232).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1834).**

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- déficit démocratique (p. 3585) ;
- politique monétaire : banque centrale européenne (p. 3585).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Réfractaires et maquisards : carte du combattant (p. 4521).

- **Projet de loi autorisant la ratification du traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (n° 1786).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 décembre 1990] :

Affaires étrangères : Allemagne :
- armée allemande : plafond de 370 000 hommes (p. 6818) ;
- armée soviétique en Allemagne : rapatriement en U.R.S.S., financement (p. 6818) ;
- Berlin : chute du mur (p. 6817) ;
- frontières définitives : traité de Moscou du 12 septembre 1990 (p. 6817) ;
- souveraineté : recouvrement (p. 6817).

Défense : Alliance Atlantique : maintien de l'Allemagne unie dans l'Alliance Atlantique (p. 6817, 6818).

Europe :
- charte de l'Europe du 19 novembre 1990 (p. 6817) ;
- Confédération européenne : message Kohl-Mitterrand (p. 6817, 6818) ;
- forces conventionnelles en Europe (1er traité F.C.E.) (p. 6818).

LAIGNEL (André)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle

DEPOTS

Projet de loi relatif au **crédit formation**, à la **qualité** et au **contrôle de la formation professionnelle continue** et modifiant le Livre IX du code du travail **(n° 1231)** [11 avril 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Mignon (Hélène)* : protocole crédit-formation** : droit à la formation ; bénéficiaires ; financement [11 avril 1990] (p. 251, 252).

- ***Bêche (Guy)* : aménagement du temps de travail** : groupe Peugeot-Talbot de Poissy ; durée journalière et durée hebdomadaire de travail ; avis du comité d'entreprise ; création d'emplois ; crédit d'impôt [13 juin 1990] (p. 2377, 2378).

- ***Aubert (Emmanuel)* : excédents du fonds national d'assurance veuvage** : affectation des excédents ; débat attendu ; assurance chômage [13 juin 1990] (p. 2378, 2379).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Apprentissage : articulation avec le crédit-formation (p. 1027).

Crédit-formation :
- champ d'application (définition et extension) (p. 999, 1001, 1026, 1027) ;
- droit individuel à la qualification :
  - bilan pédagogique préalable (p. 1026) ;
  - reconnaissance et contenu (p. 997, 998, 1001, 1026).

Enseignement :
- échec scolaire et illettrisme (p. 999, 1027) ;
- formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 1027).

Formation professionnelle :
- handicapés (p. 1028) ;
- histoire et continuité (p. 997) ;
- investissements (accroissement et répartition) (p. 996) ;
- marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 997, 1026) ;
- partenariat et consultation (p. 998) ;
- qualité de la formation (amélioration) (p. 997, 1000).

Organismes de formation professionnelle : contrôle de l'Etat (renforcement) :
- contrôle administratif et financier (p. 1000) ;
- légitimité et moyens du contrôle (p. 998, 1000, 1027) ;
- procédure d'évaluation :
  - comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 1000, 1025) ;
  - groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 1000, 1025) ;
  - procédure d'habilitation (justification et interrogation) (p. 1027) ;
- droits du stagiaire (élargissement et protection) :
  - relations contractuelles entre le stagiaire et l'organisme (p. 1000) ;
  - statut du stagiaire (p. 999, 1000) ;

Participation des employeurs :
- crédit d'impôt-formation (p. 1026) ;
- efforts financiers (renforcement) (p. 1025) ;
- procédures imposées aux entreprises (simplification) (p. 1000).

Régions :
- compétences :
  - « recentralisation » et rôle de l'Etat (p. 1025, 1026) ;
  - respect des lois de décentralisation (p. 1000, 1028) ;
- missions locales (p. 1024).

Travail :
- congés formation - articulation avec le crédit-formation (p. 999) ;
- nombre de bénéficiaires (p. 997) ;
- travaux d'utilité collective (T.U.C.) (évolution) (p. 1026).

Stages : condamnation des « stages-parking » (p. 1026, 1027).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 1er *(principes généraux du crédit-formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1046) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 1047) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (précise le dispositif du crédit-formation) (p. 1048) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 53 de M. Jean Ueberschlag (rédactionnel) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 1048) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 50 de M. Germain Gengenwin (ajoute les établissements publics à la liste des organismes qui concourent à la mise en place du crédit-formation) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 1048).

Article 2 *(crédit-formation des salariés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1049) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (de précision) (p. 1049) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 33 de Mme Yvette Roudy (corrige les inégalités frappant les personnes seules qui élèvent un enfant dans l'accès à la formation) (p. 1049).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (ouvre le crédit-formation aux salariés bénéficiaires d'une convention de conversion) (p. 1049).

Article 3 *(crédit-formation jeunes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que le contrat d'adaptation ne peut constituer une modalité de mise en œuvre du crédit-formation) (p. 1050) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean Ueberschlag (restreint les modalités de mise en œuvre du crédit-formation) (p. 1050) ;
- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (prévoit que le décret en Conseil d'Etat porte également sur les modalités de suivi des jeunes dont le parcours de formation peut se terminer par un contrat de qualification) (p. 1050).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (ouvre le crédit-formation aux jeunes en apprentissage) (p. 1051) ;
- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (rend compatible le crédit-formation et le crédit emploi-solidarité) (p. 1051).

Article 4 *(comité national d'évaluation de la formation professionnelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 22 de M. Germain Gengenwin (impose au comité l'accord de la région concernée pour l'évaluation des programmes de formation auxquels l'Etat ne participe pas) (p. 1053) ;
- *favorable* à l'amendement n° 23 de M. Germain Gengenwin (impose au comité national d'évaluation de remettre chaque année un rapport sur l'état de l'offre et de la demande de formation continue en France) (p. 1053).

Article 6 *(bilans pédagogique et financier) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (dispose que les actions de formation professionnelle du livre III du code du travail, relatif au placement et à l'emploi, sont susceptibles de faire l'objet de conventions) (p. 1054).

Article 7 *(droits des stagiaires dans les organismes de formation) :*

Articles L. 950-5-1, L. 950-5-2, L. 950-5-3 du code du travail :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean Ueberschlag (supprime le recours à un décret d'application dans l'article L 950-5-1 du code du travail) (p. 1055) ;
- *favorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean Ueberschlag (limite la compétence du conseil de perfectionnement aux formations dispensées en application des conventions de formation conclues avec l'Etat) (p. 1055) ;
- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) (p. 1055) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 77 de M. Germain Gengenwin (supprime la présence d'un représentant de l'Etat au conseil de perfectionnement constitué en commission de discipline) à l'amendement n° 14 de la commission (p. 1055) ;
- *favorable* à l'amendement n° 24 de M. Germain Gengenwin (dispose que le conseil de perfectionnement procède à l'examen du marché de la formation, se prononce sur la pertinence des stages, et que son avis accompagne la demande d'habilitation déposée par l'organisme de formation) (p. 1055) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Jacques Farran (autorise le conseil de perfectionnement constitué en commission de discipline à auditionner un représentant de l'Etat) (p. 1056) ;
- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean Ueberschlag (de précision) (p. 1056).

Article 8 *(publicité) :*

- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean Ueberschlag (précise que les dispositions contenues dans l'article 8 ne s'appliquent qu'à la publicité écrite) (p. 1060) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 25 corrigé de M. Germain Gengenwin (précise que la publicité mentionne la qualité des personnes chargées de la formation) (p. 1061).

Article 9 *(comptabilité des dispensateurs de formation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 45 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les organismes à activités multiples doivent suivre d'une façon distincte en comptabilité l'activité au titre de la formation professionnelle continue) (p. 1061) ;
- *favorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean Ueberschlag (dispose que les dispensateurs de formation dotés d'un statut de droit public tiennent une comptabilité séparée de leur activité en qualité d'organismes de formation) (p. 1061) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 79 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 61 (p. 1061) : vote réservé (p. 1061) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 11 *(contrats de formation professionnelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean Ueberschlag (de précision) (p. 1062) ;
- *favorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean Ueberschlag (de précision) (p. 1062) ;
- *favorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean Ueberschlag (aligne les dispositions de l'article 11 sur celles de la loi n° 71-556 du 12 juillet 1971 sur l'enseignement à distance permettant au stagiaire de résilier son contrat en cas de force majeure) (p. 1062).

Après l'article 11 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (permet aux salariés de suivre une formation continue pendant leur temps de travail) (p. 1062).

Article 12 *(habilitation et programmation)* (p. 1063) :

- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Francisque Perrut (de suppression) (p. 1063) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Jean Ueberschlag (soumet uniquement les programmes à l'habilitation) (p. 1063) ;
- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (dispose que la demande d'habilitation doit faire apparaître les capacités de l'organisme de formation à accueillir des handicapés) (p. 1063) ;

- *soutient* l'amendement n° 80 du Gouvernement (dispose que le préfet de région doit présenter chaque année au comité régional de la formation professionnelle la liste des organismes de formation ayant fait l'objet d'une ou plusieurs habilitations) : vote réservé (p. 1063) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Après l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean Ueberschlag (impose au Gouvernement la présentation annuelle au Parlement d'un bilan relatif à l'exécution et à la coordination des programmations nationale et régionale des interventions de l'Etat en matière de formation professionnelle et d'apprentissage) (p. 1064).

Article 13 *(participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (porte de 1,2 à 2 p. 100 le montant de la masse salariale qui doit être consacré par les entreprises au financement des actions de formation) (p. 1064) ;

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (de précision) (p. 1065) ;

- *favorable* à l'amendement n° 36 de la commission (de conséquence) (p. 1065).

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 37 de la commission (prévoit la remise d'un rapport au Parlement par l'inspection générale des finances et l'inspection générale des affaires sociales, sur les aspects financiers de la formation professionnelle) (p. 1065) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 81 du Gouvernement (supprime la référence aux services de l'inspection générale des finances et de l'inspection générale des affaires sociales) à l'amendement n° 37 de la commission : vote réservé (p. 1065) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 14 *(consultation du comité d'entreprise) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (donne une périodicité annuelle à la consultation obligatoire du comité d'entreprise sur les orientations de la formation professionnelle dans l'entreprise) (p. 1066) ;

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (donne une périodicité au moins égale à cinq ans à la négociation de branche sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle) (p. 1066) ;

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (codifie les articles de loi qui définissent les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et le conseil national des missions locales) (p. 1066).

Article 15 *(contrôle de la formation professionnelle continue) :*

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (étend le contrôle de l'Etat aux activités d'accueil) (p. 1067) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 75 de M. Jacques Farran (supprime les moyens pédagogiques du champ du contrôle administratif et financier de l'Etat) (p. 1067) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Jean Ueberschlag (supprime les dispositions précisant le contenu de la vérification des conditions d'exécution des actions de formation exercée par l'Etat) (p. 1067) ;

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (de précision) (p. 1067) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jean Ueberschlag (supprime l'obligation de présenter aux agents chargés du contrôle tous documents et pièces nécessaires) (p. 1068) ;

- *favorable* à l'amendement n° 69 de M. Jean Ueberschlag (prend en compte les compétences décentralisées des commissions régionales d'évaluation) (p. 1068) ;

- *favorable* à l'amendement n° 26 de M. Germain Gengenwin (précise que l'avis est adressé à l'intéressé dans un délai de quinze jours avant la date prévue pour un contrôle sur place) (p. 1068) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Germain Gengenwin (dispose que l'organisme doit être informé du résultat du contrôle dans un délai d'un mois) (p. 1068).

- *soutient* l'amendement n° 82 du Gouvernement (dispose que l'organisme doit être informé du résultat du contrôle dans un délai ne pouvant dépasser trois mois à compter de la fin de la période d'instruction) : vote réservé (p. 1069) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

- *soutient* l'amendement n° 83 du Gouvernement (dispose que le contrôle de l'Etat ne s'applique qu'aux actions pour lesquelles il participe au financement) : vote réservé (p. 1069) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1990] :

Crédit-formation : droit individuel à la qualification (p. 2287, 2288, 2292).

Enseignement :
- échec scolaire et illettrisme (p. 2292) ;
- formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 2292).

Formation professionnelle (infirmières et personnels hospitaliers) (p. 2288).

Organismes de formation professionnelle :
- contrôle de l'Etat (renforcement) (p. 2288) ;
- procédure d'évaluation :
  - comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 2288, 2292) ;
  - groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 2292) ;
  - procédure d'habilitation (justification et interrogation) (p. 2288) ;
- droits du stagiaire (élargissement et protection) :
  - relations contractuelles entre le stagiaire et l'organisme (p. 2288) ;
  - statut du stagiaire (p. 2288).

Discussion des articles [12 juin 1990] :

Avant l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé jusqu'à la discussion de l'article 4 (p. 2293).

Article 4 *(évaluation des programmes de formation professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (de suppression) : adopté (p. 2293).

Avant l'article 4 précédemment réservé :

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 2294).

Article 8 *(publicité) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (interdit à la publicité de faire mention des décisions d'habilitation) : adopté (p. 2294).

Article 10 *(injonctions et sanctions administratives) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (dispose que la privation du droit de conclure des conventions entraîne la caducité de la déclaration préalable) (p. 2295).

Article 13 *bis* *(rapport présenté par le Gouvernement au Parlement sur les ressources de la formation professionnelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit la présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur les ressources de la formation professionnelle) (p. 2296) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 10 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 4 de la commission : adopté (p. 2296) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 11 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 4 de la commission : adopté (p. 2296).

Article 14 *bis* *(périodicité de la consultation obligatoire du comité d'entreprise sur les orientations de la formation professionnelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (rétablit la consultation du comité d'entreprise sur les orientations de la formation professionnelle dans l'entreprise) (p. 2296).

Article 14 *ter* *(périodicité de la négociation de branche sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit la négociation de branche sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle) (p. 2296).

Article 16 *(sanctions pénales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Alain Néri (permet au tribunal d'ordonner l'insertion du jugement dans un ou plusieurs journaux même s'il n'y a pas récidive) (p. 2297).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : insertion professionnelle et sociale (p. 4420, 4421).

Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A) : réforme (p. 4421).

Collectivités locales : décentralisation et formation professionnelle (p. 4422).

Crédit-formation (p. 4419, 4420).

Femmes : égalité professionnelle et sociale (p. 4419).

Formation des ingénieurs (insuffisance et réforme) (p. 4421).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- évolution et amélioration (p. 4420) ;
- participation des employeurs (p. 4421).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4419).

Réponses aux questions :

Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (réforme) (MM. Louis Pierna, Marcel Dehoux) (p. 4425, 4438).

Crédit-formation : loi n° 90-579 du 4 juillet 1990 relative au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue :
- application (M. Michel Berson) (p. 4438) ;
- conciliation avec les besoins des entreprises (Mme Hélène Mignon) (p. 4439).

D.O.M.-T.O.M. : emploi et formation (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4428).

Missions locales (développement) (M. Jean Proveux) (p. 4439).

Service national : actions de formation (développement) (Mme Frédérique Bredin) (p. 4441).

Vote des crédits :

Etat B, titre III :

- *soutient* l'amendement n° 63 du Gouvernement (majore les crédits pour permettre la revalorisation des primes des agents des délégations régionales à la formation professionnelle) (p. 4442) : adopté (p. 4443).

Etat B, titre IV :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Michel Berson (diminue les crédits afin de permettre l'augmentation de dotations de fonctionnement de l'A.F.P.A destinée au financement de la revalorisation des retraites complémentaires) (p. 4445).

LAJOINIE (André)

Député de l'Allier

(3e circonscription)

Communiste

Président du groupe communiste

S'inscrit au groupe communiste. - Président de ce groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur la **pollution de l'eau** et la **politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1185)** [2 avril 1990].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **interdire l'amnistie des infractions** commises en relation avec le **financement des campagnes électorales et des partis politiques (n° 1331)** [4 mai 1990].

Proposition de loi relative à la **lutte contre l'apartheid (n° 1375)** [23 mai 1990].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **garantir l'indépendance de la justice** et à **démocratiser le conseil supérieur de la magistrature (n° 1501)** [21 juin 1990].

Proposition de loi constitutionnelle portant **révision de l'article 55 de la Constitution** afin d'assurer le **respect** de la **souveraineté de la France (n° 1812)** [12 décembre 1990].

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête sur l'insécurité en Corse (n° 1892)** [20 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Lutte contre les inégalités sociales :** S.M.I.C. ; sécurité sociale ; R.M.I ; logement social ; dépenses d'armement [4 avril 1990] (p. 70, 71, 72).

- **Situation dans le Golfe Persique :** invasion du Koweït par l'Irak ; attitude de la France ; application ferme de l'embargo maritime et aérien [3 octobre 1990] (p. 3290, 3291).

- **Inscription de crédits budgétaires pour l'éducation :** moyens financiers (augmentation) ; élèves (augmentation du nombre) ; création de 4700 postes d'A.T.O.S. ; effectifs de professeurs ; préparation à la vie active [14 novembre 1990] (p. 5274, 5275).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Allemagne :
- neutralité (p. 219) ;
- réunification : influence de l'Allemagne réunifiée (p. 217, 218 219).

Communautés européennes : union politique (diversité des conceptions) (p. 218).

Confédération européenne : nature et vocation (p. 218).

Défense :
- défense européenne (p. 218) ;
- désarmement (p. 219, 220).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Brunhes (Jacques)* (p. 605) : rejetée au scrutin public (p. 608) ;

sa question préalable soutenue par : *Thiémé (Fabien)* (p. 608) : rejetée au scrutin public (p. 612).

Rappel au règlement : article 58 du règlement : demande le retrait du projet de loi relatif au statut et au capital de la régie nationale des usines Renault à la suite de l'annonce de l'association de Mitsubishi avec Volvo [26 avril 1990] (p. 743).

Observations sur le rappel au règlement de : *Borotra (Franck)* [26 avril 1990] (p. 745).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [26 et 27 avril 1990] :

son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Brunhes (Jacques)* (p. 757) : rejetée au scrutin public (p. 787) ;

sa demande de vérification du quorum (art. 61, alinéa 2, du règlement) (p. 770) ;

sa question préalable soutenue par : *Hage (Georges)* (p. 788) : rejetée au scrutin public (p. 799) ;

sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Jacquaint (Muguette)* (p. 833) : rejetée au scrutin public (p. 843).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 et 11 mai 1990] :

son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Le Meur (Daniel)* (p. 1137) : rejetée au scrutin public (p. 1143) ;

sa question préalable soutenue par : *Goldberg (Pierre)* (p. 1143) : rejetée au scrutin public (p. 1148) ;

sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Pierna (Louis)* (p. 1207) : rejetée au scrutin public (p. 1211).

- Projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Montdargent (Robert)* : retirée (p. 1450).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : insertion professionnelle et sociale (p. 1599).

Aide au retour volontaire (p. 1599).

Coopération et développement : aide au développement (accroissement et organisation) (p. 1599).

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme :
- généralités (p. 1597, 1598, 1599) ;
- profanation de Carpentras (p. 1597).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1599).

Enseignement : scolarité et intégration des immigrés (p. 1599).

Enseignement primaire : zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) (p. 1599).

Français, nationalité française :
- conditions d'acquisition (p. 1598) ;
- naturalisation (accélération des procédures) (p. 1599).

Immigration :
- historique (p. 1598) ;
- immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1597, 1599) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1598).

Intégration :
- généralités (p. 1598, 1599) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1598).

Logement et habitat :
- aide personnalisée au logement (suppression) ;
- droit au logement (p. 1599).

Sécurité sociale (protection sociale des immigrés) (p. 1598).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 juin 1990] :

son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Hage (Georges)* (p. 2457) : rejetée au scrutin public (p. 2461).

- Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1584).

Principaux thèmes développés [27 août 1990] :

Affaires étrangères :
- désarmement (nécessité) (p. 3221) ;
- Emirats Arabes Unis (p. 3221) ;
- Etats-Unis :
  - interventions à Grenade et au Panama (p. 3220, 3221) ;
  - mesures unilatérales prises hors des décisions de l'O.N.U. (p. 3220, 3222) ;
- guerre :
  - guerre Irak-Iran (p. 3220) ;
  - perspectives de guerre à propos du Koweit (p. 3220, 3222) ;
- Irak :
  - Kurdes d'Irak (p. 3220, 3221) ;
  - Saddam Hussein (personnalité du chef d'Etat irakien) (p. 3220) ;
- Israël : initiatives unilatérales d'Israël (p. 3220) ;
- Koweït : invasion et « fusion » imposée par l'Irak (p. 3220) ;
- Liban (p. 3220, 3221) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) :
  - Conseil de sécurité : résolutions (p. 3221) ;
  - secrétaire général : initiatives de M. Perez de Cuellar (p. 3221) ;
- Question palestinienne :
  - évocation (p. 3220, 3221) ;
  - Organisation de la Libération de la Palestine (O.L.P.) (propositions émises) (p. 3221).

Armes : responsabilité dans les ventes à l'Irak (p. 3220, 3221) ;

Coopération et développement : aide au développement (nécessité d'accroître l'aide de la France) (p. 3221).

Défense :
- crédits militaires (p. 3222) ;
- dispositif militaire de la France et moyens alloués aux forces françaises (p. 3221) ;
- mission des forces françaises (p. 3221) ;
- porte-avions et groupe aéronaval (p. 3221, 3223).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- otages : menace pesant sur les otages (p. 3220, 3222) ;
- violation des droits de l'homme :
  - par l'Irak (p. 3220) ;
  - au Moyen-Orient (p. 3221).

Pétrole et dérivés :
- compagnies pétrolières (profits réalisés) (p. 3222) ;
- hausse des cours (p. 3222).

Politique économique et sociale : pouvoir d'achat (caractère inacceptable de sa réduction) (p. 3222).

Président de la République : attitude face à la crise (p. 3221).

Presse, édition et imprimerie : « irresponsabilité » de certains médias (p. 3222).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Agriculture (crédits, difficultés) (p. 3874).

Chômage (p. 3872).

Collectivités locales : coopération intercommunale et regroupements de communes (p. 3875).

Commerce extérieur (p. 3873).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 3872, 3874).

Défense :
- crédits : réduction (p. 3873).;
- crise du Golfe : coût (p. 3873).

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3872).

Enseignement : crédits (p. 3873).

Entreprises : charges (allégements) (p. 3873).

Finances publiques :
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3873).
- dette publique (p. 3873).

Fonction publique : pouvoir d'achat (p. 3873).

Gouvernement : parti communiste (conditions mises à sa participation) (p. 3875).

Impôt sur le revenu : prélèvement à la source (p. 3873).

Impôt sur les sociétés : allégement (p. 3873).

Logement : logement social (p. 3874).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (propositions budgétaires) (p. 3874, 3875).

Plus-values (imposition) (p. 3874).

Politique économique :
- franc (p. 3873) ;
- inégalités (p. 3872, 3873) ;
- pouvoir d'achat (p. 3873) ;
- taux d'intérêt et réforme des réserves obligatoires (p. 3873).

Recherche (p. 3873).

Secteur public : entreprises publiques :
- dotations en capital et contributions au budget de l'Etat (p. 3873) ;
- privatisations (p. 3873).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3873).

LALONDE (Brice)

Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs

puis ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs

NOMINATIONS

Est nommé ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs. Décret du 2 octobre 1990 [*J.O.* du 3 octobre 1990] (p. 11983).

DEPOTS

Projet de loi relatif à la **partie législative des Livres II, IV et V (nouveaux) du code rural (n° 1589)** [2 octobre 1990].

Déclaration du Gouvernement sur le **plan national pour l'environnement (n° 1632)** [9 octobre 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Schreiner (Bernard) (Bas-Rhin)* : usine d'incinération de résidus toxiques au nord de Strasbourg** : industries polluantes ; usines de traitement de déchets industriels et ménagers ; implantation ; Alsace [18 avril 1990] (p. 417, 418).

- ***Néri (Alain)* : maîtrise de l'eau** : sécheresse ; approvisionnement ; action gouvernementale [2 mai 1990] (p. 880, 881).

- ***Tenaillon (Paul-Louis)* : ressources en eau ; politique du Gouvernement** : sécheresse ; moyens financiers des agences de bassin ; nappes souterraines ; échéanciers des mesures envisagées ; dispositions législatives [16 mai 1990] (p. 1393, 1394).

- ***Mandon (Thierry)* : décharge de l'Essonne** : décharges ; déchets nucléaires ; réglementation [24 octobre 1990] (p. 4264, 4265).

- ***Larifla (Dominique)* : prévention des inondations en Guadeloupe** : entretien des berges ; rôle de l'Etat ; mise en valeur du potentiel hydraulique ; plan Etat-Région [14 novembre 1990] (p. 5287, 5288).

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Aménagement du territoire : Loire (construction d'un barrage) (p. 740).

Bruit (p. 741).

Collectivités locales : droits en matière d'environnement (p. 735).

Déchets :
- déchets ménagers (p. 737) ;
- déchets nucléaires (p. 735) ;
- destruction (p. 737) ;
- stockage (p. 737).

Eau ; gestion :
- dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 738) ;
- en métropole (p. 736, 741).

Gouvernement : secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs (participation du secrétaire d'Etat à l'élaboration du programme du ministre de l'agriculture) (p. 739).

Mines et carrières : demande d'ouverture dans la vallée de la Marne (p. 735).

Parlement (rôle) (p. 740).

Pollution :
- agriculture (responsabilité) (p. 739, 740) ;
- chrome (pollution des rivières du Nord par le chrome) (p. 738) ;
- effet de serre (et rôle des Etats-Unis) (p. 737).
- nitrates : pollution de l'eau par les nitrates (p. 740).

Risques naturels :
- recherche : observatoires vulcanologiques des D.O.M. -T.O.M. (p. 738) ;
- sécheresse (p. 736, 741).

Risques technologiques :
- information (p. 736) ;
- sécurité nucléaire (p. 735).

orales sans debat de :

- ***Lagorce (Pierre)* (n° 339) : environnement (politique et réglementation : Gironde) :** vallée de la Garonne : exploitation des gravières ; extension : conséquences ; matériaux de démolition ; recyclage nécessaire ; taxe sur les granulats : rétablissement [30 novembre 1990] (p. 6231, 6232).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole portant modification de la convention du 29 juillet 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, amendée par le protocole additionnel du 28 janvier 1964 et du protocole portant modification de la convention du 31 janvier 1963 complémentaire à la convention de Paris du 29 juillet 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, amendée par le protocole additionnel du 28 janvier 1964 (n° 1179 rectifié).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Assurances : énergie nucléaire :
- exploitant (responsabilité) (p. 271) ;
- victimes (indemnisation) (p. 271).

Convention de Bruxelles (p. 271).

Convention de Paris (p. 271).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1178).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 avril 1990] :

Assurances :
- responsabilité de l'exploitant (p. 277) ;
- transport des matières nucléaires (p. 278) ;
- victimes (réparation des dommages) (p. 277).

Discussion des articles [11 avril 1990] :

Article 3 *(montant de la responsabilité des exploitants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (prévoit que le décret déterminant les caractéristiques des installations à risque réduit est pris après avis rendu public du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires) (p. 280) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit que le décret déterminant les caractéristiques des installations à risque réduit est pris après avis rendu public du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires) : adopté après modifications (p. 282).

Débat parlementaire sur la politique énergétique (p. 282).

Engagement du Gouvernement de consulter l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 282).

Article 12 *(responsabilité de l'Etat hors la période d'effet du protocole de Bruxelles) :*

ses observations (p. 284).

Augmentation du plafond de l'indemnisation complémentaire de l'Etat (p. 284).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990].

Assurances :
- responsabilité de l'exploitant (p. 1924) ;
- victimes (réparation des dommages) (p. 1924).

Energie nucléaire : installations à risque réduit (p. 1924).

Traités et conventions : Convention de Bruxelles du 31 janvier 1963 (p. 1924).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1578).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1990] :

Associations : concertation (p. 3256, 3266).

Automobiles et cycles : quatre roues motrices (4x4) et motoverte (p. 3255, 3256, 3257).

Collectivités locales : pouvoir des maires et des préfets (p. 3256).

Montagne (loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985) (p. 3256).

Procédure pénale : sanctions (p. 3256).

Protection de la nature (p. 3255, 3256, 3257).

Tourisme et loisirs : loisirs motorisés (réglementation) (p. 3256).

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 3266) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Michel Cointat (de précision) (p. 3267) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Roger Gouhier (de précision) (p. 3267) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Georges Mesmin (de précision) (p. 3267) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Jean-Paul Fuchs (étend l'interdiction de circulation aux voies non revêtues des parcs naturels régionaux) (p. 3267).

Collectivités locales : pouvoirs des maires de communes adhérentes de parcs naturels (p. 3267) :

- *soutient* l'amendement n° 35 du Gouvernement (prévoit que la charte constitutive de chaque parc naturel régional doit comporter un article réglementant la circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente du parc) (p. 3267) : adopté (p. 3268).

Article 2 *(exceptions au principe d'interdiction) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Roger Gouhier (renforce les dispositions concernant les zones protégées afin de tenir compte des nappes phréatiques et des secteurs de captage d'eau) (p. 3269) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 24 de M. Pierre Mazeaud (de précision) (p. 3269).

Après l'article 2 *bis* nouveau :

- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de Mme Marie-Noëlle Lienemann (interdit la pratique des scooters des mers en dehors des bassins de vitesse réservés à cet effet) (p. 3269).

Article 3 *(pouvoirs de police du maire) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 25 de M. Pierre Mazeaud (permet aux maires d'édicter des interdictions de circulation temporaires) (p. 3270) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (précise que l'interdiction arrêtée par le maire ne peut s'appliquer de façon permanente aux véhicules utilisés à des fins professionnelles de recherche, d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels) (p. 3270).

Article 4 *(pouvoirs de police du représentant de l'Etat dans le département) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) (p. 3271).

Collectivités locales : décentralisation et pouvoirs du maire (p. 3271).

Protection de la nature (p. 3271).

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Patrick Ollier (prévoit l'obligation pour le maire de réunir le conseil municipal dans un délai de trente jours francs après la mise en demeure du préfet, afin que par délibération la décision soit prise par les élus de la commune concernée) (p. 3272).

Collectivités locales : pouvoirs des maires (p. 3272).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (étend à tout le territoire national la possibilité pour les communes d'avoir plusieurs gardes champêtres en commun) (p. 3275).

Collectivités locales : pouvoirs des maires (p. 3275).

Article 9 nouveau *(dispositions relatives à la publicité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (permet de condamner les auteurs, commanditaires ou diffuseurs de publicité incitant directement ou indirectement à enfreindre les dispositions du présent projet) (p. 3275) ;

Lois : irrecevabilité de l'amendement n° 14 (p. 3275).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Collectivités locales : pouvoirs des maires et des préfets (p. 6173).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Fuchs (prévoit que la charte constitutive de chaque parc naturel doit comporter un article réglementant la circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente du parc) (p. 6175) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 13 de M. Jean-Paul Fuchs : adopté (p. 6175).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de M. Patrick Ollier (prévoit que les maires peuvent autoriser l'utilisation d'engins motorisés adaptés à la progression sur neige sur des circuits spécialement aménagés à cet effet) (p. 6175) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 3 de M. Patrick Ollier (p. 6175) : adopté (p. 6176) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Patrick Ollier (prévoit que le maire peut autoriser la desserte d'installations professionnelles et le transport de personnes à des périodes déterminées et sur des itinéraires limités) (p. 6176).

Article 4 *bis* *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

ses observations (p. 6177).

Associations : concertation (p. 6177).

Article 5 *bis* *(gardes champêtres intercommunaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (de suppression) (p. 6178) : adopté au scrutin public (p. 6179).

Collectivités locales : pouvoirs de police des maires (p. 6178).

Communes : gardes champêtres intercommunaux (p. 6179).

Police : polices municipales ou départementales (p. 6178, 6179).

Service national : service civil (p. 6179).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [5 décembre1990] :

Communes : police municipale (gardes champêtres) (p. 6401).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [5 décembre 1990] :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (suppression de l'article 5 *bis* relatif à la possibilité pour toute commune ou tout groupement de communes d'avoir en commun des gardes champêtres) (p. 6402) : adopté au scrutin public (p. 6403) ;

Communes : police municipale (gardes champêtres) (p. 6402).

Troisième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Communes : gardes champêtres intercommunaux (p. 6824).

Discussion des articles [13 décembre1990] :

Article 5 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'article 5 *bis* relatif aux gardes champêtres intercommunaux) (p. 6825).

Police : polices municipales (p. 6825).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [19 décembre1990] :

Assemblée nationale (dernier texte voté) (p. 7148).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : services régionaux et départementaux (p. 3494, 3539).

Affaires étrangères : Canada (campagne d'information) (p. 3540).

Agence nationale pour l'environnement (p. 3494, 3511, 3530, 3540).

Agriculture : pollution (p. 3493, 3510).

Air (p. 3491, 3493).

Aménagement du territoire : gestion de l'espace rural (p. 3493).

Associations (p. 3492, 3495).

Automobiles et cycles : poids lourds (gabarit) (p. 3540).

Bois et forêts : protection et mise en valeur (p. 3529).

Bruit (p. 3540).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3491, 3492, 3510, 3540).

Communautés européennes : directives (p. 3493, 3530).

Coopération et développement : pays en voie de développement et pays de l'Est (p. 3493, 3511, 3540).

Cours d'eau, étangs et lacs : gestion et aménagement (p. 3529).

Déchets (p. 3493, 3511).

Eau :
- agences financières de bassin (p. 3529) ;
- droit de l'eau (p. 3529) ;
- pollution de l'eau (p. 3529) ;
- ressources et gestion (p. 3491, 3529).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3491, 3492, 3493).

Effet de serre et couche d'ozone (p. 3493).

Energie :
- économies d'énergie (p. 3541) ;
- énergie nucléaire (p. 3492, 3510, 3530, 3540).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3492, 3511, 3530).

Entreprises (p. 3494, 3495).

Etat : rôle (p. 3491, 3492, 3510, 3511, 3539).

Faune et flore : espèces en voie de disparition (p. 3540).

Gouvernement : ministère de l'Environnement (p. 3530).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3494, 3540).

Industrie : éco-industries et éco-produits (p. 3494, 3495).

Installations classées : contrôle (p. 3494, 3530).

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 3540).

Parlement : rôle et contrôle (p. 3510, 3511, 3530).

Plan national pour l'environnement :
- financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3495, 3511, 3530) ;
- Fonds d'intervention pour le partenariat écologique (création) (p. 3495) ;
- Institut français de l'environnement (p. 3495, 3541) ;
- partenariat Etat/collectivité locales et répartition des compétences (p. 3494, 3495, 3510, 3539).

Politique économique et sociale : conséquences sur l'environnement (p. 3492).

Recherche (p. 3492, 3495, 3511, 3539).

Régions :
- Charente-Poitou : Marais poitevin (p. 3540) ;
- Ile-de-France (p. 3492) ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 3492, 3540).

Risques naturels : sécheresse (p. 3492).

Santé publique et environnement (p. 3530).

Sécurité civile :
- lutte contre les incendies de forêt (p. 3529) ;
- risques technologiques (p. 3493).

Sites : protection des paysages et biotopes (p. 3491, 3493, 3540).

Tourisme et loisirs : développement (p. 3493).

Traités et conventions : engagements internationaux de la France (p. 3491, 3493).

Transports :
- transports ferroriaires (T.G.V.) (p. 3530, 3540) ;
- transports routiers (p. 3492, 3493, 3540).

Urbanisme (urbanisation et environnement urbain) (p. 3491, 3492, 3493, 3540).

Vie, médecine et biologie : manipulations biologiques (p. 3510).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1990] :

Administration : effectifs, personnels, services régionaux (p. 4237, 4239).

Affaires étrangères : conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (p. 4239).

Air : pollution atmosphérique (p. 4237, 4238).

Bruit (p. 4239).

Chasse et pêche (p. 4238).

Collectivités locales : partenariat Etat/collectivités locales (p. 4239).

Communautés européennes : directives (p. 4238).

Déchets et A.N.R.E.D. (p. 4238).

Eau :
- Agences de bassin (p. 4238) ;
- gestion et qualité (p. 4238).

Effet de serre (p. 4238).

Etat : rôle (p. 4237).

Financement et principe « pollueur-payeur » (p. 4237).

Ministère de l'environnement : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4237, 4238, 4239).

Organismes et structures : Institut français de l'environnement (p. 4237).

Parcs naturels (p. 4238).

Parlement : rôle et contrôle (p. 4237).

Plan national pour l'environnement (p. 4237).

Protection de la nature (p. 4238).

Recherche (p. 4237).

Transports : transports routiers (p. 4238).

Urbanisme : anticipation des permis de construire par rapport aux modifications des P.O.S. (p. 4237).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : Allemagne (installation à Kehl d'une usine d'incinération de déchets toxiques et dangereux) (M. Marc Reymann) (p. 4248).

Agriculture :
- pollution d'origine agricole (M. François Colcombet) (p. 4267) ;
- zones écologiques (art. 19 : contribution à des pertes de revenus dues à des contraintes écologiques) (p. 4267).

Air : pollution atmosphérique (mesure) (M. Robert Loïdi) (p. 4266).

Aménagement du territoire : schéma directeur de la région parisienne (M. Roland Nungesser) (p. 4266).

Assurances : gestion des fonds collectés au titre des catastrophes naturelles (M. Jean-Marie Demange) (p. 4245).

Collectivités locales : partenariat Etat/collectivités locales (M. Ambroise Guellec) (p. 4247).

Communes : Strasbourg (pollution) (M. Marc Reymann) (p. 4248).

Cours d'eau, étangs et lacs :
- projet de construction d'un barrage sur le Gardon (M. Jean Bousquet) (p. 4241) ;
- barrage de Serre-de-la-Fare (M. Jean-Pierre Philibert) (p. 4242).

Déchets :
- déchets hospitaliers (M. Alain Néri) (p. 4247) ;
- déchets industriels (M. Alain Néri) (p. 4247) ;
- déchets nucléaires (Essonne) (MM. Jacques Guyard et Julien Dray) (p. 4245, 4267) ;
- ordures ménagères (M. Alain Néri) (p. 4246).

Electricité et gaz :
- installation d'un gazoduc dans les Pyrénées (M. Michel Inchauspé) (p. 4244) ;
- installation d'une ligne à très haute tension dans le département du Haut-Rhin (M. Jean-Luc Reitzer) (p. 4244).

Energie : énergie nucléaire (produits radioactifs) (MM. Claude Birraux et Julien Dray) (p. 4240, 4241, 4267).

Enseignement supérieur : création d'un I.U.T. « génie de l'environnement » (M. Jean-Marie Demange) (p. 4245).

Faune : ours des Pyrénées (protection) (M. Michel Inchauspé) (p. 4244).

Installations classées :
- Directive SEVESO (p. 4267, 4268) ;
- pollutions industrielles (M. Charles Paccou) (p. 4243, 4246).

Mer et littoral :
- Conservatoire du littoral (MM. Ambroise Guellec et Guy Lengagne) (p. 4240, 4247) ;
- contrats de plages propres (M. Christian Bataille) (p. 4266).

Organismes et structures :
- I.N.E.R.I.S. (M. Jacques Guyard) (p. 4246) ;
- « Institut français de l'environnement » (M. Jacques Guyard) (p. 4246).

Parcs naturels régionaux (MM. Jean-Paul Fuchs et Pierre Micaux) (p. 4240, 4241).

Protection des sites : conservatoires départementaux et régionaux des sites (crédits) (M. Michel Fromet) (p. 4245).

Recherche (MM. Jacques Guyard, Daniel Chevallier et Robert Loïdi) (p. 4246, 4266).

Régions :
- Ile-de-France (M. Roland Nungesser) (p. 4266) ;
- Nord-Pas-de-Calais (implantation de Dupont de Nemours dans la région dunkerquoise) (M. Charles Paccou) (p. 4243).

Réserves naturelles :
- généralités (M. Jean-Pierre Philibert) (p. 4242) ;
- parc des Pyrénées (M. Michel Inchauspé) (p. 4243).

Sécurité civile : bois et forêts (lutte contre les incendies) (M. Rudy Salles) (p. 4242, 4243).

Vie, médecine et biologie : biotechnologies (dissémination d'organismes génétiquement modifiés) (M. Daniel Chevallier) (p. 4246).

Vote des crédits :

Crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4268).

Energie (énergie nucléaire) (p. 4268).

Urbanisme (permis de construire et P.O.S.) (p. 4268).

Demande la réserve des crédits (p. 4269).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (ensemble six annexes) (n° 1677).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Afrique :
- sociétés d'import-export (rôle) (p. 6040) ;
- Sénégal-Gambie : coopérations transfrontières (p. 6041).

Communautés européennes : exportations à l'extérieur de la C.E.E. (droit interne français : décret du 25 mars 1990 et réglements communautaires) (p. 6040).

Convention de Bâle (22 mars 1989) (dispositions, pays signataires) (p. 6040).

Environnement :
- déchets dangereux : secrétariat international d'assistance technique (création, financement) (p. 6040) ;
- déchets : valorisation et recyclage (p. 6041) ;
- ordures ménagères : nécessité d'un décret spécifique (p. 6040) ;
- pollution des côtes de l'Aquitaine : déchets apportés d'Espagne (p. 6042).

Organisation maritime internationale (p. 6040).

- Projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :
- Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (A.N.R.E.D.), Agence pour la qualité de l'Air (A.Q.A.) (fusion des trois agences) (p. 6192, 6193, 6204) ;
- Conseil d'administration de l'Agence : composition (p. 6193) ;
- missions et compétences de l'agence (p. 6192, 6193, 6205) ;
- personnel de l'agence : conditions d'emploi et de rémunération (p. 6204) ;
- ressources de l'agence (p. 6193, 6204).

Air (p. 6192).

Bruit (p. 6193).

Collectivités locales : partenariat et initiatives (p. 6204).

Déchets (industriels, hospitaliers et ordures ménagères) : traitement et transport (p. 6192, 6193, 6204).

Eau et agences de bassin (p. 6193).

Effet de serre (causes et conséquences) et couche d'ozone (p. 6192, 6193).

Energie :
- économies d'énergie : nécessité (p. 6192) ;
- énergies renouvelables (p. 6192).

Gouvernement : ministère de l'environnement :
- directions régionales de l'environnement (p. 6192, 6204) ;
- tutelle sur la nouvelle agence (p. 6204).

Impôts et taxes : fiscalité écologique et principe « pollueur-payeur » (p. 6193, 6204).

Installations classées (p. 6192).

Institut français de l'environnement (p. 6192).

Logement et habitat : chauffage (économies) (p. 6193).

Plan national pour l'environnement : mise en œuvre (p. 6191, 6192, 6204).

Recherche (p. 6192).

Sols (pollution) (p. 6193).

Transports : transports routiers : pollution (p. 6192).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 1er *(création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean-Marie Demange (propose que l'agence ait le titre d'agence de l'environnement) (p. 6205) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Marie Demange (place l'agence sous la tutelle du ministère de l'environnement (p. 6206) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 48 de M. Jean-Louis Masson (étend le champ d'action de l'agence au contrôle de l'importation et de l'exportation de déchets) (p. 6207).

Traités et conventions : convention de Bâle (p. 6207) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 49 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que l'agence veille à l'application du principe selon lequel le pollueur doit être le payeur) (p. 6208).

Droit civil : indemnisation du préjudice subi par des tiers (p. 6208) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 du Gouvernement (affirme la coordination des actions de l'agence avec celles menées par les agences financières de bassin) : adopté (p. 6208) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 58 de M. Roger Gouhier (précise que les attributions des délégations régionales sont les mêmes qu'au niveau national) à l'amendement n° 4 de la commission (précise le rôle de l'agence dans les régions par l'intermédiaire des délégations régionales) (p. 6209).

Délégations techniques (p. 6210) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de M. François-Michel Gonnot (prévoit dans chaque région la création d'un conseil régional de l'environnement) (p. 6210).

Concertation entre les différents partenaires (p. 6210) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. François-Michel Gonnot (met les inspecteurs des installations classées à la disposition de l'agence) (p. 6210).

Article 2 *(conseil d'administration) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (supprime toute précision sur la répartition des sièges) : adopté (p. 6211) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 du Gouvernement (supprime la précision relative à la représentation des ministères) : adopté (p. 6211) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 rectifié de M. Claude Birraux (prévoit la présence de deux députés et de deux sénateurs) (p. 6212) ;

Collectivités locales : représentation (p. 6212) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 6212) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 du Gouvernement (de simplification) : adopté après rectification (p. 6213) ;
- *soutient* l'amendement n° 25 du Gouvernement (précise les modalités de désignation des représentants du personnel en se référant à l'article 4 de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public) : adopté (p. 6213).

Article 3 *(moyens d'intervention et recettes de l'agence) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (autorise l'agence à consentir des prêts) (p. 6215).

Banques et établissements financiers : entrée de l'agence dans cette catégorie (impossibilité) (p. 6215).

Seconde délibération :

Article 2 *(conseil d'administration) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la précision selon laquelle les représentants des collectivités territoriales sont proposés par leurs instances représentatives nationales) : adopté (p. 6217).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [5 décembre1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :

- Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (A.N.R.E.D.) et Agence pour la qualité de l'air (A.Q.A.) (fusion des trois agences) (p. 6405) ;
- personnel de l'agence : conditions d'emploi et de rémunération (p. 6404).

Collectivités locales : partenariat et initiatives (p. 6406).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 6404).

Cours d'eau, étangs et lacs : Moselle (pollution par les chlorures) (p. 6406).

Déchets : ordures ménagères (importation) (p. 6406).

Départements : Moselle (p. 6406).

Energie : économies d'énergie (p. 6406).

Gouvernement : ministère de l'environnement (tutelle sur la nouvelle agence) (p. 6405).

LAMARQUE (Jean-François)

Député de la Haute-Garonne

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

LAMASSOURE (Alain)

Député des Pyrénées-Atlantiques

(5e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à l'**indemnisation des dommages** liés à la **perfusion de produits sanguins (n° 1451)** [13 juin 1990].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à compléter l'**article 3 de la Constitution** et relative au **droit de vote des ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne à l'élection européenne (n° 1891)** [20 décembre 1990].

Proposition de loi tendant à modifier le **mode de scrution des représentants de la France au Parlement européen (n° 1893)** [20 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Participation de l'U.R.S.S. à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement :** attitude de l'Union soviétique à l'égard de la Lituanie ; éligibilité de l'U.R.S.S. à la B.E.R.D. [25 avril 1990] (p. 634, 635).

à un ministre :

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignants :

- recrutement :
  - candidats (nombre) (p. 457) ;
  - programmation (p. 457) ;
- revalorisation dans l'enseignement supérieur (p. 457).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).**

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Allemagne :

- négociation monétaire inter-allemande (association de la Communauté) (p. 207) ;
- neutralité (p. 207).

Banque européenne pour le reconstruction et le développement (B.E.R.D.) : rejet des méthodes de l'économie administrée (p. 208).

Communautés européennes :

- déficit démocratique (p. 206) ;
- union politique (problèmes institutionnels) (p. 207).

Confédération européenne : nature et vocation (p. 208).

Défense : Alliance atlantique (adaptation et transformation) (p. 207).

Europe de l'Est :

- communauté d'Europe centrale (p. 208) ;
- échanges et coopération (p. 207) ;
- influence du libéralisme (p. 208).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 27 (prévoit que toute loi portant amnistie de faits et de condamnations de nature criminelle est soumise à référendum) (p. 671) ; déclaré irrecevable par scrutin public en application de l'article 98, alinéa 5, du règlement (p. 673).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 2 *(modification de la loi du 9 juillet 1976) :*

Article 16 de la loi du 9 juillet 1976 (protection des non-fumeurs) :

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (interdit de fumer dans les émissions de télévision autres que les œuvres de fiction et les retransmissions d'actualité) : rejeté (p. 2903).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).**

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Affaires étrangères : République fédérale d'Allemagne (place dans la Communauté) (p. 3568).

Communautés européennes :
- Conseil européen (composition et rôle) (p. 3570) ;
- cour suprême (création) (p. 3570) ;
- défense commune (nécessité) (p. 3569) ;
- déficit démocratique (p. 3569) ;
- Parlement européen : déroulement des sessions et siège (p. 3570) ;
- Parlement européen : mode de désignation (p. 3570) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3570) ;
- politique fiscale (p. 3569) ;
- politique monétaire : monnaie unique : ECU (rôle) (p. 3569).

- **Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 162 corrigé (permet aux conseils juridiques qui renoncent à entrer dans la nouvelle profession d'être inscrits au tableau de l'ordre des experts comptables aux fins d'exercer les missions des comptables agréés) (p. 6652) : rejeté (p. 6653).

LAMBERT (Jérôme)

Député de la Charente

(3e circonscription)

Socialiste

Secrétaire d'âge.

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (départements et territoires d'outre-mer : départements d'outre-mer) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome I : **départements et territoires d'outre-mer : départements d'outre-mer (n° 1639)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).**

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Commerce et artisanat : marché caraïbien (p. 2341).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2341).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2341).

Politique économique (p. 2341).

Rapport Ripert (p. 2341).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Après l'article 37 :

- *son* amendement n° 331 soutenu par M. Gérard Bapt (étend le bénéfice du tarif réduit du droit de circulation aux fermentés de fleurs de pissenlits) (p. 4094) : retiré (p. 4095).

Deuxième partie :

Postes, télécommunications et espace. - *Questions* [12 novembre 1990] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (rôle de la poste et du téléphone) (p. 5113).

Poste (La) :
- services financiers (élargissement des produits) (p. 5113) ;
- zones rurales et de montagne : présence de La Poste (p. 5113).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [12 novembre 1990] :

Administration : administration centrale (modernisation) (p. 5126).

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges commerciaux avec les D.O.M. -T.O.M. (p. 5128).

Communautés européennes :
- fonds structurels européens (p. 5128) ;
- intégration des départements d'outre-mer (p. 5127, 5128) ;
- octroi de mer (p. 5128) ;
- programme POSEIDOM (p. 5128).

Démographie : accroissement démographique (p. 5127).

Environnement (p. 5127).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5126).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique (p. 5127) ;
- logement social (p. 5127).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan (p. 5126) ;
- égalité sociale (p. 5127) ;
- emploi : évolution et développement (p. 5127) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5126) ;
- formation professionnelle et promotion sociale : nécessité et rôle (p. 5126, 5127) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5127).

Recherche (p. 5126, 5127).

Réunion (p. 5127).

Saint-Pierre-et-Miquelon : généralités (p. 5127).

Transports : infrastructures (p. 5127).

LAMBERT (Michel)

Député de l'Orne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

LANDRAIN (Edouard)

Député de la Loire-Atlantique

(5e circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du Centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **exclure** du champ d'application de l'article 259 B du code général des impôts les **subventions aux mouvements sportifs accordées par les collectivités territoriales (n° 1249)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à instituer une **garantie de paiement au profit du locateur d'ouvrage dans les marchés privés de travaux (n° 1374)** [23 mai 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Représentations permanentes des grandes villes, départements et régions à l'étranger :** « coopération décentralisée » ; réseau diplomatique et consulaire ; coordination [23 mai 1990] (p. 1663, 1664).

- **Suppression de lignes par Air France :** Air France : suppression de lignes internationales au départ d'aéroports situés en province ; décentralisation de fait ; concertation nécessaire ; situation financière difficile d'Air France [21 novembre 1990] (p. 5783, 5784).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).**

Deuxième lecture :

Explications de vote [12 juin 1990] :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 2287).

- **Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).**

Deuxième lecture :

Explications de vote [12 juin 1990] :

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 2322).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2866).

Parlement : procédure (conditions de l'examen du projet relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2866).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2866).

Tabagisme : lieux publics (réglementation) (p. 2866).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

Associations :
- bénévolat (p. 4200) ;
- mouvement sportif : taxation et assujettissement à la T.V.A. (p. 4200, 4201).

Collectivités locales : désengagement de l'Etat (p. 4200).

Culture : culture et sport (comparaison) (p. 4200).

Gouvernement : secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4199, 4200) ;
- moyens extra-budgétaires (p. 4200) ;
- rattachement du secrétariat d'Etat au Premier ministre (p. 4200).

Jeux et paris : loto sportif (p. 4200)

Sports :
- éthique sportive et affairisme (p. 4200) ;
- fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4200).

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Questions* [25 octobre 1990] :

Bibliothèques : bibliothèques centrales de prêt (informatisation) (p. 4332).

Gouvernement : ministère de la culture (déconcentration ; directions régionales des affaires culturelles) (p. 4332).

Patrimoine : monuments historiques (p. 4332).

Culture, Communication et Grands travaux. - Communication. *Questions* [25 octobre 1990] :

Radiodiffusion : Radio France Internationale (moyens et vocation) (p. 4362).

Télévision : FR 3 : direction régionale de Nantes (p. 4362).

LANG (Jack)

Ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire

REPONSES AUX QUESTIONS

à un ministre :

- **Culture** [5 avril 1990] :

Audiovisuel : publicité (coupures publicitaires à la télévision) (p. 153).

Bibliothèques (moyens alloués) (p. 155, 156, 158, 160)

Bibliothèque nationale (p. 155).

Bibliothèque (Très Grande Bibliothèque) (p. 155, 156).

Centres culturels (Essonne) (p. 159).

Equipement et grands travaux :
- coût (partage des responsabilités) (p. 158) ;
- Paris-Province (p. 154).

Musées :
- Grenoble (p. 156) ;
- Louvre (p. 155) ;
- Saint-Pierre de Lyon (p. 154).

Musique (promotion) (p. 159).

Opéra :
- art lyrique (p. 155) ;
- Bastille (p. 155, 157) ;
- Châtelet (gestion de la ville de Paris) (p. 157, 158) ;
- de Lyon (p. 154).

Politique culturelle :
- décentralisation (p. 153, 154) ;
- Grands ensembles (p. 159).

Théâtre Impérial de Compiègne (p. 158).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réunion des musées nationaux (n° 1336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Musées :
- Louvre (p. 1685) ;
- musées nationaux (horaires d'ouverture) (p. 1685) ;
- Réunion des musées nationaux :
  - missions (p. 1685) ;
  - nature juridique (p. 1685) ;
  - statut du personnel (p. 1685).

Secteur public : loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (dérogation) (p. 1685).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux fondations et aux fondations d'entreprise et modifiant la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat (n° 1304).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Culture :
- budget de la culture (p. 1693) ;
- culture et entreprise (p. 1693, 1694).

Fondations d'entreprise : dotation initiale et programme d'action pluriannuel (p. 1694).

Mécénat d'entreprise :
- loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 relative au développement du mécénat (p. 1694) ;
- nature du mécénat et développement (p. 1693).

Discussion des articles [28 mai 1990] :

Article 2 ter nouveau *(élargissement de la quotité disponible pour les successions importantes) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) (p. 1695).

Article 3 *(régime juridique des fondations d'entreprise : articles n°s 19 à 19-14 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987) :*

Article 19 de la loi du 23 juillet 1987 (conditions requises pour la création d'une fondation d'entreprise) :

- *favorable à* l'amendement n° 5 de la commission (supprime la possibilité de but lucratif offerte aux fondations d'entreprise) (p. 1697) ;

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 1697).

Article 19-1 de la loi du 23 juillet 1987 (soumission de la création d'une fondation d'entreprise à autorisation administrative préalable) :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (supprime la possibilité d'une autorisation administrative tacite) (p. 1697) ;

Article 19-2 de la loi du 23 juillet 1987 (durée et prorogation de la fondation d'entreprise) :

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose qu'aucun fondateur ne peut se retirer s'il n'a pas payé intégralement les sommes qu'il s'est engagé à verser) (p. 1698) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que la prorogation de la convention peut être décidée par certains des fondateurs) (p. 1698) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Georges Hage (dispose qu'un représentant de la direction régionale de l'action culturelle siège de droit au conseil d'administration) (p. 1699).

Article 19-6 de la loi du 23 juillet 1987 (dotation initiale de la fondation d'entreprise) :

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (réduit la dotation initiale maximale au cinquième du montant du programme pluriannuel) (p. 1699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Fuchs (impose une dotation initiale au moins égale au cinquième du montant du programme pluriannuel et permet son versement étalé en fractions) (p. 1699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Olivier Dassault (prévoit le fractionnement du versement de la dotation initiale) (p. 1700).

Article 19-8 de la loi du 23 juillet 1987 (ressources de la fondation d'entreprise) :

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 1701) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 28 de M. Jean-Paul Bret (permet de ne pas exclure des ressources la dotation initiale) à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 1701)

Article 19-10 de la loi du 23 juillet 1987 (retrait des fondateurs avant le terme de la fondation d'entreprise) :

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) (p. 1701).

Article 19-12 de la loi du 23 juillet 1987 (dissolution de la fondation d'entreprise) :

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (précise les conditions dans lesquelles s'effectue une dissolution de fondation à l'amiable) (p. 1701).

Article 19-13 de la loi du 23 juillet 1987 (dévolution des biens de la fondation d'entreprise) :

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) (p. 1701).

Après l'article 3 *(déductibilité des versements aux fondations d'entreprise du bénéfice imposable) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. François d'Aubert (assouplit l'interprétation du ministère des finances, qui ne rend déductibles du bénéfice imposable au titre des articles 238 *bis* et 238 *bis* A du code général des impôts que les versements qui s'analysent comme de véritables dons sans contrepartie) (p. 1702).

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (précise que les versements des entreprises aux fondations d'entreprise ouvrent droit à déduction du bénéfice imposable) (p. 1702) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (supprime l'allusion à la déductibilité des versements effectués par une entreprise à une fondation d'entreprise si cette dernière porte le nom de l'entreprise fondatrice) à l'amendement n° 15 de la commission : rejeté (p. 1703) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 29 de M. François d'Aubert (assouplit l'interprétation restrictive du ministère des finances) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1703) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (supprime la compensation d'éventuelles pertes de recettes) à l'amendement n° 15 de la commission : adopté (p. 1702) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de Mme Martine Daugreilh (permet la déductibilité du bénéfice imposable de versements effectués à des organismes d'intérêt général exerçant leur activité à l'étranger et concourant à la promotion de la culture française) (p. 1703).

Article 4 *(protection des appellations de « fondation » et de « fondation d'entreprise ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (permet d'accompagner l'appellation de fondation d'entreprise du ou des noms des fondateurs) (p. 1704) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 rectifié de M. François d'Aubert (précise les régles de dénomination des groupements qui utilisent le mot fondation avant la publication de la loi) (p. 1704) ;
- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (prévoit le délai de mise en conformité avec la loi des fondations) (p. 1705).

Article 5 nouveau *(création d'un conseil national des fondations) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 1705).

Titre :

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) (p. 1706).

Observations sur les rappels au règlement de : *Villiers (Philippe de)* (p. 4310) ; *Pons (Bernard)* (p. 4311).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, Communication et grands travaux : Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Affaires étrangères : politique culturelle extérieure (p. 4328).

Bibliothèques :
- Bibliothèque nationale (p. 4326) ;
- Grande bibliothèque de France (p. 4326) ;
- réseau (interconnexion) (p. 4326).

Centre Pompidou (évolution et moyens) (p. 4321).

Communautés européennes : compétences dans le domaine culturel (p. 4327).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 4327).

Grands travaux (p. 4325).

Mécénat (p. 4327).

Musée(s) :
- de province (p. 4325, 4327) ;
- du Louvre (p. 4325).

Opéra Bastille (p. 4325, 4326).

Patrimoine : audiovisuel : dépôt légal (refonte) (p. 4327).

Politique culturelle :
- de la Ville de Paris (p. 4328) ;
- de l'Etat (p. 4325, 4327).

Réponses aux questions :

Arts et spectacles : cinéma (M. Christian Kert) (p. 4330).

Audiovisuel :
- réseaux câblés (chaînes thématiques) (M. Bernard Schreiner) (Yvelines) (p. 4336) ;
- sociétés de programme (compte de soutien aux industries de programme) (M. Bernard Schreiner) (Yvelines) (p. 4336).

Bibliothèques :
- bibliothèques centrales de prêt (informatisation) (M. Edouard Landrain) (p. 4332) ;
- Grande bibliothèque de France (coût de fonctionnement) (M. François d'Aubert) (p. 4334).

Collectivités locales :
- compétences dans le domaine culturel (Mme Michèle Barzach) (p. 4330) ;
- partenariat : conventions de développement culturel (M. Jean-Pierre Bequet) (p. 4333).

D.O.M-T.O.M : politique culturelle (M. Michel Françaix) (p. 4334). Enseignement : enseignements artistiques (M. Charles Metzinger) (p. 4331).

Gouvernement : ministère de la culture (déconcentration ; directions régionales des affaires culturelles) (Mme Michèle Barzach, M. Edouard Landrain) (p. 4329, 4330, 4332).

Grands travaux (p. 4335).

Jeunes : pratiques musicales (développement et aides) (M. Thierry Mandon) (p. 4333).

Musées : Institut du monde arabe (évolution et moyens) (M. François d'Aubert) (p. 4334).

Musique : orchestre de Paris (M. Michel Françaix) (p. 4332).

Patrimoine :
- archéologie : Agence nationale pour les fouilles archéologiques de sauvetage (A.N.F.A.S.) (M. Jean-Pierre Bequet) (p. 4337) ;
- monuments historiques (M. Edouard Landrain) (p. 4332).

Propriété intellectuelle : droits d'auteur (directive communautaire) (Mme Michèle Barzach) (p. 4330).

Culture, Communication et grands travaux : Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A) (légitimité et missions) (p. 4349).

Redevance (p. 4349).

Secteur public : audience, moyens et missions (p. 4348).

LAPAIRE (Jean-Pierre)

Député du Loiret

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Elie Castor, tendant à la création d'un fonds régional pour les transports intérieurs de la Guyane (n° 109) [5 avril 1990] (p. 179).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis Mermaz tendant à modifier le mode de scrutin municipal de certaines communes (n° 612) [22 novembre 1990] (p. 5890).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [16 novembre 1990] :

Collectivités locales : coopération intercommunale en matière de transports (p. 5363).

Entreprises : versement transport (p. 5363).

Transports en commun : Province : transports collectifs urbains (tarification et financement) (p. 5362).

LAREAL Claude)

Député de l'Ardèche

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

LARIFLA (Dominique)

Député de la Guadeloupe

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Prévention des inondations en Guadeloupe :** entretien des berges ; rôle de l'Etat ; mise en valeur du potentiel hydraulique ; plan Etat-Région [14 novembre 1990] (p. 5287, 5288).

orales sans débat :

- **n° 244,** posée le 25 avril 1990 : **D.O.M.-T.O.M. (Guadeloupe : transports maritimes)** (p. 624).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'Outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés [11 mai 1990] :

Agriculture : calamités agricoles (p. 1192).

Assurances : code des assurances (couverture du risque tempête) (p. 1192).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application aux D.O.M. (p. 1191).

Risques naturels :
- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1191) ;
- fonds de secours aux victimes (p. 1191) ;
- indemnisation des victimes (p. 1191) ;
- prévention : plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (p. 1192).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1192).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).**

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : généralités (p. 2338).

Agriculture et agroalimentaire (p. 2338).

Communautés européennes : fonds structurels européens (p. 2338).

Corse : décentralisation (p. 2339).

Décentralisation : réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2337, 2339).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 2338).

Impôt sur le revenu (p. 2338).

Logement et habitat : parc de logements sociaux (p. 2338).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2337).

Politique économique (p. 2338).

Président de la République : engagements (p. 2338).

Prestations familiales (p. 2338).

Rapport Ripert (p. 2337, 2338).

Salaires :
- pouvoir d'achat (p. 2338) ;
- S.M.I.C. (p. 2338).

Transports (p. 2338).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. : Guadeloupe : restructuration de la filière canne-sucre-rhum (p. 4835).

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme. - *Questions* [7 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. : Guadeloupe (traitement des ordures ménagères) (p. 4865).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 5139).

Enseignement supérieur : universités des D.O.M.-T.O.M. (p. 5139).

Guadeloupe : situation (p. 5139).

Politique économique et sociale :
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5139) ;
- formation professionnelle et promotion sociale : nécessité et rôle (p. 5139) ;
- jeunes : insertion professionnelle (p. 5139).

Risques naturels : cyclones (indemnisation) (p. 5139).

Questions :

Banques et établissements financiers : Institut d'émission des départements d'outre-mer (I.E.D.O.M.) : utilisation du solde des bénéfices versés au Trésor public (p. 5166).

LAURAIN (Jean)

Député de la Moselle

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347) [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7525).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Don du sang et don d'organes :** réglementation ; gratuité ; directive communautaire du 14 juin 1989 [17 octobre 1990] (p. 3863).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Associations : vie associative (promotion) (p. 4217).

Jeunes : office franco-allemand pour la jeunesse (p. 4217, 4218).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Alsace-Moselle (problèmes spécifiques) : patriotes résistants à l'Occupation (P.R.O.) ; patriotes réfractaires à l'annexion de fait (P.R.A.F.) (p. 4508).

Anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 4508).

Carte du combattant volontaire de la Résistance (p. 4508).

Gouvernement : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4507) ;
- modernisation (p. 4508).

Handicapés : centres d'études et de recherches pour l'appareillage de handicapés (C.E.R.A.H.) (p. 4508).

Mémoire et souvenir : généralités (p. 4509).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 4508).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 4507).
- pensions de reversion : veuves et orphelins (revalorisation) (p. 4508) ;
- rapport constant (p. 4508).

Prisonniers de guerre : loi n° 89-1013 du 31 décembre 1989 portant création du statut de prisonnier du Viet-Minh (application) (p. 4508)

Service du travail obligatoire (S.T.O.) (p. 4508).

LAVEDRINE (Jacques)

Député du Puy-de-Dôme

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 310,** posée le 26 juin 1990 : **aménagement du territoire (politique et réglementation : Puy-de-Dome)** (p. 2993). Appelée le 29 juin 1990 : Val d'Allier ; difficultés économiques (p. 3160, 3161).

LE BRIS (Gilbert)

Député du Finistère

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650) [7 novembre 1990] (p. 4947).

DEPOTS

Rapport, fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 976) relatif au code des **ports maritimes** (première partie : législative) **(n° 1187)** [2 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1650) portant diverses dispositions en matière de **pêches maritimes et de cultures marines (n° 1799)** [11 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Petits hôpitaux de secteur :** Concarneau : suppression des services actifs [25 avril 1990] (p. 640, 641).

à un ministre :

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Presse, édition et imprimerie : publicité dans la presse régionale (p. 3086).

Publicité : commerce et artisanat (accès à la publicité télévisée des entreprises de grande distribution).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au code des ports maritimes (première partie) : législative (n° 976).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Collectivités locales : application de la loi de décentralisation (p. 3387).

Police : surveillants de port (statut et recrutement) (p. 3387).

Ports maritimes (p. 3387).

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Article 1er *(validation du code des ports maritimes : première partie : législative) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que l'ensemble des modifications apportées au code, par la voie législative ou réglementaire, est validé) : adopté (p. 3391).

Article 4 *(codification au sein du Livre V relatif au régime du travail dans les ports maritimes) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3393).

Article 5 : *(création d'un livre VI relatif aux ports relevant de la compétence des départements et des communes) :*

Article L. 600-2 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3394).

Article L. 600-3 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3394).

Article L. 611-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (prévoit de pouvoir consulter toute collectivité territoriale concernée par la création ou l'extension d'un port maritime) : adopté (p. 3394).

Article L. 614-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendements nos 5, 6 et 7 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3394).

Article L. 631-2 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3394).

Article L. 631-3 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3395).

Article 7 *(création d'un livre VIII consacré à des dispositions diverses) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3395).

Avant l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 corrigé de M. Paul Lombard (crée la catégorie des ports fluviomaritimes) (p. 3395).

Article 8 *(refonte du livre III relatif à la police des ports maritimes) :*

Article L. 301-3 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. André Duroméa (de suppression) (p. 3399).

Officiers de port et officiers de port adjoints (pouvoirs de police) (p. 3399).

- *soutient* les amendements nos 11 et 12 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3399).

Article L. 302-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) (p. 3399) : adopté (p. 3400).

Avant l'article L. 303-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3400).

Article L. 303-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendements nos 15 et 16 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3400).

Avant l'article L. 311-1 du code des ports maritimes :

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Guy Hermier (introduit la définition de capitainerie du port) (p. 3400).

Article L. 311-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) (p. 3400) : adopté (p. 3401).

Article L. 311-2 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3401).

Article L. 311-3 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean Tardito (supprime la possibilité pour l'autorité portuaire de fixer les conditions de l'exercice du droit de réquisition confié aux officiers de port et aux officiers de port adjoints) (p. 3401).

Article L. 312-1 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 corrigé de M. Paul Lombard (prévoit qu'en matière de sécurité les surveillants de port seront encadrés par un officier de port ou un officier de port adjoint) (p. 3402).

Article L. 321-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendements nos 19 et 20 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3402).

Article L. 322-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendements nos 21 et 22 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3403).

Article L. 323-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendement nos 23 et 24 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3403).

Article L. 323-3 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3403).

Article L. 323-4 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendements nos 26 et 27 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3403) ;

- *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (de précision) : adopté (p. 3404).

Article L. 331-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3404).

Article L. 331-3 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3404).

Article L. 331-4 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendements nos 30 et 31 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3404)

Article L. 332-2 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3404).

Article L. 332-4 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. André Duroméa (prévoit que le contrôle de la manutention et du stockage des marchandises dangereuses incombe aux seuls officiers de port) (p. 3405).

Article L. 333-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3405) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Paul Lombard (détermine les attributions du commandant de port et de l'officier de port ou officier de port adjoint en matière de sécurité et de réglement) (p. 3405).

Article L. 341-4 du code des ports maritimes :

- *soutient* les amendements nos 34, 35, 36 et 37 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3405) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (rédactionnel) (p. 3405) : adopté (p. 3406) ;

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3406).

Article 9 *(modification du code des ports maritimes) :*

- *soutient* les amendements nos 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46 et 47 de la commission (rédactionnels) : adoptés (p. 3406).

Article 11 *(modification de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 modifiée relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (rédactionnel) :

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (introduit dans la loi « littoral » n° 86-2 du 3 janvier 1986 l'article 61 du code des ports maritimes qui autorise au profit de l'Etat la perception des redevances à titre d'occupation temporaire ou de location des plages et de toutes autres dépendances du domaine public maritime) (p. 3408).

Article 12 *(abrogation des textes codifiés) :*

- *soutient* l'amendement n° 81 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 3408) ;
- *soutient* les amendements n°s 49, 50 et 51 de la commission (de correction) : adoptés (p. 3408).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Commerce extérieur : déficit de la balance commerciale des produits de la mer (p. 6826).

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 6826).

Marins-pêcheurs (p. 6826).

Pêches maritimes :

- gestion des ressources (capacité de mise en exploitation) (p. 6826, 6827) ;
- pêche minotière (p. 6826) ;
- permis de mise en exploitation (P.M.E.) (p. 6827).

Pétrole et dérivés : prix du carburant (p. 6826).

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 1er *(dispositions applicables aux cultures marines) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Michel Cointat (étend le champ d'application de l'article aux espèces halieutiques migrantes eau douce-eau salée) (p. 6830).

Article 2 *bis* nouveau *(associations syndicales maritimes) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6831).

Article 4 *(dispositif de contrôle de la mise en exploitation des navires de pêche) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime la référence aux dispositions communautaires) : adopté (p. 6832) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (prévoit que l'unité de gestion de flottilles est la région et le type de pêche) (p. 6832) : adopté après modifications (p. 6833) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (réintroduit la possibilité de préciser les zones d'exploitation autorisées par un permis de mise en exploitation) (p. 6833) : adopté (p. 6834) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (indique que le permis de mise en exploitation ne pourra en aucun cas être cessible) : adopté (p. 6834) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (remplace, dans les faits nécessitant un permis de mise en exploitation, l'opération d'importation par celle d'achat) : adopté (p. 6834).

Article 6 *(pêche sous-marine et pêche à pied) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (réglemente la pêche à pied pratiquée par des non-professionnels) : adopté (p. 6835).

Article 15 nouveau *(divers équipements et constructions à l'usage du public) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6836).

Littoral : protection (p. 6836).

Lois : cavalier législatif (p. 6836).

Article 16 nouveau *(réalisation d'aménagements à but économique dans les espaces et milieux protégés) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6836).

LECUIR (Marie-France)

Député du Val-d'Oise

(7e circonscription)

Socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommée secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XVII : **travail, emploi et formation professionnelle : travail et emploi (n° 1636)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Contrats emploi-solidarité et contrats de retour à l'emploi : bilan et perspectives ; plan pour l'emploi ; statistiques ; application de la loi du 19 décembre 1989 [2 mai 1990] (p. 876).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, Emploi et Formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [26 octobre 1990] :

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : contrat de progrès (p. 4398).

Aménagement du temps de travail (p. 4398, 4399).

Chômeurs : vie quotidienne (p. 4398).

Contrats de retour à l'emploi (p. 4398).

Crédit-formation (p. 4399).

Emploi : situation dans les services (p. 4399).

Entreprises : recrutement (difficultés) (p. 4399).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4399).

Handicapés : travailleurs handicapés (aide) (p. 4398).

Questions :

Communes : diffusion des offres d'emploi (p. 4429).

Licenciements : salariés de cinquante-cinq ans et plus (p. 4432).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [16 novembre 1990].

Transports en commun : S.N.C.F. banlieue (ligne Persan-Beaumont) (p. 5441).

LE DEAUT (Jean-Yves)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires étrangères : recherche, technologie, télécommunications) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12550).

Président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

DEPOTS

Rapport, déposé au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur les problèmes posés par le développement des activités liées à **l'extraction des ressources minérales de l'Antarctique (n° 1209)** [4 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi (n° 1117) adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg portant rectification de la **frontière franco-luxembourgeoise (n° 1216)** [5 avril 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**. Tome V : **affaires étrangères : affaires européennes - recherche - technologie - télécommunications (n° 1637)** [10 octobre 1990].

Proposition de loi relative à la **protection de l'environnement de l'Antarctique (n° 1741)** [22 novembre 1990].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Réglement au nom de la commission des affaires étrangères, sur les **conditions d'expatriation des Français à l'étranger et les mesures facilitant leur réinsertion à leur retour (n° 1834)** [13 décembre 1990].

Rapport déposé au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur le **contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires (n° 1843)** [17 décembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Déchets :
- déchets ménagers (p 736) ;
- destruction (p. 737) ;
- stockage (p. 737).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention internationale du travail n° 138 concernant l'âge minimal d'admission à l'emploi (n° 989).**

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Convention de l'Organisation internationale du travail :
- champ d'application (p. 264) ;
- contrôle et sanctions (p. 264) ;
- ratification par la France (p. 264).

Enfants (âge minimal d'admission à l'emploi) :
- historique (p. 264) ;
- obligation scolaire (p. 264).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise (n° 1117).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Frontières (échange de parcelles entre la France et le Luxembourg) (p. 268).

Police de la route et circulation routière (p. 269).

Transports : T.G.V. -Est (p. 269).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1178).**

Première lecture :

Discussion des articles [11 avril 1990] :

Article 3 *(montant de la responsabilité des exploitants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit que le décret déterminant les caractéristiques des installations à risque réduit est pris après avis rendu public du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires) (p. 281) ;

Engagement du Gouvernement de consulter l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 281) ;

- *favorable* au sous-amendement oral de M. Didier Migaud (prévoit que l'avis de la commission interministérielle des installations nucléaires de base sera rendu public) à l'amendement n° 9 du Gouvernement (p. 281).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger (n° 1129).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 avril 1990] :

Généralités :
- localisation géographique des Français de l'étranger et enjeux (p. 288) ;
- procédure d'élaboration du texte (consensus) (p. 288).

Affaires étrangères : audience internationale de la France (p. 288).

Conseil supérieur des Français de l'étranger :
- historique (p. 288) ;
- membres : statut (p. 289) ;
- régime électoral : mode de scrutin (p. 288) ;
- représentativité et composition (p. 289).

Parlement (sénateurs représentant les Français de l'étranger) (p. 289).

Discussion des articles [11 avril 1990] :

Article 1er *(rôle et missions du Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (modifie le mode de consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger) (p. 293).

Article 2 *(durée du mandat des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Robert Montdargent (de suppression) (p. 294).

Article 12 *(délimitation des circonscriptions électorales) :*

- *ses observations* (p. 298, 299) ;

Statut, à partir de 1993, des Français de l'étranger résidant dans la C.E.E. (p. 299).

Article 15 *(vote par procuration) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (supprime le vote par procuration) (p. 300).

Article 16 *(mode de scrutin applicable à l'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Robert Montdargent (prévoit que le scrutin majoritaire est limité aux circonscriptions où il n'y a qu'un siège à pourvoir) (p. 301).

- Projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Agence pour l'enseignement du français à l'étranger :
- financement : concours financier de l'Etat (p. 1444) ;
- statut d'établissement public (p. 1443).

Assemblée nationale : inscription du projet à l'ordre du jour prioritaire (p. 1444).

Bourses (p. 1443).

Conseil supérieur des Français de l'étranger : consultation sur le projet (p. 1444).

Enseignants :
- formation (p. 1444) ;
- recrutement et statuts (p. 1444) ;
- rémunérations (p. 1443).

Etablissements d'enseignement français à l'étanger :
- conventions signées avec l'Etat (p. 1443) ;
- statuts : diversité (p. 1443).

Français de l'étranger : scolarisation (p. 1443).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1444).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Enseignement supérieur (p. 1765, 1766).

Recherche (p. 1765, 1766).

Régions : Ile-de-France : réorganisation et équilibrage Paris-province (p. 1765, 1766).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la répartition de l'indemnité versée par la République du Zaïre en application de l'accord du 22 janvier 1988 (n° 1470).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Français de l'étranger :
- dommages causés par les mesures de « zaïrianisation » prises en 1973 (p. 2923) ;
- indemnisation (p. 2923, 2924).

Parlement : procédure législative (p. 2924).

Zaïre :
- accord franco-zaïrois (négociation) (p. 2923, 2924) ;
- situation économique et politique (évolution) (p. 2923).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : enquêtes publiques (p. 3507).

Agence nationale pour l'environnement (p. 3509).

Communautés européennes : directives (p. 3508, 3509).

Coopération et développement : pays en voie de développement et pays de l'Est (p. 3508, 3509).

Déchets (p. 3507, 3508).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3508).

Effet de serre et couche d'ozone (p. 3507).

Energie : énergie nucléaire (p. 3507).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3508).

Enseignement supérieur : création de formations relatives à l'environnement (p. 3508).

Industrie : éco-industries et éco-produits (p. 3508).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3508).

Parlement :
- Assemblée nationale : demande de création de commissions d'enquête (p. 3507) ;
- rôle et contrôle (p. 3507, 3508, 3509).

Plan national pour l'environnement : financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3507).

Politique économique et sociale : conséquences sur l'environnement (p. 3507).

Recherche (p. 3508).

Transports : transports routiers (p. 3507).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et Technologie. - *Questions* [31 octobre 1990] :

Communautés européennes : recherche (renforcement) (p. 4659).

Environnement : recherche (p. 4659).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [8 novembre 1990] :

Audiovisuel : transmission par satellite (p. 4989).

Recherche :
- biotechnologies (p. 4989) ;
- électronique (p. 4989) ;
- programme « Esprit » (p. 4989).

Transports :
- train à grande vitesse (T.G.V.) (p. 4989, 4990) ;
- transports aériens (p. 4989, 4990) ;
- transports ferroviaires (rééquilibrage route-rail) (p. 4990) ;
- transports routiers (p. 4990).

LE DRIAN (Jean-Yves)

Député du Morbihan

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires étrangères) *J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12550).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**. Tome I : **affaires étrangères (n° 1638)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Accidents de ferries** : sécurité en mer ; incendie du Scandinavian Star et de la Reine Mathilde ; pavillons de complaisance [11 avril 1990] (p. 259).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- aides (p. 4457) ;
- commerce extérieur : importations (p. 4457) ;
- « Europe bleue » (p. 4457) ;
- pêches maritimes : politique maritime communautaire (p. 4457).

Pêches maritimes :
- licence et permis de mise en exploitation ; P.M.E. (p. 4457) ;
- ressource (p. 4457) ;
- situation (p. 4456, 4457).

Pétrole et dérivés : aide au carburant (p. 4457).

Questions :

Marine marchande : copropriété quirataire : dispositions fiscales (p. 4472).

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (p. 4929) ;
- Europe : défense européenne (concept) (p. 4929) ;
- situation internationale (incertitude) (p. 4929) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) (rôle croissant) (p. 4929).

Industries d'armement : Direction des constructions navales (D.C.N.) (restructuration) (p. 4935).

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [8 novembre 1990] :

Défense :
- dissuasion nucléaire française (devenir) (p. 4960) ;
- forces « conventionnelles » françaises (adaptation) (p. 4960) ;
- plateau d'Albion (devenir) (p. 4960).

Désarmement : conférence de Vienne : réduction des forces « conventionnelles » (p. 4959, 4960).

Europe :
- Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (Sommet de Paris 19-21 novembre 1990 ; mise en place d'une structure permanente) (p. 4959, 4960) ;
- défense européenne ; Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) (p. 4959, 4960).

Gouvernement : ministère des affaires étrangères : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4959).

Organisations internationales :
- O.N.U. (renouveau) (p. 4960) ;
- Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (O.T.A.N.) (redéfinition de son rôle) (p. 4960) ;
- Pacte de Varsovie (déclin) (p. 4959).

LEDUC (Jean-Marie)

Député de la Seine-Maritime

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre titulaire du comité consultatif du fonds national des abattoirs [*J.O.* du 13 novembre 1990] (p. 13917).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

Président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15640).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Proposition agricole communautaire dans les négociations du G.A.T.T.** : propositions de la C.E.E. de réduction de 30 p. 100 des subventions aux agriculteurs communautaires ; revenu agricole : maintien ; perspectives de la négociation [7 novembre 1990] (p. 4875, 4876).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Agroalimentaire : harmonisation et évolution (p. 6244).

Bois et forêts : Office national des forêts :
- bois : ventes de bois façonné (développement) (p. 6243) ;
- missions et capacités d'interventions techniques et financières (élargissement) (p. 6243).

Commerce et artisanat : grandes surfaces (abus de position dominante) (p. 6244).

Commerce extérieur : déficit de la filière bois (p. 6243).

Commercialisation des produits agricoles (p. 6244).

Coopératives agricoles :
- coopération : généralités (p. 6244) ;
- financement et accès aux marchés financiers (p. 6244) ;
- impôts locaux : taxe professionnelle (assujettissement progressif) (p. 6244) ;
- impôt sur les sociétés : assujettissement (p. 6244) ;
- participation : application du régime de participation des salariés aux résultats (p. 6244) ;
- rapport Fontourcy : propositions (p. 6243) ;
- sociétés d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.) : faculté de sortir du statut coopératif (p. 6244) ;
- statut (réforme) (p. 6244).

Discussion des articles [30 novembre 1990] :

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 3 rectifié (permet à l'O.N.F. d'intervenir en forêt privée par voie de contrat d'une durée inférieure à dix ans) (p. 6260) : adopté (p. 6261).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 6266).

- Projet de loi relatif à la partie législative du code forestier (n° 1590).

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Code forestier :

- historique (p. 6266) ;
- partie législative (codification) (p. 6266).

- Projet de loi relatif à la partie législative des Livres II, IV et V (nouveaux) du code rural (n° 1589).

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Code rural :

- historique (p. 6268) ;
- partie législative : codification (p. 6268).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 6268).

LE FOLL (Robert)

Député de la Seine-et-Marne

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [23 mai 1990] (p. 1678).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7524).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347) [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7525).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1364) adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux **prestations familiales** et aux **aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1402)** [30 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux **prestations familiales** et aux **aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1519)** [26 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Problèmes sociaux dans les grandes villes et leurs banlieues : banlieues 1989 : ouverture des assises par le Président de la République ; mesures gouvernementales : prêts bonifiés pour la réhabilitation des H.L.M ; maîtrise foncière et solidarité fiscale entre communes : deux projets de loi au printemps 1991 [5 décembre 1990] (p. 6391, 6392, 6393).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I) (prise en compte des ressources) (p. 2023).

Age limite de versement (report) (p. 2023).

Allocation de rentrée scolaire (A.R.S) (élargissement du champ d'application) (p. 2023).

Famille :

- assistantes maternelles (p. 2024) ;
- crèches (p. 2024).

Femmes : insertion professionnelle (p. 2023).

Enfants : aide sociale à l'enfance (p. 2024).

Prestation de service « assistante maternelle » (P.S.A.M.) (p. 2024).

Sécurité sociale : caisses de sécurité sociale (financement de la branche famille) (p. 2024).

Supplément de revenu familial (S.U.R.F) (p. 2023).

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Avant l'article 1ar :

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que le taux de la cotisation des allocations familiales est fixé à 9 p. 100 de la charge de l'employeur dans la limite du plafond prévu en application de l'article L 241-6) (p. 2041).

Article 1er *(assouplissement des conditions d'attribution)* :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (harmonise les dispositions du texte avec la législation des prestations familiales) : adopté (p. 2042).

Avant l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2042).

Article 3 *(aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée) :*

Article L. 841-4 du code de la sécurité sociale (tiers-payant des organismes gestionnaires aux organismes de recouvrement) :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de précision) : adopté (p. 2043) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (donne une définition des cotisations sociales prises en compte pour déterminer le montant de la prestation légale « assistante maternelle ») (p. 2043).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de Mme Muguette Jacquaint (abroge dans la loi n° 86-1307 du 29 décembre 1986 relative à la famille les articles 4 et 5 relatifs à l'allocation de garde d'enfant à domicile) (p. 2044).

Article 4 *(allocation de garde d'enfant à domicile) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 2045) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (précise que l'allocation de garde pour enfant à domicile est servie dans les mêmes conditions que les prestations familiales) : adopté (p. 2045).

Article 7 *(application de l'aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée dans les départements d'outre-mer) :*

Article L. 757-5 du code de la sécurité sociale (application aux fonctionnaires et agents del'Etat et des collectivités locales) :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de conséquence) (p. 2045) : adopté (p. 2046).

Article 8 *(exonération de l'impôt sur le revenu) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2046).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (institue une participation financière des entreprises aux différents modes de garde des enfants des salariés qu'elles emploient) (p. 2046) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que dans les six mois suivant la promulgation de la présente loi, le Gouvernement déposera un projet de loi portant statut de l'ensemble des assistantes familiales) (p. 2047).

Article 10 *(suppression de la prolongation du droit aux prestations familiales pour la jeune fille au foyer) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de conséquence) (p. 2047) : adopté (p. 2048).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (abroge les dispositions du code de la sécurité sociale relatives au supplément de revenu familial) : adopté (p. 2048) ;
- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (reconduit pour deux ans et complète le dispositif de l'allocation de remplacement qui facilite la cessation d'activité des médecins âgés de plus de 60 ans) (p. 2049) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 2048) : adopté (p. 2049).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [27 juin 1990] :

Famille :
- assistantes maternelles (p. 3024) ;
- crèches (p. 3024).

Santé publique : médecine (incitation à la cessation anticipée d'activité) (p. 3024).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Communautés européennes : adaptation des réglements communautaires aux particularités des D.O.M. (p. 2331).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2331).

Décentralisation :
- départementalisation (historique) (p. 2331) ;
- mesures d'adaptation (art. 73 de la Constitution) (p. 2331).
- réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2330).

Enseignement (p. 2331).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2331).

Impôts et taxes : défiscalisation (p. 2331).

Politique économique (p. 2331).

Rapport Ripert (p. 2331).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Industrie. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Régions : Ile-de-France (p. 4808).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Familles :
- familles à naissances multiples (p. 5080) ;
- structures d'accueil du jeune enfant (développement) (p. 5075).

Sécurité sociale : prestations familiales : simplification et priorités (p. 5080).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

Peuple corse : développement économique et investissements (p. 5818).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5818).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5818).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *favorable* (p. 5854).

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. Pierre-André Wiltzer (substitue la notion de région insulaire à statut spécial de la Corse à celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5873) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Pierre-André Wiltzer (supprime le Conseil exécutif) (p. 5875).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Article L. 364 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Paul Lombard (prévoit le même mode de scrutin que pour les élections régionales) (p. 5881).

Article 18 *(règles de quorum et de majorité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les parlementaires de Corse sont invités à titre consultatif à participer aux séances de l'Assemblée) (p. 5919).

Article 23 *(compétences de l'Assemblée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (précise que l'Assemblée vote le budget et adopte le schéma d'aménagement de la Corse) (p. 5923).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 231 corrigé de M. Pierre Pasquini (supprime les dispositions permettant à l'Assemblée de proposer des modifications aux textes relatifs à l'ensemble des collectivités territoriales de Corse) (p. 5925).

Après l'article 32 :

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (précise que l'Assemblée détermine la politique générale qu'elle souhaite voir mettre en œuvre dans les domaines comprenant des établissements publics) (p. 5940).

Article 51 *(enseignement supérieur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 177 de M. Gilbert Millet (précise que les décisions en matière de formation supérieure sont prises après avis conforme de l'Université de Corse) (p. 5953) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Gilbert Millet (précise que l'enseignement supérieur s'effectue en Corse dans le cadre de la politique nationale) (p. 5954).

Article 57 *(plan de développement de la Corse) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 rectifié de M. Jean Tardito (précise que la Corse « dispose » de la solidarité nationale) (p. 5958).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse) :*

Article L. 144-1 du code de l'urbanisme :

- *favorable* à l'amendement n° 194 de M. Emile Zuccarelli (précise que le schéma d'aménagement détermine l'implantation des grands équipements d'infrastructure et les principes de localisation des activités) (p. 5962, 5963).

Article 80 *(refonte des listes électorales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 222 de M. Pierre Pasquini (de suppression) (p. 5995).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire (n° 1654).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Accords Matignon (p. 6783).

Fonction publique en Nouvelle-Calédonie (p. 6784).

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Article 2 *(actualisation du code des communes) :*

- *son* amendement n° 12 (assouplit les incompatibilités entre les fonctions de maire ou d'adjoint et celles des agents des administrations financières) : adopté (p. 6786) ;
- *son* amendement n° 13 (permet au maire de déléguer sa signature à certains fonctionnaires) (p. 6786) : adopté (p. 6787) ;
- *son* amendement n° 14 (permet au maire de déléguer le réglement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux) : adopté (p. 6787).

Article 45 *(agents territoriaux des douanes) :*

- *son* amendement n° 15 (permet aux fonctionnaires du cadre de complément susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite dans les dix ans qui suivent la promulgation de la loi d'opter pour le maintien dans le cadre de complément des douanes de Nouvelle-Calédonie) : adopté (p. 6792).

- **Projet de loi portant homologation des dispositions prévoyant l'application de peines correctionnelles et de sanctions complémenteires, de délibérations de l'Assemblée territoriale de Polynésie française et édictent des dispositions pénales et de procédure pénale applicables en Polynésie française (n° 1653).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Expropriation (procédure) (p. 6794).

Procédure pénale (homologation de décisions du congrès du territoire de Polynésie française) (p. 6794).

LEFORT (Jean-Claude)

Député du Val-de-Marne

(10e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Secrétaire de cette délégation [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6693).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur les conditions du rachat d'UTA par AIR FRANCE (n° 1685)** [26 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Droits de l'homme en Turquie et en Indonésie :** Afrique du Sud ; Nelson Mandela ; apartheid ; prisonniers politiques d'Ankara et de Djakarta [18 avril 1990] (p. 420, 421).

- **Crise du Golfe :** Golfe : renforcement des effectifs militaires français ; résolution 678 des Nations Unies ; rôle des Etats-Unis ; attitude de l'Irak ; négociations sur l'ensemble des problèmes de la région [12 décembre 1990] (p. 6752).

à un ministre :

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignants : revalorisation : taux d'encadrement (Val-de-Marne) (p. 453).

Enseignement maternel et primaire : zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) : suppression dans le Val-de-Marne (p. 452).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etet et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portent diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Discussion des articles [19 avril 1990] :

Article 1er *(affectation des biens des écoles normales primaires aux I.U.F.M.) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 90 de M. Georges Hage (reprend les termes de la loi d'orientation du 10 juillet 1989 et rappelle que les I.U.F.M. conduisent les actions de formation professionnelle initiale des personnels enseignants) à l'amendement n° 3 de la commission (rappelle les missions de l'I.U.F.M.) (p. 487) : adopté ;
- *soutient* l'amendement n° 94 de M. Georges Hage (soumet les I.U.F.M. à certaines dispositions de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 relative à l'enseignement supérieur) (p. 487) : rejeté au scrutin public (p. 488).

Article 5 *(modalités de conclusion, de révision et de résiliation des conventions Etat-départements) :*

- *soutient* l'amendement n° 50 de M. Georges Hage (dispose que la convention doit être passée après la date de création de l'I.U.F.M.) (p. 490) : rejeté (p. 491).

Avant l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 80 de M. Georges Hage (modifie le régime juridique du financement public des investissements immobiliers des établissements privés d'enseignement) (p. 506) : rejeté (p. 506).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 20 (interdit la remise en cause du statut du personnel de Renault) (p. 844) : rejeté (p. 845).

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *défavorable* (p. 847) ;

Contrats en cours (p. 847).

- *soutient* l'amendement n° 46 de M. Daniel Le Meur (supprime le 3e alinéa qui précise que le projet n'entraîne ni création d'une personne morale nouvelle ni cessation d'entreprise) : rejeté (p. 849).

Article 2 *(statut et organes dirigeants de la société anonyme) :*

- *défavorable* (p. 850) ;

Communautés européennes : directives (p. 850).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 6 précédemment réservé *(création de filiales et prises de participation) :*

- *soutient* l'amendement n° 104 de M. Daniel Le Meur (restreint la possibilité de créer des filiales pour les deux exploitants) (p. 1252) : rejeté (p. 1253).

Privatisation (processus) (p. 1252).

Article 39 *(modifications du code des postes et télécommunications)* :

- *soutient* l'amendement n° 119 de M. Roger Gouhier (de suppression) : rejeté (p. 1285).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales : compétences (p. 1715).

Communautés européennes : intégration de la France (p. 1715).

Enseignement (lutte contre l'échec scolaire) (p. 1716).

Industrie : modernisation (p. 1715, 1716).

Logement et habitat (développement du logement social) (p. 1715 1716).

Politique économique : emploi (p. 1715).

Politique économique et sociale : rôle de l'aménagement du territoire (p. 1715, 1716).

Régions :

- Ile-de-France : réogranisation et équilibrage Paris/province (p. 1715) ;
- restructuration et regroupements (p. 1715) ;
- solidarité inter-régionale (p. 1716).

Tourisme et loisirs (p. 1715).

Transports :

- infrastructures (p. 1715, 1716) ;
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1716).

- Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infraction (n° 1330).

Première lecture :

Discussion des articles [8 juin 1990] :

Article 3 *(art. 706-3 du code de procédure pénale : réparation intégrale des atteintes à la personne résultant d'une infraction) :*

- *son* amendement n° 15 (permet l'indemnisation des personnes ayant une incapacité de travail égale ou supérieure à 8 jours) : non soutenu (p. 2221) ;
- *son* amendement n° 16 (étend l'indemnisation à toute personne se trouvant sur le territoire national) : non soutenu (p. 2221).

Article 7 *(art. 706-9 du code de procédure pénale : prise en compte des sommes allouées à la victime par divers organismes ; fonds de garantie des victimes d'infractions) :*

- *son* amendement n° 17 (précise les modalités d'allocation des sommes par la commission) : non soutenu (p. 2223).

Après l'article 7 :

- *son* amendement n° 18 (prévoit une procédure simplifiée pour accélérer l'indemnisation des victimes) : non soutenu (p. 2223).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 19 (fixe le financement du fonds de garantie) : non soutenu (p. 2223).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Etrangers (indemnisation) (p. 2936).

Insécurité (climat) (p. 2936).

Victimes d'infractions : indemnisation et aides :

- Etat (rôle dans l'indemnisation des victimes) (p. 2936) ;
- fonds d'indemnisation : financement (p. 2936).

Discussion des articles [26 juin 1990] :

Article 3 *(art. 706-3 du code de procédure pénale : réparation intégrale des atteintes à la personne résultant d'une infraction) :*

- *son* amendement n° 3 (permet l'indemnisation des personnes ayant une incapacité de travail égale ou supérieure à 8 jours) : rejeté (p. 2938) ;
- *son* amendement n° 4 (étend l'indemnisation à toute personne se trouvant sur le territoire national) (p. 2938) : rejeté (p. 2939).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 5 (prévoit le financement du fonds de garantie par une taxe sur le chiffre d'affaires des compagnies d'assurances) : rejeté (p. 2939).

- Projet de loi relatif au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (n° 1194).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Aviation civile : personnel (effectifs, formation, salaires) (p. 2652, 2653).

Compagnies aériennes (fonctionnement) (p. 2652).

Navigation aérienne :

- corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne : décret d'application (p. 2653) ;
- corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (missions et statut) (p. 2652).

Sécurité aérienne (p. 2652).

Transport aérien :

- accroissement du trafic (p. 2652, 2653) ;
- déréglementation (p. 2652) ;
- système Fidias (p. 2653).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [26 juin 1990] :

Banques et établissements financiers : secret bancaire (p. 2932).

Drogue :
- consommation (p. 2932) ;
- prévention (p. 2932) ;
- soins dispensés aux toxicomanes (p. 2932).

Lois : projet de loi n° 1338 : efficacité limitée (p. 2932).

- Proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- liberté de la presse (p. 3122) ;
- liberté d'expression (p. 3122) ;
- loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme (p. 3122) ;

Racisme :
- Carpentras (profanation) (p. 3122) ;
- crimes et délits à caractère raciste (p. 3122) ;
- lutte contre (p. 3122, 3123) ;
- prévention (p. 3123).

Nouvelle lecture :

Explications de vote [29 juin 1990] :

Nazisme (p. 3201).

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Lecture définitive [29 juin 1990] :

Vote contre du groupe communiste (p. 3184).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Affaires étrangères : République fédérale d'Allemagne (place dans la Communauté) (p. 3567).

Armes : armes chimiques (refus) (p. 3568).

Communautés européennes :
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3567, 3568) ;
- politique sociale : Europe sociale (nécessité) (p. 3566).

Coopération et développement : politique de la France à l'égard du tiers monde (p. 3567).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Audiovisuel : télévision (médiocrité) (p. 4305).

Civilisation et identité culturelle (crise) (p. 4304).

Gouvernement : ministère de la culture : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4305).

Politique culturelle : de l'Etat (p. 4304).

Pratiques culturelles (modification et inégalités) (p. 4304).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1990] :

Audiovisuel : télévision haute définition (programme Eurêka) (p. 4989).

Europe démocratique (nécessité) (p. 4998).

Parlement européen (rôle accru) (p. 4997).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Handicapés : C.O.T.O.R.E.P. : réforme (p. 5065).

Hôpitaux et cliniques : personnels (statut et revalorisation) (p. 5076).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Après l'article 71 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Jean Tardito (institue une taxe, perçue au profit des communes, sur les logements vacants ou inoccupés depuis plus de douze mois consécutifs ou ayant été loués moins de six mois au cours des trois dernières années) (p. 5554) : rejeté (p. 5555) ;

Logement locatif privé (p. 5554).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1990] :

Article 36 *(mise en jeu de la responsabilité du conseil exécutif) :*

- *soutient* l'amendement n° 175 de M. Gilbert Millet (supprime le mécanisme de la motion de défiance constructive) : rejeté (p. 5945).

Article 41 *(contrôle budgétaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 96 de M. Gilbert Millet (prévoit que la saisine de la chambre régionale des comptes n'a pas d'effet suspensif) : adopté (p. 5947).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 97 rectifié de M. Guy Hermier (précise la composition du conseil économique, social et culturel) (p. 5948) : rejeté (p. 5949).

Article 57 *(plan de développement de la Corse) :*

- *soutient* l'amendement n° 102 rectifié de M. Jean Tardito (précise que la Corse « dispose » de la solidarité nationale) (p. 5957, 5958) : retiré (p. 5959) ;
- *soutient* l'amendement n° 101 de M. Jean Tardito (précise que le développement de la Corse doit s'effectuer de façon complémentaire entre l'intérieur et le littoral) : rejeté (p. 5960) ;
- *soutient* l'amendement n° 179 de M. Gilbert Millet (étend la consultation pour l'élaboration du plan de développement à l'ensemble des communes) (p. 5960).

Article 59 *(aides de la collectivité territoriale au développement économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 104 de M. Gilbert Millet (précise qu'aucune zone économique franche ne peut être constituée en Corse) (p. 5976) : retiré (p. 5977).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *soutient* l'amendement n° 117 de M. Gilbert Millet (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) : adopté (p. 5985) ;
- *soutient* l'amendement n° 109 de M. Gilbert Millet (précise que les compagnies maritimes assurant la liaison entre la Corse et le continent sont des compagnies publiques) : rejeté (p. 5986) ;
- *soutient* l'amendement n° 110 de M. Gilbert Millet (précise que les compagnies aériennes assurant la liaison entre la Corse et le continent sont des compagnies publiques) : rejeté (p. 5986) ;
- *soutient* l'amendement n° 108 de M. Guy Hermier (précise que les contrats de concession des compagnies assurent l'intégralité du transport des passagers et du fret toute l'année dans le cadre du service public) : rejeté (p. 5986).

Article 73 *(ressources et compensation de charges)* :
- *ses observations* (p. 5991).

Ressources (transfert) (p. 5991).

LEFRANC (Bernard)

Député de l'Aisne

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

LE GARREC (Jean)

Député du Nord

(18e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (économie, finances et budget : secteur public) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 14 : **économie, finances et budget : secteur public (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Les fausses factures et l'application non partisane de la justice :** financement des campagnes électorales ; relations entre la justice et le monde politique ; procédures engagées ; indépendance de la justice [7 novembre 1990] (p. 4876, 4877).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 924) ;
- liberté de la presse (p. 924) ;
- loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 (p. 924).

Etrangers :
- Gouvernement (politique conduite à l'égard des étrangers) (p. 924) ;
- intégration (p. 924).

Justice : jugements (publication dans la presse) (p. 925).

Racisme : lutte contre (p. 924, 925).

Révisionnisme (p. 925).

Rappel au règlement : affirme la volonté de la majorité d'organiser un débat de fond ; proposition de loi ne remettant pas en cause la liberté de la presse (p. 895).

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture :

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale)* :

- *son* sous-amendement n° 187 soutenu par M. Alain Richard (précise le mécanisme de révision annuelle pour la répartition des produits des impositions) à l'amendement n° 151 rectifié de M. Alain Bonnet (prévoit le versement du produit des impositions à la dotation de compensation de la taxe professionnelle et le versement de l'excédent résultant de la réduction des charges de l'Etat au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 1249) : adopté (p. 1250).

- **Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

- *inscrit* contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 1406).

Principaux thèmes développés [16 mai 1990] :

Conseil constitutionnel : décisions (principe d'égalité devant la loi) (p. 1407).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 1406).

Licenciements :
- conseiller du salarié : généralités (p. 1407) ;
- loi n° 89-549 du 2 août 1989 relative à la prévention du licenciement économique (aménagement et application) (p. 1406).

S.M.I.C. : conventions collectives (salaires inférieurs au S.M.I.C.) (p. 1406).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).**

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme (généralités) (p. 1602).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1603, 1604).

Enseignement : scolarité et intégration des immigrés (p. 1602).

Enseignement primaire : zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) (p. 1602).

Français, nationalité française :
- conditions d'acquisition (p. 1603).
- naturalisation (accélération des procédures) (p. 1603).

Immigration :
- historique (p. 1603) ;
- immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1602).

Intégration :
- généralités (p. 1602) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1602)

Logement et habitat : droit au logement (p. 1602).

Président de la République (engagements) (p. 1603).

Sécurité sociale (protection sociale des immigrés) (p. 1603).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (énumère les principes et les objectifs qui fondent l'action du Gouvernement dans le domaine du travail précaire) (p. 1965) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1965) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 3 de la commission (dispose que le Gouvernement prendra des mesures spécifiques dans le prochain plan pour l'emploi afin de favoriser la transformation de contrats à durée déterminée ou de travail temporaire en contrats à durée indéterminée) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1965).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

- *son* intervention (p. 3832) ;
- *inscrit* contre la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 3891).

Principaux thèmes développés :

Aménagement du territoire (p. 3833).

Chômage (p. 3833).

Energie :
- chocs pétroliers de 1973 et de 1979 (p. 3832) ;
- crise du Golfe (conséquences) (p. 3832).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (financement) (p. 3833).

Finances publiques : dépenses (niveau et évolution) (p. 3832, 3833).

Fonction publique :
- effectifs (p. 3891, 3892) ;
- modernisation (p. 3892).

Impôt sur les sociétés : taux différents selon l'affectation des bénéfices (p. 3892).

Justice (crédits) (p. 3833)

Politique économique :
- environnement international (p. 3832, 3891) ;
- fonds salariaux (p. 3833) ;
- franc (p. 3833) ;
- salaires et politique contractuelle (p. 3833) ;
- taux d'intérêt (et réforme des réserves obligatoires) (p. 3833).

Prévisions et projections économiques (p. 3891).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3892, 3893).

Deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité nationale (suite). - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5397).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : revenus nets de prélèvements sociaux et de C.S.G. (effets de la C.S.G.) (p. 5396).

Parlement : rôle (p. 5398).

Partis et mouvements politiques :
- opposition : attitude et contradictions (p. 5396, 5398) ;
- parti communiste : attitude (p. 5396, 5397, 5398) ;
- parti socialiste (rôle) (p. 5396).

Personnes âgées : dépendance (p. 5398) ;

Politique économique : salaires : bas salaires (p. 5396)

Politique générale (réforme et conservatisme) (p. 5397)

Retraites :
- financement (p. 5397) ;
- indexation (p. 5398).

Sécurité sociale :
- financement (mode et réformes proposées) (p. 5397) ;
- système (p. 5397).

Syndicats (attitude à l'égard de la C.S.G.) (p. 5398).

Economie, finances et budget : Charges communes - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (secteur public) [16 novembre 1990] :

Secteur public : entreprises publiques :
- acquisitions à l'étranger (p. 5472) ;
- banques et établissements financiers (p. 5473) ;
- dividendes versés à l'Etat (p. 5472) ;
- endettement (p. 5472) ;
- financement (p. 5472) ;
- industrie : Framatome, Bull, Thomson, Usinor-Sacilor (p. 5472, 5473) ;
- respiration (p. 5472) ;
- résultats financiers (p. 5472).

Transports : S.N.C.F. (p. 5472).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

- *inscrit* contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 6483).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : exception d'irrecevabilité : absence de fondement juridique (p. 6483).

Hôpitaux et cliniques : cliniques privées (forfait biologie, conventions, harmonisation avec le secteur public) (p. 6484, 6485).

Retraites : généralités :
- débat au Parlement et avec les partenaires sociaux (« Grenelle » des retraites) (p. 6485) ;
- pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 6485).

Santé publique :
- centres de soins et centres de santé (p. 6484) ;
- liberté et libéralisme (p. 6483).

Sécurité sociale : dépenses de santé (maîtrise) (p. 6484).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon et 99 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 21 décembre 1990.

Principaux thèmes développés [21 décembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale (p. 7198).

Affaires étrangères : Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (p. 7199).

Parlement :
- article 49, alinéa 3, de la Constitution (utilisation abusive) (p. 7198) ;
- fonctionnement (amélioration des régles de fonctionnement) (p. 7201) ;
- groupe socialiste (collaboration avec le Gouvernement) (p. 7199, 7200) ;
- « mépris » affiché par le Gouvernement (p. 7200) ;
- rôle et image du Parlement (p. 7200, 7201).

Salaires : négociations (p. 7200).

Sécurité sociale : communication et information (p. 7200).

Ne vote pas la censure (p. 7202).

LEGRAS (Philippe)

Député de la Haute-Saône

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Crise agricole (p. 4610).

Départements : Haute-Saône (p. 4610).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (installation) (p. 4610).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4610).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4610).

Santé publique : Vaccin anti-grippe (p. 4610).

T.V.A. : allègement de la T.V.A. sur le fioul (p. 4610).

LEGROS (Auguste)

Député de la Réunion

(1re circonscription)

Apparenté R.P.R.

puis R.P.R.

puis non inscrit

Cesse d'être apparenté au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 10 février 1990] (p. 1763).

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 10 février 1990] (p. 1763) ; [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

Cesse d'appartenir à ce groupe [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14025).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14025).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 29 novembre 1990] (p. 14701).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 29 novembre 1990] (p. 14701).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Agriculture : calamités agricoles (p. 1200).

Assurances : taux des primes (p. 1199).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application aux D.O.M. (p. 1199).

Risques naturels :
- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1199) ;
- fonds de secours aux victimes (p. 1200) ;
- indemnisation des victimes (p. 1199) ;
- prévention : plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (p. 1199).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Communautés européennes :
- adaptation des règlements communautaires aux particularités des D.O.M. (p. 2326) ;
- zones franches dans les D.O.M. (accord de la C.E.E. à leur implantation) (p. 2326).

Emploi (p. 2325).

Enseignement (p. 2325).

Enseignement supérieur (p. 2325).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2325).

Logement et habitat : parc de logements sociaux (p. 2326).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2324, 2325, 2326, 2327).

Rapport Ripert (p. 2324, 2325).

Salaires : S.M.I.C. (p. 2315, 2316) (p. 2325, 2326).

Transports (p. 2326).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5140).

Impôts et taxes : fiscalité de l'outre-mer (p. 5140).

Politique économique et sociale :
- généralités (p. 5139) ;
- égalité sociale (p. 5140) ;
- emploi : évolution et développement (p. 5140) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5140)
- salaires : S.M.I.C. (rattrapage) (p. 5139).

Réunion (p. 5139).

T.V.A. : baisse (p. 5140).

LE GUEN (Jean-Marie)

Député de Paris

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Président de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Rapporteur du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [7 juin 1990].

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 6 décembre 1990] (p. 15003).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Rapport (n° 1482) [20 juin 1990] fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur :

I - le projet de loi (n° 1418) relatif à la **lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme** ;

II - les propositions de loi :

1° (n° 498) de M. Serge Charles tendant à **lutter contre le tabagisme,**

2° (n° 1245) de M. Jean-Luc Preel tendant à **interdire l'usage du tabac dans les lieux publics et les moyens de transports collectifs,**

3° (n° 1255) de M. Alain Jonemann tendant à renforcer la **lutte contre le tabagisme.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme (n° 1783)** [5 décembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- Logement et habitat [17 mai 1990] :

Régions : Ile-de-France :
- logement social : relogement de familles expulsées de « squats » (p. 1464) ;
- loyers : hausses (p. 1464).

- Action sociale et solidarité nationale [14 juin 1990] :

Professions paramédicales (revalorisation et progression des actes médicaux) (p. 2444).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Communautés européennes :
- intégration de la France (p. 1761) ;
- intégration de Paris et de l'Ile-de-France (p. 1761).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1761).

Environnement (p. 1760).

Etat : rôle (p. 1760, 1761).

Régions :
- Ile-de-France : réorganisation et équilibrage Paris/province (p. 1760, 1761) ;
- solidarité inter-régionale (p. 1761).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2845).

Alcoolisme : coût social et économique (p. 2843).

Audiovisuel : cinéma (baisse des recettes publicitaires liée à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2845).

Boissons et alcools : vente (interdiction de vente aux mineurs) (p. 2844, 2845).

Constitution : Préambule de 1946 (protection de la santé) (p. 2843).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2843, 2844, 2845).

Mort : inégalités sociales devant la mort et la maladie (p. 2843).

Prix et concurrence :
- indice (part du tabac) (p. 2844, 2845) ;
- hausse des prix du tabac (montant et conséquences) (p. 2844).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2843, 2844, 2845).

Rapport Dubois, Got, Tubiana, Grémy et Hirsch (p. 2843).

Tabac :
- filière tabac (conséquences de la lutte contre le tabagisme) (p. 2845) ;
- S.E.I.T.A. (missions et évolution) (p. 2845).

Tabagisme :
- coût social et économique (p. 2843) ;
- lieux publics (réglementation) (p. 2844) ;
- loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme (application et prolongement) (p. 2844).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Avant le titre Ier :

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Bernard Debré (prévoit la création d'un office d'information et de formation pour la lutte contre le tabac et l'alcoolisme) (p. 2886) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Serge Charles (prévoit la création d'une délégation générale à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2886).

Article 1er *(interdiction de la publicité directe ou indirecte en faveur du tabac) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 98 de M. Bernard Debré (de suppression) (p. 2889) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Ladislas Poniatowski (autorise la publicité en faveur du tabac dans la presse pour adultes) (p. 2890) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Germain Gengenwin (autorise la publicité en faveur des produits du tabac dont la teneur en goudron est inférieure à 10 mg) (p. 2892) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise que les enseignes des débits de tabac et les affichettes publicitaires apposées à l'intérieur de ces établissements n'entrent pas dans le champ de l'interdiction) : rejeté (p. 2894).
- *soutient* l'amendement n° 139 de M. Jean Oehler (précise que les enseignes des débits de tabac et les affichettes publicitaires apposées à l'intérieur de ces établissements n'entrent pas dans le champ de l'interdiction) (p. 2892) : rejeté (p. 2894) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Ladislas Poniatowski (exclut le parrainage des compétitions sportives internationales de véhicules à moteur organisées sur le territoire français du champ de l'interdiction) (p. 2894) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 132 de M. Germain Gengenwin (supprime les dispositions qui précisent les modalités de l'entrée en vigueur de l'article premier) (p. 2894) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 79 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (autorise, jusqu'au 31 décembre 1995, la publicité en faveur des produits du tabac dont la teneur en goudron est inférieure à 12 mg) (p. 2895) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 94 de Mme Roselyne Bachelot (autorise, jusqu'au 1er janvier 1995, la publicité en faveur des produits du tabac dont la teneur en goudron sera inférieure à des taux fixés par décret) (p. 2895).

Article 2 *(modification de la loi du 9 juillet 1976) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 99 de M. Bernard Debré (de suppression) (p. 2897) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Germain Gengenwin (autorise la publicité en faveur d'un produit ou d'un organisme dont le nom ou la marque rappelle le tabac ou un produit du tabac) (p. 2897) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 130 de M. Ladislas Poniatowski (autorise la publicité en faveur d'un produit ou d'un organisme dont le nom ou la marque rappelle le tabac ou un produit du tabac) (p. 2897) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 80 de M. Jean-Yves Chamard (interdit la publicité en faveur d'un produit ou d'un organisme dont le sigle rappelle le tabac ou un produit du tabac) (p. 2897) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 81 de M. Jean-Yves Chamard (fixe au 1er janvier 1988 la date de mise sur le marché d'un produit au-delà de laquelle aucune forme de publicité indirecte en faveur du tabac n'est autorisée) (p. 2898) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Germain Gengenwin (autorise la publicité indirecte en faveur du tabac pour les produits dont la date de mise sur le marché est antérieure au 1er janvier 1990) (p. 2898) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 53 de M. Serge Charles (interdit toute publicité indirecte en faveur des produits d'une entreprise qui aurait un lien juridique ou financier avec une entreprise commercialisant du tabac) (p. 2899) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 131 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit une dérogation pour les activités culturelles) (p. 2899).

Article 8 de la loi du 9 juillet 1976 (publicité en faveur du tabac) :

- *défavorable* à l'amendement n° 126 de M. Ladislas Poniatowski (de conséquence) (p. 2899).

Article 9 de la loi du 9 juillet 1976 (transposition des directives communautaires relatives à l'étiquetage et à la teneur en goudrons) :

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Alain Jonemann (impose la mention « provoque et favorise le cancer et les maladies cardiovasculaires » sur chaque unité de conditionnement de tabac) (p. 2900) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Serge Charles (prévoit la surface et le sens des mentions qui doivent figurer sur chaque unité de conditionnement de tabac) (p. 2900).

Article 16 de la loi du 9 juillet 1976 (protection des non-fumeurs) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 128 de M. Serge Charles (dispose que dans les véhicules où un espace peut être aménagé pour les fumeurs, l'espace réservé aux non-fumeurs ne peut être inférieur aux trois quarts de l'ensemble) (p. 2902) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 31 de M. Serge Charles (n'exige l'application de l'interdiction de fumer dans les entreprises qu'après le 1er janvier 1997) (p. 2903) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Alain Lamassoure (interdit de fumer dans les émissions de télévision autres que les œuvres de fiction et les retransmissions d'actualité) (p. 2903).

Article 18 de la loi du 9 juillet 1976 (constitution de partie civile des associations de lutte contre le tabagisme) :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Germain Gengenwin (supprime le droit reconnu aux associations de lutte contre le tabagisme de se constituer partie civile pour les infractions aux dispositions de la loi) (p. 2903).

Article 4 *(dispositions transitoires relatives à la publicité en faveur du tabac) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Bernard Debré (impose d'assortir toute publicité en faveur du tabac d'un message de caractère sanitaire) (p. 2904) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Serge Charles (précise que le message d'information à but sanitaire occupe un espace au moins égal à 20 p. 100 de la surface du support publicitaire) (p. 2904) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Jean-Yves Chamard (établit une rotation entre les différents messages à caractère sanitaire) (p. 2904) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 47 de M. Serge Charles (modifie les années de référence dans le dispositif de réduction progressive de la publicité en faveur du tabac dans la presse écrite) (p. 2904).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (crée une manifestation annuelle intitulée « jour sans tabac ?) : adopté (p. 2905) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 88 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit la présentation annuelle au Parlement, par le ministre de l'éducation nationale, d'un rapport d'évaluation du respect de la législation sur l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires) (p. 2905) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Jean-Yves Chamard (prévoit la soumission au comité d'hygiène, dans les entreprises de plus de 50 salariés, d'un rapport annuel sur les problèmes du tabagisme) (p. 2905).

Article 5 *(sanctions pénales transitoires et action des associations de lutte contre le tabagisme) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de précision) : adopté (p. 2906).

Article 6 *(codification à compter du 1er janvier 1993) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de précision) : adopté (p. 2907).

Après l'article 6 :

- *défavorable* à l'amendement n° 90 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (majore de 25 p. 100 les droits d'accise sur le tabac à compter du 31 décembre 1990) (p. 2907).

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) (p. 2966) : adopté (p. 2967) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 160 de M. André Santini (autorise la publicité pour les alcools inférieurs à 13,5 degrés) à l'amendement n° 19 de la commission (p. 2967) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Bernard Debré (supprime l'allusion à la publicité indirecte) (p. 2967) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 112 de M. Ladislas Poniatowski (rédactionnel) (p. 2967) ;
- *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Gilbert Gantier (rédactionnel) (p. 2967) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 113 de M. Ladislas Poniatowski (interdit le parrainage qui a pour effet une publicité elle-même interdite) (p. 2967) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Gilbert Gantier (supprime l'interdiction totale de la publicité en faveur des boissons alcoolisées) (p. 2967) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 58 rectifié de M. Gilbert Gantier (de conséquence) (p. 2968) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 33 corrigé de M. André Santini (prévoit l'entrée en vigueur du paragraphe IV trois ans après la promulgation de la loi) (p. 2968) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 153 de M. Jacques Toubon (supprime l'interdiction des opérations de parrainage qui ont pour effet la publicité en faveur des boissons alcooliques) (p. 2968) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (élargit l'interdiction à la propagande en faveur des boissons alcooliques) : adopté (p. 2968) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Germain Gengenwin (autorise le parrainage qui a pour effet une forme de publicité autorisée par l'article 19 du texte) (p. 2968) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Bernard Debré (supprime le paragraphe qui définit la publicité indirecte) (p. 2969) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2969) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Gilbert Gantier (supprime l'allusion au nom dans la définition de la publicité indirecte) (p. 2969) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Gilbert Gantier (supprime la restriction qui concerne la date de mise sur le marché du produit à la dérogation à l'interdiction de la publicité indirecte) (p. 2970) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Gilbert Gantier (donne une définition du parrainage) (p. 2971) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. René Couveinhes (introduit une dérogation pour les vins de pays, les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles) (p. 2971, 2973) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Germain Gengenwin (introduit une dérogation pour les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles dont la liste est établie par un arrêté interministériel) (p. 2972) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (permet au préfet d'autoriser exceptionnellement la publicité pour les boissons alcooliques à l'occasion de manifestations culturelles, commerciales ou agricoles) : rejeté (p. 2976) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 72 de M. Jean-Yves Chamard (de précision) à l'amendement n° 23 de la commission (p. 2976) ;
- *favorable* à l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (permet au ministre chargé de la santé d'autoriser la publicité en faveur de fêtes ou foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales) (p. 2975) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Bernard Debré (allège la réglementation qui encadre la publicité autorisée en faveur de boissons alcooliques) (p. 2977) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 3 corrigé de M. Germain Gengenwin (fixe au 1er janvier 1993 la date d'entrée en vigueur de la réglementation qui encadre la publicité autorisée en faveur des boissons alcoolisées) (p. 2977) ;
- *favorable* à l'amendement n° 143 corrigé de M. Jacques Barrot (précise les mentions qui peuvent figurer sur les publicités autorisées en faveur des boissons alcooliques) (p. 2978) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Gilbert Gantier (propose une réglementation qui encadre la publicité autorisée en faveur des boissons alcooliques) (p. 2978) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Bernard Debré (supprime les dérogations à l'interdiction de publicité en faveur des boissons alcooliques) (p. 2979) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 corrigé de la commission (autorise la publicité sous forme d'affichettes sur les lieux de production et à l'intérieur des lieux de vente à caractère spécialisé) (p. 2979) : adopté après modifications (p. 2980) ;
- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (supprime le terme « affichettes ») à l'amendement n° 22 corrigé de la commission (p. 2980) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 140 de M. Jean-Paul Fuchs (rédactionnel : substitue « zones de production » à « lieux de production ») à l'amendement n° 22 corrigé de la commission (p. 2980) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Germain Gengenwin (autorise la publicité sous forme de messages d'information sur le produit lui-même sans référence à la marque commerciale) (p. 2980) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Germain Gengenwin (autorise une certaine forme de parrainage sans promotion commerciale des produits ni incitation à leur consommation) (p. 2981) ;
- *favorable* à l'amendement n° 166 du Gouvernement (maintient l'obligation d'assortir la publicité autorisée d'un message de caractère sanitaire) (p. 2983) ;
- *favorable* à l'amendement n° 142 rectifié de M. Jacques Barrot (autorise les initiateurs d'une opération de mécénat à faire connaître leur participation par la voie exclusive de mentions écrites dans les documents diffusés à l'occasion de cette opération) (p. 2983) ;
- *favorable* à l'amendement n° 141 précédemment réservé de M. Jacques Barrot (de précision) (p. 2983) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 64 de M. Gilbert Gantier (dispose qu'en cas de récidive le montant maximum de l'amende pourra être porté à 50 p. 100 du montant des dépenses consacrées à la publicité illégale) (p. 2983) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Germain Gengenwin (supprime l'autorisation donnée au tribunal, en cas de récidive, d'interdire la vente de la boisson alcoolique qui a fait l'objet de l'opération illégale) (p. 2984) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de précision) : adopté (p. 2984) ;
- *soutient* l'amendement n° 149 de M. Gérard Bapt (de précision) : rejeté (p. 2984) ;
- *favorable* à l'amendement n° 150 de M. Henri Michel (autorise le préfet à accorder une dérogation pour des raisons liées à des événements de caractère agricole) (p. 2984) ;
- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (interdit de vendre des boissons alcooliques dans les points de vente de carburant) (p. 2984) : adopté (p. 2985).
- *défavorable* au sous-amendement n° 75 de M. Jean-Yves Chamard (précise que l'interdiction ne s'applique qu'entre vingt-deux heures et six heures du matin) à l'amendement n° 25 de la commission (p. 2985) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de précision) : adopté (p. 2985) ;
- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (dispose que les associations de lutte contre l'alcoolisme peuvent exercer des droits reconnus à la partie civile pour les infractions aux dispositions du présent code) : adopté (p. 2985).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (prévoit la soumission d'un rapport d'évaluation de la loi au Parlement par le Gouvernement avant le 1er janvier 1993) (p. 2985) : adopté après modifications (p. 2986) ;
- *favorable* au sous-amendement oral de M. Jean-Yves Chamard (fixe au 1er janvier 1993 et au 1er janvier 1995 les dates de présentation du rapport) à l'amendement n° 28 de la commission (p. 2986) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Georges Hage (prévoit le dépôt par le Gouvernement devant le Parlement d'un rapport sur l'état de la législation internationale en matière de publicité pour le tabac et les boissons alcooliques) (p. 2986) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Georges Hage (dispose que la loi entrera en vigueur après l'adoption par l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne de dispositions similaires) (p. 2986) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Germain Gengenwin (dipose que la loi entrera en vigueur trois ans après la date de sa promulgation) (p. 2986) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 77 de M. Jean-Yves Chamard (dispose qu'à compter du 1er janvier 1993 tous les véhicules automobiles neufs mis en vente devront être munis d'un éthylomètre) (p. 2987).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2988).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 décembre 1990] :

Alcoolisme : lutte contre (p. 6680).

Assemblée nationale : condamnation des attitudes politiciennes (p. 6692).

Entreprises : mécénat et parrainage (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 6680).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 6680).

Prévention : importance de la prévention dans la politique de la santé publique (p. 6679).

Prix et concurrence : indice (part du tabac) (p. 6680).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 6680).

Tabagisme : interdiction de vente du tabac aux mineurs (p. 6680).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 décembre 1990] :

- *son* amendement n° 2 (rédactionnel) : adopté (p. 6695).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale :
- pauvreté : lutte contre (réduction des crédits) (p. 5036)
- revenu minimum d'insertion (R.M.I) : crédits : inscription aux charges communes (p. 5036) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I) : insertion (insuffisance) (p. 5036).

Départements :
- centres d'hébergement et mise à disposition d'assistantes sociales (p. 5038) ;
- commissions départementales d'hospitalisation psychiatrique (crédits) (p. 5038).

Enfance :
- aide à l'enfance (p. 5036, 5037) ;
- droits de l'enfant (p. 5036).

Etrangers : intégration (rapport Marchand) (p. 5036).

Famille : vacances et loisirs : droits des familles (p. 5037).

Gouvernement : ministère des affaires sociales et de la solidarité, secrétariat d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, secrétariat d'Etat aux handicapés : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5037, 5038).

Handicapés :
- allocation aux adultes handicapés (A.A.H) (progression et indexation) (p. 5036) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) : crédits (augmentation) (p. 5036) ;
- commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (C.O.T.O.R.E.P) (réforme) (p. 5036).

Hôpitaux et cliniques : réforme (p. 5038).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : approbation (p. 5039).

Parlement : contrôle des dépenses de la sécurité sociale (p. 5035).

Personnes âgées :
- dépendance (définition, développement, prise en charge) (p. 5037) ;
- établissements d'accueil : qualité de vie (p. 5037) ;
- maintien à domicile (coût et moyens) (p. 5037).

Professions médicales :
- médecine libérale : conventionnement (p. 5038) ;
- partenaires sociaux : rôle (p. 5035).

Santé publique :
- alcoolisme (lutte contre) (p. 5037) ;
- centres de santé (p. 5039) ;
- personnels de santé (revalorisation) (p. 5038) ;
- politique de prévention (p. 5037, 5038).

Tabac : report de la hausse des prix (condamnation) (p. 5038).

Affaires sociales et solidarité nationale (suite). - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5407).

Parlement : rôle (p. 5407).

Partis et mouvements politiques :
- opposition : attitude et contradictions (p. 5407) ;
- parti communiste : attitude (p. 5407).

Sécurité sociale :
- étatisation (p. 5407) ;
- financement (mode et réformes proposées) (p. 5407).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

- *inscrit* contre la question préalable opposée par : *Millon (Charles)* (p. 6488).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale : projet portant diverses mesures d'ordre social (D.M.O.S) (p. 6488).

Santé publique : centres de soins et centres de santé (p. 6488, 6511).

Sécurité sociale : dépenses de santé (maîtrise) (p. 6489)

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 135 (établit le régime juridique des tarifs applicables dans les centres de soins) (p. 6576) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6577) ; considéré comme adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

LEJEUNE (André)

Député de la Creuse

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Prix et concurrence : tourisme et loisirs (hausse des prix pendant les vacances) (p. 3087).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1594).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : désertification (p. 4569).

Départements : Creuse (p. 4569).

Elevage :
- crise de l'élevage (p. 4569) ;
- élevage ovin (p. 4569) ;

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (installation) (p. 4569).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 4569).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4569).

LE MEUR (Daniel)

Député de l'Aisne

(2e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi relative aux forêts où s'exerce un droit d'usage (n° 1172) [12 avril 1990] (p. 379).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

Membre de la commission consultative pour la production de carburants de substitution [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15801).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **valider comme période d'assurance** celle où des personnes sous les drapeaux, qui ont contracté une maladie les rendant inaptes à l'exercice de leur emploi précédent, ont dû, avant 1968, **recourir à des stages professionnels de reclassement (n° 1822)** [12 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Anciens combattants : revendications ; interdiction d'une manifestation à Paris :** revendications des anciens combattants d'Afrique du Nord ; interdiction de la manifestation du Front uni ; propositions de loi déposées par différents groupes politiques [30 mai 1990] (p. 1787, 1788).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Explications de vote [25 avril 1990] :

Gouvernement des juges (p. 722).

Parlement : abaissement des droits (p. 722, 723).

Vote contre du groupe communiste (p. 723).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *son* amendement n° 44 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 847) : rejeté au scrutin public (p. 848) ;

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (supprime le 3e alinéa qui précise que le projet n'entraîne ni création d'une personne morale nouvelle ni cessation d'entreprise) : rejeté (p. 849).

Article 2 *(statut et organes dirigeants de la société anonyme) :*

- *son* amendement n° 48 soutenu par Mme Muguette Jacquaint (prévoit le changement de P.D.G. de la régie Renault) : rejeté (p. 851) ;

- *son* amendement n° 49 soutenu par M. Louis Pierna (supprime la deuxième phrase du deuxième alinéa relative au maintien en fonction du P.D.G. et des administrateurs de Renault) (p. 851) : rejeté (p. 852).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

- *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 1137) : rejetée au scrutin public (p. 1143).

Principaux thèmes développés :

Administration des P.T.T. ; ancien statut : budget annexe (disparition) (p. 1139).

Communautés européennes ; directives (p. 1139).

Organismes et structures : commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 1139).

Parlement ; rôle et contrôle (p. 1139).

Personnel :
- conditions de travail (p. 1138) ;
- salaires (p. 1138) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1138, 1139) ;
- syndicats (p. 1138).

Poste (La) :
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1138) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1138).

Président de la République : engagements (règle de la « ni » privatisation, « ni » nationalisation) (p. 1138).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1138, 1139) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1138) ;
- gestion (régles) (p. 1138) ;
- privatisation (processus) (p. 1138) ;
- prix (politique tarifaire) (p. 1138) ;
- service public (modernisation) (p. 1137, 1138, 1139) ;
- usagers (défense et égalité de traitement) (p. 1138).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 6 précédemment réservé *(création de filiales et prises de participation) :*

- *son* amendement n° 104 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (restreint la possibilité de créer des filiales pour les deux exploitants) (p. 1252) : rejeté (p. 1253).

Article 29 *(régime social des agents de La Poste et de France Télécom) :*

- *son* amendement n° 155 soutenu par M. Marcelin Berthelot (propose une nouvelle rédaction de l'article qui précise que les fonctionnaires sont affiliés à des régimes spéciaux de retraite et de sécurité sociale) : rejeté (p. 1269).

Article 32 *(création de groupements d'intérêt public pour la gestion des services communs) :*

- *son* amendement n° 111 soutenu par M. Roger Gouhier (renforce la représentation des personnels au sein du conseil de gestion des groupements d'intérêt public) : rejeté (p. 1272).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales :
- départements (Aisne) (p. 1733) ;
- inégalités des ressources (p. 1732).

Industrie :
- commerce extérieur (domination allemande) (p. 1733) ;
- localisation : aides à l'implantation (p. 1732).

Politique économique :
- crise (p. 1733) ;
- emploi (p. 1732, 1733).

Politique économique et sociale : rôle de l'aménagement du territoire (p. 1733).

Zones rurales : administration (présence des services publics dans les petites communes) (p. 1732).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (p. 4514).

Anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 4513, 4514).

Carte du combattant volontaire de la Résistance (p. 4513).

Gouvernement : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4513) ;
- modernisation (p. 4513).
- personnel (gestion) (p. 4513).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 4513).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 4513) ;
- pensions de reversion : veuves et orphelins (revalorisation) (p. 4513) ;
- rapport constant (p. 4513, 4514).

Prisonniers de guerre : loi n° 89-1013 du 31 décembre 1989 portant création du statut de prisonnier du Viet-Minh (application) (p. 4513).

Postes, télécommunications et espace - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* [12 novembre 1990] :

Administration : service public (p. 5099).

Etat :
- contrats de plan : élaboration (p. 5098, 5099) ;
- prélèvements sur les postes et télécommunications (p. 5099).

France-Télécom :
- Numéris : réseau numérique à intégration de services (généralisation) (p. 5099).
- réseau câblé à fibres optiques (p. 5099) ;

Organismes et structures : commission supérieure du service public (p. 5099).

Personnel : statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 5098, 5099).

Poste (La) : zones rurales et de montagne : présence de La Poste (p. 5099).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) : conséquences sur le budget (p. 5098).

Vote contre du groupe communiste (p. 5099).

Questions :

Poste (La) : acheminement du courrier (réorganisation de la partie aérienne du réseau) (p. 5107).

LEMOINE (Georges)

Député d'Eure-et-Loir

(1re circonscription)

Socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Représentant suppléant de l'Assemblée nationale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'U.E.O [*J.O.* du 28 avril 1990 (p. 5171).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (défense : gendarmerie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome X : **défense : gendarmerie (n° 1638)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Défense : gendarmerie (missions d'extraction) (p. 4190).

Tribunaux de grande instance : Chartres (p. 4190).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [7 novembre 1990] :

Gendarmerie :
- crédits (évolution) (p. 4900) ;
- personnel (effectifs, formation, rémunération) (p. 4900).

LENGAGNE (Guy)

Député du Pas-de-Calais

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation du protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (no 1586) [4 octobre 1990] (p. 3410).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime (no 1587 rectifié) [4 octobre 1990] (p. 3410).

DEPOTS

Rapport (no 1726) [21 novembre 1990] fait au nom de la commission des affaires étrangères sur les projets de loi :

1o (no 1586) autorisant l'approbation du protocole pour la **répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental** ;

2o (no 1587 rectifié) autorisant l'approbation de la convention pour la **répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime.**

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (no 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3531).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3531).

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 3530, 3531).

Sites : protection des paysages et biotopes (p. 3531).

- Projet de loi de finances pour 1991 (no 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Mer et littoral : Conservatoire du littoral (p. 4247).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie sur le statut et les modalités de fonctionnement des centres culturels (no 1641).

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [27 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe centrale, U.R.S.S. (ouverture politique) (p. 6037).

Commerce extérieur : échanges franco-bulgares (montant) (p. 6037).

Culture : centre culturel français de Sofia (p. 6037).

Cultures étrangères : centre culturel bulgare à Paris (p. 6037).

Droits de l'homme et libertés publiques : évolution de la Bulgarie vers « l'Etat de droit « (p. 6037).

Français : langue : professeurs de français (formation) (p. 6037).

- Projet de loi rectifié autorisant l'approbation de la convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime (no 1587) et projet de loi autorisant l'approbation du protocole pour la répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (no 1586).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique : discussion commune [27 novembre 1990] :

Mer et littoral : mer territoriale (application de la convention) (p. 6043).

Ordre public : terrorisme en mer (répression) (p. 6043).

O.N.U : résolution de l'Assemblée générale du 5 décembre 1985 (p. 6043).

Organisation maritime internationale (O.M.I.) : convention et protocole du 10 mars 1988 (p. 6043).

Procédure pénale :
- compétence des juridictions françaises (p. 6043) ;
- extradition (en application de la convention) (p. 6043) ;
- poursuites pénales (p. 6043).

Transports : conventions de la Haye et Montréal sur la sécurité de la navigation aérienne (p. 6043).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (no 1650).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 6828).

Littoral : constructions et équipements à usage public (p. 6828, 6829).

Pêches maritimes :
- gestion des ressources (capacité de mise en exploitation) (p. 6828) ;
- pêche minotière (p. 6828) ;
- permis de mise en exploitation (P.M.E.) (p. 6828) ;
- réglementation (p. 6828) ;

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 1er *(dispositions applicables aux cultures marines) :*

- *défavorable* à l'amendement no 15 de M. Michel Cointat (étend le champ d'application de l'article aux espèces halieutiques migrantes eau douce-eau salée) (p. 6830).

LÉONARD (Gérard)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Cesse d'appartenir à cette mission [*J.O.* du 30 octobre 1990] (p. 13231).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Code de la nationalité :** proposition de loi du groupe R.P.R. ; inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ; harmonisation des politiques européennes [27 juin 1990] (p. 3012, 3013).

- **Elections de conseillers municipaux étrangers associés :** vote des étrangers en France : pétition organisée par le R.P.R. ; association des résidents étrangers à la vie communale ; intégration et prévention sociale [21 novembre 1990] (p. 5779, 5780).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Droit d'asile : nombre de demandeurs et détournement de la procédure (p. 1613).

Immigration :
- généralités (p. 1612) ;
- historique (p. 1613) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1613).

Intégration :
- généralités (p. 1613) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1612).

LEONTIEFF (Alexandre)

Député de la Polynésie française

(1re circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à étendre au terrritoire de la **Polynésie française les lois de décentralisation (n° 1246)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à **étendre aux territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 90-509 du 25 juin 1990 modifiant le code des assurances et portant extension aux départements d'outre-mer du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (n° 1747)** [22 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Défense : Centre d'expérimentations du Pacifique (C.E.P.) (conséquences) (p. 2423).

Politique économique et sociale : développement économique et social (p. 2423).

Polynésie française (institutions) :
- assemblée territoriale (renforcement de l'autonomie) (p. 2424) ;
- chambre territoriale des comptes et contrôles comptables et financiers (p. 2424) ;
- comité économique et social (p. 2424) ;
- conseils d'archipel (p. 2424) ;
- loi n° 84-820 du 6 juin 1984 relative au statut de la Polynésie française (p. 2423) ;
- organismes consultatifs (p. 2424) ;
- Président du territoire (renforcement des pouvoirs et élargissement du Gouvernement) (p. 2424) ;
- répartition des compétences entre l'Etat et le territoire (p. 2423, 2424).

Discussion des articles [13 juin 1990] :

Après l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (porte de 10 à 12 le nombre de ministres du gouvernement du territoire) (p. 2427).

Article 5 *(effectifs de la commission permanente) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (augmente le nombre des membres de la commission permanente) (p. 2430).

Article 8 *(comité économique et social) :*

- *son* amendement n° 28 (limite à quatre ans la durée du mandat des membres du comité économique et social) : adopté (p. 2431).

Article 12 *bis* *(concours financier de l'Etat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (de suppression) (p. 2434).

Article 13 *(sociétés d'économie mixte locales) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 30 du Gouvernement (maintient le contrôle de la légalité du représentant de l'Etat sur les délibérations des sociétés d'économie mixte) à l'amendement n° 27 de la commission (abaisse le montant minimum du capital détenu par des sociétés privées de 20 à 15 p. 100) (p. 2434).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [22 juin 1990] :

Politique économique et sociale (développement économique et social) (p. 2823).

Polynésie française :
- communautés européennes (influence sur les D.O.M.-T.O.M.) (p. 2823) ;
- communes (application des lois de décentralisation aux communes de Polynésie) (p. 2823) ;
- compétences (extension) (p. 2823) ;
- droit pénal (homologation des peines correctionnelles) (p. 2823).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Collectivités locales :
- autonomie (p. 5142, 5143) ;
- décentralisation (p. 5143).

Communautés européennes : intégration des départements d'outre-mer (p. 5144).

Démographie : accroissement démographique (p. 5143).

Enseignement : crise de l'enseignement et situation dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5143).

Fonctionnaires et agents publics : situation des fonctionnaires d'Etat en poste dans les D.O.M.-T.O.M (p. 5144).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5142, 5143).

Impôts et taxes : fiscalité de l'outre-mer (p. 5143).

Logement et habitat : logement social (p. 5142).

Nouvelle-Calédonie (p. 5143).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan (p. 5142) ;
- égalité sociale (p. 5143) ;
- fonds d'investissement pour le développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 5142, 5143).

Polynésie française (p. 5142, 5143).

Système pénitentiaire (p. 5144).

Transports : infrastructures (p. 5143).

- **Fait personnel :** s'élève contre des propos relatifs à la situation économique de la Polynésie française [12 novembre 1990] (p. 5167).

LÉOTARD (François)

Député du Var

(5e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

LE PENSEC (Louis)

Ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du Gouvernement

DEPOTS

Déclaration du Gouvernement sur l'**égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer (n° 1436)** [12 juin 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Moutoussamy (Ernest) :* installation d'une raffinerie de pétrole américaine en Guadeloupe :** Société Black Diamond Petroleum [11 avril 1990] (p. 257) ;

- ***Pota (Alexis) :* rôle de la Réunion dans la politique de coopération menée dans l'océan Indien :** association aux actions de coopération entreprises par la France et par la C.E.E. ; application des lois de décentralisation [23 mai 1990] (p. 1664, 1665) ;

- ***Michaux-Chevry (Lucette) :* catastrophes naturelles dans les D.O.M. ; responsabilité de l'Etat :** tempête ; rivières en crues ; entretien des berges ; responsabilité de l'Etat ; F.I.D.O.M ; moyens financiers [10 octobre 1990] (p. 3557) ;

- ***Thien Ah Koon (André) :* problèmes sociaux des agriculteurs de la Réunion :** situation sociale des agriculteurs réunionnais ; stabilisation du monde rural ; concurrence des pays A.C.P. ; F.I.D.O.M. : rôle ; mission d'experts : nécessité [12 décembre 1990] (p. 6760, 6761).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Agriculture : calamités agricoles (p. 1201).

Assurances : code des assurances (couverture du risque tempête) (p. 1191).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application :
- aux D.O.M. (p. 1191, 1200) ;
- aux T.O.M. (après consultation des assemblées territoriales) (p. 1191).

Risques naturels :
- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1190) ;
- catastrophes en métropole : cas du département de la Dordogne (p. 1201) ;
- fonds de secours aux victimes (p. 1201) ;
- indemnisation des victimes (p. 1200, 1201) ;
- prévention : plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (p. 1191, 1200).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Ernest Moutoussamy (donne au ministre des départements et territoires d'outre-mer compétence pour décider l'état de catastrophe naturelle après avis ou sur proposition du conseil général concerné) (p. 1201).

Article 1er *(art. L. 122-7 du code des assurances : étend la garantie des assurés contre les tempêtes et cyclones) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de Mme Lucette Michaux-Chevry (étend à toute forme de catastrophe naturelle l'indemnisation prévue au premier alinéa de l'article 1er) (p. 1202).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Ernest Moutoussamy (interdit aux compagnies d'assurances de refuser un contrat relatif à des logements construits selon des normes traditionnelles en cours dans les D.O.M.) (p. 1203).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Déclarations du Gouvernement : débat du 12 juin sur l'égalité sociale et le développement économique des D.O.M. (p. 2415).

- **Associe** le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Charles Hernu [12 juin 1990] (p. 2302).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).**

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale :
- généralités (p. 2303, 2306) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 2303, 2306, 2342).

Agriculture et agroalimentaire (p. 2304, 2305, 2343).

Audiovisuel : R.F.O. (p. 2344).

Collectivités locales : collectivités territoriales.
- Mayotte (p. 2344) ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon : généralités (p. 2344).

Commerce et artisanat : marché caraïbien (p. 2304).

Communautés européennes :
- adaptation des règlements communautaires aux particularités des D.O.M. (p. 2343) ;
- fonds structurels européens (p. 2303, 2343) ;
- intégration des D.O.M. dans la C.E.E. (p. 2343) ;
- zones franches dans les D.O.M. (accord de la C.E.E. à leur implantation) (p. 2343).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2304, 2307).

Culture : identités régionales (p. 2307).

Décentralisation :
- départementalisation (historique) (p. 2302) ;
- réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2303, 2342).

Emploi (p. 2303, 2304).

Enseignement (p. 2305).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 2306, 2307, 2342, 2344).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2304, 2305).

Impôts et taxes : défiscalisation (p. 2342).

Impôt sur le revenu (p. 2307, 2342).

Logement et habitat : parc de logements sociaux (p. 2305, 2306).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2342).

Président de la République : engagements (p. 2303).

Prestations familiales (p. 2306, 2342, 2344).

Rapport Ripert (p. 2304).

Salaires : S.M.I.C. (p. 2306, 2342, 2344).

Transports (p. 2343).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Politique économique et sociale :
- développement économique et social (p. 2426) ;
- fiscalité (p. 2426) ;
- inégalités sociales (lutte contre) (p. 2426) ;

Polynésie française (institutions) :
- assemblée territoriale (renforcement de l'autonomie) (p. 2418, 2426) ;
- chambre territoriale des comptes et contrôles comptables et financiers (p. 2418) ;
- comité économique et social (p. 2418) ;
- conseils d'archipel (p. 2419) ;
- justice : administration pénitentiaire (répartition des compétences) (p. 2425) ;
- loi n° 84-820 du 6 juin 1984 relative au statut de la Polynésie française (p. 2418) ;
- organismes consultatifs (p. 2419) ;
- Président du territoire (renforcement des pouvoirs et élargissement du Gouvernement) (p. 2418) ;
- procédure d'élaboration du texte (p. 2418, 2419, 2426) ;
- répartition des compétences entre l'Etat et le territoire (p. 2418, 2419).

Premier ministre (déclarations relatives à la Polynésie) (p. 2426).

Discussion des articles [13 juin 1990] :

Après l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (porte de 10 à 12 le nombre de ministres du gouvernement du territoire) (p. 2427).

Article 8 *(comité économique et social) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (réglemente le droit d'autosaisine du comité économique et social) (p. 2431).

Article 9 *(conseils d'archipel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (exclut les maires délégués des conseils d'archipel) (p. 2432).

Article 11 *(chambre territoriale des comptes et contrôle préalable de l'engagement des dépenses) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de la commission (prévoit que le contrôle des comptes des communes s'effectuera dans les conditions de droit commun jusqu'en 1993) (p. 2433).

Article 13 *(sociétés d'économie mixte locales) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 30 du Gouvernement (maintient le contrôle de la légalité du représentant de l'Etat sur les délibérations des sociétés d'économie mixte) à l'amendement n° 27 de la commission (abaisse le montant minimum du capital détenu par des sociétés privées de 20 à 15 p. 100) : adopté (p. 2434) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 du Gouvernement (de conséquence) (p. 2434) : adopté (p. 2435).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Commission mixte paritaire (rejet par le Sénat du texte adopté) (p. 2941).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (ensemble trois protocoles et trois déclarations) (n° 1465).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Demande à l'Assemblée d'autoriser la ratification (p. 2917).

- **Modification de l'ordre du jour** : retrait de deux projets de loi [26 juin 1990] (p. 2916) ; réinscription à l'ordre du jour du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1987 sur le caoutchouc naturel (p. 2919).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (n° 1469).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Banques et établissements financiers (blanchiment des capitaux provenant du trafic des stupéfiants) (p. 2918).

Communautés européennes : harmonisation des législations (p. 2918).

D.O.M.-T.O.M. : la Réunion (p. 2919).

Drogue et substances psychotropes :
- convention de Vienne :
  - champ d'application (p. 2918) ;
  - historique (p. 2918) ;
- conventions internationales antérieures (p. 2918) ;
- trafic illicite :
  - information et prévention (p. 2919).
  - sanctions (p. 2918).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un avenant à la convention du 7 février 1982 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat de Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (n° 1467 rectifié).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Demande à l'Assemblée d'autoriser la ratification (p. 2919).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification d'un accord entre la République française et l'Etat de Koweït sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole interprétatif) (n° 1466 rectifié).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Demande à l'Assemblée d'autoriser la ratification (p. 2920).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord international de 1987 sur le caoutchouc naturel (n° 1327).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Matières premières : caoutchouc naturel :
- accord international : objectifs (p. 2921) ;
- cours d'intervention (p. 2921) ;
- stock régulateur (p. 2921).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la répartition de l'indemnité versée par la République du Zaïre en application de l'accord du 22 janvier 1988 (n° 1470).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Français de l'étranger :
- dommages causés par les mesures de « zaïrianisation » prises en 1973 (p. 2922) ;
- indemnisation (p. 2922).

Madagascar : nationalisation des biens des colons réunionnais en 1958 (p. 2924).

Parlement : procédure législative (p. 2923).

Zaïre : accord franco-zaïrois (négociation) (p. 2922).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Administration : administration centrale (modernisation) (p. 5162).

Affaires étrangères : Surinam (conflit) (p. 5156).

Agriculture (p. 5157, 5161).

Collectivités locales :
- autonomie (p. 5160, 5161) ;
- décentralisation (p. 5160, 5161).

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges commerciaux avec les D.O.M. -T.O.M. (p. 5160, 5161).

Communautés européennes :
- fonds structurels européens (p. 5160, 5161) ;
- intégration des départements d'outre-mer (p. 5160) ;
- octroi de mer (p. 5161) ;
- programme POSEIDOM (p. 5158, 5160, 5161).

Démographie : accroissement démographique (p. 5156,5158, 5159).

Enseignement : crise de l'enseignement et situation dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5158, 5159).

Enseignement supérieur : universités des D.O.M.-T.O.M. (p. 5159).

Espace : programme PHEDRE (p. 5156, 5162).

Etrangers : immigration (p. 5156).

Fonctionnaires et agents publics : situation des fonctionnaires d'Etat en poste dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5157).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5162) ;
- déplacements officiels (p. 5132).

Guadeloupe :
- défense : acquisition d'un terrain par le ministère de la défense (p. 5158) ;
- situation (p. 5162).

Guyane (p. 5156, 5162).

Impôts et taxes : amendement « Richard » : suppression de la loi de défiscalisation (p. 5157).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique (p. 5158) ;
- logement social (p. 5158).

Mayotte : convention de Mayotte (p. 5159, 5162).

Nouvelle-Calédonie (p. 5156, 5158, 5162).

Politique économique et sociale :
- généralités (p. 5155) ;
- égalité sociale (p. 5157, 5158) ;
- emploi : évolution et développement (p. 5157, 5158) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5162) ;
- fonds d'investissement pour le développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 5161, 5162) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5132, 5158) ;
- salaires : S.M.I.C. (rattrapage) (p. 5139, 5157) ;
- sécurité sociale : prestations familiales (p. 5157).

Polynésie française (p. 5158, 5161).

Réunion (p. 5157, 5158, 5162).

Saint-Pierre-et-Miquelon :
- généralités (p. 5159) ;
- pêche industrielle : situation et conflit franco-canadien (p. 5159).

Transports : infrastructures (p. 5159).

Urbanisme : politique foncière (p. 5158, 5159, 5162).

Wallis-et-Futuna (p. 5159, 5161).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : corps diplomatique et consulaire : nomination de diplomates antillais ou guyanais dans les Etats des Caraïbes (M. Guy Lordinot) (p. 5163).

Banques et établissements financiers : Institut d'émission des départements d'outre-mer (I.E.D.O.M.) : utilisation du solde des bénéfices versés au Trésor public (M. Dominique Larifla) (p. 5166).

Communautés européennes : dumping (réglement C.E.E. n° 2422-88) (M. Claude Lise) (p. 5163).

Guyane : justice (crise) (M. Elie Castor) (p. 5166).

Impôts et taxes : loi de défiscalisation (M. Maurice Louis-Joseph-Dogué) (p. 5163).

Politique économique et sociale : fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (M. André Thien Ah Koon) (p. 5165).

Réunion (M. André Thien Ah Koon) (p. 5165).

Saint-Pierre-et-Miquelon : protection sociale (M. Gérard Grignon) (p. 5164).

Wallis-et-Futuna : politique économique et sociale (M. Kamilo Gata) (p. 5164).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire (n° 1654).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Accords Matignon (p. 6782).

Agence de développement rural et d'aménagement foncier (p. 6783).

Collectivités locales (compétences) (p. 6783).

Congrès (consultation en séance plénière) (p. 6782).

Education nationale : enseignants en Nouvelle-Calédonie (p. 6784).

Fonction publique en Nouvelle-Calédonie (p. 6783, 6784).

Impôts locaux (p. 6783).

Régime comptable et financier (p. 6783).

Textes relatifs à la Nouvelle-Calédonie (difficultés d'application) (p. 6783).

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Article 24 *(dispositions applicables aux établissements publics à caractère administratif des provinces et du territoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 6789).

Article 25 *(établissement du projet de budget) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 6789).

- Projet de loi portant homologation des dispositions prévoyant l'application de peines correctionnelles et de sanctions complémentaires, de délibérations de l'Assemblée territoriale de Polynésie française et édictent des dispositions pénales et de procédure pénale applicables en Polynésie française (n° 1653).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Procédure pénale (homologation de décisions du congrès du territoire de Polynésie française) (p. 6794).

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 7 rectifié de la commission (étend au territoire la législation métropolitaine relative à la procédure d'expropriation) (p. 6797).

LEPERCQ (Arnaud)

Député de la Vienne

(3e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson tendant à intégrer le régime juridique des carrières au code minier (n° 1252) [4 octobre 1990] (p. 3411).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

Membre titulaire du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15801).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :

- aménagement rural (p. 3641) ;
- urbanisme (urbanisation et concentration urbaine) (p. 3641).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3642).

Crise agricole (p. 3641).

Elevage :

- crise de l'élevage (p. 3642) ;
- ovin (p. 3642).

Environnement : protection des sites (p. 3642).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics en milieu rural (p. 4837).

Aménagement rural (p. 4837).

LEQUILLER (Pierre)

Député des Yvelines

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Luc Preel, tendant à protéger les sous-traitants intervenant dans le cadre de contrats conclus par les constructeurs de maisons individuelles (n° 1063) [5 avril 1990] (p. 179).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à autoriser les **collectivités locales** à concourir aux **dépenses d'investissement des établissements privés sous contrat (n° 1316)** [2 mai 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Lituanie :** déclaration d'indépendance ; lettre de MM. Kohl et Mitterrand au Président Landsbergis ; sanctions soviétiques ; réunion du parlement lituanien [2 mai 1990] (p. 871, 872) ;

- **Politique du Gouvernement en matière d'enseignement privé :** effectifs de personnel ; moyens financiers ; financement par les collectivités locales [10 octobre 1990] (p. 3548, 3549, 3550).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du président de la République et de celle des députés (n° 1183).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 avril 1990] :

Campagnes électorales :

- commission nationale de contrôle (p. 85) ;
- sanctions (régime) (p. 85).

Conseil constitutionnel (décision du 11 janvier 1990) (p. 84).

Elections cantonales (conditions d'application de la loi) (p. 85).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 85).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger (n° 1129).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 avril 1990] :

Généralités : procédure d'élaboration du texte (consensus) (p. 291).

Affaires étrangères :
- audience internationale de la France (p. 290) ;
- corps diplomatique et consulaire (modernisation du « réseau diplomatique ») (p. 291).

Audiovisuel : Radio-France Internationale (p. 291).

Conseil supérieur des Français de l'étranger :
- consultation (p. 290) ;
- débats de l'assemblée plénière (p. 291) ;
- membres :
  - mandat (durée) (p. 290). ;
  - statut (p. 290). ;
- régime électoral :
  - découpage des circonscriptions (p. 290) ;
  - mode de scrutin (p. 290) ;
  - renouvellement (rythme) (p. 290) ;
  - vote par procuration (p. 290) ;
- représentativité et composition (p. 291).

Coopération culturelle (« réseau scolaire » à l'étranger) (p. 291).

Discussion des articles [11 avril 1990] :

Article 5 *(prérogatives et indemnités des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; réparations des dommages résultant d'accidents subis par les membres du Conseil dans l'exercice de leurs fonctions ; non publicité des débats de l'assemblée plénière) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (supprime les dispositions prévoyant que l'assemblée plénière siège à huis-clos) (p. 296).

Article 15 *(vote par procuration) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission (supprime le vote par procuration) (p. 300).

Article 16 *(mode de scrutin applicable à l'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Robert Montdargent (prévoit que le scrutin majoritaire est limité aux circonscriptions où il n'y a qu'un siège à pourvoir) (p. 301).

Explications de vote :

Conseil supérieur des Français de l'étranger : membres (statut) (p. 302).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 302).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) :*

- *son* amendement n° 41 : retiré (p. 692).

- **Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

Libertés individuelles : autorité judiciaire (compétence) (p. 1317).

Santé publique : psychiatrie :
- placements psychiatriques :
  - internements abusifs (p. 1316, 1317) ;
  - « judiciarisation » (p. 1316, 1317).

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 1er *(organisation générale de lutte contre les maladies mentales et droits des personnes hospitalisées en raison de leurs troubles mentaux) :*

- *son* amendement n° 103 (affirme le principe de respect de la liberté individuelle du malade atteint de troubles psychiques) : rejeté au scrutin public (p. 1327).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 104 (prévoit la « judiciarisation » des procédures de placement psychiatrique) : retiré (p. 1337).

Titre :

- *son* amendement n° 102 soutenu par M. Jean-François Mattei (rédactionnel) : retiré (p. 1376).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Santé publique : psychiatrie : placements psychiatriques :
- internements abusifs (p. 2637) ;
- « judiciarisation » (p. 2637, 2638).

- **Projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Agence pour l'enseignement du français à l'étranger :
- conseil d 'administration : composition (p. 1447) ;
- financement : concours financier de l'Etat (p. 1447) ;
- ministères de tutelle (p. 1447)

Assemblée nationale : inscription du projet à l'ordre du jour prioritaire (p. 1446).

Conseil supérieur des Français de l'étranger : consultation sur le projet (p. 1446).

Droits de scolarité (p. 1447).

Enseignants :
- recrutement et statuts (p. 1446) ;
- rémunérations (p. 1446).

Etablissements d'enseignement français à l'étranger : autonomie (p. 1447).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 1447).

Nouvelle lecture :

Explications de vote [22 juin 1990] :

C.M.P. (amendements sénatoriaux) (p. 2835).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 2835).

- Projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 mai 1990] :

Article 3 *(art. 15-3 de la loi du 22 juillet 1983 : participation communale aux dépenses d'investissement des collèges ; rapport du Gouvernement) :*
- *ses observations* (p. 1544) ;

Etablissements privés (financement) (p. 1544).

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (supprime les dispositions adoptées par le Sénat prévoyant qu'un rapport sera établi par le Gouvernement sur l'évolution des charges résultant des transferts de compétences) (p. 1546).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1990] :

Assemblée nationale : organisation des débats : budget de l'éducation nationale (modification de date) (p. 4700).

Baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 4700, 4701).

Collectivités locales : décentralisation (éducation) (p. 4702).

Enseignants : recrutement et création d'emplois (p. 4701).

Enseignement privé : position « nuisible » du Gouvernement (p. 4701, 4702).

Enseignement technique et professionnel :
- baccalauréats professionnels (p. 4701) ;
- réduction des inégalités, aide aux familles (p. 4701).

Etablissements scolaires : projets d'établissement (p. 4702).

Jeunes : revendications (p. 4700).

Lycées : construction et rénovation (p. 4700).

Personnels non enseignants :
- agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 4701) ;
- surveillants (p. 4701).

Régions : décentralisation (p. 4700).

Vote des crédits :

Article 87 *(abrogation de l'article 62 de la loi de finances pour 1965 et du 2e alinéa de l'article 8 de la loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés) :*

- *son* amendement n° 91 (de suppression) : vote réservé (p. 4745) ; non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [19 novembre 1990] (p. 4349).

LERON (Roger)

Député de la Drôme

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (équipement et transports : aviation civile et météorologie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Rapporteur du projet de loi relatif au contrat de construction d'une maison individuelle (n° 1644) [17 octobre 1990].

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome IV : **équipement et transports : aviation civile et météorologie (n° 1640)** [10 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur le projet de loi adopté par le Sénat (n° 1644) relatif au **contrat de construction d'une maison individuelle (n° 1697)** [14 novembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Application de la loi sur le surendettement : décrets d'application ; gestion des dossiers par les commissions départementales ; bilan ; réaménagement des prêts P.A.P. [20 juin 1990] (p. 2671, 2672).

orales sans débat :

- n° 264, posée le 15 mai 1990 : **textile et habillement (entreprises)** (p. 1355). Appelée le 18 mai 1990 : Rhône-Poulenc ; secteur du polyester ; emploi et activité (p. 1530, 1531).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [14 novembre 1990] :

Communautés européennes : contrôle aérien (harmonisation et coordination) (p. 5267).

Formation professionnelle et promotion sociale : pilotes (p. 5266).

Gouvernement : crédits de l'aviation civile (montant, évolution, répartition) (p. 5266).

Industrie aéronautique (p. 5266).

Trafic aérien (évolution) (p. 5266).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrat de construction d'une maison individuelle (n° 1644).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1990] :

Architecture : architectes (p. 5729).

Assurances : régime de garantie (p. 5729).

Bâtiment et travaux publics :
- construction : nécessité de réglementation (p. 5729, 5730) ;
- sous-traitance : rapports entre constructeurs et sous-traitants et protection des sous-traitants (p. 5729, 5730).

Consommation : protection et information des acquéreurs (p. 5729, 5730).

Maison individuelle :

- contrats avec et sans fourniture de plan (p. 5729) ;
- définition (p. 5729) ;
- garantie de livraison (p. 5729, 5730).

Discussion des articles :

Article 1er *(modification des dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à la construction d'une maison individuelle) :*

Avant l'article L. 231-1 du code de la construction et de l'habitation :

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jean-Paul Charié (précise que l'acquéreur est dénommé « maître de l'ouvrage ») (p. 5749) ;

Article L. 231-2 du code de la construction et de l'habitation (énonciations obligatoires du contrat de construction avec fourniture de plan) :

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Jean-Paul Charié (précise que le titre de propriété mentionné au contrat ne peut être une promesse de vente) (p. 5750) ;
- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (prévoit que le maître de l'ouvrage peut également se faire assister par tout professionnel de la construction titulaire d'un contrat d'assurance couvrant les responsabilité pour ce type de mission) : adopté (p. 5751) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (prévoit que les justifications des garanties de remboursement et de livraison apportées par le constructeur doivent figurer au contrat) (p. 5751, 5752) : adopté (p. 5752).

Article L. 231-2-1 du code de la construction et de l'habitation (clauses réputées non écrites) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5752) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 5752).

Article L. 231-3 du code de la construction et de l'habitation (conclusion du contrat de construction avec fourniture de plan) :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise que la date d'ouverture du chantier doit être déterminée en fonction du délai de réalisation) (p. 5753, 5754) : adopté (p. 5754) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Jean-Paul Charié (dispose que les conséquences d'une grève ne peuvent être opposées au constructeur) (p. 5754).

Article L. 231-7 du code de la construction et de l'habitation (régime de garantie contre les vices apparents) :

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jean-Paul Charié (rend obligatoire un rendez-vous de chantier au plus tard six jours avant la réception des travaux) (p. 5755) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 5756).

Article L. 231-5 du code de la construction et de l'habitation (régime de la garantie de livraison) :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise qu'en cas de défaillance du constructeur, les sommes qui lui sont dues par le maître de l'ouvrage seront versées au garant) (p. 5756, 5757) : retiré (p. 5757) ;
- *favorable* à l'amendement n° 43 du Gouvernement (précise qu'en cas de défaillance du constructeur, le garant est en droit d'exiger de percevoir directement les sommes correspondant aux travaux qu'il effectue ou fait effectuer) (p. 5756) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 5757).

Article L. 231-12 du code de la construction et de l'habitation (contrat de sous-traitance) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 34 de M. Guy Malandain (précise qu'en cas de défaillance du constructeur, le sous-traitant bénéficie d'une des garanties de paiement prévues par la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance) (p. 5759) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de M. Jean-Paul Charié (raccourcit à dix jours le délai de paiement du sous-traitant par le constructeur) (p. 5761).

Article L. 232-1 du code de la construction et de l'habitation (contrat de construction sans fourniture de plan) :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5763) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 5763).
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Charié (limite la passation de contrats de sous-traitance par les entreprises non soumises à l'obligation de garantie) (p. 5763).

Article 4 *(sanctions pénales) :*

Article L. 241-8 du code de la construction et de l'habitation :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Jean-Paul Charié (supprime les peines d'emprisonnement et fixe le montant des amendes par rapport à une valeur déterminée) (p. 5764).

LESTAS (Roger)

Député de la Mayenne

(3e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 314).

Prix agricoles (p. 315).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de La Poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Collectivités locales : prise en charge du coût du maintien des bureaux de poste ruraux (p. 1206, 1207).

Poste (La) :

- services (élargissement possible des services offerts par La Poste) (p. 1207) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1207).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics : service public (modernisation) (p. 1207).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : désertification (p. 4593).

Elevage : crise de l'élevage (p. 4593).

Exploitants agricoles : revenu (p. 4593).

Risques naturels : sécheresse (p. 4593).

LE VERN (Alain)

Député de la Seine-Maritime

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Universités :** établissements de la grande couronne ; moyens financiers ; création d'établissements en région parisienne ; déconcentration de Paris [20 juin 1990] (p. 2672, 2673).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme. - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales (développement du tourisme vert) (p. 4858).

Chéques vacances (p. 4858).

Commerce extérieur : solde positif de la balance touristique (p. 4857).

Contrats de plan Etat-régions (p. 4857).

Emploi : situation de l'emploi touristique (p. 4857).

Environnement : place de l'environnement dans le tourisme (p. 4858).

Equipements touristiques (p. 4858).

Formation professionnelle et promotion sociale : métiers du tourisme (p. 4858).

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire : crédits du tourisme (montant, évolution, répartition) (p. 4857).

Patrimoine historique et culturel (p. 4858).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 4857).

Saison 1990 (bilan) (p. 4857).

Tourisme social et associatif (p. 4858).

Vacances : droit aux vacances (p. 4857, 4858).

Vacances scolaires (étalement) (p. 4858).

Commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Energie : économies (p. 5254).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. (p. 5254).

Etat (rôle) (p. 5254).

G.A.T.T. et « Uruguay Round » (p. 5254).

Industrie :
- filières (politiques) (p. 5254) ;
- produits (qualité) (p. 5254).

Politique économique : protectionnisme (p. 5254).

LIENEMANN (Marie-Noëlle)

Député de l'Essonne

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangéres [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécurité nucléaire :** centrales nucléaires ; service spécifique de surveillance des installations et de leur exploitation ; information du public et des parlementaires ; dépôt d'une proposition de loi relative à la création d'une haute autorité du nucléaire et des risques majeurs [20 juin 1990] (p. 2673).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Communautés européennes :
- déficit démocratique (p. 234) ;
- Parlement européen : pouvoirs et compétences (renforcement) (p. 234) ;
- union politique : diversité des conceptions (p. 234).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention internationale du travail n° 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (n° 989).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Arts et spectacles (dérogations accordées à certaines activités artistiques) (p. 265).

Convention de l'Organisation internationale du travail :
- contrôle et sanctions (p. 265) ;
- ratification par la France (p. 265).

- Projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1178).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 avril 1990] :

Assurances :
- responsabilité de l'exploitant (p. 279) ;
- transport des matiéres nucléaires (p. 280) ;
- victimes (réparation des dommages) (p. 279, 280).

E.D.F. (projets et politique) (p. 280).

Electricité (coût) (p. 280).

Energie nucléaire :
- information (transparence) (p. 279) ;
- installations à risque réduit (p. 280) ;
- risques (p. 279, 280) ;
- rapports :
  - « Rouvillois » (p. 279, 280) ;
  - « Tanguy » (p. 279).

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).

Première lecture :

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Article 3 *bis* *(emploi des enfants pendant la période scolaire) :*

Article L. 211-7-1 du code du travail :
- *ses observations* (p. 2061).

Enfants (obligation scolaire) (p. 2061).

Travail (convention n° 138 de l'Organisation internationale du travail) (p. 2061).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1990] :

Automobiles et cycles : quatre roues motrices (4 × 4) et moto-verte (p. 3265).

Cours d'eau, étangs et lacs : scooters et moto-skis (p. 3265).

« Plan national pour l'environnement » (p. 3265).

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Après l'article 2 *bis* nouveau :

- *son* amendement n° 33 (interdit la pratique des scooters des mers en dehors des bassins de vitesse réservés à cet effet) (p. 3269) : retiré (p. 3270).

Article 4 *(pouvoirs de police du représentant de l'Etat dans le département) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de M. Patrick Ollier (prévoit l'obligation pour le maire de réunir le conseil municipal dans un délai de trente jours francs après la mise en demeure du préfet, afin que par délibération la décision soit prise par les élus de la commune concernée) (p. 3272, p. 3273).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Automobiles et cycles : poids lourds (gabarit) (p. 3536).

Communautés européennes : directives (p. 3536).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3536).

Energie : énergie nucléaire (p. 3536).

Gouvernement : ministère de l'environnement (p. 3536).

Haute autorité : création et rôle (p. 3536).

Parlement : rôle et contrôle (p. 3536).

Transports : transports routiers (p. 3536).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Gouvernement : ministère des affaires étrangères :
- personnel (rémunération) (p. 4983) ;
- personnel (titularisation) (p. 4983).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Police : primes : disparité en région Ile-de-France (p. 5214).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Compagnies aériennes : regroupement d'Air France, Air inter et U.T.A. (p. 5298).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [16 novembre 1990].

Environnement : pollution par les transports (p. 5453).

Régions : Ile-de-France (p. 5455).

Transports en commun : transports de banlieue à banlieue (p. 5455).

Transports ferroviaires : fret ferroviaire et transport combiné (p. 5453, 5454).

LIGOT (Maurice)

Député de Maine-et-Loire

(5e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Vice-président de cette délégation [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6693).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, afin de permettre l'**effectation** dans une **administration de l'Etat** des **coopérants techniques, contractuels de retour en France (n° 1315)** [2 mai 1990].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur l'**Europe des marchés publics (n° 1705)** [15 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales : communes (développement local et coopération intercommunale) (p. 1752).

Communautés européennes : intégration de la France (p. 1751).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1751).

Démographie (déséquilibre français et européen) (p. 1751).

Etat : rôle (p. 1751, 1752).

Finances publiques : budget de l'aménagement du territoire (p. 1752).

Industrie : localisation (aides à l'implantation) (p. 1752).

Organismes et structures :
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 1752) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 1752).

Politique économique et sociale : rôle de l'aménagement du territoire (p. 1752).

Primes : prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) pour les petits projets (p. 1752).

Recherche (p. 1752).

Régions : Ile-de-France (réorganisation et équilibrage Paris/province) (p. 1752).

Transports :

- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1752) ;
- voirie : réseaux routier et autoroutier (p. 1752).

Urbanisme : réseaux de villes (développement) (p. 1752).

Zones rurales :

- administration : présence des services publics dans les petites communes (p. 1752) ;
- désertification (p. 1751).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Universités : délocalisation et antennes universitaires (p. 4773).

Industrie et aménagement du territoire : Industrie. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations de l'Uruguay Round) (p. 4801) ;

Industrie textile (p. 4801).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Communes : développement local et coopération intercommunale (p. 4834).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Délinquance et criminalité : quartiers : prévention et développement social (p. 5229).

Police : auxiliaires de police (augmentation des effectifs) (p. 5230).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides :

- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5323) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5323).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5323).

LIMOUZY (Jacques)

Député du Tarn

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Rappel au règlement : remarque que certains paragraphes du rapport de M. François Asensi tombent sous le coup des incriminations établies par la proposition de loi (p. 894).

Rappel au règlement : article 56 du règlement : rappelle au ministre de l'intérieur que chaque député représente l'ensemble de la nation [30 mai 1990] (p. 1796).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 34 *(affiliation obligatoire des avocats salariés au régime complémentaire d'assurance vieillesse) :*

- *soutient* l'amendement n° 259 de Mme Nicole Catala (supprime la période transitoire) (p. 2721) : rejeté (p. 2722).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux : Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Rappel au règlement : précise les conditions dans lesquelles la question préalable a été opposée en commission des lois à une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les renseignements généraux (p. 4307).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Nouvelle lecture :

Seconde délibération du projet de loi, explications de vote [7 novembre 1990] :

Constitution : application de l'article 44, alinéa 3, pour un tel texte (p. 4888).

Lecture définitive :

Explications de vote [21 novembre 1990] :

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5795).

Gouvernement (méthodes utilisées pour faciliter l'adoption du projet de loi) (p. 5795).

LIPKOWSKI (Jean de)

Député de la Charente-Maritime

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Fin le 23 juin 1990 de sa mission temporaire auprès du Premier ministre [27 juin 1990] (p. 3036).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **étendre la protection sociale accordée aux épouses des ostréiculteurs et des mytiliculteurs inscrits maritimes** relevant de la **caisse de retraite des marins (n° 1606)** [3 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- Mer et littoral [21 juin 1990] :

Conchyliculture et ostréiculture :
- rapport Hennequin (mise à jour des textes régissant l'ostréiculture) (p. 2765) ;
- sécurité sociale (protection sociale des femmes de conchyliculteurs et d'ostréiculteurs) (p. 2764).

Environnement :
- remplaçant *Couveinhes (René)* et *Goasduff (Jean-Louis)* : eau : protection de la qualité des eaux conchylicoles (normes communautaires) (p. 2765) ;
- littoral (pollution) (p. 2765).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Administration (p. 4462).

Aménagement du territoire : désenclavement des ports de l'ouest de la France (p. 4463, 4464).

Communautés européennes :
- « Europe bleue » (p. 4463) ;
- pêches maritimes : politique maritime communautaire (p. 4463).

Conchyliculture : organisation, fiscalité, statut social des épouses et des veuves (p. 4463)

Crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4462).

Marine marchande : généralités (p. 4462).

Pêches maritimes : ressource (p. 4463).

Politique maritime (p. 4462).

Ports maritimes et activités portuaires : équipements et voies d'accès (p. 4462, 4463).

Sécurité maritime : signalisation maritime (p. 4462).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aides (p. 4611).

Départements : Charente-Maritime (p. 4611).

Elevage : crise de l'élevage (p. 4611).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4611).

Risques naturels : sécheresse (p. 4611).

Affaires étrangères. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Crise du Golfe (p. 4982).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Première lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 1er *(dispositions applicables aux cultures marines) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de M. Michel Cointat (étend le champ d'application de l'article aux espèces halieutiques migrantes eau douce-eau salée) (p. 6830) : rejeté (p. 6831).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et à l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture (n° 1649).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Associations syndicales maritimes (p. 6839, 6840).

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 6838, 6839).

Conchyliculture : organisation interprofessionnelle (p. 6839).

Organismes d'intervention : ressources (cotisations) (p. 6839).

Pêches maritimes : Comité central des pêches maritimes (C.C.P.M.) : audit et élaboration de l'organisation (rapport Hennequin) (p. 6838).

Régions : Poitou-Charentes (p. 6839).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux (situation des femmes et des veuves d'ostréiculteurs) (p. 6840).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6840).

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 8 *(missions des organismes de la conchyliculture) :*

- *son* amendement n° 12 (permet aux comités de réaliser des travaux d'intérêt collectif) : adopté (p. 6845).

Associations syndicales maritimes (p. 6844).

LISE (Claude)

Député de la Martinique

(2e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Diffamation par la droite des députés n'ayant pas voté la motion de censure : députés d'outre-mer diffamés ; motion de censure ; attitude de certains députés envers les territoires d'outre-mer ; politique économique et sociale dans les D.O.M. (promotion et décentralisation) [21 novembre 1990] (p. 5775, 5776, 5777).

à un ministre :

- Environnement [26 avril 1990] :

Risques naturels : recherche (observatoires vulcanologiques des D.O.M.-T.O.M.) (p. 738).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme (généralités) (p. 1633).

Immigration :
- généralités (p. 1632) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1632).

Intégration : mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1632).

- Décleration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Agriculture et agroalimentaire (p. 2336).

Audiovisuel : R.F.O. (p. 2335).

Commerce et artisanat : marché caraïbien (p. 2336).

Communautés européennes :
- adaptation des règlements communautaires aux particularités des D.O.M. (p. 2336) ;
- fonds structurels européens (p. 2336).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2336).

Culture : identités régionales (p. 2335).

Emploi (p. 2336).

Impôts et taxes : défiscalisation (p. 2336).

Impôt sur le revenu (p. 2335, 2336).

Logement et habitat : allocation de logement (p. 2336).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2335).

Politique économique (p. 2335).

Rapport Ripert (p. 2335).

Salaires : pouvoir d'achat (p. 2336).

Transports (p. 2336).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux : Communication. - *Questions* [25 octobre 1990] :

Radiodiffusion : Radio France outre-mer (conservation des archives et rôle éducatif) (p. 4359, 4367).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Collectivités locales : décentralisation (p. 5130).

Communautés européennes : octroi de mer (p. 5130).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5130).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique (p. 5130) ;
- logement social (p. 5130).

Martinique (p. 5130).

Politique économique et sociale :
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5130) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5130).

Questions :

Communautés européennes : dumping (règlement C.E.E. n° 2422-88) (p. 5162).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 76 *(mesures en faveur des personnes physiques qui donnent des navires en location) :*

- *ses observations* (p 5579).

Départements d'outre-mer : défiscalisation, article 238 *bis* HA du code général des impôts (p. 5579).

LOÏDI (Robert)

Député de la Haute-Garonne

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Air : pollution atmosphérique (mesure) (p. 4266).

Recherche (p. 4266).

- Projet de loi modifiant les annexes I et II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (n° 1693).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Air France : gestion et stratégie (p. 6135).

Transports aériens :
- déréglementation (p. 6135) ;
- groupe aérien unique (conséquences) (p. 6135) ;
- province (fermetures de lignes) (p. 6135).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

Hôpitaux et cliniques : cliniques privées (forfait biologie, conventions, harmonisation avec le secteur public) (p. 6512).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application et conséquences (p. 6512, 6513).

Santé publique : centres de soins et centres de santé (p. 6512).

LOMBARD (Paul)

Député des Bouches-du-Rhône

(13e cironscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (Premier ministre : Plan) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à rétablir le droit de pêche dans l'étang de Berre (n° 1754) [20 décembre 1990] (p. 7191).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à porter le montant de **l'allocation aux adultes handicapés à 80 p. 100 du salaire minimum de croissance (n° 1266)** [12 avril 1990].

Avis fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XIV : **Premier ministre : Plan (n° 1640)** [10 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à **rétablir le droit de pêche dans l'étang de Berre (n° 1754)** [22 novembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Afrique francophone :** aspiration à la démocratie ; aide de la France : sommet de La Baule ; annulation de dettes ; politique de coopération [20 juin 1990] (p. 2677, 2678).

à un ministre :

- **Sécurité civile** [31 mai 1990] :

Bombardiers d'eau (remplacement) (p. 1837).

Incendies de forêt : prévention (p. 1837).

orales sans débat :

- **n° 324,** posée le 21 novembre 1990 : **informatique (entreprises)** (p. 5769). Appelée le 23 novembre 1990 : emploi et activité ; industrie informatique menacée en France ; fermeture de l'usine de Joué-lès-Tours (p. 5911, 5912).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 et 31 mai 1990] :

Article 4 *(mode d'établissement des évaluations cadastrales) :*

- *soutient* l'amendement n° 116 de M. Jean-Pierre Brard (accroit l'amplitude des coefficients correcteurs) (p. 1825) : retiré (p. 1826).

- **Projet de loi relatif au code des ports maritimes (première partie) : législative (n° 978).**

Première lecture :

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Avant l'article 8 :

- *son* amendement n° 56 corrigé soutenu par M. André Duroméa (crée la catégorie des ports fluviomaritimes) : rejeté (p. 3395).

Article 8 *(refonte du livre III relatif à la police des ports maritimes) :*

Article L. 312-1 du code des ports maritimes :

- *son* amendement n° 63 corrigé soutenu par M. André Duroméa (prévoit qu'en matière de sécurité les surveillants de port seront encadrés par un officier de port ou un officier de port adjoint) (p. 3401) : rejeté (p. 3402).

Article L. 333-1 du code des ports maritimes :

- *son* amendement n° 70 soutenu par M. André Duroméa (détermine les attributions du commandant de port et de l'officier de port ou officier de port adjoint en matière de sécurité et de réglement) : rejeté (p. 3405).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Article 31 *(relèvement du plafond de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) :*

- *son* amendement n° 364 soutenu par M. Jean Tardito (relève les plafonds de chiffres d'affaires permettant aux entreprises de ne pas recourir aux services d'un expert-comptable) : rejeté (p. 4088) ;

- *son* amendement n° 365 soutenu par M. Jean Tardito (porte à 5 500 F le plafond de la réduction d'impôt accordée aux adhérents des centres de gestion ou associations agréés) : rejeté (p. 4088) ;

- *son* amendement n° 366 soutenu par M. Jean Tardito (porte à 19 000 F la limite de déductibilité du salaire des conjoints d'entrepreneurs non adhérents des centres de gestion ou associations agréés) (p. 4088) : rejeté (p. 4089).

Après l'article 31 :

- *son* amendement n° 367 soutenu par M. Jean Tardito (étend le bénéfice de l'abattement de 20 p. 100 aux commerçants et artisans relevant du forfait et double les limites de chiffres d'affaires permettant d'opter pour ce régime d'imposition) : rejeté (p. 4089).

Deuxième partie :

Services du premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (Plan) [24 octobre 1990] :

Plan :

- groupe « anti-crise » (crise du Golfe) (p. 4271) ;
- « plan européen » (risque de dessaisissement du Commissariat général au Plan) (p. 4271) ;
- régions (disparités) (p. 4271).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Première lecture :

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Article L.364 du code électoral :

- *son* amendement n° 84 soutenu par M. Gilbert Millet (prévoit le même mode de scrutin que pour les élections régionales) (p. 5880) : rejeté (p. 5881).

Article 22 *(règlement intérieur) :*

- *soutient* l'amendement n° 91 de M. Gilbert Millet (précise que le règlement doit garantir le pluralisme dans les différentes instances de l'Assemblée) : rejeté (p. 5922).

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 92 (prévoit que les groupes constitués à l'Assemblée sont représentés au sein de tous les offices dépendants de la collectivité) : rejeté (p. 5923).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *son* amendement n° 111 (précise que le Premier ministre doit répondre dans un délai de trois mois) (p. 5926) : retiré (p. 5927).

Article 31 *(pouvoirs du président du conseil exécutif) :*

- *son* amendement n° 94 (précise que les arrêtés du président sont cosignés par les membres du Conseil exécutif responsables) : rejeté (p. 5939).

Article 32 *(rapport annuel présenté à l'Assemblée) :*

- *soutient* l'amendement n° 95 de M. Gilbert Millet (prévoit que le rapport est soumis au vote) : rejeté (p. 5940).

Article 47 *(rapport sur l'activité des services de l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 118 (précise qu'un débat sur l'activité des services de l'Etat aura lieu chaque année au sein de l'Assemblée de Corse) : rejeté (p. 5952).

Article 51 *(enseignement supérieur) :*

- *soutient* l'amendement n° 177 de M. Gilbert Millet (précise que les décisions en matière de formation supérieure sont prises après avis conforme de l'université de Corse) : rejeté (p. 5953) ;

- *soutient* l'amendement n° 240 de M. Gilbert Millet (précise que l'enseignement supérieur s'effectue en Corse dans le cadre de la politique nationale) (p. 5953) : rejeté (p. 5954).

Article 52 *(activités éducatives complémentaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 184 de M. Jean Tardito (prévoit que l'Assemblée établira un statut de coofficialité entre le français et la langue corse) (p. 5954) : rejeté (p. 5955) ;

- *soutient* l'amendement n° 178 de M. Jean Tardito (prévoit que le président du conseil exécutif organisera à l'Assemblée un débat sur le statut de coofficialité entre le français et la langue corse) : rejeté (p. 5955).

Article 54 *(compétences de la collectivité territoriale en matière de communication audiovisuelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 100 de M. Gilbert Millet (précise que la collectivité territoriale de Corse conclut des conventions avec la radio et la télévision en vue de garantir l'expression pluraliste en Corse) : rejeté (p. 5955).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse) :*

Article L. 144-5 du code de l'urbanisme :

- *soutient* l'amendement n° 103 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 5963) : rejeté (p. 5964).

Article 59 *(aides de la collectivité territoriale au développement économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 180 de M. Gilbert Millet (supprime la possibilité pour la collectivité territoriale de participer à un fonds de développement économique géré par une société de développement régional) : rejeté (p. 5976).

Après l'article 59 :

- *soutient* l'amendement n° 105 de M. Gilbert Millet (précise la composition du comité de coordination pour le développement industriel de la Corse et son rôle) : rejeté (p. 5977).

Après l'article 60 :

- *soutient* l'amendement n° 106 de M. Gilbert Millet (prévoit que l'Assemblée pourra décider l'affichage dans les mairies des bénéficiaires des aides économiques de toute nature) : rejeté (p. 5980).

Après l'article 63 :

- *soutient* l'amendement n° 181 de M. Gilbert Millet (institue un comité consultatif de l'eau auprès de l'Assemblée) : rejeté (p. 5981).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *soutient* l'amendement n° 107 de M. Guy Hermier (prévoit que la collectivité territoriale est substituée à l'Etat dans ses droits et obligations pour définir sur la base du principe de continuité territoriale les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent dans le cadre d'un service public et précise que la collectivité territoriale reçoit une subvention « de continuité territoriale » fixée annuellement par la loi de finances) (p. 5983) : rejeté au scrutin public (p. 5984).

Article 69 *(office territorial des transports) :*

- *soutient* l'amendement n° 113 de M. Guy Hermier (définit la composition et la mission de l'office des transports de la Corse) (p. 5986) : rejeté (p. 5987) ;

- *soutient* l'amendement n° 114 de M. Guy Hermier (modifie la composition de l'office) (p. 5987) : rejeté (p. 5988).

Article 72 *(confirmation du droit en vigueur) :*

- *soutient* l'amendement n° 182 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que le conseil économique, social et culturel établira un rapport d'information sur la réalisation d'un gazoduc en Corse) (p. 5990) : rejeté (p. 5991).

Article 75 *(droit de consommation sur les alcools) :*

- *soutient* l'amendement n° 183 de M. Gilbert Millet (crée en Corse un impôt sur les grandes fortunes dont le produit est inscrit en recettes au budget de la collectivité territoriale) : rejeté (p. 5993).

Article 80 *(refonte des listes électorales) :*

- *soutient* l'amendement n° 116 de M. Gilbert Millet (prévoit que les personnes nées dans une commune et qui sont inscrites sur la liste électorale pourront s'inscrire à nouveau sur ces listes) : rejeté (p. 5995).

Explications de vote :

Assemblée de Corse : élections : mode de scrutin (p. 5998).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse : transfert (principe) (p. 5998).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité de la France (p. 5998).

Politique économique :
- continuité territoriale et transports (p. 5998) ;
- développement économique et investissements (p. 5998).

Vote contre du groupe communiste (p. 5998).

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1990] :

Aménagement du territoire : fonds d'adaptation du commerce rural (création et rôle) (p. 6426).

Communes : mécanisme de répartition de la taxe professionnelle et coopération intercommunale (p. 6426).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation et non-rétroactivité de la péréquation) (p. 6425, 6426).

Loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (bilan et modernisation) (p. 6425).

Sécurité sociale : assurance maladie : création d'un système d'indemnités journalières pour les commerçants (p. 6425).

Urbanisme commercial : lotissements commerciaux (développement et détournement de la législation) (p. 6425, 6426).

Discussion des articles [5 décembre 1990] :

Article 1er *(faculté d'instaurer un régime d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail) :*

- *ses observations* (p. 6437).

Sécurité sociale : augmentation des cotisations (p. 6437).

- *son* amendement n° 42 (prévoit le déplafonnement des cotisations et la création d'une cotisation spéciale assise sur le chiffre d'affaires et versée à la Caisse nationale d'assurance maladie) (p. 6437) : rejeté au scrutin public (p. 6438).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 44 corrigé (unifie le seuil au-dessus duquel l'autorisation est nécessaire pour réaliser une surface de vente de 1 000 m², indépendamment de l'importance de la population de la commune) : rejeté (p. 6438).

Article 4 *(répartition de la taxe professionnelle acquittée par les grandes surfaces) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 de M. Augustin Bonrepaux (prévoit une bonification aux communes de la zone de chalandise qui appartiennent à un groupement à fiscalité propre) (p. 6456).

Communes : coopération intercommunale (p. 6456).

Explications de vote :

Communes : coopération intercommunale (p. 6461).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation) (p. 6461).

Abstention du groupe communiste (p. 6461).

LONCLE (François)

Député de l'Eure

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Télévision : cahier des charges :** capital de La Cinq ; nouvelle répartition ; rôle du C.S.A. [30 mai 1990] (p. 1791, 1792) ;

- **Sondages sur les chaînes de télévision :** confusion entre télévotes et sondages ; établissement de règles de déontologie ; rôle du C.S.A. [6 juin 1990] (p. 2088) ;

- **Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe :** conférence de Paris du 19 au 21 novembre 1990 : sommet de 34 Chefs d'Etat ; traité de désarmement conventionnel (signature) ; charte de Paris pour une nouvelle Europe (adoption) ; déclaration transatlantique sur la coopération entre les Etats-Unis et la C.E.E. (élaboration) [21 novembre 1990] (p. 5774, 5775) ;

- **Justice :** fonctionnement ; affaire Cogedim : traitement par la justice ; secret de l'instruction ; montant des fausses factures ; inculpations ; enrichissement personnel à vérifier ; loi de janvier 1990 : application éventuelle [5 décembre 1990] (p. 6393).

à un ministre :

- **Transports** [7 juin 1990] :

Transports routiers : Autoroute A 28 (Calais-Bayonne) : délais de décision (p. 2144).

orales sans débat :

- **n° 281,** posée le 6 juin 1990 : **enseignement (fonctionnement : Eure)** (p. 2070). Appelée le 8 juin 1990 : sous-scolarisation du département ; démographie ; inégalités dans la répartition des crédits entre les différentes académies (p. 2207, 2208) ;

- **n° 282,** posée le 6 juin 1990 : **horticulture (emploi et activité : Haute-Normandie)** (p. 2070). Appelée le 8 juin 1990 : situation des maraîchers ; marché des fruits et légumes (p. 2208, 2209).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).**

Première lecture :

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *favorable* (p. 847).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Rappel au règlement : dénonce la procédure d'obstruction de l'opposition (p. 893).

Explications de vote :

Racisme (lutte contre) (p. 962).

Vote pour du groupe socialiste (p. 962).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Elections : analyse de la défaite de Pierre Mendès-France aux élections législatives de 1958 (p. 2863, 2864).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2864).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2864).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2864).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Bernard Debré (supprime les dérogations à l'interdiction de publicité en faveur des boissons alcooliques) (p. 2979).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1583).**

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux : Communication. - *Questions* [25 octobre 1990] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 4366).

Télévision : F.R. 3 : disparités salariales (p. 4362).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Mort : pompes funèbres (organisation) (p. 5234).

Rappel au règlement : regrette que le Bureau de l'Assemblée nationale ait donné son agrément à un groupe d'études sur la fiscalité des casinos dont la présidence a été attribuée à M. Georges Tranchant (p. 5224).

Affaires sociales et solidarité nationale (suite). - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5410).

Sécurité sociale : financement (mode et réformes proposées) (p. 5410).

LONGUET (Gérard)

Député de la Meuse

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête sur la violence dans les lycées (n° 1684)** [26 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Désarmement de la police :** police nationale et police municipale ; loi de 1985 sur la modernisation de la police ; sécurité des biens et des personnes [30 mai 1990] (p. 1781, 1782).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - champ d'application (p. 616, 617) ;
  - effets juridiques (p. 617) ;
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 617) ;
- révision : généralités (p. 616).

Décisions du Conseil constitutionnel : procédure publique et contradictoire (p. 617).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 616, 617).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de La Poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 et 11 mai 1990] :

Administration des P.T.T. ; ancien statut (lourdeur) (p. 1167).

Assemblée nationale ; amendements (irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1168).

Commerce extérieur ; exportations et implantations à l'étranger (p. 1168).

Etat : rapports financiers entre l'Etat, les collectivités locales et les exploitants (p. 1167, 1168).

Personnel :
- personnels hautement qualifiés (recrutement et contractualisation) (p. 1168) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1168).

Poste (La) :
- presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 1168).
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1168).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1167, 1168, 1214) ;
- endettement (p. 1168) ;
- prix (politique tarifaire) (p. 1167, 1168) ;
- service public (modernisation) (p. 1167).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

- *son* amendement n° 55 (restreint les droits exclusifs de France Télécom pour l'exploitation et l'établissement des réseaux publics) (p. 1236) ; rejeté (p. 1237) ;
- *son* amendement n° 56 (précise que la comptabilité de France Télécom doit permettre la séparation des produits et des charges relatifs à chacune de ses activités) (p. 1239) : rejeté (p. 1240).

Prix (politique tarifaire) (p. 1239).

Répartition des recettes (transparence) (p. 1239).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 57 (prévoit la fourniture des services internationaux de France Télécom par une société anonyme) : rejeté (p. 1240).

Endettement de France Télécom (p. 1240).

Financement de l'activité internationale de France Télécom par le client ou l'usager (p. 1240).

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) (p. 1246).

Dépenses de fonctionnement : prise en charge par les usagers (p. 1246) ;

- *son* amendement n° 62 rectifié (mentionne le transport de presse parmi les missions de service public prises en charge par La Poste) : retiré (p. 1247) ;
- *son* amendement n° 63 corrigé soutenu par M. François d'Aubert (précise que le produit des impositions fait l'objet d'une péréquation entre les collectivités locales au niveau de chaque département) (p. 1249) : rejeté (p. 1250).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 85 précédemment réservé de M. Daniel Goulet (prévoit que La Poste et France Télécom participent aux instances nationales, régionales et départementales chargées de l'aménagement du territoire) : adopté (p. 1252).

Article 6 précédemment réservé *(création de filiales et prises de participation) :*

- *son* amendement n° 58 (prévoit que chaque exploitant public peut créer des filiales indépendamment des conditions prévues dans le cahier des charges) : rejeté (p. 1253).

Article 7 précédemment réservé *(institution d'un cahier des charges) :*

- *soutient* l'amendement n° 160 de M. François d'Aubert (rend à l'opérateur la pleine responsabilité de l'établissement des tarifs) (p. 1253) : rejeté (p. 1254).

Concurrence (p. 1254) ;

- *soutient* l'amendement n° 159 de M. François d'Aubert (précise que l'existence des bureaux de poste et agences postales en milieu rural est assurée) : rejeté (p. 1255).

Article 8 précédemment réservé *(institution d'un contrat de plan) :*

- *son* amendement n° 59 (limite le champ d'action des contrats de plan aux activités sous monopole) (p. 1258) : rejeté (p. 1259).

Etat : non-respect des engagements (p. 1258).

Prix (politique tarifaire) (p. 1258).

Service public (p. 1259).

Article 15 précédemment réservé *(réglementations spécifiques applicables à La Poste) :*

- *son* amendement n° 60 soutenu par M. Pierre Micaux (précise que La Poste reçoit une juste rémunération de ses dépôts au Trésor) : rejeté (p. 1264).

Article 28 *(statut du personnel de La Poste et de France Télécom) :*

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. Pierre Micaux (facilite le détachement de fonctionnaires) : rejeté (p. 1269).

Article 30 *(possibilité d'employer des agents contractuels) :*

- *son* amendement n° 66 soutenu par M. Gérard Vignoble (supprime toute restriction à l'emploi d'agents contractuels par les deux exploitants) : rejeté (p. 1270).

Article 34 *(création d'une commission supérieure du service public des postes et télécommunications) :*

- *son* amendement n° 67 : devenu sans objet (p. 1280).

Après l'article 43 :

- *son* amendement n° 70 soutenu par M. Pierre Micaux (mentionne que l'application du texte est conditionnée par la promulgation de la loi relative à la concurrence dans le secteur des télécommunications) : rejeté (p. 1287).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *favorable* à l'amendement n° 221 de M. Jacques Toubon (prévoit que l'avocat peut exercer sa profession dans le cadre d'une convention de partenaires) (p. 2537) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 129 rectifié de la commission (interdit aux sociétés de capitaux d'avocats l'appel à des capitaux extérieurs ou le recours à des participations croisées entre sociétés d'avocats) (p. 2550).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1990] :

Communautés européennes : droit communautaire des télécommunications (p. 3676).

Emploi : délocalisation des emplois tertiaires (p. 3675, 3676).

Etat : tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 3674, 3675.

Industrie (p. 3676).

Organismes et structures : commissions consultatives (p. 3675).

Parlement : rôle (p. 3673).

Recherche : centre national d'études des télécommunications (p. 3674, 3675).

Télécommunications :
- concurrence entre public et privé (p. 3674, 3675, 3676) ;
- développement (p. 3674) ;
- minitel (p. 3675) ;
- régime juridique (p. 3675) ;
- service public : exploitant public (France Télécom) (p. 3675, 3676) ;
- tarifs (p. 3673).
- télématique : équipements terminaux (p. 3674, 3675).

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 53 (précise qu'un réseau indépendant peut être connecté au réseau ouvert dans les conditions définies à l'article L. 33-2 du code des P. et T.) (p. 3691) : rejeté (p. 3692).

Associations (p. 3692).

Entreprises : réseau indépendant (conditions d'utilisation) (p. 3691) ;

- *son* amendement n° 54 (précise que le spectre hertzien ne relève pas du domaine public) : rejeté (p. 3692).

Article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de la commission (précise que les fonctions de réglementation et d'exploitation doivent être assurées de façon séparée et non distincte) (p. 3692) ;
- *son* amendement n° 81 (supprime l'alinéa concernant la responsabilité du ministre en matière de concurrence) (p. 3692) : rejeté (p. 3693) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 52 corrigé de M. Gérard Vignoble (précise que le ministre veille au respect des règles de concurrence par tous les fournisseurs de service de télécommunications, y compris l'exploitant public) (p. 3694).

France Télécom : cahier des charges (p. 3694).

- *son* amendement n° 55 (supprime le dernier alinéa relatif à l'égalité de traitement des usagers quel que soit le contenu du message transmis) (p. 3694, 3695) : retiré (p. 3695).

Droits de l'homme et libertés publiques : secret de la correspondance (p. 3694).

Télématique : minitel et messagerie rose (p. 3694, 3695) ;

- *soutient* l'amendement n° 82 de M. Jean-Pierre Philibert (interdit la publicité en faveur des services télématiques à caractère pornographique) : rejeté (p. 3695).

Après l'article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 48 rectifié de M. Jean-Pierre Fourré (précise le rôle et les attributions de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications) (p. 3700) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (prévoit que la commission supérieure du service public est consultée sur le projet de décret fixant la procédure de délivrance des autorisations des services supports) à l'amendement n° 48 rectifié (p. 3699).

Article L. 32-3 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de la commission (précise que le ministre ne doit habiliter que des fonctionnaires du ministère pour mener des enquêtes) (p. 3700, 3701).

Article 4 *(régime juridique des réseaux de télécommunications) :*

Article L. 33-1 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 56 (prévoit une dérogation au monopole d'exploitant public sur les réseaux ouverts au public) (p. 3702) : rejeté (p. 3703).

Aménagement du territoire : mission de service public des télécommunications (p. 3702) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (supprime la disposition qui prévoit le cas où le réseau public ne pourrait satisfaire à un besoin public de service de télécommunications) (p. 3703).

France Télécom : financement (p. 3703) ;

- *son* amendement n° 57 (supprime l'alinéa qui prévoit des redevances dues pour l'utilisation du spectre radioélectrique et des contributions pour frais de gestion et de contrôle) : retiré (p. 3704) ;
- *son* amendement n° 58 (supprime la subordination de l'autorisation au respect des conditions nécessaires pour assurer une concurrence loyale et l'égalité de traitement des usagers) (p. 3704) : rejeté (p. 3705).

Article L. 33-2 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 59 (rédactionnel) : retiré (p. 3705).

Article L. 33-3 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 60 (supprime la notion de seuil en deçà duquel les réseaux peuvent être établis librement) (p. 3705) : rejeté (p. 3706).

Article 5 *(régime juridique des services de télécommunications) :*

Article L. 34-1 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 61 (supprime le monopole de l'exploitant public pour le service téléphonique entre points fixes et le service télex) : retiré (p. 3707) ;
- *son* amendement n° 67 (supprime le monopole de l'exploitant public sur le réseau des cabines publiques) (p. 3707) : rejeté (p. 3708).

Communautés européennes : droit communautaire (p. 3707).

Service public (p. 3708).

Tarifs (p. 3707).

Article L. 34-4 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 98 (stipule que la fourniture de services de télécommunications est libre) : non soutenu (p. 3709).

Article L. 34-5 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 99 (prévoit les conditions de fournitures des autres services) : non soutenu (p. 3710).

Article L. 34-7 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 68 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (prévoit que les autorisations peuvent être cédées à un tiers aprés autorisation préalable du ministre) : rejeté (p. 3710) ;

- *son* amendement n° 100 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (stipule que l'exploitant public est soumis au même régime d'autorisation que les autres opérateurs pour les services sous concurrence) : rejeté (p. 3710).

Article 6 *(régime juridique des équipements terminaux) :*

- *son* amendement n° 70 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (de précision) : rejeté (p. 3711) ;
- *son* amendement n° 69 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (interdit la connexion d'équipements terminaux non agréés au réseau ouvert au public) : adopté aprés modifications (p. 3712).

Article 10 *(compétences du C.S.A.) :*

- *ses observations* (p. 3723).

Commission supérieure du service public (p. 3723).

Commissions consultatives (p. 3723) ;

- *favorable* à l'amendement n° 86 de M. Dominique Perben (prévoit que l'établissement et l'utilisation de liaisons radioélectriques sont autorisés par le C.S.A.) (p. 3724).

Réseaux câblés (p. 3724).

Article 15 *(usage par un service audiovisuel de fréquences ne relevant pas du C.S.A.) :*

- *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission des affaires culturelles (élargit la notion de pluralisme) (p. 3726).

Audiovisuel : libre accès à l'image (p. 3727).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

- *ses observations* (p. 3737).

Article 33 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *son* amendement n° 63 (limite les dispositions de l'article 33 aux chaînes éditées en France) (p. 3728) : rejeté (p. 3729).

Audiovisuel : libre accès à l'image (p. 3729).

Communautés européennes : directives (p. 3729) ;

- *son* amendement n° 63 (précise la durée des conventions des services édités) : rejeté (p. 3729).

Article 34 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *défavorable* au sous-amendement n° 76 du Gouvernement (supprime le mot « existantes ») à l'amendement n° 38 de la commission des affaires culturelles (prévoit que les collectivités locales doivent respecter une cohérence entre l'ensemble des infrastructures de télédistribution existantes) (p. 3731) ;
- *son* amendement n° 62 (prévoit que les collectivités locales assurent la cohérence de l'offre des services de communication audiovisuelle distribuée sur leur territoire) (p. 3730) : devenu sans objet (p. 3731) ;
- *soutient* l'amendement n° 32 de M. Pierre Micaux (prévoit que toute modification aux conditions d'exploitation ne se fait qu'en accord avec la commune ou le groupement de communes ayant établi le réseau ou autorisé son établissement) : retiré (p. 3732) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 87 de la commission (affirme le pouvoir de la commune ou des groupements de communes sur toutes les modifications apportées aux conditions d'exploitation) (p. 3733) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de M. Pierre Micaux (prévoit qu'une commune ou un groupement de communes peut exploiter le câble) (p. 3733) : retiré (p. 3734) ;
- *son* amendement n° 66 (élargit le domaine de compétences du C.S.A. aux services) : adopté (p. 3735).

Article 17 *(services soumis à déclaration préalable) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 44 de la commission des affaires culturelles (limite aux services diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite de télédiffusion directe les services pouvant être distribués sur les réseaux soumis à une déclaration) (p. 3737) ;
- *son* amendement n° 64 (impose à tous les réseaux de se conformer aux spécifications techniques d'ensemble définies par le Gouvernement) : retiré (p. 3738).

Après l'article 21 :

- *son* amendement n° 101 corrigé (étend au réseau câblé les dispositions de la loi de 1966 qui imposent au propriétaire d'immeuble le raccordement à une antenne collective) : retiré (p. 3740).

Explications de vote [15 octobre 1990] :

Aménagement du territoire (p. 3744).

Service public et monopole (p. 3744).

Télécommunications : concurrence (p. 3744).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Sécurité civile : sapeurs-pompiers volontaires (statut) (p. 5219).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [22 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français)* :

- *défavorable* (p. 5851).

LORDINOT (Guy)

Député de la Martinique

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12972).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12972).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **modifier la loi n° 84-747 du 2 août 1984** relative aux **compétences des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (n° 1871)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Eau ; gestion dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 738).

orales sans débat :

- **n° 280,** posée le 6 juin 1990 : **D.O.M.-T.O.M. (Antilles : politique économique)** (p. 2070). Appelée le 8 juin 1990 : création d'un marché unique Guadeloupe-Martinique ; modification de l'article 294 du code général des impôts (p. 2210, 2211).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Assurances : code des assurances (couverture du risque tempête) (p. 1198).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application aux D.O.M. (p. 1198).

Risques naturels :
- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1198) ;
- fonds de secours aux victimes (p. 1198) ;
- indemnisation des victimes (p. 1198).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées :
- fraude (prévention) (p. 2111) ;
- Institut national des appellations d'origine (I.N.A.O.) : fonctionnement et financement (p. 2111).

Boissons et alcools : rhum (D.O.M.-T.O.M.) (p. 2111).

- Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [11 juin 1990] :

Départements : Martinique (état de l'enseignement) (p. 2238).

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : biens des écoles normales (affectation aux I.U.F.M.) (p. 2238).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : généralités (p. 2340).

Agriculture et agroalimentaire (p. 2340, 2341).

Commerce et artisanat : marché caraïbien (p. 2340).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2341).

Décentralisation : réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2340, 2341).

Enseignement (p. 2340).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2340).

Impôts et taxes : défiscalisation (p. 2341).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2340).

Politique économique (p. 2340).

Président de la République : engagements (p. 2340).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire. - *Questions* [5 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. : Martinique : rattrapage du retard éducatif (p. 4742)

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Gendarmerie : Martinique (déploiement) (p. 4942).

Affaires européennes. - *Questions* [8 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. (économie bananière ; organisation du marché) (p. 5006).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : départements d'outre-mer (effets pervers) (p. 5091).

Hôpitaux et cliniques : hôpital du Lorrain en Martinique (p. 5090).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Agriculture (p. 5147).

Collectivités locales : Corse : projet de loi relatif au statut de la Corse (p. 5147).

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges commerciaux avec les D.O.M.-T.O.M. (p. 5148).

Communautés européennes :
- intégration des départements d'outre-mer (p. 5147) ;
- octroi de mer (p. 5147).

Fonctionnaires et agents publics : situation des fonctionnaires d'Etat en poste dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5147).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5147).

Impôts et taxes : fiscalité de l'outre-mer (p. 5147).

Martinique (p. 5147).

Politique économique et sociale :
- généralités (p. 5148) ;
- salaires : S.M.I.C. (rattrapage) (p. 5147).

Questions :

Affaires étrangères : corps diplomatique et consulaire : nomination de diplomates antillais ou guyanais dans les Etats des Caraïbes (p. 5163).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. :
- Martinique : extension de la compétence territoriale de la police nationale (p. 5227) ;
- recrutement des attachés territoriaux (p. 5240).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5844).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5843, 5844).

LORGEOUX (Jeanny)

Député de Loir-et-Cher

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293) [3 mai 1990] (p. 1030).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293) [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale du Nigéria en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur les gains en capital (ensemble un protocole) (n° 1683) [30 octobre 1990] (p. 4616).

Membre du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger [*J.O.* du 7 décembre 1990] (p. 15042).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1293) portant création de l'**Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1349)** [15 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'**Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1483)** [20 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 1472) portant création de l'**Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1493)** [21 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères en vue de la lecture définitive du projet de loi portant **création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1526)** [27 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1683), autorisant l'**approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale du Nigéria** en vue d'**éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur les gains en capital (ensemble un protocole) (n° 1777)** [29 novembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Décision du tribunal international relative au contentieux franco-néo-zélandais :** Rainbow Warrior ; rapatriement du lieutenant-colonel Mafart et du commandant Prieur ; constitution d'un fonds destiné au développement des relations entre la France et la Nouvelle-Zélande [9 mai 1990] (p. 1087, 1088).

à un ministre :

- **Police** [31 mai 1990] :

suppléant *Louis-Joseph-Dogué (Maurice) :* drogue : trafic dans les D.O.M. (p. 1841).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'une convention sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (ensemble une annexe), ainsi que d'un protocole de coopération dans les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution de la région du Pacifique Sud et d'un protocole sur la prévention de la pollution de la région du Pacifique Sud résultant de l'immersion de déchets (ensemble quatre annexes) (n° 1326).**

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 mai 1990] :

Convention de Nouméa : obligations des Etats signataires (p. 1187).

Défense : essais nucléaires (p. 1187).

Environnement : protection de la région du Pacifique Sud (p. 1187).

Mer et littoral (p. 1187).

- **Projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Agence pour l'enseignement du français à l'étranger :
- conseil d'administration : composition (p. 1439) ;
- financement : concours financier de l'Etat (p. 1439).

Bourses (p. 1439).

Droits de scolarité (p. 1439).

Enseignants :
- création de postes (p. 1439) ;
- formation (p. 1439) ;
- recrutement et statuts (p. 1438) ;
- rémunérations (p. 1439).

Etablissements d'enseignement français à l'étranger :
- conventions signées avec l'Etat (p. 1438) ;
- enseignement postbaccalauréat (p. 1439) ;
- statuts : diversité (p. 1438).

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 1er *(institution de l'agence ; tutelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Robert Montdargent (place l'agence sous la tutelle du ministre de l'éducation nationale) (p. 1450).

Article 2 *(objet de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1450).

Article 3 *(rôle de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (clarifie le texte du premier alinéa de l'article) : adopté (p. 1451) ;
- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Théo Vial-Massat (prévoit la couverture par l'Etat des engagements qu'il assume au moment de la création de l'agence) (p. 1451) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (précise que le deuxième alinéa de l'article concerne toutes les catégories d'établissements) : adopté (p. 1451) ;
- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission des affaires culturelles (rédactionnel) (p. 1451) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (attribue à l'agence l'affectation des concours de toute nature qu'elle reçoit) : adopté (p. 1451) ;

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Robert Montdargent (précise les charges obligatoirement couvertes par l'Etat) (p. 1452) ;
- *amendement* n° 14 de la commission : devenu sans objet (p. 1452) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 4 de la commission des affaires culturelles (précise le rôle de l'agence dans le recrutement des personnels) (p. 1452) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission des affaires culturelles (précise le rôle des commissions consultatives paritaires) (p. 1452) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 22 de la commission des affaires culturelles (rédactionnel) à l'amendement n° 5 de la commission des affaires culturelles (p. 1452) ;
- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission des affaires culturelles (précise que les actions de formation continue s'adresseront également aux personnels non titulaires) (p. 1453) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission des affaires culturelles (retire à l'agence le contrôle administratif et financier des établissements scolaires) (p. 1453).

Article 4 *(conventions) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (précise que la convention est signée par le chef de poste diplomatique) : adopté (p. 1453) ;
- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission des affaires culturelles (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat précisera les obligations des établissements de droit local) (p. 1454) ;
- *favorable* à l'amendement n° 31 de M. Robert Mondargent (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat précisera les obligations des établissements de droit local) (p. 1454).

Article 5 *(conseil d'administration) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (élargit la liste des ministères susceptibles d'être représentés au conseil d'administration) : adopté (p. 1454) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Théo Vial-Massat (fait du conseil d'administration de l'agence une structure tripartite) (p. 1454) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de la commission des affaires culturelles (de précision) (p. 1455) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de la commission des affaires culturelles (rédactionnel) (p. 1455) ;
- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission des affaires culturelles (fixe le nombre minimum des représentants des personnels) (p. 1455).

Article 6 *(financement de l'agence) :*

- *favorable* à l'amendement n° 34 du Gouvernement (habilite l'agence à émettre des emprunts) (p. 1456).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1990] :

Agence pour l'enseignement français à l'étranger :
- conseil d'administration (p. 2826) ;
- conventions : partenaires habilités à signer avec l'agence (p. 2826) ;
- financement : possibilité d'émettre des emprunts (p. 2826) ;
- ministères de tutelle (p. 2826).

Parlement : commission mixte paritaire (divergences) (p. 2826).

Discussion des articles [22 juin 1990] :

Article 1er *(institution de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit la dénomination de l'agence) : adopté (p. 2828) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (supprime la tutelle du ministre de l'éducation nationale) : adopté (p. 2828).

Article 2 *(objet de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2828) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) (p. 2828) : adopté (p. 2829) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de précision) : adopté (p. 2829).

Article 3 *(rôle de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2829) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2829).

Article 4 *(conventions) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2830) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (précise que la convention est signée par le chef de poste diplomatique et l'établissement d'enseignement) : adopté (p. 2830) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de M. Robert Montdargent (précise que la convention est signée par le chef de poste diplomatique et l'établissement d'enseignement) (p. 2830).

Article 4 *bis* *(rôle général de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (supprime l'obligation de fixer chaque année la liste des établissements d'enseignement gérés par l'agence) : adopté (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (précise la compétence des commissions consultatives paritaires appelées à donner leur avis sur le choix des enseignants détachés auprès de l'agence) (p. 2831) : adopté (p. 2832) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de M. Robert Montdargent (supprime l'agrément des associations gestionnaires au choix des enseignants) (p. 2831) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (précise les engagements de l'Etat envers les personnels non titulaires) : adopté (p. 2832) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (précise le contrôle administratif et financier de l'agence) : adopté (p. 2832) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (supprime la référence aux lois des pays d'implantation des établissements) : adopté (p. 2832).

Article 5 *(conseil d'administration) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2832) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (prévoit la nomination du président par décret) (p. 2832) : adopté (p. 2833) ;
- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2833) ;
- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (permet aux représentants du Gouvernement de rester majoritaires au conseil) : adopté (p. 2833) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2833) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (fixe la proportion des représentants des personnels) : adopté (p. 2833) ;
- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (supprime les trois derniers alinéas de l'article) : adopté (p. 2833).

Article 6 *(financement de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») (p. 2833) : adopté (p. 2834) ;
- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (précise les emprunts et concours financiers permis à l'agence) : adopté (p. 2834) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2834) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2834).

Article 6 bis *(rapport au Parlement) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2834).

Article 6 ter *(rapport au Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2835).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (substitue aux mots « établissement public » le mot « agence ») : adopté (p. 2835).

Explications de vote :

Commission mixte paritaire (amendements sénatoriaux) (p. 2835).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [27 juin 1990] :

Agence pour l'enseignement français à l'étranger :
- conseil d'administration (p. 3021) ;
- financement : habilitation à émettre des emprunts (p. 3021) ;
- ministères de tutelle (p. 3021).

Etablissements d'enseignement français à l'étranger : signature des conventions (p. 3021).

Lois : décrets d'application (p. 3022).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Afrique : Côte-d'Ivoire, Gabon, Tchad, Zaïre (situation) (p. 4483).

Aide budgétaire bilatérale (p. 4484)

Droits de l'homme et libertés publiques : implications démocratiques du développement (p. 4483).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 4484).

Pays du champ de la coopération (p. 4483).

Questions :

Energie : pétrole (incidence de la crise du Golfe) (p. 4492).

- Projet de loi autorisant la ratification de la quatrième convention A.C.P./C.E.E. (et documents connexes), signée à Lomé le 15 décembre 1989 ; l'approbation de l'accord interne de 1990 relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, fait à Bruxelles le 17 juillet 1990 ; l'approbation de l'accord interne relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour l'application de la quatrième convention A.C.P./C.E.E. (n° 1660).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Affaires étrangères :
- Afrique subsaharienne (p. 6036) ;
- Cameroun : gaz naturel (p. 6036) ;
- Guinée-Bissau : phosphate (p. 6036) ;
- Zaïre : café, gaz naturel (p. 6036) ;
- Zaïre : transports routiers (amélioration) (p. 6036) ;
- Zaïre (Shaba) : cuivre (p. 6036).

Convention de Lomé IV :
- crédits (p. 6036) ;
- système de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) (p. 6036) ;
- système d'amélioration des filières de production dans le domaine minier (SYSMIN) (p. 6036).

Organisations internationales : Banque mondiale, Fonds monétaire international, interventions (p. 6036).

LOUIS-JOSEPH-DOGUE (Maurice)

Député de la Martinique

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

à un ministre :

- Police [31 mai 1990] :

suppléé par *Lorgeoux (Jeanny).*

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. :
- fruits et légumes (p. 4606) ;
- horticulture (p. 4606) ;
- Martinique : enseignement agricole (p. 4570).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Agriculture (p. 5145).

Communautés européennes :
- intégration des départements d'outre-mer (p. 5144) ;
- octroi de mer (p. 5144).

Enseignement : crise de l'enseignement et situation dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5145).

Enseignement agricole (p. 5145).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5144).

Logement et habitat : logement social (p. 5145).

Martinique (p. 5144).

Politique économique et sociale :
- égalité sociale (p. 5145) ;
- ressortissants des départements et territoires d'outre-mer en France : situation (p. 5145).

Recherche (p. 5145).

Risques naturels : cyclones (indemnisation) (p. 5144).

Urbanisme : politique foncière (p. 5145).

Questions :

Audiovisuel : Antilles : production audiovisuelle et cinématographique antillaise (p. 5163).

Impôts et taxes : loi de défiscalisation (p. 5163).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. :
- logement social (p. 5327) ;
- politique foncière (p. 5327).

LUPPI (Jean-Pierre)

Député de l'Isère

(2e circonscription)

Non inscrit

puis apparenté socialiste

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 8 décembre 1990] (p. 15091).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12334).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Rentrée scolaire dans l'Isère (mauvaise répartition des moyens) (p. 458).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : instituts universitaires de formation des maîtres :
- encadrement et pédagogie (p. 474) ;
- expérimentation (Reims-Grenoble-Lille) (p. 473) ;
- implantation universitaire (p. 474) ;
- universalité et spécialisation (p. 474).

Formation des enseignants : rapport Bancel (« une nouvelle dynamique de la formation des maîtres ») (p. 474).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Gouvernement : secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4219).

Sports : fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4219).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Santé publique : centres de santé (intégration au développement social des quartiers et allégement des charges) (p. 5073).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) (p. 5315).

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5314, 5315).

Enseignement supérieur : étudiants (logement) (p. 5315).

Gouvernement : urbanisme, logement et services communs : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5314).

Logement social :
- droit au logement et logement social (p. 5314) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5314, 5315) ;
- réhabilitation (p. 5315).

Secteur locatif privé (p. 5314).

Villes :
- contrats de villes et développement social des quartiers (D.S.Q.) (p. 5315) ;
- politique de la ville (p. 5315).

M

MADELIN (Alain)

Député d'Ille-et-Vilaine

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête sur la vente de matériels de guerre à l'Irak (n° 1585)** [27 août 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Pierre Mazeaud (prévoit l'élection des membres du Conseil constitutionnel au suffrage universel direct) (p. 683) ;

Amendements déposés par l'opposition (concessions du Gouvernement) (p. 683) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Serge Charles (prévoit que trois des membres du Conseil constitutionnel sont nommés par le président de la République après avis du Parlement et que la nomination des autres membres par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, est ratifiée par leur assemblée) (p. 683) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel ne peuvent intervenir qu'après la publication d'un avis de l'Assemblée et du Sénat) (p. 683) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement) (p. 683) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de M. Patrick Devedjian (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont examinées par une commission parlementaire paritaire qui peut refuser les nominations à la majorité qualifiée des deux-tiers) (p. 683) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Jacques Toubon (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement à la majorité des trois-cinquièmes) (p. 683).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

Communautés européennes : directives (p. 808, 809).

Président de la République (engagements : règle de la « ni » privatisation, « ni » nationalisation) (p. 809).

Régie nationale des usines Renault :

- capital :
  - ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 809) ;
  - participation des salariés (absence) (p. 809) ;
- endettement (p. 808) ;
- historique (p. 808) ;
- hommage à la mémoire de Georges Besse, ancien président directeur général de Renault (p. 808) ;
- projet de loi n° 1000 du 28 octobre 1987 relatif à la transformation de la Régie nationale des usines Renault en société anonyme (p. 808) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 809) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 809) ;
- Volvo : accord Renault-Volvo (p. 809).

MADRELLE (Bernard)

Député de la Gironde

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

MAHEAS (Jacques)

Député de la Seine-Saint-Denis

(13e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

MALANDAIN (Guy)

Député des Yvelines

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur de la proposition de loi tendant à assurer la sécurité des occupants d'immeubles face aux risques d'incendie (n° 1068) [12 avril 1990] (p. 379).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Président de cette commission [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Président de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis Mermaz relative à la maîtrise foncière urbaine et la diversification de l'habitat (n° 1556) [4 octobre 1990] (p. 3411).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Réglement au nom de la commission de la production et des échanges, sur la **gestion de l'eau (n° 1460)** [14 juin 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Eau ; gestion en métropole (p. 736).

Risques naturels : sécheresse (p. 736).

- **Logement et habitat** [17 mai 1990] :

D.O.M. -T.O.M. :

- aide personnelle au logement allouée aux ressortissants des D.O.M. (p. 1464) ;
- logement social : revalorisation des aides de l'Etat pour la construction (p. 1464).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Première lecture :

Discussion des articles [4 avril 1990] :

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Jacques Brunhes (impose un relogement respectant l'unité et les besoins de l'occupant et de sa famille après toute expulsion) (p. 120).

- **Projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982).**

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 avril 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : Gouvernement (bilan) (p. 551).

Foyers (et hôtels meublés) (p. 552).

Logement social : expulsions (p. 552).

Organismes et structures :

- départements : plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (p. 552) ;
- Etat :
  - représentant de l'Etat dans le département (p. 551, 552) ;
  - rôle de l'Etat (p. 552).

Urbanisme : décentralisation (p. 551).

Discussion des articles [20 avril 1990] :

Article 1er *bis* supprimé par le Sénat *(cas des gens du voyage) :*

- *son* sous-amendement n° 40 (mentionne qu'un plan départemental prévoit les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage) à l'amendement n° 6 rectifié de la commission (rétablit l'article) (p. 557) : vote réservé jusqu'après la discussion des articles additionnels après l'article 20 (p. 558).

Article 6 *(financement du fonds de solidarité pour le logement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 59 du Gouvernement (stipule que les dépenses en faveur du logement des bénéficiaires du R.M.I. ne peuvent être imputées sur l'enveloppe insertion du R.M.I.) (p. 563).

Article 7 *(décret d'application) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. René Beaumont (précise que les évaluations du plan sont réalisées par les services de l'Etat dans les départements) (p. 564).

Après l'article 20 :

- *son* amendement n° 54 (concerne les délais avant expulsion que le juge peut accorder à un locataire de bonne foi) (p. 576) : adopté (p. 579).

Expulsions (p. 577).

- *son* amendement n° 55 (prévoit que toute décision du juge est notifiée au préfet pour permettre la prise en charge immédiate du locataire qui se trouve sous le coup d'un jugement d'expulsion) (p. 577) : adopté (p. 579).

- *son* amendement n° 58 (prévoit que la note envoyée au locataire pour l'informer que son bailleur intente une action en justice mentionne la faculté de saisir le fonds de solidarité pour le logement) (p. 577) : adopté (p. 579).

Familles en difficulté (amendement irrecevable en application de l'article 40 de la Constitution) (p. 577).

- *favorable* à l'amendement n° 67 du Gouvernement (cas des gens du voyage) (p. 579, 580).

Article 1er *bis* précédemment réservé *(cas des gens du voyage) :*

- *son* sous-amendement n° 40 à l'amendement n° 6 précédemment réservé de la commission (rétablit l'article) : devenu sans objet (p. 580).

Lecture définitive :

Explications de vote [3 mai 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : Gouvernement (bilan) (p. 993).

Baux (bail à réhabilitation) (p. 993).

Impôts et taxes (p. 993).

Logement social : généralités (droit au logement) (p. 993).

Organismes et structures :

- communes (p. 993) ;
- concertation (p. 993) ;
- organismes H.L.M. (p. 993).

Vote pour du groupe socialiste (p. 993).

- **Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

Commerce extérieur : concurrence internationale (p. 821).

Politique économique et sociale : économie mixte (p. 821).

Postes et télécommunications (projet de loi) (p. 821).

Régie nationale des usines Renault :

- capital : ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 821, 822) ;
- Etat (garanties) (p. 821) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 821, 822) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 821) ;
- Volvo : accord Renault-Volvo (p. 821).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Jean Oehler et plusieurs de ses collègues relative aux zones *non aedificandi* de la ville de Strasbourg (n° 1248)**

Première lecture :

Discussion de l'article unique [8 juin 1990] :

Article unique *(abrogation des lois du 21 juillet 1922 et du 16 juillet 1927) :*

- *son* amendement n° 1 (limite à 20 p. 100 la surface constructible des zones libérées) : adopté (p. 2216).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrat de construction d'une maison individuelle (n° 1644).**

Première lecture :

Discussion des articles [20 novembre 1990] :

Article 1er *(modification des dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à la construction d'une maison individuelle) :*

Article L. 231-2 du code de la construction et de l'habitation (énonciations obligatoires du contrat de construction avec fourniture de plan) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 de la commission (prévoit que le maître de l'ouvrage peut également se faire assister par tout professionnel de la construction titulaire d'un contrat d'assurance couvrant les responsabilités pour ce type de mission) (p. 5751).

Article L. 231-12 du code de la construction et de l'habitation (contrat de sous-traitance) :

- *son* amendement n° 34 (précise qu'en cas de défaillance du constructeur, le sous-traitant bénéficie d'une des garanties de paiement prévues par la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance) (p. 5758) : devenu sans objet (p. 5760).

Sous-traitance : présentation d'un projet de loi en 1991 (p. 5760).

Explications de vote :

Assurances : régime de garantie (p. 5766).

Bâtiment et travaux publics : sous-traitance (p. 5766).

Consommation : protection et information de l'acquéreur (p. 5766).

Droit au logement (p. 5766).

Vote pour du groupe socialiste (p. 5766).

MALVY (Martin)

Député du Lot

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires étrangères : affaires européennes) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12550).

Rapporteur de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 2 : **affaires étrangères : affaires européennes (n° 1635)** [10 octobre 1990].

Proposition de loi relative aux **redevances perçues au profit des agences financières de bassin (n° 1743)** [22 novembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Production ovine** : soutien du marché ; prime compensatrice [23 mai 1990] (p. 1661, 1662).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).**

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Etat : rôle (p. 1769) ;

Régions : Auvergne (Massif central) (p. 1770).

Transports :
- infrastructures (p. 1770).
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1770).

Urbanisme : villes (problèmes) (p. 1770).

Zones rurales : désertification (p. 1770).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2871).

Tabac :
- consommation (composition et évolution) (p. 2870, 2871) ;
- filière tabac (conséquences de la lutte contre le tabagisme) (p. 2870, 2871) ;
- S.E.I.T.A. (missions et évolution) (p. 2870, 2871).

Tabagisme :
- interdiction de vente du tabac aux mineurs (p. 2871) ;
- loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme (application et prolongement) (p. 2870).

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3648) ;
- zones de montagne (p. 3648) ;

Appellations d'origine contrôlées (p. 3648).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3648).

Communautés européennes :
- anabolisants et activateurs de croissance : application de la directive européenne par tous les partenaires européens) (p. 3648) ;
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 3648) ;
- politique agricole commune (p. 3648).

Consommation : qualité des produits (p. 3648).

Crise agricole (p. 3648).

Elevage :
- crise de l'élevage (p. 3648).
- ovin (p. 3648).

Exploitants agricoles : revenu (p. 3648).

Exploitations agricoles : pluriactivité (p. 3648).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3648).

Primes (p. 3648).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Article 6 *(allégement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers afférente aux fiouls lourds à basse teneur en soufre) :*

- *son* amendement n° 356 soutenu par M. Augustin Bonrepaux (allège la taxe intérieure sur le gaz naturel et majore celle sur les produits pétroliers à forte teneur en soufre) (p. 3946) : retiré (p. 3947).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Assurances : accidents du travail des agriculteurs (p. 4588).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. *Questions* [5 novembre 1990] :

Aménagement du territoire : enseignement supérieur et bassins d'emplois (p. 4739).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics en milieu rural (p. 4845, 4846).

Organismes et structures : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (décisions) (p. 4846).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [8 novembre 1990] :

Affaires étrangères : G.A.T.T. (négociations agricoles) (p. 4992).

Budget communautaire (p. 4990).

Coopération et développement : aide aux pays concernés par la crise du Golfe (p. 4991).

Crédits : contribution française (montant, évolution, répartition) (p. 4990, 4991).

Europe : Europe centrale et orientale (aide) (p. 4991).

Fonds européen de développement régional (F.E.D.E.R.) (p. 4990, 4991).

Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A., section garantie) (p. 4990, 4991).

Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A., section orientation) (p. 4990, 4991).

Politique agricole commune (application à l'ex R.D.A.) (p. 4991).

MANCEL (Jean-François)

Député de l'Oise

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier les **règles d'indexation de la dotation globale de fonctionnement (n° 1614)** [3 octobre 1990].

MANDON (Thierry)

Député de l'Essonne

(9e circonscription)

Socialiste

Secrétaire d'âge.

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067) [26 avril 1990].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1509 modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation [*J.O.* du 12 octobre 1990] (p. 12393).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14029).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi (n° 1067) de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au **conseiller du salarié (n° 1324)** [3 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur la proposition de loi, modifiée par le Sénat (n° 1603) relative au **conseiller du salarié (n° 1622)** [4 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au **conseiller du salarié (n° 1700)** [14 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en nouvelle lecture, sur la proposition de loi (n° 1691) relative à l'**assistant du salarié (n° 1704)** [15 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en vue de la lecture définitive de la proposition de loi (n° 1826) relative au **conseiller du salarié (n° 1835)** [13 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Décharge de l'Essonne :** décharges ; déchets nucléaires ; réglementation [24 octobre 1990] (p. 4264, 4265).

à un ministre :

- **Culture** [5 avril 1990] :

Centres culturels (Essonne) (p. 159).

Livre (politique du livre) (p. 158).

Musique (promotion) (p. 159).

Pratique culturelle des Français (évolution) (p. 158).

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignement supérieur :
- étudiants : conditions de vie et de travail (prêts et revenu minimum) (p. 456) ;
- universités : locaux et capacités d'accueil (insuffisance) (p. 456).

- **Police** [31 mai 1990] :

Effectifs de police en région parisienne (p. 1839).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Crédit-formation :
- généralités (p. 1022) ;
- champ d'application (définition et extension) (p. 1022) ;
- droit individuel à la qualification (reconnaissance et contenu) (p. 1022).

Enseignement : échec scolaire et illettrisme (p. 1022).

Formation professionnelle :
- investissements (accroissement et répartition) (p. 1022) ;
- marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 1021) ;
- qualité de la formation (amélioration) (p. 1022).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 1er *(principes généraux du crédit-formation)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1047).

Article 2 *(crédit-formation des salariés)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1049).

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Crédit d'heures au profit du conseiller du salarié (p. 1401).

Employeurs : institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 1400, 1402).

Licenciements :
- conseiller du salarié :
  - listes départementales (composition) (p. 1400, 1401) ;
  - statut : (p. 1400, 1401, 1402) ;
- délais (p. 1401) ;
- entretien préalable (généralités) (p. 1400) ;
- loi n° 89-549 du 2 août 1989 relative à la prévention du licenciement économique (aménagement et application) (p. 1400).

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 2 *(entretien préalable)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit un délai minimum de trois jours entre la réception de la lettre recommandée et l'entretien) (p. 1424) ;

- *favorable* à l'amendement n° 15 du Gouvernement (permet au salarié qui se fait assister d'un conseiller d'obtenir le report de la date de l'entretien dans un délai de cinq jours) (p. 1426) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 36 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que la demande de report de l'entretien doit se faire par lettre remise en main propre ou recommandée avec avis de réception) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (p. 1424) ;

- *son* sous-amendement n° 33 (précise que les cinq jours de délai sont des jours ouvrables) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (p. 1424) : adopté (p. 1426) ;

- *son* sous-amendement n° 34 (rédactionnel) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (p. 1424) : adopté (p. 1426) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les listes départementales sont établies sur proposition des organisations syndicales représentatives des salariés) (p. 1427) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1428) ;

- *son* amendement n° 35 (précise que le droit de demander le report de l'entretien doit être mentionné sur la lettre de convocation) (p. 1428) : adopté (p. 1428).

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 17 du Gouvernement (réduit le délai minimum imposé lors d'une procédure de licenciement économique de moins de dix personnes si le report de l'entretien a été demandé) (p. 1428).

Article 5 *(autorisation d'absence)* :

- *favorable* à l'amendement n° 27 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que l'employeur n'est tenu d'accorder le crédit d'heures au conseiller que dans les établissements où sont occupés au moins onze salariés) (p. 1429) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la limite de quinze heures dans le crédit d'heures accordé au conseiller) (p. 1430) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Philibert (ramène le crédit d'heures du conseiller à dix heures) (p. 1430) ;

- *favorable* à l'amendement n° 16 du Gouvernement (dispose que les employeurs sont remboursés par l'Etat des salaires et des charges des conseillers) (p. 1431).

Article 7 *(protection contre le licenciement)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Nicole Catala (supprime le statut protégé du conseiller en matière de licenciement) (p. 1432) : rejeté (p. 1433) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime le statut protégé du conseiller en matière de licenciement) : rejeté (p. 1433) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Jacques Barrot (de précision) : rejeté (p. 1433) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jean-Pierre Philibert (de précision) : rejeté (p. 1433) ;

Article 8 *(formation)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 1434) : rejeté (p. 1435) ;

- *favorable* à l'amendement n° 18 du Gouvernement (précise le cadre de formation du conseiller et dispose que l'Etat en assumera la charge) : adopté (p. 1435).

Article 9 *(secret professionnel)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de Mme Muguette Jacquaint (propose une autre rédaction fondée sur les dispositions actuelles du code du travail relatives au secret professionnel) (p. 1435).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 10 (prévoit les sanctions pénales qui s'appliquent au délit d'entrave à l'exercice des fonctions de conseiller du salarié) : adopté (p. 1436) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 22 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 10 (prévoit les sanctions pénales qui s'appliquent au délit d'entrave à l'exercice des fonctions de conseiller du salarié) (p. 1436) ;

- *favorable au* sous-amendement n° 23 du Gouvernement (rédactionnel) à son amendement n° 10 (p. 1436) ;
- *favorable* à l'amendement n° 37 du Gouvernement (dispose que les salariés dont l'entreprise envisage le reclassement externe peuvent bénéficier, sous certaines conditions, des accords qui prévoient des actions de formation de longue durée) : (p. 1436) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 7 de Mme Muguette Jacquaint (aligne le statut des assistants prud'homaux sur le statut du conseiller du salarié) (p. 1436).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 octobre 1990] :

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 3449).

Licenciements :
- assistant/conseiller du salarié :
  - dénomination (p. 3450) ;
  - statut (p. 3449, 3450) ;
- délais (p. 3450) ;
- entretien préalable (généralités) (p. 3449).
- loi n° 89-549 du 2 août 1989 relative à la prévention du licenciement économique (aménagement et application) (p. 3449).

Sénat (modification du texte) (p. 3449).

Discussion des articles [8 octobre 1990] :

Article 2 *(entretien préalable)* :
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'appellation de conseiller et simplifie les règles applicables à la fixation de la date de l'entretien préalable lorsqu'il n'y a pas d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise) : adopté (p. 3456) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 17 de M. Jean-Pierre Philibert (substitue un délai de cinq jours pleins au délai de cinq jours ouvrables) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 3456) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean-Paul Charié (permet à l'employeur de se faire assister par une personne de son choix lors de l'entretien préalable) (p. 3457) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit l'appellation de conseiller) : adopté (p. 3458) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (énumère les mentions qui doivent figurer sur la liste des conseillers et précise qu'elle ne peut comporter de conseillers prud'hommes en activité) : adopté (p. 3458) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3458) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (supprime la possibilité de récusation du conseiller par l'employeur) (p. 3458) : adopté (p. 3459) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Jean-Pierre Philibert (oblige le salarié inscrit sur une liste de conseillers à en informer immédiatement son employeur) (p. 3459) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Pierre Philibert (permet à l'employeur de se faire assister par une personne de son choix lors de l'entretien préalable) (p. 3460) ;

Article 2 *bis* *(délais de notification du licenciement)* :
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3460).

Article 3 *(sanctions applicables à l'employeur)* :
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3460) : adopté (p. 3461).

Article 4 *(création d'une sous-section « conseiller du salarié »)* :
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3461).

Article 5 *(autorisations d'absence)* :
- *soutient* l'amendement n° 9 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 3461).

Article 6 *(maintien de la rémunération)* :
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3461) : adopté (p. 3462).

Article 7 *(protection contre le licenciement)* :
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 3462).

Article 8 *(formation)* :
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3462) : adopté (p. 3463).

Article 10 *(délit d'entrave)* :
- *son* amendement n° 16 (de coordination) : adopté (p. 3463) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : adopté (p. 3464) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 18 de M. Jean-Pierre Philibert (réduit de moitié les amendes punissant le délit d'entrave aux fonctions de conseiller du salarié) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 3464) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Philibert (réduit de moitié les amendes punissant le délit d'entrave aux fonctions de conseiller du salarié) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 3464).

Après l'article 10 :
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de coordination) (p. 3464) : retiré (p. 3465).

Titre :
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3465).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Chômage (évolution) (p. 6126).

Sénat (modification du texte) (p. 6126, 6127).

Discussion des articles [28 novembre 1990] :

Article 2 *(entretien préalable)* :
- *soutient* les amendements n°s 1 à 5 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adoptés (p. 6129).

Article 3 *(sanctions applicables à l'employeur)* :
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit l'article 3) : adopté (p. 6129).

Article 4 *(création d'une sous-section « conseiller du salarié »)* :
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6130).

Article 5 *(autorisations d'absence)* :
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6130).

Article 6 *(maintien de la rémunération)* :
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6130).

Article 7 *(protection contre le licenciement)* :
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6130).

Article 8 *(formation) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6130).

Article 9 *(secret professionnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6131).

Article 10 *(délit d'entrave) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6131).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) : adopté (p. 6131).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [18 décembre 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Vidalies (Alain)* (p. 7071).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Chômage : indemnisation (p. 1941, 1942, 1943).

Contrats de travail précaire :
- durée et délais (p. 1944) ;
- requalification et transformation en contrat à durée indéterminée (p. 1944)

Entreprises :
- gestion (flexibilité et souplesse) (p. 1942) ;
- personnel (motivation et participation) (p. 1942).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- formation professionnelle (accès des travailleurs précaires) (p. 1943) ;
- participation des employeurs (entreprises de travail temporaire) (p. 1943).

Institutions représentatives du personnel : contrôle sur le travail précaire (renforcement) (p. 1943).

Lois :
- domaine de la loi (articulation avec la négociation collective) (p. 1943) ;
- suivi de l'application des lois (bilan au 31 décembre 1991) (p. 1944).

Négociation collective : négociation collective et droit du travail (p. 1943).

Parlement : prérogatives face aux partenaires sociaux (hiérarchie des normes du droit du travail) (p. 1943).

Risques professionnels (prévention) (p. 1943).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 1942) ;
- avantages sociaux (p. 1943) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 1943, 1944) ;
- sanctions (p. 1944).

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 117 du Gouvernement (élargit à la sous-traitance la notion de commande à l'exportation) (p. 1969) ;
- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (autorise un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) (p. 1970).

Article 3 *(art. L. 122-2-1 du code du travail : interdiction temporaire de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement pour motif économique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 71 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'embauche par contrat à durée déterminée pour le motif d'accroissement temporaire de l'activité dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) (p. 1972).

Explications de vote :

Travail précaire : abus et évolution (p. 2002).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2002).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1990] :

Conseiller du salarié (date de l'adoption de la proposition de loi) (p. 3028).

Inspection du travail (renforcement des moyens) (p. 3028).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 3028) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 3028).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [29 juin 1990] :

Parlement : commission mixte paritaire (échec) (p. 3184).

- Proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Nouvelle lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1990] :

son exception d'irrecevabilité soutenue par : *Garrouste (Marcel)* (p. 3196) ; rejetée (p. 3196).

sa question préalable soutenue par : *Garrouste (Marcel)* : rejetée (p. 3196).

sa motion de renvoi en commission soutenue par : *Garrouste (Marcel)* : rejetée (p. 3199).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Jeunes : intégration sociale (rôle du sport) (p. 4221).

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Questions* [25 octobre 1990] :

Jeunes : pratiques musicales (développement et aides) (p. 4333).

Culture, Communication et Grands travaux. - Communication. *Questions* [25 octobre 1990] :

Jeunes : émissions télévisées pour la jeunesse (p. 4359, 4360).

Télévision éducative (p. 4359).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Aménagement du temps de travail (p. 4432).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Procédure des questions* [16 novembre 1990].

Départements : Seine-et-Marne (saturation des transports) (p. 5454).

Environnement : bruit (nuisances sonores provoquées par la mise en circulation de la francilienne) (p. 5451).

Régions : Ile-de-France (p. 5454).

Voirie : *routes et autoroutes : A 4 (doublement)* (p. 5454).

- **Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Création d'emplois (p. 6067).

Jeunes : emploi et chômage (p. 6067).

Parlement : observatoire au niveau international des recherches législatives (création) (p. 6068).

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 6067).

Travail : aménagement du temps de travail : généralités (p. 6068).

Travail : travail de nuit (p. 6068).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Après l'article 17 :

- *favorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (applique aux établissements publics qui dispensent un enseignement technique ou professionnel les dispositions du code du travail relatives à l'hygiène et à la sécurité) (p. 6098).

MARCELLIN (Raymond)

Député du Morbihan

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (Premier ministre : secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 34 : **Premier ministre : secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) (n° 1635)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.*

Rapporteur (S.G.D.N.) [24 octobre 1990] :

Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4273) ;
- défense civile (p. 4273).

MARCHAIS (Georges)

Député du Val-de-Marne

(11e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **financement de la sécurité sociale (n° 1733)** [22 novembre 1990].

MARCHAND (Philippe)

Député de la Charente-Maritime

(4e circonscription)

Socialiste

puis ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

Cessation de son mandat de député le 17 août 1990 [*J.O.* du 19 août 1990] (p. 10147).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Président et rapporteur de cette mission [20 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Rapporteur du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [12 avril 1990] (p. 379).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [12 avril 1990] (p. 379).

Rapporteur pour avis du projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291) [3 mai 1990] (p. 1030).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis Mermaz relative à la diffusion de l'enregistrement des procès relatifs aux crimes contre l'humanité (n° 1450). [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43) [*J.O.* du 30 juin 1990] (p. 7696).

Est nommé ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur. - Décret du 17 juillet 1990 [*J.O.* du 18 juillet 1990] (p. 8481).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1275) adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture, portant **réforme des dispositions générales du code pénal (n° 1345)** [10 mai 1990].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, de la commission des affaires étrangères, de la commission de la défense nationale et des forces armées, de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République et de la commission de la production et des échanges, en conclusion des travaux d'une **mission d'information sur l'intégration des immigrés (n° 1348)** [11 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1210) portant **réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1423)** [7 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1211) relatif à l'**exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1424)** [7 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Agression contre un professeur du collège Zola à Royan :** programmes scolaires ; cours d'instruction civique portant sur la Déclaration des droits de l'homme et la condamnation du racisme [16 mai 1990] (p. 1389, 1390).

en qualité de ministre :

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Falco (Hubert) :*** **moyens de lutte contre les incendies de forêt :** lutte et prévention ; moyens mis en œuvre [3 octobre 1990] (p. 3286, 3287).

- ***Hyest (Jean-Jacques) :*** **statut des sapeurs-pompiers :** revendications ; statut [10 octobre 1990] (p. 3556, 3557).

- ***Gengenwin (Germain) :*** **statut des pompiers volontaires :** sapeurs-pompiers volontaires : statut ; prestations sociales ; formation ; recrutement [31 octobre 1990] (p. 4657).

- ***Franchis (Serge) :*** **revendications des sapeurs-pompiers :** statut : réforme ; service de défense [14 novembre 1990] (p. 5288, 5289).

- ***Reitzer (Jean-Luc) :*** **sapeurs-pompiers :** manifestations ; revendications ; statut ; protection sociale ; accidents du travail ; sapeurs-pompiers volontaires : projet de loi [28 novembre 1990] (p. 6121, 6122).

- ***Ecochard (Janine) :*** **filière culturelle territoriale ; bibliothèques publiques :** négociations en cours ; décrets pour le reclassement des personnels : parution [28 novembre 1990] (p. 6125).

- ***Beix (Roland)*** **(n° 356) : risques naturels (sécheresse) :** loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 : application aux maisons fissurées ; procédure à suivre [14 décembre 1990] (p. 6894, 6895).

- ***Vivien (Alain)*** **(n° 358) : énergie (énergies nouvelles) :** carburants agricoles ; diesters, perspectives ; dépendance énergétique : réduction possible ; construction d'une usine à Compiègne ; régime fiscal dérogatoire [14 décembre 1990] (p. 6895, 6896).

- ***Fourré (Jean-Pierre)*** **(n° 359) : agro-alimentaire (entreprises : Seine-et-Marne) :** Noisiel : usine Nestlé-Rowntree, fermeture ; emploi et activité en Seine-et-Marne ; région parisienne : rééquilibrage est-ouest [14 décembre 1990] (p. 6896, 6897).

INTERVENTIONS

en qualité de député :

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Pierre Mazeaud (abroge la disposition selon laquelle les anciens présidents de la République sont membres de droit du Conseil constitutionnel) (p. 686) ;

- *reprend* l'amendement n° 1 de M. Pierre Mazeaud : adopté (p. 686) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que le président du Conseil constitutionnel est élu pour trois ans par ses pairs et qu'il a voix prépondérante en cas de partage) (p. 688).

- **Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).**

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

Procédure pénale : irresponsabilité pour motif psychique (p. 1299, 1300).

Santé publique : psychiatrie :
- loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés (adaptation) (p. 1299) ;
- placements psychiatriques :
  - commission départementale pluridisciplinaire (composition et compétences) (p. 1299) ;
  - « judiciarisation » (p. 1299) ;
  - procédures (classification et évolution) (p. 1299, 1300) ;
  - sorties et réinsertion (généralités) (p. 1300).

- **Projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).**

Rapporteur.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 mai 1990] :

Contraventions (p. 1478).

Drogue (lutte et condamnation) (p. 1478).

Instigation (définition) (p. 1476, 1477).

Irresponsabilité :
- démence (p. 1477) ;
- erreur de droit (p. 1476) ;
- légitime défense (p. 1478).

Loi (compétence en matière contraventionnelle) (p. 1476, 1477).

Peines :
- amendes (p. 1478) ;
- criminelles (p. 1477) ;
- hiérarchie des peines (p. 1476, 1478) ;
- motivation (p. 1478) ;
- peines accessoires (p. 1478) ;
- sûreté (période) (p. 1477, 1478).

Personnes morales (responsabilité pénale) :
- champ d'application (p. 1477, 1478) ;
- conditions de mise en œuvre (p. 1477, 1478) ;
- principe (p. 1477).

Discussion de l'article unique et annexe [17 mai 1990] :

Article 111-2 du code pénal (compétence de la loi pour déterminer les infractions pénales et les peines applicables) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1493) ;

Article 111-3 du code pénal (principe de légalité des infractions et des peines) :

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté après modifications (p. 1493).

Article 112-2 du code pénal (application immédiate ou différée des lois de compétence, d'organisation judiciaire et de procédure pénale, de celles relatives à l'exécution des peines et de celles concernant les prescriptions) :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1494) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 60 de M. Jacques Toubon (prévoit l'application immédiate des peines prévoyant une période de sûreté même si elles aggravent la situation de l'intéressé) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 1494) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1494).

Article 113-7-1 du code pénal (règle de la « compétence universelle » des juridictions françaises) :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1495).

Article 113-7-2 du code pénal (règle de la « compétence universelle » des juridictions françaises) :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1495).

Article 113-7-3 du code pénal (règle de la « compétence universelle » des juridictions françaises) :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1495).

Article 113-7-4 du code pénal (règle de la « compétence universelle » des juridictions françaises) :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1496).

Article 113-7-5 du code pénal (règle de la « compétence universelle » des juridictions françaises) :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1496).

Article 113-9 du code pénal (poursuite des infractions commises hors du territoire de la République) :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1496).

Article 113-10 du code pénal (poursuite des infractions commises hors du territoire de la République) :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1496).

Article 121-2 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) (p. 1496) :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. François Asensi (de suppression) (p. 1496).

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 du Gouvernement (précise le champ d'application de la responsabilité pénale des collectivités territoriales) (p. 1497) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : devenu sans objet (p. 1497).

Article 121-4 du code pénal (définition de l'auteur de l'infraction) :

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1498).

Article 122-4 du code pénal (irresponsabilité pénale en cas de légitime défense) (p. 1498) :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1499).

Article 122-6 du code pénal (responsabilité pénale des mineurs) :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) (p. 1499) : adopté après modifications (p. 1501) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 61 de M. Jacques Toubon (précise que le mineur âgé de moins de sept ans est irresponsable et qu'il n'est passible d'aucune peine jusqu'à l'âge de treize ans) à l'amendement n° 17 de la commission (p. 1500).

Article 131-3 du code pénal (énumération des peines correctionnelles) :

- *ses observations* sur l'amendement 62 de M. Jacques Toubon (propose un nouveau classement des peines) (p. 1502).

Article 131-4-1 du code pénal (peine de jours-amende) :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rétablit la définition du jour-amende telle qu'elle avait été adoptée par l'Assemblée en première lecture) : adopté (p. 1503).

Article 131-8 du code pénal (peine de jours-amende) :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de suppression) : vote réservé juqu'à la discussion de l'article 131-9 (p. 1503) : adopté (p. 1505).

Article 131-9 du code pénal (non-cumul des peines en matière correctionnelle) :

- *défavorable* à l'amendement n° 55 du Gouvernement (interdit expressément de prononcer à la fois une peine d'emprisonnement et une peine de jours-amende) (p. 1503).

Article 131-13 du code pénal (montant des amendes contraventionnelles) :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1505).

Article 131-14 du code pénal (peines privatives ou restrictives de droits pour les contraventions de la cinquième classe) :

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1505).

Article 131-15 du code pénal (règles relatives au cumul des peines en matière contraventionnelle) :

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1505).

Article 131-16 du code pénal (peines complémentaires en matière contraventionnelle) :

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1506) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1506).

Article 131-17 du code pénal (peine complémentaire applicable pour les contraventions de la cinquième classe) :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1506).

Article 131-36 du code pénal (taux maximum de l'amende criminelle ou correctionnelle) :

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1506).

Article 131-37 du code pénal (peines particulières susceptibles d'être prononcées à l'encontre des personnes morales) (p. 1506) :

- *soutient* les amendements n°s 27, 28 et 29 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adoptés (p. 1506, 1507) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jacques Toubon (prévoit que l'exclusion d'une personne morale des marchés publics n'est possible qu'en cas de récidive) (p. 1507) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1507).

Article 131-38 du code pénal (peines contraventionnelles) (p. 1507) :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1507).

Article 131-39 du code pénal (taux maximum de l'amende contraventionnelle) :

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1508).

Article 131-41 du code pénal (peines complémentaires en matière contraventionnelle) :

- *soutient* les amendements n°s 33 et 34 de la commission (de conséquence) : adoptés (p. 1508).

Article 131-46 du code pénal (modalités d'application) :

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (prévoit que les représentants du personnel sont uniquement informés de la date de l'audience lorsqu'une procédure pénale est engagée contre les personnes morales) : adopté (p. 1508).

Article 132-11 du code pénal (récidive contraventionnelle) :

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1509).

Article 132-12 du code pénal (récidive de peine criminelle ou correctionnelle à crime) (p. 1509) :

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1509).

Article 132-13 du code pénal (récidive de peine criminelle ou correctionnelle à délit) :

- *soutient* les amendements n°s 38 et 39 de la commission (de conséquence) : adoptés (p. 1509).

Article 132-14 du code pénal (récidive correctionnelle) :

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1509).

Article 132-15 du code pénal (récidive correctionnelle) :

- *soutient* les amendements n°s 41 et 42 de la commission (de conséquence) : adoptés (p. 1510).

Article 132-18 du code pénal (motivation spéciale des peines d'emprisonnement) :

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (prévoit la motivation des peines uniquement lorsque la juridiction prononce une peine d'emprisonnement sans sursis) : adopté (p. 1510).

Article 132-20 du code pénal (suppression ou relèvement des interdictions, déchéances ou incapacités résultant de plein droit d'une condamnation) :

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : devenu sans objet (p. 1511).

Article 132-21-1 du code pénal (période de sûreté) :

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1512).

Article 132-29 du code pénal (peines susceptibles d'être assorties du sursis simple en matière correctionnelle en ce qui concerne les personnes physiques) :

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1512).

Article 132-32 du code pénal (peines contraventionnelles susceptibles d'être assorties du sursis simple) :

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1513).

Article 132-37 du code pénal (effets du sursis partiel) :

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1513).

Article 132-60 du code pénal (principe de l'ajournement avec mise à l'épreuve) :

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1513).

Article 132-62 du code pénal (décision de la juridiction à l'audience de renvoi) :

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 1513).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1386).

Président et rapporteur de la mission d'information sur l'intégration des immigrés.

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : fonds d'action sociale (p. 1587).

Aide au retour volontaire (p. 1586).

Communautés européennes : accords de Schengen (p. 1589).

Coopération et développement : aide au développement (accroissement et organisation) (p. 1586, 1587).

Cultes : islam et laïcité de l'Etat (p. 1587).

Droit d'asile : nombre de demandeurs et détournement de la procédure (p. 1586, 1587, 1588).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1588).

Enseignement :
- langues étrangères (p. 1589) ;
- scolarité et intégration des immigrés (p. 1589).

Enseignement primaire : zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) (p. 1589).

Famille : regroupement familial (p. 1587) ;

Français, nationalité française : naturalisation (accélération des procédures) (p. 1587, 1588).

Immigration :
- historique (p. 1585, 1586) ;
- immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1585, 1586, 1587) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1586).

Intégration :
- généralités (p. 1585, 1587, 1589) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1585, 1588, 1589).

Logement et habitat : aide personnalisée au logement (suppression) (p. 1588).

Président de la République (engagements) (p. 1588).

Sécurité sociale (protection sociale des immigrés) (p. 1588, 1589).

Visas : visas touristiques (détournements) (p. 1587).

- Projet de loi modifiant le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (n° 1188).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [1er juin 1990] :

- *son* amendement n° 2 (validation de nominations) : adopté après rectification (p. 1923).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Affaires étrangères (démarches diplomatiques menées par la France afin de limiter les demandes d'asile) (p. 2013).

Droit d'asile : généralités (p. 2013).

Immigration clandestine (p. 2013).

Réfugiés :
- domicile réel (déclaration) (p. 2013) ;
- reconduite à la frontière des réfugiés en situation irrégulière (p. 2013).

- Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infraction (n° 1330).

Première lecture :

Discussion des articles [8 juin 1990] :

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 14 (rédactionnel) : non soutenu (p. 2225).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Administrateurs judiciaires et mandataires-liquidateurs (p. 2449, 2453).

Avocats :
- avocats étrangers (installation) (p. 2451, 2452) ;
- cabinets internationaux et concurrence communautaire (p. 2448, 2449).
- conseil national du barreau (p. 2451, 2452) ;
- formation professionnelle (p. 2451, 2453) ;
- partenariat ;
- publicité (p. 2450) ;
- rôle et missions (p. 2449) ;
- salariat (p. 2451, 2452).

Conseils juridiques (p. 2449).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 2449, 2451, 2453).

Experts-comptables (p. 2449).

Interprofessionnalité (p. 2453).

Loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (p. 2450).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2449, 2450).

Notaires (p. 2453).

« Pressions » exercées sur les députés à l'occasion de l'examen des textes (p. 2448, 2450, 2452, 2453) ;

Rapports :
- rapport Coulon (p. 2450) ;
- rapport Saint-Pierre (p. 2450) ;
- rapport Soulez-Larivière (p. 2450).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 2451, 2454) ;
- principe (p. 2453, 2454).

Usagers (protection) (p. 2451).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Rapporteur.

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 1er *(art. premier de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 194 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2520).
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Jean-Pierre Philibert (de précision) (p. 2520).
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Philibert (permet aux conseils juridiques de prendre le titre d'avocat-conseil) (p. 2521).
- *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission (permet aux avocats de recevoir des mandats confiés par justice) (p. 2522).
- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que les activités de l'avocat ont un caractère essentiellement civil) (p. 2524).
- *favorable* à l'amendement n° 44 de M. Serge Charles (précise que l'avocat se déplace librement pour effectuer les prestations qui lui sont demandées) (p. 2524).
- *soutient* l'amendement n° 125 de la commission (étend à tous les ressortissants étrangers la possibilité de mentionner le titre d'une profession réglementée à l'étranger) : adopté (p. 2524).
- *soutient* l'amendement n° 126 de la commission (prévoit une durée d'activité minimale pour se prévaloir de l'honorariat) (p. 2524) : adopté (p. 2525)

Article 2 *(art. 3 de la loi du 31 décembre 1971 : prestation de serment) :*

- *favorable* à l'amendement n° 195 de M. Gilbert Millet (précise les termes du serment) (p. 2530).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *favorable* (p. 2535).

Salariat (p. 2535).

Indépendance des avocats (p. 2535).

- *favorable* à l'amendement n° 221 de M. Jacques Toubon (prévoit que l'avocat peut exercer sa profession dans le cadre d'une convention de partenaires) (p. 2537).
- *défavorable* à l'amendement n° 196 de M. Gilbert Millet (supprime la société de capitaux comme forme d'exercice de la profession d'avocat) (p. 2538).
- *soutient* l'amendement n° 128 de la commission (de forme) : adopté (p. 2538).
- *défavorable* à l'amendement n° 187 de Mme Nicole Catala (précise que le contrat de collaboration indique si le collaborateur peut se consacrer à une clientèle personnelle) (p. 2541).
- *défavorable* à l'amendement n° 188 de Mme Nicole Catala (de précision) (p. 2541).
- *défavorable* à l'amendement n° 190 de Mme Nicole Catala (permet à l'avocat salarié de constituer sa clientèle personnelle) (p. 2541).
- *défavorable* à l'amendement n° 199 de M. Gilbert Millet (permet à l'avocat salarié de constituer sa clientèle personnelle) (p. 2541).
- *soutient* l'amendement n° 228 rectifié de la commission (précise que dans l'exercice de ses missions l'avocat salarié bénéficie d'une indépendance technique et n'est soumis à un lien de subordination que pour la détermination de ses conditions de travail) (p. 2544).
- *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que quel que soit son mode d'exercice, l'avocat n'est soumis à aucun lien de subordination) (p. 2545).
- *défavorable* à l'amendement n° 218 de Mme Nicole Catala (précise que quel que soit son mode d'exercice, l'avocat n'est soumis à aucun lien de subordination) (p. 2545).
- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Roland Blum (précise que les litiges nés d'un contrat de travail relèvent du tribunal de grande instance après médiation du bâtonnier) (p. 2545).
- *soutient* l'amendement n° 129 rectifié de la commission (interdit aux sociétés de capitaux d'avocats l'appel à des capitaux extérieurs ou le recours à des participations croisées entre sociétés d'avocats) : adopté (p. 2551).
- *défavorable* à l'amendement n° 198 rectifié précédemment réservé de M. Gilbert Millet (précise que les sociétés de capitaux ne peuvent être détenues que par des avocats en exercice) (p. 2548).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Pierre Philibert (permet aux avocats anciens conseils juridiques de ne pas être commis d'office si l'affaire qui leur est confiée relève d'une matière qu'ils ne pratiquaient pas avant le 1er septembre 1991) (p. 2551).
- *soutient* l'amendement n° 130 de la commission (précise les modalités de fixation des honoraires) : adopté (p. 2552).

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession) :*

- *soutient l'amendement* n° 131 de la commission (fixe les modalités d'installation des avocats étrangers en instaurant un régime de réciprocité) : adopté (p. 2553).
- soutient l'amendement n° 132 de la commission (permet l'installation d'un avocat étranger ayant la qualité de réfugié politique) : adopté (p. 2553).
- *soutient* l'amendement n° 133 rectifié de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2553).

Article 6 *(art. 12 de la loi du 31 décembre 1971 : formation professionnelle) :*

- *soutient l'amendement* n° 134 de la commission (réduit à un an la durée des études au centre de formation) : adopté (p. 2555).
- *soutient* l'amendement n° 135 de la commission (allonge la durée du stage d'un an) : adopté (p. 2555).

Article 7 *(art. 12-1 de la loi du 31 décembre 1971 : spécialisation)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 87 de M. Pierre Mazeaud (précise qu'un décret déterminera les conditions de l'octroi de la spécialisation) (p. 2556).

Article 9 *(art. 17 de la loi du 31 décembre 1971 : attributions du conseil de l'ordre)* : adopté après modifications (p. 2557).

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Jean-Pierre Philibert (de suppression) (p. 2556).
- *soutient* l'amendement n° 140 corrigé de la commission (de forme) : adopté (p. 2557).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau) :*

- *soutient* l'amendement n° 141 de la commission (de suppression) (p. 2559) : adopté (p. 2571).

Après l'article 7 *(amendement précédemment réservé) :*

- *soutient* l'amendement n° 136 de la commission (institue un centre national de formation professionnelle) (p. 2571) : adopté après modifications (p. 2572).
- *favorable* au sous-amendement n° 272 du Gouvernement (prévoit que le centre est compétent pour instruire les demandes d'installation des avocats européens et étrangers) à l'amendement n° 136 de la commission (p. 2572).

Article 8 : précédemment réservé *(art. 14 de la loi du 31 décembre 1971 : centre régional de formation professionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 35 de M. Jean-Pierre Philibert (définit les attributions du centre national de formation professionnelle) (p. 2573).
- *soutient* l'amendement n° 137 de la commission (précise que la formation s'effectue en liaison avec les universités) : adopté (p. 2573).
- *soutient* l'amendement n° 138 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2573).
- *soutient* l'amendement n° 139 de la commission (précise que les recours à l'encontre des décisions du centre national et des centres régionaux de formation sont du ressort de la cour d'appel de leur siège) : adopté (p. 2573).

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la caisse nationale des barreaux français) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 208 de Mme Nicole Catala (prévoit que les avocats et les collaborateurs non-salariés sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575).
- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Roland Blum (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575).
- *défavorable* à l'amendement n° 89 de M. Serge Charles (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575).
- *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575).
- *défavorable* à l'amendement n° 238 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575).

Article 14 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : situation du personnel salarié de la nouvelle profession) :*

- *soutient* l'amendement n° 142 de la commission (prévoit que les rapports des avocats et des conseils juridiques avec leurs personnels sont régis à partir du 1er septembre 1991 par la convention collective la plus favorable) : adopté (p. 2577).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 143 de la commission (prévoit l'affiliation du personnel salarié à la caisse de retraite du personnel des avocats et des avoués à la cour) : rejeté (p. 2578).

Article 15 *(art. 48 de la loi du 31 décembre 1971 : procédures disciplinaires engagées avant l'entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 144 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2578).
- *soutient* l'amendement n° 145 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2578).

Article 16 *(art. 48 de la loi du 31 décembre 1971 : accès des anciennes professions d'avocat et de conseil juridique aux autres professions judiciaires et juridiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 146 corrigé de la commission (prévoit que, dans un délai de cinq ans à compter du 1er septembre 1991, les avocats qui renonceraient à la nouvelle profession peuvent accéder aux autres professions juridiques) : adopté (p. 2579).
- *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Francis Delattre (permet aux conseils juridiques d'accéder de plein droit à la profession de notaire et prévoit la création d'offices en tant que de besoin) (p. 2579).
- *soutient* l'amendement n° 174 de la commission (précise qu'un décret en Conseil d'Etat déterminera les conditions de dispenses partielles ou totales des examens professionnels ou du stage) : adopté (p. 2579).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de la commission (exige de toutes les personnes habilitées à donner des consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé, les conditions de diplômes et de moralité requises pour les avocats) (p. 2581).
- *défavorable* à l'amendement n° 99 rectifié de M. Serge Charles (exige de toutes les personnes habilitées à donner des consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé, les conditions de diplômes et de moralité requises pour les avocats) (p. 2581).
- *défavorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean-Pierre Philibert (de précision) (p. 2583).
- *défavorable* à l'amendement n° 100 de Mme Suzanne Sauvaigo (précise que lorsqu'un dirigeant d'une personne morale a fait l'ojet d'une sanction visée à l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971, la personne morale peut être frappée d'incapacité) (p. 2583).

Article 56 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Roland Blum (prévoit que les professeurs de droit des universités peuvent fournir des prestations juridiques) (p. 2584).
- *ses observations* sur l'amendement n° 245 de M. Jean-Jacques Jegou (prévoit que les personnes exerçant une activité juridique réglementée à titre secondaire peuvent donner des consultations relevant de leur activité principale) (p. 2584).
- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Claude Wolff (permet aux personnes dont l'activité est réglementée de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé dans les limites de leur statut) (p. 2585).

- *défavorable* à l'amendement n° 184 de M. Georges Mesmin (permet aux personnes dont l'activité est réglementée de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé dans les limites de leur statut) (p. 2585).

- *défavorable* à l'amendement n° 222 de M. Jean Brocard (permet aux personnes dont l'activité est réglementée de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé dans les limites de leur statut) (p. 2585).

- *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Pierre Mazeaud (étend la possibilité accordée aux personnes exerçant des activités juridiques réglementées de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé) (p. 2586).

- *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Serge Charles (reconnaît une compétence générale aux experts-comptables pour les consultations juridiques en matière fiscale) (p. 2586).

- *défavorable* à l'amendement n° 181 de M. Claude Wolff (reconnaît une compétence générale aux experts-comptables pour les consultations juridiques en matière fiscale) (p. 2586).

- *défavorable* à l'amendement n° 223 de M. Jean Brocard (reconnaît une compétence générale aux experts-comptables pour les consultations juridiques en matière fiscale) (p. 2586).

- *soutient* l'amendement n° 158 de la commission (définit les attributions des juristes d'entreprise) : adopté (p. 2588).

- *défavorable* à l'amendement n° 220 de M. Georges Mesmin (définit les attributions des juristes d'entreprise en leur donnant le droit de donner des consultations juridiques aux tiers) (p. 2588).

- *soutient* l'amendement n° 159 de la commission (autorise les personnes exerçant une activité d'ingénierie à accomplir les consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé nécessaires à leur mission) : adopté après modifications (p. 2588).

Après l'article 58 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 257 de la commission (permet aux syndicats de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé relatifs aux questions se rapportant directement à leur objet) : adopté (p. 2589).

- *soutient* l'amendement n° 256 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2589).

- *soutient* l'amendement n° 160 de la commission (retire aux associations le droit de rédiger des actes et limite le droit de donner des consultations juridiques à leurs membres) : adopté après modifications (p. 2590).

- *favorable* à l'amendement n° 268 de M. Michel Coffineau (permet aux associations créées par les syndicats de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé au profit des institutions représentatives des personnels et au profit des salariés) (p. 2591).

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 163 de la commission (n'autorise les consultations juridiques organisées par les organes de presse que dans la mesure où elles sont effectuées par un membre d'une profession juridique) (p. 2592).

Article 60 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 193 rectifié de Mme Nicole Catala (affirme le principe de la confidentialité des consultations juridiques) : adopté (p. 2592).

- *soutient* l'amendement n° 173 de la commission (diffère l'entrée en vigueur des conditions relatives aux diplômes et aux titres prévues à l'article 54 de la présente loi) : devenu sans objet (p. 2593).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 164 de la commission (prévoit une assurance obligatoire pour les personnes exerçant à titre gratuit) : rejeté (p. 2593).

Après l'article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que tout acte sous seing privé contient les nom et qualités du rédacteur) (p. 2594).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 92 de M. Serge Charles (supprime les dispositions relatives à la formation des avocats inscrits sur la liste du stage le 1er septembre 1991) (p. 2691).

- *soutient* l'amendement n° 147 de la commission (de forme) : adopté (p. 2691).

- *favorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit des dispositions transitoires pour les personnes devant remplir leurs obligations militaires) (p. 2691).

- *soutient* l'amendement n° 148 de la commission (précise la mise en œuvre des conditions posées pour l'accès à la profession) : adopté (p. 2692).

- *favorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean-Pierre Philibert (précise les conditions d'exercice des activités juridiques permettant l'accès à la nouvelle profession d'avocat) (p. 2692).

- *défavorable* à l'amendement n° 269 de M. Michel Meylan (autorise toute personne titulaire d'une maîtrise en droit ayant cinq ans d'expérience dans le domaine juridique, à s'inscrire au barreau, quel que soit le domaine d'activité principale de l'entreprise qui l'emploie) (p. 2694).

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Philibert (assouplit les conditions d'inscription au barreau pour les personnes ayant cinq ans d'expérience, titulaires d'une maîtrise en droit en supprimant le caractère principal de l'activité juridique exercée par la personne qui l'emploie) (p. 2693).

- *soutient* l'amendement n° 149 de la commission (permet aux juristes français exerçant dans des cabinets étrangers de bénéficer des dispositions transitoires leur permettant l'accès à la profession d'avocat) : adopté (p. 2693).

- *défavorable* au sous-amendement n° 274 du Gouvernement (étend le bénéfice de ces dispositions aux ressortissants de la communauté et aux ressortissants de pays pouvant se prévaloir d'un accord de réciprocité) à l'amendement n° 149 de la commission (p. 2693).

- *défavorable* à l'amendement n° 239 de M. Jean-Jacques Hyest (permet aux personnes bénéficiant des « passerelles » prévues au paragraphe VII de fournir jusqu'à soixante-cinq ans des prestations juridiques sans entrer dans la nouvelle profession d'avocat) (p. 2693)

- *défavorable* à l'amendement n° 203 rectifié de M. Gilbert Millet (permet aux personnes ayant exercé une activité de juriste dans une entreprise ou dans une administration de bénéficier des « passerelles » prévues au paragraphe VII) (p. 2694).

- *soutient* l'amendement n° 150 de la commission (permet aux avocats étrangers exerçant dans un cabinet français d'accéder à la profession d'avocat dans les conditions prévues au paragraphe VII) : rejeté (p. 2694).

- *soutient* l'amendement n° 151 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 2694).

- *défavorable* à l'amendement n° 93 de Serge Charles (supprime pour les conseillers juridiques et fiscaux la possibilité d'intégrer la profession d'expert-comptable) (p. 2695).

- *défavorable* à l'amendement n° 179 corrigé de M. Claude Wolff (supprime pour les conseillers juridiques et fiscaux la possibilité d'intégrer la profession d'expert-comptable) (p. 2695).

- *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Georges Mesmin (supprime pour les conseillers juridiques et fiscaux la possibilité d'intégrer la profession d'expert-comptable) (p. 2695).

- *soutient* l'amendement n° 152 de la commission (prévoit un examen organisé par l'Ordre pour l'accès des conseiller fiscaux à la profession d'expert-comptable) (p. 2704) : rejeté (p. 2705).

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Pierre Philibert (permet aux conseils juridiques de conserver leur activité d'expert judiciaire) (p. 2705).

- *favorable* à l'amendement n° 224 rectifié de M. Guy Monjalon (aménage les conditions d'accès à la profession de notaire par les conseils juridiques) (p. 2705).

- *favorable* au sous-amendement n° 260 de M. Serge Charles (prévoit une dispense partielle ou totale de stage) (p. 2707).

- *défavorable* à l'amendement n° 225 de M. Guy Monjalon (autorise les conseils juridiques à mentionner leur spécialisation s'ils optent pour le notariat et permet aux conseils juridiques de demander leur nomination à un office de notaire spécialement créé à cet effet par transformation de leur cabinet) (p. 2707).

- *défavorable* à l'amendement n° 229 de Mme Nicole Catala (impose aux juristes étrangers d'adopter une des structures d'exercice autorisées) (p. 2708).

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Pierre Philibert (impose aux juristes étrangers d'adopter une des formes de groupements autorisées) (p. 2708).

- *soutient* l'amendement n° 153 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2708).

- *défavorable* à l'amendement n° 94 corrigé de M. Serge Charles (prévoit que les décisions du premier conseil d'administration du centre régional de formation professionnelle ne seront acquises que si elles ont obtenu à la fois la majorité des membres anciens avocats et anciens conseils juridiques) (p. 2708).

Après l'article 17 (amendements précédemment réservés) :

- *défavorable* à l'amendement n° 226 rectifié de M. Guy Monjalon (instaure la fonction de notaire salarié) (p. 2709).

- *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Jean-Jacques Hyest (instaure la fonction de notaire salarié) (p. 2709).

Article 18 précédemment réservé *(art. 50-1 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions requises de l'avocat non communautaire désireux de s'inscrire à un barreau français)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Serge Charles (subordonne à l'obtention du C.A.P.A. l'inscription au barreau d'un avocat étranger) (p. 2711).

- *défavorable* à l'amendement n° 230 rectifié de Mme Nicole Catala (subordonne à l'obtention du C.A.P.A. l'inscription au barreau d'un avocat étranger) (p. 2711).

- *défavorable* à l'amendement n° 241 de M. Jean-Jacques Hyest (subordonne à l'obtention du C.A.P.A. l'inscription au barreau d'un avocat étranger) (p. 2711).

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Roland Blum (subordonne à l'obtention du C.A.P.A. l'inscription au barreau d'un avocat étranger) (p. 2711)

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Philibert (subordonne à un contrôle des connaissances l'inscription au barreau d'un avocat étranger) (p. 2711).

Article 19 précédemment réservé *(art. 53 de la loi du 31 décembre 1971 : décrets d'application)* :

- *soutient* l'amendement n° 154 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2712).

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que les conseils juridiques pourront continuer à déposer les fonds et effets encaissés auprés d'un établissement bancaire de leur choix) (p. 2713).

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que les conseils juridiques pourront continuer à déposer les fonds et effets auprès d'un établissement bancaire de leur choix pendant six ans à compter du 1er septembre 1991) (p. 2713).

- *défavorable* à l'amendement n° 237 de M. Francis Delattre (prévoit que les avocats pourront déposer les fonds et effets dans l'établissement de leur choix) (p. 2713).

- *soutient* l'amendement n° 155 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2713).

Article 21 *(art. 67 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : dénomination des cabinets d'avocat et réseaux)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Jean-Pierre Philibert (permet l'affiliation à des réseaux non exclusivement juridiques) (p. 2714).

- *défavorable* à l'amendement n° 82 de M. Jean-Pierre Philibert (porte à dix ans le délai pendant lequel l'avocat peut faire suivre son nom de celui du réseau auquel il appartient) (p. 2715).

- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Serge Charles (limite à deux ans le délai pendant lequel l'avocat peut faire suivre son nom de celui du réseau auquel il appartient) (p. 2715).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 175 de la commission (interdit, sous peine de sanctions pénales, l'usage du titre de conseil juridique) : adopté (p. 2716).

Article 25 *(art. 81 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : application de la loi dans les territoires d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon)* :

- *soutient* l'amendement n° 167 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2716).

Saint-Pierre-et-Miquelon (application de la loi) (p. 2716).

Article 26 *(abrogations)* :

- *soutient* l'amendement n° 168 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2717).

Après l'article 27 :

- *défavorable* à l'amendement n° 242 corrigé de M. Jean-Jacques M. Hyest (prévoit que les avocats salariés sont rattachés à la caisse nationale des barreaux français pour le régime d'assurance vieillesse) (p. 2718).

Article 33 *(modalités de la prise en charge des conseils juridiques libéraux par la caisse nationale des barreaux français)* :

- *favorable* à l'amendement n° 244 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit un système de compensation au profit de la caisse nationale des barreaux français) (p. 2719).

- *soutient* l'amendement n° 219 de la commission (prévoit qu'un décret fixera les règles de coordination entre le régime des avocats non salariés et le régime général de sécurité sociale pour les avocats affiliés aux deux régimes) : adopté (p. 2719).

Article 34 *(affiliation obligatoire des avocats salariés au régime complémentaire d'assurance vieillesse)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Jean-Pierre Philibert (de suppression) (p. 2720).

- *défavorable* à l'amendement n° 259 de Mme Nicole Catala (supprime la période transitoire) (p. 2721).

Article 36 *(art. 5 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : reconnaissance des diplômes acquis dans un Etat membre de la Communauté européenne à des fins d'exercice de la profession d'administrateur judiciaire)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Serge Charles (impose un stage minimum chez un administrateur judicaire pour l'inscription sur la liste professionnelle) (p. 2723).

Après l'article 36 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 110 (supprime la limite d'âge prévue pour l'exercice des fonctions d'administrateur judiciaire) (p. 2723).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 177 de Serge Charles (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent exercer les professions d'avocat, expert-comptable et commissaire aux comptes, sous réserve d'un régime d'incompatibilité) (p. 2725).

- *défavorable* à l'amendement n° 210 corrigé de M. Arthur Dehaine (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent exercer les professions d'avocat, expert-comptable et commissaire aux comptes en établissant un régime d'incompatibilité entre les différentes fonctions) (p. 2725).

- *soutient* l'amendement n° 170 de la commission (d'harmonisation) : adopté (p. 2727).

Après l'article 38 :

- *favorable* à l'amendement n° 113 de Serge Charles (supprime la limite d'âge pour l'exercice de la profession de mandataire-liquidateur) (p. 2727).

- *soutient* l'amendement n° 171 de la commission (rend compatible la profession de mandataire-liquidateur avec celle d'avocat sous certaines conditions) : adopté (p. 2728).

Article 41 *(art. 33 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires-liquidateurs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 115 de M. Emmanuel Aubert (prévoit que le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires liquidateurs est compétent pour assurer le contrôle de ces professions) (p. 2729).

Après l'article 41 :

- d*éfavorable* à l'amendement n° 116 de M. Serge Charles (prévoit une compatibilité à titre viager des professions d'administrateur judiciaire et de mandataire-liquidateur avec celle d'expert-comptable) (p. 2729).

Article 42 *(application du titre III du projet de loi dans la collectivité territoriale de Mayotte et dans les territoires d'outre-mer) :*

- *soutient* l'amendement n° 172 de la commission (rédactionnel) (p. 2730) : adopté (p. 2731).

Après l'article 44 :

- *favorable* à l'amendement n° 265 du Gouvernement (permet aux auditeurs de justice de plaider devant les juridictions lors de leur stage dans un cabinet d'avocat) (p. 2731).

Avocat salarié (p. 2731).

Conseil national du barreau (p. 2731).

Sociétés de capitaux (participations extérieures) (p. 2731).

Seconde délibération du projet de loi [20 juin 1990] :

Article 17 *bis* *(institution du notaire salarié) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 2732) : adopté (p. 2733).

- Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [19 juin1990] :

Article 3 *(exclusion concernant certains contrats d'assurance ou de prévoyance complémentaires) :*

- *son* amendement n° 11 soutenu par Mme Denise Cacheux (supprime les obligations des assureurs liées au fichier des risques aggravés) : adopté (p. 2648)

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Rapporteur.

Première lecture :

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 1er *(sociétés de capitaux pour l'exercice d'une profession libérale) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Serge Charles (accorde le bénéfice de ces dispositions aux administrateurs judiciaires, aux mandataires-liquidateurs et aux experts en diagnostic d'entreprise) (p. 2737).

Article 2 *(dénomination de la société d'exercice libéral) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Pierre Philibert (donne aux sociétés et aux groupements professionnels la liberté de choix de leur dénomination) (p. 2738).

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Serge Charles (de précision) (p. 2739).

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean-Pierre Philibert (permet que la majorité du capital soit détenue par l'intermédiaire d'une autre société d'exercice libéral) (p. 2739).

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Serge Charles (de précision) (p. 2740).

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2740).

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2740).

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2740).

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Claude Wolff (exempte de droits de mutation les cessions de parts) (p. 2741).

Article 8 *(catégories de personnes ne pouvant pas participer au capital des sociétés d'exercice libéral) :*

- *défavorable à l'amendement n°* 34 de M. Gilbert Millet (interdit pour toutes les sociétés d'exercice libéral la détention d'une partie du capital par un non-professionnel) (p. 2741).

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Serge Charles (prévoit qu'un décret déterminera par profession la fraction du capital détenue par des non-professionnels) (p. 2742).

Article 11 *(caractère professionnel des dirigeants) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (supprime les dérogations relatives aux conditions de rémunération des dirigeants) : adopté (p. 2743).

Article 12 *(sociétés d'exercice libéral en commandite par actions) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (supprime la possibilité pour une personne morale d'être commanditée) : adopté (p. 2743).

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2743).

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2743).

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (prévoit que l'évaluation des parts s'effectue dans les conditions du droit commun) : adopté (p. 2743).

Article 13 *(création et gestion de comptes d'associés) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2744).

Article 18 *(art. 809 du code général des impôts : exonération du droit d'apport) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 37 de la commission (de précision) à l'amendement n° 35 du Gouvernement (octroie un régime particulier pour les droits d'enregistrement des sociétés d'exercice libéral) : adopté (p. 2745).

- *soutient* le sous-amendement n° 38 rectifié de la commission (de précision) à l'amendement n° 35 du Gouvernement : adopté (p. 2745).

Après l'article 18 :

- *favorable* à l'amendement n° 31 de M. Jacques Toubon (prévoit un régime fiscal particulier pour les conventions de partenaires) (p. 2745).

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (modifie les conditions d'entrée en vigueur du présent texte) : adopté (p. 2747).

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (de forme) : adopté (p. 2747).

en qualité de ministre :

- Projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 octobre 1990] :

Etablissements publics locaux (délégation de signature) (p. 3468).

Fonction publique territoriale :
- décentralisation (conséquences) p. 3471) ;
- discipline (p. 3468) ;
- disponibilité (p. 3468) ;
- formation et qualification (p. 3467, 346) ;
- loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale (p. 3467, 3468, 3471) ;
- loi n° 87-529 du 13 juillet 1987 modifiant les dispositions relatives à la fonction publique territoriale (p. 3467, 3471) ;
- mobilité (p. 3467, 3471) ;
- parité avec la fonction publique d'Etat (p. 3467, 3469) ;
- statuts (amélioration) (p. 3467, 3468, 3472).

Impôts locaux : communes ne percevant aucune ressource au titre des taxes directes locales (p. 3468).

Ordre public : incidents de Vaulx-en-Velin (p. 3469).

Tourisme et loisirs : offices de tourisme (p. 3468).

Discussion des articles [8 octobre 1990] :

Article 1er *(bibliothécaires des bibliothèques municipales classées) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. François Asensi (prévoit que la mise à disposition ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du fonctionnaire) (p. 3472).

Article 2 *(personnels scientifiques des musées classés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jacques Brunhes (prévoit que les règles relatives à la qualification des personnels scientifiques et non scientifiques relèvent du domaine réglementaire) (p. 3473).

Après l'article 4 :

- *soutient* l'amendement n° 7 du Gouvernement (prévoit l'affiliation des caisses de crédit municipal aux centres de gestion) : adopté (p. 3473).

Article 7 *(mention de la spécialité des candidats sur la liste d'aptitude) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Ernest Moutoussamy (de suppression) (p. 3474).

Après l'article 11 :

- *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (prévoit une prorogation du délai fixé pour l'exercice du droit d'option) : adopté (p. 3475).

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (prévoit la prorogation du délai fixé pour la partition des services extérieurs de l'Etat) : adopté (p. 3476).

Article 15 *(incompatibilités applicables aux agents des administrations financières) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 du Gouvernement (limite les incompatibilités applicables à certains agents des administrations financières) : adopté (p. 3477).

Après l'article 16 :

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (assouplit les conditions pour l'obtention de l'honorariat pour les maires) (p. 3477).

Article 40 de la Constitution (interprétation) (p. 3478).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 8 du Gouvernement (définit le régime de répression des bruits de voisinage) (p. 3478) : adopté (p. 3479).

Après l'article 23 :

- *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit un décret en conseil d'Etat pour la répartition de la dotation globale d'équipement) : adopté (p. 3480) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 du Gouvernement (allonge le délai de deux ans pour l'achèvement du programme d'équipement des bibliothèques centrales de prêt) : adopté (p. 3480) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (renforce le rôle des services départementaux d'archives) (p. 3480) : adopté (p. 3481).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 novembre 1990] :

Commission mixte paritaire (présentation du texte) (p. 5717).

Fonction publique territoriale :
- centre national de la fonction publique territoriale (p. 5717) ;
- logement de fonction (p. 5717) ;
- rémunérations (p. 5717).

Texte de la commission mixte paritaire [20 novembre 1990] :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la possibilité pour les collectivités locales d'accorder des indemnités) : rejeté (p. 5720) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (supprime la possibilité pour les collectivités locales d'accorder un logement de fonction) : rejeté (p. 5720).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [31 octobre 1990] :

Demande de réserve du vote sur les articles et les amendements en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4673).

Absentéisme (lutte contre) (p. 4664, 4670).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 4664, 4665).

Elections cantonales :
- redécoupage des cantons (p. 4670) ;
- renouvellement partiel des conseils généraux (p. 4664) ;
- suppléant du conseiller général (p. 4671).

Regroupement des élections (modalités) (p. 4664, 4665, 4671).

Discussion des articles [31 octobre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations sur l'*amendement n° 1 de M. Pierre Mazeaud (supprime les départements) (p. 4672) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Louis Masson (institue un suppléant pour les conseillers généraux) (p. 4673).

Article 5 *(élections cantonales partielles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean-Louis Masson (prévoit qu'il ne peut être procédé à une élection partielle dans les 9 mois précédant le renouvellement des conseils généraux) (p. 4674).

Article 6 *bis* *(interdit le redécoupage des circonscriptions dans l'année qui précède le renouvellement des assemblées concernées) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 corrigé de M. Jean-Yves Haby (prévoit que dans l'année précédant le renouvellement des assemblées locales, il ne peut être apporté aucune modification au découpage des circonscriptions, au mode de scrutin et à la date des élections) (p. 4674).

Après l'article 6 *bis* :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Jean-Louis Masson (interdit la formation de cantons disjoints) (p. 4675) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que le nombre de cantons ne peut être augmenté que si la population moyenne des cantons du département est supérieure à la moyenne nationale) (p. 4675).

Article 8 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Yves Haby (prévoit le regoupement des élections régionales et cantonales de 1998) (p. 4676).

Article 9 *(prorogation d'un an du mandat des conseils généraux de la série renouvelée en 1985) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Serge Charles (prévoit que le mandat des conseillers généraux dont le canton aura fait l'objet d'un redécoupage sera soumis à renouvellement en 1992) (p. 4677).

Article 11 *(durée des fonctions des bureaux des conseils généraux formés après les renouvellements de 1992 et 1994) :*

demande de report de la suite de l'examen du texte à une prochaine séance (p. 4679).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1990] :

Collectivités locales :
- dotation globale d'équipement (D.G.E.) (p. 5208) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 5208) ;
- frais financiers et difficultés financières (p. 5208, 5209) ;
- gestion de fait (p. 5209).

Impôts locaux :
- fonds de compensation de la T.V.A. (p. 5208) ;
- péréquation fiscale (p. 5208) ;
- taxe professionnelle (p. 5208) ;
- valeurs locatives (réforme) (p. 5208).

Sécurité civile :
- déminages (p. 5208) ;
- incendies de forêt (p. 5206, 5207) ;
- matériels aériens (p. 5207) ;
- sapeurs pompiers volontaires (p. 5208) ;
- secours (p. 5207) ;
- service actif de défense (p. 5207).

Réponses aux questions :

Collectivités locales :

- commune d'Angoulême (« faillite ») (M. Georges Chavanes) (p. 5227) ;

- contrôles budgétaires et procédures de redressement en cas de « faillite » (M. Georges Chavanes) (p. 5227) ;

- dotation globale d'équipement (p. 5240) ;

- fonction publique territoriale (statut) (M. Jean Tardito) (p. 5234).

Impôts locaux : impôt foncier sur les propriétés bâties (subventions pour pertes de recettes) (M. Augustin Bonrepaux) (p. 5241).

Mort : pompes funèbres (organisation) (M. François Loncle) (p. 5234).

Sécurité civile :

- centres de secours : formation des sapeurs-pompiers et modernisation (M. Eric Doligé) (p. 5231, 5238) ;

- incendies de forêt (lutte contre) (M. Gilbert Millet, Mme Yann Piat, M. Eric Doligé) (p. 5226, 5236, 5238) ;

- organisation de la sécurité civile (M. Marc Dolez) (p. 5245) ;

- sapeurs-pompiers (statut) (MM. Gilbert Millet, Bertrand Gallet, Jean Proriol) (p. 5225, 5228, 5237) ;

- sapeurs-pompiers volontaires (statut) (MM. Gérard Longuet, Jean Proriol) (p. 5219, 5237).

- **Associe** le Gouvernement à l'éloge funèbre de M. Gustave Ansart [20 novembre 1990] (p. 5715).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable)* :

Article L. 373 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 205 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 224 de M. José Rossi (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de la commision (de forme) (p. 5885).

Article L. 379 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Guy Hermier (prévoit qu'un représentant de chaque liste siège à la commission de propagande) (p. 5886).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, insérant au livre II (partie législative) du code de la route un titre VIII relatif à l'enregistrement et à la communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules (n° 1699).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1990] :

Cartes grises : fichier central (p. 6364, 6365).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) (observations) (p. 6364, 6365) ;
- libertés individuelles (respect) (p. 6366).

Permis de conduire :
- à points (p. 6364, 6365) ;
- système national des permis de conduire (objectifs) (p. 6364, 6365).

Discussion des articles [4 décembre 1990] :

Article 1er *(enregistrement et communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de M. Robert Pandraud (autorise la communication des informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire aux agents des douanes habilités à effectuer des contrôles routiers) (p. 6368).

MARCUS (Claude-Gérard)

Député de Paris

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (défense) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XI : **défense (n° 1637)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères :
- Conférence sur la sécurité et le désarmement (C.S.C.E.) (p. 4909) ;
- crise du Golfe (p. 4909) ;
- O.N.U. (rôle) (p. 4909) ;
- O.T.A.N. (évolution) (p. 4909) ;
- situation internationale (incertitude) (p. 4909).

Loi de programmation militaire : lois de programmation de 1987 et de 1989 (exécution) (p. 4909).

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1990] :

Audiovisuel : Radio-France internationale (p. 4971).

Centre de conférences internationales du quai Branly (p. 4971, 4972).

Etrangers : Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (budget, rôle) (p. 4971).

Europe : Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (Sommet de Paris 19-21 novembre 1990 ; mise en place d'une structure permanente) (p. 4972).

Français de l'étranger : aide aux français à l'étranger (p. 4972).

Gouvernement : ministère des affaires étrangères :
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4971) ;
- patrimoine : achats d'appartements à l'étranger (nécessité) (p. 4972).

Relations culturelles internationales (p. 4971).

MARIN-MOSKOVITZ (Gilberte)

Député du Territoire-de-Belfort

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du fonds d'action sociale [*J.O.* du 3 novembre 1990] (p. 13433).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Fonctionnaires et agents publics : cessation progressive d'activité (reconduction de la mesure) (p. 4291).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

Retraites : généralités :
- débat au Parlement et avec les partenaires sociaux (« Grenelle » des retraites) (p. 6510) ;
- pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 6510, 6511).

MAS (Roger)

Député des Ardennes

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (industrie et aménagement du territoire : industrie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome X : **industrie et aménagement du territoire : industrie (n° 1640)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

industrie et aménagement du territoire : industrie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [6 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 4782).

Energie :
- Charbonnages de France (p. 4781) ;
- commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4781, 4782) ;
- économies d'énergie et Agence française pour la maîtrise de l'énergie (p. 4782).

Enseignement supérieur : l'Ecole des Mines (p. 4782).

Entreprises : petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (p. 4782).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 4782).

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire :
- budget de l'industrie : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4781, 4782) ;
- directions régionales de l'industrie et de la recherche (D.R.I.R.) : rôle et compétences (p. 4781).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 4782).

Pétrole et dérivés : allègement de la fiscalité pétrolière (p. 4782).

Politique économique (p. 4781).

Recherche :
- grands programmes technologiques (p. 4782) ;
- recherche-développement (p. 4782).

Régions : contrat de plan Etat-régions (p. 4782).

MASDEU-ARUS (Jacques)

Député des Yvelines

(12e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut et au capital de la régie nationale des usines Renault (n° 1228) [*J.O.* du 8 juin 1990] (p. 6746).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 60 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 209 (affirme le principe de la confidentialité des consultations juridiques) : rejeté (p. 2592).

MASSAT (René)

Député de l'Ariège

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales : départements (Ariège) (p. 1752).

Entreprises : « responsabilisation » et création d'un fonds de compensation inter-entreprises pour l'aménagement du territoire (F.O.C.I.A.T.) (p. 1753).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aides (p. 4578).

Aménagement du territoire : montagne (p. 4578, 4609).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales (p. 4609).

Céréales (p. 4609).

Communautés européennes : anabolisants et activateurs de croissance : application de la directive européenne par tous les partenaires européens (p. 4609).

Elevage :
- bovin (p. 4609) ;
- ovin (p. 4609).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 4609) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 4578).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4609).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Communautés européennes : fonds structurels : « objectif 5 B » sur le développement local (p. 4842).

Départements : Ariège (p. 4843).

Régions : Midi-Pyrénées (p. 4842).

Transports : voirie : routes et autoroutes (schéma directeur) (p. 4843).

MASSE (Marius)

Député des Bouches-du-Rhône

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

MASSON (Jean-Louis)

Député de la Moselle

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Cesse d'appartenir à la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 31 août 1990] (p. 10638).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à autoriser la commercialisation des vinaigres dilués de miel ou de fruits à l'instar du régime actuellement en vigueur dans les départements d'Alsace-Lorraine (n° 1548) [20 décembre 1990] (p. 7191).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à intégrer le **régime juridique des carrières au code minier (n° 1252)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à libéraliser le fonctionnement des **appareils automatiques**, notamment des **pompes à essence le dimanche (n° 1253)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à **interdire l'importation et l'exportation de déchets hospitaliers** et à **renforcer le contrôle de leur élimination (n° 1254)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à autoriser les **collectivités locales** à subordonner leurs **prestations complémentaires d'aide sociale à des critères de nationalité, de résidence ou de ressources (n° 1271)** [12 avril 1990].

Proposition de loi relative à l'**entretien** des **berges** des **rivières navigables (n° 1274)** [12 avril 1990].

Proposition de loi relative à **l'utilisation par les fonctionnaires de la Police nationale de leurs armes de service (n° 1449)** [13 juin 1990].

Proposition de loi tendant à **autoriser la commercialisation des vinaigres dilués de miel ou de fruits** à l'instar du régime actuellement en vigueur dans les départements d'Alsace-Lorraine **(n° 1548)** [28 juin 1990].

Proposition de loi tendant à **abroger les dispositions afférentes aux certificats de réintégration dans la nationalité française pour les personnes nées en Alsace-Lorraine avant 1918 et pour leurs descendants (n° 1549)** [28 juin 1990].

Proposition de loi tendant à **institutionnaliser le régime local de sécurité sociale** applicable dans les départements du **Haut-Rhin**, du **Bas-Rhin** et de la **Moselle**, à fixer un **plafond pour le taux des cotisations supplémentaires obligatoires** et à **instaurer un régime complémentaire facultatif (n° 1751)** [22 novembre 1990].

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur la **pollution de la Moselle** et le **respect des normes européennes concernant la pollution des eaux de surface (n° 1853)** [18 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Suppression de la région aérienne de Metz :** Etat-major de la première région aérienne ; transfert de Metz à Villacoublay ; plan Armées 2000 [4 avril 1990] (p. 77, 78).

- **Abdication du Gouvernement :** fonctionnement ; budget pour l'année 1991 ; crédits de l'éducation nationale et de la justice : insuffisance ; revendications des lycéens et des magistrats ; crédits supplémentaires accordés ; attitude du Gouvernement envers le Parlement ; sujet des questions d'actualité : respect [5 décembre 1990] (p. 6393, 6394).

à un ministre :

- **Collectivités locales** [31 mai 1990] :

Cantons : découpage (p. 1836).

Départements : sous-préfectures : Château-Salins (Moselle) (p. 1836).

Elections et référendums : élections locales :
- mode de scrutin (p. 1836).
- regroupement (p. 1836).

orales sans débat :

- **n° 220,** posée le 11 avril 1990 : **S.N.C.F. (T.G.V.)** (p. 242) : T.G.V. Est ;

- construction ; tracé.

- **n° 249,** posée le 4 mai 1990 : **armée (armée de l'air et armée de terre : Moselle)** (p. 1073) : état-major de la première région aérienne ; transfert de Metz à Villacoublay ; circonscription militaire ; chef-lieu ; transfert de Metz à Strasbourg ; plan Armées 2000.

- **n° 256,** posée le 4 mai 1990 : **S.N.C.F. (T.G.V.)** (p. 1074) : T.G.V. Est ; construction.

- **n° 257,** posée le 15 mai 1990 : **impôts locaux (redevances des mines)** : montant (p. 1354).

- **n° 287,** posée le 12 juin 1990 : **service national (politique et réglementation).** Appelée le 15 juin 1990 : obligations militaires des doubles nationaux ; conventions bilatérales ; convention franco-algérienne de 1984 (p. 2506, 2507).

- **n° 301,** posée le 26 juin 1990 : **enseignement supérieur (établissements : Moselle) :** université de Metz ; effectifs des personnels ; enseignants (p. 2992).

- **n° 320,** posée le 24 octobre 1990 : **sécurité sociale (équilibre financier) :** non appelée (p. 4297).

- **n° 329,** posée le 27 novembre 1990 : **délinquance et criminalité (destructions, dégradations et dommages)** : non appelée (p. 6101).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi instituant la médiation devant les juridictions de l'ordre judiciaire (n° 636).**

Première lecture :

Discussion des articles [5 avril 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 13 (institue des conciliateurs suppléants) : non soutenu (p. 175).

- **Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).**

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Après l'article 56 :

- *son* amendement n° 141 (prévoit un abattement de 15 p. 100 sur la valeur locative des habitations des personnes âgées ayant élevé trois enfants ou plus) : non soutenu (p. 1886).

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Jean-Paul Charié (autorise la commercialisation en France des vinaigres à base de miel fabriqués dans la Moselle, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin) : rejeté (p. 2129).

- **Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).**

Première lecture :

Discussion des articles [15 juin 1990] :

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la caisse nationale des barreaux français) :*

- *son* amendement n° 122 (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2574) : rejeté (p. 2576).

- **Projet de loi organisant le concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 1 (institue des suppléants pour les conseils généraux) : non soutenu (p. 3332).

Après l'article 1er :

- *ses* amendements n° 2 et 3 (de conséquence) : non soutenus (p. 3333).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [31 octobre 1990] :

Absentéisme (lutte contre) (p. 4669).

Elections cantonales :
- mode de scrutin (p. 4670) ;
- redécoupage des cantons (p. 4670) ;
- suppléant du conseiller général (p. 4669).

Regroupement des élections (modalités) (p. 4670).

Discussion des articles [31 octobre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 8 (institue un suppléant pour les conseillers généraux) : adopté (p. 4673).

Article 5 *(élections cantonales partielles) :*

- *son* amendement n° 14 (prévoit qu'il ne peut être procédé à une élection partielle dans les 9 mois précédant le renouvellement des conseils généraux) (p. 4673) : vote réservé (p. 4674) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889).

Après l'article 6 *bis* :

- *son* amendement n° 9 (interdit la formation de cantons disjoints) (p. 4674) : vote réservé (p. 4675) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889) ;
- *son* amendement n° 10 (prévoit que le nombre de cantons ne peut être augmenté que si la population moyenne des cantons du département est supérieure à la moyenne nationale) : vote réservé (p. 4675) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889).

Article 9 *(prorogation d'un an du mandat des conseils généraux de la série renouvelée en 1985) :*

- *son* amendement n° 15 (de suppression) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889) ;
- *son* amendement n° 13 (de conséquence) : vote réservé (p. 4676) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [7 novembre 1990] (p. 4889).

Rappel au règlement : regrette que le Gouvernement s'oppose à son amendement voté par l'Assemblée nationale (p. 4680).

Seconde délibération du projet de loi [7 novembre 1990] :

Article 1er A *(institution d'un suppléant aux conseillers généraux) :*

- *favorable* (p. 4886) ;

Assemblée nationale : conséquences du report du vote du texte (p. 4886) ;

- *son* amendement n° 2 (prévoit l'application au suppléant des dispositions du chapitre du code électoral relatif aux conditions d'éligibilité des conseillers généraux) (p. 4887) : vote réservé (p. 4888) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4889) ;
- *son* amendement n° 3 (de conséquence) : vote réservé (p. 4888) ;. non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4889) ;
- *son* amendement n° 4 (prévoit que les suppléants doivent souscrire une déclaration de candidature) : vote réservé (p. 4888) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4889).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [21 novembre 1990] :

Absentéisme (lutte contre) (p. 5792).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5792, 5793).

Elections cantonales :

- redécoupage des cantons (p. 5793) ;
- suppléant du conseiller général (p. 5792, 5793).

Regroupement des élections (modalités) (p. 5793).

Sénat (rejet du projet de loi) (p. 5792).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 138 corrigé (aligne le régime fiscal des donations et legs faits aux musées gérés par les collectivités territoriales ou leurs groupements sur ceux faits au profit des musées nationaux) : retiré (p. 3922).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 139 (exonère de la T.V.A. les écrits périodiques à caractère politique pour les numéros distribués gratuitement) : non soutenu (p. 3957).

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 157 (étend la qualification de publications périodiques pour le bénéfice du taux de 2,1 p. 100 de la T.V.A.) : non soutenu (p. 4088).

Article 35 *(majoration des tarifs des droits de timbre relatifs au permis de chasser) :*

- *son* amendement n° 129 soutenu par M. Philippe Auberger (de suppression) (p. 4091) : vote réservé (p. 4091) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Article 37 :

- *son* amendement n° 128 (de suppression) : non soutenu (p. 4092).

Deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 74 *(aménagement des modalités de recouvrement d'impôts directs) :*

- *son* amendement n° 7 (de suppression) : retiré (p. 5568).

Article 82 *(relèvement du droit d'inscription à l'examen du permis de chasser) :*

- *son* amendement n° 8 (de suppression) (p. 5593) : rejeté (p. 5594).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Avant l'article 16 :

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (exclut les activités qui fonctionnent d'une façon automatique du champ d'application de la réglementation relative à la fermeture le dimanche) (p. 6095) : rejeté (p. 6096).

- Projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Déchets (industriels, hospitaliers et ordures ménagères) : traitement et transport (p. 6201).

Eau et agences de bassin (p. 6202).

Impôts et taxes : fiscalité écologique et principe « pollueur-payeur » (p. 6201).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 1er *(création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) :*

- *son* amendement n° 44 (propose que l'agence ait le titre d'agence pour la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution) : rejeté (p. 6205) ;
- *son* amendement n° 46 (étend le champ d'action de l'agence aux conditions de stockage souterrain de déchets) : rejeté (p. 6207) ;
- *son* amendement n° 47 (étend le champ d'action de l'agence au stockage de déchets contenant des substances radioactives) : retiré (p. 6207) ;
- *son* amendement n° 48 (étend le champ d'action de l'agence au contrôle de l'importation et de l'exportation de déchets) (p. 6207) : rejeté (p. 6208) ;

- *son* amendement n° 49 (prévoit que l'agence veille à l'application du principe selon lequel le pollueur doit être le payeur) : rejeté (p. 6208).

Droit civil : indemnisation du préjudice subi par des tiers (p. 6208).

Impôts et taxes : redevances (p. 6208).

Parlement : commissions (examen des amendements) (p. 6208).

- *son* sous-amendement n° 50 (institutionnalise la coordination) à l'amendement n° 21 du Gouvernement (affirme la coordination des actions de l'agence avec celles menées par les agences financières de bassin) : rejeté (p. 6208).

Article 2 *(conseil d'administration) :*

- *son* amendement n° 45 soutenu par M. Jean-Marie Demange (prévoit que les représentants des collectivités territoriales sont désignés pour moitié par l'Assemblée nationale et pour moitié par le Sénat) : devenu sans objet (p. 6213).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [5 décembre 1990] :

Commission mixte paritaire (texte) (p. 6405).

Cours d'eau, étangs et lacs : Moselle (pollution par les chlorures) (p. 6405).

Déchets : ordures ménagères (importation) (p. 6405).

Départements :

- Moselle (p. 6405) ;
- Tarn-et-Garonne (p. 6405).

Impôts et taxes : fiscalité écologique et principe « pollueur-payeur » (p. 6404).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Après l'article 37 :

- *son* amendement n° 33 (institue un abattement de 15 p. 100 sur la valeur locative de l'habitation des contribuables âgés de plus de 65 ans et ayant élevé trois enfants ou plus pour le calcul de leur taxe d'habitation) : vote réservé (p. 6330) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 6342).

Après l'article 38 :

- *son* amendement n° 2 (institue un abattement de 2 000 000 F au titre de la résidence principale pour la base d'imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune) : vote réservé (p. 6330) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342).

Après l'article 42 :

- *son* amendement n° 3 (exonère de la T.V.A. les locations d'emplacement de stationnement de véhicules n'ayant pas un caractère commercial) : vote réservé (p. 6337) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342).

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1990] :

Communes : mécanisme de répartition de la taxe professionnelle et coopération intercommunale (p. 6427).

Grandes surfaces : implantation et développement (p. 6427).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation et non rétroactivité de la péréquation) (p. 6427).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat (avis) (p. 6427).

Loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (bilan et modernisation) (p. 6427).

Sanctions (p. 6427).

Urbanisme commercial :

- commissions départementales d'urbanisme commercial : fonctionnement (p. 6428) ;
- lotissements commerciaux : développement et détournement de la législation (p. 6427).

Discussion des articles [5 décembre 1990] :

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 9 (supprime le seuil d'extension supplémentaire de 200 m² non soumis à autorisation) (p. 6438) : rejeté (p. 6439) ;

- *son* amendement n° 10 (précise la qualité du propriétaire de l'autorisation d'urbanisme commercial) : rejeté (p. 6439).

Article 2 *(assujettissement des ensembles commerciaux au régime d'autorisation préalable d'urbanisme commercial) :*

- *son* sous-amendement n° 70 (rédactionnel) à l'amendement n° 34 de M. Jean-Paul Charié (rédactionnel) : devenu sans objet (p. 6440) ;

- *son* amendement n° 11 (inclut dans le champ d'application de l'article les ensembles conçus dans le cadre d'une opération d'urbanisme réalisée par tranches) (p. 6441) : adopté après rectification (p. 6442) ;

- *son* sous-amendement n° 71 (prévoit que toute modification d'affectation dans les dix années suivant l'octroi d'une autorisation devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation de la commission départementale d'urbanisme commercial) à l'amendement n° 37 de M. Jean-Paul Charié (prévoit que toute modification substantielle dans la nature du commerce ou les surfaces de vente doit être soumise à la commission départementale d'urbanisme commercial) (p. 6443) : rejeté (p. 6444).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 12 (interdit le dépôt d'une nouvelle demande de création ou d'agrandissement de surface commerciale sur le même terrain dans un délai de trois ans après décision définitive de rejet ; interdit le dépôt d'une demande d'extension dans un délai de trois ans après une autorisation de création ou d'extension) : rejeté après rectification (p. 6445) ;

- *son* amendement n° 7 corrigé rectifié (précise que le mandat des membres de la commission nationale d'urbanisme commercial est renouvelable sans limitation) (p. 6445) : adopté (p. 6446).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 17 (interdit aux communes de subordonner l'octroi d'un permis de construire à l'obligation pour le demandeur de réaliser des équipements sans rapport avec la construction envisagée) : retiré (p. 6446) ;

- *son* amendement n° 8 corrigé (modifie la composition de la commission départementale d'urbanisme commercial) : retiré (p. 6446) ;

- *son* amendement n° 13 (modifie les modalités de recours contre une décision de la commission départementale) : retiré (p. 6447) ;

- *son* amendement n° 14 (prévoit que la décision du ministre doit être conforme lorsque l'avis de la commission nationale confirme celui de la commission départementale) : retiré (p. 6447) ;

- *son* amendement n° 15 (précise les modalités relatives à l'avis de la commission nationale d'urbanisme commercial) : retiré (p. 6447) ;

- *son* amendement n° 16 (prévoit que tout membre d'une commission départementale ou d'une commission nationale qui a un intérêt dans un dossier examiné ne peut participer au vote et aux débats sur celui-ci) : retiré (p. 6447) ;

- *son* amendement n° 18 (précise les sanctions applicables aux contrevenants) : retiré (p. 6447) ;

- *son* amendement n° 25 rectifié (autorise le fonctionnement des distributeurs automatiques le dimanche) (p. 6447) : rejeté (p. 6448) ;

- *son* sous-amendement n° 69 rectifié (précise que les fusions de caisses d'épargne doivent être cohérentes avec le cadre territorial des régions) à l'amendement n° 46 rectifié de M. Raymond Douyère (prévoit la prolongation du mandat des membres du conseil d'orientation et de surveillance en cas de fusion de caisses d'épargne) : adopté après rectification (p. 6449) ;

- *son* amendement n° 26 rectifié (supprime l'interdiction de vente de vinaigre de miel d'Alsace-Lorraine en France) (p. 6449) : adopté (p. 6450) ;

Agroalimentaire : vinaigre de miel (p. 6449).

Lois : cavaliers budgétaires (p. 6450).

Article 4 *(répartition de la taxe professionnelle acquittée par les grandes surfaces) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Augustin Bonrepaux (précise que les dispositions de l'article ne s'appliquent qu'aux communes dont la moyenne de base de taxe professionnelle se situe au-dessous du double de la moyenne nationale de la strate démographique) (p. 6452) ;

- *son* sous-amendement n° 72 (précise que les dispositions de l'article ne s'appliquent qu'aux communes dont la moyenne de base de taxe professionnelle se situe au-dessous de la moyenne nationale de la strate démographique) à l'amendement n° 27 de M. Augustin Bonrepaux : rejeté (p. 6451).

- *son* amendement n° 20 corrigé (élève le seuil au-delà duquel l'article 4 n'est pas applicable) (p. 6453) : retiré (p. 6454) ;

- *son* amendement n° 21 corrigé (supprime la référence à la population d'un canton) : rejeté (p. 6454) ;

- *son* amendement n° 22 corrigé (utilise comme référence la population d'une commune) : rejeté (p. 6454) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (transforme le fonds départemental d'adaptation du commerce rural en fonds régional) (p. 6455) ;

Urbanisme commercial : nécessité d'un échelon départemental (p. 6455).

- *son* sous-amendement n° 73 (transforme le fonds régional d'adaptation du commerce rural en fonds national) à l'amendement n° 5 de la commission (p. 6455) : rejeté (p. 6456) ;

Urbanisme commercial : nécessité d'un échelon national ou départemental (p. 6456).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 23 (définit les modalités de concertation sur les problèmes d'organisation du commerce) : retiré (p. 6458) ;

- *son* amendement n° 24 (crée des schémas départementaux d'urbanisme commercial servant de référence aux décisions des commissions départementales d'urbanisme commercial) : retiré (p. 6458).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1990] :

Agroalimentaire : vinaigre de miel (p. 7155).

Banques et établissements financiers : caisses d'épargne (p. 7154).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 7154, 7155).

Communes : mécanisme de répartition de la taxe professionnelle et coopération intercommunale (p. 7154).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation et non rétroactivité de la péréquation) (p. 7154).

Lois : cavaliers législatifs (p. 7154).

Urbanisme commercial : lotissements commerciaux : développement et détournement de la législation (p. 7154).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Après l'article 3 (précédemment réservé) :

- *son* amendement n° 23 soutenu par M. Jean-Yves Chamard (impose au préfet de consulter le conseil général et le conseil municipal avant de se prononcer sur les demandes de dérogations au numerus clausus régissant les pharmacies) : vote réservé (p. 6563) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

- Proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses mesures d'harmonisation entre le droit applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et le droit applicable dans les autres départements (n° 1430).

Première lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 1 soutenu par M. Robert Pandraud (abroge les dispositions spécifiques restrictives du code civil local d'Alsace-Lorraine relatives aux associations à but politique, social-politique ou religieux et ramène de six à une semaine le délai prévu à l'article 63 du code civil local) (p. 6996) : rejeté (p. 6997) ;

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Robert Pandraud (dispose que le tribunal d'instance saisi d'une demande d'inscription d'une association ou de modification de ses statuts doit en saisir la préfecture dans le délai d'une semaine) : rejeté (p. 6997) ;

- *son* amendement n° 3 (permet aux associations d'Alsace-Lorraine créées à compter de la promulgation de la présente loi d'être régies par la loi du 1er juillet 1901) : rejeté (p. 6997) ;

- *son* amendement n° 4 soutenu par M. Robert Pandraud (applique aux départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin les dispositions de l'article 31 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986) (p. 6997) : rejeté (p. 6998).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 5 soutenu par M. Robert Pandraud (précise le caractère obligatoire et complémentaire du régime local de sécurité sociale pour les départements d'Alsace-Lorraine) : rejeté (p. 7000) ;

- *son* amendement n° 6 soutenu par M. Robert Pandraud (précise que le taux des cotisations des assujettis au régime local ne peut être supérieur au niveau existant au 1er janvier 1990) : rejeté (p. 7000).

MASSOT (François)

Député des Alpes-de-Haute-Provence

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de résolution de MM. François Léotard, Gérard Longuet et Ladislas Poniatowski, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'établir la vérité sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé l'attentat du Drakkar qui a provoqué le 23 octobre 1983 la mort de 58 parachutistes français à Beyrouth (n° 1039) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Pierre Méhaignerie, tendant à la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires (n° 1050) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Charles Millon, tendant à la création d'une commission de contrôle de la gestion du fonds d'action sociale (n° 1126) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. René Couveinhes, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de déterminer dans quelles conditions et à partir de quels éléments la décision de fermer l'étang de Thau et d'interdire la vente des huîtres et des moules qui y sont élevées a été prise le 13 décembre 1989 (n° 1162) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Guy Hermier et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le blanchiment de l'argent de la drogue et les cliniques privées à Marseille et dans le pays (n° 1180) [12 avril 1990] (p. 379).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1185) [12 avril 1990] (p. 379).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Robert Montdargent et plusieurs de ses collégues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le transfert de la chaîne d'assemblage de l'Airbus 321 en République fédérale d'Allemagne (n° 1192) [12 avril 1990] (p. 379).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Georges Hage et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le tracé du train à grande vitesse nord-européen (n° 1197) [12 avril 1990] (p. 379).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Pierre Pasquini tendant à la création d'une commission d'enquête chargée de déterminer les causes des incendies de forêt qui ont ravagé la région Corse au début de l'année 1990 (n° 1198) [26 avril 1990] (p. 773).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collégues, tendant à créer une commission d'enquête sur les inscriptions sur les listes électorales dans la commune de Macouba en Martinique (n° 1206) [26 avril 1990] (p. 773).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322) [*J.O.* du 22 juin 1990] (p. 7263).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (n° 1330) [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7579).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43) [*J.O.* du 30 juin 1990] (p. 7696).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à réformer le droit de la nationalité (n° 1484) [4 octobre 1990] (p. 3410).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean-Louis Debré et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur le fonctionnement des renseignements généraux (n° 1599) [4 octobre 1990] (p. 3411).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Philippe de Villiers et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les révélations contenues dans l'ouvrage intitulé « L'enquête impossible » (n° 1656) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Bernard Pons tendant à la création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement des renseignements généraux (n° 1675) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission de contrôle sur les missions des renseignements généraux (n° 1690) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

Président de cette commission [*J.O.* du 13 décembre 1990] (p. 15318).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1038) tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les causes et les conséquences du **dérèglement de la procédure d'attribution du statut de réfugié en France (n° 1212)** [5 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1039) de M. François Léotard et plusieurs de ses collègues tendant à la **création d'une commission d'enquête** chargée d'établir la vérité sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé l'**attentat du Drakkar** qui a provoqué le 23 octobre 1983 la mort de 58 parachutistes français à Beyrouth **(n° 1277)** [12 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1050) de M. Pierre Méhaignerie et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une **commission de contrôle** sur le **fonctionnement et le devenir des premiers cycles universitaires (n° 1289)** [26 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1126) de M. Charles Millon et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une **commission de contrôle de la gestion du fonds d'action sociale (n° 1300)** [26 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1192) de M. Robert Montdargent et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **transfert de la chaîne d'assemblage de l'Airbus 321 en République fédérale d'Allemagne (n° 1334)** [10 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1197) de M. Georges Hage et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **tracé du Train à Grande Vitesse nord-européen (n° 1335)** [10 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1162) de M. René Couveinhes, tendant à la création d'une **commission d'enquête** chargée de déterminer dans quelles conditions et à partir de quels éléments la décision de fermer **l'étang de Thau** et d'**interdire la vente des huîtres et des moules qui y sont élevées** a été prise le 13 décembre 1989 **(n° 1339)** [10 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1180) de M. Guy Hermier et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **blanchiment de l'argent de la drogue et les cliniques privées à Marseille et dans le pays (n° 1340)** [10 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1198) de M. Pierre Pasquini, tendant à la création d'une **commission d'enquête** chargée de déterminer les **causes des incendies de forêt** qui ont **ravagé la région Corse au début de l'année 1990 (n° 1341)** [10 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1185) de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur la **pollution de l'eau** et la **politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1342)** [10 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1206) de M. Ernest Moutoussamy tendant à créer une **commission d'enquête sur les inscriptions sur les listes électorales dans la commune de Macouba en Martinique (n° 1489)** [21 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **participation des organismes financiers** à la lutte contre le **blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1510)** [25 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution (n° 1599) tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **fonctionnement des renseignements généraux (n° 1674)** [25 octobre 1990].

Rapport (n° 1790) [5 décembre 1990] fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur les propositions de résolution :

1° N° 1675 de M. Bernard Pons et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une **commission de contrôle sur le fonctionnement des renseignements généraux** ;

2° N° 1690 de M. Jean Auroux et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une **commission de contrôle sur les missions des renseignements généraux**.

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1656) de M. Philippe de Villiers et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une **commission d'enquête sur les révélations contenues dans l'ouvrage intitulé « L'enquête impossible » (n° 1791)** [5 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1185).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Généralités (p. 1667).

Agriculture (p. 1667).

Assainissement (p. 1667).

Environnement :
- pollutions de l'eau (p. 1667) ;
- qualité de l'eau (p. 1667) ;
- quantité d'eau (p. 1667).

Rapports sur l'eau (p. 1667).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. Charles Millon et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission de contrôle de la gestion du fonds d'action sociale (n° 1126).

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Intégration (p. 1671).

Fonds d'action sociale :
- conseil d'administration (p. 1671) ;
- décentralisation (p. 1671) ;
- gestion (transparence et efficacité) (p. 1671) ;
- logement (politique menée par le fonds d'action sociale) (p. 1671) ;
- subventions accordées par le fonds d'action sociale (p. 1671).

Commission de contrôle (création) : s'en remet à la sagesse de l'Assemblée (p. 1671).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Rapporteur.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [26 juin 1990] :

Drogue : Institut national de l'enseignement, de la recherche et de la prévention sur les toxicomanies (p. 2931).

Gouvernement : ministère de l'économie et des finances : service de traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (T.R.A.C.F.I.N.) (p. 2931).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

Aide judiciaire (p. 4167).

Assemblée nationale (temps consacrés à l'examen du budget de la justice) (p. 4166).

Gouvernement : ministère de la justice : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4166).

Greffes (p. 4167).

Magistrature :
- effectifs (p. 4167) ;
- formation (p. 4167) ;
- « malaise » (p. 4166, 4167) ;
- statut (p. 4167).

Professions juridiques et judiciaires (projet de loi) (p. 4167).

Service public de la justice : modernisation (p. 4167, 4168).

Système pénitentiaire : prisons (programme d'équipement des 13 000 places) (p. 4166, 4167).

Tribunaux de commerce (généralisation de leur compétence) (p. 4167).

Voies d'exécution (p. 4168).

Services du premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1990] :

Fonctionnaires et agents publics :
- droit de grève (modification éventuelle de la législation) (p. 4278) ;
- modernisation (revalorisation, recherche et répartition des gains de productivité) (p. 4278) ;
- rémunérations : politique salariale (p. 4278) ;
- rémunérations au mérite (p. 4278).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Concurrence intérieure : organisation (p. 5298).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Procédure des questions* [16 novembre 1990].

Départements : Alpes-de-Haute-Provence (p. 5450).

Voirie : routes et autoroutes : autoroute du val de Durance (p. 5450).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit une représentation paritaire des deux professions au sein du conseil d'administration des organismes professionnels) (p. 6655).

Explications de vote [11 décembre 1990] :

Avocats : modernisation (p. 6715).

Professions judiciaires et juridiques (réforme de l'ensemble) (p. 6716).

Usagers (protection) (p. 6715).

Vote pour du groupe socialiste (p. 6716).

MATHIEU (Gilbert)

Député de la Côte-d'Or

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

MATHUS (Didier)

Député de la Saône-et-Loire

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Automobiles et cycles : poids lourds (gabarit) (p. 3538).

Police de la route et circulation routière : part des poids lourds dans les accidents de la circulation (p. 3538, 3539).

Transports : transports routiers (p. 3538).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Industrie. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Aménagement du territoire : bassins d'emploi (p. 4817).

Energie : Charbonnages de France (p. 4817).

Régions : Bourgogne (p. 4818).

MATTEI (Jean-François)

Député des Bouches-du-Rhône

(2e circonscription)

U.D.F.

Rejet de la requête contestant son élection [*J.O.* du 9 mars 1990] (p. 2909).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Vice-président de cette mission d'information [*J.O.* du 14 novembre 1990] (p. 13961).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Evolution du droit en matière de bioéthique :** rapport Braibant ; comité consultatif national d'éthique ; projet de loi ; rôle du Parlement [18 avril 1990] (p. 409, 410).

- **Controverses sur les statistiques démographiques :** indice de fécondité ; commentaires politiques d'un chercheur de l'Institut national d'études démographiques [23 mai 1990] (p. 1665, 1666).

- **Dégradation de l'Etat et confusion des pouvoirs :** relations entre le Parlement et le Gouvernement ; image du Parlement ; confusion des pouvoirs ; aménagement du travail parlementaire [19 décembre 1990] (p. 7136, 7137, 7138).

orales sans débat :

- **n° 269,** posée le 30 mai 1990 : **enseignement supérieur (établissements : Bouches-du-Rhône)** (p. 1777). Appelée le 1er juin 1990 : rapport « Universités 2000 » ; vocation européenne de l'université d'Aix-Marseille (p. 1913, 1914).

- **n° 326,** posée le 21 novembre 1990 : **professions médicales (spécialités médicales)** (p. 5769). Appelée le 23 novembre 1990 : reconnaissance de la génétique (p. 5912, 5913).

- **n° 353,** posée le 11 décembre 1990 : **pêche maritime : Bouches-du-Rhône** (p. 6736). Appelée le 14 décembre 1990 : Marseille : chalutiers pélagiques (permis de mise en exploitation) ; Italie : concurrence déloyale ; C.E.E. : réglements avant fin 1991 (p. 6898, 6899, 6900).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

Libertés individuelles :
- autorité judiciaire (compétence) (p. 1311) ;
- malades mentaux (extension et garanties des droits) (p. 1310, 1311)

Racisme : exclusion des malades mentaux (comparaison avec les exclusions racistes) (p. 1310).

Santé publique : psychiatrie :
- généralités (p. 1310, 1311).
- éthique médicale (p. 1310, 1312).
- loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés (adaptation) (p. 1310, 1311) ;
- placements psychiatriques :
  - commission départementale pluridisciplinaire (composition et compétences) (p. 1311) ;
  - internements abusifs (p. 1310) ;
  - « judiciarisation » (p. 1311) ;
  - sorties et réinsertion (sorties d'essai) (p. 1310) ;
- rapport Zambrowski (p. 1310) ;
- urgence psychiatrique (p. 1311).

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 1er *(organisation générale de lutte contre les maladies mentales et droits des personnes hospitalisées en raison de leurs troubles mentaux)* :

Article L. 326-3 du code de la santé publique (droits des malades hospitalisés sans leur consentement) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 de la commission (impose la recherche de la réinsertion) (p. 1331).

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales)* :

Article L. 341 du code de la santé publique (registre de l'établissement) :

- *soutient* l'amendement n° 149 de M. Denis Jacquat (accorde un délai supérieur à 24 heures pour l'opération de transcription des informations dans le registre de l'établissement) : rejeté (p. 1352).

Article L. 345 du code de la santé publique (main levée du placement d'office) :

- *soutient* l'amendement n° 143 de M. Bernard Schreiner (Bas-Rhin) : devenu sans objet (p. 1369).

Après l'article L. 351 du code de la santé publique :

- *ses observations* sur l'amendement n° 82 de Mme Christine Boutin (interdit toute recherche ou essai biomédical sans finalité thérapeutique directe sur des personnes séjournant dans un établissement sanitaire ou social sans leur consentement libre) (p. 1373) ;

Parlement : débat sur la bioéthique (p. 1373).

Article L. 352 du code de la santé publique (sanctions pénales relatives aux entraves à la sortie des malades) :

- *soutient* l'amendement n° 150 de M. Denis Jacquat (précise les conditions de l'engagement de la responsabilité du directeur de l'établissement) : rejeté (p. 1374).

Article L. 353 du code de la santé publique (sanctions pénales relatives aux vices de procédure) :

- *soutient* l'amendement n° 151 de M. Denis Jacquat (réduit la liste des vices de procédure susceptibles d'engager la responsabilité pénale du directeur d'un établissement mentionné à l'article L. 331) : rejeté (p. 1374).

Article L. 354 du code de la santé publique (sanctions pénales applicables aux médecins) :

- *soutient* l'amendement n° 152 de M. Denis Jacquat (incrimine les irrégularités non intentionnelles de toute personne ayant à intervenir dans la procédure d'hospitalisation) (p. 1374) : rejeté (p. 1375).

Article L. 355 du code de la santé publique (mesures d'application de la loi) :

- *soutient* l'amendement n° 153 de M. Denis Jacquat (prévoit les sanctions pénales qui s'appliquent au directeur d'un établissement non spécialisé accueillant un patient qui souffre de troubles mentaux) : retiré (p. 1375).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 de M. Gilbert Millet (prévoit une évaluation des dispositions de la loi dans les cinq années qui suivent sa promulgation) (p. 1376).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 102 de M. Pierre Lequiller (rédactionnel) : retiré (p. 1376).

Explications de vote :

Ethique médicale (p. 1377).

Psychiatrie : placements psychiatriques (« judiciarisation ») (p. 1377).

Abstention du groupe U.D.F (p. 1377).

- **Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).**

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Enseignement supérieur : création de formations relatives à l'environnement (p. 3526).

Gouvernement : ministère de l'Environnement (p. 3527).

Qualité de la vie (p. 3526).

Recherche (p. 3526).

Santé publique et environnement (p. 3526).

Vie, médecine et biologie : malformations génétiques (p. 3526).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et Technologie. - *Questions* [31 octobre 1990] :

Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) : dégagement des cadres (p. 4634).

Chercheurs : recrutements et statut (p. 4634)

Environnement : recherche (p. 4636).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Professions médicales : médecine hospitalière (recrutement et revalorisation) (p. 5069).

Vie, médecine et biologie : diagnostic prénatal (centres prénataux pluridisciplinaires) (p. 5069)

- **Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).**

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Article 8 (suite) :

- *son* amendement n° 89 (établit une procédure visant à prévenir les conflits portant sur le bien-fondé de certaines prescriptions entre le prescripteur d'examens biologiques et les biologistes soumis au forfait) : non soutenu (p. 6574).

MAUGER (Pierre)

Député de la Vendée

(3e circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [*J.O.* du 2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à permettre aux **pupilles de la Nation** d'être **ressortissants de l'Office national des anciens combattants, sans condition d'âge (n° 1373)** [23 mai 1990].

Proposition de loi tendant à prendre en compte pour l'**octroi d'une retraite anticipée aux anciens combattants**, la durée du séjour effectué au titre du **service militaire en Afrique du Nord**, entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, à permettre leur **départ à la retraite dès 55 ans** s'ils sont **demandeurs d'emploi**, en **fin de droits** ou **pensionnés** à taux égal ou supérieur à 60 p. 100 et à accorder le **bénéfice de la campagne double** à ceux d'entre eux qui sont **fonctionnaires ou assimilés (n° 1735)** [22 novembre 1990].

Proposition de loi relative à la **protection des eaux souterraines (n° 1820)** [12 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire (n° 1654).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Education nationale : enseignants en Nouvelle-Calédonie (p. 6784).

Fonction publique en Nouvelle-Calédonie (p. 6784).

MAUJOUAN DU GASSET (Joseph-Henri)

Député de la Loire-Atlantique

(10e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 212,** posée le 3 avril 1990 : **minerais et métaux (entreprises : Loire-Atlantique)** (p. 15). Appelée le 6 avril 1990 : mine d'uranium de Gétigné - site de l'Ecarpière - emploi et activité (p. 188, 189,190).

- **n° 262,** posée le 15 mai 1990 : **eau (politique et réglementation)** (p. 1355). Appelée le 18 mai 1990 : bilan des journées nationales de l'eau ; pénurie ; pollution (p. 1525).

- **n° 296,** posée le 19 juin 1990 : **risques naturels (vent : Loire-Atlantique)** (p. 2657). Appelée le 22 juin 1990 : tornade du 21 mai 1990 dans la région de Clisson ; classement en zone sinistrée (p. 2798, 2799).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Yves Coussain (interdit l'utilisation du nom géographique constituant une appellation d'origine contrôlée pour tout autre produit de consommation courante) (p. 2117) : rejeté (p. 2118) ;

- *son* amendement n° 35 soutenu par M. Yves Coussain (organise la protection des aires géographiques lorsqu'elles sont déclarées d'intérêt public, en requérant l'avis conforme du ministre chargé de l'agriculture aprés consultation de l'I.N.A.O.) (p. 2119) : rejeté (p. 2120).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme)* :

- *ses observations* (p. 2962).

Agriculture : viticulture (hommage) (p. 2962).

MAUROY (Pierre)

Député du Nord

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 62 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 4 mai 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [9 mai 1990] :

« Affaires » : Carrefour du développement (publication du rapport de la Cour des comptes) (p. 1095).

Amnistie : infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques (lois nos 88-828 du 20 juillet 1988 et 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1094, 1095).

Conseil constitutionnel (p. 1096).

Démocratie (mise en cause) (p. 1096).

Motion de censure : date de son dépôt (p. 1095).

Parlement :
- antiparlementarisme (p. 1096).
- publicité du patrimoine des élus (p. 1096).

Partis et mouvements politiques :
- financement des campagnes électorales (loi no 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1096) ;
- Front national (responsabilités dans sa progression) (p. 1096).

Ne vote pas la censure (p. 1097).

- Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (no 1584).

Principaux thèmes développés [27 août 1990] :

Affaires étrangères :
- ambassades : encerclement des ambassades au Koweït(p. 3226, 3227) ;
- corps diplomatique et consulaire (dangers courus par les diplomates français) (p. 3226, 3227) ;
- droit international :
  - défense par la France (p. 3227) ;
  - respect des frontières et des souverainetés (p. 3227) ;
- embargo et blocus naval (p. 3227) ;
- Etats-Unis : attitude face à la crise (p. 3227) ;
- Europe :
  - politique européenne de défense (nécessité) (p. 3228) ;
  - Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : réunion de ses membres et coordination des actions militaires (p. 3227) ;
- guerre :
  - guerre Irak-Iran (p. 3226) ;
  - perspectives de guerre à propos du Koweït (p. 3226, 3228) ;
- Koweït : invasion et « fusion » imposée par l'Irak (p. 3227) ;
- Liban (p. 3228) ;
- monde arabe : sous-développement et inégalité des richesses (p. 3228) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) :
  - Conseil de sécurité : résolutions (p. 3227, 3228) ;
  - détermination et renouveau de l'O.N.U. (p. 3227) ;
  - secrétaire général : initiatives de M. Perez de Cuellar (p. 3228) ;
- Question palestinienne : évocation (p. 3228) ;
- Union soviétique : évolution de l'Union soviétique (p. 3228).

Coopération et développement : conférence entre pays riches et pays pauvres (nécessité) (p. 3228) ;

Cultes : fondamentalisme islamique (danger) (p. 3228).

Défense : mission des forces françaises (p. 3227).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- otages :
  - condamnation du « chantage » aux otages (p. 3227) ;
  - menace pesant sur les otages (p. 3226) ;
- violation des droits de l'homme :
  - par l'Irak (p. 3226) ;
  - au Moyen-Orient (p. 3227).

Gouvernement : émissaires envoyés auprès de divers gouvernements) (p. 3227).

Président de la République : attitude face à la crise (p. 3227, 3228).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Affaires étrangères : conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) et contexte international (p. 5617, 5618).

Enseignement : priorité (p. 5619).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- assiette (p. 5620) ;
- objectifs (p. 5621).

Jeunes :
- responsabilités (p. 5619) ;
- société « à deux vitesses » (p. 5619).

Partis et mouvements politiques :
- financement des partis politiques (loi no 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 5621) ;
- vote de la censure par le groupe communiste (p. 5620).

Pauvreté : lutte contre la pauvreté (succès) (p. 5619).

Politique économique (succès) (p. 5618).

Sécurité sociale : financement (difficultés et solution) (p. 5620).

Ne vote pas la censure (p. 5621).

MAYOUD (Alain)

Député du Rhône

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (no 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi no 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 58 de la loi du 31 décembre 1971 (précédemment réservé) :

- *son* amendement no 255 soutenu par M. Jean-Pierre Philibert (étend la possibilité de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes, aux associations du cadre de vie et du logement) : adopté après rectification (p. 2589).

MAZEAUD (Pierre)

Député de la Haute-Savoie

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Rapporteur de sa proposition de loi organique tendant à interdire tout cumul de mandats électoraux par les députés (n° 1205) [26 avril 1990] (p. 773).

Rapporteur de sa proposition tendant à la renégociation des prêts consentis aux communes touristiques de moyenne montagne (n° 1269) [10 mai 1990] (p. 1175).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295) [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6528).

Rapporteur de sa proposition de loi et de plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée par la loi n° 90-34 du 10 janvier 1990 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France et à créer un Office central pour la répression de l'immigration clandestine (n° 1383) [7 juin 1990] (p. 2198).

Rapporteur de sa proposition de loi et de plusieurs de ses collègues tendant à aggraver les peines applicables en matière d'entrée ou de séjour irréguliers des étrangers en France (n° 1384) [7 juin 1990] (p. 2198).

Rapporteur de sa proposition de loi et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une dotation complémentaire d'intégration (n° 1385) [28 juin 1990] (p. 3146).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson et plusieurs de ses collègues tendant à autoriser les collectivités locales à subordonner leurs prestations complémentaires d'aide sociale à des critères de nationalité, de résidence ou de ressources (n° 1271) [28 juin 1990] (p. 3146).

Rapporteur de sa proposition de loi et de plusieurs de ses collègues tendant à organiser les conditions permettant le regroupement familial en France (n° 1386) [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43) [*J.O.* du 30 juin 1990] (p. 7696).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur de la proposition de loi de Mme Bernadette Isaac-Sibille modifiant la loi n° 85-1406 du 30 décembre 1985 tendant à limiter le cumul des mandats électoraux et des fonctions électives (n° 1150) [4 octobre 1990] (p. 3410).

Rapporteur de sa proposition de loi constitutionnelle et de plusieurs de ses collègues, portant révision de l'article 55 de la Constitution et tendant à limiter la primauté des traités internationaux sur les lois [8 novembre 1990] (p. 5012).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 13 décembre 1990] (p. 15318).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Proposition de loi organique tendant à **interdire tout cumul de mandats électoraux par les députés (n° 1205)** [2 avril 1990].

Proposition de loi tendant à la **renégociation** des **prêts consentis** aux **communes touristiques de moyenne montagne (n° 1269)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 modifiée par la loi n° 90-34 du 10 janvier 1990 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France et à créer un **Office central pour la répression de l'immigration clandestine (n° 1383)** [23 mai 1990].

Proposition de loi tendant à **aggraver les peines applicables en matière d'entrée ou de séjour irréguliers des étrangers en France (n° 1384)** [23 mai 1990].

Proposition de loi tendant à créer une **dotation complémentaire d'intégration (n° 1385)** [23 mai 1990].

Proposition de loi tendant à organiser les conditions permettant le **regroupement familial en France (n° 1386)** [23 mai 1990].

Proposition de loi constitutionnelle portant **révision de l'article 55 de la Constitution** et tendant à **limiter la primauté des traités internationaux sur les lois (n° 1633)** [9 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à prendre en compte pour **l'octroi d'une retraite anticipée aux anciens combattants**, la durée du séjour effectué au titre du **service militaire en Afrique du Nord**, entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962, à permettre leur **départ à la retraite dès 55 ans** s'ils sont **demandeurs d'emploi**, en **fin de droits** ou **pensionnés** à taux égal ou supérieur à 60 p. 100 et à accorder le **bénéfice de la campagne double** à ceux d'entre eux qui sont **fonctionnaires ou assimilés (n° 1735)** [22 novembre 1990].

Proposition de loi tendant à organiser la **publicité des avis donnés par le Conseil d'Etat sur les projets de loi (n° 1860)** [19 décembre 1990].

Proposition de loi tendant à **assurer la protection des conditions de vie et de travail des magistrats (n° 1862)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Polynésie ; loi sur la transparence financière de la vie politique** : obligation faite aux élus de déposer une déclaration de situation patrimoniale ; cas du président de l'assemblée territoriale de Polynésie [16 mai 1990] (p. 1387, 1388).

- **Propos tenus par M. Andreotti : prééminence des règlements communautaires :** membres permanents du Conseil de sécurité de l'O.N.U ; prééminence du droit communautaire sur le droit interne [3 octobre 1990] (p. 3293, 3294).

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement :** article 58 du réglement : refus du Gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour la proposition de loi du groupe R.P.R. sur le code de la nationalité [2 avril 1990] (p. 5).

- **Rappel au règlement :** article 58 du réglement : précédent que constitue la convocation de la commission des lois pendant les « journées » d'un groupe parlementaire [2 avril 1990] (p. 5).

- **Rappel au règlement :** article 58 du Réglement : renvoi en commission d'une proposition de loi relative au domaine public maritime adoptée à l'unanimité par la commission des lois [2 avril 1990] (p. 5).

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 avril 1990] :

Justice : insuffisance des moyens (p. 28, 29).

Magistrature : magistrats (insuffisance du nombre des magistrats) (p. 29).

Voies d'exécution :
- astreinte (régime) (p. 28) ;
- juge de l'exécution (p. 28) ;
- personnes de droit public (exécution contre) (p. 29).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance afin de permettre au garde des sceaux, occupé par la « table ronde » sur le racisme d'assister au débat (p. 24) ;

Rappel au règlement : article 58 du réglement : doute que le Premier ministre aménage son calendrier en fonction de celui du Parlement (p. 26).

Discussion des articles [3 et 4 avril 1990] :

Article 8 *(compétences du juge de l'exécution) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (définit le renvoi à la formation collégiale comme une faculté du juge de l'exécution) (p. 42).

Article 31 *(prise en charge des frais de l'exécution) :*

- *favorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Louis Debré (impute les frais du non-paiement au débiteur) (p. 50).

Article 36 *(imputation de l'astreinte sur les dommages et intérêts) :*

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (supprime la disposition selon laquelle les sommes versées au titre de l'astreinte s'imputent sur le montant ultérieur des dommages et intérêts) (p. 52).

Défense de l'astreinte (p. 52).

Réaffirmation de son caractère comminatoire (p. 52).

Article 33 *(caractère de l'astreinte)* :
- *ses observations* (p. 52).

Article 44 *(paiement immédiat ou différé du créancier saisissant) :*

Rappel au règlement *:* article 58 du réglement : conteste l'ordre de discussion des amendements à l'article 44 (p. 56).

- *favorable* à l'amendement n° 67 de M. François Asensi (fait déterminer par la loi le délai de contestation) (p. 56).

Article 47 *(saisie des rémunérations) :*

Article L. 145-2 du code du travail.

- *son* sous-amendement verbal (rédactionnel) à l'amendement n° 31 de la commission (élargit à toutes les personnes à charge le correctif à prendre en compte pour la saisie des rémunérations) : adopté (p. 92) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 71 de M. Gilbert Millet (donne un délai de deux mois au débiteur avant la saisie-arrêt) (p. 93).

Après l'article L. 145-13 du code du travail.

- *soutient* l'amendement n° 85 de M. Loïc Bouvard (autorise le juge à réduire la quotité saisissable de la rémunération) : rejeté (p. 104).

Article 20 précédemment réservé *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*
- *défavorable* (p. 105) ;

Rappel au règlement *:* déroulement de la séance (p. 107) ;

- *son* amendement n° 99 (oblige l'agent chargé de l'exécution à dresser un procés-verbal s'il ne peut pénétrer dans le lieu servant à l'habitation et à obtenir l'autorisation du juge de l'exécution s'il est muni d'un titre exécutoire autre qu'une décision de justice) : retiré ; repris par Mme Nicole Catala (p. 109) ; rejeté au scrutin public (p. 113) ;

Vote différent du président de la commission des lois en séance et en commission (p. 109) ;

Rappel au règlement *:* dénonce l'argumentation et l'attitude du président de la commission des lois (p. 111) ;

Rappel au règlement *:* rappelle que toute suspension de séance demandée par un député bénéficiant d'une délégation est de droit (p. 112) ;

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Jacques Brunhes (supprime l'autorisation accordée à l'huissier d'apposer les scellés) (p. 114).

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 102 de M. Jacques Brunhes (impose un relogement respectant l'unité et les besoins de l'occupant et de sa famille après toute expulsion) (p. 121).

Article 62 *(sort des meubles situés dans le logement de la personne expulsée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Gilbert Millet (protége les documents personnels relatifs à la vie de famille) (p. 122).

Article 79 *(avis à tiers détenteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 53 de M. Jean-Louis Debré (impose la réalisation de l'avis à tiers détenteur par un officier ministériel) : rejeté (p. 124).

Article 83 *(taux de l'intérêt légal) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 de M. Jean-Louis Debré (impose une demande du débiteur ou du créancier pour l'aménagement de la majoration par le juge de l'exécution) : adopté (p. 125).

Explications de vote [4 avril 1990] :

Justice :
- carences (p. 126) ;
- moyens (insuffisance) (p. 126).

Vote différent du groupe socialiste en commission et en séance (p. 126).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 126).

- **Rappel au règlement :** attaques personnelles du ministre des affaires étrangéres à l'encontre de M. Philippe de Villiers dans sa réponse à une question sur la Lituanie [4 avril 1990] (p. 80).

- **Rappel au règlement :** nécessité de modifier le règlement pour permettre aux députés personnellement mis en cause au cours d'une séance de questions au Gouvernement de répondre immédiatement [4 avril 1990] (p. 80, 81).

- **Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du président de la République et de celle des députés (n° 1183).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 avril 1990] :

Administrateurs de l'Assemblée nationale (hommage rendu à leur qualité) : (p. 83).

Conseil constitutionnel (décision du 11 janvier 1990) (p. 83).

Lois organiques (procédure législative pour leur adoption) (p. 83).

- Projet de loi instituant la médiation devant les juridictions de l'ordre judiciaire (n° 636).

Première lecture [5 avril 1990] :

Rappel au règlement : souhaite la présence en séance du président de la commission des lois (p. 164) ;

Rappel au règlement : demande une suspension de séance (p. 164) ;

Rappel au règlement : estime qu'il n'y a pas lieu de revenir sur le vote et que le texte est rejeté (p. 170) ;

Rappel au règlement : souligne que la décision du président de séance de procéder à un nouveau vote constitue une remise en cause de la volonté nationale et crée un grave précédent (p. 171) ;

Rappel au règlement : demande une suspension de séance pour examiner la position du président de séance (p. 172) ;

Rappel au règlement : déplore la création d'un précédent contraire à la jurisprudence ; réaffirme la validité du premier vote (p. 172).

- Rappel au règlement : conteste le choix des propositions de loi retenues pour être inscrites à l'ordre du jour complémentaire [11 avril 1990] (p. 261).

- Projet de loi modifiant le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (n° 1188).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Assemblée nationale (absence du président de la commission des lois) (p. 425).

Cours administratives d'appel (fonctionnement et localisation) (p. 425).

Recours contentieux (juge unique) (p. 425).

Tribunaux administratifs (lenteurs) (p. 426).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Soutient la motion de renvoi en commission rectifiée de : *Millon (Charles)* (p. 660) ; rejetée au scrutin public (p. 670).

Principaux thèmes développés :

Communautés européennes (place du droit européen dans la hiérarchie des normes ; contrôle effectué par le Conseil constitutionnel) (p. 662).

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - champ d'application (p. 661, 663) ;
  - contrôle des actes du Gouvernement (inexistence) (p. 664) ;
  - effets juridiques (p. 661) ;
  - procédures juridictionnelles (alourdissement) (p. 663, 664) ;
  - saisine du Conseil constitutionnel (p. 661, 664) ;
- équilibre des pouvoirs (rupture) (p. 664) ;
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 664) ;
- projet de loi : Assemblée nationale (travail préparatoire sur le projet de loi) (p. 661, 664, 665) ;
- révision :
  - généralités (p. 660, 664) ;
  - précédent de 1974 (p. 660, 663).

Magistrature (indépendance) (p. 664).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) :
- devoir de réserve (prise de position de M. Badinter sur le projet de loi) (p. 643) ;
- incompatibilités (p. 664) ;
- nomination du président (p. 663).

Parlement (droits) : abaissement (p. 662).

Président de la République : déclarations (p. 660).

Traités et conventions (mise en cause des normes de droit interne par les juridictions internationales) (p. 662).

Rappel au règlement : met en exergue les propositions de loi relatives à la nationalité et à l'université déposées par les groupes R.P.R. et U.D.F. (p. 596).

Rappel au règlement : rappelle le sort réservé par l'Assemblée à la proposition de loi relative au domaine public maritime déposée par M. Raymond Marcellin (p. 598).

Rappel au règlement : doute du bon fonctionnement du vote électronique (p. 608).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 46 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit la consultation du Conseil constitutionnel sur la régularité de la mise en œuvre de la procédure référendaire et sur la constitutionnalité des dispositions soumises à référendum) (p. 676) ;
- *son* amendement n° 22 (prévoit que, si le Conseil constitutionnel, saisi par voie d'exception, constate qu'un engagement international n'est pas conforme à la Constitution, l'engagement est suspendu jusqu'à la révision de la Constitution) (p. 676) : rejeté (p. 677) ;
- *son* amendement n° 23 soutenu par M. Robert Pandraud (prévoit l'élection des membres du Conseil constitutionnel au suffrage universel direct) (p. 678) : rejeté au scrutin public (p. 684) ;

  Amendements déposés par l'opposition (concessions du Gouvernement) (p. 683) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Serge Charles (prévoit que trois des membres du Conseil constitutionnel sont nommés par le président de la République après avis du Parlement et que la nomination des autres membres par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, est ratifiée par leur assemblée) (p. 683) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel ne peuvent intervenir qu'après la publication d'un avis de l'Assemblée et du Sénat) (p. 683) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement) (p. 683) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de M. Patrick Devedjian (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont examinées par une commission parlementaire paritaire qui peut refuser les nominations à la majorité qualifiée des deux tiers) (p. 683) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Jacques Toubon (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement à la majorité des trois cinquièmes) (p. 683) ;
- *son* amendement n° 1 (abroge la disposition selon laquelle les anciens présidents de la République sont membres de droit du Conseil constitutionnel) (p. 685) : retiré puis repris par M. Philippe Marchand : adopté (p. 686) ;

- *son* amendement n° 2 (prévoit que le président du Conseil constitutionnel est élu pour trois ans par ses pairs et qu'il a voix prépondérante en cas de partage) (p. 686) : rejeté (p. 688).

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception)* :

- *son* amendement n° 26 corrigé (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 692) ; vérification du quorum (p. 695) ; rejeté au scrutin public (p. 713) ;

Rappel au règlement : demande la présence du président de l'Assemblée nationale pour présider les débats (p. 695) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Serge Charles (prévoit que toutes les dispositions législatives peuvent être soumises au contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) (p. 713) ; devenu sans objet (p. 716) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Serge Charles (prévoit que les textes à valeur législative sont soumis au contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) (p. 713) : devenu sans objet (p. 716) ;

Article 2 *(effets d'une inconstitutionnalité de la loi déclarée par voie d'exception)* :

- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Serge Charles (rédactionnel) : rejeté (p. 716).

Article 3 *(renvoi à la loi organique)* :

- *son* amendement n° 24 (de conséquence) : devenu sans objet (p. 718).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 25 (prévoit l'entrée en vigueur de la loi après promulgation d'une déclaration des droits et des libertés fondamentales se substituant au préambule de la Constitution) : rejeté (p. 721).

Explications de vote :

Loi organique (retrait du projet) (p. 722).

Parlement : opposition (sort des amendements) (p. 721, 722).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 721, 722).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1990] :

Communautés européennes : contrôle de constitutionnalité des engagements et réglements communautaires (p. 2772).

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - actes de gouvernement (p. 2771) ;
  - « filtres » (p. 2771) ;
- équilibre des pouvoirs (modification) (p. 2771) ;
- projet de loi : risque de non-adoption (p. 2770) ;
- révision : principe (p. 2770, 2772) ;

Décisions du Conseil constitutionnel : jurisprudence (évolution) (p. 2770).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de l'« Etat de droit ») (p. 2770).

Loi :
- contrôle systématique de constitutionnalité (p. 2770, 2772) ;
- déclin (p. 2770) ;
- généralité de la loi (mise en cause) (p. 2770) ;
- insécurité juridique (p. 2770).

Membres du Conseil constitutionnel : président (nomination) (p. 2771).

Parlement :
- pouvoirs (p. 2771) ;
- saisine du Conseil constitutionnel par quinze membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat (p. 2772).

Président de la République :
- engagements (p. 2771) ;
- ordonnances prises en application de l'article 38 de la Constitution (signature et saisine du Conseil constitutionnel) (p. 2771) ;
- pouvoirs (p. 2771).

Traités et conventions : mise en cause des normes du droit interne par les juridictions internationales (p. 2772).

Discussion des articles [21 juin 1990] :

Article 1er AA nouveau *(art. 13 de la Constitution : signature des ordonnances par le Président de la République)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 2779) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 28 du Gouvernement (de suppression) (p. 2779).

Après l'article 1er AA :

- *son* amendement n° 21 (prévoit que, si le Conseil constitutionnel, saisi par voie d'exception, constate qu'un engagement international n'est pas conforme à la Constitution, l'engagement est suspendu jusqu'à la révision de la Constitution) (p. 2779) : rejeté (p. 2780).

Communautés européennes (directives et règlements) (p. 2779).

Article 1er BA nouveau *(art. 56 de la Constitution : élection du président du Conseil constitutionnel)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 2780, 2781).

Conseil constitutionnel (indépendance) (p. 2780, 2781).

- *défavorable* à l'amendement n° 29 du Gouvernement (de suppression) (p. 2780, 2781).

Article 1er B *bis* nouveau *(art. 57 de la Constitution : incompatibilités applicables aux membres du Conseil constitutionnel)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (limite à l'exercice de tout mandat électif les incompatibilités inscrites par le Sénat à l'article 57 de la Constitution) (p. 2782).

Membres du Conseil constitutionnel : activités de consultation et d'enseignement exercées par les universitaires (p. 2782).

Après l'article 1er B *quater* :

- *son* amendement n° 14 rectifié (permet la saisine du Conseil constitutionnel par quinze députés ou quinze sénateurs au titre de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution) : adopté (p. 2083) ;

- *son* amendement n° 17 (soumet au Conseil constitutionnel, dans les conditions de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, les actes du Président de la République non soumis au contrôle du Conseil d'Etat) (p. 2783) : rejeté (p. 2784).

Président de la République (engagements) (p. 2783).

Après l'article 3 :

Conseil supérieur de la magistrature (p. 2786).

Président de la République (engagements) (p. 2786).

Article 5 nouveau *(art. 54 de la Constitution : extension à soixante parlementaires du droit de saisir le Conseil constitutionnel des engagements internationaux non encore ratifiés)* :

- *son* amendement n° 16 rectifié (de coordination) : adopté (p. 2786).

Article 6 nouveau *(entrée en vigueur des dispositions qui instituent un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception)* :

- *son* amendement n° 19 (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions de la présente loi instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception après promulgation d'une loi constitutionnelle portant déclaration des droits et libertés fondamentales se substituant au Préambule de la Constitution) : rejeté (p. 2787)

Explications de vote :

Loi : insécurité juridique (p. 2787).

Parlement : saisine du Conseil constitutionnel par quinze membres de l'Assemblée nationale ou du Sénat (p. 2788).

Vote contre du groupe R.P.R (p. 2788).

- **Rappel au règlement :** souligne le dépôt tardif d'amendements par le Gouvernement [2 mai 1990] (p. 887).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Rappel au règlement : regrette les propos du garde des sceaux selon lesquels les groupes parlementaires s'opposant à la proposition de loi seraient racistes (p. 905) ;

Rappel au règlement : regrette les accusations de M. Jean-Pierre Michel selon lesquelles l'opposition se livre à des « exactions » parlementaires (p. 913).

- **Rappel au règlement :** article 58 du réglement ; réponses des ministres aux questions au Gouvernement [16 mai 1990] (p. 1399).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1990] :

Assemblée nationale (ordre du jour) (p. 1553, 1554, 1565).

Droit d'asile : demande d'asile (afflux) (p. 1553, 1554).

Immigration clandestine (p. 1554).

Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) :
- commission des recours : fonctionnement (p. 1553) ;
- renforcement des moyens (p. 1553) ;
- procédure et fonctionnement (p. 1553).

Réfugiés : origines géographiques (p. 1554).

Discussion des articles [21 mai 1990] :

Article 1er A *(raccourcissement du délai de saisine de la commission des recours) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Yves Autexier (de suppression) (p. 1569).

Article 2 *(déclaration obligatoire d'un domicile réel par le demandeur d'asile) :*

Rappel au règlement : souligne que la notion de domicile adoptée en commission est satisfaisante (p. 1570).

Article 4 *(dépôt d'un rapport annuel du Gouvernement sur l'application de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952) :*

- *favorable* (p. 1573).

Titre : projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952.

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (étend le titre du projet de loi) (p. 1574).

Explications de vote :

Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (fonctionnement) (p. 1574).

Réfugiés : rapport sur l'application de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1982 (p. 1574).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 1574).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Assemblée nationale (débat sur l'immigration) (p. 2015).

Commission mixte paritaire (échec) (p. 2016).

Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) : commission des recours : saisine (délais) (p. 2013).

Réfugiés :
- domicile réel (déclaration) (p. 2015, 2016) ;
- reconduite à la frontière des réfugiés en situation irrégulière (p. 2015) ;
- statistiques (p. 2015).

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Article 2 *(déclaration obligatoire d'un domicile réel) :*

- *son* amendement n° 1 (prévoit une déclaration oligatoire d'un domicile réel pour le demandeur d'asile) (p. 2017) : rejeté (p. 2018).

Article 3 *(situation de l'étranger dont la demande de reconnaissance de statut de réfugié est définitivement rejetée) :*

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Robert Pandraud (prévoit que l'étranger fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière) (p. 2018) : rejeté au scrutin public (p. 2019).

Article 4 *(dépôt d'un rapport annuel du Gouvernement sur l'application de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952) :*

- *son* amendement n° 3 (prévoit le dépôt d'un rapport par le Gouvernement) (p. 2019) : rejeté (p. 2021) ;

Domiciliation des demandeurs d'asile (p. 2020).

Explications de vote :

Opposition (amendements déposés) (p. 2022).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 2022).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 juin 1990] :

Accords de Schengen (p. 2685).

Dernier texte voté par l'Assemblée [20 juin 1990] :

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Robert Pandraud (prévoit une déclaration obligatoire d'un domicile réel pour le demandeur d'asile) (p. 2688) : rejeté (p. 2689) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de M. Robert Pandraud (prévoit que l'étranger, dont la demande d'asile a été rejetée, fait l'objet d'un arrêté automatique de reconduite à la frontière) : rejeté (p. 2689).

Explications de vote :

Accords de Schengen (p. 2689).

Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) : commission des recours (fonctionnement) (p. 2689).

Opposition (amendements déposés) (p. 2689).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 2690).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).**

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Français, nationalité française :
- conditions d'acquisition (p. 1640) ;
- naturalisation (accélération des procédures) (p. 1640).

Intégration : collectivités locales (rôle et compétences) (p. 1640).

Rappel au règlement : déplore que l'absentéisme parlementaire n'épargne pas le débat sur l'immigration et l'intégration (p. 1611).

- **Rappel au règlement :** regrette la déclaration du Premier ministre selon laquelle il présenterait les projets de loi en conseil des ministres accompagnés des décrets d'application ; atteinte grave aux droits du Parlement [5 juin 1990] (p. 2009).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *son* amendement n° 20 soutenu par M. Jean-Paul Charié (supprime la présidence tournante des comités nationaux et du conseil permanent) : retiré (p. 2127).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [7 juin 1990] :

Ses interruptions (p. 2158, 2172).

Principaux thèmes développés :

D.O.M.-T.O.M. : application de la loi aux territoires d'outre-mer et consultation de leurs assemblées (p. 2172).

Lois : projet de loi n° 1338 : garde des sceaux : compétence pour en soutenir la discussion (p. 2158).

Rappel au règlement : regrette l'absence de réponse du ministre de l'économie aux questions posées par M. Robert Pandraud (p. 2172).

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Article 1er *(champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 54 (crée une obligation d'information du procureur de la République pour tout professionnel recevant des fonds ou exécutant des opérations financières ou patrimoniales pour le compte de tiers) : retiré (p. 2174).

Consensus : souhaite que celui-ci se manifeste par l'adoption d'amendements de l'opposition (p. 2174).

Après l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 47 de Mme Marie-France Stirbois (ajoute la provocation à la toxicomanie et la banalisation du blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants à l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse) (p. 2176).

Article 4 *(possibilité de faire opposition à la réalisation d'une opération déclarée au service) :*

- *son* amendement n° 55 : devenu sans objet (p. 2181).

- *son* amendement n° 56 (énumère les cas dans lesquels la déclaration peut intervenir postérieurement à la réalisation de l'opération) : devenu sans objet (p. 2181).

Article 6 *(levée du secret professionnel et absence de responsabilié civile des organismes financiers pour les déclarations faites de bonne foi) :*

- *son* amendement n° 57 soutenu par M. Michel Inchauspé (étend l'immunité pénale à la dénonciation calomnieuse) : rejeté (p. 2183).

Article 11 *(obligation de vigilance particulière et établissement d'un compte rendu pour les opérations importantes se présentant dans des conditions de complexité inhabituelle et ne paraissant pas avoir de justification économique ou d'objet licite) :*

- *son* amendement n° 58 (introduit explicitement la notion de vigilance particulière) : retiré (p. 2187).

- *son* amendement n° 59 : devenu sans objet (p. 2187).

Article 12 *(conservation pendant cinq ans des documents relatifs aux clients et aux opérations et droit de communication de ces documents) :*

- *son* amendement n° 60 rectifié (de conséquence) : devenu sans objet (p. 2188).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Avocats :
- avocats étrangers (installation) (p. 2479) ;
- cabinets internationaux et concurrence communautaire (p. 2479) ;
- conseil national du barreau (p. 2479) ;
- formation professionnelle (p. 2479) ;
- salariat (p. 2479).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 2479).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2479).

« Pressions » exercées sur les députés à l'occasion de l'examen des textes (p. 2479).

Renvoi du texte en commission (p. 2479, 2480).

Usagers (protection) (p. 2479).

Rappel au règlement : s'étonne que le nombre d'abstentions ne figure pas dans les résultats du scrutin sur l'exception d'irrecevabilité (p. 2461).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 1 *(art. 12-1 de la loi du 31 décembre 1971 : spécialisation)* : adopté (p. 2555).

- *son* amendement n° 87 soutenu par Serge Charles (précise qu'un décret déterminera les conditions de l'octroi de la spécialisation) : rejeté (p. 2556).

Article 14 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : situation du personnel salarié de la nouvelle profession :*

- *son* amendement n° 90 soutenu par Mme Nicole Catala (précise qu'à titre transitoire la convention collective des avocats s'applique au personnel salarié) : rejeté (p. 2576).

Article 16 *(art. 48 de la loi du 31 décembre 1971 : accès des anciennes professions d'avocat et de conseil juridique aux autres professions judiciaires et juridiques) :*

- *son* amendement n° 91 (précise qu'un décret en Conseil d'Etat déterminera les conditions de dispenses partielles ou totales des examens professionnels ou du stage) : adopté (p. 2579).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 101 soutenu par Serge Charles (étend la possibilité accordée aux personnes exerçant des activités juridiques réglementées de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé) (p. 2585) : rejeté (p. 2586).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 52 de M. Jean-Pierre Philibert (assouplit les conditions d'inscription au barreau pour les personnes ayant cinq ans d'expérience, titulaires d'une maîtrise en droit en supprimant le caractère principal de l'activité juridique exercée par la personne qui l'emploie) (p. 2693).

- Rappel au règlement : rappelle les termes de l'intervention de M. André Billardon qui a souligné le « mépris » du gouvernement à l'égard du Parlement [30 juin 1990] (p. 3205)

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique relative à la représentation des activités économiques et sociales de l'outre-mer au sein du Conseil économique et social (n° 891).**

Première lecture :

Explications de vote [30 juin 1990] :

Parlement (sort de la proposition de loi votée au Sénat relative au code de la nationalité et du projet de loi constitutionnelle relatif à la saisine du Conseil constitutionnel) (p. 3207).

- **Rappel au règlement :** souhaite un débat sur les institutions [2 octobre 1990] (p. 3239).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 2 *(exceptions au principe d'interdiction) :*

- *son* amendement n° 24 soutenu par M. Patrick Ollier (de précision) : rejeté (p. 3269).

Article 3 *(pouvoirs de police du maire) :*

- *son* amendement n° 25 soutenu par M. Patrick Ollier (permet aux maires d'édicter des interdictions de circulation temporaires) : rejeté (p. 3270).

Article 4 *(pouvoirs de police du représentant de l'Etat dans le département) :*

- *son* amendement n° 26 soutenu par M. Patrick Ollier (de suppression) : rejeté (p. 3271).

- **Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Rappel au règlement : demande la levée de la séance en application de l'article 50, alinéa 7, du règlement (p. 3330).

Discussion des articles [3 octobre 1990] :

Avant le titre 1er :

- *son* amendement n° 4 (supprime les départements) (p. 3331) : rejeté (p. 3332).

Structures territoriales (p. 3331).

Cumul des mandats (p. 3331).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [31 octobre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 1 (supprime les départements) : rejeté (p. 4673)

Après l'article 6 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de M. Jean-Louis Masson (interdit la formation de cantons disjoints) (p. 4675).

Article 11 *(durée des fonctions des bureaux des conseils généraux formés après les renouvellements de 1992 et 1994) :*

Rappel au règlement : demande le renvoi du texte en commission (p. 4678) ;

Rappel au règlement : regrette l'usage du vote bloqué et annonce qu'en conséquence il votera contre le texte (p. 4678) ;

Rappel au règlement : estime que le Gouvernement craint le vote de la représentation nationale (p. 4679) ;

Rappel au règlement : demande si la commission devra à nouveau délibérer sur l'amendement voté qui fait l'objet d'une seconde délibération (p. 4680).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [21 novembre 1990] :

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5793).

- **Rappel au règlement :** demande un délai plus long pour l'examen en séance publique du budget de la justice [23 octobre 1990] (p. 4155).

- **Rappel au règlement :** libération des otages français par l'Irak ; information de la représentation nationale [23 octobre 1990] (p. 4177).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

- *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 3788) : rejetée au scrutin public (p. 3790).

Principaux thèmes développés :

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3788, 3789).

Deuxième partie :

Justice. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Rappel au règlement : demande l'imputation du temps de parole du Gouvernement sur le groupe qui a posé la question (p. 4181).

Magistrature :

- grève des magistrats (position du ministre délégué) (p. 4185) ;
- « malaise » (p. 4180).

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Rappel au règlement : s'élève contre la question préalable qui a été opposée en commission des lois à une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les renseignements généraux (p. 4306) ;

Observations sur le rappel au règlement de : *Sapin (Michel) :* rappelle que toute demande d'opposition de la question préalable doit se faire avant la discussion du texte concerné (p. 4316) ;

Rappel au règlement : déplore l'absence d'intervention du ministre avant l'exposé des rapporteurs du projet de loi de finances (p. 4328).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Rappel au règlement : demande que l'Assemblée se prononce sur la poursuite de la séance au-delà de minuit (art. 50, alinéa 7 du règlement) (p. 4521).

Questions :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : revendications (p. 4524).

Vote des crédits :

Article 85 *(modalités d'application de l'article L-8* bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre aux pensions militaires d'invalidité les plus élevées) :

- *son* sous-amendement n° 70 (supprime la « cristallisation » des pensions supérieures à un montant de 350 000 F par an) à l'amendement n° 69 du Gouvernement (fixe un dispositif de revalorisation progressive des indices des pensions perçues par les veuves et modifie pour l'avenir cer-

tains principes régissant le calcul des pensions : mutabilité, suffixes, cumul de pensions applicable aux veuves) : vote réservé (p. 4535) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [19 novembre 1990] (p. 4649).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1990] :

Rappel au règlement : regrette que le déploiement des forces de police autour de l'Assemblée nationale rende impossible aux parlementaires l'accès du Palais Bourbon (p. 5173).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32-3 du code des postes et télécommunications :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que le ministre désigne les fonctionnaires de son ministère qu'il habilite à effectuer des contrôles) (p. 6155) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 51 du Gouvernement (donne au ministre la possibilité de désigner aussi des fonctionnaires relevant d'autres administrations de l'Etat) à l'amendement n° 11 de la commission (p. 6155).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

- *défavorable* (p. 6161).

Conseil constitutionnel : soumission de l'article L. 40 du code des postes et télécommunications (p. 6161, 6162).

Droits de l'homme et libertés publiques : libertés individuelles (p. 6162).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 6161).

Justice : police judiciaire (art. 28 du code de procédure pénale) (p. 6162).

- *défavorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rétablit la possibilité pour le ministre d'habiliter des fonctionnaires de son administration) (p. 6163).

Conseil constitutionnel : soumission de l 'article L. 40 du code des postes et télécommunications (p. 6163).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 6163).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat (publicité des avis) (p. 6163).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion du dernier texte voté par l'Assemblée [12 décembre 1990] :

Conseil constitutionnel : demande d'examen en urgence (p. 6764).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (notion de « raison valable ») (p. 6764).

Justice : séparation des pouvoirs (p. 6764).

Procédure pénale : sanctions (p. 6764).

Discussion du dernier texte voté par l'Assemblée [12 décembre 1990] :

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 du Gouvernement (précise que les fonctionnaires habilités ne pourront perquisitionner sans raison valable) (p. 6771) ;

Conseil constitutionnel (recours) (p. 6771) ;

Juridictions administratives : Conseil d'Etat (publicité des avis) (p. 6771) ;

Titre II : *dispositions modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (permet aux radios associatives de diversifier leurs ressources) (p. 6772).

Conseil constitutionnel (recours) (p. 6773).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

- *soutient* l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 5809) : rejetée au scrutin public (p. 5816).

Principaux thèmes développés :

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5809, 5810, 5811, 5812, 5813).

Histoire de la Corse (p. 5810).

Peuple corse :
- déclarations de l'Assemblée de Corse relatives à l'existence du peuple corse (p. 5811) ;
- reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5809, 5810, 5811, 5812, 5813) ;

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5810).

Discussion des articles [22 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *défavorable* (p. 5852).

Rappel au règlement : regrette la demande de suspension de séance présentée par le groupe socialiste et souhaite que l'on ne scinde pas la discussion de l'article 1er (p. 5860).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité at de mise en concurrence (n° 1629).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1990] :

Entreprises : risques générés par le processus d'harmonisation communautaire (p. 6016, 6017).

Parlement : saisine préalable des projets de directives communautaires (p. 6017).

Procédures de passation des marchés publics : transparence (p. 6016).

Discussion des articles [26 novembre 1990] :

Article 1er *(mission interministérielle d'enquête) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (inclut dans le champ d'application du texte l'ensemble des établissements publics) (p. 6020).

Titre :

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (de forme) (p. 6024).

Explications de vote :

Parlement : saisine préalable des projets de directives européenne (p. 6024).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 6024).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Parlement : saisine préalable des projets de directives communautaires (p. 6779).

- Rappel au règlement : fait allusion à l'article d'un hebdomadaire relatif aux députés ; demande une modification du règlement pour qu'un plus grand nombre de députés assistent à la séance publique [29 novembre 1990] (p. 6 59).

- **Rappel au règlement :** déplore l'absentéisme des parlementaires [10 décembre 1990] (p. 6600).

- **Projet de loi relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international et à l'approbation de la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international (n° 1766).**

Première lecture :

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Article 2 *(approbation du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international) :*
- *ses observations* (p. 6778).

- **Proposition de loi relative aux marques de fabrique, de commerce ou de service (n° 614).**

Troisième lecture [20 décembre 1990] :

Rappel au règlement : souhaite que l'on dote la commission des lois d'un rapporteur général (p. 7182).

MEHAIGNERIE (Pierre)

Député d'Ille-et-Vilaine

(5e circonscription)

U.D.C.

Président du groupe de l'Union du centre

S'inscrit au groupe de l'Union du centre. Président de ce groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **financement** des **investissements** des **établissements privés d'enseignement (n° 1280)** [12 avril 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Inégalités sociales :** élaboration d'un bilan économique et social de la France en 1990 ; comparaison avec celui de 1981 ; emploi ; formation ; revenus du travail et du capital [6 juin 1990] (p. 2076, 2077).

- **Conséquences de l'unification allemande :** modalités fixées par le traité de Moscou du 12 septembre ; problèmes soulevés par l'intégration progressive de l'ancienne R.D.A au sein de la C.E.E ; chances pour les entreprises françaises [3 octobre 1990] (p. 3283, 3284).

- **Intervention du Premier ministre :** propos « blessants » du Premier ministre à l'égard de l'opposition ; avenir des D.O.M.-T.O.M. [21 novembre 1990] (p. 5783).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).**

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Allemagne : couple franco-allemand (nécessité d'un renforcement) (p. 216).

Communautés européennes :
- Acte unique et marché unique : fiscalité (harmonisation) (p. 215, 216) ;
- Parlement européen : pouvoirs et compétences (renforcement) (p. 217) ;
- Union économique et monétaire (U.E.M.) : poursuite nécessaire du processus (p. 216).

Défense : défense européenne (p. 217).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture [24 avril 1990] :

Rappel au règlement : souligne l'absence d'examen par l'Assemblée des propositions de loi déposées par l'opposition (p. 597).

- **Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 62 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 4 mai 1990.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [9 mai 1990] :

« Affaires » :
- généralités (p. 1103) ;
- Carrefour du développement (publication du rapport de la Cour des comptes) (p. 1103, 1104).

Amnistie :
- infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques (lois nos 88-828 du 20 juillet 1988 et 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1103) ;
- projet de loi interprétatif sur l'application de l'amnistie aux élus (p. 1104).

Etat (désaffection des Français et crise morale) (p. 1103).

Fonction publique (nominations et promotions) (p. 1103).

Gouvernement :
- ministres (responsabilité pénale et pécuniaire) (p. 1104) ;
- Premier ministre (personnalité de M. Michel Rocard et responsabilité dans le vote de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1104).

Haute cour de justice : suppression (p. 1103, 1104).

Justice :
- indépendance (statut du parquet, réforme du conseil supérieur de la magistrature, nominations et promotions, séparation du grade et de l'emploi) (p. 1103, 1104) ;
- moyens et programmation pluriannuelle (p. 1104).

Parlement :
- antiparlementarisme (p. 1103) ;
- immunités parlementaires (p. 1103, 1104).

Président de la République : engagements (Etat impartial et réforme de l'institution judiciaire) (p. 1103).

Vote la censure (p. 1103).

- **Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1584).**

Principaux thèmes développés [27 août 1990] :

Affaires étrangères :
- Autriche : Kurt Waldheim (attitude) (p. 3226) ;
- embargo et blocus naval (p. 3225, 3226) ;
- Europe : politique européenne de défense (nécessité) (p. 3225) ;
- guerre : perspectives de guerre à propos du Koweit (p. 3225) ;
- Irak : Saddam Hussein (personnalité du chef d'Etat irakien) (p. 3225) ;
- Israël : menaces pesant sur Israël (p. 3225).
- Koweït : invasion et « fusion » imposée par l'Irak (p. 3225) ;
- Liban (p. 3225) ;
- monde arabe : relations avec la France (p. 3225) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : commandement militaire des Nations Unies (nécessité) (p. 3225) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) :
  - Conseil de sécurité : résolutions (p. 3226)
  - détermination et renouveau de l'O.N.U. (p. 3225) ;
- question palestinienne : évocation (p. 3225) ;
- Union soviétique : évolution de l'Union soviétique (p. 3225).

Armes :
- armes nucléaires :
  - détention prochaine par l'Irak (p. 3225) ;
  - réglementation internationale (nécessité) (p. 3225) ;
- vente d'armes : responsabilité dans les ventes à l'Irak (p. 3225).

Défense :
- dispositif militaire de la France et moyens alloués aux forces françaises (p. 3225) ;
- politique de défense de la France (adaptation nécessaire) (p. 3225).

Gouvernement : démarche du Gouvernement (« hésitations » et « retards ») (p. 3225).

Pétrole et dérivés : enjeux pétroliers (p. 3225).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3611) ;
- urbanisme (urbanisation et concentration urbaine) (p. 3611).

Assemblée nationale : motion de censure (éventualité) (p. 3611).

Collectivités locales (p. 3611)

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3611).

Crise agricole (p. 3610, 3611).

Elevage : ovins (p. 3611).

Exploitants agricoles : revenu (p. 3610).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 3611, 3612).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3610, 3611).

Prix agricoles (p. 3611).

Régions : Ile-de-France (p. 3611).

T.V.A. (p. 3612).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

sa question préalable soutenue par : *Hyest (Jean-Jacques) :* retirée (p. 5816).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 161 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (assujettit la totalité de l'indemnité parlementaire à l'impôt sur le revenu à compter de l'imposition des revenus de 1990) (p. 6859) : rectifié (à compter de l'imposition des revenus de 1991) (p. 6860) : retiré (p. 6868).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1850).

Rappel au règlement : regrette que le Premier ministre reprenne devant l'Assemblée le texte de son discours de Bron [18 décembre 1990] (p. 7017).

MELLICK (Jacques)

Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé de la mer

DEPOTS

Projet de loi modifiant la loi n° 69-441 du 20 mai 1969 sur les **transports maritimes d'intérêt national (n° 1191)** [2 avril 1990].

Projet de loi portant **diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1394)** [23 mai 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Le Drian (Jean-Yves) :* accidents de ferries :** sécurité en mer ; incendie du Scandinavian Star et de la Reine Mathilde ; pavillons de complaisance [11 avril 1990] (p. 259).

- ***Beaufils (Jean) :* tempêtes : situation de la flotte de pêche :** création d'une caisse d'indemnisation du chômage ; prolongation de la période de pêche des coquilles Saint-Jacques [25 avril 1990] (p. 635, 636).

- ***Selles (Rudy) :* sécurité en mer et sur les plages :** accidents ; circulation d'engins à moteur ; prévention ; permis bateau ; réglementation et sanctions ; indemnisation des victimes [13 juin 1990] (p. 2387, 2388).

- ***Guellec (Ambroise) :* Conseil européen de la pêche :** C.E.E. : Conseil des ministres de la pêche ; quotas de pêche : réduction de 40 p. 100 ; défense des intérêts des pêcheurs français ; raréfaction de toutes les espèces [12 décembre 1990] (p. 6755, 6756).

à un ministre :

- **Mer et littoral** [21 juin 1990] :

Associations : Greenpeace (« agressions » contre des pêcheurs français) (p. 2761, 2762).

Conchyliculture et ostréiculture :
- rapport Hennequin (mise à jour des textes régissant l'ostréiculture) (p. 2765) ;
- santé publique : hygiène (p. 2764) ;
- sécurité sociale (protection sociale des femmes de conchyliculteurs et d'ostréiculteurs) (p. 2765).

Environnement :
- eau : protection de la qualité des eaux conchylicoles (normes communautaires) (p. 2764) ;
- littoral (pollution) (p. 2764) ;
- mer (pollution) (p. 2760).

Marins pêcheurs (situation sociale) (p. 2760).

Navires (navires à double coque et renforcement de la sécurité) (p. 2761, 2763).

Pavillon : pavillons de complaisance (p. 2760, 2763).

Pêches maritimes :
- affaires étrangères (réunification allemande et conséquences sur la ressource communautaire) (p. 2763) ;
- communautés européennes : réglementation de la pêche en Méditerranée (p. 2762) ;
- filets (utilisation de filets maillants ou filets dérivants) (p. 2761) ;
- Méditerranée (protection de la ressource et nécessité d'une réglementation communautaire) (p. 2762).

Pétrole et dérivés (transport) (p. 2761).

Ports maritimes (politique portuaire) (p. 2764).

Recherche :
- I.F.R.E.M.E.R. (p. 2763).
- O.R.S.T.O.M. (p. 2763) ;

Risques naturels (indemnisation) (p. 2760).

Transports maritimes (sécurité) (p. 2760, 2761).

orales sans débat de :

- ***Bourg-Broc (Bruno)* (n° 351) : hôpitaux et cliniques (centres hospitaliers : Marne) :** centres hospitaliers : Marne et zones rurales ; Sainte-Menehould : structure hospitalière, maintien [14 décembre 1990] (p. 6897, 6898).

- ***Mattei (Jean-François)*** **(n° 353) : pêche maritime : Bouches-du-Rhône** : Marseille : chalutiers pélagiques (permis de mise en exploitation) ; Italie : concurrence déloyale ; C.E.E. : règlements avant fin 1991 [14 décembre 1990] (p. 6898, 6899, 6900).

- ***Bouvard (Loïc)*** **(n° 355) : S.N.C.F. (lignes : Bretagne)** : maintien des dessertes déficitaires ; infrastructures de transports : rôle dans l'aménagement du territoire [14 décembre 1990] (p. 6900, 6901).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant et complétant la loi n° 85-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures (n° 1217).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 mai 1990] :

Mer et littoral :
- « aiguilleurs de la mer » (p. 1475) ;
- Marine nationale (moyens pour la lutte contre la pollution) (p. 1470, 1471, 1475) ;
- marins (amélioration de la formation) (p. 1474) ;
- pavillons de complaisance (p. 1471) ;
- pétroliers à double coque (p. 1475).

Pollution en mer :
- généralités (p. 1470, 1471) ;
- catastrophes (p. 1470, 1471) ;
- contrôle (renforcement des moyens) (p. 1475) ;
- fûts de « lindane » perdus en Manche (p. 1475) ;
- pollution chimique (p. 1471) ;
- pollution par hydrocarbures (p. 1470) ;
- prévention (p. 1471, 1475) ;
- rejets de déchets (p. 1475) ;
- répression (p. 1470).

Traités et conventions : Organisation maritime internationale (O.M.I.) (p. 1470).

- Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Mer et littoral : engins nautiques à moteur (réglementation) (p. 2644).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 9 du Gouvernement (réglemente l'utilisation des engins nautiques à moteur) : adopté (p. 2650).

- Projet de loi relatif au code des ports maritimes (première partie) : législative (n° 976).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : restructuration des ports (p. 3391).

Collectivités locales : application de la loi de décentralisation (p. 3390, 3391).

Etat : compétences (p. 3390).

Commerce extérieur : rôle des ports maritimes (p. 3390, 3391).

Police :
- officiers de port et officiers de port adjoints : statut et rôle (p. 3390) ;
- surveillants de port : statut et recrutement (p. 3390).

Ports maritimes (p. 3390, 3391).

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Avant l'article 8 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 56 corrigé de M. Paul Lombard (crée la catégorie des ports fluvio-maritimes) : rejeté (p. 3395).

Article 8 *(refonte du livre III relatif à la police des ports maritimes) :*

Article L. 301-3 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. André Duroméa (de suppression) (p. 3399).

Officiers de port et officiers de port adjoints (pouvoirs de police) (p. 3399).

Avant l'article L. 311-1 du code des ports maritimes :

- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Guy Hermier (introduit la définition de capitainerie du port) (p. 3400).

Article L. 311-1 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 71 rectifié du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 3401).

Article L. 311-3 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean Tardito (supprime la possibilité pour l'autorité portuaire de fixer les conditions de l'exercice du droit de réquisition confié aux officiers de port et aux officiers de port adjoints) (p. 3401).

Article L. 312-1 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 corrigé de M. Paul Lombard (prévoit qu'en matière de sécurité les surveillants de port seront encadrés par un officier de port ou un officier de port adjoint) (p. 3402).

- *soutient* l'amendement n° 72 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 3402).

Article L. 321-2 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 65 rectifié de M. André Duroméa (retire les agents des ports maritimes de l'Etat, des départements et des communes de la liste des personnes habilitées à constater les infractions) (p. 3402).

Article L. 323-2 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 73 du Gouvernement (précise que les actions de l'Etat peuvent également s'effectuer dans les départements d'outre-mer) : adopté (p. 3403).

Article L. 323-3 du code des ports maritimes :

- *soutient* l'amendement n° 74 du Gouvernement (renforce, en cas de nécessité, le dispositif d'intervention des officiers de port à bord des navires) : adopté (p. 3403).

Article L. 332-4 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. André Duroméa (prévoit que le contrôle de la manutention et du stockage des marchandises dangereuses incombe aux seuls officiers de port) (p. 3404).

Article L. 333-1 du code des ports maritimes :

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Paul Lombard (détermine les attributions du commandant de port et de l'officier de port ou officier de port adjoint en matière de sécurité et de règlement) (p. 3405).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- aides (p. 4466) ;
- Méditerranée (ressources) (p. 4466) ;
- pêches maritimes : politique maritime communautaire (p. 4466).

Conchyliculture : organisation, fiscalité, statut social des épouses et des veuves (p. 4467).

Crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4464, 4467, 4468).

Emploi : sauvegarde des emplois dans le secteur maritime (p. 4465).

Environnement : pollution des océans (p. 4467).

Marine marchande : généralités (p. 4464, 4465).

Pêches maritimes :
- ressource (p. 4466) ;
- situation (p. 4466).

Pétrole et dérivés :
- aide au carburant (p. 4466) ;
- transport (rapport Chassagne) (p. 4465).

Ports maritimes et activités portuaires :
- D.O.M.-T.O.M. (Saint-Pierre-et-Miquelon et Canada) (p. 4465, 4466) ;
- équipements et voies d'accès (p. 4465) ;
- trafic (p. 4465).

Recherche, I.F.R.E.M.E.R. (p. 4467).

Sécurité maritime :
- police maritime (p. 4467) ;
- sauvetage en mer (p. 4467).

Réponses aux questions :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (M. Philippe Sanmarco) (p. 4475).

Marine marchande : copropriété quirataire : dispositions fiscales (M. Jean-Yves Le Drian) (p. 4473).

Pavillon : compagnie maritime d'affrétement (pavillon allemand) (M. Philippe Sanmarco) (p. 4475).

Pêches maritimes :
- accès des jeunes à la profession (M. Ambroise Guellec) (p. 4473, 4474) ;
- F.I.O.M. (Mme Frédérique Bredin) (p. 4474) ;
- licence (et permis de mise en exploitation ; P.M.E.) (Mme Frédérique Bredin et M. Ambroise Guellec) (p. 4471, 4473) ;
- ressources (M. Ambroise Guellec) (p. 4471, 4474).

Ports maritimes et activités portuaires : Marseille (M. Philippe Sanmarco) (p. 4475).

Régions : Corse (projet de loi sur le statut de la Corse) (M. Philippe Sanmarco) (p. 4475).

Transports maritimes (S.N.C.M.) (M. Philippe Sanmarco) (p. 4475).

- Projet de loi modifiant les annexes I et II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (n° 1693).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Aéromaritime international : conseil d'administration (composition) (p. 6133, 6137).

Air France : gestion et stratégie (p. 6136).

Air Inter : conseil d'administration (composition) (p. 6137).

Secteur public : loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public : champ d'application (p. 6133).

Transports aériens :
- groupe aérien unique (conséquences) (p. 6136, 6137) ;
- province (fermetures de lignes) (p. 6136) ;
- résultats financiers (conséquences de la crise du Golfe) (p. 6136).

U.T.A. :
- conseil d'administration (composition) (p. 6133, 6137) ;
- prise de contrôle par Air France (modalités) (p. 6136, 6137).

- Proposition de loi relative aux zones *non aedificandi* de la ville de Strasbourg (n° 1248).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [28 novembre 1990] :

Sénat (modifications adoptées) (p. 6138).

Strasbourg :
- plan d'occupation des sols de la ville de Strasbourg (p. 6138) ;
- servitudes et protections (p. 6138).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant diverses dispositions en matière de pêches maritimes et de cultures marines (n° 1650).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 6829, 6830).

Littoral : constructions et équipements à usage public (p. 6830).

Pêches maritimes :
- gestion des ressources (capacité de mise en exploitation) (p. 6829, 6830) ;
- permis de mise en exploitation (P.M.E.) (p. 6829, 6830) ;
- réglementation (p. 6829).

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 1er *(dispositions applicables aux cultures marines) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Michel Cointat (étend le champ d'application de l'article aux espèces halieutiques migrantes eau douce-eau salée) (p. 6830).

Article 4 *(dispositif de contrôle de la mise en exploitation des navires de pêche) :*

- *ses observations* (p. 6833).

Pêches maritimes : permis de mise en exploitation (modalités) (p. 6833) ;

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (prévoit que l'unité de gestion de flottilles est la région et le type de pêche) (p. 6833) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 14 du Gouvernement (prévoit que l'unité de gestion est éventuellement le type de pêche) à l'amendement n° 3 de la commission : adopté (p. 6833).

Article 6 *(pêche sous-marine et pêche à pied) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (réglemente la pêche à pied pratiquée par des non-professionnels) (p. 6835).

Marins-pêcheurs retraités (p. 6835).

Article 15 nouveau *(divers équipements et constructions à l'usage du public) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 de M. André Duroméa (de suppression) (p. 6836).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins et à l'organisation interprofessionnelle de la conchyliculture (n° 1649).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 6838).

Conchyliculture : organisation interprofessionnelle (p. 6838).

Lois : décrets d'application (délai de parution) (p. 6838).

Pêches maritimes : organisation interprofessionnelle :
- Comité central des pêches maritimes (C.C.P.M.) : audit et élaboration de l'organisation (rapport Hennequin) (p. 6838) ;
- comités : missions, composition et fonctionnement (p. 6838).
- prud'homies de pêches (p. 6841).

Sénat (texte) (p. 6838).

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 4 *(procédure de désignation au sein des organes dirigeants :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 9 de M. André Duroméa (prévoit que les membres du comité national représentant les catégories professionnelles sont nommés sur proposition de leurs organisations syndicales représentatives) (p. 6843) ;

Syndicats : représentation syndicale des marins pêcheurs (p. 6843).

Article 19 *(abrogation de l'ordonnance de 1945 et dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (prolonge jusqu'au 31 décembre 1991 au plus tard le mandat des membres de tous les comités de l'interprofession des pêches maritimes et de la conchyliculture) : adopté (p. 6846).

Conchyliculture : commercialisation (p. 6846).

MERIC (André)

Secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre

DEPOTS

Projet de loi modifiant le **code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et relatif à l'institution nationale des invalides (n° 1785)** [5 décembre 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Rocheblolne (François) : reconnaissance des anciens combattants :*** rapport constant ; anciens d'Afrique du Nord ; carte du combattant ; conditions d'octroi ; retraite anticipée à cinquante-cinq ans ; rentes mutualistes ; conditions d'attribution [18 avril 1990] (p. 418, 419).

- ***Le Meur (Daniel) : anciens combattants : revendications ; interdiction d'une manifestation à Paris :*** revendications des anciens combattants d'Afrique du Nord ; interdiction de la manifestation du Front uni ; propositions de loi déposées par différents groupes politiques [30 mai 1990] (p. 1787, 1788).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Alsace-Moselle (problèmes spécifiques) : patriotes résistants à l'Occupation (P.R.O) ; patriotes réfractaires à l'annexion de fait (P.R.A.F.) (p. 4517).

Anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 4516).

Carte du combattant volontaire de la Résistance (p. 4516, 4517).

Gouvernement : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :

- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4514) ;
- modernisation (p. 4517, 4518) ;
- personnel (gestion) (p. 4517).

Handicapés : centres d'études et de recherches pour l'appareillage de handicapés (C.E.R.A.H.) (p. 4517).

Institution nationale des Invalides : statut (p. 4518).

Mémoire et souvenir :

- généralités (p. 4517) ;
- disparus de Tambow (U.R.S.S.) (p. 4517) ;
- nécropole de Fréjus (p. 4517).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 4516, 4517).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :

- « cristallisation » et plafonnement (p. 4515) ;
- immutabilité (p. 4515) ;
- rapport constant (p. 4514, 4516) ;
- régime des suffixes (p. 4515).

Prisonniers de guerre : loi n° 89-1013 du 31 décembre 1989 portant création du statut de prisonnier du Viet-Minh (application) (p. 4516).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* (p. 4521).

Réponses aux questions :

Alsace-Moselle (P.R.O et P.R.A.F) (MM. Jean-Luc Reitzer, Jean Seitlinger) (p. 4523, 4526).

Anciens combattants d'Afrique du Nord :

- campagne double (M. Eric Doligé) (p. 4524) ;
- droit à réparation : carte de combattant (MM. François d'Harcourt, Alain Néri, Michel Voisin) (p. 4519, 4520, 4522, 4525) ;
- pathologie (M. Alain Néri) (p. 4522, 4523) ;
- retraite anticipée pour les chômeurs en fin de droits (MM. Georges Colombier, Jacques Fleury, Jean Proriol, Michel Meylan) (p. 4518, 4521, 4526, 4527) ;
- retraite mutualiste (M. Alain Néri) (p. 4523) ;
- revendications (M. Pierre Mazeaud) (p. 4525).

Carte de combattant volontaire de la résistance (M. Henri Bayard) (p. 4519).

Gouvernement : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre : crédits (montant, évolution, répartition) (M. Eric Doligé) (p. 4524).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C) (abondement des crédits) (MM. Jacques Fleury, Jean Proriol) (p. 4521, 4526).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite : rapport constant (p. 4519).

Prisonniers de guerre : loi n° 89-1013 du 31 décembre 1989 portant création du statut de prisonnier du Viet-Minh (application) (M. Henri Bayard) (p. 4519).

Réfractaires et maquisards : carte du combattant (M. Pierre Lagorce) (p. 4521).

Vote des crédits :

Article 85 *(modalités d'application de l'article L-8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre aux pensions militaires d'invalidité les plus élevées) :*

- *soutient* l'amendement n° 69 du Gouvernement (fixe un dispositif de revalorisation progressive des indices des pensions perçues par les veuves et modifie pour l'avenir certains principes régissant le calcul des pensions : mutabilité, suffixes, cumul de pensions applicable aux veuves) : vote réservé (p. 4535) ; rejeté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [19 novembre 1990] (p. 4649) ; considéré comme adopté en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [20 novembre 1990] (p. 5767).

MERLI (Pierre)

Député des Alpes-Maritimes

(7e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

MERMAZ (Louis)

Député de l'Isère

(8e circonscription)

Socialiste

Président du groupe socialiste

puis ministre de l'agriculture et de la forêt

S'inscrit au groupe socialiste. Président de ce groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

Cessation de son mandat de député le 2 novembre 1990 [*J.O.* du 4 novembre 1990] (p. 13480).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Est nommé ministre de l'agriculture et de la forêt. – Décret du 2 octobre 1990 [*J.O.* du 3 octobre 1990] (p. 11983).

DEPOTS

En qualité de député :

Proposition de loi tendant à instituer une **haute autorité de la sécurité nucléaire et de la prévention des risques technologiques majeurs (n° 1310)** [2 mai 1990].

Proposition de loi tendant à rendre plus efficiente la **politique de coopération de la France** et à **élever le niveau qualitatif et quantitatif de la contribution française au développement (n° 1387)** [23 mai 1990].

Proposition de loi tendant à assujettir les **carrières** aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la **commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390)** [23 mai 1990].

Proposition de loi portant dispositions relatives à l'**exploitation de la chasse dans les bois, forêts et terrains appartenant à l'Etat (n° 1444)** [13 juin 1990].

Proposition de loi sur les ressources et l'emploi des handicapés (n° 1445) [13 juin 1990].

Proposition de loi relative à la **diffusion de l'enregistrement des procès relatifs aux crimes contre l'humanité (n° 1450)** [13 juin 1990].

Proposition de loi de nationalisation de la société Framatome (n° 1552) [28 juin 1990].

Proposition de loi tendant à instituer un **contrôle des travaux effectués dans des cavités souterraines (n° 1553)** [28 juin 1990].

Proposition de loi tendant à permettre l'**avancement au grade supérieur à titre honoraire des officiers, sous-officiers et officiers mariniers rayés des cadres pour invalidité imputable au service en temps de guerre ou lors d'opérations de sécurité ou de maintien de l'ordre (n° 1554)** [28 juin 1990].

Proposition de loi relative à la **publication des documents administratifs (n° 1555)** [28 juin 1990].

Proposition de loi relative à la **maîtrise foncière urbaine** et la **diversification de l'habitat (n° 1556)** [28 juin 1990].

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les **distorsions de concurrence sur les marchés de la viande plus particulièrement bovine et ovine (n° 1591)** [2 octobre 1990].

En qualité de ministre :

Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant **l'agriculture et la forêt (n° 1621)** [3 octobre 1990].

Déclaration du Gouvernement (n° 1646) sur les **difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française** [11 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Spéculation foncière et hausse des loyers :** loi de 1989 sur les rapports locatifs ; décret d'application ; reconduction ; renchérissement des prix des logements vacants ; inflation [13 juin 1990] (p. 2376, 2377).

en qualité de ministre :

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Aubert (François d') :* politique agricole commune :** réunification allemande et désorganisation des marchés agricoles ; perspectives de la négociation du G.A.T.T. [3 octobre 1990] (p. 3284, 3285, 3286).

- ***Gouzes (Gérard) :* situation de l'agriculture :** aides et prêts aux exploitants agricoles en difficulté [3 octobre 1990] (p. 3288, 3289).

- ***Houssin (Pierre-Rémy) :* manifestation paysanne à Poitiers, aides en faveur des agriculteurs :** aides et prêts aux exploitants agricoles en difficulté [3 octobre 1990] (p. 3295).

- ***Leduc (Jean-Marie) :* proposition agricole communautaire dans les négociations du G.A.T.T. :** propositions de la C.E.E. de réduction de 30 p. 100 des subventions aux agriculteurs communautaires ; revenu agricole : maintien ; perspectives de la négociation [7 novembre 1990] (p. 4875, 4876).

- ***Carpentier (René) :* décisions européennes relatives à la réduction des aides aux agriculteurs :** G.A.T.T. : négociations avec la C.E.E. ; aides de l'Etat aux agriculteurs : réduction ; préférence communautaire et P.A.C. : maintien [21 novembre 1990] (p. 5785, 5786).

- ***Emmanuelli (Henri) :* G.A.T.T. :** organisations internationales : G.A.T.T. ; ajournement des négociations ; exigences des Etats-Unis : réductions de 75 p. 100 des aides de la C.E.E. à l'agriculture ; accord dérogatoire sur le maïs ; reconduction pour une année ; place de la communauté européenne sur le marché mondial [12 décembre 1990] (p. 6750).

orales sans débat de :

- ***Bourg-Broc (Bruno)* (n° 317) : énergie (énergies nouvelles) :** éthanol ; perspective d'avenir des biocarburants [5 octobre 1990] (p. 3415, 3416)

INTERVENTIONS

En qualité de député :

- **Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).**

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Allemagne : couple franco-allemand (nécessité d'un renforcement) (p. 209).

Communautés européennes :

- généralités (p. 209) ;
- Acte unique et marché unique : emploi (effets de l'Acte unique) (p. 210) ;
- charte sociale (p. 210) ;
- politique industrielle (p. 210) ;
- union politique : diversité des conceptions (p. 211).

Otages (libération de Jacqueline Valente) (p. 208).

- **Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).**

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Après l'article 52 :

- *son* amendement n° 162 précédemment réservé soutenu par M. Edmond Hervé (institue une taxe assise sur le revenu pour la part départementale de la taxe d'habitation) (p. 1887) : adopté au scrutin public après rectification et modifications (p. 1900).

Justice fiscale (p. 1895).

Simulations (résultats) (p. 1895).

En qualité de ministre :

- **Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur sa proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les distorsions de concurrence sur les marchés de la viande plus particulièrement bovine et ovine (n° 1591) et la proposition de résolution de M. Daniel Goulet tendant à la constitution d'une commission d'enquête visant à déterminer les conditions d'application des directives communautaires, d'une part en matière de production et de commercialisation des produits agricoles et notamment des viandes, d'autre part sur le contrôle de l'utilisation des anaboliaants, et à proposer des solutions pour remédier aux insuffisances constatées (n° 1582).**

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [5 octobre 1990] :

Commission d'enquête : création (p. 3426).

- **Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur sa proposition de loi portant dispositions relatives à l'exploitation de la chasse dans les bois, forêts et terrains appartenant à l'Etat (n° 1444, 1596).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 octobre 1990] :

Associations (chasseurs) (p. 3427).

Bois et forêts : gestion par l'Office national des forêts (p. 3427).

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3600, 3601, 3657) ;
- entreprises : prime d'aménagement du territoire (p. 3657) ;
- zones de montagne (p. 3657, 3658).

Appellations d'origine contrôlées (p. 3599, 3658).

Céréales (p. 3657, 3659).

Collectivités locales (p. 3657).

Commerce extérieur :
- excédent commercial des produits agricoles (p. 3598, 3600).
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3598, 3599, 3655, 3656) ;
- viandes (p. 3597).

Commercialisation (intermédiaires) (p. 3655).

Communautés européennes :
- anabolisants et activateurs de croissance : application de la directive européenne par tous les partenaires européens (p. 3656) ;
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 3598, 3657) ;
- politique agricole commune (p. 3598, 3599, 3655, 3656, 3657).

Consommation : qualité des produits (p. 3599, 3655).

Coopération et développement : lutte contre la faim dans le monde (p. 3655).

Coopératives agricoles : projet de loi sur la coopération agricole (p. 3599).

Crédit agricole (p. 3659).

Crise agricole (p. 3597, 3598).

Elevage :
- crise de l'élevage (p. 3659) ;
- bovin (p. 3597, 3598, 3599, 3655) ;
- ovin (p. 3597, 3598, 3655, 3656).

Energie (production de biocarburants) (p. 3655).

Enseignement agricole (p. 3600, 3601, 3660).

Environnement :
- pollution (p. 3658) ;
- protection des sites (p. 3600, 3658).

Exploitants agricoles :
- cotisations sociales (réforme) (p. 3600, 3658) ;
- endettement (p. 3597, 3659) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 3597) ;
- retraite (p. 3600, 3659) ;
- revenu (p. 3598, 3600).

Exploitations agricoles :
- diminution du nombre (p. 3659) ;
- exploitation agricole à responsabilité limitée (E.A.R.L.) (p. 3600) ;
- pluriactivité (p. 3601, 3658, 3660).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 3599) ;

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3599, 3660).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 3658).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3659, 3660).

Marchés agricoles (p. 3655).

Primes (p. 3598, 3599, 3601, 3656, 3657).

Prix agricoles (p. 3656).

Recherche (p. 3601, 3655).

Risques naturels :
- calamités agricoles : indemnisation (p. 3598) ;
- sécheresse (p. 3597, 3598, 3655).

Tourisme et loisirs : « tourisme vert » (p. 3658).

Viticulture (p. 3656).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1594).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 4562).

Agroalimentaire : industries (p. 4562, 4563).

Aides (p. 4560, 4563).

Aménagement du territoire :
- aménagement rural et lutte contre la désertification (p. 4564) ;
- prime d'aménagement du territoire (p. 4563).

Appellations d'origine contrôlées (I.N.A.O.) (p. 4563).

B.A.P.S.A. : cotisations sociales (réforme) (p. 4561).

Bois et forêts (p. 4564).

Commerce extérieur :
- Excédent commercial de l'agriculture (p. 4559) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4559, 4560, 4564).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 4559, 4560).

Consommation : qualité des produits (p. 4563).

Coopération et développement : aide alimentaire et annulation de la dette (p. 4563).

D.O.M.-T.O.M. : Nouvelle Calédonie (construction d'un lycée) (p. 4562).

Eau : aménagement hydraulique (p. 4562).

Elevage : crise de l'élevage (p. 4561).

Energie : production de biocarburants (p. 4561).

Enseignement agricole (p. 4562, 4563).

Environnement (p. 4562, 4563, 4564).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 4560) ;
- jeunes agriculteurs (p. 4562) ;
- revenu (p. 4564).

Gouvernement : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4562).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 4560, 4561).

Secteur public (p. 4563).

T.V.A. : allègement de la T.V.A. sur le fioul (p. 4561).

Réponses aux questions :

Agroalimentaire :
- foie gras (M. Jean Laborde) (p. 4600) ;
- industries (MM. Bernard Schreiner, Jean-Louis Goasduff) (p. 4584).

Aides (MM. Loïc Bouvard, René Massat, Jean-Marc Nesme, Bernard Bioulac, François d'Harcourt, Jean-Pierre Bouquet, Pierre Estève, Régis Barailla, Jean de Lipkowski) (p. 4567, 4578, 4586, 4588, 4591, 4594, 4596, 4598, 4600, 4605, 4609, 4611).

Aménagement du territoire :
- désertification (MM. André Lejeune, Francis Geng, Patrick Ollier, Roger Lestas) (p. 4571, 4588) ;
- montagne (MM. Jean-Paul Fuchs, Louis Mermaz, René Massat, Patrick Ollier, Claude Wolff, Guy Bêche, Jean Proriol, Pierre Raynal) (p. 4566, 4570, 4573, 4586, 4587, 4590, 4596, 4599, 4609) ;
- prime d'aménagement du territoire (p. 4584).

Animaux : prophylaxie animale (MM. Michel Meylan, François Colcombert, Jacques Boyon) (p. 4568, 4572, 4590, 4594).

Appellations d'orgine contrôlées (MM. René Couveinhes, Pierre Micaux) (p. 4597, 4604).

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales (MM. Loïc Bouvard, Germain Gengenwin, Pierre Estève, François d'Harcourt, Georges Colombier, Jean Desanlis, Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Charié, René Massat) (p. 4567, 4576, 4579, 4594, 4599, 4604, 4606, 4607, 4612) ;
- prestations sociales agricoles (MM. Francisque Perrut, Jean-Yves Chamard, Jean-Paul Charié) (p. 4593, 4612).

Céréales (MM. Philippe Auberger, René Massat) (p. 4596, 4598).

Commerce extérieur :
- excédent commercial des produits agricoles (MM. Alain Cousin, Jean-Louis Goasduff, Bernard Bioulac, Jean-Pierre Bouquet) (p. 4572) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (MM. Théo Vial-Massat, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Jean-Marc Nesme, Jean-Pierre Bouquet, Xavier Deniau) (p. 4572, 4573, 4592, 4596, 4598, 4608, 4610).

Communautés européennes :
- anabolisants et activateurs de croissance : application de la directive européenne par tous les partenaires européens (MM. Francis Saint-Ellier, Maurice Sergheraert, Jacques Boyon, Jean de Gaulle, René Massat) (p. 4568, 4574, 4588, 4602, 4608, 4609) ;
- boissons et alcools : harmonisation des accises (M. René Couveinhes) (p. 4592) ;
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (MM. Alain Bonnet et Jacques Boyon) (p. 4591, 4601, 4602) ;
- politique agricole commune (MM. Bernard Bioulac, Philippe Auberger) (p. 4598).

Crédit agricole (M. Michel Meylan) (p. 4567, 4576, 4596).

Crise agricole (MM. Germain Gengenwin, Charles Paccou, Bernard Schreiner [Bas-Rhin], Marc Laffineur, Jean-Louis Goassduff, François d'Harcourt, Pierre Raynal, Philippe Legras) (p. 4572).

Départements :
- Creuse (M. André Lejeune) (p. 4570) ;
- Orne (M. Francis Geng) (p. 4576) ;

D.O.M.-T.O.M. :
- fruits et légumes (M. Maurice Louis-Joseph-Dogué) (p. 4606) ;
- horticulture (M. Maurice Louis-Joseph-Dogué) (p. 4606).
- Martinique : enseignement agricole (M. Maurice Louis-Joseph-Dogué) (p. 4571).

Eau : hydraulique agricole (MM. Alain Moyne-Bressand, Xavier Deniau) (p. 4603, 4611).

Elevage :
- crise de l'élevage (MM. André Lejeune, Claude Wolff, François Colcombet, Jean-Louis Goasduff, Roger Lestas, Alain Bonnet, Jean de Gaulle, Jean de Lipkowski) (p. 4570, 4588, 4611) ;
- bovin (MM. Francis Geng, Jean-Pierre Bouquet, Alain Bonnet, Jacques Boyon, Pierre Raynal, René Massat) (p. 4575, 4600, 4601, 4609) ;
- ovin (MM. André Lejeune, René Massat) (p. 4570, 4609) ;
- porcin (M. Jean-Louis Goasduff) (p. 4591).

Energie : production de biocarburants (MM. Georges Chavanes, Jacques Fleury, Michel Cartelet, Jean Royer, François-Michel Gonnot, Philippe Auberger, Pierre Micaux) (p. 4565, 4566, 4574, 4575, 4602).

Enseignement agricole (p. 4587) ;
- maisons familiales rurales (M. Henri Bayard) (p. 4587) ;
- personnel (M. Jean Giovannelli) (p. 4594, 4595).

Environnement : protection des sites (M. Jean-Paul Fuchs) (p. 4566, 4586).

Exploitants agricoles :
- endettement (MM. Loïc Bouvard, René Massat) (p. 4578, 4594, 4609) ;
- jeunes agriculteurs (MM. Germain Gengenwin, Loïc Bouvard, André Lejeune, René Massat, Alain Cousin, Christian Bergelin, Pierre Estève, Jean de Gaulle, Philippe Legras) (p. 4570, 4585, 4588, 4605, 4608) ;
- retraite (MM. Paccou, Claude Wolff, Michel Suchod, Francisque Perrut) (p. 4573, 4587, 4589, 4592, 4593) ;
- revenu (MM. Georges Chavanes, Roger Lestas, Jean de Gaulle) (p. 4576, 4594).

Exploitations agricoles :
- financement (prêts bonifiés) (MM. Michel Meylan, Jean-Marie Alaize, Claude Birraux, Christian Bergelin, Jean-Luc Reitzer, Pierre Estève) (p. 4567, 4596, 4597) ;
- succession et transmission des exploitations (p. 4565, 4605, 4608).

Fruits et légumes (M. Jean-Paul Nunzi) (p. 4601).

Gouvernement : ministère de l'agriculture : crédits (montant, répartition, évolution) (MM. Claude Wolff, Alain Moyne-Bressand) (p. 4586).

Horticulture (MM. Jean Bégault, Hubert Falco, Claude Dhinnin, Jean-Paul Nunzi, Jean-Pierre Sueur) (p. 4568, 4578, 4584, 4601, 4605).

Impôts et taxes :
- diminution de la fiscalité agricole (MM. Germain Gengenwin, Jean Bégault, André Lejeune, Francisque Perrut, Christian Bergelin, Jacques Fleury, Pierre Raynal, Xavier Deniau) (p. 4565, 4588, 4594, 4596, 4606, 4610, 4612) ;
- recherche : application aux entreprises agricoles du crédit d'impôt-recherche (M. Jean Bégault) (p. 4569) ;
- T.I.P.P. (exonération des biocarburants) (MM. Georges Chavanes, Jacques Fleury, Philippe Auberger, Pierre Micaux) (p. 4569, 4574).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (MM. Jean Bégault, Claude Wolff, Marc Laffineur, Pierre Estève, Pierre Raynal, Jean de Gaulle, René Massat, Philippe Legras) (p. 4565, 4578, 4587, 4588, 4594, 4607, 4610, 4611).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (MM. Jean-Paul Fuchs, André Lejeune, Bernard Schreiner (Bas-Rhin), Jean-Guy Branger, Patrick Ollier, Claude Wolff, Alain Cousin Jean-Louis Goassduff, Guy Bâche, Jean Proriol, Jean-Pierre Bouquet, Pierre Estève, Philippe Legras, Jean de Lipkowski) (p. 4566, 4570, 4573, 4577, 4586, 4590, 4594, 4595, 4599, 4600, 4611).

Offices d'intervention (M. Pierre Raynal) (p. 4608).

Régions :
- classement en zone agricole défavorisée (M. Francis Geng) (p. 4575) ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur (M. Jean Tardito) (p. 4571) ;

Risques naturels :
- calamités agricoles (fonds) (MM. René Couveinhes, Jacques Boyon, Pierre Estève, Jean-Marie Alaize, Jacques Fleury) (p. 4597, 4603, 4605) ;
- bois et forêts (M. Jean Tardito) (p. 4571) ;
- sécheresse (MM. Roger Lestas, Jean-Pierre Bouquet, Jean-Marie Alaize, Xavier Deniau, Jean de Lipkowski) (p. 4593, 4596, 4605, 4611).

Santé publique : vaccin anti-grippe (M. Philippe Legras) (p. 4610).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (M. Michel Suchod) (p. 4577).

Transports : transport collectif (expérience à Tours) (M. Jean Royer) (p. 4575).

T.V.A. :
- allègement de la T.V.A. sur le fioul (MM. Jean Bégault, François d'Harcourt, Jean-Luc Reitzer, Philippe Legras) (p. 4565, 4602) ;
- compensation forfaitaire (MM. Marc Laffineur, François d'Harcourt, Jean de Gaulle) (p. 4598, 4608) ;
- produits horticoles (M. Jean-Pierre Sueur) (p. 4605).

Viticulture (MM. René Couveinhes, Régis Barailla) (p. 4597, 4609, 4610).

Vote des crédits :

Après l'article 84 :

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Philippe Vasseur (prévoit le maintien des cotisations sociales de 1992 à leur niveau de 1991) (p. 4613) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Philippe Vasseur (prévoit le gel en 1992, à leur valeur de 1991, des coefficients d'adaptation utilisés pour le calcul des cotisations assises sur le revenu cadastral) (p. 4613) (p. 4614) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 73 rectifié de M. Philippe Vasseur (prévoit le démantèlement de la taxe sur les betteraves à compter du 1er janvier 1992) (p. 4614).

- Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Agroalimentaire : harmonisation et évolution (p. 6250, 6251).

Bois et forêts : Office national des forêts :
- bois : ventes de bois façonné (développement) (p. 6251) ;
- missions et capacités d'interventions techniques et financières (élargissement) (p. 6251, 6252).

Commerce extérieur :
- excédent de l'industrie agroalimentaire (p. 6250).
- viandes : vérification et contrôle des viandes importées (p. 6249, 6250).

Communautés européennes : directives et harmonisation (p. 6251).

Coopératives agricoles :
- coopération : généralités (p. 6250) ;
- filialisation (p. 6250) ;
- financement et accès aux marchés financiers (p. 6250, 6251) ;
- lois de finances : article 75 du projet de loi de finances pour 1991 (dispositions fiscales) (p. 6250) ;
- participation : application du régime de participation des salariés aux résultats (p. 6251) ;
- rapport Fontourcy : propositions (p. 6250) ;
- sociétés d'intérêt collectif agricole (S.I.C.A.) : faculté de sortir du statut coopératif (p. 6251) ;
- statut (réforme) (p. 6250).

Discussion des articles [30 novembre 1990] :

Article 5 *(élargissement des sources de financement des coopératives agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 du Gouvernement (étend aux coopératives agricoles une clause leur permettant de faire un appel public à l'épargne) : adopté (p. 6257).

Article 7 *(intéressement et participation des salariés aux résultats des coopératives agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 6257) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 du Gouvernement (permet aux plans d'épargne d'entreprise de détenir des parts sociales d'une coopérative agricole) (p. 6257) : adopté (p. 6258).

Article 8 *(agrément des S.I.C.A.) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Paul-Louis Tenaillon (supprime la formalité d'enregistrement des S.I.C.A.) (p. 6258).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 14 du Gouvernement (autorise dans les S.I.C.A. le versement aux associés des dividendes reçus des filiales) : adopté (p. 6258).

Article 9 *(possibilité pour les S.I.C.A. de sortir du statut coopératif) :*

- *ses observations* (p. 6259) ;

Lois de finances : article 75 du projet de loi de finances pour 1991 (dispositions fiscales) (p. 6259) ;

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Théo Vial-Massat (permet à un membre d'une C.U.M.A. d'utiliser le matériel de celle-ci sur l'exploitation d'autres coopérateurs sans être assimilé à un salarié) (p. 6259).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 19 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 6261) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 troisième rectification de M. Régis Barailla (précise les modalités d'extension demandée par les comités économiques agricoles, de certaines règles acceptées par les groupements de producteurs) (p. 6262) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 du Gouvernement (de coordination) (p. 6262) ;

Sécurité sociale : salariés agricoles (p. 6262).

- *soutient* l'amendement n° 21 du Gouvernement (maintient le bénéfice des prestations en nature de l'assurance-maladie aux agriculteurs dont l'exploitation a été reconnue non viable) (p. 6262) : adopté (p. 6263) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 du Gouvernement (prévoit que l'indemnité d'attente ne sera pas saisissable par les créanciers) : adopté (p. 6263) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 du Gouvernement (élargit à la formation professionnelle et à l'emploi la définition des missions du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles et précise le statut de son personnel) : adopté (p. 6263) ;
- *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (permet aux coopératives de proposer aux porteurs de certificats coopératifs d'investissement une option pour le paiement de leur rémunération par la remise de nouveaux certificats) (p. 6263) : adopté (p. 6264) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (étend au secteur des produits laitiers d'appellation d'origine le mode de financement en vigueur dans le secteur des vins et eaux-de-vie) (p. 6264) : adopté (p. 6265) ;

Appellations d'origine contrôlées : prélèvement par les organismes agréés par l'I.N.A.O. de cotisations sur les produits laitiers (p. 6264, 6265) ;

- *favorable* à l'amendement n° 4 de M. Régis Barailla (conserve le système actuel de garanties tempête en métropole) (p. 6265) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 précédemment réservé du Gouvernement (titre : rédactionnel) (p. 6265) : adopté (p. 6266).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1991] :

Bois et forêts : Office national des forêts : missions et capacités d'intervention techniques et financières (élargissement) (p. 7149).

Chasse et pêche : pêche en eau douce et gestion des ressources piscicoles (p. 7149).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 7149).

Coopératives agricoles : financement et accès aux marchés financiers (p. 7149).

Discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1991] :

- *soutient* l'amendement n° 1 rectifié du Gouvernement (autorise l'utilisation des esters d'huiles de colza et de tournesol en substitution du fioul domestique pour les années 1991 et 1992, et les exonère de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) : adopté (p. 7150).

- Projet de loi relatif à la partie législative du code forestier (n° 1590).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Code forestier :
- historique (p. 6266).
- partie législative (codification) (p. 6267).

Impôts et taxes : taxe sur les produits forestiers (p. 6267).

- Projet de loi relatif à la partie législative des Livres II, IV et V (nouveaux) du code rural (n° 1589).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Code rural :
- historique (p. 6268) ;
- partie législative : codification (p. 6268).

Discussion des articles [30 novembre 1990] :

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 6269).

MESMIN (Georges)

Député de Paris

(14e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **lutte contre le bruit (n° 1250)** [12 avril 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Vietnam et boat-people, politique de la France : accueil des réfugiés ; droits de l'homme au Vietnam [11 avril 1990] (p. 259, 260).

à un ministre :

- Collectivités locales [31 mai 1990] :

Police de la route et circulation routière : circulation et stationnement à Paris (compétence du maire) (p. 1841).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la propriété industrielle (n° 1290).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 juin 1990] :

Commerce extérieur :
- déficit industriel (p. 2249) ;
- Japon (p. 2249).

Entreprises (p. 2249).

Participation (intéressement des inventeurs) (p. 2249).

Propriété industrielle : premier inventeur (formule) (p. 2249) ;

Recherche (situation des inventeurs salariés) (p. 2249).

Discussion des articles [11 juin 1990] :

Article 9 *bis* nouveau *(rémunération supplémentaire des inventeurs salariés) :*

- *ses observations* (p. 2253) ;

- *son* amendement n° 46 (prévoit que tout inventeur d'entreprise bénéficie d'un intéressement dont le montant ne peut pas être inférieur à 20 p. 100 des ressources induites de son invention, lorsqu'elle est exploitée par l'entreprise) (p. 2253) : rejeté (p. 2254).

Commerce extérieur (Japon) (p. 2253).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 184 (permet aux personnes dont l'activité est réglementée de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé dans les limites de leur statut) : rejeté (p. 2585).

- *son* amendement n° 220 (définit les attributions des juristes d'entreprise en leur donnant le droit de donner des consultations juridiques aux tiers) (p. 2587) : devenu sans objet (p. 2588).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 183 (supprime pour les conseillers juridiques et fiscaux la possibilité d'intégrer la profession d'expert-comptable) (p. 2694) : rejeté (p. 2696).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *son* amendement n° 27 soutenu par M. François-Michel Gonnot (de précision) (p. 3266) : rejeté (p. 3267).

Article 2 *(exceptions au principe d'interdiction) :*

- *son* amendement n° 28 (renforce les dispositions concernant les zones protégées afin de tenir compte des nappes phréatiques et des secteurs de captage d'eau) (p. 3268) : rejeté (p. 3269).

Article 4 *bis* nouveau *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

- *son* amendement n° 29 (laisse au département sa liberté de décision pour l'établissement du plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) : rejeté (p. 3273).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Air (p. 3538).

Bruit (p. 3538).

Faune et flore : espèces en voie de disparition (p. 3538).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Armes nucléaires préstratégiques : missile Hadès (rôle) (p. 4933).

MESTRE (Philippe)

Député de la Vendée

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Enquête sur la profanation du cimetière de Carpentras :** informations sur l'enquête ; rôle du ministre de l'intérieur [6 juin 1990] (p. 2077, 2078).

- **Fausses factures :** campagne pour l'élection présidentielle de 1988 ; bureau d'études Urba-Technic ; fausses factures [7 novembre 1990] (p. 4873, 4874).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe : opération Daguet (enseignements) (p. 4934).

Armée de terre : effectifs (déflation) (p. 4934).

Crédits : évolution (p. 4934).

METAIS (Pierre)

Député de la Vendée

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (agriculture et forêt) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome I : **agriculture et forêt (n° 1640)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation de l'élevage bovin** : concurrence étrangère ; qualité des produits ; consommation [27 juin 1990] (p. 3016, 3017).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [30 octobre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 4541).

Aides (p. 4541)

B.A.P.S.A. : cotisations sociales (réforme) (p. 4542).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4541, 4542).

Communautés européennes :
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 4541) ;
- politique agricole commune (p. 4541).

Coopération et développement : aide alimentaire et annulation de la dette (p. 4542).

Environnement (p. 4541).

Exploitants agricoles : veuves (pensions de reversion) (p. 4542).

Gouvernement : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4541, 4542).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 4542).

T.V.A. : allègement de la T.V.A. sur le fioul (p. 4542).

METZINGER (Charles)

Député de la Moselle

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la réunion des musées nationaux (n° 1336) [17 mai 1990] (p. 1516).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires sociales et solidarité : personnes handicapées) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1336) adopté par le Sénat, relatif à la **Réunion des musées nationaux (n° 1367)** [22 mai 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome IV : **affaires sociales et solidarité : personnes handicapées (n° 1636)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la Réunion des musées nationaux (n° 1336).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Musées :

- rénovation (p. 1682) ;
- Réunion des musées nationaux :
  - missions (p. 1682) ;
  - nature juridique (p. 1682) ;
  - privatisation (p. 1683) ;
  - statut du personnel (p. 1682, 1683).

Secteur public : loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (dérogation) (p. 1682, 1683).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Questions* [25 octobre 1990] :

Enseignement : enseignements artistiques (p. 4331).

Musées de province (p. 4331).

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (personnes handicapées) [9 novembre 1990] :

Gouvernement : ministère des affaires sociales et de la solidarité, secrétariat d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, secrétariat d'Etat aux handicapés : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5029).

Handicapés :

- allocation aux adultes handicapés (A.A.H) (progression et indexation) (p. 5029) ;
- allocation d'éducation spéciale (A.E.S) (p. 5029) ;
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) : nombre de places (p. 5029) ;
- garantie de ressources (p. 5029) ;
- insertion professionnelle (p. 5030) ;
- maisons d'accueil spécialisé (M.A.S.) (développement) (p. 5029).

Questions :

Professions paramédicales : honoraires (blocage) (p. 5064).

MEXANDEAU (Louis)

Député du Calvados

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (équipement et transports : routes et sécurité routière) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport, fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'évolution de l'**industrie des semi-conducteurs (n° 1181)** [2 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 20 : **équipement et transports : routes et sécurité routière (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Situation de l'industrie électronique : matériels électroniques et informatiques ; semi-conducteurs ; Philips : suppression d'emplois ; téléphonie ; Thomson ; télévision à haute définition ; informatique : perspectives [31 octobre 1990] (p. 4654, 4655).

- Affaire « COGEDIM » : implication d'un député dans une affaire immobilière ; levée de l'immunité d'un parlementaire ; procédure judiciaire en cours : respect du secret de l'instruction ; loi d'amnistie du 15 janvier 1990 [21 novembre 1990] (p. 5784).

à un ministre :

- Transports [7 juin 1990] :

Transports routiers : schéma directeur routier national (ouest) (p. 2143).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).

Première lecture :

Discussion des articles [19 avril 1990] :

Article 18 *(délégation de la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur aux collectivités locales) :*

- *favorable* (p. 501).

Enseignement supérieur : loi Falloux (p. 490).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

Automobiles et cycles : poids lourds (p. 824).

Commerce extérieur :

- concurrence internationale (p. 824) ;
- Japon (menace des importations japonaises) (p. 824) ;

Industrie : industries mécaniques (p. 824).

Régie nationale des usines Renault (Renault Véhicules Industriels (R.V.I.) (p. 824) ;

Régions : Basse-Normandie (p. 824).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Communautés européennes : axe Pays-Bas-Plaine du Pô : Europe des activités (p. 1771).

Recherche (p. 1771).

Zones rurales :
- administration : présence des services publics dans les petites communes (p. 1771) ;
- désertification (p. 1771).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Aménagement du territoire : universités (développement équilibré) (p. 4767).

Industrie et aménagement du territoire : Industrie - *Questions* [6 novembre 1990] :

Automobiles et cycles : Renault (accord Renault Véhicules industriels - Volvo) (p. 4803) ;

Industrie électronique (p. 4808).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Démographie : déséquilibres (p. 4835).

Régions :
- Grand Ouest : désenclavement (p. 4835) ;
- Ile de France et grand Bassin parisien : déséquilibre avec la province (p. 4835).

Transports : infrastructure (p. 4835).

Commerce extérieur. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. (p. 5263).

Industrie : déficit (p. 5263).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [16 novembre 1990].

Aménagement du territoire : intégration de l'Ouest de la France dans l'Europe (p. 5348).

Gouvernement : transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5347).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5348, 5349).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : frêt ferroviaire (diminution et relance) (p. 5349).

Transports fluviaux : voies navigables (p. 5349).

Transports routiers : poids lourds (accroissement du trafic) (p. 5348).

Voirie :
- autoroutes : schéma directeur autoroutier national et péages (p. 5347, 5348) ;
- routes : entretien (diminution des crédits) et infrastructure (p. 5348, 5349).

MEYLAN (Michel)

Député de la Haute-Savoie

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Déontologie des médias :** programmes télévisés ; libertés et responsabilités des professionnels de la communication ; rôle du C.S.A. [20 juin 1990] (p. 2675, 2676).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 271 : devenu sans objet (p. 2590).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 269 soutenu par M. Jean-Pierre Philibert (autorise toute personne titulaire d'une maîtrise en droit ayant cinq ans d'expérience dans le domaine juridique, à s'inscrire au barreau, quel que soit le domaine d'activité principale de l'entreprise qui l'emploie) : rejeté (p. 2694).

Article 19 précédemment réservé *(art. 53 de la loi du 31 décembre 1971 : décrets d'application) :*

- *son* amendement n° 270 (prévoit qu'un décret déterminera les régimes sociaux applicables aux associés) : rejeté (p. 2713).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Collectivités locales : élus locaux (statut) (p. 3325).

Elections cantonales : mode de scrutin (p. 3324, 3325).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Magistrature : effectifs (p. 4178).

Système pénitentiaire : maison d'arrêt de Bonneville (p. 4178)

Tribunaux de grande instance : Bonneville (p. 4178).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 4506, 4507).

Gouvernement : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- compétences (p. 4506) ;
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4506)

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 4506).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 4506) ;
- pensions de reversion : veuves et orphelins (revalorisation) (p. 4506) ;
- rapport constant (p. 4506).

Questions :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée pour les chômeurs en fin de droits (p. 4527).

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Animaux : prophylaxie animale (p. 4567).

Crédit agricole (p. 4567).

Départements : Haute-Savoie (p. 4567).

Exploitations agricoles : financement (prêts bonifiés) (p. 4567).

- **Rappel au règlement :** rappelle l'existence d'une campagne antiparlementaire dans la presse et estime nécessaire d'améliorer le fonctionnement de l'Assemblée nationale [5 décembre 1990] (p. 6423).

- **Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 6426) ;

Communes : mécanisme de répartition de la taxe professionnelle et coopération intercommunale (p. 6426).

Durée du travail (ouverture dominicale) (p. 6426).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation et non rétroactivité de la péréquation) (p. 6426).

Prix et concurrence : discriminations tarifaires, soldes et prix d'appel (p. 6426).

Urbanisme commercial :
- commissions départementales d'urbanisme commercial : fonctionnement (p. 6426) ;
- lotissements commerciaux : développement et détournement de la législation (p. 6426).

MICAUX (Pierre)

Député de l'Aube

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229) [*J.O.* du 12 juin 1990] (p. 6874).

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 octobre 1990] (p. 12487).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à instituer une **redevance de protection civile sur les péages acquittés par les usagers des autoroutes (n° 1551)** [28 juin 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

Administration des P.T.T. ; ancien statut : budget annexe (disparition) (p. 1162).

Collectivités locales :
- compétences (p. 1162) ;
- prise en charge du coût du maintien des bureaux de poste ruraux (p. 1163).

Commerce extérieur ; exportations et implantations à l'étranger (p. 1162).

Consommation ; droits des consommateurs en cas de litige (p. 1162).

D.O.M.-T.O.M. ; situation des postes et télécommunications (p. 1162).

Etat :
- prélèvements sur les P.T.T. (p. 1163) ;
- tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 1162).

France Télécom : réseaux câblés (p. 1162) ;

Parlement ; rôle et contrôle (p. 1162, 1163).

Personnel :
- participation (intéressement du personnel) (p. 1162) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1162).

Poste (La) :
- comptes-chèques postaux (rémunération des avoirs par le Trésor) (p. 1163) ;
- presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 1163) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1162).

Président de la République : engagements (règle de la « ni » privatisation, « ni » nationalisation) (p. 1163).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1162) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1162, 1163) ;
- gestion (règles) (p. 1162) ;
- impôts locaux (soumission dérogatoire des exploitants à la fiscalité locale) (p. 1163) ;
- service public (modernisation) (p. 1162) ;

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 2 *(missions de La Poste)* :
- *ses observations* (p. 1220).

Assurances : produits (p. 1220).

Banques et établissements financiers (p. 1220).

Services financiers (élargissement des produits) (p. 1220).

- *son* amendement n° 74 (précise les règles de concurrence dans lesquelles doivent s'inscrire les activités financières de La Poste) (p. 1222) : devenu sans objet (p. 1223) ;

- *son* amendement n° 75 (stipule que La Poste exerce ses missions financières conformément aux contraintes législatives et réglementaires imposées aux établissements de crédit et d'assurances) : rejeté (p. 1232).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 90 (précise les règles de concurrence qui devront être respectées par La Poste) (p. 1233) : rejeté (p. 1234).

Article 3 *(missions de France Télécom)* :
- *ses observations* (p. 1234).

Câble (p. 1234).

Collectivités locales : compétences (p. 1234).

Commerce extérieur (p. 1234).

Télécommunications (p. 1234).

- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Gérard Longuet (restreint les droits exclusifs de France Télécom pour l'exploitation et l'établissement des réseaux publics) (p. 1236).

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale)* :

- *son* amendement n° 80 (prévoit une définition du mode de calcul d'abattement des bases) (p. 1247) : rejeté (p. 1248) ;

- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Gérard Vignoble (supprime les dispositions relatives à l'affectation du produit des impositions) : rejeté (p. 1249).

Article 9 précédemment réservé *(création de deux conseils d'administration)* :

- *son* amendement n° 76 soutenu par M. Jean Besson (prévoit la représentation des organisations professionnelles) : rejeté (p. 1260).

Article 13 précédemment réservé *(autonomie financière des deux exploitants)* :

- *soutient* l'amendement n° 168 de M. François d'Aubert (permet aux exploitants de fixer librement leurs tarifs) : rejeté (p. 1261) ;

- *son* amendement n° 91 (précise que chaque exploitant assure la transparence des relations financières entre l'Etat, les activités relevant du service public et les autres activités) : rejeté (p. 1262).

Article 14 précédemment réservé *(régime comptable)* :

- *son* amendement n° 77 (spécifie que la comptabilité correspondant aux activités de service public doit être distincte de la comptabilité relative aux activités du domaine concurrentiel) : rejeté (p. 1263).

Article 15 précédemment réservé *(réglementations spécifiques applicables à La Poste)* :

- *soutient* l'amendement n° 60 de M. Gérard Longuet (précise que La Poste reçoit une juste rémunération de ses dépôts au Trésor) : rejeté (p. 1264).

Article 28 *(statut du personnel de La Poste et de France Télécom)* :

- *soutient* l'amendement n° 65 de M. Gérard Longuet (facilite le détachement de fonctionnaires) : rejeté (p. 1269).

Article 34 *(création d'une commission supérieure du service public des Postes et Télécommunications)* :

- *son* sous-amendement n° 100 (précise que la commission suit l'évolution de la situation économique et financière des exploitants) à l'amendement n° 22 de la commission (propose une nouvelle rédaction en vue de préciser la composition de la commission) : rejeté (p. 1279) ;

- *son* sous-amendement n° 183 (prévoit que la commission établit un rapport annuel précisant notamment les conditions de présence de La Poste en milieu rural) à l'amendement n° 22 de la commission : adopté (p. 1280).

- *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission des finances (crée une délégation parlementaire) (p. 1277).

Après l'article 43 :

- *soutient* l'amendement n° 70 de M. Gérard Longuet (mentionne que l'application du texte est conditionnée par la promulgation de la loi relative à la concurrence dans le secteur des télécommunications) : rejeté (p. 1287).

Explications de vote :

Collectivités locales : compétences (p. 1288).

Concurrence nationale et internationale (p. 1288).

Etat ; tutelle (p. 1288).

Parlement : rôle et contrôle (p. 1288).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 1288).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Commission mixte paritaire (échec) (p. 2606).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Article 2 *(missions de La poste)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale pour ce qui concerne les produits d'assurance) (p. 2609).

Parlement : groupes de pression (p. 2609).

Poste (La) : assurances (produits) (p. 2609)

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 du Gouvernement (prévoit le versement du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe de balayage aux communes ayant institué de telles taxes et sur le territoire desquelles sont implantés des établissements de La Poste et de France Télécom) (p. 2615).

Espace (financement) (p. 2615).

Etat (prélèvements sur les P.T.T.) (p. 2615)

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées : aires d'appellation (protection) (p. 2109).

Boissons et alcools : vins (champagne) (p. 2109).

Collectivités locales : participation (p. 2109).

Syndicats professionnels (rôle) (p. 2109).

Viticulture (p. 2109).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine)* :

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *son* amendement n° 21 (précise que les produits doivent satisfaire à un agrément selon les procédures de l'article 7-5 pour pouvoir revendiquer l'appellation) : retiré (p. 2117).

Article 7-5 de la loi du 6 mai 1919 (définition des appellations par décret) :

- *son* amendement n° 22 (associe les syndicats professionnels à la rédaction des décrets d'agrément) : retiré (p. 2120) ;

- *son* amendement n° 23 (de précision) : rejeté (p. 2120) ;

- *son* amendement n° 24 (associe les conseils régionaux et généraux à la rédaction des décrets d'agrément) : retiré (p. 2121).

Article 7-7 de la loi du 6 mai 1919 (extension du rôle de l'I.N.A.O.) :

- *son* amendement n° 25 (de précision) : retiré (p. 2122) ;

- *son* amendement n° 26 (prévoit la consultation de l'I.N.A.O. dans le cadre de négociations internationales) (p. 2122) : rejeté (p. 2123) ;

- *son* amendement n° 27 (précise que l'I.N.A.O. contribue à la défense des appellations d'origine en France et à l'étranger, peut collaborer avec les syndicats de défense et ester en justice) (p. 2123) : retiré (p. 2124).

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *son* amendement n° 42 (allonge la durée du mandat du président du conseil permanent à deux ans) : adopté (p. 2127).

Article 2 *(financement de l'I.N.A.O.)* :

- *son* amendement n° 28 rectifié (interdit tout transfert de ressources découlant de textes particuliers d'un groupe de produits à un autre) : rejeté (p. 2128) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 de M. Jacques Farran (interdit tout transfert de ressources découlant de textes particuliers d'un groupe de produits à un autre) : rejeté (p. 2128).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.F (p. 2134).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : services régionaux et départementaux (p. 3532).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3531).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3531).

Plan national pour l'environnement :

- financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3531).
- partenariat Etat/collectivités locales et répartition des compétences (p. 3531).

Politique économique et sociale : conséquences sur l'environnement (p. 3531).

Sites : protection des paysages et biotopes (p. 3532).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

Article 34 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *son* amendement n° 32 soutenu par M. Gérard Longuet (prévoit que toute modification aux conditions d'exploitation ne se fait qu'en accord avec la commune ou le groupement de communes ayant établi le réseau ou autorisé son établissement) : retiré (p. 3732) ;
- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Gérard Longuet (prévoit qu'une commune ou un groupement de communes peut exploiter le câble) (p. 3733) : retiré (p. 3734).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 216 (majore de 31,5 p. 100 le tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au fonds national pour le développement des adductions d'eau) (p. 4076) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4078).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Parcs naturels régionaux (p. 4241).

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Appellations d'orgine contrôlées (p. 4604).

Energie : production de biocarburants (p. 4603).

Impôts et taxes : T.I.P.P. (exonération des biocarburants) (p. 4604).

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1990] :

Banques et établissements financiers : caisses d'épargne (p. 7154).

Commerce de détail : malaise (p. 7153, 7154).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 7154).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 7154).

- Projet de loi modifiant certaines dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [19 décembre 1990] :

Crise agricole : remèdes apportés par le projet de loi (p. 7150).

Vote pour des groupes R.P.R., U.D.C. et U.D.F. (p. 7150).

MICHAUX-CHEVRY (Lucette)

Député de la Guadeloupe

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **supprimer les contrôles de police pour les citoyens français entre la métropole et les départements d'outre-mer (n° 1665)** [25 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Catastrophes naturelles dans les D.O.M. ; responsabilité de l'Etat :** tempête ; rivières en crues ; entretien des berges ; responsabilité de l'Etat ; F.I.D.O.M ; moyens financiers [10 octobre 1990] (p. 3557).

orales sans débat :

- **n° 259,** posée le 15 mai 1990 : **D.O.M.-T.O.M. (police)** (p. 1354). Appelée le 18 mai 1990 : police de l'air et des frontières ; contrôle des Français et des étrangers (p. 1524, 1525).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Agriculture : calamités agricoles (p. 1193).

Assurances : code des assurances (couverture du risque tempête) (p. 1193).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application aux D.O.M. (p. 1192).

Risques naturels :

- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1192) ;
- indemnisation des victimes (p. 1192).

Vote pour du groupe R.P.R (p. 1193).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 1er *(art. L. 122-7 du code des assurances : étend la garantie des assurés contre les tempêtes et cyclones) :*

- *son* amendement n° 6 (étend à toute forme de catastrophe naturelle l'indemnisation prévue au premier alinéa de l'article 1er) : retiré (p. 1202) ;

- *son* amendement n° 7 (étend à toute forme de catastrophe naturelle l'indemnisation prévue au deuxième alinéa de l'article 2) : retiré (p. 1202).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Agriculture et agroalimentaire (p. 2314).

Communautés européennes :
- fonds structurels européens (p. 2314) ;
- intégration des D.O.M. dans la C.E.E. (p. 2312) ;
- proposition de loi de M. Moutoussamy (p. 2315) ;
- zones franches dans les D.O.M. (accord de la C.E.E. à leur implantation) (p. 2313).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2314).

Culture : identités régionales (p. 2314).

Décentralisation :
- départementalisation (historique) (p. 2312) ;
- mesures d'adaptation (art. 73 de la Constitution) (p. 2315) ;
- réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2312).

Emploi (p. 2313).

Enseignement (p. 2314).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 2314).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2314).

Impôts et taxes : défiscalisation (p. 2313).

Impôt sur le revenu (p. 2314).

Logement et habitat :
- allocation de logement (p. 2316) ;
- parc de logements sociaux (p. 2314).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2315).

Rapport Ripert (p. 2312, 2313).

Salaires :
- pouvoir d'achat (p. 2314) ;
- S.M.I.C. (p. 2314).

Transports (p. 2313).

T.V.A. (p. 2313).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 149 soutenu par M. Philippe Auberger (réduit à 9,25 p. 100 le taux majoré spécial de T.V.A. applicable dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion) (p. 3960) : rejeté (p. 3961).

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Administration : administration centrale (modernisation) (p. 5131).

Collectivités locales : décentralisation (p. 5131).

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges commerciaux avec les D.O.M.-T.O.M. (p. 5131).

Communautés européennes :
- intégration des départements d'outre-mer (p. 5131) ;
- octroi de mer (p. 5131).

Enseignement secondaire : lycées (p. 5133).

Environnement (p. 5133).

Etrangers : immigration (p. 5133).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5131) ;
- déplacements officiels (p. 5132).

Guadeloupe : situation (p. 5131, 5132, 5133).

Guyane (p. 5133).

Impôts et taxes :
- amendement « Richard » : suppression de la loi de défiscalisation (p. 5132, 5133) ;
- fiscalité de l'outre-mer (p. 5132).

Logement et habitat : logement social (p. 5133) ;

Nouvelle-Calédonie p. 5131) ;

Politique économique et sociale :
- égalité sociale (p. 5131, 5132, 5133) ;
- emploi : évolution et développement (p. 5131) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5131) ;
- formation professionnelle et promotion sociale : nécessité et rôle (p. 5131, 5133) ;
- jeunes : insertion professionnelle (p. 5132) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5131, 5133).

Réunion (p. 5133).

Système pénitentiaire (p. 5133).

T.V.A. : baisse (p. 5131).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 69 *(exonération d'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui créent des activités nouvelles en Corse) :*

- *son* amendement n° 9 soutenu par M. Philippe Auberger (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux activités nouvelles créées dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 5544) : rejeté (p. 5545).

MICHEL (Henri)

Député de la Drôme

(3e circonscription)

Socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2106) ;
- historique (p. 2106) ;
- Institut national des appellations d'origine (I.N.A.O) : fonctionnement et financement (p. 2106) ;

Communautés européennes : projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2106).

Consommation : exigences des consommateurs (p. 2106).

Départements : Drôme (p. 2106).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2106, 2107) ;

Syndicats professionnels (rôle) (p. 2106)

Viticulture (p. 2106).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2867).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme)* :

- *son* amendement n° 146 : devenu sans objet (p. 2978).
- *son* sous-amendement n° 155 soutenu par M. Régis Barailla (rédactionnel : substitue « zones de production » à « lieux de production) à l'amendement n° 22 corrigé de la commission (autorise la publicité sous forme d'affichettes sur les lieux de production et à l'intérieur des lieux de vente à caractère spécialisé) (p. 2979) : adopté (p. 2980).
- *son* amendement n° 150 soutenu par M. Julien Dray (autorise le préfet à accorder une dérogation pour des raisons liées à des événements de caractère agricole) : adopté (p. 2984).

MICHEL (Jean-Pierre)

Député de la Haute-Saône

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295) [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6528).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322) [*J.O.* du 22 juin 1990] (p. 7263).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (n° 1330) [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7579).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 29 juin 1990] (p. 7643).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43) [*J.O.* du 30 juin 1990] (p. 7696).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Membre de la commission nationale de l'informatique et des libertés [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14081).

Rapporteur du projet de loi portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire (n° 1654) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des régles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 13 décembre 1990] (p. 15318).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux **victimes d'infractions (n° 1537)** [28 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1654) portant **suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie** et dispositions diverses relatives à ce territoire **(n° 1794)** [5 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Travaux sur les autoroutes :** programmation ; signalisation ; sécurité routière ; péages [18 avril 1990] (p. 411).

- **Résultats de la table ronde sur l'immigration :** politique gouvernementale ; intégration ; attitude de l'opposition [30 mai 1990] (p. 1786, 1787).

- **Affaires en cours :** fonctionnement ; financement ; justice : secret de l'instruction ; amnistie des faits survenus avant la loi de janvier 1990 [28 novembre 1990] (p. 6117, 6118).

à un ministre :

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Créances et privilèges : loi sur le surendettement des particuliers : justice (manque de moyens pour assurer la procédure judiciaire prévue par la loi) (p. 3087).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1162).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1990] :

Associations (possibilité pour les associations de défense de se constituer partie civile) (p. 392).

Délinquance et criminalité (répression des agissements discriminatoires) :
- généralités (p. 392, 393) ;
- évolution législative (p. 392).

Emploi : embauche et licenciement (discriminations liées à l'état de santé ou au handicap) (p. 393).

Santé publique : S.I.D.A. :
- discriminations (p. 392) ;
- recommandations internationales (p. 393).

Discussion des articles [17 avril 1990] :

Article 2 *(agissements discriminatoires de personnes privées : refus d'un bien ou d'un service, refus d'embauche ou de licenciement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de Mme Muguette Jacquaint (étend la protection des personnes malades ou des handicapés en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement) (p. 397) ;

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission des affaires culturelles (étend la protection des personnes malades en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement sauf intérêt légitime de l'employeur) (p. 397) ;

- *son* amendement n° 16 de M. Jean-Pierre Michel (étend la protection des handicapés en réprimant les discriminations liées au licenciement sauf motif légitime de l'employeur) (p. 397) : adopté après modifications (p. 398).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 400).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

inscrit contre la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 609).

Principaux thèmes développés :

Constitution :
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 610) ;
- projet de loi : opinion publique (état de l'opinion à l'égard du projet de loi) (p. 611) ;
- révision :
  - généralités (p. 610) ;
  - précédent de 1974 (p. 610).

Décisions du Conseil constitutionnel :
- jurisprudence (p. 609) ;
- opinion des députés sur le Conseil constitutionnel (p. 611) ;
- procédure publique et contradictoire (p. 610).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 610).

Lois :
- contrôle de constitutionnalité (historique) (p. 610) ;
- déclin (p. 609).

Magistrature (indépendance) (p. 611).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) : incompatibilités (p. 610).

Partis et mouvements politiques (« préoccupations partisanes ») (p. 611).

Président de la République : mandat (réduction de la durée à cinq ans) (p. 611).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Alain Lamassoure (prévoit que toute loi portant amnistie de faits et de condamnations de nature criminelle est soumise à référendum) (p. 671) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Marie-France Stirbois (institue un référendum d'initiative populaire) (p. 674) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jacques Toubon (institue un référendum d'initiative populaire) (p. 674).

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit la consultation du Conseil constitutionnel sur la régularité de la mise en œuvre de la procédure référendaire et sur la constitutionnalité des dispositions soumises à référendum) (p. 676) ;

- *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que le président du Conseil constitutionnel est élu pour trois ans par ses pairs et qu'il a voix prépondérante en cas de partage) (p. 687).

Deuxième lecture :

Explications de vote [21 juin 1990] :

Constitution : « pouvoir judiciaire » (p. 2787).

Haute Cour de justice (p. 2787).

Magistrature (Conseil supérieur) (p. 2787).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Inscrit contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Stirbois (Marie-France)* (p. 911).

Principaux thèmes développés :

Associations (possibilité de se porter partie civile) (p. 912).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 912) ;
- liberté d'opinion (p. 912) ;
- loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 (p. 911).

Proposition de loi du groupe communiste : constitutionnalité de la proposition de loi (p. 912).

Racisme : lutte contre (p. 911, 912).

Rappel au règlement : demande au président de se conformer au règlement (p. 913).

Discussion des articles [2 mai 1990] :

Article 7 *(création d'un droit de réponse au profit des associations de lutte contre le racisme)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de Mme Marie-France Stirbois (de suppression) (p. 950) ;

Examen du texte en commission (p. 950).

Opposition (attitude en séance publique) (p. 950).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [28 juin 1990] :

Après l'article 14 :

- *son* sous-amendement n° 46 (prévoit que la diffusion de procès ne peut intervenir que si la décision est devenue définitive) à l'amendement n° 36 de la commission (autorise la diffusion des enregistrements des procès relatifs à des crimes contre l'humanité) : adopté (p. 3142) ;
- *son* sous-amendement n° 47 (rédactionnel) à l'amendement n° 36 de la commission : adopté (p. 3142).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Aide juridique et judiciaire (p. 2462).

Avocats :
- consultations (transparence du coût) (p. 2462) ;
- salariat (p. 2462).

Interprofessionnalité (p. 2462).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2461).

« Pressions » exercées sur les députés à l'occasion de l'examen des textes (p. 2462).

Rapports : rapport Saint-Pierre (p. 2461).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1990] :

Avocats : conseil national du barreau (représentation) (p. 6607) ;

Conseils juridiques (p. 6607).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 6607).

Notaires (p. 6607, 6608).

Professions judiciaires et juridiques (réforme de l'ensemble) (p. 6607).

Usagers (protection) (p. 6607).

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 60-1 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 133 de Mme Denise Cacheux (étend aux associations agréées de défense des droits de la femme le droit de donner des consultations juridiques) : rejeté (p. 6663) ;

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 149 du Gouvernement (reconnaît aux associations le droit de donner des consultations juridiques à d'autres personnes qu'à leurs membres) (p. 6664) ;
- *son* amendement n° 179 (permet aux associations ayant pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance de donner des consultations juridiques à leurs membres) : rejeté (p. 6664).

Article 63 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 178 (reconnaît le droit aux fédérations d'associations de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé au profit de leur organisation ou de leurs membres) : adopté (p. 6665) ;
- *soutient* l'amendement n° 135 de M. Michel Coffineau (prévoit que les associations créées par les syndicats professionnels de salariés affiliés à des organisations représentatives au plan national peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé au profit des institutions représentatives du personnel et au profit des salariés des entreprises) (p. 6666) : adopté au scrutin public (p. 6667).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 155 du Gouvernement (supprime la compatibilité de la profession d'administrateur judiciaire avec celle d'avocat) (p. 6707) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 126 de la commission (précise qu'en cas de cumul des professions d'administrateur judiciaire avec celles d'avocat, d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes, les modalités d'accès à ces professions et leur exercice demeurent soumises aux règles qui les régissent respectivement) (p. 6708).

- Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infraction (n° 1330).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Etrangers (indemnisation) (p. 2937).

Victimes d'infractions : indemnisation et aides :
- D.O.M. -T.O.M. (application du régime d'indemnisation des victimes des actes de terrorisme) (p. 2937).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur.

Principaux thèmes développés [28 juin 1990] :

Etrangers (indemnisation) (p. 3102).

Victimes d'infraction : indemnisation et aides (application aux D.O.M. -T.O.M) (p. 3102).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [22 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple française)* :

défavorable (p. 5855).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de Nouvelle-Calédonie et dispositions diverses relatives à ce territoire (n° 1654).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Accords Matignon (p. 6781).

Agence de développement rural et d'aménagement foncier (p. 6781).

Agriculture : C.U.M.A. (p. 6782).

Boissons et alcools (dépistage et prévention de l'alcoolisme) (p. 6782).

Collectivités locales (compétences) (p. 6781).

Congrès (consultation en séance plénière) (p. 6782).

Fonction publique en Nouvelle-Calédonie (p. 6781).

Impôts locaux (p. 6782).

Régime comptable et financier (p. 6781).

Textes relatifs à la Nouvelle-Calédonie (difficultés d'application) (p. 6782).

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Article 24 *(dispositions applicables aux établissements publics à caractère administratif des provinces et du territoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (rédactionnel) (p. 6788) : adopté (p. 6789) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 du Gouvernement (de conséquence) (p. 6789).

Article 25 *(établissement du projet de budget) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 6789).

Après l'article 25 *(compétences du conseil d'administration ou du directeur) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (modifie les compétences du président du conseil d'administration ou du directeur) : retiré (p. 6789).

Article 29 *(dispositions applicables aux établissements publics à caractère administratif des provinces) :*

- *soutient* les amendements n°s 4 et 5 de la commission (rédactionnels) (p. 6789, 6790) : adoptés (p. 6790).

Article 30 *(dispositions applicables aux établissements publics à caractère administratif du territoire) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté après deuxième rectification (p. 6790).

Article 32 *(adaptations rédactionnelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6790).

Article 45 *(agents territoriaux des douanes) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de forme) : adopté (p. 6792).

MIGAUD (Didier)

Député de l'Isère

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1178) [5 avril 1990] (p. 178).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Laurent Fabius tendant à compléter l'article 86 du règlement afin d'améliorer l'information des députés sur l'impact écologique de la législation (n° 1351) [7 juin 1990] (p. 2198).

Rapporteur du projet de loi modifiant le code civil et relatif à la responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395) [7 juin 1990] (p. 2198).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1178) modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la **responsabilité civile** dans le domaine de l'**énergie nucléaire (n° 1201)** [2 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1325) modifié par le Sénat, modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la **responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1357)** [17 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1351) de M. Laurent Fabius, tendant à compléter l'article 86 du règlement afin d'améliorer l'**information des députés sur l'impact écologique de la législation (n° 1458)** [14 juin 1990].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le **contrôle de l'application des lois (n° 1558)** [28 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **F.R. 3** : grèves ; rôle du ministère de la communication ; autonomie de gestion des chaînes publiques ; vocation régionale de F.R. 3 [12 décembre 1990] (p. 6757, 6758).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1178).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 avril 1990] :

Assurances :
- responsabilité de l'exploitant (p. 276) ;
- victimes (réparation des dommages) (p. 276).

Energie nucléaire :
- exploitant (sanctions pénales encourues) (p. 277) ;
- installations à risque réduit (p. 277).

Traités et conventions :
- Convention de Bruxelles du 31 janvier 1963 (p. 276, 277) ;
- Convention de Paris du 29 juillet 1960 (p. 276).

Discussion des articles [11 avril 1990] :

Article 3 *(montant de la responsabilité des exploitants) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (prévoit que le décret déterminant les caractéristiques des installations à risque réduit est pris après avis rendu public du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires) : retiré (p. 282) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 9 du Gouvernement (prévoit que le décret déterminant les caractéristiques des installations à risque réduit est pris après avis rendu public du Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires) (p. 281).

Engagement du Gouvernement de consulter l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 281).

– *san* sous-amendement oral (prévoit que l'avis de la commission interministérielle des installations nucléaires de base sera rendu public) à l'amendement n° 9 du Gouvernement (p. 281) : adopté (p. 282).

Article 8 *(certificat d'assurance ou de garantie)* :

– *soutient* l'amendement n° 2 corrigé de la commission (prévoit que le certificat doit préciser les substances nucléaires transportées et l'itinéraire couverts par la garantie) (p. 282) : adopté (p. 283).

Article 9 *(compétence du tribunal de grande instance de Paris)* :

– *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 283).

Article 10 *(sanctions pénales)* :

– *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (relève le montant de l'amende pénale encourue par celui qui n'aura pas respecté l'obligation d'assurance) : adopté (p. 283) ;

– *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (relève le montant de l'amende pénale pour non-présentation des documents d'assurance) : adopté (p. 283) ;

– *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (donne pouvoir à l'administration de prendre toutes mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens) : adopté (p. 283).

Article 12 *(responsabilité de l'Etat hors la période d'effet du protocole de Bruxelles)* :

ses observations (p. 284)

Augmentation du plafond de l'indemnisation complémentaire de l'Etat (p. 284).

Article 15 *(régime de garantie pendant la période transitoire)* :

– *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 284).

Deuxième lecture [1er juin 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Pezet (Michel)* (p. 1924).

– **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution tendant à compléter l'article 88 du règlement afin d'améliorer l'information des députés sur l'impact écologique de la législation (n° 1351).**

Rapporteur.

Principaux thèmes développés [15 juin 1990] :

Environnement : ministère (p. 2513).

Lois :
- impact écologique de la législation (p. 2512) ;
- rapports parlementaires sur les projets et propositions de loi : annexe comportant un bilan écologique (p. 2512, 2513) ;

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (p. 2513).

– **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3643) ;
- zones de montagne (p. 3642) ;

Commerce extérieur : excédent commercial des produits agricoles (p. 3642)

Environnement : protection des sites (p. 3643).

Exploitations agricoles : pluriactivité (p. 3643).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 3643).

Tourisme et loisirs : « tourisme vert » (p. 3643).

– **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. – *Questions* [23 octobre 1990] :

Sports : fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4218).

MIGNON (Hélène)

Député de la Haute-Garonne

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi relatif aux fondations et fondations d'entreprise et modifiant la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat (n° 1304) [10 mai 1990] (p. 1175).

Secrétaire de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6576).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Vice-présidente de cette commission [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7524).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Vice-présidente de cette commission [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7524).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Membre de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15350).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1304) adopté par le Sénat, relatif aux **fondations** et aux **fondations d'entreprise** et modifiant la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le **développement du mécénat (n° 1368)** [22 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture (n° 1453), **créant les fondations d'entreprise et modifiant les dispositions de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, relatives aux fondations (n° 1475)** [19 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Protocole crédit-formation :** droit à la formation ; bénéficiaires ; financement [11 avril 1990] (p. 251, 252).

- **Négociations sur les bas salaires et les carrières :** revalorisation des bas salaires ; négociations de branche ; travail de nuit des femmes : harmonisation européenne nécessaire [19 décembre 1990] (p. 7141).

à un ministre :

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignement maternel et primaire : cycles de scolarité (extension aux collèges et lycées) (p. 454).

Formation des enseignants (p. 454).

Rythmes scolaires :
- aménagement (p. 454) ;
- partenariat avec les collectivités territoriales (p. 454).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Organismes de formation professionnelle :
- contrôle de l'Etat (renforcement) :
  - contrôle administratif et financier (p. 1020) ;
  - légitimité et moyens du contrôle (p. 1020) ;
  - procédure d'évaluation : procédure d'habilitation (justification et interrogation) (p. 1020) ;
- diversité et complexité (p. 1020) ;

Stages : condamnation des « stages-parking » (p. 1020).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux fondations et aux fondations d'entreprise et modifiant la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat (n° 1304).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Fondations d'entreprise :
- cadre juridique (p. 1686, 1687) ;
- dotation initiale et programme d'action pluriannuel (p. 1687).

Mécénat d'entreprise :
- loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 relative au développement du mécénat : (p. 1686) ;
- nature du mécénat et développement (p. 1686).

Discussion des articles [28 mai 1990] :

Article 2 *ter* nouveau *(élargissement de la quotité disponible pour les successions importantes) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1695).

Article 3 *(régime juridique des fondations d'entreprise : articles nos 19 à 19-14 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987)* (p. 1695) :

Article 19 de la loi du 23 juillet 1987 (conditions requises pour la création d'une fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (supprime la possibilité de but lucratif offerte aux fondations d'entreprise) : adopté (p. 1697) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1697).

Article 19-1 de la loi du 23 juillet 1987 (soumission de la création d'une fondation d'entreprise à autorisation administrative préalable) :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (supprime la possibilité d'une autorisation administrative tacite) (p. 1697) : adopté (p. 1697).

Article 19-2 de la loi du 23 juillet 1987 (durée et prorogation de la fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispose qu'aucun fondateur ne peut se retirer s'il n'a pas payé intégralement les sommes qu'il s'est engagé à verser) : adopté (p. 1698) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (dispose que la prorogation de la convention peut être décidée par certains des fondateurs) : adopté (p. 1698) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Georges Hage (dispose qu'un représentant de la direction régionale de l'action culturelle siège de droit au conseil d'administration) (p. 1698).

Article 19-6 de la loi du 23 juillet 1987 (dotation initiale de la fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (réduit la dotation initiale maximum au cinquième du montant du programme pluriannuel) (p. 1699) : adopté (p. 1699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Jean-Paul Fuchs (impose une dotation initiale au moins égale au cinquième du montant du programme pluriannuel et permet son versement étalé en fractions) (p. 1699) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Olivier Dassault (prévoit le fractionnement du versement de la dotation initiale) (p. 1700).

Article 19-8 de la loi du 23 juillet 1987 (ressources de la fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 1700) : adopté après modifications (p. 1701) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 28 de M. Jean-Paul Bret (permet de ne pas exclure des ressources la dotation initiale) à l'amendement n° 11 de la commission (p. 1701).

Article 19-10 de la loi du 23 juillet 1987 (retrait des fondateurs avant le terme de la fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1701).

Article 19-12 de la loi du 23 juillet 1987 (dissolution de la fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (précise les conditions dans lesquelles s'effectue une dissolution de fondation à l'amiable) : adopté (p. 1701).

Article 19-13 de la loi du 23 juillet 1987 (dévolution des biens de la fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1701).

Après l'article 3 *(déductibilité des versements aux fondations d'entreprise du bénéfice imposable) :*

- *ses observations sur* l'amendement n° 27 de M. François d'Aubert (assouplit l'interprétation du ministère des finances qui ne rend déductibles du bénéfice imposable au titre des articles 238 *bis* et 238 *bis* A du code général des impôts que les versements qui s'analysent comme de véritables dons sans contrepartie) (p. 1702) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (précise que les versements des entreprises aux fondations d'entreprise ouvrent droit à déduction du bénéfice imposable) : adopté après modifications (p. 1702) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (supprime l'allusion à la déductibilité des versements effectués par une entreprise à une fondation d'entreprise si cette dernière porte le nom de l'entreprise fondatrice) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1703) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 29 de M. François d'Aubert (assouplit l'interprétation restrictive du ministère des finances) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1703) ;

- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (supprime la compensation d'éventuelles pertes de recettes) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 1703).

Article 4 *(protection des appellations de « fondation » et de « fondation d'entreprise »)* :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (permet d'accompagner l'appellation de fondation d'entreprise du ou des noms des fondateurs) (p. 1703) : adopté (p. 1704) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 26 rectifié de M. François d'Aubert (précise les règles de dénomination des groupements qui utilisent le mot fondation avant la publication de la loi) (p. 1704) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (prévoit le délai de mise en conformité avec la loi des fondations) : adopté (p. 1705).

Article 5 nouveau *(création d'un conseil national des fondations)* :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) (p. 1705) : adopté (p. 1706).

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 1706).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1990] :

Fondations d'entreprise :
- autorisation administrative (p. 2836) ;
- Conseil national des fondations (p. 2836) ;
- dotation initiale et programme d'action pluriannuel (p. 2836) ;
- fondations d'entreprise à but lucratif (p. 2835).

Impôts et taxes (art. 238 du code général des impôts) : déductions fiscales (p. 2835) ;

Mécénat d'entreprise : loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 relative au développement du mécénat (p. 2835).

Discussion des articles [22 juin 1990] :

Article 3 *(régime juridique des fondations d'entreprise)* (p. 2837) : adopté (p. 2838).

Article 19-6 de la loi du 23 juillet 1987 (conditions requises pour la création d'une fondation d'entreprise) :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Olivier Dassault (permet le versement fractionné de la dotation initiale) (p. 2838).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Crédit-formation : loi n° 90-579 du 4 juillet 1990 relative au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue : conciliation avec les besoins des entreprises (p. 4439).

Handicapés : accès aux stages de formation professionnelle (p. 4430).

- Projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580).

Rapporteur suppléant.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 novembre 1990] :

Caisses de sécurité sociale : principe de l'élection (p. 5721).

Parlement : commission mixte paritaire (travaux) (p. 5720, 5721).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Essaimage (p. 6054).

Entreprises : sous-traitance : réglementation (p. 6055).

Femmes : emploi (p. 6054).

Handicapés : aide aux travailleurs handicapés (p. 6055).

Insertion professionnelle et sociale :
- généralités (p. 6055) ;
- conseil national de l'insertion par l'activité économique (mise en place) (p. 6055).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : aide au remplacement du salarié en formation (p. 6054).

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 6055).

Stages d'accès à l'emploi (p. 6054).

Travail : aménagement du temps de travail :
- congé parental : assouplissement (p. 6055) ;
- équipes de suppléance (p. 6055).

Travail : travail à temps partiel choisi (p. 6055).

Travail : travail de nuit (p. 6055)

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Article 6 *(conseil national de l'insertion par l'activité économique)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 6083).

Article 11 *(travail à temps partiel choisi)* :

- *soutient* l'amendement n° 36 de Mme Yvette Roudy (de précision) : adopté (p. 6090).

Explications de vote :

Vote pour du groupe socialiste (p. 6099).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 décembre 1990] :

Parlement : commission mixte paritaire (accord) (p. 7067).

MIGNON (Jean-Claude)

Député de la Seine-et-Marne

(1ère circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 229,** posée le 18 avril 1990 : **politique extérieure (Yougoslavie).** (p. 402). Appelée le 20 avril 1990 : démocratisation ; situation dans la province du Kosovo ; élections en Slovénie et Croatie ; présence des ministres aux séances de questions orales (p. 522, 523).

- **n° 316,** posée le 3 octobre 1990 : **enseignement maternel et primaire (établissements : Seine-et-Marne)** (p. 3279). Appelée le 5 octobre 1990 : école des Saules à Savigny-le-Temple, élément de la ville nouvelle de Melun-Sénart ; fermeture ; conséquences (p. 3420, 3421).

- **n° 350,** posée le 11 décembre 1990 : **enseignement maternel et primaire (fonctionnement : Seine-et-Marne)** (p. 6736). Appelée le 14 décembre 1990 : Seine-et-Marne : déficit d'enseignants ; remplacement des enseignants absents ; fonction enseignante : revalorisation ; indemnité des sujétions spéciales : modification des bases de répartition (p. 6891, 6892).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).**

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Affaires étrangères : Canada (campagne d'information) (p. 3533).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3533).

Coopération et développement : pays en voie de développement et pays de l'Est (p. 3533).

Déchets (p. 3534).

Droit de l'environnement (création) (p. 3533).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3533).

Energie : énergie nucléaire (p. 3534).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3533).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Sports : fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4219).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Formation professionnelle et promotion sociale : pilotes et contrôleurs aériens (pénurie) (p. 5299).

MILLET (Gilbert)

Député du Gard

(4e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Rapporteur de la proposition de loi constitutionnelle de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues, tendant à interdire l'amnistie des infractions commises en relation avec le financement des campagnes électorales et des partis politiques (n° 1331) [7 juin 1990] (p. 2198).

Rapporteur de la proposition de loi tendant à lutter contre la drogue (n° 1377) [7 juin 1990] (p. 2198).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean Tardito et plusieurs de ses collègues, relative à l'aménagement des navires pour renforcer la prévention en matière de pollution (n° 1452) [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **lutter contre la drogue (n° 1377)** [23 mai 1990].

Proposition de loi relative à **l'espace forestier et rural méditerranéen (n° 1619)** [3 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur la **pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1762)** [23 novembre 1990].

Proposition de loi relative à la **recherche des héritiers (n° 1821)** [12 décembre 1990].

Proposition de loi relative à l'**organisation de la profession de médecin (n° 1865)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Autonomie des communes, financement :** impôts locaux ; T.V.A. ; D.G.E. ; D.G.F. ; cotisations à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales [2 mai 1990] (p. 868, 869, 870).

- **Revalorisation des bas salaires : S.M.I.C à 6 500 francs** [27 juin 1990] (p. 3019).

- **Contribution sociale généralisée :** nouvel impôt ; protection sociale : maintien ; projet de loi : retrait [14 novembre 1990] (p. 5285, 5286).

à un ministre :

- **Action sociale et solidarité nationale** [14 juin 1990] :

Hôpitaux et cliniques : redéploiement des moyens sur le territoire (suppression de services à l'hôpital de Grau-du-Roi) (p. 2446).

orales sans débat :

- **n° 292,** posée le 12 juin 1990 : **politique extérieure (Palestine)** (p. 2348). Appelée le 15 juin 1990 : territoires occupés par Israël ; attitude de la France (p. 2504, 2505).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Première lecture :

Discussion des articles [3 et 4 avril 1990] :

Article 22 *(résistance abusive du débiteur) :*

- *soutient* l'amendement n° 60 de M. Jacques Brunhes (de suppression) (p. 47) : rejeté (p. 48).

Article 38 *(mission du ministère public) :*

- *son* amendement n° 64 soutenu par M. François Asensi (de suppression) : rejeté (p. 53).

Article 39 *(obligation de renseignement mise à la charge de certains établissements et entreprises) :*

- *son* amendement n° 65 soutenu par M. François Asensi (de suppression) (p. 53) : rejeté (p. 54).

Article 47 *(saisie des rémunérations) :*

Article L. 145-2 du code du travail.

- *soutient* l'amendement n° 69 de M. François Asensi (prévoit une révision annuelle des seuils et correctifs) (p. 92) : rejeté (p. 93) ;

- *son* amendement n° 71 (donne un délai de deux mois au débiteur avant la saisie-arrêt) : retiré (p. 93).

Article L. 145-13 du code du travail.

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de la commission (interdit au juge de modifier le montant des intérêts stipulé par les parties) (p. 104).

Article 20 précédemment réservé *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de suppression) (p. 108) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Jean-Jacques Hyest (de suppression) (p. 108) ;

- *favorable* à l'amendement n° 88 du Gouvernement (interdit à la personne chargée de l'exécution d'un titre exécutoire, autre qu'une décision de justice, de pénétrer dans un lieu d'habitation en l'absence de son occupant ou contre son gré, sauf si elle bénéficie de l'autorisation du juge de l'exécution) (p. 112) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 112 de M. Michel Sapin (impose à la personne chargée de l'exécution qui ne peut pénétrer dans un lieu servant à l'habitation, de dresser un procès-verbal constatant cette impossibilité et de le signifier à l'occupant) à l'amendement n° 88 du Gouvernement (p. 112).

Article 54 *(exécution forcée sur les véhicules terrestres à moteur) :*

- *son* amendement n° 76 soutenu par M. François Asensi (de suppression) (p. 117) : rejeté au scrutin public (p. 118).

Article 55 *(exécution forcée sur les véhicules terrestres à moteur) :*

- *son* amendement n° 77 (de suppression) : rejeté (p. 118).

Article 58 *(conditions exigées pour procéder à une expulsion) :*

- *soutient* l'amendement n° 82 de M. François Asensi (supprime toute restriction à la règle selon laquelle l'expulsion ou l'évacuation d'un immeuble ne peut être poursuivie qu'en vertu d'une décision de justice) : rejeté (p. 120) ;

- *soutient* l'amendement n° 83 de M. François Asensi (supprime le procès-verbal de conciliation exécutoire) : rejeté (p. 120) ;

- *soutient* l'amendement n° 102 de M. Jacques Brunhes (impose un relogement respectant l'unité et les besoins de l'occupant et de sa famille après toute expulsion) (p. 120) : rejeté au scrutin public (p. 121).

Article 59 *(respect d'un délai supplémentaire d'un mois après le commandement pour procéder à l'expulsion) :*

- *soutient* l'amendement n° 103 de M. François Asensi (porte le délai supplémentaire après le commandement pour procéder à l'expulsion de un à deux mois) : rejeté (p. 121).

Article 62 *(sort des meubles situés dans le logement de la personne expulsée) :*

- *son* amendement n° 105 (protège les documents personnels relatifs à la vie de famille) : rejeté (p. 122).

Article 73 *(conversion de la saisie conservatoire en voie d'exécution forcée) :*

- *son* amendement n° 84 (précise que la vente ne peut avoir lieu moins de trois mois après la délivrance du titre exécutoire) : rejeté (p. 123).

- **Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du président de la République et de celle des députés (n° 1183).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 avril 1990] :

Amnistie des infractions liées au financement des partis et des campagnes électorales (p. 84).

Campagnes électorales :

- commission nationale de contrôle (p. 84) ;

- financement et dons privés (p. 84).

Conseil constitutionnel (décision du 11 janvier 1990) (p. 84).

Partis politiques : statut et liberté d'exercice (p. 84).

Vie publique (moralisation) (p. 84).

Vote contre du groupe communiste (p. 84).

Discussion des articles [4 avril 1990] :

Article 6 *(inéligibilité) :*

- *son* amendement n° 9 (prévoit l'inéligibilité pour cinq ans des personnes ayant été poursuivies pour une infraction même amnistiée commise en relation avec le financement des partis politiques et des campagnes électorales) : rejeté (p. 86).

- **Projet de loi instituant la médiation devant les juridictions de l'ordre judiciaire (n° 636).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 avril 1990]

Fonctionnement de la justice : carences (p. 173).

Médiation :

- champ d'application (p. 173) ;
- conditions d'exercice (p. 173) ;
- coût (p. 174) ;
- magistrat (pouvoirs dans le cadre de la médiation) (p. 173, 174).

Rappel au règlement : demande une suspension de séance pour déterminer la position du groupe communiste sur la décision du président de séance (p. 172).

Discussion des articles [5 avril 1990] :

Article 1er *(modalités de désignation du médiateur et définition de sa mission) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 16 de M. Jacques Brunhes (limite la médiation à la procédure civile) à l'amendement n° 1 de la commission (propose au juge de recueillir l'accord des parties pour pouvoir recourir à la désignation du médiateur et précise la mission du médiateur) (p. 174) ;
- *son* sous-amendement n° 17 (exclut les litiges relatifs au droit du travail) à l'amendement n° 1 de la commission (p. 174) : rejeté (p. 175) ;
- *son* amendement n° 11 (exclut de la médiation les litiges relatifs au droit du travail) : devenu sans objet.

Explications de vote :

Vote contre du groupe communiste (p. 176).

- Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).

Première lecture :

Discussion des articles [17 avril 1990] :

Article 2 *(agissements discriminatoires de personnes privées : refus d'un bien ou d'un service, refus d'embauche ou de licenciement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de Mme Muguette Jacquaint (étend la protection des personnes malades ou des handicapés en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement) (p. 397) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission des affaires culturelles (étend la protection des personnes malades en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement sauf intérêt légitime de l'employeur) (p. 397).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Associations (possibilité pour les associations luttant contre l'exclusion des personnes en état de grande pauvreté de se constituer partie civile) (p. 2644).

Discriminations des personnes handicapées ou malades (p. 2644).

Emploi : embauche et licenciement (discriminations liées à l'état de santé ou au handicap) (p. 2644).

Exclusion (lutte contre l'exclusion) (p. 2644).

Travail : licenciement (en raison des mœurs) (p. 2644).

Discussion des articles [19 juin1990] :

Article 1er *(agissements discriminatoires d'une autorité publique : refus du bénéfice d'un droit en raison de l'état de santé ou du handicap) :*

- *son* amendement n° 12 (interdit les discriminations fondées sur les mœurs) : adopté (p. 2646).

Article 2 *(agissements discriminatoires de personnes privées : refus d'un bien ou d'un service, refus d'embauche ou licenciement) :*

- *son* amendement n° 13 (punit les personnes refusant de fournir un bien ou un service à des personnes handicapées sur le seul motif de leur handicap) : retiré (p. 2647) ;
- *son* sous-amendement n° 18 (n'autorise le refus d'embauche ou le licenciement qu'en cas d'inaptitude médicale totale et définitive) à l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : rejeté (p. 2647) ;
- *son* amendement n° 16 (n'autorise le refus d'embauche ou le licenciement qu'en cas d'inaptitude médicale totale et définitive) : devenu sans objet (p. 2647).

Article 2 *bis* *(expertise médicale ordonnée par la juridiction) :*

- *son* amendement n° 14 (de suppression) : adopté (p. 2647).

Article 3 *(exclusion concernant certains contrats d'assurance ou de prévoyance complémentaires) :*

- *son* amendement n° 15 (de suppression) : rejeté (p. 2647).

Article 5 *(interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de son état de santé) :*

- *son* amendement n° 17 (de conséquence) : rejeté (p. 2649).

Article 7 *(faits justificatifs) :*

- *son* amendement n° 10 (de suppression) (p. 2649) : adopté au scrutin public (p. 2650).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 juin 1990] :

Accords de Schengen (p. 2686).

Explications de vote.:

Abstention du groupe communiste (p. 2690).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Communautés européennes (place du droit européen dans la hiérarchie des normes ; contrôle effectué par le Conseil constitutionnel) (p. 646)

Constitution :

- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - champ d'application (p. 647, 648) ;
  - comparaisons internationales (p. 646) ;
  - effets juridiques (p. 647) ;
- équilibre des pouvoirs (rupture) (p. 646) ;
- révision : généralités (p. 647).

Décisions du Conseil constitutionnel : jurisprudence (p. 647, 648).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 646, 647, 648).

Lois : déclin (p. 646, 647, 648).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) : nomination des membres (p. 647).

Parlement (droits) : abaissement (p. 646).

Président de la République : déclarations (p. 647).

Rappel au règlement : regrette l'amalgame entre le Front national et le parti communiste (p. 621).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 6 soutenu par M. Jacques Brunhes (prévoit que le contrôle de constitutionnalité des lois est assuré par une commission parlementaire) : rejeté (p. 678).

Rappel au règlement : proteste contre le déploiement de forces de police autour du Palais Bourbon, à l'occasion de la venue d'une délégation des personnels du centre hospitalier de Concarneau [27 avril 1990] (p. 644).

- Conclusions du rapport de la commisaion des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Discussion des articles [2 mai 1990] :

Article 2 *(organisation chaque année d'une journée d'information et d'action antiraciste)* :

- *son* sous-amendement n° 98 (réintroduit l'organisation d'une journée d'information antiraciste) à l'amendement n° 7 du Gouvernement (prévoit que le 21 mars de chaque année la commission nationale consultative des droits de l'homme remet un rapport public au Gouvernement sur la lutte contre le racisme) (p. 939) : rejeté (p. 940) ;
- *son* sous-amendement n° 99 (prévoit que le rapport est déposé devant le Parlement et fait l'objet d'un débat public) à l'amendement n° 7 du Gouvernement (p. 939) : rejeté (p. 940).

Article 9 *(institution d'un délit réprimant la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité) :*

- *son* amendement n° 6 corrigé soutenu par M. Jean-Claude Gayssot (incrimine la négation de l'existence de l'holocauste nazi) : retiré (p. 956).

Avant l'article 14 :

- *son* amendement n° 3 (précise que la comparution immédiate est une procédure applicable en cas de délit à caractère raciste) : retiré (p. 958).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 4 (renforce la répression contre le travail clandestin) : retiré (p. 959).

Article 15 *(dépôt d'un rapport gouvernemental annuel relatif à la lutte contre le racisme) :*

- *son* amendement n° 13 : devenu sans objet (p. 960).

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux psychiatriques (austérité budgétaire) (p. 1313, 1314).

Libertés individuelles : malades mentaux (extension et garanties des droits) (p. 1314).

Santé publique : psychiatrie :
- généralités (p. 1313, 1314) ;
- placements psychiatriques :
  - « judiciarisation » (p. 1314) ;
  - sorties et réinsertion (généralités) (p. 1314) ;
- prévention (p. 1314) ;
- sectorisation (p. 1313).

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 1er *(organisation générale de lutte contre les maladies mentales et droits des personnes hospitalisées en raison de leurs troubles mentaux)* :

Article L. 326-1 du code de la santé publique (consentement du malade à l'hospitalisation) (p. 1326) :

- *son* amendement n° 130 (requiert l'intervention de l'autorité judiciaire dans les procédures de placement psychiatrique) : rejeté (p. 1328).

Après l'article L. 326-1 du code de la santé publique :

- *soutient* l'amendement n° 43 de M. Georges Hage (dispose que nul ne peut faire l'objet d'un placement psychiatrique sur le seul fait que ses idées ou son comportement s'écartent des normes dominantes) : rejeté (p. 1329).

Article L. 326-2 du code de la santé publique (hospitalisation libre) :

- *soutient* l'amendement n° 44 de M. Georges Hage (rappelle que les personnes hospitalisées avec leur consentement doivent être considérées comme des citoyens à part entière) : rejeté (p. 1329).

Article L. 326-3 du code de la santé publique (droits des malades hospitalisés sans leur consentement) :

- *soutient* l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (précise que la cessation de la contrainte dont fait l'objet une personne hospitalisée sans son consentement, doit être recherchée en toutes circonstances) : rejeté (p. 1330) ;

- *son* amendement n° 45 rectifié (complète les droits de la personne faisant l'objet d'un placement par le droit à l'information et aux activités culturelles) (p. 1331) : rejeté (p. 1334).

Article L. 327 du code de la santé publique (mise sous sauvegarde de justice) :

- *défavorable* à l'amendement n° 89 du Gouvernement (dispose que le préfet doit être informé par le procureur de la mise sous sauvegarde) (p. 1334).

Article L. 329 du code de la santé publique (mise sous tutelle ou curatelle) :

- *son* amendement n° 131 (dispose que le tuteur ne peut être choisi parmi les membres du personnel de l'hôpital psychiatrique) (p. 1335) : rejeté (p. 1336).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 58 (interdit toute discrimination fondée sur une hospitalisation psychiatrique dans l'accès à l'emploi) : rejeté (p. 1336) ;

- *son* amendement n° 59 (supprime toute possibilité de recherche biomédicale sur des personnes sans bénéfice direct pour leur santé) (p. 1336) ; rejeté (p. 1337).

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales)* :

Article L. 331 du code de la santé publique (établissements habilités à recevoir des personnes hospitalisées sans leur consentement) :

- *son* amendement n° 49 (n'accorde l'habilitation à recevoir des malades hospitalisés sans leur consentement qu'aux établissements assurant le service public hospitalier) (p. 1340) : rejeté (p. 1341).

Article L. 332 du code de la santé publique (transfert pour placement de personnes hospitalisées) :

- *défavorable* à l'amendement n° 5 deuxième rectification de la commission (prévoit la procédure à respecter lorsqu'un malade hospitalisé dans un établissement à caractère général est atteint de troubles mentaux) (p. 1341).

Article L. 332-3 du code de la santé publique (commission départementale des hospitalisations psychiatriques) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 de la commission (modifie la composition de la commission) (p. 1343) ;

- *son* amendement n° 132 (impose à la commission un contrôle systématique de la situation des mineurs) : rejeté (p. 1344) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. Georges Hage (impose à la commission le contrôle des personnes qui ont fait l'objet de placements successifs) : rejeté (p. 1344) ;

- *son* amendement n° 68 (dispose que la commission peut saisir le président du tribunal de grande instance de la situation des personnes hospitalisées) (p. 1344) : rejeté (p. 1345).

Article L. 333 du code de la santé publique (conditions du placement à la demande d'un tiers) :

- *son* amendement n° 133 (exclut les médecins et les infirmiers des personnels autorisés à faire une demande d'hospitalisation) (p. 1345) : retiré (p. 1346) ;

- *son* amendement n° 52 (impose à la personne qui prend l'initiative d'un placement par un tiers de motiver sa demande) : adopté (p. 1346) ;

- *son* amendement n° 53 (dispose que l'un au moins des deux certificats médicaux nécessaires à l'hospitalisation sur demande d'un tiers émane d'un psychiatre praticien hospitalier) : rejeté (p. 1346) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 de M. Georges Hage (dispose que les deux certificats médicaux ne peuvent dater de plus de cinq jours) : rejeté (p. 1346).

Article L. 333-1 du code de la santé publique (admission du malade) :

- *son* amendement n° 69 (confère au président du tribunal de grande instance le pouvoir d'ordonner le placement à la demande d'un tiers) : rejeté au scrutin public (p. 1347).

Article L. 334 du code de la santé publique (certificat du psychiatre de l'établissement) :

- *soutient* l'amendement n° 55 de M. Georges Hage (précise que le psychiatre qui établit le certificat médical après l'admission doit être un psychiatre praticien hospitalier) : rejeté (p. 1349).

Article L. 336 du code de la santé publique (placement dans un établissement privé) :

- *son* amendement n° 70 (de suppression) (p. 1349) : rejeté (p. 1350).

Article L. 338 du code de la santé publique (levée d'un placement à la demande d'un tiers) :

- *son* amendement n° 56 corrigé (de conséquence) : retiré (p. 1350) ;

- *son* amendement n° 134 (supprime la personne qui a demandé le placement de la liste des destinataires du certificat de fin de placement) : rejeté (p. 1351).

Article L. 339 du code de la santé publique (personnes pouvant requérir la levée de placement) :

- *son* amendement n° 57 (supprime les références à l'ordre public et à la sûreté des personnes des conditions nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de placement d'office) : rejeté (p. 1351).

Article L. 340 du code de la santé publique (notifications de la sortie) :

- *son* sous-amendement n° 135 (supprime la communication des noms et des adresses des personnes qui recueillent le malade) à l'amendement n° 23 rectifié de la commission (supprime la qualification d'heures ouvrables pour le délai de notification) (p. 1351) : rejeté (p. 1352).

Article L. 342 du code de la santé publique (conditions du placement d'office) :

- *son* amendement n° 86 (requiert l'intervention du président du tribunal de grande instance dans la procédure de placement d'office) : rejeté (p. 1352).

Article L. 343 du code de la santé publique (mesures provisoires en cas de péril imminent) :

- *son* amendement n° 71 (prévoit la mise sous observation du patient et l'information du président du tribunal de grande instance dans les mesures provisoires en cas de péril imminent) : rejeté au scrutin public (p. 1368) ;

- *son* amendement n° 60 (supprime la référence à la notion de notoriété publique à propos de l'évaluation d'un danger imminent pour la sûreté des personnes) : rejeté (p. 1369).

Article L. 348 du code de la santé publique (placement d'office des personnes relevant de l'article 64 du code pénal) :

- *son* amendement n° 87 : devenu sans objet (p. 1370).

Article L. 348-1 du code de la santé publique (procédure de sortie des personnes placées d'office en application de l'article L. 348 du code de la santé publique) :

- *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. François Colcombet (prévoit la possibilité pour le tribunal de grande instance de prononcer une interdiction de séjour à l'encontre d'une personne qui a bénéficié de l'article 64 du code pénal et dont la sortie d'établissement spécialisé est envisagée) (p. 1371).

Article L. 350 du code de la santé publique (sorties d'essai) :

- *son* amendement n° 61 (dispose que le suivi de la sortie d'essai est assuré par le secteur psychiatrique concerné) (p. 1371) : adopté (p. 1372) ;

- *soutient* l'amendement n° 62 de M. Georges Hage (requiert l'intervention du médecin-chef du secteur dans la procédure de suivi) : rejeté (p. 1372) ;

- *son* amendement n° 64 : devenu sans objet (p. 1372) ;

- *son* amendement n° 65 corrigé : devenu sans objet (p. 1372).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 63 (prévoit une évaluation des dispositions de la loi dans les cinq années qui suivent sa promulgation) (p. 1375) : retiré (p. 1376).

Explications de vote :

Psychiatrie : placements psychiatriques (« judiciarisation ») (p. 1377).

Abstention du groupe communiste (p. 1377).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Communautés européennes : accords de Schengen (p. 2636).

Libertés individuelles : malades mentaux (extension et garanties des droits) (p. 2636).

Santé publique : psychiatrie :
- généralités (p. 2636) ;
- loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés (adaptation) (p. 2636) ;
- placements psychiatriques :
  - « judiciarisation » (p. 2636) ;
  - sorties et réinsertion (généralités) (p. 2636) ;
- prévention (p. 2636) ;
- sectorisation (p. 2636).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 1 (interdit toute recherche biomédicale sans bénéfice direct pour la santé du patient) : retiré (p. 2639).

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales) :*

- *son* amendement n° 2 (requiert l'intervention du président du tribunal de grande instance dans la procédure d'hospitalisation d'office) (p. 2642) ;

- *son* amendement n° 3 (prévoit la mise sous observation du patient et l'information du président du tribunal de grande instance dans les mesures provisoires en cas de péril imminent) (p. 2642).

Abstention du groupe communiste (p. 2642).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1185).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Généralités (p. 1667).

Agriculture (p. 1668).

Assainissement (p. 1668, 1669).

Environnement :
- pollutions de l'eau (p. 1668) ;
- qualité de l'eau (p. 1668) ;
- quantité d'eau (p. 1668).

Financement de l'eau (p. 1668)

Risques naturels : sécheresse (p. 1668).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. Charles Millon et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission de contrôle de la gestion du fonds d'action sociale (n° 1128).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Commission de contrôle (création) : abstention du groupe communiste (p. 1674).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 1744).

Eau (politique) (p. 1745).

Environnement (p. 1744).

Tourisme et loisirs (p. 1745).

Zones rurales :
- administration : présence des services publics dans les petites communes (p. 1745) ;
- agriculture (p. 1744) ;
- désertification (p. 1744) ;
- revalorisation et développement (p. 1744, 1745).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Agroalimentaire (industrie) (p. 2098, 2099).

Appellations d'origine contrôlées : historique (p. 2098).

Communautés européennes :
- ovins (p. 2098) ;
- politique agricole commune (p. 2098, 2099).

Consommation : exigences des consommateurs (p. 2099).

Environnement (p. 2099).

Prix agricoles (p. 2099).

Viticulture (p. 2098).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Joseph-Henri Maujoüan du Gasset (organise la protection des aires géographiques lorsqu'elles sont déclarées d'intérêt public, en requérant l'avis conforme du ministre chargé de l'agriculture après consultation de l'I.N.A.O.) (p. 2120) ;

- *favorable* à l'amendement n° 40 de M. Germain Gengenwin (organise la protection des aires géographiques lorsqu'elles sont déclarées d'intérêt public en requérant dans un délai de deux mois l'avis conforme du ministre chargé de l'agriculture après consultation de l'I.N.A.O) (p. 2120).

Article 7-7 de la loi du 6 mai 1919 (extension du rôle de l'I.N.A.O.) :

- *favorable* à l'amendement n° 29 de M. Pierre Goldberg (prévoit que l'I.N.A.O. contrôle la formation et l'évolution des prix de la production à la consommation) (p. 2123).

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Pierre Goldberg (précise la composition des trois comités nationaux) (p. 2124) : rejeté (p. 2125) ;

- *favorable* à l'amendement n° 48 de M. Alain Brune (prévoit la représentation des consommateurs à l'I.N.A.O.) (p. 2126).

Article 4 *(validation législative)* :

ses observations (p. 2129).

Assemblée nationale (amendements : irrecevabilité) (p. 2129).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 2129).

Environnement (p. 2129).

Prix agricoles (p. 2129).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste (p. 2134).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Agroalimentaire (industrie) (p. 2951).

Commautés européennes : politique agricole commune (p. 2951).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2950).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Aide juridique et judiciaire (p. 2464)

Avocats :
- conseil national du barreau (p. 2466) ;
- indépendance (p. 2465, 2466) ;
- rôle et missions (p. 2465, 2466) ;
- salariat (p. 2465).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2465).

Rapports : rapport Soulez-Larivière (p. 2465, 2466).

Sociétés de capitaux des professions libérales : capital social (détention) (p. 2465).

Usagers (protection) (p. 2465).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 1er *(art. premier de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

- *son* amendement n° 194 (de suppression) (p. 2519) : rejeté (p. 2520).

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de la commission (permet aux avocats de recevoir des mandats confiés par justice) (p. 2523).

Article 2 *(art. 3 de la loi du 31 décembre 1971 : prestation de serment) :*

- *son* amendement n° 195 (précise les termes du serment) : adopté (p. 2530).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession)* :

défavorable (p. 2534).

Salariat (p. 2534).

Indépendance des avocats (p. 2534).

Sociétés de capitaux (p. 2534).

- *son* amendement n° 196 (supprime la société de capitaux comme forme d'exercice de la profession d'avocat) (p. 2537) : rejeté au scrutin public (p. 2538).

- *son* amendement n° 198 rectifié (précise que les sociétés de capitaux ne peuvent être détenues que par des avocats en exercice) : vote réservé jusqu'à la discussion de l'amendement n° 129 rectifié (p. 2538) : retiré (p. 2550).

- *son* amendement n° 197 de M. Gilbert Millet (supprime le salariat) (p. 2538) : rejeté au scrutin public (p. 2541).

- *son* amendement n° 199 (permet à l'avocat salarié de constituer sa clientèle personnelle) (p. 2541) : rejeté (p. 2542).

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Roland Blum (précise que les litiges nés d'un contrat de travail relèvent du tribunal de grande instance après médiation du bâtonnier) (p. 2546).

- *favorable* à l'amendement n° 129 rectifié de la commission (interdit aux sociétés de capitaux d'avocats l'appel à des capitaux extérieurs ou le recours à des participations croisées entre sociétés d'avocats) (p. 2550).

Article 6 *(art. 12 de la loi du 31 décembre 1971 : formation professionnelle)* :

- *son* amendement n° 200 (réduit à un an la durée des études au centre de formation) (p. 2554) : devenu sans objet (p. 2555).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau)* :

- *son* amendement n° 202 (de suppression) (p. 2569) : adopté (p. 2571).

Article 14 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : situation du personnel salarié de la nouvelle profession)* :

- *favorable* à l'amendement n° 142 de la commission (prévoit que les rapports des avocats et des conseils juridiques avec leurs personnels sont régis à partir du 1er septembre 1991 par la convention collective la plus favorable) (p. 2577).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé)* :

Article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de la commission (exige de toutes les personnes habilitées à donner des consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé, les conditions de diplômes et de moralité requises pour les avocats) (p. 2582).

- *défavorable* à l'amendement n° 99 rectifié de M. Serge Charles (exige de toutes les personnes habilitées à donner des consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé, les conditions de diplômes et de moralité requises pour les avocats) (p. 2580) : rejeté au scrutin public (p. 2583).

Article 58 de la loi du 31 décembre 1971 (précédemment réservé) :

- *son* amendement n° 206 (étend aux unions syndicales le droit de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes se rapportant à leur objet) : devenu sans objet (p. 2589).

- *son* sous-amendement n° 207 (étend la possibilité de donner des consultations juridiques à toute personne) à l'amendement n° 160 de la commission (retire aux associations le droit de rédiger des actes et limite le droit de donner des consultations juridiques à leurs membres) : adopté (p. 2590).

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *favorable* à l'amendement n° 163 de la commission (n'autorise les consultations juridiques organisées par les organes de presse que dans la mesure où elles sont effectuées par un membre d'une profession juridique) (p. 2592).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires)* (p. 2690) :

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Jean-Pierre Philibert (précise les conditions d'exercice des activités juridiques permettant l'accès à la nouvelle profession d'avocat) (p. 2692).

- *son* amendement n° 203 rectifié (permet aux personnes ayant exercé une activité de juriste dans une entreprise ou dans une administration de bénéficier des « passerelles » prévues au paragraphe VII) (p. 2693) : rejeté (p. 2694).

Article 21 *(art. 67 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : dénomination des cabinets d'avocat et réseaux)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Jean-Pierre Philibert (permet l'affiliation à des réseaux non exclusivement juridiques) (p. 2715).

Explications de vote [20 juin 1990] :

Réforme des professions juridiques et judiciaires : nécessité de la réforme (p. 2733, 2734).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 2733) ;
- principe (p. 2733).

Usagers (protection) (p. 2734).

Vote contre du groupe communiste (p. 2734).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1990] :

Aide juridique et judiciaire (p. 6608).

Justice (égalité d'accès) (p. 6608, 6609).

Sociétés de capitaux des professions libérales : principe (p. 6608).

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 1er *(art. premier de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice)* :

- *son* amendement n° 46 (de suppression) : rejeté au scrutin public (p. 6614).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession)* :

- *son* amendement n° 47 (interdit l'exercice de la profession d'avocat en temps que salarié et la possibilité d'appel à des capitaux privés extérieurs) (p. 6618) : rejeté au scrutin public (p. 6619) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 10 rectifié de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit l'ouverture du capital social des sociétés d'avocats sous certaines conditions à des non-professionnels) (p. 6621) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Serge Charles (limite à 25 p. 100 du capital la part maximale que pourraient détenir des non-professionnels dans une société d'avocats) (p. 6621).

Article 4 *(constitution de groupements entre avocats appartenant à des barreaux différents)* :

- *son* amendement n° 166 (de suppression) : rejeté (p. 6622) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-Pierre Philibert (permet à l'association ou à la société de postuler auprès de chaque tribunal par le ministère d'un avocat salarié inscrit au barreau établi près de ce tribunal) (p. 6623).

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 174 de M. Jean-Jacques Hyest (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6626).

Article 9 *bis* *(conseil régional des barreaux)* :

- *son* amendement n° 167 (de suppression) : adopté (p. 6631).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau)* :

- *son* amendement n° 49 (de suppression) (p. 6631) : rejeté (p. 6632) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 104 corrigé de la commission (prévoit une élection paritaire entre anciens avocats et anciens conseils juridiques au sein du conseil national) (p. 6634) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 176 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit la consultation du Conseil national du barreau sur les projets législatifs ou réglementaires intéressant la profession d'avocat) à l'amendement n° 104 corrigé de la commission (p. 6634) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 177 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que seuls les représentants des ordres et des bâtonniers peuvent désigner des délégués au Conseil national du barreau) à l'amendement n° 104 corrigé de la commission (p. 6634).

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la Caisse nationale des barreaux français)* :

- *son* amendement n° 168 (prévoit que les avocats salariés sont affiliés à la Caisse nationale du barreau français) : rejeté (p. 6647)

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires)* :

- *son* amendement n° 145 (précise que les collaborateurs des groupes parlementaires sont considérés comme juristes d'entreprise) : rejeté (p. 6651).

Article 19 *(art. 53 de la loi du 31 décembre 1971 : décrets d'application)* :

- *défavorable* (p. 6656).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé)* :

Article 54 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *favorable* à l'amendement n° 148 rectifié du Gouvernement (supprime la condition de diplôme pour l'exercice du droit) (p. 6650).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 149 du Gouvernement (reconnaît aux associations le droit de donner des consultations juridiques à d'autres personnes qu'à leurs membres) (p. 6665).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 51 corrigé (prévoit que les dépôts prévus à l'article 1936 du code civil donnent lieu à des intérêts) : rejeté (p. 6669).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Sociétés de capitaux des professions libérales :

- capital social (détention) (p. 7165, 7166) ;
- principe (p. 7165, 7166).

Vote contre du groupe communiste (p. 7166).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Deuxième lecture :

Explications de vote [15 juin 1990] :

Vote contre du groupe communiste (p. 2519).

- Projet de loi modifiant la date d'entrée en vigueur de la loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales (n° 1434).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Essais biomédicaux (réglementation) (p. 2631).

Loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales : éthique (p. 2631).

Discussion de l'article unique [19 juin 1990] :

Après l'article unique :

- *son* amendement n° 1 corrigé (supprime toute recherche biomédicale sur des personnes dépendantes sans bénéfice direct pour leur santé) (p. 2632) : rejeté au scrutin public (p. 2633).

Essais biomédicaux : protection des personnes (p. 2632, 2633).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 6 *(catégories de personnes ne pouvant pas participer au capital des sociétés d'exercice libéral) :*

- *son* amendement n° 34 (interdit pour toutes les sociétés d'exercice libéral la détention d'une partie du capital par un non-professionnel) : rejeté (p. 2741).

Explications de vote [20 juin 1990] :

Professions libérales : indépendance (p. 2748).

Sociétés de capitaux des professions libérales (détention du capital) (p. 2748).

Vote contre du groupe communiste (p. 2748).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 6 *(catégories de personnes ne pouvant pas participer au capital des sociétés d'exercice libéral) :*

- *son* amendement n° 11 soutenu par M. René Carpentier (interdit la détention directe ou indirecte de parts représentant tout ou partie du capital social par des non-professionnels) : rejeté (p. 6725).

- Projet de loi, adopté par le Sénat modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 juin 1990] :

Accords de Schengen (p. 2686).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste (p. 2690).

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [26 juin 1990] :

Article 8 *(mannequins, agences de mannequins et utilisateurs)* :

Article L. 763-4 du code du travail (contrat de mise à disposition d'un mannequin) :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (supprime la remise obligatoire au mannequin d'un exemplaire du contrat de mise à disposition) (p. 2948).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme)* :

- *favorable* à l'amendement n° 29 de M. René Couveinhes (introduit une dérogation pour les vins de pays, les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles) (p. 2973) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de la commission (permet au préfet d'autoriser exceptionnellement la publicité pour les boissons alcooliques à l'occasion de manifestations culturelles, commerciales ou agricoles) (p. 2974) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (permet au ministre chargé de la santé d'autoriser la publicité en faveur de fêtes ou foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales) (p. 2974) ;

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 9 de M. Georges Hage (dispose que la loi entrera en vigueur après l'adoption par l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne de dispositions similaires) (p. 2987).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Troisième lecture :

Principaux thèmes développés [27 juin 1990] :

Personnel : statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 3036).

Secteur public : transformation des P et T en deux exploitants publics :

- concertation (p. 3036) ;
- privatisation (processus) (p. 3036) ;
- service public (modernisation) (p. 3036).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

Aide judiciaire (p. 4165, 4166).

Education surveillée : généralités (p. 4165).

Gouvernement : ministère de la justice :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4165) ;
- personnels (p. 4166).

Magistrature :
- « malaise » (p. 4166) ;
- statut (p. 4166) ;

Premier ministre : engagements (1991 : année de la justice) (p. 4165) ; service public de la justice : lenteur et dysfonctionnements (p. 4165).

Système pénitentiaire :
- administration pénitentiaire : personnels (formation et revalorisation) (p. 4166) ;
- prisons (programme d'équipement des 13 000 places) (p. 4165).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Sécurité civile :
- incendies de forêt (lutte contre) (p. 5226) ;
- sapeurs-pompiers (statut) (p. 5224, 5225).

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : pauvreté : lutte contre (réduction des crédits) (p. 5044).

Gouvernement : ministère des affaires sociales et de la solidarité, secrétariat d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, secrétariat d'Etat aux handicapés : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5045).

Handicapés : centres d'aide par le travail (C.A.T.) : nombre de places (p. 5045).

Hôpitaux et cliniques : réforme (p. 5043, 5044).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : injustice et inégalités (p. 5044).

Pharmacie : médicaments : remboursement (p. 5044).

Professions médicales : médecine libérale : conventionnement (p. 5043).

Protection sociale : menaces sur la protection sociale (p. 5043, 5044).

Santé publique :
- carte sanitaire (p. 5043, 5044) ;
- politique de prévention (p. 5044).

Vie, médecine et biologie : avortement : opinion du nouveau ministre, M. Bruno Durieux (p. 5045).

Questions :

Action sociale et solidarité nationale :
- pauvreté (insuffisance de la lutte) (p. 5077) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I) : réforme (p. 5077).

Sécurité sociale : prestations familiales : revalorisation (p. 5075).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

Assemblée de Corse : mode de scrutin et composition (p. 5821).

Communautés européennes (p. 5820, 5821, 5822).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse :
- environnement (p. 5821) ;
- transfert de compétences (principe) (p. 5821).

Conseil exécutif : compétences et constitution (p. 5821).

Conseils consultatifs (p. 5821).

Elections et référendums : listes électorales (révision) (p. 5821).

Etat : rôle et missions en Corse (p. 5820, 5821).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (propositions) (p. 5821, 5822).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5822).

Politique économique :
- continuité territoriale et transports (p. 5821) ;
- développement économique et investissements (p. 5820, 5821).

Ressources fiscales et financières (p. 5821, 5822).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5820, 5821, 5822).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français)* :
- *favorable* (p. 5851).
- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Roland Carraz (supprime la notion de peuple corse et la remplace par celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5871).

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution)* :
- *ses observations* (p. 5872).

Autonomie (peuple corse) (p. 5872).

- *son* amendement n° 83 (fusionne le Conseil économique et social et le conseil culturel) (p. 5875) : adopté au scrutin public après rectification (p. 5877).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable)* :

Article L. 364 du code électoral :

- *favorable* à l'amendement n° 84 de M. Paul Lombard (prévoit le même mode de scrutin que pour les élections régionales) (p. 5881).

Article L. 365 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 85 de M. Jean Tardito (de suppression) : rejeté (p. 5881).

Article L. 375 du code électoral :

- *son* amendement n° 86 : devenu sans objet (p. 5886).

Article L. 379 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 87 de M. Guy Hermier (prévoit qu'un représentant de chaque liste siège à la commission de propagande) : rejeté (p. 5886).

Article 16 *(réunions de l'Assemblée)* :

- *son* sous-amendement n° 171 (fixe à trois mois la durée des deux sessions) à l'amendement n° 14 de la commission (attribue au président le droit de convoquer l'Assemblée et fixe la date d'ouverture des deux sessions) (p. 5917) : adopté (p. 5918) ;
- *son* amendement n° 90 (fixe à 10 jours la durée maximale des sessions extraordinaires) : retiré (p. 5918).

Après l'article 19 :

- *son* sous-amendement n° 172 (substitue la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne à celle au plus fort reste) à l'amendement n° 22 de la commission (de coordination) (p. 5920) ; rejeté (p. 5921).

Article 22 *(règlement intérieur)* :

- *son* amendement n° 91 soutenu par M. Paul Lombard (précise que le règlement doit garantir le pluralisme dans les différentes instances de l'Assemblée) : rejeté (p. 5922).

Article 23 *(compétences de l'Assemblée)* :

- *son* amendement n° 173 corrigé (précise que l'Assemblée contrôle le Conseil exécutif) (p. 5922) : adopté (p. 5923).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 231 corrigé de M. Pierre Pasquini (supprime les dispositions permettant à l'Assemblée de proposer des modifications aux textes relatifs à l'ensemble des collectivités territoriales de Corse) (p. 5925).

Article 25 *(dissolution de l'Assemblée)* :

- *soutient* l'amendement n° 93 de M. Guy Hermier (de suppression) : rejeté (p. 5928).

Article 26 *(compétences du conseil exécutif)* :

- *son* sous-amendement n° 174 corrigé (prévoit que le plan de développement est élaboré en concertation avec les collectivités locales) à l'amendement n° 32 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5929).

Article 32 *(rapport annuel présenté à l'Assemblée)* :

- *son* amendement n° 95 soutenu par M. Paul Lombard (prévoit que le rapport est soumis au vote) : rejeté (p. 5940).

Article 38 *(mise en jeu de la responsabilité du conseil exécutif)* :

- *son* amendement n° 175 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (supprime le mécanisme de la motion de défiance constructive) : rejeté (p. 5945).

Article 41 *(contrôle budgétaire)* :

- *son* amendement n° 96 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (prévoit que la saisine de la chambre régionale des comptes n'a pas d'effet suspensif) : adopté (p. 5947).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs)* :

- *son* amendement n° 98 : devenu sans objet (p. 5949).

Article 46 *(attributions du représentant de l'Etat)* :

- *son* amendement n° 118 soutenu par M. Paul Lombard (précise qu'un débat sur l'activité des services de l'Etat aura lieu chaque année au sein de l'Assemblée de Corse) : rejeté (p. 5952).

Article 51 *(enseignement supérieur)* :

- *son* amendement n° 177 soutenu par M. Paul Lombard (précise que les décisions en matière de formation supérieure sont prises après avis conforme de l'université de Corse) : rejeté (p. 5953) ;
- *son* amendement n° 240 soutenu par M. Paul Lombard (précise que l'enseignement supérieur s'effectue en Corse dans le cadre de la politique nationale) (p. 5953) : rejeté (p. 5954).

Article 54 *(compétences de la collectivité territoriale en matière de communication audiovisuelle)* :

- *son* amendement n° 100 soutenu par M. Paul Lombard (précise que la collectivité territoriale de Corse conclut des conventions avec la radio et la télévision en vue de garantir l'expression pluraliste en Corse) : rejeté (p. 5955).

Article 57 *(plan de développement de la Corse)* :

- *son* amendement n° 179 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (étend la consultation pour l'élaboration du plan de développement à l'ensemble des communes) (p. 5960) : adopté (p. 5961).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse)* :

Article L. 144-5 du code de l'urbanisme :

- *son* amendement n° 103 soutenu par M. Paul Lombard (de suppression) (p. 5963) : rejeté (p. 5964).

Article 59 *(aides de la collectivité territoriale au développement économique)* :

- *son* amendement n° 180 soutenu par M. Paul Lombard (supprime la possibilité pour la collectivité territoriale de participer à un fonds de développement économique géré par une société de développement régional) : rejeté (p. 5976) ;
- *son* amendement n° 104 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (précise qu'aucune zone économique franche ne peut être constituée en Corse) (p. 5976) : retiré (p. 5977).

Après l'article 59 :

- *son* amendement n° 105 soutenu par M. Paul Lombard (précise la composition du comité de coordination pour le développement industriel de la Corse et son rôle) : rejeté (p. 5977).

Après l'article 60 :

- *son* amendement n° 106 soutenu par M. Paul Lombard (prévoit que l'Assemblée pourra décider l'affichage dans les mairies des bénéficiaires des aides économiques de toute nature) : rejeté (p. 5980).

Après l'article 63 :

- *son* amendement n° 181 soutenu par M. Paul Lombard (institue un comité consultatif de l'eau auprès de l'Assemblée) : rejeté (p. 5981).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent)* :

- *son* amendement n° 117 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) : adopté (p. 5985) ;
- *son* amendement n° 109 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (précise que les compagnies maritimes assurant la liaison entre la Corse et le continent sont des compagnies publiques) : rejeté (p. 5986) ;
- *son* amendement n° 110 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (précise que les compagnies aériennes assurant la liaison entre la Corse et le continent sont des compagnies publiques) : rejeté (p. 5986).

Article 72 *(confirmation du droit en vigueur)* :

- *son* amendement n° 182 corrigé soutenu par M. Paul Lombard (prévoit que le Conseil économique, social et culturel établira un rappport d'information sur la réalisation d'un gazoduc en Corse) (p. 5990) : rejeté (p. 5991).

Article 75 *(droit de consommation sur les alcools)* :

- *son* amendement n° 183 soutenu par M. Paul Lombard (crée en Corse un impôt sur les grandes fortunes dont le produit est inscrit en recettes au budget de la collectivité territoriale) : rejeté (p. 5993).

Article 80 *(refonte des listes électorales)* :

- *son* amendement n° 116 soutenu par M. Paul Lombard (prévoit que les personnes nées dans une commune et qui sont inscrites sur la liste électorale pourront s'inscrire à nouveau sur ces listes) : rejeté (p. 5995)

- **Rappel au règlement :** demande au ministre des affaires étrangères de rester très ferme sur la question des droits de l'homme lors de ses entretiens avec le ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran [6 décembre 1990] (p. 6507).

- **Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

Assemblée nationale : projet portant diverses mesures d'ordre social (D.M.O.S) (p. 6493).

Hôpitaux et cliniques :
- cliniques privées (forfait biologie, conventions, harmonisation avec le secteur public) (p. 6493) ;
- hôpitaux (crise) (p. 6493) ;
- projet de loi portant réforme hospitalière (p. 6493).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application et conséquences (p. 6493, 6494).

Professions médicales :
- études médicales (aménagements) (p. 6493) ;
- internat pour tous (p. 6493).

Retraites : généralités : pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 6494).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : intégration progressive (p. 6494).

Santé publique :
- centres de soins et centres de santé (p. 6494) ;
- Union des caisses nationales de sécurité sociale (U.C.A.N.S.S.) (composition du conseil d'administration) (p. 6494).

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Article 6 précédemment réservé *(études médicales)* :

- *défavorable* (p. 6566).

- *son* amendement n° 95 (de précision) : vote réservé (p. 6566) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;

- *son* amendement n° 90 (supprime la délégalisation des dispositions relatives au concours de l'internat) (p. 6566) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6567) ; considéré comme adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;

- *son* amendement n° 91 (autorise les résidents à effectuer des stages de plus d'un semestre dans les centres hospitaliers universitaires) : vote réservé (p. 6567) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 9 corrigé de la commission (supprime la possibilité accordée à des étudiants n'ayant pas suivi le premier cycle des études médicales de s'inscrire en second cycle) (p. 6570) ;

- *son* amendement n° 92 (dispose que les internes de spécialités exercent leurs fonctions durant au moins deux semestres dans les hôpitaux généraux) (p. 6571) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6572) ; considéré comme adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;

- *son* amendement n° 94 (dispose que le Gouvernement s'engage à présenter lors de la session d'automne un projet tendant à rétablir les modalités de l'internat pour tous) (p. 6572) : vote réservé (p. 6573) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 9 *(allégement des charges sociales des centres de soins)* :

- *ses observations* (p. 6574).

Article 10 *(suppression du régime spécial de la Compagnie générale des eaux)* :

- *défavorable* (p. 6577, 6578).

- *soutient* l'amendement n° 29 de M. Georges Hage (de suppression) : vote réservé (p. 6578) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 12 *(mode de financement du régime d'assurance vieillesse des salariés)* :

- *ses observations* (p. 6581, 6582).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application et conséquences (p. 6581).

- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Georges Hage (de suppression) : vote réservé (p. 6584) : non soumis au vote en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Après l'article 16 :

- *défavorable* à l'amendement n° 142 du Gouvernement (fixe à 1,7 pour cent la revalorisation des pensions au 1er janvier 1991) (p. 6585).

Retraites : pensions (revalorisation, indexation) (p. 6585).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1990] :

Fonction publique territoriale (reprise de dispositions rejetées par le Parlement) (p. 7050).

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux (crise) (p. 7050).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (application et conséquences) (p. 7050).

Retraites : généralités : pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 7050).

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : intégration progressive (p. 7050).

Santé publique : centres de soins et centres de santé (p. 7050).

Sécurité sociale : dépenses de santé (maîtrise) (p. 7050).

Discussion des articles [18 décembre 1990] :

Article 6 *(dispositions relatives aux études médicales)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Jean-Pierre Foucher (dispose que les internes effectuent leur stage de deux semestres dans les hôpitaux généraux sous réserve que cette obligation soit compatible avec leur formation dans des conditions appréciées par l'autorité universitaire compétente) (p. 7056) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 63 de la commission (établit le régime juridique des stages des internes et des résidents) (p. 7057).

Après l'article 24 :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 du Gouvernement (baisse les taux plafonds des versements de transport) (p. 7061).

- **Rappel au règlement :** demande au Gouvernement de mettre fin aux ruptures des abonnements E.D.F. en cas de non-paiement par les usagers [10 décembre 1990] (p. 6600).

- **Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon et 99 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 21 décembre 1990.**

Principaux thèmes développés [21 décembre 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques : Préambule de 1946 (citation) (p. 7202).

Gouvernement : glissement à droite (p. 7204).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- censure du groupe communiste (p. 7202, 7203) ;
- injustice sociale (p. 7203).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (XXVIIIe congrès) (p. 7204).

Parlement :
- Article 49, alinéa 3, de la Constitution (utilisation abusive) (p. 7202, 7203) ;
- « mépris » affiché par le Gouvernement (p. 7203) ;
- rôle et image du Parlement (p. 7203, 7204).

Retraites : pensions (revalorisation, indexation) (p. 7203).

Sécurité sociale :
- branche maladie : baisse de la cotisation patronale (p. 7203) ;
- défense de la sécurité sociale (p. 7202).

Ne vote pas la censure (p. 7205).

MILLON (Charles)

Député de l'Ain

(3e circonscription)

U.D.F.

Président du groupe U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française ; président de ce groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 relative aux **lois de finances** et accordant aux **collectivités locales l'autonomie de gestion de leur trésorerie (n° 1303)** [26 avril 1990].

Proposition de loi relative à la **décentralisation de l'enseignement supérieur public et à l'autonomie des universités (n° 1309)** [2 mai 1990].

Proposition de loi relative à la **décentralisation de la formation professionnelle (n° 1317)** [2 mai 1990].

Proposition de loi relative à la **modernisation de l'Etat et à la déconcentration (n° 1446)** [13 juin 1990].

Proposition de loi tendant au **regroupement des dates des élections locales tous les trois ans (n° 1616)** [3 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Evénements de Vaulx-en-Velin :** cohésion de la société française ; budget de l'éducation nationale ; politique du logement social ; construction de prisons [10 octobre 1990] (p. 3547, 3548).

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement :** demande au ministre des affaires étrangères de retirer les propos tenus lors de sa réponse à une question de M. Philippe de Villiers sur la Lituanie [4 avril 1990] (p. 80).

- **Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).**

Principaux thèmes développés :

Europe de l'Est (Lituanie) (p. 204).

Rappel au règlement : s'inquiète du sort de la mission parlementaire qui doit témoigner du soutien apporté à la Lituanie [10 avril 1990] (p. 204).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Rappel au règlement : s'indigne du retrait d'un article du projet de loi et souligne l'urgence de la discussion (p. 505).

Enseignement supérieur :
- décentralisation : partenariat Etat-collectivités locales (p. 469) ;
- régions (accroissement et transfert de compétences) (p. 469) ;
- universités : carences (p. 468).

Discussion des articles :

Après l'article 16 :

- *défavorable* au sous-amendement n° 53 de Mme Muguette Jacquaint (précise que les activités prévues par l'amendement n° 21 doivent être compatibles avec les principes généraux du service public d'éducation) à l'amendement n° 21 de la commission (permet aux départements d'organiser, dans les locaux des anciennes écoles normales, des activités à caractère éducatif, sportif ou culturel compatibles avec la nature et l'aménagement de ces locaux, même sans avoir passé de conventions avec l'Etat) (p. 495).

Article 18 *(délégation de la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur aux collectivités locales) :*

- *défavorable* (p. 498, 499).

Enseignement supérieur :
- décentralisation (compétences des régions) (p. 498, 499) ;
- grands travaux et équipements (p. 502, 503) ;
- loi Falloux (p. 499).

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 504) : adopté au scrutin public (p. 506).

Avant l'article 19 :

- *son* amendement n° 91 (rétablit la neutralité fiscale entre un investissement effectué sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale et un investissement réalisé par un établissement scolaire sur financement de sa collectivité de rattachement) (p. 507) : rejeté (p. 508) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 97 de M. Georges Hage (rend compatible l'amendement n° 91 avec les dispositions de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage public) à l'amendement n° 91 (rétablit la neutralité fiscale entre un investissement effectué sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité territoriale et un investissement réalisé par un établissement scolaire sur financement de sa collectivité de rattachement) (p. 507) : rejeté (p. 508).

Après l'article 27 :

- *son* amendement n° 72 (prévoit, dans chaque région, un schéma prévisionnel de développement de l'enseignement supérieur, transmis pour avis conforme au Conseil régional) : rejeté (p. 539) ;

- *son* amendement n° 71 (associe le Conseil régional à toute décision de l'Etat concernant la création et l'implantation des établissements publics d'enseignement supérieur) : rejeté (p. 539).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Son intervention (p. 651).

Sa motion de renvoi en commission rectifiée soutenue par : *Mazeaud (Pierre)* (p. 660) : rejetée au scrutin public (p. 670).

Principaux thèmes développés :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - contrôle des actes du Gouvernement (inexistence) (p. 653) ;
  - saisine du Conseil constitutionnel (p. 653, 654) ;
- équilibre des pouvoirs (rupture) (p. 652, 653) ;
- projet de loi : Assemblée nationale (travail préparatoire sur le projet de loi) (p. 654) ;
- révision :
  - généralités (p. 652, 653, 654) ;
  - précédent de 1974 (p. 652) ;
  - référendum d'initiative populaire (p. 654).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 652, 653, 654).

Magistrature (indépendance) (p. 652, 653).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) : nomination des membres (p. 653).

Président de la République : déclarations (p. 652).

Rappel au règlement : rappelle le droit d'amendement ; souligne l'absence d'examen par l'Assemblée des propositions de loi déposées par l'opposition (p. 597).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

Rappel au règlement : demande une discussion au fond sur chaque amendement (p. 672) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit la consultation du Conseil constitutionnel sur la régularité de la mise en œuvre de la procédure référendaire et sur la constitutionnalité des dispositions soumises à référendum) (p. 674) : rejeté (p. 676) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 23 de M. Pierre Mazeaud (prévoit l'élection des membres du Conseil constitutionnel au suffrage universel direct) (p. 684) ;

Amendements déposés par l'opposition (concessions du Gouvernement) (p. 684) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Serge Charles (prévoit que trois des membres du Conseil constitutionnel sont nommés par le président de la République après avis du Parlement et que la nomination des autres membres par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, est ratifiée par leur assemblée) (p. 684) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel ne peuvent intervenir qu'après la publication d'un avis de l'Assemblée et du Sénat) (p. 684) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement) (p. 684) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 37 de M. Patrick Devedjian (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont examinées par une commission parlementaire paritaire qui peut refuser les nominations à la majorité qualifiée des deux-tiers) (p. 682, 684) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Jacques Toubon (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement à la majorité des trois-cinquièmes) (p. 682, 684) ;

- *soutient* l'amendement n° 47 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit que les membres du Conseil constitutionnel ne peuvent être âgés de plus de soixante-neuf ans révolus à leur nomination) : rejeté (p. 685) ;

- *soutient* l'amendement n° 48 de M. Ladislas Poniatowski (renforce les incompatibilités des membres du Conseil constitutionnel) : retiré (p. 689).

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception)* :

- *son* amendement n° 36 (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 692) ; vérification du quorum (p. 695) ; rejeté au scrutin public (p. 713) ;

Rappel au règlement : demande de vérification du quorum (p. 695).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 13 de M. Jacques Toubon (substitue la notion de pouvoir judiciaire à celle d'autorité judiciaire) (p. 719) ;

Conseil supérieur de la magistrature (engagement du Gouvernement à modifier son statut) (p. 719) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 14 de M. Jacques Toubon (étend les pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 719).

Explications de vote :

Constitution
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 722) ;
- révision : généralités (p. 722) ;
- saisine du Conseil constitutionnel par voie d'action par 100 000 justiciables (p. 722).

Magistrature (indépendance) (p. 722).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 722).

- **Rappel au règlement :** article 58 du règlement : demande une suspension de séance à la suite de l'annonce de l'association de Mitsubishi avec Volvo [26 avril 1990] (p. 742).

- **Rappel au règlement :** demande une réunion de la commission des finances et de la commission de la production, afin d'entendre le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire et M. Lévy, président directeur général de la régie Renault [26 avril 1990] (p. 743, 744).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Rappel au règlement *:* remarque le dépôt tardif d'amendements du Gouvernement (p. 892) ;

Rappel au règlement *:* rappelle la campagne du parti socialiste contre le racisme et la responsabilité de la majorité dans la montée du racisme (p. 894).

- **Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 62 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 4 mai 1990.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [9 mai 1990] :

« Affaires » :
- généralités (p. 1092) ;
- Carrefour du développement (publication du rapport de la Cour des comptes) (p. 1091, 1092).

Amnistie : infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques (lois n°s 88-828 du 20 juillet 1988 et 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1091, 1092).

Constitution (révision) (p. 1093).

Etat (désaffection des Français et crise morale) (p. 1093).

Gouvernement :
- ministres (responsabilité pénale et pécuniaire) (p. 1093) ;
- Premier ministre (personnalité de M. Michel Rocard et responsabilité dans le vote de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1091, 1092, 1093).

Haute Cour de justice : suppression (p. 1093).

Justice :
- « à deux vitesses » (p. 1092) ;
- indépendance (statut du parquet, réforme du conseil supérieur de la magistrature, nominations et promotions, séparation du grade et de l'emploi) (p. 1092, 1093) ;
- moyens et programmation pluriannuelle (p. 1093).

Parlement : commissions d'enquête et de contrôle (p. 1093).

Partis et mouvements politiques : financement des campagnes électorales (loi n° 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1091, 1092).

Président de la République :
- engagements (Etat impartial et réforme de l'institution judiciaire) (p. 1093) ;
- responsabilité dans le vote de la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 et dans la crise de l'Etat (p. 1091, 1093).

Vote la censure (p. 1093).

- **Rappel au règlement :** s'étonne de la suppression de l'ordre du jour d'un débat sur l'environnement [30 mai 1990] (p. 1796, 1797).

- **Rappel au règlement :** souhaite des débats portant sur des projets de portée concrète [30 mai 1990] (p. 1797).

- **Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 mai 1990] :

Article 5 *(détermination des tarifs au sein des secteurs d'évaluation)* :

Observations sur le déroulement des travaux de l'Assemblée (p. 1827).

Taxe d'habitation (part départementale) (p. 1827).

Demande de vérification du quorum (art. 61 du Règlement) (p. 1827).

- **Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1584).**

Principaux thèmes développés [27 août 1990] :

Affaires étrangères :
- Autriche : Kurt Waldheim (attitude) (p. 3219) ;
- droit international : respect des frontières et des souverainetés (p. 3217, 3218) ;
- embargo et blocus naval (p. 3217, 3218) ;
- Etats-Unis : attitude face à la crise (p. 3218) ;
- Europe :
  - politique européenne de défense (nécessité) (p. 3220) ;
  - Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : réunion de ses membres et coordination des actions militaires (p. 3219) ;

- Irak :
  - Saddam Hussein (personnalité du chef d'Etat irakien) (p. 3217) ;
  - situation économique (p. 3218) ;
- Israël : menaces pesant sur Israël (p. 3217, 3218) ;
- Jordanie (p. 3217, 3218).
- monde arabe : relations avec la France (p. 3218) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) :
  - Conseil de sécurité : résolutions (p. 3218) ;
  - détermination et renouveau de l'O.N.U. (p. 3220).

Armes :
- armes chimiques (emploi par l'Irak) (p. 3217, 3219) ;
- armes nucléaires (détention prochaine par l'Irak) (p. 3219) ;
- vente d'armes : responsabilité dans les ventes à l'Irak (p. 3219).

Défense :
- mission des forces françaises (p. 3218) ;
- politique de défense de la France (adaptation nécessaire) (p. 3219) ;
- porte-avions et groupe aéronaval (p. 3219).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- otages :
  - condamnation du « chantage » aux otages (p. 3217) ;
  - menace pesant sur les otages (p. 3218) ;
- violation des droits de l'homme par l'Irak (p. 3217, 3219).

Gouvernement :
- démarche du Gouvernement (« hésitations » et « retards ») (p. 3218) ;
- solidarité gouvernementale (p. 3216).

Ordre public : terrorisme (risque d'actes terroristes perpétués par l'Irak) (p. 3217, 3219).

Pétrole et dérivés : enjeux pétroliers (p. 3217) ;

Président de la République :
- attitude face à la crise (p. 3219) ;
- attitude lors des événements de Kolwezi (p. 3216).

- **Rappel au règlement** : souhaite un débat sur les institutions et un autre sur la crise du monde agricole [2 octobre 1990] (p. 3240).

- **Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Discussion des articles [3 octobre 1990] :

Avant le titre 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Pierre Mazeaud (supprime les départements) (p. 3332).

Structures territoriales (p. 3332).

Rappel au règlement : demande au rapporteur de donner une explication sur ses positions sur chaque amendement (p. 3333).

Rappel au règlement : demande au Gouvernement de condamner l'opération militaire conduite au Liban par la Syrie [16 octobre 1990] (p. 3775).

- **Rappel au règlement** : s'élève contre la mise en cause de Mme Yann Piat par M. Lionel Jospin lors de la séance de questions au Gouvernement [17 octobre 1990] (p. 3867).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité nationale (suite). - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99) [15 novembre 1990] :

Rappel au règlement : demande que le ministre des affaires sociales donne la liste des amendements mis en discussion et que le débat se déroule conformément aux droits du Parlement et du Gouvernement (p. 5416).

- **Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Collectivités locales : Corse (statut) (p. 5606).

Enseignement :
- décentralisation (p. 5607) ;
- échec scolaire (p. 5606, 5607).

Etat : autorité de l'Etat (dégradation) (p. 5606).

Etrangers : entrées en France (augmentation) (p. 5607).

Gouvernement :
- action gouvernementale (contexte, carences, réalisations et projets) (p. 5608) ;
- Premier ministre : méthode « Rocard » (p. 5605, 5606, 5608).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- nature (p. 5605) ;
- neutralité (p. 5605) ;
- objectifs (p. 5605).
- taux (augmentation ultérieure) (p. 5605).

Justice : crise (p. 5606).

Police (démoralisation) (p. 5606).

Sécurité sociale : étatisation (p. 5605).

Société française : cohésion (fragilité) (p. 5606).

Urbanisme : banlieues (réhabilitation) (p. 5607).

Vote la censure (p. 5608).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

Compétences de la collectivité territoriale de Corse : transfert de compétences (principe) (p. 5833).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5832).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5842, 5843).

Discussion des articles [22 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple française) :*

- *son* amendement n° 158 soutenu par M. François d'Aubert (de suppression) (p. 5858) : rejeté au scrutin public (p. 5859).

- **Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

sa question préalable soutenue par : *Jacquat (Denis)* (p. 6486) ; rejetée au scrutin public (p. 6489).

- **Rappel au règlement** : article 58 du Règlement : souhaite que le Gouvernement intervienne d'urgence dans les domaines sanitaire et social dans les zones montagneuses isolées par les tempêtes de neige [12 décembre 1990] (p. 6761).

MIOSSEC (Charles)

Député du Finistère

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

MIQUEU (Claude)

Député des Hautes-Pyrénées

(3e circonscription)

Non inscrit

puis apparenté socialiste

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 8 décembre 1990] (p. 15091).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 222,** posée le 11 avril 1990 : **logement (personnes âgées)** (p. 242, 243). Appelée le 20 avril 1990 : Opération S.E.P.I.A. (secteur expérimental pour une programmation innovante du logement pour personnes âgées) (p. 531, 532).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1990] :

Communes : coopération intercommunale et développement local (p. 4828).

Défense : Groupement des industries d'armement terrestre (G.I.A.T.) (création d'un fonds propre) (p. 4828, 4829).

Départements : Hautes-Pyrénées (p. 4828).

Emploi (p. 4828).

Formation professionnelle et promotion sociale (nécessité) (p. 4828).

Industrie : pôles de conversion (p. 4829).

Organismes et structures :
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 4828, 4829) ;
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 4828) ;

Transports :
- infrastructure (p. 4828) ;
- voirie : routes et autoroutes (schéma directeur) (p. 4828).

Urbanisme : schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) (p. 4828).

MITTERRAND (François)

Président de la République

Message au Parlement lu par M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale **(n° 1583)** [27 août 1990].

Principaux thèmes développés :

Affaires étrangères :
- corps diplomatique et consulaire (hommage) (p. 3213) ;
- droit international (défense par la France) (p. 3213) ;
- embargo (contribution de la France) (p. 3213) ;
- Europe (saisine par la France de la Communauté européenne et de l'Union de l'Europe occidentale) (p. 3213) ;
- Koweït (agression et annexion par l'Irak) (p. 3213) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) : Conseil de sécurité : résolution (p. 3213).

Défense : dispositif militaire ; mission des forces françaises, hommage aux personnels militaires (p. 3213).

Droits de l'homme et libertés publiques : menace pesant sur les otages (p. 3213).

Parlement : information par le Gouvernement (p. 3213).

MITTERRAND (Gilbert)

Député de la Gironde

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2108) ;
- législation (p. 2108).

Communautés européennes : projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2107).

Consommation : exigences des consommateurs (p. 2107).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2107).

MOCŒUR (Marcel)

Député de la Haute-Vienne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

MONJALON (Guy)

Député de la Vienne

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Avocats : salariat (p. 2487).

Interprofessionnalité (p. 2487).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2486).

Notaires (p. 2486, 2487).

Rapports : rapport Saint-Pierre (p. 2486).

Sociétés de capitaux des professions libérales : capital social (détention) (p. 2487).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 157 de la commission (interdit aux organismes chargés d'une mission de service public de rédiger des actes sous seing privé) : adopté (p. 2587).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 224 rectifié (aménage les conditions d'accès à la profession de notaire par les conseils juridiques) (p. 2705) : adopté après modifications (p. 2707).
- *son* amendement n° 225 (autorise les conseils juridiques à mentionner leur spécialisation s'ils optent pour le notariat et permet aux conseils juridiques de demander leur nomination à un office de notaire spécialement créé à cet effet par transformation de leur cabinet) : rejeté (p. 2707).

Après l'article 17 amendements précédemment réservés :

- *son* amendement n° 226 rectifié (instaure la fonction de notaire salarié) (p. 2709) : adopté (p. 2710).

MONTCHARMONT (Gabriel)

Député du Rhône

(11e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229) [*J.O.* du 12 juin 1990] (p. 6874).

Rapporteur du projet de loi sur la réglementation des télécommunications. (n° 1592) [3 octobre 1990] (p. 3340).

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 octobre 1990] (p. 12487).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi (n° 1592) sur la **réglementation des télécommunications (n° 1623)** [4 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la **réglementation des télécommunications (n° 1724)** [21 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 1703) sur la **réglementation des télécommunications (n° 1763)** [27 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, en vue de la lecture définitive du projet de loi sur la **réglementation des télécommunications (n° 1811)** [12 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Lajoinie (André)* (p. 1209) : rejetée au scrutin public (p. 1211).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale ; amendements (irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1206).

Collectivités locales : prise en charge du coût du maintien des bureaux de poste ruraux (p. 1206).

Etat : tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 1210).

France Télécom : télécommunications ; nouvelles technologies (p. 1210).

Organismes et structures :
- commission nationale pour la réforme des classifications (p. 1210) ;
- commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 1211) ;
- partenariat (p. 1210).

Parlement ; rôle et contrôle (p. 1210, 1211).

Personnel :
- sécurité sociale (protection sociale des agents et des retraités) (p. 1210) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1209, 1210) ;
- syndicats (p. 1209).

Poste (La) :
- clientèle (« fidélisation » et renouvellement) (p. 1211) ;
- comptes-chèques postaux (rémunération des avoirs par le Trésor) (p. 1211) ;
- presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 1211) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1206, 1207, 1211) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1206)

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- autonomie juridique (p. 1210) ;
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1209, 1211) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1210) ;
- endettement (p. 1211) ;
- impôts locaux (soumission dérogatoire des exploitants à la fiscalité locale) (p. 1206) ;
- privatisation (processus) (p. 1210) ;
- service public (modernisation) (p. 1209, 1210, 1211) ;
- usagers (défense et égalité de traitement) (p. 1206).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

- *ses observations* (p. 1234).

Commerce extérieur (p. 1234).

Concurrence : règles (p. 1234).

Secteur public : mission de service public (p. 1234).

Télécommunications (p. 1234).

Article 34 *(création d'une commission supérieure du service public des Postes et Télécommunications) :*

- *ses observations* (p. 1275).

Budget annexe (disparition) (p. 1275).

Commission supérieure du service public des postes et télécommunications (composition et rôle) (p. 1275).

Parlement (contrôle) (p. 1275).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1990] :

Audiovisuel :

- Commission nationale de la communication et des libertés (C.N.C.L) (rôle de 1986 à 1988) (p. 3665) ;
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 3665, 3666).

Câble : développement (p. 3665, 3666).

Cahier des charges (p. 3665, 3667).

Communautés européennes : droit communautaire des télécommunications (p. 3667).

Etat :

- contrôle de la réglementation (p. 3667).
- tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 3665).

Organismes et structures : commission supérieure du service public (p. 3665).

Procédure pénale : sanctions (p. 3667).

Télécommunications :

- concurrence entre public et privé (p. 3665, 3667) ;
- régime juridique (p. 3665) ;
- réseaux de télécommunications (p. 3666) ;
- services de télécommunications (p. 3666) ;
- service public : exploitant public (France Télécom) (p. 3666, 3667).
- télématique : équipements terminaux (p. 3668).

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Gérard Longuet (précise qu'un réseau indépendant peut être connecté au réseau ouvert dans les conditions définies à l'article L. 33-2 du code des P. et T.) (p. 3691) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui précise qu'un réseau indépendant ne peut être connecté à un réseau ouvert au public) (p. 3691) : adopté (p. 3696) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Gérard Longuet (précise que le spectre hertzien ne relève pas du domaine public) (p. 3692) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Gérard Vignoble (complète la définition des exigences essentielles) (p. 3692).

Etat : tutelle du ministre des P. et T. (p. 3692).

Article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (précise que les fonctions de réglementation et d'exploitation doivent être assurées de façon séparée et non distincte) : adopté (p. 3692) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Gérard Longuet (supprime l'alinéa concernant la responsabilité du ministre en matière de concurrence) (p. 3692) ;
- *favorable* à l'amendement n° 52 corrigé de M. Gérard Vignoble (précise que le ministre veille au respect des règles de concurrence par tous les fournisseurs de service de télécommunications, y compris l'exploitant public) (p. 3693) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Gérard Longuet (supprime le dernier alinéa relatif à l'égalité de traitement des usagers quel que soit le contenu du message transmis) (p. 3694) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de M. Jacques Toubon (prévoit que le droit au respect de la vie privée est garanti par le ministre) (p. 3696) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques (p. 3696).

Après l'article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *favorable* à l'amendement n° 48 rectifié de M. Jean-Pierre Fourré (précise le rôle et les attributions de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications) (p. 3699) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (prévoit que la commission supérieure du service public est consultée sur le projet de décret fixant la procédure de délivrance des autorisations des services supports) à l'amendement n° 48 rectifié de M. Jean-Pierre Fourré (p. 3699).

Article L. 32-3 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que le ministre ne doit habiliter que des fonctionnaires du ministère pour mener des enquêtes) (p. 3700) : adopté (p. 3701).

Article 4 *(régime juridique des réseaux de télécommunications) :*

Article L. 33 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) (p. 3701) : adopté (p. 3702).

Article L. 33-1 du code des P. et T. :

- *ses observations* sur l'amendement n° 56 de M. Gérard Longuet (prévoit une dérogation au monopole d'exploitant public sur les réseaux ouverts au public) (p. 3702) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (supprime la disposition qui prévoit le cas où le réseau public ne pourrait satisfaire à un besoin public de service de télécommunications) : adopté (p. 3703) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de précision) : adopté (p. 3704) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise que l'ensemble des prescriptions doit être consigné dans le cahier des charges) : adopté (p. 3704).
- *ses observations* sur l'amendement n° 57 de M. Gérard Longuet (supprime l'alinéa qui prévoit des redevances dues pour l'utilisation du spectre radioélectrique et des contributions pour frais de gestion et de contrôle) (p. 3704) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Gérard Longuet (supprime la subordination de l'autorisation au respect des conditions nécessaires pour assurer une concurrence loyale et l'égalité de traitement des usages) (p. 3705) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (limite les participations étrangères dans les sociétés autorisées) : adopté (p. 3705) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (exclut les associations dont les dirigeants sont de nationalité étrangère de la liste des personnes considérées comme étant de nationalité étrangère) : adopté (p. 3705) ;
- *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3705).

Article 5 *(régime juridique des services de télécommunications) :*

Article L. 34-1 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Gérard Longuet (supprime le monopole de l'exploitant public sur le retour des cabines publiques) (p. 3707).

Aménagement du territoire (p. 3707).

- *favorable* à l'amendement n° 1 deuxième correction de M. Gérard Vignoble (prévoit le monopole de l'exploitant public notamment pour les cabines publiques) (p. 3708).

Article L. 34-2 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de précision) : adopté (p. 3708).

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 3708) : adopté (p. 3709).

Article L. 34-3 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3709) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (vise toutes les catégories d'autorité qui peuvent assigner des fréquences) : adopté (p. 3709).

Article L. 34-4 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (renforce le régime d'autorisation prévu pour les services offerts sur un réseau câblé) : retiré (p. 3709) ;

- *favorable* à l'amendement n° 83 du Gouvernement (soumet à autorisation du ministre la fourniture par un opérateur privé d'un service support sur un réseau câblé) (p. 3709).

Article L. 34-6 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3710) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (précise que la commission spécialisée dans le domaine des services participe à l'élaboration de la jurisprudence sur la notion de service support) : adopté (p. 3710).

Article L. 34-7 du code des P. et T. :

- *ses observations* sur l'amendement n° 100 de M. Gérard Longuet (stipule que l'exploitant public est soumis au même régime d'autorisation que les autres opérateurs pour les services sous concurrence) (p. 3711).

Article 6 *(régime juridique des équipements terminaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Dominique Perben (supprime l'agrément pour les installations radioélectriques) (p. 3711) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3712) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Gérard Longuet (interdit la connexion d'équipements terminaux non agréés au réseau ouvert au public) (p. 3712).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

Amendement n° 23 de la commission : réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° 28 (p. 3713).

Article L. 39-1 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (harmonise la rédaction de cet article avec l'article 78 de la loi du 30 septembre 1986 relatif au brouillage d'une émission ou de liaisons hertziennes d'un service public) : adopté (p. 3713).

Article L. 39-2 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3713).

Article L. 40 du code des P. et T. :

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 de M. Dominique Perben (de suppression) (p. 3714).

Droits de l'homme et libertés publiques : libertés individuelles (p. 3715).

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (définit les locaux professionnels accessibles aux fonctionnaires habilités) (p. 3721) : adopté après modifications (p. 3722) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (précise que la saisie de matériel ne pourra avoir lieu que dans les locaux professionnels) : adopté (p. 3722).

Après l'article L. 41 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (mentionne dans l'article L. 45 la référence aux peines applicables en cas d'exploitation d'un réseau ou de fourniture de services sans autorisation) : adopté (p. 3722) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 précédemment réservé de la commission (de coordination) : adopté (p. 3722).

Article 9 *(services radioélectriques) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3723).

Article 10 *(compétences du C.S.A.)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Dominique Perben (prévoit que l'établissement et l'utilisation de liaisons radioélectriques sont autorisés par le C.S.A) (p. 3723).

Article 11 *(coordination avec l'article 10) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Gérard Vignoble (définit les relations entre le ministère des P. et T. et le C.S.A.) (p. 3724) ;

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

Article 33 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Gérard Longuet (limite les dispositions de l'article 33 aux chaînes éditées en France) (p. 3728) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Gérard Longuet (précise la durée des conventions des services édités) (p. 3729) ;

Article 34 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de M. Pierre Micaux (prévoit que toute modification aux conditions d'exploitation ne se fait qu'en accord avec la commune ou le groupement de communes ayant établi le réseau ou autorisé son établissement) (p. 3732) ;

- *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (affirme le pouvoir de la commune ou des groupements de communes sur toutes les modifications apportées aux conditions d'exploitation) (p. 3732) : adopté (p. 3733) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Gérard Vignoble (de clarification) (p. 3733) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Pierre Micaux (prévoit qu'une commune ou un groupement de communes peut exploiter le câble) (p. 3733) ;

- *favorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Fourré (prévoit qu'une commune ou un groupement de communes comprenant au moins 10 000 habitants peut exploiter le câble) (p. 3733)

Article 19 *(réseaux ou services de télécommunications autorisés antérieurement) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3739).

Article 21 *(services antérieurement autorisés et distribués par le câble) :*

- *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (de correction) : adopté (p. 3739).

Article 22 *(cryptologie)* :

- *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (donne une définition de la cryptologie) : adopté (p. 3741) ;

- *favorable* à l'amendement n° 5 de M. Gérard Vignoble (prévoit un contrôle du matériel à l'importation) (p. 3741) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3741) ;

- *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (précise le sort des autorisations de fourniture accordées avant la présente loi) (p. 3741) : adopté (p. 3742).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (supprime le 4e alinéa de l'article 8 de la loi du 31 décembre 1989 relative au développement des entreprises commerciales et artisanales sanctionnant la publicité pour des équipements terminaux non agréés) : adopté (p. 3742).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Commerce extérieur : concurrence internationale (p. 6146).

Etat :
- contrôle de la réglementation (p. 6145) ;
- tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 6146).

Industrie : succès des télécommunications françaises (p. 6146).

Organismes et structures : commission supérieure du service public (p. 6146).

Parlement : rôle (p. 6146) ;

Recherche : centre national d 'études des télécommunications et enseignement (p. 6146)

Sénat (texte) (p. 6145, 6146).

Télécommunications : concurrence entre public et privé (p. 6145, 6146).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6152).

Article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition relative au respect de la vie privée) (p. 6152) : adopté (p. 6153).

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques (p. 6153).

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (supprime la double tutelle instituée sur le centre national d'études des télécommunications) : adopté (p. 6153).

Article L. 32-1 bis *du code des P. et T. :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le rôle et élargit les missions de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; supprime la création par le Sénat du Haut conseil pour les télécommunications) (p. 6153) : adopté après modifications (p. 6154).

Article L. 32-2 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime la disposition relative à l'interdiction de toute interception de communication à distance) (p. 6154) : adopté (p. 6155).

Article L. 32-3 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6155) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que le ministre désigne les fonctionnaires de son ministère qu'il habilite à effectuer des contrôles) : adopté après modifications (p. 6155).

Article 4 *(régime juridique des réseaux de télécommunications) :*

Article L. 33-1 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit pour les seuls réseaux radioélectriques la dérogation d'exploitation) : adopté (p. 6156) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6156).

Article L. 33-2 du code des P. et T. :

- *favorable* à l'amendement n° 50 du Gouvernement (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale qui précise que la connexion à un réseau ouvert au public est autorisée à titre exceptionnel) (p. 6157).

Article L. 33-3 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rétablit les seuils de distance pour les réseaux indépendants et les seuils de capacité pour les autres réseaux) : adopté (p. 6157).

Article 5 *(réglementation des services de télécommunications) :*

Article L. 34-2 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6158).

Article L. 34-4 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6158).

Article L. 34-6 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (complète l'information de la commission supérieure du service public) : adopté (p. 6158).
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6158).

Article L. 34-7 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (supprime la disposition subordonnant le refus d'autorisation à des critères objectifs) (p. 6158) : adopté (p. 6159).
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6159).

Article 6 *(régime juridique des équipements terminaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en mentionnant une connexion au réseau public) (p. 6160) : adopté (p. 6161).
- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (supprime l'obligation de prévoir une notice d'information rédigée en français sur la compatibilité des équipements terminaux avec le réseau public) : adopté (p. 6161).

Article 7 *bis* nouveau *(responsabilité de l'exploitant public) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 corrigé de la commission (prévoit que la responsabilité de l'exploitant public sera engagée en cas de faute simple lorsqu'il intervient dans le secteur concurrentiel) : adopté (p. 6161).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rétablit la possibilité pour le ministre d'habiliter des fonctionnaires de son administration) (p. 6163) : adopté (p. 6164) ;
- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6164) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 rectifié de M. Gérard Vignoble (précise que les pouvoirs conférés aux fonctionnaires habilités le sont en vue de rechercher les infractions) (p. 6164).

Fonctionnaires et agents publics : fonctionnaires habilités à constater les infractions (p. 6164).

Article 10 *(compétences du Conseil supérieur de l'audiovisuel) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (supprime l'alinéa relatif à l'établissement et à l'utilisation de liaisons radioélectriques) : adopté (p. 6164).

Article 12 *(spécifications techniques) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de précision) : adopté (p. 6165).

Article 14 *(usage des fréquences relevant du Conseil supérieur de l'audiovisuel) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale prévoyant que le demandeur saisit lui-même le Conseil supérieur de l'audiovisuel) : adopté (p. 6165).

Article 14 *bis* nouveau *(rapport au Parlement sur l'utilisation des fréquences) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6165).

Article 15 *(usage par un service audiovisuel de fréquences ne relevant pas du Conseil supérieur de l'audiovisuel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 45 du Gouvernement (étend aux satellites de communication les mesures qui s'appliquent aux satellites de diffusion directe dès lors que ce service sera reçu par plus de 6 millions de personnes) (p. 6167).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (autorise des liaisons radioélectriques internes à un réseau câblé à condition que l'autorité compétente ait accepté l'utilisation des fréquences nécessaires) (p. 6167) : adopté (p. 6168) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rétablit le seuil de population pour l'exploitation par une régie d'un réseau câblé) : retiré (p. 6169).

Communes : installation de réseaux câblés (p. 6168).

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6169).

Article 17 *bis* *(sanctions pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6169).

Article 21 *bis* *(droit au câble) :*

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (supprime le paragraphe II qui autorise le propriétaire à répercuter sur les locataires-usagers les coûts d'établissement et d'entretien du câblage intérieur des immeubles) (p. 6170) : retiré (p. 6171) ;
- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (autorise le propriétaire ayant installé à ses frais une antenne collective ou un réseau interne à l'immeuble à demander à chaque usager acceptant de s'y raccorder une quote-part des dépenses d'installation, d'entretien et de remplacement) : retiré (p. 6171).

Après l'article 21 *bis* :

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (prévoit le dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur l'utilisation des fréquences) : adopté après modifications (p. 6171).

Article 22 *(cryptologie) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (supprime toute précision sur le contenu du décret en Conseil d'Etat, qui détermine les cas relevant de la déclaration préalable ou de l'autorisation) : adopté (p. 6172) ;
- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rétablit la compétence des agents habilités par le Premier ministre à rechercher et constater les infractions à la réglementation de la cryptologie) : adopté (p. 6172).

Article 24 nouveau *(compétence du Conseil de la concurrence) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6172).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion du dernier texte voté par l'Assemblée [12 décembre 1990] :

Commerce extérieur : contrats signés en Argentine et au Mexique (p. 6764).

Communautés européennes : droit communautaire des télécommunications (p. 6763, 6764).

Etat : contrôle de la réglementation (p. 6763).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (notion de « raison valable ») (p. 6763).

Procédure pénale : sanctions (p. 6763).

Recherche : centre national d'études des télécommunications (p. 6763).

Sénat : texte (p. 6763).

Télécommunications : télématique (équipements terminaux) (p. 6763).

Discussion du dernier texte voté par l'Assemblée [12 décembre 1990] :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (précise que les fonctionnaires habilités ne pourront perquisitionner sans raison valable) (p. 6771).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Postes, télécommunications et espace - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Administration : service public (p. 5102).

Etat :
- contrats de plan : élaboration (p. 5102) ;
- prélèvements sur les postes et télécommunications (p. 5103).

Gouvernement : ministère des postes, télécommunications et espace :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5102) ;
- direction de l'administration générale (p. 5102) ;
- direction de la réglementation générale (p. 5102) ;
- direction du service public (p. 5102).

Organismes et structures : commission supérieure du service public (p. 5102, 5103).

Personnel : statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 5102).

Poste (La) :
- services financiers (élargissement des produits) (p. 5103) ;
- zones rurales et de montagne : présence de La Poste (p. 5103).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) :
- conséquences sur le budget (p. 5101) ;
- patrimoine : évaluation (p. 5102).

Vote pour du groupe socialiste (p. 5103).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Logement social :
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5327).
- zones rurales (p. 5327).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Procédure des questions* [16 novembre 1990].

Police de la route et circulation routière : circulation routière : code de la route (connaissance par les automobilistes) (p. 5363).

MONTDARGENT (Robert)

Député du Val-d'Oise

(5e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293) [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **transfert** de la **chaîne d'assemblage de l'Airbus 321 en République fédérale d'Allemagne (n° 1192)** [2 avril 1990].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission des affaires étrangères, sur l'**Europe de la culture (les questions audiovisuelles) (n° 1429)** [8 juin 1990].

Proposition de loi relative aux **salles de cinéma d'initiative publique (n° 1541)** [28 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Adhésion de la France aux traités d'interdiction partielle des essais nucléaires et de non-prolifération :** manifestations pacifistes en Europe ; processus de désarmement [16 mai 1990] (p. 1395, 1396) ;

- **Difficultés de la jeunesse :** situation dans l'enseignement ; perspectives de la jeunesse ; comité interministériel de la jeunesse ; chômage ; lutte et prévention ; objectif de 80 p. 100 de réussite au baccalauréat ; crédit-formation ; banlieues [24 octobre 1990] (p. 4255, 4256, 4257).

à un ministre :

- **Commerce extérieur** [10 mai 1990] :

Affaires étrangères : Asie du Sud-Est (p. 1119).

Entreprises :
- délocalisation de la production (Sagem) (p. 1119) ;
- vente à des compagnies étrangères (Rhône-Poulenc à Colmar) (p. 1119).

orales sans débat :

- **n° 218,** posée le 4 avril 1990 : **industrie aéronautique (entreprises : Haute-Garonne).** (p. 58). Appelée le 6 avril 1990 : Toulouse ; Airbus industrie ; transfert des chaînes de montage en R.F.A.(p. 187, 188).

- **n° 272,** posée le 30 mai 1990 : **cinéma (salles de cinéma)** (p. 1778). Appelée le 1er juin 1990 : salles d'initiative publique ; aides de l'Etat ; accès égalitaire aux films (p. 1915, 1916, 1917).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).**

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Défense :
- Alliance atlantique (adaptation et transformation) (p. 225) ;
- défense européenne (p. 225).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1178).**

Première lecture :

Explications de vote [11 avril 1990] :

Débat sur la politique énergétique (p. 285).

Parti communiste (positions) (p. 285).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Assurances :
- responsabilité de l'exploitant (p. 1924) ;
- victimes (réparation des dommages) (p. 1924).

E.D.F. (projets et politique) (p. 1925).

Energie nucléaire :
- centrales (incidents) (p. 1925) ;
- information (transparence) (p. 1925) ;
- risques (p. 1925).

Environnement (protection) (p. 1924, 1925).

Politique énergétique (p. 1925).

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger (n° 1129).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 avril 1990] :

Généralités : mesures sociales au profit des Français de l'étranger (p. 290).

Conseil supérieur des Français de l'étranger :
- membres : mandat (durée) (p. 290) ;
- régime électoral :
  - découpage des circonscriptions (p. 289). ;
  - mode de scrutin (p. 289) ;
- représentativité et composition (p. 289). ;
- rôle et missions (p. 289).

Discussion des articles [11 avril 1990] :

Article 2 *(durée du mandat des membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *son* amendement n° 12 (de suppression) (p. 293) : rejeté (p. 294).

Article 16 *(mode de scrutin applicable à l'élection du Conseil supérieur des Français de l' étranger) :*

- *son* amendement n° 13 (prévoit que le scrutin majoritaire est limité aux circonscriptions où il n'y a qu'un siège à pourvoir) (p. 300) : rejeté (p. 301).

Article 17 *(mode de scrutin applicable à l'élection du Conseil supérieur des Français de l' étranger) :*

- *son* amendement n° 14 (de conséquence) : rejeté (p. 301) ;

- *son* amendement n° 15 (substitue la représentation proportionnelle au plus fort reste à celle à la plus forte moyenne) : rejeté (p. 301).

Explications de vote :

Conseil supérieur des Français de l'étranger : représentativité (p. 302).

Abstention du groupe communiste (p. 302).

- **Projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

- *soutient* la motion de renvoi en commission de : *Lajoinie (André)* : retirée (p. 1450).

Principaux thèmes développés :

Agence pour l'enseignement français à l'étranger :
- conseil d'administration : composition (p. 1446) ;
- financement : concours financier de l'Etat (p. 1446) ;
- ministères de tutelle (p. 1446).

Alliances françaises et centres culturels (p. 1446).

Assemblée nationale : inscription du projet à l'ordre du jour prioritaire (p. 1445).

Coopération culturelle (p. 1446).

Enseignants :
- recrutement et statuts (p. 1445) ;
- rémunérations (p. 1445).

Etablissements d'enseignement français à l'étranger : conventions signées avec l'Etat (p. 1446).

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 1er *(institution de l'agence ; tutelle) :*

- *son* amendement n° 26 (place l'agence sous la tutelle du ministre de l'éducation nationale) : rejeté (p. 1450).

Article 3 *(rôle de l'agence) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de M. Théo Vial-Massat (prévoit la couverture par l'Etat des engagements qu'il assume au moment de la création de l'agence) : adopté (p. 1451) ;
- *son* amendement n° 35 (précise les charges obligatoirement couvertes par l'Etat) (p. 1451) : adopté (p. 1452) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de M. Théo Vial-Massat (précise le rôle des commissions consultatives paritaires) : retiré (p. 1453).

Article 4 *(conventions) :*

- *son* amendement n° 31 (prévoit qu'un décret en Conseil d'Etat précisera les obligations des établissements de droit local) : devenu sans objet (p. 1454) ;
- *soutient* l'amendement n° 32 de M. Théo Vial-Massat (fait du conseil d'administration de l'agence une structure tripartite) : rejeté (p. 1454).

Article 6 *(financement de l'agence) :*

- *son* amendement n° 33 (précise les concours financiers dont bénéficie l'agence) : devenu sans objet (p. 1455).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1990] :

Agence pour l'enseignement français à l'étranger : ministères de tutelle (p. 2827).

Etablissements d'enseignement français à l'étranger (p. 2827).

Parlement : commission mixte paritaire (divergences) (p. 2827).

Discussion des articles [22 juin 1990] :

Article 4 *(convention avec les établissements de droit local) :*

- *son* amendement n° 35 (précise que la convention est signée par le chef de poste diplomatique et l'établissement d'enseignement) : retiré (p. 2830).

Article 4 bis *(rôle général de l'agence) :*

- *son* amendement n° 36 (supprime l'agrément des associations gestionnaires au choix des enseignants) (p. 2831) : retiré (p. 2832) ;
- *son* amendement n° 37 (supprime la référence aux lois des pays d'implantation des établissements) : adopté (p. 2832).

Article 5 *(conseil d'administration de l'agence) :*

- *son* amendement n° 39 (supprime le dernier alinéa de l'article 5) : satisfait (p. 2833).

Article 6 *(ressources de l'agence) :*

- *son* amendement n° 41 (précise les emprunts et concours financiers permis à l'agence) : retiré (p. 2834).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Défense : Centre d'expérimentation du Pacifique (C.E.P.) (conséquences) (p. 2425).

Politique économique et sociale :
- développement économique et social (p. 2425) ;
- inégalités sociales (lutte contre) (p. 2425) ;

Polynésie française (institutions) :
- assemblée territoriale (renforcement de l'autonomie) (p. 2424) ;
- conseils d'archipel (p. 2424) ;
- Président du territoire (renforcement des pouvoirs et élargissement du Gouvernement) (p. 2424) ;
- procédure d'élaboration du texte (p. 2425) ;
- répartition des compétences entre l'Etat et le territoire (p. 2424).

Premier ministre (déclarations relatives à la Polynésie) (p. 2425).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (ensemble deux annexes et une déclaration) (n° 1478).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la dicussion de l'article unique [22 juin 1990] :

Affaires étrangères :
- Allemagne : réunification (p. 2812) ;
- Europe centrale et orientale (p. 2811).

Assemblée nationale : organisation du débat (p. 2811).

Banques et établissements financiers : B.E.R.D. : statuts : conseil des gouverneurs (p. 2811).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- convention européenne (p. 2811) ;
- critère d'accès aux concours de la B.E.R.D. (p. 2811).

Politique économique : promotion de l'économie de marché (p. 2811).

Abstention du groupe communiste (p. 2812).

Explications de vote [22 juin 1990] :

Assemblée nationale : organisation du débat (p. 2814).

Conseil des gouverneurs (composition et pouvoirs) (p. 2815).

Politique économique (p. 2815).

Abstention du groupe communiste (p. 2815).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Communautés européennes : industrie aérospatiale européenne (prédominance allemande) (p. 5267, 5268).

Industrie aéronautique (p. 5268).

- Projet de loi autorisant la ratification du traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (n° 1786).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 décembre 1990] :

Affaires étrangères : Allemagne :
- armée allemande : plafond de 370 000 hommes (p. 6816) ;
- armes nucléaires, bactériologiques et chimiques : renonciation de l'Allemagne (p. 6816) ;
- frontière Oder-Neisse : traité entre l'Allemagne et la Pologne (p. 6817).

Défense : Alliance atlantique : maintien de l'Allemagne unie dans l'Alliance atlantique (p. 6816).

Europe : Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (p. 6816).

Industrie : Renault : échec en Tchécoslovaquie (p. 6816).

Pacte de Varsovie (disparition de fait) (p. 6816).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (n° 1680).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 décembre 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 6820).

MORA (Christiane)

Député de l'Indre-et-Loire

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

MOREAU (Louise)

Député des Alpes-Maritimes

(8e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (n° 1469) [20 juin 1990] (p. 2751).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293) [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (commerce extérieur) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1469), autorisant l'approbation de la **convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (n° 1497)** [21 juin 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome VII : **commerce extérieur (n° 1637)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- liberté de la presse (p. 927) ;
- liberté d'opinion (p. 926).

Etrangers :
- gouvernement (politique conduite à l'égard des étrangers) (p. 926) ;
- intégration (p. 924).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (p. 926).

Parlement (discussion d'un texte d'origine parlementaire) (p. 925, 926).

Racisme :
- lutte contre (p. 926) ;
- prévention (p. 926).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (n° 1469).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Banques et établissements financiers (blanchiment des capitaux provenant du trafic des stupéfiants) (p. 2918).

Drogue et substances psychotropes :
- convention de Vienne :
  - champ d'application (p. 2917) ;
  - historique (p. 2917) ;
- conventions internationales antérieures (p. 2917) ;
- trafic illicite :
  - sanctions (p. 2918) ;
  - statistiques (p. 2917).

Santé publique (code) (p. 2918).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Postes, télécommunications et espace - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Espace : politique spatiale (p. 5103).

France-Télécom : politique commerciale (p. 5104).

Gouvernement : ministère des postes, télécommunications et espace :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5104) ;
- direction de la réglementation générale (p. 5104).

Poste (La) : service postal (qualité) (p. 5104).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) :
- autonomie juridique (p. 5104) ;
- conséquences sur le budget (p. 5103).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 5104).

Questions :

Audiovisuel : satellites :
- TDF 1 - TDF 2 (p. 5110) ;
- SPOT 4 et instrument Végétation (p. 5111).

Commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [14 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe de l'Est (p. 5250, 5251).

Agriculture : agroalimentaire (p. 5250).

Balance commerciale (p. 5250).

Communautés européennes : marché unique (p. 5251).

Energie : conséquences de la crise du Golfe (p. 5250, 5251).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. (p. 5251).

G.A.T.T. et « Uruguay Round » (p. 5251).

Gouvernement : ministère du commerce extérieur :
- charte nationale de l'exportation (p. 5251).
- crédits : avis défavorable de la commission des affaires étrangères (p. 5251) ;
- M.I.T.I. (transposition en France) (p. 5251) ;
- services d'expansion économique à l'étranger (p. 5251).

Industrie : déficit commercial (p. 5250).

MOUTOUSSAMY (Ernest)

Député de la Guadeloupe

(2e circonscription)

Apparenté communiste

S'apparente au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de sa proposition de loi relative au statut de la Guadeloupe et à ses rapports avec la Communauté économique européenne (n° 1550) [4 octobre 1990] (p. 3411).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Elie Hoarau, relative à la réorganisation de la Réunion (n° 1607) [22 novembre 1990] (p. 5890).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Elie Hoarau tendant à modifier les dispositions du code électoral relatives à l'élection des députés à l'Assemblée nationale et à la répartition de la représentation sénatoriale (n° 1608) [22 novembre 1990] (p. 5890).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à créer une **commission d'enquête** sur les **inscriptions sur les listes électorales dans la commune de Macouba en Martinique (n° 1206)** [3 avril 1990].

Proposition de loi relative au **statut de la Guadeloupe** et à ses **rapports avec la Communauté économique européenne (n° 1550)** [28 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Installation d'une raffinerie de pétrole américaine en Guadeloupe :** Société Black Diamond Petroleum [11 avril 1990] (p. 257).

orales sans débat :

- **n° 232,** posée le 18 avril 1990 : **D.O.M.-T.O.M (Guadeloupe : patrimoine)** (p. 402). Appelée le 20 avril 1990 : archéologie ; direction des fouilles (p. 533, 534).

- **n° 305,** posée le 26 juin 1990 : **D.O.M.-T.O.M. (Guadeloupe : risques naturels)** (p. 2992). Appelée le 29 juin 1990 : cyclone Hugo ; reconstruction des équipements publics ; aides de l'Etat ; indemnisation (p. 3168, 3169, 3170).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'une convention sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (ensemble une annexe), ainsi que d'un protocole de coopération dans les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution de la région du Pacifique Sud et d'un protocole sur la prévention de la pollution de la région du Pacifique Sud résultant de l'immersion de déchets (ensemble quatre annexes) (n° 1326).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 mai 1990] :

Convention de Nouméa : obligations des Etats signataires (p. 1188).

Défense : essais nucléaires (p. 1188).

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

Communautés européennes ; directives (p. 1164).

D.O.M.-T.O.M. ; situation des postes et télécommunications (p. 1164).

Personnel :
- conditions de travail (p. 1164) ;
- emploi et effectifs (p. 1165) ;
- formation professionnelle et promotion sociale (p. 1165) ;
- sécurité sociale (protection sociale des agents et des retraités) (p. 1165) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1164) ;

Poste (La) : zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1165).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics : privatisation (processus) (p. 1165).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur sa proposition de loi tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Assurances : taux des primes (p. 1198).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application aux D.O.M. (p. 1197).

Risques naturels :
- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1197) ;
- indemnisation des victimes (p. 1198) ;
- prévention : plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (p. 1197).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 4 (donne au ministre des départements et territoires d'outre-mer compétence pour décider l'état de catastrophe naturelle après avis ou sur proposition du conseil général concerné) : retiré (p. 1202).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 1 (interdit aux compagnies d'assurances de refuser un contrat relatif à des logements construits selon des normes traditionnelles en cours dans les D.O.M.) (p. 1202) : retiré (p. 1203).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : généralités (p. 2329).

Agriculture et agroalimentaire (p. 2329).

Communautés européennes :
- fonds structurels européens (p. 2329) ;
- proposition de loi de M. Moutoussamy (p. 2329).

Décentralisation :
- départementalisation (historique) (p. 2328) ;
- réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2329).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 2329).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2328).

Politique économique (p. 2329).

Président de la République : engagements (p. 2328).

Rapport Ripert (p. 2328).

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Protection de l'enfance (enfants mannequins) (p. 2946)

Publicité : mannequins (définition et statut) (p. 2946).

Discussion des articles [26 juin 1990] :

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 2 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'activité de mannequin aux enfants de moins de deux ans) : rejeté (p. 2947).

- Projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193).

Première lecture :

Discussion des articles [8 octobre 1990] :

Article 7 *(mention de la spécialité des candidats sur la liste d'aptitude) :*

- *son* amendement n° 4 soutenu par M. Louis Pierna (de suppression) : rejeté (p. 3474).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. : fonctionnaires hospitaliers originaires des D.O.M.-T.O.M. (congé bonifié) (p. 5066).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Collectivités locales :
- Corse : projet de loi relatif au statut de la Corse (p. 5141) ;
- décentralisation (p. 5140, 5141).

Communautés européennes :
- intégration des départements d'outre-mer (p. 5140) ;
- programme POSEIDOM (p. 5140) ;

Enseignement : crise de l'enseignement et situation dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5140) ;

Guadeloupe :
- défense : acquisition d'un terrain par le ministère de la défense (p. 5141) ;
- situation (p. 5140, 5141).

Logement et habitat : logement social (p. 5141).

Politique économique et sociale : généralités (p. 5140).

Risques naturels : cyclones (indemnisation) (p. 5141).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Drogue : D.O.M.-T.O.M. (lutte contre) (p. 5211).

Sécurité civile : D.O.M.-T.O.M. : renforcement du dispositif de sécurité pour les cyclones (p. 5211).

MOYNE-BRESSAND (Alain)

Député de l'Isère

(6e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Etat P.S. :** pouvoirs publics : fonctionnement des institutions ; sujet des questions d'actualité (respect) ; rôle accru du Parlement (organisation de grands débats) ; respect de la Constitution [21 novembre 1990] (p. 5786, 5787).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Collectivités locales : décentralisation (sports) (p. 4216).

Sports : équipements : Isère (p. 4216).

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Eau : hydraulique agricole (p. 4603).

Gouvernement : ministère de l'agriculture : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4603).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrat de construction d'une maison individuelle (n° 1644).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 novembre 1990] :

Assurances : régime de garantie (p. 5743).

Banques et établissements financiers : obligations du prêteur (p. 5743).

Bâtiment et travaux publics :

- difficultés des entreprises : faillites (p. 5743) ;
- sous-traitance : rapports entre constructeurs et sous-traitants et protection des sous-traitants (p. 5743) ;

Consommation : protection et information des acquéreurs (p. 5742).

Maison individuelle : garantie de livraison (p. 5743).

Discussion des articles :

Article 1er *(modifications des dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à la construction d'une maison individuelle).*

Article L. 231-12 du code de la construction et de l'habitation (contrat de sous-traitance) :

- *son* amendement no 25 (précise qu'en cas de défaillance du constructeur, le sous-traitant bénéficie d'une des garanties de paiement prévues par la loi no 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance) : adopté (p. 5760).

N

NALLET (Henri)

Ministre de l'agriculture et de la forêt puis garde des sceaux, ministre de la justice

NOMINATIONS

Est nommé garde des sceaux, ministre de la justice. - Décret du 2 octobre 1990 [*J.O.* du 3 octobre 1990] (p. 11983).

DEPOTS

Projet de loi relatif à la **partie législative des Livres II, IV et V (nouveaux) du code rural (n° 1589)** [2 octobre 1990].

Projet de loi relatif à la **partie législative du code forestier (n° 1590)** [2 octobre 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

en qualité de ministre de l'agriculture et de la forêt :

- ***Bonnet (Alain)* : taxe sur les matières grasses** : agriculture ; lait et produits laitiers [4 avril 1990] (p. 67) ;

- ***Gengenwin (Germain)* : pollution des eaux** : activités agricoles ; nitrates [4 avril 1990] (p. 79) ;

- ***Charles (Serge)* : élevage : prévention de l'encéphalopathie** : épidémie en Grande-Bretagne ; contrôle des importations ; mesures prises par la C.E.E. [23 mai 1990] (p. 1657, 1658) ;

- ***Briane (Jean)* : problème de la viande bovine** : soutien du marché ; encéphalopathie spongiforme ; contrôle des importations ; consommation [23 mai 1990] (p. 1658, 1659) ;

- ***Malvy (Martin)* : production ovine** : soutien du marché ; prime compensatrice [23 mai 1990] (p. 1661, 1662) ;

- ***Vasseur (Philippe)* : situation de l'agriculture** : prix agricoles ; négociation ; élevage ; importation de viande bovine en provenance de la Grande Bretagne [30 mai 1990] (p. 1782, 1783, 1784) ;

- ***Gouzes (Gérard)* : encéphalite bovine : conséquences sur les mécanismes européens** : fermeture du marché français aux exportations de Grande-Bretagne ; lenteurs de la commission agricole ; directives vétérinaires ; fonctionnement des institutions européennes [13 juin 1990] (p. 2383, 2384) ;

- ***Métais (Pierre)* : situation de l'élevage bovin** : concurrence étrangère ; qualité des produits ; consommation [27 juin 1990] (p. 3016, 3017).

en qualité de garde des sceaux, ministre de la justice :

- ***Villiers (Philippe de)* : fausses factures** : campagnes électorales ; élection présidentielle ; financement ; poursuites judiciaires ; inspecteur Antoine Gaudino ; affaire S.A.E. -Sormae ; bureau d'études Urba [17 octobre 1990] (p. 3859 à 3861) ;

- ***Borotra (Franck)* : suites de l'affaire Urba** : fausses factures ; affaires SORMAE et URBA ; campagnes électorales : financement ; loi d'amnistie ; champ d'application [24 octobre 1990] (p. 4253, 4254, 4255) ;

- ***Aubert (François d')* : fausses factures** : financement ; affaire Urba-Gracco ; loi d'amnistie ; campagne pour l'élection présidentielle de 1988 [31 octobre 1990] (p. 4646, 4647) ;

- ***Catala (Nicole)* : affaire Urba** : financement ; campagne pour l'élection présidentielle de 1988 ; affaire Urba ; loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 [31 octobre 1990] (p. 4651, 4652) ;

- ***Mestre (Philippe)* : fausses factures** : campagne pour l'élection présidentielle de 1988 ; bureau d'études Urba-Technic ; fausses factures [7 novembre 1990] (p. 4873, 4874) ;

- ***Le Garrec (Jean)* : fausses factures et application non partisane de la justice** : financement des campagnes électorales ; relations entre la justice et le monde politique ; procédures engagées ; indépendance de la justice [7 novembre 1990] (p. 4876, 4877) ;

- ***Colin (Daniel)* : financement de la campagne pour l'élection présidentielle** : coût de la campagne ; affaire Urba-Gracco ; financement occulte ; justice : fonctionnement ; loi du 11 mars 1988 : contrôle des comptes de campagne par le Conseil constitutionnel [14 novembre 1990] (p. 5278, 5279, 5280).

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Aménagement du territoire :
- zones de montagne (p. 312).
- zones rurales (p. 316).

Boissons et alcools (publicité) (p. 311).

Calamités agricoles (sécheresse) (p. 309, 310, 312).

Céréales (interdiction du triage à façon) (p. 309, 314).

Commerce extérieur :
- importation de maïs des Etats-Unis (p. 315).
- mesures prises par les Etats-Unis à l'encontre des vins provenant de la C.E.E. (p. 311).

Communautés européennes (p. 310, 312, 313, 314, 316).

Eau (p. 309, 310).

Elevage :
- généralités (p. 311).
- prime à la vache allaitante (p. 312).

Enseignement supérieur agricole (Institut des sciences et techniques du vivant) (p. 310, 311, 315).

Environnement (pollution par les nitrates) (p. 310).

Exploitants agricoles (pluriactivité) (p. 313).

Exploitations agricoles (financement) (p. 310, 315).

Impôts et taxes :
- harmonisation des accises (p. 311, 312).
- impôt sur le foncier non bâti (p. 311).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 312).

Prix agricoles (p. 314, 315).

orales sans débat de :

en qualité de ministre de l'agriculture et de la forêt :

- ***Durr (André)* (n° 252) : mutualité sociale agricole (assurance invalidité-décès)** : exploitants agricoles ; pensions d'invalidité ; montant [11 mai 1990] (p. 1183, 1184) ;

- ***Rimareix (Gaston)* (n° 254) : agriculture (aides et prêts : Creuse)** : profanation de sépultures à Carpentras ; prêts bonifiés ; financement ; répartition entre les départements [11 mai 1990] (p. 1184, 1185) ;

- ***Tenaillon (Paul-Louis)* (n° 255) : retraite : fonctionnaires civils et militaires (calcul des pensions)** : profanation de sépultures à Carpentras ; annuités liquidables ; règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale ; lois n°s 82-1021 du 3 décembre 1982 et 87-503 du 8 juillet 1987 ; application [11 mai 1990] (p. 1185, 1186).

INTERVENTIONS

en qualité de garde des sceaux, ministre de la justice :

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'Ordre de la Libération. – *Examen des fascicules, principaux thèmes développés* [23 octobre 1990] :

Médaille militaire : traitement des médaillés (p. 4154, 4155).

Ordre de la Libération :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4154, 4155) ;
- fourragère (attribution aux régiments décorés de l'ordre) (p. 4154, 4155) ;
- missions (p. 4154, 4155).

Ordre national de la Légion d'honneur :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4154) ;
- maisons d'éducation (p. 4154, 4155) ;
- missions (p. 4154, 4155).

Justice. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

Aide judiciaire (p. 4171, 4172).

Education surveillée :
- généralités (p. 4169, 4170, 4171) ;
- ordonnance du 2 février 1945 relative à l'éducation surveillée (réforme) (p. 4173).

Gouvernement : ministère de la justice :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4170, 4171) ;
- personnels (p. 4170) ;
- programmation pluriannuelle de rénovation et de modernisation (p. 4171, 4172).

Greffes (p. 4170).

Magistrature :
- Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.) (p. 4172) ;
- effectifs (p. 4169, 4171, 4172) ;
- formation (p. 4172) ;
- « malaise » (p. 4168, 4169) ;
- statut (p. 4169, 4173).

Procédure civile et procédure pénale (réforme) (p. 4172).

Professions juridiques et judiciaires (projet de loi) (p. 4173).

Service public de la justice :
- lenteur et dysfonctionnements (p. 4168) ;
- modernisation (p. 4169, 4170, 4171, 4173).

Système pénitentiaire :
- prisons (programme d'équipement des 13 000 places) (p. 4170, 4172) ;
- prisons (rénovation) (p. 4171).

Tribunaux administratifs (p. 4171).

Réponses aux questions :

« Affaires » : position du garde des sceaux (M. Jacques Toubon) (p. 4184).

Associations de quartier (M. Julien Dray) (p. 4189).

Cours administratives d'appel (M. Marc Dolez) (p. 4189).

Défense : gendarmerie (missions d'extraction) (M. Georges Lemoine) (p. 4190).

Education surveillée :
- moyens (M. François Colcombet) (p. 4188).
- politique générale du Gouvernement (Mme Denise Cacheux) (p. 4187) ;
- schémas départementaux de la protection judiciaire de la jeunesse (M. François Colcombet) (p. 4184).

Enfants : protection des droits (Mme Denise Cacheux) (p. 4187).

Gouvernement : ministère de la justice (évolution et répartition des crédits de fonctionnement) (M. Marc Dolez) (p. 4183).

Greffes (plan informatique) (M. Alain Bonnet) (p. 4188).

Magistrature :
- détachement (position) (M. Patrick Devedjian) (p. 4185) ;
- effectifs (M. Michel Meylan) p. 4178) ;
- rémunérations (M. Alain Bonnet) (p. 4183) ;
- statut (M. Patrick Devedjian) (p. 4180).

Système pénitentiaire :
- famille des détenus (conditions de vie) (Mme Denise Cacheux) (p. 4188) ;
- administration pénitentiaire (personnels, formation des enseignants) (M. Julien Dray) (p. 4183) ;
- maison d'arrêt de Bonneville (M. Michel Meylan) (p. 4178).

Tribunaux : crédits de fonctionnement (M. René Dosière) (p. 4182).

Tribunaux de grande instance :
- Bonneville (M. Michel Meylan) (p. 4178) ;
- Chartres (M. Georges Lemoine) (p. 4190) ;
- Laon (M. René Dosière) (p. 4190) ;
- Lyon (Mme Bernadette Isaac-Sibille) (p. 4182).

Tribunaux d'instance : Douai (M. Marc Dolez) (p. 4183).

– Observations sur les rappels au règlement de : *Pandraud (Robert)* [23 octobre 1990] (p. 4177) ; *Mazeaud (Pierre)* [23 octobre 1990] (p. 4177).

– Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 décembre 1990] :

Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation (p. 6377).

Cour de cassation : conseillers référendaires (p. 6376).

Magistrature :
- conditions matérielles (p. 6376) ;
- limite d'âge (p. 6376) ;
- retraite (mouvement annuel) (p. 6377).

Discussion des articles [4 décembre 1990] :

Article 2 *(affectation des conseillers référendaires à la Cour de cassation) :*

– *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (revient à une condition uniforme de trois ans de service avant le retour à la Cour de cassation) (p. 6380).

– Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1990] :

Aide juridique et judiciaire (p. 6603).

Avocats :
- avocats étrangers (installation) (p. 6604) ;
- conseil national du barreau (représentation) (p. 6604) ;
- formation professionnelle (p. 6604) ;
- retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 6604) ;
- salariat (p. 6604).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 6605) ;
- principe (p. 6605).

Usagers (protection) (p. 6604, 6608, 6609).

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 1er *(art. 1er de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que les activités de l'avocat ont un caractère civil) (p. 6615).

Article 2 ter *(art. 6 de la loi du 31 décembre 1971 : fonctions de membre du conseil de surveillance d'une société commerciale ou d'administrateur d'une société) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de la commission (prévoit que les avocats, administrateurs des sociétés commerciales qu'ils conseillent à titre professionnel, ne peuvent recevoir aucune rémunération spécifique au titre de ces mandats sociaux) (p. 6616).

Article 2 *quater* *(art. 6 bis nouveau de la loi du 31 décembre 1971 : missions confiées par justice aux avocats) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 87 de la commission (supprime le renvoi à un décret en conseil d'Etat pour fixer les conditions dans lesquelles les avocats peuvent se voir confier des missions de justice) (p. 6616).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 68 de M. Jacques Toubon (institue l'exercice de la profession d'avocat sous forme de société de partenaires) (p. 6617) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Gilbert Millet (interdit l'exercice de la profession d'avocat en temps que salarié et la possibilité d'appel à des capitaux privés extérieurs) (p. 6618) ;
- *soutient* l'amendement n° 150 du Gouvernement (supprime l'arbitrage du batonnier en cas de conflit opposant l'avocat employeur et l'avocat salarié) : rejeté (p. 6620) ;
- *soutient* l'amendement n° 151 du Gouvernement (prévoit la médiation du batonnier sous peine d'irrecevabilité en cas de conflit opposant l'avocat employeur et l'avocat salarié) : rejeté (p. 6620).

Article 4 *(constitution de groupements entre avocats appartenant à des barreaux différents) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-Pierre Philibert (permet à l'association ou à la société de postuler auprès de chaque tribunal par le ministère d'un avocat salarié inscrit au barreau établi près de ce tribunal) (p. 6623).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Pierre Philibert (permet aux anciens conseils juridiques d'invoquer comme motif d'excuse le fait que la commission d'office concerne une matière qu'ils ne pratiquaient pas) (p. 6624).

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Jean-Jacques Hyest (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6625) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Jean-Jacques Hyest (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6626).

Article 7 *(art. 12-1 de la loi du 31 décembre 1971 : spécialisation)* : adopté après modifications (p. 6628).

- *ses observations* sur l'amendement n° 175 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que les docteurs en droit ont accès directement au C.A.P.A.) (p. 6628).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 95 de la commission (institue un centre national de formation professionnelle) (p. 6628).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Serge Charles (prévoit l'élection des délégués au conseil national du barreau à la proportionnelle pour quatre ans) (p. 6634) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 104 corrigé de la commission (prévoit une élection paritaire entre anciens avocats et anciens conseils juridiques au sein du conseil national) (p. 6633) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 176 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit la consultation du conseil national du barreau sur les projets législatifs ou réglementaires intéressant la profession d'avocat) à l'amendement n° 104 corrigé de la commission (p. 6634) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 177 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que seuls les représentants des ordres et des bâtonniers peuvent désigner des délégués au conseil national du barreau) à l'amendement n° 104 corrigé de la commission (p. 6634).

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la caisse nationale des barreaux français) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Serge Charles (exclut les cabinets de conseil juridique employant des salariés de l'affiliation à la caisse nationale du barreau français) (p. 6646) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Philibert (exclut les avocats salariés de l'affiliation à la caisse nationale du barreau français) (p. 6646) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Jean-Pierre Philibert (exclut les avocats stagiaires salariés de l'affiliation à la caisse nationale du barreau français) (p. 6648).

Article 16 *(art. 48 de la loi du 31 décembre 1971 : accès des anciennes professions d'avocat et de conseil juridique aux autres professions judiciaires et juridiques) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de la commission (permet aux membres des anciennes professions d'avocat et de conseil juridique qui renoncent à entrer dans la nouvelle profession d'accéder à certaines professions judiciaires et juridiques) (p. 6650).

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 146 du Gouvernement (de coordination) (p. 6651) : adopté (p. 6652) ;
- *soutient* l'amendement n° 147 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 6652) ;
- *favorable* à l'amendement n° 111 de la commission (prévoit une répartition des sièges au sein du premier conseil national du barreau à raison des deux-tiers pour les anciens avocats et d'un tiers pour les anciens conseils juridiques et la parité entre les deux professions au sein du conseil d'administration des organismes professionnels) (p. 6655).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 54 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 148 rectifié du Gouvernement (supprime la condition de diplôme pour l'exercice du droit) (p. 6658) : rejeté (p. 6661).

Article 56 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 117 de la commission (introduit les commissaires priseurs dans la liste des professionnels autorisés à exercer le droit à titre principal) (p. 6662).

Article 60-1 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 134 de M. Alain Bonnet (étend aux associations agréées d'aide aux victimes le droit de donner des consultations juridiques) (p. 6663).

Après l'article 60-1 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de la commission (prévoit que tout acte sous seing privé contient les nom, prénoms et qualité de son rédacteur) (p. 6664).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *favorable* à l'amendement n° 179 de M. Jean-Pierre Michel (permet aux associations ayant pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance de donner des consultations juridiques à leurs membres) (p. 6664) ;
- *soutient* l'amendement n° 149 du Gouvernement (reconnaît aux associations le droit de donner des consultations juridiques à d'autres personnes qu'à leurs membres) (p. 6664) : rejeté (p. 6665).

Article 27 A *(affiliation des avocats salariés au régime général sauf pour l'assurance vieillesse-invalidité-décès) :*

- *favorable* à l'amendement n° 142 de M. Serge Charles (précise que les cotisations au régime de la caisse nationale des barreaux français sont acquittées pour l'ensemble des avocats salariés par l'employeur) (p. 6670).

Article 35 ter *(exercice de la profession de notaire en qualité de salarié) :*

- *soutient* l'amendement n° 152 du Gouvernement (de coordination) : adopté (p. 6672).

Article 36 *(art. 5 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : reconnaissance des diplômes acquis dans un Etat membre de la Communauté européenne à des fins d'exercice de la profession d'administrateur judiciaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Serge Charles (supprime la possibilité pour les personnes ayant acquis en matière de gestion d'entreprise une expérience et une compétence jugée suffisante par la commission nationale des administrateurs judiciaires d'être dispensées de l'examen d'aptitude ou de certaines épreuves de celui-ci) (p. 6673).

Article 36 bis *(exercice de la profession d'administrateur judiciaire sous forme de société d'exercice libéral) :*

- *soutient* l'amendement n° 153 du Gouvernement (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent être membres d'un groupement d'intérêt économique ou associés d'une société en participation) (p. 6673) : adopté (p. 6674).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires) :*

- *soutient* l'amendement n° 155 du Gouvernement (supprime la compatibilité de la profession d'administrateur judiciaire avec celle d'avocat) : rejeté (p. 6707).

Article 36 bis *(exercice de la profession de mandataire liquidateur au sein de sociétés d'exercice libéral) :*

- *soutient* l'amendement n° 154 du Gouvernement (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent être membres d'un groupement d'intérêt économique ou associés d'une société en participation) : adopté (p. 6709).

Article 40 *(art. 27 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : compatibilité de la qualité de mandataire liquidateur avec l'exercice d'une activité de consultation ou l'accomplissement de mandats avec l'exercice de la profession d'avocat) :*

- *soutient* l'amendement n° 156 du Gouvernement (supprime la compatibilité de la profession de mandataire-liquidateur avec celle d'avocat) : adopté (p. 6711).

Article 41 *(art. 33 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires-liquidateurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 157 du Gouvernement (prévoit deux collèges pour l'élection des membres du conseil national) : adopté (p. 6711).

Après l'article 41 bis :

- *ses observations* sur l'amendement n° 144 de M. Serge Charles (modifie la dénomination de mandataire liquidateur) (p. 6712).

Article 43 *(art. L. 821-1 du code de l'organisation judiciaire : exercice de la profession de greffier des tribunaux de commerce sous forme de sociétés de capitaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 158 du Gouvernement (prévoit que les greffiers de tribunaux de commerce peuvent être membres d'un groupement d'intérêt économique ou associés d'une société en participation) : adopté (p. 6713).

Après l'article 44 ter :

- *favorable* à l'amendement n° 130 de la commission (prévoit que devant les chambres régionales des comptes les parties peuvent se faire assister par un avocat) (p. 6713).

Article 45 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 131 de la commission (fixe la date d'entrée en vigueur des titres I[er], II et II *bis* des articles 36 *bis* et 38 *bis* du titre III et de l'article 43 du titre IV de la loi au 1[er] janvier 1992) (p. 6714).

Aide légale (réforme) (p. 6714).

- *ses observations* après les explications de vote [11 décembre 1990] :

Avocats : modernisation (p. 6717).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Avocats : conseil national du barreau (représentation) (p. 7164).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 7164).

Loi (application) (p. 7167).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 décembre 1990] :

Professions juridiques et judiciaires :
- indépendance (p. 6719) ;
- interprofessionnalité (p. 6719).

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 6719) ;
- principe (p. 6719).

Sociétés en participation (p. 6719).

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean-Jacques Hyest (limite à cinq ans la détention du capital social par des personnes physiques qui ayant cessé toute activité professionnelle ont exercé ces professions au sein de la société) (p. 6721) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que le nombre de sociétés dans lesquelles les personnes visées aux alinéas précédents de l'article peuvent détenir des participations, peut être limité par décret en conseil d'Etat) (p. 6723) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Serge Charles (prévoit que des avocats en exercice doivent détenir les trois quarts du capital social et des droits de votes dans les sociétés d'exercice libéral constituées pour l'exercice de leur profession) (p. 6723).

Article 19 *(décrets d'application) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que les décrets en conseil d'Etat seront pris après consultation des organisations les plus représentatives des professions) (p. 6728).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Sociétés de capitaux des professions libérales : capital social (détention) (p. 7174).

NAYRAL (Bernard)

Député de l'Hérault

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1[er] avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

NEIERTZ (Véronique)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé de la consommation

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Léron (Roger)* : application de la loi sur le surendettement** : décrets d'application ; gestion des dossiers par les commissions départementales ; bilan ; réaménagement des prêts P.A.P. [20 juin 1990] (p. 2671, 2672).

à un ministre :

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Banques et établissements financiers : crédit (cartes de crédit : lutte contre le surendettement) (p. 3088).

Commerce et artisanat :
- commerce de proximité (p. 3090) ;
- grande distribution : vente à perte (p. 3088) ;
- ouverture dominicale (p. 3089) ;
- vente par correspondance : utilisation de jeux et loteries (p. 3090).

Communautés européennes : Europe des consommateurs (p. 3087).

Créances et privilèges : loi sur le surendettement des particuliers :
- cautions d'emprunts effectués par des sociétés (p. 3090) ;
- commission départementale d'examen de surendettement (fonctionnement) (p. 3091) ;
- famille : achats immobiliers (p. 3086).
- justice : manque de moyens pour assurer la procédure judiciaire prévue par la loi (p. 3091) ;

Logement et habitat : réglementation en matière d'achat immobilier (p. 3086).

Presse, édition et imprimerie : publicité dans la presse régionale (p. 3087).

Prix et concurrence :
- discriminations tarifaires (p. 3088, 3090) ;
- tourisme et loisirs : hausse des prix pendant les vacances (p. 3087).

Publicité :
- commerce et artisanat : accès à la publicité télévisée des entreprises de grande distribution (p. 3086) ;
- publicité comparative (p. 3090) ;
- publicité en faveur des crédits (p. 3091).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Etablissements assurant l'hébergement des personnes âgées :
- inadaptation de l'offre à la demande (responsabilités) (p. 434) ;
- secteur privé (accroissement de son rôle) (p. 427) ;
- structures d'hébergement (diversité) (p. 427).

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) :
- prestations (prix) :
  - indices de revalorisation (p. 434) ;
  - liberté des prix et protection des résidents (p. 427, 428).
- relations contractuelles entre résidents et gestionnaires : obligations (p. 428).

Personnes âgées :
- aide ménagère (augmentation et généralisation) (p. 434) ;
- dépendance (fonds national de la dépendance) (p. 434) ;
- maintien à domicile (promotion et développement) (p. 427) ;
- vieillesse : politique de la vieillesse (importance des efforts) (p. 434, 435).

Discussion des articles [18 avril 1990] :

Article 1er *(champ d'application de l'obligation de contracter)* :

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (permet à la personne âgée de se faire assister d'une personne de son choix pour la signature du contrat) (p. 435) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de Mme Muguette Jacquaint (permet à la personne âgée de se faire assister d'une personne de son choix, siégeant au sein du conseil d'établissement, pour la signature du contrat) (p. 435).

Article 2 *(durée et contenu du contrat)* :

- favorable à l'amendement n° 9 rectifié de la commission (impose la détermination des conditions de facturation de chaque prestation en cas d'absence ou d'hospitalisation du souscripteur, dans le document annexé au contrat) (p. 436) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de la commission (prévoit la possibilité de conclure un contrat à durée déterminée en cas d'hébergement temporaire et précise les conditions de cette conclusion) (p. 436) ;

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (permet de renouveler le contrat au cours d'une même année) à l'amendement n° 15 de la commission (p. 436) : adopté (p. 437).

Article 3 *(régime de fixation des prix)* :

- *favorable* à l'amendement n° 17 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que les prix des prestations présentées à la signature du contrat sont fixés aprés réunion du conseil d'établissement) (p. 437) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. François Rochebloine (ajoute les salaires et les charges sociales dans la composition de l'indice de revalorisation des prestations) (p. 437) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit que l'évolution des prix des prestations ne doit pas être supérieure à celle des pensions) (p. 438).

Article 4 *(régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts)* :

- *soutient* le sous-amendement oral du Gouvernement (supprime l'obligation de l'accord du conseil d'établissement) à l'amendement n° 19 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (impose, dans une conjoncture d'augmentation importante des coûts, au représentant de l'Etat dans le département la consultation et l'accord du conseil d'établissement avant d'exercer ses pouvoirs) : adopté (p. 438) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Jean-Yves Chamard (oblige le représentant de l'Etat dans le département à procéder à une revalorisation des prestations à la suite d'une augmentation importante des coûts) (p. 439) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (attribue au conseil d'établissement les décisions qui sont à l'origine d'une augmentation importante des coûts d'exploitation) (p. 439).

Article 5 *(dispositions transitoires)* :

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) (p. 440) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 23 de Mme Muguette Jacquaint (précise le rôle que doit jouer le conseil d'établissement) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 440) ;

- *favorable* au sous-amendement oral de Mme Roselyne Bachelot (permet l'intervention du représentant légal d'une personne incapable de donner son consentement au contrat qui lui est proposé) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 440).

Après l'article 5 :

- *défavorable* à l'amendement n° 22 de Mme Muguette Jacquaint (interdit la résiliation du contrat d'un résident de plus de soixante-dix ans à la suite du refus d'une nouvelle prestation) (p. 441).

Après l'article 6 :

Article 165 du code de la famille et de l'aide sociale :

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Jean-Yves Chamard (permet au service d'aide sociale aux personnes âgées de refuser de participer aux frais de séjour d'une personne âgée dans une maison de retraite non habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) (p. 441).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 juin 1990] :

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) : prix (liberté des prix et protection des résidents) (p. 3093).

Discussion des articles [28 juin 1990] :

Article 2 *(durée et contenu du contrat) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : précise les modalités de conclusion de l'avenant lorsqu'un préposé de l'établissement est désigné comme gérant de la tutelle) (p. 3093)

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : régime d'encadrement des prix des nouvelles prestations) (p. 3094) ;

- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : supprime les dispositions relatives aux établissements agréés au titre de l'aide sociale) (p. 3094).

Article 4 supprimé par le Sénat *(régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture : régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) (p. 3094).

Article 5 *(dispositions transitaires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de conséquence) (p. 3094).

Article 7 *(prise en charge au titre de l'aide sociale des personnes hébergées dans des établissements non habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en deuxième lecture) (p. 3095).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2115) ;
- fraude (prévention) (p. 2108) ;
- historique (p. 2092, 2115) ;
- Institut national des appellations d'origine (I.N.A.O.) : fonctionnement et financement (p. 2094, 2115) ;
- législation (p. 2092, 2093).

Boissons et alcools :
- alcools : rhum (D.O.M-T.O.M.) (p. 2115) ;
- commerce extérieur : excédent agroalimentaire (p. 2092) ;
- vins : champagne (p. 2115).

Communautés européennes :
- bovins (importation de viande bovine en provenance de Grande-Bretagne) (p. 2092) ;
- projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2092, 2115) ;
- traditions alimentaires des membres de la C.E.E. (p. 2092).

Consommation : exigences des consommateurs (p. 2092, 2093).

Lait et produits laitiers : fromages (p. 2092).

Produits agricoles et alimentaires :
- produits similaires (p. 2093) ;
- qualité (p. 2092, 2093, 2094, 2115).

Santé publique : tabac (lutte contre le tabagisme) (p. 2115).

Syndicats professionnels (rôle) (p. 2093).

Viticulture (p. 2092).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (interdit l'utilisation du nom géographique constituant une appellation d'origine contrôlée pour les produits similaires et pour tous les autres produits lorsqu'il y a atteinte à la notoriété) (p. 2118) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 49 du Gouvernement (vise spécifiquement le cas des produits similaires, d'une part, et des produits non similaires, d'autre part) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 2117) : adopté (p. 2118).

Article 7-5 de la loi du 6 mai 1919 (définition des appellations par décret) :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 rectifié de la commission (précise que le décret de reconnaissance détermine, outre les conditions de production et d'agrément du produit, les conditions de sa présentation) (p. 2121).

Communautés européennes (réglementation) (p. 2121).

Lait et produits laitiers (fromages) (p. 2121).

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 rectifié de M. Robert Galley (associe les conseils régionaux et généraux à la rédaction des décrets d'agrément) (p. 2122).

Article 7-7 de la loi du 6 mai 1919 (extension du rôle de l'I.N.A.O.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Pierre Goldberg (prévoit que l'I.N.A.O. contrôle la formation et l'évolution des prix de la production à la consommation) (p. 2123) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jacques Boyon (complète la définition de la protection des produits d'appellation et précise la diversité des saisines de l'I.N.A.O.) (p. 2124).

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *ses observations* sur l'amendement n° 48 de M. Alain Brune (prévoit la représentation des consommateurs à l'I.N.A.O.) (p. 2125, 2126).

Article 2 *(financement de l'I.N.A.O.)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 28 rectifié de M. Pierre Micaux (interdit tout transfert de ressources découlant de textes particuliers d'un groupe de produits à un autre) (p. 2128).

Après l'article 5 :

- *soutient* le sous-amendement n° 50 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 13 de la commission (renforce la protection des aires géographiques à l'initiative des syndicats de défense) (p. 2130) : adopté (p. 2131) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 51 du Gouvernement (prévoit la protection des caractéristiques agronomiques ou climatiques du terroir d'une appellation contrôlée) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 2130) : adopté (p. 2131) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 52 du Gouvernement (prévoit un décret en Conseil d'Etat pour les modalités d'application de l'article) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 2130) : adopté (p. 2131) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 du Gouvernement (étend la saisine du ministre de l'agriculture à l'ensemble des appellations d'origine) (p. 2131) : adopté (p. 2132) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 du Gouvernement (regroupe certains comités interprofessionnels viticoles) (p. 2132) : adopté (p. 2133) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 2133) ;

- *soutient* l'amendement n° 55 du Gouvernement (exonère les regroupements de toutes charges fiscales) : adopté (p. 2133).

Article 1er précédemment réservé *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine)* :

- *soutient* le sous-amendement n° 57 rectifié du Gouvernement (précise que le conseil permanent détermine la politique générale relative aux appellations d'origine contrôlées) à l'amendement n° 6 précédemment réservé de la commission (précise les missions du conseil permanent de l'I.N.A.O.) : adopté (p. 2133).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1990].

Consommation :

- associations (p. 5502, 5503) ;
- crédits (p. 5502) ;
- Institut national de la consommation (I.N.C.) (p. 5502) ;
- surendettement : loi n° 89-1010 du 31 décembre 1989 relative à la prévention et au règlement des difficultés liées au surendettement des particuliers et des familles (application) (p. 5502) ;
- secrétariat d'Etat (législation et actions) (p. 5503).

- Projet de loi relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international et à l'approbation de la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international (n° 1766).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 6775).

Affaires étrangères : Europe de l'Est (aide, évolution) (p. 6775).

Affaires étrangères : relations financières internationales : Fonds monétaire international :

- Etats débiteurs : suspension du droit de vote au F.M.I. (p. 6775) ;
- participation au F.M.I. (augmentation) (p. 6775) ;
- quotas : modification des quote-parts relatives (p. 6775).

Coopération et développement : endettement : annulation par la France des créances d'aide publique (p. 6777).

Moyens de paiement : droits de tirage spéciaux : D.T.S., montants 1989 et 1990 (p. 6775).

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Article 2 *(approbation du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international)* :

- *ses observations* (p. 6778).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Communautés européennes : directive n° 89-440 portant coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux (p. 6778).

Organismes et structures : mission interministérielle d'enquête (création) (p. 6779).

Parlement : saisine préalable des projets de directives communautaires (p. 6779).

Procédures de passation des marchés publics : transparence (p. 6778).

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Article 1er *(mission interministérielle d'enquête)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean Brocard (supprime les établissements publics industriels et commerciaux du champ de sa compétence) (p. 6780).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 décembre 1990] :

Organismes et structures : mission interministérielle d'enquête (création) (p. 7181).

Procédures de passation des marchés publics :

- publicité préalable à la passation des marchés publics (obligation) (p. 7181) ;
- transparence (p. 7180).

Sénat (dispositions adoptées) (p. 7180, 7181).

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de la commission (exclut du champ de compétence de la mission interministérielle les établissements publics industriels et commerciaux) (p. 7181).

NENOU-PWATAHO (Maurice)

Député de la Nouvelle-Calédonie et dépendances

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

NERI (Alain)

Député du Puy-de-Dôme

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail (n° 1231) [18 avril 1990].

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Secrétaire de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

DEPOTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1231) relatif au **crédit-formation,** à la **qualité** et au **contrôle de la formation professionnelle continue** et modifiant le Livre IX du code du travail **(n° 1297)** [26 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif au **crédit-formation**, à la **qualité** et au **contrôle de la formation professionnelle continue** et modifiant le livre IX du code du travail **(n° 1432)** [11 juin 1990].

Proposition de loi tendant à **abroger la loi n° 87-979 du 7 décembre 1987** modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'**organisation et à la promotion des activités physiques et sportives (n° 1869)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Maîtrise de l'eau :** sécheresse ; approvisionnement ; action gouvernementale [2 mai 1990] (p. 880, 881).

orales sans débat :

- **n° 308,** posée le 26 juin 1990 : **aménagement du territoire (politique et réglementation : Auvergne)** (p. 2993). Appelée le 29 juin 1990 : érosion économique et démographique ; prime d'aménagement du territoire ; éligibilité aux fonds structurels européens (p. 3158, 3159, 3160).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Crédit-formation :
- généralités (p. 994) ;
- champ d'application (définition et extension) (p. 995) ;
- droit individuel à la qualification : reconnaissance et contenu (p. 995, 996).

Formation professionnelle :
- généralités (p. 994) ;
- marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 994, 996) ;
- qualité de la formation (amélioration) (p. 995).

Organismes de formation professionnelle :
- contrôle de l'Etat (renforcement) :
  - contrôle administratif et financier (p. 996) ;
  - légitimité et moyens du contrôle (p. 995, 996) ;
  - procédure d'évaluation :
    - comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 996) ;
    - groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 996) ;
- diversité et complexité (p. 994) ;
- droits du stagiaire (élargissement et protection) : relations contractuelles entre le stagiaire et l'organisme (p. 995).

Participation des employeurs : efforts financiers (renforcement) (p. 994).

Travail : congés formation (articulation avec le crédit-formation) (p. 995).

Stages :
- condamnation des « stages-parking » (p. 995) ;
- diversité et complexité (p. 994).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 1er *(principes généraux du crédit-formation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1046) ;
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de précision) (p. 1047) : vote réservé (p. 1048) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 40 de Mme Muguette Jacquaint (réduit le nombre des organismes de formation (p. 1047) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 39 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (autorise le salarié à suivre une formation continue à titre individuel pendant le temps de travail (p. 1047) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (précise le dispositif du crédit-formation) : vote réservé (p. 1048) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 2 *(crédit-formation des salariés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1048) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1049) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de Mme Yvette Roudy (corrige les inégalités frappant les personnes seules qui élèvent un enfant dans l'accès à la formation) : retiré (p. 1049).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (ouvre le crédit-formation aux salariés bénéficiaires d'une convention de conversion) : retiré (p. 1049).

Article 3 *(crédit-formation jeunes) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1050) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise que le contrat d'adaptation ne peut constituer une modalité de mise en œuvre du crédit-formation) : vote réservé (p. 1050) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (prévoit que le décret en Conseil d'Etat porte également sur les modalités de suivi des jeunes dont le parcours de formation peut se terminer par un contrat de qualification) : vote réservé (p. 1050) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (ouvre le crédit-formation aux jeunes en apprentissage) : vote réservé (p. 1051) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rend compatible le crédit-formation et le crédit emploi-solidarité) : vote réservé (p. 1051) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Avant l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de Mme Muguette Jacquaint (confie au comité interministériel compétent l'évaluation des programmes de formation) (p. 1051).

Article 4 *(comité national d'évaluation de la formation professionnelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 1051) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 71 de M. Jacques Farran (précise que le comité national d'évaluation doit être représentatif de l'ensemble des partenaires concernés) (p. 1052) ;
- *favorable* à l'amendement n° 78 du gouvernement (précise que le comité national d'évaluation est composé de parlementaires, de représentants des régions et de personnalités qualifiées indépendantes de l'administration) (p. 1053) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (précise que le comité national d'évaluation est composé de parlementaires et de personnalités qualifiées indépendantes de l'administration) (p. 1052) : retiré (p. 1053) ;
- *favorable* à l'amendement n° 22 de M. Germain Gengenwin (impose au comité l'accord de la région concernée pour l'évaluation des programmes de formation auxquels l'Etat ne participe pas) (p. 1053) ;
- *favorable* à l'amendement n° 23 de M. Germain Gengenwin (impose au comité national d'évaluation de remettre chaque année un rapport sur l'état de l'offre et de la demande de formation continue en France) (p. 1053) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (inscrit dans la loi l'existence de groupes régionaux d'évaluation) : vote réservé (p. 1053) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1053) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Avant l'article 4 précédemment réservé :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1054) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 6 *(bilans pédagogique et financier) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (dispose que les actions de formation professionnelle du livre III du code du travail, relatif au placement et à l'emploi, sont susceptibles de faire l'objet de conventions) : vote réservé (p. 1054) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1054) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 7 *(droits des stagiaires dans les organismes de formation)* (p. 1055) : vote réservé (p. 1056).

Articles L. 950-5-1, L. 950-5-2, L. 950-5-3 du code du travail :

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1055) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1056) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 8 *(publicité) :*

- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean Ueberschlag (précise que les dispositions contenues dans l'article 8 ne s'appliquent qu'à la publicité écrite) (p. 1060) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 25 corrigé de M. Germain Gengenwin (précise que la publicité mentionne la qualité des personnes chargées de la formation) (p. 1061).

Article 9 *(comptabilité des dispensateurs de formation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 45 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les organismes à activités multiples doivent suivre d'une façon distincte en comptabilité l'activité au titre de la formation professionnelle continue) (p. 1061).

Après l'article 11 :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Georges Hage (permet aux salariés de suivre une formation continue pendant leur temps de travail) (p. 1062).

Article 12 *(habilitation et programmation)* (p. 1063) :

- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Francisque Perrut (de suppression) (p. 1063) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (dispose que la demande d'habilitation doit faire apparaître les capacités de l'organisme de formation à accueillir des handicapés) : vote réservé (p. 1063) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *favorable* à l'amendement n° 80 du Gouvernement (dispose que le préfet de région doit présenter chaque année au comité régional de la formation professionnelle la liste des organismes de formation ayant fait l'objet d'une ou plusieurs habilitations) (p. 1063).

Après l'article 12 :

- *favorable* à l'amendement n° 66 de M. Jean Ueberschlag (impose au Gouvernement la présentation annuelle au Parlement d'un bilan relatif à l'exécution et à la coordination des programmations nationale et régionale des interventions de l'Etat en matière de formation professionnelle et d'apprentissage) (p. 1064).

Article 13 *(participation des employeurs au développement de la formation professionnelle continue) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de Mme Muguette Jacquaint (porte de 1,2 à 2 p. 100 le montant de la masse salariale qui doit être consacré par les entreprises au financement des actions de formation) (p. 1064) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1065) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 52 de Mme Muguette Jacquaint (double la contribution obligatoire des entreprises à l'organisme paritaire agréé par l'Etat au titre du congé individuel de formation) à l'amendement n° 16 de la commission (p. 1065) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1065) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (prévoit la remise d'un rapport au Parlement par l'inspection générale des finances et l'inspection générale des affaires sociales, sur les aspects financiers de la formation professionnelle) : vote réservé (p. 1065) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 14 *(consultation du comité d'entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (donne une périodicité annuelle à la consultation obligatoire du comité d'entreprise sur les orientations de la formation professionnelle dans l'entreprise) : vote réservé (p. 1066) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (donne une périodicité au moins égale à cinq ans à la négociation de branche sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle) : vote réservé (p. 1066) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (codifie les articles de loi qui définissent les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et le conseil national des missions locales) : vote réservé (p. 1066) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 15 *(contrôle de la formation professionnelle continue) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (étend le contrôle de l'Etat aux activités d'accueil) : vote réservé (p. 1067) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1068) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Jean Ueberschlag (supprime l'obligation de présenter aux agents chargés du contrôle tous documents et pièces nécessaires) (p. 1068).

Deuxieme lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 juin 1990] :

Crédit-formation : droit individuel à la qualification (p. 2287).

Organismes de formation professionnelle :
- contrôle de l'Etat (renforcement) (p. 2287) ;
- procédure d'évaluation : comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 2287) ;
- droits du stagiaire (élargissement et protection) (p. 2287).

Discussion des articles [12 juin 1990] :

Avant l'article 4 précédemment réservé :

- *favorable* à l'amendement n° 8 du Gouvernement (de conséquence) (p. 2294).

Article 8 *(publicité) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 du Gouvernement (interdit à la publicité de faire mention des décisions d'habilitation) (p. 2294).

Article 10 *(injonctions et sanctions administratives) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (dispose que la privation du droit de conclure des conventions entraîne la caducité de la déclaration préalable) : adopté (p. 2295).

Article 13 *bis* *(rapport présenté par le Gouvernement au Parlement sur les ressources de la formation professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit la présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur les ressources de la formation professionnelle) : adopté après modifications (p. 2296).

Article 14 *bis* *(périodicité de la consultation obligatoire du comité d'entreprise sur les orientations de la formation professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (rétablit la consultation du comité d'entreprise sur les orientations de la formation professionnelle dans l'entreprise) : adopté (p. 2296).

Article 14 *ter* *(périodicité de la négociation de branche sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rétablit la négociation de branche sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle) : adopté (p. 2296).

Article 16 *(sanctions pénales) :*

- *son* amendement n° 7 (permet au tribunal d'ordonner l'insertion du jugement dans un ou plusieurs journaux même s'il n'y a pas récidive) : retiré (p. 2297).

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [12 juin 1990] :

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (établit un régime d'encadrement de l'évolution des prix des prestations) (p. 2282).

Article 7 *(prise en charge au titre de l'aide sociale des personnes hébergées dans des établissements non habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 13 de M. Jean-Yves Chamard (impose la prise en compte d'éventuelles subventions à l'investissement accordées à l'établissement public) à l'amendement n° 9 de la commission (dispose que le service d'aide sociale ne peut pas assumer une charge supérieure à celle qu'aurait occasionnée le placement de la personne âgée dans un établissement public délivrant des prestations analogues) (p. 2285).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [27 juin 1990] :

Article 52 *bis* *(taxe départementale sur le revenu) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 34 de la commission des finances (prévoit un mécanisme de transition supplémentaire en instaurant des dégrèvements particuliers) à l'amendement n° 29 de la commission (institue une taxe départementale sur le revenu) (p. 3063).

Plafonnement à 4 p. 100 du produit de la taxe départementale (p. 3063).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 1er *(interdiction de la publicité directe ou indirecte en faveur du tabac) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 122 de M. Ladislas Poniatowski (autorise la publicité en faveur du tabac dans la presse pour adultes) (p. 2890).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2890).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

Action sociale et formation professionnelle : insertion sociale des sportifs (p. 4203).

Culture : culture et sport (comparaison) (p. 4203).

Drogue (dopage) (p. 4203).

Gouvernement : secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4203, 4304).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 4203).

Sports :
- fonds national de développement du sport (F.N.D.S.) (p. 4204) ;
- jeux Olympiques d'hiver de 1992 (p. 4203) ;
- sport de haut niveau (p. 4205).

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Déchets :
- déchets hospitaliers (p. 4246) ;
- déchets industriels (p. 4246) ;
- ordures ménagères (p. 4246).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Entreprises : modernisation négociée (p. 4436).

Handicapés : établissements de préparation, de suite et de reclassement (p. 4430).

Anciens Combattants et victimes de guerre. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord :
- droit à réparation : carte de combattant (p. 4522) ;
- pathologie (p. 4522).
- retraite mutualiste (p. 4522).

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire. *Questions* [5 novembre 1990] :

Education physique et sportive :
- mise à disposition des installations sportives (obligations des collectivités locales) (p. 4736) ;
- respect des horaires (p. 4736).

- Projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant création de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie :
- établissement public et commercial (création d'un nouvel établissement) (p. 6195) ;
- missions et compétences de l'agence (p. 6195) ;
- personnel de l'agence : conditions d'emploi et de rémunération (p. 6195) ;
- ressources de l'agence (p. 6195).

Air (p. 6195).

Associations : partenariat et initiatives (p. 6195).

Collectivités locales : partenariat et initiatives (p. 6195).

Déchets (industriels, hospitaliers et ordures ménagères) : traitement et transport (p. 6195).

Eau et agences de bassin (p. 6195).

Gouvernement : ministère de l'environnement : directions régionales de l'environnement (p. 6195).

Plan national pour l'environnement : mise en œuvre (p. 6195).

Recherche (p. 6195).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1990] :

Après l'article 24 :

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (abroge la loi n° 87-979 du 7 décembre 1987 modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives) : retiré (p. 7061).

NESME (Jean-Marc)

Député de Saône-et-Loire

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aides (p. 4592).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4592).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Compagnies aériennes : regroupement d'Air France, Air inter et U.T.A. (p. 5297).

Formation professionnelle et promotion sociale : instructeurs (pénurie) (p. 5297).

NOIR (Michel)

Député du Rhône

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

Se démet de son mandat de député le 7 décembre 1990 [*J.O.* du 8 décembre 1990] (p. 15091).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **diffusion** et la **reproduction** de l'**enregistrement audiovisuel et sonore des débats du procès Klaus Barbie (n° 1382)** [23 mai 1990].

NUNGESSER (Roland)

Député du Val-de-Marne

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Célébration par l'U.N.E.S.C.O. du 100e anniversaire de la naissance d'Hô Chi Minh :** caractère politique de la commémoration ; participation de la France [23 mai 1990] (p. 1662, 1663).

orales sans débat :

- **n° 251,** posée le 4 mai 1990 : **cérémonies publiques et fêtes légales (commémorations)** (p. 1073). Appelée le 11 mai 1990 : centième anniversaire de la naissance du général de Gaulle ; cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin ; dépôt d'une proposition de loi R.P.R. tendant à déclarer le 18 juin 1990 jour férié ; hommage à l'œuvre du général de Gaulle ; conséquences économiques d'un jour chômé (p. 1179, 1180).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : schéma directeur de la région parisienne (p. 4265).

Régions : Ile-de-France (p. 4265).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [16 novembre 1990].

Transports fluviaux : voies d'eau (p. 5364).

NUNZI (Jean-Paul)

Député de Tarn-et-Garonne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Fruits et légumes (p. 4601).

Horticulture (p. 4601).

O

OEHLER (Jean)

Député du Bas-Rhin

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Rapporteur pour avis du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [14 juin 1990] (p. 2496).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux zones **non aedificandi de la ville de Strasbourg (n° 1248)** [12 avril 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Communautés européennes : Parlement européen (maintien du siège à Strasbourg) (p. 234).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur sa proposition de loi relative aux zones non aedificandi de la ville de Strasbourg (n° 1248).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 juin 1990] :

Strasbourg :
- enceinte fortifiée (p. 2215) ;
- législation applicable à Strasbourg (p. 2215) ;
- plan d'occupation des sols de la ville de Strasbourg (p. 2215).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2846, 2847).

Alcoolisme : coût social et économique (p. 2846).

Audiovisuel : cinéma (baisse des recettes publicitaires liée à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2847).

Boissons et alcools :
- bière (p. 2847) ;
- consommation (composition et évolution) (p. 2846) ;
- production (évolution) (p. 2847).

Communautés européennes : lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme (nécessité d'une harmonisation) (p. 2848).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2846, 2848).

Prix et concurrence : hausse des prix du tabac (montant et conséquences) (p. 2847).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2846, 2847).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2847).

Tabac :
- consommation (composition et évolution) (p. 2846) ;
- filière tabac (conséquences de la lutte contre le tabagisme) (p. 2846) ;
- S.E.I.T.A. (missions et évolution) (p. 2846).

Tabagisme : coût social et économique (p. 2846).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 1er *(interdiction de la publicité directe ou indirecte en faveur du tabac) :*

- *son* amendement n° 139 soutenu par M. Jean-Marie Le Guen (précise que les enseignes des débits de tabac et les affichettes publicitaires apposées à l'intérieur de ces établissements n'entrent pas dans le champ de l'interdiction) (p. 2892) : rejeté (p. 2894).

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 29 de M. René Couveinhes (introduit une dérogation pour les vins de pays, les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles) (p. 2973) ;
- *son* amendement n° 148 (permet au préfet d'autoriser exceptionnellement la publicité pour les boissons alcooliques à l'occasion de manifestations culturelles, commerciales ou agricoles) (p. 2973) : retiré (p. 2976) ;
- *son* amendement n° 147 soutenu par M. Régis Barailla (autorise la publicité sous forme d'affichettes sur les lieux de production et à l'intérieur des lieux de vente à caractère spécialisé) (p. 2979) : devenu sans objet (p. 2980) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 25 de la commission (interdit de vendre des boissons alcooliques dans les points de vente de carburant) (p. 2985).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Communes : Strasbourg (p. 5333, 5334).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération (p. 5334).

Logement social :
- financement et collecte du livret A (p. 5333) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5334).

OLLIER (Patrick)

Député des Hautes-Alpes

(2e circonscription)

R.P.R

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229) [*J.O.* du 12 juin 1990] (p. 6874).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576) [*J.O.* du 1er décembre 1990] (p. 14825).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (n° 1710) [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 1915).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **coopération intercommunale** et au **développement local (n° 1259)** [12 avril 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fonctionnement des renseignements généraux :** vol de documents à l'association « SOS-Racisme » ; mission de la police ; formation des personnels ; augmentation des effectifs [28 novembre 1990] (p. 6114, 6115).

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Aménagement du territoire : zones de montagne (p. 313).

Exploitants agricoles (pluriactivité) (p. 313).

- **Transports** [3 mai 1990] :

Police de la route et circulation routière ; sécurité routière :
- ceinture de sécurité (places arrière, cas des familles nombreuses) (p. 982) ;
- voirie : routes à trois voies ; éclairage des routes (p. 981).

orales sans débat :

- **n° 231,** posée le 18 avril 1990 : **voirie (autoroutes)** (p. 402). Appelée le 20 avril 1990 : Grenoble – Sisteron via Gap ; tracé (p. 530, 531).

- **n° 261,** posée le 15 mai 1990 : **enseignement (rythmes et vacances scolaires)** (p. 1354, 1355). Appelée le 18 mai 1990 : calendrier scolaire pluriannuel ; conséquences sur l'économie des zones de montagne ; transports ; emploi. (p. 1523, 1524).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture :

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 7 précédemment réservé *(institution d'un cahier des charges) :*

- *son* amendement n° 141 soutenu par M. Jean Besson (précise que la desserte des zones fragiles de montagne est assurée) : retiré (p. 1255) ;

- *son* amendement n° 142 soutenu par M. Jean Besson (précise que l'égalité de traitement des usagers est assurée dans les zones fragiles de montagne) : retiré (p. 1255) ;

- *son* amendement n° 143 soutenu par M. Jean Besson (précise que la qualité et la disponibilité des services offerts sont assurées dans les zones fragiles de montagne) (p. 1255) : retiré (p. 1256).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).**

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1754).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (p. 1754).

Etat : rôle (p. 1753).

Gouvernement : ministère de l'aménagement du territoire (création) (p. 1754).

Impôts locaux (p. 1754).

Organismes et structures : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 1574).

Politique économique et sociale : rôle de l'aménagement du territoire (p. 1753).

Tourisme et loisirs (p. 1754).

Transports :
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1753) ;
- voirie : réseaux routier et autoroutier (p. 1753).

Zones de montagene (p. 1753, 1754, 1755).

Zones rurales :
- administration : présence des services publics dans les petites communes (p. 1754) ;
- agriculture (p. 1753, 1754) ;
- désertification (p. 1753) ;
- revalorisation et développement (p. 1754).

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne (p. 2108).

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2108) ;
- fraude (prévention) (p. 2108).

Consommation : protection des consommateurs (p. 2108).

- **Rappel au règlement :** souhaite un débat à l'Assemblée nationale sur la crise du monde agricole [2 octobre 1990] (p. 3239).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de M. Michel Cointat (de précision) (p. 3266) : rejeté (p. 3267) ;

Article 2 *(exceptions au principe d'interdiction) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de M. Pierre Mazeaud (de précision) : rejeté (p. 3269).

Article 3 *(pouvoirs de police du maire) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de M. Pierre Mazeaud (permet aux maires d'édicter des interdictions de circulation temporaires) : rejeté (p. 3270).

Article 4 *(pouvoirs de police du représentant de l'Etat dans le département) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de M. Pierre Mazeaud (de suppression) : rejeté (p. 3271).

Collectivités locales : décentralisation et pouvoirs du maire (p. 3271).

Protection de la nature (p. 3271).

- *son* amendement n° 30 (de suppression) : rejeté (p. 3271) ;

- *son* amendement n° 31 (prévoit l'obligation pour le maire de réunir le conseil municipal dans un délai de trente jours francs après la mise en demeure du préfet, afin que par délibération la décision soit prise par les élus de la commune concernée) (p. 3272) : rejeté (p. 3273).

Collectivités locales : pouvoirs des maires (p. 3272).

Article 4 *bis* nouveau *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de M. Jacques Godfrain (prévoit la consultation des associations d'utilisateurs de véhicules terrestres) : rejeté (p. 3274).

Explications de vote :

Associations : participation insuffisante (p. 3276).

Collectivités locales : décentralisation et pouvoirs du maire (p. 3276).

Vote pour du Groupe R.P.R. (p. 3277).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 2 (précise que l'interdiction ne s'applique pas aux engins motorisés adaptés à la progression sur neige) : retiré (p. 6175) ;

- *son* amendement n° 3 (prévoit que les maires peuvent autoriser l'utilisation d'engins motorisés adaptés à la progression sur neige sur des circuits spécialement aménagés à cet effet) (p. 6175) : adopté après modifications (p. 6176) ;

- *favorable* au sous-amendement oral du Gouvernement (de précision) à son amendement n° 3 (p. 6176) ;

- *son* amendement n° 1 (prévoit que le maire peut autoriser la desserte d'installations professionnelles et le transport de personnes à des périodes déterminées et sur des itinéraires limités) : retiré (p. 6176).

Article 5 *bis* *(gardes champêtres intercommunaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 du Gouvernement (de suppression) (p. 6178).

Communes : gardes champêtres intercommunaux (p. 6179).

Service national : service civil (p. 6178).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [5 décembre1990] :

Collectivités locales : pouvoirs des maires et des préfets (p. 6402).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 6401, 6402).

Communes : police municipale (gardes champêtres) (p. 6401, 6402).

Tourisme et loisirs : loisirs motorisés (réglementation) (p. 6401).

Troisième lecture :

Discussion des articles [13 décembre1990] :

Article 5 *bis* :

- *ses observations sur* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'article 5 *bis* relatif aux gardes champêtres intercommunaux) (p. 6825) ;

Communes : gardes champêtres intercommunaux (p. 6825) ;

Police : polices municipales (p. 6825).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1648).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3621) ;
- urbanisme (urbanisation et concentration urbaine) (p. 3621) ;
- zones de montagne (p. 3621, 3622).

Assemblée nationale : motion de censure (éventualité) (p. 3622).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3622).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3621).

Crise agricole (p. 3622).

Elevage : ovin (p. 3621).

Environnement :
- pollution (p. 3621) ;
- protection des sites (p. 3621).

Exploitants agricoles : jeunes agriculteurs (installation) (p. 3621).

Exploitations agricoles : pluriactivité (p. 3622).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3622).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 3621).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3622).

Tourisme et loisirs : « tourisme vert » (p. 3621).

T.V.A. (p. 3622).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 383 soutenu par M. Emmanuel Aubert (porte à 100 p. 100 la déductibilité sur le fioul domestique utilisé par les entreprises hôtelières) : vote réservé (p. 3944) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3946).

Deuxième partie :

Services du premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1990] :

Plan :
- Commissariat général au Plan : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4279) ;
- contrats de plan et contrats de plan Etat-régions (p. 4279) ;
- Parlement (information) (p. 4279) ;
- « plan européen » (risque de dessaisissement du Commissariat général au Plan) (p. 4279) ;
- régions (disparités) (p. 4279).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- désertification (p. 4585) ;
- montagne (p. 4585).

Départements : Hautes-Alpes (p. 4585).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4585).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Aménagement rural (p. 4845).

Gouvernement : ministère de l 'aménagement du territoire (rattachement au Premier ministre) (p. 4845).

Organismes et structures :
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 4844, 4845) ;
- Fonds d'intervention pour l'autodéveloppement en montagne (F.I.A.M.) (p. 4844) ;
- Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (F.I.D.A.R.) (p. 4844) ;
- Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 4844).

Primes : prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) pour les petits projets (p. 4844).

Zones de montagne : conseil national de la montagne (p. 4844).

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Aménagement du territoire : zones de montagne (absence d'enneigement) (p. 4863).

Vacances scolaires : étalement (p. 4863).

- Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Agroalimentaire : harmonisation et évolution (p. 6249).

Aménagement du territoire : zones fragiles et zones de montagne (rôle des agriculteurs et de l'industrie agroalimentaire) (p. 6249).

Bois et forêts : Office national des forêts : missions et capacités d'interventions techniques et financières (élargissement) (p. 6249).

Coopératives agricoles :
- coopération : généralités (p. 6249) ;
- participation : application du régime de participation des salariés aux résultats (p. 6249).

Départements : Hautes-Alpes (p. 6249).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6249).

ORNANO (Michel d')

Député du Calvados

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Chômage (p. 3875).

Communautés européennes :
- frontières fiscales (suppression) (p. 3877) ;
- Union économique et monétaire (p. 3877).

Energie :
- chocs pétroliers de 1973 et de 1979 (p. 3875, 3876) ;
- crise du Golfe (conséquences) (p. 3875).

Entreprises : investissements (p. 3875).

Epargne : fiscalité (p. 3876).

Finances publiques :
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3876) ;
- programmation pluriannuelle (p. 3876).

Fonction publique : effectifs (p. 3876).

Logement : fiscalité (p. 3876).

Politique économique :
- croissance (p. 3875) ;
- environnement international (p. 3875) ;
- inflation (p. 3875) ;
- politique conduite de 1986 à 1988 (p. 3876) ;
- politique conduite depuis 1988 (p. 3876).

Président de la République (engagements) (p. 3877).

Prévisions et projections économiques (p. 3875).

T.V.A. : taux normal (p. 3876).

Première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Article 3 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 392 soutenu par M. Gilbert Gantier (supprime l'imposition différentielle des bénéfices distribués) (p. 3926) : rejeté (p. 3927).

ORTET (Pierre)

Député de la Haute-Garonne

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1989] (p. 4310).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1989] (p. 4086).

P

PACCOU (Charles)

Député du Nord

(14e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Rapporteur de la proposition de loi relative à l'activité en France des sociétés de surveillance opérant pour le compte de pays tiers (n° 226) [12 avril 1990] (p. 379).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Installations classées : pollutions industrielles (p. 4243).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (implantation de Du Pont de Nemours dans la région dunkerquoise) (p. 4243).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Communautés européennes : entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 4572).

Crise agricole (p. 4572).

Exploitants agricoles : retraite (p. 4573).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (Flandres) (p. 4572).

PAECHT (Arthur)

Député du Var

(7e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier des textes relatifs aux **caisses d'épargne et de prévoyance (n° 1859)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Risque pesant sur le budget de la défense nationale : évolution des pays de l'Est ; négociations de Vienne ; respect d'un seuil d'armement minimal ; situation en U.R.S.S. [16 mai 1990] (p. 1392, 1393).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration (n° 1366).

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme :
- généralités (p. 1624) ;
- profanation de Carpentras (p. 1624).

Français, nationalité française : conditions d'acquisition (p. 1625).

Intégration : généralités (p. 1624).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères :
- Conférence sur la sécurité et le désarmement (C.S.C.E.) (p. 4918) ;
- crise du Golfe (p. 4919) ;
- Europe : défense européenne (p. 4918) ;
- situation internationale (incertitude) (p. 4917).

Crédits militaires : montant, évolution, répartition (p. 4918).

Président de la République : plateau d'Albion (décision) (p. 4918).

PANAFIEU (Françoise de)

Député de Paris

(17e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Revalorisation des prestations familiales : montants ; revalorisation ; excédent de la branche famille [19 décembre 1990] (p. 7139, 7140).

à un ministre :

- Culture [5 avril 1990] :

Opéra - Bastille (p. 157).

orales sans débat :

- n° 293, posée le 19 juin 1990 : **propriété intellectuelle (droits voisins)** (p. 2656). Appelée le 22 juin 1990 : fonctionnement de la société pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (A.D.A.M.I.) ; situation de trésorerie ; rapport de la C.O.B. (p. 2799, 2800).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la Réunion des musées nationaux (n° 1336).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Musées : Réunion des musées nationaux :
- missions (p. 1683) ;
- nature juridique (p. 1683) ;
- statut du personnel (p. 1684).

Secteur public : loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (dérogation) (p. 1684).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 1684).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux fondations et aux fondations d'entreprise et modifiant la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat (n° 1304).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 mai 1990] :

Entreprises : stratégie commerciale et mécénat (p. 1688).

Fondations d'entreprise :
- cadre juridique (p. 1687, 1688) ;
- fondations d'entreprise à but lucratif (p. 1688).

Impôts et taxes (art. 238 *bis* du code général des impôts) :
- déductions fiscales (p. 1688) ;
- imputabilité fiscale (p. 1688).

Mécénat d'entreprise :
- loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 relative au développement du mécénat : (p. 1687) ;
- nature du mécénat et développement (p. 1687).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 1688).

Discussion des articles [28 mai 1990] :

Article 3 *(régime juridique des fondations d'entreprise : articles nos 19 à 19-14 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987) :*

- ses observations sur l'amendement n° 5 de la commission (supprime la possibilité de but lucratif offerte aux fondations d'entreprise) (p. 1697).

Article 19-6 de la loi du 23 juillet 1987 (dotation initiale de la fondation d'entreprise) :

- *soutient* l'amendement n° 20 de M. Olivier Dassault (prévoit le fractionnement du versement de la dotation initiale) : rejeté (p. 1700).

Après l'article 3 *(déductibilité des versements aux fondations d'entreprise du bénéfice imposable) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de Mme Martine Daugreilh (permet la déductibilité du bénéfice imposable de versements effectués à des organismes d'intérêt général exerçant leur activité à l'étranger et concourant à la promotion de la culture française) : rejeté (p. 1703).

Article 4 *(protection des appellations de « fondation » et de « fondation d'entreprise ») :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 rectifié de M. François d'Aubert (précise les règles de dénomination des groupements qui utilisent le mot fondation avant la publication de la loi) (p. 1704).

PANDRAUD (Robert)

Député de la Seine-Saint-Denis

(8e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Vice-président de cette mission [20 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295) [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6528).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (n° 1330) [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7579).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-Louis Masson, relative à l'utilisation par les fonctionnaires de la police nationale de leurs armes de service (n° 1449) [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à organiser la **publicité des avis donnés par le Conseil d'Etat sur les projets de loi (n° 1880)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique générale :** insécurité ; immigration clandestine ; ghettos ; irresponsabilité pénale des mineurs ; chômage : taux ; intégration des populations immigrées [14 novembre 1990] (p. 5286, 5287).

orales sans débat :

- **n° 275,** posée le 6 juin 1990 : **départements (élections cantonales)** (p. 2069). Appelée le 8 juin 1990 : date des élections ; découpage cantonal ; publication des décrets (p. 2202, 2203).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - contrôle des actes du Gouvernement (inexistence) (p. 613) ;
  - saisine du Conseil constitutionnel (p. 613) ;
- équilibre des pouvoirs (rupture) (p. 613) ;
- révision :
  - généralités (p. 613) ;
  - précédent de 1974 (p. 613).

Décisions du Conseil constitutionnel : opinion des députés sur le Conseil constitutionnel (p. 612).

Lois : contrôle de constitutionnalité (historique) (p. 612).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) : devoir de réserve (prise de position de M. Badinter sur le projet de loi) (p. 612).

Président de la République (engagements) (p. 613).

Rappel au règlement : déplore l'intervention du président du Conseil constitutionnel sur le projet de loi constitutionnelle (p. 589).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 23 de M. Pierre Mazeaud (prévoit l'élection des membres du Conseil constitutionnel au suffrage universel direct) (p. 678) : rejeté au scrutin public (p. 684).

Rappel au règlement : met en exergue les effets de la loi d'amnistie ; déplore l'inculpation de M. Monate [2 mai 1990] (p. 888).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Rappel au règlement : dénonce le rapport de M. François Asensi qui fait allusion aux poursuites engagées contre un maire (p. 893).

Rappel au règlement : souligne la différence entre racisme et xénophobie (p. 906).

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 924) ;
- liberté de la presse (p. 923).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (p. 923).

Racisme : idéologies racistes (p. 923).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 3198) ;
- liberté de la presse (p. 3198) ;
- liberté d'opinion (p. 3198).

Racisme : Carpentras (profanation) (p. 3198).

Révisionnisme (p. 3198).

Explications de vote :

Loi dangereuse (p. 3201).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 mai 1990] :

- *soutient* la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* : rejetée (p. 1565).

Principaux thèmes développés :

Accords de Schengen (p. 1557).

Assemblée nationale (ordre du jour) (p. 1564).

Immigration clandestine (p. 1556). Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) :
- commission des recours :
  - fonctionnement (p. 1556) ;
  - magistrats présidant les formations contentieuses (p. 1556) ;
- procédure et fonctionnement (p. 1556) ;

Réfugiés :
- origines géographiques (p. 1556) ;
- reconduite à la frontière des réfugiés en situation irrégulière (p. 1557) ;
- statut (p. 1556).

Traités et conventions : conventions relatives au droit d'asile (renégociation) (p. 1557).

Discussion des articles [21 mai 1990] :

Article 1er A *(raccourcissement du délai de saisine de la commission des recours) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (de suppression) (p. 1568) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission des affaires étrangères (de suppression) (p. 1568).

Article 2 *(déclaration obligatoire d'un domicile réel par le demandeur d'asile) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Yves Autexier (de suppression) (p. 1570).

Article 3 *(situation de l'étranger dont la demande de reconnaissance du statut de réfugié est définitivement rejetée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 1572).

Article 4 *(dépôt d'un rapport annuel du Gouvernement sur l'application de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (de suppression) (p. 1573).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Affaires étrangères (démarches diplomatiques menées par la France afin de limiter les demandes d'asile) (p. 2014).

Droit d'asile : demandes d'asile (afflux) (p. 2013).

Immigration clandestine (p. 2014).

Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) : procédure et fonctionnement (p. 2013, 2014)

Réfugiés :
- reconduite à la frontière des réfugiés en situation irrégulière (p. 2014) ;
- statistiques (p. 2013, 2014) ;
- statut (p. 2014).

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Article 3 *(situation de l'étranger dont la demande de reconnaissance du statut de réfugié est définitivement rejetée) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que l'étranger fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière) (p. 2018) : rejeté au scrutin public (p. 2019).

Article 4 *(dépôt d'un rapport annuel du Gouvernement sur l'application de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de M. Pierre Mazeaud (prévoit le dépôt d'un rapport par le Gouvernement) (p. 2020) ;

Domiciliation des demandeurs d'asile (p. 2020).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [20 juin 1990] :

Accords de Schengen (p. 2685, 2686, 2687).

Droit d'asile : demandes d'asile (afflux) (p. 2685).

Sénat (modifications adoptées) (p. 2685).

Dernier texte voté par l'Assemblée [20 juin 1990] :

- *son* amendement n° 1 (limite à 15 jours le délai de saisine de la commission des recours) : rejeté au scrutin public (p. 2688) ;

- *son* amendement n° 2 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit une déclaration obligatoire d'un domicile réel pour le demandeur d 'asile) (p. 2688) : rejeté (p. 2689) ;

- *son* amendement n° 3 soutenu par M. Pierre Mazeaud (prévoit que l'étranger, dont la demande d'asile a été rejetée, fait l'objet d'un arrêté automatique de reconduite à la frontière) : rejeté (p. 2689).

Rappel au règlement : article 56 du règlement : rappelle que les ministres n'ont pas à mentionner en séance les origines professionnelles des députés [30 mai 1990] (p. 1796).

Rappel au règlement : regrette que le Gouvernement ait annoncé qu'il présenterait les projets de loi accompagnés des décrets d'application ; atteinte grave au droit d'amendement [5 juin 1990] (p. 2009).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1990] :

Affaires étrangères : drogue : coopération internationale dans la lutte (p. 2157).

Banques et établissements financiers :
- déclaration obligatoire et extension à d'autres professions (p. 2158) ;
- utilisation des informations (limites) (p. 2158).

Gouvernement : ministère de l'économie et des finances : service de traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) (p. 2157, 2158, 2173).

Lois :
- n° 70-1320 du 31 décembre 1970 relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses (p. 2157) ;
- n° 87-1157 du 31 décembre 1987 relative à la lutte contre le trafic de stupéfiants et modifiant certaines dispositions du code pénal (p. 2157) ;
- projet de loi n° 1338 : garde des sceaux : compétence pour en soutenir la discussion (p. 2157).

Magistrature : procureur de la République (rôle) (p. 2157).

Rappel au règlement : oppose le vote socialiste de la loi-cadre de 1956 relative à l'évolution des T.O.M. à la décolonisation réalisée par le général de Gaulle ; distingue la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 de l'hommage rendu aux parlementaires ayant refusé les pleins pouvoirs au maréchal Pétain [20 juin 1990] (p. 2682).

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1394).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(contrôles préventifs d'alcoolémie) :*

- *défavorable* (p. 3249).

Dépenses administratives liées à la sécurité routière (p. 3249).

Libertés individuelles (p. 3249, 3250).

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Charles Fèvre (supprime la possibilité pour le procureur de la République d'ordonner des contrôles préventifs d'alcoolémie) (p. 3250).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

- *soutient* la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 3328) : rejetée au scrutin public (p. 3331).

Principaux thèmes développés :

Absentéisme (lutte contre) (p. 3329).

Calendrier électoral (p. 3328).

Elections cantonales :
- découpage des cantons (p. 3321, 3328) ;
- majorité (crainte de perdre les futures élections cantonales) (p. 3328) ;
- mode de scrutin (p. 3329).

Juridictions administratives : conseil d'Etat (publicité des avis) (p. 3304).

Regroupement des élections (modalités) (p. 3328, 3329).

Discussion des articles [3 octobre 1990] :

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 23 (prévoit qu'il ne peut être procédé à un redécoupage des circonscriptions électorales dans l'année précédant le renouvellement des assemblées concernées) : adopté (p. 3335).

Rappel au règlement : accès du personnel de l'Assemblée nationale à la buvette des parlementaires [12 octobre 1990] (p. 3693).

Rappel au règlement : libération des otages français par l'Irak ; information de la représentation nationale [23 octobre 1990] (p. 4177).

Rappel au règlement : situation au Moyen-Orient ; information de la représentation nationale [23 octobre 1990] (p. 4179).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

Sports : stades : grand stade de Tremblay-en-France (p. 4205, 4206).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [5 novembre 1990] :

Rappel au règlement : dénonce les consignes données aux forces de police qui rendent difficile l'accès des parlementaires à l'Assemblée nationale (p. 4718).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [23 novembre 1990] :

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Rappel au règlement : demande quelle suite judiciaire a été donnée aux arrestations d'automobilistes en possession d'armes à Ajaccio (p. 5915).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, insérant au livre II (partie législative) du code de la route un titre VIII relatif à l'enregistrement et à la communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules (n° 1689).

Première lecture :

Discussion des articles [4 décembre 1990] :

Article 1er *(enregistrement et communication des informations relatives à la documentation exigée pour la conduite et la circulation des véhicules) :*

- *son* amendement n° 2 (autorise la communication des informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire aux agents des douanes habilités à effectuer des contrôles routiers) : rejeté (p. 6368) ;

- *ses* amendements n°s 3, 4 et 5 : non soutenus (p. 6368).

- Proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant diverses mesures d'harmonisation entre le droit applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle et le droit applicable dans les autres départements (n° 1430).

Première lecture :

Discussion des articles [17 décembre 1990] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Jean-Louis Masson (abroge les dispositions spécifiques restrictives du code civil local d'Alsace-Lorraine relatives aux associations à but politique, social-politique ou religieux et ramène de six à une semaine le délai prévu à l'article 63 du code civil local) (p. 6996) : rejeté (p. 6997) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Jean-Louis Masson (dispose que le tribunal d'instance saisi d'une demande d'inscription d'une association ou de modification de ses statuts doit en saisir la préfecture dans le délai d'une semaine) : rejeté (p. 6997) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Jean-Louis Masson (applique aux départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin les dispositions de l'article 31 de la loi n° 86-29 du 9 janvier 1986) (p. 6997) : rejeté (p. 6998).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 5 de M. Jean-Louis Masson (précise le caractère obligatoire et complémentaire du régime local de sécurité sociale pour les départements d'Alsace-Lorraine) : rejeté (p. 7000) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de M. Jean-Louis Masson (précise que le taux des cotisations des assujettis au régime local ne peut être supérieur au niveau existant au 1er janvier 1990) : rejeté (p. 7000).

PAPON (Christiane)

Député du Val-de-Marne

(1re circonscription)

R.P.R.

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommée secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

PAPON (Monique)

Député de la Loire-Atlantique

(1re circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (éducation nationale, jeunesse et sports : enseignement technique) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la création d'un **certificat d'aptitude aux fonctions de garde d'enfants au domicile des familles (n° 1609)** [3 octobre 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XII : **éducation nationale, jeunesse et sports : enseignement technique (n° 1636)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1990] :

Associations (possibilité pour les associations de défense de se constituer partie civile) (p. 392).

Assurances (possibilité pour les malades de contracter une assurance) (p. 392).

Délinquance et criminalité : répression des agissements discriminatoires (généralités) (p. 392).

Emploi : embauche et licenciement (discriminations liées à l'état de santé ou au handicap) (p. 392).

Santé publique : sida :
- discriminations (p. 391, 392) ;
- recommandations internationales (p. 391).

Explications de vote :

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 392).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. Charles Millon et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission de contrôle de la gestion du fonds d'action sociale (n° 1126).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Flux migratoires (p. 1671).

Immigration clandestine (p. 1671).

Intégration (p. 1671, 1672).

Fonds d'action sociale :
- décentralisation (p. 1671) ;
- gestion (transparence et efficacité) (p. 1671, 1672) ;
- historique (p. 1671) ;
- logement (politique menée par le fonds d'action sociale) (p. 1672) ;
- subventions accordées par le fonds d'action sociale (p. 1671).

Commission de contrôle (création) : favorable (p. 1672).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (enseignement technique) [5 novembre 1990] :

Enseignement technique et professionnel :
- baccalauréats professionnels (p. 4692) ;
- crédits (p. 4691) ;
- échanges avec l'étranger (p. 4691) ;
- enseignants (p. 4692) ;
- équipements (p. 4692) ;
- stages et séquences éducatives en entreprise (p. 4691).

Formation professionnelle et promotion sociale : apprentissage (réforme) (p. 4692).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4691).

PASQUINI (Pierre)

Député de la Haute-Corse

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Robert Poujade et plusieurs de ses collègues, tendant à permettre la dation en paiement des droits de successions, des droits sur les mutations à titre gratuit entre vifs et du droit de partage par la remise de biens immobiliers susceptibles d'être annexés au domaine du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (n° 1370) [28 juin 1990] (p. 3146).

Rapporteur du projet de loi relatif aux atteintes à la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (n° 1588) [4 octobre 1990] (p. 3411).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (intérieur : sécurité civile) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** chargée de déterminer les causes des **incendies de forêt** qui ont ravagé la région **Corse** au début de l'année 1990 **(n° 1198)** [2 avril 1990].

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission d'enquête chargée de rechercher les causes des incendies qui ont ravagé la Corse et le Var** depuis le début de l'année 1990 **(n° 1643)** [10 octobre 1990].

Avis fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**. Tome VI : **Intérieur : sécurité civile (n° 1639)** [10 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1588) relatif aux **atteintes à la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (n° 1759)** [22 novembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Corse** : liaisons aériennes et maritimes : grèves ; service minimum : organisation par l'Etat (nécessité) [19 décembre 1990] (p. 7145).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (sécurité civile) [13 novembre 1990] :

Sécurité civile :

- crédits (évolution, montant, répartition) (p. 5178) ;
- incendies de forêt (p. 5179) ;
- matériels aériens (p. 5178, 5179) ;
- sapeurs-pompiers professionnels (p. 5179) ;
- sapeurs-pompiers volontaires (p. 5179) ;
- sécurité routière (p. 5180) ;
- service actif de défense (p. 5178) ;
- statut (revalorisation) (p. 5179).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

- *soutient* la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard) :* rejetée au scrutin public (p. 5849).

Principaux thèmes développés :

Histoire de la Corse (p. 5847, 5848, 5849).

Ordre public : attentats et violence en Corse (p. 5848, 5849).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5849).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5848, 5849).

Président de la République : politique conduite par le général de Gaulle (p. 5847, 5848).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5847, 5848, 5849).

Rappel au règlement : appelle l'attention du ministre de l'intérieur sur les événements graves survenus à la sous-préfecture de Corte (p. 5841).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *son* amendement n° 201 rectifié (supprime la notion de peuple corse et rappelle l'identité de la Corse) (p. 5859) : rejeté au scrutin public (p. 5860).

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution)* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 159 de M. Pierre-André Wiltzer (supprime le Conseil exécutif) (p. 5875) ;
- *son* amendement n° 238 (prévoit que les textes législatifs relatifs aux régions s'appliquent à la région de Corse sauf lorsqu'ils sont contraires aux dispositions de la présente loi) (p. 5877) : rejeté (p. 5878).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable)* :

Article L. 366 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 123 de M. Jean-Louis Debré (porte de « six » à « huit » sièges la prime accordée à la liste arrivée en tête) (p. 5881) : rejeté (p. 5882) ;
- *son* amendement n° 203 (porte de « six » à « huit » sièges la prime accordée à la liste arrivée en tête) (p. 5881) : rejeté (p. 5882) ;
- *son* amendement n° 204 : devenu sans objet (p. 5882).

Après l'article L. 369 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (édicte une incompatibilité entre les fonctions de conseiller à l'Assemblée de Corse et celles de conseiller général) (p. 5883).

Article L. 373 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 124 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) : rejeté (p. 5885).

Rappel au règlement : regrette que le président de séance donne la parole à de nombreux orateurs sur des amendements à propos desquels l'Assemblée connaît déjà la position du rapporteur et du Gouvernement (p. 5885).

Article L. 375 du code électoral :

- *son* amendement n° 206 : devenu sans objet (p. 5886).

Rappel au règlement : manifeste son indignation à la suite de la fusillade perpétrée à l'encontre du rectorat d'Ajaccio (p. 5915).

Article 18 *(règles de quorum et de majorité) :*

- *son* amendement n° 207 (prévoit que les parlementaires de Corse sont invités à titre consultatif à participer aux séances de l'Assemblée) (p. 5918) : rejeté (p. 5919).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission (prévoit que les parlementaires de Corse reçoivent communication des projets établis par le Gouvernement la concernant ainsi que les avis donnés par l'Assemblée sur ces projets) (p. 5924) ;

- *son* amendement n° 231 corrigé (supprime les dispositions permettant à l'Assemblée de proposer des modifications aux textes relatifs à l'ensemble des collectivités territoriales de Corse) : rejeté au scrutin public (p. 5926) ;

- *son* amendement n° 208 (précise que le Premier ministre doit répondre avant le début de la session suivante) (p. 5926) : adopté après modifications (p. 5927).

Article 27 *(composition du conseil exécutif) :*

- *son* amendement n° 209 (de suppression) : rejeté (p. 5929).

Article 33 *(possibilité de faire des suggestions sur le fonctionnement des services publics de l'Etat en Corse) :*

- *ses observations* (p. 5941).

Article 38 *(mise en jeu de la responsabilité du conseil exécutif) :*

Rappel au règlement : annonce que de nouveaux événements graves se déroulent en Corse (p. 5944).

- *ses observations* sur l'amendement n° 175 de M. Gilbert Millet (supprime le mécanisme de la motion de défiance constructive) (p. 5945).

Vote des députés R.P.R. sur l'article 1er (p. 5945).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs) :*

- *son* amendement n° 212 (définit les fonctions du conseil économique, social et culturel) (p. 5948) : retiré (p. 5949).

Article 43 *(attributions du conseil économique et social) :*

- *son* amendement n° 213 : devenu sans objet (p. 5950).

Article 44 *(attributions du conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie) :*

- *son* amendement n° 214 (de suppression) : retiré (p. 5950).

Article 45 *(réunion commune des conseils consultatifs) :*

- *son* amendement n° 215 (de suppression) : adopté (p. 5951).

Article 46 *(attributions du représentant de l'Etat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 163 corrigé de M. André Rossi (précise que l'Etat est représenté par un préfet nommé en conseil des ministres) (p. 5951).

Article 54 *(compétences de la collectivité territoriale en matière de communication audiovisuelle) :*

- *son* amendement n° 239 (précise que le conseil de la culture contrôle les émissions de radio et de télévision et élabore un rapport annuel sur toutes les questions relatives aux programmes) (p. 5955) : rejeté (p. 5956).

Article 57 *(plan de développement de la Corse) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 102 rectifié de M. Jean Tardito (précise que la Corse « dispose » de la solidarité nationale) (p. 5959).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de la commission (de précision) (p. 5964).

Après l'article 58 :

- *son* amendement n° 223 (crée un fonds permanent d'aménagement et de développement de la Corse financé par une taxe spéciale perçue sur les transports par avion et par bateau) (p. 5964) : devenu sans objet (p. 5966).

Article 62 *(office territorial du développement agricole et rural) :*

- *soutient* l'amendement n° 129 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que la gestion de l'office est assurée par le président assisté par un directeur nommé par lui) (p. 5980) : rejeté (p. 5981) ;

- *son* amendement n° 216 (prévoit que la gestion de l'office est assurée par le président assisté par un directeur nommé par lui) (p. 5980) : rejeté (p. 5981).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) : adopté (p. 5985) ;

- *son* amendement n° 217 (supprime les dispositions prévoyant que la collectivité territoriale concède les liaisons maritimes et aériennes immatriculées ou agréées en France) (p. 5985) : rejeté (p. 5986).

Article 69 *(office territorial des transports) :*

- *soutient* l'amendement n° 134 de M. Jean-Louis Debré (précise que les représentants de l'Assemblée aux conseils d'administration des offices sont désignés par l'Assemblée elle même) : rejeté (p. 5988)

Après l'article 69 :

- *son* amendement n° 218 (prévoit qu'il sera procédé à une évaluation des besoins réels de personnels de manutention pour chacun des ports continentaux et corses) : rejeté (p. 5988) ;

- *soutient* l'amendement n° 135 rectifié de M. Jean-Louis Debré (prévoit qu'il sera procédé à une évaluation des besoins réels de personnels de manutention pour chacun des ports continentaux et corses) : rejeté (p. 5988) ;

- *son* amendement n° 219 (prévoit qu'il sera procédé à une évaluation des besoins réels de personnels de manutention pour chacun des ports continentaux et corses) : retiré (p. 5988).

Article 72 *(confirmation du droit en vigueur) :*

- *son* amendement n° 221 (prévoit que les équipements et les investissements réalisés par Electricité de France doivent être décidés en concertation avec la collectivité territoriale) : rejeté (p. 5990).

Article 73 *(ressources et compensation de charges) :*

- *soutient* l'amendement n° 168 de M. Pierre-André Wiltzer (supprime les dispositions créant une dotation générale de décentralisation de la collectivité territoriale de Corse) : rejeté (p. 5992).

Article 80 *(refonte des listes électorales) :*

- *son* amendement n° 222 (de suppression) (p. 5994) : rejeté au scrutin public (p. 5995).

Explications de vote :

Compétences de la collectivité territoriale de Corse : transfert (principe) (p. 5997).

Constitution : constitutionnalité du projet (p. 5998).

Ordre public : attentats et violence (p. 5998).

Président de la République : politique conduite par le général de Gaulle (p. 5998).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5997)

Vote contre du groupe R.P.R (p. 5998).

- Projet de loi relatif aux atteintes à la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (n° 1588).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Droit pénal :
- adaptation du droit national (p. 6045) ;
- juridictions françaises (compétence « universelle ») (p. 6045).

Mer et littoral :
- balises et feux flottants (destruction) (p. 6045) ;
- plates-formes fixes (sécurité nécessaire) (p. 6045).

Procédure pénale :
- condamnation pénale des actes de piraterie maritime (p. 6046) ;
- extradition en cas de piraterie maritime (p. 6045).

Traités et conventions : Conventions de La Haye et Montréal (modèle) (p. 6045).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Article 4 *(compétence universelle des juridictions françaises pour poursuivre et juger ceux qui se seront rendus coupables hors du territoire de la République de l'un des actes visés par la convention de Rome ou le protocole) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (organise la répression des infractions ayant entraîné mort d'homme ou blessure dès lors qu'elles sont liées à un détournement de navires ou à une infraction compromettant la sécurité des plates-formes) : adopté (p. 6047).

PATRIAT (François)

Député de la Côte-d'Or

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 2 avril 1989] (p. 4310).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337) [16 mai 1990] (p. 1458).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1337), adopté par le Sénat, relatif aux **appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires, bruts ou transformés (n° 1400)** [30 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat (n° 1477) relatif aux **appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires, bruts ou transformés (n° 1490)** [21 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Catastrophe de Tchernobyl :** centrales nucléaires ; sécurité ; information de la population ; prévention [9 mai 1990] (p. 1080, 1081).

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Aménagement du territoire : « extensification » (p. 311).

Elevage : généralités (p. 311).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées :
- fraude (prévention) (p. 2090) ;
- historique (p. 2090) ;
- Institut national des appellations d'origine (I.N.A.O.) : fonctionnement et financement (p. 2090, 2091) ;
- législation (p. 2090).

Boissons et alcools : commerce extérieur (excédent agroalimentaire) (p. 2089).

Collectivités locales : participation (p. 2091)

Communautés européennes : projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2089, 2091).

Consommation : exigences des consommateurs (p. 2091).

Fruits et légumes (p. 2091).

Lait et produits laitiers : fromages (p. 2090, 2091).

Produits agricoles et alimentaires :
- produits similaires (p. 2091) ;
- qualité (p. 2089, 2091).

Syndicats professionnels (rôle) (p. 2091).

Viticulture (p. 2091).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-4 de la loi du 6 mai 1919 (appellation des produits agricoles ou alimentaires) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (interdit l'utilisation du nom géographique constituant une appellation d'origine contrôlée pour les produits similaires et pour tous les autres produits lorsqu'il y a atteinte à la notoriété) (p. 2117) : adopté après modifications (p. 2118) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 49 du Gouvernement (vise spécifiquement le cas des produits similaires d'une part, et des produits non similaires d'autre part) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 2118) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Christian Bergelin (étend la protection de l'appellation aux emballages, étiquettes, papiers de commerce et factures) (p. 2119) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 de M. Germain Gengenwin (organise la protection des aires géographiques lorsqu'elles sont déclarées d'intérêt public en requérant dans un délai de deux mois l'avis conforme du ministre chargé de l'agriculture après consultation de l'I.N.A.O.) (p. 2119).

Article 7-5 de la loi du 6 mai 1919 (définition des appellations par décret) :

- *soutient* l'amendement n° 3 rectifié de la commission (précise que le décret de reconnaissance détermine, outre les conditions de production et d'agrément du produit, les conditions de sa présentation) : adopté (p. 2121) ;

Lait et produits laitiers (fromages) (p. 2121) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 41 rectifié de M. Robert Galley (associe les conseils régionaux et généraux à la rédaction des décrets d'agrément) (p. 2122).

Article 7-7 de la loi du 6 mai 1919 (extension du rôle de l'I.N.A.O.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Pierre Goldberg (prévoit que l'I.N.A.O. contrôle la formation et l'évolution des prix de la production à la consommation) (p. 2123) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jacques Boyon (complète la définition de la protection des produits d'appellation et précise la diversité des saisines de l'I.N.A.O.) (p. 2124).

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Pierre Goldberg (précise la composition des trois comités nationaux) (p. 2124) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le conseil permanent au lieu de la commission permanente) : adopté (p. 2126) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise que le conseil permanent se compose exclusivement de membres choisis au sein des trois comités nationaux) (p. 2126) : adopté (p. 2127) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (précise les missions du conseil permanent) : vote réservé jusqu'à la discussion des amendements après l'article 5 (p. 2127) ; adopté après modifications (p. 2133) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (allonge la durée du mandat du président du conseil permanent à deux ans) : adopté (p. 2127) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 2128) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 rectifié de la commission (insère à l'article premier du projet l'article 9-1 de la loi du 6 mai 1919, qui sanctionne plus durement l'usage prohibé d'un nom géographique) : adopté (p. 2128).

Article 2 *(financement de l'I.N.A.O.) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (souligne le caractère principal de la dotation budgétaire dans le financement de l'I.N.A.O. par rapport aux ressources dont cet organisme bénéficie en application de textes particuliers) : adopté (p. 2128) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 28 rectifié de M. Pierre Micaux (interdit tout transfert de ressources découlant de textes particuliers d'un groupe de produits à un autre) (p. 2128).

Article 3 *(dispositions diverses) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 2128).

Article 5 *(information du Parlement) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2130).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (renforce la protection des aires géographiques à l'initiative des syndicats de défense) (p. 2130) : adopté après modifications (p. 2131) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jacques Boyon (étend la procédure de consultation du ministre de l'agriculture aux demandes d'autorisation d'implanter une installation classée à l'ensemble des aires de production des appellations d'origine) (p. 2131, 2132) ;
- *favorable* à l'amendement n° 53 du Gouvernement (étend la saisine du ministre de l'agriculture à l'ensemble des appellations d'origine) (p. 2131) ;
- *favorable* à l'amendement n° 56 du Gouvernement (regroupe certains comités interprofessionnels viticoles) (p. 2133).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Agroalimentaire (industrie) (p. 2951).

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2949, 2951) ;
- Institut national des appellations d'origine (I.N.A.O.) : fonctionnement et financement (p. 2949).

Lois de finances (réduction de taxes affectées au budget annexe des prestations agricoles) (p. 2949).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2951).

Santé publique : tabac (lutte contre le tabagisme) (p. 2951).

Sénat (texte) (p. 2949)

Syndicats professionnels (rôle) (p. 2951).

Viticulture (p. 2951).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 3636).

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3636).
- viandes (p. 3636).

Communautés européennes : anabolisants et activateurs de croissance (application de la directive européenne par tous les partenaires européens) (p. 3636) ;

Crise agricole (p. 3636).

Elevage :
- crise de l'élevage (p. 3636).
- bovin (p. 3636).
- ovin (p. 3636).

Exploitations agricoles : financement (p. 3636).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3635).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Communes développement local et coopération intercommunale (p. 4845).

Transports : voirie : routes et autoroutes (schéma directeur) (p. 4845).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Commission mixte paritaire :

Explications de vote [11 décembre 1990] :

Agriculture : viticulture (p. 6696).

Intention de vote pour du groupe socialiste (p. 6696).

PELCHAT (Michel)

Député de l'Essonne

(5e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à habiliter les **associations** constituées pour la **défense des intérêts du quart-monde à exercer l'action civile (n° 1314)** [2 mai 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- France, Europe et question balte : Républiques baltes : indépendance ; Conseil européen : aide alimentaire à l'U.R.S.S. ; sommet C.S.C.E. : absence des représentants baltes [19 décembre 1990] (p. 7138, 7139).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [31 octobre 1990] :

Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4627).

Gouvernement : ministère de la recherche et de la technologie :
- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4627) ;
- Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 4627).

Pharmacie : recherche pharmaceutique (p. 4627).

Recherche française : place dans la communauté internationale (p. 4627)

PELLETIER (Jacques)

Ministre de la coopération et du développement

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Fuchs (Jean-Paul)* : politique de la France en Afrique** : situation économique, politique et humaine en Afrique noire ; conséquences pour l'Europe ; réforme des structures d'aide au développement [2 mai 1990] (p. 870, 871).

- ***Galley (Robert)* : coopération : engagement financier de la France** : Afrique ; difficultés de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale ; désengagement financier de la B.N.P. [2 mai 1990] (p. 874, 875).

- ***Vial-Massat (Théo)* : tiers-monde : aide de la France** : bilan ; situation en Afrique ; projet pour la survie et le développement ; financement par la réduction des dépenses d'armement [23 mai 1990] (p. 1659, 1660).

- ***Hage (Georges)* : situation en Afrique francophone et au Gabon** : contestation du régime ; attitude de la France ; coopération [30 mai 1990] (p. 1792, 1793, 1794).

orales sans débat de :

- ***Vivien (Alain)* (n° 247) : politique extérieure (aide au développement)** : Afrique ; politique de coopération ; aide publique au développement ; remises de dettes ; assistance technique [4 mai 1990] (p. 1041, 1042, 1043).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Aide budgétaire bilatérale (p. 4485, 4486).

Affaires étrangères : conférence régionale agricole (Dakar : mars 1991) (p. 4488).

Assistance technique (p. 4487).

Assurances : fonds d'assurance contre les risques de non-remboursement des prêts (p. 4488).

Audiovisuel : Canal France international, R.F.O., Canal Plus (rôle) (p. 4486).

Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) (p. 4488).

Convention de Lomé IV (p. 4485).

Dialogue Nord-Sud (p. 4488, 4489).

Dons aux pays les moins avancés (P.M.A.) (p. 4486).

Droits de l'homme et libertés publiques : implications démocratiques du développement (p. 4485, 4486).

Environnement : bois et forêts (destruction) (p. 4488).

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4487, 4488).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 4485, 4488).

Pays du champ de la coopération (p. 4485).

Sommet de La Baule (p. 4485, 4486).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : O.N.U. - P.N.U.D. « indice de développement humain » (M. Richard Cazenave) (p. 4495).

Afrique :
- Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon et Guinée (répartition des professeurs) (M. Xavier Deniau) (p. 4490) ;
- Mauritanie, Sénégal (rapports conflictuels, médiation de l'O.U.A. et de l'O.N.U.) (M. Michel Bérégovoy) (p. 4496).

Audiovisuel : médias de langue française (diffusion, rôle) (M. André Delehedde) (p. 4492).

Communauté économique européenne : unification monétaire, nouveaux rapports E.C.U. - C.F.A. ; stabilité du change (nécessité) (M. Yves Dollo) (p. 4492).

Energie : pétrole (incidence de la crise du Golfe) (M. Jeanny Lorgeoux) (p. 4492).

Enseignement :
- Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (création, crédits) (M. Jean Proveux) (p. 4495) ;
- enseignement supérieur (enseignants en missions courtes) (Mme Michèle Alliot-Marie, M. Xavier Deniau) (p. 4491) ;
- professeurs de français (formation, répartition) (Mme Michèle Alliot-Marie, M. Xavier Deniau) (p. 4490, 4491).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) et coopération décentralisée (MM. Jean Lacombe, Robert Galley) (p. 4494).

Pays du champ de la coopération : Haïti (évolution) (M. Jean-Marie Daillet) (p. 4494).

Santé publique : sida (extension en Afrique) (M. Jean Lacombe) (p. 4496).

PENICAUT (Jean-Pierre)

Député des Landes

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

PERBEN (Dominique)

Député de la Saône-et-Loire

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Patrick Devedjian, tendant à attribuer aux communes les immeubles vacants et sans maître (n° 1005) [5 avril 1990] (p. 179).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Evénements de Vaulx-en-Velin :** maintien de l'ordre public ; politique de la ville ; rôle des maires et du Conseil national des villes ; décentralisation [10 octobre 1990] (p. 3550, 3551).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1990] :

Audiovisuel : Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 3679).

Câble : collectivités locales : réseaux de distribution câblée (p. 3680).

Commerce extérieur : concurrence internationale (p. 3680).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits de perquisition des fonctionnaires (p. 3680).

Etat : contrôle de la réglementation (p. 3679, 3680).

Industrie (p. 3679).

Parlement : rôle (p. 3679).

Télécommunications :
- concurrence entre public et privé (p. 3679, 3680) ;
- service public : exploitant public (France Télécom) (p. 3679).

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 6 *(régime juridique des équipements terminaux) :*

- *son* amendement n° 92 (supprime l'agrément pour les installations radioélectriques) (p. 3711) : rejeté (p. 3712).

Aménagement du territoire : zones rurales (réseau câblé) (p. 3711).

Article 6 *(dispositions pénales) :*

Article L. 40 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 93 (de suppression) (p. 3714) : rejeté (p. 3715).

Conseil constitutionnel (recours) (p. 3714).

Droits de l'homme et libertés publiques : libertés individuelles (p. 3714).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 3714).

Article 9 *(services radioélectriques) :*

- *son* amendement n° 94 (supprime l'autorisation administrative nécessaire pour l'utilisation de fréquences radioélectriques en vue d'assurer la réception de signaux transmis sur les fréquences attribuées par le Premier ministre) : retiré (p. 3722).

Article 10 *(compétences du C.S.A.) :*

- *son* amendement n° 86 (prévoit que l'établissement et l'utilisation de liaisons radioélectriques sont autorisés par le C.S.A) (p. 3723) : rejeté (p. 3724).

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 3723).

Réseaux câblés (p. 3724).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

Article 34 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 87 de la commission (affirme le pouvoir de la commune ou des groupements de communes sur toutes les modifications apportées aux conditions d'exploitation) (p. 3733) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Fourré (prévoit qu'une commune ou un groupement de communes comprenant au moins 10 000 habitants peut exploiter le câble) (p. 3735).

Explications de vote [15 octobre 1990] :

Parlement : travaux en commission (p. 3745).

PERBET (Régis)

Député de l'Ardèche

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

PERETTI DELLA ROCCA (Jean-Pierre de)

Député des Bouches-du-Rhône

(14e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1989] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1989] (p. 4086).

PERICARD (Michel)

Député des Yvelines

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (culture, communication et grands travaux : culture) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à porter à **deux ans la durée du mandat des délégués du personnel** prévus au titre II du livre IV du code du travail **(n° 1539)** [28 juin 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**. Tome IX : **culture, communication et grands travaux : culture (n° 1636)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Culture** [5 avril 1990] :

Musées : Grenoble (p. 156, 157).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [25 octobre 1990] :

Bibliothèques :
- Grande Bibliothèque de France (p. 4304) ;
- réseau (interconnexion) (p. 4303, 4304).

Gouvernement : ministère de la culture : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4303).

Grands travaux (p. 4303).

Impôts et taxes : exonérations (absence d'incitation fiscale dans le secteur culturel) (p. 4304).

Musées : sécurité (p. 4303).

Patrimoine :
- archéologie (p. 4303) ;
- audiovisuel : dépôt légal (refonte) (p. 4304) ;
- monuments historiques (p. 4303).

Culture, communication et grands travaux. - Communication. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (légitimité et missions) (p. 4345).

Financement de l'audiovisuel (p. 4345).

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 4345).

Postes et télécommunications : transport de presse (p. 4345).

Production : Société française de production (S.F.P.) (p. 4345).

Radiodiffusion :
- Radio France (p. 4345) ;
- Radio France outre-mer (p. 4345).

Redevance (p. 4345).

Réseaux câblés (p. 4345).

Secteur public : audience, moyens et missions (p. 4345).

Télédiffusion de France (T.D.F.) (p. 4345).

Télévision :
- Antenne 2 : budget (p. 4345) ;
- la SEPT : diffusion et chaîne culturelle européenne (p. 4345).

Questions :

Télévision : projet Métropole à Paris (p. 4361).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Délinquance et criminalité : commune de Chanteloup-les-Vignes (p. 5222).

PERRUT (Francisque)

Député du Rhône

(9e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347) [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7525).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à améliorer la **protection sociale des veuves de salariés (n° 1307)** [2 mai 1990].

Proposition de loi tendant à autoriser la **mise à disposition du ministère de l'éducation nationale de jeunes appelés du contingent pour des missions de surveillance dans les établissements d'enseignement du second degré (n° 1738)** [22 novembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- Action sociale et solidarité nationale [14 juin 1990] :

Parlement : questions écrites (délais de réponse du ministère des affaires sociales) (p. 2443).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail (n° 1231).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Apprentissage : rôle et réussite au sein de la formation professionnelle (p. 1014).

Crédit-formation : champ d'application (définition et extension) (p. 1013).

Formation professionnelle :
- généralités (p. 1013) ;
- marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 1014).

Organismes de formation professionnelle :
- contrôle de l'Etat (renforcement) :
  - contrôle administratif et financier (p. 1014) ;
  - légitimité et moyens du contrôle (p. 1014) ;
- procédure d'évaluation :
  - comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 1014) ;
  - groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 1014) ;
  - procédure d'habilitation (justification et interrogation) (p. 1014).

Participation des employeurs : efforts financiers (renforcement) (p. 1014).

Régions : compétences : « recentralisation » et rôle de l'Etat (p. 1014).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 12 *(habilitation et programmation)* (p. 1063) :

- *son* amendement n° 74 soutenu par M. Germain Gengenwin (de suppression) : vote réservé (p. 1063) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant (n° 1350).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Convention internationale de l'O.N.U. : champ d'application (p. 2395).

Droits de l'homme et libertés publiques : droits de l'enfant (définition) (p. 2395).

Lois : droit français et texte de la convention : autorité parentale (p. 2395).

Vie, médecine et biologie : I.V.G. (p. 2396).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme)* :

- *ses observations* (p. 2963)

Agriculture : viticulture (hommage) (p. 2964).

Publicité : alcool (impact de la réglementation) (p. 2963, 2964).

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (permet au ministre chargé de la santé d'autoriser la publicité en faveur de fêtes ou foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales) (p. 2974).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 décembre 1990] :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 6690).

Alcoolisme : lutte contre (p. 6690).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 6690).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 6690).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Associations : petits clubs (soutien) (p. 4220).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

B.A.P.S.A. : prestations sociales agricoles (p. 4592).

Exploitants agricoles : retraite (p. 4592).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 4592).

Affaires sociales et solidarité nationale *(suite)*. - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5407).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :

- assiette (p. 5408)
- déductibilité (p. 5408) ;
- nature (impôt ou cotisation) (p. 5408).

Impôt sur le revenu : rendement accru par la C.S.G. (p. 5408).

Retraites : indexation (p. 5408).

Sécurité sociale : financement (mode et réformes proposées) (p. 5407).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (carences) (p. 6060).

Chômage : traitement de fond du chômage (p. 6062).

Contrats emploi-formation : bilan (p. 6061).

Création d'emplois (p. 6061).

Entreprises : recrutement : difficultés (p. 6060).

Insertion professionnelle et sociale : généralités (p. 6060).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) :

- aide au remplacement du salarié en formation (p. 6061) ;
- priorité dans la création d'emplois (p. 6060).

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 6060).

Travail : aménagement du temps de travail : congé parental : assouplissement (p. 6061).

Travail : travail à temps partiel choisi (p. 6061).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 37 du Gouvernement (assure la couverture sociale des demandeurs d'emplois pour les accidents survenus à l'occasion de leur participation à des actions d'aide à la création d'entreprises ou d'accompagnement de la recherche d'emploi prescrites par l'Agence nationale pour l'emploi) (p. 6096).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 décembre 1990] :

Parlement : commission mixte paritaire (accord) (p. 7066).

Petites et moyennes entreprises : effets de seuil (p. 7066).

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 7066).

Travail à temps partiel choisi (p. 7066).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 7066).

PEYREFITTE (Alain)

Député de la Seine-et-Marne

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Crise du Golfe (p. 4988).

Europe : Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) (rôle) (p. 4988).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [22 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *défavorable* (p. 5850).

PEYRONNET (Jean-Claude)

Député de la Haute-Vienne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193) [5 avril 1990] (p. 179) ; démissionne de ses fonctions le 25 septembre 1990.

PEZET (Michel)

Député des Bouches-du-Rhône

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi modifiant le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (n° 1188) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur du projet de loi relatif au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (n° 1194) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures (n° 1217) [12 avril 1990] (p. 379).

Rapporteur de la proposition de loi de MM. Laurent Fabius et Michel Sapin, tendant à compléter l'article 24 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 sur le Conseil d'Etat (n° 1251) [26 avril 1990] (p. 773).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (n° 1330) [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7579).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (justice : administration pénitentiaire et éducation surveillée) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Rapporteur du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [22 novembre 1990] (p. 5890) ; démissionne de ses fonctions le 29 novembre 1990.

Rapporteur du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [22 novembre 1990] (p. 5890).

Rapporteur du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [22 novembre 1990] (p. 5890).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1188) modifiant le **code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel** (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel **(n° 1278)** [12 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi (n° 1217) adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, modifiant et complétant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 **réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures (n° 1298)** [26 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1329) modifié par le Sénat modifiant le **code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel** (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 fixant les règles garantissant l'**indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (n° 1405)** [31 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1194) relatif aux **corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (n° 1441)** [13 juin 1990].

Avis fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome VIII : **justice : administration pénitentiaire et éducation surveillée (n° 1638)** [10 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 1713) portant **réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1795)** [7 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, modifié par le Sénat (n° 1719), relatif à **l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1796)** [7 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1880)** [20 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à **l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1881)** [20 décembre 1990].

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée, sur la **Communauté européenne et l'unification allemande (n° 1887)** [20 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (n° 1188).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Conseil d'Etat (procédure) (p. 422).

Cours administratives d'appel (fonctionnement et localisation) (p. 422).

Magistrats des juridictions administratives (statut et nominations des commissaires du Gouvernement) (p. 423).

Recours contentieux :
- astreintes (p. 422) ;
- conciliation (p. 422) ;
- conseiller délégué (p. 422) ;
- exécution des jugements (p. 422) ;
- juge unique (p. 422) ;
- modernisation (p. 422) ;
- moyens d'ordre public (p. 422) ;
- ordonnances présidentielles (p. 422) ;
- procédure contradictoire (p. 422) ;

Tribunaux administratifs (lenteurs) (p. 422).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Rapport de M. Marceau Long sur l'activité des juridictions administratives (p. 1921, 1922).

Recours contentieux :
- astreintes (p. 1922) ;
- exécution des jugements (p. 1922) ;
- juge unique (p. 1922) ;
- procédure contradictoire (p. 1922) ;
- sursis à exécution (p. 1922).

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Article 3 *(suppression des fonctions de conseiller délégué et mise en place du mécanisme des ordonnances du président)* (p. 1922) :

- soutient l'amendement n° 3 de la commission (permet au président de juridiction de rejeter les conclusions à fin de sursis ou de renvoyer l'affaire devant la formation collégiale) : adopté (p. 1923).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (validation législative du concours d'enquêteur de police) (p. 1923).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant et complétant la loi n° 83-583 du 5 juillet 1983 réprimant la pollution de la mer par les hydrocarbures (n° 1217).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 mai 1990] :

Mer et littoral : pavillons de complaisance (p. 1470).

Pollution en mer :
- généralités (p. 1469, 1470) ;
- rejets de déchets (p. 1469).

Traités et conventions : convention de Londres du 2 novembre 1973 dite convention « Marpol » (p. 1469, 1470).

- Projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 mai 1990] :

Justice (renforcement des moyens et modernisation) (p. 1484).

Parlement (débat se déroulant dans l'indifférence) (p. 1484).

Procédure pénale (réforme) (p. 1484).

Peines : « automaticité » (p. 1485).

Personnes morales (responsabilité pénale) : principe (p. 1484).

- Projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (n° 1178).

Rapporteur suppléant.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990].

Assurances :
- responsabilité de l'exploitant (p. 1924) ;
- victimes (réparation des dommages) (p. 1924).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [14 juin 1990] :

Avocats :
- cabinets internationaux et concurrence communautaire (p. 2484) ;
- indépendance (p. 2484) ;
- rôle et missions (p. 2484).

Modernisation des professions juridiques et judiciaires et nécessité d'une réforme (p. 2484).

« Pressions » exercées sur les députés à l'occasion de l'examen des textes (p. 2484).

Sociétés de capitaux des professions libérales : principe (p. 2485).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 1er *(art. 1er de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

- *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission (permet aux avocats de recevoir des mandats confiés par justice) (p. 2523).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *favorable* (p. 2533).

Salariat (p. 2533).

Indépendance des avocats (p. 2533).

Sécurité sociale (assujettissement) (p. 2534).

Sociétés de capitaux (p. 2534).

- *favorable* à l'amendement n° 129 rectifié de la commission (interdit aux sociétés de capitaux d'avocats l'appel à des capitaux extérieurs ou le recours à des participations croisées entre sociétés d'avocats) (p. 2550).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Après l'article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *favorable* à l'amendement n° 76 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que tout acte sous seing privé contient les nom et qualités du rédacteur) (p. 2594).

Deuxième lecture :

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1990] :

Administrateurs judiciaires et mandataires-liquidateurs (p. 6603).

Avocats :

- conseil national du barreau (représentation) (p. 6602) ;
- formation professionnelle (p. 6602) ;
- indépendance (p. 6602) ;
- modernisation (p. 6601) ;
- partenariat (p. 6602) ;
- retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 6602) ;
- salariat (p. 6602).

Conseils juridiques (p. 6601).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 6601, 6602).

Interprofessionnalité (p. 6602).

Notaires (p. 6603).

Procédure civile (application de l'article 700) (p. 6602).

Sociétés de capitaux des professions libérales : principe (p. 6602).

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 1er *(art. 1er de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 6614) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 54 de M. Serge Charles (fixe au 1er janvier 1992 l'entrée en vigueur de la loi) (p. 6614) ;

- *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (prévoit l'inscription des conseils juridiques au tableau du barreau du tribunal de grande instance du ressort de leur activité) : adopté (p. 6615) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que les activités de l'avocat ont un caractère civil) (p. 6615) ;

- *soutient* l'amendement n° 83 de la commission (étend à tous les ressortissants étrangers la possibilité de mentionner l'exercice d'une profession réglementée à l'étranger permettant l'exercice en France des fonctions d'avocat) : adopté (p. 6615).

Article 2 ter *(art. 6 de la loi du 31 décembre 1971 : fonctions de membre du conseil de surveillance d'une société commerciale ou d'administrateur d'une société) :*

- *soutient* l'amendement n° 84 rectifié de la commission (permet au conseil de l'ordre d'accorder une dispense d'une partie du délai de sept ans sans que celui-ci soit inférieur à quatre ans) : adopté (p. 6616) ;

- *soutient* l'amendement n° 85 de la commission (prévoit que les avocats, administrateurs des sociétés commerciales qu'ils conseillent à titre professionnel, ne peuvent recevoir aucune rémunération spécifique au titre de ces mandats sociaux) : adopté (p. 6616).

Article 2 quater *(art. 6 bis nouveau de la loi du 31 décembre 1971 : missions confiées par justice aux avocats) :*

- *soutient* l'amendement n° 86 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6616) ;

- *soutient* l'amendement n° 87 de la commission (supprime le renvoi à un décret en Conseil d'Etat pour fixer les conditions dans lesquelles les avocats peuvent se voir confier des missions de justice) : adopté (p. 6616).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 68 de M. Jacques Toubon (institue l'exercice de la profession d'avocat sous forme de société de partenaires) (p. 6617) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Gilbert Millet (interdit l'exercice de la profession d'avocat en temps que salarié et la possibilité d'appel à des capitaux privés extérieurs) (p. 6618) ;

- *soutient* l'amendement n° 88 de la commission (permet à un avocat d'être associé à une société en participation régie par la loi sur l'exercice des professions libérales sous forme de société) (p. 6618) : adopté (p. 6619) ;

- *soutient* l'amendement n° 89 de la commission (précise que l'avocat salarié n'est soumis à un lien de subordination à l'égard de son employeur que pour la détermination de ses conditions de travail) : adopté (p. 6619) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Philibert (limite la liberté d'établissement ultérieure de l'avocat collaborateur ou de l'avocat salarié afin de protéger la clientèle de l'avocat employeur) (p. 6619) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 150 du Gouvernement (supprime l'arbitrage du bâtonnier en cas de conflit opposant l'avocat employeur et l'avocat salarié) (p. 6620) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 151 du Gouvernement (prévoit la médiation du bâtonnier sous peine d'irrecevabilité en cas de conflit opposant l'avocat employeur et l'avocat salarié) (p. 6620) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Serge Charles (limite à 25 p. 100 du capital la part maximale que pourraient détenir des non-professionnels dans une société d'avocats) (p. 6621).

Article 4 *(constitution de groupements entre avocats appartenant à des barreaux différents) :*

- *soutient* l'amendement n° 90 de la commission (de précision) : adopté (p. 6623) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-Pierre Philibert (permet à l'association ou à la société de postuler auprès de chaque tribunal par le ministère d'un avocat salarié inscrit au barreau établi près de ce tribunal) (p. 6623).

Article 4 *bis* *(fixation des honoraires) :*

- *soutient* l'amendement n° 91 de la commission (précise que les honoraires concernant l'assistance du client sont fixés librement avec celui-ci) : adopté (p. 6624) ;

- *soutient* l'amendement n° 92 rectifié de la commission (précise qu'à défaut de convention l'honoraire est fixé selon les usages, en fonction notamment de la fortune du client, de la difficulté de l'affaire et des frais exposés par l'avocat et prévoit que toute fixation d'honoraire qui serait exclusivement fondée sur le résultat judiciaire est interdite) : adopté (p. 6624).

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession) :*

- *soutient* l'amendement n° 93 de la commission (permet aux réfugiés et aux apatrides d'accéder à la profession d'avocat) : adopté (p. 6625) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 173 de M. Jean-Jacques Hyest (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6625) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 174 de M. Jean-Jacques Hyest (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6626) ;
- *soutient* l'amendement n° 94 de la commission (précise que les modalités de l'examen de contrôle des connaissances en droit français sont fixées après consultation des représentants de la future profession) : adopté (p. 6627).

Article 7 *(art. 12-1 de la loi du 31 décembre 1971 : spécialisation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 175 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que les docteurs en droit ont accès directement au C.A.P.A.) (p. 6628).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 95 de la commission (institue un centre national de formation professionnelle) : adopté (p. 6628).

Article 8 *(centre régional de formation professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 96 de la commission (supprime la référence au caractère d'utilité publique du centre régional de formation professionnelle) : adopté (p. 6629) ;
- *soutient* l'amendement n° 97 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6629) ;
- *soutient* l'amendement n° 98 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6629) ;
- *soutient* l'amendement n° 99 de la commission (renvoie à la cour d'appel l'examen des recours à l'encontre des décisions du centre national de formation professionnelle) : adopté (p. 6629).

Article 8 *bis* *(exécution par le conseil de l'ordre des décisions du conseil régional des barreaux et du conseil supérieur des barreaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (de suppression) (p. 6629) : adopté (p. 6630).

Article 9 *(art. 17 de la loi du 31 décembre 1971 : attributions du conseil de l'ordre)* :

- *soutient* l'amendement n° 101 de la commission (prévoit que le contrat de collaboration ou le contrat de travail est communiqué au conseil de l'ordre qui peut mettre l'avocat en demeure de le modifier pour le mettre en conformité avec les règles légales) : adopté (p. 6630).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Serge Charles (prévoit l'arbitrage du bâtonnier pour les litiges concernant l'exercice en groupe de la profession ou ceux relatifs à l'exécution d'un contrat de travail) (p. 6630) ;
- *soutient* l'amendement n° 102 de la commission (permet au bâtonnier de déléguer ses pouvoirs) : adopté (p. 6630).

Article 9 *bis* *(conseil régional des barreaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 103 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6631).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 6631) ;
- *soutient* l'amendement n° 104 corrigé de la commission (prévoit une élection paritaire entre anciens avocats et anciens conseils juridiques au sein du Conseil national) (p. 6632) : adopté (p. 6635).

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la Caisse nationale des barreaux français) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Serge Charles (exclut les cabinets de conseil juridique employant des salariés de l'affiliation à la Caisse nationale du barreau français) (p. 6646) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Jean-Pierre Philibert (exclut les avocats salariés de l'affiliation à la Caisse nationale du barreau français) (p. 6646) ;
- *favorable* à l'amendement n° 183 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit l'affiliation à la Caisse nationale du barreau français des mandataires sociaux des sociétés juridiques) (p. 6647) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Jean-Pierre Philibert (exclut les avocats stagiaires salariés de l'affiliation à la Caisse nationale du barreau français) (p. 6648).

Article 14 *(art. 46 de la loi du 31 décembre 1971 : convention collective applicable au personnel salarié de la nouvelle profession) :*

- *soutient* l'amendement n° 105 de la commission (soumet les rapports des anciens avocats et des anciens conseillers juridiques avec leur personnel à la convention collective la plus favorable sous réserve du respect des avantages acquis) (p. 6648) : adopté (p. 6649).

Article 14 *bis* *(art. 46-1 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation du personnel employé par la nouvelle profession à la caisse de retraite du personnel des avocats et des avoués à la cour) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que les conditions d'affiliation du personnel salarié non avocat seront déterminées par décret) (p. 6649).

Article 16 *(art. 48 de la loi du 31 décembre 1971 : accès des anciennes professions d'avocat et de conseil juridique aux autres professions judiciaires et juridiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 106 de la commission (permet aux membres des anciennes professions d'avocat et de conseil juridique qui renoncent à entrer dans la nouvelle profession d'accéder à certaines professions judiciaires et juridiques) (p. 6649) : retiré (p. 6650).

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *soutient* l'amendement n° 107 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 6651) ;
- *soutient* l'amendement n° 108 de la commission (permet aux personnes qui, effectuant leur service national, n'auraient pu commencer leur stage à la date d'entrée en vigueur du texte de bénéficier des nouvelles dispositions) : adopté (p. 6651) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Jean-Jacques Hyest (permet à toute personne ayant exercé pendant cinq ans une activité de juriste dans une entreprise publique ou privée d'accéder à la profession d'avocat) (p. 6652) ;
- *soutient* l'amendement n° 109 de la commission (permet aux conseils juridiques qui renoncent à entrer dans la nouvelle profession d'être inscrits au tableau de l'ordre des experts comptables aux fins d'exercer les missions des comptables agréés sous certaines conditions de diplôme) (p. 6652) : adopté après modifications (p. 6653) ;
- *soutient* l'amendement n° 110 de la commission (permet aux groupements constitués sous l'empire d'une législation étrangère de bénéficier de plein droit de leur inscription au barreau sous réserve de réunir les conditions requises) : adopté (p. 6654) ;

- *soutient* l'amendement n° 111 de la commission (prévoit une répartition des sièges au sein du premier conseil national du barreau à raison des deux tiers pour les anciens avocats et d'un tiers pour les anciens conseils juridiques et la parité entre les deux professions au sein du conseil d'administration des organismes professionnels) (p. 6654) : adopté (p. 6655) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit une représentation paritaire des deux professions au sein du conseil d'administration des organismes professionnels) (p. 6655).

Article 19 *(art. 53 de la loi du 31 décembre 1971 : décrets d'application) :*

- *soutient* l'amendement n° 112 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6656) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jean-Pierre Philibert (permet aux anciens conseils juridiques de déposer sous certaines conditions leurs fonds auprés d'un établissement bancaire de leur choix) (p. 6656) ;

- *soutient* l'amendement n° 113 de la commission (de coordination) (p. 6656) : adopté (p. 6657) ;

- *soutient* l'amendement n° 114 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6657).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 54 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 148 rectifié du Gouvernement (supprime la condition de diplôme pour l'exercice du droit) (p. 6659) ;

Article 55 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 115 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6661) ;

- *soutient* l'amendement n° 116 de la commission (supprime la dérogation à l'obligation d'assurance en faveur des établissements de crédit) : adopté (p. 6661).

Article 56 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 117 de la commission (introduit les commissaires priseurs dans la liste des professionnels autorisés à exercer le droit à titre principal) (p. 6661) : retiré (p. 6662).

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 118 de la commission (prévoit que les personnes exerçant une activité professionnelle réglementée peuvent donner des consultations juridiques qui relèvent directement de leur activité et rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire nécessaire de leur activité) (p. 6662) : adopté aprés modifications (p. 6663) ;

- *son* amendement n° 163 (prévoit que les personnes exerçant une activité professionnelle réglementée peuvent donner des consultations juridiques qui relèvent directement de leur activité) : retiré (p. 6662).

Article 60-1 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 119 de la commission (limite l'exercice du droit par les organismes chargés d'une mission de service public à la seule consultation juridique) : adopté (p. 6663) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 133 de Mme Denise Cacheux (étend aux associations agréées de défense des droits de la femme le droit de donner des consultations juridiques) (p. 6663) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 134 de M. Alain Bonnet (étend aux associations agréées d'aide aux victimes le droit de donner des consultations juridiques) (p. 6663).

Après l'article 60-1 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 120 de la commission (prévoit que tout acte sous seing privé contient les nom, prénom et qualité de son rédacteur) : adopté (p. 6664).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *favorable* à l'amendement n° 179 de M. Jean-Pierre Michel (permet aux associations ayant pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance de donner des consultations juridiques à leurs membres) (p. 6664) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 149 du Gouvernement (reconnaît aux associations le droit de donner des consultations juridiques à d'autres personnes qu'à leurs membres) (p. 6664).

Article 63 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 178 de M. Jean-Pierre Michel (reconnaît le droit aux fédérations d'associations de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé au profit de leur organisation ou de leurs membres) (p. 6665) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Michel Coffineau (prévoit que les associations créées par les syndicats professionnels de salariés affiliés à des organisations représentatives au plan national peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé au profit des institutions représentatives du personnel et au profit des salariés des entreprises) (p. 6666).

Article 65 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 121 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6667) ;

- *soutient* l'amendement n° 122 de la commission (spécifie que les consultations adressées par un avocat à son client ainsi que les correspondances échangées sont couvertes par le secret professionnel) : adopté (p. 6667).

Article 66-1 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Serge Charles (supprime le droit accordé aux organismes chargés de représenter les professions de se porter partie civile) (p. 6667).

Article 21 *(art. 67 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : dénomination des cabinets d'avocat et réseaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de M. Jean-Pierre Philibert (permet à l'avocat de faire suivre ou précéder son nom de celui du groupement professionnel auquel il appartient) (p. 6668) ;

- *favorable* à l'amendement n° 41 de M Jean-Pierre Philibert (modifie les conditions de dénomination des cabinets au sein des réseaux) (p. 6668).

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 51 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que les dépôts prévus à l'article 1936 du code civil donnent lieu à des intérêts) (p. 6669).

Article 27 A *(affiliation des avocats salariés au régime général sauf pour l'assurance vieillesse invalidité décès) :*

- *favorable* à l'amendement n° 142 de M. Serge Charles (précise que les cotisations au régime de la Caisse nationale des barreaux français sont acquittées pour l'ensemble des avocats salariés par l'employeur) (p. 6670) ;

- *favorable* à l'amendement n° 180 de M. Jean-Jacques Hyest (précise que les cotisations au régime de la Caisse nationale des barreaux français sont acquittées pour l'ensemble des avocats salariés par l'employeur) (p. 6670).

Après l'article 35 *ter* :

- *soutient* l'amendement n° 123 de la commission (précise que le titre II *bis* n'est pas applicable à Saint-Pierre-et-Miquelon) : adopté (p. 6672).

Article 36 *(art. 5 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : reconnaissance des diplômes acquis dans un Etat membre de la Communauté européenne à des fins d'exercice de la profession d'administrateur judiciaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Serge Charles (supprime la possibilité pour les personnes ayant acquis en matière de gestion d'entreprise une expérience et une compétence jugée suffisante par la Commission nationale des administrateurs judiciaires d'être dispensées de l'examen d'aptitude ou de certaines épreuves de celui-ci) (p. 6673).

Article 36 *bis* *(exercice de la profession d'administrateur judiciaire sous forme de société d'exercice libéral) :*

- *soutient* l'amendement n° 124 de la commission (prévoit la possibilité d'exercer la profession sous forme de société en participation) : retiré (p. 6673).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 155 du Gouvernement (supprime la compatibilité de la profession d'administrateur judiciaire avec celle d'avocat) (p. 6706) ;
- *soutient* l'amendement n° 125 de la commission (rend compatible la qualité d'administrateur judiciaire avec l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes) : adopté (p. 6708) ;
- *soutient* l'amendement n° 126 de la commission (précise qu'en cas de cumul des professions d'administrateur judiciaire avec celles d'avocat, d'expert-comptable ou de commissaire aux comptes, les modalités d'accès à ces professions et leur exercice demeurent soumises aux règles qui les régissent respectivement) (p. 6708) : adopté (p. 6709).

Article 38 *bis* *(exercice de la profession de mandataire liquidateur au sein de sociétés d'exercice libéral) :*

- *soutient* l'amendement n° 127 de la commission (prévoit la possibilité d'exercer la profession sous forme de société en participation) : retiré (p. 6709)

Article 40 *(art. 27 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : compatibilité de la qualité de mandataire-liquidateur avec l'exercice d'une activité de consultation ou l'accomplissement de mandats avec l'exercice de la profession d'avocat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 156 du Gouvernement (supprime la compatibilité de la profession de mandataire-liquidateur avec celle d'avocat) (p. 6711).

Article 41 *(art. 33 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires-liquidateurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 128 de la commission (institue deux conseils nationaux représentant respectivement la profession d'administrateur judiciaire et celle de mandataire-liquidateur) : retiré (p. 6711).

Après l'article 41 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 144 de M. Serge Charles (modifie la dénomination de mandataire liquidateur) (p. 6712).

Après l'article 44 *ter* :

- *soutient* l'amendement n° 129 de la commission (de coordination) : adopté (p. 6713) ;
- *soutient* l'amendement n° 130 de la commission (prévoit que devant les chambres régionales des comptes les parties peuvent se faire assister par un avocat) (p. 6713) : adopté (p. 6714).

Article 45 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 131 de la commission (fixe la date d'entrée en vigueur des titres I^er^, II et II *bis* des articles 36 *bis* et 38 *bis* du titre III et de l'article 43 du titre IV de la loi au 1^er^ janvier 1992) : adopté (p. 6714).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Avocats :
- Conseil national du barreau (représentation) (p. 7163, 7164) ;
- formation professionnelle (p. 7163).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 7164).

Interprofessionnalité (p. 7163).

- Projet de loi relatif au corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (n° 1194).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Conseil constitutionnel : décisions (limitation de la délégation de pouvoir consentie au Gouvernement) (p. 2651).

Navigation aérienne :
- corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne : généralités (p. 2650, 2651).
- corps des ingénieurs électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne (missions et statut) (p. 2651).

Transport aérien : accroissement du trafic (p. 2651).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [23 octobre 1990] :

Education surveillée :
- généralités (p. 4161) ;
- ordonnance du 2 février 1945 relative à l'éducation surveillée (réforme) (p. 4161).

Gouvernement : ministère de la justice : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4160).

Premier ministre : engagements (1991 : année de la justice) (p. 4160).

Système pénitentiaire :
- administration pénitentiaire : personnels (formation et revalorisation) (p. 4161).
- prisons (programme d'équipement des 13 000 places) (p. 4160).
- prisons (rénovation) (p. 4160).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1990] :

Communautés européennes : directive n° 89-440 portant coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux (p. 6015).

Entreprises : risques générés par le processus d'harmonisation communautaire (p. 6015).

Organismes et structures : mission interministérielle d'enquête (création) (p. 6015).

Parlement : saisine préalable des projets de directives communautaires (p. 6015).

Procédures de passation des marchés publics : transparence (p. 6015).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Rapporteur.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 décembre 1990] :

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- capital social (détention) (p. 6717) ;
- principe (p. 6717) ;

Sociétés en participation (p. 6717).

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 2 *(dénomination de la société d'exercice libéral) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 6720) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 48 de M. Claude Wolff (précise qu'un décret en Conseil d'Etat peut prévoir l'exclusion pour une profession de tout ou partie des possibilités ainsi offertes à la société) (p. 6720) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 41 de M. Jean-Jacques Hyest (précise qu'un décret en Conseil d'Etat peut prévoir l'exclusion pour une profession de tout ou partie des possibilités ainsi offertes à la société) (p. 6720).

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean-Jacques Hyest (limite à cinq ans la détention du capital social par des personnes physiques qui ayant cessé toute activité professionnelle ont exercé ces professions au sein de la société) (p. 6721) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean-Pierre Philibert (élargit les possibilités de détention du capital par des personnes n'exerçant pas la ou les activités constituant l'objet social de la société) (p. 6722) ;

- *favorable* à l'amendement n° 44 de M. Jean-Jacques Hyest (ramène à cinq ans le délai au terme duquel les héritiers d'une personne détenant des parts sociales doivent céder les parts de la société) (p. 6722) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 6722) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que le nombre de sociétés dans lesquelles les personnes visées aux alinéas précédents de l'article peuvent détenir des participations, peut être limité par décret en Conseil d'Etat) (p. 6723) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 51 de M. Serge Charles (prévoit que des avocats en exercice doivent détenir les trois quarts du capital social et des droits de votes dans les sociétés d'exercice libéral constituées pour l'exercice de leur profession) (p. 6723).

Article 5 *(fraction du capital pouvant être détenue par toute personne) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 corrigé de la commission (reprend le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et prévoit des dispositions spécifiques pour certaines professions et certaines sociétés) (p. 6724) : adopté (p. 6725).

Article 6 *(catégories de personnes ne pouvant pas participer au capital des sociétés d'exercice libéral) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (prévoit que des décrets propres à chaque profession pourront interdire la détention de parts sociales lorsqu'il apparaîtrait que cette détention serait de nature à mettre en péril l'exercice des professions concernées et pose le principe selon lequel l'ouverture du capital ne saurait permettre à des personnes de contourner l'interdiction d'exercer qui a été prononcée à leur égard) : adopté (p. 6725).

Article 13 *(création et gestion de comptes d'associés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que la réglementation des comptes d'associés ne concerne que les personnes n'exerçant pas leur activité au sein de la société) (p. 6726).

Article 18 *bis* *(régime d'assurance vieillesse des associés et dirigeants des sociétés d'exercice libéral) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de suppression) : adopté (p. 6728).

Article 19 *(décrets d'application) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit que les décrets en Conseil d'Etat seront pris après consultation des organisations les plus représentatives des professions) (p. 6728).

Article 19 *bis* *(sociétés en participation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Jean-Pierre Philibert (ouvre aux personnes morales la faculté de constituer une société en participation) (p. 6729) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (supprime la restriction relative aux officiers publics ou ministériels) : adopté (p. 6729) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (écarte l'application des dispositions de l'article 1872-2 du code civil relatif à la dissolution) : adopté (p. 6729).

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (prévoit que les sociétés en participation doivent avoir une dénomination) (p. 6729) : adopté (p. 6730).

Article 19 *ter* *(fonctionnement de la société d'exercice libéral en participation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Jacques Toubon (précise que les partenaires sont réputés propriétaires indivis des biens qu'ils acquièrent au sein de la société) (p. 6730) ;

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (prévoit que les associés sont tenus solidairement à l'égard des tiers des engagements pris par chacun d'entre eux en qualité d'associé) : adopté (p. 6731) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (de précision) : adopté (p. 6731).

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Serge Charles (précise la définition de la prestation compensatrice versée en cas de retraite de l'un des associés) (p. 6731).

Article 23 *(dénomination des sociétés civiles professionnelles)* :

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 6731).

Article 28 *(application de la loi aux territoires d'outre-mer et à Mayotte) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 corrigé de la commission (de coordination) : adopté (p. 6731).

Article 29 *(date d'entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur au 1er janvier 1992 des titres Ier et Ier *bis* et précise que les autres dispositions entrent en vigueur le jour de la publication de la loi) : adopté (p. 6732).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Sociétés de capitaux des professions libérales :

- capital social (détention) (p. 7174) ;

- médecine (conséquences des sociétés de capitaux sur la médecine) (p. 7174).

- Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707).

Rapporteur suppléant.

Commission mixte paritaire [12 décembre 1990] :

- *ses observations* (p. 6762).

PHILIBERT (Jean-Pierre)

Député de la Loire

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jacques Farran, relative à l'instauration d'agences municipales de l'environnement (n° 1247) [10 mai 1990] (p. 1175).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Philippe Vasseur et plusieurs de ses collègues tendant à autoriser les conseils régionaux à créer des fonds régionaux d'infrastructures et à instituer une taxe régionale assise sur l'énergie pour le financement de ces fonds (n° 1443) [4 octobre 1990] (p. 3410).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Charles Millon et plusieurs de ses collègues relative à la modernisation de l'Etat et à la déconcentration (n° 1446) [4 octobre 1990] (p. 3410).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **interdire toute publicité** en faveur des **services télématiques à caractère pornographique (n° 1240)** [12 avril 1990].

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Crédit d'heures au profit du conseiller du salarié (p. 1411).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) (institutions représentatives du personnel : insuffisance) (p. 1411).

Licenciements :
- conseiller du salarié : statut (p. 1411, 1412) ;
- délais (p. 1411).

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 2 *(procédure de l'entretien préalable) :*

- *son* amendement n° 26 (prévoit un délai minimum de trois jours entre la réception de la lettre recommandée et l'entretien) (p. 1424) : rejeté (p. 1426) ;

- *son* sous-amendement n° 36 (précise que la demande de report de l'entretien doit se faire par lettre remise en main propre ou recommandée avec avis de réception) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (permet au salarié qui se fait assister d'un conseiller d'obtenir le report de la date de l'entretien dans un délai de cinq jours) (p. 1424) : retiré (p. 1426).

Article 5 *(autorisation d'absence) :*

- *son* amendement n° 27 (dispose que l'employeur n'est tenu d'accorder le crédit d'heures au conseiller que dans les établissements où sont occupés au moins onze salariés) (p. 1429) : adopté (p. 1430) ;

- *son* amendement n° 28 (ramène le crédit d'heures du conseiller à dix heures) (p. 1430) : rejeté (p. 1431).

Article 6 *(maintien de la rémunération) :*

- *son* amendement n° 29 (de suppression) : retiré (p. 1431).

Article 7 *(protection contre le licenciement) :*

- *son* amendement n° 30 (supprime le statut protégé du conseiller en matière de licenciement) : rejeté (p. 1433) ;

- *son* amendement n° 32 (de précision) : rejeté (p. 1433).

Article 8 *(formation) :*

- *son* amendement n° 31 (de suppression) (p. 1434) : rejeté (p. 1435).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 octobre 1990] :

Code du travail (réforme et allégement) (p. 3453).

Employeurs : généralités (p. 3453).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 3453).

Licenciements : assistant/conseiller du salarié :
- dénomination (p. 3454) ;
- statut (p. 3453, 3454).

Sénat (modification du texte) (p. 3453).

Discussion des articles [8 octobre 1990] :

Article 2 *(dispositions relatives à l'entretien préalable) :*

- *son* sous-amendement n° 17 (substitue un délai de cinq jours pleins au délai de cinq jours ouvrables) à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'appellation de conseiller et simplifie les règles applicables à la fixation de la date de l'entretien préalable lorsqu'il n'y a pas d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise) : rejeté (p. 3456) ;

- *son* amendement n° 21 (oblige le salarié inscrit sur une liste de conseillers à en informer immédiatement son employeur) (p. 3459) : retiré (p. 3460) ;

- *son* amendement n° 20 (permet à l'employeur de se faire assister par une personne de son choix lors de l'entretien préalable) : rejeté (p. 3460).

Article 2 *bis* *(délais de notification du licenciement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (de conséquence) (p. 3460).

Article 7 *(protection contre le licenciement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3460).

Article 8 *(formation du conseiller) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3463).

Article 10 *(délit d'entrave) :*

- *son* sous-amendement n° 18 (réduit de moitié les amendes punissant le délit d'entrave aux fonctions de conseiller du salarié) à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) : rejeté (p. 3464) ;

- *son* sous-amendement n° 19 (réduit de moitié les amendes punissant le délit d'entrave aux fonctions de conseiller du salarié) à l'amendement n° 13 de la commission : rejeté (p. 3464).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Licenciements : conseiller du salarié :
- dénomination (p. 6128) ;
- entretien préalable (généralités) (p. 6128) ;
- statut (p. 6128).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Chômage : indemnisation (p. 1941).

Contrats de travail précaire :
- durée et délais (p. 1940) ;
- requalification et transformation en contrat à durée indéterminée (p. 1939, 1940).

Entreprises :
- gestion (flexibilité et souplesse) (p. 1939, 1940) ;
- personnel (motivation et participation) (p. 1940).

Formation professionnelle et promotion sociale : formation professionnelle (accès des travailleurs précaires) (p. 1941).

Institutions représentatives du personnel : contrôle sur le travail précaire (renforcement) (p. 1940).

Lois :
- domaine de la loi (articulation avec la négociation collective) (p. 1940) ;
- suivi de l'application des lois (bilan au 31 décembre 1991) (p. 1941).

Négociation collective : négociation collective et droit du travail (p. 1940)

Risques professionnels (prévention) (p. 1941).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 1938, 1939) ;
- avantages sociaux (p. 1941) ;
- insertion des travailleurs précaires (p. 1939) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 1939, 1940).

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) (p. 1968) ;

- *son* amendement n° 113 (élargit la notion de commande à l'exportation à la sous-traitance) : retiré (p. 1968).

Article 3 *(art. L. 122-2-1 du code du travail : interdiction temporaire de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement pour motif économique) :*

- *son* amendement n° 114 (de conséquence) : vote réservé (p. 1972) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 3 :

- *son* sous-amendement n° 124 (dispose que l'arrêté du ministre du travail ou du ministre de l'agriculture fixe les conditions dans lesquelles le directeur départemental du travail et de l'emploi peut exceptionnellement déroger à l'interdiction) à l'amendement n° 74 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu un contrat à durée déterminée) : retiré (p. 1973).

Article 4 *(art. L. 122-3-1 du code du travail : sanction de l'absence d'écrit) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (énumère les mentions qui doivent figurer dans le contrat à durée déterminée) (p. 1974).

Article 5 *(art. L. 122-3-3 du code du travail : rémunération du salarié sous contrat à durée déterminée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 75 de Mme Muguette Jacquaint (de précision) (p. 1977).

Après l'article 7 :

- *défavorable* à l'amendement n° 16 de la commission (institue une procédure dérogatoire de requalification d'un contrat à durée déterminée) (p. 1980) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 17 de la commission (permet aux organisations syndicales représentatives d'ester en justice à la place du salarié si celui-ci ne s'y oppose pas) (p. 1981).

Article 10 *(art. L. 124-2-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat de travail temporaire) :*

- *son* amendement n° 111 (élargit la notion de commande à l'exportation à la sous-traitance) : vote réservé (p. 1984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 10 :

- *son* sous-amendement n° 125 (dispose que l'arrêté du ministre du travail ou du ministre de l'agriculture fixe les conditions dans lesquelles le directeur départemental du travail et de l'emploi peut exceptionnellement déroger à l'interdiction) à l'amendement n° 94 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu de contrat de travail temporaire) : retiré (p. 1985).

Article 12 *(art. L. 124-2-7 du code du travail : interdiction temporaire de recourir à un contrat de travail temporaire après un licenciement pour motif économique) :*

- *son* amendement n° 112 (élargit la notion de commande à l'exportation à la sous-traitance) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 17 *(coordination) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) (p. 1988).

Article 27 *(information périodique du comité d'entreprise) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 de Mme Muguette Jacquaint (précise que le chef d'entreprise est tenu de porter à la connaissance du comité d'entreprise tous les contrats passés avec des entreprises de travail temporaire) (p. 1998).

Explications de vote :

Abstention du groupe U.D.F. (p. 2002).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 juin 1990] :

- *sa* motion de renvoi en commission sur le projet de loi n° 1210 : rejetée au scrutin public (p. 2488).

Principaux thèmes développés : discussion commune :

Avocats :
- cabinets internationaux et concurrence communautaire (p. 2488, 2489) ;
- conseil national du barreau (p. 2489) ;
- retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 2488) ;
- salariat (p. 2488).

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 2489).

Interprofessionnalité (p. 2489).

Renvoi du texte en commission (p. 2490).

Sociétés de capitaux des professions libérales (p. 2489) : principe (p. 2488).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 1er *(art. premier de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

- *son* amendement n° 17 soutenu par M. Pascal Clément (de précision) (p. 2520) : rejeté (p. 2521) ;

- *son* amendement n° 19 soutenu par M. Pascal Clément (permet aux conseils juridiques de prendre le titre d'avocat-conseil) : rejeté (p. 2521) ;

- *son* amendement n° 18 soutenu par M. Pascal Clément (de précision) : retiré (p. 2521) ;

- *son* amendement n° 20 soutenu par M. Pascal Clément (de précision) : adopté (p. 2521) ;

- *son* amendement n° 21 (permet aux avocats de recevoir des mandats confiés par justice) (p. 2521) : devenu sans objet (p. 2523) ;

- *son* amendement n° 22 soutenu par M. Pascal Clément (précise que les activités de l'avocat ont un caractère essentiellement civil) (p. 2523) : rejeté (p. 2524).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 27 (autorise les avocats à exercer les fonctions de membre du conseil de surveillance ou d'administrateur de sociétés commerciales) (p. 2530) : retiré (p. 2531).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *favorable* (p. 2535).

Salariat (p. 2535).

Indépendance des avocats (p. 2535) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 228 rectifié de la commission (précise que dans l'exercice de ses missions l'avocat salarié bénéficie d'une indépendance technique et n'est soumis à un lien de subordination que pour la détermination de ses conditions de travail) (p. 2544) ;

- *son* amendement n° 26 (précise que l'avocat salarié peut demander à être déchargé d'une mission qui est susceptible de porter atteinte à son indépendance) : adopté (p. 2544) ;

- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Roland Blum (précise que les litiges nés d'un contrat de travail relèvent du tribunal de grande instance après médiation du bâtonnier) (p. 2546) ;

- *son* amendement n° 121 rectifié (précise que les sociétés de capitaux d'avocats peuvent être détenues pour un quart de leur capital par des personnes extérieures à la profession d'avocat sous certaines conditions) (p. 2546) : devenu sans objet (p. 2551).

Article 4 *(mode d'exercice de la profession) :*

- *son* amendement n° 28 (rédactionnel) : adopté (p. 2551).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 30 (permet aux avocats anciens conseils juridiques de ne pas être commis d'office si l'affaire qui leur est confiée relève d'une matière qu'ils ne pratiquaient pas avant le 1er septembre 1991) : retiré (p. 2551) ;

- *son* amendement n° 31 (précise les modalités de fixation des honoraires) (p. 2551) : devenu sans objet (p. 2552).

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession) :*

- *son* amendement n° 32 (précise qu'un avocat étranger doit être titulaire du C.A.P.A. et du certificat de stage pour s'installer) : retiré (p. 2553).

Article 6 *(art. 12 de la loi du 31 décembre 1971 : formation professionnelle) :*

- *son* amendement n° 33 (réduit la durée des études au centre de formation et allonge la durée du stage pratique) (p. 2554) : retiré (p. 2555) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 262 du Gouvernement (précise que les élèves avocats peuvent assister aux délibérés des juridictions et sont soumis au secret professionnel) (p. 2555).

Article 9 *(art. 17 de la loi du 31 décembre 1971 : attributions du conseil de l'ordre) :*

- *son* amendement n° 37 (de suppression) : rejeté (p. 2556) ;

- *son* amendement n° 38 (supprime le contrôle a priori du conseil de l'ordre sur les contrats de travail ou de collaboration) (p. 2556) : rejeté (p. 2557).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 141 de la commission (de suppression) (p. 2570) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 202 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 2570) ;

- *son* amendement n° 3 : devenu sans objet (p. 2571).

Après l'article 7 *(amendement précédemment réservé) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 272 du Gouvernement (prévoit que le centre est compétent pour instruire les demandes d'installation des avocats européens et étrangers) à l'amendement n° 136 de la commission (institue un centre national de formation professionnelle) (p. 2572).

Article 8 précédemment réservé *(art. 14 de la loi du 31 décembre 1971 : centre régional de formation professionnelle) :*

- *son* amendement n° 34 (institue un centre national de formation professionnelle) : devenu sans objet (p. 2572) ;

- *son* amendement n° 35 (définit les attributions du centre national de formation professionnelle) (p. 2572) : retiré (p. 2573) ;

- *son* amendement n° 36 (précise que les recours à l'encontre des décisions du centre national et des centres régionaux de formation sont du ressort de la cour d'appel de leur siège) : adopté (p. 2573).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 40 (précise que les décisions du conseil de l'ordre en matière disciplinaire sont déférées au conseil régional de la cour d'appel puis à la cour d'appel) : devenu sans objet (p. 2574) ;

- *son* amendement n° 41 (prévoit que la cour d'appel ne peut prononcer de sanctions disciplinaires qu'après avoir entendu le bâtonnier et le président du conseil régional de l'ordre) : devenu sans objet (p. 2574) ;

- *soutient* l'amendement n° 236 de M. Francis Delattre (précise qu'il doit être justifié d'une assurance garantissant la responsabilité civile professionnelle de chaque avocat et d'une garantie affectée au remboursement des fonds) : rejeté (p. 2574).

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la caisse nationale des barreaux français) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 208 de Mme Nicole Catala (prévoit que les avocats et les collaborateurs non salariés sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 5 de M. Roland Blum (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 89 de M. Serge Charles (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 122 de M. Jean-Louis Masson (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 238 de M. Jean-Jacques Hyest (prévoit que tous les avocats sont affiliés d'office à la caisse nationale des barreaux français) (p. 2575).

Article 14 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : situation du personnel salarié de la nouvelle profession) :*

- *son* amendement n° 42 (prévoit que, jusqu'au 1er septembre 1993, les rapports des avocats et des conseils juridiques avec leurs personnels sont réglés par leurs conventions collectives respectives) : retiré (p. 2576) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 142 de la commission (prévoit que les rapports des avocats et des conseils juridiques avec leurs personnels sont régis à partir du 1er septembre 1991 par la convention collective la plus favorable) (p. 2577).

Article 16 *(art. 48 de la loi du 31 décembre 1971 : accès des anciennes professions d'avocat et de conseil juridique aux autres professions judiciaires et juridiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 232 de M. Francis Delattre (permet aux conseils juridiques d'accéder de plein droit à la profession de notaire et prévoit la création d'offices en tant que de besoin) : retiré (p. 2579).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 54 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 64 (exige de toutes les personnes habilitées à donner des consultations juridiques ou à rédiger des actes sous seing privé les conditions de diplômes ou de moralité requises pour les avocats) (p. 2581) : rejeté (p. 2583) ;

- *son* amendement n° 66 (de précision) : rejeté (p. 2583) ;

- *son* amendement n° 65 (étend l'interdiction de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé aux personnes qui ne sont pas rémunérées) : non soutenu (p. 2583).

Article 56 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 11 de M. Roland Blum (prévoit que les professeurs de droit des universités peuvent fournir des prestations juridiques) : rejeté (p. 2584).

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *soutient* l'amendement n° 222 de M. Jean Brocard (reconnaît une compétence générale aux experts-comptables pour les consultations juridiques en matière fiscale) : rejeté (p. 2585) ;

- *son* amendement n° 67 (permet aux personnes exerçant une activité juridique réglementée à titre secondaire de donner à titre personnel des consultations juridiques relevant directement de leur activité principale) : rejeté (p. 2585) ;

- *soutient* l'amendement n° 181 de M. Claude Wolff (reconnaît une compétence générale aux experts-comptables pour les consultations juridiques en matière fiscale) : rejeté (p. 2587) ;

- *soutient* l'amendement n° 223 de M. Jean Brocard (reconnaît une compétence générale aux experts-comptables pour les consultations juridiques en matière fiscale) : rejeté (p. 2587) ;

- *son* amendement n° 68 (supprime la possibilité donnée aux organismes chargés d'une mission de service public d'effectuer des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé dans l'exercice de leur mission) : rejeté (p. 2587).

Article 58 de la loi du 31 décembre 1971 (précédemment réservé) :

- *soutient* l'amendement n° 14 de M. Roland Blum (supprime la possibilité de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes aux associations reconnues d'utilité publique et aux fondations) : rejeté (p. 2589) ;

- *soutient* l'amendement n° 255 de M. Alain Mayoud (étend la possibilité de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes aux associations du cadre de vie et du logement) : adopté après rectification (p. 2589) ;

- *soutient* l'amendement n° 251 de M. Claude Wolff (permet aux associations de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes, sous réserve de l'avis d'un membre de la profession concernée) : rejeté (p. 2589) ;

- *son* amendement n° 69 corrigé (supprime la possibilité de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes aux centres de gestion agréés) : retiré (p. 2589) ;

- *son* amendement n° 70 (retire aux associations le droit de rédiger des actes et limite le droit de donner des consultations juridiques gratuites à leurs seuls adhérents) : rejeté (p. 2590) ;

- *son* amendement n° 71 : devenu sans objet (p. 2590).

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 72 (limite aux associations et aux groupements interprofessionnels juridiques le droit de donner des consultations juridiques) : rejeté (p. 2591) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 268 de M. Michel Coffineau (permet aux associations créées par les syndicats de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé au profit des institutions représentatives des personnels et au profit des salariés) (p. 2592).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 73 (prévoit une assurance quel que soit le mode d'exercice du droit) : retiré (p. 2593) ;

- *son* amendement n° 75 (prévoit que toutes les personnes autorisées à effectuer des prestations juridiques doivent être titulaires d'une maîtrise de droit) : rejeté (p. 2593) ;

- *son* amendement n° 74 (impose à toute personne donnant des prestations juridiques les règles relatives au secret professionnel et à l'interdiction d'intervenir si elles ont un intérêt à l'objet de la prestation) (p. 2593) : retiré (p. 2594).

Après l'article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 76 (prévoit que tout acte sous seing privé contient les nom et qualités du rédacteur) : adopté (p. 2594) ;

- *son* amendement n° 77 (interdit la publicité et le démarchage) : adopté (p. 2594) ;

- *son* amendement n° 78 (interdit à toute personne, sauf si elle est avocat, de faire état de sa qualité de conseil juridique et fiscal) (p. 2594) : retiré (p. 2595).

Article 62 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 79 (étend l'application de l'article 72 du présent texte à toute personne qui n'est pas autorisée à rédiger des actes ou à faire état de sa qualité de conseil juridique et fiscal) : retiré (p. 2595).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 227 deuxième rectification (fixe au 1er janvier 1992 l'entrée en vigueur des dispositions relatives à la formation) : adopté (p. 2691) ;

- *son* amendement n° 49 (prévoit des dispositions transitoires pour les personnes devant remplir leurs obligations militaires) : adopté après rectification (p. 2692) ;

- *son* amendement n° 50 (supprime les dispositions transitoires permettant à toute personne, titulaire d'une maîtrise en droit et ayant exercé pendant cinq ans, d'accéder à la profession d'avocat ainsi que les « passerelles » prévues pour les avocats ressortissants de la Communauté) : retiré (p. 2692) ;

- *son* amendement n° 51 (précise les conditions d'exercice des activités juridiques permettant l'accès à la nouvelle profession d'avocat) : adopté (p. 2692) ;

- *soutient* l'amendement n° 269 de M. Michel Meylan (autorise toute personne titulaire d'une maîtrise en droit, ayant cinq ans d'expérience dans le domaine juridique, à s'inscrire au barreau, quel que soit le domaine d'activité principale de l'entreprise qui l'emploie) : rejeté (p. 2694) ;

- *son* amendement n° 52 (assouplit les conditions d'inscription au barreau pour les personnes ayant cinq ans d'expérience, titulaires d'une maîtrise en droit, en supprimant le caractère principal de l'activité juridique exercée par la personne qui l'emploie) (p. 2692) : adopté (p. 2694) ;

- *son* amendement n° 53 (précise les conditions d'exercice des activités juridiques permettant l'accès à la nouvelle profession d'avocat) : adopté (p. 2694) ;

- *son* amendement n° 55 (permet aux conseils juridiques de conserver leur activité d'expert judiciaire) : retiré (p. 2705) ;

- *favorable* à l'amendement n° 224 rectifié de M. Guy Monjalon (aménage les conditions d'accès à la profession de notaire par les conseils juridiques) (p. 2706) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 260 de M. Serge Charles (prévoit une dispense partielle ou totale de stage) à l'amendement n° 224 rectifié de M. Guy Monjalon (p. 2706) ;

- *son* amendement n° 56 (impose aux juristes étrangers d'adopter une des formes de groupements autorisées) : rejeté (p. 2708) ;

- *ses* amendements n°s 57, 58, 59, 60 : devenus sans objet (p. 2708).

Article 19 précédemment réservé *(art. 53 de la loi du 31 décembre 1971 : décrets d'application) :*

- *soutient* l'amendement n° 233 de M. Francis Delattre (prévoit des décrets d'application pour la mise en œuvre de certaines conditions relatives à l'accès des conseils juridiques à la profession de notaire) : retiré (p. 2712) ;

- *son* amendement n° 62 (prévoit que les conseils juridiques pourront continuer à déposer les fonds et effets encaissés auprès d'un établissement bancaire de leur choix) (p. 2712) : rejeté (p. 2713) ;

- *son* amendement n° 63 (prévoit que les conseils juridiques pourront continuer à déposer les fonds et effets auprès d'un établissement bancaire de leur choix pendant six ans à compter du 1er septembre 1991) (p. 2712) : rejeté (p. 2713).

Article 21 *(art. 67 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : dénomination des cabinets d'avocat et réseaux) :*

- *son* amendement n° 80 (permet à l'avocat de faire suivre ou précéder son nom de celui du groupement auquel il appartient) : retiré (p. 2714) ;

- *son* amendement n° 81 (permet l'affiliation à des réseaux non exclusivement juridiques) (p. 2714) : rejeté (p. 2715) ;

- *son* amendement n° 82 (porte à dix ans le délai pendant lequel l'avocat peut faire suivre son nom de celui du réseau auquel il appartient) : rejeté (p. 2715) ;

- *son* amendement n° 83 (permet aux cabinets de conseils juridiques, qui utilisent une dénomination ou un sigle appartenant à un réseau, de les conserver) : rejeté (p. 2715).

Après l'article 23 :

- *favorable* à l'amendement n° 175 de la commission (interdit, sous peine de sanctions pénales, l'usage du titre de conseil juridique) (p. 2716).

Article 34 *(affiliation obligatoire des avocats salariés au régime complémentaire d'assurance vieillesse) :*

- *son* amendement n° 84 (de suppression) (p. 2719) : rejeté (p. 2721) ;

- *son* amendement n° 85 (régit les modalités d'affiliation et de cotisations au régime complémentaire d'assurance vieillesse pour les avocats non salariés qui optent pour la qualité d'avocat salarié) : rejeté (p. 2721).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires) :*

- *son* amendement n° 86 (prévoit que l'administrateur judiciaire peut être avocat) : rejeté (p. 2724).

Explications de vote :

Réforme des professions juridiques et judiciaires :
- équilibre du texte (p. 2733) ;
- nécessité de la réforme (p. 2733).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 2733).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 décembre 1990] :

Avocats :
- conseil national du barreau (représentation) (p. 6612) ;
- formation professionnelle (p. 6612) ;
- retraites : régimes autonomes et spéciaux (p. 6613) ;
- sécurité sociale (p. 6613).

Interprofessionnalité (p. 6612).

Sociétés de capitaux des professions libérales : principe (p. 6612).

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 1er *(art. 1er de la loi du 31 décembre 1971 : définition de la nouvelle profession et conditions d'exercice) :*

- *son* amendement n° 1 (précise que les activités de l'avocat ont un caractère civil) : retiré après correction (p. 6615) ;

- *son* amendement n° 2 (ramène de 20 à 15 ans la durée d'activité professionnelle exigée pour solliciter l'honorariat) : adopté (p. 6615).

Article 2 ter *(art. 6 de la loi du 31 décembre 1971 : fonctions de membre du conseil de surveillance d'une société commerciale ou d'administrateur d'une société) :*

- *son* amendement n° 3 (supprime le caractère successif de l'exercice des professions de conseil juridique et d'avocat exigé pour remplir les fonctions de membre du conseil de surveillance d'une société commerciale) (p. 6615) : adopté (p. 6616).

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *son* amendement n° 4 (limite la liberté d'établissement ultérieure de l'avocat collaborateur ou de l'avocat salarié afin de protéger la clientèle de l'avocat employeur) (p. 6619) : rejeté (p. 6620) ;

- *son* amendement n° 5 (rédactionnel) : adopté (p. 6620) ;

- *son* amendement n° 10 rectifié (prévoit l'ouverture du capital social des sociétés d'avocats sous certaines conditions à des non-professionnels) (p. 6621) : rejeté (p. 6622).

Article 4 *(constitution de groupements entre avocats appartenant à des barreaux différents) :*

- *son* amendement n° 6 (de précision) : retiré (p. 6623) ;

- *son* amendement n° 7 (permet à l'association ou à la société de postuler auprès de chaque tribunal par le ministère d'un avocat salarié inscrit au barreau établi près de ce tribunal) : adopté après rectification (p. 6624).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 8 (permet aux anciens conseils juridiques d'invoquer comme motif d'excuse le fait que la commission d'office concerne une matière qu'ils ne pratiquaient pas) : retiré (p. 6624).

Après l'article 4 *bis* :

- *son* amendement n° 29 (prévoit un régime dérogatoire quant à la détention du capital social des sociétés d'exercice libéral pour les fondateurs d'un cabinet ou d'une société de conseil juridique dont est issue la société d'exercice libéral) : retiré (p. 6625).

Article 9 *(art. 17 de la loi du 31 décembre 1971 : attributions du conseil de l'ordre) :*

- *son* amendement n° 30 (prévoit que le contrat de collaboration ou le contrat de travail est communiqué au conseil de l'ordre qui peut mettre l'avocat en demeure de le modifier pour le mettre en conformité avec les règles légales) : devenu sans objet (p. 6630).

Article 9 *bis* *(conseil régional des barreaux) :*

- *son* amendement n° 31 : devenu sans objet (p. 6631).

Article 10 *(art. 21-1 de la loi du 31 décembre 1971 : Conseil national du barreau) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 104 corrigé de la commission (prévoit une élection paritaire entre anciens avocats et anciens conseils juridiques au sein du conseil national) (p. 6634) ;

- *son* amendement n° 32 : devenu sans objet (p. 6635).

Article 13 *(art. 42 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation à la caisse nationale des barreaux français) :*

- *son* amendement n° 11 (exclut les avocats salariés de l'affiliation à la caisse nationale des barreaux français) (p. 6646) : rejeté (p. 6647) ;

- *son* amendement n° 183 (prévoit l'affiliation à la caisse nationale des barreaux français des mandataires sociaux des sociétés juridiques) : adopté (p. 6647) ;

- *son* amendement n° 12 (exclut les avocats stagiaires salariés de l'affiliation à la caisse nationale des barreaux français) (p. 6647) : rejeté (p. 6648).

Article 14 *(art. 46 de la loi du 31 décembre 1971 : convention collective applicable au personnel salarié de la nouvelle profession) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de la commission (soumet les rapports des anciens avocats et des anciens conseillers juridiques avec leur personnel à la convention collective la plus favorable sous réserve du respect des avantages acquis) (p. 6648) ;

- *son* amendement n° 13 : devenu sans objet (p. 6649).

Article 14 *bis* *(art. 46-1 de la loi du 31 décembre 1971 : affiliation du personnel employé par la nouvelle profession à la caisse de retraite du personnel des avocats et des avoués à la cour) :*

- *son* amendement n° 14 (prévoit que les conditions d'affiliation du personnel salarié non avocat seront déterminées par décret) : rejeté (p. 6649).

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 37 (prévoit que toutes les personnes qui, à la date d'entrée en vigueur du texte, sont en stage le poursuivent selon les anciennes modalités) : adopté (p. 6651) ;

- *son* amendement n° 38 (permet aux personnes qui, effectuant leur service national, n'auraient pu commencer leur stage à la date d'entrée en vigueur du texte de bénéficier des nouvelles dispositions) : retiré (p. 6651) ;

- *son* amendement n° 182 (substitue la date du 1er janvier 1991 à celle du 1er janvier 1990 pour la régularisation des groupements constitués sous l'empire d'une législation étrangère) (p. 6653) : adopté après modifications (p. 6654) ;

- *son* amendement n° 39 (prévoit une représentation paritaire des deux professions au sein du conseil d'administration des organismes professionnels) : devenu sans objet (p. 6655).

Article 19 *(art. 53 de la loi du 31 décembre 1971 : décrets d'application) :*

- *son* amendement n° 15 (permet aux anciens conseils juridiques de déposer sous certaines conditions leurs fonds auprès d'un établissement bancaire de leur choix) : rejeté (p. 6656) ;

- *son* amendement n° 40 (de coordination) (p. 6656) : devenu sans objet (p. 6657).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 63 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Michel Coffineau (prévoit que les associations créées par les syndicats professionnels de salariés affiliés à des organisations représentatives au plan national peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé au profit des institutions représentatives du personnel et au profit des salariés des entreprises) (p. 6666).

Article 21 *(art. 67 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : dénomination des cabinets d'avocat et réseaux) :*

- *son* amendement n° 16 (permet à l'avocat de faire suivre ou précéder son nom de celui du groupement professionnel auquel il appartient) (p. 6667) : rejeté (p. 6668) ;

- *son* amendement n° 41 (modifie les conditions de dénomination des cabinets au sein des réseaux) : adopté (p. 6668) ;

- *son* amendement n° 17 : devenu sans objet (p. 6668).

Article 27 A *(affiliation des avocats salariés au régime général sauf pour l'assurance vieillesse-invalidité-décès) :*

- *son* amendement n° 44 (de conséquence) : rejeté (p. 6669).

Article 29 *(coordination) :*

- *son* amendement n° 45 corrigé (prévoit que le chapitre III du titre II du livre IV du code de la sécurité sociale n'est pas applicable aux stagiaires des anciens cabinets de conseils juridiques) (p. 6670) : rejeté (p. 6671).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire :

Avocats : conseil national du barreau (représentation) (p. 7166).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 1er *(sociétés de capitaux pour l'exercice d'une profession libérale) :*

- *son* amendement n° 1 (de précision) : adopté (p. 2738).

Article 2 *(dénomination de la société d'exercice libéral) :*

- *son* amendement n° 2 (donne aux sociétés et aux groupements professionnels la liberté de choix de leur dénomination) : rejeté (p. 2738) ;

- *son* amendement n° 3 (précise que les sociétés et groupements pourront utiliser une dénomination sociale qui ne serait pas constituée au nom des associés) : rejeté (p. 2738) ;

- *son* amendement n° 4 (permet aux sociétés de faire référence à un réseau professionnel) : adopté (p. 2738).

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *son* amendement n° 5 (permet que la majorité du capital soit détenue par l'intermédiaire d'une autre société d'exercice libéral) : rejeté (p. 2739) ;

- *son* amendement n° 6 (autorise la détention du quart du capital par les fondateurs d'une société d'exercice libéral ou par leurs héritiers) : rejeté (p. 2740) ;

- *son* amendement n° 9 corrigé (permet à une société d'exercice libéral de détenir une partie du capital d'une société de même type) : rejeté (p. 2740).

Article 5 *(fraction du capital pouvant être détenue par toute personne) :*

- *son* amendement n° 10 (prévoit que la part des capitaux des sociétés d'avocats détenue par des non-professionnels pourra être de 25 p. 100) : rejeté (p. 2741).

Article 6 *(catégories de personnes ne pouvant pas participer au capital des sociétés d'exercice libéral) :*

- *son* amendement n° 11 (prévoit une plus large ouverture du capital de certaines sociétés d'exercice libéral) : rejeté (p. 2742).

Explications de vote :

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 2748).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *son* amendement n° 2 (de forme) (p. 6720) : rejeté (p. 6721) ;

- *son* amendement n° 4 (élargit les possibilités de détention du capital par des personnes n'exerçant pas la ou les activités constituant l'objet social de la société) (p. 6721) : rejeté (p. 6722) ;

- *son* amendement n° 5 (de forme) : devenu sans objet (p. 6722).

Article 5 *(fraction du capital pouvant être détenue par toute personne) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 29 corrigé de la commission (reprend le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et prévoit des dispositions spécifiques pour certaines professions et certaines sociétés) (p. 6724) ;
- *son* amendement n° 6 (revient au texte adopté en première lecture pour l'article) (p. 6724) ; devient un sous-amendement à l'amendement n° 29 corrigé (supprime le dernier paragraphe de cet amendement) : rejeté (p. 6725).

Après l'article 6 :

- *son* amendement n° 50 (fixe les règles de détention du capital dans les sociétés d'exercice libéral à forme anonyme ou en commandite par actions constituées entre avocats) : retiré (p. 6726).

Article 13 *(création et gestion de comptes d'associés) :*

- *son* amendement n° 7 (prévoit que la réglementation des comptes d'associés ne concerne que les personnes n'exerçant pas leur activité au sein de la société) : rejeté (p. 6726) ;
- *son* amendement n° 8 (de forme) : adopté (p. 6727).

Article 19 *(décrets d'application) :*

- *son* amendement n° 10 (prévoit que les décrets en Conseil d'Etat seront pris après consultation des organisations les plus représentatives des professions) : adopté (p. 6728).

Article 19 *bis* *(sociétés en participation) :*

- *son* amendement n° 9 (ouvre aux personnes morales la faculté de constituer une société en participation) : rejeté (p. 6729).

- Projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Intéressement :
- contrats d'intéressement (p. 3357) ;
- développement et abus (p. 3359) ;
- respect des obligations en matière de représentation du personnel (p. 3359) ;
- substitution au salaire (p. 3359).

Participation obligatoire (élargissement aux entreprises de plus de cinquante salariés) (p. 3360).

Salaires : incitation à la négociation salariale (lien avec la conclusion d'accords d'intéressement) (p. 3360).

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Avant l'article 1er A :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 corrigé de la commission (subordonne la mise en place de l'intéressement au respect par l'entreprise de ses obligations en matière de représentation du personnel) (p. 3369).

Article 1er *(encadrement des accords d'intéressement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte initial du projet) (p. 3371) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 13 de M. Jean-Jacques Jegou (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 3371, 3373) ;
- *favorable* à l'amendement n° 15 de M. Georges Chavanes (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts) (p. 3371).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. François Hollande (modifie les modalités de calcul de la réserve de participation) (p. 3377).

Explications de vote :

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 3378).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications)*

Article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Gérard Longuet (interdit la publicité en faveur des services télématiques à caractère pornographique) : rejeté (p. 3695).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *son* amendement n° 164 soutenu par M. Philippe Auberger (supprime l'imposition au titre des bénéfices non commerciaux pour certaines plus-values réalisées sur la cession de titres non cotés) (p. 3999) : rejeté (p. 4000) ;
- *son* amendement n° 167 (exonère les cessions réalisées par les membres des professions libérales exerçant leur activité dans le cadre des société de capitaux) : non soutenu (p. 4004) ;
- *son* amendement n° 165 (indexe la valeur d'acquisition des titres cédés, sur la hausse des prix à la consommation intervenue depuis leur acquisition, pour le calcul de la plus-value) : non soutenu (p. 4004) ;
- *son* amendement n° 166 soutenu par M. Gilbert Gantier (calcule la plus-value sur les titres acquis avant le 1er janvier 1990 sur leur valeur au 31 décembre 1989) (p. 4004) : rejeté (p. 4005).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Cours d'eau, étangs et lacs : barrage de Serre-de-la-Fare (p. 4242).

Réserves naturelles : généralités (p. 4242).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Etrangers : immigration clandestine (p. 5220).

Police : auxiliaires de police (augmentation des effectifs) (p. 5220).

PIAT (Yann)

Député du Var

(3e circonscription)

Apparentée U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Statistiques de la police sur le criminalité :** chiffres de 1989 ; sécurité publique ; politique du Gouvernement ; prévention et répression [27 juin 1990] (p. 3007, 3008).
- **Violence dans les établissements scolaires :** violence dans les lycées ; effectifs de surveillance ; lycée Paul-Eluard de Saint-Denis ; lycée Joliot-Curie d'Argenteuil [17 octobre 1990] (p. 3861).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Sécurité civile : incendies de forêt (lutte contre) (p. 5236).

Affaires sociales et solidarité nationale *(suite)*. - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99) [15 novembre 1990] :

Article 92 *(Institution d'une contribution sociale sur les revenus d'activité et de remplacement)* :

- *défavorable* (p. 5416, 5417).

Affectation du produit (p. 5416).

Assiette (p. 5416).

Professions libérales et travailleurs indépendants (p. 5416).

Retraités (p. 5416, 5417).

Sécurité sociale : réforme du système (p. 5416).

PIERNA (Louis)

Député de la Seine-Saint-Denis

(4e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (Premier ministre : secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à améliorer la situation des **familles monoparentales (n° 1265)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à **soumettre toutes interventions de l'armée française dans un pays étranger** avec lequel la **France a signé un accord de défense à l'approbation préalable du Parlement (n° 1542)** [28 juin 1990].

Proposition de loi relative à la **lutte contre la spéculation foncière et immobilière (n° 1617)** [3 octobre 1990].

Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome III : **Premier ministre : secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) (n° 1638)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Revendications dans la fonction publique : rémunérations ; pouvoir d'achat ; journée d'action du 26 avril 1990 [25 avril 1990] (p. 637, 638).

- Crise du Golfe : résolution de l'O.N.U. : intervention militaire autorisée après le 15 janvier 1991 ; solution diplomatique ; otages : libération ; évacuation du Koweit : ultimatum du 15 janvier ; embargo : conséquences [28 novembre 1990] (p. 6122, 6123).

à un ministre :

- Logement et habitat [17 mai 1990] :

Aide personnalisée au logement : mode de calcul (p. 1466).

Logement social :

- attribution : prérogatives des maires (nécessité) (p. 1466) ;
- Etat : participation (p. 1466) ;
- logement social : relogement de familles expulsées de « squats » (p. 1466).

orales sans débat :

- n° 335, posée le 27 novembre 1990 : **sang et organes humains (centres de transfusion sanguine : Aquitaine)** (p. 6102). Appelée le 30 novembre 1990 : Bordeaux : centre régional ; projet d'accord avec la société autrichienne Immuno ; conséquences ; bioéthique ; gratuité (p. 6229, 6230, 6231).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : détournement de la Constitution au détriment du Parlement, à la suite du refus d'une suspension de séance par un président de séance [27 avril 1990] (p. 808).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Roger Gouhier (affirme le rôle de Renault dans la politique sociale mise en œuvre dans le pays) : rejeté (p. 844) ;
- *soutient* l'amendement n° 2457 de Mme Muguette Jacquaint (précise que l'ordonnance du 16 janvier 1945 portant nationalisation des usines Renault est modifiée en fonction de la lettre d'intention) : rejeté (p. 846) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2459 de M. François d'Aubert (ajoute Renault à la liste des entreprises « privatisables » qui figure dans l'article 4 de la loi n° 86-793 du 2 juillet 1986) (p. 846).

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *soutient* l'amendement n° 45 de M. Georges Hage (supprime le deuxième alinéa de l'article relatif à la mise en application du nouveau statut) : rejeté (p. 849) ;

Accord Volvo-Mitsubishi (éventualité) (p. 849) ;

Emploi et effectifs (p. 849).

Article 2 *(statut et organes dirigeants de la société anonyme) :*

- *soutient* l'amendement n° 47 de M. André Duroméa (supprime le premier alinéa relatif à l'adoption des statuts initiaux de la société anonyme) : rejeté (p. 851) ;
- *soutient* l'amendement n° 49 de M. Daniel Le Meur (supprime la deuxième phrase du deuxième alinéa relative au maintien en fonction du P.D.G. et des administrateurs de Renault) (p. 851) : rejeté (p. 852) ;
- *soutient* l'amendement n° 50 de M. Jacques Brunhes (supprime le troisième alinéa relatif à la composition du conseil d'administration de Renault lorsque aura eu lieu la prise de participation autorisée par l'article 3 du projet) : rejeté (p. 853) ;

Mitsubishi (p. 853).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

- *soutient* la motion de renvoi en commission de : *Lajoinie (André)* (p. 1207) : rejetée au scrutin public (p. 1211).

Principaux thèmes développés :

Administration des P. et T. ; ancien statut : budget annexe (disparition) (p. 1208).

Banques et établissements financiers ; relations avec la Poste (p. 1209).

Communautés européennes ; directives (p. 1209).

Espace (financement) (p. 1208).

Etat : prélèvements sur les P. et T. (p. 1208).

France télécom : recherche (p. 1208).

Parlement ; rôle et contrôle (p. 1208).

Personnel :
- emploi et effectifs (p. 1208) ;
- salaires (p. 1208).
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1207) ;
- syndicats (p. 1208, 1209) ;

Poste (la) :
- clientèle (« fidélisation » et renouvellement) (p. 1209) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1208, 1209).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1207, 1209) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1208) ;
- endettement (p. 1208) ;
- gestion (régles) (p. 1208) ;
- missions (institution d'un cahier des charges) (p. 1208, 1209) ;
- privatisation (processus) (p. 1207) ;
- prix (politique tarifaire) (p. 1208) ;
- service public (modernisation) (p. 1207, 1208, 1209) ;
- usagers (défense et égalité de traitement) (p. 1208).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 23 *(détermination du patrimoine d'origine)* :

- *son* amendement n° 105 (empêche toute activité spéculative lors des ventes éventuelles de terrains, d'immeubles ou d'autres biens) : rejeté (p. 1266).

Article 35 *(création d'une commission supérieure du personnel et des affaires sociales) :*

- *soutient* l'amendement n° 118 de M. Pierre Goldberg (prévoit que le personnel représenté par les organisations syndicales est majoritaire) : rejeté (p. 1281).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Discussion des articles [31 mai 1990] :

Article 7 *(détermination des tarifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 118 rectifié de M. Jean-Pierre Brard (prévoit une majoration de la taxe d'habitation au delà de 150 m² habitables) : rejeté (p. 1844).

Article 26 *(procédure d'établissement du nombre de classes par secteur d'évaluation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 87 de M. Yves Fréville (prévoit la consultation des conseils municipaux) (p. 1858).

Article 37 *(modification de la liste des sous-groupes dans le département) :*

- *soutient* l'amendement n° 124 de M. Fabien Thiémé (supprime toute référence à une surface minimum pour modifier ou créer un sous-groupe) : rejeté (p. 1861).

Article 30 (précédemment réservé) *(délai imparti aux instances compétentes pour se prononcer) :*

- *soutient* l'amendement n° 123 de M. Jean-Pierre Brard (porte le délai de saisine du comité de 30 à 45 jours) : adopté (p. 1862).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Article 1er *(art. L. 122-1 et L. 122-2 du code du travail : cas de recours au contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 63 de Mme Muguette Jacquaint (précise la notion d'emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise et oblige le chef d'entreprise à déterminer ses effectifs en tenant compte du taux d'absentéisme) : vote réservé (p. 1966) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les cas de recours au contrat à durée déterminée) : vote réservé (p. 1967) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 67 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la durée totale du contrat de travail précaire) : vote réservé (p. 1968) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 74 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu un contrat à durée déterminée) (p. 1972) : vote réservé (p. 1974) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 5 *(art. L. 122-3-3 du code du travail : rémunération du salarié sous contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de Mme Muguette Jacquaint (de précision) (p. 1976) : retiré (p. 1977).

Article 8 *(art. L. 122-3-4 du code du travail : indemnité de fin de contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 77 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) : vote réservé (p. 1977) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 82 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit des sanctions supplémentaires contre la violation des dispositions relatives au contrat à durée déterminée) (p. 1982) : vote réservé (p. 1983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 9 *(art. L. 124-2 et L. 124-2-1 du code du travail : cas de recours aux contrats de travail temporaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 83 de Mme Muguette Jacquaint (limite les cas de recours au travail temporaire) : vote réservé (p. 1983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

- *soutient* l'amendement n° 85 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les cas de recours au travail temporaire) : vote réservé (p. 1983) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 86 de Mme Muguette Jacquaint (exige un avis conforme des institutions représentatives du personnel pour le recours au travail temporaire) : vote réservé (p. 1984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 10 *(art. L. 124-2-2 du code du travail (durée et renouvellement du contrat de travail temporaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 87 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la durée totale du contrat de travail temporaire) : vote réservé (p. 1984) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 88 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) : vote réservé (p. 1985) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 12 *(art. L. 124-2-7 du code du travail : interdiction temporaire de recourir à un contrat de travail temporaire après un licenciement pour motif économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 89 de Mme Muguette Jacquaint (porte de six à douze mois le délai de l'interdiction de recours au travail temporaire fixée par l'article 12) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 90 de Mme Muguette Jacquaint (interdit le recours au travail temporaire dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 91 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'autorisation de recours au travail temporaire après un licenciement économique lorsque la durée du contrat non susceptible de renouvellement n'excède pas trois mois ou lorsque le contrat est lié à la survenance d'une commande exceptionnelle à l'exportation) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 92 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) : vote réservé (p. 1986) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 13 *(art. L. 124-3 du code du travail : mentions obligatoires du contrat de mise à disposition) :*

- *soutient* l'amendement n° 93 de Mme Muguette Jacquaint (précise la notion de rémunération) : retiré (p. 1987).

Article 15 *(art. L. 124-4-4 du code du travail : indemnité de précarité d'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 95 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) : vote réservé (p. 1987) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 96 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) : vote réservé (p. 1987) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 97 de Mme Muguette Jacquaint (modifie la dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi en cas de rupture anticipée du contrat) (p. 1987) : vote réservé (p. 1988) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 17 *(coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 98 de Mme Muguette Jacquaint (supprime une dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi) : vote réservé (p. 1988) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

- Projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 octobre 1990] :

Fonction publique territoriale :
- formation et qualification (p. 3471) ;
- mobilité (p. 3471) ;
- rémunérations (p. 3471) ;
- spécificité (p. 3470, 3471) ;
- statuts (amélioration) (p. 3470, 3471).

Ordre public : incidents de Vaulx-en-Velin (p. 3471).

Discussion des articles [8 octobre 1990] :

Article 1er *(bibliothécaires des bibliothèques municipales classées) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. François Asensi (prévoit que la mise à disposition ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du fonctionnaire) : retiré (p. 3472).

Article 2 *(personnels scientifiques des musées classés) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Jacques Brunhes (prévoit que les règles relatives à la qualification des personnels scientifiques et non scientifiques relèvent du domaine réglementaire) (p. 3472) : rejeté (p. 3473).

Article 7 *(mention de la spécialité des candidats sur la liste d'aptitude) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de M. Ernest Moutoussamy (de suppression) : rejeté (p. 3474).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 du Gouvernement (définit le régime de répression des bruits de voisinage) (p. 3479).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (secrétariat général de la défense nationale) [24 octobre 1990] :

Secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.) :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4274) ;
- défense : désarmement (p. 4274) ;
- Institut des hautes études de la défense nationale (I.H.E.D.N.) (p. 4274).

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Accidents du travail (prévention) (p. 4432).

Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) (réforme) (p. 4425).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères :
- accord entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. relatif à la destruction de 80 p. 100 du stock d'armes chimiques (p. 4915) ;
- conférence sur la sécurité et le désarmement (C.S.C.E.) (p. 4916) ;
- crise du Golfe (p. 4915) ;
- Europe : défense européenne (p. 4916) ;
- O.N.U. (rôle) (p. 4916) ;
- O.T.A.N. (évolution) (p. 4916) ;
- traité START relatif à la réduction des armes nucléaires stratégiques (p. 4915).

Armée de terre : force d'action rapide (F.A.R.) (p. 4916).

Industries d'armement : Groupement industriel des armements terrestres (G.I.A.T.) (restructuration) (p. 4917).

Plan Armées 2000 (p. 4917).

Vote des crédits :

Article 47 *(mesures nouvelles, dépenses en capital des services militaires) :*

- *son* amendement n° 103 (supprime les crédits consacrés aux essais nucléaires de Mururoa) : rejeté (p. 4943).

Après l'article 47 :

- *son* amendement n° 104 soutenu par M. Jacques Rimbault (instaure un contrôle parlementaire sur le commerce des armes) (p. 4943) : rejeté au scrutin public (p. 4944) ;
- *son* amendement n° 105 soutenu par M. Jacques Rimbault (impose au Gouvernement la présentation à l'ouverture de chaque session d'un rapport sur la situation des arsenaux et établissements de l'Etat) (p. 4944) : rejeté (p. 4945).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Régions : Ile-de-France : situation du logement (p. 5322).

Urbanisme : politique foncière (p. 5322).

- Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 novembre 1990] :

Agroalimentaire : harmonisation et évolution (p. 6245).

Bois et forêts : Office national des forêts : missions et capacités d'interventions techniques et financières (élargissement) (p. 6246).

Commerce extérieur : déficit de la filière bois (p. 6245).

Communautés européennes : directives et harmonisation (p. 6245).

Coopératives agricoles :
- coopératives d'utilisation de matériel agricole (C.U.M.A.) (p. 6245) ;
- coopération : généralités (p. 6244, 6245) ;
- filialisation (p. 6245) ;
- financement et accès aux marchés financiers (p. 6245) ;
- participation : application du régime de participation des salariés aux résultats (p. 6245).

Groupements agricoles d'exploitation en commun (G.A.E.C.) (p. 6245).

Risques naturels : incendies de forêts (lutte) (p. 6245).

Vote contre du groupe communiste (p. 6246).

Discussion des articles [30 novembre 1990] :

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 10 de M. Théo Vial-Massat (permet à un membre d'une C.U.M.A. d'utiliser le matériel de celle-ci sur l'exploitation d'autres coopérateurs sans être assimilé à un salarié) : rejeté (p. 6259).

Explications de vote :

Bois et forêt : O.N.F. (p. 6266).

Coopératives : financement (p. 6266).

Vote contre du groupe communiste (p. 6266).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1850).

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 décembre 1990] :

Communes : action sociale et solidarité financière (p. 7031).

Enseignement : zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 7029).

Emploi : chômage (aggravation) (p. 7029).

Etrangers : insertion sociale et professionnelle (p. 7030).

Jeunes :
- formation (p. 7029) ;
- insertion sociale et professionnelle (p. 7029).

Logement et habitat :
- aide personnalisée au logement (réforme) (p. 7030).
- amélioration de l'habitat (p. 7028) ;
- logement social (réhabilitation, développement, conditions d'attribution) (p. 7030).

Police : formation et modes d'intervention (p. 7029).

Politique foncière : projet de loi sur la maîtrise foncière (p. 7030).

Politique de la ville (moyens et principes) (p. 7028).

Président de la République : discours de Bron (p. 7028).

Quartiers : rénovation et développement social (p. 7028).

Sports : développement (p. 7029).

Transports : transports en banlieue (nuisances) (p. 7030, 7031).

PIERRET (Christian)

Député des Vosges

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12334).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi (n° 1581) **d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1888)** [20 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : services régionaux et départementaux (p. 3498).

Agence nationale pour l'environnement (p. 3499).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3498).

Déchets (p. 3499).

Eau : droit de l'eau (p. 3499).

Effet de serre et couche d'ozone (p. 3499).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3499).

Gouvernement : ministère de l'environnement (p. 3498).

Haute autorité (création et rôle) (p. 3499).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3498, 3499).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3498).

Plan national pour l'environnement :
- financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3498) ;
- partenariat Etat/collectivité locales et répartition des compétences (p. 3498).

Politique économique et sociale : conséquences sur l'environnement (p. 3498).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 3811).

Chômage (p. 3811).

Collectivités locales : péréquation des ressources fiscales (p. 3811).

Commerce extérieur (p. 3810).

Energie : chocs pétroliers de 1973 et de 1979 (p. 3810).

Entreprises : charges (allègements) (p. 3811).

Epargne :
- fiscalité (p. 3811) ;
- niveau (p. 3811).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3811) ;
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3811).

Impôts locaux : taxe d'habitation (p. 3811).

Impôt sur les sociétés : allégement (p. 3811).

Marchés financiers (p. 3811).

Plus-values (imposition) (p. 3811).

Politique économique :
- croissance (p. 3810, 3811) ;
- franc (p. 3811) ;
- inflation (p. 3810) ;
- taux d'intérêt et réforme des réserves obligatoires (p. 3810).

Prévisions et projections économiques (p. 3810).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3811).

T.V.A. : taux majoré (baisse) (p. 3811).

PILLET (Yves)

Député de l'Isère

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

PINTE (Etienne)

Député des Yvelines

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'une convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada (n° 1679) [30 octobre 1990] (p. 4616).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1679), autorisant l'**approbation d'une convention d'entraide judiciaire en matière pénale** entre le **Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada (n° 1774)** [29 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982).**

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [3 mai 1990] :

Action sociale et solidarité nationale (revenu minimum d'insertion) (p. 985).

PISTRE (Charles)

Député du Tarn

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur du projet de loi, autorisant l'approbation d'une convention sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (ensemble une annexe), ainsi que d'un protocole de coopération dans les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution de la région du Pacifique Sud et d'un protocole sur la prévention de la pollution de la région du Pacifique Sud résultant de l'immersion de déchets (ensemble quatre annexes) (n° 1326) [3 mai 1990] (p. 1030).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (ensemble trois protocoles et trois déclarations) (n° 1465) [20 juin 1990] (p. 2751).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, ainsi qu'au protocole concernant son interprétation par la Cour de justice, avec les adaptations y apportées par la convention relative à l'adhésion du Royaume du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les adaptations y apportées par la convention relative à l'adhésion de la République hellénique (n° 1468) [20 juin 1990] (p. 2751).

Rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle pour la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali (n° 1761) [6 décembre 1990] (p. 6522).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1326) adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'une **convention sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud** (ensemble une annexe), ainsi que d'un **protocole de coopération dans les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution dans la région du Pacifique Sud** et d'un **protocole sur la prévention de la pollution de la région du Pacifique Sud résultant de l'immersion de déchets** (ensemble quatre annexes) **(n° 1343)** [10 mai 1990].

Rapport (n° 1494) [21 juin 1990] fait au nom de la commission des affaires étrangères :

1° sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1465) autorisant la ratification de la convention concernant la **compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale** (ensemble trois protocoles et trois déclarations) ;

2° sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1468) autorisant la ratification de la convention relative à **l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, ainsi qu'au protocole concernant son interprétation par la Cour de justice, avec les adaptations y apportées par la convention relative à l'adhésion du Royaume du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les adaptations y apportées par la convention relative à l'adhésion de la République hellénique.**

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi (n° 1761) autorisant l'approbation d'une **convention d'assistance administrative mutuelle pour la prévention, la recherche, la répression des fraudes douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali (n° 1804)** [11 décembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Eau ; gestion en métropole (p. 736).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'une convention sur la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (ensemble une annexe), ainsi que d'un protocole de coopération dans les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution de la région du Pacifique Sud et d'un protocole sur la prévention de la pollution de la région du Pacifique Sud résultant de l'immersion de déchets (ensemble quatre annexes) (n° 1329).**

Première lecture [11 mai 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Lorgeoux (Jeanny)* (p. 1187).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (ensemble trois protocoles et trois déclarations) (n° 1465).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Assemblée nationale : commission des affaires étrangères :
- adoption du projet à l'unanimité (p. 2916) ;
- rapport écrit (p. 2916) ;
- vote sans débat (demande) (p. 2916).

Ratification (p. 2916).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la convention concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale ainsi qu'au protocole concernant son interprétation par la Cour de justice, avec les adaptations y apportées par la convention relative à l'adhésion du Royaume du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les adaptations y apportées par la convention relative à l'adhésion de la République hellénique (n° 1468).**

Rapporteur.

Première lecture :

Avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] : voir rapport commun avec le projet de loi n° 1465 (p. 2916).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Chèques-vacances (p. 4866).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle pour la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali (n° 1761).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 décembre 1990] :

Coopération et développement
- assistance douanière (p. 6821) ;
- convention de Lomé (p. 6822).

- **Projet de loi relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1578).**

Troisième lecture :

Discussion des articles [13 décembre1990] :

Article 5 *bis* :

- *ses observations sur* l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'article 5 *bis* relatif aux gardes champêtres intercommunaux) (p. 6825) ;

Police : polices municipales (p. 6825).

PLANCHOU (Jean-Paul)

Député de la Seine-et-Marne

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (éducation nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre du Conseil national des assurances [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13717).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) :** annexe n° 15 : **éducation nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 279,** posée le du 6 juin 1990 : **nomades et vagabonds (stationnement)** (p. 2070). Appelée le 8 juin 1990 : rapport Delamon ; gens du voyage ; accueil et stationnement ; obligation des communes ; situation en région parisienne (p. 2203, 2204).

- **n° 347,** posée le 4 décembre 1990 : **aménagement du territoire (politique et réglementation : Ile-de-France)** (p. 6383). Appelée le 7 décembre 1990 : schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) : perspectives ; rééquilibrage Est-Ouest : nécessité (p. 6535, 6536).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).**

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- déficit démocratique (p. 3587) ;
- politique monétaire : banque centrale européenne (p. 3587).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [5 novembre 1990] :

Bourses et allocations d'études (p. 4689).

Enseignants :
- recrutement et création d'emplois (p. 4688) ;
- revalorisation de la condition enseignante (p. 4687).

Etablissements scolaires : démocratisation (p. 4688).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4687).

Pédagogie : innovations pédagogiques (p. 4689).

Personnels non enseignants : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (p. 4688).

Régions :
- décentralisation (p. 4688) ;
- partenariat (p. 4688) ;

Taux d'encadrement (p. 4688).

Vote des crédits :

Article 86 *(conditions de titularisation dans les cadres de la fonction publique des maîtres d'une école privée intégrée dans l'enseignement public) :*

- *favorable* à l'amendement n° 100 du Gouvernement (prévoit que les maîtres de l'établissement seront admis au bénéfice des dispositions de la loi n° 85-489 du 9 mai 1985 relative aux conditions de cessation d'activité des maîtres de l'enseignement public ayant exercé dans certains établissements d'enseignement privés) (p. 4742).

Article 87 *(abrogation de l'article 62 de la loi de finances pour 1965 et du deuxième alinéa de l'article 8 de la loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés) :*

- *favorable* (p. 4744).

POIGNANT (Bernard)

Député du Finistère

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 13 décembre 1990] (p. 15318).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Fonction publique :** rémunérations ; négociations salariales [4 avril 1990] (p. 67, 68).

- **Concertation sur l'enseignement et l'organisation des lycées :** mouvements lycéens ; environnement international ; jeunes : insertion professionnelle et sociale ; création de mille postes d'A.T.O.S. ; sécurité dans les établissements scolaires ; conseils de délégués d'élèves [31 octobre 1990] (p. 4649, 4650).

PONIATOWSKI (Ladislas)

Député de l'Eure

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (Premier ministre : Conseil économique et social) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

DEPOTS

Proposition de loi organique modifiant l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 relative aux **lois de finances** et accordant aux **collectivités locales l'autonomie de gestion de leur trésorerie (n° 1303)** [26 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 32 : **Premier ministre : Conseil économique et social (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation de l'institution judiciaire :** grève des tribunaux administratifs ; journée d'action des magistrats ; revendications des prisonniers ; moyens financiers de la justice ; budget pour 1990 et pour 1991 [13 juin 1990] (p. 2381, 2382).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 46 soutenu par M. Charles Millon (prévoit la consultation du Conseil constitutionnel sur la régularité de la mise en œuvre de la procédure référendaire et sur la constitutionnalité des dispositions soumises à référendum) (p. 674) : rejeté (p. 676) ;

- *son* amendement n° 47 soutenu par M. Charles Millon (prévoit que les membres du Conseil constitutionnel ne peuvent être âgés de plus de soixante-neuf ans révolus à leur nomination) : rejeté (p. 685) ;

- *son* amendement n° 48 soutenu par M. Charles Millon (renforce les incompatibilités des membres du Conseil constitutionnel) : retiré (p. 689).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

- *son* intervention (p. 2852).

- *sa* motion de renvoi en commission (p. 2882) ; rejetée au scrutin public (p. 2886).

Principaux thèmes développés :

Agriculture : viticulture (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme) (p. 2853).

Alcoolisme : lutte contre (p. 2852).

Audiovisuel : cinéma (baisse des recettes publicitaires liée à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2853).

Boissons et alcools : production (évolution) (p. 2853).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droit de propriété (défense des marques) (p. 2883) ;
- égalité devant la loi (p. 2882).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2854).

Parlement : procédure (conditions de l'examen du projet relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2852, 2882)

Politique de santé publique (p. 2852, 2853).

Prix et concurrence : hausse des prix du tabac (montant et conséquences) (p. 2854) ;

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2852, 2853, 2854).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2854).

Tabac :
- consommation (composition et évolution) (p. 2853) ;
- filière tabac (conséquences de la lutte contre le tabagisme) (p. 2853)
- S.E.I.T.A. (missions et évolution) (p. 2853) ;

Tabagisme :
- lieux publics (réglementation) (p. 2854, 2882) ;
- loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme (application et prolongement) (p. 2882).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 corrigé de la commission (interdit la vente de tabac aux mineurs âgés de moins de seize ans) (p. 2887) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Serge Charles (interdit la vente de tabac aux mineurs âgés de moins de seize ans) (p. 2887).

Article 1er *(interdiction de la publicité directe ou indirecte en faveur du tabac) :*

- *son* amendement n° 122 (autorise la publicité en faveur du tabac dans la presse pour adultes) (p. 2890) : rejeté (p. 2891) ;

- *son* amendement n° 123 (autorise la publicité en faveur des produits du tabac n'excédant pas une teneur en goudron déterminée par décret) (p. 2891) : rejeté (p. 2892).

Communautés européennes : lutte contre le tabagisme (harmonisation) (p. 2891).

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (précise que les enseignes des débits de tabac et les affichettes publicitaires apposées à l'intérieur de ces établissements n'entrent pas dans le champ de l'interdiction) (p. 2893) ;

- *son* amendement n° 124 (autorise la publicité à l'intérieur des débits de tabac) : rejeté (p. 2894) ;

- *son* amendement n° 125 (exclut le parrainage des compétitions sportives internationales de véhicules à moteur organisées sur le territoire français du champ de l'interdiction) (p. 2894) : rejeté (p. 2895) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 rectifié de M. Jean-Yves Chamard (autorise, jusqu'au 31 décembre 1995, la publicité en faveur des produits du tabac dont la teneur en goudron est inférieure à 12 mg) (p. 2896).

Tabac : S.E.I.T.A. (handicap face à la concurrence) (p. 2896).

Article 2 *(modification de la loi du 9 juillet 1976) :*

- *son* amendement n° 130 (autorise la publicité en faveur d'un produit ou d'un organisme dont le nom ou la marque rappelle le tabac ou un produit du tabac) (p. 2897) : rejeté (p. 2898) ;

- *son* amendement n° 131 (prévoit une dérogation pour les activités culturelles) : rejeté (p. 2899).

Article 8 de la loi du 9 juillet 1976 (publicité en faveur du tabac) :

- *son* amendement n° 126 (de conséquence) : rejeté (p. 2899).

Article 16 de la loi du 9 juillet 1976 (protection des non-fumeurs) :

- *soutient* l'amendement n° 65 de M. Alain Lamassoure (interdit de fumer dans les émissions de télévision autres que les œuvres de fiction et les retransmissions d'actualité) : rejeté (p. 2903).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 127 (soumet la publicité en faveur du tabac à une taxe d'un taux de 5 p. 100) : retiré (p. 2903).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 136 (prévoit la création d'un organisme spécialisé dans le contrôle des messages publicitaires relatifs au tabac) (p. 2904) : retiré (p. 2905).

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *son* amendement n° 112 (rédactionnel) : rejeté (p. 2967) ;

- *son* amendement n° 113 (interdit le parrainage qui a pour effet une publicité elle-même interdite) : rejeté (p. 2967) ;

- *soutient* l'amendement n° 33 corrigé de M. André Santini (prévoit l'entrée en vigueur du paragraphe IV trois ans après la promulgation de la loi) : rejeté (p. 2968) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 de M. André Santini (autorise le parrainage qui a pour effet une forme de publicité autorisée par l'article 19 du texte) : rejeté (p. 2969) ;

- *son* amendement n° 114 corrigé (supprime l'allusion au nom dans la définition de la publicité indirecte) (p. 2969) : rejeté (p. 2970) ;

- *son* amendement n° 115 (supprime la restriction qui concerne la date de mise sur le marché du produit à la dérogation à l'interdiction de la publicité indirecte) : rejeté (p. 2970) ;

- *son* amendement n° 116 (donne une définition du parrainage) : rejeté (p. 2971) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 161 rectifié du Gouvernement (permet au ministre chargé de la santé d'autoriser la publicité en faveur de fêtes ou foires traditionnelles consacrées à des boissons alcooliques locales) (p. 2975) ;

- *son* amendement n° 117 (fixe au 1er janvier 1993 la date d'entrée en vigueur de la réglementation qui encadre la publicité autorisée en faveur des boissons alcoolisées) (p. 2977) : rejeté (p. 2978) ;

- *soutient* l'amendement n° 109 de M. Bernard Debré (supprime les dérogations à l'interdiction de publicité en faveur des boissons alcooliques) : rejeté (p. 2979) ;

- *son* amendement n° 118 (autorise la publicité sous forme de panneaux d'affichage sur les lieux de production et de vente) (p. 2979) : rejeté (p. 2980) ;

- *son* amendement n° 119 (autorise une certaine forme de parrainage sans promotion commerciale des produits ni incitation à leur consommation) (p. 2980) : rejeté (p. 2982) ;

- *son* amendement n° 121 (dispose qu'en cas de récidive le montant maximum de l'amende pourra être porté à 50 p. 100 du montant des dépenses consacrées à la publicité illégale) : rejeté (p. 2984) ;

- *son* amendement n° 120 (supprime l'autorisation donnée au tribunal, en cas de récidive, d'interdire la vente de la boisson alcoolique qui a fait l'objet de l'opération illégale) : rejeté (p. 2984).

Explications de vote :

Parlement : conditions de l'examen du projet de loi (p. 2989).

Publicité : alcool et tabac (conséquence de la réglementation) (p. 2990).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 2990).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [11 décembre 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droit de propriété (défense des marques) (p. 6684, 6685) ;
- égalité devant la loi (p. 6684).

Entreprises : mécénat et parrainage (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 6684).

Prix et concurrence : indice (part du tabac) (p. 6684).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 6684).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 6684).

Tabagisme :
- interdiction de vente du tabac aux mineurs (p. 6684) ;
- lieux publics (réglementation) (p. 6684) ;
- loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme (application et prolongement) (p. 6684).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 5 *(régime juridique des services de télécommunications) :*

Article L. 34-7 du code des P. et T. :

- *soutient* l'amendement n° 68 de M. Gérard Longuet (prévoit que les autorisations peuvent être cédées à un tiers aprés autorisation préalable du ministre) : rejeté (p. 3710) ;

- *soutient* l'amendement n° 100 de M. Gérard Longuet (stipule que l'exploitant public est soumis au même régime d'autorisation que les autres opérateurs pour les services sous concurrence) : rejeté (p. 3710).

Article 6 *(régime juridique des équipements terminaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 70 de M. Gérard Longuet (de précision) : rejeté (p. 3711).

- *soutient* l'amendement n° 69 de M. Gérard Longuet (interdit la connexion d'équipements terminaux non agréés au réseau ouvert au public) : adopté après modifications (p. 3712).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

Article L. 40 du code des P. et T. :

- *favorable* à l'amendement n° 93 de M. Dominique Perben (de suppression) (p. 3715).

Conseil constitutionnel (recours) (p. 3715).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 3715).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 et 19 octobre 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 161 soutenu par M. Gilbert Gantier (institue la déductibilité fiscale à 50 p. 100 des salaires et cotisations sociales des salariés personnels dans la limite de 75 000 francs) : rejeté (p. 3909) ;

- *son* amendement n° 162 (institue la déductibilité fiscale à 50 p. 100 des salaires et cotisations sociales des salariés personnels dans la limite de 75 000 F pour certaines catégories de contribuables) : rejeté (p. 3909).

Article 16 *(réduction du montant de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) :*

- *son* amendement n° 169 soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 4025) : vote réservé (p. 4029) : rejeté au scrutin public (p. 4032).

Après l'article 26 :

- *son* amendement n° 170 rectifié soutenu par M. Yves Fréville (porte à 4,75 p. 100 le taux du remboursement forfaitaire de la T.V.A. applicable aux ventes d'animaux de boucherie et de charcuterie) : rejeté (p. 4071) ;

- *son* amendement n° 171 soutenu par M. Gilbert Gantier (applique le taux réduit de la T.V.A. au traitement des ordures ménagères assuré par un service public municipal, si les procédés utilisés permettent la production d'énergie ou de compost, le tri ou le recyclage de matières premières) (p. 4071) : retiré (p. 4073).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (Conseil économique et social) [24 octobre 1990] :

Conseil économique et social :
- crédits, effectifs (p. 4274) ;
- palais d'Iéna (modernisation, extension) (p. 4275).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5330).

Logement social : zones rurales (p. 5330).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 71 *(aménagement du régime d'imposition des plus-values immobilières des particuliers) :*

- *son* amendement n° 11 soutenu par M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 5550) : rejeté (p. 5551).

PONS (Bernard)

Député de Paris

(16e circonscription)

R.P.R.

Président du groupe R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République. Président de ce groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à assurer aux **médicaments** une **durée de protection identique aux autres produits,** compte tenu de leurs régles de commercialisation **(n° 1243)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à compléter la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée, afin de permettre aux **collectivités locales de participer aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés (n° 1372)** [23 mai 1990].

Proposition de résolution tendant à la **création d'une commission de contrôle sur le fonctionnement des renseignements généraux (n° 1675)** [25 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à compléter l'article L. 52-1 du code électoral afin d'**étendre au Gouvernement l'interdiction des campagnes de promotion publicitaire des réalisation ou de la gestion d'une collectivité (n° 1824)** [12 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Crimes à caractère raciste : mesures prises par le Gouvernement :** lutte et prévention ; moyens donnés aux forces de police ; enquêtes [16 mai 1990] (p. 1386, 1387).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 91, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que, si le Conseil constitutionnel, saisi par voie d'exception, constate qu'un engagement international n'est pas conforme à la Constitution, l'engagement est suspendu jusqu'à la révision de la Constitution) (p. 677).

- **Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

- *sa* question préalable soutenue par : *Barzach (Michèle) :* rejetée (p. 1309).

- **Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

- *son* exception d'irrecevabilité soutenue par : *Catala (Nicole)* (p. 1404) : rejetée au scrutin public (p. 1409).

- **Projet de loi adopté par le Sénat modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 mai 1990] :

- *sa* motion de renvoi en commission soutenue par : *Pandraud (Robert)* : rejetée (p. 1565).

- **Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 juin 1990] :

- *sa* motion de renvoi en commission soutenue par : *Toubon (Jacques)* (p. 2735) ; retirée (p. 2737).

- **Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

- *sa* motion de renvoi en commission soutenue par : *Pandraud (Robert)* (p. 3328) : rejetée au scrutin public (p. 3331).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [31 octobre 1990] :

Elections cantonales : redécoupage des cantons (p. 4670).

Discussion des articles [31 octobre 1990] :

Article 11 *(durée des fonctions des bureaux des conseils généraux formés après les renouvellements de 1992 et 1994) :*

Rappel au règlement : demande que les non inscrits qui n'ont pas laissé de consignes de vote ne participent pas au vote (p. 4678).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, première partie :

Avant la discussion des articles [16 et 17 octobre 1990] :

- *Son* exception d'irrecevabilité soutenue par : *Mazeaud (Pierre)* (p. 3788) : rejetée au scrutin public (p. 3790).

- *sa* question préalable soutenue par : *Chamard (Jean-Yves)* (p. 3797) : rejetée au scrutin public (p. 3802).

- *sa* motion de renvoi en commission soutenue par : *Delalande (Jean-Pierre)* (p. 3889) : rejetée au scrutin public (p. 3893).

Deuxième partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Jean de Gaulle (porte à 100 p. 100 la déductibilité pour le fioul domestique utilisé par l'agriculture) (p. 3944) ;

Agriculture : engagements du Gouvernement (p. 3944).

Deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Rappel au règlement : s'élève contre la question préalable qui a été opposée en commission des lois à une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les renseignements généraux (p. 4310, 4311).

Observations sur le rappel au règlement de : Toubon (Jacques) : Assemblée nationale : demande de vérification du quorum (procédure) (p. 4314).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1990] :

Rappel au règlement : déplore les incidents lors des manifestations lycéennes (p. 5185).

- **Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, lui-même, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : inégalités sociales (aggravations) (p. 5615).

Collectivités locales : Corse (statut) (p. 5616).

Enseignement : décentralisation (p. 5616).

Etat : autorité de l'Etat (dégradation) (p. 5616).

Etrangers : immigration (laxisme) (p. 5616).

Gouvernement : Premier ministre : méthode « Rocard » (p. 5615).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- neutralité (p. 5615) ;
- taux (augmentation ultérieure) (p. 5615).

Retraites : financement : plan de sauvetage et « retraite à la carte » (p. 5615).

Sécurité sociale : financement (difficultés et solution) (p. 5615).

Vote la censure (p. 5617).

- **Rappel au règlement :** article 147 et suivants du règlement : souhaite que le droit de pétition soit respecté et que la transmission des pétitions sur le bureau du président puisse être assurée même en cas de manifestations publiques [21 novembre 1990] (p. 5788).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

- *son* exception d'irrecevabilité soutenu par : *Mazeaud (Pierre)* (p. 5809) *:* rejetée au scrutin public (p. 5816) ;

- *sa* motion de renvoi en commission soutenue par : *Pasquini (Pierre) :* rejetée au scrutin public (p. 5849).

- **Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [5 décembre 1990] :

- *sa* motion de renvoi en commission soutenue par *Charié (Jean-Paul)* : rejetée (p. 6436).

- **Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

- *son* exception d'irrecevabilité soutenue par : *Debré (Bernard)* (p. 6478) ; rejetée au scrutin public (p. 6486) ;

- *sa* motion de renvoi en commission soutenue par : *Chamard (Jean-Yves)* (p. 6515) ; rejetée au scrutin public (p. 6519).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1990] :

Après l'article 24 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 deuxième rectification du Gouvernement (modifie l'assiette et le taux de la taxe sur les frais de publicité et de promotion des médicaments) (p. 7060).

POPEREN (Jean)

Ministre chargé des relations avec le Parlement

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Drut (Guy) :*** **reconstitution d'une ligue dissoute : la F.L.N.C. :** ouverture d'une information judiciaire [11 avril 1990] (p. 249).

- ***Clément (Pascal) :*** **malaise de l'institution judiciaire :** fonctionnement ; amnistie ; politisation de la justice [11 avril 1990] (p. 252, 253).

- ***Hermier (Guy) :*** **reconnaissance du génocide arménien de 1915 :** proposition de loi communiste [25 avril 1990] (p. 641, 642).

- ***Bloulac (Bernard) :*** **quotas laitiers :** pénalités infligées aux jeunes agriculteurs ; revenu agricole ; négociations sur le « paquet-prix » [25 avril 1990] (p. 635).

- ***Guellec (Ambroise) :*** **prix agricoles :** négociations ; impôt foncier sur les propriétés non bâties ; taxe de coresponsabilité ; revenus agricoles ; prix des produits [2 mai 1990] (p. 878).

- ***Daugreilh (Martine) :*** **événements du 8 mai 1945 en Algérie :** création de la fondation du 8 mai 1945 ; crimes contre l'humanité ; campagne antifrançaise ; prochaine consultation électorale en Algérie [9 mai 1990] (p. 1088, 1089, 1090).

- ***Zeller (Adrien) :*** **problème des écoutes téléphoniques :** condamnation de la France par la Cour de justice européenne ; arrêtés de la Cour de cassation ; libertés publiques ; règlementation française [16 mai 1990] (p. 1388, 1389).

- ***Carraz (Roland) :*** **aides publiques versées à Renault :** remboursement demandé par la Commission de Bruxelles [23 mai 1990] (p. 1655, 1656, 1657).

- ***Debré (Jean-Louis) :*** **amnistie :** déclaration du Président de la République sur les lois d'amnistie ; possibilité de demander une nouvelle délibération de la loi en application de l'article 10 de la Constitution [6 juin 1990] (p. 2080, 2081).

- ***Gaulle (Jean de) :*** **crise ovine :** distorsions de concurrence ; soutien du marché ; revendications des éleveurs [6 juin 1990] (p. 2086, 2087).

- ***Gouhier (Roger) :*** **hausse des loyers et difficultés des locataires :** spéculation foncière ; logement social ; construction ; rénovation ; aides au logement [13 juin 1990] (p. 2379, 2380).

- ***Poniatowski (Ladislas) :*** **situation de l'institution judiciaire :** grève des tribunaux administratifs ; journée d'action des magistrats ; revendications des prisonniers ; moyens financiers de la justice ; budget pour 1990 et pour 1991 [13 juin 1990] (p. 2381, 2382).

- ***Jegou (Jean-Jacques) :*** **état de droit :** grève des magistrats ; application des lois ; décrets ; suivi des lois ; contrôle du Parlement [20 juin 1990] (p. 2670, 2671).

- ***Delattre (Francis) :*** **code de la nationalité :** droit de vote des étrangers ; proposition de loi adoptée par le Sénat, inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale [27 juin 1990] (p. 3006, 3007).

- ***Léonard (Gérard) :*** **code de la nationalité :** proposition de loi du groupe R.P.R. ; inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ; harmonisation des politiques européennes [27 juin 1990] (p. 3012, 3013).

- ***Pandraud (Robert) :*** **politique générale :** insécurité ; immigration clandestine ; ghettos ; irresponsabilité pénale des mineurs ; chômage : taux ; intégration des populations immigrées [14 novembre 1990] (p. 5286, 5287).

- ***Mexandeau (Louis) :*** **affaire « COGEDIM » :** implication d'un député dans une affaire immobilière ; levée de l'immunité d'un parlementaire ; procédure judiciaire en cours : respect du secret de l'instruction ; loi d'amnistie du 15 janvier 1990 [21 novembre 1990] (p. 5784).

- ***Moyne-Bressand (Alain) :*** **Etat P.S. :** pouvoirs publics : fonctionnement des institutions ; sujet des questions d'actualité (respect) ; rôle accru du Parlement (organisation de grands débats) ; respect de la Constitution [21 novembre 1990] (p. 5786, 5787).

- ***Masson (Jean-Louis) :*** **abdication du Gouvernement :** fonctionnement ; budget pour l'année 1991 ; crédits de l'éducation nationale et de la justice : insuffisance ; revendications des lycéens et des magistrats ; crédits supplémentaires accordés ; attitude du Gouvernement envers le Parlement ; sujet des questions d'actualité : respect [5 décembre 1990] (p. 6393, 6394).

- ***Baudis (Dominique) :*** **politique de la ville :** développement social des quartiers ; moyens financiers accrus ; mesures prises par le Gouvernement : maîtrise du foncier et solidarité entre communes [5 décembre 1990] (p. 6395, 6396, 6397).

- ***Mattei (Jean-François)*** **: dégradation de l'Etat et confusion des pouvoirs :** relations entre le Parlement et le Gouvernement ; image du Parlement ; confusion des pouvoirs ; aménagement du travail parlementaire [19 décembre 1990] (p. 7136, 7137, 7138).

- ***Briand (Maurice)*** **: situation de l'élevage :** commerce extérieur : négociations du G.A.T.T. ; importations des pays de l'Est ; soutien du marché : aide au stockage privé ; préférence communautaire : nécessité [19 décembre 1990] (p. 7141, 7142).

INTERVENTIONS

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [2 avril 1990] (p. 6).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

- *ses observations* sur la motion de renvoi en commission rectifiée de : *Millon (Charles)* (p. 668).

Principaux thèmes développés :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception : saisine du Conseil constitutionnel (p. 668) ;
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 669) ;
- projet de loi : Assemblée nationale (travail préparatoire sur le projet de loi) (p. 669).

- **Question n° 673 de M. Emmanuel Aubert :** réponse de M. André Laignel conforme au thème de la question indiqué dans la liste transmise au Gouvernement par le groupe R.P.R. [13 juin 1990] (p. 2389).

- **Hommage** aux parlementaires ayant refusé, le 10 juillet 1940, la délégation du pouvoir constituant [20 juin 1990] (p. 2666).

- **Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).**

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [26 juin 1990] :

Banques et établissements financiers :
- déclaration obligatoire et extension à d'autres professions (p. 2931) ;
- utilisation des informations (limites) (p. 2931).

Gouvernement : ministère de l'économie et des finances : service de traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) (p. 2931).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi organique de M. Henry Jean-Baptiste relative à la représentation des activités économiques et sociales de l'outre-mer au sein du Conseil économique et social (n° 891).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [30 juin 1990] :

Mayotte et collectivités territoriales d'outre-mer à statut particulier : représentation au sein du conseil économique et social (p. 3206).

Parlement : proposition de loi (inscription à l'ordre du jour) (p. 3206).

- **Proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Lecture définitive [30 juin 1990] (p. 3207).

Observations sur le rappel au règlement de : *Ollier (Patrick)* [2 octobre 1990] (p. 3239).

Observations sur le rappel au règlement de : *Mazeaud (Pierre)* [2 octobre 1990] (p. 3240).

Observations sur le rappel au règlement de : *Pandraud (Robert)* [23 octobre 1990] (p. 4179).

POTA (Alexis)

Député de la Réunion

2e circonscription

Non-inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Rôle de la Réunion dans la politique de coopération menée dans l'océan Indien :** association aux actions de coopération entreprises par la France et par la C.E.E ; application des lois de décentralisation [23 mai 1990] (p. 1664, 1665).

orales sans débat :

- **n° 336,** posée le 27 novembre 1990 : **D.O.M.-T.O.M. (Réunion : impôt sur le revenu)** (p. 6102). Appelée le 30 novembre 1990 : chômage ; salaires versés aux employés de maison : charges non déductibles (p. 6237, 6238).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).**

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Agriculture et agroalimentaire (p. 2339).

Emploi (p. 2339).

Fonctionnaires et agents public (p. 2339).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2339).

Impôts et taxes : défiscalisation (p. 2339).

Impôt sur le revenu (p. 2339).

Logement et habitat : parc de logements sociaux (p. 2339).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2340).

Politique économique (p. 2339).

Rapport Ripert (p. 2339).

Salaires :
- pouvoir d'achat (p. 2339) ;
- S.M.I.C. (p. 2339).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Enseignement : crise de l'enseignement et situation dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5146).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5147).

Logement et habitat : logement social (p. 5147).

Politique économique et sociale :
- égalité sociale (p. 5146) ;

- emploi : évolution et développement (p. 5146, 5147) ;
- formation professionnelle et promotion sociale : nécessité et rôle (p. 5146) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5147) ;
- salaires : S.M.I.C. (rattrapage) (p. 5147) ;
- sécurité sociale : prestations familiales (p. 5147).

Réunion (p. 5146, 5147).

POUJADE (Robert)

Député de la Côte-d'Or

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **permettre la dation** en paiement des droits de succession, des droits sur les mutations à titre gratuit entre vifs et du droit de partage **par la remise de biens immobiliers susceptibles d'être annexés au domaine du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (n° 1370)** [23 mai 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Siège du Parlement européen :** choix de Strasbourg ; déclarations du Président de la République ; propos du président de la commission des communautés européennes [27 juin 1990] (p. 3011, 3012).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).**

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales :
- communes (développement local et coopération intercommunale) (p. 1749) ;
- compétences (p. 1749, 1750).

Communautés européennes : intégration de la France (p. 1749).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1749, 1750).

Enseignement supérieur (p. 1750).

Etat : rôle (p. 1750).

Finances publiques : budget de l'aménagement du territoire (p. 1749).

Impôts locaux (p. 1750).

Mer et littoral (sauvegarde) (p. 1749).

Organismes et structures : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 1749).

Régions :
- Bourgogne (p. 1749) ;
- Ile-de-France : réorganisation et équilibrage Paris-province (p. 1749) ;
- restructuration et regroupements (p. 1750).

Transports :
- infrastructures (p. 1749) ;
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1749).

Urbanisme : réseaux de villes (développement) (p. 1750).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Armée de terre : force d'action rapide (F.A.R.) (p. 4937).

POURCHON (Maurice)

Député du Puy-de-Dôme

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (départements et territoires d'outre-mer) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 12 : **départements et territoires d'outre-mer (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Licenciements chez Michelin :** plan social ; économie de la région Auvergne ; aménagement du territoire ; désenclavement [13 juin 1990] (p. 2384, 2385).

orales sans débat :

- **n° 311,** posée le 26 juin 1990 : **caoutchouc (entreprises : Puy-de-Dome)** (p. 2993). Appelée le 29 juin 1990 : Clermont-Ferrand ; Michelin ; licenciements ; restructurations industrielles (p. 3161, 3162).

- **n° 312,** posée le 26 juin 1990 : **aménagement du territoire (politique et réglementation : Auvergne)** (p. 2993). Appelée le 29 juin 1990 : contrat de plan Etat-régions ; politique économique ; emploi ; démographie (p. 3154, 3155).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Politique économique et sociale :
- fiscalité (p. 2422)
- propriété foncière (p. 2422, 2423).

Polynésie française (institutions) :
- assemblée territoriale (renforcement de l'autonomie) (p. 2422) ;
- chambre territoriale des comptes et contrôles comptables et financiers (p. 2422) ;
- comité économique et social (p. 2422) ;
- justice : administration pénitentiaire (répartition des compétences) : (p. 2422) ;
- président du territoire (renforcement des pouvoirs et élargissement du Gouvernement) (p. 2422) ;

Président de la République (déclarations relatives à la Polynésie lors de sa dernière visite) (p. 2422).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [12 novembre 1990] :

Administration : administration centrale (modernisation) (p. 5124).

Antarctique et Terres australes (p. 5124).

Communautés européennes :
- octroi de mer (p. 5124) ;
- programme POSEIDOM (p. 5124).

Démographie : accroissement démographique (p. 5123).

Espace : programme PHEDRE (p. 5124).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5123, 5124).

Guyane (p. 5124).

Impôts et taxes : fiscalité de l'outre-mer (p. 5124).

Logement et habitat : ligne budgétaire unique (p. 5123).

Nouvelle-Calédonie (p. 5123).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan (p. 5123) ;
- emploi : évolution et développement (p. 5123) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5123, 5124) ;
- fonds d'investissement pour le développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 5124) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5123) ;
- sécurité sociale : prestations familiales (p. 5124).

Polynésie française (p. 5124).

Recherche (p. 5124).

Risques naturels : cyclones (indemnisation) (p. 5124).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1990] :

Après l'article 21 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 207 du Gouvernement (supprime l'exonération de T.V.A. sur la rémunération pour copie privée prévue par le 2e alinéa de l'article 32 de la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985) (p. 6920, 6921).

Assemblée nationale : amendements (absence d'exposé des motifs) (p. 6920, 6921).

PRÉEL (Jean-Luc)

Député de la Vendée

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **interdire l'usage du tabac** dans les **lieux publics** et les **moyens de transports collectifs (n° 1245)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à autoriser les **collectivités locales** à **participer** aux **dépenses d'investissement** des **établissements d'enseignement privé sous contrat (n° 1319)** [2 mai 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Etablissements assurant l'hébergement des personnes âgées : inadaptation de l'offre à la demande :
- capacités d'accueil (insuffisance) (p. 431) ;
- construction et prêts locatifs aidés (P.L.A.) (carences) (p. 431) ;
- médicalisation (insuffisance) (p. 431).

Personnes âgées :
- dépendance : coût financier (répartition) (p. 431) ;
- maintien à domicile (promotion et développement) (p. 431) ;
- vieillesse : politique de la vieillesse (insuffisance et incohérence) (p. 431).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Alcoolisme : coût social et économique (p. 2862).

Jeunes : éducation et protection contre le tabagisme et l'alcoolisme (p. 2863).

Prévention : importance de la prévention dans la politique de santé publique (p. 2863).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2862).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2862).

Tabagisme :
- coût social et économique (p. 2862) ;
- lieux publics (réglementation) (p. 2863) ;
- loi n° 76-616 du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme (application et prolongement) (p. 2862, 2863).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Enseignement privé :
- crédits de fonctionnement (augmentation) (p. 4727) ;
- loi Falloux (modification) (p. 4727).

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1990] :

Etablissements de soins et de cure : cliniques (participation à la réforme hospitalière) (p. 5034).

Famille : politique de la famille (évaluation) (p. 5035).

Gouvernement : ministère des affaires sociales et de la solidarité, secrétariat d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, secrétariat d'Etat aux handicapés : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5034).

Handicapés :
- centres d'aide par le travail (C.A.T.) : nombre de places (p. 5035) ;
- maisons d'accueil spécialisé (M.A.S.) (développement) (p. 5035).

Hôpitaux et cliniques : réforme (p. 5034).

Personnes âgées :
- établissements d'accueil : classification (p. 5035) ;
- établissements d'accueil : construction et médicalisation (p. 5035) ;
- maintien à domicile (coût et moyens) (p. 5035).

Professions médicales :
- infirmières (revalorisation) (p. 5034) ;
- médecine libérale : conventionnement (p. 5034).

Retraites : financement (difficultés) (p. 5034, 5035).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

Assemblée nationale :
- précipitation et amendements tardifs du Gouvernement (p. 6490) ;
- projet portant diverses mesures d'ordre social (D.M.O.S.) (p. 6489).

Conseil économique et social : rapport Steg (p. 6490).

Hôpitaux et cliniques :
- budget global (p. 6490, 6491) ;
- cliniques privées (forfait biologie, conventions, harmonisation avec le secteur public) (p. 6490, 6491) ;
- hôpitaux (crise) (p. 6490) ;
- projet de loi portant réforme hospitalière (p. 6490).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) : application et conséquences (p. 6491).

Personnes âgées : dépendance (p. 6489).

Retraites : généralités : pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 6490).

Sécurité sociale : dépenses de santé (maîtrise) (p. 6491).

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Article 8 *(tarification des établissements d'hospitalisation privés) :*

- *son* amendement n° 48 (de suppression) (p. 6547) : vote réservé (p. 6548) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;
- *son* amendement n° 100 (substitue aux conventions par discipline des conventions par établissement) (p. 6548) : vote réservé (p. 6549) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;
- *son* amendement n° 99 (dispose que la convention est renouvelable par tacite reconduction et que le refus de renouvellement doit être motivé) (p. 6550) : vote réservé (p. 6551) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;
- *son* amendement n° 101 (dispose qu'un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités selon lesquelles les frais d'analyses et d'examens de laboratoires pourront être compris dans les tarifs d'hospitalisation selon les disciplines en tout ou en partie) (p. 6552) : vote réservé (p. 6551) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 1er précédemment réservé *(vaccinations obligatoires pour les personnels de santé et les étudiants ou élèves des établissements préparant aux professions de santé) :*

- *ses observations* (p. 6558).

Article 6 précédemment réservé *(études médicales) :*

- *son* amendement n° 49 (supprime la possibilité accordée à des étudiants n'ayant pas suivi le premier cycle des études médicales de s'inscrire en second cycle) (p. 6569) : vote réservé (p. 6571) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589) ;
- *favorable* à l'amendement n° 92 de M. Gilbert Millet (dispose que les internes de spécialités exercent leurs fonctions durant au moins deux semestres dans les hôpitaux généraux) (p. 6572).

Après l'article 9 :

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Jean-Marie Le Guen (établit le régime juridique des tarifs applicables dans les centres de soins) (p. 6576).

Article 12 *(mode de financement du régime d'assurance vieillesse des salariés) :*

- *son* amendement n° 57 (de suppression) : vote réservé (p. 6584) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 décembre 1990] :

Assemblée nationale :
- précipitation et amendements tardifs du Gouvernement (p. 7051) ;
- projet portant diverses mesures d'ordre social (D.M.O.S.) (p. 7051).

Emploi : cumul emploi-retraite (limitations) (p. 7052).

Fonction publique territoriale (reprise de dispositions rejetées par le Parlement) (p. 7051).

Hôpitaux et cliniques : cliniques privées (conventions) (p. 7051).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) (application et conséquences) (p. 7052).

Professions médicales : études médicales (aménagements) (p. 7051).

Retraites : généralités : pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 7052).

Discussion des articles [18 décembre 1990] :

Article 19 *bis* *(modifications de la loi du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale) :*

- *son* amendement n° 38 (de suppression) (p. 7057) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7058) ; considéré comme adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7062).

Article 19 *ter* *(modifications de la loi du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale) :*

- *son* amendement n° 39 (de suppression) (p. 7057) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 7058) ; considéré comme adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7062).

PRORIOL (Jean)

Député de la Haute-Loire

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

DEPOTS

Rapport d'information déposé au nom de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 modifiée, sur l'**application du droit communautaire dans le domaine de l'environnement (n° 1535)** [27 juin 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Aménagement du territoire : zones de montagne (p. 314).

Communautés européennes (p. 314).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 314).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Crédit-formation :
- généralités (p. 1020) ;
- champ d'application (définition et extension) (p. 1020).

Formation professionnelle : marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 1021).

Organismes de formation professionnelle :
- contrôle de l'Etat (renforcement) : procédure d'évaluation :
  - comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 1020) ;
  - groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 1021) ;
- droits du stagiaire (élargissement et protection) : relations contractuelles entre le stagiaire et l'organisme (p. 1021).

Régions : compétences (« recentralisation » et rôle de l'Etat) (p. 1021).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Avant l'article 11 :

- *son* amendement n° 150 soutenu par M. Gilbert Gantier (porte à 5 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3967) : vote réservé (p. 3968) : rejeté (p. 3975).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : retraite anticipée pour les chômeurs en fin de droits (p. 4526).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (abondement des crédits) (p. 4526).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : montagne (p. 4599).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4599).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Sécurité civile :
- sapeurs-pompiers (statut) (p. 5237) ;
- sapeurs-pompiers volontaires (statut) (p. 5237).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1990] :

Article 29 *(réforme des taxes sur les produits des exportations forestières) :*

- *son* amendement n° 192 (de précision) : vote réservé (p. 6926) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

PROVEUX (Jean)

Député d'Indre-et-Loire

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1509 modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation [*J.O.* du 12 octobre 1990] (p. 12393).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (anciens combattants et victimes de guerre) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome VII : **anciens combattants et victimes de guerre (n° 1636)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Lutte contre l'apartheid :** Afrique du Sud ; maintien des sanctions économiques ; hommage à Nelson Mandela ; attitude de la France dans l'attente de la levée de l'état d'urgence et de la libération des prisonniers politiques [6 juin 1990] (p. 2082, 2083).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Crédit-formation :
- généralités (p. 1017) ;
- droit individuel à la qualification :
  - bilan pédagogique préalable (p. 1018) ;
  - reconnaissance et contenu (p. 1017, 1018).

Enseignement : formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 1018).

Formation professionnelle :
- généralités (p. 1017, 1018) ;
- histoire et continuité (p. 1017) ;
- marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 1017) ;
- qualité de la formation (amélioration) (p. 1018).

Organismes de formation professionnelle : droits du stagiaire (élargissement et protection) : statut du stagiaire (p. 1018).

Président de la République (engagements) (p. 1017).

Régions : missions locales (p. 1018).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- charte des droits sociaux fondamentaux (application) (p. 4437) ;
- observatoire européen de l'emploi (p. 4437).

Missions locales (développement) (p. 4439).

Coopération et développement. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Enseignement : Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (création, crédits) (p. 4495).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [29 octobre 1990] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 4505).

Gouvernement : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4504, 4505) ;
- personnel (gestion) (p. 4506).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 4506).

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :
- « cristallisation » et plafonnement (p. 4506) ;
- pensions de réversion : veuves et orphelins (revalorisation) (p. 4505) ;
- rapport constant (p. 4503).

Vote des crédits :

Article 85 *(modalités d'application de l'article L-8* bis *du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre aux pensions militaires d'invalidité les plus élevées) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 69 du Gouvernement (fixe un dispositif de revalorisation progressive des indices des pensions perçues par les veuves et modifie pour l'avenir certains principes régissant le calcul des pensions : mutabilité, suffixes, cumul de pensions applicable aux veuves) (p. 4535).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement scolaire. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Personnels non enseignants : agents, techniciens, ouvriers et personnels de service (A.T.O.S.) (créations d'emploi, formation, revalorisation) (p. 4719).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (C.R.O.U.S.) : personnel ouvrier (statut) (p. 4774).

Personnel non enseignant : agents, techniciens, ouvriers et secrétaires (A.T.O.S.) : situation et revalorisation (p. 4774).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Enseignement supérieur : Institut des sciences et des techniques du vivant (localisation) (p. 4843).

Régions : Ile-de-France et grand Bassin parisien : déséquilibre avec la province (p. 4843).

Transports : transports ferroviaires : T.G.V. (p. 4843).

Affaires étrangères. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Audiovisuel francophone (développement) (p. 4987).

Europe : Europe de l'Est (aide économique et culturelle) (p. 4982).

Français : langue :
- Alliance française (extension en Europe de l'Est) (p. 4982) ;
- enseignement du français à l'étranger (p. 4982).

Q

QUEYRANNE (Jean-Jack)

Député du Rhône

(7e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Evénements de Vaulx-en-Velin :** violences ; politique de la ville et de réhabilitation urbaine ; insertion des jeunes [10 octobre 1990] (p. 3552, 3553).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux : Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Arts et spectacles :
- cinéma (p. 4312) ;
- théâtre (p. 4312).

Bibliothèques :
- Grande bibliothèque de France (p. 4312) ;
- réseau (interconnexion) (p. 4312).

Collectivités locales : compétences dans le domaine culturel (p. 4313).

Déséquilibre Paris-Province (p. 4312).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 4312).

Gouvernement : ministère de la culture : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4312).

Grands travaux (p. 4312).

Musée du Louvre (p. 4312).

Opéra Bastille (p. 4312).

Patrimoine :
- archéologie (p. 4313) ;
- audiovisuel : dépôt légal (refonte) (p. 4313).

Pratiques culturelles (modification et inégalités) (p. 4313).

QUILÈS (Paul)

Ministre des postes, des télécommunications et de l'espace

DEPOTS

Projet de loi relatif à l'**organisation du service public de La Poste et des télécommunications (n° 1229)** [11 avril 1990].

Projet de loi sur la **réglementation des télécommunications (n° 1592)** [2 octobre 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Bartholot (Marcelin)* : conflit aux P.T.T :** projet de loi relatif à la réforme du service public des P.T.T. ; grève des agents des P. et T. [4 avril 1990] (p. 78, 79).

orales sans débat de :

- ***Fourré (Jean-Pierre)* (n° 290) : retraites : fonctionnaires civils et militaires (politique à l'égard des retraités) :** réforme du service des postes et télécommunications ; conséquences pour les retraités [15 juin 1990] (p. 2508, 2509).

- ***Richard (Lucien)* (n° 285) : retraites : généralités (bénéficiaires) :** mères d'enfants handicapés ; affiliation à l'assurance vieillesse ; attitude des C.O.T.O.R.E.P. ; définition du handicap mental [15 juin 1990] (p. 2509).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de La Poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 et 11 mai 1990] :

Administration des P.T.T. : ancien statut :
- budget annexe (disparition) (p. 1215) ;
- historique (p. 1132).

Banques et établissements financiers : relations avec La Poste (p. 1212, 1213, 1215).

Collectivités locales : prise en charge du coût du maintien des bureaux de poste ruraux (p. 1214).

Commerce extérieur : exportations et implantations à l'étranger (p. 1215).

Communautés européennes : directives (p. 1133).

Consommation : droits des consommateurs en cas de litige (p. 1135).

D.O.M.-T.O.M. : situation des postes et télécommunications (p. 1213, 1215, 1216).

Entreprises (besoins) (p. 1133, 1135).

Etat :
- institution d'un contrat de plan (p. 1213, 1215) ;
- rapports financiers entre l'Etat, les collectivités locales et les exploitants (p. 1212, 1215) ;
- tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 1134, 1215).

France Télécom :
- centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) (p. 1216) ;
- recherche (p. 1135,1216) ;
- réseaux câblés (p. 1216) ;
- télécommunications : nouvelles technologies (p. 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1215).

Organismes et structures : commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 1134, 1215).

Parlement : rôle et contrôle (p. 1134, 1212, 1215).

Personnel :
- emploi et effectifs (p. 1213) ;
- formation professionnelle et promotion sociale (p. 1214) ;
- participation (intéressement du personnel) (p. 1215) ;
- salaires (p. 1212) ;
- sécurité sociale (protection sociale des agents et des retraités) (p. 1212) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1134, 1136, 1211, 1212) ;
- syndicats (p. 1134, 1135, 1136, 1211).

Poste (La) :
- assurances (produits) (p. 1135, 1212, 1213, 1214) ;
- caisse nationale d'épargne (rémunération des fonds) (p. 1212, 1213) ;
- clientéle (« fidélisation » et renouvellement) (p. 1212) ;
- comptes chéques postaux (rémunération des avoirs par le Trésor) (p. 1213) ;
- départements : Cantal (distribution du courrier) (p. 1214) ;

- presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 1213) ;
- services (élargissement possible des services offerts par La Poste) (p. 1214) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1135, 1212, 1213) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1134, 1135, 1213, 1214).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- autonomie juridique (p. 1134, 1135, 1211, 1212) ;
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1133, 1211, 1212) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1133, 1135, 1213, 1214, 1215) ;
- gestion (règles) (p. 1134, 1215) ;
- impôts et taxes (fiscalité de droit commun) (p. 1134, 1215) ;
- patrimoine (transfert) (p. 1134) ;
- privatisation (processus) (p. 1136, 1211) ;
- prix (politique tarifaire) (p. 1134, 1135, 1215) ;
- service public (modernisation) (p. 1133, 1134, 1135, 1136, 1212, 1214, 1216) ;
- usagers (défense et égalité de traitement) (p. 1215).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 1er *(transformation du statut de La Poste et de France Télécom) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Pierre Goldberg (de suppression) (p. 1216).

Secteur public : remise en cause du service public (p. 1216).

Article 2 *(missions de La Poste) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 de M. Marcelin Berthelot (de suppression) (p. 1221) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission des finances (prévoit que la distribution de la presse relève des missions du service public du courrier dévolues à la Poste) (p. 1222).

Presse, édition et imprimerie : moyens d'acheminement de la presse (p. 1222) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (précise que les activités financières de La Poste s'exercent dans le respect des règles de la concurrence) (p. 1223) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 29 de la commission des finances (précise que les activités financières de la poste s'exercent dans le respect des règles de la concurrence) (p. 1223) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 165 de M. Eric Doligé (précise que les activités financières de La Poste s'exercent dans le respect des règles de la concurrence) (p. 1223).
- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Pierre Micaux (précise les règles de concurrence dans lesquelles doivent s'inscrire les activités financières de La Poste) (p. 1223) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 83 corrigé de M. Daniel Goulet (précise que La Poste offre les produits d'assurance pour lesquels elle a une compétence déjà reconnue) (p. 1223) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 75 de M. Pierre Micaux (stipule que La Poste exerce ses missions financières conformément aux contraintes législatives et réglementaires imposées aux établissements de crédit et d'assurances) (p. 1232) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 169 rectifié de M. Jean-Pierre Fourré (prévoit le dépôt par le Gouvernement, avant le 1er janvier 1991, d'un rapport sur les implications de l'extension des activités financières de La Poste) (p. 1233).

Services financiers : possibilité d'offrir des crédits à la consommation et des prêts immobiliers (p. 1233).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 90 de M. Pierre Micaux (précise les règles de concurrence qui devront être respectées par La Poste) (p. 1233).

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de la commission des finances (précise que l'accès aux réseaux publics, conditionnant la fourniture des services de télécommunications, est assuré) (p. 1235, 1236) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 55 de M. Gérard Longuet (restreint les droits exclusifs de France Télécom pour l'exploitation et l'établissement des réseaux publics) (p. 1236).

Câble (p. 1236) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 127 de M. Gérard Vignoble (autorise France Télécom à offrir ses services à l'échelon international) (p. 1237) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (rappelle que France Télécom peut prendre pour son compte des participations pour l'exploitation des réseaux câblés) (p. 1238) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de la commission des finances (prévoit la possibilité par les filiales de France Télécom de participer à l'exploitation des réseaux câblés) (p. 1238) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que les attributions de France Télécom en matière de réseaux câblés s'exercent conformément à la réglementation en vigueur) (p. 1238) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Gérard Longuet (précise que la comptabilité de France Télécom doit permettre la séparation des produits et des charges relatifs à chacune de ses activités) (p. 1239).

Concurrence : droit de la concurrence (p. 1239).

Demande la réserve des articles 4 à 16 jusqu'après l'examen de l'article 20 (p. 1240).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 57 de M. Gérard Longuet (prévoit la fourniture des services internationaux de France Télécom par une société anonyme) (p. 1240).

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 14 rectifié de la commission (précise que l'abattement des bases d'imposition établies au nom de La Poste vise à compenser les contraintes de desserte de l'ensemble du territoire) (p. 1247).

Aménagement du territoire : zones rurales (p. 1247) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 80 de M. Pierre Micaux (prévoit une définition du mode de calcul d'abattement des bases) (p. 1248) ;
- *soutient* l'amendement n° 188 du Gouvernement (de forme) (p. 1248) : adopté (p. 1249).
- *ses observations* sur l'amendement n° 43 de la commission des finances (prévoit que le Gouvernement dépose un rapport détaillant les sujétions dues au maintien des services postaux en milieu rural et les avantages que ceux-ci retirent des abattements d'imposition locale) (p. 1251) ;

Parlement : contrôle (p. 1251).

Article 6 précédemment réservé *(création de filiales et prises de participation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 104 de M. Daniel Le Meur (restreint la possibilité de créer des filiales pour les deux exploitants) (p. 1253).

Commerce extérieur : développement à l'étranger (p. 1253).

Privatisation (processus) (p. 1253).

Article 7 précédemment réservé *(institution d'un cahier des charges) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 160 de M. François d'Aubert (rend à l'opérateur la pleine responsabilité de l'établissement des tarifs) (p. 1254).

Concurrence (p. 1254) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 86 de M. Daniel Goulet (précise que l'élaboration du cahier des charges se fait après concertation avec les collectivités locales, les représentants des usagers et les socio-professionnels) (p. 1254).

Concertation (p. 1254).

Parlement : contrôle (p. 1254) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Patrick Ollier (précise que la desserte des zones fragiles de montagne est assurée) (p. 1255) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de la commission des finances (spécifie que l'égalité de traitement des usagers s'applique dans le domaine tarifaire) (p. 1255) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de la commission des finances (mentionne que les cahiers des charges de La Poste réglementent les conditions de diffusion de la presse et les obligations du service public dans ce domaine) (p. 1256) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 166 de M. Eric Doligé (prévoit la tenue d'une comptabilité distincte pour les activités de service public et celles qui relèvent du secteur concurrentiel) (p. 1256) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de la commission des finances (rédactionnel) (p. 1257).

Etat : rémunération des prestations de service public assurées par l'exploitant (p. 1257) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (précise que les prestations ouvrant droit à une juste rémunération couvrent notamment pour La Poste les prestations de transport et de distribution de la presse) (p. 1257).

Article 8 précédemment réservé *(institution d'un contrat de plan) :*

- *ses observations* (p. 1258).

Condition d'élaboration (p. 1258) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Gérard Longuet (limite le champ d'action des contrats de plan aux activités sous monopole) (p. 1259).

Etat : non-respect des engagements (p. 1259).

Prix (politique tarifaire) (p. 1259).

Service public (p. 1259).

Article 9 précédemment réservé *(création de deux conseils d'administration) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 144 de M. Alain Bonnet (prévoit la présence de deux députés et de deux sénateurs dans les conseils d'administration) (p. 1259) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Pierre Micaux (prévoit la représentation des organisations professionnelles) (p. 1260).

Article 13 précédemment réservé *(autonomie financière des deux exploitants) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 37 de la commission des finances (précise que chaque exploitant dispose de ses moyens de trésorerie sous réserve des dispositions de l'article 15) (p. 1262).

Poste (La) : gestion des fonds des C.C.P. (p. 1262).

Article 15 précédemment réservé *(réglementations spécifiques applicables à La Poste) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 38 corrigé de la commission des finances (précise que l'obligation de dépôt par La Poste des fonds des comptes courants postaux au Trésor suppose un dépôt sans délai) (p. 1263, 1264) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Gérard Longuet (précise que La Poste reçoit une juste rémunération de ses dépôts au Trésor) (p. 1264) ;

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (précise que le dépôt des fonds des C.C.P. au Trésor donnera lieu à une juste rémunération) (p. 1264) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 139 de M. Jean Besson (prévoit que La Poste verse à la Caisse nationale d'épargne les sommes qu'elle reçoit au titre des produits d'épargne) (p. 1265).

Article 23 *(détermination du patrimoine d'origine) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Louis Pierna (empêche toute activité spéculative lors des ventes éventuelles de terrains, d'immeubles ou d'autres biens) (p. 1266).

Article 25 *(dérogation contractuelle au régime de responsabilité des exploitants) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de M. Jean Besson (assujettit les deux exploitants aux règles de droit commun en matière de responsabilité) (p. 1266).

Article 28 *(statut du personnel de La Poste et de France Télécom) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 106 de M. Marcelin Berthelot (supprime le troisième alinéa relatif à la dérogation générale au statut, en matière de recrutement) (p. 1267) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 107 de M. Pierre Goldberg (maintient les personnels des deux exploitants dans les catégories classiques de la fonction publique) (p. 1267).

Pensions des retraités (p. 1268) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 16 de la commission (supprime le dernier alinéa de l'article qui donne la possibilité à certains agents d'être en position de détachement en continuant d'assurer des fonctions propres à l'exploitant public) (p. 1268) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Roger Gouhier (supprime le dernier alinéa de l'article qui donne la possibilité à certains agents d'être en position de détachement en continuant d'assurer des fonctions propres à l'exploitant public) (p. 1268).

Salaires (distorsions entre le public et le privé pour les cadres) (p. 1268).

Article 30 *(possibilité d'employer des agents contractuels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 96 de M. Jean Besson (introduit une plus grande facilité de recours aux contractuels) (p. 1270) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de la commission (précise que les deux exploitants ne pourront employer des agents contractuels qu'à titre exceptionnel) (p. 1270) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 88 de M. Daniel Goulet (fixe des conditions et des limites précises aux embauches de non-titulaires) (p. 1271).

Article 31 *(modalités d'intéressement du personnel) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 132 de M. Gérard Vignoble (précise les modalités de l'intéressement de manière à favoriser l'initiative individuelle et collective) (p. 1271).

Négociations sur l'intéressement (p. 1271).

Article 32 *(création de groupements d'intérêt public pour la gestion des services communs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Marcelin Berthelot (précise que les groupements d'intérêt public gèrent l'action sociale au bénéfice des personnels de La Poste et de France Télécom) (p. 1272) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Daniel Le Meur (renforce la représentation des personnels au sein du conseil de gestion des groupements d'intérêt public) (p. 1273) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Pierre Goldberg (précise que les organisations syndicales et les associations de personnel participent au contrôle de l'utilisation des ressources des groupements d'intérêt public) (p. 1273).

Article 33 *(pouvoirs du ministre de tutelle) :*

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (confie au ministre le soin de prendre toutes dispositions favorisant la polyvalence des bureaux de poste en milieu rural) (p. 1274).

Services : élargissement des services offerts par La Poste (p. 1274).

Zones rurales : maintien de La Poste (p. 1274).

Article 34 *(création d'une commission supérieure du service public des postes et télécommunications) :*

– *ses observations* (p. 1276).

Parlement (contrôle) (p. 1276) ;

– *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (propose une nouvelle rédaction en vue de préciser la composition de la commission) (p. 1277) ;

– *favorable* au sous-amendement n° 147 de M. Alain Bonnet (prévoit que la commission est présidée par un parlementaire élu pour trois ans) à l'amendement n° 22 de la commission (p. 1278) ;

– *soutient* le sous-amendement n° 186 corrigé du Gouvernement (précise que la commission veille à la bonne exécution des missions de service public, est consultée par le ministre chargé des P. et T. et informée par celui-ci des grandes évolutions de l'ensemble du secteur des P. et T.) à l'amendement n° 22 de la commission (p. 1278) : rejeté (p. 1279).

Parlement : contrôle (p. 1279) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 45 de la commission des finances (crée une délégation parlementaire) (p. 1277).

Article 35 *(création d'une commission supérieure du personnel et des affaires sociales) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Pierre Goldberg (prévoit que le personnel représenté par les organisations syndicales est majoritaire) (p. 1281) ;

– *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Alain Bonnet (prévoit la présence de deux parlementaires membres de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications, au sein de la commission supérieure du personnel et des affaires sociales) (p. 1281).

Article 36 *(création d'un conseil national des postes et télécommunications) :*

– *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (précise que la représentation de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications est assurée par des parlementaires) (p. 1282) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 137 de M. Gérard Vignoble (intégre les établissements consulaires dans la représentation au conseil national) (p. 1282).

Après l'article 36 :

– *soutient* l'amendement n° 190 du Gouvernement (crée des instances de concertation décentralisée dont le niveau est adapté à l'organisation des services et à la spécificité de chaque exploitant) (p. 1283) : adopté après modifications (p. 1284).

Article 39 *(modifications du code des postes et télécommunications) :*

– *soutient* l'amendement n° 150 du Gouvernement (de précision) : adopté (p. 1285).

Après l'article 40 :

– *soutient* l'amendement n° 185 du Gouvernement (étend aux deux exploitants le bénéfice des facilités de subrogation prévues par l'ordonnance de 1959 pour couvrir le préjudice résultant d'accidents subis par leur personnel et imputables à un tiers) : adopté (p. 1286).

Après l'article 43 :

– *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Gérard Longuet (mentionne que l'application du texte est conditionnée par la promulgation de la loi relative à la concurrence dans le secteur des télécommunications) (p. 1287).

Réglementation : présentation d'un texte au Parlement avant le 1er janvier 1991 (p. 1287).

Ses observations après les explications de vote :

Personnel (p. 1289).

Secteur public : modernisation du service public (p. 1289).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Collectivités locales (prise en charge du coût du maintien des bureaux de poste) (p. 2604).

Commission mixte paritaire (échec) (p. 2604).

Consommation : droit des consommateurs en cas de litige (p. 2604).

Etat : tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 2604).

Organismes et structures : commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 2604).

Parlement : groupes de pression (p. 2604).

Personnel : sécurité sociale (protection sociale des agents et des retraités) (p. 2608).

Poste (La) :

– assurances (produits) (p. 2604, 2608) ;

– caisse nationale d'épargne (rémunération des fonds) (p. 2604) ;

– comptes chèques postaux (rémunération des avoirs par le Trésor) (p. 2604) ;

– financement (p. 2604) ;

– presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 2604) ;

– services (élargissement possible des services offerts par La Poste) (p. 2607, 2608) ;

– services financiers (élargissement des produits) (p. 2604) ;

– zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 2607).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :

– impôts locaux (soumission dérogatoire des exploitants à la fiscalité locale) (p. 2604) ;

– service public (modernisation) (p. 2604, 2605) ;

– usagers (défense et égalité de traitement) (p. 2604).

Sénat (texte) (p. 2604).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Article 2 *(missions de La Poste) :*

– *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (mentionne le transport et la distribution de la presse sans les qualifier de services publics) (p. 2608) ;

– *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale pour ce qui concerne les produits d'assurance) (p. 2609).

Secteur public : mission de service public (p. 2609) ;

– *défavorable* au sous-amendement n° 24 de M. Daniel Colin (exclut les assurances de dommages incendies, accidents et risques divers) à l'amendement n° 2 de la commission (p. 2610).

Concurrence : distorsions (p. 2610).

Poste (La) :

– assurances (produits) (p. 2610) ;

– clientèle (« fidélisation ») (p. 2610, 2611) ;

– services financiers (élargissement des produits) (p. 2610) ;

– zones rurales et de montagne (p. 2610) ;

– *ses observations* sur l'amendement n° 36 de M. Gérard Vignoble (avance la date de dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur l'extension des services financiers de La Poste au 1er novembre 1990) (p. 2612).

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

– *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en précisant que l'activité de France Télécom dans le domaine des réseaux câblés s'exerce dans le cadre de la réglementation en vigueur) (p. 2612).

Article 5 *bis* *(participation des exploitants publics à la politique d'aménagement du territoire) :*

– *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (supprime le dernier alinéa de l'article qui prévoit un moratoire de deux ans pour la fermeture des bureaux de poste en milieu rural) (p. 2612).

Article 15 *(réglementations spécifiques applicables à La Poste) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 6 de la commission (supprime la date butoir prévue pour l'obtention d'un niveau de rémunération des fonds des C.C.P. déposés au Trésor au moins égal au coût de la collecte de ces fonds) (p. 2613).

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 du Gouvernement (prévoit le versement du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe de balayage aux communes ayant institué de telles taxes et sur le territoire desquelles sont implantés des établissements de La Poste et de France Télécom) (p. 2614) : adopté (p. 2615).

Espace (financement) (p. 2615).

Etat (prélèvements sur les P.T.T.) (p. 2615) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (supprime la date butoir prévue pour l'application de l'abattement à 85 p. 100 au bénéfice de La Poste) (p. 2615) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 2615) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 2615) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (précise que le produit utilisé des impôts évolue en fonction de l'indice de variation des prix à la consommation) (p. 2616) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 29 rectifié du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 9 de la commission : adopté (p. 2616) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 du Gouvernement (de cohérence) : adopté (p. 2616).

Article 20 *bis* nouveau *(accords de partenariat entre France Télécom et les collectivités locales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) (p. 2616).

Article 30 *(possibilité d'employer des agents contractuels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale qui précise que l'embauche d'agents contractuels doit être faite à titre exceptionnel) (p. 2617).

Article 34 *(création d'une commission supérieure du service public des postes et télécommunications) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 corrigé de la commission (modifie la composition et certaines compétences de la commission) (p. 2618) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 34 du Gouvernement (précise que la commission est consultée par le ministre sur les projets de contrat de plan et de cahiers des charges) à l'amendement n° 15 corrigé de la commission (p. 2619) : adopté (p. 2620) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 35 du Gouvernement (précise que la commission est consultée par le ministre sur les décisions les plus importantes des exploitants) à l'amendement n° 15 corrigé de la commission (p. 2619) : adopté (p. 2620).

Article 36 *(création d'un conseil national des postes et télécommunications) :*

- *favorable* à l'amendement n° 16 deuxième rectification de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale) (p. 2620).

Syndicats : organisations syndicales « les plus représentatives » (p. 2620).

Article 36 *bis* *(création d'instances de concertation décentralisées) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en précisant que les instances de concertation seront consultées sur l'amélioration du service rendu aux usagers et sur la diversification et la polyvalence des activités des exploitants) (p. 2621).

Article 39 *(modifications du code des postes et télécommunications) :*

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (supprime le paragraphe XXI *bis* de l'article qui prévoit la responsabilité de la Poste dans les conditions de droit commun des retards qui peuvent se produire dans l'exécution du service des chèques postaux) (p. 2622).

Article 44 nouveau *(rapport d'étape) :*

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (prévoit que la commission supérieure, et non le Gouvernement, établit le rapport d'étape) (p. 2623).

Troisième lecture :

Discussion des amendements [27 juin 1990] :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (art. 2 : précise que le transport et la distribution de la presse s'appliquent à la presse qui bénéficie du régime spécifique prévu par le code des P.T.T.) (p. 3039) : adopté (p. 3040).

Presse, édition et imprimerie : moyens d'acheminement de la presse (p. 3039) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 du Gouvernement (art. 30 : prévoit le retour au texte initial qui ne comportait pas la mention « à titre exceptionnel » pour l'embauche d'agents contractuels) : adopté (p. 3040) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (art. 34 : rédactionnel) : adopté (p. 3040) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 3041) ;

- *son* intervention (p. 3042).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1990] :

Audiovisuel : Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 3671, 3672).

Câble :
- collectivités locales : réseaux de distribution câblée (p. 3672, 3685) ;
- développement (p. 3672).

Cahier des charges (p. 3671).

Communautés européennes : droit communautaire des télécommunications (p. 3671, 3684, 3685, 3686).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits de perquisition des fonctionnaires (p. 3685, 3686) ;
- écoutes téléphoniques (p. 3684).

Etat : tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 3671, 3684, 3686).

Industrie (p. 3671).

Organismes et structures :
- commission supérieure du service public (p. 3685) ;
- commissions consultatives (p. 3684, 3685).

Parlement : rôle (p. 3683, 3684, 3685).

Personnel (p. 3670).

Recherche : centre national d'études des télécommunications (p. 3685).

Télécommunications :
- concurrence entre public et privé (p. 3671, 3672, 3683, 3684, 3686) ;
- développement (p. 3685).
- minitel (p. 3684) ;
- régime juridique (p. 3684) ;
- réseaux de télécommunications (p. 3672, 3685) ;
- service public : exploitant public (France Télécom) (p. 3670, 3671, 3672, 3683, 3684, 3685) ;
- services de télécommunications (p. 3672, 3684) ;
- télématique : équipements terminaux (p. 3671, 3672, 3684).

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Gérard Longuet (précise qu'un réseau indépendant peut être connecté au réseau ouvert dans les conditions définies à l'article L. 33-2 du code des P. et T.) (p. 3692).

Entreprises : réseau indépendant (conditions d'utilisation) (p. 3692) ;

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (supprime la disposition qui précise qu'un réseau indépendant ne peut être connecté à un réseau ouvert au public) (p. 3692) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Gérard Longuet (précise que le spectre hertzien ne relève pas du domaine public) (p. 3692).

Article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Gérard Longuet (supprime l'alinéa concernant la responsabilité du ministre en matière de concurrence) (p. 3693) ;
- *favorable* à l'amendement n° 52 corrigé de M. Gérard Vignoble (précise que le ministre veille au respect des règles de concurrence par tous les fournisseurs de service de télécommunications, y compris l'exploitant public) (p. 3693).

Concurrence (p. 3693).

France Télécom : cahier des charges (p. 3693).

Service public (p. 3693).

Tarifs (p. 3694) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Gérard Longuet (supprime le dernier alinéa relatif à l'égalité de traitement des usagers quel que soit le contenu du message transmis) (p. 3695).

Droits de l'homme et libertés publiques : secret de la correspondance (p. 3695).

Télématique :

- équipements terminaux (p. 3694) ;
- minitel et messagerie rose (p. 3694) ;

- *favorable* à l'amendement n° 51 de M. Gérard Vignoble (affirme l'égalité d'accès des usagers au réseau public) (p. 3695) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 95 de M. Jacques Toubon (prévoit que le droit au respect de la vie privée est garanti par le ministre) (p. 3696).

Communautés européennes : décision de la Cour européenne des droits de l'homme (p. 3697).

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques (p. 3696).

Lois : projet de loi sur les écoutes téléphoniques (p. 3696, 3698).

Après l'article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *ses observations* sur l'amendement n° 48 rectifié de M. Jean-Pierre Fourré (précise le rôle et les attributions de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications) (p. 3699) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (prévoit que la commission supérieure du service public est consultée sur le projet de décret fixant la procédure de délivrance des autorisations des services supports) à l'amendement n° 48 rectifié (p. 3698) : rejeté (p. 3700).

Article L. 32-3 du code des P. et T. :

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (précise que le ministre ne doit habiliter que des fonctionnaires du ministère pour mener des enquêtes) (p. 3700).

Article 4 *(régime juridique des réseaux de télécommunications) :*

Article L. 33-1 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 56 de M. Gérard Longuet (prévoit une dérogation au monopole d'exploitant public sur les réseaux ouverts au public) (p. 3702) ;
- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (supprime la disposition qui prévoit le cas où le réseau public ne pourrait satisfaire à un besoin public de service de télécommunications) (p. 3702).

Tarifs (p. 3703) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 de M. Gérard Longuet (supprime l'alinéa qui prévoit des redevances dues pour l'utilisation du spectre radioélectrique et des contributions pour frais de gestion et de contrôle) (p. 3704) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Gérard Longuet (supprime la subordination de l'autorisation au respect des conditions nécessaires pour assurer une concurrence loyale et l'égalité de traitement des usagers) (p. 3705).

Article L. 33-3 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Gérard Longuet (supprime la notion de seuil en deçà duquel les réseaux peuvent être établis librement) (p. 3706).

Article 5 *(régime juridique des services de télécommunications) :*

Article L. 34-1 du code des P. et T. :

Communautés européennes : droit communautaire (p. 3707, 3708).

Service public (p. 3708) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 deuxième correction de M. Gérard Vignoble (prévoit le monopole de l'exploitant public notamment pour les cabines publiques) (p. 3708).

Article L. 34-4 du code des P. et T. :

- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de la commission (renforce le régime d'autorisation prévu pour les services offerts sur un réseau câblé) (p. 3709) ;
- *soutient* l'amendement n° 83 du Gouvernement (soumet à autorisation du ministre la fourniture par un opérateur privé d'un service support sur un réseau câblé) (p. 3709) : adopté (p. 3710).

Article L. 34-5 du code des P. et T. :

- *ses observations* sur l'amendement n° 2 rectifié de M. Gérard Vignoble (précise que ces services sont essentiellement des services dits « à valeur ajoutée ») (p. 3710).

Article L. 34-7 du code des P. et T. :

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de M. Gérard Longuet (stipule que l'exploitant public est soumis au même régime d'autorisation que les autres opérateurs pour les services sous concurrence) (p. 3711).

Article 8 *(régime juridique des équipements terminaux) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de M. Gérard Longuet (de précision) (p. 3711) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Dominique Perben (supprime l'agrément pour les installations radioélectriques) (p. 3711) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 112 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 71 de M. Gérard Vignoble (précise que le raccordement des installations privées au réseau ouvert au public doit être assuré par des personnes qualifiées) : adopté (p. 3712) ;
- *favorable* à l'amendement n° 69 de M. Gérard Longuet (interdit la connexion d'équipements terminaux non agréés au réseau ouvert au public) (p. 3712) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 130 du Gouvernement (de cohérence) à l'amendement n° 69 de M. Gérard Longuet : adopté (p. 3712).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

Article L. 40 du code des P. et T. :

Droits de l'homme et libertés publiques : libertés individuelles (p. 3714).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 3714).

Matériel non agréé (commercialisation) (p. 3714) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Dominique Perben (de suppression) (p. 3715).

Conseil constitutionnel (recours) (p. 3715).

Droits de l'homme et libertés publiques : libertés individuelles (p. 3715).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 3715) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 de la commission (définit les locaux professionnels accessibles aux fonctionnaires habilités) (p. 3721) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 84 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 26 : adopté (p. 3722) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 85 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 26 (p. 3721) : adopté (p. 3722).

Article 10 *(compétences du C.S.A.) :*

- *ses observations* (p. 3723) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Dominique Perben (prévoit que l'établissement et l'utilisation de liaisons radioélectriques sont autorisés par le C.S.A.) (p. 3724).

Article 22 *(cryptologie) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Gérard Vignoble (prévoit un contrôle du matériel à l'importation) (p. 3741).

Après l'article 22 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 106 de M. Jacques Toubon (interdit l'interception de communication à distance) (p. 3743) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 107 de M. Jacques Toubon (institue une Haute autorité chargée de la vie privée) (p. 3743) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 108 de M. Jacques Toubon (précise la composition de la Haute autorité) (p. 3743) ;

- *ses observations* sur les amendements n°s 109, 110, 111, 102, 113, 114, 115 de M. Jacques Toubon (définissent les règles de fonctionnement de la Haute autorité) (p. 3743) ;

- *ses observations* sur les amendements n°s 116, 117, 105, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 103 et 104 de M. Jacques Toubon (précisent les exceptions à l'interdiction d'interception de communication à distance) (p. 3743).

Explications de vote [15 octobre 1990] :

- *son* intervention (p. 3745).

Aménagement du territoire (p. 3745).

Service public (p. 3745).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Câble : collectivités locales : réseaux de distribution câblée (p. 6149).

Cahier des charges (p. 6149).

Commerce extérieur : concurrence internationale (p. 6149).

Communautés européennes : droit communautaire des télécommunications (p. 6149, 6150).

Industrie : succès des télécommunications françaises (p. 6149).

Sénat (texte) (p. 6150).

Télécommunications :

- concurrence entre public et privé (p. 6149) ;

- service public : exploitant public (France Télécom) (p. 6149, 6150).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Contrat de plan (p. 6154).

Poste (La) : presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 6154).

Article L. 32-1 bis *du code des postes et télécommunications :*

- *soutient* le sous-amendement n° 53 du Gouvernement (précise que la commission supérieure adresse des recommandations au Gouvernement pour l'exercice d'une concurrence loyale) (p. 6153) à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le rôle et élargit les missions de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; supprime la création par le Sénat du Haut conseil pour les télécommunications) : adopté (p. 6154).

Organismes et structures : Haut conseil pour les télécommunications (inutilité) (p. 6153).

Article L. 32-3 du code des postes et télécommunications :

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture qui précise que le ministre désigne les fonctionnaires de son ministère qu'il habilite à effectuer des contrôles) (p. 6155) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 51 du Gouvernement (donne au ministre la possibilité de désigner aussi des fonctionnaires relevant d'autres administrations de l'Etat) à l'amendement n° 11 de la commision : adopté (p. 6155).

Article 4 *(régime juridique des réseaux de télécommunications) :*

Article L. 33-2 du code des postes et télécommunications :

- *soutient* l'amendement n° 50 du Gouvernement (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale qui précise que la connexion à un réseau ouvert au public est autorisée à titre exceptionnel) (p. 6156) : adopté (p. 6157).

Article 5 *(réglementation des services de télécommunications) :*

Article L. 34-5 du code des postes et télécommunications :

- *soutient* l'amendement n° 49 du Gouvernement (de correction) : adopté (p. 6158).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

- *ses observations* (p. 6162).

Conseil constitutionnel : soumission de l'article L. 40 du code des postes et télécommunications (p. 6163).

Droits de l'homme et libertés publiques : libertés individuelles (p. 6162).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 6162).

Matériel non agréé : commercialisation (p. 6162) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de la commission (rétablit la possibilité pour le ministre d'habiliter des fonctionnaires de son administration) (p. 6164).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (p. 6164).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat (publicité des avis) (p. 6164).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés avant la discussion du dernier texte voté par l'Assemblée [12 décembre 1990] :

Commerce extérieur : contrats signés en Argentine et au Mexique (p. 6765).

Communautés européennes : droit communautaire des télécommunications (p. 6765).

Conseil constitutionnel : demande d'examen en urgence (p. 6765).

Fonctionnaires et agents publics : droit de perquisition dans les locaux professionnels (notion de « raison valable ») (p. 6765).

Procédure pénale : sanctions (p. 6765).

Recherche : centre national d'études des télécommunications (p. 6765).

Télécommunications : service public : exploitant public (France Télécom) (p. 6765).

Discussion du dernier texte voté par l'Assemblée [12 décembre 1990] :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (précise que les fonctionnaires habilités ne pourront perquisitionner sans raison valable) (p. 6771) : adopté (p. 6772).

Conseil constitutionnel (recours) (p. 6772).

Juridictions administratives : Conseil d'Etat (publicité des avis) (p. 6771).

Intervention du Gouvernement :

Parlement : coopération avec le Gouvernement (p. 6773).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Postes, télécommunications et espace. - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques et protection de la vie privée (p. 5105).

Espace : politique spatiale (p. 5106).

Etat :
- contrats de plan : élaboration (p. 5107) ;
- rapports financiers entre l'Etat et les exploitants (p. 5107).

Gouvernement : ministère des postes, télécommunications et espace :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5107) ;
- direction de l'administration générale (p. 5105) ;
- direction de la réglementation générale (p. 5105) ;
- direction du service public (p. 5105, 5106) ;
- organigramme (p. 5105).

Impôts et taxes : fiscalité de droit commun (p. 5107).

Organismes et structures :
- commission supérieure du personnel et des affaires sociales (p. 5107) ;
- commission supérieure du service public (p. 5106, 5107) ;
- comité de l'espace (p. 5107) ;
- conseil national des P.T.T. (p. 5107).

Personnel :
- participation : intéressement du personnel (p. 5108) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 5105, 5107).

Poste (La) :
- comptes chèques postaux : rémunération des avoirs par le Trésor (p. 5107, 5108) ;
- presse, édition et imprimerie : aides à la presse (p. 5107) ;
- service postal : qualité (p. 5106) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 5108).

Secteur public : transformation des postes et télécommunications en deux exploitants publics (loi du 2 juillet 1990) (conséquences sur le budget) (p. 5105).

Réponses aux questions :

Administration : service public (MM. Roger Gouhier, André Durr) (p. 5109).

Aménagement du territoire : aménagement rural (rôle de la poste et du téléphone) (MM. Yves Coussain, Jérôme Lambert) (p. 5111).

Audiovisuel : satellites :
- TDF 1 - TDF 2 (Mme Louise Moreau, M. Bernard Schreiner) (Yvelines) (p. 5110) ;
- SPOT 4 et instrument Végétation (Mme Louise Moreau) (p. 5111).

Départements : Cantal (M. Yves Coussain) (p. 5114).

Espace : programmes spatiaux (M. Philippe Bassinet) (p. 5116).

France Télécom :
- numérisation des réseaux de télécommunications (M. Yves Coussain) (p. 5114) ;
- téléphone : tarification des communications téléphoniques (M. Yves Coussain) (p. 5110).

Gouvernement : ministère des postes, télécommunications et espace (direction de la réglementation) (M. Pierre-Yvon Trémel) (p. 5115).

Industrie : matériels de télécommunications : (M. Pierre-Yvon Trémel) (p. 5114).

Poste (La) :
- acheminement du courrier (réorganisation de la partie aérienne du réseau) (p. 5107) ;
- services financiers (élargissement des produits) (MM. Jérôme Lambert, Alain Bonnet) (p. 5116, 5117) ;
- zones rurales et de montagne : présence de la Poste (MM. Jérôme Lambert, Alain Bonnet) (p. 5113, 5114).

Régions : Alsace (M. André Durr) (p. 5112).

Observations sur le rappel au règlement de : *Fourré (Jean-Pierre) :* [29 novembre 1990] (p. 6160).

R

RAOULT (Eric)

Député de la Seine-Saint-Denis

(12e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Vice-président de cette mission [11 juillet 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Action française en faveur de la Roumanie :** message de Doïna Cornea ; élections du 20 mai 1990 ; envoi d'observateurs [25 avril 1990] (p. 638, 639).

- **Violence dans les établissements scolaires :** violence dans les lycées ; effectifs de surveillance et d'enseignants ; lycée Paul-Eluard de Saint-Denis ; lycée Jean-Renoir de Bondy [17 octobre 1990] (p. 3864, 3865).

- **Bandes violentes en banlieue :** bandes de jeunes : violences ; avenir de la jeunesse ; structures urbaines : crédits ; effectifs de police : 400 fonctionnaires supplémentaires [21 novembre 1990] (p. 5778, 5779).

orales sans débat :

- **n° 213,** posée le 4 avril 1990 : **bois et forêts (politique forestière : Seine-Saint-Denis)** (p. 58). Appelée le 6 avril 1990 : protection du bois de Bernouille à Coubron (p. 190, 191).

- **n° 332,** posée le 27 novembre 1990 : **communes (conseils municipaux : Seine-Saint-Denis)** (p. 6101). Appelée le 30 novembre 1990 : Clichy-sous-Bois : fonctionnement ; Conseil d'Etat : décision d'annulation de l'élection du maire (p. 6236, 6237).

INTERVENTIONS

- Projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982).

Lecture définitive :

Explications de vote [3 mai 1990] :

Bénéficiaires :
- étrangers (p. 992) ;
- familles modestes (p. 992).

Logement social : généralités (droit au logement) (p. 992).

Organismes et structures (concertation) (p. 992).

Régions (Ile-de-France) (p. 992).

Urbanisme (décentralisation) (p. 992).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 992).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Enseignement privé :
- loi Falloux (modification) (p. 4731).
- parité (p. 4731).

Personnels non enseignants : surveillants (recrutement) (p. 4721).

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Universités :
- droits d'inscription (compensation de l'exonération accordée aux étudiants boursiers) (p. 4771) ;
- universités d'Ile-de-France (respect des délais de construction) (p. 4770).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Etrangers : compétences des élus locaux (p. 5079).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Etrangers : délinquance et criminalité (p. 5209).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Communes : Montfermeil (p. 5332).

Délinquance et criminalité (p. 5332).

Départements : Seine-Saint-Denis (p. 5332).

Etrangers : droit de vote (p. 5325).

Logement social : réhabilitation (p. 5332).

Régions : Ile-de-France : situation du logement (p. 5325).

Villes :
- développement social des quartiers (D.S.Q.) (p. 5332) ;
- mission « Banlieues 89 » (p. 5325) ;
- politique de la ville (p. 5325, 5332).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [16 novembre 1990].

Délinquance et criminalité (agressions sur les réseaux de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.) (p. 5456).

Transports en commun : sécurité (p. 5456).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1990] :

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 289 de M. Philippe Auberger (exonère les produits du patrimoine des caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6917) : vote réservé (p. 6919) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 290 de M. Philippe Auberger (exonère les produits du patrimoine de l'U.N.E.D.I.C. et des A.S.S.E.D.I.C. ainsi que de l'association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6917) : rectifié par le Gouvernement (suppression de la référence à l'association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés) : vote réservé (p. 6919) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 6947).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Nouvelle lecture :

Seconde délibération du projet de loi [7 novembre 1990] :

Rappel au règlement : s'élève contre les procédés du président de la commission des lois pour la répartition des consignes de vote (p. 4889).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1850).

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 décembre 1990] :

Communes : action sociale et solidarité financière (p. 7025, 7026).

Enseignement : zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 7025).

Etrangers :
- immigration clandestine (lutte contre) (p. 7024) ;
- insertion sociale et professionnelle (p. 7024) ;
- regroupement familial (inadaptation) (p. 7024).

Fonctionnaires et agents publics : incitations à servir dans les quartiers défavorisés (p. 7024, 7025).

Jeunes : insertion sociale et professionnelle (p. 7025).

Logement et habitat :
- amélioration de l'habitat (p. 7025) ;
- logement social (réhabilitation, développement, conditions d'attribution) (p. 7023, 7025).

Politique de la ville (moyens et principes) (p. 7023, 7025).

Président de la République : discours de Bron (p. 7023).

Quartiers : rénovation et développement social (p. 7024).

RAUSCH (Jean-Marie)

Ministre du commerce extérieur

puis ministre du commerce extérieur et du tourisme

puis ministre du commerce extérieur

NOMINATIONS

Est nommé ministre du commerce extérieur et du tourisme. - Décret du 5 juillet 1990 [*J.O.* du 6 juillet 1990] (p. 7911).

Est nommé ministre du commerce extérieur. - Décret du 17 juillet 1990 [*J.O.* du 18 juillet 1990] (p. 8481).

REPONSES AUX QUESTIONS

à un ministre :

- Commerce extérieur [10 mai 1990] :

Affaires étrangères :
- Asie du Sud-Est (p. 1119, 1121) ;
- Europe de l'Est (p. 1119, 1120, 1122, 1125) ;
- Japon :
  - accord conclu avec les Etats-Unis (p. 1123) ;
  - automobiles (p. 1123, 1124).

Commerce extérieur :
- Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 1120) ;
- compagnies consulaires et organismes interprofessionnels (p. 1121, 1122, 1124) ;
- déficit (p. 1122) ;
- négociations commerciales (p. 1121, 1122, 1123, 1125) ;
- régions (rôle) (p. 1122, 1124) ;
- services de l'expansion économique à l'étranger (p. 1121, 1125).

Communautés européennes (politique commerciale commune) (p. 1123, 1124).

Enseignement (apprentissage d'une langue étrangère dans le cycle primaire) (p. 1122).

Entreprises :
- délocalisation de la production (Sagem) (p. 1119) ;
- « emplois export » (p. 1122, 1123) ;
- investissements à l'étranger (p. 1119) ;
- petites et moyennes entreprises (p. 1120) ;
- vente à des compagnies étrangères (Rhône-Poulenc à Colmar) (p. 1119).

Français de l'étranger (aide aux expatriés) (p. 1120).

Industrie :
- automobile (p. 1123) ;
- chaussure (p. 1125) ;
- textile et habillement (p. 1121).

Service national : volontaires du service national en entreprise (V.S.N.E.) et dans les administrations (V.S.N.A.) (p. 1123, 1125).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Commerce extérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe : conséquences sur le commerce extérieur (p. 5261).

Agriculture : agroalimentaire (p. 5257).

Balance commerciale (p. 5257, 5258).

Compagnie française d'assurance pour le commerce exérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 5260, 5261).

Energie : conséquences de la crise du Golfe (p. 5257, 5258).

Entreprises : P.M.E.-P.M.I. (p. 5258).

Etat (rôle) (p. 5257, 5258).

G.A.T.T. et « Uruguay Round » (p. 5259, 5260).

Gouvernement : ministère du commerce extérieur :
- aide à la grande exportation (p. 5258, 5260) :
- aide au commerce courant (p. 5260) ;
- charte nationale de l'exportation (p. 5258, 5259) ;
- crédits : généralités (p. 5260) ;
- services d'expansion économique à l'étranger (p. 5259, 5260).

Industrie : déficit commercial (p. 5257).

Secteur public : entreprises publiques (p. 5260).

Service national : volontaires du service national en entreprises (V.S.N.E.) (p. 5259).

Réponses aux questions :

Affaires étrangères : Europe de l'Est (MM. Dominique Gambier, Michel Destot) (p. 5263).

Entreprises :
- investissements en Allemagne (p. 5262) ;
- P.M.E.-P.M.I. (MM. Michel Destot, Louis Mexandeau) (p. 5261).

Impôt sur les sociétés : crédit d'impôt-export (M. Michel Destot) (p. 5261).

Industrie :
- déficit (M. Louis Mexandeau) (p. 5263) ;
- écoproduits (p. 5262, 5263) ;
- environnement (exportation de savoir-faire écologique) (M. Michel Destot) (p. 5263) ;
- nucléaire (M. Michel Destot) (p. 5261) ;
- secteurs dans lesquels la France bénéficie d'un avantage (p. 5263).

RAVIER (Guy)

Député de Vaucluse

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

RAYNAL (Pierre)

Député du Cantal

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293) [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 25 octobre 1990] (p. 12938).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Agriculture** [12 avril 1990] :

Aménagement du territoire : zones de montagne (p. 312).

Calamités agricoles (sécheresse) (p. 312).

Communautés européennes (p. 312).

Elevage : prime à la vache allaitante (p. 312).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 312).

- **Transports** [7 juin 1990] :

Départements (Cantal) (p. 2145).

Transports ferroviaires : liaison Bort - Neussargues (conséquences de la fermeture) (p. 2145).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées : législation (p. 2100).

Communautés européennes : projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2100).

Départements : Cantal (p. 2100).

Lait et produits laitiers : fromages (p. 2100).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2100).

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *son* amendement n° 18 (ajoute les représentants des organisations professionnelles de la production, de la transformation et de la commercialisation à la composition du conseil permanent) : rejeté (p. 2127).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un avenant à la convention du 7 février 1982 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat de Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (n° 1467 rectifié).**

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Assemblée nationale : rapport écrit de M. Daniel Goulet (p. 2919).

Ratification (p. 2919).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification d'un accord entre la République française et l'Etat de Koweït sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole interprétatif) (n° 1466 rectifié).**

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Assemblée nationale : rapport écrit de M. Daniel Goulet (p. 2920).

Ratification (p. 2920).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : montagne (p. 4607).

Crise agricole (p. 4607).

Elevage bovin (p. 4607).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 4607).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4607).

Offices d'intervention (p. 4607).

RECOURS (Alfred)

Député de l'Eure

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur du projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509) [3 octobre 1990] (p. 3340).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1509 modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation [*J.O.* du 12 octobre 1990] (p. 12393).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 16 octobre 1990] (p. 12521).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant les annexes I et II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (n° 1693) [15 novembre 1990] (p. 5431).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi (n° 1509) modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à **l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés** et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à **l'intéressement et à la participation (n° 1601)** [2 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à **l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés** et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à **l'intéressement et à la participation (n° 1647)** [15 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 1693) modifiant les annexes I et II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la **démocratisation du secteur public (n° 1732)** [22 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant **dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1844)** [18 décembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

Action sociale et solidarité nationale [14 juin 1990] :

Lois : application des lois (retard des décrets d'application) (p. 2443).

Personnes âgées : hébergement (droit à l'allocation logement sociale) (p. 2443).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Intéressement :
- caractère aléatoire (p. 3353) ;
- caractère collectif (p. 3353, 3354) ;
- contrôle des directions départementales du travail (p. 3354) ;
- réintégration dans le code du travail (p. 3354) ;
- respect des obligations en matière de représentation du personnel (p. 3354) ;
- substitution au salaire (p. 3353, 3354).

Ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation (aménagement) (p. 3352, 3353).

Participation à la gestion (p. 3352, 3353).

Participation aux résultats : réintégration dans le code du travail (p. 3353).

Participation obligatoire (élargissement aux entreprises de plus de 50 salariés) (p. 3354).

Réserve spéciale de participation (p. 3354).

Salaires : incitation à la négociation salariale (lien avec la conclusion d'accords d'intéressement) (p. 3354).

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Avant l'article 1er A :

- *soutient* l'amendement n° 1 corrigé de la commission (subordonne la mise en place de l'intéressement au respect par l'entreprise de ses obligations en matière de représentation du personnel) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3369) : rejeté au scrutin public (p. 3379).

Article 1er *(encadrement des accords d'intéressement) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) (p. 3370) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3369) ; rejeté au scrutin public (p. 3379) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (assimile les congés de maternité et les absences liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles à des périodes de présence) (p. 3370) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3369) ; rejeté au scrutin public (p. 3379) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte initial du projet) : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution (p. 3369) ; rejeté au scrutin public (p. 3379) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 13 de M. Jean-Jacques Jegou (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 3371) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Georges Chavanes (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts) (p. 3371) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (prévoit que le montant du plafond des primes distribuées à un même salarié est égal à la moitié du plafond annuel moyen retenu pour le calcul des cotisations de sécurité sociale) (p. 3373) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3369) : rejeté au scrutin public (p. 3379).

Après l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 7 corrigé de la commission (précise le rôle des services extérieurs du travail et de l'emploi) (p. 3374) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3374) ; rejeté au scrutin public (p. 3379) ;
- *son* sous-amendement n° 22 (rédactionnel) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 3374) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3375) ; rejeté au scrutin public (p. 3379) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 21 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 7 de la commission (p. 3374) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3375) ; rejeté au scrutin public (p. 3379) ;
- *ses observations* sur le sous-amendement n° 24 du gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 7 corrigé de la commission (p. 3375) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission précédemment réservé (de concordance) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3375) ; rejeté au scrutin public (p. 3379).

Article 2 *(possibilité de moduler les critères et les modalités de répartition des produits de l'intéressement) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de concordance) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3376) ; rejeté au scrutin public (p. 3379).

Après l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (modifie les modalités de calcul de la réserve de participation) (p. 3376) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3377) : non soumis au vote (p. 3379).

Article 6 *(codification) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (recense les dispositions réintégrées dans le code du travail) (p. 3377) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3378) ; rejeté au scrutin public (p. 3379) ;
- *son* sous-amendement n° 23 (de concordance) à l'amendement n° 10 de la commission : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution) (p. 3378) ; rejeté au scrutin public (p. 3379).

Commission mixte paritaire :

Rapporteur suppléé par : *Vidalies (Alain)* [15 octobre 1990] (p. 3765).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle : personnel (effectifs et revalorisation) (p. 4436)

Salaires (négociations de branches) (p. 4434).

Vote des crédits :

Etat B, titre IV :

- *son* amendement n° 57 (diminue les crédits afin de permettre l'augmentation des crédits immobiliers relatifs aux ateliers protégés) : retiré (p. 4446).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Après l'article 13 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 du Gouvernement (définit le statut des vendeurs-colporteurs de presse) (p. 6093).

- Projet de loi modifiant les annexes I et II de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public (n° 1693).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Aéromaritime international : conseil d'administration (composition) (p. 6132).

Communautés européennes : respect de la concurrence (p. 6132) ;

Secteur public : loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public :
- champ d'application (p. 6132) ;
- objectifs et caractéristiques (p. 6132).

Transports aériens :
- groupe aérien unique (conséquences) (p. 6131, 6132, 6133).

U.T.A. :
- conseil d'administration (composition) (p. 6132) ;
- prise de contrôle par Air France (modalités) (p. 6131).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [6 décembre 1990] :

inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 6518).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale :
- motions de procédure (utilisation et droits de la minorité) (p. 6518) ;
- précipitation et amendements tardifs du Gouvernement (p. 6491) ;
- projet portant diverses mesures d'ordre social (D.M.O.S) (p. 6491).

Retraites : généralités :
- débat au Parlement et avec les partenaires sociaux (« Grenelle » des retraites) (p. 6492) ;
- pensions (revalorisation, indexation, inégalités) (p. 6492) ;

Sécurité sociale : caisses d'allocations familiales de la région parisienne (départementalisation) (p. 6492)

Travail : accidents du travail (indemnisation) (p. 6492).

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Après l'article 3 (précédemment réservé) :

- *soutient* le sous-amendement n° 141 de M. Alain Calmat (de précision) à l'amendement n° 5 corrigé de la commission (autorise la publicité des moyens contraceptifs non soumis à prescription médicale) : vote réservé en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6563) ; considéré comme adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

Article 6 précédemment réservé *(études médicales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 92 de M. Gilbert Millet (dispose que les internes de spécialités exercent leurs fonctions durant au moins deux semestres dans les hôpitaux généraux) (p. 6572).

REINER (Daniel)

Député de Meurthe-et-Moselle

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission de la défense et des forces armées sur la **situation des forces françaises en République fédérale d'Allemagne (n° 1577)** [30 juin 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Allemagne : retrait des forces françaises (p. 4935).

REITZER (Jean-Luc)

Député du Haut-Rhin

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

DEPOTS

Proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances afin de permettre le **dépôt au Trésor ou dans un établissement financier des disponibilités des collectivités territoriales et des établissements publics (n° 1476)** [19 juin 1990].

Proposition de loi tendant à étendre aux **sapeurs-pompiers non professionnels les dispositions relatives aux accidents de travail (n° 1618)** [3 octobre 1990].

Proposition de loi relative à l'**emploi des jeunes** à l'issue du **service national (n° 1819)** [12 décembre 1990].

Proposition de loi tendant à modifier l'ordonnance n° 86-1134 du 21 octobre 1986 relative à l'**intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés (n° 1895)** [21 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sapeurs-pompiers :** manifestations ; revendications ; statut ; protection sociale ; accidents du travail ; sapeurs-pompiers volontaires : projet de loi [28 novembre 1990] (p. 6121, 6122).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant diverses dispositions relatives aux transports terrestres (n° 1218)

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Communautés européennes :

- Allemagne : instauration d'une taxe sur les poids lourds étrangers (p. 884) ;
- impôts et taxe : harmonisation (p. 884) ;
- transports routiers internationaux (cabotage routier) (p. 884) ;
- travail : harmonisation sociale (p. 884).

Transporteurs routiers :

- honorabilité de la profession (p. 884) ;
- région Ile-de-France (conditions d'accès à la profession) (p. 884).

Transports ferroviaires, société de gérance des wagons de grande capacité : loi du 15 octobre 1940 sur le pouvoir de réquisition du ministre des transports : suppression (p. 884).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 et 19 octobre 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 8 soutenu par M. Jean de Gaulle (rend déductible la totalité du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices agricoles, industriels et commerciaux et non commerciaux) : rejeté (p. 3903) ;
- *son* amendement n° 245 soutenu par M. Jean de Gaulle (abaisse à soixante-dix ans l'âge à partir duquel les titulaires de pensions d'ancien combattant bénéficient d'une demi-part supplémentaire) : rejeté (p. 3910).

Après l'article 34 :

- *son* amendement n° 18 soutenu par M. Philippe Auberger (opère un abattement de 50 p. 100 sur l'assiette des droits de mutation à titre gratuit pour les biens professionnels) : vote réservé (p. 4090) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092) ;
- *son* amendement n° 17 soutenu par M. Philippe Auberger (étend les avantages fiscaux des donations-partages aux donations faites à un enfant ou un descendant unique) (p. 4090) : vote réservé (p. 4091) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Electricité et gaz : installation d'une ligne à trés haute tension dans le département du Haut-Rhin (p. 4244).

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Alsace-Moselle (P.R.O. et P.R.A.F.) (p. 4523).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Départements : Haut-Rhin (p. 4602).

Exploitations agricoles : financement (prêts bonifiés) (p. 4602).

T.V.A. : allègement de la T.V.A. sur le fioul (p. 4602).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1990].

Affaires étrangéres : crise du Golfe (conséquences) (p. 5352, 5353).

Aménagement du territoire : comité interministériel d'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (réunion du 14 novembre) (p. 5353).

Entreprises : versement transport (p. 5353) ;

Gouvernement : transports terrestres, routes et sécurité routière : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5352, 5353).

Pétroles et dérivés : fiscalité (p. 5353).

Police de la route et circulation routière : sécurité routière (p. 5353).

Régions : Alsace (p. 5353).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. (contrat de plan Etat-S.N.C.F. et désendettement) (p. 5352).

Transports fluviaux : voies navigables (p. 5353).

Transports routiers :

- communautés européennes : directives (cabotage, harmonisation fiscale et sociale, poids et mesures) (p. 5353) ;
- retraites : transporteurs retraités, suppression des licences patrimoniales (p. 5353).

Voirie :

- autoroutes : schéma directeur autoroutier national et péages (p. 5353) ;
- routes : entretien (diminution des crédits) et infrastructure (p. 5353).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 5354).

Procédure des questions :

Transports routiers : licences de transport (remplacement par des autorisations et conséquences) (p. 5364).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Après l'article 78 :

- *son* amendement n° 20 (ramène, de la moitié au tiers, la prise en compte de la valeur locative des installations destinées à la lutte contre la pollution des eaux et de l'atmosphère pour l'établissement des impôts locaux) : rejeté (p. 5592).

RENON (Gérard)

Secrétaire d'Etat à la défense

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Paecht (Arthur)* : risque pesant sur le budget de la défense nationale** : évolution des pays de l'Est ; négociations de Vienne ; respect d'un seuil d'armement minimal ; situation en U.R.S.S. [16 mai 1990] (p. 1392, 1393).

- ***Spiller (Christian)* : retour des troupes françaises d'Allemagne** : sommet franco-allemand de Munich ; application du plan « armées 2000 » [17 octobre 1990] (p. 3866, 3867).

orales sans débat de :

- ***Berthol (André)* (n° 214) : enseignement supérieur (I.U.T : Moselle)** : Saint-Avold ; I.U.T de génie chimique ; création [6 avril 1990] (p. 185, 186).

- ***Jacquat (Denis)* (n° 217) : armée (armée de l'air)** : état-major de la première région aérienne ; transfert de Metz à Villacoublay [6 avril 1990] (p. 186, 187).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Réponses aux questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères :

- Europe : défense européenne (concept) (MM. Emile Kœhl, Jean-Pierre Fourré) (p. 4938, 4939) ;
- Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) (rôle croissant) (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4939).

Armements classiques :

- avion de combat tactique (A.C.T.) Rafale (M. Emile Kœhl) (p. 4938, 4939) ;
- chars Leclerc (M. Emile Kœhl) (p. 4938, 4939) ;
- hélicoptères NH 90 (M. Emile Kœhl) (p. 4939).

Espace : satellites de contrôle : agence européenne (nécessité) (M. Jean-Pierre Fourré) (p. 4939).

Gendarmerie :

- effectifs (renforcement, revalorisation de la condition) (MM. Hubert Gouze, Jean-Marie Demange) (p. 4936) ;
- Martinique (déploiement) (M. Guy Lordinot) (p. 4942).

Industries d'armement : direction des constructions navales (D.C.N.) (restructuration) (M. Jean-Yves Le Drian) (p. 4935).

Vote des crédits :

Après l'article 47 :

- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Louis Pierna (instaure un contrôle parlementaire sur le commerce des armes) (p. 4944).

REYMANN (Marc)

Député du Bas-Rhin

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à l'introduction dans le code des assurances de dispositions particulières aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (n° 1503) [4 octobre 1990] (p. 3411).

QUESTIONS

orales sans débat :

- **n° 234,** posée le 18 avril 1990 : **assainissement (politique et réglementation : Alsace)** (p. 403). Appelée le 20 avril 1990 : industries polluantes ; usines de traitement de déchets industriels et ménagers ; implantation (p. 534, 535).

- **n° 297,** posée le 19 juin 1990 : **politiques communautaires (transports routiers)** (p. 2657). Appelée le 22 juin 1990 : R.F.A. : taxe sur les poids lourds applicable aux transporteurs étrangers (p. 2803, 2804).

- **n° 314,** posée le 3 octobre 1990 : **télévision (F.R. 3 : Alsace)** (p. 3278). Appelée le 5 octobre 1990 : émissions en dialecte alsacien ; suppression ; conséquences (p. 3421, 3422).

- **n° 334,** posée le 27 novembre 1990 : **impôts et taxes (politique fiscale)** (p. 6102). Appelée le 30 novembre 1990 : sévérité ; création d'entreprises : nécessité ; règles d'amortissement : modifications (p. 6238, 6239, 6240).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Allemagne : couple franco-allemand (nécessité d'un renforcement) (p. 220).

Communautés européennes :

- accords de Schengen (p. 221) ;
- Parlement européen : maintien du siège à Strasbourg (p. 221) ;
- Union économique et monétaire (U.E.M.) : monnaie « commune » et monnaie « unique » (p. 220).

Confédération européenne : nature et vocation (p. 220).

Europe des régions (p. 220).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Communautés européennes : accords de Schengen (p. 1631).

Immigration : immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1631, 1632).

Logement et habitat :

- droit au logement (p. 1631) ;
- logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1631).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Affaires étrangères : Allemagne (installation à Kehl d'une usine d'incinération de déchets toxiques et dangereux) (p. 4247).

Communes : Strasbourg (pollution) (p. 4247).

Affaires européennes. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Europe : Conseil de l'Europe (rôle) (p. 5005).

Strasbourg (capitale parlementaire européenne) (p. 5005).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Délinquance et criminalité : commune de Strasbourg : accroissement de la délinquance (p. 5241).

RICHARD (Alain)

Député du Val-d'Oise

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur général de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur pour avis du projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322) [10 mai 1990] (p. 1175).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322) [*J.O.* du 22 juin 1990] (p. 7263).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi (n° 1169) portant **règlement définitif du budget de 1988 (n° 1416)** [6 juin 1990].

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur **l'application des dispositions fiscales contenues dans les lois de finances pour 1989 et 1990 (n° 1579)** [27 août 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : tome I : rapport général ; tome II : examen de la première partie du projet de loi de finances - conditions générales de l'équilibre financier ; tome III : examen de la deuxième partie du projet de loi de finances - moyens des services et dispositions spéciales **(n° 1635)** [10 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de **loi de finances rectificative pour 1990** (n° 1714) **(n° 1770)** [29 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1800)** [11 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan en nouvelle lecture, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1809)** [11 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 **(n° 1848)** [18 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, en vue de la lecture définitive du **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1852)** [18 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).

Rapporteur général.

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Aménagement du territoire : généralités (p. 331).

Collectivités locales : péréquation des ressources entre collectivités (p. 331).

Culture (et aide aux régions) (p. 331).

Enseignement : priorité accordée (p. 330).

Environnement : dépenses (p. 331).

Finances publiques :
- débat d'orientation budgétaire (p. 329, 331, 332) ;
- déficit budgétaire (p. 329, 320) ;
- dépenses prioritaires (p. 330) ;
- dette publique (p. 329).

Fonction publique :
- coût budgétaire (p. 330) ;
- modernisation (p. 330).

Impôts et taxes (réforme fiscale) (p. 330).

Impôts locaux : taxe d'habitation (part départementale assise sur le revenu) (p. 330).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : fiscalité du patrimoine (p. 330).

Politique économique :
- croissance (p. 329) ;
- inégalités sociales (et rapport du C.E.R.C.) (p. 331) ;
- inflation (p. 329) ;
- salaires (pouvoir d'achat) (p. 329) ;
- taux d'intérêt (p. 329).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 330, 331).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale)* :
- *ses observations* (p. 1243).

Collectivités locales : détournement de la taxe professionnelle payée par les exploitants (p. 1243).

Impôts locaux :
- abattements consentis à la Poste (p. 1243) ;
- fonds de péréquation de la taxe professionnelle (p. 1243) ;
- soumission dérogatoire des exploitants à la fiscalité locale (p. 1243).

- *ses observations* sur l'amendement n° 80 de M. Pierre Micaux (prévoit une définition du mode de calcul d'abattement des bases) (p. 1248) ;

- *soutient* l'amendement n° 151 rectifié de M. Alain Bonnet (prévoit le versement du produit des impositions à la dotation de compensation de la taxe professionnelle et le versement de l'excédent résultant de la réduction des charges de l'Etat au fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) : adopté après modifications (p. 1250) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 187 de M. Jean Le Garrec (précise le mécanisme de révision annuelle pour la répartition des produits des impositions) à l'amendement n° 151 rectifié (p. 1249) : adopté (p. 1250) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 43 de la commission des finances (prévoit que le Gouvernement dépose un rapport détaillant les sujétions dues au maintien des services postaux en milieu rural et les avantages que ceux-ci retirent des abattements d'imposition locale) (p. 1251).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [30 mai 1990] :

Valeurs locatives :
- commission communale des impôts locaux (p. 1801, 1802) ;
- commission départementale des impôts directs (p. 1801) ;
- équivalences superficielles (p. 1801) ;
- frais d'assiette (p. 1801, 1802) ;
- inégalités et distorsions (p. 1801) ;
- révision générale (nécessité et méthodes) (p. 1801) ;
- secteurs d'évaluation (p. 1801) ;
- transferts de charges (p. 1801).

Discussion des articles [30 et 31 mai 1990] :

Article 2 *(caractéristiques des propriétés bâties) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission des finances (précise que l'évaluation cadastrale s'effectue en fonction du revenu fictif que procurerait la location de la propriété bâtie) : adopté (p. 1823).

Article 4 *(mode d'établissement des évaluations cadastrales) :*

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission des finances (accroît l'amplitude des coefficients correcteurs) (p. 1825) : adopté après modifications (p. 1826).

Article 5 *(détermination des tarifs au sein des secteurs d'évaluation) :*

Observations : sur le déroulement des travaux de l'Assemblée (p. 1827).

Taxe d'habitation (part départementale) (p. 1827).

Article 8 *(procédure de classement des propriétés) :*

- *son* amendement n° 144 soutenu par M. Edmond Hervé (prévoit que la commission communale peut, à sa demande, être entendue par la commission départementale des impôts directs) : adopté après modifications (p. 1845).

Article 15 *(terrains non bâtis pouvant être classés dans le sous-groupe des terrains constructibles) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de M. Marc Laffineur (prévoit que les terres agricoles ne peuvent être classées dans le groupe des terrains constructibles) (p. 1851).

Plan d'occupation des sols (P.O.S.) (p. 1851).

Zones NA (classification) (p. 1851).

- *ses observations* sur l'amendement n° 135 de M. Jean de Gaulle (prévoit que les terres agricoles ne peuvent être classées dans le groupe des terrains constructibles) (p. 1851) ;

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission des finances (de cohérence) : adopté (p. 1852) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission des finances (rédactionnel) (p. 1852) : adopté (p. 1853) ;

- *son* sous-amendement n° 145 (prévoit que l'établissement de la liste des propriétés non bâties, données comme terrains constructibles, est effectué sur le rapport du directeur des services fiscaux) à l'amendement n° 51 de la commission des finances : rejeté (p. 1853) ;

- *soutient* l'amendement n° 52 rectifié de la commission des finances (prévoit qu'un décret déterminera les délais dans lesquels les décisions prises par la commission communale sont transmises à l'administration des impôts) : adopté (p. 1853) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission des finances (fixe la date d'entrée en vigueur des nouvelles bases) : adopté (p. 1854).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission des finances (incorpore dans le calcul des revenus fonciers le produit des droits de chasse) (p. 1855) : retiré (p. 1856).

Article 23 *(évaluation cadastrale des installations affectées à l'élevage hors sol) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission des finances (rédactionnel) (p. 1856) : adopté (p. 1857).

Article 26 *(procédure d'établissement du nombre de classes par secteur d'évaluation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Yves Fréville (prévoit la consultation des conseils municipaux) (p. 1858).

Article 28 *(notification des tarifs) :*

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission des finances (rédactionnel) : adopté (p. 1858).

Article 31 *(affichage et notification des décisions) :*

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission des finances (prévoit une notification du président du conseil général et du préfet) : adopté après modifications (p. 1859).

Article 32 *(recours à la commission départementale des impôts directs) :*

- *son* amendement n° 146 (prévoit que la commission communale peut être entendue par la commission départementale des impôts directs) (p. 1859) : adopté après modifications (p. 1860).

Après l'article 40 :

- *défavorable* à l'amendement n° 95 rectifié de la commission (prévoit une mise à jour régulière du classement des propriétés bâties ou non bâties à la demande du maire ou du directeur des services fiscaux) (p. 1862).

Article 34 (précédemment réservé) *(voies de recours) :*

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission des finances (précise la liste des décisions qui pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir) : devenu sans objet (p. 1863).

Article 41 *(modification des limites des secteurs d'évaluation) :*

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission des finances (prévoit que les évaluations cadastrales peuvent être révisées si la valeur vénale s'est accrue de plus de 15 p. 100 depuis la date de référence de la révision) : adopté (p. 1864) ;

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission des finances (prévoit qu'il est procédé à la révision si le montant des évaluations cadastrales afférentes aux propriétés concernées représente au moins 5 p. 100 de l'ensemble de ces évaluations) : adopté (p. 1864).

Article 42 *(comité départemental de délimitation des secteurs d'évaluation) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission des finances (prévoit que les membres des comités de délimitation désignés par le conseil régional sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste) (p. 1865) : rejeté (p. 1866) ;

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission des finances (prévoit que les membres des comités de délimitation désignés par le conseil général sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste) : rejeté (p. 1866) ;

- *son* amendement n° 147 (prévoit que les maires, membres du comité de délimitation, sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste) : adopté (p. 1866) ;

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission des finances (prévoit une représentation particulière pour Paris) : adopté (p. 1867).

Article 43 *(commission départementale des évaluations cadastrales) :*

- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission des finances (de précision) : adopté (p. 1867) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission des finances (prévoit que les conseillers régionaux sont désignés à la représentation proportionnelle au plus fort reste au sein de la commission départementale des évaluations cadastrales) : adopté (p. 1867) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission des finances (prévoit que les conseillers généraux sont désignés à la représentation proportionnelle au plus fort reste au sein de la commission départementale des évaluations cadastrales) : adopté (p. 1868) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 126 de M. Jean-Pierre Brard (prévoit la désignation d'un représentant de l'office national des forêts) (p. 1868).

- *son* amendement n° 148 (prévoit que les maires sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste) (p. 1868) : adopté (p. 1869) ;

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission des finances (prévoit une représentation particulière pour Paris) : adopté (p. 1870) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission des finances (de forme) : adopté (p. 1870).

Article 44 *(composition de la commission départementale des impôts directs) :*

- *soutient* l'amendement n° 69 corrigé de la commission des finances (de forme) : adopté (p. 1876) ;

- *son* amendement n° 149 soutenu par M. Edmond Hervé (prévoit que les maires sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste) (p. 1876) : adopté (p. 1877).

Article 49 *(dispositions transitoires prévues au titre de l'année d'incorporation dans les rôles) :*

- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission des finances (de précision) : adopté (p. 1880) ;

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission des finances (de précision) : adopté (p. 1880).

Article 54 *(décisions ne pouvant être contestées par voie d'exception) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission des finances (de suppression) (p. 1882) : retiré (p. 1883) ;

- *son* amendement n° 80 (précise la liste des décisions pouvant faire l'objet de recours pour excès de pouvoir) : adopté (p. 1883).

Article 55 *(majoration des prélèvements pour frais d'assiette et de recouvrement) :*

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission des finances (de suppression) : retiré (p. 1883) ;

- *son* amendement n° 81 (prévoit un prélèvement spécial pour frais de révision des évaluations cadastrales) (p. 1886) : retiré (p. 1887).

Après l'article 52 :

- *favorable* à l'amendement n° 162 de M. Louis Mermaz précédemment réservé (institue une taxe assise sur le revenu pour la part départementale de la taxe d'habitation) (p. 1891) ;

Justice fiscale (p. 1891, 1892).

Simulations (résultats) (p. 1891).

- *son* sous-amendement n° 164 (prévoit une simulation pour 1991 et reporte l'application de l'amendement à 1992) à l'amendement n° 162 de M. Louis Mermaz (p. 1892) : adopté (p. 1900).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1990] :

Commission mixte paritaire (échec relatif) (p. 3044).

Taxe d'habitation : part départementale (causes et conséquences) (p. 3044).

Valeurs locatives :
- frais d'assiette (p. 3044) ;
- révision générale (nécessité et méthodes) (p. 3044).

Discussion des articles [27 juin 1990] :

Article 52 *bis* *(taxe départementale sur le revenu) :*

- *soutient* le sous-amendement n° 34 de la commission des finances (prévoit un mécanisme de transition supplémentaire en instaurant des dégrèvements particuliers) à l'amendement n° 29 de la commission (institue une taxe départementale sur le revenu) (p. 3063) : adopté après rectification (p. 3063) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 35 de la commission des finances (plafonne à 4 p. 100 du produit la hausse de la taxe départementale pour l'année 1992, diminué de l'attribution versée au titre du fonds national d'aide) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 3063) : adopté après rectification (p. 3063) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 36 de la commission des finances (coordonne les dates d'application pour les départements d'outre-mer) à l'amendement n° 29 de la commission : adopté (p. 3064) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 37 de la commission des finances (étend à la taxe départementale les règles relatives au certificat de non-imposition et aux extraits de rôles) à l'amendement n° 29 de la commission : adopté (p. 3064) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 38 de la commission des finances (prévoit l'établissement de la liste des personnes assujetties à la taxe départementale sur le revenu et fixe les modalités de publication) à l'amendement n° 29 de la commission : adopté (p. 3064).

Article 53 *(contentieux des évaluations cadastrales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (prévoit que les réclamations sont jugées dans un délai de trois mois et qu'au-delà de ce délai l'affaire est transmise à la juridiction de second degré).

Décrets d'application (difficultés d'élaboration sur les problèmes des procédures devant les commissions) (p. 3065).

- Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1988 (n° 1169).

Rapporteur général.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Collectivités locales : prélèvement à leur profit (p. 2353, 2354).

Commerce extérieur : compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 2355).

Communautés européennes : prélèvement à leur profit (p. 2353, 2354) ;

Finances publiques : crédits : gestion des chapitres :
- annulations (p. 2354) ;
- décrets d'avance (p. 2354) ;
- dépassements (p. 2354) ;
- fonds de concours (p. 2353, 2354) ;
- modifications (p. 2354, 2355) ;
- ouvertures (p. 2354) ;
- reports (p. 2354, 2355) ;
- déficit budgétaire (p. 2353, 2354) ;
- dépenses :
  - niveau et évolution (p. 2353, 2354) ;
  - sous-évaluation (p. 2354) ;

- dette publique (p. 2354) ;
- loi organique n° 59-2 du 2 janvier 1959 et procédure budgétaire (p. 2354) ;
- lois de règlement (date de discussion et intérêt) (p. 2353, 2355) ;
- prélèvements obligatoires (p. 2353) ;
- recettes :
  - plus-values (p. 2353, 2354) ;
  - remboursements et dégrèvements (p. 2353) ;
- Trésor : comptes spéciaux (p. 2353).

Fonction publique : pensions de retraite servies par l'Etat (p. 2355).

Impôt sur le revenu (p. 2354).

Impôt sur les sociétés (p. 2354).

Parlement (contrôle sur l'exécution du budget) (p. 2354) ;

Politique économique : croissance (p. 2353).

Prévisions et projections économiques (p. 2353).

Secteur public : entreprises publiques : privatisations (p. 2353).

T.V.A. (p. 2354).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : services régionaux et départementaux (p. 3533).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3532).

Consommation : comportement des consommateurs (p. 3533).

Déchets (p. 3533).

Effet de serre et couche d'ozone (p. 3532).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3533).

Enseignement supérieur : création de formations relatives à l'environnement (p. 3533).

Gouvernement : ministère de l'Environnement (p. 3533).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3533).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3533).

Plan national pour l'environnement : Institut français de l'environnement (p. 3532).

Recherche (p. 3532).

Urbanisme (urbanisation et environnement urbain) (p. 3532).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Rapporteur général.

Première lecture :

Avant la discussion des articles [16 octobre 1990] :

- *son* intervention (p. 3775).

Inscrit contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Pons (Bernard)* (p. 3789).

Principaux thèmes développés :

Commerce extérieur (p. 3775).

Emploi : créations (p. 3775).

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3776).

Enseignement : crédits (p. 3776).

Entreprises :
- charges (allègements) (p. 3777) ;
- investissements (p. 3775, 3776).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3776) ;
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3776) ;
- dépenses prioritaires (p. 3776) ;
- dette publique (p. 3776) ;
- programmation pluriannuelle (p. 3775) ;
- recettes (allègements fiscaux) (p. 3777).

Fonction publique :
- effectifs (p. 3777) ;
- pouvoir d'achat (p. 3776, 3777).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) (p. 3777).

Impôt sur les sociétés : allégement (p. 3777).

Plus-values (imposition) (p. 3777).

Politique économique :
- croissance (p. 3775, 3776) ;
- environnement international (p. 3776) ;
- franc (p. 3775) ;
- inflation (p. 3776) ;
- politique conduite depuis 1988 (p. 3775).

Prévisions et projections économiques (p. 3776).

Recherche (p. 3776, 3777).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3777, 3789, 3790).

T.V.A. : taux majoré (baisse) (p. 3776, 3777).

Première partie :

Discussion des articles [17, 18 et 19 octobre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de M. Fabien Thiémé (propose un nouveau barème, accorde une demi-part supplémentaire aux couples mariés salariés, crée une surtaxe sur des revenus du capital et supprime l'avoir fiscal) (p. 3897) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 413 de M. Gilbert Gantier (propose un nouveau barème) (p. 3897) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean de Gaulle (réduit les taux du barème) (p. 3897) ;

Impôt sur le revenu (rendement) (p. 3898) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Philippe Auberger (supprime les deux derniéres tranches du barème et propose un taux maximum de 50 p. 100) (p. 3899) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 344 de M. Raymond Douyère (réduit à 18 p. 100 le taux de taxation des contrats d'assurance multirisques incendie) (p. 3900) ;

Assurances : marché unique de 1993 (p. 3899) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. Philippe Auberger (accorde une demi-part supplémentaire aux couples ayant élevé au moins cinq enfants lorsque ces derniers sont devenus majeurs) (p. 3901) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Jean-Yves Haby (supprime le plafonnement du quotient familial pour les contribuables ayant au moins trois enfants) (p. 3901) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 321 de M. François Rochebloine (porte à 3 600 F le plancher de la déduction forfaitaire pour frais professionnels) (p. 3901).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de M. Fabien Thiémé (assoit sur la base des nouveaux revenus l'impôt dû au titre de l'année antérieure pour certains contribuables ayant subi un changement de situation sociale) (p. 3903) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Luc Reitzer (rend déductible la totalité du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices agricoles, industriels et commerciaux et non commerciaux) (p. 3903) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Bernard Schreiner (Bas-Rhin) (rend déductible la totalité du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices agricoles, industriels et commerciaux et non commerciaux) (p. 3903) ;

- *favorable* à l'amendement n° 48 de la commission (revalorise les limites du régime réel simplifié et crée une condition d'adhésion aux centres de gestion agréés pour bénéficier de certaines dispositions fiscales) (p. 3904) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 46 de la commission soutenu par M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire des agents publics non titulaires) (p. 3906).

Fonction publique : retraites (p. 3906) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 96 de M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire des agents publics non titulaires) (p. 3906) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire aux régimes par capitalisation prévoyant une sortie en rente) (p. 3908) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 381 de M. Christian Cabal (institue la déductibilité fiscale des cotisations et primes versées aux mutuelles pour la couverture complémentaire du risque maladie) (p. 3908) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Ladislas Poniatowski (institue la déductibilité fiscale à 50 p. 100 des salaires et cotisations sociales des salariés personnels dans la limite de 75 000 francs) (p. 3909) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Ladislas Poniatowski (institue la déductibilité fiscale à 50 p. 100 des salaires et cotisations sociales des salariés personnels dans la limite de 75 000 F pour certaines catégories de contribuables) (p. 3909) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 15 p. 100 l'abattement sur les pensions et retraites avec un minimum de 50 p. 100 du S.M.I.C. et un maximum de quatre fois le S.M.I.C.) (p. 3909, 3910) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 245 de M. Jean-Luc Reitzer (abaisse à 70 ans l'âge à partir duquel les titulaires de pensions d'ancien combattant bénéficient d'une demi-part supplémentaire) (p. 3910) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 49 de la commission (porte à 17 000 F. les dépenses déductibles au titre des frais de garde) (p. 3910) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean de Gaulle (porte à 17 000 F. les dépenses déductibles au titre des frais de garde) (p. 3910) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 375 de M. Philippe Auberger (institue la déductibilité plafonnée des avantages en espèce ou en nature consentis à des collatéraux dans le besoin) (p. 3919) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 181 de M. Philippe Auberger (porte à 50 p. 100 la réduction d'impôt afférente aux dons faits aux associations à caractère social et humanitaire) (p. 3920) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 47 de la commission (institue un abattement de 50 p. 100 sur les sommes perçues par les salariés au titre d'inventions) (p. 3920) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 97 de M. Yves Fréville (institue un abattement de 50 p. 100 sur les sommes perçues par les salariés au titre d'inventions) (p. 3920) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 155 de M. Jean Tardito (revalorise de 50 p. 100 la déduction forfaitaire des médecins respectant les tarifs conventionnels) (p. 3921) ;

- *favorable* à l'amendement n° 419 du Gouvernement (relève et indexe le plafond retenu pour la déductibilité à 50 p. 100 des dons faits aux organismes sans but lucratif fournissant gratuitement des repas aux personnes en difficulté ou contribuant à favoriser leur logement) (p. 3922).

Avant l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 406 de M. Edmond Alphandéry (institue un crédit d'impôt de 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 3923) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 382 de M. Jean-Paul Charié (institue une déduction du bénéfice de 10 000 à 30 000 F afin d'inciter à investir les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition) (p. 3923) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (étend à la région Corse le bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu accordée au titre de certains investissements réalisés outre-mer) (p. 3924).

Article 3 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés) :*

- *ses observations* (p. 3927).

Taux différents selon l'affectation du bénéfice (p. 3927) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de M. Fabien Thiémé (porte à 50 p. 100 l'impôt sur les bénéfices distribués) (p. 3926) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 305 de M. Philippe Auberger (réduit le taux de l'impôt sur les sociétés à 30 p. 100 pour la tranche de bénéfice non distribué inférieure à 1 000 000 F) (p. 3926) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 392 de M. Michel d'Ornano (supprime l'imposition différentielle des bénéfices distribués) (p. 3927) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 307 de M. Philippe Auberger (réduit à 39 p. 100 l'imposition des bénéfices distribués) (p. 3927) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 98 de M. Edmond Alphandéry (maintient le bénéfice du taux réduit de l'impôt sur les sociétés pour les sommes en instance de réinvestissement dans les filiales des sociétés mères) (p. 3928).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 183 de M. Philippe Auberger (améliore le régime de la provision pour autofinancement bénéficiant aux exploitations agricoles) (p. 3929) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 193 corrigé de M. Jean-Pierre Delalande (double le montant de la réserve de participation) (p. 3929) ;

Participation (p. 3929).

Article 4 *(allègement de la taxe professionnelle) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 362 de M. Fabien Thiémé (de suppression) (p. 3931) ;

Taxe professionnelle :

- bases (p. 3931) ;
- plancher en fonction de la valeur ajoutée (p. 3931).

Suppléé par M. Jean Anciant (vice-président de la commission) jusqu'à la discussion de l'article 10.

Article 10 *(modification de l'indexation du tarif de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 220 rectifié de M. Gilbert Gantier (supprime l'indexation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 3965).

Avant l'article 11 :

- *défavorable* à l'amendement n° 361 de M. Michel Jacquemin (proroge les dispositions relatives à la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs) (p. 3966) ;

Logement : immobilier locatif (aide fiscale) (p. 3966) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 198 de M. Philippe Auberger (exonère, dans la limite de 500 000 F, les immeubles affectés à l'exercice d'une activité agricole faisant l'objet d'une mutation à titre gratuit et opère un abattement de 50 p. 100 au-delà de 500 000 F) (p. 3967) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 116 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 10 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3968) ;

Impôts sur la fortune et le patrimoine : successions (abattement à la base) (p. 3968) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 21 rectifié de M. Jean de Gaulle (porte à 9 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3968) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 150 de M. Jean Proriol (porte à 5 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3968) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 338 de M. Gilbert Gantier (porte à 500 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints) (p. 3972) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 de M. Jean de Gaulle (porte à 330 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 600 000 F ceux en faveur du conjoint survivant ou de handicapés) (p. 3972) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 115 corrigé de M. Jean Tardito (porte à 400 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints) (p. 3972) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 179 de M. Jean de Gaulle (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et à 500 000 F ceux en faveur du conjoint survivant ou de handicapés) (p. 3972) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 194 de M. Philippe Auberger (porte à 325 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints et l'indexe sur les prix de détail) (p. 3972) ;

- *favorable* à l'amendement n° 416 de M. François Hollande (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints et indexe sur les prix de détail les abattements relatifs aux mutations à titre gratuit) (p. 3972) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 142 corrigé de M. Edmond Alphandéry (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints) (p. 3972) ;

- *son* amendement n° 327 (porte à 400 000 F l'abattement opéré sur la part du conjoint survivant) (p. 3970) : vote réservé (p. 3972) : retiré (p. 3973) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean de Gaulle (institue au profit des légataires ou donataires une réduction d'impôt de 50 000 F sur l'ensemble des donations ou successions dont ils bénéficient avant l'âge de trente ans) (p. 3976) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 407 de M. François Hollande (institue des abattements spécifiques au profit des donataires âgés de moins de trente ans) (p. 3976, 3977) ;

  Impôts sur la fortune et le patrimoine : donations et successions (conséquences négatives d'un avantage fiscal en fonction de l'âge) (p. 3976, 3977) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 45 corrigé de M. Jean de Gaulle (étend l'exonération des droits de mutation pour les trois quarts de leur valeur, prévue pour leur première transmission à toutes les transmissions de parts de groupements fonciers agricoles et de groupements agricoles fonciers) (p. 3978) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 337 de M. Claude Wolff (exonère de droits de mutation les terres agricoles figurant dans la succession pour un montant inférieur à 500 000 F si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation) : rectifié (si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation pour une durée de cinq ans) (p. 3978) ;

  Agriculture (fiscalité) (p. 3978) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 346 de M. Augustin Bonrepaux (exonère des droits de mutation à titre gratuit, dans la limite de 100 000 F, les biens de toute nature affectés à une exploitation agricole ainsi que les parts de sociétés représentatives de tels biens si le bénéficiaire s'engage à en maintenir l'affectation pour une durée minimale de cinq ans) (p. 3979) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Fabien Thiémé (inclut les biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur excède 5 000 000 F) (p. 3983) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Jean Tardito (exclut de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection créés depuis moins de quinze ans et dont la valeur globale n'excède pas 1 000 000 F) (p. 3983) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Fabien Thiémé (inclut dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection dont le prix d'achat unitaire excède 500 000 F) (p. 3983) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 336 de M. Gilbert Gantier (opère un abattement de 50 p. 100 sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984, 3985) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 191 corrigé de M. Philippe Auberger (opère un abattement de 2 000 000 F sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984, 3985) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 25 corrigé de M. Jean de Gaulle (opère un abattement, de 30 p. 100 plafonné à 1 000 000 F, sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984, 3985) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 357 de M. Alain Griotteray (opère un abattement de 5 p. 100 par personne à charge occupant le logement, sur la valeur de la résidence principale pour la détermination de la base de l'impôt sur la fortune) (p. 3984, 3985) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 224 corrigé de M. Gilbert Gantier (confère la qualification de biens professionnels, pour la détermination de la base de l'impôt de solidarité sur la fortune, à certaines participations détenues dans des sociétés holdings) (p. 3985) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 225 corrigé de M. Gilbert Gantier (exonère, pendant cinq ans de l'impôt sur la fortune les dirigeants d'entreprises détenteurs d'une participation inférieure à 25 p. 100 du capital de la société lorsque cette insuffisance résulte d'un partage résultant d'une donation ou d'une succession sous réserve qu'ils conservent les titres pendant une durée minimale de cinq ans) (p. 3986) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 223 corrigé de M. Gilbert Gantier (confère la qualification de biens professionnels, pour la détermination de la base de l'impôt de solidarité sur la fortune, aux participations au capital d'une société détenues depuis plus de cinq ans lorsque leur propriétaire exerce des fonctions de direction dans cette société ou une de ses filiales) (p. 3986, 3987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 319 de M. Edmond Alphandéry (maintient, pendant cinq ans et à certaines conditions, la qualification de biens professionnels, pour la détermination de la base de l'impôt de solidarité sur la fortune, aux participations devenues inférieures à 25 p. 100 du capital de la société à la suite de la transmission ou de la cession d'une partie des parts ou actions antérieurement détenues) (p. 3987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 312 corrigé de M. Gilbert Gantier (applique un abattement, en fonction de leur durée de détention, aux valeurs mobilières pour la détermination de la base de l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 3987).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 195 de M. Philippe Auberger (maintient le plafonnement à 70 p. 100 du revenu) (p. 3995) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Gilbert Gantier (maintient le plafonnement à 70 p. 100 du revenu) (p. 3995) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de M. Jean de Gaulle (intègre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement par rapport au revenu) (p. 3996) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 222 rectifié de M. Gilbert Gantier (intègre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement par rapport au revenu) (p. 3996) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 132 de M. Edmond Alphandéry (intègre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement par rapport au revenu) (p. 3996) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de M. Jean Tardito (porte le plafonnement à 100 p. 100 du revenu) (p. 3997) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Fabien Thiémé (supprime la réévaluation des tranches du barème) (p. 3997) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 111 de M. Jean Tardito (propose un nouveau barème) (p. 3998) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 412 de M. Gilbert Gantier (indexe les tranches du barème sur la hausse des prix des douze derniers mois) (p. 3998).

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 3999) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 229 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 3999) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime l'imposition au titre des bénéfices non commerciaux pour certaines plus-values réalisées sur la cession de titres non cotés) (p. 4000) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Jean de Gaulle (applique les dispositions de l'article à des titres acquis à compter du 12 septembre 1990) (p. 4000) ;
- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4000).
- *défavorable* à l'amendement n° 136 de M. Edmond Alphandéry (institue un seuil de 614 000 F de cessions pour l'exonération des plus-values réalisées sur la cession de titres non cotés) (p. 4001) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 234 de M. Gilbert Gantier (institue un abattement, de 5 p. 100 par année de détention au-delà de l'année d'acquisition, sur la plus-value réalisée lors de la cession de certains titres non cotés) (p. 4002) ;

Sociétés (options de souscription d'actions réservées aux cadres) (p. 4002) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 233 de M. Gilbert Gantier (réduit à 8 p. 100 le taux d'imposition de la plus-value pour certains titres détenus depuis plus de cinq ans) (p. 4002) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 232 de M. Gilbert Gantier (exonère de l'imposition sur les plus-values les cessions faites à des détenteurs de plus de 25 p. 100 des droits sociaux si l'acquéreur conserve les titres pendant au moins cinq ans) (p. 4003) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 73 de M. Arthur Dehaine (exonère d'imposition sur les plus-values les cessions de titres non cotés lorsque les titres sont cédés à la fois par des associés minoritaires et des associés majoritaires conjointement aux mêmes personnes) (p. 4003) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 231 de M. Gilbert Gantier (réduit à 8 p. 100 le taux d'imposition de la plus-value sur les titres d'une société rachetée par les salariés à condition que leur acquéreur les conserve pendant au moins cinq ans) (p. 4004) ;

Entreprises (reprise par les salariés) (p. 4003) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 200 de M. Philippe Auberger (reporte au jour de la cession des titres acquis l'imposition de plus-values apparaissant lors de restructurations) (p. 4004) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 199 de M. Philippe Auberger (calcule la plus-value sur la valeur des titres au 1er janvier 1990) (p. 4004) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 166 de M. Jean-Pierre Philibert (calcule la plus-value sur les titres acquis avant le 1er janvier 1990 sur leur valeur au 31 décembre 1989) (p. 4004) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Arthur Dehaine (exclut du champ d'application de l'article les titres de certaines sociétés faisant l'objet d'une cession conjointe aux mêmes personnes) (p. 4005) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 140 de M. Edmond Alphandéry (permet l'imputation des pertes réalisées à l'occasion de la liquidation ou de la disparition de la société sur les plus-values réalisées lors de la cession de titres cotés) (p. 4005) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 201 de M. Philippe Auberger (exonère les plus-values réalisées à l'occasion de cessions inférieures à 150 000 F par an) (p. 4006) ;

Plus-values (imposition en fonction du gain et non du montant des cessions) (p. 4006) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 236 de M. Gilbert Gantier (exonère les plus-values réalisées à l'occasion de cessions inférieures à 150 000 F par an) (p. 4006) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 237 de Gilbert Gantier (institue un abattement sur la plus-value de 5 p. 100 par année de détention au-delà de l'année d'acquisition) (p. 4006) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 202 de M. Philippe Auberger (reporte au jour de la cession des titres acquis l'imposition des plus-values apparaissant lors de restructurations) (p. 4006) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 135 de M. Edmond Alphandéry (applique les dispositions de l'article à des cessions réalisées à compter du 1er octobre 1990) (p. 4007).

Article 12 précédemment réservé *(imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises lors de la cession de titres de portefeuille) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 226 de M. Gilbert Gantier (de suppression) (p. 4000) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean de Gaulle (de suppression à l'exception du paragraphe V relatif aux prélèvements sur la réserve spéciale des plus-values à long terme) (p. 4009) ;
- *favorable* à l'amendement n° 384 rectifié de M. Raymond Douyère (fixe le taux d'imposition à 25 p. 100) ;
- *son* amendement n° 328 (fixe le taux d'imposition à 25 p. 100 et porte à 75 p. 100 le montant de la provision pour investissement constituée en franchise d'impôt au titre de la participation des salariés) : retiré (p. 4010) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 196 de M. Philippe Auberger (vise à améliorer l'imputation des moins-values sur les plus-values) (p. 4010) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 227 de M. Gilbert Gantier (impute entièrement les moins-values relevant du taux de 19 p. 100 sur les plus-values) (p. 4011) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 197 de M. Philippe Auberger (permet l'imputation, pour une fraction de leur montant, des moins-values à long terme sur les plus-values à long terme imposables à un taux supérieur) (p. 4011) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 228 de M. Gilbert Gantier (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 12 septembre 1990) (p. 4011) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 133 de M. Edmond Alphandéry (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 12 septembre 1990) (p. 4011).

Après l'article 12 *(amendements précédemment réservés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 113 rectifié de M. Fabien Thiémé (soumet à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux les plus-values sur valeurs mobilières lorsque le montant des cessions excède 100 000 F par an) (p. 4012) ;
- *son* amendement n° 329 (majore la part de la provision pour investissement constituée en franchise d'impôt par les entreprises appliquant les régimes de participation plus favorables que le droit commun) : retiré (p. 4013) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 172 de M. Jean de Gaulle (porte à 20 000 F, et à 40 000 F pour les couples mariés, l'abattement de 6 000 F sur le montant des plus-values) (p. 4013).

Après l'article 13 :

- *défavorable* à l'amendement n° 408 de M. Jean-Paul Charié (exonère, sous condition de réemploi, la plus-value réalisée à l'occasion de la cession, de l'expropriation ou de la perception d'une indemnité d'asssurance par une entreprise industrielle, artisanale ou commerciale) (p. 4014).

Article 14 *(harmonisation des conditions d'imposition des professions non commerciales avec les professions commerciales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de M. Jean de Gaulle (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 1er janvier 1991) (p. 4014) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 141 de M. Edmond Alphandéry (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 1er octobre 1990) (p. 4014) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 238 de M. Gilbert Gantier (applique les dispositions de l'article aux plus-values réalisées à compter du 12 septembre 1990) (p. 4014) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 315 de M. Patrick Devedjian (exonère les plus-values à long terme réalisées en cas de transformation en société de personnes d'une entreprise individuelle relevant du régime des bénéfices non commerciaux) (p. 4015) ;

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (permet l'imputation des moins-values reportables existantes sur les plus-values désormais taxées à 16 p. 100) : retiré (p. 4015).

Après l'article 14 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 334 de M. François d'Aubert (porte à 400 000 F le montant à partir duquel les plus-values sur valeurs mobilières réalisées par les professions non commerciales sont taxées au titre des bénéfices non commerciaux) (p. 4015).

Article 15 *(modification du critère de non-imposition pour le bénéfice des dégrèvements d'impôts locaux) :*

- *favorable* (p. 4033, 4034) ;

- *ses observations* sur les amendements de suppression n°s 29 de M. Jean de Gaulle et 117 de M. Jean-Pierre Brard (p. 4033) ;

- *soutient* l'amendement n° 60 de la commission (considère comme non imposables à l'impôt sur le revenu les contribuables âgés dont la cotisation est inférieure au seuil de mise en recouvrement et les fait ainsi bénéficier des allègements de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties) : vote réservé : adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4034).

Après l'article 15 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 347 de M. Jean-François Delahais (supprime la réduction de valeur locative, prévue à l'article 1518 B du code général des impôts, pour les immobilisations corporelles acquises à la suite d'apports, de scissions, de fusions de sociétés ou de cessions d'établissements) (p. 4024).

Article 16 *(rédaction du montant de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) :*

- *ses observations* (p. 4026).

Inégalités (rapport du C.E.R.C.) (p. 4026) ;

- *ses observations* sur les amendements n°s 147 de M. Serge Charles, 203 de M. Philippe Auberger, 309 de M. Gilbert Gantier, 169 de M. Ladislas Poniatowski et 324 de M. François Rochebloine (de suppression) (p. 4026) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 212 de M. Philippe Auberger (remplace la déduction forfaitaire par la déduction des frais réels et d'assurance et par une dotation d'amortissement) (p. 4030) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 424 de M. Raymond Douyère (réduit la déduction forfaitaire à 8 p. 100) (p. 4031) ;

Logement (fiscalité et investissement) (p. 4031).

Après l'article 16 :

- *défavorable* à l'amendement n° 158 de M. Edmond Alphandéry (prévoit la déduction du montant des primes d'assurance en sus de la déduction forfaitaire des revenus fonciers) (p. 4032) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 373 rectifié de M. Pierre Goldberg (majore la déduction pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition) (p. 4033) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 370 de M. Jean de Gaulle (autorise l'acquisition de parts ou actions de sociétés coopératives agricoles et de leurs unions au moyen de la déduction pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition) (p. 4033) ;

Article 17 *(reconduction des mesures d'allègement de la taxe d'habitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (reconduit pour 1991 les mesures d'allègement de la taxe d'habitation) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4034).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 310 de M. Gilbert Gantier (réduit à 1,2 p. 100 le droit d'apport majoré, applicable en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de provisions) (p. 4035) ;

Entreprises (fonds propres) (p. 4035) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 127 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 30 p. 100 le taux d'imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises sur la cession d'actifs immobiliers) (p. 4035, 4036) ;

Logement (offre de terrains) (p. 4035) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 126 de M. Fabien Thiémé (supprime l'exonération des plus-values sur les résidences principales lorsque le prix de cession excède trois millions de francs) (p. 4036) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 398 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe d'habitation afférente à la résidence principale, les contribuables non imposables sur le revenu et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 4037) ;

Impôts locaux : nécessité d'une contribution minimale (p. 4037) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 399 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (plafonne à 2 p. 100 du revenu la taxe d'habitation afférente à la résidence principale des contribuables dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 15 000 F et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 4039) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 120 de M. Fabien Thiémé (plafonne à 2 p. 100 du revenu la taxe d'habitation afférente à la résidence principale si la valeur locative est inférieure à 50 000 F et supprime l'avoir fiscal) (p. 4039) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 404 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe foncière sur les propriétés bâties les contribuables non imposables à l'impôt sur le revenu et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 4040) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 400 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (abaisse à 1 000 F le montant de l'imposition au delà duquel est accordé un dégrèvement de 50 p. 100 de la taxe d'habitation afférente à la résidence principale pour les contribuables dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 1 550 F et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 4041) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 401 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (relève du double de l'inflation constatée, le plafond de cotisation d'impôt sur le revenu permettant le dégrèvement à 50 p. 100 du montant de la taxe d'habitation, afférente à l'habitation principale, excédant 1 400 F et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 4042) ;

- *favorable* à l'amendement n° 426 de M. Jean-Pierre Brard (exonère les titulaires du revenu minimum d'insertion de la taxe d'habitation afférente à leur habitation principale, plafonne à 3,7 p. 100 du revenu la taxe d'habitation afférente à la résidence principale des contribuables dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 15 000 F et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4044, 4045) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 405 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée totale de vingt-cinq ans, les immeubles achevés après le 31 décembre 1972 par les organismes publics de logements locatifs sociaux et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4046) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean-Pierre Brard (indexe la dotation globale de fonctionnement sur les recettes nettes de la T.V.A. et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4046).

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *ses observations* (p. 4048) ;
- *favorable* à l'amendement n° 427 du Gouvernement (réduit à 5 p. 100 le taux de taxation des revenus patrimoniaux des associations) (p. 4049) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 121 de M. Jean Tardito (exonère les associations à but non lucratif de l'impôt sur les sociétés pour les revenus qu'elles tirent de la location de locaux) (p. 4050) ;
- *favorable* à l'amendement n° 428 du Gouvernement (exonère les revenus perçus par les caisses de retraite sous condition d'affectation aux retraités, porte à 250 000 F l'abattement bénéficiant aux fondations reconnues d'utilité publique et double la franchise fiscale prévue en faveur des petites associations) (p. 4050, 4051) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 325 de M. Edmond Alphandéry (exonère les plus-values réalisées par les organisations professionnelles et syndicales) (p. 4051) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 409 de M. Edmond Alphandéry (exonère les plus-values réalisées par les organismes d'intérêt général) (p. 4051) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Edmond Alphandéry (exonère les plus-values réalisées par les établissements publics charitables, les mutuelles et les sociétés reconnues d'utilité publique dont les ressources sont affectées à des œuvres d'assistance) (p. 4051).

Après l'article 22 :

- *défavorable* à l'amendement n° 213 de M. Philippe Auberger (réduit à 25 p. 100 le taux du prélèvement libératoire applicable aux placements à revenus fixes autres que les obligations) (p. 4052) ;

Communautés européennes (harmonisation fiscale) (p. 4052) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 214 de M. Philippe Auberger (exonère de l'impôt de bourse les opérations portant sur des blocs de contrôle) (p. 4053) ;

Marchés financiers (place de Paris et difficultés rencontrées par les sociétés de bourse) (p. 4053).

Article 23 *(suppression et aménagement d'aides fiscales) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 240 de M. Gilbert Gantier (maintient les régimes d'amortissement exceptionnels en faveur des immeubles affectés à la recherche scientifique et des acquisitions d'actions de sociétés conventionnées ou d'organismes de recherche agréés) (p. 4053).
- *défavorable* à l'amendement n° 122 de M. Fabien Thiémé (maintient le dégrèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers bénéficiant à l'essence de pétrole et au pétrole lampant utilisés pour certains travaux agricoles) (p. 4054) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 371 de M. Jean de Gaulle (maintient le dégrèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers bénéficiant à l'essence de pétrole et au pétrole lampant utilisés pour certains travaux agricoles) (p. 4054).

Article 24 *(régime fiscal des opérations de fusion d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières) :*

- *soutient* l'amendement n° 63 de la commission (inclut les scissions dans le champ de l'article) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4067) ;
- *soutient* l'amendement n° 64 de la commission (de coordination) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4067) ;
- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (de coordination) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4068) ;
- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (définit le traitement des gains de portefeuille résultant de l'absorption d'une Sicav par un fonds commun de placement) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 4068).

Article 26 *(assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des avocats, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation et des avoués) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 123 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 4069) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 316 de M. Patrick Devedjian (relève à 300 000 F le montant de la franchise) (p. 4070) ;

T.V.A. (harmonisation européenne) (p. 4070) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 302 de M. Fabien Thiémé (applique le taux réduit de T.V.A. aux prestations effectuées par les personnes visées à l'article) (p. 4070) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 317 de M. Patrick Devedjian (applique le taux réduit de la T.V.A. aux prestations effectuées par les personnes visées à l'article) (p. 4070) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 318 de M. Patrick Devedjian (reporte la date d'entrée en vigueur au 1er juillet 1991) (p. 4071).

Après l'article 26 :

- *défavorable* à l'amendement n° 170 rectifié de M. Ladislas Poniatowski (porte à 4,75 p. 100 le taux du remboursement forfaitaire de la T.V.A. applicable aux ventes d'animaux de boucherie et de charcuterie) (p. 4071) ;
- *son* amendement n° 330 (applique le taux réduit de la T.V.A. au traitement des ordures ménagères si les procédés utilisés permettent la production d'énergie ou de compost, le tri ou le recyclage de matières premières) (p. 4072) : retiré (p. 4074).

Article 27 *(adaptation à la dix-huitième directive communautaire du régime de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux déchets neufs d'industrie et aux matières de récupération) :*

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (restreint le champ d'application de l'exonération de la T.V.A.) : adopté (p. 4075) ;

T.V.A. (harmonisation européenne) (p. 4075) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission (de coordination) : adopté (p. 4075).

Après l'article 28 :

- *soutient* l'amendement n° 395 de M. Dominique Gambier (majore de 10,5 p. 100 le tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au fonds national pour le développement des adductions d'eau) (p. 4076) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4078) ;

Eau : gestion du fonds national pour le développement des adductions d'eau (p. 4076, 4078) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 386 de M. François Rochebloine (étend le bénéfice du crédit d'impôt-recherche aux entreprises horticoles soumises à un régime réel d'imposition) (p. 4078).

Article 29 *(réforme des taxes sur les produits des exploitations forestières) :*

- *ses observations* (p. 4081).
- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (supprime la disposition prévoyant l'inscription au profit du budget du ministère de l'agriculture d'un crédit égal au prélèvement de 15 p. 100 sur le produit de la taxe forestière versé au budget de l'Etat) (p. 4081, 4082) : vote réservé (p. 4082) : adopté application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

Communautés européennes (harmonisation fiscale et droit européen de la concurrence) (p. 4081).

Après l'article 29 :

- *défavorable* à l'amendement n° 379 de M. Michel Dinet (étend aux travaux agricoles le bénéfice du régime fiscal réservé à certains agriculteurs au titre des activités de tourisme à la ferme ou de l'accomplissement de travaux forestiers pour le compte de tiers) (p. 4082).

Article 30 *(aménagement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 1 corrigé de M. Robert-André Vivien (étend au « câble » le bénéfice du taux de 2,1 p. 100 de la T.V.A.) (p. 4083) ;

Avant l'article 11 *(amendements précédemment réservés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 189 de M. Philippe Auberger (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les véhicules spéciaux pour handicapés et les équipements et aménagements destinés à faciliter la conduite des véhicules automobiles par les handicapés) (p. 4083, 4084) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 93 corrigé de M. Fabien Thiémé (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux ventes de voitures automobiles adaptées pour les handicapés ainsi qu'à tous les équipements spéciaux, accessoires et équipements des voitures automobiles adaptées pour les handicapés) (p. 4083, 4084) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 354 de M. Guy Bêche (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux opérations portant sur les aides techniques pour handicapés et les équipements spéciaux et accessoires des voitures automobiles adaptés pour les handicapés) (p. 4084) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 100 corrigé de M. Jean Tardito (exonère de la T.V.A. les dépenses de fonctionnement des communes et supprime les dispositions réduisant le bénéfice imposable de certaines entreprises) (p. 4085) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 101 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable à certains produits alimentaires et relève à due concurrence l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4086) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 102 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits pharmaceutiques et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4086) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 103 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux livres et aux journaux d'opinion et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4086) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux fournitures scolaires et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 4086).

Après l'article 30 :

- *défavorable* à l'amendement n° 243 de M. Jean Tardito (exonère de la taxe sur les salaires les organismes et associations à but non lucratif de tourisme social et familial et relève à due concurrence le taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 4087) ;

Impôts et taxes : taxe sur les salaires (p. 4087).

Article 31 *(relèvement du plafond de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jean de Gaulle (porte le plafond à 465 000 F) (p. 4088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 364 de M. Paul Lombard (relève les plafonds de chiffres d'affaires permettant aux entreprises de ne pas recourir aux services d'un expert-comptable) (p. 4088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 365 de M. Paul Lombard (porte à 5 500 F le plafond de la réduction d'impôt accordée aux adhérents des centres de gestion ou associations agréés) (p. 4088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 366 de M. Paul Lombard (porte à 19 000 F la limite de déductibilité du salaire des conjoints d'entrepreneurs non adhérents des centres de gestion ou associations agréés) (p. 4089).

Après l'article 31 :

- *défavorable* à l'amendement n° 367 de M. Paul Lombard (étend le bénéfice de l'abattement de 20 p. 100 aux commerçants et artisans relevant du forfait et double les limites de chiffres d'affaires permettant d'opter pour ce régime d'imposition) (p. 4089).

Article 32 *(constitution d'une provision d'équilibrage en matière d'assurance-crédit) :*

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 4089).

Après l'article 34 :

- *défavorable* à l'amendement n° 246 de M. Jean-Pierre Delalande (supprime le fonds d'aménagement pour l'Ile-de-France et exonère de la taxe sur les bureaux les administrations publiques ainsi que les collectivités publiques et leurs établissements publics à caractère non industriel ou commercial) (p. 4090) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. François Grussenmeyer (opère un abattement de 50 p. 100 sur l'assiette des droits de mutation à titre gratuit pour les biens professionnels) (p. 4090) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Jean-Luc Reitzer (opère un abattement de 50 p. 100 sur l'assiette des droits de mutation à titre gratuit pour les biens professionnels) (p. 4090) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. François Grussenmeyer (étend les avantages fiscaux des donations-partages aux donations faites à un enfant ou un descendant unique) (p. 4091) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Jean-Luc Reitzer (étend les avantages fiscaux des donations-partages aux donations faites à un enfant ou un descendant unique) (p. 4091).

Article 35 *(majoration des tarifs des droits de timbre relatifs au permis de chasser) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 129 de M. Jean-Louis Masson, 174 de M. Jean de Gaulle et 388 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 4091).

Après l'article 35 :

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de M. Jean de Gaulle (double les plafonds de la déduction pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition) (p. 4091).

Article 36 *(relèvement du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 390 de Mme Elisabeth Hubert (supprime la première majoration de la fiscalité sur le tabac devant intervenir au 1er janvier 1991) (p. 4091, 4092).

Politique économique (inflation) (p. 4092) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 391 de Mme Elisabeth Hubert (avance au 1er janvier 1991 la seconde majoration de la fiscalité sur le tabac devant intervenir au 30 septembre 1991) (p. 4092) ;

Article 37 *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 125 de M. Jean Tardito (porte à 25 p. 100 le prélèvement sur le bénéfice imposable des sociétés pétrolières et l'étend à celles qui commercialisent du carburant en France) (p. 4092).

Après l'article 37 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 151 de M. Francis Geng (crée les eurofonds en vue du développement de l'Europe de l'Est, les fait bénéficier du régime fiscal du capital-risque et améliore ce dernier) (p. 4094) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 331 de M. Jérôme Lambert (étend le bénéfice du tarif réduit du droit de circulation aux fermentés de fleurs de pissenlits) (p. 4095).

Après l'article 38 :

- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. Edmond Alphandéry (traduit en termes budgétaires l'application de la contribution sociale généralisée aux agents de l'Etat en abaissant le taux de la retenue pour pension et en opérant un abattement de 42 F sur le montant mensuel de cette retenue) (p. 4097) ;

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 4097).

Après l'article 39 :

- *favorable* à l'amendement n° 351 rectifié de M. Gérard Bapt (institue un prélèvement de 4 p. 100 sur l'ensemble des sommes misées aux jeux exploités par France Loto) (p. 4099) ;

Fonds national pour le développement du sport (ressources et engagement du ministre délégué) (p. 4099, 4100, 4101) ;

- *son* amendement n° 397 (porte à 3 p. 100 le taux du prélèvement sur les enjeux du loto national) (p. 4099) : le rectifie (taux de 2,8 p. 100) (p. 4101) : retiré (p. 4102).

Article 42 *(équilibre général du budget et état A) :*

- *ses observations* (p. 4117).

- *favorable* à l'amendement n° 431 du Gouvernement (majore et minore des recettes et des dépenses) (p. 4119) ;

- *soutient* l'amendement n° 72 de la commission (majore les ressources et minore le déficit budgétaire pour prendre en compte la révision en baisse de la dépense fiscale au titre de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement) : retiré (p. 4119).

- *défavorable* à l'amendement n° 217 rectifié de M. Léonce Deprez (majore de 1080 millions l'estimation du prélèvement progressif sur le produit des jeux dans les casinos) (p. 4119).

- *défavorable* à l'amendement n° 313 de M. Edmond Alphandéry (accroît de 405 millions de francs les prélèvements au profit des collectivités locales pour compenser la suppression des fonds scolaires départementaux) (p. 4121) ;

Collectivités locales (dotation globale de fonctionnement) (p. 4121).

Explications de vote sur l'article 42 :

Assemblée nationale (qualité du travail budgétaire) (p. 4117).

Partis et mouvements politiques : groupe socialiste (attitude dans le débat budgétaire) (p. 4117) ;

Seconde délibération des articles 2, 10, 31, 42 et état A annexé :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (supprime la réduction du taux de la taxe sur les conventions d'assurance multirisques habitation et le financement de cette mesure) (p. 4122).

Article 10 *(modification de l'indexation du tarif de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (rétablit l'indexation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 4122).

Article 31 *(relèvement du plafond de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 du Gouvernement (rétablit le texte de l'article dans la rédaction du projet) (p. 4122).

Article 42 *(équilibre général du budget et état A) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 du Gouvernement (de conséquence) (p. 4122).

Deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité nationale *(suite)*. - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). - *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5377).

Communautés européennes : harmonisation fiscale, mouvements de capitaux et union économique (p. 5376).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- affectation du produit (p. 5376, 5377) ;
- assiette (p. 5375, 5376) ;
- déductibilité (p. 5376) ;
- nature (impôt ou cotisation) (p. 5375, 5376) ;
- revenus nets de prélèvements sociaux et de C.S.G. (effets de la C.S.G.) (p. 5376) ;
- taux : augmentations ultérieures (p. 5377).

Etat (rôle) (p. 5378).

Finances publiques :
- prélèvements obligatoires (réforme) (p. 5375, 5377, 5378) ;
- prélèvements proportionnels sur le revenu imposable institués depuis 1979 (p. 5375)

Impôt sur le revenu : rendement accru par la C.S.G. (p. 5377).

Parlement : rôle (p. 5378).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (accord conclu avec le parti socialiste lors des élections municipales de 1989) (p. 5394).

Personnes âgées (dépendance) (p. 5377).

Retraites : financement (p. 5377).

Sécurité sociale :
- cotisations (dégressivité) (p. 5376) ;
- cotisations (évolution) (p. 5375) ;
- déficit (p. 5377) ;
- étatisation (p. 5377).

Syndicats (attitude à l'égard de la C.S.G.) (p. 5377, 5378).

Observations sur le rappel au règlement de : *Chamard (Jean-Yves)* (p. 5414, 5415).

Article 92 *(institution d'une contribution sociale sur les revenus d'activité et de remplacement) :*

- *défavorable* aux amendements n°s 145 de M. Georges Hage, 201 de M. Jean-Yves Chamard, 218 de M. Denis Jacquat et 255 de M. Jean-Yves Haby (de suppression) (p. 5421).

Organisation du débat (p. 5421).

Article 93 *(assiette des revenus salariaux et assimilés et des revenus de remplacement soumis à la contribution) :*

- *favorable* (p. 5424).

Contribution sociale généralisée : charges de famille (p. 5424).

Impôt sur le revenu : assujettis (augmentation) (p. 5424).

Personnes âgées : dépendance (p. 5424).

- *défavorable* à l'amendement n° 203 de M. Jean-Yves Chamard (institue une déduction de 12 000 F par personne à charge pour la détermination de l'assiette de la contribution) (p. 5424) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 192 de M. Philippe Auberger (applique les déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels à l'assiette de la contribution) (p. 5425, 5426).

Contribution sociale généralisée : constitutionnalité (p. 5425, 5426) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 260 de M. Denis Jacquat (applique les déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels à l'assiette de la contribution) (p. 5425, 5426) ;

- *soutient* l'amendement n° 288 de M. Jean Auroux (exclut les indemnités journalières de maladie de l'assiette de la contribution) (p. 5426) : vote réservé (p. 5427) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [16 novembre 1990] (p. 5634).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Vote des crédits* [16 novembre 1990].

Après l'article 53 :

- *favorable* à l'amendement n° 329 de M. Jean-Marc Ayrault (fait obligation aux groupements sportifs affiliés à la Fédération française de football de constituer, avant le 31 décembre 1991, une société anonyme pour la gestion de leurs activités) (p. 5512) ;

Sports : football et autres sports (moralisation) (p. 5512).

Après l'article 54 :

- *favorable* à l'amendement n° 332 du Gouvernement (modifie l'intitulé du compte de règlement avec les gouvernements étrangers n° 905-11 d'« opérations concernant le secteur français de Berlin » et prévoit sa clôture au 31 décembre 1991) (p. 5515).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 62 et état F *(crédits évaluatifs) :*

- *favorable* à l'amendement n° 333 du Gouvernement (insère, à l'état F, la ligne : « 44-92, primes d'épargne populaire ») (p. 5529).

Article 66 *(augmentation de l'avantage fiscal résultant du crédit d'impôt-recherche) :*

- *soutient* l'amendement n° 111 de la commission (supprime l'unification des plafonds de dépenses éligibles au crédit d'impôt-recherche et la fixation du nouveau plafond à 40 millions de francs, double le montant des plafonds existants et porte le forfait des dépenses de fonctionnement à 75 p. 100 des dépenses de personnel) (p. 5535) : adopté après modifications (p. 5536) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 351 du Gouvernement (rétablit l'unification des plafonds à 40 millions de francs) à l'amendement n° 111 de la commission (p. 5535) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 248 rectifié de M. Gilbert Gantier (élargit le champ du crédit d'impôt-recherche aux dépenses exposées au titre des activités de conception et de création de nouveaux produits) (p. 5536) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 176 deuxième rectification de M. Edmond Alphandéry (élargit le champ du crédit d'impôt-recherche aux dépenses exposées par les chefs d'entreprises individuelles pour assister aux réunions officielles de normalisation et aux cotisations versées par les entreprises aux organismes chargés de l'élaboration des normes) (p. 5536).

Après l'article 66 :

- *soutient* l'amendement n° 112 de la commission (prévoit à certaines conditions l'amortissement à 50 p. 100 la première année des investissements de transfert ou de modification de l'activité de stockage de gaz combustibles liquéfiés d'au moins 200 tonnes) : retiré (p. 5537) ;
- *favorable* à l'amendement n° 245 de M. Jacques Roger-Machart (proroge la réduction d'impôt au titre des souscriptions au capital ou aux augmentations de capital des entreprises nouvelles et calcule le montant des investissements éligibles à la réduction d'impôt sur une période de trois ans avec un plafond de 40 000 F pour les contribuables célibataires et de 80 000 F pour les contribuables mariés) (p. 5538) ;
- *favorable* à l'amendement n° 114 de la commission (porte à 3 p. 100 (du chiffre d'affaires le montant des sommes déductibles du bénéfice imposable au titre des dons en faveur de la création d'entreprises) (p. 5538) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) (p. 5539) ;
- *favorable* à l'amendement n° 115 de la commission (réduit à 1 p. 100 le taux du droit d'apport en société lorsque l'apporteur s'engage à conserver pendant cinq ans les titres remis en contrepartie) (p. 5539).

Article 67 *(réouverture de l'option pour le crédit d'impôt-formation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 334 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 5540) ;

  Grandes entreprises : perte du bénéfice du crédit d'impôt-formation en cas de modification du système de production accompagnée de réduction d'effectifs (p. 5540) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 243 rectifié de M. François Rochebloine (porte à 50 p. 100 le taux du crédit d'impôt-formation) (p. 5541) ;

  Impôts et taxes : effets pervers des incitations fiscales ponctuelles (p. 5541) ;
- *soutient* l'amendement n° 116 corrigé de la commission (prévoit la prise en compte de la moyenne des dépenses exposées au cours des deux années précédentes pour le calcul du crédit d'impôt-formation) (p. 5541) : rejeté (p. 5542) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 244 rectifié de M. François Rochebloine (porte à 2 millions de francs le plafond du crédit d'impôt-formation avant prise en compte des dépenses engagées au profit des salariés occupant les emplois les moins qualifiés) (p. 5542) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean de Gaulle (étend le bénéfice du crédit d'impôt-formation aux chefs d'exploitation agricole, aux membres de leur famille travaillant avec eux ainsi qu'aux associés exploitants de sociétés et groupements agricoles) (p. 5542) ;

  Agriculture : formation professionnelle (p. 5542).

Après l'article 68 :

- *favorable* à l'amendement n° 237 de M. Raymond Douyère (assimile à des opérations intercalaires, au regard de l'imposition des plus-values, les opérations d'échanges de titres résultant d'une fusion ou d'une scission de sociétés ou résultant d'apports d'actions à une société) (p. 5543) ;

  Sociétés : restructuration du capital (p. 5543).

Article 69 *(exonération d'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui créent des activités nouvelles en Corse) :*

- *soutient* l'amendement n° 117 de la commission (de précision) : adopté (p. 5544) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de Mme Lucette Michaux-Chevry (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux activités nouvelles créées dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 5545) ;

  Départements et territoires d'outre-mer : fiscalité des activités nouvelles (p. 5545).

Après l'article 69 :

- *soutient* l'amendement n° 118 de la commission (proroge jusqu'en 1992 le régime d'amortissement des biens acquis ou créés au moyen de primes d'aménagement du territoire) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 5545).

Article 70 *(aménagement des dispositions destinées à économiser l'énergie) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 153 de M. Philippe Auberger (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux résidences secondaires) (p. 5546) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 316 de M. Germain Gengenwin (étend le bénéfice des dispositions de l'article aux usufruitiers de résidences principales) (p. 5546) ;
- *soutient* l'amendement n° 120 de la commission (rend éligibles au fonds de compensation de la T.V.A. les investissements des collectivités locales destinés à économiser l'énergie et financés en crédit-bail) : rejeté (p. 5547, 5548).

Après l'article 70 :

- *défavorable* à l'amendement n° 324 corrigé de M. Gilbert Gantier (exonère de la taxe professionnelle les investissements destinés à économiser l'énergie effectués à compter du 1er octobre 1990) (p. 5549).

Article 71 *(aménagement du régime d'imposition des plus-values immobilières des particuliers) :*

Favorable (p. 5550) ;

Participation : calcul de la réserve spéciale (p. 5550) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de M. Ladislas Poniatowski (de suppression) (p. 5550) ;

Logement (p. 5550) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Edmond Alphandéry (de suppression) (p. 5550) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 156 corrigé de M. Michel Giraud (maintient la réduction de 5 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value relative aux années antérieures à 1991) (p. 5551) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 317 de M. Gilbert Gantier (maintient la réduction de 5 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value relative aux années antérieures à 1991) (p. 5551) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 217 de M. Serge Charles (maintient la réduction de 5 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value relative aux années antérieures à 1991 si elle est réalisée sur un immeuble acquis avant le 1er janvier 1991) (p. 5552) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 318 de M. Gilbert Gantier (applique aux cessions réalisées à compter du 1er juillet 1991 la réduction de 3,3 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value) (p. 5553) ;

- *soutient* l'amendement n° 121 de la commission (supprime la condition de détention pendant cinq ans du ou des biens acquis, par le réemploi du produit de l'expropriation, pour conserver le bénéfice de l'exonération de l'imposition sur les plus-values) : adopté (p. 5553) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 181 de M. Edmond Alphandéry (applique aux cessions réalisées à compter du 1er janvier 1992 la réduction de 3,3 p. 100 par année de détention pour le calcul de la plus-value) (p. 5553) ;

Après l'article 71 :

- *favorable* à l'amendement n° 123 de la commission (exonère, à certaines conditions, les plus-values réalisées sur des logements neufs acquis entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 1993) (p. 5553) ;

Logement locatif privé (p. 5553) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean Tardito (institue une taxe, perçue au profit des communes, sur les logements vacants ou inoccupés depuis plus de douze mois consécutifs ou ayant été loués moins de six mois au cours des trois dernières années) (p. 5554) ;

Logement locatif privé (p. 5554) ;

- *favorable* à l'amendement n° 124 de la commission (exonère d'impôt sur le revenu pendant une durée de deux ans la location de logements vacants depuis plus de deux ans consentie pour une durée d'au moins cinq ans dans les villes de moins de 5 000 habitants et limite l'application de ces dispositions à un logement par propriétaire) (p. 5555) ;

- *soutient* l'amendement n° 125 de la commission (autorise les conseils généraux à instituer un barème progressif d'imposition des mutations d'immeubles à titre onéreux, se substituant au droit départemental d'enregistrement et à la taxe départementale de publicité foncière, établit les tranches du barème et le mode de fixation de ses taux) (p. 5556) : retiré (p. 5558) ;

Collectivités locales : fiscalité (responsabilité) (p. 5557).

Impôts et taxes : réforme fiscale (p. 5557).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : logement (droits de mutation) (p. 5556, 5557, 5558).

- *soutient* l'amendement n° 126 de la commission (autorise les conseils régionaux à opter pour un barème progressif d'imposition au titre de la taxe additionnelle applicable aux mutations d'immeubles à titre onéreux et en établit les tranches et les taux) : retiré (p. 5558) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 122 de la commission (majore la réserve spéciale de participation et porte à 75 p. 100 les taux de 30 p. 100 et de 50 p. 100 permettant de déterminer le montant de la provision pour investissement) (p. 5559).

Article 72 *(régime fiscal du capital-risque) :*

- *favorable* (p. 5560) ;

- *soutient* l'amendement n° 127 deuxième correction de la commission (étend le bénéfice du régime fiscal du capital risque à des pays n'appartenant pas à la communauté européenne, notamment ceux de l'Europe de l'Est) : retiré (p. 5560) ;

- *soutient* l'amendement n° 128 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5561) ;

- *favorable* aux amendements nos 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348 et 349 du Gouvernement (libéralisent et simplifient le régime du capital-risque et en assurent la transparence fiscale) (p. 5561, 5562).

Après l'article 72 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 182 de M. Francis Geng (crée les eurofonds en vue du développement de l'Europe de l'Est, les fait bénéficier du régime fiscal du capital-risque et améliore ce dernier) (p. 5562).

Article 73 *(régime fiscal des sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie) :*

- *soutient* l'amendement n° 129 de la commission (de suppression) (p. 5563) : retiré (p. 5564) ;

- *favorable* à l'amendement n° 335 du Gouvernement (maintient le régime fiscal des bénéfices et des plus-values provenant d'opérations de crédit-bail conclues avant le 1er janvier 1996 si elles portent sur des immeubles affectés à une activité industrielle et commerciale autre que les locaux à usage de bureaux) (p. 5564, 5565) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 354 de M. Yves Fréville (maintient l'exonération pour les locaux à usage de bureaux non assujettis au paiement de la taxe annuelle perçue en région Ile-de-France) à l'amendement n° 335 du Gouvernement (p. 5564, 5565) ;

- *favorable* à l'amendement n° 183 corrigé de M. Edmond Alphandéry (de précision) (p. 5566) ;

- *favorable* à l'amendement n° 320 de M. Gilbert Gantier (de précision) (p. 5566) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 110 de M. Jean-Jacques Weber (maintient le régime fiscal des sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie ayant le statut de sociétés d'économie mixte si leurs engagements en location simple ne dépassent pas 10 p. 100 de leurs engagements totaux) (p. 5567).

Avant l'article 75 :

- *favorable* à l'amendement n° 130 de la commission (étend l'habilitation de certains centres de gestion agréés à tenir la comptabilité de ceux de leurs adhérents relevant de plein droit du régime simplifié d'imposition dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50 p. 100 des limites de ce régime) (p. 5568) ;

Professions libérales et travailleurs indépendants : experts comptables (p. 5568) ;

- *soutient* l'amendement n° 131 corrigé de la commission (renforce les obligations comptables des œuvres et organismes d'intérêt général ainsi que des fondations et associations reconnues d'utilité publique qui font appel à la générosité publique en utilisant les grands moyens d'information) (p. 5568, 5569) : retiré (p. 5568).

Article 75 *(mesures relatives aux sociétés coopératives agricoles, à leurs unions et aux sociétés d'intérêt collectif agricole) :*

- *soutient* l'amendement n° 132 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5570) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 327 de M. Germain Gengenwin (maintient l'exonération fiscale applicable aux distributions de bénéfices) (p. 5570) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 326 de M. Germain Gengenwin (assujettit à la taxe professionnelle dans les conditions de droit commun les seules sociétés coopératives agricoles, leurs unions et les sociétés d'intérêt collectif agricole faisant appel public à l'épargne par émisssion sur le marché financier de valeurs mobilières inscrites à la cote officielle ou à celle du second marché) (p. 5571).

Après l'article 75 :

- *favorable* à l'amendement n° 133 de la commission (maintient le bénéfice des déductions pour investissement, antérieurement pratiquées, en cas d'apport d'une exploitation individuelle à une exploitation agricole à responsabilité limitée ou à un groupement agricole d'exploitation en commun) (p. 5572) ;

- *favorable* à l'amendement n° 241 de M. Jean-Pierre Bouquet (maintient le bénéfice des déductions pour investissement, antérieurement pratiquées, en cas d'apport d'une exploitation individuelle à une exploitation agricole à responsabilité limitée ou à un groupement agricole d'exploitation en commun) (p. 5571) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 134 de la commission (prévoit le dépôt par le Gouvernement, avant le 2 avril 1991, d'un rapport au Parlement relatif à l'institution d'une taxe sur les activités agricoles, assise sur la valeur ajoutée et devant se substituer à la taxe foncière sur les propriétés non bâties acquittée par les exploitations et entreprises agricoles) (p. 5572, 5573) ;

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 5572) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 187 de M. Edmond Alphandéry (autorise les conseils généraux à exonérer de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pour une durée maximale de cinq ans, les exploitations agricoles ayant bénéficié de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs et compense à due concurrence les pertes de recettes subies par les départements par une majoration de la dotation globale de fonctionnement qu'ils perçoivent) (p. 5574, 5575) ;

Agriculture :

- difficultés, électoralisme (p. 5574, 5575, 5576) ;

- jeunes : installation (p. 5574, 5576) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 313 de M. Paul Chollet (autorise les conseils municipaux, généraux et régionaux à exonérer, chacun pour leur part et pour une durée de cinq ans, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les terrains nouvellement plantés en vergers et compense à due concurrence les pertes de recettes subies par ces collectivités par une majoration de la dotation globale de fonctionnement qu'elles perçoivent) (p. 5576) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 314 de M. Paul Chollet (autorise les conseils municipaux, généraux et régionaux à exonérer, chacun pour leur part et pour une durée de cinq ans dans le cas des vignes et de huit ans dans le cas des vergers, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les terrains replantés en vignes ou en vergers dans l'année suivant la destruction de ces plantations par des calamités naturelles et compense à due concurrence les pertes de recettes subies par ces collectivités par une majoration de la dotation globale de fonctionnement qu'elles perçoivent) (p. 5577) ;

- *favorable* à l'amendement n° 239 de M. Augustin Bonrepaux (supprime le dispositif prévu par la loi de finances pour 1990, attribuant la première part du fonds national de la taxe professionnelle aux seules communes ayant un potentiel fiscal inférieur d'au moins 10 p. 100 au potentiel fiscal moyen de leur strate et réalisant un effort fiscal d'au moins 10 p. 100 supérieur à l'effort fiscal moyen de leur strate) (p. 5577) ;

Collectivités locales : coopération intercommunale (p. 5577) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 188 de M. Edmond Alphandéry (institue, sous conditions, un abattement supplémentaire de 100 000 F en faveur des donations-partages concernant les exploitations agricoles) (p. 5578).

Article 76 *(mesures en faveur des personnes physiques qui donnent des navires en location) :*

- *soutient* l'amendement n° 228 de la commission (porte la déduction du revenu à 25 p. 100 des sommes investies, la plafonne à 25 000 francs pour une personne seule et à 50 000 francs pour un couple marié et assouplit les conditions mises à son obtention) (p. 5579, 5580) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté (p. 5580) ;

Après l'article 76 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 rectifié de M. Albert Denvers (étend le bénéfice du dispositif d'allégement fiscal en faveur des entreprises nouvelles aux copropriétés de navires constituées exclusivement entre membres exonérés de la taxe professionnelle) (p. 5580) ;

Entreprises nouvelles : marins-pêcheurs (p. 5580) ;

- *soutient* l'amendement n° 141 de la commission (supprime la déduction du revenu global prévue pour certains investissements dans les départements d'outre-mer par l'article 238 *bis* HA du code général des impôts et lui substitue la réduction d'impôt de 25 p. 100 mentionnée à l'article 199 *undecies*) : retiré (p. 5581) ;

Départements et territoires d'outre-mer (défiscalisation des investissements) (p. 5581).

Après l'article 77 :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 rectifié de M. Philippe Auberger (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement applicable aux mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux et compense à due concurrence les pertes de recettes subies par les départements par une majoration de la dotation globale de fonctionnement qu'ils perçoivent) (p. 5582) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 40 rectifié de M. Edmond Alphandéry (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement applicable aux mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux, compense à due concurrence les pertes de recettes subies par les départements par une majoration de la dotation globale de fonctionnement qu'ils perçoivent et institue au profit des régions une taxe sur les surfaces commerciales assujetties à la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat) (p. 5582) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 159 de M. Philippe Auberger (ramène de 11,8 p. 100 à 4,8 p. 100 le taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement applicable aux mutations à titre onéreux d'immeubles ruraux et compense à due concurrence les pertes de recettes subies par les départements par une majoration de la dotation globale de fonctionnement qu'ils perçoivent) (p. 5582) ;

- *son* amendement n° 302 (supprime l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties bénéficiant aux marais ayant été asséchés) (p. 5582) : adopté (p. 5583) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 42 de M. Jean de Gaulle (institue le dégrèvement, pris en charge par l'Etat, des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) (p. 5584) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean de Gaulle (institue un dégrèvement, pris en charge par l'Etat, de 50 p. 100 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties acquittée par les exploitations agricoles et le plafonne à 6 500 francs par exploitation) (p. 5584) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 190 de M. Edmond Alphandéry (institue un dégrèvement, pris en charge par les collectivités locales, de 20 p. 100 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties acquittée par les exploitations agricoles, le plafonne à 3 000 francs par redevable et compense à due concurrence les pertes de recettes subies par les collectivités locales par la création d'une taxe départementale assise sur les surfaces de vente supérieures à 1 000 m²) (p. 5584) ;

- *favorable* à l'amendement n° 45 de M. Augustin Bonrepaux (institue un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties au profit des exploitants agricoles, fermiers ou métayers dont le bénéfice agricole n'excède pas 800 fois le salaire minimum de croissance horaire) (p. 5584) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 330 de M. Edmond Alphandéry (institue un abattement de 20 p. 100 sur la part communale de la valeur locative des propriétés non bâties, à l'exception des terrains à bâtir et transfère l'économie d'impôt à l'exploitant lorsqu'il n'est pas propriétaire ou usufruitier de l'exploitation agricole) (p. 5586) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Jean Tardito (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5588) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 291 de M. Yves Fréville (institue un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle alimenté par une cotisation de 1,5 p. 100 des bases nettes de la taxe professionnelle et prévoit la répartition progressive de ses ressources entre les départements en fonction de leur population) (p. 5589) ;

Collectivités locales : péréquation des ressources fiscales (p. 5589) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 350 de M. Edmond Alphandéry (institue un fonds national de solidarité de la taxe professionnelle alimenté par une cotisation de 4 p. 100 des bases nettes de la taxe professionnelle et prévoit la répartition progressive de ses ressources entre les communes en fonction de leur population) (p. 5590, 5591) ;

Collectivités locales :

- coopération intercommunale (p. 5590) ;
- péréquation des ressources fiscales (p. 5590) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 41 de M. Augustin Bonrepaux (prévoit que le Gouvernement réalisera avant le 1er avril 1991 la simulation du dispositif relatif à la taxe départementale sur le revenu et que celle-ci entrera automatiquement en vigueur au 1er janvier 1992) (p. 5591).

Article 78 *(relèvement et indexation du tarif de la surtaxe sur les eaux minérales) :*

- *soutient* l'amendement n° 142 de la commission (supprime l'indexation du tarif de la surtaxe) : adopté (p. 5592).

Après l'article 78 :

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Luc Reitzer (ramène, de la moitié au tiers, la prise en compte de la valeur locative des installations destinées à la lutte contre la pollution des eaux et de l'atmosphère pour l'établissement des impôts locaux) (p. 5592) ;

Article 79 *(amélioration du régime des sociétés agréées pour le financement d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 336 du Gouvernement (autorise un même actionnaire à détenir plus de 25 p. 100 du capital d'une S.O.F.I.C.A. à l'expiration d'un délai de cinq ans après le versement effectif de la première souscription) (p. 5592) ;

- *favorable* à l'amendement n° 143 de la commission (prévoit la production par le Gouvernement d'un rapport, annexé au projet de loi de finances, relatif au régime des S.O.F.I.C.A.) ; rectifié par le Gouvernement (informations insérées dans l'annexe des « voies et moyens ») (p. 5593).

Article 82 *(relèvement du droit d'inscription à l'examen du permis de chasser) :*

- *défavorable* aux amendements de suppression nos 8 de M. Jean-Louis Masson et 48 de M. Fabien Thiémé (p. 5593).

Après l'article 83 :

- *favorable* à l'amendement n° 337 du Gouvernement (étend aux dons faits aux établissements d'enseignement technique la réduction d'impôt dans la limite de 1,25 p. 100 du revenu et la déduction du bénéfice imposable dans le limite de 3 p. 100 du chiffre d'affaires et supprime la condition d'agrément des organismes privés à but non lucratif pour l'obtention de cet avantage fiscal) (p. 5594) ;

Enseignement privé (p. 5594) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 68 corrigé de M. Didier Julia (calcule l'assiette de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur en fonction de leur consommation de carburant arrêtée selon les normes de l'union technique de l'automobile et du cycle) (p. 5595) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de M. Georges Colin (étend l'application de la taxe visée à l'article 414 du code rural aux prises de poisson effectuées au moyen de lignes dans certains plans d'eau) (p. 5595).

Avant l'article 84 :

- *soutient* l'amendement n° 144 rectifié de la commission (étend à l'ensemble du titre III les mesures d'information prévues, pour les lois de règlement, par les articles 74 et 128 de la loi de finances pour 1990) (p. 5595, 5596) : adopté (p. 5596) ;

Parlement (contrôle) (p. 5596).

Crédits et dispositions précédemment réservés [19 novembre 1990] :

Article 44 et état B *(mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils)* (p. 5642).

Etat B, titre III :

- *favorable* à l'amendement n° 357 du Gouvernement (majore les crédits de l'agriculture et de la forêt de 32 millions de francs) (p. 5636, 5637) ;

- *favorable* à l'amendement n° 355 du Gouvernement (majore les crédits de l'éducation nationale - enseignement scolaire et enseignement supérieur - de 240 millions de francs) (p. 5636, 5637).

Etat B, titre IV :

- *favorable* à l'amendement n° 358 du Gouvernement (réduit les crédits de l'agriculture de 32 millions de francs) (p. 5636, 5637) ;

- *favorable* à l'amendement n° 359 du Gouvernement (majore les crédits des anciens combattants de 7 millions de francs) (p. 5636, 5637) ;

- *favorable* à l'amendement n° 356 du Gouvernement (majore les crédits de l'éducation nationale - enseignement scolaire et enseignement supérieur - de 200 millions de francs) (p. 5636, 5637).

Article 45 et état C *(mesures nouvelles - dépenses en capital des services civils)* (p. 5643).

Etat C, titre V :

- *favorable* à l'amendement n° 360 du Gouvernement (majore les autorisations de programme et les crédits de paiement de l'éducation nationale - enseignement scolaire et enseignement supérieur - de 60 millions de francs) (p. 5636, 5637).

Après l'article 84 :

- *favorable* à l'amendement n° 361 du Gouvernement (supprime le remboursement partiel du droit de consommation aux petits producteurs d'eaux-de-vie ne vendant pas directement à la consommation) (p. 5636, 5637).

Agriculture (crédits) (p. 5636).

Anciens combattants (crédits) (p. 5636).

Assemblée nationale : commission des finances (p. 5636).

Enseignement secondaire : plan lycées et manifestations (p. 5536, 5637).

Enseignement supérieur (crédits) (p. 5637).

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 5636).

Parlement (droits) (p. 5637).

Partis et mouvements politiques : opposition (attitude contradictoire à l'égard de la dépense publique) (p. 5637).

Seconde délibération :

- *favorable* (p. 5670, 5671) aux amendements n° 1 à 8 et 10 à 18 déposés par le Gouvernement (p. 5649 à 5669) (rétablissent les crédits et les dispositions rejetés en première délibération et traduisent les engagements pris par le Gouvernement et les souhaits exprimés par la commission des finances).

Assemblée nationale :

- débat budgétaire (p. 5670, 5671) ;
- commission des finances : accord sur le texte présenté par le Gouvernement en seconde délibération (p. 5670).

Finances publiques : dépenses (compléments de crédits consentis par le Gouvernement) (p. 5670, 5671).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 décembre 1990] :

Impôts et taxes : législation fiscale (complexité) (p. 6855).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties et réduction de la subvention accordée aux communes au titre des exonérations (p. 6855).

Impôts sur la fortune et le patrimoine : droits de mutation prélevés par les départements et les régions (p. 6855).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers (déduction forfaitaire) (p. 6855).

Parlement :

- commission mixte paritaire (travaux) (p. 6855) ;
- Sénat (position) (p. 6855).

Discussion des articles [13 et 14 décembre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le barème de l'impôt sur le revenu considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6857) : vote réservé (p. 6858) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit les indexations fondées sur l'évolution de la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu) : vote réservé (p. 6858) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 152 de M. François Rochebloine (porte à 2 200 F l'abattement forfaitaire pour frais professionnels) (p. 6858) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 6858) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 154 de M. Edmond Alphandéry (institue la déductibilité fiscale des cotisations de retraite complémentaire des agents publics non titulaires) (p. 6859) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 175 de M. Christian Kert (institue la déductibilité fiscale des sommes versées à une mutuelle en vue de la retraite et au titre de la prévoyance) (p. 6859).

Article 2 *bis* A nouveau *(assiette de l'impôt sur le revenu des personnes n'ayant pas leur domicile fiscal en France) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6868) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 2 *bis* B nouveau *(incitation fiscale pour les salariés inventeurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6868) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Avant l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 155 de M. Jean-Jacques Jegou (institue un crédit d'impôt égal à 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises industrielles, commerciales ou artisanales assujetties à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 6868).

Article 3 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le taux de 42 p. 100 applicable aux bénéfices distribués et précise l'ordre d'imputation des dividendes assujettis au supplément d'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 6869) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 3 *bis* nouveau *(précision relative à l'assujettissement à l'impôt sur le revenu des associés d'une E.A.R.L.) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6869) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 3 *ter* nouveau *(majoration des plafonds de la déduction pour investissement pratiquée par les exploitants agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de suppression) (p. 6869) : vote réservé (p. 6870) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 3 *quater* nouveau *(modification des règles relatives à l'utilisation de la déduction pour investissement pratiquée par les exploitants agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6870) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 3 *quinquies* nouveau *(institution d'une déduction pour investissement en faveur des titulaires de bénéfices non commerciaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6870) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 3 *sexies* nouveau *(modification des règles de calcul du crédit d'impôt dans le cadre du rachat d'une entreprise par ses salariés [R.E.S.]) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6870) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 3 *sexies* :

- *soutient* l'amendement n° 172 de M. Jacques Roger-Machart (maintient à 39 p. 100 le taux du crédit d'impôt pour les rachats d'entreprises par leurs salariés effectués avant le 31 décembre 1990) (p. 6870) : vote réservé (p. 6871) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;
- *soutient* l'amendement n° 173 de M. Jacques Roger-Machart (fixe à 39 p. 100 le taux du crédit d'impôt au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1990 pour les rachats d'entreprises par leurs salariés) : vote réservé (p. 6871) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;
- *soutient* l'amendement n° 174 de M. Jacques Roger-Machart (dispose que le taux du crédit d'impôt est celui du taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur l'année précédant la date de rachat de l'entreprise par ses salariés) : vote réservé (p. 6871) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;
- *soutient* l'amendement n° 181 de la commission (dispose que le taux du crédit d'impôt est celui du taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur l'année précédant la date de rachat de l'entreprise par ses salariés si plus de 50 p. 100 d'entre eux se sont engagés personnellement dans l'opération) : vote réservé (p. 6871) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 3 *septies* nouveau *(déduction du revenu imposable en faveur des personnes physiques investissant dans la création de sociétés de valorisation de la recherche) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6872) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 4 *bis* nouveau *(exonération de la taxe sur les salaires pour les associations d'aide à domicile) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6872) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 4 *ter* nouveau *(dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) :*

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (institue un dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties au bénéfice des exploitations agricoles réalisant un bénéfice inférieur à 800 fois le S.M.I.C. horaire) (p. 6872) : vote réservé (p. 6874) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rétablit à 50 p. 100 le taux de la déductibilité de la T.V.A. portant sur le fioul domestique utilisé pour les usages agricoles) : vote réservé (p. 6874) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (supprime la déductibilité à 95 p. 100 au premier semestre 1991 et à 100 p. 100 au second semestre, de la T.V.A. sur le fioul domestique utilisé par les bateliers) : vote réservé (p. 6874) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 6 *bis* nouveau *(réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers pour les additifs et carburants élaborés à partir de végétaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 6874) : vote réservé (p. 6875) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 6 *ter* nouveau *(modification du barème des droits d'enregistrement applicables aux mutations à titre onéreux de fonds de commerce) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6875) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 7 *ter* nouveau *(modalités d'imposition des exploitants agricoles disposant de revenus professionnels resssortissant à des catégories différentes) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6875) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 156 de M. Edmond Alphandéry (supprime immédiatement la règle du décalage d'un mois de la T.V.A. pour les entreprises nouvelles, fixe un échéancier la supprimant en dix ans pour les autres entreprises et reprend le programme de privatisation) (p. 6875, 6876) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 176 de M. Michel Voisin (applique le taux réduit de la T.V.A. aux produits alimentaires pour animaux domestiques) (p. 6876) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 151 de M. François Hollande (réduit, à certaines conditions, de 50 p. 100 les droits applicables aux donations portant sur des biens affectés à l'exploitation d'une entreprise individuelle si le donateur est âgé de moins de soixante-cinq ans et le donataire de moins de cinquante ans et soumet à un droit d'enregistrement de 1 p. 100 les cessions d'actions de sociétés non cotées et les parts de sociétés dont le capital n'est pas divisé en actions) (p. 6876).

Article 8 *bis* nouveau *(réduction du montant des plus-values taxables réalisées dans le cadre d'une activité agricole, commerciale ou libérale) :*

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6877) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 8 *ter* nouveau *(aménagement du barème de l'impôt de bourse) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de suppression) (p. 6877) : vote réservé (p. 6878) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 11 A *(aménagement des droits de mutation à titre gratuit) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de suppression afin de transférer les dispositions de l'article en seconde partie) : vote réservé (p. 6878) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 11 B *(abaissement du taux de la T.V.A. pour les équipements spéciaux pour handicapés) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 6878) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 11 C nouveau *(suppression des conditions d'exonération des droits de mutation à titre gratuit pour les parts de G.F.A. et certains biens ruraux donnés à bail) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6878) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 11 D nouveau *(institution d'un abattement spécifique applicable aux droits de mutation à titre gratuit pour les biens affectés à une exploitation agricole) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6878) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 11 E nouveau *(exonération des droits de mutation à titre gratuit pour les biens professionnels agricoles) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (de suppression) (p. 6878) : vote réservé (p. 6879) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 11 E :

- *défavorable* à l'amendement n° 150 de M. Michel Giraud (maintient le bénéfice de la réduction d'impôt accordée au titre des investissements immobiliers locatifs pour les constructions ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier avant le 1er octobre 1992 et dont les fondations sont achevées avant le 31 décembre 1992) (p. 6879) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Michel Jacquemin (maintient le bénéfice de la réduction d'impôt accordée au titre des investissements immobiliers locatifs pour les constructions ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier avant le 1er octobre 1992 et dont les fondations sont achevées avant le 31 décembre 1992) (p. 6879).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6880) : vote réservé (p. 6881) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 197 de M. Edmond Alphandéry (intégre les taxes foncières dans le calcul du plafonnement) à l'amendement n° 27 de la commission (p. 6881).

Article 12 *(imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises lors de la cession de titres de portefeuille) :*

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rétablit la date d'application des dispositions de l'article) : vote réservé (p. 6881) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rétablit l'article dans la rédaction considérée comme adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6881) : vote réservé (p. 6883) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 163 de M. Paul Chollet (maintient l'exonération de certaines cessions prévues par le deuxième alinéa de l'article 160 du code général des impôts ainsi que l'étalement ou le report de l'imposition prévus par le paragraphe I (*bis* et le 1 du paragraphe I (*ter* du même article) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 6883) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 186 de M. Gilbert Gantier (opère, à certaines conditions, un abattement de 50 p. 100 sur le montant de la plus-value lorsque la cession s'effectue entre partenaires d'une opération de rachat d'entreprise par ses salariés) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 6883) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 187 de M. Gilbert Gantier (maintient le report d'imposition prévu par l'article 160 du code général des impôts pour les cessions correspondant à des apports d'actifs) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 6883) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 188 de M. Gilbert Gantier (exonère, à certaines conditions, la plus-value lorsque la cession s'effectue entre partenaires d'une opération de rachat d'entreprise par ses salariés) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 6883) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 189 de M. Gilbert Gantier (impute les moins-values résultant de cessions de droits sociaux mentionnés aux articles 92 B à 92 C du code général des impôts sur les plus-values consécutives aux cessions de droits sociaux mentionnées à l'article 160) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 6883).

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (institue la neutralité fiscale des opérations de fusions, de scissions ou d'apports d'actions à une société soumise à l'impôt sur les sociétés) : vote réservé (p. 6883) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 14 *(harmonisation des conditions d'imposition des professions non commerciales avec les professions commerciales) :*

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (réintroduit dans le champ de l'article les plus-values à long terme réalisées à l'occasion de la cessation d'activité) : vote réservé (p. 6884) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (rétablit la date d'application des dispositions de l'article) : vote réservé (p. 6884) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 14 :

- *son* amendement n° 182 corrigé soutenu par M. Dominique Strauss-Kahn (majore les taux d'imposition des ventes de métaux précieux et de bijoux, d'objets d'art de collection et d'antiquité) (p. 6908) : vote réservé (p. 6909) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Après l'article 21 :

- *défavorable* à l'amendement n° 207 du Gouvernement (supprime l'exonération de T.V.A. sur la rémunération pour copie privée prévue par le deuxième alinéa de l'article 32 de la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985) (p. 6922).

Article 23 *(suppression et aménagement d'aides fiscales) :*

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rétablit la suppression du dégrèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers applicables à l'essence de pétrole et au pétrole lampant utilisés pour certains travaux agricoles) : vote réservé (p. 6923) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 300 de M. Gilbert Gantier (maintient le dégrèvement pour l'irrigation, la traite mécanique, les treuils mobiles dans l'agriculture et les scies tronçonneuses utilisées pour les travaux forestiers) à l'amendement n° 37 de la commission (p. 6923) ;

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (rétablit la suppression de la réduction du droit de consommation sur les alcools bénéficiant aux petits producteurs d'eau-de-vie) : vote réservé (p. 6923) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 26 *(assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des avocats, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation et des avoués) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (rétablit le mécanisme d'assujettissement à la T.V.A. en cours d'année) : vote réservé (p. 6924) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 28 *bis* *(majoration du tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au Fonds national pour le développement des adductions d'eau) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (rétablit la majoration considérée comme adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6924) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 29 *(réforme des taxes sur les produits des exportations forestières) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 192 de M. Jean Proriol (de précision) (p. 6926) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (institue la déductibilité de la taxe unique sur les produits forestiers et de la taxe au profit du B.A.P.S.A. acquittées avant le 1er janvier 1991 sur les sommes dues au titre de ces taxes à compter du 1er janvier 1991) : vote réservé (p. 6926) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 30 *(aménagement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée) :*

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (rétablit la réduction à 2,1 p. 100 des taux de la T.V.A. applicable à la redevance pour droit d'usage des récepteurs de télévision (p. 6926) : vote réservé (p. 6927) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 30 *bis* nouveau *(régime de la T.V.A. applicable à certains spectacles) :*

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (de suppression) vote réservé (p. 6927) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 32 *(constitution d'une provision d'équilibrage en matière d'assurance-crédit) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 6927) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Après l'article 32 :

- *soutient* l'amendement n° 200 de M. Raymond Douyère (supprime la taxe spéciale sur les conventions d'assurance afférentes aux contrats souscrits pour l'assurance des fonds communs de créances contre les risques de défaillance des débiteurs) : retiré (p. 6927).

Article 33 *(dispositions relatives à l'exonération des plus-values réalisées lors de la cession de terrains situés dans les départements d'outre-mer) :*

- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission (supprime l'extension des dispositions de l'article aux cessions de terrains destinés à la création d'équipements neufs dans le secteur des loisirs) : vote réservé (p. 6928) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 34 *(taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux situés dans la région Ile-de-France) :*

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission (rétablit la date d'entrée en vigueur de la taxe) : vote réservé (p. 6928) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (supprime l'exonération des collectivités locales et des fondations introduite par le Sénat) : vote réservé (p. 6928) : adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 36 *(relèvement du droit de consommation sur les tabacs) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (rétablit le barème applicable au 1er janvier 1991 du droit de consommation sur les tabacs considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : vote réservé (p. 6929) : adopté ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (reporte au 30 septembre 1991 le relèvement du droit de consommation sur les tabacs avancé par le Sénat au 1er janvier 1991) : vote réservé (p. 6929) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Après l'article 37 :

- *favorable* à l'amendement n° 298 du Gouvernement (fixe le montant, pour 1991, de la dotation de l'Etat au Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle) (p. 6929).

Après l'article 38 :

- *soutient* l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Bouquet (institue au profit de l'Etat un prélèvement de 1,1 p. 100 sur le produit brut des jeux dans les casinos) : retiré (p. 6930).

Après l'article 40 :

- *favorable* à l'amendement n° 213 du Gouvernement (étend le dispositif de l'assurance veuvage aux non-salariés des professions agricoles) (p. 6931).

Article 42 et état A *(équilibre général du budget) :*

- *favorable* à l'amendement n° 288 rectifié du Gouvernement (traduit les modifications de recettes intervenues et les modifications de dépenses annoncées par le Gouvernement) (p. 6946) ;
- *son* amendement n° 183 corrigé (majore la dotation globale de fonctionnement de 500 millions de francs) (p. 6946) : retiré (p. 6947).

Après l'article 52 :

- *favorable* à l'amendement n° 260 corrigé du Gouvernement (étend à l'ensemble de l'Ile-de-France le dispositif d'aide au logement social financé par le fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France) (p. 6948) ;

Collectivités locales : logement social : affectation d'une partie de la dotation globale de fonctionnement liée à la décision de construire des logements sociaux (p. 6948, 6949).

Article 58 *(compte de commerce « opérations industrielles et commerciales des D.D.E. ») :*

- *soutient* l'amendement n° 100 de la commission (rétablit le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : retiré (p. 6949).

Après l'article 71 :

- *soutient* l'amendement n° 108 de la commission (reprend l'amendement n° 425 du Gouvernement adopté en première lecture avant l'article 11, relatif à l'aménagement de droits de mutation) (p. 6949) : vote réservé (p. 6950) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 décembre 1990] (p. 6992) ;
- *soutient* l'amendement n° 109 de la commission (exonère des revenus fonciers tirés de certaines locations effectuées dans les villes de moins de 5 000 habitants) : retiré (p. 6950) ;
- *soutient* l'amendement n° 110 de la commission (améliore le régime de la participation pour les accords dérogatoires attribuant aux salariés un montant d'actions supérieur à ce que prévoit la loi) (p. 6950) : retiré (p. 6951) ;
- *soutient* l'amendement n° 111 de la commission (exonère des plus-values immobilières afférentes à des immeubles neufs donnés en location à un prix inférieur à un plafond fixé par décret) : retiré (p. 6951) ;

Logement locatif : insuffisance de l'offre (p. 6951) ;

- *favorable* à l'amendement n° 264 rectifié du Gouvernement (limite à 7 p. 100 au 1er janvier 1991 et à 6,5 p. 100 au 1er juin 1992 le taux du droit départemental d'enregistrement et de la taxe départementale de publicité foncière) (p. 6952) ;
- *son* amendement n° 185 corrigé (autorise les conseils généraux à instituer un barème progressif d'imposition des mutations d'immeubles à titre onéreux se substituant au droit départemental d'enregistrement et à la taxe départementale de publicité foncière ; établit les tranches du barème et le mode de fixation de ses taux) : retiré (p. 6952) ;
- *son* amendement n° 184 corrigé (autorise les conseils régionaux à opter pour un barème progressif d'imposition au titre de la taxe additionnelle applicable aux mutations d'immeubles à titre onéreux et en établit les tranches et les taux) : retiré (p. 6952).

Après l'article 75 A :

- *favorable* à l'amendement n° 167 de M. Adrien Zeller (renforce les obligations comptables des œuvres et fondations et associations reconnues d'utilité publique qui font appel à la générosité publique en utilisant les grands moyens d'information) (p. 6952, 6953) ;
- *son* sous-amendement n° 303 (institue le contrôle de la Cour des comptes sur les œuvres et organismes faisant appel à la générosité publique) à l'amendement n° 167 de M. Adrien Zeller : vote réservé (p. 6954) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 décembre 1990] (p. 6992) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 304 du Gouvernement (prévoit la publicité des conclusions de la Cour des comptes) à l'amendement n° 167 de M. Adrien Zeller (p. 6953).

Après l'article 79 :

- *favorable* à l'amendement n° 269 du Gouvernement (porte à 30 p. 100 le taux de la réduction d'impôt sur le revenu au titre des cotisations versées aux organisations syndicales de salariés et de fonctionnaires) (p. 6954) ;
- *favorable* à l'amendement n° 270 du Gouvernement (précise les conditions d'obtention de la réduction des bases de la taxe professionnelle accordée aux artisans par l'article 1468 du code général des impôts) (p. 6955).

Article 93 *(assiette des revenus salariaux et assimilés et des revenus de remplacement soumis à contribution) :*

- *soutient* l'amendement n° 142 de la commission (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6955) : vote réservé (p. 6957) : modifié, adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 décembre 1990] (p. 6992) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 273 du Gouvernement (opère une réduction de 5 p. 100 sur le montant brut des traitements, indemnités, émoluments et salaires) à l'amendement n° 142 de la commission (p. 6956) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 284 du Gouvernement (soumet à la contribution les indemnités versées aux membres du Conseil constitutionnel) à l'amendement n° 142 de la commission (p. 6956) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 274 du Gouvernement (soumet à la contribution l'abondement versé par les sociétés anonymes et à responsabilité limitée pour la souscription de parts sociales par leurs salariés) à l'amendement n° 142 de la commission (p. 6956) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 276 du Gouvernement (étend le bénéfice de l'exonération aux stagiaires de la formation professionnelle) à l'amendement n° 142 de la commission (p. 6956) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 277 du Gouvernement (précise l'exonération bénéficiant aux apprentis et institue celle des jeunes effectuant un stage d'initiation à la vie professionnelle) à l'amendement n° 142 de la commission (p. 6956).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714).

Rapporteur général.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 6274).

Agriculture : sécheresse (aides) (p. 6274).

Collectivités locales :

- Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) : prélèvement opéré par l'Etat (p. 6274) ;
- dotation générale de décentralisation (D.G.D.) (contribution des départements à fort potentiel fiscal) (p. 6273) ;
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) (p. 6274).

Commerce extérieur : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 6274).

Communautés européennes : contribution du budget français (p. 6274).

Coopération et développement : dettes (annulations) (p. 6274).

Défense (crédits) : généralités (p. 6274).

Départements d'outre-mer : Institut d'émission (I.E.D.O.M.) : prélèvement opéré par l'Etat (p. 6274).

Emploi : crédits (p. 6274).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 6274) ;
- dépenses (décrets d'avance) (p. 6274) ;
- dette publique (p. 6274) ;
- recettes : plus-values (p. 6273, 6274) ;
- recettes : remboursements et dégrèvements (p. 6274).

Impôts et taxes : taxe intérieure sur les produits pétroliers (p. 6274).

Impôt sur le revenu (rendement) (p. 6274).

Impôt sur les sociétés : rendement (p. 6274).

Politique économique :
- croissance (p. 6273) ;
- taux d'intérêt (p. 6274).

Secteur public : entreprises publiques :
- Renault (p. 6273, 6274) ;
- Usinor-Sacilor (p. 6274).

T.V.A. : rendement (p. 6274).

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Article 3 et état A *(équilibre général) :*

- *favorable* à l'amendement n° 91 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article prenant en compte les mesures relatives à la justice et aux lycées et intégrant les mouvements de crédits décidés par les décrets d'avance) (p. 6297).

Etat B, titre III : *Départements et territoires d'outre-mer :*

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de M. Gilbert Gantier (réduit les crédits) (p. 6304).

Etat B, titre III : *Economie, finances et budget.* **- II. - Services financiers :**

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de M. Gilbert Gantier (réduit les crédits) (p. 6305).

Etat B, titre III : *Equipement, logement, transports et mer :*

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de M. Gilbert Gantier (réduit les crédits) (p. 6305).

Météorologie : déménagement à Toulouse d'une partie des services de la Météorologie nationale (p. 6305).

Etat B, titre III : *Justice :*

- *favorable* à l'amendement n° 79 du Gouvernement (majore les crédits) (p. 6306).

Etat B, titre IV : *Intérieur :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 56 de M. Edmond Alphandéry (réduit les crédits) (p. 6307) ;

Banques et établissements financiers : prêts aux collectivités locales (p. 6307) ;

Collectivités locales :
- endettement (p. 6307) ;
- gestion (contrôles) (p. 6307).

Article 5 et état C *(dépenses en capital des services civils - ouvertures) :*

- *ses observations* sur les amendements du Gouvernement nos 80 à 85 (majorent ou réduisent des autorisations de programme et crédits de paiement) (p. 6312) ;

Enseignement secondaire (lycées) : crédits (p. 6312) ;

Equipement : routes (p. 6312) ;

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 6312) ;

Justice (crédits) (p. 6312) ;

Recherche (crédits) (p. 6312).

Après l'article 5 :

- *favorable* à l'amendement n° 86 du Gouvernement (annule une autorisation de programme et un crédit de paiement du budget de la recherche pour 1990) (p. 6312).

Article 14 *(régime fiscal du crédit-bail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Arthur Dehaine (supprime l'obligation de ventilation du prix du terrain et de celui de l'immeuble dans le prix de revente du contrat de crédit-bail) (p. 6316).

Article 16 *(modalités de réintégration des provisions pour implantation commerciale dans un état de la communauté européenne) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6316).

Article 17 *(aménagement du dispositif de taxation des bénéfices de certaines filiales établies à l'étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 52 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6316, 6317).

Article 18 *(aménagement de la déductibilité des intérêts versés à certains associés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6317).

Article 21 *(aménagement du dispositif d'incitation au rachat d'entreprise par les salariés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. Raymond Douyère (calcule le crédit d'impôt, bénéficiant à la société constituée pour le rachat de l'entreprise, au titre des intérêts d'emprunt, sur la base du taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur l'année précédant le rachat) (p. 6319).

Article 24 *(régime fiscal des opérations sur titres ou en devises réalisées par les banques) :*

- *favorable* à l'amendement n° 70 du Gouvernement (prend en compte, pour l'évaluation des titres, les écarts de conversion constatés depuis l'ouverture du premier exercice clos à compter du 31 décembre 1990) (p. 6322) ;

- *favorable* à l'amendement n° 71 du Gouvernement (précise les modalités d'étalement de la décote ou de la surprime entre les prix d'acquisition et de remboursement selon la nature des titres) (p. 6322) ;

- *soutient* les amendements nos 4 et 5 de la commission (de précision) : retirés (p. 6322) ;

- *favorable* aux amendements du Gouvernement nos 72 (de conséquence) et 73 (rédactionnel) (p. 6323) ;

- *favorable* à l'amendement n° 74 du Gouvernement (précise les conditions de transfert des titres de placement dans la catégorie des titres d'investissement) (p. 6323) ;

Impôts et taxes : droit fiscal (complexité) (p. 6323) ;

- *favorable* à l'amendement n° 75 du Gouvernement (prévoit la réintégration échelonnée d'une partie de la provision pour dépréciation en cas de transfert d'un titre de placement dans la catégorie des titres d'investissement) (p. 6323) ;

- *favorable* à l'amendement n° 76 du Gouvernement (applique les dispositions de l'article aux exercices clos à compter du 31 décembre 1990) (p. 6323).

Article 25 *(modalités d'option pour le paiement de l'impôt sur les sociétés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 58 de M. Gilbert Gantier (permet aux entreprises créées en 1990 d'exercer l'option jusqu'au 31 décembre 1990) (p. 6324).

Lois : rétroactivité (p. 6324).

Après l'article 25 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 59 de M. Gilbert Gantier (permet l'option pour le régime de groupe au titre de la première année d'assujettissement à l'impôt sur les sociétés) (p. 6324).

Article 28 *(exonération des droits de mutation du transfert des biens de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 6325) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

Article 32 *(régime fiscal du bail à réhabilitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (fait bénéficier les baux à réhabilitation de l'ensemble des déductions applicables aux revenus fonciers en supprimant le troisième alinéa du paragraphe I) : vote réservé (p. 6326) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rétablit la comptabilisation en recettes et la déduction simultanée des travaux d'amélioration effectués par le preneur en supprimant le dernier alinéa du paragraphe I) : vote réservé (p. 6326) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

Article 33 *(règles d'imposition des cessions de logiciels) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 6326) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

Article 34 *(conditions de déduction des cotisations d'assurance chômage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6327) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Arthur Dehaine (supprime le caractère rétroactif de l'article) (p. 6327) ;

Lois (rétroactivité) (p. 6327).

Article 36 *(règles applicables aux pensions alimentaires versées en cas d'adoption et à la contribution aux charges du mariage versée entre époux séparés de fait) :*

- *favorable* à l'amendement n° 63 corrigé de M. Raymond Douyère (précise que les époux en instance de séparation de corps ou de divorce et ayant été autorisés à avoir des résidences séparées font l'objet d'impositions distinctes jusqu'à décision judiciaire définitive de séparation de corps ou de divorce) (p. 6328) ;
- *favorable* à l'amendement n° 87 corrigé de M. Raymond Douyère (dispose que les époux séparés par décision de justice paient les dettes fiscales antérieures à la décision de séparation au prorata de leurs revenus respectifs) (p. 6328).

Article 37 *(reconduction du prélèvement social de 1 p. 100) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 29 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6329) ;

Parlement (rôle) (p. 6329) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 corrigé de la commission (étend au prélèvement social de 1 p. 100 le bénéfice de l'article L. 80 du livre des procédures fiscales relatif à la compensation des dettes fiscales) (p. 6329) : vote réservé (p. 6330) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;
- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 6330) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

Après l'article 37 :

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Jean-Louis Masson (institue un abattement de 15 p. 100 sur la valeur locative de l'habitation des contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans et ayant élevé trois enfants ou plus pour le calcul de leur taxe d'habitation) (p. 6330).

Après l'article 38 :

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Jean-Louis Masson (institue un abattement de 2 000 000 F au titre de la résidence principale pour la base d'imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune) (p. 6330) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 61 corrigé de M. Edmond Alphandéry (institue un dégrèvement de 20 p. 100 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties au profit des exploitants agricoles, fermiers et métayers, le plafonne à 3 000 F par contribuable et crée une taxe départementale sur les surfaces de vente supérieures à 1 000 m² (assujetties à la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat) (p. 6331) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 60 de M. Yves Fréville (institue un fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle alimenté par un prélèvement de 1,5 p. 100 des bases nettes de la taxe et en organise sa répartition progressive au profit des départements en fonction de leur population) (p. 6331).

Article 39 *(conséquences des erreurs affectant les procédures de contrôle fiscal) :*

- *défavorable* aux amendements de suppression n°s 30 de M. Arthur Dehaine, 42 de M. Yves Fréville et 45 de M. Gilbert Gantier (p. 6333) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 corrigé de la commission (rédactionnel et de précision) : vote réservé (p. 6333) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

Article 40 *(aménagement du régime d'exonération de certaines pénalités fiscales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Gilbert Gantier (propose une nouvelle rédaction de l'article, maintenant la non-exigibilité de l'intérêt de retard mais supprimant celle des majorations, en cas d'insuffisance de déclaration n'excédant pas le dixième de la base d'imposition) (p. 6333) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) (p. 6333) : vote réservé (p. 6334) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [4 décembre 1990] (p. 6342) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Arthur Dehaine (supprime la limitation de 10 000 F de la tolérance du dixième en matière d'impôt sur le revenu) (p. 6334).

Article 41 *(règles applicables à la télétransmission des factures) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (autorise les mandataires des entreprises à déposer la demande d'autorisation auprès de l'administration en vue de recourir à la télétransmission des factures) : rectifié par le Gouvernement (autorise les groupements d'entreprises à déposer la demande d'autorisation) : vote réservé (p. 6335) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de coordination) : rectifié par le Gouvernement (substitue les groupements d'entreprises aux mandataires) : vote réservé (p. 6335) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 55 de M. Arthur Dehaine (supprime le paragraphe IV de l'article relatif au contrôle inopiné par l'administration du fonctionnement des systèmes de télétransmission) (p. 6335) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (précise que le contrôle inopiné par l'administration prévu par le paragraphe IV de l'article est réalisé aux seules fins de vérifier le fonctionnement des systèmes de télétransmission) (p. 6335) : vote réservé (p. 6336) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342) ;

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 6335) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (précise que le contrôle inopiné par l'administration du fonctionnement des systèmes de télétransmission ne relève pas des procédures de contrôle régies par l'ensemble des articles L. 10 à L. 54 A du livre des procédures fiscales) : vote réservé (p. 6336) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;
- *favorable* à l'amendement n° 92 du Gouvernement (précise que les procès-verbaux établis, au titre du contrôle inopiné par l'administration du fonctionnement des systèmes de télétransmission, ne peuvent donner lieu à des notifications de redressement qu'à l'issue d'une des procédures de contrôle prévues par les articles L. 10 à L. 54 A du livre des procédures fiscales) (p. 6336) ;

Impôts et taxes : contrôle fiscal (p. 6336) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (substitue une procédure d'habilitation des agents chargés du contrôle inopiné du fonctionnement des systèmes de télétransmission à la règle de détermination de leurs qualifications) : vote réservé (p. 6336) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

Article 42 *(exonération de T.V.A. des locations de logements meublés) :*

- *soutient* les amendements n°s 19 et 20 de la commission (rédactionnels) : votes réservés (p. 6336) : adoptés après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;

- *favorable* à l'amendement n° 64 de M. Jean-François Delahais (exonère de droit de bail les locations saisonnières classées tourisme) (p. 6337).

Après l'article 42 :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de M. Jean-Louis Masson (exonère de la T.V.A. les locations d'emplacement de stationnement de véhicules n'ayant pas un caractère commercial) (p. 6337).

Article 43 *(simplification du barème de l'impôt sur les spectacles et adaptation des sanctions applicables en matière de billetterie) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (précise que les dispositions de l'article s'appliquent aux recettes perçues à compter du 1er janvier 1991) : vote réservé (p. 6338) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400) ;

Article 48 *(extension du champ d'application de la saisie conservatoire en matière douanière) :*

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de suppression) : retiré (p. 6339).

- *favorable* à l'amendement n° 78 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article) (p. 6339).

Article 50 *(institution d'un droit par hectolitre de lait au profit de l'institut national des appellations d'origine) (I.N.A.O.) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 6339).

Avant l'article 51 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 44 de M. Edmond Alphandéry (traduit en termes budgétaires l'application de la contribution sociale généralisée aux agents de l'Etat en abaissant le taux de la retenue pour pension et en opérant un abattement de 42 F sur le montant mensuel de cette retenue) (p. 6339).

Article 51 *(modification des modalités de recouvrement des taxes et redevances applicables aux utilisateurs d'installations de télécommunications à usage privé) :*

- *soutient* les amendements n°s 23 et 24 de la commission (rédactionnels) : votes réservés (p. 6341) : adoptés après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

Après l'article 51 :

- *favorable* à l'amendement n° 89 du Gouvernement (précise que les factures de France Télécom pour lesquelles un état exécutoire a été émis et notifié au débiteur avant le 1er janvier 1991 seront recouvrées par l'Etat selon les procédures afférentes à ces titres) (p. 6341).

Article 55 *(modification de l'article 36 de la loi de finances pour 1984, modifié par l'article 71 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 6341) : adopté après application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

- *ses observations* sur l'amendement n° 90 du Gouvernement (propose une nouvelle rédaction de l'article, simplifiant la définition du « service antenne » et l'exonérant de la taxe, perçue au profit du compte de soutien de l'industrie cinématographique et de l'industrie des programmes audiovisuels, lorsque le montant de l'abonnement mensuel à ce service est inférieur à 35 F) (p. 6342).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1990] :

Parlement : commission mixte paritaire (accord intervenu et modifications apportées au projet) (p. 7117).

RICHARD (Lucien)

Député de la Loire-Atlantique

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Prêts bonifiés pour les étudiants :** financement des études ; proposition de loi R.P.R. n° 829 ; inscription à l'ordre du jour [30 mai 1990] (p. 1794).

orales sans débat :

- **n° 285,** posée le 12 juin 1990 : **retraites : généralités (bénéficiaires)** (p. 2347). Appelée le 15 juin 1990 : mères d'enfants handicapés ; affiliation à l'assurance vieillesse ; attitude des C.O.T.O.R.E.P. ; définition du handicap mental (p. 2509, 2510)

- **n° 340,** posée le 4 décembre 1990 : **élevage (bovin et ovin)** (p. 6382). Appelée le 7 décembre 1990 : bovins et ovins : soutien du marché ; importations sauvages de l'ex-R.D.A. ; G.A.T.T. : négociations difficiles (p. 6532, 6533).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Agriculture (crédits, difficultés) (p. 3809, 3810).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3810).

Défense : crise du Golfe (coût) (p. 3776) ;

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3810).

Entreprises : investissements (p. 3809).

Impôt sur les sociétés : taux différents selon l'affectation des bénéfices (p. 3810).

Plus-values (imposition) (p. 3810).

Prévisions et projections économiques (p. 3810).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3810).

T.V.A. :
- taux majoré (baisse) (p. 3810).
- taux normal (p. 3810).

RIGAL (Jean)

Député de l'Aveyron

(2e circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Modernisation sociale des P.M.E.-P.M.I. :** qualification des emplois ; développement de la formation des personnels [9 mai 1990] (p. 1088).

RIGAUD (Jean)

Député du Rhône

(5e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Questions* [16 novembre 1990].

Transports en commun : Province : transports collectifs urbains (tarification et financement) (p. 5437).

RIMAREIX (Gaston)

Député de la Creuse

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Rapporteur du projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228) [12 avril 1990] (p. 379).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Secrétaire de cette délégation [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6693).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut et au capital de la régie nationale des usines Renault (n° 1228) [*J.O.* du 8 juin 1990] (p. 6746).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 8 juin 1990] (p. 6746).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Daniel Goulet tendant à la constitution d'une commission d'enquête visant à déterminer les conditions d'application des directives communautaires, d'une part en matière de production et de commercialisation des produits agricoles et notamment des viandes, d'autre part sur le contrôle de l'utilisation des anabolisants, et à proposer des solutions pour remédier aux insuffisances constatées (n° 1582) [4 octobre 1990] (p. 3411).

Rapporteur de la proposition de résolution de M. Louis Mermaz tendant à la création d'une commission d'enquête sur les distorsions de concurrence sur les marchés de la viande, plus particulièrement bovine et ovine (n° 1591) [4 octobre 1990] (p. 3411).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (industrie et aménagement du territoire : aménagement du territoire) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Président de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Rapport, fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur la proposition de loi (n° 1001) tendant à rendre identique, pour les médicaments et les autres produits, la **durée effective de la protection assurée par les brevets (n° 1208)** [3 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur le projet de loi (n° 1228) relatif au **statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1287)** [19 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, sur la proposition de loi (n° 1398), modifiée par le Sénat, tendant à rendre **identique, pour les médicaments et autres produits, la durée effective de la protection assurée par les brevets (n° 1414)** [6 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du **projet de loi** relatif au **statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1420)** [7 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le projet de loi modifié par le Sénat relatif au **statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1454)** [13 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges, en vue de la lecture définitive du projet de loi relatif **au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1525)** [27 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission de la production et des échanges sur les propositions de résolution :

1/ (n° 1582) de M. Daniel Goulet tendant à la constitution d'une **commission d'enquête** visant à déterminer les **conditions d'application des directives communautaires,** d'une part **en matière de production et de commercialisation des produits agricoles** et notamment **des viandes,** d'autre part sur le **contrôle de l'utilisation des anabolisants,** et à proposer des **solutions pour remédier aux insuffisances constatées,**

2/ (n° 1591) de M. Louis Mermaz tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les **distorsions de concurrence sur les marchés de la viande plus particulièrement bovine et ovine (n° 1624)** [4 octobre 1990]

Avis fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome VIII : **industrie et aménagement du territoire (n° 1640)** [10 octobre 1990].

Rapport d'information déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes instituée par l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 modifiée sur le **volet agricole des négociations de l'Uruguay Round (n° 1764)** [5 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Bas et moyens salaires :** revalorisation ; croissance économique ; réduction des inégalités ; S.M.I.C. ; négociations salariales [16 mai 1990] (p. 1390, 1391).

orales sans débat :

- **n° 254,** posée le 4 mai 1990 : **agriculture (aides et prêts : Creuse)** (p. 1073). Appelée le 11 mai 1990 : profanation de sépultures à Carpentras ; prêts bonifiés ; financement ; répartition entre les départements (p. 1184, 1185).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à rendre identique, pour les médicaments et les autres produits, la durée effective de la protection assurée par les brevets (n° 1208).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Rapporteur.

Industrie pharmaceutique (p. 442).

Médicaments :
- commerce extérieur (p. 442) ;
- médicaments génériques (p. 442) ;
- prix (p. 442).

Parlement (revalorisation) (p. 442).

Propriété intellectuelle : brevets :
- certificat complémentaire de protection (création) (p. 442) ;
- Communautés européennes (réglementation) (p. 442) ;
- concurrence étrangère (p. 442) ;
- produits agrochimiques et phytosanitaires (p. 442) ;
- protection (augmentation de la durée) (p. 442).

Recherche (p. 442).

Sécurité sociale (p. 442).

Deuxième lecture :

Rapporteur suppléé par : *Bachy (Jean-Paul)* [11 juin 1990] (p. 2268).

- **Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 avril 1990] :

Automobiles et cycles :
- emploi et effectifs (p. 749) ;
- Peugeot P.S.A. (alliance franco-française) (p. 748) ;
- poids lourds (p. 748).

Commerce extérieur :
- concurrence internationale (p. 747, 748, 749) ;
- marché européen (restrictions d'importations) (p. 748, 749).

Parlement : information (p. 748).

Politique économique et sociale : économie mixte (p. 749).

Régie nationale des usines Renault :
- capital : ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 748, 749) ;
- conseil d'administration (composition) (p. 748, 749) ;
- endettement (p. 748) ;
- Etat (garanties) (p. 748, 749) ;
- évaluation (p. 749) ;
- historique (p. 747) ;
- personnel : situation juridique (p. 749) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 747, 748, 749) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 748) ;
- Volvo :
  - accord Renault-Volvo (p. 749) ;
  - lettre d'intention (p. 748).

Discussion des articles [27 avril 1990] :

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (précise que la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983 sur la démocratisation du secteur public s'applique à la société anonyme Renault) (p. 848) : adopté (p. 849) :

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit l'intitulé exact du registre du commerce et des sociétés) : adopté (p. 849).

Article 2 *(statut et organes dirigeants de la société anonyme) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jacques Brunhes (substitue aux deux premiers alinéas une disposition réaffirmant la structure des organes dirigeants prévue par l'ordonnance du 16 janvier 1945) (p. 851) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 851) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 33 de M. Roger Gouhier (substitue aux alinéas 3 à 6 des dispositions qui augmentent la représentation des salariés élus au conseil d'administration, prévoient celle des usagers de l'automobile et permettent une procédure de consultation du personnel de Renault) (p. 852).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 juin 1990] :

Automobiles et cycles : industrie automobile (p. 2515).

Commerce extérieur :
- Japon (menace des importations japonaises) (p. 2515) ;
- marché européen (restrictions d'importations) (p. 2515).

Communautés européennes : directives (remboursement de la dette de Renault) (p. 2515).

Régie nationale des usines Renault :
- capital :
  - ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 2514) ;
  - participation des salariés (p. 2514, 2515) ;
- endettement (p. 2515) ;
- évaluation (p. 2515) ;
- historique (p. 2515) ;
- personnel : situation juridique (p. 2515) ;
- secteur public (maintien de Renault dans le secteur public) (p. 2515) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 2514) ;
- Volvo : accord Renault-Volvo (p. 2514, 2515) ;

Sénat (texte) (p. 2514).

Discussion des articles [15 juin 1990] :

Article 1er *(statut de la régie Renault) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime le premier alinéa relatif à l'introduction de l'actionnariat des salariés) : adopté (p. 2518).

Article 2 *(statut et organes dirigeants de la société anonyme) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rétablit l'article) : adopté (p. 2518).

Article 3 supprimé par le Sénat *(ouverture du capital) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit l'article) : adopté (p. 2518).

Article 5 supprimé par le Sénat *(actions et certificats d'investissement) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rétablit l'article) : adopté (p. 2519).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [28 juin 1990] :

Dernier texte adopté par l'Assemblée (p. 3095).

- Observations sur le rappel au règlement de : *Brunhes (Jacques)* [26 avril 1990] (p. 753).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Assemblée nationale ; amendements (irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1204).

Etat : rapports financiers entre l'Etat, les collectivités locales et les exploitants (p. 1204).

Parlement ; rôle et contrôle (p. 1204).

Personnel :
- emploi et effectifs (p. 1204) ;
- personnels hautement qualifiés (recrutement et contractualisation) (p. 1204) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1204) ;
- syndicats (p. 1204).

Poste (La) :
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1204) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1204).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1204) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1204) ;
- endettement (p. 1204) ;
- missions (institution d'un cahier des charges) (p. 1204) ;
- privatisation (processus) (p. 1204) ;
- prix (politique tarifaire) (p. 1204) ;
- service public (modernisation) (p. 1204, 1205) ;
- usagers (défense et égalité de traitement) (p. 1204).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Généralités (p. 1719).

Collectivités locales : inégalités des ressources (p. 1719).

Communautés européennes : politiques régionales (partenariat) (p. 1718).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1718).

Démographie (déséquilibre français et européen) (p. 1718).

Etat : rôle (p. 1718, 1719).

Industrie : localisation (aides à l'implantation) (p. 1719).

Organismes et structures : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R) (p. 1718).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 1719).

Politique économique :
- crise (p. 1718) ;
- emploi (p. 1718).

Régions :
- compétences (p. 1719) ;
- Ile-de-France : réorganisation et équilibrage Paris/province (p. 1718) ;
- solidarité inter-régionale (p. 1718, 1719).

Transports :
- infrastructures (p. 1719) ;
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1719).

Zones rurales : désertification (p. 1718).

- Conclusions du rapport de la commission de la production et des échanges sur la proposition de résolution de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur les distorsions de concurrence sur les marchés de la viande plus particulièrement bovine et ovine (n° 1591) et la proposition de résolution de M. Daniel Goulet tendant à la constitution d'une commission d'enquête visant à déterminer les conditions d'application des directives communautaires, d'une part en matière de production et de commercialisation des produits agricoles, et notamment des viandes, d'autre part sur le contrôle de l'utilisation des anabolisants, et à proposer des solutions pour remédier aux insuffisances constatées (n° 1582)

Rapporteur.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles : discussion commune [5 octobre 1990] :

Commerce et artisanat (intermédiaires) (p. 3423).

Commerce extérieur : négociations du G.A.T.T. (p. 3423).

Commission d'enquête : création (p. 3422, 3423).

Communautés européennes :
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la Communauté (p. 3423) ;
- législation communautaire sur les anabolisants (p. 3423) ;
- politique agricole commune (p. 3423).

Crise agricole (p. 3423).

Impôts et taxes : disparités fiscales (p. 3423).

Prix et concurrence :
- distorsion de concurrence (p. 3423) ;
- effondrement des cours des viandes ovine et bovine (p. 3423).

Régions (p. 3423).

Risques naturels : sécheresse (p. 3423).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : aménagement rural (p. 3654).

Commerce extérieur :
- excédent commercial des produits agricoles (p. 3653) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3653, 3654) ;
- viandes (p. 3653).

Commercialisation (intermédiaires) (p. 3653).

Communautés européennes :
- harmonisation fiscale (p. 3653) ;
- politique agricole commune (p. 3654).

Crise agricole (p. 3652, 3653).

Elevage :
- crise de l'élevage (p. 3653) ;
- bovins (p. 3653) ;
- ovins (p. 3653).

Exploitants agricoles : revenu (p. 3653).

Exploitations agricoles : successions et transmission des exploitations (p. 3653).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3653).

Lait et produits laitiers (quotas) (p. 3653).

Marchés agricoles (p. 3653).

Primes (p. 3654).

Prix agricoles (p. 3654)

Risques naturels : sécheresse (p. 3653).

T.V.A. (p. 3653).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [6 novembre 1990] :

Administration : déconcentration et maintien des services publics dans les zones fragiles (p. 4821).

Aménagement rural (p. 4820, 4821).

Collectivités locales : ressources financières (péréquation) (p. 4821) ;

Communes : coopération intercommunale et développement local (p. 4821).

Décentralisation (p. 4821).

Gouvernement : ministère de l'industrie et aménagement du territoire :

- budget de l'aménagement du territoire : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4820) ;
- ministère de l'aménagement du territoire : rattachement au Premier ministre (p. 4821).

Organismes et structures : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 4820).

Prévisions et projections économiques : lancement de programmes de prospective (p. 4821)

Primes : prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) pour les petits projets (p. 4820).

Régions :

- Limousin (p. 4821) ;
- Rhône-Alpes (p. 4821).

Transports :

- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 4821) ;
- voirie : routes et autoroutes (schéma directeur) (p. 4821).

Urbanisme : schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) (p. 4821).

RIMBAULT (Jacques)

Député du Cher

(2e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Vote des crédits* [7 novembre 1990] :

Après l'article 47 :

- *soutient* l'amendement n° 104 de M. Louis Pierna (instaure un contrôle parlementaire sur le commerce des armes) (p. 4943) : rejeté au scrutin public (p. 4944) ;
- *soutient* l'amendement n° 105 de M. Louis Pierna (impose au Gouvernement la présentation à l'ouverture de chaque session d'un rapport sur la situation des arsenaux et établissements de l'État) (p. 4944) : rejeté (p. 4945).

RINCHET (Roger)

Député de la Savoie

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

ROBIEN (Gilles de)

Député de la Somme

(2e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les conditions dans lesquelles a été évalué le **coût du tracé du Train à Grande Vitesse Nord (n° 1425)** [7 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Affaires et morale en politique :** indépendance de la justice ; affaires ; fonctionnement de la démocratie en France ; réforme du conseil supérieur de la Magistrature (étude en cours) [28 novembre 1990] (p. 6119, 6120, 6121).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1850).

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 décembre 1990] :

Aménagement du territoire : urbanisation (développement) (p. 7020).

Associations : vie associative (insuffisance) (p. 7022).

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (réforme) (p. 7021).

Communes : action sociale et solidarité financière (p. 7021).

Etat (défaillance) (p. 7020).

Justice (dysfonctionnement) (p. 7020).

Logement et habitat : logement social (réhabilitation, développement, conditions d'attribution) (p. 7021).

Politique de la ville (moyens et principes) (p. 7020, 7021).

Quartiers : rénovation et développement social (p. 7020, 7021, 7022, 7023).

ROCARD (Michel)

Premier ministre

DEPOTS

Projet de loi modifiant la loi n° 68-943 du 30 octobre 1968 relative à la **responsabilité civile** dans le domaine de l'**énergie nucléaire (n° 1178)** [2 avril 1990]. - Lettre du Premier ministre, en date du 11 avril 1990, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de Wallis-et-Futuna sur ce projet.

Projet de loi autorisant la **ratification du protocole** portant modification de la **convention du 29 juillet 1960** sur la **responsabilité civile** dans le **domaine de l'énergie nucléaire,** amendée par le protocole additionnel du 28 janvier 1964 et du **protocole** portant modification de la **convention du 31 janvier 1963** complémentaire à la convention de Paris du 29 juillet 1960 sur la **responsabilité civile** dans le **domaine de l'énergie nucléaire,** amendée par le protocole additionnel du 28 janvier 1964 **(n° 1179)** [2 avril 1990]. - Lettre du Premier ministre, en date du 11 avril 1990, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna sur ce projet.

Projet de loi relatif à la **protection des personnes** contre les **discriminations** en raison de leur **état de santé** ou de leur **handicap (n° 1182)** [2 avril 1990].

Projet de loi organique relatif au **financement de la campagne** en vue de l'élection du Président de la République et de celle des députés **(n° 1183)** [2 avril 1990].

Projet de loi relatif à **l'indemnisation des commissions d'office en matière pénale** dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte **(n° 1186)** [2 avril 1990].

Projet de loi modifiant le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'**indépendance des membres des tribunaux administratifs** et des cours administratives d'appel **(n° 1188)** [2 avril 1990].

Projet de loi portant réforme de la **Cour de discipline budgétaire et financière (n° 1189)** [2 avril 1990].

Projet de loi relatif à la **force maritime de complément (n° 1190)** [2 avril 1990].

Projet de loi modifiant la loi n° 69-441 du 20 mai 1969 sur les **transports maritimes d'intérêt national (n° 1191)** [2 avril 1990].

Projet de loi relatif à la **fonction publique territoriale** et portant modification de certains articles du code des **communes (n° 1193)** [2 avril 1990].

Projet de loi relatif au corps des **ingénieurs électroniciens** des systèmes de la **sécurité aérienne (n° 1194)** [2 avril 1990].

Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de **formation des personnels enseignants**, et portant diverses dispositions relatives à l'**éducation nationale (n° 1200)** [2 avril 1990].

Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un **contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203)** [2 avril 1990].

Projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel **(n° 1204)** [2 avril 1990].

Rapport sur l'exécution, au titre de l'année 1988, de la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'**emploi des travailleurs handicapés** [2 avril 1990] (p. 9).

Rapport sur l'application des articles L. 461-1 et L 461-5 du **code du travail** [2 avril 1990] (p. 9).

Rapport sur l'application de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au **développement et à la protection de la montagne** [2 avril 1990] (p. 9).

Rapport sur l'application de l'**article 79 de la loi de finances pour 1990** [3 avril 1990] (p. 56).

Projet de loi portant **réforme** de certaines **professions judiciaires et juridiques (n° 1210)** [4 avril 1990]. – Lettre du Premier ministre, en date du 31 mai 1990, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française de Wallis et Futuna sur ce projet.

Projet de loi relatif à l'**exercice sous forme de sociétés des professions libérales** soumises à un **statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211)** [4 avril 1990]. – Lettre du Premier ministre, en date du 13 juin 1990, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna sur ce projet.

Projet de loi relatif au **statut** et au **capital** de la **régie nationale des usines Renault (n° 1228)** [11 avril 1990].

Projet de loi relatif à l'**organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229)** [11 avril 1990].

Projet de loi relatif à l'**organisation** de la **profession de sage-femme** et à l'**organisation** de certaines **professions d'auxiliaires médicaux (n° 1230)** [11 avril 1990].

Projet de loi relatif au **crédit formation**, à la **qualité** et au **contrôle de la formation professionnelle continue** et modifiant le Livre IX du code du travail **(n° 1231)** [11 avril 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de l'**Union des Républiques socialistes soviétiques** relatif à la **coopération pour la formation des hommes dans le domaine économique (n° 1232)** [11 avril 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation du Traité sur l'**enregistrement international des œuvres audiovisuelles (n° 1233)** [11 avril 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de **coopération scientifique, technique et culturelle** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République populaire Lao (n° 1234)** [11 avril 1990].

Lettre, en date du 13 avril 1990, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna sur le projet de loi, déposé au Sénat, relatif à la **propriété industrielle** [*J.O.* du 14 avril 1990] (p. 4626).

Lettre, en date du 13 avril 1990, relative à la consultation de l'assemblée territoriale de la Polynésie française sur le projet de loi, déposé au Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française [*J.O.* du 14 avril 1990] (p. 4626).

Projet de loi portant création de l'**Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293)** [25 avril 1990].

Projet de loi portant **statut des baux professionnels (n° 1321)** [2 mai 1990].

Projet de loi relatif à la **révision générale des évaluations des immeubles** retenus pour la **détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322)** [2 mai 1990].

Lettre, en date du 26 avril 1990, relative à la **consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna sur le projet de loi, autorisant l'approbation d'une convention sur la protection des ressources naturelles** et de l'environnement de la région du Pacifique Sud (ensemble une annexe), ainsi que d'un protocole de coopération dans les interventions d'urgence contre les incidents générateurs de pollution de la région du Pacifique Sud et d'un protocole sur la prévention de la pollution de la région du Pacifique Sud résultant de l'immersion de déchets (ensemble quatre annexes) **(n° 1326)** [3 mai 1990] (p. 1030).

Lettre rectificative au projet de loi (n° 1077) favorisant la **stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1332)** [9 mai 1990].

Projet de loi relatif à la **participation des organismes financiers** à la **lutte contre le blanchiment des capitaux** provenant du **trafic de stupéfiants (n° 1338)** [10 mai 1990]. – Lettre du Premier ministre, en date du 31 mai 1990, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, de la Polynésie française de Wallis-et-Futuna, sur ce projet.

Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative aux **droits de l'enfant (n° 1350)** [15 mai 1990].

Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration (n° 1366) [22 mai 1990].

Projet de loi portant **diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1394)** [23 mai 1990].

Projet de loi modifiant le code civil et relatif à la **responsabilité du fait du défaut de sécurité des produits (n° 1395)** [23 mai 1990].

Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire (n° 1399) [29 mai 1990].

Projet de loi relatif à la **lutte contre le tabagisme** et à la **lutte contre l'alcoolisme (n° 1418)** [6 juin 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création de la **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement** (ensemble deux annexes et une déclaration) **(n° 1478)** [19 juin 1990].

Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [27 juin 1990].

Projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux **conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** et à **l'agence centrale des organismes de sécurité sociale** et portant dispositions transitoires **(n° 1580)** [27 août 1990].

Projet de loi d'orientation relatif à **l'administration territoriale de la République (n° 1581)** [27 août 1990].

Déclaration du Gouvernement sur **la situation au Moyen-Orient (n° 1584)** [27 août 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation du protocole pour la **répression d'actes illicites contre la sécurité des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (n° 1586)** [27 août 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation de la convention pour la **répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime (n° 1587)** [27 août 1990].

Projet de loi relatif aux **atteintes à la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes fixes situées sur le plateau continental (n° 1588)** [27 août 1990].

Projet de loi relatif à la **partie législative des Livres II, IV et V (nouveaux) du code rural (n° 1589)** [2 octobre 1990].

Projet de loi relatif à la **partie législative du code forestier (n° 1590)** [2 octobre 1990].

Projet de loi sur la **réglementation des télécommunications (n° 1592)** [2 octobre 1990].

Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [2 octobre 1990].

Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant **l'agriculture et la forêt (n° 1621)** [3 octobre 1990].

Projet de loi portant dispositions relatives à la **santé publique** et aux **assurances sociales (n° 1626 rectifié)** [4 octobre 1990].

Lettre rectificative au **projet de loi de finances** (n° 1593) **pour 1991 (n° 1627)** [4 octobre 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation d'un **accord** entre le **Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement de la République populaire de Bulgarie**, sur le **statut des modalités de fonctionnement des centres culturels (n° 1641)** [10 octobre 1990].

Projet de loi tendant au **développement de l'emploi par la formation dans les entreprises**, à **l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661)** [24 octobre 1990].

Projet de loi autorisant la **ratification de la quatrième convention ACP/CEE (et documents connexes)**, signée à Lomé le 15 décembre 1989 ; **l'approbation de l'accord interne de 1990 relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté**, fait à Bruxelles le 17 juillet 1990 ; **l'approbation de l'accord interne relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour l'application de la quatrième convention ACP/CEE (n° 1660)** [24 octobre 1990].

Projet de loi portant **statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692)** [5 novembre 1990].

Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694) [7 novembre 1990].

Projet de loi de **finances rectificative pour 1990 (n° 1714)** [19 novembre 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation d'une **convention d'assistance administrative mutuelle pour la prévention, la recherche et la répression des fraudes douanières** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **République du Mali (n° 1761)** [22 novembre 1990].

Projet de loi relatif à **l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international** et à **l'approbation par la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international (n° 1766)** [28 novembre 1990].

Projet de loi modifiant le **code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et relatif à l'institution nationale des invalides (n° 1765)** [5 décembre 1990].

Projet de loi autorisant la **ratification du Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (n° 1786)** [5 décembre 1990].

Projet de loi autorisant l'approbation de l'**accord entre le Gouvernement de la République française** et le **Gouvernement de la République populaire et démocratique d'Ethiopie** en vue d'**éviter la double imposition en matière de transport aérien (n° 1828)** [12 décembre 1990].

Déclaration du Gouvernement sur la **politique de la ville (n° 1850)** [18 décembre 1990].

Projet de loi portant **réforme hospitalière (n° 1876)** [19 décembre 1990].

Projet de loi portant **règlement définitif du budget de 1989 (n° 1877)** [19 décembre 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Lajoinie (André) :*** **lutte contre les inégalités sociales :** S.M.I.C. ; sécurité sociale ; R.M.I ; logement social ; dépenses d'armement [4 avril 1990] (p. 70, 71, 72).

- ***Goldberg (Pierre) :*** **retraite à soixante ans** : financement [18 avril 1990] (p. 414, 415).

- ***Hyest (Jean-Jacques) :*** **affaire Nucci : indépendance de la justice :** affaire du Carrefour du développement ; commission nationale du contrôle du financement des partis [25 avril 1990] (p. 631, 632).

- ***Gatel (Jean) :*** **attitude du président du Front national :** déclarations de M. Le Pen ; légalité républicaine ; proposition de loi du parti communiste sanctionnant les incitations au racisme [2 mai 1990] (p. 875, 876).

- ***Lorgeoux (Jeanny) :*** **décision du tribunal international relative au contentieux franco-néo-zélandais :** Rainbow Warrior ; rapatriement du lieutenant-colonel Mafart et du commandant Prieur ; constitution d'un fonds destiné au développement des relations entre la France et la Nouvelle-Zélande [9 mai 1990] (p. 1087, 1088).

- ***Pons (Bernard)* : crimes à caractère raciste ; mesures prises par le Gouvernement** : lutte et prévention ; moyens donnés aux forces de police ; enquêtes [16 mai 1990] (p. 1386, 1387).

- ***Millon (Charles)* : politique de l'immigration** : table ronde de Matignon ; intégration ; mesures nouvelles envisagées [23 mai 1990] (p. 1652, 1653).

- ***Vaillant (Daniel)* : Ile-de-France : infrastructures ; spéculation foncière** : zone de la Plaine-Saint-Denis ; projet d'aménagement [30 mai 1990] (p. 1785, 1786).

- ***Michel (Jean-Pierre)* : résultat de la table ronde sur l'immigration** : politique gouvernementale ; intégration ; attitude de l'opposition [30 mai 1990] (p. 1786, 1787).

- ***Méhaignerie (Pierre)* : inégalités sociales** : élaboration d'un bilan économique et social de la France en 1990 ; comparaison avec celui de 1981 ; emploi ; formation ; revenus du travail et du capital [6 juin 1990] (p. 2076, 2077).

- ***Dominati (Jacques)* : déclaration de M. le Président de la République sur les inégalités sociales** : droit à l'emploi ; spéculation boursière et immobilière ; marchés financiers ; infractions [6 juin 1990] (p. 2078, 2079).

- ***Dimeglio (Willy)* : politique de la France en Afrique** : situation économique et politique ; démocratie ; aide de la France ; utilisation ; remise de dettes ; conférence de La Baule ; information du Parlement [20 juin 1990] (p. 2673, 2674, 2675).

- ***Méhaignerie (Pierre)* : conséquence de l'unification allemande** : modalités fixées par le traité de Moscou du 12 septembre ; problèmes soulevés par l'intégration progressive de l'ancienne R.D.A au sein de la C.E.E ; chances pour les entreprises françaises [3 octobre 1990] (p. 3283, 3284).

- ***Bellon (André)* : situation dans le Golfe Persique** : invasion du Koweït par l'Irak ; attitude de la France ; fermeté dans l'application de l'embargo et solidarité internationale dans le cadre de l'O.N.U. [3 octobre 1990] (p. 3287, 3288).

- ***Lajoinie (André)* : situation dans le Golfe Persique** : invasion du Koweït par l'Irak ; attitude de la France ; application ferme de l'embargo maritime et aérien [3 octobre 1990] (p. 3290, 3291).

- ***Brard (Jean-Pierre)* : événements de Vaulx-en-Velin** : attitude de la police ; inégalités sociales ; délinquance des jeunes ; enquête ; poursuites judiciaires ; conciliation pénale ; politique sociale du Gouvernement : priorité à l'éducation et lutte contre le chômage [10 octobre 1990] (p. 3545, 3546).

- ***Vignoble (Gérard)* : événements de Vaulx-en-Velin** : politique de la ville ; enseignement et formation professionnelle ; moyens de la police [10 octobre 1990] (p. 3546, 3547).

- ***Millon (Charles)* : événements de Vaulx-en-Velin** : cohésion de la société française ; budget de l'éducation nationale ; politique du logement social ; construction de prisons [10 octobre 1990] (p. 3547, 3548).

- ***Perben (Dominique)* : événements de Vaulx-en-Velin** : maintien de l'ordre public ; politique de la ville ; rôle des maires et du Conseil national des villes ; décentralisation [10 octobre 1990] (p. 3550, 3551).

- ***Queyranne (Jean-Jack)* : événements de Vaulx-en-Velin** : violences ; politique de la ville et de réhabilitation urbaine ; insertion des jeunes [10 octobre 1990] (p. 3552, 3553).

- ***Montdargent (Robert)* : difficultés de la jeunesse** : situation dans l'enseignement ; perspectives de la jeunesse ; comité interministériel de la jeunesse ; chômage ; lutte et prévention ; objectif de 80 p. 100 de réussite au baccalauréat ; crédit-formation ; banlieues [24 octobre 1990] (p. 4255, 4256, 4257).

- ***Bocquet (Alain)* : contribution sociale généralisée** : politique agricole commune ; sécurité sociale : financement ; justice sociale ; avenir de la protection sociale [7 novembre 1990] (p. 4878 à 4880).

- ***Lajoinie (André)* : inscription de crédits budgétaires pour l'éducation** : moyens financiers (augmentation) ; élèves (augmentation du nombre) ; création de 4700 postes d'A.T.O.S. ; effectifs de professeurs ; préparation à la vie active [14 novembre 1990] (p. 5274, 5275).

- ***Juppé (Alain)* : dégradation de l'autorité de l'Etat** : pouvoirs publics : perspectives ; chômage ; enseignement : priorité ; immigration : contrôle ; ordre public : maintien en Corse ; agriculture : crise [14 novembre 1990] (p. 5280, 5281, 5282).

- ***Lise (Claude)* : diffamation par la droite des députés n'ayant pas voté la motion de censure** : députés d'outre-mer diffamés ; motion de censure ; attitude de certains députés envers les territoires d'outre-mer ; politique économique et sociale dans les D.O.M. (promotion et décentralisation) [21 novembre 1990] (p. 5775, 5776, 5777).

- ***Asensi (François)* : implantation du grand stade à Tremblay-en-France** : football : accueil en France du Mondial de 1998 ; desserte du site retenu ; aménagement de la banlieue : rééquilibrage [28 novembre 1990] (p. 6115, 6116).

- ***Le Foll (Robert)* : problèmes sociaux dans les grandes villes et leurs banlieues** : banlieues 1989 : ouverture des assises par le Président de la République ; mesures gouvernementales : prêts bonifiés pour la réhabilitation des H.L.M ; maîtrise foncière et solidarité fiscale entre communes : deux projets de loi au printemps 1991 [5 décembre 1990] (p. 6391, 6392, 6393).

- ***Barrot (Jacques)* : mesures fiscales concernant les départements** : bases fiscales : répartition ; inégalités entre les collectivités locales ; fonds interdépartemental de solidarité de la taxe professionnelle : création [12 décembre 1990] (p. 6747).

- ***Denlau (Jean-François)* : Golfe, article 35 de la Constitution : résolution des Nations Unies** : déclaration de guerre : titre V de la Constitution, article 35 ; résolution des Nations Unies ; Président de la République : chef des armées ; chapitre VII de la Charte de l'O.N.U. : recours à la force armée laissée à l'initiative de chaque membre [12 décembre 1990] (p. 6748, 6749).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - champ d'application (p. 590) ;
  - comparaisons internationales (p. 591) ;
  - effets juridiques (p. 590) ;
  - procédures juridictionnelles (alourdissement) (p. 590, 591) ;
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 592) ;
- révision :
  - précédent de 1974 (p. 590) ;
  - référendum d'initiative populaire (p. 592).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 590, 593).

Magistrature (indépendance) (p. 592).

Parlement (droits) :
- abaissement (p. 590) ;
- restauration (p. 592).

Partis et mouvements politiques (« préoccupations partisanes ») (p. 591, 592).

Pouvoirs du Conseil constitutionnel (indépendance) (p. 590).

Président de la République (engagements) (p. 593).

Traités et conventions (mise en cause des normes de droit interne par les juridictions internationales) (p. 591).

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture [28 avril 1990] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 861).

Automobiles et cycles : recherche (p. 861).

Commerce extérieur :
- concurrence internationale (p. 861) ;
- Japon (menace des importations japonaises) (p. 861).

Régie nationale des usines Renault : Volvo (accord Renault-Volvo) (p. 861).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 82 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 4 mai 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [9 mai 1990] :

« Affaires » : Carrefour du développement (publication du rapport de la Cour des comptes) (p. 1107).

Affaires étrangères :
- changements démocratiques à l'Est et au Sud (p. 1104) ;
- Greenpeace (violation de l'accord conclu avec la Nouvelle-Zélande) (p. 1106).

Amnistie :
- exclusion à l'avenir des infractions liées au financement des campagnes électorales ou des partis politiques (p. 1108) ;
- infractions liées au financement des campagnes électorales et des partis politiques (lois nos 88-828 du 20 juillet 1988 et 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1105, 1106, 1107) ;
- Nouvelle-Calédonie (p. 1106) ;
- vote des lois ultérieures à une majorité qualifiée (p. 1108).

Constitution (révision) (p. 1107, 1108).

Etat (désaffection des Français et crise morale) (p. 1108).

Fonction publique (nominations et promotions) (p. 1107).

Haute cour de justice : suppression (p. 1107).

Justice : moyens et programmation pluriannuelle (p. 1108).

Parlement : immunités parlementaires (p. 1107).

Partis et mouvements politiques : financement des campagnes électorales (loi n° 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 1104, 1105, 1107).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Coopération et développement : aide au développement (accroissement et organisation) (p. 1643).

Droit d'asile : nombre de demandeurs et détournement de la procédure (p. 1642).

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme (profanation de Carpentras (p. 1589).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1592).

Enseignement primaire : zones d'éducation prioritaire (Z.E.P.) (p. 1644).

Français, nationalité française :
- conception de la nation (p. 1590) ;
- identité française (p. 1641, 1642) ;
- naturalisation (accélération des procédures) (p. 1592, 1645).

Immigration :
- historique (p. 1589) ;
- immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1642, 1644) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1591) ;

Intégration :
- généralités (p. 1590, 1591, 1593, 1642, 1644, 1645) ;
- collectivités locales (rôle et compétences) (p. 1645) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1590, 1642).

Logement et habitat :
- amélioration de l'habitat (p. 1643) ;
- logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1643, 1644).

Président de la République (engagements) (p. 1592).

- Déclaration du Gouvernement sur la situation au Moyen-Orient et débat sur cette déclaration (n° 1584).

Principaux thèmes développés [27 août 1990] :

Affaires étrangères :
- ambassades : encerclement des ambassades au Koweït ;
- Arabie Saoudite (p. 3232) ;
- Autriche : Kurt Waldheim (attitude) (p. 3232) ;
- droit international : défense par la France (p. 3214) ;
- embargo et blocus naval (p. 3215, 3231) ;
- Emirats Arabes Unis (p. 3215) ;
- Etats-Unis : relations avec la France (p. 3231) ;
- Europe :
  - conférence intergouvernementale sur l'union politique (p. 3231) ;
  - Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) : réunion de ses membres et coordination des actions militaires (p. 3215, 3231) ;
- Irak :
  - Saddam Hussein (personnalité du chef d'Etat irakien) (p. 3214) ;
  - situation économique (p. 3214) ;
- Koweït :
  - gel des avoirs (p. 3214) ;
  - invasion et « fusion » imposée par l'Irak (p. 3214, 3230) ;
- Liban (p. 3216) ;
- monde arabe : sous-développement et inégalité des richesses (p. 3216) ;
- Organisation des Nations Unies (O.N.U.) :
  - commandement militaire des Nations Unies (nécessité) (p. 3232) ;
  - Conseil de sécurité : résolutions (p. 3215, 3231) ;
  - détermination et renouveau de l'O.N.U (p. 3214, 3215, 3216) ;
  - secrétaire général : initiatives de M. Perez de Cuellar (p. 3230) ;
- Question palestinienne : évocation (p. 3216) ;
- Union soviétique : attitude à l'égard de la crise (p. 3231).

Armes : armes chimiques (conférence sur leur interdiction) (p. 3232) ;

Défense :
- dispositif militaire de la France et moyens alloués aux forces françaises (p. 3215, 3231, 3232) ;
- mission des forces françaises (p. 3215, 3231) ;
- porte-avions et groupe aéronaval (p. 3215) ;

Droits de l'homme et libertés publiques : otages :
- condamnation du « chantage » aux otages (p. 3214, 3232) ;
- coordination entre les pays de la Communauté économique européenne (p. 3231) ;
- familles des otages (moyens mis à leur disposition) (p. 3215, 3232) ;
- menace pesant sur les otages) (p. 3215, 3231, 3232).

Gouvernement : solidarité gouvernementale (p. 3216, 3231).

Parlement : information par le Gouvernement (p. 3216) ;

Pétrole et dérivés :
- enjeux pétroliers (p. 3214) ;
- hausse des cours (p. 3214, 3216) ;

Politique économique et sociale : inflation (risque) (p. 3216) ;

Président de la République : attitude face à la crise (p. 3214, 3215, 3216, 3231).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité nationale (suite). - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5369).

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5369, 5372, 5373, 5374, 5375).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- affectation du produit (p. 5370, 5371) ;
- assiette (p. 5370) ;
- déductibilité (p. 5370) ;
- nature (impôt ou cotisation) (p. 5370) ;
- revenus nets de prélèvements sociaux et de C.S.G. (effets de la C.S.G.) (p. 5372) ;
- taux : vote par le Parlement (p. 5371).

Emploi (p. 5370).

Finances publiques :
- prélèvements obligatoires (niveau et accroissement) (p. 5371, 5372) ;
- prélèvements obligatoires (réforme) (p. 5371) ;
- prélèvements proportionnels sur le revenu imposable institués depuis 1979 (p. 5371).

Gouvernement : rôle (p. 5370).

Impôt sur le revenu : rendement accru par la C.S.G. (p. 5371).

Parlement : rôle (p. 5371).

Partis et mouvements politiques : conservatisme (p. 5371).

Personnes âgées : dépendance (p. 5369, 5370).

Pharmacie (p. 5374).

Politique générale (réforme et conservatisme) (p. 5369).

Professions médicales et paramédicales (p. 5373, 5374, 5375).

Retraites : financement (p. 5372, 5373).

Sécurité sociale :
- déficit (p. 5373) ;
- étatisation (p. 5370) ;
- financement (mode et réformes proposées) (p. 5369, 5370) ;
- système (p. 5369).

Syndicats (attitude à l'égard de la C.S.G.) (p. 5371).

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 5427).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Gouvernement : action gouvernementale (contexte, carences, réalisations et projets) (p. 5623, 5627, 5628).

Jeunes : angoisse (p. 5626).

Partis et mouvements politiques :
- financement des partis politiques (loi n° 90-55 du 15 janvier 1990) (p. 5623) ;
- opposition (bilan et avenir) (p. 5624, 5625) ;
- parti communiste (opposition à la politique socialiste) (p. 5622, 5625, 5626) ;
- union de la gauche (p. 5626) ;
- vote de la censure par le groupe communiste (p. 5625).

Politique économique (succès) (p. 5622).

Société française : réformes (difficultés) (p. 5624).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Seconde délibération [19 novembre 1990] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (p. 5671).

Deuxième lecture [14 décembre 1990] :

Observations sur le rappel au règlement de : *Gantier (Gilbert)* (p. 6957).

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6958).

Lecture définitive [18 décembre 1990] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution sur le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture (p. 7064).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [4 décembre 1990] (p. 6347).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1850).

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 décembre 1990] :

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (réforme) (p. 7014, 7015).

Communes : action sociale et solidarité financière (p. 7014, 7015, 7039).

Délinquance et criminalité : prévention et répression (p. 7039).

Enseignement : zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 7013).

Etrangers :
- asile politique (p. 7041) ;
- immigration clandestine (lutte contre) (p. 7038, 7041) ;
- insertion sociale et professionnelle (p. 7016, 7040, 7041) ;
- regroupement familial (inadaptation) (p. 7040, 7041).

Fonctionnaires et agents publics : incitations à servir dans les quartiers défavorisés (p. 7014).

Gouvernement : coordination interministérielle (p. 7014).

Jeunes : insertion sociale et professionnelle (p. 7016, 7040).

Justice (dysfonctionnement) (p. 7039).

Logement et habitat :
- aide personnalisée au logement (réforme) (p. 7039) ;
- H.L.M. (rémunération des placements financiers) (p. 7039) ;
- logement social (réhabilitation, développement, conditions d'attribution) (p. 7013, 7015, 7039).

Politique foncière : projet de loi sur la maîtrise foncière (p. 7015).

Politique de la ville (moyens et principes) (p. 7013, 7040, 7041).

Président de la République : discours de Bron (p. 7013, 7016).

Quartiers : rénovation et développement social (p. 7013, 7016, 7040)

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture [6 décembre 1990] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p 6589).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [18 décembre 1990] :

Après l'article 24 :

Observations sur le rappel au règlement de : *Chamard (Jean-Yves)* (p. 7062).

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p 7062).

Lecture définitive [20 décembre 1990] :

Engage la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 7183).

- Motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon et 99 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution le 21 décembre 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [21 décembre 1990] :

Constitution : régime présidentiel (p. 7209, 7210).

Parlement :
- article 49, alinéa 3, de la Constitution (utilisation abusive) (p. 7207, 7210) ;
- fonctionnement (amélioration des règles de fonctionnement) (p. 7207) ;
- « mépris » affiché par le Gouvernement (p. 7207, 7208) ;
- Parlements étrangers (comparaison avec la France) (p. 7209) ;
- propositions de lois (p. 7208, 7209) ;
- rôle et image du Parlement (p. 7206, 7208).

ROCCA SERRA (Jean-Paul de)

Député de la Corse-du-Sud

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14026).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14026).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Avant l'article 3 :

- *son* amendement n° 6 (étend à la région Corse le bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu accordée au titre de certains investissements réalisés outre-mer) (p. 3923) : retiré (p. 3925).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 210 (étend à la région Corse le régime dérogatoire des investissements outre-mer pour l'impôt sur les sociétés) : retiré (p. 3929).

Après l'article 9 :

- *son* amendement n° 13 (réduit à 16,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux véhicules immatriculés en Corse) : rejeté (p. 3961).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe : statut d'autonomie des îles européennes (p. 5827).

Assemblée de Corse : mode de scrutin et composition (p. 5828).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse :
- environnement (p. 5828) ;
- formation professionnelle (p. 5828).

Etat : rôle et missions en Corse (p. 5827, 5828).

Ordre public : attentats et violence en Corse (p. 5827, 5728).

Peuple corse :
- déclarations de l'Assemblée de Corse relatives à l'existence du peuple corse (p. 5827) ;
- reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5827).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5826, 5827).

Ressources fiscales et financières (p. 588).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5828).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 186 de M. Emile Zuccarelli (dénomme la nouvelle collectivité « région insulaire de Corse ») (p. 5874) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 122 de M. Jean-Louis Debré (dénomme la nouvelle collectivité « région Corse ») (p. 5874) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 187 de M. Emile Zuccarelli (dénomme la nouvelle collectivité « région de Corse ») (p. 5874) ;
- *favorable* à l'amendement n° 83 de M. Gilbert Millet (fusionne le conseil économique et social et le conseil culturel) (p. 5877) ;
- *son* amendement n° 202 soutenu par M. Pierre Pasquini (fusionne le conseil économique et social et le conseil culturel) (p. 5875) : adopté au scrutin public (p. 5877) ;
- *favorable* à l'amendement n° 238 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les textes législatifs relatifs aux régions s'appliquent à la région de Corse sauf lorsqu'ils sont contraires aux dispositions de la présente loi) (p. 5878).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Article L. 373 du code électoral :

- *favorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) ;
- *son* amendement n° 205 soutenu par M. Pierre Pasquini (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) : rejeté (p. 5885) ;
- *favorable* à l'amendement n° 224 de M. José Rossi (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884).

Article 18 *(règles de quorum et de majorité) :*

- *favorable* à l'amendement n° 207 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les parlementaires de Corse sont invités à titre consultatif à participer aux séances de l'Assemblée) (p. 5918).

Après l'article 19 :

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 172 de M. Gilbert Millet (substitue la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne à celle au plus fort reste) à l'amendement n° 22 de la commission (de coordination) (p. 5961).

Après l'article 32 :

- *son* amendement n° 141 (précise que l'Assemblée détermine la politique générale qu'elle souhaite voir mettre en œuvre dans les domaines comprenant des établissements publics) : retiré (p. 5941).

Article 34 *(arrêtés pris par le président du conseil exécutif) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 39 de la commission (prévoit que le président peut fixer, après avis de l'Assemblée, la composition du conseil d'administration des offices) (p. 5943).

Avant l'article 42 :

- *son* amendement n° 210 rectifié (modification de l'intitulé du chapitre 4) : satisfait (p. 5947).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs) :*

- *son* amendement n° 211 rectifié (précise que le conseil économique, social et culturel comprend deux sections) (p. 5948) : adopté après modifications (p. 5949).

Article 49 *(carte scolaire des établissements d'enseignement secondaire) :*

- *son* amendement n° 142 rectifié (prévoit que la carte scolaire de la Corse est arrêtée par l'Assemblée de Corse sur proposition du conseil exécutif) : retiré (p. 5952).

Article 56 *(compétences de la collectivité territoriale en matière d'environnement)* :

- *favorable* à l'amendement n° 235 de la commission (étend et précise les compétences de la collectivité territoriale de Corse en matière d'environnement) (p. 5957).

Article 57 *(plan de développement de la Corse) :*

- *favorable* à l'amendement n° 102 rectifié de M. Jean Tardito (précise que la Corse « dispose » de la solidarité nationale) (p. 5958) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 51 de la commission (précise que le plan fixe les orientations sur la base desquelles doit être approuvé le schéma d'aménagement) (p. 5959, 5960).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse) :*

Article L 144-1 du code de l'urbanisme :

- *favorable* à l'amendement n° 194 de M. Emile Zuccarelli (précise que le schéma d'aménagement détermine l'implantation des grands équipements d'infrastructure et les principes de localisation des activités) (p. 5962).

Après l'article 58 :

- *favorable* à l'amendement n° 60 rectifié de la commission (institue au profit de la collectivité territoriale de Corse une taxe sur les transports par avion et par bateau à l'arrivée et au départ de la Corse) (p. 5965) ;

- *favorable* à l'amendement n° 223 de M. Pierre Pasquini (crée un fonds permanent d'aménagement et de développement de la Corse financé par une taxe spéciale perçue sur les transports par avion et par bateau) (p. 5955).

Article 59 *(aides de la collectivité territoriale au développement économique) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 104 de M. Gilbert Millet (précise qu'aucune zone économique franche ne peut être constituée en Corse) (p. 5977).

Article 60 *(régime fiscal spécifique) :*

- *son* amendement n° 148 (exonère au titre des investissements les personnes physiques) (p. 5978) : rejeté (p. 5979) ;

- *son* amendement n° 145 (exonère au titre des investissements les entreprises) (p. 5978) : rejeté (p. 5979) ;

- *son* amendement n° 169 (réduit le taux de T.V.A. applicable aux ventes d'automobiles) (p. 5978) : rejeté (p. 5979) ;

- *son* amendement n° 146 (réduit la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5978) : rejeté (p. 5979) ;

- *son* amendement n° 149 (exonère des droits de mutation les biens immobiliers situés en Corse transmis par voie de décès ou de donation entre vifs) : rejeté (p. 5979) ;

- *son* amendement n° 144 corrigé (institue une taxe sur les titres de transport par bateau ou par avion au profit d'un fonds régional de protection de l'environnement) : retiré (p. 5979).

Article 72 *(confirmation du droit en vigueur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 221 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les équipements et les investissements réalisés par Electricité de France doivent être décidés en concertation avec la collectivité territoriale) (p. 5990) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 182 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que le conseil économique, social et culturel établira un rapport d'information sur la réalisation d'un gazoduc en Corse) (p. 5991)

Article 73 *(ressources et compensation de charges) :*

- *son* amendement n° 155 (de précision) : rejeté (p. 5992).

Après l'article 78 :

- *son* amendement n° 153 (précise que les textes législatifs en vigueur applicables aux régions sont également applicables à la collectivité territoriale lorsqu'ils ne sont pas contraires aux dispositions de la présente loi) : rejeté (p. 5994)

Après l'article 83 :

- *son* amendement n° 157 (précise que l'Etat s'interdit toute intervention dans des domaines de compétences transférés à la collectivité territoriale, autrement que par voie contractuelle) (p. 5996) : retiré (p. 5997).

ROCHEBLOINE (François)

Député de la Loire

(3e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à prendre en compte la **durée totale de la carrière professionnelle pour le calcul de la retraite (n° 1442)** [13 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Reconnaissance des anciens combattants :** rapport constant ; anciens d'Afrique du Nord ; carte du combattant ; conditions d'octroi ; retraite anticipée à cinquante-cinq ans ; rentes mutualistes ; conditions d'attribution [18 avril 1990] (p. 418, 419).

orales sans débat :

- **n° 313,** posée le 26 juin 1990 : **politique extérieure (U.R.S.S.)** (p. 2993). Appelée le 29 juin 1990 : conflit entre l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh ; envoi d'une délégation parlementaire française (p. 3170, 3171).

- **n° 348,** posée le 4 décembre 1990 : **politique extérieure (U.R.S.S.)** (p. 6383). Appelée le 7 décembre 1990 : Arménie ; France : collaboration politique, économique et culturelle ; coexistence des communautés en présence (p. 6530, 6531).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [18 avril 1990] :

Etablissements assurant l'hébergement des personnes âgées : secteur privé (accroissement de son rôle) (p. 433).

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) : prestations : prix (indices de revalorisation) (p. 433).

Parlement (nécessité d'un débat sur les personnes âgées) (p. 433).

Personnes âgées : vieillesse :
- phénomène de société (p. 433) ;
- politique de la vieillesse (insuffisance et incohérence) (p. 434).

Discussion des articles [18 avril 1990] :

Article 3 *(régime de fixation des prix) :*

- *son* amendement n° 14 (ajoute les salaires et les charges sociales dans la composition de l'indice de revalorisation des prestations) : rejeté (p. 437).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).

Deuxième lecture :

Explications de vote [5 juin 1990] :

Vote contre du groupe U.D.C. (p. 2021).

- Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Age limite de versement (report) (p. 2028)

Allocation parentale d'éducation (A.P.E) (p. 2028).

Allocation de rentrée scolaire (A.R.S) (élargissement du champ d'application) (p. 2028)

Famille :
- assistantes maternelles (p. 2028) ;
- congé parental d'éducation (p. 2028) ;
- politique familiale (p. 2028).

Prestation de service « assistante maternelle » (P.S.A.M.) (p. 2028).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 2028).

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Après l'article 10 :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (abroge les dispositions du code de la sécurité sociale relatives au supplément de revenu familial) (p. 2048).

- Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Droits de l'enfant : convention internationale des droits de l'enfant (p. 2056).

Obligation scolaire (p. 2056).

Protection de l'enfance (enfants mannequins) (p. 2056).

Publicité :
- agences de mannequins (statut et obligations) (p. 2056) ;
- pornographie (p. 2056) ;
- recours aux enfants mannequins (p. 2056).

Travail :
- contrats de travail (nature des contrats de travail des mannequins) (p. 2056) ;
- travail de nuit (enfants mannequins) (p. 2056) ;
- travail des enfants (interdiction) (p. 2056).

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Article 2 *(autorisation et agrément relatifs à l'emploi des enfants comme mannequins) :*

Article L. 211-6 du code du travail :

- *son* amendement n° 47 (élargit le régime de l'agrément à l'ensemble des entreprises qui emploient des mannequins) (p. 2058) : rejeté (p. 2059).

Article 3 bis *(emploi des enfants pendant la période scolaire) :*

Article L. 211-7-1 du code du travail :

- *favorable* à l'amendement n° 2 du Gouvernement (de suppression) (p. 2062).

Article 7 *(contrat de travail des mannequins et définition de l'activité de mannequin) :*

- *son* amendement n° 50 (prend en compte l'existence de mannequins travailleurs indépendants) : rejeté (p. 2065).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 2056).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17, 18 et 19 octobre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 321 (porte à 3 600 F le plancher de la déduction forfaitaire pour frais professionnels) (p. 3901) : retiré (p. 3902).

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 385 (porte à 100 p. 100 la déductibilité pour le fioul domestique utilisé par l'agriculture) : vote réservé (p. 3943) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3946).

Avant l'article 11 :

- *son* sous-amendement n° 420 soutenu par M. Yves Fréville (institue une indexation annuelle du chiffre de 5 000 F) à l'amendement n° 150 de M. Jean Proriol (porte à 5 000 F le plafond de prise en compte des frais funéraires déductibles de l'actif successoral) (p. 3967) : vote réservé (p. 3968) : rejeté (p. 3975).

Article 16 *(réduction du montant de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) :*

- *son* amendement n° 324 (de suppression) (p. 4025) : vote réservé (p. 4029) : rejeté au scrutin public (p. 4032).

Après l'article 28 :

- *son* amendement n° 386 soutenu par M. Yves Fréville (étend le bénéfice du crédit d'impôt-recherche aux entreprises horticoles soumises à un régime réel d'imposition) : retiré (p. 4078).

Deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord (p. 4511, 4512).

Carte du combattant volontaire de la Résistance (p. 4512).

Gouvernement : secrétariat d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4511) ;
- personnel (gestion) (p. 4512)

Handicapés : allocation aux adultes handicapés (cumul avec la pension d'orphelin de guerre) (p. 4513).

Office national des anciens combattants (O.N.A.C.) (p. 4512)

Pensions militaires d'invalidité et de retraite :

- « cristallisation » et plafonnement (p. 4512) ;
- pensions de reversion : veuves et orphelins (revalorisation) (p. 4511, 4513) ;
- rapport constant (p. 4511).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Handicapés : autistes : éducation (p. 5059, 5060).

Personnes âgées : dépendance : prise en charge, allocation compensatrice (p. 5061).

Professions paramédicales : masseurs-kinésithérapeutes : actes, convention, association à la maîtrise des dépenses de santé (p. 5083).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Police : plan de modernisation (p. 5213).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 66 *(augmentation de l'avantage fiscal résultant du crédit d'impôt-recherche) :*

- *son* amendement n° 242 rectifié (calcule le crédit d'impôt au titre des dépenses de normalisation indépendamment et en sus du crédit d'impôt-recherche et plafonne son montant à 1 million de francs) : non soutenu (p. 5536).

Article 67 *(réouverture de l'option pour le crédit d'impôt-formation) :*

- *son* amendement n° 243 rectifié soutenu par M. Edmond Alphandéry (porte à 50 p. 100 le taux du crédit d'impôt-formation) : rejeté (p. 5541) ;
- *son* amendement n° 244 rectifié (porte à 2 millions de francs le plafond du crédit d'impôt-formation avant prise en compte des dépenses engagées au profit des salariés occupant les emplois les moins qualifiés) : retiré (p. 5542).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 152 (porte à 2 200 F l'abattement forfaitaire pour frais professionnels) : vote réservé (p. 6858) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3 de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

RODET (Alain)

Député de la Haute-Vienne

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (industrie et aménagement du territoire : tourisme) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 27 : **industrie et aménagement du territoire : tourisme (n° 1635)** [10 octobre 1990].

Proposition de loi relative aux **redevances parçues au profit des agences financières de bassin (n° 1743)** [22 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme. - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [7 novembre 1990] :

Commerce extérieur : solde positif de la balance touristique (p. 4851).

Contrats de plan Etat-régions (p. 4852).

Formation professionnelle et promotion sociale : métiers du tourisme (p. 4851).

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire : crédits du tourisme (montant, évolution, répartition) (p. 4851).

Organismes et structures : Fonds d'intervention touristique (F.I.T.) (p. 4852).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 4851).

Saison 1990 (bilan) (p. 4851).

Tourisme social et associatif (p. 4851).

Vote des crédits :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean Tardito (réduit les crédits prévus au titre IV de l'état B) (p. 4867).

ROGER-MACHART (Jacques)

Député de la Haute-Garonne

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (industrie et aménagement du territoire : industrie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 26 : **industrie et aménagement du territoire : industrie (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Conséquences de la baisse du prix du pétrole** : prix du pétrole : variations ; conséquences économiques ; commerce extérieur : déficit ; F.M.I. : rôle [24 octobre 1990] (p. 4259, 4260).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Dialogue euro-arabe (p. 232).

Méditerranée (nécessité d'un renforcement de la coopération avec la zone méditerranéenne) (p. 232).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Chômage (p. 3828).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 3829).

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3828).

Enseignement : crédits (p. 3828).

Entreprises :
- création (p. 3828) ;
- investissements (p. 3828) ;
- transmission (p. 3828).

Fonction publique : pouvoir d'achat (p. 3829).

Impôt sur les sociétés : taux différents selon l'affectation des bénéfices (p. 3828).

Industrie aéronautique (Airbus) (p. 3828).

Plus-values (imposition) (p. 3829).

Politique économique :
- fonds salariaux (p. 3829) ;
- franc (p. 3828) ;
- pouvoir d'achat (p. 3829) ;
- salaires et politique contractuelle (p. 3829).

Recherche (p. 3828).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3829).

Première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Avant l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 406 de M. Edmond Alphandéry (institue un crédit d'impôt de 10 p. 100 du montant des investissements réalisés par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux) (p. 3923) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 382 de M. Jean-Paul Charié (institue une déduction du bénéfice de 10 000 à 30 000 F afin d'inciter à investir les entreprises relevant d'un régime réel d'imposition) (p. 3923).

Après l'article 8 :

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (proroge le régime de « l'épargne de proximité » jusqu'au 31 décembre 1993 et institue un plafond de 50 000 F par foyer fiscal pour le bénéfice de la réduction d'impôt) (p. 3951) : vote réservé (p. 3952) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3954) ;

Gouvernement : décrets d'application (retard) (p. 3952) ;

- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (étend aux entreprises de moins de vingt salariés, le bénéfice du régime des rachats d'entreprises par leurs salariés) (p. 3952) : vote réservé (p. 3953) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3954) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (porte à 3 p. 100 du chiffre d'affaires le plafond des sommes déductibles au titre de la création d'entreprises) ; rectifié (suppression du financement de l'amendement) : vote réservé (p. 3953) : rejeté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3954) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (réduit à 1 p. 100 le taux du droit d'apport en société lorsque l'apporteur s'engage à conserver pendant cinq ans les titres remis en contrepartie) : retiré (p. 3955) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (institue l'étalement sur trois ans du paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année précédant la création, la reprise ou l'acquisition d'une entreprise par un salarié) (p. 3955) : retiré (p. 3956) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (étend le bénéfice du paiement différé et fractionné des droits de mutation lorsque l'héritier ou le donataire cède plus du tiers des biens considérés et en fait apport à une société) : retiré (p. 3956)

Deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Industrie - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [6 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 4780).

Automobiles et cycles (p. 4780).

Construction navale (p. 4780).

Energie :
- Charbonnages de France (p. 4780) ;
- économies d'énergie et Agence française pour la maîtrise de l'énergie (p. 4780) ;
- énergie nucléaire (p. 4780).

Entreprises :
- investissements (p. 4779, 4780) ;
- petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (p. 4779, 4780) ;

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire :
- budget de l'industrie : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4780, 4781) ;
- directions régionales de l'industrie et de la recherche (D.R.I.R.) : rôle et compétences (p. 4780).

Impôts et taxes :
- crédit d'impôt-création d'entreprise (p. 4779) ;
- crédit d'impôt-recherche (p. 4779).

Impôts locaux : taxe professionnelle (p. 4779).

Impôt sur les sociétés (baisse) (p. 4779) ;

Industrie textile (p. 4780).

Moyens de paiement : coopération monétaire (désordre) (p. 4780).

Politique économique (p. 4779).

Recherche :
- Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) (p. 4780)
- grands programmes technologiques (p. 4780).

Secteur public :
- entreprises publiques (situation économique et financière) (p. 4781) ;
- Etat : rôle (p. 4781).

Affaires étrangères. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Banques et établissements financiers : banque du développement du monde arabe (projet) (p. 4984).

Conférence internationale sur le Moyen-Orient (p. 4984).

Crise du Golfe (p. 4983).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Industrie aéronautique (p. 5268, 5269).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 66 *(augmentation de l'avantage fiscal résultant du crédit d'impôt-recherche) :*

- *favorable* au sous-amendement n° 351 du Gouvernement (rétablit l'unification des plafonds à 40 millions de francs) à l'amendement n° 111 de la commission (supprime l'unification des plafonds de dépenses éligibles au crédit d'impôt-recherche et la fixation du nouveau plafond à 40 millions de francs, double le montant des plafonds existants et porte le forfait des dépenses de fonctionnement à 75 p. 100 des dépenses de personnel) (p. 5535).

Après l'article 66 :

- *son* amendement n° 245 (proroge la réduction d'impôt au titre des souscriptions au capital ou aux augmentations de capital des entreprises nouvelles et calcule le montant des investissements éligibles à la réduction d'impôt sur une période de trois ans avec un plafond de 40 000 F pour les contribuables célibataires et de 80 000 F pour les contribuables mariés) (p. 5537) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après rectification (p. 5538) ;

  Entreprises (créations) (p. 5537, 5538) ;

- *soutient* l'amendement n° 113 de la commission (étend le champ d'application du régime de rachat d'entreprise par les salariés aux entreprises dont les effectifs sont compris entre 10 et 20 salariés) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après rectification (p. 5538) ;

- *soutient* l'amendement n° 114 de la commission (porte à 3 p. 100 du chiffre d'affaires le montant des sommes déductibles du bénéfice imposable au titre des dons en faveur de la création d'entreprises) (p. 5538) ; rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : adopté après rectification (p. 5539) ;

- *soutient* l'amendement n° 115 de la commission (réduit à 1 p. 100 le taux du droit d'apport en société lorsque l'apporteur s'engage à conserver pendant cinq ans les titres remis en contrepartie) : adopté après modifications (p. 5539).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Après l'article 3 *sexies* :

- *son* amendement n° 172 soutenu par M. Alain Richard (maintient à 39 p. 100 le taux du crédit d'impôt pour les rachats d'entreprises par leurs salariés effectués avant le 31 décembre 1990) (p. 6870) : vote réservé (p. 6871) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *son* amendement n° 173 soutenu par M. Alain Richard (fixe à 39 p. 100 le taux du crédit d'impôt au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 1990 pour les rachats d'entreprises par leurs salariés) : vote réservé (p. 6871) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947) ;

- *son* amendement n° 174 soutenu par M. Alain Richard (dispose que le taux du crédit d'impôt est celui du taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur l'année précédant la date de rachat de l'entreprise par ses salariés) : vote réservé (p. 6871) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

ROSSI (André)

Député de l'Aisne

(5e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative au **partage de compétences entre l'Etat et les régions en matière d'enseignement supérieur (n° 1742)** [22 novembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Environnement** [26 avril 1990] :

Collectivités locales : droits en matière d'environnement (p. 735).

Déchets : déchets nucléaires (p. 735).

Mines et carrières : demande d'ouverture dans la vallée de la Marne (p. 735).

- **Police** [31 mai 1990] :

Service national : incorporation des appelés dans des corps de sapeurs-pompiers (p. 1842).

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution) :*

- *soutient* l'amendement n° 200 de M. Pierre-André Wiltzer (substitue la notion de région insulaire à statut spécial de la Corse à celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5873) : rejeté au scrutin public (p. 5874) ;

- *soutient* l'amendement n° 159 de M. Pierre-André Wiltzer (supprime le Conseil exécutif) (p. 5874) : rejeté (p. 5877).

Article 46 *(attributions du représentant de l'Etat) :*

- *son* amendement n° 163 corrigé (précise que l'Etat est représenté par un préfet nommé en conseil des ministres) (p. 5951) : non soutenu (p. 5952).

ROSSI (José)

Député de la Corse-du-Sud

(1re circonscription)

U.D.F

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Alain Moyne-Bressand, relative à l'obligation pour les organismes prêteurs de vérifier, à la mise en place des prêts ou à la libération des fonds, la conformité à la législation en vigueur du contrat de construction de maisons individuelles (n° 505) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur du projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Rapporteur de sa proposition de loi et de plusieurs de ses collègues, portant statut de la Corse (n° 1667) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **coopération intercommunale** et au **développement local (n° 1259)** [12 avril 1990].

Proposition de loi portant statut de la Corse (n° 1667) [25 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1692) portant **statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1706)** [15 novembre 1990].

Proposition de loi relative à la **protection pénale des personnes âgées (n° 1872)** [19 décembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 mai 1990] :

Commission « Delmas-Marty » (propositions) (p. 1482).

Justice (renforcement des moyens et modernisation) (p. 1482).

Peines :
- hiérarchie des peines (p. 1482) ;
- sûreté (période) (p. 1482).

Personnes morales (responsabilité pénale) :
- champ d'application (p. 1481 à 1483) ;
- principe (p. 1481).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe : statut d'autonomie des îles européennes (p. 5798).

Assemblée de Corse : mode de scrutin et composition (p. 5798).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse :
- agriculture (p. 5800) ;
- communication (p. 5800) ;
- culture (p. 5800) ;
- enseignement (p. 5800) ;
- environnement (p. 5800) ;
- formation professionnelle (p. 5801) ;
- transfert de compétences (principe) (p. 5800).

Conseil exécutif :
- compétences et constitution (p. 5799) ;
- président (p. 5799)

Conseils consultatifs (p. 5799).

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5796, 5797) ;

Elections et référendums :
- listes électorales (révision) (p. 5798) ;
- référendum local (p. 5799).

Histoire de la Corse (p. 5796).

Ordre public : attentats et violence en Corse (p. 5796).

Peuple corse :
- déclarations de l'Assemblée de Corse relatives à l'existence du peuple corse (p. 5797) ;
- reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5796, 5797).

Politique économique :
- continuité territoriale et transports (p. 5800, 5801) ;
- développement économique et investissements (p. 5800).

Ressources fiscales et financières (p. 5801).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5796, 5797).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 185 de M. Emile Zuccarelli (de suppression) (p. 5959) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 201 rectifié de M. Pierre Pasquini (supprime la notion de peuple corse et rappelle l'identité de la Corse) (p. 5959) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 170 de M. Roland Carraz (supprime la notion de peuple corse et la remplace par celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5870).

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 200 de M. Pierre-André Wiltzer (substitue la notion de région insulaire à statut spécial de la Corse à celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5873).

Avant l'article 3 :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (dénomme les membres de l'Assemblée corse, conseillers à l'Assemblée de Corse) : adopté (p. 5878).

Article 4 *(dispositions de coordination découlant de l'insertion dans le code électoral d'un titre nouveau relatif à l'élection des membres de l'Assemblée de Corse) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5879).

Article 6 *(dispositions de conséquence) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de forme) : adopté (p. 5879).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Article L. 364 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Paul Lombard (prévoit le même mode de scrutin que pour les élections régionales) (p. 5881).

Article L. 365 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Jean Tardito (de suppression) (p. 5881)

Article L. 366 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (réduit de « six » à « cinq » sièges la prime accordée à la liste arrivée en tête) (p. 5882) : adopté (p. 5882) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise que les listes qui obtiendront plus de 5 p. 100 des voix participeront à la répartition des sièges) : adopté (p. 5882) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 5882).

Article L. 367 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5882).

Article L. 368 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5882) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5882).

Après l'article L. 369 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (édicte une incompatibilité entre les fonctions de conseiller à l'Assemblée de Corse et celles de conseiller général) (p. 5883) : adopté au scrutin public (p. 5884).

Article L. 373 du code électoral :

- *son* amendement n° 224 (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) : rejeté (p. 5885) ;

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commision (de forme) (p. 5885) : adopté (p. 5886).

Article L. 375 du code électoral :

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (supprime la possibilité de réduire la durée des émissions de radio et de télévision lors de la campagne électorale) : adopté (p. 5886).

Article L. 379 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de M. Guy Hermier (prévoit qu'un représentant de chaque liste siège à la commission de propagande) (p. 5886).

Article 15 *(siège de l'Assemblée de Corse) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (prévoit que l'Assemblée peut se réunir dès le premier jeudi qui suit son élection) : adopté (p. 5916).

Article 16 *(réunions de l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 160 de M. Pierre-André Wiltzer (de suppression) (p. 5916) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (attribue au président le droit de convoquer l'Assemblée et fixe la date d'ouverture des deux sessions) : adopté après modifications (p. 5918) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 171 de M. Gilbert Millet (fixe à trois mois la durée des deux sessions) (p. 5917) ;
- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5918) ;
- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (fixe à 4 jours la durée maximale des sessions extraordinaires) : retiré (p. 5918).

Article 17 *(publicité des débats) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (prévoit que les conditions de la retransmission audiovisuelle des débats seront déterminées par le règlement intérieur de l'Assemblée) : adopté (p. 5918).

Article 18 *(règles de quorum et de majorité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 207 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les parlementaires de Corse sont invités à titre consultatif à participer aux séances de l'Assemblée) (p. 5918).

Article 19 *(élection du président et du bureau)* :

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5919) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5920) ;
- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5920) ;
- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5920).

Après l'article 19 :

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5920).
- *défavorable* au sous-amendement n° 172 de M. Gilbert Millet (substitue la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne à celle au plus fort reste) à l'amendement n° 22 de la commission (p. 5921).

Article 20 *(pouvoirs de police) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de forme) : adopté (p. 5921).

Article 21 *(dispositions spécifiques aux salariés membres de l'Assemblée) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5921).

Article 22 *(réglement intérieur)* :

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (précise que le réglement intérieur doit être établi dans le mois qui suit l'élection) : adopté (p. 5922) ;
- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (précise que le règlement est adopté à la majorité absolue) : adopté (p. 5922).

Article 23 *(compétences de l'Assemblée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 173 corrigé de M. Gilbert Millet (précise que l'Assemblée contrôle le Conseil exécutif) (p. 5923) ;
- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (précise que l'Assemblée vote le budget et adopte le schéma d'aménagement de la Corse) : adopté (p. 5923).

Après l'article 23 :

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de M. Paul Lombard (prévoit que les groupes constitués à l'Assemblée sont représentés au sein de tous les offices dépendants de la collectivité) (p. 5923).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 161 de M. Pierre-André Wiltzer (de suppression) (p. 5923) ;
- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (prévoit que les parlementaires de Corse reçoivent communication des projets établis par le Gouvernement la concernant ainsi que les avis donnés par l'Assemblée sur ces projets) : adopté (p. 5924) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 231 corrigé de M. Pierre Pasquini (supprime les dispositions permettant à l'Assemblée de proposer des modifications aux textes relatifs à l'ensemble des collectivités territoriales de Corse) (p. 5924, 5926) ;
- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5926) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (précise que le Premier ministre doit répondre à l'Assemblée dans un délai de deux mois) (p. 5926) : retiré (p. 5927) ;
- *favorable* à l'amendement n° 208 de M. Pierre Pasquini (précise que le Premier ministre doit répondre avant le début de la session suivante) (p. 5927).

Article 25 *(dissolution de l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 93 de M. Guy Hermier (de suppression) (p. 5928) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5928).

Article 26 *(compétences du conseil exécutif) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de coordination) (p. 5928) : adopté après modifications (p. 5929) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 174 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que le plan de développement est élaboré en concertation avec les collectivités locales) (p. 5928) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (supprime les dispositions précisant que les séances du conseil exécutif ne sont pas publiques) : adopté (p. 5929).

Article 27 *(composition du conseil exécutif) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 209 de M. Pierre Pasquini (de suppression) : rejeté (p. 5929).

Article 28 *(élection du conseil exécutif) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5930).
- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5930) ;
- *soutient* l'amendement n° 236 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 5930) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (supprime les dispositions permettant à un membre de l'Assemblée devenu conseiller exécutif de retrouver automatiquement son siége au sein de l'Assemblée, à l'issue de l'exercice de ses fonctions de conseiller) : adopté (p. 5930).

Article 30 *(vacance du siège du président du conseil exécutif) :*

- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5939).

Article 31 *(pouvoirs du président du conseil exécutif) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 94 de M. Paul Lombard (précise que les arrêtés du président sont co-signés par les membres du Conseil exécutif responsables) (p. 5939).

Article 32 *(rapport annuel présenté à l'Assemblée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de M. Gilbert Millet (prévoit que le rapport est soumis au vote) (p. 5940).

Après l'article 32 :

- *défavorable* à l'amendement n° 141 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (précise que l'Assemblée détermine la politique générale qu'elle souhaite voir mettre en œuvre dans les domaines comprenant des établissements publics) (p. 5940).

Article 34 *(arrêtés pris par le président du conseil exécutif) :*

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (de précision) : adopté (p. 5941) ;
- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (prévoit que le président peut fixer après avis de l'Assemblée la composition du conseil d'administration des offices) (p. 5941) : retiré (p. 5943) ;

Article 36 *(mise en jeu de la responsabilité du conseil exécutif) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 162 de M. Piere-André Wiltzer (de suppression) (p. 5944) ;
- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (supprime la possibilité pour le président d'engager la responsabilité du conseil exécutif sur son action) : adopté (p. 5945) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 175 de M. Gilbert Millet (supprime le mécanisme de la motion de défiance constructive) (p. 5945) ;

Article 38 *(adoption du budget) :*

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (de précision) : adopté (p. 5946).

Article 39 *(mesures prises en application des délibérations de l'Assemblée) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 96 de M. Gilbert Millet (prévoit que la saisine de la chambre régionale des comptes n'a pas d'effet suspensif) (p. 5947).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 97 rectifié de M. Guy Hermier (précise la composition du conseil économique, social et culturel) (p. 5949) ;
- *son* sous-amendement n° 246 (précise que l'effectif maximal du conseil ne peut être supérieur à celui de l'Assemblée de Corse) à l'amendement n° 211 rectifié de M. Jean-Paul de Rocca serra (précise que le conseil économique, social et culturel comprend deux sections) : adopté (p. 5949).

Article 43 *(attributions du conseil économique et social) :*

- *son* amendement n° 245 (redéfinit les attributions du conseil) (p. 5949) : adopté (p. 5950).

Article 44 *(attributions du conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie) :*

- *favorable* à l'amendement n° 192 de M. Emile Zuccarelli (précise les attributions du conseil économique, social et culturel) (p. 5950) ;

Après l'article 45 :

- *son* amendement n° 225 corrigé (de conséquence) : retiré (p. 5951) ;
- *son* amendement n° 226 corrigé (institue le référendum local) retiré (p. 5951).

Article 46 *(attributions du représentant de l'Etat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 163 corrigé de M. André Rossi (précise que l'Etat est représenté par un préfet nommé en conseil des ministres) (p. 5952) ;
- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission (de forme) : adopté (p. 5952).

Article 47 *(rapport sur l'activité des services de l'Etat) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 118 de M. Gilbert Millet (précise qu'un débat sur l'activité des services de l'Etat aura lieu chaque année au sein de l'Assemblée de Corse) (p. 5952).

Article 49 *(carte scolaire des établissements d'enseignement secondaire) :*

- *ses observations* (p. 5952).
- *défavorable* à l'amendement n° 142 rectifié de M. Jean-Paul de Rocca Serra (prévoit que la carte scolaire de la Corse est arrêtée par l'Assemblée de Corse sur proposition du conseil exécutif) (p. 5952).
- *soutient* l'amendement n° 48 de la commission (rédactionnel) : retiré (p. 5953).

Article 51 *(enseignement supérieur) :*

- *ses observations* (p. 5954).
- *défavorable* à l'amendement n° 177 de M. Gilbert Millet (précise que les décisions en matière de formation supérieure sont prises après avis conforme de l'université de Corse) (p. 5953) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 240 de M. Gilbert Millet (précise que l'enseignement supérieur s'effectue en Corse dans le cadre de la politique nationale) (p. 5954).

Article 52 *(activités éducatives complémentaires) :*

- *ses observations* (p. 5954).
- *soutient* l'amendement n° 49 de la commission (supprime les dispositions selon lesquelles l'Assemblée détermine les activités éducatives complémentaires relatives à l'enseignement de la langue corse) : adopté (p. 5954) ;
- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (prévoit que l'Assemblée adopte un plan de développement relatif à l'enseignement de la langue et de la culture corses) : adopté (p. 5954).

Article 54 *(compétences de la collectivité territoriale en matière de communication audiovisuelle) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 239 de M. Pierre Pasquini (précise que le conseil de la culture contrôle les émissions de radio et de télévision et élabore un rapport annuel sur toutes les questions relatives aux programmes) (p. 5955).

Article 56 *(compétences de la collectivité territoriale en matière d'environnement) :*

- *soutient* l'amendement n° 235 de la commission (étend et précise les compétences de la collectivité territoriale de Corse en matière d'environnement) (p. 5956) : retiré (p. 5957).

Article 57 *(plan de développement de la Corse) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 102 rectifié de M. Jean Tardito (précise que la Corse « dispose » de la solidarité nationale) (p. 5958) ;
- *soutient* l'amendement n° 51 de la commission (précise que le plan fixe les orientations sur la base desquelles doit être approuvé le schéma d'aménagement) (p. 5959) : adopté (p. 5960) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Jean Tardito (précise que le développement de la Corse doit s'effectuer de façon complémentaire entre l'intérieur et le littoral) (p. 5960) ;
- *soutient* l'amendement n° 52 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5960) ;

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (prévoit la consultation des villes chefs-lieux de département pour l'élaboration du plan de développement) (p. 5960) : retiré (p. 5961).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse)* :

Article L. 144-1 du code de l'urbanisme :

- *ses observations* sur l'amendement n° 194 de M. Emile Zuccarelli (précise que le schéma d'aménagement détermine l'implantation des grands équipements d'infrastructure et les principes de localisation des activités) (p. 5962) ;

- *soutient* l'amendement n° 54 de la commission (de forme) : adopté (p. 5963).

Article L. 144-3 du code de l'urbanisme :

- *soutient* l'amendement n° 55 de la commission (prévoit la consultation obligatoire des chambres professionnelles lors de l'élaboration du schéma d'aménagement) : adopté (p. 5963) ;

- *soutient* l'amendement n° 56 de la commission (supprime le pouvoir de substitution accordé à l'Etat si l'Assemblée ne réalisait pas le schéma d'aménagement) : adopté (p. 5963).

Article L. 144-4 du code de l'urbanisme :

- *soutient* l'amendement n° 57 de la commission (prévoit que l'Assemblée pourra proposer des adaptations législatives ou réglementaires aux règles d'urbanisme) : adopté (p. 5963) ;

- *soutient* l'amendement n° 58 de la commission (réduit de un an à six mois le délai de mise en conformité ultérieure du schéma d'aménagement) : adopté (p. 5963).

Article L. 144-5 du code de l'urbanisme :

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de M. Gilbert Millet (de suppression) (p. 5964).

Article L. 144-6 du code de l'urbanisme :

- *soutient* l'amendement n° 59 de la commission (de précision) : adopté (p. 5964).

Après l'article 58 :

- *soutient* l'amendement n° 60 rectifié de la commission (institue au profit de la collectivité territoriale de Corse une taxe sur les transports par avion et par bateau à l'arrivée et au départ de la Corse) (p. 5964) : adopté (p. 5966).

Avant l'article 59 :

- *son* amendement n° 228 corrigé (prévoit qu'une loi de programme fixera les moyens économiques et financiers apportés par l'Etat pour permettre la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la Corse) : rejeté (p. 5975).

Article 59 *(aides de la collectivité territoriale au développement économique)* :

- *soutient* l'amendement n° 61 de la commission (précise que les aides directes et indirectes de la collectivité territoriale sont fixées dans le respect des réglements communautaires) : rejeté (p. 5976) ;

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5976) ;

- *sautient* l'amendement n° 63 de la commission (de précision) : adopté (p. 5976) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 180 de M. Gilbert Millet (supprime la possibilité pour la collectivité territoriale de participer à un fonds de développement économique géré par une société de développement régional) (p. 5976) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 104 de M. Gilbert Millet (précise qu'aucune zone économique franche ne peut être constituée en Corse) (p. 5976, 5977).

Après l'article 59 :

- *défavorable* à l'amendement n° 105 de M. Gilbert Millet (précise la composition du comité de coordination pour le développement industriel de la Corse et son rôle) (p. 5977).

Article 60 *(régime fiscal spécifique)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 148 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (exonère au titre des investissements les personnes physiques) (p. 5978, 5979) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 145 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (exonère au titre des investissements les entreprises) (p. 5978, 5979) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 169 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (réduit le taux de T.V.A. applicable aux ventes d'automobiles) (p. 5978, 5979) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 146 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (réduit la taxe intérieure sur les produits pétroliers) (p. 5978, 5979) ;

- *soutient* l'amendement n° 65 de la commission (prévoit que la commission mixte instituée par l'article 60 formulera des propositions afin de faciliter la sortie de l'indivision) : adopté (p. 5979) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 195 de M. Emile Zuccarelli (prévoit que la commission mixte envisagera l'adoption, à titre expérimental pour la Corse, du régime foncier applicable en Alsace-Moselle) (p. 5979).

Après l'article 60 :

- *défavorable* à l'amendement n° 106 de M. Gilbert Millet (prévoit que l'Assemblée pourra décider l'affichage dans les mairies des bénéficiaires des aides économiques de toute nature) (p. 5980) ;

Article 62 *(office territorial du développement agricole et rural)* :

- *soutient* l'amendement n° 237 de la commission (de forme) : adopté (p. 5980) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 129 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que la gestion de l'office est assurée par le président assisté par un directeur nommé par lui) (p. 5981) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 216 de M. Pierre Pasquini (prévoit que la gestion de l'office est assurée par le président assisté par un directeur nommé par lui) (p. 5981) ;

- *soutient* l'amendement n° 66 de la commission (prévoit que le directeur de l'office est nommé sur proposition du président de l'office par arrêté du Conseil exécutif) : adopté (p. 5981).

Article 63 *(office territorial d'équipement hydraulique)* :

- *soutient* l'amendement n° 67 de la commission (prévoit que le directeur de l'office est nommé sur proposition du président de l'office par arrêté du Conseil exécutif) : adopté (p. 5981).

Après l'article 63 :

- *défavorable* à l'amendement n° 181 de M. Gilbert Millet (institue un comité consultatif de l'eau auprés de l'Assemblée) (p. 5981).

Après l'article 65 :

- *soutient* l'amendement n° 69 de la commission (crée une institution chargée de la coordination de l'ensemble des actions de développement du tourisme en Corse) : adopté (p. 5982) ;

- *soutient* l'amendement n° 68 de la commission précédemment réservé (crée un « chapitre 3 *bis*, Du tourisme ») : adopté (p. 5982).

Article 67 *(schéma des transports - exploitation des transports ferroviaires)* :

- *soutient* l'amendement n° 70 de la commission (prévoit que la collectivité territoriale établit un schéma des transports interdépartementaux qui s'impose aux plans départementaux des transports) : adopté après rectification (p. 5983).

Après l'article 67 :

- *soutient* l'amendement n° 71 de la commission (précise que la collectivité territoriale est substituée à l'Etat dans les droits et obligations de celui-ci concernant l'exploitation des transports ferroviaires) : adopté (p. 5983).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 107 de M. Guy Hermier (prévoit que la collectivité territoriale est substituée à l'Etat dans ses droits et obligations pour définir, sur la base du principe de continuité territoriale, les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent dans le cadre d'un service public et précise que la collectivité territoriale reçoit une subvention « de continuité territoriale » fixée annuellement par la loi de finances) (p. 5984) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 196 de M. Emile Zuccarelli (précise que la collectivité territoriale définit les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et toute destination de France continentale) (p. 5985) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 108 de M. Guy Hermier (précise que les contrats de concession des compagnies assurent l'intégralité du transport des passagers et du fret toute l'année dans le cadre du service public) (p. 5986) ;

Article 69 *(office territorial des transports) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 198 de M. Emile Zuccarelli (précise que l'office peut attribuer des subventions aux compagnies de transport concessionnaires du service public) (p. 5987) ;
- *soutient* l'amendement n° 73 de la commission (prévoit que la gestion de l'office est assurée par un directeur nommé sur proposition du président) : adopté (p. 5987) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 114 de M. Guy Hermier (modifie la composition de l'office) (p. 5988).

Après l'article 69 :

- *défavorable* à l'amendement n° 218 de M. Pierre Pasquini (prévoit qu'il sera procédé à une évaluation des besoins réels de personnels de manutention pour chacun des ports continentaux et corses) (p. 5988) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 135 rectifié de M. Jean-Louis Debré (prévoit qu'il sera procédé à une évaluation des besoins réels de personnels de manutention pour chacun des ports continentaux et corses) (p. 5988) ;

Article 70 *(transfert de compétence en matière de voirie) :*

- *soutient* l'amendement n° 74 de la commission (de forme) : adopté (p. 5989) ;
- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (prévoit que la collectivité territoriale peut déléguer la construction et l'entretien de la voirie aux services de l'équipement) : adopté (p. 5989) ;
- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (de forme) : adopté (p. 5989).

Article 71 *(mise en œuvre des stages créés en application des programmes prioritaires) :*

- *son* amendement n° 230 corrigé (étend la compétence de la collectivité territoriale pour la mise en œuvre des stages) (p. 5989) : rejeté (p. 5990).

Article 72 *(confirmation du droit en vigueur) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 221 de M. Pierre Pasquini (prévoit que les équipements et les investissements réalisés par Electricité de France doivent être décidés en concertation avec la collectivité territoriale) (p. 5990) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 182 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que le conseil économique, social et culturel établira un rappport d'information sur la réalisation d'un gazoduc en Corse) (p. 5990).

Article 73 *(ressources et compensation de charges) :*

- *défavorable* à l'amendement n 168 de M. Pierre-André Wiltzer (supprime les dispositions créant une dotation générale de décentralisation de la collectivité territoriale de Corse) (p. 5992) ;
- *soutient* l'amendement n° 77 de la commission (supprime les dispositions prévoyant que les charges résultant pour la collectivité territoriale de l'exercice de ses compétences en matière de formation professionnelle continue sont compensées dans les conditions prévues par la loi n° 83-7 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat) (p. 5992) : rejeté (p. 5993).

Article 78 *(inéligibilités) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 244 corrigé du Gouvernement (soumet le président du conseil exécutif à la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique) (p. 5994).

Article 80 *(refonte des listes électorales) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 222 de M. Pierre Pasquini (de suppression) (p. 5995) ;
- *soutient* l'amendement n° 78 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 5995) ;
- *soutient* l'amendement n° 79 de la commission (crée une commission chargée de contrôler le déroulement des opérations de refonte des listes électorales) (p. 5995) : adopté après modifications (p. 5996).

Article 81 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 80 de la commission (de coordination) : adopté (p. 5996).

Article 82 *(entrée en vigueur de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 82 de la commission (de précision) ; adopté (p. 5996).

Après l'article 83 :

- *défavorable* à l'amendement n° 157 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (précise que l'Etat s'interdit toute intervention dans des domaines de compétences transférés à la collectivité territoriale, autrement que par voie contractuelle) (p. 5997).

ROSSINOT (André)

Député de la Meurthe-et-Moselle

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes [*J.O.* du 30 mai 1990] (p. 6424).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Coopération et développement : aide au développement (accroissement et organisation) (p. 1628).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1628).

Enseignement : scolarité et intégration des immigrés (p. 1628).

Français, nationalité française : conditions d'acquisition (p. 1629).

Immigration : états généraux de Villepinte (p. 1628).

Intégration :
- généralités (p. 1628) ;
- collectivités locales (rôle et compétences) (p. 1629) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1628).

Logement et habitat : logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1629).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Communautés européennes :
- Allemagne : liaisons ferroviaires avec la France (p. 4833) ;
- prise en compte de la dimension européenne (p. 4833).

Organismes et structures : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) : décisions (p. 4833).

Transports : transports ferroviaires : T.G.V. (p. 4833).

- **Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1850).**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 décembre 1990] :

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (réforme) (p. 7032).

Communes : action sociale et solidarité financière (p. 7032).

Enseignement :
- égalité des chances et aide personnalisée (p. 7032) ;
- zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 7032).

Etat (défaillance) (p. 7031).

Logement et habitat : amélioration de l'habitat (p. 7032).

Politique de la ville (moyens et principes) (p. 7031).

Président de la République : discours de Bron (p. 7031).

Quartiers : rénovation et développement social (p. 7031).

ROUDY (Yvette)

Député du Calvados

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-présidente de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Rapporteur du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 8 novembre 1990].

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15640).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la **proposition de résolution** (n° 1419) tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les **procédés nouveaux permettant l'avortement** et les **moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour en autoriser et en contrôler l'utilisation (n° 1659)** [24 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1661) tendant au **développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1731)** [22 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au **développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan (n° 1845)** [18 décembre 1990].

Proposition de loi tendant à **favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (n° 1868)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Violence dans les établissements scolaires :** lycée Charles-Schmidt de Saint-Ouen ; lycée Paul-Eluard de Saint-Denis ; renforcement des effectifs de surveillance ; incidents graves [17 octobre 1990] (p. 3854, 3855).

- **Lutte contre les ligues anti-avortement :** avortement : politique et réglementation ; application des lois de 1975 et 1979 [12 décembre 1990] (p. 6756, 6757).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 2 *(crédit-formation des salariés)* :

- *son* amendement n° 33 soutenu par M. Alain Néri (corrige les inégalités frappant les personnes seules qui élèvent un enfant dans l'accès à la formation) : retiré (p. 1049).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Enseignement : scolarité et intégration des immigrés (p. 1635).

Famille : statut personnel et droits de la femme (p. 1635).

Immigration :
- généralités (p. 1634) ;
- historique (p. 1634) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1634).

Intégration :
- généralités (p. 1634, 1635) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1634).

Logement et habitat :
- droit au logement (p. 1635) ;
- logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1635).

- **Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I) : aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (p. 6053).

Chômage : taux (évolution) (p. 6051, 6052).

Contrats emploi-solidarité (p. 6052).

Contrats de retour à l'emploi (p. 6052).

Création d'emplois (p. 6052).

Essaimage (p. 6052, 6053).

Femmes : emploi (p. 6052).

Insertion professionnelle et sociale :
- généralités (p. 6052) ;
- conseil national de l'insertion par l'activité économique (mise en place) (p. 6053).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : aide au remplacement du salarié en formation (p. 6052).

Plans pour l'emploi :
- premier et deuxième plans (p. 6051) ;
- troisième plan (p. 6051).

Stages d'accès à l'emploi (p. 6052, 6053).

Stages d'initiation à la vie professionnelle (S.I.V.P.) : moralisation (p. 6051).

Travail : aménagement du temps de travail :
- généralités (p. 6053) ;
- congé parental : assouplissement (p. 6053) ;
- équipes de suppléance (p. 6053).

Travail : travail à temps partiel choisi (p. 6053).

Travail : travail de nuit (p. 6053, 6054).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Article 1er *(stages d'accès à l'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que la promotion à un poste plus qualifié constitue l'objectif du stage) : adopté (p. 6077) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (accorde aux femmes ayant assumé des charges familiales une priorité pour l'attribution des postes libérés par les salariés en stage de formation) (p. 6077) ; adopté après modifications (p. 6078) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 55 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 9 de la commission (p. 6077) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 corrigé de la commission (dispose que les conventions peuvent avoir pour objet de réaliser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) : adopté (p. 6078).

Article 2 *(aide au remplacement des salariés en formation) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6079) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (précise que le recrutement des travailleurs destinés à remplacer des salariés en formation s'effectue par l'intermédiaire d'entreprises de travail temporaire) (p. 6078) : adopté (p. 6079) ;

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6079).

Après l'article 2 :

- *favorable* à l'amendement n° 38 rectifié du Gouvernement (autorise l'Etat à confier, par voie de convention, la gestion des rémunérations des stagiaires à certains établissements) (p. 6079).

Article 3 *(aide à la création ou à la reprise d'activité) :*

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) (p. 6080) : adopté au scrutin public (p. 6081).

Article 4 *(contrat de retour à l'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (ajoute les femmes ayant assumé des charges familiales à la liste des personnes en faveur desquelles l'Etat peut passer des conventions avec des employeurs) : adopté (p. 6081).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 6081) : adopté (p. 6082).

Article 6 *(conseil national de l'insertion par l'activité économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 6082) : rejeté (p. 6083).

Article 7 *(aide au développement des structures d'insertion) :*

- *favorable* à l'amendement n° 48 du Gouvernement (autorise les entreprises d'insertion à recourir aux formules de recrutement aidées par l'Etat) (p. 6084).

Article 9 *(aide aux bénéficiaires du R.M.I créateurs d'entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 rectifié de la commission (impose la consultation de la commission locale d'insertion) (p. 6084) : adopté (p. 6085).

Article 10 *(congé parental d'éducation) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Germain Gengenwin (impose au salarié qui désire travailler à temps partiel l'accord de son employeur) (p. 6086).

Après l'article 10 :

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (permet aux salariés bénéficiaires d'un congé parental d'éducation, qui reprennent leur activité en cas de décès de l'enfant ou de diminution importante des ressources du ménage, de modifier la durée de cette activité) (p. 6086) : adopté après modifications (p. 6087) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 49 de M. Jean-Yves Chamard (précise que cette modification doit respecter la limite de la durée prévue par le contrat de travail initial) à l'amendement n° 20 de la commission (p. 6087) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (abaisse de cent à cinquante salariés le seuil en-deçà duquel l'employeur peut refuser au salarié le bénéfice du congé parental d'éducation) : adopté (p. 6087) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 corrigé de la commission (de précision) (p. 6087) : adopté (p. 6088).

Article 11 *(travail à temps partiel choisi) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rétablit la priorité d'attribution d'un emploi à temps complet aux salariés à temps partiel lorsque le temps partiel est demandé par le salarié) : adopté (p. 6088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Germain Gengenwin (supprime l'obligation de négociation sur les conditions de mise en place d'horaires à temps partiel) (p. 6088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean Ueberschlag (dispose que les conditions de mise en place d'horaires à temps partiel à la demande des salariés peuvent être fixées par accord d'entreprise ratifié à la majorité des trois quarts par le personnel) (p. 6089) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Léonce Deprez (substitue la majorité du personnel à la majorité des trois quarts) à l'amendement n° 46 de M. Jean Ueberschlag (p. 6089) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (dispose que la possibilité pour les salariés à temps partiel de retravailler à temps complet doit être prévue dans les conventions collectives) : adopté après modifications (p. 6090) ;

- *son* sous-amendement n° 51 (rédactionnel) à l'amendement n° 25 de la commission : adopté (p. 6090) ;

- *son* amendement n° 36 soutenu par Mme Hélène Mignon (de précision) : adopté (p. 6090).

Article 12 *(équipes de suppléance) :*

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6090) ;
- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rédactionnel) (p. 6090) : adopté (p. 6091) ;
- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6091).

Article 13 *(équipes de suppléance dans les entreprises agricoles ayant une activité industrielle) :*

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 6091) ;
- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 6091) ;
- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 6092).

Après l'article 13 :

- *favorable* à l'amendement n° 56 du Gouvernement (proroge d'un an le régime d'affiliation à la sécurité sociale des correspondants locaux de la presse régionale et départementale non salariés) (p. 6093).

Article 14 *(contrôle de la durée du travail) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de précision) : adopté (p. 6094) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (fixe à trois ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094) : rejeté (p. 6095).

Article 15 *(travail de nuit) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la possibilité de compenser le travail de nuit par l'addition du repos compensateur et de la majoration de rémunération) : adopté (p. 6095).

Avant l'article 16 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Louis Masson (exclut les activités qui fonctionnent d'une façon automatique du champ d'application de la réglementation relative à la fermeture le dimanche) (p. 6095).

Après l'article 17 :

- *favorable* à l'amendement n° 37 du Gouvernement (assure la couverture sociale des demandeurs d'emplois pour les accidents survenus à l'occasion de leur participation à des actions d'aide à la création d'entreprises ou d'accompagnement de la recherche d'emploi prescrites par l'Agence nationale pour l'emploi) (p. 6096) ;
- *favorable* à l'amendement n° 40 corrigé du Gouvernement (harmonise le financement des rentes d'accidents du travail servies aux Français d'outre-mer victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle dans des pays autres que l'Algérie placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France avant la date de leur accession à l'indépendance) (p. 6096) ;
- *favorable* à l'amendement n° 39 rectifié du Gouvernement (permet aux agents des organismes de sécurité sociale de constater les infractions relatives au travail clandestin au moyen de procès-verbaux transmis directement au parquet) (p. 6097) ;
- *favorable* à l'amendement n° 41 du Gouvernement (applique aux établissements publics qui dispensent un enseignement technique ou professionnel les dispositions du code du travail relatives à l'hygiène et à la sécurité) (p. 6098).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 décembre 1990] :

Parlement : commission mixte paritaire (accord) (p. 7064, 7065).

Stages d'accès à l'emploi (p. 7065).

Travail :

- congé parental (p. 7065) ;
- durée du travail (contrôle) (p. 7065).

ROUQUET (René)

Député du Val-de-Marne

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Transports** [3 mai 1990] :

Transports fluviaux : projet « bateau-bus » entre Alfortville et Suresnes (p. 979).

ROYAL (Ségolène)

Député des Deux-Sèvres

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier l'heure légale (n° 1397) [14 juin 1990] (p. 2496).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Transports** [7 juin 1990] :

Transports routiers : environnement (protection du Marais poitevin contre la construction d'une autoroute) (p. 2142).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne (p. 2101).

Appellations d'origine contrôlées : historique (p. 2101) ;

Lait et produits laitiers : fromages (p. 2101).

Régions : Poitou-Charentes (p. 2101).

- **Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).**

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : enquêtes publiques (p. 3537).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3537).

Etat : rôle (p. 3537, 3538).

Régions : Poitou-Charentes : Marais poitevin (p. 3537, 3538).

Sites : protection des paysages et biotopes (p. 3537).

Transports : transports routiers (p. 3537).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3613) ;
- urbanisme (urbanisation et concentration urbaine) (p. 3612).

Appellations d'origine contrôlées (p. 3613).

Commercialisation (intermédiaires) (p. 3612, 3613).

Consommation : qualité des produits (p. 3612).

Coopération et développement : lutte contre la faim dans le monde (p. 3613).

Elevage : crise de l'élevage (p. 3612).

Energie : production de biocarburants (p. 3613).

Primes (p. 3612).

Prix agricoles (p. 3612).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Rappel au règlement : déplore l'image que donne le Parlement en se faisant l'écho de rumeurs infondées (p. 4308).

ROYER (Jean)

Député d'Indre-et-Loire

(1re circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Communautés européennes : intégration de la France (p. 1743).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1743).

Défense : circonscriptions militaires (p. 1743).

Entreprises : aides à la création (p. 1743).

Etat : rôle (p. 1743).

Finances publiques : budget de l'aménagement du territoire (p. 1744).

Gouvernement :
- Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (information et application des décisions (p. 1743) ;
- ministère de l'aménagement du territoire (création) (p. 1743).

Organismes et structures : Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (F.I.A.T.) (p. 1744).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 1743).

Politique économique : emploi (p. 1743).

Prévisions et projections économiques : lancement de programmes de prospective (p. 1744).

Recherche (p. 1743).

Transports :
- transports ferroviaires : T.G.V. (p. 1743) ;
- voirie : réseaux routier et autoroutier (p. 1743).

Urbanisme : villes (problèmes) (p. 1743).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Collectivités locales :
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) et autres dotations versées par l'Etat (p. 3837, 3838) ;
- grandes villes (p. 3837).

Sports : collectivités locales (financement) (p. 3837).

Deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

ASSEDIC : aide au réemploi des chômeurs (p. 4412).

Chômage : taux de chômage (situation et évolution) (p. 4411).

Chômeurs de longue durée (p. 4411).

Collectivités locales : décentralisation et formation professionnelle (p. 4418).

Entreprises : formation : association des entreprises à la formation initiale et professionnelle (p. 4412).

Femmes : égalité professionnelle et sociale (p. 4411).

Formation professionnelle et promotion sociale : stages (adaptation et efficacité) (p. 4412).

Impôts et taxes : aides à la création d'emplois (p. 4412).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Energie : production de biocarburants (p. 4575).

Transports : transport collectif (expérience à Tours) (p. 4575).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5329) ;

Communes : Tours (p. 5329).

Logement social :
- financement et collecte du livret A (p. 5329) ;
- habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5329) ;
- réhabilitation (p. 5329).

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 décembre 1990] :

Commerce de détail : rôle et disparition (p. 6431).

Durée du travail (ouverture dominicale) (p. 6432).

Grandes surfaces : implantation et développement (p. 6431).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation et non rétroactivité de la péréquation) (p. 6431).

Loi Royer n° 73-1193 du 27 décembre 1973 (bilan et modernisation) (p. 6430, 6431, 6432).

Prix et concurrence : discriminations tarifaires, soldes et prix d'appel (p. 6431, 6432).

Urbanisme : schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (p. 6431).

Urbanisme commercial : commissions départementales d'urbanisme commercial (fonctionnement) (p. 6431).

RUFENACHT (Antoine)

Député de la Seine-Maritime

(7e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- *son* amendement n° 175 soutenu par M. Philippe Auberger (applique les dispositions de l'article à des cessions réalisées à compter du 1er janvier 1991 et portant sur des droits sociaux détenus depuis moins de cinq ans) (p. 4000) : devenu sans objet (p. 4001) ;
- *son* amendement n° 15 soutenu par M. Philippe Auberger (exonère les cessions réalisées par les salariés portant sur les titres acquis dans le cadre des opérations de souscription d'actions) : rejeté (p. 4004).

Deuxième partie :

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Communautés européennes : prise en compte de la dimension européenne (p. 4841).

Organismes et structures : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (D.A.T.A.R.) (p. 4841).

Régions :

- Grand Ouest : désenclavement (p. 4841) ;
- Ile-de-France et Grand Bassin parisien : déséquilibre avec la province (p. 4841).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Procédure des questions* [16 novembre 1990].

Départements : Seine-Maritime (p. 5442).

Police de la route et circulation routière : sécurité (signalisation routière) (p. 5365).

Voirie :

routes et autoroutes : A 29 (calendrier de réalisation) (p. 5442).

S

SAINT-ELLIER (Francis)

Député du Calvados

(1re circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (commerce extérieur) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission de la production et des échanges sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome II : **commerce extérieur (n° 1640)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Commerce extérieur** [10 mai 1990] :

Commerce extérieur : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 1120).

Français de l'étranger (aide aux expatriés) (p. 1120).

- **Action sociale et solidarité nationale** [14 juin 1990] :

Hôpitaux et cliniques : centre hospitalier universitaire de Caen (agrément du centre transplanteur d'organes) (p. 2442).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : instituts universitaires de formation des maîtres :
- généralités (p. 473) ;
- encadrement et pédagogie (p. 473) ;
- universalité et spécialisation (p. 473).

Enseignants : recrutement (crise des « vocations »).

Enseignement supérieur :
- décentralisation :
  - nécessité ;
  - partenariat Etat-collectivités locales (p. 473).
- universités :
  - autonomie (accroissement) (p. 473) ;
  - carences (p. 473) ;
  - locaux et capacités d'accueil (construction) : maîtrise d'ouvrage (compétences des collectivités territoriales) (p. 473).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. B.A.P.S.A. *Questions* [30 octobre 1990] :

Communautés européennes : anabolisants et activateurs de croissance : application de la directive européenne par tous les partenaires européens (p. 4567).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* [5 novembre 1990] :

Baccalauréat : objectif de 80 p. 100 d'une classe d'âge (p. 4758).

Collectivités locales :
- partenariat (p. 4758) ;
- universités : délégation de la maîtrise d'ouvrage des constructions (p. 4758).

Cycles universitaires : filières courtes professionnalisées (B.T.S. et I.U.T.) (p. 4759).

Enseignement de masse (p. 4758).

Etudiants : effectifs (accroissement et prospective) (p. 4758).

Gouvernement : ministère de l'éducation nationale : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4758).

Universités :
- autonomie (p. 4758, 4759) ;
- plan Universités 2000 (p. 4759).

Questions :

Ecoles d'ingénieurs : fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (F.E.S.I.C.) : augmentation de la subvention (p. 4769).

Commerce extérieur. – *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [14 novembre 1990] :

Agriculture : agro-alimentaire (p. 5252).

Balance commerciale (p. 5251, 5252).

Balance des services (excédent commercial) (p. 5251).

Balance des transactions courantes (p. 5251).

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 5252, 5253).

Energie : conséquences de la crise du Golfe (p. 5251, 5252, 5253).

Entreprises :
- investissements à l'étranger (p. 5252) ;
- P.M.E.-P.M.I. (p. 5252).

G.A.T.T. et « Uruguay Round » (p. 5251, 5252).

Gouvernement : ministère du commerce extérieur : crédits : avis défavorable de la commission de la production et des échanges (p. 5253).

Industrie :
- armes (exportation) (p. 5252) ;
- déficit commercial (p. 5251, 5252)
- hautes technologies (p. 5252).

Parlement : association aux décisions de garantie des risques à l'exportation (p. 5252, 5253).

Tourisme : excédent commercial (p. 5252).

SAINTE-MARIE (Michel)

Député de la Gironde

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

SALLES (Rudy)

Député des Alpes-Maritimes

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'insertion dans les **programmes scolaires des écoles primaires de la prévention contre la drogue (n° 1238)** [12 avril 1990].

Proposition de loi relative à la **limitation de responsabilité du propriétaire de navire (n° 1605)** [3 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sécurité en mer et sur les plages :** accidents ; circulation d'engins à moteur ; prévention ; permis bateau ; réglementation et sanctions ; indemnisation des victimes [13 juin 1990] (p. 2387, 2388).

orales sans débat :

- **n° 344,** posée le 4 décembre 1990 : **drogue (lutte et prévention)** (p. 6382). Appelée le 7 décembre 1990 : Bilan et perspectives (p. 6534, 6535).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.**

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme (généralités) (p. 1634).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1633).

Immigration :
- historique (p. 1633, 1634) ;
- population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1634).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Environnement. - *Questions* [24 octobre 1990] :

Sécurité civile : bois et forêts (lutte contre les incendies) (p. 4242).

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme - *Questions* [7 novembre 1990] :

T.V.A. : taux :
- automobiles et cycles : locations de voitures particulières (p. 4861) ;
- hôtellerie de luxe (p. 4861).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Délinquance et criminalité : commune de Nice : accroissement de la délinquance et renforcement des moyens de police (p. 5229).

SANMARCO (Philippe)

Député des Bouches-du-Rhône

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7418).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347) [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7525).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission de contrôle de la **gestion du Fonds d'action sociale (n° 1718)** [20 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code du travail et relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin (n° 1347).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Publicité :
- agences de mannequins (statut et obligations) (p. 2057).
- pornographie (p. 2057).

Travail :
- contrats de travail (nature des contrats de travail des mannequins) (p. 2057) ;
- travail des enfants (interdiction) (p. 2057).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Obligation scolaire (p. 2947).

Protection de l'enfance (enfants mannequins) (p. 2946).

Travail :
- contrats de travail (nature des contrats de travail des mannequins) (p. 2947) ;
- travail des enfants (interdiction) (p. 2946).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Mer. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Communautés européennes : politique maritime communautaire (p. 4475).

Pavillon : compagnie maritime d'affrètement (pavillon allemand) (p. 4475).

Ports maritimes et activités portuaires :
- dockers (p. 4472) ;
- Marseille (p. 4471, 4474).

Régions : Corse (projet de loi sur le statut de la Corse) (p. 4475).

Transports maritimes (S.N.C.M.) (p. 4474).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 novembre 1990] :

Politique économique : continuité territoriale et transports (p. 5842, 5843).

SANTA CRUZ (Jean-Pierre)

Député du Jura

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

SANTINI (André)

Député des Hauts-de-Seine

(10e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6692).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à assouplir les critères d'**accès à la retraite** au bénéfice des **anciens combattants** ayant servi en **Afrique du Nord** entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962 **(n° 1239)** [12 avril 1990].

Proposition de loi constitutionnelle tendant à **inclure le droit de l'environnement dans la liste des matières dont la loi fixe les règles (n° 1558)** [28 juin 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Parlement : procédure (conditions de l'examen du projet relatif à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme) (p. 2880, 2881).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2881).

Sports : financement des manifestations sportives (conséquences de la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme) (p. 2881).

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *son* sous-amendement n° 160 soutenu par M. Gilbert Gantier (autorise la publicité pour les alcools inférieurs à 13,5 degrés) à l'amendement n° 19 de la commission (rédactionnel) (p. 2966) : rejeté (p. 2967) ;
- *son* amendement n° 32 corrigé : devenu sans objet (p. 2967) ;
- *son* amendement n° 33 corrigé soutenu par M. Ladislas Poniatowski (prévoit l'entrée en vigueur du paragraphe IV trois ans après la promulgation de la loi) : rejeté (p. 2968) ;
- *son* amendement n° 67 soutenu par M. Ladislas Poniatowski (autorise le parrainage qui a pour effet une forme de publicité autorisée par l'article 19 du texte) : rejeté (p. 2969) ;
- *son* amendement n° 158 (introduit une dérogation pour les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles dont la liste est établie par un arrêté interministériel) (p. 2971) : vote réservé jusqu'à la discussion de l'amendement n° 161 rectifié (p. 2973) ; devenu sans objet (p. 2977) ;
- *son* amendement n° 34 corrigé (précise la notion de publicité indirecte en faveur de boissons alcooliques) : non soutenu (p. 2977) ;
- *son* amendement n° 36 corrigé : devenu sans objet (p. 2978) ;
- *son* amendement n° 35 corrigé soutenu par M. Gilbert Gantier (établit une dérogation pour les appellations d'origine et les manifestations viticoles traditionnelles) : devenu sans objet (p. 2978) ;
- *son* amendement n° 68 (donne une définition du parrainage et prévoit une procédure d'autorisation préfectorale de parrainages de marques de boissons alcooliques) : non soutenu (p. 2981).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3527).

Consommation : comportement des consommateurs (p. 3528).

Eau :
- agences financières de bassin (p. 3527, 3528) ;
- droit de l'eau (p. 3527, 3528) ;
- pollution de l'eau (p. 3528) ;
- ressources et gestion (p. 3528).

Impôts et taxes : fiscalité écologique (p. 3528).

Installations classées : contrôle (p. 3528).

Recherche (p. 3528).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, Communication et Grands travaux. - Communication. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A) (légitimité et missions) (p. 4342).

Secteur public : audience, moyens et missions (p. 4342).

Télévision : FR 3 : budget (p. 4342).

Télévisions privées : La Cinq : participation du Groupe Hachette (p. 4343).

SANTROT (Jacques)

Député de la Vienne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales : compétences (p. 1739).

Enseignement supérieur (p. 1739, 1740).

Gouvernement : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (information et application des décisions) (p. 1740).

Plan : contrats de plan Etat-région (p. 1740).

Recherche (p. 1739).

SAPIN (Michel)

Député des Hauts-de-Seine

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur du projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203) [5 avril 1990] (p. 178).

Rapporteur du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel (n° 1204) [5 avril 1990] (p. 178).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549) [*J.O.* du 6 avril 1990] (p. 4246).

Vice-président et rapporteur de cette commission [*J.O.* du 11 avril 1990] (p. 4438).

Rapporteur de la proposition de résolution de MM. Laurent Fabius et Michel Sapin, tendant à modifier l'article 145 du Règlement de l'Assemblée nationale (n° 1207) [26 avril 1990] (p. 773).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295) [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6528).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6529).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Président de cette commission [*J.O.* du 20 juin 1990] (p. 7178).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Président de cette commission [*J.O.* du 20 juin 1990] (p. 7178).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322) [*J.O.* du 22 juin 1990] (p. 7263).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

Président de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Président de cette commission [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (n° 1330) [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7579).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 29 juin 1990] (p. 7643).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43) [*J.O.* du 30 juin 1990] (p. 7696).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 30 juin 1990] (p. 7696).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

Vice-président et rapporteur de cette commission [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Président de cette commission [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14028).

Rapporteur du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [29 novembre 1990] (p. 6220).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14954).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Président de cette commission [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à modifier **l'article 145 du règlement de l'Assemblée nationale (n° 1207)** [3 avril 1990].

Rapport d'information, déposé en application de l'article 145 du règlement, au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en conclusion d'une **mission d'information en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie (n° 1213)** [5 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au **fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 1224)** [10 avril 1990].

Proposition de loi tendant à compléter l'article 24 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 sur le **Conseil d'Etat (n° 1251)** [12 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi constitutionnelle (n° 1203) portant révision des articles 61, 62 et 83 de la Constitution et instituant un **contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1288)** [19 avril 1990].

Rapport, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi organique (n° 1204) modifiant l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant **loi organique sur le Conseil constitutionnel (n° 1289)** [19 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution (n° 1207) de MM. Laurent Fabius et Michel Sapin tendant à **modifier l'article 145 du règlement de l'Assemblée nationale (n° 1352)** [17 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi constitutionnelle, modifié par le Sénat (n° 1462) **portant révision des articles 13, 34, 45, 46, 53, 54, 56, 57, 61, 62 et 63 de la Constitution, et tendant à renforcer les garanties attachées aux droits fondamentaux (n° 1474)** [19 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi **organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1673)** [25 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Première lecture :

Discussion des articles [3 et 4 avril 1990] :

Article 20 précédemment réservé *(pénétration dans le domicile du débiteur) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 99 de M. Pierre Mazeaud (oblige l'agent chargé de l'exécution à dresser un procès-verbal s'il ne peut pénétrer dans le lieu servant à l'habitation et à obtenir l'autorisation du juge de l'exécution s'il est muni d'un titre exécutoire autre qu'une décision de justice) p. 110) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 88 du Gouvernement (interdit à la personne chargée de l'exécution d'un titre exécutoire, autre qu'une décision de justice, de pénétrer dans un lieu d'habitation en l'absence de son occupant ou contre son gré, sauf si elle bénéficie de l'autorisation du juge de l'exécution) (p. 111) ;
- *son* sous-amendement n° 112 (impose à la personne chargée de l 'exécution qui ne peut pénétrer dans un lieu servant à l'habitation, de dresser un procès-verbal constatant cette impossibilité et de le signifier à l'occupant) à l'amendement n° 88 du Gouvernement (p. 111) : adopté au scrutin public (p. 113).

- **Proposition de loi tendant à modifier l'article 6 *bis* de l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires (n° 549).**

Rapporteur.

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [17 avril 1990] :

Délégations parlementaires aux Communautés européennes (missions et objectifs) (p. 384).

- **Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).**

Première lecture :

Discussion des articles [17 avril 1990] :

Article 2 *(agissements discriminatoires de personnes privées : refus d'un bien ou d'un service, refus d'embauche ou de licenciement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission des affaires culturelles (étend la protection des personnes malades en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement sauf intérêt légitime de l'employeur) (p. 396) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 17 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 1 de la commission des affaires culturelles (p. 396).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

- *ses observations* [29 juin 1990] (p. 3187).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Constitution :

- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - champ d'application (p. 599) ;
  - comparaisons internationales (p. 598) ;
  - effets juridiques (p. 600) ;
  - « filtres » (p. 600) ;
  - procédures juridictionnelles (alourdissement) (p. 600) ;
  - saisine du Conseil constitutionnel (p. 600) ;
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 600) ;
- projet de loi : Assemblée nationale (travail préparatoire sur le projet de loi) (p. 601) ;
- révision (généralités) (p. 600).

Décisions du Conseil constitutionnel (jurisprudence) (p. 598).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 598, 599, 600).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) :
- incompatibilités (p. 600) ;
- nomination (des membres) (p. 600).

Parlement : droits (abaissement) (p. 598, 599)

Pouvoirs du Conseil constitutionnel (renforcement des moyens) (p. 600).

Traités et conventions (mise en cause des normes de droit interne par les juridictions internationales) (p. 599).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit la consultation du Conseil constitutionnel sur la régularité de la mise en œuvre de la procédure référendaire et sur la constitutionnalité des dispositions soumises à référendum) (p. 675) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 22 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que, si le Conseil constitutionnel, saisi par voie d'exception, constate qu'un engagement international n'est pas conforme à la Constitution, l'engagement est suspendu jusqu'à la révision de la Constitution) (p. 677) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Gilbert Millet (prévoit que le contrôle de constitutionnalité des lois est assuré par une commission parlementaire) (p. 678) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Pierre Mazeaud (prévoit l'élection des membres du Conseil constitutionnel au suffrage universel direct) (p. 680) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Serge Charles (prévoit que trois des membres du Conseil constitutionnel sont nommés par le président de la République après avis du Parlement et que la nomination des autres membres par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, est ratifiée par leur assemblée) (p. 681) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel ne peuvent intervenir qu'après la publication d'un avis de l'Assemblée et du Sénat) (p. 681) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Serge Charles (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement) (p. 681) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 37 de M. Patrick Devedjian (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont examinées par une commission parlementaire paritaire qui peut refuser les nominations à la majorité qualifiée des deux-tiers) (p. 681) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 44 de M. Jacques Toubon (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement à la majorité des trois-cinquièmes) (p. 681) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit que les membres du Conseil constitutionnel ne peuvent être âgés de plus de soixante-neuf ans révolus à leur nomination) (p. 685) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Pierre Mazeaud (abroge la disposition selon laquelle les anciens présidents de la République sont membres de droit du Conseil constitutionnel) (p. 686) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 2 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que le président du Conseil constitutionnel est élu pour trois ans par ses pairs et qu'il a voix prépondérante en cas de partage) (p. 687) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 50 de M. Jacques Toubon (supprime la voix prépondérante du président du Conseil constitutionnel en cas de partage) à l'amendement n° 2 de M. Pierre Mazeaud (p. 688) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 48 de M. Ladislas Poniatowski (renforce les incompatibilités des membres du Conseil constitutionnel) (p. 689).

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de Mme Marie-France Stirbois (de suppression) (p. 691) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Jacques Barrot (intègre dans le bloc de constitutionnalité les traités ou accords dans le cadre du contrôle de constitutionnalité des lois sur saisine par soixante députés ou soixante sénateurs) (p. 692) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 26 corrigé de M. Pierre Mazeaud (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 693) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Charles Millon (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 693) ;
- *favorable* à l'amendement n° 11 de M. Jacques Toubon (supprime, pour le contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception, la référence à la notion de droits fondamentaux et lui substitue la notion de Constitution) (p. 714).

Article 2 *(effets d'une inconstitutionnalité de la loi déclarée par voie d'exception) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 de M. Serge Charles (prévoit que le Gouvernement inscrit à l'ordre du jour prioritaire les projets ou propositions de loi tendant à réviser les dispositions législatives déclarées contraires à la Constitution) (p. 717).

Article 3 *(renvoi à la loi organique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 corrigé de M. Jacques Toubon (supprime du projet de loi constitutionnelle les dispositions prévoyant que le Conseil constitutionnel est saisi sur renvoi du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation ou de toute autre juridiction française ne relevant ni de l'un ni de l'autre) (p. 718).

Après l'article 3 :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Francis Delattre (prévoit que le Conseil supérieur de la magistrature est composé de douze membres supplémentaires dont les modalités de désignation seront fixées par une loi organique) (p. 720) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Jacques Toubon (supprime la Haute cour de justice) (p. 721) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 25 de M. Pierre Mazeaud (prévoit l'entrée en vigueur de la présente loi après promulgation d'une déclaration des droits et des libertés fondamentales se substituant au préambule de la Constitution) (p. 721).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 juin 1990] :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception : champ d'application (p. 2767) ;
- débat au Parlement à l'initiative du Gouvernement, lors de la session d'automne (p. 2766) ;
- équilibre des pouvoirs (modification) (p. 2766) ;
- projet de loi :
  - débat à l'Assemblée nationale en première lecture (p. 2766) ;
  - modifications apportées par le Sénat (p. 2766, 2767, 2768).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de l'« Etat de droit ») (p. 2767).

Loi :
- « disposition de loi » (notion) (p. 2767) ;
- lois organiques (domaine et modalités d'adoption) (p. 2766) ;
- procédures de discussion législative (p. 2767).

Membres du Conseil constitutionnel :
- incompatibilités (p. 2767) ;
- Président (nomination) (p. 2766).

Parlement : renvoi automatique devant l'Assemblée nationale des dispositions jugées inconstitutionnelles (p. 2767).

Président de la République :
- engagements (p. 2766) ;
- ordonnances prises en application de l'article 38 de la Constitution (signature et saisine du Conseil constitutionnel) (p. 2766) ;
- pouvoirs (p. 2766).

Traités et conventions : contrôle de constitutionnalité à l'initiative du Parlement (p. 2766).

Discussion des articles [21 juin 1990] :

Avant l'article 1er AA :

- *ses observations* sur l'amendement n° 20 de M. Jacques Toubon (institue le référendum d'initiative populaire) (p. 2778).

Irrecevabilité de l'amendement (p. 2778).

Article 1er AA nouveau *(art. 13 de la Constitution : signature des ordonnances par le Président de la République) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2779).

Après l'article 1er AA :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que, si le Conseil constitutionnel, saisi par voie d'exception, constate qu'un engagement international n'est pas conforme à la Constitution, l'engagement est suspendu jusqu'à la révision de la Constitution) (p. 2779).

Article 1er BA nouveau *(art. 56 de la Constitution : élection du Président du Conseil constitutionnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de suppression) (p. 2780) : adopté (p. 2781).

Article 1er B *bis* nouveau *(art. 57 de la Constitution : incompatibilités applicables aux membres du Conseil constitutionnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (limite à l'exercice de tout mandat électif les incompatibilités inscrites par le Sénat à l'article 57 de la Constitution) (p. 2781) : adopté (p. 2782).

Article 1er B *ter* nouveau *(art. 34 de la Constitution : caractère organique des lois concernant les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2782).

Article 1er B *quater* nouveau *(art. 46 de la Constitution : adoption en termes identiques de toutes les lois organiques) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de suppression) (p. 2782) : adopté (p. 2783).

Après l'article 1er B *quater* :

- *favorable* à l'amendement n° 14 rectifié de M. Pierre Mazeaud (permet la saisine du Conseil constitutionnel par quinze députés ou quinze sénateurs au titre de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution) (p. 2783) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 17 de M. Pierre Mazeaud (soumet au Conseil constitutionnel, dans les conditions de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, les actes du Président de la République non soumis au contrôle du Conseil d'Etat) (p. 2784).

Article 1er *(art. 61 de la Constitution : institution d'un contrôle de la constitutionnalité de la loi par voie d'exception) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article et élargit le contrôle aux lois postérieures au 1er novembre 1974) (p. 2784) : adopté (p. 2785).

Article 2 *(art. 62 de la Constitution : effets d'une inconstitutionnalité de la loi déclarée par voie d'exception) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2785) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (supprime le délai de huit jours pour le renvoi au Parlement des dispositions déclarées inconstitutionnelles) (p. 2785) : adopté (p. 2786) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (fixe la procédure d'inscription à l'ordre du jour et de discussion des dispositions déclarées inconstitutionnelles) (p. 2785) : adopté (p. 2786) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (renvoie les modalités d'application des dispositions de l'amendement n° 9 à une loi organique) (p. 2785) : adopté (p. 2786).

Article 2 *bis* nouveau *(art. 45 de la Constitution : adoption en termes identiques des dispositions renvoyées au Parlement par le Président du Conseil constitutionnel) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (de suppression) : adopté (p. 2786).

Article 4 nouveau *(art. 53 de la Constitution : autorisation législative de ratification des traités ayant une incidence sur les droits fondamentaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2786).

Article 6 nouveau *(entrée en vigueur des dispositions qui instituent un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 19 de M. Pierre Mazeaud (prévoit l'entrée en vigueur des dispositions de la présente loi instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception après promulgation d'une loi constitutionnelle portant déclaration des droits et libertés fondamentales se substituant au Préambule de la Constitution) (p. 2787) ;
- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (prévoit l'entrée en vigueur des nouvelles incompatibilités relatives aux membres du Conseil constitutionnel, à compter du prochain renouvellement triennal du Conseil constitutionnel) : adopté (p. 2787).

Titre *(projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 13, 34, 45, 46, 53, 54, 56, 57, 61, 62 et 63 de la Constitution, et tendant à renforcer les garanties attachées aux droits fondamentaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (de coordination) : adopté (p. 2787).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture :

Discussion des articles [2 mai 1990] :

Article 8 *(peines complémentaires en cas de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale) :*

Observations sur le rappel au règlement de : *Stirbois (Marie-France)* (p. 953).

Nouvelle lecture :

Avant la discussion des articles [29 juin 1990] :

- *inscrit* contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Mandon (Thierry)* (p. 3196).
- *inscrit* contre la question préalable opposée par : *Mandon (Thierry)* (p. 3196).

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de résolution de M. Laurent Fabius et M. Michel Sapin tendant à modifier l'article 145 du règlement de l'Assemblée nationale (n° 1207).**

Rapporteur.

Avant la discussion de l'article unique [18 mai 1990] :

Commissions permanentes (compétences) (p. 1533).

Gouvernement (contrôle du Parlement) (p. 1533).

Missions d'information (rôle et sujets abordés) (p. 1533).

- Projet de loi adopté par le Sénat modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un Office français de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).

Première lecture :

Discussion des articles [21 mai 1990] :

Article 2 *(déclaration obligatoire d'un domicile réel par le demandeur d'asile) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de M. Jean-Yves Autexier (de suppression) (p. 1569).

- Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).

Première lecture :

Discussion des articles [30 mai 1990] :

Article 54 *(décisions ne pouvant être contestées par voie d'exception) :*

- *favorable* à l'amendement n° 45 de la commission (de suppression) (p. 1882).

- Projet de loi modifiant le code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (partie législative) et complétant la loi n° 86-14 du 6 janvier 1986 modifiée fixant les règles garantissant l'indépendance des membres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (n° 1188).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 2 de M. Philippe Marchand (validation de nominations) : adopté après rectification (p. 1923).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Article 3 *(service compétent pour recevoir les déclarations ; information du procureur de la République en cas de présomption d'infraction de trafic ou de blanchiment) :*

Constitutionnalité de l'article (p. 2179).

T.R.A.C.F.I.N. (p. 2179).

Article 5 *(sanctions disciplinaires en cas de défaut de déclaration d'une opération suspecte) :*

- *son* amendement n° 69 (supprime la référence aux dirigeants et aux employés des organismes financiers) (p. 2182) : adopté (p. 2183).

Article 6 *(levée du secret professionnel et absence de responsabilié civile des organismes financiers pour les déclarations faites de bonne foi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Michel Inchauspé (supprime l'immunité pénale des employés des organismes financiers) (p. 2183) ;

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [26 juin 1990] :

Banques et établissements financiers : utilisation des informations (limites) (p. 2932).

Gouvernement : ministère de l'économie et des finances : service de traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (T.R.A.C.F.I.N.) (p. 2932).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).

Première lecture :

Discussion des articles [13 juin 1990] :

Article 11 *(chambre territoriale des comptes et contrôle préalable de l'engagement des dépenses) :*

- *ses* observations sur l'amendement n° 20 de la commission (prévoit que le contrôle des comptes des communes s'effectuera dans les conditions de droit commun jusqu'en 1993) (p. 2433).

Cour des comptes (compétence en appel des décisions de la chambre territoriale des comptes) (p. 2433).

Commission mixte paritaire : Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [22 juin 1990] :

Assemblée nationale (rôle de la mission parlementaire en Polynésie française) (p. 2822).

Commission mixte paritaire (présentation du texte) (p. 2822).

Politique économique et sociale (développement économique et social) (p. 2822).

Polynésie française :
- communes (application des lois de décentralisation aux communes de Polynésie) (p. 2823) ;
- compétences (extension) (p. 2822).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Commission mixte paritaire (rejet par le Sénat du texte adopté) (p. 2941).

Lecture définitive [29 juin 1990] :

Rapporteur suppléant : *David (Martine)* (p. 3188).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [14 juin 1990] :

- *ses observations* sur la motion de renvoi en commission sur le projet n° 1210 de : *Philibert (Jean-Pierre)* (p. 2493).

Principaux thèmes développés : discussion commune :

Renvoi du texte en commission (p. 2493, 2494).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 69 de M. Serge Charles (limite à 25 p. 100 du capital la part maximale que pourraient détenir des non-professionnels dans une société d'avocats) (p. 6622).

Article 40 *(art. 27 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : compatibilité de la qualité de mandataire liquidateur avec l'exercice d'une activité de consultation ou l'accomplissement de mandats avec l'exercice de la profession d'avocat) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 156 du Gouvernement (supprime la compatibilité de la profession de mandataire-liquidateur avec celle d'avocat) (p. 6711).

Commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire :

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 7167).

Loi (application) (p. 7167).

Usagers (protection) (p. 7167).

- **Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 3330).

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : décentralisation (influence sur le régime électoral) (p. 3330).

Elections cantonales :
- découpage des cantons (p. 3330) ;
- mode de scrutin (p 3330) ;
- renouvellement partiel des conseils généraux (p. 3330).

Regroupement des élections (modalités) (p. 3330).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [31 octobre 1990] :

Article 11 *(durée des fonctions des bureaux des conseils généraux formés après les renouvellements de 1992 et 1994) :*

Observations sur le rappel au règlement *de : Mazeaud (Pierre)* (p. 4679).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Rappel au règlement : justifie la question préalable opposée en commission des lois au motif que les faits mentionnés dans la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les renseignements généraux font l'objet de poursuites judiciaires (p. 4314).

- **Projet de loi portant homologation des dispositions prévoyant l'application de peines correctionnelles et de sanctions complémentaires, de délibérations de l'Assemblée territoriale de Polynésie française et édictant des dispositions pénales et de procédure pénale applicables en Polynésie française (n° 1653).**

Deuxième lecture :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [20 décembre 1990] :

Expropriation (procédure) (p. 7179).

Sénat (dispositions adoptées) (p. 7179).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629).**

Lecture définitive :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés [20 décembre 1990] :

Organismes et structures : mission interministérielle d'enquête (création) (p. 7180).

Procédures de passation des marchés publics :
- publicité préalable à la passation des marchés publics (obligation) (p. 7180) ;

Sénat (dispositions adoptées) (p. 7180).

Dernier texte voté par l'Assemblée nationale :

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (exclut du champ de compétence de la mission interministérielle les établissements publics industriels et commerciaux) (p. 7181) : adopté (p. 7182).

- **Proposition de loi relative aux marques de fabrique, de commerce ou de service (n° 614).**

Troisième lecture [20 décembre 1990] :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés :

Collectivités locales : possibilité d'opposition au dépôt d'une marque (p. 7182).

Communautés européennes : directives communautaires sur les marques de fabrique (introduction dans le droit interne) (p. 7182).

SARKOZY (Nicolas)

Député des Hauts-de-Seine

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Lituanie :** attitude de la France face à la proclamation d'indépendance de la Lituanie ; appel au dialogue [13 juin 1990] (p. 2385, 2386).

SARRE (Georges)

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux

DEPOTS

Projet de loi portant **diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1394)** [23 mai 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Cousin (Alain) :*** **réalisation du schéma autoroutier national :** réduction du programme ; financement ; route des estuaires ; liaisons européennes [9 mai 1990] (p. 1081, 1082) ;

- ***Alphandéry (Edmond) :*** **réduction du programme autoroutier :** financement ; recettes des sociétés concessionnaires [9 mai 1990] (p. 1086, 1087).

à un ministre :

- **Transports** [3 mai 1990] :

Communautés européennes : Allemagne (instauration d'une taxe sur les poids lourds étrangers) (p. 977, 982).

Police de la route et circulation routière ; sécurité routière :
- automobiles et cycles :
  - ceinture de sécurité (places arrière, cas des familles nombreuses) (p. 982) ;
  - enseignement du code de la route aux jeunes motocyclistes (p. 979) ;
  - limitations de vitesse à la construction (p. 979) ;
- autoroutes (p. 978) ;
- voirie : routes à trois voies ; éclairage des routes (p. 982).

Politique des transports (p. 977).

Régions : contrat de plan Etat-région Nord - Pas-de-Calais (p. 980).

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 978, 983) ;
- liaison Saône-Rhin (p. 978, 983) ;
- Office national de la navigation : réforme du statut et missions (p. 978, 980) ;
- projet « bateau-bus » entre Alfortville et Suresnes (p. 980) ;
- Service national de la navigation ; statut du personnel (p. 981) ;
- tourisme et loisirs : tourisme fluvial (p. 980, 981) ;
- voie d'eau :
  - développement de l'infrastructure fluviale (p. 980, 981, 983) ;
  - redevance sur les utilisateurs de la voie d'eau (p. 978).

Transports routiers :
- transports exceptionnels (p. 977) ;
- travail : temps de conduite des conducteurs de poids lourds (p. 979).

Voirie : autoroutes (gratuité en cas d'encombrement) (p. 981, 982).

orales sans débat de :

- ***Jonemann (Alain)* (n° 219) : urbanisme (schémas directeurs : Yvelines)** : communes de la boucle de Montesson ; aides de l'État ; aménagement régional ; autoroute A 14. [4 mai 1990] (p. 1038, 1039) ;

- ***Demange (Jean-Marie)* (n° 221) : enseignement supérieur (I.U.T. : Moselle)** : Thionville ; section génie de l'environnement ; création [4 mai 1990] (p. 1039, 1040, 1041) ;

- ***Reymann (Marc)* (n° 297) : politiques communautaires (transports routiers)** : R.F.A. : taxe sur les poids lourds applicable aux transporteurs étrangers [22 juin 1990] (p. 2803, 2804) ;

- ***Hage (Georges)* (n° 299) : sécurité sociale (bénéficiaires)** : régime spécial minier ; financement ; désengagement de l'État ; droits des assurés ; mesures relatives à d'autres régimes spéciaux [22 juin 1990] (p. 2804, 2805).

INTERVENTIONS

- Projet de loi autorisant la ratification d'un protocole additionnel n° 4 à la convention révisée pour la navigation du Rhin (ensemble une déclaration) (n° 1219).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [21 mai 1990] :

Assemblée nationale : rapport écrit de M. Jean-Marie Caro (p. 1576).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques relatif à la coopération pour la formation des hommes dans le domaine économique (n° 1232).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [21 mai 1990] :

Coopération et développement : actions de formation :
- contrôle exercé par la commission intergouvernementale franco-soviétique pour la coopération économique, industrielle, scientifique et technique (p. 1579) ;
- financement (p. 1579) ;
- organismes impliqués dans la réalisation du programme (p. 1579).

Commerce extérieur (p. 1579).

Langue française (p. 1579)

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Jean Oehler et plusieurs de ses collègues relative aux zones non aedificandi de la ville de Strasbourg (n° 1248)

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 juin 1990] :

Strasbourg :
- enceinte fortifiée (p. 2215) ;
- législation applicable à Strasbourg (p. 2215) ;
- plan d'occupation des sols de la ville de Strasbourg (p. 2215).

Discussion de l'article unique [8 juin 1990] :

Article unique *(abrogation des lois du 21 juillet 1922 et du 16 juillet 1927) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Guy Malandain (limite à 20 p. 100 la surface constructible des zones libérées) (p. 2216).

- Projet de loi portant diverses dispositions en matière de sécurité routière et maritime (n° 1394).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1990] :

Automobiles et cycles :
- carte grise (transfert) (p. 3249) ;
- casque (port par les motocyclistes) (p. 3248) ;
- ceinture de sécurité (port à l'arrière) (p. 3248).

Communautés européennes (harmonisation des dispositions relatives à la sécurité routière) (p. 3249).

Equipements et grands travaux : infrastructures routières (amélioration) (p. 3248).

Permis de conduire (réforme) (p. 3249).

Sécurité routière :
- accidents de la circulation (p. 3248) ;
- alcootest (p. 3248) ;
- conducteurs (éducation et information) (p. 3248) ;
- limitations de vitesse en ville (abaissement) (p. 3248) ;
- rapport « Giraudet » (p. 3248).

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(contrôles préventifs d'alcoolémie) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Charles Fèvre (supprime la possibilité pour le procureur de la République d'ordonner des contrôles préventifs d'alcoolémie) (p. 3250) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 8 de M. Charles Fèvre (prévoit que les maires et adjoints ne pourront ordonner des contrôles qu'après autorisation du procureur de la République) (p. 3251).

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Jean-Paul Fuchs (interdit le port d'enfants de moins de dix ans sur le siège arrière des motocyclettes) (p. 3253).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière.- *Réponse aux questions* [16 novembre 1990].

Communes : Gennevilliers (port autonome de Paris) (M. Jacques Brunhes) (p. 5435).

Police de la route et circulation routière :
- jeunes : éducation routière (M. Serge Charles) (p. 5449, 5450) ;
- sécurité : signalisation routière (M. Antoine Rufenacht) (p. 5365) ;
- sécurité routière (M. Yves Fréville) (p. 5440).

Régions : Ile-de-France (M. Jacques Brunhes) (p. 5436).

Transports fluviaux :
- collectivités locales : financement (modalités) (M. René Beaumont) (p. 5445) ;
- liaison Seine-Nord (M. Marc Dolez) (p. 5450) ;
- Office national du Nord (réforme) (MM. Jacques Brunhes, Marc Dolez) (p. 5450) ;
- voies d'eau (p. 5363, 5364, 5435, 5450).

Transports routiers : licences de transport (remplacement par des autorisations et conséquences) (M. Jean-Luc Reitzer) (p. 5364).

Vote des crédits :

Article 89 *(réforme concernant les voies navigables) :*

- *ses observations* (p. 5465).

Transports fluviaux :

- Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) (rôle) (p. 5465) ;
- financement (p. 5465) ;
- voies d'eau (p. 5465) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 162 de M. René Beaumont (précise le rôle de la Compagnie nationale du Rhône) (p. 5466) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 163 de M. René Beaumont (permet à la Compagnie nationale du Rhône de bénéficier des redevances et taxes nouvelles et lui garantit le maintien des droits existants) (p. 5466) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 232 corrigé de Mme Roselyne Bachelot (fait bénéficier des mêmes ressources que celles de l'Office national de navigation les régions auxquelles les voies navigables ont été transférées) (p. 5467) ;
- *soutient* l'amendement n° 292 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 5467) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 164 de M. René Beaumont (augmente de 1 à 4 centimes le taux de la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, de rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques) (p. 5468) ;

Conseil d'Etat : avis (p. 5468) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 165 de M. René Beaumont (augmente de 1 à 3 centimes le taux de la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, de rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques) (p. 5468) ;

Conseil d'Etat : avis (p. 5468) ;

- *soutient* l'amendement n° 293 du Gouvernement (définit les modalités de recouvrement de la taxe sur les titulaires d'ouvrages de prise d'eau, de rejet d'eau ou autres ouvrages hydrauliques) (p. 5468) : adopté (p. 5469) ;
- *soutient* l'amendement n° 294 du Gouvernement (précise, pour les bateaux de plaisance, la longueur ou la puissance maximum d'exonération de péage) (p. 5468) : adopté après rectification (p. 5469) ;
- *soutient* l'amendement n° 295 du Gouvernement (ajoute les ports autonomes maritimes à la liste des organismes autorisés à constituer des péages) (p. 5468) : adopté (p. 5469) ;
- *soutient* l'amendement n° 296 du Gouvernement (définit les modalités de fixation du péage par les ports autonomes maritimes) (p. 5468) : adopté (p. 5469).

SAUMADE (Gérard)

Député de l'Hérault

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues, tendant à assujettir les carrières aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 et à créer la commission départementale d'agrément des carrières (n° 1390) [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

SAUVAIGO (Suzanne)

Député des Alpes-Maritimes

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Interview en prison d'un membre d'Action directe :** responsabilité du chef d'établissement [27 juin 1990] (p. 3017).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).**

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Après l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 100 soutenu par Mme Nicole Catala (précise que lorsqu'un dirigeant d'une personne morale a fait l'ojet d'une sanction visée à l'article 54 de la loi du 31 décembre 1971, la personne morale peut être frappée d'incapacité) (p. 2583) : rejeté (p. 2584).

Article 58 de la loi du 31 décembre 1971 (précédemment réservé) :

- son amendement n° 104 : devenu sans objet (p. 2590).

Article 62 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 107 soutenu par M. Serge Charles (donne aux organisations représentatives des professions juridiques le droit d'exercer les droits reconnus à la partie civile dans le cadre des infractions à la réglementation de l'exercice du droit) : retiré (p. 2595).

Article 19 précédemment réservé *(art. 53 de la loi du 31 décembre 1971 : décrets d'application) :*

- *son* amendement n° 96 (de coordination) : adopté (p. 2712) ;
- *son* amendement n° 97 (de conséquence) : non soutenu (p. 2712) ;
- *son* amendement n° 98 corrigé (de coordination) : adopté (p. 2713).

SAVY (Robert)

Député de la Haute-Vienne

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du Président de la République et de celle des députés (n° 1183) [5 avril 1990] (p. 178).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire constituée pour l'examen du projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534) [*J.O.* du 26 octobre 1990] (p. 12976).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi organique (n° 1183) relatif au **financement de la campagne en vue de l'élection du Président de la République et de celle des députés (n° 1199)** [2 avril 1990].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du président de la République et de celle des députés (n° 1183).**

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 avril 1990] :

Amnistie des infractions liées au financement des partis et des campagnes électorales (p. 82).

Campagnes électorales :
- campagne présidentielle (p. 82) ;
- comptes de campagne (contrôle) (p. 82) ;
- plafonnement des dépenses (p. 82) ;
- sanctions (régime) (p. 82).

Conseil constitutionnel (décision du 11 janvier 1990) (p. 81, 82).

Lois organiques (procédure législative pour leur adoption) (p. 81, 82).

Partis politiques : statut et liberté d'exercice (p. 82).

Discussion des articles [4 avril 1990] :

Article 6 *(inéligibilité) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 corrigé de Mme Marie-France Stirbois (de forme) (p. 86) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Gilbert Millet (prévoit l'inéligibilité pour cinq ans des personnes ayant été poursuivies pour une infraction même amnistiée commise en relation avec le financement des partis politiques et des campagnes électorales) (p. 86).

Article 7 *(candidats proclamés élus dont l'élection n'est pas contestée) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (donne compétence au Conseil constitutionnel pour se prononcer sur l'éligibilité des candidats non élus) : adopté (p. 87) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (donne compétence au Conseil constitutionnel pour constater, le cas échéant, l'inéligibilité et déclarer, par la même décision, le candidat proclamé élu, démissionnaire d'office) : adopté (p. 87).

Article 8 *(candidats proclamés élus dont l'élection est contestée) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (donne compétence au conseil constitutionnel, saisi d'un recours, pour se prononcer sur l'éligibilité des candidats) : adopté (p. 87) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 rectifié de la commission (donne compétence au conseil constitutionnel, saisi d'un recours, pour annuler l'élection du candidat proclamé élu s'il est amené à se déclarer inéligible) : rejeté (p. 88).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de Mme Marie-France Stirbois (prévoit que le Conseil constitutionnel sursoit à statuer jusqu'à la remise des décisions de la commission nationale de contrôle des campagnes électorales lorsqu'il est saisi de la contestation d'une élection) (p. 88)

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).**

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Communautés européennes : politiques régionales (partenariat) (p. 1750).

Décentralisation : conséquences et nécessité de clarifier les compétences (p. 1750, 1751).

Etat : rôle (p. 1750).

Gouvernement : Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (C.I.A.T.) (information et application des décisions) (p. 1751).

Primes : prime d'aménagement du territoire (P.A.T.) pour les petits projets (p. 1751).

Régions :
- compétences (p. 1751) ;
- Limousin (p. 1750, 1751) ;
- solidarité interrégionale (p. 1750).

Zones rurales : administration (présence des services publics dans les petites communes) (p. 1750).

SCHREINER (Bernard)

Député du Bas-Rhin

(9e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi relative à la **création du statut de prisonnier du camp russe de Tambow ou de ses annexes (n° 1868)** [25 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Usine d'incinération de résidus toxiques au nord de Strasbourg :** industries polluantes ; usines de traitement de déchets industriels et ménagers ; implantation ; Alsace [18 avril 1990] (p. 417, 418).

à un ministre :

- **Transports** [3 mai 1990] :

Transports fluviaux :
- liaison Rhin-Rhône (p. 983) ;
- voie d'eau : développement de l'infrastructure fluviale (p. 983).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Crédit-formation : droit individuel à la qualification (reconnaissance et contenu) (p. 1023).

Enseignement : formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 1023).

Formation professionnelle : partenariat et consultation (p. 1022, 1023).

Organismes de formation professionnelle : contrôle de l'Etat (renforcement) :
- contrôle administratif et financier (p. 1023) ;
- procédure d'évaluation : groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 1023).

Participation des employeurs : crédit d'impôt-formation (p. 1022, 1023).

Régions : compétences (« recentralisation » et rôle de l'Etat) (p. 1023).

Stages : condamnation des « stages-parking » (p. 1022).

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

Hôpitaux et cliniques : hôpitaux psychiatriques (généralités) (p. 1317).

Libertés individuelles : malades mentaux (extension et garanties des droits) (p. 1317).

Santé publique : psychiatrie :
- généralités (p. 1317) ;
- loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés (adaptation) (p. 1317) ;
- placements psychiatriques : rôle du maire (p. 1317, 1318).

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales) :*

Article L. 333 du code de la santé publique (conditions du placement à la demande d'un tiers) :

- *son* amendement n° 138 (supprime la présentation préalable à l'hospitalisation sur demande d'un tiers d'un deuxième certificat médical) : rejeté (p. 1345).

Article L. 334 du code de la santé publique (certificat du psychiatre de l'établissement) :

- *son* amendement n° 139 (précise que le psychiatre qui établit le certificat médical après l'admission doit être un psychiatre praticien hospitalier) : rejeté (p. 1349).

Article L. 337 du code de la santé publique (contrôle médical périodique de la personne placée) :

- *son* amendement n° 140 (de conséquence) : retiré (p. 1350).

Article L. 338 du code de la santé publique (levée d'un placement à la demande d'un tiers) :

- *son* amendement n° 14 (de conséquence) : retiré (p. 1351).

Article L. 342 du code de la santé publique (conditions du placement d'office) :

- *son* amendement n° 142 (de conséquence) : retiré (p. 1353).

Article L. 344 du code de la santé publique (contrôle médical périodique des placements d'office) :

- *son* amendement n° 146 : non soutenu (p. 1369).

Article L. 345 du code de la santé publique (main levée du placement d'office) :

- *son* amendement n° 143 soutenu par M. Jean-François Mattei : devenu sans objet (p. 1369).

Article L. 346 du code de la santé publique (saisine du préfet en vue de la levée de l'hospitalisation) :

- *son* amendement n° 144 : devenu sans objet (p. 1369).

Article L. 350 du code de la santé publique (sorties d'essai) :

- *son* amendement n° 145 : devenu sans objet (p. 1372).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 147 corrigé soutenu par Mme Roselyne Bachelot (prévoit une évaluation des dispositions de la loi dans les cinq années qui suivent sa promulgation) : adopté (p. 1375).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*
- *ses observations* (p. 2962).

Boissons et alcools : bière (production dans le Bas-Rhin) (p. 2962).

Communautés européennes : lutte contre l'alcoolisme (harmonisation) (p. 2962).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [17 octobre 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Jean de Gaulle (rend déductible la totalité du salaire du conjoint pour la détermination des bénéfices agricoles, industriels et commerciaux et non commerciaux) : rejeté (p. 3903).

Deuxième partie :

Culture, Communication et Grands travaux. - Communication. *Questions* [25 octobre 1990] :

Télévision : FR 3 : vocation régionale : Alsace (p. 4361).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Agroalimentaire : industries (p. 4584).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4573).

Crise agricole (p. 4573).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4573).

Affaires européennes. - *Questions* [8 novembre 1990] :

Strasbourg (capitale parlementaire européenne) (p. 5010).

SCHREINER (Bernard)

Député des Yvelines

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229) [*J.O.* du 12 juin 1990] (p. 6874).

Rapporteur pour avis du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [3 octobre 1990] (p. 3340).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (culture, communication et grands travaux : communication) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**. Tome VIII : **culture, communication et grands travaux : communication (n° 1636)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Maintien des activités économiques et commerciales en banlieue :** grandes surfaces : fermeture de centres de grande distribution situés dans des banlieues ; incidents : amplification par les médias ; grands ensembles : présence commerciale indispensable [28 novembre 1990] (p. 6118).

à un ministre :

- **Culture** [5 avril 1990] :

Politique culturelle : Grands ensembles (p. 159).

- **Enseignement** [19 avril 1990] :

Enseignants : revalorisation dans les zones d'éducation prioritaires (Z.E.P.) (p. 456).

Enseignement maternel et primaire : zones d'éducation prioritaires (généralités) (p. 456).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

- *inscrit* contre l'exception d'irrecevabilité soulevée par : *Lajoinie (André)* (p. 1139)

Principaux thèmes développés :

Administration des P. et T. ; ancien statut (lourdeur) (p. 1141).

Entreprises (besoins) (p. 1141).

France Télécom : télécommunications ; nouvelles technologies (p. 1141, 1142).

Parlement ; rôle et contrôle (p. 1142).

Personnel : statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1142).

Poste (La) :
- presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 1141) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1141) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1141, 1142).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- autonomie juridique (p. 1140) ;
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1140, 1141) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1140, 1141) ;
- endettement (p. 1141) ;
- missions (institution d'un cahier des charges) (p. 1142) ;
- privatisation (processus) (p. 1140, 1142) ;
- service public (modernisation) (p. 1140, 1142, 1143).

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 1er *(transformation du statut de La Poste et de France Télécom) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 101 de M. Pierre Goldberg (de suppression) (p. 1216).

Personnel (p. 1217).

Article 2 *(missions de La Poste) :*
- *ses observations* (p. 1220).

Assurances : produits (p. 1220).

Banques et établissements financiers (p. 1220).

Services financiers (élargissement des produits) (p. 1220, 1221).

- *ses observations* sur l'amendement n° 28 de la commission des finances (prévoit que la distribution de la presse relève des missions du service public du courrier dévolues à La Poste) (p. 1222).

Presse, édition et imprimerie ; moyens d'acheminement de la presse (p. 1222).

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de la commission des finances (précise que l'accès aux réseaux publics, conditionnant la fourniture des services de télécommunications, est assuré) (p. 1236) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (rappelle que France Télécom peut prendre pour son compte des participations pour l'exploitation des réseaux câblés) (p. 1238) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de la commission des finances (prévoit la possibilité pour les filiales de France Télécom de participer à l'exploitation des réseaux câblés) (p. 1238).

Article 7 précédemment réservé *(institution d'un cahier des charges) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (précise que les prestations ouvrant droit à une juste rémunération couvrent notamment pour La Poste les prestations de transport et de distribution de la presse) (p. 1258).

Article 9 précédemment réservé *(création de deux conseils d'administration) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de M. Pierre Micaux (prévoit la représentation des organisations professionnelles) (p. 1260).

Concurrence (p. 1260)

Article 15 précédemment réservé *(réglementations spécifiques applicables à La Poste) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 139 de M. Jean Besson (prévoit que La Poste verse à la Caisse nationale d'épargne les sommes qu'elle reçoit au titre des produits d'épargne) (p. 1265).

Article 31 *(modalités d'intéressement du personnel) :*

- *son* amendement n° 174 (laisse au conseil d'administration de chaque exploitant le soin de déterminer les conditions de l'intéressement) (p. 1271) : adopté (p. 1272).

Explications de vote :

Parlement : rôle et contrôle (p. 1288).

Personnel (p. 1288)

Services financiers : élargissement des produits (p. 1288).

Secteur public : modernisation du service public (p. 1289).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1288).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Commission mixte paritaire (échec) (p. 2606).

Parlement : groupes de pression (p. 2607).

Poste (La) :
- assurances (produits) (p. 2606).
- services financiers (élargissement des produits) (p. 2607).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics : service public (modernisation) (p. 2607).

Sénat (texte) (p. 2606).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Article 2 *(missions de La Poste) :*

- *défavorable* au sous-amendement n° 24 de M. Daniel Colin (exclut les assurances de dommages incendies, accidents et risques divers) à l'amendement n° 2 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale pour ce qui concerne les produits d'assurance) (p. 2610).

Poste (La) : zones rurales et de montagne (p. 2610).

Article 30 *(possibilité d'employer des agents contractuels) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée nationale qui précise que l'embauche d'agents contractuels doit être faite à titre exceptionnel) (p. 2617).

Troisième lecture :

Explications de vote [27 juin 1990] :

Aménagement du territoire (p. 3042).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics : service public (modernisation) (p. 3041, 3042).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3042).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Rapporteur pour avis.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1990] :

Audiovisuel :

- Commission nationale de la communication et des libertés (C.N.C.L.) (rôle de 1986 à 1988) (p. 3668) ;
- Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (p. 3668, 3669) ;

Câble :

- collectivités locales : réseaux de distribution câblée (p. 3668, 3669) ;
- développement (p. 3668, 3669, 3670).

Etat : tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 3668).

Satellite (p. 3668, 3669).

Discussion des articles [15 octobre 1990] :

Article 10 *(compétences du C.S.A.)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de M. Dominique Perben (prévoit que l'établissement et l'utilisation de liaisons radioélectriques sont autorisés par le C.S.A.) (p. 3723).

Réseaux câblés (p. 3723)

Article 11 *(coordination avec l'article 10) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Gérard Vignoble (définit les relstions entre le ministère des P. et T. et le C.S.A.) (p. 3724).

Article 15 *(usage par un service audiovisuel de fréquences ne relevant pas du C.S.A.) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 corrigé de la commission des affaires culturelles (rédactionnel) : adopté (p. 3725) ;
- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission des affaires culturelles (élargit la notion de pluralisme) (p. 3726) : adopté (p. 3727) ;
- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission des affaires culturelles (prévoit que la convention peut définir les pénalités contractuelles dont dispose le C.S.A. pour assurer le respect des obligations conventionnelles) : adopté (p. 3727).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

Article 33 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Gérard Longuet (limite les dispositions de l'article 33 aux chaînes éditées en France (p. 3728) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Gérard Longuet (précise la durée des conventions des services édités) (p. 3728) ;
- *soutient* l'amendement n° 37 de la commission des affaires culturelles (de précision) : adopté (p. 3729) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 73 de M. Gérard Vignoble (prévoit une qualification des services audiovisuels) (p. 3730).

Article 34 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission des affaires culturelles (prévoit que les collectivités locales doivent respecter une cohérence entre l'ensemble des infrastructures de télédistribution existantes) (p. 3730) : adopté après modifications (p. 3731) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 76 du Gouvernement (supprime le mot « existantes ») à l'amendement n° 38 (p. 3731) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 62 de M. Gérard Longuet (prévoit que les collectivités locales assurent la cohérence de l'offre des services de communication audiovisuelle distribuée sur leur territoire) (p. 3731) ;
- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission des affaires culturelles (précise la liste des ministres qui définiront les spécifications techniques) : adopté (p. 3732) ;
- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission des affaires culturelles (prévoit la rédaction de deux décrets distincts pour les règles relatives aux éditeurs de programmes et celles relatives aux diffuseurs) : adopté (p. 3732) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 87 de la commission (affirme le pouvoir de la commune ou des groupements de communes sur toutes les modifications apportées aux conditions d'exploitation) (p. 3732) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Gérard Vignoble (de clarification) (p. 3733) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 33 de M. Pierre Micaux (prévoit qu'une commune ou un groupement de communes peut exploiter le câble) (p. 3734) ;
- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission des affaires culturelles (donne au C.S.A. tout pouvoir pour veiller au respect par l'exploitant du principe de la diversité d'origine et de nature des services distribués) : adopté (p. 3735).

Article 34-1 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission des affaires culturelles (permet à tout éditeur, quelle que soit sa forme juridique, de conclure une convention pour être télédistribué) (p. 3735) : adopté après modifications (p. 3736).

Article 34-2 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission des affaires culturelles (précise que ce qui concerne le diffuseur relève du régime de l'autorisation) : adopté après modifications (p. 3736).

Article 17 *(services soumis à déclaration préalable) :*

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission des affaires culturelles (limite aux services diffusés par voie hertzienne terrestre ou par satellite de télédiffusion directe les services pouvant être distribués sur les réseaux soumis à une déclaration) : adopté (p. 3737) ;
- *soutient* l'amendement n° 45 de la commission des affaires culturelles (impose à tous les réseaux de se conformer aux spécifications techniques d'ensemble définies par le Gouvernement) : retiré (p. 3738).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 46 de la commission des affaires culturelles (prévoit une sanction pénale à l'encontre de tout câblo-opérateur agissant sans autorisation) (p. 3738) : adopté après modifications (p. 3739).

Après l'article 21 :

- *soutient* l'amendement n° 47 de la commission des affaires culturelles (étend le droit au raccordement au réseau câblé pour les locataires) : adopté (p. 3740).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Câble : collectivités locales : réseaux de distribution câblée (p. 6148).

Sénat (texte) (p. 6148).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 15 *(usage par un service audiovisuel de fréquences ne relevant pas du Conseil supérieur de l'audiovisuel) :*

- *son* amendement n° 39 (donne une définition plus précise des télévisions locales) (p. 6165) : adopté (p. 6166) ;
- *son* amendement n° 40 (subordonne pour les services ne bénéficiant pas de l'agrément de droit la délivrance de l'agrément à la seule conclusion d'une convention conclue avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel) : adopté (p. 6166) ;
- *son* amendement n° 41 (rédactionnel) : adopté (p. 6166) ;
- *favorable* à l'amendement n° 45 du Gouvernement (étend aux satellites de communication les mesures qui s'appliquent aux satellites de diffusion directe dès lors que ce service sera reçu par plus de 6 millions de personnes) (p. 6167).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (rétablit le seuil de population pour l'exploitation par une régie d'un réseau câblé) (p. 6168).

Communes : installation de réseaux câblés (p. 6168) ;

- *son* amendement n° 42 (vise l'exploitant effectif du réseau câblé dans l'obligation de distribution d'un nombre minimal de programmes édités par des personnes morales indépendantes) : adopté (p. 6169).

Article 21 *bis* *(droit au câble) :*

- *son* amendement n° 44 corrigé (précise les cas dans lesquels le propriétaire peut s'opposer au raccordement d'un locataire à un réseau câblé) (p. 6170) : adopté (p. 6171) ;
- *son* amendement n° 48 (autorise le propriétaire ayant installé à ses frais une antenne collective ou un réseau interne à l'immeuble à demander à chaque usager acceptant de s'y raccorder une quote-part des dépenses d'installation, d'entretien et de remplacement) : adopté (p. 6171).

Après l'article 21 *bis* :

- *son* sous-amendement n° 43 (prévoit que le rapport comportera l'avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel) à l'amendement n° 35 de la commission (prévoit le dépôt par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur l'utilisation des fréquences) : adopté (p. 6171).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Questions* [25 octobre 1990] :

Audiovisuel :

- réseaux câblés (chaînes thématiques) (p. 4336) ;
- sociétés de programme (compte de soutien aux industries de programme) (p. 4336).

Culture, Communication et Grands travaux. - Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [25 octobre 1990] :

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 4341).

Patrimoine : dépôt légal (refonte) (p. 4341).

Production : généralités (p. 4340).

Radiodiffusion : Radio France internationale (p. 4341).

Redevance (p. 4340).

Satellites (p. 4341).

Secteur public : audience, moyens et missions (p. 4340).

Télévision :

- Antenne 2 : budget (p. 4340) ;
- F.R. 3 : budget (p. 4340, 4341) ;
- la S.E.P.T. : diffusion et chaîne culturelle européenne (p. 4341).

Télévisions privées : La CINQ : participation du Groupe Hachette (p. 4339, 4340).

Postes, télécommunications et espace. - *Questions* [12 novembre 1990] :

Audiovisuel : satellites : TDF 1 - TDF 2 (p. 5112).

SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard)

Député du Val-de-Marne

(3e circonscription)

Apparenté socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommé secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission « ad hoc » chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre de l'Assemblée [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14952).

SCHWINT (Robert)

Député du Doubs

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission consultative appelée à émettre un avis sur la modification de la valeur du point de pension [*J.O.* du 16 novembre 1990] (p. 14080).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Première lecture :

Discussion des articles [5 décembre 1990] :

Article 2 *(assujettissement des ensembles commerciaux au régime d'autorisation préalable d'urbanisme commercial) :*

- *ses observations* (p. 6440).

« Loi Royer » n° 73-1193 du 27 décembre 1973 : bilan et modernisation (p. 6440) ;

Urbanisme commercial : commissions départementales d'urbanisme commercial (fonctionnement) (p. 6440).

Article 3 *(entrée en vigueur immédiate des dispositions relatives aux ensembles commerciaux) :* adopté (p. 6446).

- *ses observations* (p. 6446).

SEGUIN (Philippe)

Député des Vosges

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (n° 1680) [30 octobre 1990] (p. 4616).

DEPOTS

Rapport n° 1215 [5 avril 1990], fait au nom de la commission des affaires étrangères, sur les projets de loi, adoptés par le Sénat :

1° (n° 1134) autorisant l'approbation d'un **accord budgétaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc** ;

2° (n° 1135) autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la **convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale.**

Rapport n° 1775 fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat (n° 1680), autorisant l'approbation de la **convention d'assistance administrative mutuelle** en vue de **prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc** [29 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord budgétaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (n° 1134).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Voir *projet de loi n° 1135 (p. 262).*

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord budgétaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale (n° 1135).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Coopération et développement : coopérants (p. 262).

Finances publiques : accord budgétaire franco-marocain (p. 262).

Impôt sur le revenu des enseignants français au Maroc (p. 262).

Langue française (p. 262).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (n° 1680).

Première lecture [13 décembre 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Vauzelle (Michel)* (p. 6820).

SEITLINGER (Jean)

Député de la Moselle

(5e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires étrangères : institutions, marché unique, monnaie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12550).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome IV : **affaires étrangères : affaires européennes - institutions - marché unique - monnaie (n° 1637)** [10 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).

Première lecture :

Explications de vote [4 mai 1990] :

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 1071).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Alsace-Moselle (P.R.O. et P.R.A.F.) (p. 4525).

Affaires européennes. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [8 novembre 1990] :

Conseil européen de Rome (p. 4992).

Crédits : contribution française (montant, évolution, répartition) (p. 4993).

Europe :

- Association européenne de libre échange (A.E.L.E.) (p. 4993) ;
- Conseil de l'Europe (rôle, rapports avec la C.S.C.E.) (p. 4993) ;
- défense européenne (p. 4993) ;
- Europe centrale et orientale (aide) (p. 4993) ;
- Union européenne occidentale (U.E.O.) (intégration dans la Communauté) (p. 4993) ;

Système monétaire européen : monnaie unique (p. 4992).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5323).

Départements : Moselle (p. 5323, 5324).

SERGHERAERT (Maurice)

Député du Nord

(15e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [23 octobre 1990] :

Aide judiciaire (p. 4168).

Gouvernement : ministère de la justice : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4168).

Greffes (p. 4168).

Magistrature :
- « malaise » (p. 4168) ;
- statut (p. 4168).

Premier ministre : engagements (1991 : année de la justice) (p. 4168).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Communautés européennes (anabolisants et activateurs de croissance : application de la directive européenne par tous les partenaires européens) (p. 4574).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Assemblée nationale : non inscrits (temps de parole) (p. 5628).

Constitution : article 49, alinéa 3 (usage excessif) (p. 5628).

SEVE (Patrick)

Député du Val-de-Marne

(12e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 7 avril 1990] (p. 4290).

SICRE (Henri)

Député des Pyrénées-Orientales

(4e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Enseignement des langues régionales :** formation des enseignants : C.A.P.E.S. [25 avril 1990] (p. 641).

SOISSON (Jean-Pierre)

Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

DEPOTS

Projet de loi relatif au **crédit formation**, à la **qualité** et au **contrôle de la formation professionnelle continue** et modifiant le Livre IX du code du travail **(n° 1231)** [11 avril 1990].

Lettre rectificative au projet de loi (n° 1077) favorisant la **stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1332)** [9 mai 1990].

Projet de loi tendant au **développement de l'emploi par la formation dans les entreprises**, à l'**aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661)** [24 octobre 1990].

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Catala (Nicole)* : chômage :** statistiques ; création d'emplois en France ; gestion du chômage ; contrats emploi-solidarité [2 mai 1990] (p. 874) ;

- ***Lecuir (Marie-France)* : contrats emploi-solidarité et contrats de retour à l'emploi :** bilan et perspectives ; plan pour l'emploi ; statistiques ; application de la loi du 19 décembre 1989 [2 mai 1990] (p. 876).

- ***Rigal (Jean)* : modernisation sociale des P.M.E.-P.M.I. :** qualification des emplois ; développement de la formation des personnels [9 mai 1990] (p. 1088) ;

- ***Rimareix (Gaston)* : bas et moyens salaires :** revalorisation ; croissance économique ; réduction des inégalités ; S.M.I.C. ; négociations salariales [16 mai 1990] (p. 1390, 1391) ;

- ***Defontaine (Jean-Pierre)* : chômage :** contrats de retour à l'emploi ; création d'emplois ; statistiques [23 mai 1990] (p. 1655).

- ***Gerrer (Edmond)* : contrats emploi-solidarité :** suppression des travaux d'utilité collective ; réinsertion ; actions de formation [30 mai 1990] (p. 1790, 1791) ;

- ***Gayssot (Jean-Claude)* : pouvoir d'achat et revalorisation du S.M.I.C. :** fixation à 6 500 F ; revalorisation des bas salaires et des pensions ; inégalités sociales [6 juin 1990] (p. 2075) ;

- ***Duroméa (André)* : licenciements dans les établissements de la Sagem :** reclassement des salariés [6 juin 1990] (p. 2085, 2086) ;

- ***Testu (Jean-Michel)* : application des dispositions légales dans le monde du travail :** inspecteurs et contrôleurs du travail : effectifs [20 juin 1990] (p. 2680) ;

- ***Vidalies (Alain)* : évolution des bas salaires :** revalorisation ; S.M.I.C. ; négociations ; engagements du Président de la République [27 juin 1990] (p. 3009, 3010) ;

- ***Millet (Gilbert)*. : revalorisation des bas salaires : S.M.I.C à 6 500 francs** [27 juin 1990] (p. 3019) ;

- ***Gallet (Bertrand)* : classement des salaires en Europe :** situation économique mondiale ; dégradation du pouvoir d'achat en France ; hausse du chômage ; troisième plan pour l'emploi ; S.M.I.C. : revalorisation ; négociations salariales [28 novembre 1990] (p. 6124, 6125) ;

- ***Deprez (Léonce)* : contrats emploi-solidarité ; chômage lié à l'activité du bâtiment :** renouvellement des contrats : 2 ans maximum ; crédits du fonds de compensation : augmentation ; effort des collectivités locales [28 novembre 1990] (p. 6125, 6126) ;

- ***Gouhier (Roger)* : retard du pouvoir d'achat en France :** revendications salariales ; situation sociale en France ; S.M.I.C. à 6500 F (nécessité) ; revalorisation des moyens et bas salaires : action en cours ; meilleure formation : responsabilité de tous [5 décembre 1990] (p. 6399, 6400) ;

- ***Mignon (Hélène)* : négociations sur les bas salaires et les carrières :** revalorisation des bas salaires ; négociations de branche ; travail de nuit des femmes : harmonisation européenne nécessaire [19 décembre 1990] (p. 7141).

orales sans débat de :

- ***Lordinot (Guy) (n° 280)* : D.O.M.-T.O.M (Antilles : politique économique) :** création d'un marché unique Guadeloupe-Martinique ; modification de l'article 294 du Code général des impôts [8 juin 1990] (p. 2210, 2211) ;

- ***Grignon (Gérard)* (n° 283) : D.O.M.-T.O.M. (Saint-Pierre-et-Miquelon : personnes âgées)** : allocations et ressources ; montant ; pouvoir d'achat ; loi du 30 décembre 1988 ; décrets d'application [8 juin 1990] (p. 2211, 2212) ;

- ***Jacquaint (Muguette)* (n° 284) : textile et habillement (entreprises : Vosges)** : Remiremont ; filatures de la Madeleine ; licenciements après les inondations de février 1990 ; réembauchage en cours ; mesures discriminatoires à l'égard des femmes et des militants syndicalistes [8 juin 1990] (p. 2212, 2213, 2214) ;

- ***Demange (Jean-Marie)* (n° 303) : enseignement supérieur (établissements : Moselle)** : université de Metz ; fonctionnement ; I.U.T. ; création ou développement à Metz, Saint-Avold et Thionville ; plan « universités 2000 » [29 juin 1990] (p. 3164, 3165) ;

- ***Coussain (Yves)* (n° 306) : élevage (politique et réglementation : Auvergne)** : revenus agricoles ; mesures en faveur des petits producteurs et des jeunes agriculteurs ; cours de la viande [29 juin 1990] (p. 3162, 3163, 3164).

- ***Pourchon (Maurice)* (n° 311) : caoutchouc (entreprises : Puy-de-Dome)** : Clermont-Ferrand ; Michelin ; licenciements ; restructurations industrielles [29 juin 1990] (p. 3161, 3162).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Formation professionnelle :
- généralités (p. 1001) ;
- histoire et continuité (p. 1001) ;
- marché de l'emploi (adaptation de la formation professionnelle) (p. 1001, 1002) ;
- partenariat et consultation (p. 1002) ;
- qualité de la formation (amélioration) (p. 1002).

Régions : compétences (respect des lois de décentralisation) (p. 1002).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 4 *(comité national d'évaluation de la formation professionnelle) :*

- *soutient* l'amendement n° 78 du gouvernement (précise que le comité national d'évaluation est composé de parlementaires, de représentants des régions et de personnalités qualifiées indépendantes de l'administration) : vote réservé (p. 1053) ; adopté en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 30 de M. Germain Gengenwin (précise qu'au moins la moitié du comité national d'évaluation est nommée par le comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de la formation professionnelle continue) (p. 1052).

- Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Conseil constitutionnel : décisions (principe d'égalité devant la loi) (p. 1408).

Crédit d'heures au profit du conseiller du salarié (p. 1403, 1421).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 1402, 1403, 1404, 1422).

Licenciements :
- conseiller du salarié :
  - listes départementales (composition) (p. 1403) ;
  - statut (p. 1403, 1404, 1421) ;
  - loi n° 89-549 du 2 août 1989 relative à la prévention du licenciement économique (aménagement et application) (p. 1402, 1403, 1408).

S.M.I.C. : conventions collectives (salaires inférieurs au S.M.I.C.) (p. 1408).

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 1er *(art. L. 122-4-1 du Code du travail « résiliation du contrat ») :*

- *ses observations* (p. 1422, 1423).

Article 2 *(procédure de l'entretien préalable) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 26 de M. Jean-Pierre Philibert (prévoit un délai minimum de trois jours entre la réception de la lettre recommandée et l'entretien) (p. 1424) ;

- *soutient* l'amendement n° 15 du Gouvernement (permet au salarié qui se fait assister d'un conseiller d'obtenir le report de la date de l'entretien dans un délai de cinq jours) : adopté après modifications (p. 1426) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 36 de M. Jean-Pierre Philibert (précise que la demande de report de l'entretien doit se faire par lettre remise en main propre ou recommandée avec avis de réception) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (p. 1424) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 33 de M. Thierry Mandon (précise que les cinq jours de délai sont des jours ouvrables) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (p. 1424) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 34 de M. Thierry Mandon (rédactionnel) à l'amendement n° 15 du Gouvernement (p. 1424) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de Mme Muguette Jacquaint (dispose que les listes départementales sont établies sur proposition des organisations syndicales représentatives des salariés) (p. 1427) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 2 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1428) ;

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Thierry Mandon (précise que le droit de demander le report de l'entretien doit être mentionné sur la lettre de convocation) (p. 1428).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 17 du Gouvernement (réduit le délai minimum imposé lors d'une procédure de licenciement économique de moins de dix personnes si le report de l'entretien a été demandé) (p. 1428) : adopté (p. 1429).

Article 5 *(autorisation d'absence) :*

- *favorable* à l'amendement n° 27 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que l'employeur n'est tenu d'accorder le crédit d'heures au conseiller que dans les établissements où sont occupés au moins onze salariés) (p. 1429) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la limite de quinze heures dans le crédit d'heures accordé au conseiller) (p. 1430) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Pierre Philibert (ramène le crédit d'heures du conseiller à dix heures) (p. 1430).

Article 6 *(maintien de la rémunération) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 du Gouvernement (dispose que les employeurs sont remboursés par l'Etat des salaires et des charges des conseillers) (p. 1431) : adopté (p. 1432).

Article 7 *(protection contre le licenciement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Nicole Catala (supprime le statut protégé du conseiller en matière de licenciement) (p. 1432) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime le statut protégé du conseiller en matière de licenciement) (p. 1433) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Jacques Barrot (de précision) (p. 1433) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 32 de M. Jean-Pierre Philibert (de précision) : rejeté (p. 1433).

Article 8 *(formation)* (p. 1434) :

- *défavorable* à l'amendement n° 21 de Mme Nicole Catala (de suppression) (p. 1434) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 du Gouvernement (précise le cadre de formation du conseiller et dispose que l'Etat en assumera la charge) : adopté (p. 1435).

Article 9 *(secret couvrant les informations recueillies dans l'exercice de la mission de conseiller du salarié) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de Mme Muguette Jacquaint (propose une autre rédaction fondée sur les dispositions actuelles du code du travail relatives au secret professionnel) (p. 1435) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 24 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 6 de Mme Muguette Jacquaint : retiré (p. 1435) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 25 du Gouvernement (prévoit les sanctions qui s'appliquent à la violation de l'obligation de discrétion) à l'amendement n° 6 de Mme Muguette Jacquaint : adopté (p. 1435).

Après l'article 9 :

- *favorable* à l'amendement n° 10 de M. Thierry Mandon (prévoit les sanctions pénales qui s'appliquent au délit d'entrave à l'exercice des fonctions de conseiller du salarié) (p. 1436) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 22 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 10 de M. Thierry Mandon : adopté (p. 1436) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 23 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 10 de M. Thierry Mandon : adopté (p. 1436) ;

- *soutient* l'amendement n° 37 du Gouvernement (dispose que les salariés dont l'entreprise envisage le reclassement externe peuvent bénéficier, sous certaines conditions, des accords qui prévoient des actions de formation de longue durée) : adopté (p. 1436) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 7 de Mme Muguette Jacquaint (aligne le statut des assistants prud'homaux sur le statut du conseiller du salarié) (p. 1436).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 octobre 1990] :

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 3450, 3455).

Licenciements :
- assistant/conseiller du salarié :
  - dénomination (p. 3451) ;
  - listes départementales (composition) (p. 3450) ;
  - statut (p. 3451) ;
- délais (p. 3451) ;
- loi n° 89-549 du 2 août 1989 relative à la prévention du licenciement économique (aménagement et application) (p. 3450).

Sénat (modification du texte) (p. 3451).

Discussion des articles [8 octobre 1990] :

Article 2 *(dispositions relatives à l'entretien préalable) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit l'appellation de conseiller et simplifie les règles applicables à la fixation de la date de l'entretien préalable lorsqu'il n'y a pas d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise) (p. 3456) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 23 de M. Jean-Paul Charié (permet à l'employeur de se faire assister par une personne de son choix lors de l'entretien préalable) (p. 3457).

- *soutient* l'amendement n° 22 du Gouvernement (de conséquence) : adopté (p. 3458) ;

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (supprime la possibilité de récusation du conseiller par l'employeur) (p. 3458) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de M. Jean-Pierre Philibert (oblige le salarié inscrit sur une liste de conseillers à en informer immédiatement son employeur) (p. 3459).

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de M. Jean-Pierre Philibert (permet à l'employeur de se faire assister par une personne de son choix lors de l'entretien préalable) (p. 3460).

Article 2 bis *(délais de notification du licenciement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (de conséquence) (p. 3460).

Article 3 *(sanctions applicables à l'employeur) :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3461).

Article 5 *(autorisations d'absence) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 corrigé de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3461).

Article 7 *(protection contre le licenciement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3462).

Article 8 *(formation du conseiller) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3463).

Article 10 *(délit d'entrave) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rétablit le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale) (p. 3464) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 18 de M. Jean-Pierre Philibert (réduit de moitié les amendes punissant le délit d'entrave aux fonctions de conseiller du salarié) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 3464) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 19 de M. Jean-Pierre Philibert (réduit de moitié les amendes punissant le délit d'entrave aux fonctions de conseiller du salarié) à l'amendement n° 13 de la commission (p. 3464).

Après l'article 10 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (de coordination) (p. 3465).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Sénat (modification du texte) (p. 6127).

Discussion des articles [28 novembre 1990] :

Article 2 *(entretien préalable) :*

- *favorable* aux amendements n°s 1 à 5 de la commission (reprennent le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6129).

Article 4 *(création d'une sous-section « conseiller du salarié ») :*

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6130).

Article 5 *(autorisation d'absence) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6130).

Article 6 *(maintien de la rémunération) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6130).

Article 7 *(protection contre le licenciement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6130).

Article 8 *(formation du conseiller) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6130).

Article 9 *(secret professionnel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6131).

Article 10 *(délit d'entrave) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6131).

Titre :

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (reprend le texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture) (p. 6131).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [18 décembre 1990] :

Parlement : article 45, alinéa 4, de la Constitution (navette parlementaire) (p. 7071).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Demande la réserve du vote sur les articles et les amendements en application de l 'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1956, 2002).

Accidents du travail : tarification des accidents des travailleurs précaires (p. 1936, 1937).

Chômage : indemnisation (p. 1936).

Communautés européennes : charte sociale (p. 1955).

Contrats de travail précaire :
- durée et délais (p. 1935) ;
- requalification et transformation en contrat à durée indéterminée (p. 1936).

Entreprises : gestion (flexibilité et souplesse) (p. 1932, 1933, 1956).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- formation professionnelle (accès des travailleurs précaires) (p. 1934, 1936) ;
- participation des employeurs (entreprises de travail temporaire) (p. 1936).

Institutions représentatives du personnel : contrôle sur le travail précaire (renforcement) (p. 1936).

Licenciements : autorisation administrative (rétablissement) (p. 1956).

Lois :
- domaine de la loi (articulation avec la négociation collective) (p. 1934, 1935, 1954) ;
- suivi de l'application des lois (bilan au 31 décembre 1991) (p. 1937).

Négociation collective :
- commission nationale de la négociation collective (p. 1937, 1955) ;
- négociation collective et droit du travail (p. 1934, 1935, 1954).

Parlement : prérogatives face aux partenaires sociaux (hiérarchie des normes du droit du travail) (p. 1934, 1935, 1954).

Risques professionnels (prévention) (p. 1936, 1937, 1955, 1956).

Salaires : politique contractuelle (réunion de la commission nationale de la négociation collective) (p. 1937, 1955).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 1932, 1933, 1934, 1936) ;
- avantages sociaux (p. 1936) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 1934, 1935) ;
- République fédérale d'Allemagne (situation du travail précaire) (p. 1955) ;
- sanctions (p. 1935, 1936).

Travailleurs saisonniers agricoles : incidence de la réforme du travail précaire (p. 1955).

Avant l'article 1er :

- *soutient* l'amendement n° 1 du Gouvernement (énumère les principes et les objectifs qui fondent l'action du Gouvernement dans le domaine du travail précaire) (p. 1964) ; vote réservé (p. 1965) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1965) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 3 de la commission (dispose que le Gouvernement prendra des mesures spécifiques dans le prochain plan pour l'emploi afin de favoriser la transformation de contrats à durée déterminée ou de travail temporaire en contrats à durée indéterminée) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1965) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 109 de Mme Muguette Jacquaint (abroge les dispositions des lois n° 86-280 du 28 février 1986 relative à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail et n° 87-423 du 19 juin 1987 relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail) (p. 1966) ;

Article 1er *(art. L. 122-1 et L. 122-2 du code du travail : cas de recours au contrat à durée déterminée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de Mme Muguette Jacquaint (précise la notion d'emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise et oblige le chef d'entreprise à déterminer ses effectifs en tenant compte du taux d'absentéisme) (p. 1966) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 64 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1967) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les cas de recours au contrat à durée déterminée) (p. 1967) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de la commission (de précision) (p. 1967) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 66 de Mme Muguette Jacquaint (exige un avis conforme des institutions représentatives du personnel pour le recours au contrat à durée déterminée) (p. 1967).

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la durée totale du contrat de travail précaire) (p. 1968) ;

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) (p. 1968) ;

- *soutient* l'amendement n° 117 du Gouvernement (élargit à la sous-traitance la notion de commande à l'exportation) (p. 1968) ; vote réservé (p. 1969) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (autorise un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) (p. 1969) ;

- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (définit le caractère exceptionnel d'une commande) (p. 1970) ;

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose que, dans l'hypothèse de survenance d'une commande exceptionnelle, la durée du contrat ne peut être inférieure à six mois et l'employeur doit procéder préalablement à la consultation des institutions représentatives du personnel) (p. 1970) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 68 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1971).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1971).

Article 3 *(art. L. 122-2-1 du code du travail : interdiction temporaire de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement pour motif économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1971) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'embauche par contrat à durée déterminée pour le motif d'accroissement temporaire de l'activité dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) (p. 1971) ;

- *soutient* l'amendement n° 118 du Gouvernement (de conséquence) : vote réservé (p. 1972) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (de conséquence) (p. 1972) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de conséquence) (p. 1972).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 74 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu un contrat à durée déterminée) (p. 1973) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 119 du Gouvernement (dispose que l'arrêté du ministre du travail ou du ministre de l'agriculture fixe les conditions dans lesquelles le directeur départemental du travail et de l'emploi peut exceptionnellement déroger à l'interdiction) à l'amendement n° 74 de Mme Muguette Jacquaint (p. 1973) : vote réservé (p. 1974) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 4 *(art. L. 122-3-1 du code du travail : sanction de l'absence d'écrit) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (énumère les mentions qui doivent figurer dans le contrat à durée déterminée) (p. 1974) ;

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (dispose que le contrat doit être adressé au salarié au plus tard dans les deux jours suivant l'embauche) (p. 1975) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 127 de M. Gilbert Gantier (porte de deux à huit jours le délai accordé à l'employeur) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 1975).

Article 5 *(art. L. 122-3-3 du code du travail : rémunération du salarié sous contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 120 du Gouvernement (définit la notion de rémunération) : vote réservé (p. 1976) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 75 de Mme Muguette Jacquaint (de précision) (p. 1976) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 76 de Mme Muguette Jacquaint (définit la notion de rémunération) (p. 1977).

Article 6 *(art. L. 122-3-4 du code du travail : indemnité de fin de contrat à durée déterminée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) (p. 1977) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 78 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1978) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi pour les jeunes qui travaillent pendant leurs vacances) (p. 1978) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 80 de Mme Muguette Jacquaint (modifie la dérogation au régime de l'indemnité de précarité en cas de rupture anticipée du contrat) (p. 1978).

Article 7 *(coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dérogations au délai de carence entre deux contrats) (p. 1979).

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) (p. 1979) ;

- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) (p. 1979).

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (institue une procédure dérogatoire de requalification d'un contrat à durée déterminée) (p. 1980) ;

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (permet aux organisations syndicales représentatives d'ester en justice à la place du salarié si celui-ci ne s'y oppose pas) (p. 1981).

Article 8 *(art. L. 152-1-3 du code du travail : institution de sanctions pénales) :*

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (soumet la violation du délai de carence à une sanction pénale) (p. 1982) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 82 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit des sanctions supplémentaires contre la violation des dispositions relatives au contrat à durée déterminée) (p. 1982).

Article 9 *(art. L. 124-2 et L. 124-2-1 du code du travail : cas de recours aux contrats de travail temporaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de Mme Muguette Jacquaint (limite les cas de recours au travail temporaire) (p. 1983) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de Mme Muguette Jacquaint (oblige l'employeur à déterminer ses effectifs permanents en tenant compte du taux d'absentéisme) (p. 1983) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les cas de recours au travail temporaire) (p. 1983) ;

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (de précision) (p. 1984) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 86 de Mme Muguette Jacquaint (exige un avis conforme des institutions représentatives du personnel pour le recours au travail temporaire) (p. 1984).

Article 10 *(art. L. 124-2-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat de travail temporaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la durée totale du contrat de travail temporaire) (p. 1984) ;

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) (p. 1984) ;

- *soutient* l'amendement n° 121 du Gouvernement (élargit la notion de commande à l'exportation à la sous-traitance) : vote réservé (p. 1984) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 21 de la commission (institue un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) (p. 1985) ;

- *favorable* à l'amendement n° 22 de la commission (définit le caractère exceptionnel d'une commande) (p. 1985) ;

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (dispose que, dans l'hypothèse de survenance d'une commande exceptionnelle, la durée du contrat ne peut être inférieure à six mois et l'employeur doit procéder préalablement à la consultation des institutions représentatives du personnel) (p. 1985) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 88 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1985).

Après l'article 10 :

- *favorable* à l'amendement n° 94 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu de contrat de travail temporaire) (p. 1985) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 123 du Gouvernement (dispose que l'arrêté du ministre du travail ou du ministre de l'agriculture fixe les conditions dans lesquelles le directeur départemental du travail et de l'emploi peut exceptionnellement déroger à l'interdiction) à l'amendement n° 94 rectifié de Mme Muguette Jacquaint : vote réservé (p. 1985) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 12 *(art. L. 124-2-7 du code du travail : interdiction temporaire de recourir à un contrat de travail temporaire après un licenciement pour motif économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 89 de Mme Muguette Jacquaint (porte de six à douze mois le délai de l'interdiction de recours au travail temporaire fixée par l'article 12) (p. 1986) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de Mme Muguette Jacquaint (interdit le recours au travail temporaire dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) (p. 1986) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'autorisation de recours au travail temporaire après un licenciement économique lorsque la durée du contrat non susceptible de renouvellement n'excède pas trois mois ou lorsque le contrat est lié à la survenance d'une commande exceptionnelle à l'exportation) (p. 1986) ;

- *soutient* l'amendement n° 122 du Gouvernement (élargit la notion de commande à l'exportation à la sous-traitance) : vote réservé (p. 1986) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (de conséquence) (p. 1986) ;

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (définit la notion de commande exceptionnelle) (p. 1986) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1986).

Article 13 *(art. L. 124-3 du code du travail : mentions obligatoires du contrat de mise à disposition) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 93 de Mme Muguette Jacquaint (précise la notion de rémunération) (p. 1987).

Article 15 *(art. L. 124-4-4 du code du travail : indemnité de précarité d'emploi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) (p. 1987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 96 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 97 de Mme Muguette Jacquaint (modifie la dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi en cas de rupture anticipée du contrat) (p. 1988).

Article 17 *(coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 98 de Mme Muguette Jacquaint (supprime une dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi) (p. 1988) ;

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) (p. 1988) ;

- *favorable* à l'amendement n° 28 de la commission (de conséquence) (p. 1988).

Après l'article 17 :

- *favorable* à l'amendement n° 29 de la commission (institue une procédure dérogatoire de requalification d'un contrat temporaire) (p. 1989) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 104 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 1989) ;

- *favorable* à l'amendement n° 30 de la commission (permet aux organisations syndicales représentatives d'ester en justice à la place du salarié si celui-ci ne s'y oppose pas) (p. 1989).

Article 18 *(adaptation du congé individuel de formation aux conditions d'emploi de certains salariés sous contrat à durée déterminée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de la commission (précise l'endroit où doit être insérée au sein du code du travail la section I relative aux dispositions sur le congé de formation) (p. 1990) ;

- *favorable* à l'amendement n° 54 de M. Jean-Paul Fuchs (précise l'endroit où doit être insérée au sein du code du travail la section I relative aux dispositions sur le congé de formation) (p. 1990) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 32 de la commission (de conséquence) (p. 1990).

Article L. 931-13 du code du travail (principe de l'accès au congé de formation des personnes ayant été titulaires d'un contrat à durée déterminée) :

- *favorable* à l'amendement n° 33 de la commission (de précision) (p. 1990) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean-Louis Goasduff (soustrait les professions agricoles aux obligations relatives au congé de formation) (p. 1991).

Article L. 931-14 du code du travail (période au cours de laquelle le droit au congé de formation peut s'exercer) :

- *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) (p. 1991).

Article L. 931-15 du code du travail (conditions d'ancienneté) :

- *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Paul Fuchs (permet aux salariés de bénéficier de l'ancienneté acquise sous contrat à durée déterminée pour l'ouverture du droit à congé de formation) (p. 1991).

Article L. 931-16 du code du travail (imputation des dépenses liées à la réalisation du congé de formation) :

- *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Paul Fuchs (de précision) (p. 1992).

Article L. 931-17 du code du travail (conditions de prise en charge) :

- *favorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Paul Fuchs (dispose que les organismes paritaires définissent les priorités de prise en charge des demandes de congé de formation) (p. 1992) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean-Paul Fuchs (dispose que les organismes paritaires définissent les priorités de prise en charge des demandes de congé de formation) (p. 1992).

Article L. 931-18 du code du travail (charges incombant à l'organisme paritaire) :

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Fuchs (rédactionnel) (p. 1992).

Article L. 931-19 du code du travail (statut du bénéficiaire du congé de formation) :

- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Paul Fuchs (rédactionnel) (p. 1992).

Article L. 931-20 du code du travail (financement du congé de formation) :

- *favorable* à l'amendement n° 35 de la commission (réserve le bénéfice du congé de formation financé par la contribution spécifique aux salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée) (p. 1993) ;

- *favorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Paul Fuchs (précise l'assiette de perception de la cotisation qui finance le congé de formation) (p. 1993) ;

- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Paul Fuchs (précise l'assiette de perception de la cotisation qui finance le congé de formation) (p. 1993).

Article 19 *(coordination) :*

- *favorable* à l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) (p. 1993).

Article 20 *(augmentation de la participation financière des entreprises de travail temporaire à la formation professionnelle continue) :*

- *favorable* à l'amendement n° 105 de la commission (coordonne les dispositions du texte avec celles de l'article 13 du projet de loi relatif au crédit-formation) (p. 1994).

Article 24 *(art. L. 152-3 du code du travail : renforcement des sanctions pénales du marchandage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 99 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (prévoit des sanctions supplémentaires contre la violation des dispositions relatives au travail temporaire) (p. 1994).

Après l'article 24 :

- *favorable* à l'amendement n° 37 corrigé de la commission (modifie les conditions d'engagement de la responsabilité d'un entrepreneur principal qui fait appel à la sous-traitance) (p. 1995) ;

- *soutient* l'amendement n° 110 du Gouvernement (rédactionnel) : vote réservé (p. 1995) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Avant l'article 25 :

- *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission (rédactionnel : insère le titre V avant l'article 25) (p. 1995).

Article 25 *(examen de la situation à l'occasion des négociations annuelles dans l'entreprise et dans la branche) :*

- *favorable* à l'amendement n° 39 de la commission (dispose que la situation de l'emploi précaire doit être analysée lors de l'examen des prévisions annuelles ou pluriannuelles) (p. 1996).

Article 26 *(aménagement de la formation à la sécurité dispensée aux salariés sous contrat à durée déterminée ou de travail temporaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 40 de la commission (écarte tout risque de restriction de l'obligation pour le chef d'établissement d'organiser une formation à la sécurité au bénéfice des intérimaires) (p. 1996) ;

- *favorable* à l'amendement n° 100 de Mme Muguette Jacquaint (précise que la liste des travaux présentant des risques particuliers pour les salariés précaires ne remet pas en cause l'interdiction de travaux particulièrement dangereux fixés par arrêté) (p. 1996) ;

- *favorable* à l'amendement n° 41 de la commission (supprime les dispositions relatives aux conditions particulières de la consultation des institutions représentatives du personnel pour la formation renforcée à la sécurité) (p. 1997) ;

- *favorable* à l'amendement n° 42 de la commission (harmonise les formes de la consultation des institutions représentatives du personnel avec celles prévues pour la formation générale à la sécurité) (p. 1997) ;

- *favorable* à l'amendement n° 43 de la commission (précise le champ d'exclusion de l'obligation générale de formation à la sécurité) (p. 1997).

Après l'article 26 :

- *favorable* à l'amendement n° 44 de la commission (accorde aux salariés précaires qui occupent des postes dangereux le bénéfice de la faute inexcusable de l'employeur si la formation renforcée n'est pas dispensée) (p. 1997) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 106 de la commission (introduit la présomption de faute inexcusable) à l'amendement n° 44 de la commission (p. 1997).

Article 27 *(information périodique du comité d'entreprise) :*

- *favorable* à l'amendement n° 45 corrigé de la commission (impose la communication au comité d'entreprise d'informations précises sur la qualification des salariés par sexe) (p. 1998) ;

- *soutient* l'amendement n° 126 du Gouvernement (impose la communication au comité d'entreprise d'informations précises sur la qualification des salariés par sexe) : vote réservé (p. 1998) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 46 corrigé de la commission (de précision) (p. 1998) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 102 de Mme Muguette Jacquaint (précise que le chef d'entreprise est tenu de porter à la connaissance du comité d'entreprise tous les contrats passés avec des entreprises de travail temporaire) (p. 1998) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 128 du Gouvernement (précise que l'employeur est tenu de communiquer au comité d'entreprise les contrats passés avec des entreprises de travail temporaire si celui-ci lui en fait la demande) à l'amendement n° 102 de Mme Muguette Jacquaint : vote réservé (p. 1999) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de Mme Muguette Jacquaint (permet au comité d'entreprise de formuler ses observations sur les possibilités de réduction du recours au travail précaire) (p. 1999) ;

- *favorable* à l'amendement n° 47 corrigé de la commission (rédactionnel) (p. 1999) ;

- *favorable* à l'amendement n° 48 corrigé de la commission (de précision) (p. 1999) ;

- *favorable* à l'amendement n° 49 corrigé de la commission (de précision) (p. 2000).

Après l'article 31 :

- *favorable* à l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le Gouvernement déposera au Parlement un rapport sur l'évolution du volume et des conditions de recours aux formes de travail précaire) (p. 2001) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 108 de M. Germain Gengenwin (dispose que le rapport comportera une étude sur les effets de la répartition dérogatoire des coûts des accidents du travail entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise utilisatrice) à l'amendement n° 50 de la commission (p. 2001).

Demande l'adoption de l'ensemble du projet de loi dans le texte du Gouvernement modifié par les amendements retenus par le Gouvernement en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2002).

Ses observations lors des explications de vote :

Travail précaire (p. 2003).

Négociation collective : commission nationale de la négociation collective (p. 2003).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1990] :

Associations (associations intermédiaires) (p. 3066).

Conseiller du salarié (date de l'adoption de la proposition de loi) (p. 3066).

Contrats de travail précaire : requalification et transformation en contrat à durée indéterminée (p. 3027).

Emploi et chômage (chiffres) (p. 3027).

Formation professionnelle et promotion sociale : accès des travailleurs précaires (p. 3027).

Négociation collective : commission nationale de la négociation collective (p. 3027).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 3027, 3028) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 3027).

Discussion des articles [27 juin 1990] :

Article 1er A *(finalité de la loi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : dispose que la loi a pour objet de faire reculer l'emploi précaire et de protéger les salariés concernés par ces formes d'emploi) (p. 3066).

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de la commission (de coordination) (p. 3067) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : autorise un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) (p. 3067) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (précise les obligations de l'employeur en cas de commande exceptionnelle à l'exportation) (p. 3067).

Article 3 *(art. L. 122-2-1 du code du travail : interdiction temporaire de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement pour motif économique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (de conséquence) (p. 3067).

Article 4 *(art. L. 122-3-1 du code du travail : sanction de l'absence d'écrit) :*

- *favorable* à l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) (p. 3068) ;
- *favorable* à l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : supprimé la mention obligatoire des conditions de la période d'essai dans le contrat de travail à durée déterminée) (p. 3068) ;
- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (dispose que le contrat de travail doit être transmis au salarié au plus tard dans les deux jours suivant l'embauche) (p. 3068).

Article 6 *(art. L. 122-3-4 du code du travail : indemnité de fin de contrat à durée déterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 9 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : définit les modalités de versement de l'indemnité) (p. 3069).

Article 7 *bis* A nouveau *(extension de la procédure d'urgence en cas de litiges sur les licenciements pour motif économique à la requalification du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) (p. 3069).

Article 7 *bis* *(procédure accélérée de requalification du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rétablit la procédure de requalification du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) (p. 3069).

Article 7 ter *(art. L. 122-3-16 du code du travail : possibilité pour les organisations syndicales d'exercer en justice les actions individuelles des salariés sous contrat à durée déterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : permet aux organisations syndicales représentatives d'ester en justice sans avoir à justifier d'un mandat de l'intéressé) (p. 3070).

Article 10 *(art. L. 124-2-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat de travail temporaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (de conséquence) (p. 3070) ;
- *favorable* à l'amendement n° 14 de la commission (précise les obligations de l'employeur en cas de commande exceptionnelle à l'exportation) (p. 3070).

Article 12 *(art. L. 124-2-7 du code du travail : interdiction temporaire de recourir à un contrat de travail temporaire après un licenciement pour motif économique) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (de conséquence) (p. 3071).

Article 15 *(art. L. 124-4-4 du code du travail : indemnité de précarité d'emploi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 16 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : précise les modalités de versement de l'indemnité) (p. 3071).

Article 17 *bis* A nouveau *(extension de la procédure d'urgence en cas de litiges portant sur les licenciements pour motif économique à la requalification du contrat de travail temporaire en contrat de travail à durée indéterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 3071).

Article 17 *bis* *(procédure accélérée de requalification du contrat de travail temporaire en contrat à durée indéterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 18 de la commission (rétablit la procédure accélérée de requalification) (p. 3072).

Article 17 ter *(art. L. 124-20 du code du travail : possibilité pour les organisations syndicales représentatives d'exercer en justice les actions individuelles des salariés sous contrat de travail temporaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 19 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : permet aux organisations syndicales d'ester en justice sans mandat de l'intéressé) (p. 3072).

Article 18 *(adaptation du congé individuel de formation aux conditions d'emploi de certains salariés sous contrat à durée déterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 20 de M. Alain Vidalies (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : accorde aux salariés agricoles le bénéfice du nouveau dispositif sur le congé individuel de formation) (p. 3073) ;
- *favorable* à l'amendement n° 21 de M. Alain Vidalies (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : accorde aux salariés du secteur de l'audiovisuel le bénéfice du nouveau dispositif sur le congé individuel de formation) (p. 3073) ;
- *favorable* à l'amendement n° 22 de M. Alain Vidalies (de conséquence) (p. 3073).

Article 20 *(augmentation de la participation financière des entreprises de travail temporaire à la formation professionnelle continue) :*

- *favorable* à l'amendement n° 23 de la commission (de conséquence) (p. 3073).

Article 23 *(art. L. 125-3-1 du code du travail : droit d'ester en justice des organisations syndicales en matière de marchandage) :*

- *favorable* à l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : permet aux organisations syndicales d'ester en justice sans mandat de l'intéressé) (p. 3074).

Article 31 *(répartition du coût des accidents du travail entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise agricole utilisatrice) :*

- *favorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Paul Fuchs (de coordination) (p. 3074).

Article 31 *bis* *(rapport sur l'évolution du volume et des conditions de recours aux formes de travail précaire) :*

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture au premier alinéa) (p. 3075) ;

- *favorable* à l'amendement n° 26 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture au deuxième alinéa) (p. 3075).

Titre :

- *favorable* à l'amendement n° 27 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture) (p. 3075).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [29 juin 1990] :

Travail précaire : abus et évolution (p. 3184).

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [29 juin 1990] :

Etablissements concernés par le projet de loi (établissements non autorisés à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, ni conventionnés au titre de l'aide personnalisée au logement, A.P.L.) : prix (liberté des prix et protection des résidents) (p. 3183).

- Projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Généralités (p. 3355).

Fonds salariaux, plans d'épargne d'entreprise, épargne salariale (p. 3368).

Intéressement :
- caractère aléatoire (p. 3356) ;
- caractère collectif (p. 3356) ;
- développement et abus (p. 3355, 3368) ;
- réintégration dans le code du travail (p. 3356, 3368) ;
- substitution au salaire (p. 3355, 3356, 3357).

Ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation (aménagement) (p. 3355).

Participation aux résultats : réintégration dans le code du travail (p. 3368).

Participation obligatoire (élargissement aux entreprises de plus de 50 salariés) (p. 3356, 3368).

Réserve spéciale de participation (p. 3355).

Salaires : incitation à la négociation salariale (lien avec la conclusion d'accords d'intéressement) (p. 3356, 3368).

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Demande la réserve du vote sur tous les articles et amendements, en application de l'article 44-3 de la Constitution (p. 3367).

Avant l'article 1er A :

- *favorable* à l'amendement n° 1 corrigé de la commission (subordonne la mise en place de l'intéressement au respect par l'entreprise de ses obligations en matière de représentation du personnel) (p. 3369).

Article 1er *(encadrement des accords d'intéressement) :*

- *ses observations* (p. 3370) ;
- *favorable* à l'amendement n° 3 de la commission (assimile les congés de maternité et les absences liées aux accidents du travail et aux maladies professionnelles à des périodes de présence) (p. 3370) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 25 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 3 de la commission : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3370) ; rejeté (p. 3379) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 14 de M. Georges Chavanes (assouplit les critères de répartition de l'intéressement entre les salariés) (p. 3370) ;
- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte initial du projet) (p. 3371) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 13 de M. Jean-Jacques Jegou (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 3371, 3373) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 15 de M. Georges Chavanes (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts) (p. 3372) ;
- *favorable* à l'amendement n° 16 de M. Georges Chavanes (étend l'application du texte aux ensembles d'établissements ou de sociétés constituant un groupe) (p. 3373) ;
- *favorable* à l'amendement n° 5 de la commission (prévoit que le montant du plafond des primes distribuées à un même salarié est égal à la moitié du plafond annuel moyen retenu pour le calcul des cotisations de sécurité sociale) (p. 3373) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 18 de M. Georges Chavanes (exclut les sommes attribuées au titre de l'intéressement et affectées à un plan d'épargne d'entreprise du montant des primes pris en compte pour le calcul des plafonds) (p. 3374).

Après l'article 1er :

- *soutient* le sous-amendement n° 24 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 7 corrigé de la commission (précise le rôle des services extérieurs du travail et de l'emploi) (p. 3374) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3375) ; rejeté (p. 3379).

Article 2 *(possibilité de moduler les critères et les modalités de répartition des produits de l'intéressement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 12 de M. Jean-Jacques Jegou (permet la modulation de l'intéressement si un accord d'intéressement a été conclu dans le cadre d'une convention ou d'un accord collectif de travail) (p. 3375) ;
- *ses observations* sur l'amendement n° 19 de M. Georges Chavanes (soumet la modulation de l'intéressement selon les catégories de salariés à la conclusion préalable d'un accord de salaires d'entreprise) (p. 3376).

Après l'article 3 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 11 de M. François Hollande (modifie les modalités de calcul de la réserve de participation) (p. 3377).

Après l'article 5 :

- *soutient* l'amendement n° 20 rectifié du Gouvernement (précise le régime juridique des dividendes des actions de travail attribuées aux salariés des sociétés anonymes à participation ouvrière) : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3377) ; rejeté (p. 3379).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [15 octobre 1990] :

Intéressement :
- contrôle des directions départementales du travail (p. 3766) ;
- montant et plafonnement (p. 3766) ;
- réintégration dans le code du travail (p. 3766).

Salaires : incitation à la négociation salariale (lien avec la conclusion d'accords d'intéressement) (p. 3766).

Explications de vote :

Intéressement : montant et plafonnement (p. 3768).

Participation obligatoire (élargissement aux entreprises de plus de 50 salariés) (p. 3769).

Salaires : incitation à la négociation salariale (lien avec la conclusion d'accords d'intéressement) (p. 3769).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [26 octobre 1990] :

Accidents du travail (prévention) (p. 4418).

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : contrat de progrès (p. 4415, 4416).

Aménagement du temps de travail (p. 4418).

Apprentissage (p. 4418, 4419).

Association pour la formation professionnelle des adultes (A.F.P.A.) : réforme (p. 4415).

Chômage :
- dépenses actives et passives (p. 4414) ;
- taux de chômage (situation et évolution) (p. 4418).

Chômeurs de longue durée (p. 4417).

Collectivités locales : décentralisation et formation professionnelle (p. 4417, 4419).

Contrats de retour à l'emploi (p. 4417).

Contrats emploi-solidarité (p. 4416).

Crédit-formation (p. 4416).

Emploi : stage d'accès à l'emploi (p. 4415).

Femmes : égalité professionnelle et sociale (p. 4417).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle :
- administration centrale (structures) (p. 4414) ;
- contrôleurs et inspecteurs de la formation professionnelle (p. 4416) ;
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4413, 4414) ;
- principes d'action (p. 4415) ;
- services extérieurs (adaptation et compétences) (p. 4415, 4416).

Handicapés : travailleurs handicapés (aide) (p. 4417).

Jeunes : insertion professionnelle et sociale (p. 4416).

Lois de finances : régulation budgétaire (crise du Golfe) (p. 4414).

Missions locales et entreprises d'insertion (p. 4416).

Stages d'initiation à la vie professionnelle (S.I.V.P.) (p. 4414, 4416).

Réponses aux questions :

Accidents du travail (prévention) (Mme Muguette Jacquaint, M. Louis Pierna) (p. 4431, 4432).

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (insertion professionnelle) (M. Pierre Forgues) (p. 4441).

Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) : contrat de progrès (Mme Marie-Madeleine Dieulangard) (p. 4430).

Aménagement du temps de travail (M. Thierry Mandon) (p. 4433).

Apprentissage : sections de haut niveau (M. Germain Gengenwin) (p. 4427).

Communautés européennes :
- charte des droits sociaux fondamentaux (application) (M. Jean Proveux) (p. 4437) ;
- observatoire européen de l'emploi (M. Jean Proveux) (p. 4438).

Communes : diffusion des offres d'emploi (Mme Marie-France Lecuir) (p. 4429).

D.O.M.-T.O.M. : emploi et formation (M. Jean-Paul Virapoullé) (p. 4427).

Emploi :
- contrats emploi-solidarité (Mme Marie-Madeleine Dieulangard, M. Christian Spiller) (p. 4429, 4431) ;
- plan pour l'emploi (maisons de la formation) (M. Michel Berson) (p. 4440) ;
- statistiques (Mme Marie Jacq) (p. 4434).

Entreprises :
- délégués de site (Mme Marie-Josèphe Sublet) (p. 4435) ;
- institutions représentatives du personnel dans les petites et moyennes entreprises (Mme Frédérique Bredin) (p. 4435) ;
- modernisation négociée (M. Alain Néri) (p. 4436).

Femmes : égalité professionnelle et sociale (travail de nuit) (Mme Muguette Jacquaint) (p. 4425).

Gouvernement : ministère du travail et secrétariat d'Etat à la formation professionnelle :
- crédits (montant, évolution, répartition) (M. Jean-Yves Chamard) (p. 4428, 4429) ;
- personnel (effectifs et revalorisation) (M. Germain Gengenwin, Mme Marie Jacq, M. Alfred Recours) (p. 4427, 4436, 4437) ;
- services extérieurs (réforme) (M. Marcel Dehoux) (p. 4441).

Handicapés :
- accès aux stages de formation professionnelle (Mme Hélène Mignon) (p. 4430) ;
- établissements de préparation, de suite et de reclassement (M. Alain Néri) (p. 4430).

Licenciements :
- salariés de cinquante-cinq ans et plus (Mme Marie-France Lecuir) (p. 4432) ;
- salariés protégés (Mme Muguette Jacquaint) (p. 4431).

Salaires (négociations de branches) (M. Alfred Recours) (p. 4435).

Travail clandestin (contrôle interministériel) (Mme Marie-Josèphe Sublet) (p. 4434).

Travail précaire (encadrement) (M. Pierre Forgues) (p. 4433).

Vote des crédits :

Etat B, titre III :

- *soutient* l'amendement n° 67 du Gouvernement (modifie l'imputation de certains crédits pour permettre la transformation d'emplois de contrôleurs du travail en inspecteurs du travail et d'agents administratifs en contrôleurs du travail) : adopté (p. 4442) ;

- *soutient* l'amendement n° 59 du Gouvernement (majore les crédits pour financer la formation accompagnant la transformation d'emplois de contrôleurs du travail en inspecteurs du travail et d'agents administratifs en contrôleurs du travail) : adopté (p. 4443).

Etat B, titre IV :

- *soutient* l'amendement n° 64 du Gouvernement (diminue les crédits du fonds de la formation professionnelle afin de financer la majoration prévue par l'amendement n° 63 : majore les crédits pour permettre la revalorisation des primes des agents des délégations régionales à la formation professionnelle) (p. 4443) : adopté (p. 4444) ;

- *favorable* à l'amendement n° 65 de M. Michel Jacquemin (diminue les crédits inscrits au titre de la rémunération des stagiaires du Fonds national de l'emploi afin de permettre l'augmentation des crédits destinés à l'apprentissage) (p. 4444) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 57 de M. Alfred Recours (diminue les crédits afin de permettre l'augmentation des crédits immobiliers relatifs aux ateliers protégés) (p. 4446).

- *soutient* l'amendement n° 60 du Gouvernement (diminue les crédits afin de financer la majoration prévue par l'amendement n° 59) : adopté (p. 4446).

Etat C, titre VI :

- *soutient* l'amendement n° 61 du Gouvernement (majore les autorisations de programme et les crédits de paiement destinés à l'apprentissage) (p. 4446) : adopté (p. 4447).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (p. 6070).

Communautés européennes : observatoire européen de l'emploi (p. 6070).

Chômage : chômage de longue durée (p. 6068) ;

Contrats emploi-solidarité (p. 6068).

Contrats de retour à l'emploi (p. 6068, 6069).

Création d'emplois (p. 6068).

Essaimage (p. 6070).

Entreprises (p. 6068).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- apprentissage (aide et revalorisation) (p. 6070) ;
- négociation et projet (p. 6069).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-formation (p. 6069).

Insertion professionnelle et sociale : généralités (p. 6069, 6070).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : aide au remplacement du salarié en formation (p. 6069).

Stages d'accès à l'emploi (p. 6069).

Travail : aménagement du temps de travail :
- généralités (p. 6070) ;
- congé parental : assouplissement (p. 6070) ;
- équipes de suppléance (p. 6070).

Travail : durée du travail : modalités de contrôle (p. 6070).

Travail : travail à temps partiel choisi (p. 6070).

Travail : travail de nuit (p. 6070).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Article 1er *(stages d'accès à l'emploi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 8 de la commission (précise que la promotion à un poste plus qualifié constitue l'objectif du stage) (p. 6077) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 55 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 9 de la commission (accorde aux femmes ayant assumé des charges familiales une priorité pour l'attribution des postes libérés par les salariés en stage de formation) (p. 6077) ; adopté (p. 6078) ;

- *favorable* à l'amendement n° 10 corrigé de la commission (dispose que les conventions peuvent avoir pour objet de réaliser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) (p. 6078).

Article 2 *(aide au remplacement des salariés en formation) :*

- *favorable* à l'amendement n° 11 de la commission (rédactionnel) (p. 6078) ;

- *favorable* à l'amendement n° 12 de la commission (précise que le recrutement des travailleurs destinés à remplacer des salariés en formation s'effectue par l'intermédiaire d'entreprises de travail temporaire) (p. 6078) ;

- *favorable* à l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) (p. 6079).

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 38 rectifié du Gouvernement (autorise l'Etat à confier, par voie de convention, la gestion des rémunérations des stagiaires à certains établissements) : adopté (p. 6079).

Article 3 *(aide à la création ou à la reprise d'activité) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 14 de la commission (de suppression) (p. 6080).

Article 4 *(contrat de retour à l'emploi) :*

- *favorable* à l'amendement n° 15 de la commission (ajoute les femmes ayant assumé des charges familiales à la liste des personnes en faveur desquelles l'Etat peut passer des conventions avec des employeurs) (p. 6081).

Article 6 *(conseil national de l'insertion par l'activité économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) (p. 6082, 6083).

Article 7 *(aide au développement des structures d'insertion) :*

- *soutient* l'amendement n° 48 du Gouvernement (autorise les entreprises d'insertion à recourir aux formules de recrutement aidées par l'Etat) : adopté (p. 6084).

Article 9 *(aide aux bénéficiaires du R.M.I. créateurs d'entreprise) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 18 rectifié de la commission (impose la consultation de la commission locale d'insertion) (p. 6084).

Article 10 *(congé parental d'éducation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 4 de M. Germain Gengenwin (impose au salarié qui désire travailler à temps partiel l'accord de son employeur) (p. 6086).

Après l'article 10 :

- *favorable* à l'amendement n° 20 de la commission (permet aux salariés bénéficiaires d'un congé parental d'éducation, qui reprennent leur activité en cas de décès de l'enfant ou de diminution importante des ressources du ménage, de modifier la durée de cette activité) (p. 6086) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 49 de M. Jean-Yves Chamard (précise que cette modification doit respecter la limite de la durée prévue par le contrat de travail initial) à l'amendement n° 20 de la commission (p. 6087) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 21 de la commission (abaisse de cent à cinquante salariés le seuil en deçà duquel l'employeur peut refuser au salarié le bénéfice du congé parental d'éducation) (p. 6087) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 corrigé de la commission (de précision) (p. 6087).

Article 11 *(travail à temps partiel choisi) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 24 de la commission (rétablit la priorité d'attribution d'un emploi à temps complet aux salariés à temps partiel lorsque le temps partiel est demandé par le salarié) (p. 6088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 5 de M. Germain Gengenwin (supprime l'obligation de négociation sur les conditions de mise en place d'horaires à temps partiel) (p. 6088) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 46 de M. Jean Ueberschlag (dispose que les conditions de mise en place d'horaires à temps partiel à la demande des salariés peuvent être fixées par accord d'entreprise ratifié à la majorité des trois quarts par le personnel) (p. 6089) ;

- *défavorable* au sous-amendement oral de M. Léonce Deprez (substitue la majorité du personnel à la majorité des trois quarts) à l'amendement n° 46 de M. Jean Ueberschlag (p. 6089) ;

- *favorable* à l'amendement n° 25 de la commission (dispose que la possibilité pour les salariés à temps partiel de retravailler à temps complet doit être prévue dans les conventions collectives) (p. 6090) ;

- *favorable* à l'amendement n° 36 de Mme Yvette Roudy (de précision) (p. 6090).

Après l'article 13 :

- *soutient* l'amendement n° 56 du Gouvernement (proroge d'un an le régime d'affiliation à la sécurité sociale des correspondants locaux de la presse régionale et départementale non salariés) (p. 6092) : adopté (p. 6094) ;

- *soutient* l'amendement n° 57 du Gouvernement (définit le statut des vendeurs-colporteurs de presse) (p. 6092) : adopté (p. 6094) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 60 de M. Louis de Broissia (précise que les vendeurs-colporteurs de presse exercent leur activité sur un secteur déterminé et selon des modalités définies par les diffuseurs conformément aux usages) à l'amendement n° 56 du Gouvernement(p. 6094).

Article 14 *(contrôle de la durée du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Germain Gengenwin (fixe à deux ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 33 de la commission (fixe à trois ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean Ueberschlag (fixe à trois ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094).

Article 15 *(travail de nuit) :*

- *favorable* à l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la possibilité de compenser le travail de nuit par l'addition du repos compensateur et de la majoration de rémunération) (p. 6095).

Avant l'article 16 :

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Louis Masson (exclut les activités qui fonctionnent d'une façon automatique du champ d'application de la réglementation relative à la fermeture le dimanche) (p. 6095).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 37 du Gouvernement (assure la couverture sociale des demandeurs d'emplois pour les accidents survenus à l'occasion de leur participation à des actions d'aide à la création d'entreprises ou d'accompagnement de la recherche d'emploi prescrites par l'Agence nationale pour l'emploi) : adopté (p. 6096).
- *soutient* l'amendement n° 40 corrigé du Gouvernement (harmonise le financement des rentes d'accidents du travail servies aux Français d'outre-mer victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle dans des pays autres que l'Algérie placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France avant la date de leur accession à l'indépendance) (p. 6096) : adopté (p. 6097) ;
- *soutient* l'amendement n° 39 rectifié du Gouvernement (permet aux agents des organismes de sécurité sociale de constater les infractions relatives au travail clandestin au moyen de procès-verbaux transmis directement au parquet) : adopté (p. 6097).

Son intervention après les explications de vote :

Essaimage (p. 6099).

Industrie : création de sections d'apprentissage (p. 6099).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 décembre 1990] :

Parlement : commission mixte paritaire (accord) (p. 7065).

SPILLER (Christian)

Député des Vosges

(3e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Retour des troupes françaises d'Allemagne :** sommet franco-allemand de Munich ; application du plan « armées 2000 » [17 octobre 1990] (p. 3866, 3867).

à un ministre :

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Créances et privilèges : loi sur le surendettement des particuliers :
- commission départementale d'examen de surendettement (fonctionnement) (p. 3091) ;
- famille : achats immobiliers (p. 3091).
- justice : manque de moyens pour assurer la procédure judiciaire prévue par la loi (p. 3091).

Publicité : publicité en faveur des crédits (p. 3091).

orales sans débat :

- **n° 258,** posée le 15 mai 1990 : **risques naturels (assurances)** (p. 1354). Appelée le 18 mai 1990 : garantie obligatoire ; extension aux biens actuellement non couverts ; délais d'indemnisation (p. 1526, 1527).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception : procédures juridictionnelles (alourdissement) (p. 619) ;
- projet de loi : opinion publique (état de l'opinion à l'égard du projet de loi) (p. 618).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 618).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) : nomination des membres (p. 619).

Parlement (droits) : abaissement (p. 618).

Pouvoirs du Conseil constitutionnel : indépendance (p. 618).

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Appellations d'origine contrôlées :
- aires d'appellation (protection) (p. 2107) ;
- historique (p. 2107).

Départements : Vosges (p. 2107).

Lait et produits laitiers : fromages (p. 2107).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Article 13 *(imposition des plus-values de cessions de titres non cotés) :*

- son amendement n° 153 rectifié : devenu sans objet (p. 4008).

Deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Emploi : contrats emploi-solidarité (p. 4431).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [16 novembre 1990].

Régions : Lorraine (p. 5357).

Transports ferroviaires : S.N.C.F. : fret ferroviaire (diminution et relance) (p. 5357).

Voirie : routes : entretien (diminution des crédits) et infrastructure (p. 5357).

STASI (Bernard)

Député de la Marne

(6e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires étrangéres : immigration) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12550).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome I : **affaires étrangères : immigration (n° 1637)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **élections libres en Roumanie :** élections du 20 mai 1990 ; modalités d'organisation ; envoi d'observateurs parlementaires [18 avril 1990] (p. 413, 414) ;

- **Situation au Liban :** sort du général Aoun ; occupation par la Syrie ; O.N.U ; convocation du Conseil de sécurité [17 octobre 1990] (p. 3861à 3863).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *son* amendement n° 51 soutenu par M. Germain Gengenwin (autorise le parrainage qui a pour effet une forme de publicité autorisée par l'article 19 du texte) : rejeté (p. 2969) ;

- *son* amendement n° 52 (autorise une certaine forme de parrainage sans promotion commerciale des produits ni incitation à leur consommation) (p. 2980) : non soutenu (p. 2981) ;

- *son* amendement n° 145 (donne une définition du parrainage et prévoit une procédure d'autorisation préfectorale de parrainages de marques de boissons alcooliques) : non soutenu (p. 2981).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [8 novembre 1990] :

Afrique du Sud (p. 4974).

Amérique latine (p. 4974, 4975).

Cambodge (p. 4974).

Coopération et développement : aide bilatérale aux pays « hors champ » (p. 4956).

Crise du Golfe (p. 4974, 4975).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4975).

Etrangers :
- aide au retour volontaire (p. 4956) ;
- flux migratoires (contrôle) (p. 4956) ;
- immigration (rattachement aux affaires étrangères des crédits y afférant) (p. 4956) ;
- Office français de protection des réfugiés et apatrides (O.F.P.R.A.) (budget, rôle) (p. 4956).

Europe : Europe centrale et orientale (aide économique) (p. 4976).

Gouvernement : ministére des affaires étrangères : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4957).

Israël - Palestine (p. 4975).

Liban (p. 4975, 4976).

Organisations internationales : O.N.U. (renouveau) (p. 4974).

Rapports Est-Ouest (nouvelles perspectives) (p. 4975).

Rapports Nord-Sud (aspect conflictuel) (p. 4974, 4975).

Relations culturelles internationales : situation internationale (évolution, incertitudes) (p. 4976).

U.R.S.S. (affaiblissement économique, aide) (p. 4974).

STIRBOIS (Marie-France)

Député d'Eure-et-Loir

(2e circonscription)

Non inscrite

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Affaire de Carpentras :** appel des questions des députés non inscrits après l'enregistrement télévisé des débats ; enquête sur les événements de Carpentras ; mise en cause du Front national ; secret de l'instruction ; lutte contre le racisme et l'antisémitisme [20 juin 1990] (p. 2680, 2681, 2682).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi organique relatif au financement de la campagne en vue de l'élection du président de la République et de celle des députés (n° 1183).**

Première lecture :

Discussion des articles [4 avril 1990] :

Article 6 *(inéligibilité) :*

- *son* amendement n° 10 (rédactionnel) : non soutenu (p. 86) ;

- *son* amendement n° 6 corrigé (de forme) : rejeté (p. 86).

Article 7 *(candidats proclamés élus dont l'élection n'est pas contestée) :*

- *son* amendement n° 11 (de suppression) : rejeté (p. 87).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 12 (de forme) : rejeté (p. 88) ;

- *son* amendement n° 13 (prévoit que le Conseil constitutionnel sursoit à statuer jusqu'à la remise des décisions de la commission nationale de contrôle des campagnes électorales lorsqu'il est saisi de la contestation d'une élection) : rejeté (p. 88).

- **Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).**

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Communautés européennes : Acte unique et marché unique (dangers) (p. 226).

Défense : désarmement (p. 226).

Europe :
- des patries (p. 226) ;
- des peuples (p. 226).

Nations : fait national (importance) (p. 226, 227).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord budgétaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (n° 1134).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Article unique *(autorise l'approbation d'un accord budgétaire France-Maroc) :*

Vote pour (p. 264).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant la ratification de la convention internationale du travail n° 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (n° 989).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Article unique *(autorise la ratification de la convention internationale concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi) :*

Vote pour (p. 267).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Australie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (n° 973).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Article unique *(autorise l'approbation d'un avenant modifiant la convention fiscale entre la France et l'Australie) :*

Vote pour (p. 268).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg portant rectification de la frontière franco-luxembourgeoise (n° 1117).

Première lecture :

Discussion de l'article unique [11 avril 1990] :

Article unique *(autorise l'approbation d'un accord frontalier entre la France et le Luxembourg) :*

Vote pour (p. 270).

- Projet de loi relatif aux conditions de fixation des prix des prestations fournies par certains établissements assurant l'hébergement des personnes âgées (n° 983).

Première lecture :

Discussion des articles [18 avril 1990] :

Article 4 *(régime applicable en cas d'augmentation importante des coûts) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 19 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (impose, dans une conjoncture d'augmentation importante des coûts, au représentant de l'Etat dans le département la consultation et l'accord du conseil d'établissement avant d'exercer ses pouvoirs) (p. 438) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Muguette Jacquaint (attribue au conseil d'établissement les décisions qui sont à l'origine d'une augmentation importante des coûts d'exploitation) (p. 439).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *son* amendement n° 34 (institue un référendum d'initiative populaire) (p. 673) ; déclaré irrecevable par scrutin public en application de l'article 98, alinéa 5, du règlement (p. 674) ;
- *favorable* à l'amendement n° 46 de M. Ladislas Poniatowski (prévoit la consultation du Conseil constitutionnel sur la régularité de la mise en œuvre de la procédure référendaire et sur la constitutionnalité des dispositions soumises à référendum) (p. 676).

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) :*

- *ses observations* (p. 689) ;

Gouvernement des juges (p. 689, 690) ;

Identité nationale (dissolution) (p. 689, 690) ;

Loi (déclin) (p. 689, 690) ;

- *son* amendement n° 30 (de suppression) : rejeté (p. 691) ;
- *ses* amendements nos 38 et 39 : devenus sans objet (p. 716).

Article 2 *(effets d'une inconstitutionnalité de la loi déclarée par voie d'exception) :*

- *son* amendement n° 31 (de suppression) : non soutenu (p. 716) ;
- *son* amendement n° 32 (prévoit que le Conseil constitutionnel ne peut déclarer une loi contraire à la Constitution qu'en se fondant sur le texte même de la Constitution) (p. 716) : non soutenu (p. 716) ;
- *son* amendement n° 40 (limite les effets d'une décision du Conseil constitutionnel déclarant inconstitutionnelle par voie d'exception une disposition législative) : non soutenu (p. 716).

Article 3 *(renvoi à la loi organique) :*

- *son* amendement n° 33 (de suppression) : non soutenu (p. 718).

- Conclusions de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Son exception d'irrecevabilité (p. 907) : rejetée au scrutin public (p. 914).

Sa question préalable (p. 914) : rejetée au scrutin public (p. 917).

Sa motion de renvoi en commission (p. 931) : rejetée (p. 935).

Principaux thèmes développés :

Associations (possibilité de se porter partie civile) (p. 915).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- évolution législative (p. 907, 908, 909, 914) ;
- liberté d'opinion (p. 933, 934) ;
- loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse (p. 914) ;
- loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 (p. 915).

Etrangers :
- attitude à l'égard des étrangers (références historiques) (p. 909, 910) ;
- intégration (p. 911).

Justice : magistrats (indépendance et renforcement des moyens) (p. 915, 934).

Partis et mouvements politiques :
- Front national (p. 908, 911, 930) ;
- parti communiste (p. 932, 933).

Parlement (discussion d'un texte d'origine parlementaire) (p. 908).

Proposition de loi du groupe communiste :
- constitutionnalité de la proposition de loi (p. 908, 930) ;
- proposition de loi « ad hominem » (p. 909, 930).

Racisme :
- crimes et délits (évolution) (p. 915) ;
- définition (p. 914, 915) ;
- idéologies racistes (p. 931, 934).

Révisionnisme (p. 909, 931, 933, 934).

Discussion des articles [2 mai 1990] :

Article 1er *(interdiction de toute discrimination raciale) :*

- *son* amendement n° 15 (de suppression) : rejeté (p. 937) ;
- *son* amendement n° 16 (supprime l'interdiction de toute discrimination fondée sur la nation) : rejeté (p. 937) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Jean-Claude Gayssot (précise que l'Etat contribue à lutter contre le racisme notamment à travers les programmes scolaires et les créations audiovisuelles) (p. 938).

Article 2 *(organisation chaque année d'une journée d'information et d'action antiraciste) :*

- *ses observations* (p. 938)

Victimes d'agressions commises par des étrangers (p. 938).

- *son* amendement n° 17 (de suppression) : rejeté (p. 939).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 14 (précise que la République française condamne le racisme antifrançais) (p. 940) : rejeté (p. 941) ;
- *son* amendement n° 18 (abroge l'article 2 de la loi n° 89-548 du 2 août 1989 relative aux conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France) (p. 941) : rejeté (p. 942) ;
- *son* amendement n° 19 (prévoit que les programmes scolaires comprennent des enseignements destinés à faire connaître la culture française) (p. 941) : rejeté (p. 942) ;
- *son* amendement n° 20 corrigé (supprime des programmes scolaires des classes maternelles les enseignements destinés à faire connaître la diversité des cultures représentées en France) (p. 941) : rejeté (p. 942) ;
- *son* amendement n° 21 (supprime le droit reconnu aux associations de lutte contre le racisme de se porter partie civile) : rejeté (p. 942).

Article 3 *(publication des décisions de condamnations) :*

- *son* amendement n° 22 (de suppression) (p. 942) : rejeté (p. 943) ;
- *son* amendement n° 23 (prévoit que la publication du jugement ne sera pas aux frais du condamné) : rejeté (p. 943).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 24 (abroge l'article 187-1 du code pénal) (p. 943) : rejeté (p. 944) ;
- *ses* amendements nos 63 et 64 : non soumis à délibération en application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 944) ;
- *son* amendement n° 25 (limite le champ d'application de l'article 187-1 du code pénal) : rejeté (p. 944) ;
- *ses* amendements nos 62, 65, 66, 67, 68 et 69 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 944).

Article 4 *(peines complémentaires en cas de refus du bénéfice d'un droit par une autorité publique) :*

- *défavorable* (p. 945).

Condamnation de M. Le Gallou (p. 945).

Incidents survenus lors de la réunion du conseil municipal de Gennevilliers (p. 945).

- *ses* amendements nos 70, 71, 72 et 73 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 946).

Article 5 *(abrogation du dernier alinéa de l'article 416 du code pénal):*

- *ses* amendements nos 74, 75, 76, 77, 78 et 79 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 946).

Après l'article 5 :

- *ses* amendements nos 80, 81, 82 et 83 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 946).

Article 6 *(peines complémentaires en cas de refus de fournir un bien ou un service, de refus d'embauche ou licenciement et de boycott à caractère raciste) :*

- *ses* amendements nos 26, 27, 28 et 29 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 946).

Article 7 *(création d'un droit de réponse au profit des associations de lutte contre le racisme) :*

- *son* amendement n° 30 (de suppression) (p. 949) : rejeté (p. 951).

Après l'article 7 :

- *ses* amendements nos 31, 32 et 33 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 950).

Article 8 *(peines complémentaires en cas de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale) :*

- *ses* amendements nos 34, 35, 36 et 37 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 952).

Rappel au règlement : article 100 du règlement : estime que c'est à la suite d'une manœuvre du Président de la commission des lois que ses amendements n'ont pas été examinés en commission (p. 952).

Article 9 *(institution d'un délit réprimant la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité) :*

- *son* amendement n° 38 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 957) ;
- *ses* amendements nos 39 à 61 : devenus sans objet (p. 957).

Après l'article 9 :

- *ses* amendements nos 84 et 85 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 957).

Article 11 *(peines complémentaires en cas d'injure raciale) :*

- *son* amendement n° 86 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 957).

Article 12 *(constitution de partie civile des associations en matière de lutte contre le racisme) :*

- *ses* amendements nos 87 et 88 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 957).

Article 13 *(constitution de partie civile des associations défendant les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance ou des déportés) :*

- *son* amendement n° 82 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 957).

Article 14 *(création d'un droit de réponse dans le secteur audiovisuel au profit des associations de lutte contre le racisme) :*

- *son* amendement n° 90 : non soumis à délibération : application de l'article 44, alinéa 2, de la Constitution (p. 957).

Article 15 *(dépôt d'un rapport gouvernemental annuel relatif à la lutte contre le racisme) :*

- *ses* observations (p. 960).
- *son* amendement n° 91 (de suppression) : adopté (p. 960).

Deuxième lecture :

Avant la discussion des articles [28 juin 1990] :

Son exception d'irrecevabilité (p. 3106) ; rejetée (p. 3111).

Sa question préalable (p. 3111) ; rejetée (p. 3116).

Sa motion de renvoi en commission (p. 3125) ; rejetée (p. 3127).

Principaux thèmes développés :

Assemblée nationale (rapport « Marchand ») (p. 3114, 3115).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 3108) ;
- fonction publique (droits fondamentaux des fonctionnaires) (p. 3109) ;
- liberté de la presse (p. 3126) ;
- liberté d'expression (p. 3106, 3107, 3112, 3126, 3127) ;
- loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme (p. 3106, 3126).

Etrangers :
- attitude à l'égard des étrangers (références historiques, politiques et religieuses) (p. 3109, 3110, 3125) ;
- débats sur l'immigration (interdiction) (p. 3106, 3126, 3127) ;
- immigration (flux et conséquences) (p. 3113, 3114) ;
- intégration (p. 3108) ;
- Islam et débats sur la religion (p. 3107, 3108, 3110).

Partis et mouvements politiques : Front national (politique) (p. 3111, 3115, 3116).

Racisme :
- Carpentras (profanation) (p. 3112) ;
- crimes et délits à caractère raciste (p. 3112, 3125, 3126).

Révisionnisme (p. 3125, 3126).

Discussion des articles [28 juin 1990] :

Article 1er *(interdiction de toute discrimination raciale) :*
- *ses observations* (p. 3128).
- *son* amendement n° 1 (de suppression) : rejeté (p. 3128).

Article 2 *(organisation chaque année d'une journée d'information et d'action antiraciste) :*
- *son* amendement n° 2 (de suppression) : rejeté (p. 3128).

Article 3 *(publication des décisions de condamnations) :*
- *son* amendement n° 3 (de suppression) : rejeté (p. 3129).

Après l'article 3 :
- *son* amendement n° 4 (prévoit que l'origine nationale peut être un motif de refus du bénéfice d'un droit) : rejeté (p. 3129) ;
- *son* amendement n° 5 (prévoit que le refus à une personne du bénéfice d'un droit peut être motivé par ses mœurs) (p. 3129) : rejeté (p. 3130) ;
- *son* amendement n° 6 (permet de tenir compte de l'origine raciale ou nationale pour l'attribution de logements) : rejeté (p. 3130) ;
- *son* amendement n° 7 (étend l'application de l'article 187-1 du code pénal à quiconque utilisera la taille comme motif à l'élimination des femmes pour l'accès à certains corps de la fonction publique) : rejeté (p. 3130) ;
- *son* amendement n° 8 (prévoit que les mœurs sont un motif légitime de refus d'embauche) : rejeté (p. 3130) ;

Article 4 *(peines complémentaires en cas de refus du bénéfice d'un droit par une autorité publique) :*
- *son* amendement n° 9 (de suppression) : rejeté (p. 3130).

Article 5 *(abrogation du dernier alinéa de l'article 416 du code pénal) :*
- *son* amendement n° 10 (abroge l'article 416 du code pénal) (p. 3130) : rejeté (p. 3131) ;
- *son* amendement n° 11 (admet les discriminations visées à l'article 416 du code pénal fondées sur la nation) : rejeté (p. 3131) ;
- *son* amendement n° 12 (autorise les discriminations fondées sur un motif légitime familial) : rejeté (p. 3131).

Après l'article 5 :
- *son* amendement n° 13 (abroge l'article 416-1 du code pénal) : rejeté (p. 3131).

Article 6 *(peines complémentaires en cas de refus de fournir un bien ou un service, de refus d'embauche ou licenciement et de boycott à caractère raciste) :*
- *son* amendement n° 14 (de suppression) (p. 3131) : rejeté (p. 3132).

Article 7 *(création d'un droit de réponse au profit des associations de lutte contre le racisme) :*
ses observations (p. 3133).

Délinquance d'origine étrangère (p. 3133).

Après l'article 7 :
- *son* amendement n° 16 (supprime le délit de provocation à la discrimination raciale) : rejeté (p. 3136) ;
- *son* amendement n° 17 (précise les conditions de l'incrimination pour provocation à la discrimination raciale) : rejeté (p. 3136) ;
- *son* amendement n° 18 (supprime l'incrimination relative à la provocation à la haine raciale) : rejeté (p. 3136) ;
- *son* amendement n° 15 (permet aux auteurs d'articles de presse de demander l'avis du procureur de la République sur le caractère licite de leurs écrits) (p. 3136) : rejeté (p. 3137).

Article 8 *(peines complémentaires en cas de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale) :*
- *son* amendement n° 19 (de suppression) : rejeté (p. 3137).

Article 9 *(institution d'un délit réprimant la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité)* :
- *défavorable* (p. 3138).

Travaux de M. Roque (p. 3138).
- *son* amendement n° 20 (de suppression) (p. 3138) : rejeté (p. 3139) ;
- *son* amendement n° 21 (limite l'application du délit de révisionnisme aux crimes contre l'humanité reconnus par une juridiction nationale) : rejeté (p. 3139) ;
- *son* amendement n° 22 (prévoit que le délit de révisionnisme ne s'applique pas pour le massacre de Katyn) : rejeté (p. 3139) ;
- *son* amendement n° 23 (prévoit que le procureur de la République peut être saisi pour avis sur le caractère licite des écrits) (p. 3139) : rejeté (p. 3140).

Après l'article 9 :
- *son* amendement n° 24 (supprime le 2e alinéa de l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881) : rejeté (p. 3140) ;
- *son* amendement n° 25 (uniformise le régime des amendes prévu à l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881) : rejeté (p. 3140).

Article 10 *(peines complémentaires en cas de diffamation raciale) :*
- *son* amendement n° 26 (prévoit que le procureur de la République peut être saisi pour avis afin de s'assurer du caractère licite des écrits) : rejeté (p. 3140).

Article 11 *(peines complémentaires en cas d'injure raciale) :*
- *son* amendement n° 27 (de suppression) : rejeté (p. 3140).

Article 12 *(constitution de partie civile des associations en matière de lutte contre le racisme) :*
- *son* amendement n° 28 (de suppression) (p. 3140) : rejeté (p. 3141) ;
- *son* amendement n° 29 (supprime le droit reconnu aux associations de lutte contre le racisme de se porter partie civile) : rejeté (p. 3141).

Article 13 *(constitution de partie civile des associations défendant les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance) :*
- *son* amendement n° 30 (de suppression) : rejeté (p. 3141).

Article 14 *(création d'un droit de réponse dans le secteur audiovisuel au profit des associations de lutte contre le racisme) :*
- *son* amendement n° 31 (de suppression) : rejeté (p. 3141).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 juin 1990] :

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 3197) ;
- liberté d'opinion (p. 3196, 3197).

Immigration (dangers) (p. 3197).

Loi « ad hominem » (p. 3196, 3197)

Racisme :
- Carpentras (profanation) (p. 3196) ;
- crimes et délits à caractère raciste (p. 3196).

Révisionnisme (p. 3197).

Rappel au règlement : s'indigne de la manœuvre procédurière mise en œuvre par la majorité (p. 3196).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration [22 mai 1990].

Rappel au règlement : article 132, alinéa 3, du réglement ; condamne la violation par M. Tapie des règles tacites de fonctionnement du « groupe » des non-inscrits relatives à la répartition des temps de parole (p. 1593).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. André Lajoinie et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques (n° 1185).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Agriculture (p. 1669).

Environnement : pollutions de l'eau (p. 1669).

Europe de l'Est (politique de l'environnement) (p. 1669).

Risques naturels : sécheresse (p. 1669).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution de M. Charles Millon et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'une commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale (n° 1128).

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [23 mai 1990] :

Fonds d'action sociale :
- financement (p. 1673) ;
- gestion (transparence et efficacité) (p. 1673) ;
- logement (politique menée par le fonds d'action sociale) (p. 1673) ;
- subventions accordées par le fonds d'action sociale (p. 1673) ;

Commission de contrôle (création) : défavorable (p. 1673).

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [7 juin 1990] :

Affaires étrangères : drogue : groupe d'action financière (G.A.F.I.) (p. 2169).

Drogue : trafic (importance et répression) (p. 2170).

Gouvernement : ministère de l'économie et des finances : service de traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (T.R.A.C.F.I.N.) (p. 2169).

Lois : projet de loi n° 1338 : inefficacité du projet (p. 2169).

Ordre public : informations ayant trait à la souveraineté nationale, à la sécurité ou à l'ordre public (p. 2169).

Partis et mouvements politiques : financement (p. 2170).

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Article 1er *(champ d'application de la loi) :*

- *son* amendement n° 46 (étend l'application de la loi à des personnes et professions extérieures au secteur financier) (p. 2173) : retiré (p 2174).

Après l'article 1er :

- *son* amendement n° 47 (ajoute la provocation à la toxicomanie et la banalisation du blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants à l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse) (p. 2175) : rejeté (p. 2176).

Article 2 *(déclaration par les organismes financiers des sommes ou opérations portant sur des sommes qui leur paraissent provenir du trafic de stupéfiants) :*

- *ses observations* (p. 2176, 2177).

Magistrature : déclarations de MM. Lyon-Caen et Apap sur la drogue (p. 2176, 2177).

Article 8 *(sanction pénale en cas de violation par l'organisme financier du secret de la déclaration)* (p. 2184) :

- *ses observations* (p. 2184).

Drogue : dépénalisation (p. 2184).

Après l'article 15 :

- *son* amendement n° 48 corrigé (introduit de nouvelles dispositions pénales dans l'article L. 627 du Code de la santé publique) (p. 2190) : rejeté (p. 2191) ;

- *son* amendement n° 49 corrigé (applique les peines prévues à l'article L. 626 du Code de la santé publique aux consommateurs de stupéfiants ayant participé à leur propagation ou ayant facilité le blanchiment de l'argent de la drogue) : rejeté (p. 2191) ;

- *son* amendement n° 50 corrigé (propose une nouvelle rédaction de l'article L. 630-I du Code de la santé publique, visant notamment à l'expulsion immédiate des étrangers convaincus de trafic de stupéfiants ou de blanchiment de l'argent de la drogue) : rejeté (p. 2191).

- Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant (n° 1350).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 juin 1990] :

Famille : droits et devoirs (p. 2400, 2401).

Discussion de l'article unique [13 juin 1990] :

- *ses* observations (p. 2404).

Droits de l'enfant à naître (p. 2404).

Vote : *son* abstention (p. 2404).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Son exception d'irrecevabilité (p. 3301) : rejetée au scrutin public (p. 3305).

Principaux thèmes développés :

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 3301, 3302, 3303).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- Carpentras (affaire) (p. 3301, 3302) ;
- loi n° 90-615 du 13 juillet 1990 relative à la lutte contre le racisme (p. 3301, 3302, 3303).

Elections cantonales : majorité (crainte de perdre les futures élections cantonales) (p. 3302, 3303).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- déficit démocratique (p. 3583) ;
- droit européen (primauté sur le droit interne) (p. 3583, 3584) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3583, 3584).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3634) ;
- urbanisme (urbanisation et concentration urbaine) (p. 3633).

Communautés européennes :
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 3634).
- politique agricole commune (p. 3633, 3634).

Coopération et développement : annulation de la dette (p. 3634) ;

Crise agricole (p. 3633, 3634).

Elevage :
- bovin (p. 3634) ;
- ovin (p. 3634).

Environnement : pollution (p. 3633).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 3633, 3634) ;
- femmes des exploitants (p. 3634) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 3634) ;
- revenu (p. 3633, 3634).

Exploitations agricoles :
- diminution du nombre (p. 3633) ;
- pluriactivité (p. 3634).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3634).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (p. 4922).

Plan Armées 2000 (p. 4922).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Etrangers : délinquance et criminalité (p. 5220).

Police : missions (p. 5221).

- Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Cour des comptes : rapport annuel (citations) (p. 5628, 5629).

Etrangers : protection sociale (coût) (p. 5629).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- nature (p. 5629) ;
- systéme fiscal français (projet de réforme) (p. 5629) ;
- taux (augmentation ultérieure) (p. 5629).

Sécurité sociale : gestion (carences) (p. 5628, 5629).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

Histoire de la Corse (p. 5830).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5829, 5830).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5830).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5829).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1860).

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 décembre 1990] :

Aménagement du territoire : urbanisation (développement) (p. 7035).

Etrangers :
- immigration clandestine (lutte contre) (p. 7036) ;
- insertion sociale et professionnelle (p. 7036).

Politique de la ville (moyens et principes) (p. 7036).

Quartiers : rénovation et développement social (p. 7035).

STIRN (Olivier)

Ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme

Fin de ses fonctions de ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme. Décret du 5 juillet 1990 [*J.O.* du 6 juillet 1990] (p. 7911).

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- *Forgues (Pierre)* : collectivités locales ayant investi dans l'équipement des massifs montagneux : absence de neige ; entreprises ; aides de l'Etat [4 avril 1990] (p. 75, 76) ;

- *Wolff (Claude)* : conséquences économiques du manque de neige : collectivités locales ; entreprises ; aides de l'Etat [9 mai 1990] (p. 1085, 1086).

STOLERU (Lionel)

Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Plan

REPONSES AUX QUESTIONS

orales sans débat de :

- *Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri)* (n° 212) : minerais et métaux (entreprises : Loire-Atlantique) : mine d'uranium de Gétigné - site de l'Ecarpière - emploi et activité [6 avril 1990] (p. 188, 189, 190) ;

- *Raoult (Eric)* (n° 213) : bois et forêts (politique forestière : Seine-Saint-Denis) : protection du bois de Bernouille à Coubron [6 avril 1990] (p. 190, 191) ;

- *Loncle (François)* (n° 282) : horticulture (emploi et activité : Haute-Normandie) : situation des maraîchers ; marché des fruits et légumes[8 juin 1990] (p. 2208, 2209) ;

- *Auberger (Philippe)* (n° 276) : agriculture (politique agricole) : triage à façon des semences ; poursuite des instances judiciaires opposant les agriculteurs et les obtenteurs de céréales malgré l'accord du 4 juillet 1989 [8 juin 1990] (p. 2209, 2210).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [26 juin 1990] :

Affaires étrangères : drogue : initiative de la France pour la coopération internationale dans la lutte (p. 2932).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Services du Premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [24 octobre 1990] :

Plan :
- contrats de plan et contrats de plan Etat-régions (p. 4289) ;
- groupe « anti-crise » (crise du Golfe) (p. 4289) ;
- organismes et structures : Comité interministériel de l'évaluation, Conseil scientifique de l'évaluation (p. 4289) ;
- « plan européen » (risque de dessaisissement du Commissariat général au Plan) (p. 4289) ;
- régions (disparités) (p. 4289).

STRAUSS-KAHN (Dominique)

Député du Val-d'Oise

(8e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Président de cette commission [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur les **perspectives de l'emploi et du chômage à moyen terme en France (n° 1598)** [2 octobre 1990].

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Affaires étrangères (Europe de l'Est et réunification allemande) (p. 327).

Chômage (niveau et comparaisons internationales) (p. 327).

Culture (et aide aux régions) (p. 328).

Enseignement : priorité accordée (p. 327).

Epargne : niveau (p. 327, 328).

Environnement : dépenses (p. 328).

Finances publiques :
- débat d'orientation budgétaire (p. 327, 329) ;
- déficit budgétaire (p. 328) ;
- dépenses prioritaires (p. 328) ;
- dette publique (p. 327).

Impôts et taxes (réforme fiscale) (p. 328).

Impôts locaux : taxe d'habitation (part départementale assise sur le revenu) (p. 328).

Participation (et fonds salariaux) (p. 328).

Plus-values : imposition des particuliers (valeurs mobilières et biens immobiliers) (p. 328).

Politique économique :
- salaires (pouvoir d'achat) (p. 327) ;
- taux d'intérêt (p. 327).

Président de la République (engagements) (p. 328).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Assemblée nationale ; amendements (irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1136, 1137).

Personnel : statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1136).

Poste (La) : services financiers (élargissement des produits) (p. 1136, 1137).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics : service public (modernisation) (p. 1136).

Observations sur le rappel au règlement de : *Aubert (François d')* (p. 1137).

- Rapport de la Cour des comptes au titre de l'année 1990.

Principaux thèmes développés [28 juin 1990] :

Assemblée nationale :
- commission des finances (p. 3092) ;
- contrôle parlementaire (p. 3092).

Cour des comptes : rapport au titre de l'année 1990 (p. 3092).

Lois : lois de finances et lois de règlement (p. 3092).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Energie :
- chocs pétroliers de 1973 et de 1979 (p. 3777, 3778) ;
- crise du Golfe (conséquences) (p. 3777, 3778).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3778) ;
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3778).

Fonction publique : pouvoir d'achat (p. 3778).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers (abattement forfaitaire) (p. 3778).

Logement : fiscalité (p. 3778).

Parlement (p. 3778).

Politique économique :
- environnement international (p. 3777) ;
- S.M.I.C. (p. 3778).

Prévisions et projections économiques (p. 3777).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3778, 3779).

Première partie :

Discussion des articles [18 et 19 octobre 1990] :

Avant l'article 11 :

- *favorable* à l'amendement n° 416 de M. François Hollande (porte à 300 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints et indexe sur les prix de détail les abattements relatifs aux mutations à titre gratuit) (p. 3972).

Article 18 *(institution d'une franchise de taxe sur la valeur ajoutée pour certains redevables) :*

- *soutient* l'amendement n° 62 de la commission (de précision) : adopté (p. 4048).

Deuxième partie :

Economie, finances et budget : Charges communes - Services financiers - Comptes spéciaux du Tréaor - Taxes parafiscales - Imprimerie nationale (budget annexe) - Monnaies et médailles (budget annexe) - *Vote des crédits* [16 novembre 1990].

Après l'article 53 :

- *favorable* à l'amendement n° 329 de M. Jean-Marc Ayrault (fait obligation aux groupements sportifs affiliés à la Fédération française de football de constituer, avant le 31 décembre 1991, une société anonyme pour la gestion de leurs activités) ; en propose la rectification (soumet la société anonyme au contrôle de la chambre régionale des comptes) (p. 5514) ;

Constitution : constitutionnalité de l'amendement (cavalier budgétaire) (p. 5514).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 et 14 décembre 1990] :

Après l'article 14 :

- *soutient* l'amendement n° 182 corrigé de M. Alain Richard (majore les taux d'imposition des ventes de métaux précieux et de bijoux, d'objets d'art de collection et d'antiquité) (p. 6908) : vote réservé (p. 6909) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

Article 14 *bis* nouveau *(régime d'imposition des plus-values en cas de fusion de sociétés civiles professionnelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de suppression) : vote réservé (p. 6909) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 15 *(modification du critère de non-imposition pour le bénéfice des dégrèvements d'impôts locaux) :*

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (rétablit l'article, dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) : vote réservé (p. 6909) : modifié, adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 16 *(réduction du montant de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers) :*

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (maintient à 10 p. 100 le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers afférents à la location d'immeubles affectés à la résidence principale et le réduit à 5 p. 100 pour les autres usages) (p. 6909, 6910, 6911) : vote réservé (p. 6911) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Logement : mises en chantier (p. 6910).

Après l'article 16 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 158 de M. Jean-Jacques Jegou (institue l'option pour les frais réels en matière de charges afférentes à la location d'immeubles) (p. 6911) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 179 de M. Edmond Alphandéry (permet le cumul de l'ensemble des souscriptions au capital des sociétés immobilières d'investissement, effectuées entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 1992, pour le bénéfice de la réduction d'impôt au titre des investissements immobiliers locatifs) (p. 6912).

Après l'article 17 :

- *défavorable* à l'amendement n° 248 de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée totale de 25 ans, les immeubles achevés après le 31 décembre 1972 par les organismes publics de logements locatifs sociaux et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6912, 6913).

Article 17 *bis* *(modification du régime des allégements de taxe d'habitation) :*

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (rétablit l'exonération des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion non titulaires d'un contrat d'insertion) : vote réservé (p. 6914) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (contrats d'insertion) (p. 6914).

- *défavorable* à l'amendement n° 249 de M. Fabien Thiémé (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 2 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915, 6916) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 252 de M. Fabien Thiémé (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 2,5 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915, 6916) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 251 de M. Fabien Thiémé (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 3 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915, 6916) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 250 de M. Fabien Thiémé (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 3,6 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915, 6916) ;

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rétablit la réduction de 4 p. 100 à 3,7 p. 100 du taux de plafonnement de la taxe d'habitation en fonction du revenu mentionné à l'article 1414 C du code général des impôts) (p. 6915, 6916) : vote réservé (p. 6916) : adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 206 du Gouvernement (rétablit l'article dans le texte considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en première lecture) (p. 6917, 6918) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 255 de M. Michel Jacquemin (exonère les produits du patrimoine affectés à la couverture des risques maladie et maternité des organismes régis par le code de la sécurité sociale et le code rural et des groupements mutualistes régis par le code de la mutualité) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6917, 6918) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 256 de M. Michel Jacquemin (porte la franchise à 3 000 F et calcule la décote sur 6 000 F pour l'imposition des produits du patrimoine des associations et relève à 300 000 F l'abattement bénéficiant aux fondations reconnues d'utilité publique) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6918) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 257 de M. Michel Jacquemin (exonère les plus-values des organismes d'intérêt général) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6919) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 289 de M. Philippe Auberger (exonère les produits du patrimoine des caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6919) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 290 de M. Philippe Auberger (exonère les produits du patrimoine de l'U.N.E.D.I.C. et des A.S.S.E.D.I.C. ainsi que de l'association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés) à l'amendement n° 206 du Gouvernement (p. 6919).

Après l'article 21 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 207 du Gouvernement (supprime l'exonération de T.V.A. sur la rémunération pour copie privée prévue par le 2e alinéa de l'article 32 de la loi n° 85-660 du 3 juillet 1985) (p. 6920).

Lecture définitive [18 décembre 1990] :

- *ses observations* (p. 7062).

SUBLET (Marie-Josèphe)

Député du Rhône

(14e circonscription)

Socialiste

Secrétaire de l'Assemblée nationale

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Est nommée secrétaire de l'Assemblée nationale [2 avril 1990] (p. 3).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au statut et au capital de la régie nationale des usines Renault (n° 1228) [*J.O.* du 8 juin 1990] (p. 6746).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1509 modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation [*J.O.* du 12 octobre 1990] (p. 12393).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Consommation** [28 juin 1990] :

Banques et établissements financiers :
- Banque de France (mise en œuvre de la loi sur le surendettement des particuliers) (p. 3086) ;
- crédit : cartes de crédit (lutte contre le surendettement) (p. 3088).

Créances et privilèges : loi sur le surendettement des particuliers (famille : achats immobiliers) (p. 3086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif au statut et au capital de la Régie nationale des usines Renault (n° 1228).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 avril 1990] :

Automobiles et cycles :
- emploi et effectifs p. 819) ;
- environnement (p. 819).

Commerce extérieur :
- concurrence internationale (p. 818) ;
- Japon (menace des importations japonaises) (p. 819) ;
- marché européen (restrictions d'importations) (p. 819).

Régie nationale des usines Renault :
- capital : ouverture et participation croisée avec une société étrangère (p. 818) ;
- endettement (p. 818) ;
- Etat (garanties) (p. 818) ;
- personnel : conditions de travail (p. 819) ;
- Renault Véhicules Industriels (R.V.I.) (p. 818) ;
- statut (transformation en société anonyme) (p. 818) ;
- Volvo : accord Renault-Volvo (p. 818).

Syndicats : négociations et accords (p. 819).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Entreprises : sous-traitance (p. 1950).

Risques professionnels (prévention) (p. 1949, 1950).

Travail précaire : rémunération (p. 1949).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1990] :

Conseiller du salarié (date de l'adoption de la proposition de loi) (p. 3029).

Entreprises : sous-traitance (p. 3029).

Inspection du travail (renforcement des moyens) (p. 3029).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 3029) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 3029).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3029).

- Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Age limite de versement (report) (p. 2030).

Allocation de rentrée scolaire (A.R.S.) (élargissement du champ d'application) (p. 2030).

Famille :
- assistantes maternelles (p. 2030, 2031) ;
- crèches (p. 2030) ;
- politique familiale (p. 2030).

Prestation de service « assistante maternelle » (P.S.A.M.) (p. 2030, 2031).

Vote pour du groupe socialiste (p. 2031).

- Projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193).

Première lecture :

Explications de vote [8 octobre 1990] :

Vaulx-en-Velin (p. 3481).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3481).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

Entreprises : délégués de site (p. 4435).

Travail clandestin (contrôle interministériel) (p. 4433).

Industrie et aménagement du territoire : Industrie - *Questions* [6 novembre 1990] :

Chimie : restructuration (p. 4812).

Pharmacie : Rhône-Poulenc (acquisition du laboratoire Rorer) (p. 4818).

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale :
- centres d'hébergement et de réinsertion sociale : crédits (p. 5084) ;
- réduction de crédits (p. 5083) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I) : insertion (insuffisance) (p. 5083).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Etrangers : travail clandestin (lutte contre) (p. 5215).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Après l'article 17 :

- *Favorable* à l'amendement n° 39 rectifié du Gouvernement (permet aux agents des organismes de sécurité sociale de constater les infractions relatives au travail clandestin au moyen de procès-verbaux transmis directement au parquet) (p. 6097).

SUCHOD (Michel)

Député de la Dordogne

(2e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger (n° 1129 rectifiée) [5 avril 1990] (p. 178).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer la législation antiraciste en vue de combattre les thèses révisionnistes et de permettre les poursuites à l'encontre des négateurs de l'holocauste nazi (n° 1004) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur du projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [16 octobre 1990] (p. 3817).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 5 décembre 1990] (p. 14954).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi n° 1129 modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au **Conseil supérieur des Français de l'étranger (n° 1195)** [2 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence (n° 1629) tendant à **améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1758)** [22 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à **améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1782)** [4 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en nouvelle lecture, sur le projet de loi modifié par l'Assemblée nationale en première lecture (n° 1787) relatif à la **transparence et à la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1792)** [5 décembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en vue de la lecture définitive du projet de loi relatif à la **transparence et à la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1884)** [20 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Réinsertion et reconversion des Français de retour du Koweït et d'Irak : retour des otages ; administration française (rôle) ; accueil dans les préfectures ; R.M.I. et couverture sociale ; Conseil supérieur des Français de l'étranger (réunion) [31 octobre 1990] (p. 4647, 4648).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Communautés européennes : Union économique et monétaire (U.E.M.), calendrier (p. 233).

Confédération européenne : nature et vocation (p. 233).

Défense :
- défense européenne (p. 233) ;
- désarmement (p. 233).

Europe des régions (p. 233).

- Projet de loi modifiant la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger (n° 1129).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 avril 1990] :

Généralités : procédure d'élaboration du texte (consensus) (p. 285).

Conseil supérieur des Français de l'étranger :
- historique (p. 285) ;
- membres : mandat (durée) (p. 286) ;
- régime électoral :
  - découpage des circonscriptions (p. 285) ;
  - mode de scrutin (p. 285) ;
  - renouvellement (rythme) (p. 286) ;
- représentativité et composition (p. 285) ;
- rôle et missions (p. 286).

Parlement (sénateurs représentant les Français de l'étranger) (p. 285).

Discussion des articles [11 avril 1990] :

Article 1er *(rôle et missions du Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (modifie le mode de consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger) : adopté (p. 293).

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de forme) : adopté (p. 293).

Article 2 *(durée du mandat des membres élus du Conseil supérieur des Français de l' étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Robert Montdargent (de suppression) (p. 294).

Article 5 *(prérogatives et indemnités des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; réparations des dommages résultant d'accidents subis par les membres du Conseil dans l'exercice de leurs fonctions ; non-publicité des débats de l'assemblée plénière) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (rédactionnel) (p. 295) : adopté (p. 296) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 296) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (supprime les dispositions prévoyant que l'assemblée plénière siége à huis-clos) : adopté (p. 296).

Article 6 *(inscription des appelés du contingent sur la liste électorale) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de suppression) : adopté (p. 297).

Article 8 *(établissement et révision des listes électorales en vue de l'élection au Conseil supérieur des Français de l'étranger) :*

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit les références aux articles L. 34 à L. 42 du code électoral) : adopté (p. 297).

Article 11 *(contestation des décisions des commissions administratives devant le juge) :*

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (précise que les décisions des commissions administratives prises en matière de contrôle des inscriptions peuvent être contestées devant le tribunal d'instance du 1er arrondissement de Paris) (p. 297) : adopté (p. 298).

Article 12 *(délimitation des circonscriptions électorales) :*

- *ses observations* (p. 299).

Statut, à partir de 1993, des Français de l'étranger résidant dans la C.E.E. (p. 299).

Article 15 *(vote par procuration) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (supprime le vote par procuration) (p. 299) : adopté (p. 300) ;

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 300).

Article 16 *(mode de scrutin applicable à l'élection du Conseil supérieur des Français de l' étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 13 de M. Robert Montdargent (prévoit que le scrutin majoritaire est limité aux circonscriptions où il n'y a qu'un siège à pourvoir) (p. 300).

Article 17 *(mode de scrutin applicable à l'élection du Conseil supérieur des Français de l' étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 15 de M. Robert Montdargent (substitue la représentation proportionnelle au plus fort reste à celle à la plus forte moyenne) (p. 301).

Article 19 *(modalités d'entrée en vigueur)* : adopté après modifications (p. 302).

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (permet de ne pas avancer la date ordinaire de convocation de l'assemblée plénière pour procéder au tirage au sort des séries renouvelables) : adopté (p. 302).

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

- *ses observations* sur la recevabilité de certains amendements éloignés du texte en discussion (p. 670) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 27 de M. Alain Lamassoure (prévoit que toute loi portant amnistie de faits et de condamnations de nature criminelle est soumise à référendum) (p. 670) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de Mme Marie-France Stirbois (institue un référendum d'initiative populaire) (p. 673) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jacques Toubon (institue un référendum d'initiative populaire) (p. 673).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Inscrit contre la question préalable opposée par : *Stirbois (Marie-France)* (p. 915).

Inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Stirbois (Marie-France)* (p. 935).

Principaux thèmes développés :

Associations (possibilité de se porter partie civile) (p. 916).

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits civiques (p. 916) ;
- liberté d'opinion (p. 916) ;
- loi n° 72-546 du 1er juillet 1972 (p. 915, 916, 935).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (p. 935).

Parlement (discussion d'un texte d'origine parlementaire) (p. 935).

Racisme :
- antisémitisme (p. 916) ;
- idéologies racistes (p. 916) ;
- lutte contre (p. 935).

Révisionnisme (p. 916).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Rappel au règlement : à propos de la demande de création d'une commission d'enquête sur les renseignements généraux, constate que la question préalable peut être opposée en commission et déplore le comportement de M. Pierre Mazeaud en conférence des présidents (p. 4309).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Exploitants agricoles : retraite (p. 4589).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 4589).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 novembre 1990] :

Crédit bail (p. 6010).

Entreprises : risques générés par le processus d'harmonisation communautaire (p. 6009, 6010).

Marchés d'entreprise de travaux publics (p. 6010).

Organismes et structures : mission interministérielle d'enquête (création) (p. 6009, 6010).

Procédures de passation des marchés publics :
- régularité (p. 6009, 6010) ;
- transparence (p. 6009, 6010).

Procédure pénale : délit : création d'une nouvelle incrimination (p. 6010).

Vente en l'état d'achèvement futur (p. 6010).

Discussion des articles [26 novembre 1990] :

Article 1er *(mission interministérielle d'enquête) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (inclut dans le champ d'application du texte les établissements publics des collectivités territoriales) : rejeté (p. 6020) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 7 du Gouvernement (inclut dans le champ d'application du texte l'ensemble des établissements publics) (p. 6020).

Article 2 *(initiative des enquêtes ; rapports de la mission) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (autorise le chef de la mission interministérielle à diligenter une enquête) : adopté (p. 6021).

Article 5 *bis* nouveau *(information du président du conseil de la concurrence ; transfert de l'enquête) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (supprime le transfert de la direction de l'enquête au conseil de la concurrence) : adopté (p. 6022).

Article 6 *(délit d'atteinte aux règles des marchés publics) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de M. Jean Brocard (de suppression) (p. 6022).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de forme) (p. 6023) : adopté (p. 6024).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Etablissements publics industriels et commerciaux (soumission au projet de loi) (p. 6778).

Organismes et structures : mission interministérielle d'enquête (création) (p. 6778).

Discussion des articles [12 décembre 1990] :

Article 1er *(mission interministérielle d'enquête) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 4 de M. Jean Brocard (supprime les établissements publics industriels et commerciaux du champ de sa compétence) (p. 6780).

Article 2 *(initiative des enquêtes ; rapports de la mission) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (prévoit que le chef de la mission peut lancer une enquête lorsqu'une mission fait présumer des irrégularités dans d'autres marchés) (p. 6780) : adopté (p. 6781).

Article 5 *bis* *(information du président du conseil de la concurrence ; transfert de l'enquête) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de forme) : adopté (p. 6781) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de forme) : adopté (p. 6781).

Lecture définitive :

Rapporteur suppléé par : *Sapin (Michel)* [20 décembre 1990] (p. 7180).

SUEUR (Jean-Pierre)

Député du Loiret

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200) [*J.O.* du 2 juin 1990] (p. 6577).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 7 juin 1990] (p. 6698).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229) [*J.O.* du 12 juin 1990] (p. 6874).

Rapporteur du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [3 octobre 1990] (p. 3340).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (recherche et technologie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14028).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418) [*J.O.* du 23 novembre 1990] (p. 14446).

DEPOTS

Rapport, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le projet de loi (n° 1200) relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de **formation des personnels enseignants** et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale **(n° 1283)** [17 avril 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les **instituts universitaires de formation des maîtres** et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale **(n° 1412)** [6 juin 1990].

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**. Tome XV : **recherche et technologie (n° 1636)** [10 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux **conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale** et portant dispositions transitoires **(n° 1699)** [14 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 avril 1990] :

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) :
- biens des écoles normales (affectation aux I.U.F.M.) (p. 459) ;
- conventions Etat-département (p. 459) ;
- évaluation des biens et charges *(p. 459)* ;
- instituts universitaires de formation des maîtres :
  - expérimentation (Reims-Grenoble-Lille) (p. 458) ;
  - implantation universitaire (p. 458) ;
  - universallté et spécialisation (p. 459) ;
- personnel : droit d'option pour la fonction publique de l'Etat (p. 459).

Enseignants : professeurs de l'enseignement supérieur (discipline) (p. 460).

Enseignement supérieur :
- aménagement du territoire :
  - carte universitaire (p. 459, 460) ;
  - délocalisation et multiplication des antennes universitaires (refus de la « balkanisation ») (p. 459) ;
- budget et financement : efforts nécessaires (p. 460) ;
- décentralisation : partenariat Etat-collectivités locales (p. 460) ;
- universités : locaux et capacités d'accueil (construction) :
  - maîtrise d'ouvrage (compétences des collectivités territoriales) (p. 459) ;
  - remboursement T.V.A. (subvention ou fonds de compensation) (p. 460).

Formation des enseignants : rapport Bancel (« une nouvelle dynamique de la formation des maîtres ») (p. 458).

Loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989 (application et prolongement) (p. 458).

Parlement : procédure : textes regroupant des dispositions relatives à des domaines différents (condamnation de l'usage systématique) (p. 460).

Discussion des articles [19 avril 1990].

Avant l'article 1er :

- *défavorable* au sous-amendement n° 40 de M. Georges Hage (précise la nature exacte du titre 1er) à l'amendement n° 1 de la commission (modifie l'intitulé du titre 1er) : rejeté (p. 486).

Article 1er *(affectation des biens des écoles normales primaires aux I.U.F.M.) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 486) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rappelle les missions des I.U.F.M.) : adopté après modifications (p. 487) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 41 de M. Georges Hage (réaffirme que les missions de l'I.U.F.M. relèvent de la compétence de l'Etat et qu'il ne peut les déléguer aux collectivités territoriales) à l'amendement n° 3 de la commission : rejeté (p. 487).

Article 2 *(possibilités de conventions Etat-départements) :*

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise les catégories de biens et de personnels à l'égard desquels peuvent s'exercer les responsabilités des départements) : adopté après modifications (p. 489) ;

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 95 du Gouvernement (supprime le droit d'option des personnels employés par un département qui a passé une convention avec l'Etat) à l'amendement n° 4 de la commission : adopté (p. 489) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 45 de M. Georges Hage (associe à la signature de la convention le recteur d'académie et le directeur de l'I.U.F.M.) (p. 489).

Article 4 *(cas de prise en charge par l'Etat des biens et personnels de gestion et d'entretien des ex-écoles normales) :*

- *soutient* l'amendement n° 75 de la commission (de conséquence) : retiré (p. 490) ;

- *soutient* l'amendement n° 76 de la commission (de conséquence) : retiré (p. 490).

Article 5 *(modalités de conclusion, de révision et de résiliation des conventions Etat-départements)* (p. 491) :

- *défavorable* à l'amendement n° 50 de M. Georges Hage (dispose que la convention doit être passée après la date de création de l'I.U.F.M.) (p. 490) ;

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 491) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (autorise la révision de la convention à la demande de l'une des deux parties sans imposer un délai d'attente après son entrée en vigueur) : adopté (p. 491) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 491).

Article 7 *(constatation par convention de dépenses antérieurement supportées par les départements pour le fonctionnement des écoles normales) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (précise que les dispositions de l'article 7 s'appliquent aux écoles annexes des écoles normales) : adopté (p. 491) ;

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (impose la prise en considération des travaux de rénovation) (p. 491) : adopté (p. 492).

Article 6 *(modalités d'évaluation des dépenses précitées) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 492) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (établit un système de péréquation et de pondération pour l'évaluation des dépenses mentionnées à l'article 7) (p. 492) : adopté (p. 493).

Article 10 *(hypothèse de désaffection de biens mis à disposition de l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 493).

Article 11 *(droit d'option des fonctionnaires rattachés à la fonction publique territoriale et affectés à l'entretien et à la gestion des biens pris en charge par l'Etat) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rédactionnel) (p. 494) : adopté (p. 494) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (précise que les écoles annexes entrent dans le champ d'application du dernier alinéa de l'article 11) : adopté (p. 494) ;

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rédactionnel) (p. 494) : adopté (p. 494).

Article 12 *(état des emplois relevant de la fonction publique territoriale) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (dispose que la convention ne prend effet qu'après approbation par un arrêté du ministre de l'intérieur et du ministre chargé de l'éducation nationale) : adopté (p. 494) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 494).

Après l'article 16 :

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (permet aux départements d'organiser, dans les locaux des anciennes écoles normales, des activités à caractère éducatif, sportif ou culturel compatibles avec la nature et l'aménagement de ces locaux, même sans avoir passé de conventions avec l'Etat) (p. 495) : adopté après modifications (p. 496) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 53 de Mme Muguette Jacquaint (précise que les activités prévues par l'amendement n° 21 doivent être compatibles avec les principes généraux du service public d'éducation) (p. 495) à l'amendement n° 21 de la commission : adopté (p. 496).

Article 3 (précédemment réservé) *(possibilité d'utilisation de locaux des I.U.F.M. par les départements à des fins d'activités éducatives, sportives ou culturelles) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 496).

Article 6 (précédemment réservé) *(mise à disposition de l'Etat des biens dont les départements sont propriétaires ou locataires) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 31 de Yves Fréville (impose la désaffection des biens avant leur utilisation dans des missions exclues du champ d'application de l'article 17 de la loi d'orientation n° 89-486 du 10 juillet 1989) (p. 497) ;

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 497).

Article 18 *(délégation de la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur aux collectivités locales) :*

- *favorable* (p. 501).

- *défavorable* à l'amendement n° 79 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 504).

Article 19 *(sections disciplinaires des universités)* (p. 508) : adopté après modifications (p. 509).

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Hage (de suppression) (p. 508) ;

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Yves Fréville (précise que la formation disciplinaire ne peut être composée que de membres d'un rang égal ou supérieur à la personne déférée devant elle) (p. 509) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 509) ;

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (précise que la notion de rattachement évoquée dans l'article 29 de la loi n° 8452 du 26 janvier 1984 relative à l'enseignement supérieur est prévue par l'article 43) (p. 509) : adopté (p. 509).

Après l'article 19 :

- *défavorable* à l'amendement n° 84 de M. Bruno Bourg-Broc (détermine la composition du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire) (p. 535).

Article 20 *(sections disciplinaires des écoles normales supérieures, des grands établissements et des écoles françaises à l'étranger) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 59 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 535).

Article 21 *(sections disciplinaires des établissements publics administratifs d'enseignement supérieur)* (p. 536) :

- *défavorable* à l'amendement n° 60 de M. Georges Hage (de suppression) : rejeté (p. 536).

Article 22 *(pouvoirs de l'instance d'appel des sanctions disciplinaires) : adopté (p. 536).*

- *défavorable* à l'amendement n° 61 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 536) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 85 de M. Bruno Bourg-Broc (suppression du paragraphe I) (p. 536).

Après l'article 24 :

- *défavorable* à l'amendement n° 62 rectifié de M. Georges Hage (étend aux maîtres d'internat et aux surveillants d'externat le bénéfice des dispositions relatives aux commissions administratives paritaires) (p. 537).

Article 27 *(abrogation)* (p. 538) :

- *défavorable* à l'amendement n° 36 de M. Yves Fréville (maintient certaines garanties accordées en matière disciplinaire aux enseignants et aux membres de l'enseignement supérieur privé) (p. 538) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Charles Millon (prévoit, dans chaque région, un schéma prévisionnel de développement de l'enseignement supérieur, transmis pour avis conforme au Conseil régional) (p. 539) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Charles Millon (associe le Conseil régional à toute décision de l'Etat concernant la création et l'implantation des établissements publics d'enseignement supérieur) (p. 539).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 30 rectifié de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 540).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [11 juin 1990] :

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : généralités (p. 2231, 2232).

Enseignement supérieur :

- aménagement du territoire :
  - carte universitaire (p. 2232) ;
  - refus de la « balkanisation » (p. 2232) ;
- décentralisation : partenariat Etat-collectivités locales (p. 2232) ;
- universités :
  - locaux et capacités d'accueil : maîtrise d'ouvrage (p. 2232) ;
  - remboursement de la T.V.A. (fonds de compensation) (p. 2232).

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

Inscrit contre la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 1145).

Principaux thèmes développés :

Administration des P. et T. ; ancien statut : budget annexe (disparition) (p. 1146).

Assemblée nationale ; amendements (irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1147).

Banques et établissements financiers ; relations avec la Poste (p. 1147).

Organismes et structures :
- commission nationale du personnel et des affaires sociales (p. 1147) ;
- commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 1147).

Personnel :
- salaires (p. 1146) ;
- statut des fonctionnaires et agents publics et classification (p. 1146, 1147).

Poste (La) :
- clientèle (« fidélisation » et renouvellement) (p. 1147) ;
- comptes chèques postaux (rémunération des avoirs par le Trésor) (p. 1147) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1147) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1147).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :
- autonomie juridique (p. 1146) ;
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1145, 1147) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1146) ;
- service public (modernisation) (p. 1146).

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).

Première lecture :

Explications de vote [15 et 16 mai 1990] :

Ethique médicale (p. 1378).

Libertés individuelles (p. 1378).

Psychiatrie : placements psychiatriques (« judiciarisation ») (p. 1378).

Vote pour du groupe socialiste (p. 1378).

- Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1398).

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Collectivités locales : département-commune (gestion de proximité) (p. 1769).

Communautés européennes : intégration de Paris et de l'Ile-de-France (p. 1769).

Enseignement supérieur (p. 1769).

Régions :
- Ile-de-France (réorganisation et équilibrage Paris-province) (p. 1769).
- solidarité interrégionale (p. 1769).

- Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [6 juin 1990] :

Aménagement du territoire : zones rurales et de montagne (p. 2110).

Communautés européennes :
- projet de réglementation européenne (et mention de l'indication de provenance géographique) (p. 2110) ;
- traditions alimentaires des membres de la C.E.E. (p. 2110).

Consommation : exigences des consommateurs (p. 2109).

Produits agricoles et alimentaires : qualité (p. 2109, 2110).

Viticulture (p. 2109).

- Projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 octobre 1990] :

Agence centrale des organismes de sécurité sociale (A.C.O.S.S.) :
- branche du recouvrement (renforcement de la tutelle) (p. 3431) ;
- président (élection) (p. 3431).

Caisses de sécurité sociale :
- régime transitoire (p. 3432) ;
- report des élections (p. 3432.

Cotisation sociale généralisée (C.S.G.) (p. 3432).

Financement : contrôle du Parlement (budget social de la nation) (p. 3432).

Régime général : déchéance du mandat d'administrateur pour absences répétées (p. 3431).

Discussion des articles [5 octobre 1990] :

Article 1er *(déchéance du mandat d'administrateur pour absences répétées) :*
- *ses observations* (p. 3438).

Article 2 *(renforcement de la tutelle de l'A.C.O.S.S. sur la branche de recouvrement) :*
- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (établit les nouveaux pouvoirs de contrôle de l'A.C.O.S.S.) (p. 3439) : adopté (p. 3440).

Article 3 *(élection du président de l'A.C.O.S.S.) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 4 de Mme Muguette Jacquaint (augmente le nombre des assurés sociaux au sein du conseil d'administration de l'A.C.O.S.S.) (p. 3440) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3440) ;
- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (précise que le président de l'A.C.O.S.S. ne sera élu qu'à l'issue du mandat des membres du conseil d'administration actuellement en fonction) : adopté (p. 3440).

Article 4 *(régime transitoire de désignation des administrateurs des organismes du régime général) :*
- *défavorable* à l'amendement n° 5 de Mme Muguette Jacquaint (de suppression) (p. 3440) ;
- *son* amendement n° 7 (précise les conditions dans lesquelles les membres des conseils d'administration pourront être suppléés ou remplacés pendant le mandat de trois ans) : adopté (p. 3441) ;
- *son* amendement n° 8 (précise les conditions dans lesquelles les membres des conseils d'administration pourront être suppléés ou remplacés pendant le mandat de trois ans) : adopté (p. 3441) ;

- *son* amendement n° 9 (précise les conditions dans lesquelles les membres des conseils d'administration pourront être suppléés ou remplacés pendant le mandat de trois ans) : adopté après modifications (p. 3442).

Après l'article 4 :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de M. Jean-Yves Chamard (augmente la représentation des retraités au sein du conseil d'administration de la caisse vieillesse) (p. 3442).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [20 novembre 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Mignon (Hélène)* (p. 5720).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : services régionaux et départementaux (p. 3529).

Aménagement du territoire : gestion de l'espace rural (p. 3528).

Ecologie (dimension nationale et planétaire) (p. 3528).

Energie : énergie nucléaire (p. 3529).

Installations classées : contrôle (p. 3529).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3529)

Parlement : rôle et contrôle (p. 3529).

Qualité de la vie (p. 3528).

Régions : Ile-de-France (p. 3528).

Transports : transports ferroriaires (T.G.V.) (p. 3528).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Education nationale, jeunesse et sports : Jeunesse et sports. - *Questions* [23 octobre 1990] :

Enfants : rythmes de vie (aménagement et contrats ville-enfants) (p. 4222).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Horticulture (p. 4605).

T.V.A. : produits horticoles (p. 4605).

Recherche et Technologie. - *Examen du fascicule avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [31 octobre 1990] :

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (A.N.V.A.R.) (p. 4621).

Aménagement du territoire : déséquilibre Ile-de-France - Province (potentiel de recherche) (p. 4622).

Chercheurs :

- mobilité (p. 4621, 4622) ;
- recrutement et vieillissement (p. 4621).

Enseignement supérieur : étudiants (allocations de recherche) (p. 4621).

Gouvernement : ministère de la recherche et de la technologie :

- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4621) ;
- Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 4621).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 4621).

Recherche fondamentale (p. 4621).

Recherche française : place dans la communauté internationale (p. 4621).

Recherche industrielle (p. 4621).

Education nationale, jeunesse et sports : Enseignement supérieur. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Cycles universitaires : premier cycle (réforme) (p. 4771).

Affaires sociales et solidarité nationale (suite). - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). - *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Assurance maladie maternité : dépenses (maîtrise) (p. 5408).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :

- assiette (p. 5408) ;
- revenus nets de prélèvements sociaux et de C.S.G. (effets de la C.S.G.) (p. 5408) ;
- taux : vote par le Parlement (p. 5409).

Politique générale (réforme et conservatisme) (p. 5409).

Sécurité sociale :

- cotisations (dégressivité) (p. 5408) ;
- financement (mode et réformes proposées) (p. 5409) ;
- revenus (redistribution) (p. 5408).

T

TAPIE (Bernard)

Député des Bouches-du-Rhône

(6e circonscription)

Non inscrit

Décision du Conseil constitutionnel du 1er février 1990 rejetant la requête mettant en cause la compatibilité de son mandat parlementaire avec les fonctions qu'il exerce [*J.O.* du 2 février 1990] (p. 1418).

Décision du Conseil constitutionnel du 6 mars 1990 déclarant que ses fonctions de président-directeur général de la société Bernard Tapie Finance ne sont pas incompatibles avec son mandat de député [*J.O.* du 9 mars 1990] (p. 2910).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

TARDITO (Jean)

Député des Bouches-du-Rhône

(9e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (taxes parafiscales) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714) [*J.O.* du 19 décembre 1990] (p. 15641).

DEPOTS

Proposition de loi relative à l'**aménagement des navires** pour **renforcer la prévention en matière de pollution (n° 1452)** [13 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 45 : **taxes parafiscales (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Chantiers navals de La Ciotat :** capacités et rentabilité ; économie régionale [13 juin 1990] (p. 2386, 2387).

- **Situation des mal-logés :** droit au logement ; impayés de chauffage et d'électricité ; dispositif d'aides personnelles au logement : extension ; allocation logement à caractère social [12 décembre 1990] (p. 6758, 6759).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlées des produits agricoles ou alimentaires bruts ou transformés (n° 1337).**

Première lecture :

Discussion des articles [6 juin 1990] :

Article 1er *(modification de la loi du 6 mai 1919 relative à la protection des appellations d'origine) :*

Article 7-7 de la loi du 6 mai 1919 (extension du rôle de l'I.N.A.O.) :

- *soutient* l'amendement n° 29 de M. Pierre Goldberg (prévoit que l'I.N.A.O. contrôle la formation et l'évolution des prix de la production à la consommation) : rejeté (p. 2123).

Article 7-8 de la loi du 6 mai 1919 (composition et fonctionnement de l'I.N.A.O.) :

- *soutient* l'amendement n° 38 de M. Pierre Goldberg (accroît la représentativité des membres du conseil permanent) (p. 2126) : devenu sans objet (p. 2127).

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1988 (n° 1169).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Communautés européennes : marché unique (p. 2361).

Coopération et développement : dette du tiers-monde (p. 2361).

Finances publiques :
- dépenses militaires (p. 2360) ;
- dette publique (p. 2360).

Impôts locaux : taxe d'habitation (p. 2360).

Impôts sur la fortune et sur le patrimoine (p. 2360).

Politique économique :
- parti communiste (propositions) (p. 2360) ;
- salaires et S.M.I.C. (p. 2360).

Secteur public : services publics (p. 2360, 2361).

T.V.A. (p. 2360).

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant (n° 1350).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 juin 1990] :

Assemblée nationale : organisation du débat (p. 2399).

Convention internationale de l'O.N.U. :
- champ d'application (p. 2399) ;
- historique (p. 2399).

Coopération et développement : pays en voie de développement (p. 2400).

Justice : audition et défense de l'enfant (p. 2400).

Lois : droit français et texte de la convention :
- droits de l'homme et libertés publiques : droits des minorités (p. 2399) ;
- procédure pénale : possibilité d'appel (p. 2399).

Politique économique et sociale (p. 2400).

Vie, médecine et biologie : I.V.G. (p. 2399).

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [2 octobre 1990] :

Associations : concertation (p. 3263).

Automobiles et cycles : quatre roues motrices (4 × 4) et motoverte (p. 3263).

Bois et forêts : incendies (p. 3263).

Montagne (loi « montagne » n° 85-30 du 9 janvier 1985) (p. 3263).

« Plan national pour l'environnement » (p. 3262).

Protection de la nature (p. 3263).

Publicité : représentation de véhicules en infraction avec la loi (p. 3263).

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de M. Roger Gouhier (de précision) (p. 3266) : rejeté (p. 3267).

Article 2 *(exceptions au principe d'interdiction) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Roger Gouhier (renforce les dispositions concernant les zones protégées afin de tenir compte des nappes phréatiques et des secteurs de captage d'eau) (p. 3268) : rejeté (p. 3269).

Article 4 *bis* nouveau *(plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de M. Roger Gouhier (laisse au département sa liberté de décision pour l'établissement du plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée) : rejeté (p. 3273) ;

- *soutient* l'amendement n° 19 de M. Roger Gouhier (de précision) : adopté (p. 3274) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de M. Roger Gouhier (de précision) : rejeté (p. 3274).

Article 9 nouveau *(dispositions relatives à la publicité) :*

- *soutient* l'amendement n° 21 de M. Roger Gouhier (permet de condamner les auteurs de publicité tendant à l'utilisation des véhicules motorisés dans des conditions contraires au présent projet, aux peines prévues par l'article R. 34 du code pénal) (p. 3275) : rejeté (p. 3276).

Explications de vote :

Abstention du groupe communiste (p. 3277).

- Projet de loi relatif au code des ports maritimes (première partie : législative) (n° 976).

Première lecture :

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Article 8 *(refonte du livre III relatif à la police des ports maritimes) :*

Article L. 311-3 du code des ports maritimes :

- *son* amendement n° 62 soutenu par M. André Duroméa (supprime la possibilité pour l'autorité portuaire de fixer les conditions de l'exercice du droit de réquisition confié aux officiers de port et aux officiers de port adjoints) : rejeté (p. 3401).

Article L. 312-2 du code des ports maritimes :

- *son* amendement n° 64 soutenu par M. André Duroméa (limite les attributions des surveillants de port) : rejeté (p. 3402).

Article L. 333-1 du code des ports maritimes :

- *son* amendement n° 69 soutenu par M. André Duroméa (restreint les attributions des surveillants de port) : rejeté (p. 3405).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3809).

Entreprises : charges (allégements) (p. 3809).

Impôts sur la fortune et le patrimoine :

- fiscalité du patrimoine (p. 3809) ;
- impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.) (p. 3809).

Plus-values (imposition) (p. 3809).

Politique économique : inégalités (p. 3809).

Première partie :

Discussion des articles [17, 18 et 19 octobre 1990] :

Après l'article 2 :

- *soutient* l'amendement n° 80 de M. Fabien Thiémé (assoit sur la base des nouveaux revenus l'impôt dû au titre de l'année antérieure pour certains contribuables ayant subi un changement de situation sociale) (p. 3902) : rejeté (p. 3903) ;

- *son* amendement n° 155 (revalorise de 50 p. 100 la déduction forfaitaire des médecins respectant les tarifs conventionnels) (p. 3921) : rejeté (p. 3922).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 90 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe sur les salaires les associations d'aide à domicile, les caisses des écoles et les hôpitaux) (p. 3938) : rejeté (p. 3939) ;

- *son* amendement n° 89 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (assujettit à la taxe professionnelle toutes les activités liées à l'extraction et au traitement du sel) : retiré (p. 3939).

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 363 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (porte à 100 p. 100 la déductibilité pour les livraisons faites à l'agriculture) (p. 3942) : vote réservé (p. 3942) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3946) ;

- *son* amendement n° 241 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (exonère de la T.V.A. les livraisons de fioul faites aux organismes de tourisme social et familial pour les hébergements collectifs qu'ils gèrent) : vote réservé (p. 3945) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3946).

Article 10 *(modification de l'indexation du tarif de la taxe intérieure sur les produits pétroliers) :*

- *son* amendement n° 105 : devenu sans objet (p. 3966).

Avant l'article 11 :

- *son* amendement n° 115 corrigé soutenu par M. Jean-Pierre Brard (porte à 400 000 F l'abattement sur les mutations à titre gratuit en ligne directe et entre conjoints) (p. 3969) : vote réservé (p. 3972) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 3975) ;

- *son* amendement n° 107 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (exclut de l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection créés depuis moins de quinze ans et dont la valeur globale n'excède pas 1 000 000 F) : rejeté (p. 3983).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *son* amendement n° 109 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (porte le plafonnement à 100 p. 100 du revenu) (p. 3996) : rejeté (p. 3997) ;

- *son* amendement n° 111 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (propose un nouveau barème) (p. 3997) : rejeté (p. 3998).

Après l'article 18 :

- *soutient* l'amendement n° 373 rectifié de M. Pierre Goldberg (majore la déduction pour investissement bénéficiant aux exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition) (p. 4032) : rejeté (p. 4033).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 127 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 30 p. 100 le taux d'imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises sur la cession d'actifs immobiliers) (p. 4035) : rejeté (p. 4036) ;

- *soutient* l'amendement n° 126 de M. Fabien Thiémé (supprime l'exonération des plus-values sur les résidences principales lorsque le prix de cession excède trois millions de francs) : rejeté (p. 4036).

- *soutient* l'amendement n° 399 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (plafonne à 2 p. 100 du revenu la taxe d'habitation afférente à la résidence principale des contribuables dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 15 000 F et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 4039).

- *soutient* l'amendement n° 120 de M. Fabien Thiémé (plafonne à 2 p. 100 du revenu la taxe d'habitation afférente à la résidence principale si la valeur locative est inférieure à 50 000 F et supprime l'avoir fiscal) : rejeté (p. 4039) ;

- *soutient* l'amendement n° 401 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (relève du double de l'inflation constatée le plafond de cotisation d'impôt sur le revenu permettant le dégrèvement à 50 p. 100 du montant de la taxe d'habitation, afférente à l'habitation principale, excédant 1 400 F et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 4042).

Collectivités locales :

- transferts de charges (p. 4042) ;
- fiscalité pesant sur les ménages (p. 4042).

- *soutient* l'amendement n° 402 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (plafonne à 3,5 p. 100 du revenu la taxe d'habitation afférente à l'habitation principale des contribuables dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 20 000 F et porte à 50 p. 100 le taux normal de l'impôt sur les sociétés) (p. 4042) : rejeté (p. 4043).

Article 20 *(imposition des organismes sans but lucratif à l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 121 (exonère les associations à but non lucratif de l'impôt sur les sociétés pour les revenus qu'elles tirent de la location de locaux) : rejeté (p. 4050).

Article 23 *(suppression et aménagement d'aides fiscales) :*

- *soutient* l'amendement n° 122 de M. Fabien Thiémé (maintient le dégrèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers bénéficiant à l'essence de pétrole et au pétrole lampant utilisés pour certains travaux agricoles) (p. 4053) : vote réservé (p. 4056) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

Article 28 *(assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des avocats, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation et des avoués) :*

- *son* amendement n° 123 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) : rejeté (p. 4069).

Après l'article 28 :

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de la commission (majore de 31,5 p. 100 le tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au fonds national pour le développement des adductions d'eau) (p. 4077) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 216 de M. Pierre Micaux (majore de 31,5 p. 100 le tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au fonds national pour le développement des adductions d'eau) (p. 4077) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 395 de M. Dominique Gambier (majore de 10,5 p. 100 le tarif de la redevance sur les consommations d'eau affectée au fonds national pour le développement des adductions d'eau) (p. 4077) ;

Eau :

- gestion du fonds national pour le développement des adductions d'eau (p. 4077).

Avant l'article 11 *(amendements précédemment réservés) :*

- *son* amendement n° 100 corrigé (exonère de la T.V.A. les dépenses de fonctionnement des communes et supprime les dispositions réduisant le bénéfice imposable de certaines entreprises) : vote réservé (p. 4085) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087) ;

- *soutient* l'amendement n° 102 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux produits pharmaceutiques et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : vote réservé (p. 4086) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087) ;

- *soutient* l'amendement n° 103 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux livres et aux journaux d'opinion et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : vote réservé (p. 4086) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087) ;

- *soutient* l'amendement n° 104 corrigé de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 2,1 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux fournitures scolaires et relève à due concurrence le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) : vote réservé (p. 4086) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

Après l'article 30 :

- *son* amendement n° 243 (exonère de la taxe sur les salaires les organismes et associations à but non lucratif de tourisme social et familial et relève à due concurrence le taux normal de l'impôt sur les sociétés) : rejeté (p. 4087).

Article 31 *(relèvement du plafond de l'abattement de 20 p. 100 accordé aux adhérents des centres de gestion et associations agréés) :*

- *soutient* l'amendement n° 364 de M. Paul Lombard (relève les plafonds de chiffres d'affaires permettant aux entreprises de ne pas recourir aux services d'un expert comptable) : rejeté (p. 4088) ;

- *soutient* l'amendement n° 365 de M. Paul Lombard (porte à 5 500 F le plafond de la réduction d'impôt accordée aux adhérents des centres de gestion ou associations agréés) : rejeté (p. 4088) ;

- *soutient* l'amendement n° 366 de M. Paul Lombard (porte à 19 000 F la limite de déductibilité du salaire des conjoints d'entrepreneurs non adhérents des centres de gestion ou associations agréés) (p. 4088) : rejeté (p. 4089).

Après l'article 31 :

- *soutient* l'amendement n° 367 de M. Paul Lombard (étend le bénéfice de l'abattement de 20 p. 100 aux commerçants et artisans relevant du forfait et double les limites de chiffres d'affaires permettant d'opter pour ce régime d'imposition) : rejeté (p. 4089) ;

Article 35 *(majoration des tarifs des droits de timbre relatifs au permis de chasser) :*

- *son* amendement n° 388 (de suppression) : vote réservé (p. 4091) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Article 37 *(reconduction du prélèvement sur les entreprises pétrolières) :*

- *son* amendement n° 125 (porte à 25 p. 100 le prélèvement sur le bénéfice imposable des sociétés pétrolières et l'étend à celles qui commercialisent du carburant en France) : vote réservé : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4092).

Article 44, alinéa 3, de la Constitution (usage) (p. 4093).

Après l'article 39 :

- *défavorable* à l'amendement n° 397 de M. Alain Richard (porte à 3 p. 100 le taux du prélèvement sur les enjeux du loto national) (p. 4099) : rectifié (taux de 2,8 p. 100) (p. 4101) : retiré (p. 4102).

Article 41 *(majoration des rentes viagères) :*

- *défavorable* (p. 4103).

Article 42 *(équilibre général du budget et état A) :*

- *ses observations* (p. 4115).

Politique économique (inégalités) (p. 4115).

Sécurité sociale (contribution sociale généralisée) (p. 4115).

Non-participation au vote du groupe communiste (p. 4115).

Deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 4571).

Risques naturels : bois et forêts (p. 4571).

Industrie et aménagement du territoire : Tourisme - *Examen du fascicule ; principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1990] :

Chèques vacances (p. 4854).

Commerce et artisanat : conséquences du tourisme (p. 4854).

Equipements touristiques (p. 4854).

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire : crédits du tourisme (montant, évolution, répartition) (p. 4853).

Patrimoine historique et culturel (p. 4854).

Saison 1990 (bilan) (p. 4853).

Tourisme social et associatif (p. 4854).

Vacances : droit aux vacances (p. 4853, 4854).

Vote des crédits :

- *son* amendement n° 46 (réduit les crédits prévus au titre IV de l'Etat B) (p. 4867) : vote réservé (p. 4868) : non soumis au vote, en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [19 novembre 1990] (p. 5649).

Tourisme social (p. 4867).

Promotion touristique et Maison de la France (p. 4867, 4868).

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Collectivités locales : fonction publique territoriale (statut) (p. 5233).

Défense : OTAN : services secrets (p. 5225).

Police : renseignements généraux : activité (p. 5225).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour les taxes parafiscales [16 novembre 1990].

Taxes parafiscales :

- généralités (création, suppression, produit) (p. 5475, 5476) ;
- communautés européennes (p. 5476).

Vote des crédits :

Après l'article 53 :

- *défavorable* à l'amendement n° 329 de M. Jean-Marc Ayrault (fait obligation aux groupements sportifs affiliés à la Fédération française de football de constituer, avant le 31 décembre 1991, une société anonyme pour la gestion de leurs activités) (p. 5513) ;

Constitution : constitutionnalité de l'amendement (cavalier budgétaire) (p. 5513).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 71 *(aménagement du régime d'imposition des plus-values immobilières des particuliers) :*

- *ses observations* (p. 5549) ;

Participation : calcul de la réserve spéciale (p. 5549).

Après l'article 71 :

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (institue une taxe, perçue au profit des communes, sur les logements vacants ou inoccupés depuis plus de douze mois consécutifs ou ayant été loués moins de six mois au cours des trois dernières années) (p. 5554) : rejeté (p. 5555).

Après l'article 77 :

- *son* amendement n° 14 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 2 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5587) : rejeté (p. 5588) ;

Banques et établissements financiers : taxe professionnelle (p. 5588) ;

Impôts locaux : taxe professionnelle (concentration de son poids) (p. 5588).

- *son* amendement n° 15 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,9 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5587) : rejeté (p. 5588) ;

- *son* amendement n° 16 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,8 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5587) : rejeté (p. 5588) ;

- *son* amendement n° 17 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,7 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5587) : rejeté (p. 5588) ;

- *son* amendement n° 18 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,6 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5587) : rejeté (p. 5588) ;

- *son* amendement n° 19 (institue une cotisation minimum de taxe professionnelle égale à 1,5 p. 100 de la valeur ajoutée) (p. 5587) : rejeté (p. 5588).

Crédits et dispositions précédemment réservés [19 novembre 1990] :

Article 44 et état B *(mesures nouvelles - dépenses ordinaires des services civils)* (p. 5642).

Etat B, titre III :

- *ses observations* sur l'amendement n° 357 du Gouvernement (majore les crédits de l'agriculture et de la forêt de 32 millions de francs) (p. 5640) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 355 du Gouvernement (majore les crédits de l'éducation nationale, enseignement scolaire et enseignement supérieur, de 240 millions de francs) (p. 5640).

Etat B, titre IV :

- *ses observations* sur l'amendement n° 358 du Gouvernement (réduit les crédits de l'agriculture de 32 millions de francs) (p. 5640) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 359 du Gouvernement (majore les crédits des anciens combattants de 7 millions de francs) (p. 5640) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 356 du Gouvernement (majore les crédits de l'éducation nationale - enseignement scolaire et enseignement supérieur - de 200 millions de francs) (p. 5640).

Article 45 et état C *(mesures nouvelles - dépenses en capital des services civils)* (p. 5643).

Etat C, titre V :

- *ses observations* sur l'amendement n° 360 du Gouvernement (majore les autorisations de programme et les crédits de paiement de l'éducation nationale, enseignement scolaire et enseignement supérieur, de 60 millions de francs) (p. 5638).

Après l'article 84 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 361 du Gouvernement (supprime le remboursement partiel du droit de consommation aux petits producteurs d'eaux de vie ne vendant pas directement à la consommation) (p. 5640).

Agriculture (crédits) (p. 5640).

Enseignement secondaire : plan lycées et manifestations (p. 5640).

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [31 octobre 1990] :

Absentéisme (lutte contre) (p. 4666).

« Affaires » (p. 4666).

Calendrier électoral (p. 4665).

Elections cantonales : mode de scrutin (p. 4665).

Regroupement des élections (modalités) (p. 4665).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [21 novembre 1990] :

Elections cantonales : mode de scrutin (p. 5791).

Regroupement des élections (modalités) (p. 5791).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable)* :

Article L. 365 du code électoral :

- *son* amendement n° 85 soutenu par M. Gilbert Millet (de suppression) : rejeté (p. 5881).

Article 52 *(activités éducatives complémentaires) :*

- *son* amendement n° 184 soutenu par M. Paul Lombard (prévoit que l'Assemblée établira un statut de coofficialité entre le français et la langue corse) (p. 5954) : rejeté (p. 5955) ;
- *son* amendement n° 178 soutenu par M. Paul Lombard (prévoit que le président du Conseil exécutif organisera à l'Assemblée un débat sur le statut de coofficialité entre le français et la langue corse) : rejeté (p. 5955).

Article 57 *(plan de développement de la Corse) :*

- *son* amendement n° 102 rectifié soutenu par M. Jean-Claude Lefort (précise que la Corse « dispose » de la solidarité nationale) (p. 5957, 5958) ; retiré (p. 5959) ;
- *son* amendement n° 101 soutenu par M. Jean-Claude Lefort (précise que le développement de la Corse doit s'effectuer de façon complémentaire entre l'intérieur et le littoral) : rejeté (p. 5960).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 décembre 1990] :

Agroalimentaire (p. 6279).

Commerce extérieur : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (C.O.F.A.C.E.) (p. 6279).

Défense : crédits (crise du Golfe) (p. 6279).

Enseignement secondaire et plan lycées : crédits (p. 6280).

Entreprises : investissements financiers (p. 6279).

Finances publiques (p. 6280) :
- déficit budgétaire (p. 6280) ;
- dépenses (annulations) (p. 6280) ;
- dette publique (p. 6279) ;
- recettes : plus-values (p. 6279).

Fonction publique : pouvoir d'achat (p. 6280).

Formation professionnelle (p. 6279).

Industrie (effectifs, production et solde commercial) (p. 6279).

Politique économique :
- croissance (p. 6279) ;
- politique monétaire (p. 6279) ;
- taux d'intérêt (p. 6279).

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Rappel au règlement : s'élève contre les conditions d'examen de la loi de finances rectificative pour 1990 (p. 6303).

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Article 50 *(institution d'un droit par hectolitre de lait au profit de l'institut national des appellations d'origine) (I.N.A.O.) :*

- *son* amendement n° 34 (de suppression) (p. 6339) : vote réservé (p. 6340) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6342).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire :

Affaires étrangères : crise du Golfe (p. 7119).

Emploi : précarité (p. 7118).

Epargne : fiscalité (p. 7119).

Finances publiques :
- crédits (annulations) (p. 7119) ;
- déficit budgétaire (p. 7119) ;

Fonction publique :
- pouvoir d'achat (p. 7118) ;
- réforme proposée par le Gouvernement (p. 7118).

Politique économique : taux d'intérêt (p. 7119).

Vote contre du groupe communiste (p. 7119).

TASCA (Catherine)

Ministre délégué auprès du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, chargé de la communication

REPONSES AUX QUESTIONS

au Gouvernement de :

- ***Bequet (Jean-Pierre) :*** **service public radiophonique :** Radio-France ; conflit social ; service minimum [4 avril 1990] (p. 76, 77) ;

- ***Françaix (Michel) :*** **contrôle du C.S.A. sur les émissions des chaînes privées :** émissions : « L'amour en France » ; « Qui l'a vu ? » ; « La trace » [25 avril 1990] (p. 636, 637) ;

- ***Broissia (Louis de) :*** **crise du service public de l 'audiovisuel :** financement ; publicité ; direction d'Antenne 2 et de F.R. 3 ; programmes [16 mai 1990] (p. 1394, 1395) ;

- ***Loncle (François) :*** **télévision : cahier des charges :** capital de la Cinq ; nouvelle répartition ; rôle du C.S.A. [30 mai 1990] (p. 1791, 1792) ;

- ***Loncle (François) :*** **sondages sur les chaînes de télévision :** confusion entre télévotes et sondages ; établissement de règles de déontologie ; rôle du C.S.A [6 juin 1990] (p. 2088) ;

- ***Hage (Georges) :*** **revendications du personnel de la S.F.P. :** licenciements ; programmes ; situation financière de la S.F.P. ; déficit ; plan de sauvegarde [20 juin 1990] (p. 2669, 2670) ;

- ***Meylan (Michel) :*** **déontologie des médias :** programmes télévisés ; libertés et responsabilités des professionnels de la communication ; rôle du C.S.A. [20 juin 1990] (p. 2675, 2676) ;

- ***Baudis (Dominique) :*** **restauration de Saint-Sernin :** monuments historiques ; Toulouse ; projet du ministre de la culture ; consultation de la population [27 juin 1990] (p. 3014) ;

- ***Françaix (Michel) :*** **situation de la Cinq :** programmes ; moyens financiers ; rôle du C.S.A. [10 octobre 1990] (p. 3557, 3558) ;

- ***Vasseur (Philippe) :*** **grèves à F.R. 3 :** F.R. 3 : journalistes en grève ; Paris - province : écarts de rémunérations ; négociations entre les syndicats et les responsables régionaux [5 décembre 1990] (p. 6389, 6390) ;

- ***Charles (Serge) :*** **grève des journalistes de F.R. 3 :** rémunérations : disparités Paris-province ; gestion sociale de la chaîne ; rôle de l'Etat : effort budgétaire [5 décembre 1990] (p. 6398, 6399) ;

- ***Migaud (Didier) :*** **F.R. 3 :** grèves ; rôle du ministère de la communication ; autonomie de gestion des chaînes publiques ; vocation régionale de F.R. 3 [12 décembre 1990] (p. 6757, 6758) ;

- ***Kert (Christian) :*** **audiovisuel public :** chaînes publiques : malaise ; déficit d'Antenne 2 ; grève des journalistes de F.R. 3 ; démission de M. Philippe Guilhaume ; présidence commune : nécessité ; moyens financiers : augmentation considérable [19 décembre 1990] (p. 7143, 7144).

orales sans débat de :

- ***Ollier (Patrick) (n° 261) :* enseignement (rythmes et vacances scolaires)** : calendrier scolaire pluriannuel ; conséquences sur l'économie des zones de montagne ; transports ; emploi [18 mai 1990] (p. 1523, 1524) ;

- ***Michaux-Chevry (Lucette) (n° 259) :* D.O.M.-T.O.M. (police)** : police de l'air et des frontières ; contrôle des Français et des étrangers [18 mai 1990] (p. 1524, 1525) ;

- ***Maujoüan du Gasset (Joseph-Henri) (n° 262) :* eau (politique et réglementation)** : bilan des journées nationales de l'eau ; pénurie ; pollution [18 mai 1990] (p. 1525) ;

- ***Spiller (Christian) (n° 258) :* risques naturels (assurances)** : garantie obligatoire ; extension aux biens actuellement non couverts ; délais d'indemnisation [18 mai 1990] (p. 1526, 1527) ;

- ***Hage (Georges) (n° 263) :* télévision (chaînes publiques)** : financement ; publicité ; programmes [18 mai 1990] (p. 1527, 1528, 1529) ;

- ***Mignon (Jean-Claude) (n° 316) :* enseignement maternel et primaire (établissements : Seine-et-Marne)** : école des Saules à Savigny-le-Temple, élément de la ville nouvelle de Melun-Sénart ; fermeture ; conséquences [5 octobre 1990] (p. 3420, 3421) ;

- ***Reymann (Marc) (n° 314) :* télévision (F.R. 3 : Alsace)** : émissions en dialecte alsacien ; suppression ; conséquences [5 octobre 1990] (p. 3421, 3422).

INTERVENTIONS

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Discussion des articles [15 octobre 1990] :

Article 10 *(compétences du C.S.A.) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 86 de M. Dominique Perben (prévoit que l'établissement et l'utilisation de liaisons radioélectriques sont autorisés par le C.S.A.) (p. 3724).

Réseaux câblés (p. 3724).

Article 15 *(usage par un service audiovisuel de fréquences ne relevant pas du C.S.A.) :*

- *ses observations* (p. 3725).

C.S.A. : rôle (p. 3725).

Satellites (p. 3725).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

- *ses observations* (p. 3726, 3737).

Communes : autorisation d'établissement des réseaux (p. 3726).

Gouvernement : définition des spécifications techniques (p. 3726).

Article 33 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de M. Gérard Longuet (limite les dispositions de l'article 33 aux chaînes éditées en France) (p. 3728) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 65 de M. Gérard Longuet (précise la durée des conventions des services édités) (p. 3729).

Article 34 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *favorable* à l'amendement n° 38 de la commission des affaires culturelles (prévoit que les collectivités locales doivent respecter une cohérence entre l'ensemble des infrastructures de télédistribution existantes) (p. 3731) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 76 du Gouvernement (supprime le mot « existantes ») à l'amendement n° 38 (p. 3730) : adopté (p. 3731) ;

- *favorable* à l'amendement n° 87 de la commission (affirme le pouvoir de la commune ou des groupements de communes sur toutes les modifications apportées aux conditions d'exploitation) (p. 3732) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 74 de M. Gérard Vignoble (de clarification) (p. 3733) ;

- *favorable* à l'amendement n° 49 de M. Jean-Pierre Fourré (prévoit qu'une commune ou un groupement de communes comprenant au moins 10 000 habitants peut exploiter le câble) (p. 3734).

Article 34-1 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *soutient* le sous-amendement n° 77 du Gouvernement (précise que cette possibilité est réservée à des personnes morales) à l'amendement n° 42 de la commission des affaires culturelles (permet à tout éditeur, quelle que soit sa forme juridique, de conclure une convention pour être télédistribué) (p. 3735) : adopté (p. 3736).

Article 34-2 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *soutient* le sous-amendement n° 132 du Gouvernement (de précision) à l'amendement n° 43 de la commission des affaires culturelles (précise que ce qui concerne le diffuseur relève du régime de l'autorisation) : adopté (p. 3736).

Article 17 *(services soumis à déclaration préalable) :*

- *soutient* l'amendement n° 78 du Gouvernement (impose à tous les réseaux de se conformer aux spécifications techniques d'ensemble nécessaires définies par le Gouvernement) : adopté (p. 3738) ;

- *soutient* l'amendement n° 79 rectifié du Gouvernement (prévoit que seul le procureur de la République reçoit les déclarations relatives aux services de communication audiovisuelle autres que ceux diffusés par voie hertzienne ou distribués par câble) : adopté (p. 3738).

Après l'article 17 :

- *soutient* le sous-amendement n° 80 du Gouvernement (étend les sanctions pénales à l'établissement de réseaux câblés sans autorisation) à l'amendement n° 46 de la commission des affaires culturelles (prévoit une sanction pénale à l'encontre de tout câblo-opérateur agissant sans autorisation) (p. 3738) : adopté (p. 3739).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Câble :

- collectivités locales : réseaux de distribution câblée (p. 6150) ;
- développement (p. 6150, 6151).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 15 *(usage par un service audiovisuel de fréquences ne relevant pas du Conseil supérieur de l'audiovisuel) :*

- *soutient* l'amendement n° 45 du Gouvernement (étend aux satellites de communication les mesures qui s'appliquent aux satellites de diffusion directe dès lors que ce service sera reçu par plus de 6 millions de personnes) (p. 6166) : adopté (p. 6167).

Câble :

- concentration des investissements dans les programmes spécifiques (p. 6166).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

- *soutient* l'amendement n° 46 du Gouvernement (prévoit que toute modification d'autorisation d'exploitation de réseaux câblés est autorisée dans les mêmes conditions que l'autorisation initiale) : adopté (p. 6168) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 31 de la commission (rétablit le seuil de population pour l'exploitation par une régie d'un réseau câblé) (p. 6168) ;

Communes :

- installation de réseaux câblés (p. 6168).

- *ses observations* sur l'amendement n° 42 de M. Bernard Schreiner (Yvelines) (vise l'exploitant effectif du réseau câblé dans l'obligation de distribution d'un nombre minimal de programmes édités par des personnes morales indépendantes) : adopté (p. 6169) ;

- *soutient* l'amendement n° 47 du Gouvernement (rédactionnel) : adopté (p. 6169).

Article 21 *bis* *(droit au câble) :*

- *favorable* à l'amendement n° 44 corrigé de M. Bernard Schreiner (Yvelines) (précise les cas dans lesquels le propriétaire peut s'opposer au raccordement d'un locataire à un réseau câblé) (p. 6170).

Lecture définitive :

Discussion du dernier texte voté par l'Assemblée [12 décembre 1990] :

Titre II : *dispositions modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.*

- *ses observations* (p. 6772).

Audiovisuel :

- câble : droit au câble (p. 6772) ;
- C.S.A. : compétences (p. 6772) ;
- satellites (p. 6772).

Communes : autorisation d'établissement des réseaux (p. 6772).

- *soutient* l'amendement n° 2 du Gouvernement (donne une précision relative à la protection radioélectrique des services de communication audiovisuelle) : adopté (p. 6772) ;
- *soutient* l'amendement n° 3 du Gouvernement (permet aux radios associatives de diversifier leurs ressources) : adopté (p. 6772) ;

Associations : radios associatives (p. 6772).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux. - Communication. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Affaires étrangères : politique extérieure (audiovisuel) :

- généralités (p. 4352) ;
- Amérique latine (absence de réseau de programmes) (p. 4352).

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (légitimité et missions) (p. 4349).

Financement de l'audiovisuel (p. 4349, 4350).

Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) (p. 4353).

Patrimoine : dépôt légal (refonte) (p. 4353).

Presse, édition et imprimerie : aides à la presse (p. 4353).

Production :

- généralités (p. 4352) ;
- Société française de production (S.F.P.) (p. 4351).

Publicité :

- régie commune (coût de fonctionnement et politique commerciale) (p. 4351) ;
- secteur audiovisuel (dépendance à l'égard de la publicité) (p. 4351).

Radiodiffusion :

- Radio France (p. 4352) ;
- Radio France internationale (p. 4350, 4352) ;
- Radio France outre-mer (p. 4352).

Redevance (p. 4350).

Réseaux câblés (p. 4353).

Secteur public : audience, moyens et missions (p. 4349, 4350, 4351).

Télévision :

- Antenne 2 : budget (p. 4350) ;
- la S.E.P.T. : diffusion et chaîne culturelle européenne (p. 4352) ;
- TV 5 Europe (p. 4352).

Télévisions privées : La Cinq : participation du Groupe Hachette (p. 4349).

Réponses aux questions :

Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) (M. François Loncle) (p. 4366).

Droits de l'homme et libertés publiques : liberté de communication (diffamation d'un dirigeant de chaîne publique) (M. Louis de Broissia) (p. 4360).

Jeunes : émissions télévisées pour la jeunesse (M. Thierry Mandon) (p. 4359, 4360).

Publicité télévisée :

- en faveur de la distribution (M. Louis de Broissia) (p. 4365) ;
- en faveur du cinéma (M. Robert-André Vivien) (p. 4365).

Presse, édition et imprimerie :

- presse hebdomadaire régionale (aides et soutien) (M. Léonce Deprez) (p. 4358) ;
- régime juridique (réforme) (M. Louis de Broissia) (p. 4365) ;
- vendeurs-colporteurs (statut social) (M. Louis de Broissia) (p. 4364, 4365).

Postes et télécommunications : télématique (plate-forme télématique de Strasbourg) (M. Claude Wolff) (p. 4357).

Radiodiffusion :

- Radio France internationale (moyens et vocation) (MM. Jean-Paul Fuchs, Edouard Landrain) (p. 4362) ;
- Radio France outre-mer (conservation des archives et rôle éducatif) (M. Claude Lise) (p. 4359, 4367) ;
- réseau B : ondes moyennes (avenir) (M. Jean-Pierre Béquet) (p. 4362)

Redevance (remboursement des exonérations) (Mme. Frédérique Bredin) (p. 4358).

Satellites (M. Jean-Pierre Béquet) (p. 4365).

Télévision :

- chaîne musicale (Mme. Frédérique Bredin) (p. 4364) ;
- FR 3 :
  - direction régionale de Nantes (M. Edouard Landrain) (p. 4362) ;
  - disparités salariales (M. François Loncle) (p. 4362) ;
  - outils de production (regroupement) (p. 4360) ;
  - vocation régionale : Alsace (p. 4361).
- projet Métropole à Paris (p. 4361).

Télévision éducative (p. 4359).

Télévisions privées : La Cinq et M. 6 (diffusion nationale) (p. 4358).

Vote des crédits :

Article 65 *(répartition de la redevance TV) :*

- *soutient* l'amendement n° 55 du Gouvernement (soumet à l'approbation du Parlement la répartition des recettes publicitaires entre les différentes sociétés du secteur public de l'audiovisuel) : vote réservé (p. 4369) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [19 novembre 1990] (p. 4649) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 54 de M. Robert-André Vivien (soumet à l'approbation du Parlement le produit attendu des recettes de parrainage des sociétés du secteur public de l'audiovisuel) (p. 4369).

TAVERNIER (Yves)

Député de l'Essonne

(3e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (agriculture et forêt) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre titulaire du conseil supérieur des prestations sociales agricoles [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15801).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le **financement à long terme de la politique de l'eau (n° 1358)** [17 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)** : annexe n° 6 : **agriculture et forêt (n° 1635)** [10 octobre 1990].

Proposition de loi relative aux **redevances perçues au profit des agences financières de bassin (n° 1743)** [22 novembre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- Agriculture [12 avril 1990] :

Calamités agricoles (sécheresse) (p. 309).

Eau (p. 309).

Environnement (pollution par les nitrates) (p. 309).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (Agriculture et forêt) [30 octobre 1990] :

Agroalimentaire : industries (p. 4540).

Aides (p. 4539, 4540).

Aménagement du territoire : aménagement rural et lutte contre la désertification (p. 4539, 4540).

B.A.P.S.A. : prestations sociales agricoles (p. 4540).

Bois et forêts (p. 4540).

Commerce extérieur :
- excédent commercial de l'agriculture (p. 4539) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4539).

Crise agricole (p. 4539).

Démographie (p. 4539, 4540).

Eau : aménagement hydraulique (p. 4540).

Enseignement agricole (p. 4540).

Environnement (p. 4540).

Exploitants agricoles :
- endettement (p. 4539) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 4539) ;
- revenu (p. 4539, 4540).

Exploitations agricoles : financement (prêts bonifiés) (p. 4540).

Gouvernement : ministère de l'agriculture et de la forêt :
- crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4540) ;
- effectifs (p. 4540).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 4539, 4540).

Offices d'intervention (p. 4540).

Politique agricole : évolution et modernisation (p. 4539).

Risques naturels :
- calamités agricoles (fonds) (p. 4540) ;
- sécheresse (p. 4539, 4540).

T.V.A. : allégement de la T.V.A. sur le fioul (p. 4540).

Vote des crédits :

Après l'article 84 :

- *défavorable* à l'amendement n° 71 de M. Philippe Vasseur (prévoit le maintien des cotisations sociales de 1992 à leur niveau de 1991) (p. 4613).
- *défavorable* à l'amendement n° 72 de M. Philippe Vasseur (prévoit le gel en 1992, à leur valeur de 1991, des coefficients d'adaptation utilisés pour le calcul des cotisations assises sur le revenu cadastral) (p. 4614).
- *défavorable* à l'amendement n° 73 rectifié de M. Philippe Vasseur (prévoit le démantèlement de la taxe sur les betteraves à compter du 1er janvier 1992) : rejeté (p. 4614).
- *défavorable* à l'amendement n° 66 deuxième rectification de M. Philippe Auberger (supprime la taxe sur les produits forestiers à compter du 1er janvier 1992) (p. 4615).

TENAILLON (Paul-Louis)

Député des Yvelines

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Gilbert Gantier et plusieurs de ses collègues, tendant à réprimer les dégradations commises par les auteurs de graffiti et autres inscriptions sur des biens meubles ou immeubles (n° 1320) [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 20 juin 1990] (p. 7178).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1338) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7309).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur le projet de loi (n° 1282) modifié par le Sénat, relatif à la **participation des communes au financement des collèges (n° 1333)** [10 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la **participation des communes au financement des collèges (n° 1479)** [19 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en nouvelle lecture, sur le projet de loi, modifié par le Sénat en deuxième lecture (n° 1426) relatif à la participation des **communes** au **financement des collèges (n° 1487)** [21 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en vue de la lecture définitive du projet de loi (n° 1513) relatif à la participation des **communes** au **financement des collèges (n° 1514)** [26 juin 1990].

Proposition de loi tendant à modifier la loi du 31 décembre 1913 sur les **monuments historiques** et à **renforcer la protection du patrimoine mobilier (n° 1543)** [28 juin 1990].

Proposition de loi relative à l'**adaptation** et la **modernisation du droit de l'eau (n° 1620)** [3 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Ressources en eau ; politique du Gouvernement :** sécheresse ; moyens financiers des agences de bassin ; nappes souterraines ; échéanciers des mesures envisagées ; dispositions législatives [16 mai 1990] (p. 1393, 1394).

orales sans débat :

- **n° 255,** posée le 4 mai 1990 : **retraites : fonctionnaires civils et militaires (calcul des pensions)** (p. 1074). Appelée le 11 mai 1990 : profanation de sépultures à Carpentras ; annuités liquidables ; réglement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine et de la Seconde Guerre mondiale ; lois n°s 82-1021 du 3 décembre 1982 et 87-503 du 8 juillet 1987 ; application [11 mai 1990] (p. 1185, 1186).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008).

Rapporteur.

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 mai 1990] :

Collèges : financement :
- communes (suppression de leur participation) :
  - dépenses d'investissement (p. 1538) ;
  - dépenses communales (rythme annuel) (p. 1537) ;
- décentralisation (financement des transferts de compétences) (p. 1538) ;
- départements : charges :
  - date d'extinction de la participation des communes (p. 1537) ;
  - participations des communes (renonciation immédiate) (p. 1537) ;
- enquêtes et rapports (p. 1538) ;
- propriété des bâtiments des collèges (transfert) (p. 1538).

Enseignement : établissements privés (financement) (p. 1538).

Discussion des articles [21 mai 1990] :

Article 1er *(art. 15 de la loi du 22 juillet 1983 : participation communale aux dépenses de fonctionnement des collèges) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1543) ;

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (prévoit la possibilité d'une suppression immédiate de la participation communale) (p. 1543) : adopté (p. 1544).

Article 3 *(art. 15-3 de la loi du 22 juillet 1983 : participation communale aux dépenses d'investissement des collèges ; rapport du Gouvernement) :*

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (de cohérence) : adopté (p. 1545) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 corrigé de la commission (prévoit la possibilité immédiate de supprimer la participation des communes) : adopté (p. 1545) ;

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (supprime les dispositions adoptées par le Sénat prévoyant qu'un rapport sera établi par le Gouvernement sur l'évolution des charges résultant des transferts de compétences) : adopté (p. 1546).

Article 4 *(art. 15-4* bis *de la loi du 22 juillet 1983 : transfert au département de la propriété des bâtiments des collèges) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (de suppression) : adopté (p. 1546).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [22 juin 1990] :

Collèges : financement :
- communes (rythme annuel de la suppression de leur participation) (p. 2820) ;
- départements (évolution des charges résultant du transfert de compétences) (p. 2820) ;
- établissements privés (financement des investissements) (p. 2820).

Commission mixte paritaire (échec) (p. 2820).

Discussion des articles [22 juin 1990] :

Article 3 *(art. 15-3 de la loi du 22 juillet 1983 : participation communale aux dépenses d'investissements ; rapport du Gouvernement) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commission (supprime les dispositions relatives à la présentation par le Gouvernement d'un rapport au Parlement sur l'évolution des charges pour chaque département résultant des transferts de compétences en matière d'établissements secondaires du premier cycle) (p. 2821) : adopté (p. 2822).

Lecture définitive [26 juin 1990] :
- *ses observations* (p. 2930).

- Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'État et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés [11 juin 1990] :

Ecoles normales et instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) : Instituts universitaires de formation des maîtres (I.U.F.M.) :
- généralités (p. 2235) ;
- encadrement et pédagogie (p. 2235) ;
- personnel (p. 2235).

Formation des enseignants : généralités (p. 2235).

- Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).

Première lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1990] :

Article 8 *(agrément des S.I.C.A.) :*

- *son* amendement n° 8 (supprime la formalité d'enregistrement des S.I.C.A.) : non soutenu (p. 6258).

- Déclaration du Gouvernement sur la politique de la ville et débat sur cette déclaration (n° 1850).

Principaux thèmes développés lors de la discussion [18 décembre 1990] :

Collectivités locales : dotation globale de fonctionnement (réforme) (p. 7038).

Communes : action sociale et solidarité financière (p. 7037).

Justice (dysfonctionnement) (p. 7037).

Police :
- effectifs (renforcement) (p. 7037) ;
- formation et modes d'intervention (p. 7037).

Quartiers : rénovation et développement social (p. 7037, 7038).

TERROT (Michel)

Député du Rhône

(12e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

TESTU (Jean-Michel)

Député d'Indre-et-Loire

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (Premier ministre ; droits des femmes) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome XIV : **Premier ministre : droits des femmes (n° 1636)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Application des dispositions légales dans le monde du travail :** inspecteurs et contrôleurs du travail : effectifs [20 juin 1990] (p. 2680).

orales sans débat :

- **n° 224,** posée le 11 avril 1990 : **ministères et secrétariats d'Etat (travail, emploi et formation professionnelle : personnel)** (p. 243). Appelée le 20 avril 1990 : contrôleurs du travail ; statut ; présence des ministres aux séances des questions orales (p. 521, 522).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le Livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Formation professionnelle : handicapés (p. 1023).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Services du premier ministre : Services généraux. - Secrétariat général de la défense nationale. - Conseil économique et social. - Plan. - Fonction publique et réformes administratives. - Budget annexe des Journaux officiels. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [24 octobre 1990] :

Femmes :
- droit au travail (p. 4272) ;
- maternité (p. 4272) ;
- protection maternelle et infantile (p. 4272).

Questions :

Fonctionnaires et agents publics : formation professionnelle (p. 4294).

THIÉMÉ (Fabien)

Député du Nord

(21e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (affaires sociales et solidarité : famille et section commune) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

DEPOTS

Proposition de loi relative aux mesures d'urgence à prendre en faveur d'une **démocratisation de la fiscalité nationale (n° 1318)** [2 mai 1990].

Proposition de loi tendant à **transférer la gestion des anciens établissements hospitaliers des houillères nationales du Nord Pas-de-Calais à l'union régionale de la sécurité sociale minière (n° 1610)** [3 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) :** annexe n° 5 ; **affaires sociales et solidarité : section commune et famille (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Enseignement ; collectif budgétaire** :crimes à caractère raciste ; droit à l'enseignement et à la formation ; budget du ministère de l'éducation nationale ; constructions universitaires ; université de Valenciennes ; dépenses d'armement [16 mai 1990] (p. 1388).

- **Revendications des fonctionnaires en matière de pouvoir d'achat :** rémunérations : baisse du pouvoir d'achat pour 1990 ; négociations en cours [21 novembre 1990] (p. 5780, 5781).

- **Politique automobile :** Renault : non reprise de Skoda ; fermeture de l'usine de Billancourt en 1992 ; emploi et activité chez Chausson ; Communauté européenne : accord d'autolimitation en cours de négociation [19 décembre 1990] (p. 7142, 7143).

orales sans débat :

- **n° 223,** posée le 11 avril 1990 : **aménagement du territoire (politique et réglementation : Nord)** (p. 243) : Valenciennois ;

- **n° 237,** posée le 25 avril 1990 : **aménagement du territoire (politique et réglementation : Nord)** (p. 623). Appelée le 27 avril 1990 : Valenciennois ; emploi ; enseignement ; transports ferroviaires (p. 780, 781, 782).

à un ministre :

- **Mer et littoral** [21 juin 1990] :

Marins pêcheurs (situation sociale) (p. 2760).

Navires (navires à double coque et renforcement de la sécurité) (p. 2760).

Pavillon : pavillons de complaisance (p. 2760).

Risques naturels (indemnisation) (p. 2760).

Transports maritimes (sécurité) (p. 2760).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Soutient la question préalable opposée par : *Lajoinie (André)* (p. 608) ; rejetée au scrutin public (p. 612).

Principaux thèmes développés :

Constitution : contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
- comparaisons internationales (p. 608) ;
- effets juridiques (p. 609).

Décisions du Conseil constitutionnel : jurisprudence (p. 609).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 609).

Lois : déclin (p. 609).

Parlement (droits) : abaissement (p. 608).

Traités et conventions (mise en cause des normes de droit interne par les juridictions internationales) (p. 608).

- **Projet de loi relatif à la révision générale des évaluations des immeubles retenus pour la détermination des bases des impôts directs locaux (n° 1322).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 et 31 mai 1990] :

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 111 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit qu'il ne peut être établi qu'une taxe d'habitation par local d'habitation) : rejeté (p. 1823).

Article 3 *(classification des propriétés bâties) :*

- *soutient* l'amendement n° 113 de M. Jean-Pierre Brard (supprime la détermination des sous-groupes et des catégories par décret afin de confier cette mission au législateur) (p. 1824) : rejeté (p. 1825).

Article 5 *(détermination des tarifs au sein des secteurs d'évaluation) :*

- *son* amendement n° 117 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit que les tarifs sont établis par commune, par sous-groupe ou catégorie de propriété) (p. 1826) : rejeté (p. 1827).

Article 14 *(répartition des propriétés non bâties en groupes, sous-groupes et classes) :*

- *son* amendement n° 121 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit deux groupes distincts pour les terres de culture et d'élevage) (p. 1848) : rejeté (p. 1849).

Article 37 *(modification de la liste des sous-groupes dans le département) :*

- *son* amendement n° 124 soutenu par M. Louis Pierna (supprime toute référence à une surface minimum pour modifier ou créer un sous-groupe) : rejeté (p. 1861).

Après l'article 52 :

- *son* amendement n° 112, deuxième rectification, précédemment réservé soutenu par M. Jean-Pierre Brard (prévoit que la taxe d'habitation continuera à être perçue selon les règles applicables antérieurement à la loi de finances pour 1990) (p. 1886) : retiré (p. 1900).

- **Projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [5 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (prise en compte des ressources) (p. 2027).

Allocation de rentrée scolaire (A.R.S.) (élargissement du champ d'application) (p. 2027).

Famille :
- assistantes maternelles (p. 2027) ;
- crèches (p. 2027) ;
- politique familiale (p. 2026, 2027).

Enfants : généralités (p. 2026).

Salaires : S.M.I.C. (revalorisation) (p. 2026).

Sécurité sociale : caisses de sécurité sociale (financement de la branche famille) (p. 2026, 2027).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Commerce extérieur (p. 3802).

Emploi : Nord - Pas-de-Calais (p. 3802).

Energie :
- crise du Golfe (conséquences) (p. 3802) ;
- économies (p. 3803) ;

Gouvernement : parti communiste (conditions mises à sa participation) (p. 3803).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation (p. 3802) ;
- taxe professionnelle (p. 3802).

Impôt sur le revenu :
- généralités (p. 3802) ;
- prélèvement à la source (p. 3803).

Impôt sur les sociétés : allégement (p. 3802).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (propositions budgétaires) (p. 3803).

Politique économique : inflation (p. 3802).

Prévisions et projections économiques (p. 3802).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3802, 3803).

T.V.A. : généralités (p. 3802).

Rappel au règlement : discussion budgétaire : attitude du groupe communiste (p. 3797).

Première partie :

Discussion des articles [17, 18 et 19 octobre 1990] :

Article 2 *(barème de l'impôt sur le revenu et mesures d'accompagnement) :*

- *son* amendement n° 77 (propose un nouveau barème, accorde une demi-part supplémentaire aux couples mariés salariés, crée une surtaxe sur des revenus du capital et supprime l'avoir fiscal) (p. 3896) : rejeté (p. 3897).

Après l'article 2 :

- *son* amendement n° 80 soutenu par M. Jean Tardito (assoit sur la base des nouveaux revenus l'impôt dû au titre de l'année antérieure pour certains contribuables ayant subi un changement de situation sociale) (p. 3902) : rejeté (p. 3903) ;
- *soutient* l'amendement n° 78 de M. Jean-Pierre Brard (porte à 15 p. 100 l'abattement sur les pensions et retraites avec un minimum de 50 p. 100 du S.M.I.C. et un maximum de quatre fois le S.M.I.C.) (p. 3909) : rejeté au scrutin public (p. 3910).

Article 3 *(réduction du taux de l'impôt sur les sociétés) :*

- *son* amendement n° 81 (porte à 50 p. 100 l'impôt sur les bénéfices distribués) : rejeté (p. 3926).

Article 4 *(allégement de la taxe professionnelle) :*

- *son* amendement n° 362 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (de suppression) (p. 3930) : vote réservé (p. 3932) ; rejeté (p. 3938).

Après l'article 4 :

- *son* amendement n° 82 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (réserve le bénéfice de la réduction de 16 p. 100 des bases aux entreprises situées dans les communes où le taux de taxe professionnelle est supérieur au taux national moyen) (p. 3940) : rejeté (p. 3941).

Article 5 *(suppression des exclusions du droit à déduction de la taxe sur la valeur ajoutée portant sur certains produits pétroliers) :*

- *ses observations* (p. 3941) ;

Energie (fiscalité) (p. 3941).

Après l'article 6 :

- *soutient* l'amendement n° 320 de M. Jean-Pierre Brard (exonère de la taxe intérieure les carburants utilisés par les chauffeurs de taxis salariés dans la limite de cinq mille litres par an pour chaque véhicule) (p. 3947) : retiré (p. 3948).

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 94 (réduit à 18,6 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux véhicules automobiles fabriqués en France) : rejeté (p. 3957) ;
- *soutient* l'amendement n° 176 de M. Jean-Pierre Brard (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux opérations concernant les aliments préparés pour les animaux familiers) (p. 3957) : rejeté (p. 3958).

Avant l'article 11 :

- *son* amendement n° 106 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (inclut les biens professionnels dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune lorsque leur valeur excède 5 000 000 F) (p. 3982) : rejeté (p. 3983) ;
- *son* amendement n° 108 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (inclut dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune les objets d'art et de collection dont le prix d'achat unitaire excède 500 000 F) (p. 3983) : rejeté (p. 3984) ;
- *son* amendement n° 93 corrigé (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux ventes de voitures automobiles adaptées pour les handicapés ainsi qu'à tous les équipements spéciaux, accessoires et équipements des voitures automobiles adaptées pour les handicapés) : réservé jusqu'après la discussion de l'article 30 (p. 3988) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

Article 11 *(aménagements de l'impôt de solidarité sur la fortune) :*

- *son* amendement n° 110 (supprime la réévaluation des tranches du barème) : rejeté (p. 3997).

Après l'article 12 *(amendements précédemment réservés) :*

- *son* amendement n° 113 rectifié soutenu par M. Jean-Pierre Brard (soumet à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux les plus-values sur valeurs mobilières lorsque le montant des cessions excède 100 000 F par an) : rejeté (p. 4012).

Après l'article 17 :

- *son* amendement n° 126 soutenu par M. Jean Tardito (supprime l'exonération des plus-values sur les résidences principales lorsque le prix de cession excède 3 000 000 F) : rejeté (p. 4036) ;
- *son* amendement n° 120 soutenu par M. Jean Tardito (plafonne à 2 p. 100 du revenu la taxe d'habitation afférente à la résidence principale si la valeur locative est inférieure à 50 000 F et supprime l'avoir fiscal) : rejeté (p. 4039) ;

Article 23 *(supppression et aménagement d'aides fiscales) :*

- *son* amendement n° 122 soutenu par M. Jean Tardito (maintient le dégrèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers bénéficiant à l'essence de pétrole et au pétrole lampant utilisés pour certains travaux agricoles) (p. 4053) : vote réservé (p. 4056) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087) ;

Article 26 *(assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des avocats, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation et des avoués) :*

- *son* amendement n° 302 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (applique le taux réduit de T.V.A. aux prestations effectuées par les personnes visées à l'article) : rejeté (p. 4070).

Avant l'article 11 *(amendements précédemment réservés) :*

- *son* amendement n° 93 corrigé (réduit à 5,5 p. 100 le taux de la T.V.A. applicable aux ventes de voitures automobiles adaptées pour les handicapés ainsi qu'à tous les équipements spéciaux, accessoires et équipements des voitures automobiles adaptées pour les handicapés) (p. 4083) : vote réservé (p. 4085) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

T.V.A. (harmonisation européenne) (p. 4083).

Deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (section commune et famille) [9 novembre 1990] :

Enseignement : inégalités sociales (p. 5031).

Famille :
- crèches et structures d'accueil du jeune enfant (p. 5030) ;
- environnement (amélioration de la vie familiale) (p. 5032) ;
- familles nombreuses (insuffisance de l'aide) (p. 5031) ;
- politique de la famille (évaluation) (p. 5032).

Gouvernement : ministère des affaires sociales et de la solidarité, secrétariat d'Etat chargé de la famille et des personnes âgées, secrétariat d'Etat aux handicapés : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 5030).

Hôpitaux et cliniques : hôpital de Valenciennes (moyens) (p. 5032).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- injustice et inégalités (p. 5031) ;
- répercussions sur le financement de la branche famille (p. 5031, 5032) ;
- réforme fiscale (nécessité) (p. 5031).

Inégalités sociales (développement) (p. 5031).

Sécurité sociale : prestations familiales (évolution, clarification, indexation) (p. 5031).

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière - *Procédure des questions* [16 novembre 1990].

Environnement : généralités (p. 5436).

Régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur (p. 5436).

Transports ferroviaires : T.G.V. Méditerranée (tracé) (p. 5436).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 82 *(relèvement du droit d'inscription à l'examen du permis de chasser) :*

- *son* amendement n° 48 (de suppression) (p. 5593) : rejeté (p. 5594).

Crédits et dispositions précédemment réservés [19 novembre 1990] :

Explications de vote :

Assemblée nationale :
- débat budgétaire (p. 5647) ;
- majorité de gauche (p. 5647).

Défense (crédits) (p. 5647).

Enseignement secondaire et plan lycées (p. 5647).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (p. 5647).

Partis et mouvements politiques : parti communiste (attitude à l'égard du Gouvernement et propositions en matière budgétaire) (p. 5647).

Politique économique : inégalités (p. 5647).

Vote contre du groupe communiste (p. 5647).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1990] :

Article 17 *bis* *(modification du régime des allégements de taxe d'habitation) :*

- *son* amendement n° 249 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 2 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915) : vote réservé (p. 6916) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *son* amendement n° 252 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 2,5 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915) : vote réservé (p. 6916) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3,de la Constitution (p. 6947) ;

- *son* amendement n° 251 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 3 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915) : vote réservé (p. 6916) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947) ;

- *son* amendement n° 250 soutenu par M. Jean-Pierre Brard (étend le bénéfice des dispositions de l'article 1414 C du code général des impôts relatif au plafonnement de la taxe d'habitation aux contribuables dont la taxe d'habitation excède 3,6 p. 100 du revenu et porte à 50 p. 100 le taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices distribués) (p. 6915) : vote réservé (p. 6916) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6947).

Lecture définitive :

Principaux thèmes développés [18 décembre 1990] :

Chômage (p. 7063).

Enseignement (p. 7063).

Entreprises (charges) (p. 7063).

Finances publiques : propositions du parti communiste (p. 7063).

Impôt sur le revenu (p. 7063).

Parlement : rôle (p. 7063).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 7064).

Vote contre du groupe communiste (p. 7064).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 décembre 1990] :

Travail précaire (p. 7065).

Vote contre du groupe communiste (p. 7065).

- Projet de loi d'actualisation de dispositions relatives à l'exercice des professions commerciales et artisanales (n° 1694).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [19 décembre 1990] :

Banques et établissements financiers : caisses d'épargne (p. 7152).

Commission mixte paritaire (texte) (p. 7152).

Communes : mécanisme de répartition de la taxe professionnelle et coopération intercommunale (p. 7152).

Emploi : charges sociales patronales (exonération pour l'embauche d'un premier salarié) (p. 7153).

Impôts locaux : taxe professionnelle (péréquation et non-rétroactivité de la péréquation) (p. 7152).

Lois : cavaliers législatifs (p. 7152).

Sécurité sociale : caisse nationale d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles (C.A.N.A.M.) (p. 7153).

Urbanisme commercial : lotissements commerciaux (développement et détournement de la législation) (p. 7153).

Abstention du groupe communiste (p. 7153).

THIEN AH KOON (André)

Député de la Réunion

(3e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12334).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Problèmes sociaux des agriculteurs de la Réunion : situation sociale des agriculteurs réunionnais ; stabilisation du monde rural ; concurrence des pays A.C.P. ; F.I.D.O.M. : rôle ; mission d'experts : nécessité [12 décembre 1990] (p. 6760, 6761).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Action sociale et solidarité nationale (revenu minimum d'insertion, R.M.I., et politique en faveur des attributaires) (p. 360).

Aménagement du territoire : la Réunion (p. 360).

Culture (et aide aux régions) (p. 360).

Départements d'outre-mer :
- généralités (p. 359, 360, 361) ;
- égalité sociale (p. 360).

Enseignement supérieur : dans les D.O.M. (p. 360).

Formation professionnelle : dans les D.O.M. (illettrisme) (p. 360).

Logement (et logement social) : dans les D.O.M. (p. 360).

Postes et télécommunications : rôle dans les D.O.M. (p. 360, 361).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 2330).

Communautés européennes : intégration des D.O.M. dans la C.E.E. (p. 2330).

Décentralisation : réformes institutionnelles et décentralisation (p. 2330).

Emploi (p. 2330).

Formation professionnelle et promotion sociale (p. 2330).

Rapport Ripert (p. 2330).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [25 juin 1990] :

Alcoolisme : coût social et économique (p. 2868).

Publicité : tabac et alcool (impact de la réglementation sur la consommation) (p. 2868).

Tabagisme : coût social et économique (p. 2868).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (n° 1469).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Communautés européennes : harmonisation des législations (p. 2918).

D.O.M.-T.O.M. : La Réunion (p. 2919).

Drogue et substances psyhotropes : trafic illicite :
- information et prévention (p. 2919) ;
- sanctions (p. 2918).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la répartition de l'indemnité versée par la République du Zaïre en application de l'accord du 22 janvier 1988 (n° 1470).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [26 juin 1990] :

Madagascar : nationalisation des biens des colons réunionnais en 1958 (p. 2924).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Agriculture (p. 5148).

Communautés européennes :
- octroi de mer (p. 5148) ;
- programme POSEIDOM (p. 5148).

Enseignement secondaire : lycées (p. 5149).

Enseignement supérieur : universités des D.O.M.-T.O.M. (p. 5149).

Français : langue (francophonie) (p. 5149).

Impôts et taxes : fiscalité de l'outre-mer (p. 5148).

Logement et habitat : logement social (p. 5148).

Nouvelle-Calédonie (p. 5148).

Politique économique et sociale :
- contrats de plan (p. 5149) ;
- égalité sociale (p. 5148) ;
- formation professionnelle et promotion sociale : nécessité et rôle (p. 5148) ;
- jeunes : insertion professionnelle (p. 5148) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5148) ;

Réunion (p. 5148, 5149).

Risques naturels : cyclones (indemnisation) (p. 5148).

Questions :

Audiovisuel : Radio France outre-mer (R.F.O.) (p. 5165).

Français : langue : francophonie outre-mer (p. 5165).

Politique économique et sociale : fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5165).

Réunion (p. 5165).

THOMAS (Jean-Claude)

Député de la Marne

(3e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

TIBERI (Jean)

Député de Paris

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Membre de la mission d'information chargée de l'évaluation de la législation concernant le logement et l'urbanisme [21 juin 1990].

Rapporteur de la proposition de loi de M. Alain Jonemann et plusieurs de ses collègues, relative aux compétences des communes en matière foncière (n° 1611) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean-François Mancel et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier les règles d'indexation de la dotation globale de fonctionnement (n° 1614) [8 novembre 1990] (p. 5012).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes (n° 1193) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Arthur Dehaine tendant à supprimer l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relatif à la répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes (n° 1734) [6 décembre 1990] (p. 6522).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [14 novembre 1990] :

Aides :
- aide personnalisée au logement (A.P.L.) (p. 5313) ;
- prêts d'accession à la propriété (P.A.P.) (p. 5312) ;
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5312, 5319).

Bâtiment et travaux publics : construction (p. 5312).

D.O.M.-T.O.M. : aides au logement (p. 5311).

Gouvernement : urbanisme, logement et services communs : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5312).

Impôts et taxes : fiscalité immobilière (p. 5312).

Logement social : financement : collecte du livret A (p. 5312).

Régions : Ile-de-France (p. 5313).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 5313).

Questions :

Aides :
- prêts locatifs aidés (P.L.A.) et primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (P.A.L.U.L.O.S.) (p. 5324, 5325).

Communes : Paris (p. 5324).

Logement social : familles : accès des familles à revenu moyen au logement social (p. 5324, 5325).

TOUBON (Jacques)

Député de Paris

(10e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à abroger et à modifier certaines dispositions du code de procédure pénale (n° 1157) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de sa proposition de loi relative à la protection de la présomption d'innocence et aux conditions de la mise en accusation en matière pénale (n° 1158) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de sa proposition de loi constitutionnelle en vue du renforcement de l'indépendance de l'institution judiciaire (n° 1137) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de sa proposition de loi organique relative au statut de la magistrature (n° 1138) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de sa proposition de loi organique créant un « chancelier de la magistrature » (n° 1139) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de sa proposition de loi organique relative au Conseil supérieur de la magistrature (n° 1140) [5 avril 1990] (p. 179).

Rapporteur de sa proposition de loi tendant à modifier l'article 199 du Code de procédure pénale en ce qui concerne la comparution personnelle d'un inculpé en détention provisoire (n° 1378) [28 juin 1990] (p. 3146).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (n° 1330) [*J.O.* du 28 juin 1990] (p. 7579).

Membre de la mission d'information commune sur la bioéthique [*J.O.* du 24 octobre 1990] (p. 12886).

Rapporteur de sa proposition de loi et de plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer la protection de la vie privée (n° 1672) [22 novembre 1990] (p. 5890).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant à améliorer la transparence et la régularité des procédures de marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence (n° 1629) [*J.O.* du 30 novembre 1990] (p. 14752).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15702).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211) [*J.O.* du 20 décembre 1990] (p. 15703).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693) [*J.O.* du 21 décembre 1990] (p. 15802).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à modifier l'article 199 du code de procédure pénale en ce qui concerne la **comparution personnelle d'un inculpé en détention provisoire (n° 1378)** [23 mai 1990].

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur le **fonctionnement des renseignements généraux (n° 1599)** [2 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à **renforcer la protection de la vie privée (n° 1672)** [25 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Engorgement des cabinets d'instruction et des chambres d'accusation (loi n° 89-467 du 6 juillet 1989) : détention provisoire ; demandes collectives de mise en liberté ; recours ; vote du groupe R.P.R. sur l'amnistie [18 avril 1990] (p. 412, 413).

- Malaise dans la magistrature : grève des magistrats : illégalité ; continuité du service public ; indépendance de la justice ; réforme constitutionnelle ; rôle du juge dans l'Etat ; préparation du budget de 1991 ; perspective pluriannuelle [20 juin 1990] (p. 2667, 2668, 2669).

- **Considération à porter à la justice :** fonctionnement ; attitude de la Chancellerie à l'égard des personnels de justice ; affaires : gestion des dossiers ; loi sur le financement des partis de 1988 : application ; loi sur le financement des campagnes électorales de janvier 1990 [28 novembre 1990] (p. 6112, 6113, 6114).

INTERVENTIONS

Rappel au règlement : demande l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle relative au fonctionnement de la justice [2 avril 1990] (p. 7).

- **Projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution (n° 888).**

Première lecture [3 avril 1990] :

Rappel au règlement : craint que les instructions du Président de la République relatives aux relations entre le Parlement et le Gouvernement ne soient pas respectées (p. 24).

- **Projet de loi relatif à la protection des personnes contre les discriminations en raison de leur état de santé ou de leur handicap (n° 1182).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 avril 1990] :

Délinquance et criminalité : répression des agissements discriminatoires (généralités) (p. 390).

Personnes âgées dépendantes :
- action sanitaire et sociale (p. 390) ;
- Parlement (nécessité d'un débat) (p. 390).

Santé publique : S.I.D.A. (prévention) (p. 390).

Discussion des articles [17 avril 1990] :

Article 1er *(agissements discriminatoires d'une autorité publique : refus du bénéfice d'un droit en raison de l'état de santé ou du handicap) :*

ses observations (p. 395).

Insertion professionnelle et sociale (p. 395) ;

Personnes âgées dépendantes (p. 395).

Article 2 *(agissements discriminatoires de personnes privées : refus d'un bien ou d'un service, refus d'embauche ou de licenciement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission des affaires culturelles (étend la protection des personnes malades en réprimant les discriminations liées à l'embauche ou au licenciement sauf intérêt légitime de l'employeur) (p. 397).

Explications de vote :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 400).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements en matière de formation des personnels enseignants, et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale (n° 1200).**

Première lecture :

Discussion des articles [19 avril 1990] :

Article 18 *(délégation de la maîtrise d'ouvrage de constructions d'établissements d'enseignement supérieur aux collectivités locales) :*

- *défavorable* (p. 497, 498).

Enseignement supérieur :
- budget et financement (nécessité d'un effort national) (p. 497, 498) ;
- grands travaux et équipement (p. 502, 503) ;
- universités : locaux et capacités d'accueil (insuffisance) (p. 697).

- *ses observations* sur l'amendement n° 79 de M. Georges Hage (de suppression) (p. 504).

- **Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [24 avril 1990] :

Constitution :
- contrôle de constitutionnalité par voie d'exception :
  - champ d'application (p. 619) ;
  - contrôle des actes du Gouvernement (inexistence) (p. 620) ;
  - saisine du Conseil constitutionnel (p. 619).
- nécessité d'organiser au sein du Parlement un débat sur l'ensemble des institutions (p. 620) ;
- révision :
  - généralités (p. 619, 620) ;
  - référendum d'initiative populaire (p. 620).

Droits de l'homme et libertés publiques (extension de « l'Etat de droit ») (p. 620).

Magistrature (indépendance) (p. 620).

Membres du Conseil constitutionnel (statut) : nomination (p. 619).

Parlement (droits) : abaissement (p. 619).

Rappel au règlement : souligne la volonté de l'opposition d'améliorer le projet de loi constitutionnelle en discussion (p. 669).

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Avant l'article 1er :

Rappel au règlement : souligne la recevabilité de certains amendements ; demande l'application de la troisième phrase de l'alinéa 5 de l'article 98 du règlement qui prévoit que la recevabilité des amendements est soumise au vote de l'Assemblée dans les cas litigieux (p. 670) ;

- *son* amendement n° 10 (institue un référendum d'initiative populaire) (p. 673) ; déclaré irrecevable au scrutin public : application de l'article 98, alinéa 5, du règlement (p. 674) ;

- *son* amendement n° 44 (prévoit que les nominations des membres du Conseil constitutionnel sont ratifiées par le Parlement à la majorité des trois cinquièmes) (p. 678) : rejeté au scrutin public (p. 684) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 1 de M. Pierre Mazeaud (abroge la disposition selon laquelle les anciens présidents de la République sont membres de droit du Conseil constitutionnel) (p. 686) ;

- *son* sous-amendement n° 50 (supprime la voix prépondérante du président du Conseil constitutionnel en cas de partage) à l'amendement n° 2 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que le président du Conseil constitutionnel est élu pour trois ans par ses pairs et qu'il a voix prépondérante en cas de partage) (p. 686) : rejeté (p. 688) ;

- *son* amendement n° 43 (supprime la disposition selon laquelle le président a voix prépondérante en cas de partage) (p. 688) : rejeté (p. 689).

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) :*

- *favorable* à l'amendement n° 26 corrigé de M. Pierre Mazeaud (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 694) ;

- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Charles Millon (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 694) ;

- *son* amendement n° 11 (supprime, pour le contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception, la référence à la notion de droits fondamentaux et lui substitue la notion de Constitution) (p. 713) : adopté après modifications au scrutin public (p. 716) ;

- *défavorable* au sous-amendement n° 49 du Gouvernement (réintégre la notion de droits fondamentaux) à son amendement n° 11 (p. 715).

Article 2 *(effets d'une inconstitutionnalité de la loi déclarée par voie d'exception) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de M. Serge Charles (prévoit que le Gouvernement inscrit à l'ordre du jour prioritaire les projets ou propositions de loi tendant à réviser les dispositions législatives déclarées contraires à la Constitution) : retiré (p. 717).

Article 3 *(renvoi à la loi organique) :*

- *son* amendement n° 12 corrigé (supprime du projet de loi constitutionnelle les dispositions prévoyant que le Conseil constitutionnel est saisi sur renvoi du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation ou de toute autre juridiction française ne relevant ni de l'un ni de l'autre) : adopté (p. 719).

Après l'article 3 :

- *son* amendement n° 13 (substitue la notion de pouvoir judiciaire à celle d'autorité judiciaire) (p. 719) : retiré (p. 720).

Conseil supérieur de la magistrature (engagement du Gouvernement à modifier son statut) (p. 720).

- *son* amendement n° 14 (étend les pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature) (p. 719) : retiré (p. 720) ;
- *son* amendement n° 15 (supprime la Haute Cour de justice) (p. 720) : déclaré irrecevable en application de l'article 98, alinéa 5, du règlement (p. 721) ;
- *son* amendement n° 16 (art. 72 de la Constitution : prévoit que les collectivités locales peuvent être administrées par des conseils élus ou par référendum) : retiré (p. 721).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [21 juin 1990] :

Avant l'article 1er AA :

- *son* amendement n° 20 (institue le référendum d'initiative populaire) (p. 2778) : rejeté (p. 2779).

Article 1er BA nouveau *(art. 56 de la Constitution : élection du président du Conseil constitutionnel) :*

- *son* amendement n° 26 : devenu sans objet (p. 2781).

Article 1er B *bis* nouveau *(art. 57 de la Constitution : incompatibilités applicables aux membres du Conseil constitutionnel) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 3 de la commission (limite à l'exercice de tout mandat électif les incompatibilités inscrites par le Sénat à l'article 57 de la Constitution) (p. 2782).

Membres du Conseil constitutionnel : activités de consultation et d'enseignement exercées par les universitaires (p. 2782).

Article 1er *(art. 61 de la Constitution : institution d'un contrôle de la constitutionnalité de la loi par voie d'exception) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 6 de la commission (propose une nouvelle rédaction de l'article et élargit le contrôle aux lois postérieures au 1er novembre 1974) (p. 2784, 2785) ;
- *son* amendement n° 22 : devenu sans objet (p. 2785).

Après l'article 3 :

- *ses* amendements nos 23, 24 et 25 : déclarés irrecevables en application de l'article 98, alinéa 5, du règlement : retirés (p. 2786).

Rappel au règlement : considère que la discussion de la proposition de loi de M. Gayssot relative à la lutte contre le racisme est prématurée ; proposition de loi portant atteinte à certaines libertés fondamentales ; demande la modification de l'ordre du jour complémentaire [2 mai 1990] (p. 886).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [2 mai 1990] :

Rappel au règlement : souligne la modification substantielle apportée à la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse (p. 888).

Discussion des articles [2 mai 1990] :

Article 1er *(interdiction de toute discrimination raciale) :*

- *défavorable* (p. 936).

Article 2 *(organisation chaque année d'une journée d'information et d'action antiraciste)* :

- *défavorable* (p. 938).

Article 4 *(peines complémentaires en cas de refus du bénéfice d'un droit par une autorité publique) :*

- *ses observations* (p. 945).

Improvisation qui a présidé à l'élaboration du texte (p. 945, 946).

- *ses observations* sur l'amendement n° 8 du Gouvernement (supprime la peine de privation des droits de vote) (p. 946).

Article 8 *(peines complémentaires en cas de refus de fournir un bien ou un service, de refus d'embauche ou licenciement et de boycott à caractère raciste) :*

- *ses observations* (p. 947).

Article 7 *(création d'un droit de réponse au profit des associations de lutte contre le racisme) :*

ses observations (p. 948).

Article 8 *(peines complémentaires en cas de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale) :*

- *ses observations* (p. 952).

Directeurs de publication : exclusion des directeurs de publication de l'application des articles 42 et 43 du code pénal (p. 952).

Observations sur le rappel au règlement de : *Stirbois (Marie-France)* (p. 953).

- *son* sous-amendement n° 100 (exclut les journalistes de l'application des articles 42 et 43 du code pénal) à l'amendement n° 10 rectifié du Gouvernement (exclut les directeurs de publication de l'application des articles 42 et 43 du code pénal) (p. 953) : adopté après correction (p. 954).

Article 9 *(institution d'un délit réprimant la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité) :*

- *ses observations* (p. 954).
- *ses observations* sur l'amendement n° 11 corrigé et rectifié du Gouvernement (précise le champ d'application de l'incrimination de négation des crimes contre l'humanité) (p. 956).

Article 14 *(création d'un droit de réponse dans le secteur audiovisuel au profit des associations de lutte contre le racisme) :*

- *défavorable* (p. 958).

Explications de vote :

Etrangers :

- Gouvernement (politique) (p. 961) ;
- intégration (p. 961).

Racisme (lutte contre) (p. 961).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 961).

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation (n° 1291).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [15 mai 1990] :

Handicapés : malades mentaux (droits et hébergement) (p. 1315).

Libertés individuelles :

- autorité judiciaire (compétence) (p. 1314) ;
- malades mentaux (extension et garanties des droits) (p. 1315).

Parlement : hiérarchie des normes (rapport entre la loi et la circulaire) (p. 1314, 1315).

Procédure pénale : irresponsabilité pour motif psychique (p. 1315).

Santé publique : psychiatrie :
- généralités (p. 1315) ;
- éthique médicale (p. 1315) ;
- placements psychiatriques :
  - « judiciarisation » (p. 1315) ;
  - sorties et réinsertion (généralités) (p. 1315).
- rapport Zambrowski (p. 1314) ;
- urgence psychiatrique (p. 1315).

Discussion des articles [15 et 16 mai 1990] :

Article 1er *(organisation générale de lutte contre les maladies mentales et droits des personnes hospitalisées en raison de leurs troubles mentaux) :*

Article L. 326-3 du code de la santé publique (droits des malades hospitalisés sans leur consentement) :

- *défavorable* à l'amendement n° 3 de la commission (énumère les droits garantis à la personne faisant l'objet d'un placement) (p. 1332, 1333, 1334).

Article 2 *(dispositions relatives aux établissements et aux modes d'hospitalisation sous contrainte et dispositions pénales) :*

Article L. 330 du code de la santé publique (désignation d'un curateur) :

- *défavorable* à l'amendement n° 91 du Gouvernement (n'autorise la saisine du tribunal qu'aux personnes ayant véritablement intérêt à agir) (p. 1336).

Article additionnel L. 333-2 du code de la santé publique (placement à la demande d'un tiers, effectué en urgence) :

- *favorable* au sous-amendement n° 158 du Gouvernement (supprime l'obligation de présenter un deuxième certificat en cas de procédure d'urgence) à l'amendement n° 18 de la commission (prévoit une procédure d'urgence d'hospitalisation à la demande d'un tiers) (p. 1348).

- Projet de loi portant réforme des dispositions générales du code pénal (n° 693).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [17 mai 1990] :

Commission « Delmas-Marty » (propositions) (p. 1484).

Irresponsabilité : légitime défense (p. 1483).

Parlement (débat se déroulant dans l'indifférence) (p. 1483).

Peines :
- sûreté (période) (p. 1483) ;
- principe (p. 1483).

Discussion de l'article unique et annexe [17 mai 1990] :

Article 111-3 du code pénal (principe de légalité des infractions et des peines) :

- *son* sous-amendement n° 67 soutenu par M. Jean-Jacques Hyest (rédactionnel) à l'amendement n° 3 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : adopté (p. 1493) ;

- *son* amendement n° 59 (rédactionnel) : devenu sans objet (p. 1493).

Article 112-2 du code pénal (application immédiate ou différée des lois de compétence, d'organisation judiciaire et de procédure pénale, de celles relatives à l'exécution des peines et de celles concernant les prescriptions) :

- *son* sous-amendement n° 60 (prévoit l'application immédiate des peines prévoyant une période de sûreté même si elles aggravent la situation de l'intéressé) à l'amendement n° 4 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) : rejeté (p. 1494).

Article 121-2 du code pénal (responsabilité pénale des personnes morales) :

- *défavorable* à l'amendement n° 14 de la commission (p. 1497).

Article 122-4 du code pénal (irresponsabilité pénale en cas de légitime défense) :

- *favorable* à l'amendement n° 52 du Gouvernement (rédactionnel ; transcrit en droit interne la règle posée par l'article 2 de la convention européenne des droits de l'homme) (p. 1499).

Article 122-6 du code pénal (responsabilité pénale des mineurs) :

- *son* sous-amendement n° 61 (précise que le mineur âgé de moins de sept ans est irresponsable et qu'il n'est passible d'aucune peine jusqu'à l'âge de treize ans) à l'amendement n° 17 de la commission (reprend le texte adopté en première lecture) (p. 1499) : adopté (p. 1501).

Article 131-3 du code pénal (énumération des peines correctionnelles) :

- *son* amendement n° 62 (propose un nouveau classement des peines) (p. 1501) : adopté après modifications (p. 1502).

Article 131-9 du code pénal (non-cumul des peines en matière correctionnelle) :

- *favorable* à l'amendement n° 55 du Gouvernement (interdit expressément de prononcer à la fois une peine d'emprisonnement et une peine de jours-amendes) (p. 1504).

Article 131-37 du code pénal (peines particulières susceptibles d'être prononcées à l'encontre des personnes morales) (p. 1506).

- *son* amendement n° 63 (prévoit que l'exclusion d'une personne morale des marchés publics n'est possible qu'en cas de récidive) : rejeté (p. 1507).

Article 132-21-1 du code pénal (période de sûreté) :

- *ses* amendements n°s 64, 65 et 66 : devenus sans objet (p. 1512).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Français, nationalité française : identité française (p. 1625, 1526).

Intégration : mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1625).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [15 et 20 juin 1990] :

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *son* amendement n° 221 soutenu par M. Serge Charles (prévoit que l'avocat peut exercer sa profession dans le cadre d'une convention de partenaires) (p. 2536) : rejeté (p. 2537).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Après l'article 60 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* sous-amendement n° 182 (diffère l'entrée en vigueur à l'égard des personnes qui exerçaient des activités juridiques au sein des organismes et des associations) à l'amendement n° 173 de la commission (diffère l'entrée en vigueur des conditions relatives aux diplômes et aux titres prévues à l'article 54 de la présente loi) : devenu sans objet (p. 2593).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 3 *(art. 7 et 8 de la loi du 31 décembre 1971 : modes d'exercice de la profession) :*

- *son* amendement n° 68 (institue l'exercice de la profession d'avocat sous forme de société de partenaires) : retiré (p. 6618) ;

- *soutient* l'amendement n° 164 de M. Serge Charles (permet l'exercice de la profession d'avocat sous forme de société en participation) : retiré (p. 6618) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 150 du Gouvernement (supprime l'arbitrage du batonnier en cas de conflit opposant l'avocat employeur et l'avocat salarié) (p. 6620).

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 174 de M. Jean-Jacques Hyest (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6626).

Article 14 *(art. 46 de la loi du 31 décembre 1971 : convention collective applicable au personnel salarié de la nouvelle profession) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 105 de la commission (soumet les rapports des anciens avocats et des anciens conseillers juridiques avec leur personnel à la convention collective la plus favorable sous réserve du respect des avantages acquis) (p. 6649).

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *favorable* à l'amendement n° 111 de la commission (prévoit une répartition des sièges au sein du premier conseil national du barreau à raison des deux-tiers pour les anciens avocats et d'un tiers pour les anciens conseils juridiques et la parité entre les deux professions au sein du conseil d'administration des organismes professionnels) (p. 6655).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 54 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 148 rectifié du Gouvernement (supprime la condition de diplôme pour l'exercice du droit) (p. 6659).

Article 61 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 179 de M. Jean-Pierre Michel (permet aux associations ayant pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance de donner des consultations juridiques à leurs membres) (p. 6664) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 149 du Gouvernement (reconnaît aux associations le droit de donner des consultations juridiques à d'autres personnes qu'à leurs membres) (p. 6664).

Article 63 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Michel Coffineau (prévoit que les associations créées par les syndicats professionnels de salariés affiliés à des organisations représentatives au plan national peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé au profit des institutions représentatives du personnel et au profit des salariés des entreprises) (p. 6666).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 126 de la commission (précise qu'en cas de cumul des professions d'administrateur judiciaire avec celles d'avocat, d'expert comptable ou de commissaire aux comptes, les modalités d'accès à ces professions et leur exercice demeurent soumises aux règles qui les régissent respectivement) (p. 6709).

Article 40 *(art. 27 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : compatibilité de la qualité de mandataire liquidateur avec l'exercice d'une activité de consultation ou l'accomplissement de mandats avec l'exercice de la profession d'avocat) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 156 du Gouvernement (supprime la compatibilité de la profession de mandataire-liquidateur avec celle d'avocat) (p. 6710).

Après l'article 41 *bis* :

- *ses observations* sur l'amendement n° 144 de M. Serge Charles (modifie la dénomination de mandataire liquidateur) (p. 6712).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [20 décembre 1990] :

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 7173).

Explications de vote [20 décembre 1990] :

Loi (application) (p. 7173).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [20 juin 1990] :

- *soutient* la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 2735) ; retirée (p. 2737).

Principaux thèmes développés :

Opposition (attitude de certains députés) (p. 2737).

Partenariat (p. 2736).

Sociétés de capitaux des professions libérales (p. 2736).

Société *sui generis* pour l'exercice des professions libérales (création) (p. 2736).

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 1er *(sociétés de capitaux pour l'exercice d'une profession libérale) :*

- *son* amendement n° 30 (précise les dipositions fiscales applicables aux sociétés de capitaux des professions libérales) : retiré (p. 2737).

Article 18 *(art. 809 du code général des impôts : exonération du droit d'apport) :*

- *ses observations* (p. 2744).

Partenariat (régime fiscal) (p. 2744).

Après l'article 18 :

- *son* amendement n° 31 (prévoit un régime fiscal particulier pour les conventions de partenaires) (p. 2745) : rejeté (p. 2747).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *favorable* à l'amendement n° 43 de M. Jean-Jacques Hyest (limite à cinq ans la détention du capital social par des personnes physiques qui ayant cessé toute activité professionnelle ont exercé ces professions au sein de la société) (p. 6721) ;

- *soutient* l'amendement n° 51 de M. Serge Charles (prévoit que des avocats en exercice doivent détenir les trois quarts du capital social et des droits de votes dans les sociétés d'exercice libéral constituées pour l'exercice de leur profession) : rejeté (p. 6723).

Article 5 *(fraction du capital pouvant être détenue par toute personne) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 29 corrigé de la commission (reprend le texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et prévoit des dispositions spécifiques pour certaines professions et certaines sociétés) (p. 6724).

Après l'article 19 :

- *son* amendement n° 18 : réservé jusqu'après l'examen des amendements portant articles additionnels après l'article 19 *ter* (p. 6728).

Article 19 *bis* *(sociétés en participation) :*

- *son* amendement n° 12 (institue les sociétés de partenaires) (p. 6728) : retiré (p. 6729).

Article 19 *ter* *(fonctionnement de la société d'exercice libéral en participation) :*

- *son* amendement n° 19 (précise que les partenaires sont réputés propriétaires indivis des biens qu'ils acquièrent au sein de la société) : retiré (p. 6730).

- *ses* amendements n° 23, 22, 24, 20, 21 et 18 précédemment réservés : retirés (p. 6730) ;

- *soutient* l'amendement n° 17 de M. Serge Charles (précise la définition de la prestation compensatrice versée en cas de retraite de l'un des associés) : rejeté (p. 6731).

Article 29 *(date d'entrée en vigueur de la loi) :*

- *son* amendement n° 26 corrigé : devenu sans objet (p. 6732).

Explications de vote :

Sociétés de capitaux des professions libérales :
- médecine (conséquences des sociétés de capitaux sur la médecine) (p. 6732) ;
- principe (p. 6732).

Sociétés en participation (p. 6732).

Usagers de la justice (protection) (p. 6732).

Vote pour du groupe R.P.R. (p. 6732).

- Projet de loi modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infraction (n° 1330).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Associations (possibilité de se porter partie civile en cas de violences conjugales et familiales) (p. 2936).

Insécurité (climat) (p. 2936).

Victimes d'infractions : indemnisation et aides (fonds d'indemnisation : composition du conseil d'administration) (p. 2937).

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *son* amendement n° 153 soutenu par M. Pierre-Rémy Houssin (supprime l'interdiction des opérations de parrainage qui ont pour effet la publicité en faveur des boissons alcooliques) : rejeté (p. 2968).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 95 (prévoit que le droit au respect de la vie privée est garanti par le ministre) (p. 3695) : rejeté (p. 3698).

Communautés européennes : décision de la Cour européenne des droits de l'homme (p. 3695, 3696, 3697, 3698).

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques (p. 3695, 3696).

Lois : projet de loi sur les écoutes téléphoniques (p. 3697).

Article L. 32-2 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 96 (prévoit que l'exploitant public et les personnes autorisées à établir un réseau ouvert au public doivent respecter l'interdiction de toute interception de communication à distance) : rejeté (p. 3700).

Après l'article 22 :

- *son* amendement n° 106 soutenu par M. Gérard Vignoble (interdit l'interception de communication à distance) (p. 3742) : retiré (p. 3743) ;

- *son* amendement n° 107 soutenu par M. Gérard Vignoble (institue une haute autorité chargée de la vie privée) (p. 3742) : retiré (p. 3743) ;

- *son* amendement n° 108 soutenu par M. Gérard Vignoble (précise la composition de la haute autorité) (p. 3742) : retiré (p. 3743) ;

- *ses* amendements n°s 109, 110, 111, 102, 113, 114, 115 soutenus par M. Gérard Vignoble (définissent les règles de fonctionnement de la haute autorité) (p. 3742) : retirés (p. 3743).

- *ses* amendements n°s 116, 117, 105, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 103 et 104 soutenus par M. Gérard Vignoble (précisent les règles relatives à l'interdiction d'interception de communication à distance) : retirés (p. 3743).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Justice. - *Questions* [23 octobre 1990] :

« Affaires » : position du garde des sceaux (p. 4184).

Education surveillée : politique générale du Gouvernement (p. 4185).

Culture, Communication et Grands travaux. - Culture. *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Affaires étrangères : politique culturelle extérieure (p. 4320).

Arts et spectacles : théâtre (p. 4320).

Bibliothèques : Grande Bibliothèque de France (p. 4319, 4321).

Centre Pompidou (évolution et moyens) (p. 4320, 4321).

Déséquilibre Paris-Province (p. 4321).

Enseignement : enseignements artistiques (p. 4320).

Gouvernement : ministère de la culture : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4319).

Grands travaux (p. 4319, 4321)

Francophonie (abandon) (p. 4320).

Opéra Bastille (p. 4321).

Politique culturelle :
- de la Ville de Paris (p. 4321) ;
- de l'Etat (p. 4319, 4320, 4322).

Rappel au règlement : s'élève contre la question préalable qui a été opposée en commission des lois à une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les renseignements généraux (p. 4308).

Rappel au règlement : s'élève contre les propos contraires à la Constitution tenus par le ministre de la culture (p. 4313).

Intérieur. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [13 novembre 1990] :

Rappel au règlement : souligne la responsabilité du Gouvernement dans les manifestations lycéennes et s'indigne de l'attitude du Président de la République (p. 5183).

Questions :

Assemblée nationale (création d'une commission d'enquête sur les renseignements généraux) (p. 5242).

Police :

- fédération autonome des syndicats de police (rôle dans les manifestations lycéennes) (p. 5210) ;
- renseignements généraux : activité et publication du rapport de l'inspection générale de la police nationale (p. 5241).

TRANCHANT (Georges)

Député des Hauts-de-Seine

(2e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Intérieur. - *Questions* [13 novembre 1990] :

Jeux et paris : casinos (autorisation d'installation de machines à sous) (p. 5232).

Police : renseignements généraux : enquêtes et activités menées par un fonctionnaire (p. 5223, 5233).

Observations sur le rappel au règlement de : *Loncle (François) :* réaffirme le droit des parlementaires de créer un groupe d'études sur la fiscalité des casinos ; s'élève contre les renseignements généraux qui exercent des activités proches de la police politique (p. 5224).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Article 5 et état C *(dépenses en capital des services civils - ouvertures) :*

- *ses observations* sur les amendements nos 80 à 85 du Gouvernement (majorent ou réduisent des autorisations de programme et des crédits de paiement) ;

Enseignement secondaire (lycées) : crédits (p. 6312) ;

Finances publiques : déficit budgétaire (p. 6312).

Article 14 *(régime fiscal du crédit-bail) :*

- *favorable* à l'amendement n° 35 de M. Arthur Dehaine (supprime l'obligation de ventilation du prix du terrain et de celui de l'immeuble dans le prix de revente du contrat de crédit-bail) (p. 6315, 6316) ;

Lois : rétroactivité (p. 6315, 6316) ;

- *favorable* à l'amendement n° 36 de M. Arthur Dehaine (supprime le troisième alinéa du paragraphe II, relatif à l'imposition des plus-values réalisées sur un contrat de crédit-bail après une fusion de sociétés) (p. 6315, 6316).

Article 17 *(aménagement du dispositif de taxation des bénéfices de certaines filiales établies à l'étranger) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 52 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6317) ;

Impôts et taxes :

- contrôle fiscal (p. 6317) ;
- paradis fiscal (notion) (p. 6317).

Article 18 *(aménagement de la déductibilité des intérêts versés à certains associés) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Arthur Dehaine (de suppression) (p. 6318).

TRÉMEL (Pierre-Yvon)

Député des Côtes-d'Armor

(5e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Postes, télécommunications et espace. - *Questions* [12 novembre 1990] :

Industrie : matériels de télécommunications (p. 5113).

Gouvernement : ministère des postes, télécommunications et espace (direction de la réglementation) (p. 5115).

U

UEBERSCHLAG (Jean)

Député du Haut-Rhin

(4e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Transports** [3 mai 1990] :

Communautés européennes : Allemagne (instauration d'une taxe sur les poids lourds étrangers) (p. 982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail (n° 1231).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 mai 1990] :

Crédit-formation :
- champ d'application (définition et extension) (p. 1010, 1011) ;
- droit individuel à la qualification (valeur juridique) (p. 1009).

Enseignement : formation initiale (articulation avec la formation professionnelle) (p. 1010, 1011).

Formation professionnelle : histoire et continuité (p. 1009).

Organismes de formation professionnelle :
- contrôle de l'Etat (renforcement) :
  - légitimité et moyens du contrôle (p. 1011) ;
  - procédure d'évaluation :
    - comité national d'évaluation (composition et compétences) (p. 1011) ;
    - groupes régionaux d'évaluation (composition et compétences) (p. 1011) ;
- diversité et complexité (p. 1010).

Parlement : procédure (insuffisance des travaux préparatoires avant la discussion d'un projet important) (p. 1010).

Président de la République (engagements) (p. 1010).

Régions : compétences (« recentralisation » et rôle de l'Etat) (p. 1011).

Travail : congés formation (articulation avec le crédit-formation) (p. 1010).

Rappel au règlement : s'étonne du recours au vote bloqué sur un texte dont l'examen en commission a été très rapide [4 mai 1990] (p. 1046).

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 1er *(principes généraux du crédit-formation) :*

- *ses observations* (p. 1046) ;

- *son* sous-amendement n° 53 (rédactionnel) à l'amendement n° 2 de la commission (précise le dispositif du crédit-formation) : vote réservé (p. 1048) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Après l'article 2 :

- *son* sous-amendement n° 54 (rédactionnel) à l'amendement n° 4 de la commission (ouvre le crédit-formation aux salariés bénéficiaires d'une convention de conversion) : devenu sans objet (p. 1049).

Article 3 *(crédit-formation jeunes) :*

- *son* amendement n° 55 (restreint les modalités de mise en œuvre du crédit-formation) : vote réservé (p. 1050) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 4 *(comité national d'évaluation de la formation professionnelle) :*

- *ses observations* (p. 1051).

Article 7 *(droits des stagiaires dans les organismes de formation) :*

Articles L. 950-5-1, L. 950-5-2, L. 950-5-3 du code du travail :

- *son* amendement n° 56 (supprime le recours à un décret d'application dans l'article L. 950-5-1 du code du travail) : vote réservé (p. 1055) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 58 (limite la compétence du conseil de perfectionnement aux formations dispensées en application des conventions de formation conclues avec l'Etat) : vote réservé (p. 1055) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 57 (supprime la présence d'un représentant de l'Etat au conseil de perfectionnement constitué en commission de discipline) : vote réservé (p. 1056) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 59 (de précision) : vote réservé (p. 1056) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 8 *(publicité) :*

- *ses observations* (p. 1060) ;

- *son* amendement n° 60 (précise que les dispositions contenues dans l'article 8 ne s'appliquent qu'à la publicité écrite) : vote réservé (p. 1060) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 9 *(comptabilité des dispensateurs de formation) :*

- *son* amendement n° 61 (dispose que les dispensateurs de formation dotés d'un statut de droit public tiennent une comptabilité séparée de leur activité en qualité d'organismes de formation) : vote réservé (p. 1061) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 11 *(contrats de formation professionnelle) :*

- *son* amendement n° 62 (de précision) : vote réservé (p. 1062) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 63 (de précision) : vote réservé (p. 1062) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 64 (aligne les dispositions de l'article 11 sur celles de la loi n° 71-556 du 12 juillet 1971 sur l'enseignement à distance permettant au stagiaire de résilier son contrat en cas de force majeure) : vote réservé (p. 1062) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 12 *(habilitation et programmation)* (p. 1063) :

- *son* amendement n° 65 (soumet uniquement les programmes à l'habilitation) : vote réservé (p. 1063) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Après l'article 12 :

- *son* amendement n° 66 (impose au Gouvernement la présentation annuelle au Parlement d'un bilan relatif à l'exécution et à la coordination des programmations nationale et régionale des interventions de l'Etat en matière de formation professionnelle et d'apprentissage) : vote réservé (p. 1064) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 15 *(contrôle de la formation professionnelle continue) :*

son amendement n° 67 (supprime les dispositions précisant le contenu de la vérification des conditions d'exécution des actions de formation exercée par l'Etat) ; vote réservé (p. 1068) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 68 (supprime l'obligation de présenter aux agents chargés du contrôle tous documents et pièces nécessaires) : vote réservé (p. 1068) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072) ;

- *son* amendement n° 69 (prend en compte les compétences décentralisées des commissions régionales d'évaluation) : vote réservé (p. 1068) ; adopté : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 1072).

Article 16 *(sanctions pénales) :*

- *son* amendement n° 70 corrigé (de conséquence) : devenu sans objet (p. 1069).

Explications de vote :

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 1071).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité. - *Questions* [9 novembre 1990] :

Sécurité sociale : prestations familiales : prolongation pour les lycéens et les étudiants (p. 5086).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Aides : aide personnalisée au logement (A.P.L.) (p. 5331).

Enseignement supérieur : étudiants (logement) (p. 5331).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I) : aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (p. 6057).

Chômage : taux (évolution) (p. 6057)

Essaimage (p. 6056).

Entreprises : recrutement : difficultés (p. 6057).

Insertion professionnelle et sociale : conseil national de l'insertion par l'activité économique (mise en place) (p. 6056, 6057, 6058).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : aide au remplacement du salarié en formation (p. 6056).

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 6055, 6056, 6058).

Travail : aménagement du temps de travail : généralités (p. 6056).

Travail : durée du travail : modalités de contrôle (p. 6057).

Travail : travail à temps partiel choisi (p. 6057).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Après l'article 2 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 38 rectifié du Gouvernement (autorise l'Etat à confier, par voie de convention, la gestion des rémunérations des stagiaires à certains établissements) (p. 6079).

Article 6 *(conseil national de l'insertion par l'activité économique) :*

- *son* amendement n° 43 (de suppression) (p. 6082) : rejeté (p. 6083).

Article 10 *(congé parental d'éducation) :*

- *son* amendement n° 45 (impose au salarié qui désire travailler à temps partiel l'accord de son employeur) : retiré (p. 6086).

Article 11 *(travail à temps partiel choisi) :*

- *son* amendement n° 46 (dispose que les conditions de mise en place d'horaires à temps partiel à la demande des salariés peuvent être fixées par accord d'entreprise ratifié à la majorité des trois quarts par le personnel) : rejeté (p. 6089).

Article 14 *(contrôle de la durée du travail)* :

- *son* amendement n° 47 (fixe à trois ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094) : rejeté (p. 6095).

Article 15 *(travail de nuit) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 34 de la commission (prévoit la possibilité de compenser le travail de nuit par l'addition du repos compensateur et de la majoration de rémunération) (p. 6095).

Après l'article 17 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 40 corrigé du Gouvernement (harmonise le financement des rentes d'accidents du travail servies aux Français d'outre-mer victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle dans des pays autres que l'Algérie placés sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France avant la date de leur accession à l'indépendance) (p. 6097).

Explications de vote :

Essaimage (p. 6099).

Abstention du groupe R.P.R. (p. 6099).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés avant la discussion du texte de la commission mixte paritaire [18 décembre 1990] :

Chômage : traitement de fond du chômage (p. 7066).

Essaimage (p. 7066).

Gouvernement : circulaire Rocard du 25 mai 1988 (p. 7066).

Plans pour l'emploi : troisième plan (p. 7066).

Vote contre du groupe R.P.R. (p. 7066).

V

VACANT (Edmond)

Député du Puy-de-Dôme

(6e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

VACHET (Léon)

Député des Bouches-du-Rhône

(15e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre de la commission d'enquête relative au fonctionnement du marché de la viande ovine et bovine [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à la **prévention des incendies de forêt (n° 1883)** [19 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Tracé du T.G.V. Méditerranée** [4 avril 1990] (p. 70).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Collectivités locales (p. 3626).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 3626).

Exploitations agricoles :
- financement (p. 3625) ;
- succession et transmission des exploitations (p. 3626).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 3626).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3626).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3625, 3626).

T.V.A. (p. 3626).

VAILLANT (Daniel)

Député de Paris

(19e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre du conseil d'administration de l'établissement public de la Cité des sciences et de l'industrie [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4555).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Ile-de-France : infrastructures ; spéculation foncière :** zone de La Plaine-Saint-Denis ; projet d'aménagement [30 mai 1990] (p. 1785, 1786).

- **Golfe persique : évolution de la situation ; O.N.U. : application des résolutions ; sommet de Rambouillet ; solution inter-arabe [31 octobre 1990] (p. 4648, 4649).**

VALLEIX (Jean)

Député de la Gironde

(1re circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Incendies de forêt en Gironde, renouvellement de la flotte aérienne :** lutte et prévention ; remplacement de bombardiers d'eau [11 avril 1990] (p. 256, 257).

VASSEUR (Philippe)

Député du Pas-de-Calais

(3e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 18 octobre 1990] (p. 12619).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (prestations sociales agricoles) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Membre de la commission centrale de classement des débits de tabac [*J.O.* du 4 décembre 1990] (p. 14912).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur les conditions dans lesquelles a été évalué le **coût du tracé du Train à Grande Vitesse Nord (n° 1425)** [7 juin 1990].

Proposition de loi tendant à autoriser les **conseils régionaux** à créer des **fonds régionaux d'infrastructures** et à **instituer une taxe régionale assise sur l'énergie pour le financement de ces fonds (n° 1443)** [13 juin 1990].

Proposition de loi tendant à **habiliter les associations solidaires des personnes en situation de grande pauvreté à exercer l'action civile (n° 1613)** [3 octobre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593). Annexe n° 43 : prestations sociales agricoles (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Situation de l'agriculture :** prix agricoles ; négociation ; élevage ; importation de viande bovine en provenance de la Grande-Bretagne [30 mai 1990] (p. 1782, 1783, 1784) ;

- **Grèves à F.R. 3 :** journalistes en grève ; Paris - province : écarts de rémunérations ; négociations entre les syndicats et les responsables régionaux [5 décembre 1990] (p. 6389, 6390).

à un ministre :

- **Transports** [7 juin 1990] :

Assemblée nationale : commissions d'enquête (p. 2141).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 2141).

Transports ferroviaires : T.G.V. Nord : coût (p. 2141).

INTERVENTIONS

- **Déclaration du Gouvernement et débat d'orientation budgétaire (n° 1281).**

Principaux thèmes développés [12 avril 1990] :

Action sociale et solidarité nationale (revenu minimum d'insertion - R.M.I. - et politique en faveur des attributaires) (p. 340).

Affaires étrangères (Europe de l'Est et réunification allemande) (p. 340).

Chômage (niveau et comparaisons internationales) (p. 343).

Communautés européennes : harmonisation fiscale (p. 340).

Entreprises : charges (allégement) (p. 340).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 342) ;
- dépenses :
  - niveau et évolution (p. 342) ;
  - dette publique (p. 342, 343) ;
  - prélèvements obligatoires (p. 342).

Impôts locaux :
- taxe d'habitation (part départementale assise sur le revenu) (p. 342) ;
- taxe professionnelle (p. 342).

Impôts sur la fortune et le patrimoine :
- fiscalité du patrimoine (p. 341) ;
- impôt de solidarité sur la fortune (p. 341).

Impôt sur le revenu :
- assujettis (augmentation du nombre) (p. 341) ;
- retenue à la source (p. 341).

Impôt sur les sociétés (rendement et réduction du taux) (p. 341).

Plus-values : imposition des particuliers (valeurs mobilières et biens immobiliers) (p. 341).

Politique économique :
- croissance (p. 343) ;
- inégalités sociales (et rapport du C.E.R.C.) (p. 340) ;
- S.M.I.C. (p. 340) ;
- taux d'intérêt (p. 343).

Président de la République (engagements) (p. 342, 343).

Secteur public :
- privatisations (p. 343) ;
- Renault-Volvo (accord) (p. 343).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 342).

T.V.A. : baisse des taux (p. 341).

Rappel au règlement : conteste l'organisation du débat ne permettant qu'une intervention tardive d'orateurs de l'opposition (p. 326).

- **Déclaration du Gouvernement sur l'aménagement du territoire et débat sur cette déclaration (n° 1399).**

Principaux thèmes développés [29 mai 1990] :

Etat : rôle (p. 1748).

Industrie : localisation (aides à l'implantation) (p. 1748).

Régions :
- Nord - Pas-de-Calais (p. 1747, 1748) ;
- solidarité inter-régionale (p. 1748).

Transports : infrastructures (p. 1748).

Zones rurales : administration (présence des services publics dans les petites communes) (p. 1748).

- **Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).**

Première lecture :

Rappel au règlement : demande des précisions sur le redécoupage des cantons [3 octobre 1990] (p. 3322).

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3609) ;
- entreprises : prime d'aménagement du territoire (p. 3610) ;
- urbanisme (urbanisation et concentration urbaine) (p. 3608).

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3609).

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3609).

Crédit agricole (p. 3609, 3610).

Crise agricole (p. 3608).

Environnement : protection des sites (p. 3608, 3609).

Exploitants agricoles :
- cotisations sociales (réforme) (p. 3610) ;
- endettement (p. 3609, 3610) ;
- jeunes agriculteurs : installation (p. 3609) ;
- retraite (p. 3609) ;
- revenu (p. 3609).

Exploitations agricoles :
- diminution du nombre (p. 3609) ;
- successions et transmission des exploitations (p. 3609).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 3609).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3609).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3609).

Marchés agricoles (p. 3609).

Risques naturels :
- bois et forêts (incendies) (p. 3608) ;
- sécheresse (p. 3609).

T.V.A. (p. 3610).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur (B.A.P.S.A.) [30 octobre 1990] :

B.A.P.S.A. :
- cotisations sociales (réforme) (p. 4543, 4544) ;
- démantèlement (p. 4544) ;
- prestations sociales agricoles (p. 4543).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 4544).

Vote des crédits :

Après l'article 84 :

- *son* amendement n° 71 (prévoit le maintien des cotisations sociales de 1992 à leur niveau de 1991) : rejeté (p. 4613) ;
- *son* amendement n° 72 (prévoit le gel en 1992, à leur valeur de 1991, des coefficients d'adaptation utilisés pour le calcul des cotisations assises sur le revenu cadastral) (p. 4613) : rejeté (p. 4614) ;
- *son* amendement n° 73 rectifié (prévoit le démantèlement de la taxe sur les betteraves à compter du 1er janvier 1992) : rejeté (p. 4614).

Industrie et aménagement du territoire : Industrie. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [6 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 4785).

Commerce extérieur :
- concurrence internationale (p. 4785) ;
- solde industriel (p. 4785).

Energie : économies d'énergie et Agence française pour la maîtrise de l'énergie (p. 4785).

Entreprises : investissements (p. 4785).

Gouvernement : ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire : budget de l'industrie : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4784, 4785).

Président de la République : engagements (règle du « ni-ni ») (p. 4785).

Secteur public :
- dénationalisations (p. 4785) ;
- entreprises publiques (situation économique et financière) (p. 4785) ;
- Etat : rôle (p. 4785, 4786).

Vote contre du groupe U.D.F. (p. 4786).

Questions :

Président de la République : engagements (règle du « ni-ni ») (p. 4801).

Secteur public : dénationalisations et nationalisations (p. 4801).

Industrie et aménagement du territoire : Aménagement du territoire. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Aménagement rural (p. 4835).

Industrie : pôles de conversion (p. 4834).

Régions : Nord - Pas-de-Calais (p. 4834).

Affaires sociales et solidarité nationale *(suite)*. - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99) [15 novembre 1990] :

Rappel au règlement : condamne l'attitude de M. André Billardon (président de séance) à l'égard des demandes de rappels au règlement (p. 5415).

VAUZELLE (Michel)

Député des Bouches-du-Rhône

(16e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Président de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293) [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

Vice-président de cette commission [*J.O.* du 21 juin 1990] (p. 7221).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (culture, communication et grands travaux : culture et communication) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome IX : **culture, communication et grands travaux : culture et communication (n° 1637)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Sommet de Dublin :** union politique européenne ; intégration de l'Allemagne unifiée dans la C.E.E. ; rapports entre les pays de l'Europe de l'Est et la Communauté [2 mai 1990] (p. 879, 880, 881) ;

- **Attitude de la France après le vote des Nations Unies :** Golfe persique : décision du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. autorisant l'emploi de la force contre l'Irak ; position de la France : primauté du droit [5 décembre 1990] (p. 6390, 6391).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Allemagne : réunification (influence de l'Allemagne réunifiée) (p. 205).

Communautés européennes :
- Acte unique et marché unique : difficultés (p. 205) ;
- déficit démocratique (p. 206) ;
- délégations parlementaires pour les Communautés européennes (renforcement de leur rôle) (p. 206) ;
- élargissement (p. 205).

Confédération européenne : nature et vocation (p. 205).

Méditerranée (nécessité d'un renforcement de la coopération avec la zone méditerranéenne) (p. 206).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Communautés européennes :
- Congrès (émanation annuelle des parlements nationaux) (p. 3561) ;
- déficit démocratique (p. 3561) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3561).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux : Culture et communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [25 octobre 1990] :

Affaires étrangères : politique extérieure (audiovisuel) :
- généralités (p. 4342) ;
- Amérique latine (absence de réseau de programme) (p. 4341, 4342).

Banques d'images (Canal France International) (p. 4341).

Télévision :
- la SEPT : diffusion et chaîne culturelle européenne (p. 4341, 4342) ;
- TV 5 Europe (p. 4341).

Affaires étrangères. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [8 novembre 1990] :

Allemagne réunifiée (p 4960).

Amérique latine (p. 4961).

Cambodge (p. 4961).

Coopération et développement : sommet de La Baule (adoption de mesures de désendettement) (p. 4962).

Crise du Golfe (p. 4961).

Désarmement : conférence sur les armes chimiques (p. 4961).

Droits de l'homme et libertés publiques (p. 4960).

Europe : Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) (Sommet de Paris 19-21 novembre 1990 ; mise en place d'une structure permanente) (p. 4961).

Liban (p. 4961).

Méditerranée (p. 4961).

Rapports Nord-Sud (aspect conflictuel) (p. 4962).

Relations culturelles internationales (p. 4961).

Situation internationale (évolution, incertitudes) (p. 4960, 4961).

Vietnam (p. 4961).

- Projet de loi autorisant la ratification du traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (n° 1786).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 décembre 1990] :

Affaires étrangères : Allemagne :
- armes nucléaires, bactériologiques et chimiques : renonciation de l'Allemagne (p. 6813) ;
- frontière Oder-Neisse : traité entre l'Allemagne et la Pologne (p. 6813) ;
- frontières définitives : traité de Moscou du 12 septembre 1990 (p. 6812) ;
- neutralité et démilitarisation (souhait de l'U.R.S.S.) (p. 6812) ;
- souveraineté : recouvrement (p. 6812).

Communautés européennes : Strasbourg : vocation à être capitale européenne (p. 6813).

Défense : Alliance atlantique : maintien de l'Allemagne unie dans l'Alliance atlantique (p. 6812).

Europe :
- Confédération européenne : message Kohl-Mitterrand (p. 6813) ;
- équilibre européen (p. 6813).

Traité de Moscou « 2 + 4 » du 12 septembre 1990 (négociation, perspectives) : (p. 6812).

- Projet de loi autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle en vue de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc (n° 1680).

Rapporteur suppléant.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [13 décembre 1990] :

Affaires étrangères : visite à Rabat de M. Roland Dumas le 9 novembre 1990 (p. 6820).

Coopération et développement :
- assistance douanière (p. 6820) ;
- coopération France-Maroc (p. 6820).

VERNAUDON (Emile)

Député de la Polynésie française

(2e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

INTERVENTIONS

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Politique économique et sociale : développement économique et social (p. 2422, 2423).

Polynésie française (institutions) :
- assemblée territoriale (renforcement de l'autonomie) (p. 2422) ;
- justice : administration pénitentiaire (répartition des compétences) (p. 2422) ;

Président de la République (déclarations relatives à la Polynésie lors de sa dernière visite) (p. 2422).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5153).

Logement et habitat : logement social (p. 5153, 5154).

Nouvelle-Calédonie (p. 5153, 5154).

Politique économique et sociale :
- généralités (p. 5134) ;
- contrats de plan (p. 5154) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5153) ;
- fonds d'investissement pour le développement économique et social (F.I.D.E.S.) (p. 5153).

Polynésie française (p. 5153, 5154).

VIAL-MASSAT (Théo)

Député de la Loire

(4e circonscription)

Communiste

S'inscrit au groupe communiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires étrangères [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (agriculture et forêt) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome VI : **agriculture et forêt : agriculture (n° 1637)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Tiers-monde ; aide de la France :** bilan ; situation en Afrique ; projet pour la survie et le développement ; financement par la réduction des dépenses d'armement [23 mai 1990] (p. 1659, 1660) ;

- **Répression des manifestations palestiniennes ; application des résolutions de l'O.N.U :** événements de Jérusalem ; soutien de la France au projet de résolution de l'O.N.U. ; envoi d'une mission d'enquête [10 octobre 1990] (p. 3555, 3556).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (n° 1293).**

Première lecture :

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 3 *(rôle de l'agence) :*

- *son* amendement n° 36 soutenu par M. Robert Montdargent (prévoit la couverture par l'État des engagements qu'il assume au moment de la création de l'agence) : adopté (p. 1451) ;

- *son* amendement n° 29 (précise le rôle de l'agence dans le recrutement des personnels) : retiré (p. 1452) ;

- *son* amendement n° 30 soutenu par M. Robert Montdargent (précise le rôle des commissions consultatives paritaires) : retiré (p. 1453).

Article 4 *(conventions) :*

- *son* amendement n° 32 soutenu par M. Robert Montdargent (fait du conseil d'administration de l'agence une structure tripartite) : rejeté (p. 1454).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [29 octobre 1990] :

Aide budgétaire bilatérale (p. 4481).

Affaires étrangères : O.N.U. et institutions spécialisées (rôle) (p. 4482).

Afrique :
- Côte-d'Ivoire, Gabon, Zaïre : situation explosive (p. 4481) ;
- réalisations somptuaires (scandale) (p. 4481).

Armes : armes chimiques (menace d'emploi par les pays en voie de développement) (p. 4481).

Enseignement : postes d'enseignants (réduction) (p. 4481).

Environnement : bois et forêts (destruction) (p. 4481).

Organisations non gouvernementales (O.N.G.) (p. 4481).

Santé publique : action sanitaire et sociale, S.I.D.A. (p. 4481).

Stabilisation des prix des matières premières : STABEX (p. 4482).

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis [30 octobre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (conséquences) (p. 4542).

Agroalimentaire : industries (p. 4542).

Commerce extérieur :
- excédent commercial de l'agriculture (p. 4542) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4542).

Communautés européennes :
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 4543) ;
- politique agricole commune (p. 4542).

Coopération et développement : aide alimentaire et annulation de la dette (p. 4543).

Elevage : crise de l'élevage (p. 4542, 4543).

Gouvernement : ministère de l'agriculture et de la forêt : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 4543).

Prix agricoles (p. 4542).

Risques naturels : sécheresse (p. 4542).

Procédure des questions :

Commerce extérieur : G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 4571).

Industrie et aménagement du territoire : industrie. - *Questions* [6 novembre 1990] :

Régions : Rhône-Alpes (vallée de l'Ondaine) (p. 4807).

Sidérurgie (p. 4807).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions intéressant l'agriculture et la forêt (n° 1621).**

Première lecture :

Discussion des articles [30 novembre 1990] :

Après l'article 10 :

- *son* amendement n° 10 soutenu par M. Louis Pierna (permet à un membre d'une C.U.M.A. d'utiliser le matériel de celle-ci sur l'exploitation d'autres coopérateurs sans être assimilé à un salarié) : rejeté (p. 6259).

VIDAL (Joseph)

Député de l'Aude

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Société des usines et produits chimiques de Salsigne :** entreprises : Aude ; baisse des cours de l'or ; emploi et activité ; B.R.G.M. [18 avril 1990] (p. 416).

VIDAL (Yves)

Député des Bouches-du-Rhône

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982) [*J.O.* du 13 avril 1990] (p. 4560).

Membre suppléant de la commission nationale d'urbanisme commercial [*J.O.* du 31 mai 1990] (p. 6476).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

QUESTIONS

à un ministre :

- **Collectivités locales** [31 mai 1990] :

Communes : coopération intercommunale :
- concertation avec les élus locaux (p. 1840) ;
- modalités des regroupements (p. 1840).

VIDALIES (Alain)

Député des Landes

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077) [*J.O.* du 23 juin 1990] (p. 7310).

Rapporteur de cette commission [*J.O.* du 27 juin 1990] (p. 7524).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux prestations familiales et aux aides à l'emploi pour la garde des jeunes enfants (n° 1364) [*J.O.* du 26 juin 1990] (p. 7417).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi n° 1509 modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation [*J.O.* du 12 octobre 1990] (p. 12393).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant les dispositions du code de la sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale et à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale et portant dispositions transitoires (n° 1580) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13724).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative au conseiller du salarié (n° 1067) [*J.O.* du 9 novembre 1990] (p. 13725).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661) [*J.O.* du 14 décembre 1990] (p. 15357).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626 rectifié) [*J.O.* du 18 décembre 1990] (p. 15581).

DEPOTS

Rapport (n° 1392) [23 mai 1990] fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales :

1° sur le projet de loi (n° 1077) et la lettre rectificative (n° 1332) du projet de loi **favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires,**

2° sur la proposition de loi (n° 960) de M. Louis Mermaz tendant à modifier les dispositions du code du travail relatives aux **contrats à durée déterminée, au travail temporaire et à la sous-traitance.**

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi **favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1520)** [26 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en nouvelle lecture, sur le projet de loi modifié par le Sénat (n° 1491) **relatif au contrat à durée déterminée, aux contrats de travail temporaire, à la sous-traitance et au prêt de main-d'œuvre illicite (n° 1533)** [27 juin 1990].

Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en vue de la lecture définitive du projet de loi **relatif au contrat à durée déterminée, aux contrats de travail temporaire, à la sous-traitance et au prêt de main-d'œuvre illicite (n° 1563)** [29 juin 1990].

Proposition de loi relative à la **protection sociale des assurés reprenant le travail à l'issue d'un congé parental (n° 1755)** [22 novembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Evolution des bas salaires :** revalorisation ; S.M.I.C. ; négociations ; engagements du Président de la République [27 juin 1990] (p. 3009, 3010).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues relative au conseiller du salarié (n° 1067).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [16 mai 1990] :

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 1419, 1420, 1421).

Licenciements :
- conseiller du salarié :
  - généralités (p. 1419) ;
  - statut (p. 1420, 1421) ;
- entretien préalable (généralités) (p. 1420) ;
- loi n° 89-549 du 2 août 1989 relative à la prévention du licenciement économique (aménagement et application) (p. 1419).

Discussion des articles [16 mai 1990] :

Article 5 *(autorisation d'absence) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 27 de M. Jean-Pierre Philibert (dispose que l'employeur n'est tenu d'accorder le crédit d'heures au conseiller que dans les établissements où sont occupés au moins onze salariés) (p. 1429).

Article 6 *(maintien de la rémunération) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 16 du Gouvernement (dispose que les employeurs sont remboursés par l'Etat des salaires et des charges des conseillers) (p. 1431).

Article 7 *(protection contre le licenciement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 20 de Mme Nicole Catala (supprime le statut protégé du conseiller en matière de licenciement) (p. 1432) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 30 de M. Jean-Pierre Philibert (supprime le statut protégé du conseiller en matière de licenciement) (p. 1433).

Explications de vote :

Licenciement (entretien préalable) (p. 1438).

Vote pour (p. 1437).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [8 octobre 1990] :

Entreprises : petites et moyennes entreprises (P.M.E.) :
- généralités (p. 3455) ;
- esprit d'équipe (p. 3455) ;
- institutions représentatives du personnel (insuffisance) (p. 3454, 3455).

Licenciements : entretien préalable (généralités) (p. 3455).

Sénat (modification du texte) (p. 3454).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [28 novembre 1990] :

Entreprises : petites et moyennes (P.M.E.) : institutions représentatives du personnel (p. 6128).

Licenciements : conseiller du salarié :
- entretien préalable (généralités) (p. 6128) ;
- incompatibilité (conseiller prud'homal) (p. 6128).

Lecture définitive [18 décembre 1990] :

Rapporteur suppléant.

Principaux thèmes développés :

Parlement : article 45, alinéa 4, de la Constitution (navette parlementaire) (p. 7071).

- Projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime des contrats précaires (n° 1077).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [1er juin 1990] :

Accidents du travail : vulnérabilité des travailleurs précaires au regard des accidents (p. 1930).

Chômage : indemnisation (p. 1931).

Contrats de travail précaire :
- durée et délais (p. 1931) ;
- requalification et transformation en contrat à durée indéterminée (p. 1932).

Entreprises : gestion (flexibilité et souplesse) (p. 1930).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- formation professionnelle (accès des travailleurs précaires) (p. 1931) ;
- participation des employeurs (entreprises de travail temporaire) (p. 1931).

Institutions représentatives du personnel : contrôle sur le travail précaire (renforcement) (p. 1931).

Lois :
- domaine de la loi (articulation avec la négociation collective) (p. 1929, 1930) ;
- suivi de l'application des lois (bilan au 31 décembre 1991) (p. 1932).

Négociation collective : négociation collective et droit du travail (p. 1929, 1930).

Risques professionnels (prévention) (p. 1931, 1932).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 1930, 1931) ;
- avantages sociaux (p. 1931) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 1931, 1932) ;
- rémunération (p. 1931).

Discussion des articles [1er juin 1990] :

Avant l'article 1er :

- *favorable* à l'amendement n° 1 du Gouvernement (énumère les principes et les objectifs qui fondent l'action du Gouvernement dans le domaine du travail précaire) (p. 1964) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 2 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1964) : vote réservé (p. 1965) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *soutient* le sous-amendement n° 3 de la commission (dispose que le Gouvernement prendra des mesures spécifiques dans le prochain plan pour l'emploi afin de favoriser la transformation de contrats à durée déterminée ou de travail temporaire en contrats à durée indéterminée) à l'amendement n° 1 du Gouvernement (p. 1964) : vote réservé (p. 1965) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 109 de Mme Muguette Jacquaint (abroge les dispositions des lois n° 86-280 du 28 février 1986 relative à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail et n° 87-423 du 19 juin 1987 relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail) (p. 1966).

Article 1er *(art. L. 122-1 et L. 122-2 du code du travail : cas de recours au contrat à durée déterminée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 63 de Mme Muguette Jacquaint (précise la notion d'emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise et oblige le chef d'entreprise à déterminer ses effectifs en tenant compte du taux d'absentéisme) (p. 1966) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 64 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1967) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 65 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les cas de recours au contrat à durée déterminée) (p. 1967) ;
- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1967) ; adopté au scrutin public ; application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 66 de Mme Muguette Jacquaint (exige un avis conforme des institutions représentatives du personnel pour le recours au contrat à durée déterminée) (p. 1967).

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 67 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la durée totale du contrat de travail précaire) (p. 1968) ;
- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) : vote réservé (p. 1968) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *favorable* à l'amendement n° 117 du Gouvernement (élargit à la sous-traitance la notion de commande à l'exportation) (p. 1969) ;
- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (autorise un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) (p. 1969) : vote réservé (p. 1970) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (définit le caractère exceptionnel d'une commande) : vote réservé (p. 1970) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispose que, dans l'hypothèse de survenance d'une commande exceptionnelle, la durée du contrat ne peut être inférieure à six mois et l'employeur doit procéder préalablement à la consultation des institutions représentatives du personnel) (p. 1970) : vote réservé (p. 1971) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 68 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1971).

Après l'article 2 :

- *défavorable* à l'amendement n° 69 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1971).

Article 3 *(art. L. 122-2-1 du code du travail : interdiction temporaire de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement pour motif économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 70 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1971) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 71 de Mme Muguette Jacquaint (interdit l'embauche par contrat à durée déterminée pour le motif d'accroissement temporaire de l'activité dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) (p. 1971) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 72 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'autorisation de recours au contrat à durée déterminée après un licenciement économique lorsque la durée du contrat non susceptible de renouvellement n'excède pas trois mois ou lorsque le contrat est lié à la survenance d'une commande exceptionnelle à l'exportation) (p. 1972) ;
- *favorable* à l'amendement n° 118 du Gouvernement (de conséquence) (p. 1972) ;
- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1972) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1972) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 3 :

- *favorable* à l'amendement n° 74 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu un contrat à durée déterminée) (p. 1973) ;
- *favorable* au sous-amendement n° 119 du Gouvernement (dispose que l'arrêté du ministre du travail ou du ministre de l'agriculture fixe les conditions dans lesquelles le directeur départemental du travail et de l'emploi peut exceptionnellement déroger à l'interdiction) à l'amendement n° 74 de Mme Muguette Jacquaint (p. 1973) ;
- *retire* l'amendement n° 15 rectifié de la commission (p. 1974).

Article 4 *(art. L. 122-3-1 du code du travail : sanction de l'absence d'écrit) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (énumère les mentions qui doivent figurer dans le contrat à durée déterminée) (p. 1974) : vote réservé (p. 1975) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (dispose que le contrat doit être adressé au salarié au plus tard dans les deux jours suivant l'embauche) : vote réservé (p. 1975) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *défavorable* au sous-amendement n° 127 de M. Gilbert Gantier (porte de deux à huit jours le délai accordé à l'employeur) à l'amendement n° 12 de la commission (p. 1975).

Article 5 *(art. L. 122-3-3 du code du travail : rémunération du salarié sous contrat à durée déterminée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 120 du Gouvernement (définit la notion de rémunération) (p. 1976) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 76 de Mme Muguette Jacquaint (définit la notion de rémunération) (p. 1977).

Article 6 *(art. L. 122-3-4 du code du travail : indemnité de fin de contrat à durée déterminée)* :

- *défavorable* à l'amendement n° 77 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) (p. 1977) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 78 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1978) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 79 de Mme Muguette Jacquaint (supprime la dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi pour les jeunes qui travaillent pendant leurs vacances) (p. 1978) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 80 de Mme Muguette Jacquaint (modifie la dérogation au régime de l'indemnité de précarité en cas de rupture anticipée du contrat) (p. 1978).

Article 7 *(coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 81 de Mme Muguette Jacquaint (supprime les dérogations au délai de carence entre deux contrats) (p. 1979) ;
- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) (p. 1979) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1979) ; adopté au scrutin public en application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 7 :

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (institue une procédure dérogatoire de requalification d'un contrat à durée déterminée) (p. 1979) : vote réservé (p. 1981) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (permet aux organisations syndicales représentatives d'ester en justice à la place du salarié si celui-ci ne s'y oppose pas) : vote réservé (p. 1981) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 8 *(art. L. 152-1-3 du code du travail : institution de sanctions pénales) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (soumet la violation du délai de carence à une sanction pénale) : vote réservé (p. 1982) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 8 :

- *défavorable* à l'amendement n° 82 de Mme Muguette Jacquaint (prévoit des sanctions supplémentaires contre la violation des dispositions relatives au contrat à durée déterminée) (p. 1982).

Article 9 *(art. L. 124-2 et L. 124-2-1 du code du travail : cas de recours aux contrats de travail temporaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 83 de Mme Muguette Jacquaint (limite les cas de recours au travail temporaire) (p. 1983) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 84 de Mme Muguette Jacquaint (oblige l'employeur à déterminer ses effectifs permanents en tenant compte du taux d'absentéisme) (p. 1983) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 85 de Mme Muguette Jacquaint (énumère les cas de recours au travail temporaire) (p. 1983) ;
- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1984) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 86 de Mme Muguette Jacquaint (exige un avis conforme des institutions représentatives du personnel pour le recours au travail temporaire) (p. 1984).

Article 10 *(art. L. 124-2-2 du code du travail (durée et renouvellement du contrat de travail temporaire) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 87 de Mme Muguette Jacquaint (réduit la durée totale du contrat de travail temporaire) (p. 1984) ;

- *soutient* l'amendement n° 20 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) : vote réservé (p. 1984) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 121 du Gouvernement (élargit la notion de commande à l'exportation à la sous-traitance) (p. 1984) ;

- *soutient* l'amendement n° 21 de la commission (institue un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) : vote réservé (p. 1985) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 22 de la commission (définit le caractère exceptionnel d'une commande) : vote réservé (p. 1985) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (dispose que, dans l'hypothèse de survenance d'une commande exceptionnelle, la durée du contrat ne peut être inférieure à six mois et l'employeur doit procéder préalablement à la consultation des institutions représentatives du personnel) : vote réservé (p. 1985) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 88 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1985).

Après l'article 10 :

- *favorable* à l'amendement n° 94 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (énumère les situations dans lesquelles il ne peut être conclu de contrat de travail temporaire) (p. 1985) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 123 du Gouvernement (dispose que l'arrêté du ministre du travail ou du ministre de l'agriculture fixe les conditions dans lesquelles le directeur départemental du travail et de l'emploi peut exceptionnellement déroger à l'interdiction) à l'amendement n° 94 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (p. 1985).

Article 12 *(art. L. 124-2-7 du code du travail : interdiction temporaire de recourir à un contrat de travail temporaire après un licenciement pour motif économique) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 89 de Mme Muguette Jacquaint (porte de six à douze mois le délai de l'interdiction de recours au travail temporaire fixée par l'article 12) (p. 1986) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 90 de Mme Muguette Jacquaint (interdit le recours au travail temporaire dans un établissement où il a été procédé à un licenciement pour motif économique depuis moins de six mois même si le poste n'a pas été concerné par le licenciement) (p. 1986) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 91 de Mme Muguette Jacquaint (supprime l'autorisation de recours au travail temporaire après un licenciement économique lorsque la durée du contrat non susceptible de renouvellement n'excède pas trois mois ou lorsque le contrat est lié à la survenance d'une commande exceptionnelle à l'exportation) (p. 1986) ;

- *favorable* à l'amendement n° 122 du Gouvernement (élargit la notion de commande à l'exportation à la sous-traitance) (p. 1986) ;

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1986) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (définit la notion de commande exceptionnelle) : vote réservé (p. 1986) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 92 de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1986).

Article 13 *(art. L. 124-3 du code du travail : mentions obligatoires du contrat de mise à disposition) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 93 de Mme Muguette Jacquaint (précise la notion de rémunération) (p. 1987).

Article 15 *(art. L. 124-4-4 du code du travail : indemnité de précarité d'emploi) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 95 de Mme Muguette Jacquaint (fixe le montant du taux de l'indemnité de précarité d'emploi à 15 p. 100 de la rémunération) (p. 1987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 96 corrigé de Mme Muguette Jacquaint (de conséquence) (p. 1987) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 97 de Mme Muguette Jacquaint (modifie la dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi en cas de rupture anticipée du contrat) (p. 1987).

Article 17 *(coordination) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 98 de Mme Muguette Jacquaint (supprime une dérogation au régime de l'indemnité de précarité d'emploi) (p. 1988) ;

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (précise que les travaux urgents sont ceux rendus nécessaires par des mesures de sécurité) : vote réservé (p. 1988) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 28 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1988) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 17 :

- *soutient* l'amendement n° 29 de la commission (institue une procédure dérogatoire de requalification d'un contrat temporaire) (p. 1988) : vote réservé (p. 1989) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 104 de la commission (rédactionnel) à l'amendement n° 29 de la commission (p. 1988) : vote réservé (p. 1989) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 30 de la commission (permet aux organisations syndicales représentatives d'ester en justice à la place du salarié si celui-ci ne s'y oppose pas) : vote réservé (p. 1989) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 18 *(adaptation du congé individuel de formation aux conditions d'emploi de certains salariés sous contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 31 de la commission (précise l'endroit où doit être insérée au sein du code du travail la section I relative aux dispositions sur le congé de formation) : vote réservé (p. 1990) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 32 de la commission (de conséquence) : vote réservé (p. 1990) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article L. 931-13 du code du travail (principe de l'accès au congé de formation des personnes ayant été titulaires d'un contrat à durée déterminée) :

- *soutient* l'amendement n° 33 de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1990) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 53 de M. Jean-Louis Goasduff (soustrait les professions agricoles aux obligations relatives au congé de formation) (p. 1991).

Article L. 931-14 du code du travail (période au cours de laquelle le droit au congé de formation peut s'exercer) :

- *soutient* l'amendement n° 34 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1991) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article L. 931-15 du code du travail (conditions d'ancienneté) :

- *favorable* à l'amendement n° 55 de M. Jean-Paul Fuchs (permet aux salariés de bénéficier de l'ancienneté acquise sous contrat à durée déterminée pour l'ouverture du droit à congé de formation) (p. 1991).

Article L. 931-16 du code du travail (imputation des dépenses liées à la réalisation du congé de formation) :

- *favorable* à l'amendement n° 56 de M. Jean-Paul Fuchs (de précision) (p. 1991).

Article L. 931-17 du code du travail (conditions de prise en charge) :

- *favorable* à l'amendement n° 57 de M. Jean-Paul Fuchs (dispose que les organismes paritaires définissent les priorités de prise en charge des demandes de congé de formation) (p. 1991) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 58 de M. Jean-Paul Fuchs (dispose que les organismes paritaires définissent les priorités de prise en charge des demandes de congé de formation) (p. 1992).

Article L. 931-18 du code du travail (charges incombant à l'organisme paritaire) :

- *favorable* à l'amendement n° 59 de M. Jean-Paul Fuchs (rédactionnel) (p. 1992).

Article L. 931-19 du code du travail (statut du bénéficiaire du congé de formation) :

- *favorable* à l'amendement n° 60 de M. Jean-Paul Fuchs (rédactionnel) (p. 1992).

Article L. 931-20 du code du travail (financement du congé de formation) :

- *soutient* l'amendement n° 35 de la commission (réserve le bénéfice du congé de formation financé par la contribution spécifique aux salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée) (p. 1992) : vote réservé (p. 1993) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 61 de M. Jean-Paul Fuchs (précise l'assiette de perception de la cotisation qui finance le congé de formation) (p. 1993) ;

- *favorable* à l'amendement n° 62 de M. Jean-Paul Fuchs (précise l'assiette de perception de la cotisation qui finance le congé de formation et son mode de recouvrement) (p. 1993).

Article 19 *(coordination) :*

- *soutient* l'amendement n° 36 de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1993) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 20 *(augmentation de la participation financière des entreprises de travail temporaire à la formation professionnelle continue) :*

- *soutient* l'amendement n° 105 de la commission (coordonne les dispositions du texte avec celles de l'article 13 du projet de loi relatif au crédit formation) (p. 1993) : vote réservé (p. 1994) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 24 *(art. L. 152-3 du code du travail : renforcement des sanctions pénales du marchandage) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 99 rectifié de Mme Muguette Jacquaint (prévoit des sanctions supplémentaires contre la violation des dispositions relatives au travail temporaire) (p. 1994).

Après l'article 24 :

- *soutient* l'amendement n° 37 corrigé de la commission (modifie les conditions d'engagement de la responsabilité d'un entrepreneur principal qui fait appel à la sous-traitance) : vote réservé (p. 1995) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 110 du Gouvernement (rédactionnel) (p. 1995).

Avant l'article 25 :

- *soutient* l'amendement n° 38 de la commission (rédactionnel : insère le titre V avant l'article 25) : vote réservé (p. 1995) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 25 *(examen de la situation à l'occasion des négociations annuelles dans l'entreprise et dans la branche) :*

- *soutient* l'amendement n° 39 de la commission (dispose que la situation de l'emploi précaire doit être analysée lors de l'examen des prévisions annuelles ou pluriannuelles) : vote réservé (p. 1996) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 26 *(aménagement de la formation à la sécurité dispensée aux salariés sous contrat à durée déterminée ou de travail temporaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 40 de la commission (écarte tout risque de restriction de l'obligation pour le chef d'établissement d'organiser une formation à la sécurité au bénéfice des intérimaires) : vote réservé (p. 1996) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 100 de Mme Muguette Jacquaint (précise que la liste des travaux présentant des risques particuliers pour les salariés précaires ne remet pas en cause l'interdiction de travaux particulièrement dangereux fixés par arrêté) (p. 1996) ;

- *soutient* l'amendement n° 41 de la commission (supprime les dispositions relatives aux conditions particulières de la consultation des institutions représentatives du personnel pour la formation renforcée à la sécurité) (p. 1996) : vote réservé (p. 1997) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 42 de la commission (harmonise les formes de la consultation des institutions représentatives du personnel avec celles prévues pour la formation générale à la sécurité) : vote réservé (p. 1997) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 43 de la commission (précise le champ d'exclusion de l'obligation générale de formation à la sécurité) : vote réservé (p. 1997) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 26 :

- *soutient* l'amendement n° 44 de la commission (accorde aux salariés précaires qui occupent des postes dangereux le bénéfice de la faute inexcusable de l'employeur si la formation renforcée n'est pas dispensée) : vote réservé (p. 1997) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 106 de la commission (introduit la présomption de faute inexcusable) à l'amendement n° 44 de la commission : vote réservé (p. 1997) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Article 27 *(information périodique du comité d'entreprise) :*

- *soutient* l'amendement n° 45 corrigé de la commission (impose la communication au comité d'entreprise d'informations précises sur la qualification des salariés par sexe) : vote réservé (p. 1998) ; non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 46 corrigé de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1998) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* à l'amendement n° 102 de Mme Muguette Jacquaint (précise que le chef d'entreprise est tenu de porter à la connaissance du comité d'entreprise tous les contrats passés avec des entreprises de travail temporaire) (p. 1998) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 128 du Gouvernement (précise que l'employeur est tenu de communiquer au comité d'entreprise les contrats passés avec des entreprises de travail temporaire si celui-ci lui en fait la demande) à l'amendement n° 102 de Mme Muguette Jacquaint (p. 1999) ;

- *défavorable* à l'amendement n° 103 de Mme Muguette Jacquaint (permet au comité d'entreprise de formuler ses observations sur les possibilités de réduction du recours au travail précaire) (p. 1999) ;

- *soutient* l'amendement n° 47 corrigé de la commission (rédactionnel) : vote réservé (p. 1999) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004). ;

- *soutient* l'amendement n° 48 corrigé de la commission (de précision) : vote réservé (p. 1999) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* l'amendement n° 49 corrigé de la commission (de précision) : vote réservé (p. 2000) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004).

Après l'article 31 :

- *soutient* l'amendement n° 50 de la commission (dispose que le Gouvernement déposera au Parlement un rapport sur l'évolution du volume et des conditions de recours aux formes de travail précaire) : vote réservé (p. 2000) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *soutient* le sous-amendement n° 107 de la commission (de précision) à l'amendement n° 50 de la commission (p. 2000) : vote réservé (p. 2002) ; adopté au scrutin public : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 2004) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 108 de M. Germain Gengenwin (dispose que le rapport comportera une étude sur les effets de la répartition dérogatoire des coûts des accidents du travail entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise utilisatrice) à l'amendement n° 50 de la commission (p. 2001).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 juin 1990] :

Contrats de travail précaire : requalification et transformation en contrat à durée indéterminée (p. 3027).

Formation professionnelle et promotion sociale :
- accès des travailleurs précaires (p. 3027) ;
- participation des employeurs (p. 3027).

Travail précaire :
- abus et évolution (p. 3027) ;
- recours au travail précaire (limitations) (p. 3027).

Discussion des articles [27 juin 1990] :

Article 1er A *(finalité de la loi) :*

- *soutient* l'amendement n° 1 de la commision (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : dispose que la loi a pour objet de faire reculer l'emploi précaire et de protéger les salariés concernés par ces formes d'emploi) : adopté (p. 3066).

Article 2 *(art. L. 122-1-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 2 de la commission (de coordination) : adopté (p. 3067) ;

- *soutient* l'amendement n° 3 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture ; autorise un régime dérogatoire seulement pour la commande exceptionnelle destinée à l'exportation) : adopté (p. 3067) ;

- *soutient* l'amendement n° 4 de la commission (précise les obligations de l'employeur en cas de commande exceptionnelle à l'exportation) : adopté (p. 3067).

Article 3 *(art. L. 122-2-1 du code du travail : interdiction temporaire de recourir au contrat à durée déterminée après un licenciement pour motif économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 5 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3067).

Article 4 *(art. L. 122-3-1 du code du travail : sanction de l'absence d'écrit) :*

- *soutient* l'amendement n° 6 de la commission (rédactionnel) : adopté (p. 3068) ;

- *soutient* l'amendement n° 7 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : supprime la mention obligatoire des conditions de la période d'essai dans le contrat de travail à durée déterminée) : adopté (p. 3068) ;

- *soutient* l'amendement n° 8 de la commission (dispose que le contrat de travail doit être transmis au salarié au plus tard dans les deux jours suivant l'embauche) : adopté (p. 3068).

Article 6 *(art. L. 122-3-4 du code du travail : indemnité de fin de contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 9 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : définit les modalités de versement de l'indemnité) : adopté (p. 3069).

Article 7 bis A nouveau *(extension de la procédure d'urgence en cas de litiges sur les licenciements pour motif économique à la requalification du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 10 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3069).

Article 7 bis *(procédure accélérée de requalification du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 11 de la commission (rétablit la procédure de requalification du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée) : adopté (p. 3069).

Article 7 ter *(art. L. 122-3-16 du code du travail : possibilité pour les organisations syndicales d'exercer en justice les actions individuelles des salariés sous contrat à durée déterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 12 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : permet aux organisations syndicales représentatives d'ester en justice sans avoir à justifier d'un mandat de l'intéressé) (p. 3069) : adopté (p. 3070).

Article 10 *(art. L. 124-2-2 du code du travail : durée et renouvellement du contrat de travail temporaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 13 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3070) ;

- *soutient* l'amendement n° 14 de la commission (précise les obligations de l'employeur en cas de commande exceptionnelle à l'exportation) : adopté (p. 3070).

Article 12 *(art. L. 124-2-7 du code du travail : interdiction temporaire de recourir à un contrat de travail temporaire après un licenciement pour motif économique) :*

- *soutient* l'amendement n° 15 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3071).

Article 15 *(art. L. 124-4-4 du code du travail : indemnité de précarité d'emploi) :*

- *soutient* l'amendement n° 16 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : précise les modalités de versement de l'indemnité) : adopté (p. 3071).

Article 17 bis A nouveau *(extension de la procédure d'urgence en cas de litiges portant sur les licenciements pour motif économique à la requalification du contrat de travail temporaire en contrat de travail à durée indéterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 17 de la commission (de suppression) : adopté (p. 3071).

Article 17 bis *(procédure accélérée de requalification du contrat de travail temporaire en contrat à durée indéterminée) :*

- *soutient* l'amendement n° 18 de la commission (rétablit la procédure accélérée de requalification) : adopté (p. 3072).

Article 17 ter *(art. L. 124-20 du code du travail : possibilité pour les organisations syndicales représentatives d'exercer en justice les actions individuelles des salariés sous contrat de travail temporaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 19 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : permet aux organisations syndicales d'ester en justice sans mandat de l'intéressé) : adopté (p. 3072).

Article 18 *(adaptation du congé individuel de formation aux conditions d'emploi de certains salariés sous contrat à durée déterminée) :*

- *son* amendement n° 20 (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : accorde aux salariés agricoles le bénéfice du nouveau dispositif sur le congé individuel de formation) : adopté (p. 3072) ;

- *son* amendement n° 21 (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : accorde aux salariés du secteur de l'audiovisuel le bénéfice du nouveau dispositif sur le congé individuel de formation) : adopté (p. 3072) ;

- *son* amendement n° 22 (de conséquence) : adopté (p. 3073).

Article 20 *(augmentation de la participation financière des entreprises de travail temporaire à la formation professionnelle continue) :*

- *soutient* l'amendement n° 23 de la commission (de conséquence) : adopté (p. 3073).

Article 23 *(art. L. 125-3-1 du code du travail : droit d'ester en justice des organisations syndicales en matière de marchandage) :*

- *soutient* l'amendement n° 24 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture : permet aux organisations syndicales d'ester en justice sans mandat de l'intéressé) : adopté (p. 3074).

Article 31 *(répartition du coût des accidents du travail entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise agricole utilisatrice) :*

- *favorable* à l'amendement n° 28 de M. Jean-Paul Fuchs (de coordination) (p. 3074).

Article 31 bis *(rapport sur l'évolution du volume et des conditions de recours aux formes de travail précaire) :*

- *soutient* l'amendement n° 25 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture au premier alinéa) (p. 3074) : adopté (p. 3075) ;

- *soutient* l'amendement n° 26 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture au deuxième alinéa) : adopté (p. 3075).

Titre :

- *soutient* l'amendement n° 27 de la commission (rétablit le texte adopté par l'Assemblée en première lecture) : adopté (p. 3075).

Lecture définitive [29 juin 1990] :

Rapporteur suppléé par : *Mandon (Thierry)* (p. 3184).

- Projet de loi modifiant l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés et introduisant dans le code du travail les dispositions de cette ordonnance relatives à l'intéressement et à la participation (n° 1509).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [4 octobre 1990] :

Généralités (p. 3362).

Intéressement :
- caractère aléatoire (p. 3360) ;
- contrôle des directions départementales du travail (p. 3361) ;
- développement et abus (3361) ;
- respect des obligations en matière de représentation du personnel (p. 3361) ;
- substitution au salaire (p. 3360, 3361).

Ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation (aménagement) (3360).

Participation aux résultats : historique (3360).

Participation obligatoire (élargissement aux entreprises de plus de 50 salariés) (p. 3362).

Salaires : incitation à la négociation salariale (lien avec la conclusion d'accords d'intéressement) (p. 3360).

Discussion des articles [4 octobre 1990] :

Article 1er *(encadrement des accords d'intéressement) :*

- *favorable* à l'amendement n° 4 de la commission (rétablit le texte initial du projet) (p. 3372) ;

- *favorable* au sous-amendement n° 13 de M. Jean-Jacques Jegou (augmente le montant du plafond des primes d'intéressement par rapport au total des salaires bruts dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise) à l'amendement n° 4 de la commission (p. 3372).

Article 2 *(possibilité de moduler les critères et les modalités de répartition des produits de l'intéressement) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 12 de M. Jean-Jacques Jegou (permet la modulation de l'intéressement si un accord d'intéressement a été conclu dans le cadre d'une convention ou d'un accord collectif de travail) (p. 3375).

Vote pour du groupe socialiste (p. 3378).

Commission mixte paritaire :

Principaux thèmes développés. Rapporteur suppléant [15 octobre 1990] :

Intéressement :
- montant et plafonnement (p. 3766) ;
- réintégration dans le code du travail (p. 3766) ;
- respect des obligations en matière de représentation du personnel (p. 3766).

Participation obligatoire (élargissement aux entreprises de plus de 50 salariés) (p. 3766).

Salaires : incitation à la négociation salariale (lien avec la conclusion d'accords d'intéressement) (p. 3766).

- Projet de loi tendant au développement de l'emploi par la formation dans les entreprises, à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle et l'aménagement du temps de travail, pour l'application du troisième plan pour l'emploi (n° 1661).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [27 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I) : aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (p. 6064).

Contrats emploi-solidarité (p. 6064).

Impôts et taxes : aide à la création d'emplois (p. 6063, 6064).

Petites et moyennes entreprises (P.M.E.) : priorité dans la création d'emplois (p. 6063).

Stages d'initiation à la vie professionnelle (S.I.V.P.) : moralisation (p. 6064).

Travail : travail de nuit (p. 6064).

Discussion des articles [27 novembre 1990] :

Article 1er *(stages d'accès à l'emploi) :*

- *ses observations* sur le sous-amendement n° 55 du Gouvernement (rédactionnel) à l'amendement n° 9 de la commission (accorde aux femmes ayant assumé des charges familiales une priorité pour l'attribution des postes libérés par les salariés en stage de formation) (p. 6077).

Article 2 *(aide au remplacement des salariés en formation) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 12 de la commission (précise que le recrutement des travailleurs destinés à remplacer des salariés en formation s'effectue par l'intermédiaire d'entreprises de travail temporaire) (p. 6079).

Après l'article 10 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 22 corrigé de la commission (de précision) (p. 6087).

Article 14 *(contrôle de la durée du travail) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 35 de M. Germain Gengenwin (fixe à deux ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 33 de la commission (fixe à trois ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094) ;
- *défavorable* à l'amendement n° 47 de M. Jean Ueberschlag (fixe à trois ans le délai pendant lequel le chef d'établissement est tenu de conserver le document qui lui permet de comptabiliser les heures de travail effectuées par chaque salarié) (p. 6094).

- Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Après l'article 7 :

- *favorable* à l'amendement n° 146 du Gouvernement (permet aux personnes qui reprennent leur activité après un congé parental de bénéficier du rétablissement immédiat des droits acquis au titre de l'assurance invalidité) (p. 6543).

VIGNOBLE (Gérard)

Député du Nord

(8e circonscription)

Apparenté U.D.C.

S'apparente au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229) [*J.O.* du 12 juin 1990] (p. 6874).

Membre de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications [*J.O.* du 14 octobre 1990] (p. 12487).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592) [*J.O.* du 22 novembre 1990] (p. 14386).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à remplacer dans l'**intitulé de la loi n° 51-538** du 14 mai 1951 les mots : **« personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi »** par les mots : **« victimes de la déportation du travail » (n° 1813)** [12 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Evénements de Vaulx-en-Velin :** politique de la ville ; enseignement et formation professionnelle ; moyens de la police [10 octobre 1990] (p. 3546, 3547).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (n° 1229).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [10 mai 1990] :

Administration des P.T.T. ; ancien statut : budget annexe (disparition) (p. 1159).

Assemblée nationale ; amendements (irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1159, 1160).

Banques et établissements financiers ; relations avec la Poste (p. 1160).

Etat :

- institution d'un contrat de plan (p. 1160) ;
- tutelle du ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (p. 1159, 1160).

Organismes et structures : commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 1160).

Parlement ; rôle et contrôle (p. 1160).

Personnel : participation (intéressement du personnel) (p. 1160, 1161).

Poste (La) :

- financement (p. 1160) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 1159, 1160) ;
- zones rurales et de montagne (présence de La Poste) (p. 1160).

Secteur public : transformation des P. et T. en deux exploitants publics :

- autonomie juridique (p. 1160) ;
- concertation (rapport Prévot et mission Moine) (p. 1159) ;
- concurrence nationale et internationale (contexte) (p. 1160) ;
- endettement (p. 1160) ;
- impôts locaux (soumission dérogatoire des exploitants à la fiscalité locale) (p. 1160) ;
- missions (institution d'un cahier des charges) (p. 1160) ;

Discussion des articles [11 mai 1990] :

Article 2 *(missions de La Poste) :*

- *ses observations* (p. 1219).

Assemblée nationale : amendements : irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1219).

Services financiers (élargissement des produits) (p. 1219).

Zones rurales (p. 1219).

Article 3 *(missions de France Télécom) :*

- *son* amendement n° 127 (autorise France Télécom à offrir ses services à l'échelon international) : retiré (p. 1237).

Article 20 *(modalités d'assujettissement à la fiscalité locale) :*

- *soutient* l'amendement n° 82 de M. Pierre Micaux (supprime les dispositions relatives à l'affectation du produit des impositions) : rejeté (p. 1249) ;
- *soutient* l'amendement n° 130 corrigé de M. Yves Fréville (prévoit la répartition du produit des impositions entre l'ensemble des communes, des départements et des régions pour les parts levées respectivement aux niveaux communal, départemental et régional) (p. 1249) : rejeté (p. 1250).

Article 7 précédemment réservé *(institution d'un cahier des charges) :*

- *soutient* l'amendement n° 153 de M. Georges Chavanes (prévoit que l'élaboration du cahier des charges se fait après concertation avec les représentants des usagers) (p. 1254) : rejeté (p. 1255).
- *soutient* l'amendement n° 154 de M. Georges Chavanes (prévoit que les cahiers des charges précisent les conditions de la concertation avec les représentants des usagers) : retiré (p. 1257).

Article 9 précédemment réservé *(création de deux conseils d'administration) :*

- *soutient* l'amendement n° 145 de M. Jean-Jacques Jegou (prévoit la représentation des organisations professionnelles) : rejeté (p. 1260) ;
- *son* amendement n° 135 (prévoit la présence de deux représentants de l'encadrement) (p. 1260) : retiré (p. 1261).

Article 14 (précédemment réservé) *(régime comptable) :*

- *soutient* l'amendement n° 146 de M. Jean-Jacques Jegou (spécifie que la comptabilité correspondant aux activités de service public doit être distincte de la comptabilité relative aux activités du domaine concurrentiel) : rejeté (p. 1263).

Article 30 *(possibilité d'employer des agents contractuels) :*

- *soutient* l'amendement n° 66 de M. Gérard Longuet (supprime toute restriction à l'emploi d'agents contractuels par les deux exploitants) : rejeté (p. 1270).

Article 31 *(modalités d'intéressement du personnel) :*

- *son* amendement n° 132 (précise les modalités de l'intéressement de manière à favoriser l'initiative individuelle et collective) : retiré (p. 1271) ;
- *son* amendement n° 136 rectifié (dote les établissements à compter d'un certain seuil d'un contrat de gestion) : adopté (p. 1272).

Article 35 *(création d'une commission supérieure du personnel et des affaires sociales) :*

- *son* amendement n° 133 (inscrit l'intéressement des salariés parmi les compétences dévolues à la commission supérieure du personnel) : adopté (p. 1282).

Article 36 *(création d'un conseil national des postes et télécommunications) :*

- *son* amendement n° 137 (intègre les établissements consulaires dans la représentation au conseil national) (p. 1282) : retiré (p. 1283).

Après l'article 36 :

- *son* amendement n° 134 (institue des conseils consultatifs décentralisés auprès de chaque exploitant) : retiré (p. 1283)

Explications de vote :

Assemblée nationale : amendements : irrecevabilité fondée sur l'article 40 de la Constitution) (p. 1288).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 1288).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [19 juin 1990] :

Collectivités locales (prise en charge du coût du maintien des bureaux de poste) (p. 2606).

Commission mixte paritaire (échec) (p. 2606).

Organismes et structures : commission supérieure du service public des postes et télécommunications (p. 2606).

Parlement : groupes de pression (p. 2604).

Personnel : sécurité sociale (protection sociale des agents et des retraités) (p. 2606).

Poste :
- financement (p. 2606) ;
- services financiers (élargissement des produits) (p. 2606).

Discussion des articles [19 juin 1990] :

Article 2 *(missions de La poste) :*

- *son* amendement n° 36 (avance la date de dépôt par le Gouvernement d'un rapport sur l'extension des services financiers de La Poste au 1er novembre 1990) (p. 2611) : retiré (p. 2612).

Article 34 *(création d'une commission supérieure du service public des postes et télécommunications) :*

- *son* sous-amendement n° 32 (prévoit que la représentation de l'Assemblée nationale est de six députés) à l'amendement n° 15 corrigé de la commission (modifie la composition et certaines compétences de la commission) (p. 2619) : adopté (p. 2620) ;
- *son* sous-amendement n° 33 (réduit à deux le nombre des personnalités qualifiées) à l'amendement n° 15 corrigé de la commission (p. 2619) : retiré (p. 2620).

Troisième lecture :

Explications de vote [27 juin 1990] :

Aménagement du territoire (p. 3042).

Poste (La) : services financiers (élargissement des produits) (p. 3042).

Abstention du groupe U.D.C. (p. 3042).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 octobre 1990] :

Câble : développement (p. 3673).

Droits de l'homme et libertés publiques : écoutes téléphoniques (p. 3673).

Etat : contrôle de la réglementation (p. 3673).

Parlement : rôle (p. 3672).

Télécommunications :
- concurrence entre public et privé (p. 3673) ;
- service public : exploitant public (France Télécom) (p. 3673).

Discussion des articles [12 et 15 octobre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 50 (complète la définition des exigences essentielles) : rejeté (p. 3692).

Article L. 32-1 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 52 corrigé (précise que le ministre veille au respect des règles de concurrence par tous les fournisseurs de service de télécommunications, y compris l'exploitant public) (p. 3693) : adopté (p. 3694).

Article 5 *(régime juridique des services de télécommunications) :*

Article L. 34-1 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 1 deuxième correction (prévoit le monopole de l'exploitant public notamment pour les cabines publiques) : retiré (p. 3708).

Article L. 34-5 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 2 rectifié (précise que ces services sont essentiellement des services dits « à valeur ajoutée ») : retiré (p. 3710).

Article 6 *(régime juridique des équipements terminaux) :*

- *son* amendement n° 71 (précise que le raccordement des installations privées au réseau ouvert au public doit être assuré par des personnes qualifiées) : adopté après modifications (p. 3712).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

Article L. 40 du code des P. et T. :

- *son* amendement n° 3 (soumet à autorisation judiciaire la recherche et la constatation des infractions par les fonctionnaires habilités) : retiré (p. 3721) ;
- *son* amendement n° 4 (rédationnel) (p. 3721) : retiré (p. 3722).

Article 11 *(coordination avec l'article 10) :*

- *son* amendement n° 72 (définit les relations entre le ministère des P. et T. et le C.S.A.) (p. 3724) : retiré (p. 3725).

Article 16 *(dispositions relatives aux services distribués par le câble) :*

Article 33 de la loi du 30 septembre 1986 :

- *son* amendement n° 73 (prévoit une qualification des services audiovisuels) : rejeté (p. 3730) ;
- *son* amendement n° 74 (de précision) : retiré (p. 3733) ;
- *son* amendement n° 75 (prévoit la retransmission d'un nombre minimal de programmes qualifiés) : retiré (p. 3735).

Article 22 *(cryptologie)* :

- *son* amendement n° 5 (prévoit un contrôle du matériel à l'importation) : rejeté (p. 3741).

Après l'article 22 :

- *soutient* l'amendement n° 106 de M. Jacques Toubon (interdit l'interception de communication à distance) (p. 3742) : retiré (p. 3743) ;
- *soutient* l'amendement n° 107 de M. Jacques Toubon (institue une Haute autorité chargée de la vie privée) (p. 3742) : retiré (p. 3743) ;
- *soutient* l'amendement n° 108 de M. Jacques Toubon (précise la composition de la Haute Autorité) (p. 3742) : retiré (p. 3743) ;
- *soutient* les amendements n°s 109, 110, 111, 102, 113, 114, 115 de M. Jacques Toubon (définissent les règles de fonctionnement de la Haute autorité) (p. 3742) : retirés (p. 3743) ;
- *soutient* les amendements n°s 116, 117, 105, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 103 et 104 de M. Jacques Toubon (précisent les règles à l'interdiction d'interception de communication à distance) : retirés (p. 3743).

Explications de vote [15 octobre 1990] :

Parlement : travaux en commission (p. 3745).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [29 novembre 1990] :

Câble : collectivités locales : réseaux de distribution câblée (p. 6147, 6148).

Cahier des charges (p. 6147)

Droits de l'homme et libertés publiques :
- droits de perquisition des fonctionnaires (p. 6147) ;
- écoutes téléphoniques (p. 6147).

Organismes et structures : commission supérieure du service public (p. 6147).

Sénat (texte) (p. 6147).

Télécommunications : service public : exploitant public (France Télécom) (p. 6147).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 6147).

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*

Article L. 32-1 bis *du code des postes et télécommunications :*

- *son* sous-amendement n° 55 (précise que la commission supérieure adresse des recommandations au Gouvernement pour l'exercice d'une concurrence loyale) (p. 6153) à l'amendement n° 8 de la commission (rétablit le rôle et élargit les missions de la commission supérieure du service public des postes et télécommunications ; supprime la création par le Sénat du Haut Conseil pour les télécommunications) : adopté (p. 6154).

Article 8 *(dispositions pénales) :*

- *son* amendement n° 4 rectifié (précise que les pouvoirs conférés aux fonctionnaires habilités le sont en vue de rechercher les infractions) : adopté après rectification (p. 6164).

VILLIERS (Philippe de)

Député de la Vendée

(4e circonscription)

Apparenté U.D.F.

S'apparente au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de résolution tendant à la création d'une **commission d'enquête sur les révélations contenues dans l'ouvrage intitulé « L'enquête impossible » (n° 1656)** [23 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à élargir les **garanties des citoyens** et à assurer la **moralisation de la vie publique (n° 1814)** [12 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Politique de la France à l'égard des pays de l'Europe de l'Est :** indépendance de la Lituanie ; présence dans les tribunes du représentant de M. Landsbergis [4 avril 1990] (p. 72, 73) ;
- **Fausses factures :** campagnes électorales ; élection présidentielle ; financement ; poursuites judiciaires ; inspecteur Antoine Gaudino ; affaire S.A.E-Sormae ; bureau d'études Urba [17 octobre 1990] (p. 3859 à 3861).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe (n° 43).**

Première lecture : [2 mai 1990] :

Rappel au règlement : souligne que la France ne peut être assimilée à un pays raciste et que la proposition de loi est dangereuse pour les libertés fondamentales (p. 906) ;

Rappel au règlement : s'interroge sur la notion de « racisme anticommuniste » et souligne la position du parti communiste à l'égard des étrangers (p. 920).

- **Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).**

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : services régionaux et départementaux (p. 3504).

Aménagement du territoire : gestion de l'espace rural (p. 3504, 3505).

Bruit (p. 3505).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3504).

Déchets (p. 3504).

Droit de l'environnement (création) (p. 3504).

Enseignement : information et éducation à l'environnement (p. 3505).

Gouvernement : ministère de l'Environnement (p. 3503).

Plan national pour l'environnement : financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3504).

Sécurité civile : risques technologiques (p. 3505).

Transports : transports routiers (p. 3505).

Urbanisme (urbanisation et environnement urbain) (p. 3505).

Vie, médecine et biologie : manipulations biologiques (p. 3505).

- **Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).**

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire :
- aménagement rural (p. 3624) ;
- urbanisme (urbanisation et concentration urbaine) (p. 3624) ;

Assemblée nationale : motion de censure (éventualité) (p. 3624).

Commerce extérieur :
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3624) ;
- viandes (p. 3624).

Communautés européennes :
- entrée « indirecte » de la République démocratique allemande dans la C.E.E. (p. 3624) ;
- politique agricole commune (p. 3624).

Crise agricole (p. 3623).

Départements : Vendée (p. 3623).

Environnement : protection des sites (p. 3624).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3624).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3624).

Prix agricoles (p. 3624).

Risques naturels : sécheresse (p. 3623).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux : Culture. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [25 octobre 1990] :

Arts et spectacles :
- cinéma (p. 4317) ;
- théâtre (p. 4317).

Audiovisuel :
- redevance (p. 4317) ;
- Sofica (réforme) (p. 4317) ;
- vidéo communication (fiscalité) (p. 4317).

Bibliothèques :
- Bibliothèque nationale (p. 4318) ;
- Grande Bibliothèque de France (p. 4318) ;
- réseau (interconnexion) (p. 4319).

Centre Pompidou (évolution et moyens) (p. 4319).

Collectivités locales : compétences dans le domaine culturel (p. 4316, 4317).

Communautés européennes : compétences dans le domaine culturel (p. 4318).

Danse (développement) (p. 4317).

Déséquilibre Paris-Province (p. 4316).

Musique (carences) (p. 4317).

Patrimoine : archéologie (p. 4317).

Police : renseignements généraux : tentatives de pression sur un responsable de l'audiovisuel public (p. 4316).

Rappel au règlement : s'élève contre la question préalable qui a été opposée en commission des lois à une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête sur les renseignements généraux ; demande la venue du ministre de l'intérieur afin d'obtenir des éclaircissements sur les déclarations d'un fonctionnaire qui dépend de son autorité (p. 4309, 4310).

VIRAPOULLÉ (Jean-Paul)

Député de la Réunion

(5e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre de la commission de contrôle de la gestion du Fonds d'action sociale [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Rapporteur pour avis du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (départements et territoires d'outre-mer : territoires d'outre-mer) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Avis fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Tome II : **départements et territoires d'outre-mer : territoires d'outre-mer (n° 1639)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Enseignement scolaire :** manifestation du 12 novembre 1990 : casseurs ; ouverture des lycées sur le monde professionnel ; moyens financiers (augmentation) ; effectifs des élèves ; conseil supérieur de l'éducation nationale : réunion et rôle [14 novembre 1990] (p. 5275, 5276, 5277).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur la France et l'avenir de l'Europe et débat sur cette déclaration (n° 1225).

Principaux thèmes développés [10 avril 1990] :

Europe périphérique (p. 224).

- Projet de loi relatif au crédit-formation, à la qualité et au contrôle de la formation professionnelle continue et modifiant le livre IX du code du travail (n° 1231).

Première lecture :

Discussion des articles [4 mai 1990] :

Article 4 *(comité national d'évaluation de la formation professionnelle) :*

- *son* sous-amendement n° 51 à l'amendement n° 11 de la commission (inscrit dans la loi l'existence de groupes régionaux d'évaluation) : non soutenu (p. 1053).

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Ernest Moutoussamy et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements et territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 603), sur la proposition de loi de MM. Auguste Legros et Daniel Goulet tendant à étendre à l'outre-mer l'assurance pour catastrophes naturelles (n° 653), sur la proposition de loi de Mme Lucette Michaux-Chevry et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 941) et sur la proposition de loi de M. Louis Mermaz et plusieurs de ses collègues tendant à étendre aux départements d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (n° 1010).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [11 mai 1990] :

Agriculture : calamités agricoles (p. 1194).

Assurances :
- code des assurances : couverture du risque tempête (p. 1194) ;
- taux des primes (p. 1194).

Loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles : extension du champ d'application aux D.O.M. (p. 1193).

Risques naturels :
- catastrophes en Guadeloupe et à la Réunion (p. 1193) ;
- fonds de secours aux victimes (p. 1194) ;
- indemnisation des victimes (p. 1193, 1194) ;
- prévention : plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (p. 1194).

Vote pour du groupe U.D.C. (p. 1194).

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Coopération et développement : Afrique (démocratisation) (p. 1601).

Droits de l'homme et libertés publiques : racisme (généralités) (p. 1600).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1601).

Enseignement : scolarité et intégration des immigrés (p. 1600, 1601).

Immigration : immigration clandestine (accroissement et répression) (p. 1600).

Logement et habitat :
- amélioration de l'habitat (p. 1600) ;
- logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1601).

- Déclaration du Gouvernement sur l'égalité sociale et le développement économique dans les départements d'outre-mer et débat sur cette déclaration (n° 1436).

Principaux thèmes développés [12 juin 1990] :

Communautés européennes :
- adaptation des règlements communautaires aux particularités des D.O.M. (p. 2311) ;
- zones franches dans les D.O.M. (accord de la C.E.E. à leur implantation) (p. 2311).

Coopération et développement : coopération régionale (p. 2311).

Décentralisation :
- départementalisation (historique) (p. 2309) ;
- mesures d'adaptation (art. 73 de la Constitution) (p. 2309).

Emploi (p. 2310).

Enseignement (p. 2310).

Enseignement supérieur (p. 2311).

Fonctionnaires et agents publics : rémunérations (p. 2310).

Impôts et taxes : défiscalisation (p. 2311).

Logement et habitat :
- allocation de logement (p. 2310, 2311) ;
- parc de logements sociaux (p. 2310).

Lois : nécessité d'une loi de programme (p. 2312).

Prestations familiales (p. 2310).

Rapport Ripert (p. 2310).

Transports (p. 2311).

T.V.A. (p. 2311).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Travail, emploi et formation professionnelle. - *Questions* [26 octobre 1990] :

D.O.M.-T.O.M. : emploi et formation (p. 4426, 4428).

Education nationale, jeunesse et sports : enseignement scolaire. - *Questions* [5 novembre 1990] :

Collectivités locales : universités (maîtrise d'ouvrage) (p. 4729).

D.O.M.-T.O.M. : la Réunion :
- baccalauréat (orientation des bacheliers vers l'enseignement supérieur) (p. 4729) ;
- enseignants (recrutement) (p. 4729) ;
- rattrapage du retard éducatif (p. 4728).

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur pour avis (territoires d'outre-mer) [12 novembre 1990] :

Agriculture (p. 5129).

Banques et établissements financiers : Institut d'émission des départements d'outre-mer (I.E.D.O.M.) : utilisation du solde des bénéfices versés au Trésor public (p. 5136).

Collectivités locales : décentralisation (p. 5129).

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges commerciaux avec les D.O.M.-T.O.M. (p. 5137).

Communautés européennes : intégration des départements d'outre-mer (p. 5129, 5137).

Enseignement : crise de l'enseignement et situation dans les D.O.M.-T.O.M. (p. 5136) ;

Enseignement secondaire : lycées (p. 5136).

Enseignement supérieur : universités des D.O.M.-T.O.M. (p. 5136).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5128).

Impôts et taxes : amendement « Richard » : suppression de la loi de défiscalisation (p. 5137).

Logement et habitat :
- ligne budgétaire unique (p. 5136) ;
- logement social (p. 5136).

Nouvelle-Calédonie (p. 5129).

Parlement : information (p. 5128).

Politique économique et sociale :
- emploi : évolution et développement (p. 5129, 5136) ;
- formation professionnelle et promotion sociale : nécessité et rôle (p. 5129, 5136) ;
- jeunes : insertion professionnelle (p. 5136) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5136).

Polynésie française (p. 5129).

Recherche (p. 5129).

Réunion (p. 5136).

Transports : infrastructures (p. 5129).

Urbanisme : politique foncière (p. 5129).

Wallis-et-Futuna (p. 5129).

Questions :

Communautés européennes : intégration des D.O.M. (p. 5165).

Impôts et taxes : « amendement Richard » : suppression de la loi de défiscalisation (p. 5165).

Explications de vote :

Abstention du groupe U.D.C. (p. 5165).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Vote des crédits* [14 novembre 1990] :

Article 88 *(allocation de logement social pour la région parisienne) :*
- *ses observations* (p. 5339).

D.O.M.-T.O.M. :
- aides : allocation de logement social (extension aux D.O.M.) (p. 5339) ;
- bâtiment et travaux publics : situation des entreprises (p. 5339).

Urbanisme : politique foncière (p. 5339).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Après l'article 76 :

- *ses observations* sur l'amendement n° 141 de la commission (supprime la déduction du revenu global prévue pour certains investissements dans les départements d'outre-mer

par l'article 238 *bis* HA du code général des impôts et lui substitue la réduction d'impôt de 25 p. 100 mentionnée à l'article 199 *undecies*) (p. 5581).

Départements et territoires d'outre-mer (défiscalisation des investissements) (p. 5581).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

Constitution : constitutionnalité du projet de loi (p. 5829).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5828, 5829).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5828).

VIVIEN (Alain)

Député de Seine-et-Marne

(9e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Chargé d'une mission temporaire auprès du Premier ministre [*J.O.* du 12 janvier 1990] (p. 510).

Fin de cette mission le 8 juillet 1990 [27 août 1990] (p. 3233).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (coopération et développement) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

Rapporteur du projet de loi (n° 1766) relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international et à l'approbation par la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international [3 décembre 1990]

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Annexe n° 9 : **coopération et développement (n° 1635)** [10 octobre 1990].

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 83-636 du 13 juillet 1983 portant **modification du statut des agglomérations nouvelles (n° 1748)** [22 novembre 1990].

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le projet de loi (n° 1766) relatif à l'**augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international et à l'approbation par la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international (n° 1807)** [11 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Tchad : chute d'Hisséne Habré ; diplomatie française : neutralité et coopération ; dispositif « Epervier » : renforcement ; différend territorial avec la Libye : réglement juridictionnel : nécessité [5 décembre 1990] (p. 6397, 6398).

orales sans débat :

- n° 247, posée le 28 avril 1990 : **politique extérieure (aide au développement)** (p. 854). Appelée le 4 mai 1990 : Afrique ; politique de coopération ; aide publique au développement ; remises de dettes ; assistance technique (p. 1041, 1042, 1043) ;

- n° 357, posée le 11 décembre 1990 : **enseignement supérieur (établissements : Ile-de-France)** (p. 6736, 6737). Appelée le 14 décembre 1990 : villes nouvelles : universités, implantation ; chargé de mission : désignation souhaitable (p. 6890, 6891) ;

- n° 358, posée le 11 décembre 1990 : **énergie (énergies nouvelles)** (p. 6737). Appelée le 14 décembre 1990 : carburants agricoles ; diesters, perspectives ; dépendance énergétique : réduction possible ; construction d'une usine à Compiégne ; régime fiscal dérogatoire (p. 6895, 6896).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Coopération et développement. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [29 octobre 1990] :

Aide budgétaire bilatérale (p. 4476).

Affaires étrangères :
- O.N.U. et institutions spécialisées (rôle) (p. 4476) ;
- O.N.U.-P.N.U.D. (indice de développement humain) (p. 4477).

Assistance technique (p. 4476).

Audiovisuel : Canal France International, R.F.O., Canal Plus (rôle) (p. 4477).

Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) (p. 4476).

Convention de Lomé IV (p. 4476).

Dons aux pays les moins avancés (P.M.A.) (p. 4477).

Endettement (p. 4475).

Français : langue : francophonie (p. 4477).

Fonds d'aide et de coopération (F.A.C.) (p. 4476).

Sommet de La Baule (p. 4475).

Economie, finances et budget : Charges communes. - Services financiers. - Comptes spéciaux du Trésor. - Taxes parafiscales. - Imprimerie nationale (budget annexe). - Monnaies et médailles (budget annexe). - *Vote des crédits* [16 novembre 1990] :

Etat C, titres V et VI :

- *soutient* l'amendement n° 53 de la commission (réduit de 280 millions de F les autorisations de programme et les crédits de paiement du titre VI des charges communes) (p. 5508) : retiré (p. 5510) ;
- *son* amendement n° 51 (réduit de 280 millions de F les autorisations de programme et les crédits de paiement du titre VI des charges communes) (p. 5508) : retiré (p. 5510) ;

Affaires étrangères (ministère) (p. 5508, 5509).

Coopération et développement : aides et annulations de dettes :
- niveau et progression (p. 5509) ;
- Gouvernement (gestion) (p. 5509) ;
- Parlement (contrôle) (p. 5508, 5509).

Deuxième lecture :

Rappel au règlement : regrette l'absence du président de la commission des finances et du ministre de l'économie et des finances et l'absentéisme parlementaire [14 décembre 1990] (p. 6957).

- Projet de loi relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international et à l'approbation de la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international (n° 1766).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [12 décembre 1990] :

Affaires étrangéres : Europe de l'Est (aide, évolution) (p. 6774).

Affaires étrangères : relations financières internationales : Fonds monétaire international :
- Etats débiteurs : suspension du droit de vote au F.M.I. (p. 6773, 6774) ;
- participation au F.M.I. (augmentation) (p. 6773) ;
- prêts du F.M.I., baisse du coût (p. 6774) ;
- programme du F.M.I. « accumulation des droits » en faveur des pays ayant des arriérés (p. 6774) ;
- quotas : augmentation de 50 p. 100 (p. 6773) ;
- quotas : modification des quote-parts relatives (p. 6774).

Communautés européennes :
- Banque centrale européenne (agent d'exécution du F.M.I.) (p. 6773) ;
- union monétaire (p. 6773).

Coopération et développement :
- Afrique : aide, évolution (p. 6774) ;
- ajustement structurel : engagement (conditionnalité de l'aide) (p. 6773) ;
- pays à revenu intermédiaire : prêts du F.M.I. (p. 6774) ;

Moyens de paiement : droits de tirage spéciaux : D.T.S., montants 1989 et 1990 (p. 6773).

VIVIEN (Robert-André)

Député du Val-de-Marne

(6e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (culture, communication et grands travaux : communication) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12551).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)**. Annexe n° 11 : **culture, communication et grands travaux : communication (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Implantation d'un stade de 100 000 places en Ile-de-France :** départ prématuré de l'hémicycle du Premier ministre [25 avril 1990] (p. 639, 640) ;

- **Stade de 100 000 places en Ile-de-France :** choix du site ; préservation du bois de Vincennes [2 mai 1990] (p. 878, 879) ;

- **Incidents survenus le 26 octobre au château de Vincennes :** effectifs de police ; violence : prévention et répression [31 octobre 1990] (p. 4655, 4656, 4657).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi visant à la mise en œuvre du droit au logement (n° 982).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [20 avril 1990] :

Après l'article 13 :

- *défavorable* au sous-amendement n° 44 rectifié de M. André Duroméa (autorise la réquisition par le préfet des logements privés vacants depuis plus de six mois) à l'amendement n° 1 deuxième rectification du Gouvernement (prévoit l'élaboration de protocole d'occupation du patrimoine social de façon concertée et contractuelle entre le représentant de l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes H.L.M. ; permet au représentant de l'Etat de désigner aux organismes H.L.M. des familles qu'ils sont tenus de loger) (p. 570).

Après l'article 20 :

Rappel au règlement : (art. 56) : études relatives aux gens du voyage (p. 580).

- **Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).**

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Article 7 *(modifications du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme) :*

- *son* amendement n° 69 soutenu par M. Pierre-Rémy Houssin (autorise la publicité sous forme de panneaux d'affichage éloignés des établissements d'enseignement public et des installations sportives) (p. 2979) : rejeté (p. 2980).

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Chômage (p. 3839).

Communautés européennes : Union économique et monétaire (p. 3839, 3840).

Enseignement : crédits (p. 3840).

Entreprises : petites et moyennes entreprises (financement) (p. 3839).

Epargne : orientation (p. 3839).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3840) ;
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3840) ;
- dette publique (p. 3840) ;
- recettes : plus-values enregistrées en 1988 et 1989 (p. 3840).

Fonction publique : effectifs (p. 3840).

Impôt sur les sociétés : taux différents selon l'affectation des bénéfices (p. 3839).

Plus-values (imposition) (p. 3839).

Prévisions et projections économiques (p. 3839).

Secteur public : entreprises publiques (privatisations) (p. 3840).

Première partie :

Discussion des articles [19 octobre 1990] :

Article 30 *(aménagement des taux de la taxe sur la valeur ajoutée)* (p. 4082) :

- *son* amendement n° 1 corrigé soutenu par M. Philippe Auberger (étend au « câble » le bénéfice du taux de 2,1 p. 100 de la T.V.A.) (p. 4082) : vote réservé (p. 4083) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 4087).

Deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux : Communication. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions.* Rapporteur [25 octobre 1990] :

Assemblée nationale : rapporteur spécial de la commission des finances (pouvoirs d'investigation) (p. 4338).

Financement de l'audiovisuel (p. 4338, 4339).

Parrainage (p. 4338).

Postes et télécommunications : transport de presse (p. 4338).

Publicité :
- généralités (p. 4338, 4339) ;
- régie commune (coût de fonctionnement et politique commerciale) (p. 4338, 4339).

Radiodiffusion : Radio France (p. 4339).

Redevance (p. 4338).

Télévision :
- Antenne 2 : budget (p. 4339) ;
- F.R. 3 : budget (p. 4339).

Questions :

Publicité télévisée : en faveur du cinéma (p. 4365).

Vote des crédits :

Article 65 *(répartition de la redevance TV) :*

- *favorable* à l'amendement n° 55 du Gouvernement (soumet à l'approbation du Parlement la répartition des recettes publicitaires entre les différentes sociétés du secteur public de l'audiovisuel) (p. 4369) ;
- *son* amendement n° 54 (soumet à l'approbation du Parlement le produit attendu des recettes de parrainage des sociétés du secteur public de l'audiovisuel) : vote réservé (p. 4370) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [19 novembre 1990] (p. 4649).

- Projet de loi sur la réglementation des télécommunications (n° 1592).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [29 novembre 1990] :

Article 2 *(définitions et principes de réglementation des télécommunications) :*
- *ses observations* (p. 6154).

Contrat de Plan (p. 6154).

Poste (la) : presse, édition et imprimerie (coût des tarifs préférentiels) (p. 6154).

VOISIN (Michel)

Député de l'Ain

(4e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur les **moyens de présence actuels et futurs de la Marine nationale (n° 1808)** [11 décembre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Affaire de Carpentras : traitement des indices ; enquête ; moyens supplémentaires mis à la disposition de la police [30 mai 1990] (p. 1781).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants (n° 1336).

Première lecture :

Discussion des articles [7 juin 1990] :

Après l'article 1er :

- *son* sous-amendement n° 51 (exonère les commissaires aux comptes de l'obligation de déclaration) à l'amendement n° 1 de la commission (crée une obligation de déclaration d'opérations au procureur de la République pour des personnes extérieures au secteur financier) (p. 2174) : devenu sans objet (p. 2175).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Anciens combattants et victimes de guerre. - *Questions* [29 octobre 1990] :

Anciens combattants d'Afrique du Nord : droit à réparation : carte de combattant (p. 4525).

Défense. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [7 novembre 1990] :

Affaires étrangères : crise du Golfe (p. 4919).

Armements classiques : hélicoptère super Puma : arrêt du programme Orchidée (p. 4920).

Armes nucléaires préstratégiques : missile Hadès (p. 4920).

Crédits militaires : montant, évolution, répartition (p. 4919).

Loi de programmation militaire : lois de programmation de 1987 et de 1989 (exécution) (p. 4921).

Président de la République : plateau d'Albion (décision) (p. 4920, 4921).

Questions :

Crédits : évolution (p. 4934).

Equipement, logement, transports et mer : Aviation civile et météorologie ; Budget annexe de la navigation aérienne. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Compagnies aériennes : regroupement d'Air France, Air inter et U.T.A. (p. 5299).

Concurrence intérieure : organisation (p. 5299).

D.O.M.-T.O.M. : non agrément d'Air outre-mer sur la liaison Paris-Antilles (p. 5299).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [13 décembre 1990] :

Après l'article 8 :

- *son* amendement n° 176 soutenu par M. Jean-Jacques Jegou (applique le taux réduit de la T.V.A. aux produits alimentaires pour animaux domestiques) : vote réservé (p. 6876) : non soumis au vote : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution [14 décembre 1990] (p. 6947).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 18 *bis* *(régime d'assurance vieillesse des associés et dirigeants des sociétés d'exercice libéral) :*

- *son* amendement n° 49 corrigé : devenu sans objet (p. 6728).

VUILLAUME (Roland)

Député du Doubs

(5e circonscription)

R.P.R.

S'inscrit au groupe du Rassemblement pour la République [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593)

Première lecture, deuxième partie :

Equipement, logement, transports et mer : Transports terrestres, routes et sécurité routière. - *Questions* [16 novembre 1990].

Régions : Franche-Comté (désenclavement) (p. 5443).

Transports ferroviaires :
- T.G.V. Mâcon-Genève (p. 5453) ;
- T.G.V. Rhin-Rhône (p. 5453).

Voirie :

routes et autoroutes : R.N. 57 (p. 5457).

W

WACHEUX (Marcel)

Député du Pas-de-Calais

(10e circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4087).

QUESTIONS

à un ministre :

- Action sociale et solidarité nationale [14 juin 1990] :

Retraites : régimes autonomes et spéciaux : régime des mineurs (modernisation et pérennisation) (p. 2444).

WARHOUVER (Aloyse)

Député de la Moselle

(4e circonscription)

Non inscrit

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4019).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

INTERVENTIONS

- Déclaration du Gouvernement sur l'immigration et l'intégration et débat sur cette déclaration.

Principaux thèmes développés [22 mai 1990] :

Cultes : islam et laïcité de l'Etat (p. 1621, 1622).

Elections et référendums : droit de vote des étrangers (p. 1622).

Enseignement : scolarité et intégration des immigrés (p. 1621).

Français, nationalité française : conditions d'acquisition (p. 1622).

Immigration : population immigrée (nombre, répartition, évolution) (p. 1621).

Intégration :
- généralités (p. 1621) ;
- mission d'information (méthode, rapport et propositions) (p. 1621).

Logement et habitat : logement social (accroissement et revalorisation) (p. 1621).

- Déclaration du Gouvernement sur le plan national pour l'environnement et débat d'orientation sur cette déclaration (n° 1632).

Principaux thèmes développés [9 octobre 1990] :

Administration : services régionaux et départementaux (p. 3525).

Aménagement du territoire : gestion de l'espace rural (p. 3525).

Collectivités locales : décentralisation des compétences (p. 3525).

Cours d'eau, étangs et lacs : gestion et aménagement (p. 3525).

Eau : ressources et gestion (p. 3525).

Etat : rôle (p. 3525).

Lois de finances : budget de l'environnement (p. 3525).

Plan national pour l'environnement : financement (et principe « pollueur-payeur ») (p. 3525).

Sites : protection des paysages et biotopes (p. 3525).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Agriculture et forêt - B.A.P.S.A. - *Examen des fascicules, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [30 octobre 1990] :

Aides (p. 4554).

Crise agricole (p. 4554).

Elevage : élevage ovin (p. 4554).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 4554).

Politique agricole : évolution et modernisation (p. 4555).

T.V.A. : allégement de la T.V.A. sur le fioul (p. 4554).

Défense. - *Questions* [7 novembre 1990] :

Armée de terre : effectifs (déflation) (p. 4934).

Affaires sociales et solidarité nationale *(suite)*. - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) : assiette (p. 5406).

Emploi (p. 5406).

Retraités : représentation au sein des organismes de sécurité sociale et des établissements hospitaliers (p. 5406).

Sécurité sociale :
- cotisations (dégressivité) (p. 5406) ;
- financement (mode et réformes proposées) (p. 5406).

WEBER (Jean-Jacques)

Député du Haut-Rhin

(6e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à **faciliter l'accès des familles au revenu minimum d'insertion (n° 1312)** [2 mai 1990].

Proposition de loi relative aux **équipements et services de lutte contre la maladie mentale (n° 1379)** [23 mai 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- Manque de chirurgiens dans les hôpitaux généraux : études ; rémunérations ; difficultés de recrutement ; statistiques [20 juin 1990] (p. 2678, 2679) ;

- Classes trilingues : Alsace : classes trilingues (augmentation nécessaire) ; sections trilingues : solution souple [21 novembre 1990] (p. 5787, 5788).

orales sans débat :

- n° 218, posée le 4 avril 1990 : **personnes âgées (établissements d'accueil).** (p. 59) : soins courants ; sections de cure médicale ; financement ; retirée le 5 avril 1990.

INTERVENTIONS

- Projet de loi organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux (n° 1534).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [3 octobre 1990] :

Elections cantonales : mode de scrutin (p. 3326).

Regroupement des élections (modalités) (p. 3326).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Article 73 *(régime fiscal des sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie) :*

- *soutient* l'amendement n° 183 corrigé de M. Edmond Alphandéry (de précision) : adopté (p. 5566) ;

- *son* amendement n° 110 (maintient le régime fiscal des sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie ayant le statut de sociétés d'économie mixte si leurs engagements en location simple ne dépassent pas 10 p. 100 de leurs engagements totaux) : rejeté (p. 5567).

- Projet de loi de finances rectificative pour 1990 (n° 1714).

Première lecture :

Discussion des articles [3 décembre 1990] :

Après l'article 23 :

- *son* amendement n° 51 (étend aux apports de titres, consentis à une société du groupe, l'imputation des déficits et des moins-values prévue, au *b* du 6 de l'article 223 L du code général des impôts, dans le cas de fusion de sociétés ou d'apport d'activité fait à une société) : rectifié par le Gouvernement (suppression du financement de l'amendement) : vote réservé (p. 6321) : adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [5 décembre 1990] (p. 6400).

WILTZER (Pierre-André)

Député de l'Essonne

(4e circonscription)

U.D.F.

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la mission d'information commune sur l'intégration des immigrés [13 décembre 1989].

Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Amnistie :** conséquences ; Gouvernement ; Parlement ; vote de la loi sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques ; justice ; magistrature [2 mai 1990] (p. 872, 873, 874).

INTERVENTIONS

- Projet de loi constitutionnelle portant révision des articles 61, 62 et 63 de la Constitution et instituant un contrôle de constitutionnalité des lois par voie d'exception (n° 1203).

Première lecture :

Discussion des articles [25 avril 1990] :

Article 1er *(institution d'un contrôle de constitutionnalité par voie d'exception) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 26 corrigé de M. Pierre Mazeaud (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 694) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 36 de M. Charles Millon (soumet les actes de Gouvernement au contrôle du Conseil constitutionnel) (p. 694).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 84-820 du 6 septembre 1984 portant statut du territoire de la Polynésie française (n° 1286).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [13 juin 1990] :

Politique économique et sociale :
- développement économique et social (p. 2421) ;
- inégalités sociales (lutte contre) (p. 2421) ;
- propriété foncière (p. 2421).

Polynésie française (institutions) :
- chambre territoriale des comptes et contrôles comptables et financiers (p. 2420) ;
- conseils d'archipel (p. 2420) ;
- justice : administration pénitentiaire (répartition des compétences) (p. 2420) ;
- organismes consultatifs (p. 2420) ;
- répartition des compétences entre l'Etat et le territoire (p. 2420).

Nouvelle lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [26 juin 1990] :

Commission mixte paritaire (rejet par le Sénat du texte adopté) (p. 2941).

Politique économique et sociale (développement économique et social) (p. 2941).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [12 novembre 1990] :

Collectivités locales : Corse : projet de loi relatif au statut de la Corse (p. 5135).

Commerce extérieur : Etats A.C.P. : échanges commerciaux avec les D.O.M.-T.O.M. (p. 5135).

Communautés européennes : intégration des départements d'outre-mer (p. 5135).

Gouvernement : ministère des départements et territoires d'outre-mer : crédits (montant, évolution, répartition) (p. 5135).

Parlement : information (p. 5135).

Politique économique et sociale :
- généralités (p. 5134, 5135) ;
- égalité sociale (p. 5135) ;
- fonds d'intervention pour les départements d'outre-mer (F.I.D.O.M.) (p. 5135) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5135).

Réunion (p. 5135).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

Conseil exécutif : président (p. 5817).

Conseils consultatifs (p. 5817).

Ordre public : attentats et violence en Corse (p. 5817).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5817).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5816, 5817).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5817).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *défavorable* (p. 5852).

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution) :*

- *son* amendement n° 200 soutenu par M. André Rossi (substitue la notion de région insulaire à statut spécial de la Corse à celle de collectivité territoriale de Corse) (p. 5873) : rejeté au scrutin public (p. 5874) ;

- *son* amendement n° 159 soutenu par M. André Rossi (supprime le conseil exécutif) (p. 5874) : rejeté (p. 5877).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Après l'article L. 369 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 10 de la commission (édicte une incompatibilité entre les fonctions de conseiller à l'Assemblée de Corse et celles de conseiller général) (p. 5883).

Article L. 373 du code électoral :

- *défavorable* à l'amendement n° 11 de la commission (de forme) (p. 5885).

Article 16 *(réunions de l'Assemblée) :*

- *son* amendement n° 160 (de suppression) (5916) : rejeté (p. 5917).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *défavorable* (p. 5923).

Article 26 *(compétences du conseil exécutif) :*

- *ses observations* (p. 5928).

Article 27 *(composition du conseil exécutif) :*

- *ses observations* (p. 5929).

D.O.M-T.O.M : identité des statuts de la Corse, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon (p. 5929).

Article 28 *(élection du conseil exécutif) :*

- *défavorable* (p. 5930).

Article 33 *(possibilité de faire des suggestions sur le fonctionnement des services publics de l'Etat en Corse) :*

- *défavorable* (p. 5941).

Article 36 *(mise en jeu de la responsabilité du conseil exécutif) :*

- *défavorable* (p. 5943).

- *son* amendement n° 162 (de suppression) : rejeté (p. 5944).

Article 62 *(office territorial du développement agricole et rural) :*

- *son* amendement n° 164 (prévoit que l'office est présidé par un membre de l'Assemblée) : non soutenu (p. 5980).

Article 63 *(office territorial d'équipement hydraulique) :*

- *son* amendement n° 165 (précise que l'office est présidé par un membre de l'Assemblée) : non soutenu (p. 5981).

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *son* amendement n° 166 (supprime les dispositions prévoyant que la collectivité territoriale concède les liaisons maritimes et aériennes immatriculées ou agréées en France) : non soutenu (p. 5985).

Article 69 *(office territorial des transports) :*

- *son* amendement n° 167 (prévoit que l'office est présidé par un membre de l'Assemblée) : non soutenu (p. 5987).

Article 73 *(ressources et compensation de charges) :*

- *son* amendement n° 168 soutenu par M. Pierre Pasquini (supprime les dispositions créant une dotation générale de décentralisation de la collectivité territoriale de Corse) : rejeté (p. 5992).

WOLFF (Claude)

Député du Puy-de-Dôme

(3e circonscription)

Non inscrit

puis U.D.F.

Elu le 21 janvier 1990 [*J.O.* du 26 janvier 1990] (p. 1117).

N'appartient à aucun groupe [*J.O.* du 26 janvier 1990] (p. 1117).

S'inscrit au groupe de l'Union pour la démocratie française [*J.O.* du 31 janvier 1990] (p. 1321) ; [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Georges Chavanes et plusieurs de ses collègues, relative au contrôle des comptes communaux (n° 943) [5 avril 1990] (p. 179).

Membre de la commission d'enquête sur la pollution de l'eau et la politique nationale d'aménagement des ressources hydrauliques [*J.O.* du 1er juin 1990] (p. 6523).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008) [*J.O.* du 15 juin 1990] (p. 7009).

Membre de la commission spéciale constituée pour l'examen du projet de loi relatif à l'administration territoriale de la République (n° 1581) [*J.O.* du 4 octobre 1990] (p. 12053).

Rapporteur de sa proposition de loi organique relative à la représentation des retraités et préretraités au Conseil économique et social (n° 1431) [4 octobre 1990] (p. 3410).

Membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique modifiant l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire (n° 1707) [*J.O.* du 12 décembre 1990] (p. 15251).

DEPOTS

Proposition de loi organique relative à la **représentation des retraités et préretraités au Conseil économique et social (n° 1431)** [11 juin 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Conséquences économiques du manque de neige :** collectivités locales ; entreprises ; aides de l'Etat [9 mai 1990] (p. 1085, 1986).

orales sans débat :

- **n° 307,** posée le 26 juin 1990 : **tourisme et loisirs (politique et réglementation : Auvergne)** (p. 2992, 2993). Appelée le 29 juin 1990 : aménagement du territoire ; diversification ; plan thermal (p. 3155, 3156, 3157).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 portant création d'un office française de protection des réfugiés et apatrides (n° 1295).**

Deuxième lecture :

Discussion des articles [5 juin 1990] :

Article 2 *(déclaration obligatoire d'un domicile réel) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Pierre Mazeaud (prévoit une déclaration obligatoire d'un domicile réel pour le demandeur d'asile) (p. 2018).

Article 3 *(situation de l'étranger dont la demande de reconnaissance de statut de réfugié est définitivement rejetée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 2 de M. Pierre Mazeaud (prévoit que l'étranger fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière) (p. 2019).

Indication obligatoire du lieu de résidence (p. 2019).

Article 4 *(dépôt d'un rapport annuel du Gouvernement sur l'application de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952) :*

- *favorable* à l'amendement n° 3 de M. Pierre Mazeaud (prévoit le dépôt d'un rapport par le Gouvernement) (p. 2021).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210) et projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles, discussion commune [14 juin 1990] :

« Exercice du droit » (réglementation) (p. 2480, 2481).

Experts-comptables (p. 2480, 2481).

Rapports : rapport Saint-Pierre (p. 2481).

- Projet de loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques (n° 1210).

Première lecture :

Discussion des articles [14 et 20 juin 1990] :

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 57 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 180 (permet aux personnes dont l'activité est réglementée de donner des consultations juridiques ou de rédiger des actes sous seing privé dans les limites de leur statut) : rejeté (p. 2585) ;

- *son* amendement n° 181 soutenu par M. Jean-Pierre Philibert (reconnaît une compétence générale aux experts-comptables pour les consultations juridiques en matière fiscale) : rejeté (p. 2587).

Article 58 de la loi du 31 décembre 1971 (précédemment réservé) *:*

- *son* amendement n° 251 soutenu par M. Jean-Pierre Philibert (permet aux associations de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes, sous réserve de l'avis d'un membre de la profession concernée) : rejeté (p. 2589).

Après l'article 58 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 252 (permet aux syndicats et aux mutuelles de donner des consultations juridiques et de rédiger des actes sous seing privé, relatifs aux questions se rapportant directement à leur objet) : retiré (p. 2588).

Article 17 précédemment réservé *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitaires) :*

- *son* amendement n° 179 corrigé (supprime pour les conseillers juridiques et fiscaux la possibilité d'intégrer la profession d'expert-comptable) (p. 2694) : rejeté (p. 2696).

Article 18 précédemment réservé *(art. 50-1 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions requises de l'avocat non communautaire désireux de s'inscrire à un barreau français) :*

- *soutient* l'amendement n° 61 de M. Jean-Pierre Philibert (subordonne à un contrôle des connaissances l'inscription au barreau d'un avocat étranger) (p. 2710) : rejeté (p. 2712).

Article 37 *(art. 3 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les administrateurs judiciaires)* (p. 2724) :

- *soutient* l'amendement n° 210 corrigé de M. Arthur Dehaine (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent exercer les professions d'avocat, expert-comptable et commissaire aux comptes en établissant un régime d'incompatibilité entre les différentes fonctions) (p. 2724) : rejeté (p. 2727) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 169 de la commission (prévoit que les administrateurs judiciaires peuvent exercer la profession d'avocat tout en excluant la possibilité d'être successivement ou simultanément avocat et administrateur judiciaire pour la même entreprise) (p. 2726).

Article 40 *(art. 27 de la loi n° 85-99 du 25 janvier 1985 : accomplissement de mandats et exercice d'une activité de consultation par les mandataires-liquidateurs) :*

- *soutient* l'amendement n° 211 corrigé de M. Arthur Dehaine (établit un régime de compatibilité entre la profession de mandataire-liquidateur et celles d'avocat, d'expert-comptable et de commissaire aux comptes sous certaines limites) : rejeté (p. 2728).

Seconde délibération du projet de loi [20 juin 1990] :

Article 17 *bis* *(insitution du notaire salarié) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 1 de la commission (de suppression) (p. 2732).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [10 et 11 décembre 1990] :

Article 5 *(art. 11 de la loi du 31 décembre 1971 : conditions d'accès à la profession) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 174 de M. Jean-Jacques Hyest (soumet, sous réserve de réciprocité, au C.A.P.A. les candidats étrangers à la profession d'avocat) (p. 6627).

Article 17 *(art. 50 de la loi du 31 décembre 1971 : dispositions transitoires) :*

- *son* amendement n° 159 (supprime la possibilité accordée à titre dérogatoire aux anciens conseils juridiques de faire usage d'une mention de spécialisation sous le titre de technicien comptable) : retiré (p. 6652) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 109 de la commission (permet aux conseils juridiques qui renoncent à entrer dans la nouvelle profession d'être inscrits au tableau de l'ordre des experts-comptables aux fins d'exercer les missions des comptables agréés sous certaines conditions de diplôme) (p. 6653).

Article 20 *(art. 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 : réglementation de la consultation en matière juridique et de la rédaction d'actes sous seing privé) :*

Article 59 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *son* amendement n° 160 (prévoit que les personnes exerçant une activité professionnelle réglementée peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé sans pouvoir en faire l'objet principal de leur activité seulement dans le cadre d'une mission permanente ou si elles sont liées à leur activité principale) : retiré (p. 6662) ;

- *son* amendement n° 161 (prévoit que les personnes exerçant une activité professionnelle réglementée peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire de leur activité) : retiré (p. 6662).

Article 63 de la loi du 31 décembre 1971 :

- *défavorable* à l'amendement n° 135 de M. Michel Coffineau (prévoit que les associations créées par les syndicats professionnels de salariés affiliés à des organisations représentatives au plan national peuvent donner des consultations juridiques et rédiger des actes sous seing privé au profit des institutions représentatives du personnel et au profit des salariés des entreprises) (p. 6666).

Explications de vote [11 décembre 1990] :

Avocats : modernisation (p. 6715).

Sociétés de capitaux des professions libérales : capital social (détention) (p. 6715).

Usagers (protection) (p. 6716).

Abstention du groupe U.D.F. (p. 6715).

- Projet de loi relatif à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé (n° 1211).

Première lecture :

Discussion des articles [20 juin 1990] :

Article 4 *(détention du capital par des professionnels) :*

- *son* amendement n° 32 (exempte de droits de mutation les cessions de parts) : rejeté (p. 2741).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [11 décembre 1990] :

Article 2 *(dénomination de la société d'exercice libéral) :*

- *son* amendement n° 48 (précise qu'un décret en Conseil d'Etat peut prévoir l'exclusion pour une profession de tout ou partie des possibilités ainsi offertes à la société) : retiré (p. 6720).

Explications de vote :

Sociétés de capitaux des professions libérales : principe (p. 6732).

Vote pour du groupe U.D.F. (p. 6732).

- Projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges (n° 1008).

Nouvelle lecture :

Discussion des articles [22 juin 1990] :

Article 3 *(art. 15-3 de la loi du 22 juillet 1983 : participation communale aux dépenses d'investissements ; rapport du Gouvernement) :*

- *son* amendement n° 2 : devenu sans objet (p. 2822).

- Déclaration du Gouvernement sur les difficultés actuelles et les perspectives de l'agriculture française et débat sur cette déclaration (n° 1646).

Principaux thèmes développés [11 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : zones de montagne (p. 3628).

Commerce extérieur :
- excédent commercial des produits agricoles (p. 3629) ;
- G.A.T.T. (négociations avec les Etats-Unis et Uruguay Round) (p. 3628) ;

Communautés européennes : politique agricole commune (p. 3628).

Crise agricole (p. 3628).

Environnement : protection des sites (p. 3629).

Exploitants agricoles : retraite (p. 3628).

Exploitations agricoles : successions et transmission des exploitations (p. 3628).

Impôts et taxes : diminution de la fiscalité agricole (p. 3628).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (réforme) (p. 3628).

Lois de finances : budget de l'agriculture (p. 3628).

Risques naturels : calamités agricoles (indemnisation) (p. 3628).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [17 octobre 1990] :

Agriculture (crédits, difficultés) (p. 3823, 3825, 3843).

Anciens combattants (p. 3824).

Collectivités locales :
- dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) et autres dotations versées par l'Etat (p. 3825) ;
- transferts de charges (p. 3823).

Commerce extérieur (p. 3823).

Culture : crédits (p. 3824).

Défense : crise du Golfe (coût) (p. 3823).

Energie : crise du Golfe (conséquences) (p. 3823).

Environnement (crédits) (p. 3823).

Finances publiques :
- déficit budgétaire (p. 3825) ;
- dépenses (niveau et évolution) (p. 3825) ;
- dette publique (p. 3823, 3824) ;
- prélèvements obligatoires (p. 3824).

Formation professionnelle (p. 3823).

Impôts locaux : taxe foncière sur les propriétés non bâties (p. 3824, 3825).

Impôt sur le revenu : revenus fonciers (abattement forfaitaire) (p. 3824).

Logement : fiscalité (p. 3824).

Plus-values (imposition) (p. 3825).

Politique économique :
- croissance (p. 3823) ;
- environnement international (p. 3823).

Prévisions et projections économiques (p. 3825).

Recherche (p. 3823).

Sécurité sociale : contribution sociale généralisée (p. 3824, 3825).

Sports : taxation des retransmissions télévisées (p. 3825).

Première partie :

Discussion des articles [18 octobre 1990] :

Avant l'article 11 :

- *son* amendement n° 337 soutenu par M. Gilbert Gantier (exonère de droits de mutation les terres agricoles figurant dans la succession pour un montant inférieur à 500 000 F si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation) : rectifié (si l'héritier s'engage à les maintenir en exploitation pour une durée de cinq ans) (p. 3978) : rejeté (p. 3979).

Deuxième partie :

Culture, communication et grands travaux. - Communication. - *Questions* [25 octobre 1990] :

Postes et télécommunications : télématique (plate-forme télématique de Strasbourg) (p. 4357).

Agriculture et forêt. - B.A.P.S.A. - *Questions* [30 octobre 1990] :

Aménagement du territoire : montagne (p. 4586).

Départements : Puy-de-Dôme (p. 4586).

Elevage : crise de l'élevage (p. 4586).

Exploitants agricoles : retraite (p. 4586).

Gouvernement : ministère de l'agriculture : crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4586).

Impôts locaux : taxe sur le foncier non bâti (p. 4586).

Lait et produits laitiers : quotas laitiers (p. 4586).

Equipement, logement, transports et mer : Urbanisme, logement et services communs. - *Questions* [14 novembre 1990] :

Environnement : qualité de la vie (p. 5329).

Logement social : habitations à loyer modéré (H.L.M.) (p. 5329).

Affaires sociales et solidarité nationale (suite). - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99). - *Principaux thèmes développés* [15 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale : revenu minimum d'insertion (R.M.I.) (p. 5395).

Contribution sociale généralisée (C.S.G.) :
- assiette (p. 5395, 5396) ;
- nature (impôt ou cotisation) (p. 5395) ;
- taux : augmentations ultérieures (p. 5395).

Enseignement secondaire (manifestations lycéennes et déblocage de crédits) (p. 5395).

Gouvernement : attitude à l'égard des mécontentements (p. 5395).

Retraites : indexation (p. 5396).

WORMS (Jean-Pierre)

Député de Saône-et-Loire

(1re circonscription)

Socialiste

S'inscrit au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Secrétaire de cette commission [*J.O.* du 4 avril 1990] (p. 4152).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Jean Oehler, relative aux zones non aedificandi de la ville de Strasbourg (n° 1248) [10 mai 1990] (p. 1175).

Rapporteur de la proposition de loi de M. Alain Vivien et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 83-636 du 13 juillet 1983 portant modification du statut des agglomérations nouvelles (n° 1748) [6 décembre 1990] (p. 6522).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi (n° 1248) de M. Jean Oehler, relative aux **zones non aedificandi de la ville de Strasbourg (n° 1369)** [23 mai 1990].

Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, sur la proposition de loi, modifiée par le Sénat (n° 1668), relative aux **zones non aedificandi de la ville de Strasbourg (n° 1757)** [22 novembre 1990].

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi de M. Jean Oehler et plusieurs de ses collègues relative aux zones non aedificandi de la ville de Strasbourg (n° 1248).

Rapporteur.

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [8 juin 1990] :

Strasbourg :

- enceinte fortifiée (p. 2214) ;
- législation applicable à Strasbourg (p. 2214) ;
- plan d'occupation des sols de la ville de Strasbourg (p. 2214, 2215) ;
- servitudes et protections (p. 2214, 2215).

Discussion de l'article unique [8 juin 1990] :

Article unique *(abrogation des lois du 21 juillet 1922 et du 16 juillet 1927) :*

- *favorable* à l'amendement n° 1 de M. Guy Malandain (limite à 20 p. 100 la surface constructible des zones libérées) (p. 2216).

Deuxième lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion de l'article unique [28 novembre 1990] :

Sénat (modifications adoptées) (p. 6138).

Strasbourg :

- enceinte fortifiée (p. 6137) ;
- plan d'occupation des sols de la ville de Strasbourg (p. 6137, 6138) ;
- servitudes et protections (p. 6137, 6138).

- Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).

Première lecture :

Avant la discussion des articles [21 et 22 novembre 1990] :

Inscrit contre la motion de renvoi en commission de : *Pons (Bernard)* (p. 5849).

Principaux thèmes développés :

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5849).

Z

ZELLER (Adrien)

Député du Bas-Rhin

(7e circonscription)

U.D.C.

S'inscrit au groupe de l'Union du centre [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12333).

Membre de la commission de la production et des échanges [*J.O.* du 11 octobre 1990] (p. 12334).

Cesse d'appartenir à cette commission [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12553).

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12553).

DEPOTS

Proposition de loi tendant à étendre aux **titulaires du revenu minimum d'insertion** le bénéfice de **l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (n° 1237)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à l'indemnisation de certains anciens **incorporés de force (n° 1268)** [12 avril 1990].

Proposition de loi tendant à modifier la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, afin de permettre l'**affectation** dans une **administration de l'Etat** des **coopérants techniques, contractuels de retour en France (n° 1315)** [2 mai 1990].

Proposition de loi tendant à l'**indemnisation** de certains **dommages liés à la perfusion de produits sanguins (n° 1371)** [23 mai 1990].

Proposition de loi tendant à organiser un **contrôle adapté de l'interruption volontaire de grossesse pour motif thérapeutique pour une meilleure protection du fœtus (n° 1612)** [3 octobre 1990].

QUESTIONS

au Gouvernement :

- **Problème des écoutes téléphoniques :** condamnation de la France par la Cour de justice européenne ; arrêtés de la Cour de cassation ; libertés publiques ; réglementation française [16 mai 1990] (p. 1388, 1389).

à un ministre :

- **Transports** [7 juin 1990] :

Transports ferroviaires : T.G.V. Est : lancement du projet (p. 2146).

orales sans débat :

- **n° 248,** posée le 28 avril 1990 : **moyens de paiement (chèques et cartes de paiement)** (p. 854). Appelée le 4 mai 1990 : création d'un fichier national des chèques volés ; coût (p. 1034, 1035).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif à la lutte contre le tabagisme et à la lutte contre l'alcoolisme (n° 1418).

Première lecture :

Discussion des articles [25 et 26 juin 1990] :

Après l'article 7 :

- *défavorable* à l'amendement n° 9 de M. Georges Hage (dispose que la loi entrera en vigueur après l'adoption par l'ensemble des pays de la Communauté économique européenne de dispositions similaires) (p. 2986) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 77 de M. Jean-Yves Chamard (dispose qu'à compter du 1er janvier 1993 tous les véhicules automobiles neufs mis en vente devront être munis d'un éthylomètre) (p. 2987).

- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels et portant modification du code des communes (n° 1576).

Première lecture :

Discussion des articles [2 octobre 1990] :

Article 1er *(interdiction de circulation en dehors des voies et chemins) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 35 du Gouvernement (prévoit que la charte constitutive de chaque parc naturel régional doit comporter un article réglementant la circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins de chaque commune adhérente du parc) (p. 3267).

- Déclaration du Gouvernement sur l'avenir de la Communauté européenne et son contrôle démocratique et débat sur cette déclaration (n° 1634).

Principaux thèmes développés [10 octobre 1990] :

Communautés européennes :

- conseil des ministres (vote à la majorité qualifiée) (p. 3580) ;
- déficit démocratique (p. 3579) ;
- Délégation parlementaire pour les Communautés européennes (rapport et rôle) (p. 3580) ;
- Parlement européen : mode de désignation (p. 3580) ;
- parlements nationaux (malaise, rôle) (p. 3579, 3580).

- Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).

Première lecture, deuxième partie :

Affaires sociales et solidarité. - *Examen du fascicule, principaux thèmes développés avant la procédure des questions* [9 novembre 1990] :

Action sociale et solidarité nationale :

- pauvreté : lutte contre (réduction des crédits) (p. 5032) ;
- revenu minimum d'insertion (R.M.I.) : insertion (insuffisance) (p. 5032).

Handicapés :

- allocation compensatrice (limitation) (p. 5032) ;
- insertion professionnelle (p. 5032).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :

- injustice et inégalités (p. 5033) ;
- nature (p. 5033).

Protection sociale : Gouvernement (immobilisme) (p. 5033).

Santé publique : alcoolisme (lutte contre) (p. 5032, 5033).

Tabac : report de la hausse des prix (condamnation) (p. 5032).

Vie, médecine et biologie :

- avortement : conditions d'exécution des I.V.G. thérapeutiques (p. 5033) ;
- bioéthique (réflexion au Parlement) (p. 5033).

Questions :

Régions : Alsace-Moselle (régime local d'assurance maladie) (p. 5060).

Affaires sociales et solidarité nationale *(suite)*. - Institution d'une contribution sociale généralisée (lettre rectificative n° 1627, articles 92 à 99).

Rappel au règlement : demande si la discussion de l'amendement n° 172 a été réservée [15 novembre 1990] (p. 5415).

Article 92 *(institution d'une contribution sociale sur les revenus d'activité et de remplacement) :*

- *défavorable* (p. 5419).

Famille (p. 5419).

Sécurité sociale : assurance (p. 5419).

Article 93 *(assiette des revenus salariaux et assimilés et des revenus de remplacement soumis à la contribution) :*

- *défavorable* (p. 5423).

Contribution sociale généralisée :

- assiette (travailleurs frontaliers et retraités résidant à l'étranger) (p. 5423) ;
- charges de famille (p. 5423) ;

- *ses observations* sur l'amendement n° 192 de M. Philippe Auberger (applique les déductions forfaitaires supplémentaires pour frais professionnels à l'assiette de la contribution) (p. 5426).

Contribution sociale généralisée : assiette (travailleurs frontaliers) (p. 5426).

Articles et amendements portant articles additionnels non rattachés [16 novembre 1990] :

Avant l'article 75 :

- *son* amendement n° 186 soutenu par M. Yves Fréville (renforce les obligations comptables des œuvres et organismes d'intérêt général ainsi que des fondations et associations reconnues d'utilité publique qui font appel à la générosité publique en utilisant les grands moyens d'information) (p. 5568) : retiré (p. 5569).

Deuxième lecture :

Discussion des articles [14 décembre 1990] :

Après l'article 75 A :

- *son* amendement n° 167 (renforce les obligations comptables des œuvres et fondations et associations reconnues d'utilité publique qui font appel à la générosité publique en utilisant les grands moyens d'information) (p. 6952) : vote réservé (p. 6954) : modifié, adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution [17 décembre 1990] (p. 6992).

- **Motion de censure déposée par MM. Charles Millon, Bernard Pons, Pierre Méhaignerie et 76 membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution le 16 novembre 1990.**

Principaux thèmes développés lors de la discussion [19 novembre 1990] :

Gouvernement : action gouvernementale (contexte, carences, réalisations et projets) (p. 5610).

Impôts et taxes : contribution sociale généralisée (C.S.G.) :

- conception (p. 5610) ;
- présentation et accueil de l'opinion publique (p. 5609) ;
- redistribution (p. 5609).

Sécurité sociale :

- financement (difficultés et solution) (p. 5608, 5609) ;
- gestion (carences) (p. 5609) ;
- système (dysfonctionnements et pérennité) (p. 5608).

Vote la censure (p. 5611).

- **Projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales (n° 1626).**

Première lecture :

Discussion des articles [7 décembre 1990] :

Article 5 précédemment réservé *(lien entre les qualifications des praticiens diplômés avant et après l'entrée en vigueur de la loi du 23 décembre 1982) :*

- *son* amendement n° 139 (permet aux médecins titulaires d'un certificat d'études supérieures de cancérologie de solliciter avant le 1er janvier 1994 leur inscription au tableau comme spécialistes) : vote réservé : application de l'article 44, alinéa 3, de la Constitution (p. 6565) ; considéré comme adopté : application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (p. 6589).

ZUCCARELLI (Emile)

Député de la Haute-Corse

(1re circonscription)

Apparenté socialiste

S'apparente au groupe socialiste [*J.O.* du 1er avril 1990] (p. 4018).

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 3 avril 1990] (p. 4086).

Rapporteur spécial du projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593) (recherche et technologie) [*J.O.* du 17 octobre 1990] (p. 12552).

Cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14026).

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [*J.O.* du 15 novembre 1990] (p. 14026).

DEPOTS

Rapport fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan sur le **projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).** Annexe n° 36 : **recherche et technologie (n° 1635)** [10 octobre 1990].

QUESTIONS

à un ministre :

- **Commerce extérieur** [10 mai 1990] :

Affaires étrangères : Japon :

- accord conclu avec les Etats-Unis (p. 1123) ;
- excédent commercial (p. 1123).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1991 (n° 1593).**

Première lecture, deuxième partie :

Recherche et technologie. - *Examen du fascicule avant la procédure des questions.* Rapporteur [31 octobre 1990] :

Agence nationale pour la valorisation de la recherche (A.N.V.A.R.) (p. 4620).

Chercheurs :

- recrutement et vieillissement (p. 4620) ;
- statut (chercheurs des services publics) (p. 4619).

Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) (p. 4620).

Communautés européennes : politique de la recherche (p. 4620).

Enseignement supérieur : étudiants (allocations de recherche) (p. 4619).

Espace : Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) (p. 4620).

Gouvernement : ministère de la recherche et de la technologie :

- crédits (montant, répartition, évolution) (p. 4619, 4620) ;
- Fonds de la recherche et de la technologie (F.R.T.) (p. 4620).

Impôts et taxes : crédit d'impôt-recherche (p. 4620).

Recherche fondamentale (p. 4620).

Recherche industrielle (p. 4620).

Régions : politique régionale de la recherche (p. 4620).

- **Projet de loi portant statut de la collectivité territoriale de Corse (n° 1692).**

Première lecture :

Principaux thèmes développés avant la discussion des articles [21 novembre 1990] :

Affaires étrangères : Europe : statut d'autonomie des îles européennes (p. 5825).

Assemblée de Corse : mode de scrutin et composition (p. 5826).

Compétences de la collectivité territoriale de Corse : transfert de compétences (principe) (p. 5826).

Ordre public : attentats et violence en Corse (p. 5825).

Peuple corse : reconnaissance du peuple corse et incidences sur l'unité nationale (p. 5825).

Politique économique : développement économique et investissements (p. 5825).

Statut : nécessité et incidences d'un statut particulier (p. 5825, 5826).

Discussion des articles [22 et 23 novembre 1990] :

Article 1er *(reconnaissance de l'existence d'une communauté historique et culturelle vivante, le peuple corse, composante du peuple français) :*

- *son* amendement n° 185 (de suppression) (p. 5858) : rejeté au scrutin public (p. 5859).

Article 2 *(institution d'une collectivité territoriale à statut spécifique, en application de l'article 72 de la Constitution) :*

- *son* amendement n° 186 (dénomme la nouvelle collectivité « région insulaire de Corse ») (p. 5873) : retiré (p. 5874) ;
- *son* amendement n° 187 (dénomme la nouvelle collectivité « région de Corse ») (p. 5873) : retiré (p. 5874) ;
- *favorable* à l'amendement n° 83 de M. Gilbert Millet (fusionne le conseil économique et social et le conseil culturel) (p. 5876) ;
- *favorable* à l'amendement n° 202 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (fusionne le conseil économique et social et le conseil culturel) (p. 5876).

Article 7 *(composition de l'Assemblée de Corse et régime électoral applicable) :*

Après l'article L. 369 du code électoral :

- *ses observations* sur l'amendement n° 10 de la commission (édicte une incompatibilité entre les fonctions de conseiller à l'Assemblée de Corse et celles de conseiller général) (p. 5883).

Article L. 373 du code électoral :

- *favorable* à l'amendement n° 124 de M. Jean-Louis Debré (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) ;
- *favorable* à l'amendement n° 205 de M. Jean-Paul de Rocca Serra (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884) ;
- *favorable* à l'amendement n° 224 de M. José Rossi (prévoit que seules les listes qui ont obtenu plus de 5 p. 100 des voix peuvent fusionner) (p. 5884).

Article 16 *(réunions de l'Assemblée) :*

- *son* amendement n° 188 (prévoit que l'Assemblée se réunit sur convocation de son président ou à la demande des 2/3 de ses membres) : non soutenu (p. 5917).

Article 24 *(constitution et pouvoir de proposition de l'Assemblée) :*

- *favorable* à l'amendement n° 231 corrigé de M. Pierre Pasquini (supprime les dispositions permettant à l'Assemblée de proposer des modifications aux textes relatifs à l'ensemble des collectivités territoriales de Corse) (p. 5925).

Article 34 *(arrêtés pris par le président du conseil exécutif) :*

- *défavorable* à l'amendement n° 39 de la commission (prévoit que le président peut fixer après avis de l'Assemblée la composition du conseil d'administration des offices) (p. 5942).

Avant l'article 42 :

- *son* amendement n° 189 rectifié (modification de l'intitulé du *chapitre IV) :* satisfait (p. 5947).

Article 42 *(effectif des conseils consultatifs) :*

- *son* amendement n° 190 deuxième rectification corrigé (définit les modalités de désignation du conseil économique, social et culturel et précise que le nombre des conseillers ne peut être supérieur à celui de l'Assemblée) (p. 5948) : retiré (p. 5949).

Article 43 *(attributions du conseil économique et social) :*

- *son* amendement n° 191 rectifié (redéfinit les attributions du conseil) (p. 5949) : retiré (p. 5950).

Article 44 *(attributions du conseil de la culture, de l'éducation et du cadre de vie) :*

- *son* amendement n° 192 (précise les attributions du conseil économique, social et culturel) : adopté après rectification (p. 5951).

Article 45 *(réunion commune des conseils consultatifs) :*

- *son* amendement n° 193 (de suppression) : adopté (p. 5951).

Article 56 *(compétences de la collectivité territoriale en matière d'environnement) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 235 de la commission (étend et précise les compétences de la collectivité territoriale de Corse en matière d'environnement) (p. 5957).

Article 58 *(schéma d'aménagement de la collectivité territoriale de Corse) :*

Article L. 144-1 du code de l'urbanisme :

- *son* amendement n° 194 (précise que le schéma d'aménagement détermine l'implantation des grands équipements d'infrastructure et les principes de localisation des activités) (p. 5962) : adopté (p. 5963).

Article L. 144-4 du code de l'urbanisme :

- *favorable* à l'amendement n° 57 de la commission (prévoit que l'Assemblée pourra proposer des adaptations législatives ou réglementaires aux règles d'urbanisme) (p. 5963).

Article 60 *(régime fiscal spécifique) :*

- *son* amendement n° 195 (prévoit que la commission mixte envisagera l'adoption, à titre expérimental pour la Corse, du régime foncier applicable en Alsace-Moselle) : rejeté (p. 5979)

Article 68 *(transports maritimes et aériens entre la Corse et le continent) :*

- *son* amendement n° 196 (précise que la collectivité territoriale définit les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et toute destination de France continentale) (p. 5984) : adopté (p. 5985) ;
- *son* amendement n° 197 (supprime la disposition précisant que les liaisons sont assurées dans le cadre d'un service public sans qu'il puisse en résulter des charges excessives pour la collectivité nationale) : adopté (p. 5985).

Article 69 *(office territorial des transports) :*

- *son* amendement n° 198 (précise que l'office peut attribuer aux compagnies de transport concessionnaires du service public des subventions) : adopté (p. 5987).

Article 72 *(confirmation du droit en vigueur) :*

- *ses observations* sur l'amendement n° 182 corrigé de M. Gilbert Millet (prévoit que le conseil économique, social et culturel établira un rapport d'information sur la réalisation d'un gazoduc en Corse) (p. 5991).

40390-9997-000491. - Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15.